

Membre de l'université Paris Lumières

Marine MIQUEL

**ESPACE ET POUVOIR DANS L'AB VRBE CONDITA  
DE TITE-LIVE**

*REPRÉSENTATION DE L'ESPACE DANS LE RÉCIT DE LA CONQUÊTE ROMAINE*

Thèse présentée et soutenue publiquement le 11/12/2017  
en vue de l'obtention du doctorat de Langues et littératures anciennes de  
l'Université Paris Nanterre  
sous la direction de M. Charles Guittard (Université Paris Nanterre)

**Jury\* :**

Membre du jury :	Mme Dominique BRIQUEL	Professeur des Universités, Université Paris Sorbonne
Rapporteuse :	Mme Michèle DUCOS	Professeur des Universités, Université Paris Sorbonne
Rapporteur :	M. Bernard MINEO	Professeur des Universités, Université de Nantes
Membre du jury :	Mme Mathilde SIMON	Maître de conférence, École Normale Supérieure
Membre du jury :	Mme Anne VIDEAU	Professeur des Universités, Université Paris Nanterre
Membre du jury :	M. Étienne WOLFF	Professeur des Universités, Université Paris Nanterre



**ESPACE ET POUVOIR**  
**DANS L'*AB VRBE CONDITA* DE TITE-LIVE**  
**REPRÉSENTATION DE L'ESPACE**  
**DANS LE RÉCIT DE LA CONQUÊTE ROMAINE**



# REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer ma gratitude à mon directeur de thèse, M. le Professeur Charles Guittard, dont la disponibilité, les conseils avisés et l'attention constante m'ont accompagnée durant ce travail.

Je remercie l'Université Paris Nanterre où j'ai eu le plaisir d'enseigner et de mener mes recherches durant quatre années, en particulier mon laboratoire ArScAn qui m'a permis de participer à des colloques, l'Université de Rennes qui m'accueille aujourd'hui ainsi que l'École Normale Supérieure qui m'a permis de bénéficier d'un contrat doctoral et dont les séminaires et la bibliothèque ont été le cadre de l'élaboration et de la maturation de mon projet. Je n'oublie pas non plus l'École Française de Rome grâce à laquelle, durant deux séjours de bourse, j'ai bénéficié de la richesse des collections de la bibliothèque ainsi que de son ancrage dans l'actualité de la recherche historique et archéologique.

L'intérêt que je porte à l'historiographie latine a été encouragé, durant mes deux années de master à l'Université Paris Sorbonne, par mes directeurs de mémoire, M. Briquel et Mme Ducos, auxquels je suis reconnaissante d'avoir accompagné mes premiers pas dans le monde de la recherche. J'adresse une pensée toute particulière à ma tutrice de l'École Normale Supérieure, Mme Simon, dont le soutien chaleureux, les remarques et les conseils ont été d'une importance décisive pour réaliser ce travail.

Je ne saurais oublier tous les enseignants-chercheurs et doctorants que j'ai rencontrés pendant mes recherches, dans des bibliothèques ou dans des colloques et des journées d'étude, et dont l'écoute et les suggestions ont nourri mon travail.

Enfin, cette thèse n'aurait pu être achevée sans la relecture attentive et le soutien précieux de ma mère, de mes deux sœurs, Delphine et Laurine, de Jean-Claude et Sylvie Carrière, de mes amis, Olivier Chiquet, Claire Fortassin, Antonin Picquart, Arnaud Daimé, Shirley Wirden, Élina Boidron, et tous ceux qui lui ont témoigné leur intérêt et m'ont encouragée au quotidien durant ces quatre années. Je leur adresse ici mes remerciements et toute mon affection.

# Sommaire

REMERCIEMENTS.....	5
Liste des abréviations.....	9
Éditions et traductions .....	10
INTRODUCTION.....	11
I. Géographie livienne et aporie de la « recherche des sources ».....	11
II. Le « tournant spatial ». L'espace comme objet d'étude en sciences humaines.....	16
III. Enjeux d'une étude de la représentation de l'espace dans le récit livien.....	20
IV. Méthodologie.....	30
1. Le choix du <i>corpus</i> .....	30
2. Les sources.....	31
3. Méthodes.....	33
4. Lacunes et aléas de la transmission.....	37
V. Présentation du plan de thèse.....	38
Première partie.....	40
Des espaces et des textes.	
L'art de la représentation de la conquête chez Tite-Live. ....	
CHAPITRE PREMIER.....	41
L'INSCRIPTION DE L' <i>AB VRBE CONDITA</i> DANS LA TRADITION ANTIQUE.....	
I. La perception de l'espace à Rome.....	42
1. L'espace comme catégorie sémantique, logique et ontologique : arrière-plan philosophique.....	42
2. La connaissance de l'espace géographique à Rome.....	45
1. 1. Quelles modalités de représentation de l'espace ?.....	46
1. 2. Géographie : la carte du monde habité au Ier siècle av. J.-C.....	52
1. 3. Superposition des savoirs géographiques au « siècle d'Auguste ».....	56
1. 4. Ethnographie.....	61
3. L'espace perçu, ou le monde divisé.....	66
4. Rhétorique, espace, mémoire.....	67
5. De « l'inventaire » au « spectacle » du monde.....	72
6. « La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre » ? Espace, stratégie et conquête.....	82
II. Représentation de l'espace dans la tradition historiographique antique.....	84
1. Accès aux connaissances et modalités d'inscription dans la tradition.....	84
1. 1. L'accès aux textes à travers les bibliothèques .....	85
1. 2. La mémorisation des textes dans les écoles de rhétorique.....	88
1. 3. L'accès aux savoirs géographiques .....	90
2. L'intertextualité explicite et implicite.....	91
2. 1. Intertextualité explicite.....	91
2. 2. L'intertextualité implicite.....	93
2. 3. Inscription dans un contexte politique et intellectuel.....	95
3. La représentation de l'espace dans les intertextes liviens.....	96
3. 1. Polybe .....	96
3. 1. 1. Le passage des Alpes.....	100
3. 1. 2. La prise d'Abydos.....	106
3. 1. 3. Polybe XVIII, 48,5 ; Tite-Live XXXIII, 35, 8 ; Thermopyles ou Thermos ?.....	110
3. 2. Les historiens d'Alexandre.....	111
3. 3. L'espace comme outil rhétorique : Cicéron et l' <i>historia</i> comme <i>opus rhetoricum</i> .....	122
3. 4. Les éléments constitutifs des <i>descriptiones</i> : vocabulaire, <i>persona</i> de l'historien.....	125
3. 5. La poésie augustéenne.....	126
III. Τόποι et vérité.....	128
1. Rhétorique et vérité : l' <i>enargeia</i> .....	128
2. Histoire et poésie.....	132
3. Plaisir, utilité et lecteurs modèles : repenser les buts de l'histoire à Rome.....	136
Chapitre deuxième.....	138
Typologie de l'espace livien et composition narrative.....	
I. Typologie des espaces.....	138
1. « L'espace géographique / chorographique ».....	140
1. 1. Un tableau choro-éthnographique au passé : l'Italie avant Rome.....	141
1. 2. De la Grèce aux Thermopyles : resserrement du regard sur un point focal de l'histoire grecque.....	150
1. 3. La Macédoine : une configuration administrative ?.....	155

1. 4. Panorama discursif de l'empire séleucide.....	158
1. 5. La fortune des géo-ethnographies de Carthage, de la Gaule, de la Germanie et de la Bretagne.....	160
2. Espace stratégique, espace tactique, espace du regard : de l'ἔκφορα au paysage.....	167
2. 1. Description de Carthagène.....	168
2. 2. Le sanctuaire de Junon Lacinia.....	172
2. 3. Une éminence en Hispanie.....	176
2. 4. Retour du paysage ? Des Fourches caudines à la vallée de Tempé.....	178
3. Notations .....	193
4. L'esquisse.....	203
4. 1. L'épisode d'Hercule et Cacus.....	204
4. 2. La plaine de Béotie.....	208
4. 3. Quelque part entre la Lucanie et le Bénévent.....	209
4. 4. L'Étolie brossée à grands traits.....	210
5. L'espace traversé.....	210
6. Proposition d'une nouvelle typologie.....	211
II. Regards, composition et individus.....	213
1. Insertion des espaces dans la narration.....	214
2. Regards sur l'espace.....	219
2. 1. Le regard hodologique.....	219
2. 2. Les « vues d'en haut » .....	220
2. 2. 1. Vue de l'Étrurie depuis les monts ciminiens : IX, 36.....	220
2. 2. 2. Regard d'Hannibal sur l'Italie : XXI, 35,7-10.....	221
2. 2. 3. Les soldats et le panorama du territoire ennemi : XLIV, 3, 7-8 .....	222
2. 3. « Vues d'en haut » et regard de l'historien .....	223
2. 4. De regards en regards : une composition en échos, ou en superpositions.....	226
3. Approche « qualitative » des espaces.....	233
Deuxième Partie .....	234
Des espaces pour un empire. ....	
Le discours du pouvoir chez Tite-Live. ....	
Chapitre premier : Le discours de la conquête.....	235
I. Les mots de la conquête.....	236
1. <i>Finitimus, ignotus, notus</i> : l'espace au prisme du familier et de l'inconnu.....	236
1. 1. <i>Ex finitimis populis turba</i> .....	236
1. 2. <i>Per ignotas ea tempestate terras, ignotiora maria</i> .....	242
1. 3. Inconnu familier.....	248
1. 4. De l'inconnu radical au connu : une brève histoire de la conquête.....	249
1. 5. <i>Alius orbis terrarum</i> : des réminiscences épiques à l'archéologie d'une histoire universelle ?.....	254
2. <i>Excursio, expeditio</i> : des déplacements construisant une vision polarisée de l'espace.....	257
2. 1. <i>L'expeditio</i> : déplacements conquérants.....	257
2. 2. Les <i>excursionones</i> : des mouvements brefs et itératifs.....	260
2. 3. <i>Vagari, palari</i> . Désordre et pause narrative.....	266
3. Le camp romain, <i>castra aestiua</i> , ou la mise en ordre de l'espace.....	273
3. 1. Le camp comme espace sûr, délimité.....	273
3. 2. Symbolique de mise ordre de l'espace.....	276
3. 3. Une configuration de l'espace empruntée ? Entre affirmation d'une identité non-barbare et rapport trouble à l'hellénisme.....	281
3. 4. Rythmes. Inscriptions ponctuelles dans l'espace de la conquête.....	284
4. Transgressiones.....	284
II. <i>Topia</i> liviennes.....	287
1. L'espace de l'avancée romaine.....	287
1. 1. L'espace hodologique, la vision panoramique et caractérisation idéale.....	287
1. 2. La nature et l' <i>imperator</i> .....	292
1. 2. 1. Les obstacles du relief : <i>locus hostilis</i> et ingéniosité du chef de guerre.....	292
1. 2. 2. La tempête.....	305
1. 2. 3. Le brouillard.....	311
1. 2. 4. Les abysses.....	318
2. L'espace de la prise de ville, <i>urbe capta</i> .....	319
3. L'espace de la mort de l' <i>imperator</i> .....	324
Chapitre deuxième : Le discours de l'Empire.....	332
I. Représentation livienne du monde.....	334

1. Une conception spatialisée ?.....	334
2. La maîtrise de l' <i>orbis terrarum</i> et la loi de l'empire : des Diadoques à Auguste.....	337
3. « Le doux nom de liberté » en spectacle.....	341
4. Rome, Auguste et la <i>pax Romana</i> .....	343
5. Les limites de l'empire.....	345
II. Rome et la tentation du « beau paysage urbain ».....	349
III. Les ambassades ou le fonctionnement de l'empire expliqué aux provinciaux ?.....	353
Troisième partie.....	359
L' <i>Ab Vrbe condita</i> , composition(s), entre temps et espaces.....	
Chapitre premier.....	360
Au centre de l'empire, Rome .....	
I. Fonder Rome.....	364
1. Quel récit de fondation ?.....	364
2. Le « paysage des origines ».....	373
II. <i>Domi</i> : Rome pendant la conquête.....	383
1. Configurations statiques.....	384
1. 1. Les notices de prodiges .....	384
1. 2. Construction et dédicace de temples. Les notices d'activité des censeurs.....	387
2. Déambulations.....	398
2. 1. <i>Euocationes</i> et <i>procurationes</i> .....	398
2. 2. Triomphes .....	406
2. 3. <i>Pompa funebris</i> .....	410
III. Rome, de l'espace politique à l'espace imaginaire .....	415
1. Palais, <i>domus</i> et forum. Leçons liviennes.....	415
2. « Fragment » et « totalité » : représenter la ville capitale.....	424
2. 1. Du « paysage urbain » à l'« espace vécu ».....	424
2. 2. <i>Vrbe crescente</i> : un « paysage urbain » ?.....	426
2. 2. 1. Le motif de l'agrandissement de Rome.....	426
2. 2. 2. L' <i>Asylum</i> : la place de l'étranger et de la foule dans l'historiographie de Rome .....	427
2. 2. 3. Oliganthropie et « trop plein ».....	429
2. 2. 4. La grandeur de Rome et la magnificence de ses monuments.....	430
2. 2. 5. L'image d'une Rome en travaux.....	433
2. 2. 6. Là, tout n'est pas qu'ordre et beauté : <i>forma urbis occupata</i> .....	436
2. 2. 7. Monuments fixes et éternité de Rome.....	438
3. L'espace de la terre natale.....	441
4. L'imaginaire de la <i>solitudo</i> .....	443
Chapitre deuxième.....	453
Temps, voix et espaces : .....	
insertion de l'histoire romaine dans l'histoire universelle.....	
I. Espace et voix auctoriale.....	457
1. Tite-Live le Padouan.....	457
2. Enquête sur les autres espaces liés au « je » livien.....	466
II. De l'Italie à l' <i>orbis terrarum</i> . Quelle place pour l'autre dans l' <i>Ab Vrbe condita</i> ?.....	470
1. Le travail narratif de perspectives et de polyphonie : du jeu de contrepoints à l'histoire universelle ?.....	470
1. 1. L'emploi du possessif <i>noster</i> .....	470
1. 2. Un va-et-vient des regards.....	470
2. « Lieux et éclat » de l'espace de la rencontre.....	489
III. Points de fuite et lieux de mémoire.....	499
1. De l'Italie unifiée à la perspective des histoires universelles.....	499
2. Lieux de pouvoir et lieux de mémoire : <i>translatio imperii</i> et fixation de la mémoire de la conquête... ..	502
Conclusion.....	508
Bibliographie.....	519
Textes, éditions et traductions et commentaires de textes antiques.....	519
Études.....	530



## LISTE DES ABRÉVIATIONS

Les abréviations utilisées sont, pour le nom des revues, celles de *l'Année Philologique*.

Nous avons également eu recours aux abréviations suivantes :

*ANRW* : W. HAASE, H. TEMPORINI, *et al.* (éd.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, Berlin – New York, W. de Gruyter, depuis 1972.

*FGrH* : F. JACOBY *et al.* (éd.), *Die Fragmente der griechischen Historiker*, depuis 1923.

*FRH* : T. CORNELL (éd.), *The Fragments of Roman Historians*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

*RE* : G. WISSOWA, W. KROLL, A. F., PAULY *et al.* (éd.), *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumwissenschaft, neue Bearbeitung*, Stuttgart–Munich, J. B. Metzler, 1893 - 1980.

## ÉDITIONS ET TRADUCTIONS

Nous avons utilisé pour la plupart des textes des auteurs grecs et latins les ouvrages de la Collection des Universités de France (C. U. F), tout en consultant les autres éditions. Lorsque le texte n'est pas encore publié dans cette collection, nous avons eu recours à la *Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana* et à la *Scriptorum Classicorum Bibliotheca Oxoniensis*.

Les traductions, sauf mention contraire, sont celles de la C. U. F., auxquelles nous avons parfois apporté des modifications.

# INTRODUCTION

« Qu'est-ce à dire, sinon – banalement – que nul ne saurait " faire de l'histoire " sans l'inscrire dans le sol qui porte l'humanité, sous le ciel qui la coiffe ; sans l'enraciner dans son propre lieu ; sans prendre ainsi, longuement, affectueusement, la mesure du monde ? »

P. ZUMTHOR, *La Mesure du monde. Représentations de l'espace au Moyen-Âge*, Éditions du Seuil, 1993, p.10.

## I. GÉOGRAPHIE LIVIENNE ET APORIE DE LA « RECHERCHE DES SOURCES »

Bien que nous n'ayons conservé que trente-cinq livres de l'immense fresque de l'histoire de Rome écrite par Tite-Live, l'*Ab Vrbe condita* est une source de première importance pour la connaissance de l'histoire de Rome. À ce titre, la géographie de Tite-Live a fait l'objet de nombreuses études. L'espace livien y est généralement abordé sous l'angle de l'analyse de la géographie descriptive qui s'attache à relever les indications spatiales proposées par l'auteur et à en estimer la véracité. Un constat s'impose d'emblée, à la lecture de tels travaux : la plupart des chercheurs qui adoptent cette approche concluent en général à un manque d'intérêt manifeste de Tite-Live pour l'espace. L'historien, au contraire de Polybe qu'il utilise pourtant comme source, ne propose en effet aucun développement théorique sur la question. Plus encore, il ferait preuve d'un manque criant de compétences géographiques et topographiques : les chercheurs s'emploient en effet à souligner, de façon répétée, ses erreurs en la matière. N. Horsfall déplore ainsi ce qu'il présente comme l'imprécision de Tite-Live :

« Sa géographie de la deuxième guerre samnite est un nadir reconnu. L'espace a beau se trouver entre Rome et la Campanie, ni l'intérêt ni la précision de Tite-Live n'en ont été stimulés pour autant<sup>1</sup>. »

---

1 N. HORSFALL, « The Caudine Forks : Topography and Illusion », *PBSR*, 50, 1982, p. 45-52 : « *His geography of the 2<sup>nd</sup> Samnit War is a known nadir. That the terrain lay between Rome and Campania did nothing to stir an accurate interest in Livy.* »

J. Bayet et G. Baillet en dressent également un bilan défavorable qui est partagé par P. G. Walsh :

« Comment avait-il conçu son information ? À coup sûr autrement qu'un historien moderne. Sa documentation est toute de seconde main ; il n'a pas recouru aux documents originaux et il n'avoue aucune attirance ni vers eux ni vers les monuments figurés ; sa curiosité ethnographique est infiniment moindre que celle de son jeune contemporain Denys ; la géographie et la topographie sont à peu près lettre morte pour lui. Ainsi se dresse un bilan négatif assez impressionnant<sup>1</sup>. »

« Les lacunes dont Tite-Live fait preuve en tant qu'historien sont considérables : faiblesse en géographie, ignorance des questions militaires, manque de relations politiques. Il est de la sorte incapable de proposer dans ces domaines une évaluation rigoureuse ou une interprétation originale. Une conclusion s'impose, sans guère d'échappatoire : la valeur de Tite-Live pour la connaissance de l'histoire romaine varie en fonction des sources qu'il suit<sup>2</sup>. »

« Il a accompli des efforts héroïques pour remédier à ses lacunes. Mais mener une enquête personnelle s'avère prioritaire et il voit son temps libre tellement restreint par l'ampleur de sa tâche qu'un tel voyage lui est impossible. Peut-être lui aurait-il aussi été pénible<sup>3</sup>. »

A. D. Leeman souligne quant à lui les « erreurs topographiques » et le « manque de référence à des sources primaires » de Tite-Live et y voit la preuve que l'historien passe une grande partie de sa vie à Padoue, loin de Rome<sup>4</sup>. Ces considérations impitoyables sur l'incompétence présumée de Tite-Live en matière géographique ne sont toutefois pas réservées au seul Padouan. Les autres historiens latins font l'objet de critiques similaires. L.-A. Constans dénie ainsi à César la paternité de la description de la forêt hercynienne dans la *Guerre des Gaules*<sup>5</sup> et la considère comme une œuvre de compilation, réalisée par quelques secrétaires :

« Il y a de telles puérités sur la faune de la forêt hercynienne qu'on répugne à les attribuer à un esprit comme le sien [...] Nul doute, pour nous, que César, désirant offrir à ses lecteurs des renseignements sur les pays lointains où il avait le premier porté les ailes romaines, n'ait chargé un de ses secrétaires de compiler à leur intention quelques géographes grecs [...]. Certes, le procédé est blâmable. Mais il faut répéter une fois de plus que les *Commentaires* sont un livre improvisé, une œuvre de circonstance : on ne doit pas quitter ce point de vue si l'on veut les apprécier sainement<sup>6</sup>. »

R. Syme déplore également les erreurs sallustéennes, lorsqu'il commente la description de

---

1 J. BAYET et G. BAILLET, « Introduction », dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, Paris, Les Belles Lettres, 1940, p. XXII.

2 P. G. WALSH, *Livy. His Historical Aims and Methods*, Cambridge, Cambridge University Press, 1961, p. 273 : « *Livy's personal deficiencies as historian are considerable – weakness of geography, ignorance of military matters, lack of acquaintance with politics. He is thus incapable of rigorous evaluation or original interpretation in these fields. The main conclusion stands out inescapably : Livy's value for Roman history varies according the source followed.* »

3 P. G. WALSH, *ibid*, p. 157 : « *He has made a heroic effort to repair his deficiency. But personal investigation was above all necessary, and he had so circumscribed his leisure by the magnitude of his self-imposed task that such travel was impossible. Perhaps it would also have been uncongenial.* »

4 A. D. LEEMAN, *Orationis Ratio. The Stylistic Theories and Practice of the Roman Orators Historians and Philosophers*, I, Amsterdam, Adolf M. Hakkert, 1963, p. 195.

5 CÉSAR, *Guerre des Gaules*, VI, 24-26.

6 L.-A. CONSTANS, « Introduction », p. XIV-XV, dans César, *La Guerre des Gaules*, Paris, Les Belles Lettres, 1926.

l'Afrique dans le *Bellum Iugurthinum* :

« L'érudition grecque et les légendes fantaisistes entraînent leurs effets dévastateurs habituels<sup>1</sup>. »

É. Tiffou, à propos de ce passage, oppose la même sévérité :

« À vrai dire, Salluste ne s'en tire pas à son honneur. Une bonne peinture du cadre où va se dérouler la guerre eût permis de suivre plus aisément le narrateur [...] Au lieu de cela, Salluste propose des considérations générales sur l'Afrique. La délimitation de celle-ci aux colonnes d'Hercule n'apporte pas grand chose à la compréhension du récit<sup>2</sup>. »

Les articles de N. Horsfall ont toutefois permis de porter un nouveau regard sur les descriptions ou mentions topographiques qui composent la géographie livienne. Le chercheur propose en effet de considérer les écrits historiques comme des ouvrages destinés à plaire et à divertir en proposant à leur public des *diuerticula amoena*, digressions plaisantes<sup>3</sup>, davantage qu'à l'instruire ou à lui rapporter fidèlement des événements passés :

« Une telle géographie fait appel à un attrait pour le curieux, le mythique, l'étrange et le pittoresque. De telles informations visent à divertir plutôt qu'à instruire ; elles sont une matière à amusement, plutôt qu'à enseignement. Nul, dans la Rome augustéenne, n'attend d'une œuvre littéraire des informations d'ordre géographique<sup>4</sup>. »

La conception qu'il développe de l'espace livien récuse toute vérification des données fournies par le texte de l'*Ab Vrbe condita* et invite à mettre l'accent sur la réception de l'œuvre. Toutefois, cette approche demeure purement rhétorique et cantonne les textes dans une dimension non-référentielle et purement textuelle.

De fait, les études portant sur l'espace chez Tite-Live pâtissent en général de l'image qui a été forgée des textes historiques antiques au XIX<sup>e</sup> siècle. Les savants allemands ont notamment, à cette époque, porté leur intérêt sur la recherche des sources, ou *Quellenforschung*, qui a conservé un poids important dans l'historiographie latine durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. La *Quellenforschung* repose sur une caractéristique propre à l'historiographie romaine. Pleinement politique, l'histoire est, à Rome, écrite par les magistrats qui la conçoivent comme un prolongement de leur activité publique. Elle reprend le modèle des annales des Pontifes qui consignent année par année et jour après jour, sur des tables de marbre, les événements intérieurs comme extérieurs, *domi militiaeque*, de l'histoire de la cité. L'historiographie romaine relève également d'une compétition mémorielle entre les différentes

1 R. SYME, *Salluste*, traduit par P. ROBIN, Paris, Les Belles Lettres, 1982, p. 129.

2 É. TIFFOU, « Salluste et la géographie », dans R. CHEVALLIER (éd.), *Littérature gréco-romaine et géographie historique. Mélanges offerts à R. Dion*, p. 151-160, ici p. 154.

3 Les *diuerticula amoena* renvoient à un célèbre terme livien, utilisé au livre X pour désigner les digressions plaisantes.

4 N. HORSFALL, « Illusion and Reality in Latin Topographical Writing », *Greece and Rome*, 32, 1985, p. 197-208 : « Such geography appeals to a taste for the curious, the mythical, the strange, and the picturesque. Such information is meant to entertain rather than to instruct; a matter for enjoyment, not study. No expectation existed in Augustan Rome that the geographical information contained in a work of literature should be precise. »

grandes familles, ou *gentes*, qui cherchent à mettre en avant les ancêtres dont elles se réclament, écrivant et réécrivant leurs exploits pour les insérer dans l'histoire de la cité. L'écriture de l'histoire à Rome apparaît ainsi comme un des nombreux supports de la mise en scène du pouvoir et de l'exposition de ceux qui le détiennent<sup>1</sup>, au même titre que les tombeaux, les monuments, les éloges funèbres, les *imagines*, etc. Celui qui écrit l'histoire s'inscrit donc dans une tradition multiforme, sans cesse reprise et retravaillée, au point que T. P. Wiseman évoque une « histoire – palimpseste ». À la compétition qui oppose les grandes familles s'ajoute celle des historiens eux-mêmes, puisque, comme l'a souligné J. Marincola dans son ouvrage *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, l'autorité des historiens romains repose sur leur respect de la tradition antérieure et sur leur capacité à s'en distinguer<sup>2</sup>. L'historiographie romaine s'inscrit ainsi dans une conception du savoir historique construit par accumulation. Cette spécificité de l'historiographie romaine explique que les philologues se soient d'abord attachés à repérer l'influence de tel ou tel auteur dans chaque passage du *corpus* livien. L'*Ab Vrbe condita*, qui constitue l'aboutissement de toute une tradition commencée au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., est en effet le réceptacle de la plupart des textes historiques de la Rome républicaine, des annalistes aux antiquaires. Or, loin de rechercher les spécificités de l'écriture livienne, les travaux critiques se sont concentrés sur l'établissement des sources de l'historien, en les restreignant par ailleurs souvent à un nombre très limité. En recherchant systématiquement à isoler dans le texte livien les fragments de ses prédécesseurs, la *Quellenforschung* a alors donné aux textes antiques et en particulier au texte livien<sup>3</sup> l'image de collages ou de mosaïques de textes antérieurs. L'ouvrage est souvent à ce titre présenté comme s'il était dénué de toute originalité et dépourvu de la moindre vision ou de réflexion conceptuelle. Comme le remarque déjà J. Bayet, dans l'introduction à l'*Ab Vrbe condita* de Tite-Live :

« C'est que, de proche en proche, le critique s'est persuadé qu'il pourrait retrouver sous Tite-Live Valerius Antias, et Licinius Macer, et Aelius Tubero, et d'autres, dont il est curieux ; il a perdu son but de vue à ce point que, pour saisir les personnalités d'annalistes qui nous sont presque inconnus, il a sacrifié de gaîté de cœur celle de Tite-Live ; des fantômes remplacent le vivant<sup>4</sup>. »

1 R. SYME, « The Senator as Historian », *Histoire et historiens dans l'Antiquité*, Vandœuvres, Fondation Hardt, entretiens sur l'Antiquité classique, 1956, p. 185-201 ; H. BECK et U. WALTER, *Die Frühen Römischen Historiker, Band I von Fabius Pictor bis Cn. Gellius*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2001 ; K.-J. HÖLKESKAMP, « History and Collective memory in the Middle Republic », dans N. ROSENSTEIN et R. MORSTEIN-MARX (éd.), *A Companion to the Roman Republic*, Londres, 2006, p. 478-495.

2 J. MARINCOLA, *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, en particulier le chapitre intitulé « The 'lonely' historian : contrast and continuity », p. 217-257.

3 Avec notamment l'œuvre de W. SOLTAU et son ouvrage *Livius' Geschichtswerk. Seine Komposition und seine Quellen ; ein Hilfsbuch für Geschichtsforscher und Liviusleser*, Leipzig, Weicher, 1897 ; A. KLOTZ, *Livius und seine Vorgänger*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1940-1941.

4 J. BAYET et G. BAILLET, « Introduction », dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, Paris, Les Belles Lettres, 1940, p. XXVIII.

Quand l'ouvrage livien n'était pas considéré comme la simple retranscription de la tradition antérieure, l'intérêt se portait surtout sur les discours et les portraits de figures romaines exemplaires. Tout au long du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque les historiens reconnaissaient à l'*Ab Vrbe condita* une pensée politique, ils l'identifiaient la plupart du temps à l'idéologie du régime augustéen ou au refus de cette idéologie. L'œuvre se voyait ainsi dénier toute pensée autonome, puisque l'écriture historique était alors considérée comme un outil politique, voire un instrument de propagande mis au service du pouvoir. L'*Ab Vrbe condita* n'était donc que rarement conçue comme un ouvrage porteur d'une vision et d'interrogations originales.

À cette conception réductrice s'ajoute le peu de considération qui est parfois porté à la culture romaine, et ce encore aujourd'hui. Cette dernière a en effet longtemps été considérée comme plutôt « pratique » par rapport à une culture grecque plus « intellectuelle ». Un tel *a priori* est déjà présent dans les textes des auteurs grecs de l'Antiquité. Elle est ainsi présente chez Strabon, lorsque le géographe évoque la difficulté à rassembler des connaissances sur les peuples éloignés habitant des contrées reculées. Les Grecs ignorent presque tout de ces zones éloignées ; quant aux Romains, qui sont pourtant plus proches, ils se contentent d'imiter les écrits des Grecs :

Οἱ δὲ τῶν Ῥωμαίων συγγραφεῖς μιμοῦνται μὲν τοὺς Ἕλληνας, ἀλλ' οὐκ ἐπὶ πολὺ· καὶ γὰρ ἂν λέγουσι παρὰ τῶν Ἑλλήνων μεταφέρουσιν, ἐξ ἑαυτῶν δ' οὐ πολὺ μὲν προσφέρονται τὸ φιλείδημον

« Quant aux historiens romains, ils imitent les Grecs, mais sans pousser très loin la copie : ce qu'ils disent d'après les Grecs est simplement traduit, et ce qu'ils tirent d'eux-mêmes ne témoigne pas d'un grand appétit de savoir<sup>1</sup>. »

Ce préjugé s'ancre dans la nature problématique des rapports entre Rome et le monde hellénistique. Elle est un reliquat de la polémique anti-romaine qui se développe à mesure que la conquête romaine progresse dans le bassin méditerranéen et est notamment à l'origine d'une historiographie hostile à Rome<sup>2</sup>, en particulier durant la seconde guerre punique, avec Siléon de Calé-Acté et Sosylos<sup>3</sup>, puis, pendant le conflit qui oppose les Romains à Mithridate, autour

1 STRABON, *Géographie*, III, 4, 19.

2 Sur cette historiographie anti-romaine, aujourd'hui disparue mais qui demeure présente en creux dans les textes qui nous sont parvenus, voir J.-L. FERRARY, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique*, Paris, 1988, p. 223-264, en particulier le chapitre « À la recherche d'une historiographie anti-romaine perdue » ; D. BRIQUEL, *Le regard des autres. Les origines de Rome vues par ses ennemis (début du IV<sup>e</sup> siècle/ début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*, Besançon, *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté*, 1997, p. 45-56 et 117-152 ; *idem*, « La naissance de l'historiographie romaine : la canonisation de la mémoire nationale selon un modèle étranger », *Revue Sciences/Lettres*, 1, 2013.

3 Voir F. JACOBY, *Fragmente der griechischen Historiker (FgrHist)*, Tome 2, Berlin, *Weidmannsche Buchhandlung*, 1927, respectivement 175 F1-9, p. 900-903 et 176 F 1-2, p. 903-906 et *Kommentar zu nr. 64-105*, *Weidmannsche Buchhandlung*, Berlin, 1926, respectivement p. 600-603 et 603-605 et D. BRIQUEL, *op. cit.*, 1997, p. 45-47.

de Méthrodore de Scepsis<sup>1</sup>. Si une telle polémique est à l'origine de la naissance de l'historiographie romaine<sup>2</sup> qui s'efforce, avec Quinctus Fabius Pictor<sup>3</sup>, de réhabiliter l'image de Rome, elle continue néanmoins à imprégner considérablement la vision du savoir et des théories romaines jusqu'à l'époque contemporaine<sup>4</sup>, conduisant à dénier aux textes historiographiques latins la profondeur qui est attribuée aux textes grecs, et en particulier tout intérêt pour les questions géographiques ou politiques. Pourtant, les renouvellements que connaissent les sciences humaines depuis une trentaine d'années nous incitent à jeter un nouveau regard sur la conception de l'espace et du pouvoir chez Tite-Live.

## II. LE « TOURNANT SPATIAL ». L'ESPACE COMME OBJET D'ÉTUDE EN SCIENCES HUMAINES

Alors qu'elles avaient auparavant largement négligé l'étude de la dimension spatiale, les sciences humaines considèrent désormais l'espace comme un objet d'étude à part entière. M. Collot définit ce « tournant spatial » comme « une mutation épistémologique générale qui affecte l'ensemble des sciences de l'homme et de la société, de plus en plus attentives, depuis

- 
- 1 Voir F. JACOBY, *FgrHist*, 184 F 1-18, p. 913-917 et *Kommentar zu nr. 64-105*, p. 608-612 ; J.-L. FERRARY, *op. cit.*, 1988, p. 228-229 et D. BRIQUEL, *op. cit.*, 1997, p. 124-127.
  - 2 Rome commence en effet, dès le V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., à susciter l'intérêt des historiens hellénistiques. Si l'on en croit PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, III, 57, THÉOPOMPE (-378/-323), auteur des Ἑλληνικαὶ Ἱστορίαι, aurait été le premier auteur grec à parler de Rome : *Nam Theopompus, ante quem nemo mentionem habuit, urbem dumtaxat a Gallis captam dixit*, « Car Théopompe, avant lequel personne n'a fait mention de Rome, dit seulement que la Ville fut prise par les Gaulois ». Comme le souligne Dominique Briquel, il faudrait toutefois remonter au siècle précédent, avec l'historien syracusain Antiochos, qui raconte comment Sicélos, l'ancêtre des Sicules, fut chassé de Rome. D'autres auteurs du IV<sup>e</sup> siècle, antérieurs à Théopompe, comme Aristote ou Héraclide du Pont, connaissaient par ailleurs déjà la prise de Rome par les Celtes, en 390 av. J.-C. Voir D. BRIQUEL, *op. cit.*, notes 2 et 3, 1997, p. 12. L'historiographie romaine s'enracine par conséquent dans une volonté de défense de l'image de Rome.
  - 3 Sur Fabius Quinctus Pictor, voir E. BADIAN, « The Early Historians », *Latin Historians*, dans T. A. DOREY (éd.), Londres, Routledge & Kegan Paul, 1966, p. 2-7 ; D. TIMPE, « Fabius Pictor und die Anfänge der römischen Historiographie », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, I, 2, Berlin-New York, 1972, p. 928-969 ; G. P. VERBRUGGHE, « Three notes on Fabius Pictor and his History », *Studi Manni*, VI, Rome, 1980, p. 2157-2173 ; M. CHASSIGNET, *L'Annalistique romaine*, Tome 1, *Les Annales des Pontifes, l'annalistique ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1996, p. LIV-LXXIII ; M. VON ALBRECHT, *A History of Roman Literature. From Livius Andronicus to Baethius*, Leiden, *Mnemosyne Supplement* 169, 1997, p. 371-374. Sur les fragments des *Annales*, voir *Historicum Romanorum Reliquiae* ou *Fragmenta*, 1<sup>ère</sup> édition, Hermann Peter, Leipzig, 1883 ; 2<sup>e</sup> édition, Leipzig, 1906-1914 ; M. CHASSIGNET, *op. cit.*, 1996, p. 16-54. Sur le débat entre les tenants d'une datation de la publication des *Annales* pendant ou après la seconde guerre punique, et le choix de la 1<sup>ère</sup> hypothèse, voir E. BADIAN, *op. cit.*, 1966, p. 4 et M. CHASSIGNET, *op. cit.*, 1996, p. LVI-LVII.
  - 4 Les articles de R. M. GIROD sont emblématiques de cette conception : ainsi, dans « Vision et représentation géographiques chez les Anciens », dans *Littérature gréco-romaine et géographie historique. « Caesarodonum » IX bis. Mélanges offerts à Roger Dion*, Paris, 1974, p. 482-498, le chercheur affirme : « La perception des aires géographiques apparaît, paradoxalement, plus aigüe et curieuse chez les auteurs grecs, témoins d'un monde divers et morcelé, que chez l'historien de la grande unification impériale du bassin méditerranéen ; et c'est chez eux, non chez le Romain, que se forme l'intuition d'une géographie générale ou d'une modification évolutive des espaces naturels », p. 498.



au moins un demi-siècle, à l'inscription des faits humains et sociaux dans l'espace<sup>1</sup> ». L'espace n'est plus relégué au rang de simple arrière-plan. Il est considéré comme une entité vécue, pratiquée et pensée, investie par les signes culturels d'une société et qui les détermine en retour<sup>2</sup>. Le philosophe H. Lefebvre, dans son ouvrage *La production de l'espace*<sup>3</sup>, distingue ainsi l'« espace perçu », celui de la pratique et de la réalité quotidienne, l'« espace conçu », c'est-à-dire représenté, lié à des connaissances, à des signes, à des codes, et l'« espace vécu » à travers les images et les symboles qui l'accompagnent. La perception de la nature elle-même est par ailleurs modifiée par les représentations collectives, comme le montre Ph. Descola<sup>4</sup>. Si l'homme agit sur son environnement naturel et le transforme, il en forge également des représentations, la « domestication imaginaire » et la « socialisation symbolique », qui superposent une vision de l'espace domestiqué plus vaste ou plus restreinte qu'il ne l'est en vérité.

De la même façon, l'analyse de la dimension spatiale d'un texte littéraire fait apparaître plusieurs niveaux. M. Collot distingue ainsi dans son ouvrage *Pour une géographie littéraire* une approche de « type géographique » qui étudie le contexte spatial dans lequel se sont produites les œuvres ou qui repère les référents géographiques auxquels elles renvoient (la géographie dans la littérature), une approche à la fois « géocritique » qui analyse les représentations et les significations de l'espace dans les textes eux-mêmes et une approche « géopoétique », qui se concentre sur les rapports entre la création littéraire et l'espace mais aussi sur la façon dont ils sont mis en forme<sup>5</sup>. Une géographie littéraire ne peut parvenir seule à comprendre comment le texte donne sens et forme à l'espace : c'est là « la tâche d'une approche géocritique et géopoétique<sup>6</sup> » qui met en évidence une forme de trajet dans l'espace dans une trame narrative ou encore décompose le texte en une superposition de trois composantes : celle, référentielle, du « site » ; celle, subjective, du « paysage » ; celle, culturelle, du « lieu de mémoire, de création et d'inscription<sup>7</sup> ». Ce type d'étude ne se limite

---

1 M. COLLOT, *Pour une géographie littéraire*, Paris, Corti, 2014, p. 16. Voir également B. WARF et S. ARIAS (éd.), *The Spatial Turn. Interdisciplinary Perspectives*, New York, 2009 et S. WEIGEL, « In the 'Topographical Turn' : Concept of Space in Cultural Studies and Kulturwissenschaften. A Cartographic Feud », *European Review* 17, 2009, p. 197-208.

2 Voir M. HALBWACHS, *La Topographie légendaire des Évangiles en Terre sainte. Étude de mémoire collective*, édition préparée par M. JAISON, Paris, PUF, Collection Quadrige « Grands Textes », 2008, p. 167-205 ; B. CURSENTE et M. MOUSNIER (éd.), *Les territoires du médiéviste*, Rennes, PUR, 2005 et S. BOISSELIER (éd.), *De l'espace aux territoires : la territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge* : actes de la table ronde des 8-9 juin 2006, CESCO (Poitiers), Turnhout, Brepols, 2010.

3 H. LEFEBVRE, *La production de l'espace*, Éditions Anthropos, Paris, 1974.

4 PH. DESCOLA, *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, 1986, p. 401.

5 M. COLLOT, *op. cit.*, 2014, Chapitre III « Approches géographiques », Chapitre IV « Approches géocritiques » et Chapitre V « Approches géopoétiques », p. 59-129.

6 M. COLLOT, *op. cit.*, 2014, p. 216.

7 Voir le chapitre « Le génie des lieux » (Michel Butor), dans M. COLLOT, *op. cit.*, 2014, p. 191-213.

pas aux textes de la période contemporaine. I. J. F. de Jong rappelle en effet dans la préface de l'ouvrage collectif *Space in Ancient Greek Literature*<sup>1</sup> que l'espace des récits antiques est le fruit de choix narratifs puisque l'auteur ne peut – ni ne veut – tout représenter. Il est donc possible d'y distinguer l'« espace historique », que la géographie historique peut nous permettre de plus ou moins reconstituer, de l'« espace narratif », construit par le texte comme par le public qui mobilise pour cela sa mémoire individuelle et collective. Cet espace est composé de « lieux » où l'action se déroule mais aussi de « cadres » qui sont évoqués lorsque l'action fait l'objet d'un rêve, d'un rapport ou d'un souvenir<sup>2</sup>. Les descriptions s'y déploient suivant une composition dynamique ou statique, s'organisent en énumération ou suivant des principes spatiaux. Elles dépendent en général d'un « agent de focalisation » connu ou inconnu<sup>3</sup>. Enfin, il répond à de nombreuses fonctions : il peut être tour à tour thématique, symbolique, topique, servir de miroir ou être personnifié<sup>4</sup>. Les études narratologiques, qui n'accordaient auparavant qu'un rôle mineur à l'espace, celui de simple toile de fond servant de cadre à l'action<sup>5</sup>, en faisant une servante de la description, *ancilla narrationis*, dotée d'une fonction purement ornementale, lui confèrent désormais une place centrale et le présentent comme un élément-clé de la compréhension des œuvres.

Il faut ajouter à cela une autre dimension, celle, réciproque, de l'action de l'espace sur le récit. L'« espace perçu » agit en effet en retour sur le récit, oriente l'écriture de l'auteur et la réception du lecteur. Dans son ouvrage *La carte du tragique. La géographie dans la tragédie grecque*, A. Bernand souligne par exemple l'importance du « pays » pour la compréhension des tragédies grecques :

« Mais il est une réalité qui remplit tout le théâtre grec et qu'on semble souvent avoir oubliée, car trop d'hellénistes fréquentent les œuvres, non le pays. Cette réalité, c'est tout simplement la Grèce. Entendons par là le pays grec, avec ses particularités propres, les éléments incomparables de son paysage : sa lumière, son soleil, ses nuits, sa mer, son vent, ses montagnes, un certain bestiaire aussi. Les bêtes, les bruits, les odeurs de la nature envahissent le théâtre grec, et pouvaient être ressentis par les spectateurs antiques [...] souvent le poète a été l'écho de ce monde dans lequel il vivait et dont il nous renvoie l'image<sup>6</sup>. »

Lorsque nous étudions l'historiographie romaine, nous pouvons mener une analyse comparable. Si certaines œuvres historiographiques sont nommément adressées à un

---

1 I. J. F. DE JONG, *Narratology and Classics. A Practical Guide*, Oxford University Press, Oxford, 2014.

2 Voir R. RONEN, « Space in Fiction », *Poetics Today*, 7, 1986.

3 I. J. F. DE JONG, *ibid*, 2014, p. 7-10.

4 I. J. F. DE JONG, *ibid*, 2014, p. 13-17.

5 Au contraire de la peinture et de la sculpture, le récit a d'abord été conçu et analysé comme un art temporel. Voir S. BUCHHOLZ et M. JAHN, « Space in Narrative », dans D. HERMAN, M. JAHN et M.-L. RYAN (éd.), *Routledge Encyclopedia of Narrative Theory*, Londres - New York 2005, p. 551-555.

6 A. BERNAND, *La carte du tragique. La géographie dans la tragédie grecque*, 1985, p. 21

destinataire singulier<sup>1</sup>, elles visent en effet toujours un public bien plus large et se déploient dans un large espace. Ainsi les *Commentarii* césariens, quelle que soit leur date d'écriture, établissent un lien entre le général engagé dans une guerre de conquête et la population de Rome, comme le souligne M. Ledentu<sup>2</sup>. De la même manière, l'œuvre livienne, accueillie au sein des cercles du *Princeps* et des familiers du pouvoir, est sans doute aussi diffusée bien plus largement. La lecture des textes se fait toujours à voix haute et elle est souvent effectuée dans un cadre collectif, celui de la *recitatio*<sup>3</sup>. Les regards, les bruits, l'atmosphère ou la mémoire attachée aux lieux ne peuvent qu'influer sur le public. Plus encore, il est possible d'élargir considérablement notre conception de la réception de l'historiographie romaine, tant au niveau des lieux de sa diffusion que de la diversité de son public, comme le suggère T. P. Wiseman. En effet, loin d'être limités au cercle restreint des *recitationes* privées, les textes historiques semblent faire l'objet, à Rome, de lectures publiques dans des lieux ouverts, qu'il s'agisse du forum ou des bains, qu'elles portent sur des livres dans leur intégralité ou qu'elles soient composées de « morceaux choisis » sélectionnés suivant l'intérêt du public ou du commanditaire. Les *Controuersiae* de Sénèque suggèrent en effet la pratique de telles lectures :

*Pollio Asinius numquam admissa multitudine declamauit, nec illi ambitio in studiis defuit; primus enim omnium Romanorum aduocatis hominibus scripta sua recitauit.*

« Asinius Pollion ne déclama jamais devant un public ; pourtant il ne manquait pas d'ambition pour ses travaux : en effet, le premier à Rome, il réunit des invités pour leur lire des ouvrages<sup>4</sup>. »

Un passage de Cicéron qui interroge l'intérêt et les visées des écrits historiques témoigne également de la diffusion de l'historiographie au-delà même des cercles des élites, apportant un argument supplémentaire à la thèse de T. P. Wiseman :

*Ipsi enim quaeramus a nobis stellarum motus contemplationesque rerum caelestium eorumque omnium, quae naturae obscuritate occultantur, cognitiones quem ad modum nos moueant, et quid historia delectet, quam solemus persequi usque ad extremum, <cum> praetermissa repetimus, inchoata persequimur. Nec uero sum nescius esse utilitatem in historia, non modo uoluptatem. Quid, cum fictas fabulas, e quibus utilitas nulla elici potest, cum uoluptate legimus? quid, cum*

1 C'est le cas de la continuation de la *Guerre des Gaules*, qui commence par une dédicace à Lucius Cornelius Balbus : *Coactus assiduis tuis uocibus, Balbe, cum cotidiana mea recusatio non difficultatis excusationem sed inertiae uideretur deprecationem habere, rem difficillimam suscepi*, « J'ai dû céder à tes instances, Balbus, puisque mes refus quotidiens, au lieu d'être excusés sur la difficulté de la tâche, étaient interprétés comme la dérobaude d'un paresseux, et je me suis engagé dans une entreprise pleine de péril », CÉSAR, *De Bello Gallico*, VIII, Préface, 1.

2 M. LEDENTU, *Studium scribendi. Recherches sur les statuts de l'écrivain et de l'écriture à Rome à la fin de la République*, Louvain-Paris, Peeters, 2004.

3 F. DUPONT, *L'invention de la littérature. De l'ivresse grecque au livre latin*, Paris, La Découverte, 1994 ; C. SALLES, *Lire à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 1992 ; E. VALLETTE-CAGNAC, *La lecture à Rome*, Belin, L'Antiquité au Présent, 1997. Nous préférons donc, dans le cadre de notre étude, utiliser les termes « public » et « lecteur-auditeur », à la place du mot « lecteur » qui n'est pas adapté au contexte littéraire et culturel du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

4 SÉNÈQUE L'ANCIEN, *Controuerses et suasoires*, IV, Préface, 2.

*uolumus nomina eorum, qui quid gesserint, nota nobis esse, parentes, patriam, multa praeterea minime necessaria? quid, quod homines infima fortuna, nulla spe rerum gerendarum, opifices denique delectantur historia? Maximeque eos uidere possumus res gestas audire et legere uelle, qui a spe gerendi absunt confecti senectute. Quocirca intellegi necesse est in ipsis rebus, quae discuntur et cognoscuntur, invitamenta inesse, quibus ad discendum cognoscendumque moueamur.*

« Bornons-nous à nous interroger nous-mêmes : les mouvements des astres, la contemplation du ciel, les efforts pour connaître tout ce que la nature voile d'obscurité, à quel point tout cela ne nous émeut-il pas ? Quel charme ne trouvons-nous pas à l'histoire, dont nous poursuivons d'ordinaire la connaissance jusqu'au dernier détail, revenant à ce que nous avons omis, poursuivant ce que nous n'avons fait qu'esquisser. Je n'ignore pas certes qu'on trouve dans l'histoire une utilité et non pas seulement un plaisir. Mais les fictions des fables, d'où l'on ne peut rien tirer d'utile, pourquoi les lisons-nous avec plaisir ? Pourquoi voulons-nous savoir comment s'appellent ceux par qui fut accomplie telle ou telle chose, connaître leur généalogie, leur patrie, et maints autres détails qui ne servent à rien du tout ? Pourquoi encore des gens de basse condition, qui n'ont pas espoir de jamais prendre part aux affaires publiques, pourquoi des ouvriers, par exemple, prennent-ils plaisir à l'histoire ? Pourquoi surtout pouvons-nous voir autour de nous rechercher des entretiens et des lectures historiques des personnes éloignées de tout espoir d'un rôle politique par l'usure de la vieillesse ? La conclusion s'impose : c'est que les choses que l'on apprend et que l'on cherche à connaître contiennent en elles-mêmes des sollicitations, qui mettent en branle notre tendance à apprendre et à chercher à connaître<sup>1</sup>. »

Sans doute la lecture sonore, dans des lieux ouverts, confère-t-elle à la réception de l'œuvre livienne une dimension nouvelle. Nous pouvons imaginer qu'elle apporte, au sein d'emplacements collectifs, à Rome mais aussi à travers tout l'empire, les images, voire les sons, des autres territoires qui forment *l'imperium Romanum*, proposant ainsi une superposition, ou plutôt une conflagration des espaces au sein même du lieu de lecture. La prise en compte de la dimension spatiale est donc loin d'être négligeable pour qui veut parvenir à la pleine compréhension de l'ouvrage. C'est pourquoi nous avons choisi, au cours de nos travaux, de nous intéresser à la représentation de l'espace dans *l'Ab Vrbe condita* en faisant le choix de dépasser l'analyse géographique descriptive qui recensait les erreurs topographiques de Tite-Live et concluait à son manque d'intérêt pour la géographie.

### III. ENJEUX D'UNE ÉTUDE DE LA REPRÉSENTATION DE L'ESPACE DANS LE RÉCIT LIVIEN

L'espace, objet d'étude pourtant incontournable dans le cadre d'un récit de conquête, n'a encore été que très peu abordé par les études liviennes, même si la géographie livienne est aujourd'hui bien loin d'être une *terra incognita*. Un foisonnement d'ouvrages, d'articles et de notes a été consacré à l'identification des lieux décrits et des itinéraires parcourus dans le récit de Tite-Live<sup>2</sup>, bien qu'il n'existe pas d'étude d'ensemble. L'espace livien requiert toutefois

---

1 CICÉRON, *De Finibus*, V, 19 (52).

2 Nous ne manquerons pas d'y recourir dans nos travaux.

d'être étudié suivant une perspective différente. Il convient en effet de dépasser à la fois l'analyse de la géographie descriptive qui, recensant les erreurs topographiques de Tite-Live, a conclu à son manque d'intérêt pour la vision géographique, comme la position hypercritique défendue par N. Horsfall<sup>1</sup> qui récuse toute historicité aux informations topographiques fournies dans les textes anciens<sup>2</sup>. L'espace est en effet un enjeu majeur dans l'écriture du récit de conquête dans l'*Ab Vrbe condita*. L'ouvrage est pourtant écrit à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., alors même que l'idéologie impériale mise en œuvre par le régime augustéen présente une nouvelle vision de l'espace conquis. Comme le souligne Cl. Nicolet dans une monographie majeure, *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'empire romain*<sup>3</sup>, l'arrêt de l'extension de l'empire s'accompagne d'un discours marquant un achèvement spatial et temporel, signifié dans le titre même des *Res Gestae* qu'Auguste fait exposer dans quelques villes importantes de l'empire : *Res gestae diui augusti, quibus orbem terrarum imperio populi Romani subiecit*, « Les hauts faits du divin Auguste, par lesquels il a soumis le monde au pouvoir du peuple romain<sup>4</sup> ». Les limites du monde semblent alors atteintes et un nouvel ordre de paix s'installe dans une Rome réunie. L'*Histoire romaine* de Velleius Paterculus, par exemple, est emblématique de ce nouveau discours sur des temps renouvelés, en tant qu'elle propose une « mise en ordre du monde<sup>5</sup> ». À cette même époque, des œuvres colossales, qui portent sur l'histoire ou la géographie de la totalité du monde connu, font leur apparition : on compte cent-quarante-quatre livres pour l'œuvre de Nicolas de Damas, quarante-trois pour celle de Strabon, cinquante-deux pour celle de Posidonius ou encore quarante-quatre pour celle de Trogue-Pompée. Alors que le monde dominé par Rome s'identifie à l'univers, selon la formule ovidienne, *Romanae spatium est Urbis et orbis idem*, « L'espace de la ville de Rome et celui du monde sont le même<sup>6</sup> », les auteurs sont habités par un « désir de globalité », pour reprendre l'expression de P. Jal<sup>7</sup>. Le schéma de l'histoire universelle construit par

---

1 « *The attempt to bring Livy and Virgil [...] into a state of agreement with the terrain causes particular alarms; for it is an easy but very dangerous step from exploring the countryside in Italy yourself to assuming that Livy or Virgil likewise thought it their business to explore the grounds described in their narrative* », N. HORSFALL, « Illusion and reality in Latin topographical writing », *Greece and Rome*, 32, 1985, p. 197-208.

2 N. HORSFALL cite notamment Servius, *Commentaire à l'Énéide*, I, 159 : *topothesia est, id est fictus secundum pœticam licentiam locus*, « topothesie : lorsqu'un lieu est représenté suivant la licence poétique ».

3 CL. NICOLET, *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'empire romain*, Paris, Fayard, 1988.

4 Le titre date toutefois probablement du règne de Tibère. Voir J. SCHEID, dans AUGUSTE, *Res Gestae*, « Introduction », Paris, Les Belles Lettres, 2007.

5 CL. NICOLET, « L'empire romain : espace, temps et politique », *Ktéma*, 8, 1989, p. 163-173.

6 OVIDE, *Fastes*, II, 683.

7 P. JAL, « Monographies historiques et Ἱστορικά κοινά (καθολικά) : quelques remarques », *REL*, 72, 1994, p. 56-78, ici p. 62.

l'historiographie hellénistique bascule alors et se transforme en une histoire de Rome<sup>1</sup> qui ne laisse que peu de place aux autres peuples<sup>2</sup>. Parallèlement s'effectue une « prise de possession administrative de l'espace géographique<sup>3</sup> », selon le mot de Cl. Nicolet. Elle se caractérise par des recensements et des cadastrations, des inventaires, ou encore de nouvelles organisations territoriales, comme celle de l'Italie en onze régions et celle de Rome en quatorze régions<sup>4</sup>. Cette lecture permet de modifier complètement l'ancienne perspective qui concevaient les données géographiques comme objectives. Elle se propose d'analyser la « rencontre de la politique et de la géographie<sup>5</sup> » qui s'effectue à l'époque augustéenne, renouvelant ainsi l'approche de cette période<sup>6</sup>. La fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. est en effet caractérisée par une volonté d'inventaire qui ne saurait se réduire aux données géographiques objectives fournies par exemple par la cadastration. Elle comprend surtout une nouvelle représentation de l'espace façonnée, à partir de savoirs théoriques et empiriques divers, par le politique et, en particulier, l'administration étatique. Une telle lecture appelle évidemment des nuances et des corrections qui furent portées au débat dès la parution de l'ouvrage<sup>7</sup>.

Un chercheur italien, P. Janni, publie une autre étude majeure, *La mappa e il periplo*<sup>8</sup>, qui renouvelle lui aussi considérablement les perceptions antiques de l'espace. Il propose en effet de reconsidérer notre conception de la géographie ancienne, en montrant qu'elle repose avant tout sur des directions d'itinéraires, des positions relatives et l'opposition entre distance et proximité. Elle relèverait donc d'une vision hodologique – ou linéaire – de l'espace différant complètement de notre représentation contemporaine dans laquelle la carte, les points cardinaux et la vision bidimensionnelle qu'ils constituent seraient la norme. À la suite

- 
- 1 Il n'existe pas, en latin, avant la période tardive, de terme comme *historia uniuersalis, communis, generalis*.
  - 2 Seul Trogue Pompée s'inscrit en faux contre cette conception, partageant le monde entre l'empire de Rome et celui des Parthes. Lucain semble s'inspirer de cette conception. Voir sur ce point E. M. BEXLEY, « Replacing Rome, Geography and political centrality in Lucan's *Pharsalia* », *CIPhil*, 104, 2009.
  - 3 CL. NICOLET, *op. cit.*, 1988, p. 9.
  - 4 Cette conception d'un pouvoir augustéen établissant une gestion de l'espace dominé, constituant en quelque sorte la « genèse » de l'État moderne est critiquée par R. TALBERT dans son compte-rendu de l'ouvrage de CL. NICOLET, *TAHR*, 94, 5, 1989, p. 1351. Elle est à l'origine, comme le souligne M. COUDRY, du courant de recherches de la dernière décennie portant, en France, sur les modalités et les étapes de l'établissement d'un contrôle administratif de l'espace à Rome, dans lequel s'inscrivent les ouvrages collectifs dirigés par F. HURLET, *Les Empires. Antiquité et Moyen-Âge. Analyse comparée*, Rennes, PUR, 2008 et *Gouverner l'empire*, Rennes, PUR, 2009, ainsi que les actes du colloque *Administrer les provinces*, Rennes, PUR, 2010. Voir M. COUDRY, « Présentation de *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain* », *Cahiers du Centre G. Glotz*, 22, 1, 2011, p. 111-122.
  - 5 CL. NICOLET, *ibid*, 1990, p. 17.
  - 6 Concernant le « tournant » des études sur Auguste qui met en avant le principat comme un moment de rupture, voir F. HURLET, « Une décennie de recherches sur Auguste. Bilan historiographique (1996-2006) », *Anabases*, 6, 2007.
  - 7 Voir l'étude de M. COUDRY, *op. cit.*, 2011, qui porte sur la réception de l'ouvrage de CL. NICOLET.
  - 8 P. JANNI, *La mappa e il periplo. Cartografia antica e spazio odologico*, Università di Macerata, Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia, 1984 ; *Idem*, « Orientamento », dans *Quaderni Linguistici e Filologici*, Macerata, 1981, p. 53- 70.

de P. Janni, et s'opposant à la conception développée par Cl. Nicolet, N. Purcell<sup>1</sup> insiste sur la dimension pratique de la représentation antique de l'espace, en exposant que les fleuves et de routes constituent les outils d'appréhension de l'espace selon le modèle du pavage.

Chez Tite-Live, qui commence à écrire au moment de la bataille d'Actium, la présentation de l'empire comme aboutissement de l'histoire et de la conquête de l'espace semble au premier abord peu présente, du moins dans les livres de l'*Ab Urbe condita* que nous avons conservés<sup>2</sup>. L'ouvrage propose davantage l'image d'un monde en crise que la préface représente comme ployant sous sa propre grandeur au terme de la conquête du bassin méditerranéen. Il s'inscrit en effet dans le contexte des débuts du principat, alors que persiste encore le souvenir d'une République finissante, ensanglantée par les guerres civiles. Dans cette période de rupture, au moment où s'instaure un nouveau régime, les écrivains s'efforcent de reconstituer une identité romaine qu'ils conçoivent comme éclatée, divisée, au terme d'une crise morale et politique qui reflète une crise spatiale : comment Rome peut-elle rester la même, quand l'espace qu'elle domine et auquel elle s'est identifiée s'est considérablement agrandi ? Au cœur de ce questionnement réside tout l'enjeu du traitement narratif de l'espace par l'historien latin. La vision de l'*Vrbs* a déjà fait l'objet de quelques études, notamment celle de M. Griffé qui analyse dans un article la notion d'espace dans quelques épisodes de l'histoire de la Rome archaïque. Recourant à l'étude des procédés linguistiques dans le livre I, il affirme qu'il propose « une tentative pour donner une cohérence à l'espace romain, à ses rues, à ses sanctuaires, à ses collines<sup>3</sup> ». M. Jaeger, dans son ouvrage *Livy's Written Rome* va plus loin et montre que Tite-Live utilise dans son récit les monuments de Rome pour mettre en œuvre une lecture idéologique de l'espace romain. Elle démontre par exemple que le conflit entre Romains et Sabins s'incarne dans une série de lieux, entre Capitole et Palatin, hauteurs et vallées, terre et marais. Marcus Manlius Capitolinus est voué à sa perte parce qu'il reste obstinément lié à la citadelle de Rome, s'opposant alors au reste de la cité. Le public est alors amené à revivre l'histoire de l'*Vrbs* et à en tirer des enseignements<sup>4</sup>. Enfin, B. Mineo, dans *Tite-Live et l'histoire de Rome*, esquisse les traits d'une « géographie politique livienne »

---

1 N. PURCELL, « Maps, Lists, Money, Order and Power », *JRS*, 80, 1990, p. 178- 218 ; *Idem*, « Rivers and the Geography of Power », *Pallas*, 90, 2013, p. 373- 387 et P. HORDEN ET N. PURCELL, *The Corrupting Sea. A Study of Mediterranean History*, Oxford, Blackwell Publishers, 2000.

2 CL. NICOLET voit dans les *Periochae* CIII et CIV, qui présentent les *situs Galliarum* et *situs Germania*, comme des œuvres qui reflètent cette clôture de l'espace et du temps. Voir CL. NICOLET, « L'empire romain : espace, temps et politique », *Ktéma*, 1983, p. 163-173.

3 M. GRIFFE, « L'espace de Rome dans le livre I de l'*Histoire* de Tite-Live (essai d'approche linguistique du problème) », dans CH. JACOB et F. LESTRINGANT (éd.), *Arts et légendes d'espaces. Figures du voyage et rhétoriques du monde*, Éditions Rue d'Ulm, Paris, 1981.

4 M. JAEGER, *Livy's Written Rome*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1997, en particulier les chapitres II, « The Battle in the Forum » et III, « The Rise and Fall of Marcus Manlius Capitolinus », p.30-56 et 57-93.

où une « cité augustéenne située au centre du monde, [offre] la promesse d'une *pax Romana* unificatrice<sup>1</sup> ». Toutefois, il situe principalement sa réflexion dans le cadre de la cité, autour d'un modèle organiciste inspiré des conceptions grecques et cicéronienne, auquel il ajoute « le souci de proposer des fondements moraux à l'exercice d'un pouvoir situé géographiquement au centre de l'espace géopolitique<sup>2</sup> », souci qui se traduit par une représentation dualiste de la cité<sup>3</sup>. La recherche est donc restée limitée au terrain de la seule ville de Rome. Nous souhaitons proposer une étude plus globale du traitement de l'espace dans l'histoire de la conquête romaine telle que l'écrit Tite-Live.

Le Padouan occupe une place à part dans l'historiographie romaine, puisqu'il se situe au carrefour de deux époques : la période républicaine et le nouveau régime établi par Auguste, le principat. Alors que le chaos des guerres civiles s'éloigne, la période voit de nouveaux bouleversements. La représentation du pouvoir et de l'empire s'en trouve profondément modifiée. Le domaine littéraire n'échappe pas à cette transformation. Pour peu qu'un lecteur jette un œil sur la production littéraire des débuts du principat, il ne manquera pas de constater que le nom du prince et son rôle dans les conquêtes se trouvent maintes fois mentionnés dans les œuvres en prose ou en vers publiées à cette époque. Les poètes semblent étroitement liés au nouveau pouvoir. Sur l'inscription<sup>4</sup> rappelant les Jeux Séculaires de 17 av. J.-C., le nom d'Horace, auteur du *Carmen saeculare*, côtoie ainsi ceux des membres de la famille impériale. Auguste et Virgile entretenaient par ailleurs, selon Tacite, une correspondance fournie<sup>5</sup>. Même s'ils se cantonnent à un espace proprement littéraire et donc bien distinct de la stratégie institutionnelle et diplomatique du *princeps*<sup>6</sup>, ces textes mettent en évidence la proximité des poètes avec le pouvoir et la célébration qu'ils font du prince. L'écriture de l'histoire, *a fortiori*, subit de même des transformations notables. Si le poids des différentes grandes familles, ou *gentes*, demeure non négligeable, il est supplanté par le verdict de l'empereur et se mesure désormais à l'aune de l'idéologie augustéenne et de la défense des intérêts du principat. Il ne convient sans doute pas de projeter sur la production

---

1 B. MINEO, *Tite-Live et l'histoire de Rome*, Paris, Klincksieck, 2006, p. 66.

2 B. MINEO, *ibid.*, p. 44.

3 B. MINEO, *ibid.*, p. 32-38 et 45.

4 Inscription *CIL VI 2, 32323 = ILS 5050*.

5 TACITE, *Dialogue des Orateurs*, XIII.

6 Auguste, qui fait mine de restaurer les institutions républicaines, doit se montrer plus prudent que les poètes, dont la voix est plus libre : « leur voix était apparemment considérée, du point de vue de l'engagement idéologique, comme analogue à celle des manifestations privées, non officielles, de célébration augustéenne, qui, comme nous le savons, n'hésitaient pas à rendre un culte à Auguste, comme à un dieu vivant », comme le remarque M. CITRONI dans son article « *Res publica restituta* et la représentation du pouvoir augustéen dans l'œuvre d'Horace », dans F. HURLET et B. MINEO (éd.), *Le Principat d'Auguste. Réalités et représentations du pouvoir. Autour de la Res publica restituta*, Rennes, PUR, 2009, p. 266.



littéraire des débuts du I<sup>er</sup> siècle le concept plus moderne de propagande<sup>1</sup>, ni de chercher, en forçant le trait, à retrouver dans ces textes des marques d'une politisation extrême ou d'un contrôle incessant<sup>2</sup>. Malgré tout, les débats sur la publication par Tite-Live de ses derniers livres<sup>3</sup> témoignent bien du poids du regard impérial comme de l'autocensure mise en œuvre par les écrivains de l'ère augustéenne<sup>4</sup>. Les relations entre le Padouan et le *princeps* ont fait l'objet d'une bibliographie pléthorique, qui oppose trois visions : celle d'un Tite-Live « pompéien », opposant au *princeps*, en ce qu'il se ferait le garant des vertus sénatoriales ; celle d'un Tite-Live « ami du prince », au point de faire de ce dernier la figure sur laquelle aboutirait son ouvrage ; enfin, celle d'un Tite-Live plus circonspect, faisant, comme beaucoup de ses contemporains, le « pari » du principat<sup>5</sup> et proposant à l'empereur une histoire exemplaire<sup>6</sup>. Il est certain, dans tous les cas, que la thématique du pouvoir est centrale dans l'œuvre livienne et que la période augustéenne constitue bien l'horizon référentiel de l'*Ab Vrbe condita*.

- 
- 1 « À vrai dire, notre surprise tient en grande partie à notre conception moderne d'une propagande où la ligne officielle doit être strictement reproduite dans les œuvres littéraires ou artistiques. Mais la propagande des régimes totalitaires du XX<sup>e</sup> siècle n'est sans doute pas un instrument heuristique adapté pour l'étude de la littérature augustéenne », J.-L. FERRARY, « Conclusions », dans F. HURLET et B. MINEO (éd.), *ibid.*, p. 295.
  - 2 Voir la conclusion de P.-M. MARTIN, dans son article « L'écriture de l'histoire sous Auguste : une liberté surveillée », dans S. LUCIANI et P. ZUNTOW (éd.), *Entre mots et marbre. Les métamorphoses d'Auguste*, Éditions Ausonius, Bordeaux, 2016, p. 149-163 : « Sous Auguste, il est juste de dire que la censure, qu'elle prenne la forme de l'exil du contrevenant ou de la destruction de ses œuvres, est exceptionnelle et qu'elle apparaît tardivement, vers la fin de son règne. Ce qui fut plus répandu sous le Principat, ce sont les deux phénomènes de l'*omerta* et de la rétention de publication de l'Histoire », p. 163.
  - 3 Du fait de l'en-tête de la *Periocha* CXXI de TITE-LIVE, *Ex libro CXXI qui editus post excessum Augusti dicitur*. Voir le commentaire qu'en fait P. JAL, dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita, XLV et Fragments*, 1984, p. CXX-CXXI.
  - 4 K. A. RAAFLAUB et L. J. SAMONS recensent, dans leur article « Opposition to Augustus », tous les cas d'opposition politique et intellectuelle à Auguste, d'Asinus Pollion, Titus Labienus, à Timagène, Cremutius Cordus et Cassius Seuerus. Ils soulignent que cette faible opposition est surtout due à l'attentisme des sénateurs qui, fatigués par les guerres civiles, divisés, restent dans l'expectative ; ils refusent de voir dans le procès de majesté intenté à Cassius Seuerus un témoignage d'un plan concerté d'Auguste pour limiter la liberté de parole. Voir K. A. RAAFLAUB et L. J. SAMONS, « Opposition to Augustus », dans K. A. RAAFLAUB et M. TOHER (éd.), *Between Republic and Empire, Interpretations of Augustus and His Principate*, University of California Press, Berkely, Los Angeles et Oxford, 1990, p. 417-454, ici p. 444. Par ailleurs, peut-être tous ces auteurs ne peuvent être catégorisés avec certitude comme des « opposants » à Auguste : ainsi, lors du colloque *Myth and Historiography*, à Dublin en 2016, E. BIANCHI a souligné combien la conception de Timagenes d'Alexandrie pouvait être rapprochée du contexte augustéen. Voir E. BIANCHI, « Mythical Aborigines and Augustan historiography », Brill, à paraître.
  - 5 B. MINEO souligne les convergences entre le discours augustéen et les représentations tissées par l'œuvre livienne, mais considère qu'elles n'indiquent pas une subordination du Padouan au nouveau pouvoir. Il s'agit plutôt d'un « plaidoyer » : « En faisant le pari de la réussite de l'entreprise augustéenne de *respublica restituta*, Tite-Live semble donc avoir voulu influencer sur l'évolution d'un pouvoir qui n'était pas encore un régime bien défini. L'*Ab Vrbe Condita* constitue de fait une forme de plaidoyer en faveur d'un exercice modéré du pouvoir, aidé ou non d'un chef reconnaissant le rôle central du Sénat, détenteur des *mores maiorum* et de la sagesse politique ». Voir B. MINEO, « L'*Ab Vrbe Condita* : quel instrument politique ? », *Cahiers des études anciennes*, XLVII, 2010, et « *La Res publica restituta* livienne : un pari sur l'avenir », *op. cit.*, 2009.
  - 6 Tandis qu'il aide son élève Claude à rédiger une histoire des guerres civiles ? Voir P.-M. MARTIN, « L'écriture de l'histoire sous Auguste : une liberté surveillée », *op. cit.*, 2016, p. 161.

Tite-Live, si l'on en croit Jérôme<sup>1</sup>, est né à Patavium, capitale de Vénétie et actuelle Padoue. Il y serait également mort, comme le suggère également une épitaphe à un certain T. Livius retrouvée à Padoue. Il n'est en rien cependant un écrivain retiré dans sa ville natale, à l'écart du chaos du théâtre du monde<sup>2</sup> comme le pense A. D. Leeman<sup>3</sup>. Il semblerait même qu'il appartenait aux cercles du nouveau pouvoir ou qu'il en fréquentait du moins les acteurs. C'est ce que nous indiquent les quelques fragments qui nous apportent les maigres informations dont nous disposons sur la vie de l'écrivain padouan. Dans l'un d'entre eux, Tacite évoque l'*amicitia* qui lie Tite-Live et Auguste :

*T. Livius, eloquentiae ac fidei praeclarus in primis, Cn. Pompeium tantis laudibus tulit, ut Pompeianum eum Augustus appellaret; neque id amicitiae eorum offecit. Scipionem, Afranium, hunc ipsum Cassium, hunc Brutum, nusquam latrones et parricidas, quae nunc uocabula inponuntur, saepe ut insignis uiros nominat.*

« Tite-Live, que son éloquence et sa fidélité aux faits mettent au premier rang, couvrit à ce point Cn. Pompée de louanges qu'Auguste l'appelait « pompéien » ; or cela n'offusqua pas leur amitié. Scipion, Afranius, ce Cassius même, ce Brutus, il ne les appelle nulle part brigands et parricides, noms qu'on leur donne aujourd'hui, mais en parle souvent comme d'illustres personnages<sup>4</sup> »

Suétone le fait participer à l'éducation du beau-fils d'Auguste et futur empereur, Claude :

*Historiam in adolescentia hortante T. Livio, Sulpicio uero Flauo etiam adiuvante, scribere adgressus est.*

« Durant son adolescence, il entreprit d'écrire une histoire, sur les conseils de Tite-Live et même avec le concours de Sulpicius Flavius<sup>5</sup>. »

La question des rapports qu'entretient Tite-Live avec le nouveau pouvoir forme un épais dossier qui est loin d'être refermé, et nous reviendrons au cours de notre thèse sur cette interrogation incontournable mais pour le moins épineuse. Il n'en reste pas moins que Tite-Live est loin d'être l'auteur « provincial » que le XIX<sup>e</sup> siècle a tant décrié et, même s'il vit à Padoue, il ne peut que fréquenter régulièrement la cour princière. Si Tite-Live n'est pas un homme politique romain, au contraire de ses successeurs annalistes, il a néanmoins, comme tous les auteurs du « siècle d'Auguste », reçu une éducation reposant sur l'apprentissage des textes classiques et sur une base minimale de connaissances géographiques et scientifiques. Comme les autres auteurs, il dispose également de secrétaires qui peuvent lui faire des lectures et il bénéficie d'un accès aux bibliothèques qui commencent à se développer. Mais il appartient également à une nouvelle génération d'auteurs qui écrivent pour leur gloire

1 Il y naît, selon les *Chroniques* de JÉRÔME, dans les années 64 av. J.-C. ou 59 av. J.-C., et y meurt en 17 ap. J.-C., soit 3 ans après la mort d'Auguste.

2 L'image ne convient d'ailleurs à aucun auteur de l'antiquité, et caractérise une attitude somme toute anachronique.

3 A. D. LEEMAN, *Orationis Ratio. The Stylistic Theories and Practice of the Roman Orators Historians and Philosophers*, I, Amsterdam, A. M. Hakkert, 1963, p. 195.

4 TACITE, *Annales*, IV, 34, 3.

5 SUÉTONE, *Vies des Douze Césars, Vie de Claude*, XLI, 1.

personnelle, voire mettent en avant leur propre image. Tite-Live insiste ainsi, dans un passage qui nous est transmis grâce à Pline l'Ancien, sur le plaisir personnel qu'il ressent dans son écriture :

*Equidem ... profiteor mirari me T. Livium, auctorem celeberrimum, in historiarum suarum, quas repetit ab origine urbis, quodam uolumine sic orsum : iam sibi satis gloriae quaesitum, et potuisse se desiderare, ni animus inquiet pasceretur opere.*

« Pour ma part, j'avoue m'étonner de ce que Tite-Live, un auteur si célèbre, commence un livre de son *Histoire*, qu'il fait remonter à la fondation de Rome, en disant qu'il avait acquis désormais une gloire suffisante et qu'il aurait pu s'arrêter, si son esprit, incapable de se reposer, ne se nourrissait de son propre travail<sup>1</sup>. »

L'écrit n'est plus désormais conçu seulement comme le prolongement de l'activité politique. Il est le moyen d'accéder à une certaine gloire, à un nouveau statut qui permet à l'homme de lettres de rivaliser avec l'homme politique<sup>2</sup>. L'incompréhension des modifications profondes que connaissent les cadres de la production et de l'activité littéraire explique sans doute que la critique livienne ait considéré Tite-Live comme un historien qui se situerait hors de la vie politique de son temps.

Il nous semble en effet que le récit livien apparaît par conséquent, sinon comme un manuel politique, comme le suggère A. Vasaly dans son dernier ouvrage sur la conception livienne de la politique<sup>3</sup>, du moins comme une lecture riche d'indications pour les membres dirigeants de l'empire, notamment pour le *princeps* qui compte Tite-Live parmi ses familiers<sup>4</sup>. L'ouvrage procure dès lors à son public l'occasion d'une réflexion sur le pouvoir, sur le fonctionnement de l'empire et sur les conditions de sa pérennité. Toutefois, les questionnements qu'elle porte ne s'adressent pas en effet aux seuls habitants de l'*Vrbs*. À cette époque, le monde intellectuel connaît des modifications structurelles importantes : l'historien *orator* et homme politique laisse place au rhéteur professionnel et le destinataire d'une *recitatio* n'est plus forcément un proche de l'auteur<sup>5</sup>. L'œuvre livienne ne destine donc pas son histoire de Rome et de sa conquête du monde uniquement au cercle des familiers du *princeps*.

---

1 PLINIE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, « Préface », XVI.

2 Voir M. LEDENTU, « Conclusion », *op. cit.*, 2004.

3 A. VASALY, *Livy's Political Philosophy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

4 Quel que soit l'avis que Tite-Live porte sur Auguste et sur le nouveau régime, l'existence de nombreuses anecdotes mettant en scène l'historien et l'empereur font que nul ne peut douter de la proximité du Padouan avec les cercles impériaux.

5 Le *Dialogue des Orateurs*, de TACITE, est emblématique, quelques dizaines d'années plus tard, de ce basculement. Voir à ce sujet A. VIDEAU, « Mutations de l'auditoire à la charnière entre la République et l'Empire et décadence de l'éloquence selon Sénèque le Père », dans G. ACHARD et M. LEDENTU (éd.), *Orateurs, auditeurs, lecteurs. À propos de l'éloquence romaine à la fin de la République et au début du Principat. Actes de la table ronde du 31 janvier 2000*, Lyon, De Boccard, 2000, p. 91-101 et M. DE FRANCHIS, « Tite-Live et l'habitant de Gadès (Plin le Jeune, Lettres, 2,3,8) », dans PH. HUMEL (éd.) *De Fama, Etudes sur la construction de la réputation et de la postérité*, Paris, *Philologicum*, 2012, p. 23-46. Voir également W. A. JOHNSON, *Readers and Reading Culture in the High Roman Empire. A study of Elite Communities*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2010 et M. LEDENTU, *op. cit.*, 2004.

Un texte de Pline racontant l'expédition d'un habitant de Gadès, l'actuelle Cadix, jusqu'à Rome dans le seul but de voir Tite-Live nous indique que le public livien dépasse largement le périmètre de la capitale de l'empire :

*Numquamne legisti, Gaditanum quendam Titi Liui nomine gloriaque commotum ad uisendum eum ab ultimo terrarum orbe uenisse, statimque ut uiderat abisse? Αφιλόκαλον illitteratum iners ac paene etiam turpe est, non putare tanti cognitionem qua nulla est iucundior, nulla pulchrior, nulla denique humanior*

« N'as-tu pas lu l'histoire de cet habitant de Gadès qui, impressionné par la renommée de Tite-Live et de sa gloire, est venu du bout du monde pour le voir, et aussitôt après l'avoir vu est reparti ? C'est une attitude indifférente à la beauté, illettrée, stupide, je dirais presque indigne, que de ne pas estimer à ce prix la rencontre la plus agréable, la plus belle, la plus humaine enfin qui soit<sup>1</sup>. »

L'*Ab Vrbe condita* constitue ainsi, pour un membre de l'élite provinciale, un instrument politique et ce à plus d'un titre. Pour un acteur du pouvoir local intégré au fonctionnement de l'Empire, un récit de l'histoire de Rome proposant une vision des valeurs et du patrimoine romains peut constituer un lien didactique avec l'*Vrbs*. Il peut également mettre à sa disposition une réflexion sur le gouvernement de l'empire et sur sa cohésion. Ces facteurs peuvent expliquer la gloire rapidement acquise par Tite-Live dans tout l'empire, soulignée par le Padouan lui-même, dans une préface désormais perdue mais qui nous est rapportée par une citation de Pline l'Ancien que nous avons citée plus haut<sup>2</sup>.

L'ouvrage soulève dès lors différents questionnements d'ordre politique qui répondent aux préoccupations de son large public : comment un Italien peut-il se dire Romain quand les Romains eux-mêmes se sont entredéchirés lors de combats intestins qui ont menacé l'empire d'éclatement ? Comment un membre de l'élite d'une province éloignée peut-il être intégré à l'empire romain et quel rapport entretenir avec un passé qui ne reviendra pas mais qui apparaît malgré tout comme un horizon indépassable de l'identité romaine, caractérisée par la permanence sacrée de la coutume des ancêtres, *mos maiorum*? Comment enfin la cohésion de cet empire peut-elle perdurer en lui assurant une place dans la longue succession des empires ?

En entreprenant de raconter la conquête romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à son époque, Tite-Live se trouve confronté aux contradictions afférentes à la nature même de l'empire. La structure et l'unité narrative de son œuvre reflètent ces tensions. L'historien padouan, reprenant le cadre annalistique de la tradition historiographique romaine, se voit en effet contraint d'utiliser un schéma narratif alternant, dans l'ordre chronologique, année par année, le récit des affaires intérieures puis extérieures. Il doit ainsi évoquer une multitude

1 PLINE LE JEUNE, *Lettres*, II, 3, 8.

2 PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, « Préface », XVI.

d'événements se déroulant sur des zones géographiques diverses et éloignées les unes des autres, sans fil directeur apparent. Plus encore, il rapporte donc un parcours de l'espace à conquérir, suivant les trajets des armées et de leurs généraux. Il est par conséquent d'abord une écriture de chemins à travers l'*orbis terrarum*. Comment une vision livienne globale du monde parvient-elle à émerger depuis cette linéarité narrative ? Comment le récit, menacé d'éclatement devant la mosaïque d'espaces et d'acteurs en jeu, peut-il malgré tout offrir à son public une image unifiée de l'identité romaine ? De même, comment peut-il délivrer une leçon cohérente sur les conduites humaines, selon le principe de l'histoire comme *magister uitae*, pour tous ceux qui, tout en étant liés à des espaces différents, font désormais partie du monde romain ? Virgile, qui publie sans doute l'*Énéide* au moment où Tite-Live achève son premier livre, attribue au peuple romain, par la voix de Jupiter, un empire sans borne dans l'espace ni durée définie, *nec metas rerum, nec tempora*, un empire sans fin, *sine fine*<sup>1</sup>. Toutefois, le texte livien dépend de traditions qui sont nourries de la douloureuse conscience de la finitude et de l'éphémère durée du pouvoir, depuis l'annalistique, où temps et espace sont strictement ordonnés et circonscrits, jusqu'à l'historiographie hellénistique qui fait de la succession des empires un de ses thèmes privilégiés. Comment Tite-Live s'inscrit-il dans la continuité de ces traditions d'histoires de cités, en proposant une histoire pensée comme universelle<sup>2</sup> tout en étant centrée sur Rome ? Tels sont les questionnements qui orienteront notre étude.

Nous souhaitons de la sorte poser la question de la cohérence du récit : repose-t-elle uniquement sur le cadre annalistique ou relève-t-elle de choix d'écriture propres à Tite-Live ? Nous entendons également mettre en lumière la nature de la conception du changement historique perceptible dans le texte et souligner la conscience des changements causés par les modifications de l'espace. Notre travail est aussi l'occasion de réfléchir à l'écriture de l'histoire à Rome à l'époque augustéenne : quelle est la place de l'histoire rédigée par Tite-Live dans le passage des histoires universelles à une histoire dominée par la seule Rome ? Pour Tite-Live et ses contemporains, elle est un *magister uitae*, une source d'exemples à imiter. Le récit de la conquête romaine doit donc aussi offrir aux Romains des solutions, ou tout au moins des pistes de réflexion, pour résoudre la crise que connaît l'*Vrbs*, et proposer un modèle d'empire, un certain type de pouvoir sur l'espace.

1 VIRGILE, *Énéide*, I, 278-279.

2 A. MOMIGLIANO, dans son article « The Origins of Universal History », *Annali della Scuola Superiore di Pisa*, III, 12, 2, 1982, p. 533, remarque que « l'histoire universelle n'a jamais été une notion claire ». P. JAL, *op. cit.*, 1994, p. 57, propose la définition suivante, adaptée de la définition de l'histoire dans les dictionnaires : « la relation des événements du passé, des faits relatifs à l'évolution de l'humanité, faits qui sont dignes ou jugés dignes de mémoire et qui concernent les hommes de tous les temps et de tous les pays. »

## IV. MÉTHODOLOGIE

### 1. Le choix du corpus

Nous avons fait le choix de faire porter notre étude sur l'intégralité du *corpus* livien, c'est-à-dire des première (livres I-X), troisième (livres XXI-XXX), et quatrième décades (livres XXXI-XL), de la dernière pentade (livres XLI-XVL), des fragments, ainsi que des *Periochae*, qui nous proposent des abrégés<sup>1</sup> souvent laconiques de l'*Ab Vrbe condita*, peut-être rédigés au III<sup>e</sup> siècle ou IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., voire du II<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Si l'ampleur de ce *corpus* nous conduit à renoncer à une étude exhaustive, nous bénéficions néanmoins d'une vue d'ensemble de l'œuvre et de sa composition qui ne se limite pas à une pentade ni à une décade, comme c'est généralement le cas des analyses portant sur l'*Ab Vrbe condita*. Notre analyse s'efforcera d'embrasser l'ensemble des livres et d'y déceler les jeux d'échos et les mises en parallèle qu'y réalise l'auteur. La complexité des visées liviennes et l'impact que la lecture de l'ouvrage peut avoir sur le public de l'empire au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ne nous semblent pas pouvoir être abordés sans une étude complète de l'œuvre. Avec les siècles, le public de Tite-Live préfère sans doute à l'œuvre intégrale des choix de textes ou des abrégés comme les *Periochae*. Toutefois, à l'époque de la publication des livres, nous pouvons imaginer que l'ouvrage a un public assidu, qui en prend connaissance au moment de sa parution, y accédant grâce à l'usage de bibliothèques<sup>3</sup> ou se contentant d'en lire ou d'en écouter des extraits. Pour comprendre l'« horizon d'attente<sup>4</sup> » construit par le texte livien, il nous faut donc étudier l'œuvre dans sa globalité. Nous avons décidé de nous arrêter sur certains passages de différents livres, emblématiques de tel ou tel type de représentation de l'espace, mettant en évidence tel ou tel type de questionnement, en nous efforçant de penser l'œuvre dans sa diachronie. Nous tenterons de rendre compte, autant qu'il est possible, de toute la diversité et la complexité de l'œuvre livienne.

---

1 Sur la nature et le style de ces *Periochae*, voir P. JAL, dans *Abrégés des livres de l'Histoire romaine de Tite-Live*, Introduction, Paris, Les Belles Lettres, 1984, p. LXXXI-XC, qui passe en revue les diverses appellations, « sommaires », « résumés », et choisit de retenir le terme d'« abrégé ».

2 Pour une discussion autour de l'identification de l'épitomateur de Tite-Live, voir P. JAL, *ibid.*, p. XXIII-XXVI.

3 Un siècle après, MARTIAL évoque encore, dans ses *Épigrammes*, XIV, 190, la difficulté de faire tenir toute l'œuvre de Tite-Live sur une bibliothèque entière, ce qui signifie que certains volumes de l'œuvre pouvaient sans doute s'y trouver : *Titus Liuius in membranibus Pellibus exiguis artatur Liuius ingens/ quem mea non totum bibliotheca capit*, « Tite-Live sur parchemin : Ces peaux condensent en leur petit format l'énorme Tite-Live que ma bibliothèque ne peut contenir tout entier ». Certains, même si P. JAL récuse l'hypothèse comme impossible techniquement, ont même suggéré que Martial évoquait réellement un Tite-Live complet. Voir L. ASCHER, « An Epitome of Livy in Martial's Day ? », *CB*, St Louis, 45, 1969, p. 53-54.

4 Voir W. ISER, *L'acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique*, traduction d'E. SZNYCER, Éditions Mardaga, 1976.

## 2. Les sources

Généralement, l'utilisation que Tite-Live fait des sources se révèle complexe<sup>1</sup> et témoigne d'une volonté de faire écho ou de répondre à ses prédécesseurs. Depuis T. J. Luce<sup>2</sup> jusqu'à D. S. Levene<sup>3</sup>, la recherche livienne contemporaine s'est orientée vers une lecture de l'*Ab Urbe condita* qui tâche de dépasser l'approche de la *Quellenforschung* afin de voir en Tite-Live un historien menant un travail important de sélection et de composition parmi les informations procurées par ses sources pour proposer une vision des événements qui lui paraît exemplaire. Les critiques ont souvent reproché à l'historien padouan le fait d'ajouter une version empruntée à une source à celle d'un autre auteur, sans la commenter ni trancher entre l'une et l'autre, voire sans s'apercevoir qu'elles seraient contradictoires. P. G. Walsh porte ainsi le jugement suivant :

« Il faut également censurer – l'inévitable résultat de cette méthode – sa tendance à résumer à la fin d'une description une vision complètement contradictoire, sans toujours chercher à donner une indication claire de son propre jugement<sup>4</sup>. »

D'autres, comme G. B. Miles, ont considéré, en adoptant une approche métatextuelle, que Tite-Live entend dans ces passages jeter le doute sur l'authenticité des faits rapportés, et surtout sur la méthode historique elle-même :

« Tite-Live décourage son lecteur de chercher activement à évaluer avec objectivité son récit en termes de véracité historique [...] J'ai démontré que l'effet cumulatif de tels passages est de détruire la confiance à la fois en la véracité des faits rapportés par le récit et en la capacité du narrateur à identifier ce qui ressemblerait à des principes méthodologiques sur lesquels un fait narratif fiable puisse être basé. À ce propos, il est peut-être important de faire remarquer que de tels passages dans le récit livien peuvent avoir joué un rôle important dans la formulation du jugement négatif qui a été porté sur Tite-Live en tant qu'historien à l'époque contemporaine, en particulier à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque le positivisme était la norme qui prévalait parmi les historiens et les historiographes<sup>5</sup>. »

Cela est méconnaître les principes de l'historiographie antique et la calquer sur la méthode

---

1 Bien plus complexe que ne l'entend P. G. WALSH, *op. cit.*, 1961, p. 141, lorsqu'il affirme : « *He follows one source in his description of an event [...] Then, at the end of this main description, he often quotes the views of other sources who voice other interpretations of the course of events, or who register a different tally of the numbers engaged or killed in an action.* »

2 T. J. LUCE, *The Composition of His History*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

3 D. S. LEVENE, *Livy on the Hannibalic War*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2010.

4 « *Equally to be censured – the inevitable result of his method – is his tendency to summarise at the end of a description a completely opposed view, without always giving a clear indication of his own judgement* », P. G. WALSH, *op. cit.*, 1961, p. 143.

5 « *Livy discourages the reader from seeking actively to evaluate his narrative objectively, in terms of historical reliability [...] I have argued that the cumulative effect of such passages is to undermine confidence both in the factual reliability of the narrative and in the narrator's ability to identify any sound methodological principles on which any factually reliable narrative could be based. At this point, it is perhaps worth noting that such passages in Livy's narrative may have played a large role in shaping the negative assesment of him as an historian that has developed in modern times, particularly in the late nineteenth and early twentieth centuries, when positivism was the prevailing standard among historians and historiographers* », G. B. MILES, *Reconstructing Early Rome*, Ithaca-Londres, 1995, p. 31-70.

historique actuelle. Tite-Live prétend relater des faits qui se rapprochent le plus, sinon de la vérité, du moins d'un vraisemblable qui n'est pas un mensonge, ni une suspicion jetée sur l'existence d'une vérité historique. Il n'écrit pas dans l'« ère du soupçon », mais plutôt dans le contexte décrit par J. Marincola, dans *Authority and Tradition in Ancient Historiography*<sup>1</sup>. Ce dernier propose de voir dans les textes historiques antiques la construction d'une figure, *persona*, d'historien, qui à la fois cherche à s'inscrire dans la tradition, et s'attache à s'en distinguer. Les passages où Tite-Live juxtapose différentes versions d'un même fait sont des nœuds narratifs, où se concentrent des remarques auctoriales. Il y fait référence aux sources qu'il utilise, à ses interrogations sur la véracité des faits rapportés, ou encore aux leçons qu'il tire de son récit, et qui lui permettent de construire sa *persona* d'historien croisant ses sources, y apposant son propre jugement, face à ses prédécesseurs et ses contemporains. Ces développements nous présentent la figure d'un historien au travail, mentionnant ses recherches, justifiant le tri qu'il opère dans les sources par l'ajout de commentaires ou de leçons. Mais ils se situent aussi au cœur de la conception livienne de l'histoire et de son écriture ; c'est en effet le moyen de composer ses recueils, en mettant l'accent sur certains épisodes. Cela lui permet aussi de transmettre ce qui, dans la tradition, lui semble digne d'être conservé. Ces pages où Tite-Live fait explicitement référence aux historiens qui l'ont précédé nous semblent faire la preuve que le Padouan utilise bien plusieurs sources grecques et latines. Qu'il les parcourt rapidement, que ses esclaves lui en lisent le *uolumen* ou qu'il en ait juste un vague souvenir, il mobilise ainsi de nombreux auteurs, contrairement à l'hypothèse émise par la *Quellenforschung*. Tite-Live évoque ainsi par exemple, au livre XXXIX, à l'occasion du récit de la mort du général achéen Philopœmen, l'accord des historiens grecs et latins pour faire de l'année 183 av J.-C. celle de la mort des trois généraux les plus importants de l'époque : Scipion l'Africain, Hannibal et Philopœmen :

*Ab scriptoribus rerum Graecis Latinisque tantum huic uiro tribuitur ut a quibusdam eorum uelut ad insignem notam huius anni memoriae mandatum sit tres claros imperatores eo anno decessisse Philopœmenem Hannibalem P. Scipionem.*

« Les historiens grecs et latins accordent tant d'importance à cet homme que certains d'entre eux ont rapporté, comme un signe particulier de cette année-là, le fait que trois illustres chefs de guerre étaient morts cette même année, Philopœmen, Hannibal et Publius Scipion<sup>2</sup>. »

Il ne fait pas ici uniquement référence à Polybe et à Rutilius Rufus, cités nommément lors du récit de la mort d'Hannibal, en XXXIX, 52,1 comme le souligne A.-M. Adam dans une note<sup>3</sup>, mais bien plutôt à l'ensemble d'une tradition grecque et latine dont l'*Ab Vrbe condita* est située

1 J. MARINCOLA, *op. cit.*, 1997.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIX, 50, 10.

3 A.-M. ADAM, *ibid.*, note 7, p. 183.



au confluent :

*Caesa eo die octo milia hostium, {quinque} capta; ex uictoribus septingenti ferme ceciderunt. Si Valerio qui credat omnium rerum immodice numerum augenti, quadraginta milia hostium eo die sunt caesa, capta - ibi modestius mendacium est - quinque milia septingenti, signa militaria ducenta undequinquaginta. Claudius quoque duo et triginta milia hostium caesa scribit, capta quattuor milia et trecentos. Nos non minimo potissimum numero credidimus sed Polybium secuti sumus, non incertum auctorem cum omnium Romanarum rerum tum praecipue in Graecia gestarum.*

«Ce jour-là huit mille ennemis furent tués, cinq mille faits prisonniers. Chez les vainqueurs il y eut environ sept cents morts. Si l'on en croit Valerius qui exagère sans mesure tous les nombres, quarante mille ennemis furent tués ce jour-là ; et – sur ce point le mensonge est moins excessif - cinq mille sept cents hommes et deux cents quarante-neuf enseignes, capturés. Claudius, quant à lui, écrit que trente deux mille ennemis furent tués et quatre mille trois cents faits prisonniers. Nous n'avons pas cru de préférence le nombre le plus faible, mais nous avons suivi Polybe, un garant sûr pour toutes les affaires romaines, mais surtout pour celles qui se sont déroulées en Grèce.<sup>1</sup> »

### 3. Méthodes

Nos travaux s'inscrivent dans le renouvellement qu'a connu l'historiographie romaine et en particulier livienne, durant les vingt dernières années. À la suite d'A. J. Woodman, dans *Rhetoric in Classical Historiography*<sup>2</sup>, les récits historiques sont désormais conçus comme des discours qui relèvent du genre oratoire. Ils requièrent donc une étude des techniques de l'*inuentio*, de la *dispositio* et de l'*elocutio* mises en œuvre dans les textes historiques. Ce renouveau historiographique, laissant de côté la question des sources, s'intéresse à la vision que ces techniques de rhétorique permettent de développer, dans le contexte des débuts du principat. Les ouvrages de G. B. Miles *Reconstructing Early Rome*<sup>3</sup>, d'A. Feldherr, *Spectacle and Society in Livy's History*<sup>4</sup>, de D. S. Levene, *Religion in Livy*<sup>5</sup>, de J. D. Chaplin, *Livy's Exemplary History*<sup>6</sup>, de J.-E. Bernard, *Le Portrait chez Tite-Live*<sup>7</sup> ou encore de B. Mineo, *Tite-Live et l'histoire de Rome*<sup>8</sup>, montrent comment l'œuvre livienne s'inscrit pleinement dans les débats et questionnements de l'époque augustéenne. L'*Ab Vrbe condita* est désormais étudiée sous divers aspects comme une œuvre singulière, animée d'une pensée propre<sup>9</sup>.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe Condita*, XXXIII, 10, 7-10.

2 A. J. WOODMAN, *Rhetoric in Ancient Historiography. Four studies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

3 G. B. MILES, *op. cit.*, 1995.

4 A. FELDHERR, *Spectacle and Society in Livy's History*, Berkeley, University of California Press, 1998.

5 D. S. LEVENE, *Religion in Livy*, Leyde, Brill, 1993.

6 J. D. CHAPLIN, *Livy's Exemplary History*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2000.

7 J.-E. BERNARD, *Le Portrait chez Tite-Live. Essai sur une écriture de l'histoire romaine*, Bruxelles, Latomus, 2000.

8 B. MINEO, *op. cit.*, 2006.

9 Ce qui ne signifie toutefois pas que nous considérons l'œuvre historique comme une œuvre de fiction, qui comme l'ont définie J. SEARLE, T. PAVEL, G. GENETTE ou J.-M. SCHAEFFER, échappe aux catégories de vrai et de faux par la vertu de la « suspension temporaire de jugement ». Le récit historique entend certes procurer à son public un certain plaisir de lecture et met en place des stratégies que doit suivre le lecteur. Néanmoins, il affiche également sa prétention à parvenir à une représentation des faits qui paraisse « vraisemblable », ce qui

Pour mettre en évidence la représentation particulière de l'espace que développe Tite-Live dans le cadre d'une écriture qui suit les principes de la rhétorique, nous mènerons une démarche comparative, en confrontant le texte livien à ses sources ainsi qu'à ses intertextes. Les textes historiques antiques sont le produit d'interactions complexes et diverses avec les textes qui les ont précédés ou qui leur sont contemporains, qu'il s'agisse de textes historiques, de commentaires, de *corpus* d'exercices utilisés dans les écoles de rhétorique, ou de traditions orales, institutionnelles, mémorielles, etc. Même si l'œuvre historiographique ne doit pas être confondue avec une œuvre poétique<sup>1</sup>, l'intertextualité à l'œuvre dans le processus d'écriture historiographique doit attirer toute notre attention et s'avère indéniablement heuristique. Les textes historiques antiques se trouvent à la croisée des disciplines, entre l'histoire et la rhétorique. Ils ne sauraient en effet être considérés ni comme des textes où le référent est identifié au signifié, ni comme des textes autoréférentiels. Ils se veulent ancrés dans un rapport au réel. Ces textes historiques ont été produits dans un contexte historique, social et culturel qui en a déterminé les buts et caractéristiques, et nous recherchons moins à concevoir ce que Tite-Live a « voulu dire » qu'à comprendre ce que le texte signifie à travers les réseaux d'interprétation qu'il tisse<sup>2</sup>. Il s'agit dans notre travail, non pas de nous demander si le référent correspond bien à la réalité historique et géographique, mais de comprendre quels sont les signifiant et signifié du recours à l'espace dans l'œuvre. Nous mènerons ainsi des études thématiques, lexicales<sup>3</sup> et narratives<sup>4</sup>, en nous appuyant, pour ce dernier champ, sur l'ouvrage de D. S. Levene, *Livy and the Hannibalic War*<sup>5</sup>, mais aussi, surtout pour l'articulation entre

---

n'est pas le cas, en général, des œuvres de fiction.

- 1 Même si certains chercheurs ont pu les confondre, ou souligner la frontière ténue : voir A. VASALY, « The Structure of Livy's First Pentad and the Augustan Poetry », dans D. S. LEVENE (éd.), *Clio and the Poets. Augustan Poetry and Traditions of Ancient Historiography*, *Mnemosyne*, Supplément, 224, Leiden, Brill, 2002.
- 2 CL. CALAME suggère ainsi, dans l'avant-propos du recueil d'études *Le Récit en Grèce ancienne*, Paris, Belin, 2000, p. 7 et 26 : « aborder un texte dans la perspective de sa " mise en discours ", c'était s'interroger sur les processus mêmes de la signification ; c'était référer les effets de sens, en particulier dans des textes à caractère narratif, à la transformation du monde naturel et social en une manifestation discursive signifiante par le biais de l'énonciation ». Loin de disparaître, le « sujet qui énonce apparaît comme le point d'articulation entre une sémiotique rendant compte des significations du monde et celle qu'il produit lui-même dans le discours face au *tu* », et participe ainsi à des « configurations à partir de préfigurations pour être refigurées. »
- 3 Il faut bien sûr avoir conscience des limites de tels relevés, comme le souligne CH. JACOB dans la postface de *Réceptions antiques. Lecture, transmission, appropriation intellectuelle, Etudes de littérature ancienne*, 16, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2006, p. 159 : « Les nouveaux outils informatiques et les corpus numérisés permettent aujourd'hui de réveiller la mémoire des mots, grecs et latins, de déployer les liens multiples qui les lestent de significations allusives, connotatives, contextuelles. Les mots, les enchaînements de mots, les manières de conter comme la substance des récits, les concepts comme les cheminements de pensée sont pris dans un réseau de présuppositions et de référence, de mimésis et de transformation [...] Ces lectures exemplaires, par leur précision et leur méthode, posent le problème des limites et des critères de l'interprétation, du lieu du sens, à l'articulation de la surface, de la profondeur et du contexte, de la quête d'intelligibilité du lecteur contemporain des littératures anciennes ».
- 4 *Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit*, *Communications*, 8, 1966.
- 5 D. S. LEVENE, *op. cit.*, 2010.

temps et espace narratif, sur l'analyse de P. Ricœur dans *Temps et récit*. Ce dernier propose en effet une nouvelle conception de la *mimésis*, non plus comme simple reproduction du réel ou imitation, mais comme mise en récit de celui-ci, grâce à l'introduction de la dimension temporelle dans la représentation de l'action<sup>1</sup>.

Nous aurons ainsi recours à des instruments d'analyse et à des conceptions théoriques qui appartiennent à l'époque contemporaine. En effet ni l'espace, ni la narration ne sont, pour les Latins, l'objet d'interrogations métalittéraires ; ils n'occupent pas une place de choix dans les divers *Arts poétiques* qui proposent une réflexion et une mise en ordre de la création littéraire. L'utilisation d'outils qui n'étaient pas ceux des Anciens fait ainsi l'objet d'un courant de la recherche<sup>2</sup> qui s'attache à en montrer la portée heuristique<sup>3</sup>. Il nous faut cependant nous interroger sur cette perspective que nous avons choisi d'adopter : il est indéniable que l'intérêt pour l'espace relève d'un souci proprement contemporain, lié à un basculement scientifique, économique, et culturel<sup>4</sup> qui va de pair avec la mondialisation, tandis que de nombreux conflits mettent en évidence la difficulté de trouver des formes d'organisation territoriales nouvelles. Dès 1967, M. Foucault souligne ainsi, dans une conférence intitulée « Des espaces autres », que tandis que les siècles précédents se pensaient en terme de temps, l'« époque actuelle serait plutôt l'époque de l'espace », espace qui n'est plus « étendue », ni même « localisation », mais qui se divise en « emplacements » et en réseaux, reliant chaque point l'un à l'autre<sup>5</sup>. Quel est dès lors l'intérêt d'analyser un texte antique à partir de cette perspective contemporaine ? Il nous semble que le recours à des catégories actuelles n'est pas inopportun. Là où l'époque antique voit la création et l'élaboration de codifications littéraires, l'époque contemporaine voit, à l'inverse, la déconstruction du personnage, l'éparpillement des espaces, la dislocation de l'action. La seconde connaît également la confusion des espaces, avec la fragilisation des États-Nations et le retour des Empires<sup>6</sup>, la dislocation de certaines frontières

1 P. RICŒUR, *Temps et Récit*, tomes I, II, et III, Paris, Seuil, 1983-1985.

2 Voir N. LORAUX, « Éloge de l'anachronisme en histoire », *Le Genre humain*, 27, Éditions du Seuil, 1993, p. 23-39 ; S. RABAU, (éd.), « Théorie littéraire et littérature ancienne : interpolation et lacune », *Lalies*, 17, 1997, p. 101-213 et les retranscriptions du séminaire « Anachronies. Textes anciens et théories modernes » organisé à l'ENS sous la direction de B. BOULAY, F. FLECK, N. KOBLE et S. RABAU, sur le site Fabula.

3 Voir par exemple les réflexions préliminaires de J. SCHEID et de F. DE POLIGNAC, « Qu'est-ce qu'un « paysage religieux ? Représentations culturelles de l'espace dans les sociétés anciennes », *Rhr*, 4, 2010 : « Le constat en a été fait depuis longtemps : les notions d'espace, de paysage, telles que nous les concevons, n'ont pas d'équivalent direct dans les sociétés anciennes. Poser la question du paysage religieux, c'est assumer pleinement le choix d'une interrogation qui ne part pas des catégories de pensée des sociétés étudiées, mais découle de nos propres représentations. Est-ce à dire que la question risque de ne pas avoir de sens ? Assurément non. »

4 Le structuralisme lui-même relève d'un effort pour établir une sorte de configuration entre les éléments, au lieu de les répartir en fonction du temps, de façon diachronique.

5 M. FOUCAULT, « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), *Architecture, mouvement, continuité*, 5, 1984, p. 46-49.

6 La réflexion sur les empires et sur l'impérialisme connaît par ailleurs, à la suite de la constitution de l'histoire

et, avec elle, un brouillage du rapport au temps. Comme le souligne H. Lefèvre, « tout ce qui provient de l'histoire et du temps historique subit aujourd'hui une épreuve. Les "cultures", les "consciences des peuples", des groupes et même des individus n'évitent pas la perte d'identité, qui s'ajoute aux autres terreurs. Références et référentiels venus du passé se dissolvent. Les « valeurs », érigées en systèmes plus ou moins cohérents, s'effritent en se confrontant<sup>1</sup>. » Pour échapper à cette perte de repères, nous tentons, comme le suggère P. Zumthor dans son ouvrage sur la représentation de l'espace au Moyen-Âge, de recomposer un « espace, sinon symbolique, imposant du moins à l'univers étudié par nos sciences des mesures qui échappent de plus en plus à l'expérience humaine<sup>2</sup> », la perte de la mesure du temps et de l'espace livrant nos sociétés comme nos disciplines scientifiques à « la tentation du quantitatif : on colmate les fissures à grands plâtras de faits numérables, voire de pseudo-théories hérissées de pseudo-formules<sup>3</sup>. » Si le texte livien cherche moins à brouiller les lignes<sup>4</sup> qu'à les établir, il est rédigé dans un siècle où la frontière n'existe pas véritablement et où la notion de limite n'est guère stable. Lorsqu'il analyse la notion, M. Foucault regrette que l'espace ne soit toujours pas, au XX<sup>e</sup> siècle, « désacralisé pratiquement<sup>5</sup> », comme l'a été le temps, et que sa perception soit encore commandée par des oppositions que nous considérons comme données. La lecture d'un texte antique peut ainsi nous permettre de mieux appréhender notre époque et d'accéder à une compréhension plus fine de certains concepts, en les plaçant dans un contexte où des oppositions comme celle qui existe entre public et privé ne sont guère pertinentes. Cela concerne également la notion de territoire, comme le soulignent B. Cursente et M. Mousnier dans un ouvrage collectif sur le concept de territoire au Moyen-Âge<sup>6</sup>, en ce qu'elle est largement modelée par les quelques siècles de politique étatique et par le discours utopique

---

des empires coloniaux et de l'histoire des empires économiques contemporains, un renouveau des études historiographiques. Les ouvrages dirigés par J. BURBANK et F. COOPER, *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 2011 ; par F. HURLET, *Les Empires. Antiquité et Moyen-Âge. Analyse comparée*, PUR, 2008 ; par I. MORRIS et W. SCHEIDEL, *Dynamics of Ancient Empires. State Power from Assyria to Byzantium*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2009 et par S. ALCOCK, T. N. D'ALTROY, K. D. MORRISON et C. M. SINOPOLI, *Empires : Perspectives from Archaeology and History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, s'attachent ainsi à souligner la longévité de l'empire romain et l'originalité qu'a constitué son expérience.

1 H. LEFEBVRE, *op. cit.*, 1974, p. 478.

2 P. ZUMTHOR, *op. cit.*, 1993, p. 414.

3 P. ZUMTHOR, *op. cit.*, 1993, p. 411.

4 Même si M. SERRES, *Rome. Le livre des fondations*, Paris, Fayard, 1983, affirme que le flou reste dominant : « Il n'existe pas une telle ligne, il n'existe pas qu'une telle ligne. La muraille est poreuse, le bois d'asile a des lisières floues, une bande grise ou tremblée se dessine là, si large qu'elle peut occuper l'intérieur de l'ensemble entier plus son complémentaire. Sur le gris de cette marge, nul ne distingue vraiment le geste hospitalier de la menace hostile, un Sabin d'un Romain, un étranger d'un roi, ni même un dieu d'un loup. » Mais sa lecture est certainement bien plus proche de celle du lecteur contemporain qui cherche à retrouver dans les écrits du passé de Rome ses propres incertitudes.

5 M. FOUCAULT, *op. cit.*, 1984.

6 B. CURSENTE et M. MOUSNIER, *op. cit.*, 2005.

porté sur lui, depuis la création des États-nations. Cette lecture met les idées de rationalité, de prévision au service des intérêts supérieurs de l'État. Il s'agira donc de réinterroger la notion même de territoire dans le contexte de l'époque antique. Inversement, la conception contemporaine d'un éclatement de l'espace pourra nous conduire à nuancer une vision holistique de l'œuvre livienne, qui a souvent été considérée, d'une façon schématique et réductrice comme l'a longtemps été l'histoire de Rome<sup>1</sup>, comme un texte centré uniquement sur cette cité, reléguant ses marges qui apparaîtraient soit comme des espaces irrémédiablement barbares, soit comme des lieux propres à permettre la victoire romaine ou à accueillir sa domination.

#### 4. *Lacunes et aléas de la transmission*

Avant de commencer notre étude, il nous faut mentionner les difficultés pratiques auxquelles sont confrontés les philologues, *a fortiori* ceux qui portent leur intérêt sur le *corpus* livien. L'étude des écrits des historiens antiques se heurte à la dimension lacunaire de la transmission des textes : certains ne nous sont parvenus que de manière fragmentaire, quand d'autres ont complètement disparu. Il ne nous reste ainsi que trente-cinq livres de Tite-Live sur les cent-quarante-deux écrits par l'historien et cinq livres entiers de Polybe seulement sur quarante. La version que nous analysons ici, en nous arrêtant souvent sur l'emploi de concepts ou sur l'art de la composition du récit, n'est pas complètement celle du texte original et ne reflète pas complètement la structure pensée et voulue par Tite-Live. Nous ne devons donc pas oublier que nous sommes tributaires d'une vision très partielle de nos sources. La transmission par le biais des manuscrits et de différentes traditions d'un même texte soulève également des difficultés. Les intertextes polybiens, notamment, que nous nous attachons à mettre en parallèle avec le texte livien n'ont que rarement été conservés intégralement. Nous ne pouvons par ailleurs avoir la certitude que la version à laquelle accède Tite-Live soit la même que celle qui est parvenue jusqu'à nous. Nous ne pouvons pas non plus savoir si le Padouan utilisait une traduction ou s'il travaillait sur le texte grec<sup>2</sup>. Nous ne nous attarderons pas sur la tradition annalistique que les philologues sont condamnés à retracer pas à pas, à travers les indications parcimonieuses de Tite-Live lui-même ou de quelques d'antiquaires. Une étude comparée et détaillée des sources liviennes, la recherche d'une vision propre à

---

1 Voir E. DENCH, « Roman Imperial Pasts », dans S. BENOIST, A. DAGUET-DAGEY et CH. HOËT-VAN CAUWENBERGHE (éd.), *Figures d'empire, fragments de mémoire : Pouvoirs et identités dans le monde romain impérial*, 2011, p. 487-502.

2 Nous reviendrons plus bas sur ce point.

l'historien, l'étude des choix et de la construction qu'il opère à partir du texte polybien et des annalistes se heurtent donc à un écueil considérable. Les conclusions que nous tirons de comparaisons littérales entre plusieurs sources peuvent ainsi parfois être soumises à caution. Cependant, les textes que nous avons à notre disposition révèlent des similarités globales qui permettent de refuser l'hypercriticisme et qui nous offrent la possibilité de proposer une prudente lecture critique.

Si nous avons choisi, enfin, de mener notre étude sur l'ensemble du *corpus* livien, afin de parvenir à une vision d'ensemble de l'œuvre, il n'en reste pas moins que la perte de plus des trois quarts des livres qui constituaient l'*Ab Vrbe condita* rend cette tâche incertaine. La quantité des livres restant ainsi que l'écho que le texte peut avoir dans la littérature postérieure nous invitent toutefois à faire preuve de quelque optimisme pour procéder à ce que Cl. Calame appelle un « long travail de reformulation et d'élaboration signifiante au sens de la fiction imaginative et spéculative que l'historien de la littérature classique peut mettre au jour. Comme l'anthropologue face aux manifestations mythiques ou rituelles, celui-ci se trouve confronté à l'un des produits les plus complexes du processus de construction symbolique et de son jeu subtil d'écho, de réverbération et de renvoi métaphoriques<sup>1</sup>. »

## V. PRÉSENTATION DU PLAN DE THÈSE

En nous appuyant sur une démarche philologique, nous nous intéresserons, dans une première partie intitulée « Des espaces et des textes dans l'art de la représentation de la conquête chez Tite-Live », aux modalités de la représentation de l'espace de la conquête chez Tite-Live. Nous nous attacherons à étudier, dans notre chapitre I, les diverses formes de savoir sur l'espace présentes dans l'ouvrage. Nous montrerons que la représentation de l'espace dans l'*Ab Vrbe condita* se situe au croisement des traditions annalistiques et antiquaires romaines, de l'ethno-historiographie hellénistique et d'intertextes poétiques. Ces traditions et modalités de représentation de l'espace prennent forme dans une typologie de représentations des espaces et des parcours. Nous mettrons en évidence cette typologie dans notre chapitre II et montrerons comment elle permet de mettre certains toponymes ou territoires en valeur, d'en estomper d'autres, mais aussi surtout de construire ou d'orienter chez ses contemporains la conception du pouvoir et de l'empire.

Dans notre deuxième partie, intitulée « Des espaces pour un empire. Le discours du pouvoir chez Tite-Live », nous étudierons le discours que Tite-Live élabore à partir de

---

1 CL. CALAME, *op. cit.*, 2000, p. 137.

l'espace de la conquête, dans ses deux temporalités : celle de la conquête proprement dite, puis celle de l'établissement de l'empire, et dans ces deux espaces : celui de l'empire, et celui de sa capitale, Rome. À cet effet, un premier chapitre s'attachera à définir ce qui, dans l'œuvre livienne, peut relever du « discours de la conquête ». Nous analyserons différents termes et éléments narratifs qui constituent la matrice du récit livien et qui le chargent en connotations diverses, suivant un dessein bien défini. Dans le chapitre suivant, nous nous demanderons si Tite-Live nous propose un « discours de l'empire » qui se rapproche de celui que développe le nouveau pouvoir augustéen.

La troisième partie, « *L'Ab Vrbe condita*, composition(s), entre temps et espaces », nous permettra de montrer, à travers l'étude des rythmes et des points de vue, comment *l'Ab Vrbe condita*, monument de l'histoire de Rome, semble développer, à travers le traitement des espaces non romains mais aussi grâce à la mobilisation de sources et d'intertextes pluriels, une recherche du meilleur des régimes, en une approche qui, loin de fragiliser le discours d'achèvement de la conquête, permet d'en renforcer l'assise. Le premier chapitre s'arrêtera sur le traitement réservé à la ville de Rome, centre présenté comme un paysage mémoriel qui cristallise les tensions inhérentes à la conquête. Le dernier chapitre sera consacré à l'analyse de l'écriture de *l'imperium Romanum* à travers l'épaisseur des voix et des temporalités dans le récit livien. Le maniement des doublets, des étiologies, la constitution de lieux de mémoire permettent de dessiner une superposition des temporalités, où se surimpriment la rencontre de la tradition annalistique et de l'histoire universelle, alors que les échos des uchronies permettent au texte livien de dessiner, en creux, une trajectoire propre. De même, les points de vue renvoient à des identités multiples, romaine, italienne et impériale, qu'ils façonnent, en les décomposant en trois perspectives : celle de Tite-Live lui-même, c'est-à-dire, pour paraphraser P. Jal<sup>1</sup>, un Padouan dans la Rome d'Auguste : celle du public-modèle construit par *l'Ab Vrbe condita* ; enfin, celle des marges de l'empire. Nous achèverons ainsi notre travail par une étude des compositions narratives à l'œuvre dans le monument livien.

---

1 P. JAL intitulé un de ses articles sur le contexte d'écriture de Tite-Live « Un historien dans la Rome d'Auguste », *BAGB*, 1, 1990, p. 32-47.

# **PREMIÈRE PARTIE**

## **DES ESPACES ET DES TEXTES.**

### **L'ART DE LA REPRÉSENTATION DE LA CONQUÊTE CHEZ TITE-LIVE.**



# CHAPITRE PREMIER

## L'INSCRIPTION DE L'*AB VRBE CONDITA* DANS LA TRADITION ANTIQUE

Avant d'effectuer une typologie détaillée des espaces représentés dans l'*Ab Vrbe condita*, nous souhaiterions présenter le texte livien à la fois comme le réceptacle d'une vaste tradition historiographique, voire littéraire et philosophique dans laquelle la représentation de l'espace est centrale et comme un ouvrage pleinement inscrit dans son temps. Cette double inscription, dans la tradition et dans l'époque, doit nous permettre de répondre à une aporie majeure qui naît du déclin du positivisme historique et a pour conséquence de déprécier l'intérêt du texte livien : l'*Ab Vrbe condita* a longtemps été considéré comme un collage rapide, parfois bâclé, de deux ou trois sources. Nous nous efforcerons de situer les représentations que le texte nous propose de l'espace dans le contexte de leur écriture, afin de comprendre comment ils se rapprochent ou se distinguent des codifications traditionnelles en vigueur, et par là d'établir les conditions de leur originalité. Nous proposerons tout d'abord une présentation synthétique de l'historiographie portant sur la perception de l'espace à Rome, en posant la question des enjeux et des modalités de la représentation de l'espace dans différents récits antiques. Après un rapide questionnement sur les conditions d'une intertextualité antique, nous inscrirons l'*Ab Vrbe condita* dans la tradition historiographique latine républicaine, dont elle constitue l'aboutissement. L'historien padouan travaille toutefois également sur des sources non romaines et est influencé par des intertextes grecs, par le biais d'une *l'interpretatio Romana* caractéristique de la culture et de l'éducation latines. Cette brève « recherche des sources » doit nous amener à mieux comprendre les enjeux de la représentation de l'espace pour Tite-Live. Enfin, en étendant notre inventaire au dialogue entre histoire et genre poétique, qu'il s'agisse de l'épopée, du théâtre ou de genres dits mineurs, nous répondrons à une autre accusation portée contre l'historien. Ce dernier calquerait ses descriptions d'espaces géographiques sur des lieux communs repris à une tradition rhétorique,

historiographique et poétique conséquente, dans le cadre très codifié et complexe de l'*imitatio* et de l'*emulatio* : les descriptions de l'*Ab Vrbe condita* renvoient-elles malgré tout à un référent spatial existant, ou se contentent-elles de reprendre des τόποι ? Nous poserons ainsi la question primordiale du rapport à la vérité dans les représentations spatiales présentes dans l'œuvre livienne.

## I. LA PERCEPTION DE L'ESPACE À ROME

L'étude de l'espace dans le texte livien requiert un effort de mise à distance. Tout lecteur contemporain est en effet contraint d'abandonner sa conception d'un monde dans laquelle l'espace est désormais accessible et connaissable, dans ses moindres détails, à tout un chacun. Mais il est aussi conduit à mettre en question ses catégories d'appréhension du réel : pour un citoyen romain de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., qu'est-ce que l'espace ?

### *1. L'espace comme catégorie sémantique, logique et ontologique : arrière-plan philosophique*

Ainsi que nous l'avons souligné dans notre introduction, l'étude des textes, jusqu'à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a voulu cantonner l'espace dans un rôle d'arrière-plan, de serviteur de l'action et de la succession temporelle. Si cette place mineure longtemps réservée à l'espace dans la théorie des textes s'explique par la prédominance du facteur temporel dans les conceptions historique et narrative, force est également de constater que la théorie antique a aussi fait peu de place à la réflexion sur l'historiographie, et *a fortiori* au rôle que l'espace y occupait. La connaissance des enjeux de la représentation de l'espace chez les historiens anciens pâtit d'abord du manque d'études et de réflexions critiques antiques portant sur l'historiographie en général<sup>1</sup> : les quelques citations des Προγυμνάσματα, auxquels on peut ajouter quelques passages de Cicéron ou de Quintilien, ne nous permettent pas de savoir précisément comment les Anciens étudiaient leur historiographie. Toutefois, ils nous permettent de dessiner quelques hypothèses, une esquisse de théorisation, que nourrit également l'étude des textes philosophiques antiques contemporains, en ce qu'ils reflètent le contexte intellectuel dans lequel s'inscrivent les textes historiques. Si la pensée des historiens

---

<sup>1</sup> Comme le met en évidence Cicéron lorsqu'il déplore le silence sur le genre historique dans les textes des rhéteurs : *Harum tot tantarumque rerum uidetisne nulla esse praecepta, quae in artibus rhetorum reperiantur ?* « Or, sur tous ces points essentiels, existe-t-il un seul précepte dans les écrits des rhéteurs ? », CICÉRON, *De Oratore*, II, 15 (64).

anciens est difficile à appréhender et à caractériser de façon claire et définitive, compte-tenu des contraintes inhérentes au genre historique, il nous semble toutefois important de la replacer dans le contexte politique et philosophique de son temps. L'influence de l'Académie, l'empreinte du stoïcisme ou encore les débats épicuriens<sup>1</sup> développés dans la Rome républicaine à partir du II<sup>e</sup> siècle sous l'influence des écoles grecques<sup>2</sup> ou « romanisées » et au I<sup>er</sup> siècle à travers le corpus cicéronien<sup>3</sup> ont profondément marqué le paysage intellectuel de cette période de tournant pour Rome. Ils trouvent par là un écho non négligeable dans les textes historiques. A. Momigliano a ainsi mis en évidence le poids des écrits de Panaitios de Rhodes et de Poséidonios d'Apamée dans les milieux romains<sup>4</sup>. Les historiens eux-mêmes en furent partie prenante ; gardons-nous d'oublier que Tite-Live fut lui aussi l'auteur d'une œuvre philosophique, qui ne nous est pas parvenue, mais que Sénèque mentionne dans ses *Lettres à Lucilius*, en discourant du style des philosophes :

*Nomino adhuc T. Liuium ; scripsit enim et dialogos quos non magis philosophiae adnumerare possis quam historiae et ex professo philosophiam continentis libros.*

« Cite encore Tite-Live ; il a composé en effet non seulement des dialogues qui se laissent rattacher à la philosophie, tout autant qu'à l'histoire, mais des traités de philosophie pure : à lui aussi nous ferons place<sup>5</sup>. »

Or la lecture des intertextes philosophiques permet justement d'éclairer les enjeux de la représentation et la définition de l'espace dans l'Antiquité. Varron, au livre V du *Lingua Latina*, emploie le terme *locus*, pour désigner là où se meuvent les corps, *ubi agitur*. Il le relie aux trois autres catégories que sont le corps, le temps et l'action :

*Quare item duo status et motus : quod stat aut agitur, corpus ; ubi agitur, locus ; dum agitur, tempus ; quod est in agitu, actio. Quadripertatio magis sic apparebit : corpus est ut cursor, locus*

- 1 Voir J.-L. FERRARY, « Panétiüs et Clitomaque. Les philosophes et le pouvoir romain dans la seconde moitié du deuxième siècle av. J.-C. » et « Les écoles philosophiques athéniennes entre Rome et Mithridate », dans *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique*, École française de Rome, De Boccard, 1988, p. 395-494.
- 2 Non sans quelques accrocs, puisque des philosophes athéniens furent expulsés de Rome en 173 ou 154 av. J.-C et en 161 av. J.-C. Un sénatus-consulte fut pris pour interdire aux philosophes et aux rhéteurs de résider à Rome, comme le rappelle A. MOMIGLIANO dans *Sagesses barbares. Les limites de l'hellénisation*, traduit de l'anglais par M.-CL. ROUSSEL, Librairie F. Maspero, Paris, 1979, p. 31. Voir également G. GARBARINO, *Roma e la filosofia greca dalle origini alla fine del II secolo a.C.*, I- II, Turin, 1973 ; P. FRIEDLÄNDER, « Socrates enters Rome », *AJPh*, 66, 1945 et H. D. JOCELYN, « The Ruling Class of the Roman Republic and Greek Philosophers », *Bull. John Rylands Univ. Library*, 59, 1977, p. 323-366.
- 3 M. A. TROUARD, *Cicero's Attitude towards the Greeks*, Chicago, Université de Chicago, 1942.
- 4 A. MOMIGLIANO, *op. cit.*, chapitre 2, « Polybe et Poséidonios », en particulier p. 44-54 ; voir aussi K. REINHARDT, « Poseidonios von Apameia », dans PAULY-WISSOWA, *R.E.*, 22,1, 1953, p.558-826 ; A. D. NOCK, « Posidonius », *JRS*, 49,1959, p.1-15 et K. VON FRITZ, « Poseidonios als Historiker », *Historiographia Antiqua*, Louvain, 1977, p. 163-193.
- 5 SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, XXVI, 100, 9. Tite-Live vient ici après Cicéron et Asinius Pollion dans le palmarès des philosophes modèles d'éloquence. Sur le sujet, voir également l'article de M. DUCOS qui fait le point sur la question, dans le *Dictionnaire des Philosophes antiques. Tome IV, de Labeo à Ovidius*, article « Liuius (Titus) », p. 107-111.

*stadium qua currit, tempus hora qua currit, actio cursio. Quare fit ut ideo fere omnia sint quadripertita et ea aeterna, quod neque unquam tempus, quin fuerit motus : eius enim interuallum tempus ; neque motus, ubi non locus et corpus, quod alterum est quod mouetur, alterum ubi ; neque ubi is agitatus, non actio ibi. Igitur initiorum quadrigae locus et corpus, tempus et actio.*

« Aussi trouve-t-on de même deux qualités essentielles : l'immobilité et le mouvement. Ce qui est doué d'immobilité ou de mouvement, c'est le corps ; le cadre où le corps est en mouvement, c'est l'espace ; l'élément au cours duquel le mouvement se développe, c'est le temps ; l'essence du mouvement, c'est l'action. Cette répartition en quatre termes se dégagera mieux de la façon suivante : le corps, c'est le coureur, pour ainsi dire ; l'espace, c'est le stade où il court ; le temps, c'est l'horaire pendant lequel il court ; l'action, c'est la course. Alors, il s'ensuit que tous les phénomènes dans l'ensemble se répartissent en ces quatre catégories et par là se représentent de même éternellement : il ne saurait jamais en effet y avoir temps sans mouvement, de même il ne saurait y avoir mouvement sans espace ni corps, car l'un est objet même du mouvement, l'autre son cadre ; enfin là où se présente cet état d'agitation, il ne peut pas ne pas y avoir action. Donc espace et corps, temps et action constituent le quadrige des principes premiers <sup>1</sup>. »

Il cite ici Pythagore mais ces quatre catégories sont aussi reprises par les textes aristotéliens qui proposent une réflexion sur l'organisation de la pensée et de l'action humaines. L'espace y apparaît comme une des catégories, au même titre que le temps, et non comme la subordonnée de cette dernière. Comme l'indique B. García-Hernández dans son article intitulé « L'espace, le temps, le mouvement et l'aspect. Perspectives sur leur organisation linguistique<sup>2</sup> », l'espace occupe en effet, avec le temps, le centre de la classification d'Aristote<sup>3</sup>, et fait partie des « modes universels d'organisation du signifié<sup>4</sup> ». C'est ce que souligne en effet le passage des *Catégories* relatif aux « quantités dont les parties occupent une position » :

Ἔτι τὰ μὲν ἐκθέσιν ἐχόντων πρὸς ἄλληλα τῶν ἐν αὐτοῖς μορίων συνέστηκεν, τὰ δὲ οὐκ ἐξ ἐχόντων θέσιν· οἷον τὰ μὲν τῆς γραμμῆς μόρια θέσιν ἔχει πρὸς ἄλληλα, - ἕκαστον γὰρ αὐτῶν κείται πρὸς, καὶ ἔχει ἀντιδιαλαβεῖν καὶ ἀποδοῦναι οὐ ἕκαστον κείται ἐν τῷ ἐπιπέδῳ καὶ πρὸς ποῖον μέρος τῶν λοιπῶν συνάπτει· ὡσαύτως δὲ καὶ τὰ τοῦ ἐπιπέδου μόρια θέσιν ἔχει τινά, ὁμοίως γὰρ ἀντιδιαλαβεῖν ἕκαστον οὐ κείται, καὶ ποῖα συνάπτει πρὸς ἄλληλα. - Καὶ τὰ τοῦ στερεοῦ δὲ ὡσαύτως καὶ τὰ τοῦ τόπου.

« De plus, certaines quantités sont par ailleurs constituées de parties qui occupent une position les unes par rapport aux autres dans les ensembles, tandis que d'autres le sont de parties qui n'occupent pas de position. Ainsi, les parties de la ligne ont une position les unes par rapport aux autres. Chacune d'elles, en effet, se trouve à un endroit. Et l'on pourrait distinguer et fournir la localisation de chacune dans la superficie, jusqu'à dire avec quelle partie précise, parmi toutes les autres, elle est en contact. De même les parties de la superficie, de leur côté, occupent aussi une certaine position. Pareillement en effet, on peut donner la localisation de chacune et dire lesquelles précisément sont en contact les unes avec les autres. Celles du solide également, par ailleurs, sont dans le même cas, ainsi que celles du lieu<sup>5</sup> »

L'écriture de l'espace permet d'organiser le signifié et sa localisation. Elle permet aussi de saisir et définir le mouvement, ainsi que le rappelle encore B. García-Hernández en se

1 VARRON, *De Lingua Latina*, V, 11-12.

2 B. GARCÍA-HERNÁNDEZ, « L'espace, le temps, le mouvement et l'aspect. Perspectives sur leur organisation linguistique », *Espace et temps en latin*, sous la direction de CL. MOUSSY, *Lingua Latina*, Paris, PUPS, 2011, p. 13.-24.

3 B. GARCÍA-HERNÁNDEZ, *ibid*, p. 14.

4 B. GARCÍA-HERNÁNDEZ, *ibid*, p. 14.

5 ARISTOTE, *Catégories*, III, 14.

référant à la phrase d'Aristote Κινήσεως δέ ἐστὶν εἶδη ἕξ· γένεσις, φθορά, αὔξησις, μείωσις, ἀλλοίωσις, κατὰ τόπον μεταβολή, « il y a six espèces de mouvement : génération, corruption, augmentation, amoindrissement, altération, changement de lieu<sup>1</sup> » :

« Le mouvement a lieu dans l'espace et dans le temps et pour autant il contribue à les saisir et à les définir. Depuis Aristote le temps est entendu comme la mesure du mouvement, selon un avant et un après. Et par analogie, on peut définir l'espace comme la mesure du mouvement d'après un derrière et un devant<sup>2</sup>. »

L'action ne saurait dès lors être envisagée sans prendre en compte l'espace. Les acteurs sont ainsi comme issus des espaces, chez Varron :

*Quare non, cum de loci dicam, si ab agro ad agrarium hominem, ad agricolam peruenero, aberraro.*

« Aussi, parlant des lieux, je ne m'égarerai pas si de *ager* (champ) je passe à *agrarius homo* (villageois) et à *agricola* (laboureur)<sup>3</sup>. »

Réciproquement, l'action renvoie à l'espace :

*Vbi quidque consistit, locus.*

« Là où chaque objet vient se fixer, il y a un *locus* (espace)<sup>4</sup>. »

Il nous semble que c'est à ce titre de catégorie organisatrice de l'action, et non comme une simple *ancilla narrationis*, servante du récit, que l'espace est évoqué dans les textes grecs et latins. Nous y reviendrons. Il nous suffit simplement de mentionner ici combien, pour la compréhension d'une action, la définition d'une localisation excède largement la constitution d'un arrière-plan. Pour la clarté du signifié, il convient de situer l'espace dans lequel il apparaît.

## 2. La connaissance de l'espace géographique à Rome

Les Anciens n'ont évidemment pas une connaissance aussi précise et étendue que la nôtre des réalités géographiques de l'espace qu'ils occupent ou traversent. Leur perception est construite par l'expérience que leur procurent, à la faveur de l'intensification des échanges, leurs nombreux voyages commerciaux<sup>5</sup> ainsi que leurs expéditions militaires ou de peuplement dans le pourtour de la Méditerranée. Elle relève aussi d'une géographie plurielle

1 ARISTOTE, *Catégories*, IX (14).

2 B. GARCÍA-HERNÁNDEZ, *ibid*, p. 14.

3 VARRON, *De Lingua Latina*, V, 12, 5.

4 VARRON, *De Lingua Latina*, V, 15.

5 Pensons à l'épithaphe de ce marin négociant du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. à Brindes : *Si non molestum est, hospes, consiste et lege. Nauibus ueliuolis magnum mare saepe cucurri, accessi terras complures*, « Sans vouloir te gêner, passant, arrête et lis ! J'ai couru bien souvent l'immensité des mers, monté sur mes vaisseaux volant à pleines voiles, et j'ai vu maint pays », dans D. PORTE, *Tombeaux romains. Anthologie d'épithaphe latines*, traduction de D. PORTE, Éditions Gallimard, Le Promeneur, 1993, p. 18-19.

dont l'élaboration est complexe.

## 1. 1. Quelles modalités de représentation de l'espace ?

Comme le rappelle Ch. Jacob<sup>1</sup>, une certaine perception géographique de l'espace connu repose néanmoins moins sur un vécu que sur une « pensée scientifique », constituée à travers les savants calculs d'astronomes et mathématiciens. Entre le VI<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., dans le nouveau centre économique et intellectuel que constitue l'Asie Mineure, puis Alexandrie, se constitue un nouveau type de savoir géographique, qui se superpose aux récits mythologiques et épiques. Anaximandre de Milet, Eudoxe de Cnide, Aristote de Stagire et Ératosthène de Cyrène, directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., développent à la fois des « modèles d'intelligibilité » et des « instruments méthodologiques » basés sur l'abstraction et le tracé de figures géométriques. La carte géographique, inscrite sur un πίναξ, tablette en bois ou en métal, peut prendre la forme d'une liste, d'un catalogue, d'un index, ou d'un dessin, parfois enrichi de commentaires explicatifs. Ces cartes sont en effet souvent doublées de textes<sup>2</sup>, qui relèvent d'une géographie descriptive sur laquelle nous reviendrons. Nous ignorons tout de l'aspect matériel de ces cartes qui n'ont pas été conservées et au sujet desquelles nous sommes réduits à des conjectures : étaient-elles colorées ? Portaient-elles des légendes ? Ces cartes sont utilisées dans divers contextes, notamment militaires et politiques. Hérodote rapporte ainsi que lorsqu'Aristagoras de Milet tente de convaincre le roi de Sparte de venir en aide aux cités d'Ionie menacées par le roi de Perse<sup>3</sup>, il recourt à une carte. Plutarque, quand les citoyens athéniens débattent de l'invasion de la Sicile, les présente occupés à tracer les contours de l'île :

[...] πρὶν ὅλως ἐκκλησίαν γενέσθαι, κατασχόντος ἤδη πλῆθος ἐλπίσι καὶ λόγοις προδιεφθαρμένον, ὥστε καὶ νέους ἐνεπαλαίστραις καὶ γέροντας ἐν ἐργαστηρίοις καὶ ἡμικυκλίοις συγκαθεζομένους ὑπογράφειν τὸ σχῆμα τῆς Σικελίας, καὶ τήνεφύσιν τῆς περὶ αὐτὴν θαλάσσης, καὶ λιμένας καὶ τόπους οἷς τετραπται πρὸς Λιβύην ἢ νῆσος.

---

1 CH. JACOB, *Géographie et ethnographie en Grèce ancienne*, Armand Colin, 1991, p. 35-39.

2 A ainsi été retrouvé, sur un papyrus de Fayoum, le début du livre II de la *Géographie* d'Artémidore d'Éphèse, comprenant une description de l'Ibérie. Il était composé de colonnes de texte entrecoupés d'espaces pour des cartes régionales illustrant la description géographique. Voir CL. GALLAZZI et B. KRAMER, « Artemidor im Zeichensaal. Eine Papyrusrolle mit Text, Landkarte und Skizzenbüchern aus späthellnistischer Zeit », *Archiv für Papyrusforschung*, 44, 1998, p. 189-208.

3 HÉRODOTE, *Histoires*, V, 49. J. SVENDRO, dans *La parole et le marbre. Aux origines de la poésie grecque*, Lund, 1976, propose de voir dans cet épisode l'opposition entre la société spartiate, dont le roi serait incapable de comprendre une carte, et la société démocratique athénienne. Pour CH. JACOB, *op. cit.*, 1991, p. 47, la carte permettrait au contraire au roi de Sparte Cléomène de ne pas se laisser tromper par les belles paroles d'un Aristagoras qui trace un itinéraire rapide. Voir également, pour des représentations de cartes sur des monnaies du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., A. E. M. JOHNSTON, « The Earliest Preserved Greek Map : a New Ionian Coin Type », *JHS*, 87, 1967, p. 86-94.

« [Alcibiade] avant la réunion de l'assemblée, avait déjà rempli la foule d'espérances et l'avait séduite par ses propos, à tel point que les jeunes gens dans les palestres et les hommes d'âge, assis dans les boutiques et les exèdres, dessinaient sur le sol la carte de la Sicile et les contours de la mer qui la baigne, avec les ports et les sites de l'île qui regardent la Libye<sup>1</sup>. »

Loin d'être réservées aux seuls militaires<sup>2</sup>, et même si elles sont sans doute déformées, faute d'une méthode de projection suffisante<sup>3</sup>, les cartes mettent à disposition de l'élite ou au moins d'un public érudit, dans les lieux du quotidien, les connaissances géographiques acquises<sup>4</sup>. Le beau-père de Varron et le philosophe Agrius peuvent ainsi, au livre I, 2, 1 des *Res Rusticae*, contempler une carte de l'Italie accrochée dans le temple de Tellus et, forts de leurs connaissances philosophiques et scientifiques, en proposer une interprétation :

*Sementiuis feriis in aedem Telluris ueneram [... o]ffendi ibi C. Fundanium, socerum meum, et C. Agrium equitem R. Socraticum et P. Agrasium publicanum spectantes in pariete pictam Italiam [...]. Agrasius, Vos, qui multas perambulastis terras, ecquam cultiorem Italia uidistis? inquit. Ego uero, Agrius, nullam arbitror esse quae tam tota sit culta. Primum cum orbis terrae diuisus sit in duas partes ab Eratosthene [...].*

« Lors de la semaine de semailles, j'étais venu au temple de Tellus [...] Là je rencontrai C. Fundanius, mon beau-père, C. Agrius, chevalier romain et philosophe socratique, et P. Agrasius, publicain ; ils contemplaient au mur une carte de l'Italie [...] Agrasius : Vous qui avez parcouru tant de pays, est-ce que vous en avez vu un mieux cultivé que l'Italie ? Agrius : « Pour moi, je ne pense pas qu'il en existe qui soit aussi intégralement cultivé. D'abord, étant donné que le globe terrestre est divisé par Ératosthène en deux parties [...]<sup>5</sup>. »

Les savants grecs et hellénistiques ne produisent pas seulement des cartes, mais aussi des traités consacrés à l'étude de phénomènes astronomiques, géologiques ou météorologiques, qui font l'objet de tentatives d'explication : Aristote, Ératosthène, Hipparque, Poseidonios recherchent les causes de la violence des courants dans les détroits, qu'il s'agisse des Symplégades, à l'orée du Bosphore, ou du détroit de Sicile. La crue des fleuves, notamment celle du Nil, suscite diverses hypothèses : selon Hérodote<sup>6</sup>, Thalès de Milet y voyait l'action des vents étésiens. Au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., elle est expliquée par les pluies tropicales qui, tombant en Éthiopie, gonfle les eaux du Nil et se répandent dans les plaines et le delta du Nil, au climat sec<sup>7</sup>. Les géographes s'attachent aussi à souligner les modifications

1 PLUTARQUE, *Vie de Nicias*, XII, 1.

2 Sur l'existence de cartes militaires et leur emploi pour définir la stratégie, voir ROBERT K. SHERK, « Roman geographical exploration and military maps », dans H. TEMPORINI et W. HAASE (éd.), *ANRW*, II, 1, Berlin et New York, 1974, p. 534-562.

3 Voir M. RAMBAUD, « L'espace dans le récit césarien », *Autour de César*, Lyon, L'Hermès, 1987, p. 273-289 qui souligne, p. 274-275, combien les représentations sont déformées à mesure que l'aire géographique concernée est grande.

4 Pour un relevé des diverses mentions de cartes dans les textes anciens, voir R. CHEVALLIER, « Les cartes dans les sources historiques romaines », *Caesarodunum*, 22, Tours, 1986, p. 158-166. Ce dernier s'oppose à la vision réductrice qui met en avant une curiosité grecque pour les savoirs, en particulier géographique, face à un désintérêt romain.

5 VARRON, *Res Rusticae*, I, 2, 3.

6 HÉRODOTE, *Histoires*, II, 20.

7 G. AUJAC, *La géographie dans le monde antique*, Paris, PUF, 1975, p. 94-95.

que connaît la surface terrestre, avec l'apparition d'îles en pleine mer ou au contraire leur rattachement au rivage. Ainsi, comme le souligne G. Aujac dans son ouvrage *La géographie dans le monde antique*, « au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère en Grèce et à Rome, la science géographique a déjà un glorieux passé de recherches et de découvertes<sup>1</sup>. » Alors même que d'aucuns lui déniaient tout intérêt pour cette thématique, nous retrouvons chez Tite-Live, sous la forme de mentions descriptives, le témoignage de cette connaissance géographique. Il multiplie en effet, de manière éparse, les commentaires reposant sur des savoirs géologiques, ou météorologiques. Il propose ainsi une note sur le reflux irrégulier des flots de l'Euripe de Chalcis, détroit situé entre l'Eubée et la Béotie. Le phénomène fait l'objet dans l'Antiquité d'interrogations et d'explications que nous pouvons retrouver dans les textes du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. comme le traité *Sur la nature des dieux*, de Cicéron<sup>2</sup>. Les savants y voient conjointement un balancement des flots dû à la différence de niveau des eaux entre les deux bassins, l'effet des côtes, des vents, des tremblements de terre et des sources chaudes. L'historien<sup>3</sup> ne propose aucune explication à ce phénomène de reflux et se contente d'en proposer une description qui en souligne l'aspect remarquable, mettant en avant le changement de sens de ses eaux sept fois<sup>4</sup> par jour, quand elles ne se précipitent pas, de façon imprévisible :

*Ex patenti utrimque coactum in angustias mare speciem intuenti primo gemini portus in ora duos uersi praebuerit; sed haud facile alia infestior classi statio est. Nam et uenti ab utriusque terrae praealtis montibus subiti ac procellosi deiciunt, et fretum ipsum Euripi non septiens die, sicut fama fert, temporibus stans reciprocatur, sed temere in modum uenti nunc huc nunc illuc uerso mari, uelut monte praecipiti deuolutus torrens rapitur: ita nec nocte nec die quies nauibus datur.*

« De large qu'elle est aux deux extrémités, la mer, après s'être étroitement resserrée, pouvait donner l'impression, à première vue, d'offrir un double port tourné vers deux entrées : en fait, il est difficile de trouver mouillage plus inhospitalier pour une flotte. Des vents soufflant des terres situées de

1 G. AUJAC, *ibid*, p. 121.

2 *Quid Chalcidico Euripo in motu identidem reciprocando putas fieri posse constantius, quid freto Siciliensi, quid Oceani feruore illis in locis, « Europam Libyamque rapax ubi diuidit unda »? Quid aestus maritimi uel Hispanienses uel Britannici eorumque certis temporibus uel accessus uel recessus sine deo fieri nonne possunt?*, « Peux-tu concevoir quelque chose de plus régulier que le mouvement continu et alternatif des flots de l'Euripe, à Chalcis ? Ou dans le détroit de Sicile ? Ou le bouillonnement de l'Océan en ces lieux "où l'onde rapide sépare l'Europe de la Libye" ? », CICÉRON, *De Natura Deorum*, III, 10.

3 Strabon ne cherche pas non plus d'explication : *Καὶ ὁ Εὐρίπος δ' ἐστὶ πλησίον ὁ Χαλκίδος, εἰς ὃν ἀπὸ Σουνίου στάδιοι ἑξακόσιοι ἑβδομήκοντα: ἔστι δ' ἐπ' αὐτῷ γέφυρα δίπλεθος. ὡς εἶρηκα: πύργος δ' ἑκατέρωθεν ἐφέστηκεν ὁ μὲν ἐκ τῆς Χαλκίδος ὁ δ' ἐκ τῆς Βοιωτίας: διωκοδόμηται δ' εἰς αὐτοὺς σῦριγξ. Περὶ δὲ τῆς παλαιοῦς τοῦ Εὐρίπου τοσοῦτον μόνον εἰπεῖν ἰκανόν, ὅτι ἐπτάκις μεταβάλλειν φασὶ καθ' ἡμέραν ἑκάστην καὶ νύκτα: τὴν δ' αἰτίαν ἐν ἄλλοις σκεπτέον*, « L'Euripe de Chalkis est à proximité, et à six cent soixante dix stades de Sounion. Comme je l'ai déjà dit, un pont de deux plèthres le franchit. De chaque côté une tour se dresse à proximité, l'une du côté de Chalcis, l'autre du côté de la Béotie. Pour accéder à ces tours a été construite une galerie couverte. Au sujet des courants alternatifs de l'Euripe qu'il nous suffise de rappeler qu'ils changent de sens, à ce que l'on dit, sept fois par jour et par nuit. Quant à l'explication, il faudra la chercher dans d'autres ouvrages », STRABON, *Géographie*, IX, 2, 8.

4 Aujourd'hui, le courant réglé change de sens quatre fois par nyctémère (deux fois le jour et deux fois la nuit), tandis que le courant dérégulé peut varier jusqu'à 14 fois en 24 heures ; il s'agit de courants de marée, dus à la différence d'heure de la marée de chaque côté du détroit, entraînant une forte dénivellation. Voir G. AUJAC, *op. cit.*, 1975, p. 84.



chaque côté s'abattent en effet soudainement et en tempête du haut de sommets élevés ; quant au détroit proprement dit de l'Euripe, si ses eaux ne changent pas de sens sept fois par jour, comme on le raconte, à heures fixes, du moins, comme la mer est entraînée, tel un vent, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, de façon imprévisible, elles se précipitent à la façon d'un torrent dévalant d'une montagne escarpée. Aucun répit n'est ainsi, ni de jour ni de nuit, laissé aux navires<sup>1</sup>. »

Il met en avant une deuxième particularité du site qui relève autant de la compilation des lieux remarquables que de la topographie stratégique :

*Chalcis et Euripus adempta regi forent ; nam ut terra Thermopylam angustiae Graeciam, ita mari fretum Euripi claudit.*

« On aurait enlevé au roi Chalcis et l'Euripe, beau résultat pour un premier début de guerre ; car, comme le défilé des Thermopyles l'est sur terre, le détroit de l'Euripe est, sur mer, le verrou de la Grèce<sup>2</sup>. »

*Chalcidem ad spectaculum Euripi Euboeaeque, tantae insulae, ponte continenti iunctae descendit.*

« Il descendit à Chalcis pour voir le spectacle de l'Euripe et de l'Eubée, cette si grande île jointe par un pont au continent<sup>3</sup>. »

Se dessine ainsi, derrière le texte livien, un savoir commun<sup>4</sup>, partagé par des auteurs de tradition différente, sur divers éléments naturels ou sur certains sites remarquables de l'espace méditerranéen. L'accent est mis sur des faits extraordinaires, relevant des *mirabilia*. En cela, Tite-Live s'inscrit parfaitement dans le contexte intellectuel de son siècle, reflété par exemple par les écrits de Strabon. Ce dernier, comme le souligne G. Aujac, présente en effet la somme de connaissances du temps tout en refusant toute « quête des causes<sup>5</sup> », préférant mettre l'écriture de son traité au service des peuples et des gouvernants :

« Le bonheur des hommes ne réclame pas (encore qu'il y ait des individus qui trouvent leur plaisir dans cette recherche) de savoir pourquoi les courants de l'Euripe changent de sens, ni pourquoi la mer se soulève ou pourquoi les fleuves tropicaux débordent l'été. Mais il est utile dans la vie quotidienne, pour les riverains de l'Euripe de connaître le rythme des courants, pour les peuples des bords de l'océan d'avoir repéré les modalités du flux et du reflux et de leur variation d'amplitude au cours de l'année<sup>6</sup>. »

Au livre XXXVI, 43, 1 de l'*Ab Vrbe condita*, Tite-Live s'attache à justifier la violence de vents contraires entre les Cyclades :

*Eo fere tempore consul Acilius Naupactum oppugnabat. Liuium Deli per aliquot dies—et est uentosissima regio inter Cycladas fretis alias maioribus, alias minoribus diuisas —aduersi uenti tenuerunt.*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 6, 9.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 23, 11-12.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 27.

4 Nous préférons employer le terme de « savoir » plutôt que « science » : en effet, comme le remarque F. Le Blay, « il serait sans doute plus juste de se limiter aux termes de " savoirs " et de " disciplines " pour désigner les différentes formes prises par l'activité intellectuelle en monde grec et romain, et laisser de côté l'idée même de science », F. LE BLAY, « Avant-propos », dans F. LE BLAY (éd.), *Transmettre les savoirs dans les mondes hellénistique et romain*, PUR, 2010, p. 8.

5 G. AUJAC, *Strabon et la science de son temps*, Paris, Les Belles Lettres, 1968, p. 307.

6 G. AUJAC, *ibid*, p. 308.

« À ce moment le consul Acilius était en train d'assiéger Naupacte. Livius fut retenu à Délos pendant quelques jours par des vents contraires – les vents soufflent très fréquemment entre les Cyclades qui sont séparées les unes des autres par des bras de mer plus ou moins larges<sup>1</sup>. »

De même, au livre XXXVII, 23, 4, Tite-Live explique la cause du ralentissement des navires d'Antiochus, lors de la bataille de Sidè, en 190 av. J.-C, du fait de la présence de vents étésiens, *quod uelut statum fauoniis uentis est*, « vents périodiques qui soufflent de l'ouest<sup>2</sup> ».

Après la bataille, ils menaceront de retenir les navires sur la côte ennemie :

*Tardius nauigauerant regii aduerso tempore etesiarum, quod uelut statum fauoniis uentis est [...] postquam terrae appropinquabat Hannibal, ueriti, ne includerentur uento in hostium ora.*

« Les Royaumes avaient navigué plus lentement que prévu, gênées par la saison des vents étésiens, vents périodiques qui soufflent de l'ouest. [...] comme Hannibal approchait du rivage, ils craignirent d'être retenus par le vent sur la côte ennemie<sup>3</sup>. »

J.-M. Engel, dans les annotations de son édition du livre XXXVIII, relève une confusion livienne entre deux vents : « la brise de mer qui souffle du sud-ouest de mai à septembre (ou *imbât*) », et qui ralentit la progression des navires, et l'aquilon étésien (*meltem*), « qui prend sur la côte sud d'Asie la direction sud-ouest et qui souffle à partir du Sirius », et alterne avec l'imbât, favorisant l'avancée des vaisseaux<sup>4</sup>. Tite-Live reprend ici un vocabulaire technique lié à la navigation, que l'on retrouve dans la littérature à sujet scientifique, en vers, comme chez Lucrèce, ou en prose, par exemple chez Hygin, chez Vitruve ou chez Pline :

*Is rigat Aegyptum medium per saepe calorem,  
Aut quia sunt aestate aquilones ostia contra,  
Anni tempore eo, qui etesiae esse feruntur,  
Et contra fluium flantes remorantur et undas  
Cogentes sursus replent cogunt que manere.*

« S'il inonde régulièrement l'Égypte pendant la pleine chaleur, c'est peut-être qu'en été les aquilons viennent battre de face les bouches du fleuve, car c'est en cette saison qu'ils passent pour revenir chaque année ; et leur souffle, remontant le fleuve, retarde son cours, refoule ses eaux en amont, en comble son lit, et l'oblige à s'arrêter<sup>5</sup>. »

*Quod iussum Aristaeus confecit et ab Ioue impetrauit ut etesiae flarent, quas nonnulli etesias dixerunt quod quotannis certo tempore exoriuntur.*

« Aristée exécuta cet ordre et obtint de Jupiter que soufflent les vents étésiens, appelés par certains « étésiens » (= annuels) parce que chaque année ils se lèvent à date fixe<sup>6</sup>. »

*Itaque dextra et sinistra austrum leuconotus et altanus flare solet, <circa> africanum libonotus et subuesperus, circa fauonium argestes et certis temporibus etesiae, ad latera cauri circius et corus, circa septentrionem thracias et gallicus, dextra ac sinistra aquilonem supernas et caecias, circa*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, 43, 1.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVII, 23, 4.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVII, 23, 4-24, 9.

4 J.-M. ENGEL dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, « Introduction », Paris, Les Belles Lettres, 1982, p. LIII.

5 LUCRÈCE, *De la nature*, VI, 714.

6 HYGIN, *De astronomica*, II, 3, 6 (38).

*solanum carbas et certo tempore ornithiae, euri uero medias partes tenentis in extremis eurircias et uolturnus.*

« C'est pourquoi, à droite et à gauche de l'auster, soufflent généralement le leuconotus et l'altanus ; à droite et à gauche l'africanus, le libonotus et le subvesperus ; autour du favonius, l'argestes et à certaines époques les étésiens ; sur les flancs du caurus, le circias et le chorus ; autour du septentrio, le thracias et le gallicus ; à droite et à gauche de l'aquilon, le supernas et le caecias ; autour du solanus, le carbas et à une certaine époque les ornithiae ; et aux extrémités de l'eurus qui se trouve au milieu, l'eurircias et le volturnus<sup>1</sup>. »

*Dat aestatem exortus uergiliarum in totidem partibus tauri VI diebus ante Maias idus, quod tempus austrinum est, huic uento septentrione contrario. Ardentissimo autem aestatis tempore exoritur caniculae sidus sole primam partem leonis ingrediente, qui dies XV ante Augustas kalendas est. Huius exortum diebus VIII ferme aquilones antecedunt, quos prodromos appellant. Post biduum autem exortus iidem aquilones constantius perflant diebus XL. quos etesias appellant. mollire eos creditur solis uapor geminatus ardore sideris, nec ulli uentorum magis stati sunt. post eos rursus austri frequentes usque ad sidus arcturi, quod exoritur XI diebus ante aequinoctium autumnii. Cum hoc corus incipit. corus autumnat; huic est contrarius uolturnus.*

« Le lever des Pléiades dans le 25° degré du Taureau, le 6° jour avant les Ides de mai, apporte l'été : c'est la période de l'auster, dont l'opposé est le septentrion ; au moment le plus brûlant de l'été se lève la Canicule, lorsque le soleil entre dans le 1<sup>er</sup> degré du Lion, c'est-à-dire le 15° jour avant les Calendes d'août. Son lever est précédé de huit jours environ par les aquilons dits " précurseurs ". Deux jours après ce lever, les mêmes aquilons soufflent avec plus de constance pendant quarante jours et reçoivent le nom d' " étésiens ". On croit que la radiation du soleil, redoublée par la chaleur de Sirius, les adoucit, et il n'est pas de vents plus réguliers. Ils sont suivis de nouveau par les austers, fréquents jusqu'à l'Arcture, qui se lève 11 jours avant l'équinoxe d'automne<sup>2</sup>. »

Mais ce vocabulaire est aussi présent sous la plume d'un Cicéron, lorsqu'il évoque les vents qui l'ont accompagné au cours de ses navigations. Ses lettres ne font pas moins de six mentions à ces vents qui sont toujours attachés au retardement de la course de son navire :

*Rhodum uolo puerorum causa, inde quam primum Athenas, etsi etesiae ualde reflant; sed --- plane uolo his magistratibus, quorum uoluntatem in supplicatione sum expertus.*

« Je désire gagner Rhodes, à cause des garçons ; et de là, aussi vite que possible, Athènes, malgré les vents étésiens, qui sont tout-à-fait contraires<sup>3</sup>. »

*Nos etesiae uehementissimi tardarunt; detraxit XX ipsos dies etiam aphractus Rhodi.*

« J'ai été singulièrement retardé par les vents étésiens. L'avis des Rhodiens m'a bien fait perdre encore vingt jours.<sup>4</sup> »

*Ego tuorum consiliorum auctor dignitatis que fautor iratus temporibus in Graeciam desperata libertate rapiebar; cum me etesiae quasi boni ciues relinquentem rem publicam prosequi noluerunt auster que aduersus maximo flatu me ad tribulis tuos Regium rettulit.*

« Moi, l'inspirateur de ta conduite et le champion de ta dignité, je filais vers la Grèce, lorsque les vents étésiens, comme de bons citoyens, refusèrent d'accompagner mon abandon de la République et le vent du sud, opposant son souffle puissant, me ramena à Reggio auprès des membres de ta tribu<sup>5</sup>. »

*Ego, si me nauigatio non morabitur, quae incurrebat in ipsos etesias, propediem te, ut spero, uidebo.*

1 VITRUVÉ, *De l'architecture*, I, 6, 10.

2 PLINÉ L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, II, 123-124.

3 CICÉRON, *Lettres à Atticus*, VI, 7, 2.

4 CICÉRON, *Lettres à ses proches*, VI, 8, 4.

5 CICÉRON, *Lettres à ses proches*, XII, 25, 3.

« Je te verrai dans fort peu de temps, je l'espère, si je ne suis pas retardé dans ma traversée, qui coïncide tout juste avec les vents étésiens<sup>1</sup> ».

*Itaque in medio Achaico cursu cum etesiarum diebus Auster me in Italiam quasi dissuasor mei consili rettulisset, te uidi Veliae, dolui que uehementer.*

« Et ainsi, tandis qu'au beau milieu de ma navigation vers l'Achaïe, durant les jours étésiens, l'Auster m'avait ramené en Italie, comme pour me détourner de mon projet, je te vis à Vélia et je souffris cruellement<sup>2</sup>. ».

Tite-Live n'utilise pas ces vocables de façon précise. Son intérêt et celui de ses lecteurs sont ailleurs. Par le pouvoir d'un mot, *etesiae*, et de l'incise qui le définit, *quod uelut statum fauoniis uentis est*, Tite-Live place son lecteur ou auditeur dans un espace étranger, mais maîtrisé. Si la focalisation adoptée reste celle de l'ennemi, Hannibal, le public livien se voit conférer des savoirs sur les éléments du monde méditerranéen, à la faveur de l'usage d'un vocabulaire qui n'est pas assez précis pour satisfaire les érudits, mais qui l'est suffisamment pour signifier une maîtrise de la connaissance. A. Manuelian souligne d'ailleurs dans ses annotations au livre XXXVI<sup>3</sup>, en citant l'ouvrage d'E. Saint-Denis, *Le vocabulaire des manœuvres nautiques en latin*<sup>4</sup>, combien Tite-Live recourt à un vocabulaire spécialisé, probablement issu de la consultation de manuels, comme le verbe *parare*, qui « désigne dans presque tous les cas des opérations de mise en état, équipement et gréement<sup>5</sup> », *circumagare*, pour dire « contourner un promontoire, suivre une côte sinueuse<sup>6</sup> » ou encore *detergere remos*, qui signifie « balayer les rames d'un navire en les heurtant de l'éperon lancé par une nage ardente<sup>7</sup> ». À cette présence de savoirs scientifiques et techniques dans le texte livien se superpose une carte de la terre habitée.

## 1. 2. Géographie : la carte du monde habité au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Comme le remarque G. Aujac, Ératosthène influence la plupart des écrivains latins du I<sup>er</sup> siècle qui traitent de géographie<sup>8</sup>. Ces connaissances sont diffusées à travers les écoles et l'écriture de manuels, comme celui de Géminos de Rhodes, *Introduction aux Phénomènes*. Si le premier livre du géographe alexandrin concentrait des exposés de géographie physique, le second proposait une géographie géométrique. Pour les Anciens, en effet, le ciel, considéré

1 CICÉRON, *Lettres à ses proches*, XV, 11, 2.

2 CICÉRON, *Lettres à Brutus*, I, 15, 5.

3 A. MANUELIAN, dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, Paris, Les Belles Lettres, 1983, note 4, p. 75 et note 3.

4 E. DE SAINT-DENIS, *Le vocabulaire des manœuvres nautiques en latin*, 1935, Mâcon, Protat Frères, p. 7.

5 E. DE SAINT-DENIS, *ibid*, p. 7.

6 E. DE SAINT-DENIS, *ibid*, p. 33.

7 E. DE SAINT-DENIS, *ibid*, p. 52.

8 G. AUJAC, *Introduction aux savoirs antiques. Choix de textes*, Paris, CTHS, 2010, p. 112.

comme une sphère céleste, et considéré d'un point de vue géocentrique, est divisé en cercles. Géminos de Rhodes décrit ainsi le cercle du zodiaque, qui correspond à la course du soleil dans son déplacement annuel, tangent à deux cercles parallèles, le tropique d'été au premier degré du Cancer, qui semble décrire le soleil le jour du solstice d'été, et le tropique d'hiver au premier degré du Capricorne, que semble décrire le soleil le jour du solstice d'hiver. Le zodiaque coupe l'équateur, grand cercle de la sphère, en deux parties égales<sup>1</sup>. L'horizon, autre cercle, divise la part visible de la part invisible de l'univers, avec un hémisphère au-dessus de la Terre, et un hémisphère au-dessous<sup>2</sup>. Quant au méridien, perpendiculaire au plan de l'horizon, il est traversé par le soleil au milieu de son trajet diurne<sup>3</sup>. C'est également la représentation qui nous est transmise par l'Atlas Farnèse, copie romaine d'un modèle hellénistique conservée au musée de Naples qui devait sans doute être reproduite de façon plus élémentaire à des visées pédagogiques dans les écoles. Ératosthène reste également une référence pour les auteurs du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., pour son établissement de la longueur de la circonférence terrestre à 252 000 stades dans son traité *Sur la mesure de la Terre* et pour sa *Géographie* qui détaille la constitution du globe terrestre, le mouvement des eaux, la division de la Terre en zones distinctes et une carte du monde habité qui occupe moins d'un huitième du globe terrestre et s'inscrit dans un rectangle dont la longueur représente plus de deux fois la largeur : l'axe du parallèle 36° qui passe par Gadès et va jusqu'à la chaîne du Taurus et l'Himalaya vaut 200 000 stades ; de la pointe occidentale de l'Hispanie à l'Inde Ératosthène compte 78 000 stades<sup>4</sup>. L'espace géographique connu recouvre donc un périmètre restreint, autour du parallèle 36° :

« Cette Mer Méditerranée, si nous en regardons le tracé sur une carte, s'allonge, voyons-nous, dans le sens est-ouest, à peu près parallèlement à l'équateur, sur une distance notable [...] Plus précisément, le parallèle 36, qui traverse le détroit de Gibraltar, mord légèrement sur l'Afrique du Nord, laissant Alger et Tunis à 1° au nord, passe à mi-distance entre le cap Malée et la Crète, coupe la pointe méridionale de l'île de Rhodes et, de là, longe à peu près la côte d'Asie Mineure en direction d'Antioche. En largeur, dans le sens sud-nord, la Méditerranée couvre quelque 5 à 6° dans sa partie occidentale (Alger 37°, Marseille 43°), une dizaine dans sa partie orientale (Alexandrie 31°, Byzance 41°<sup>5</sup>) »

Cet espace est borné, à l'ouest, par les Colonnes d'Hercule, où le comptoir phénicien de Gadès, l'actuelle Cadix, fait figure de dernière étape avant l'Océan, dit aussi « mer extérieure » et que les Anciens considèrent comme infini. Lorsqu'au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Anaximandre de Milet réalise la première carte, il représente un monde habité circulaire, entouré par l'Océan.

1 GÉMINOS DE RHODES, *Introduction aux phénomènes*, V, 51.

2 GÉMINOS DE RHODES, *ibid*, V, 34.

3 G. AUJAC, *op. cit.*, 1975, p. 30-33.

4 G. AUJAC, *ibid*, p. 15-20 et p. 69-78.

5 G. AUJAC, *ibid*, 1975, p. 8.

Ce monde s'articule sur deux ou trois continents : vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Hécateé de Milet rédige un ouvrage intitulé *Périégèse* ou *Circuit de la Terre* décrivant un monde divisé en deux parties, l'Europe et l'Asie<sup>1</sup>, suivant une tradition que reprend Varron, en ce I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. :

*Vt omnis natura in caelum et terram diuisa est, sic caeli regionibus Terra in Asiam et Europam.*

« Comme la nature, dans son ensemble, comprend le ciel (*caelum*) et la terre (*terra*), de même, selon l'orientation, la Terre (*Terra*) comprend l'Asie (*Asia*) et l'Europe (*Europa*)<sup>2</sup>.

C'est néanmoins la vision d'un monde divisé en trois continents qui semble triompher, dans nos sources, du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Comme l'indique S. Ratti<sup>3</sup>, la plupart des textes grecs. Hérodote<sup>4</sup>, les géographes entourant Alexandre<sup>5</sup>, Polybe<sup>6</sup> et Strabon<sup>7</sup> proposent une vision de la terre divisée en trois continents, opposant l'Europe à l'Asie et à la Libye, bordée, à l'ouest, par Gibraltar, à l'est, par la Mer Rouge – *Sinus Arabicus* – et au Nord par le Don – *Tanaïs* – voire le Phase, en Colchide, et l'Hellespont. Les textes latins reprennent en général cette division tripartite, tout en indiquant parfois un débat entre les traditions, comme le fait Salluste dans son célèbre *excursus* de la description de l'Afrique dans la *Guerre de Jugurtha* :

*In diuisione orbis terrae plerique in parte tertia Africam posuere, pauci tantummodo Asiam et Europam esse, sed Africam in Europa. Ea finis habet ab occidente fretum nostri maris et Oceani, ab ortu solis decliuem latitudinem, quem locum Catabathmon incolae appellant.*

« Dans la division du globe terrestre, on fait généralement de l'Afrique la troisième partie du monde ; quelques auteurs n'en comptent que deux, l'Asie et l'Europe, et rattachent l'Afrique à cette dernière. Elle a pour limites à l'Ouest le détroit qui unit notre mer à l'Océan, à l'Est un large plateau incliné que les habitants nomment Catabathmos<sup>8</sup>. »

Le globe terrestre est divisé en climats, qu'ils soient horaires, variant suivant la durée du plus long jour, ou par degrés de latitude, où l'unité est l'espace fixe que couvre le degré terrestre. Les manuels de vulgarisation, comme celui de Géminos, indiquent deux zones tempérées, une zone boréale et une zone australe, subdivisées chacune en deux parties par un méridien<sup>9</sup>. Aux deux zones tempérées connues s'ajoutent donc deux autres, symétriques, et avec elles l'existence possible d'autres mondes habités. Les manuels proposent également une division en zones : vues comme la projection des zones célestes, elles sont divisées par la projection

1 G. AUJAC, *ibid*, p. 11 ; *op. cit.*, 2010, p. 16-18.

2 VARRON, *De lingua Latina*, V, 31.

3 S. RATTI, « L'Europe est-elle née dans l'Antiquité ? », *Anabases*, 1, 2005, p. 193-211.

4 HÉRODOTE, *Histoires*, II, 16 et IV, 45.

5 Selon Varron : *Quidam (scil. diuidunt terrae orbem) in tris, Asiam, Europam et Africam, ut Alexander*, « Certains (peut-être divisent la terre) en trois, l'Asie, Europe et l'Afrique, comme Alexandre », VARRON 1302 H 3 = *Comment. Lucan.* IX, 411.

6 POLYBE, *Histoires*, III, 2, 35.

7 STRABON, *Géographie*, II, 5, 28.

8 SALLUSTE, *Guerre de Jugurtha*, XVII, 3-4.

9 GÉMINOS, *Introduction aux phénomènes*, XVI, 1.

sur la Terre des tropiques et des cercles arctiques. On en distingue cinq : la zone torride, entre les tropiques ; les zones tempérées entre tropiques et cercles arctiques ; les zones glaciales au-delà. Comme le souligne G. Aujac, « seules les zones tempérées sont considérées comme habitables, les autres étant inhabitées par suite du froid ou de la chaleur », même si les explorations démontrent parfois le contraire<sup>1</sup>. Se superpose à cette répartition une division astronomique, entre pays à ombre simple et pays à ombre circulaire<sup>2</sup>. Il faut ici nous garder de toute anachronie ; si ces représentations du monde sont parfois inscrites sur des cartes ou des globes réalisés suivant une base géométrique, elles sont plus souvent déclinées sous une forme graphique, celle de la liste ou de l'itinéraire mis en récit<sup>3</sup>. Ces itinéraires décrivent l'ensemble de régions et des ethnies, et proposent une modalité d'appréhension de l'espace, reposant sur les mots et leur pouvoir d'évocation qui n'est pas familière au lecteur contemporain. Ch. Jacob présente ainsi la *Périégèse* de Denys qui, bien que plus tardive, relève du même type d'écriture :

« Cette image du monde n'a pas la consistance, la stabilité, la matérialité d'une carte projetée sur une tablette ou un papyrus, mais elle a l'existence fragile de l'imaginaire, des noms au pouvoir évocateur, des mythes et du chant poétique. La légende toponymique de la carte doit suffire à en recréer le dessin dans l'esprit de l'auditeur attentif. Le monde habité se réduit ainsi à une litanie de noms propres, comptine à mémoriser et à réciter, itinéraire à parcourir par la voix et à suivre à l'oreille, sur le rythme régulier, métronomique, des « pieds » de la poésie<sup>4</sup>.»

Le terme « géographique » ne saurait dès lors renvoyer à une simple description ; le pseudo-Scylax constitue par exemple une narration, qui entraîne d'un point à un autre, en soulignant les bornes de son récit<sup>5</sup>. L'ouvrage de Strabon<sup>6</sup> rassemble quant à lui une somme de savoirs les plus divers, notamment historiques. En publiant les fragments des historiens grecs<sup>7</sup>, F. Jacoby prend ainsi le parti de ne pas distinguer histoire, géographie et ethnographie et s'oppose au choix de K. Müller qui avait édité séparément une somme sur les géographes

---

1 G. AUJAC, *op. cit.*, 1975, p. 56-59.

2 G. AUJAC, *ibid.*, p. 59-61.

3 L'itinéraire terrestre est appelé « périégèse » ou « description de la terre habitée » tandis que l'itinéraire nautique est nommé « périple ».

4 CH. JACOB, *La Description de la terre habitée de Denys d'Alexandrie ou la leçon de géographie*, Albin Michel, 1990, p. 12.

5 Voir C. CLARKE, *Between Geography and History, Hellenistic Constructions of the Roman World*, Oxford, Clarendon Press, 1999, p. 39.

6 « De l'Europe à l'Asie, de l'Asie à la Lybie, cette œuvre où la compilation tient une place essentielle est une vaste encyclopédie sur la terre habitée : la géographie descriptive donne à nouveau l'occasion de rassembler un immense savoir sur la nature comme sur les sociétés humaines. On trouvera dans la *Géographie* de Strabon aussi bien des développements sur l'orthographe d'un toponyme que la description de poissons qui peuvent s'enfouir sous terre ou d'indigènes habiles à concocter un vin qui rend fou », CH. JACOB, *op. cit.*, 1990, p. 20.

7 F. JACOBY, *Fragmente der griechischen Historiker, I. Genealogie und Mythographie; II. Zeitgeschichte; III. Geschichte von Städten und Völkern*, Berlin puis Leyde, Weidmann, 1923-1929.

grecs et un ouvrage ethnographique sur les fragments d'historiens grecs<sup>1</sup>, sans expliciter cette séparation. Si la question de l'existence de véritables genres littéraires dans l'Antiquité fait l'objet de nombreux débats<sup>2</sup>, la frontière entre histoire et géographie est loin d'être claire, comme le rappelle J. Engels :

« Dans le monde gréco-romain, les frontières entre les genres restent fluides et floues en prose. C'est en particulier le cas des disciplines jumelles que sont la géographie et l'histoire, mais aussi d'œuvres littéraires à teneur géographique ou historique<sup>3</sup>. »

S'ils renvoient à des ouvrages au profil générique assez large, ces savoirs géographiques relèvent aussi de degrés divers, allant de la spécialisation à la vulgarisation. Il convient de considérer leur circulation et leur usage au cours du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

### 1. 3. Superposition des savoirs géographiques au « siècle d'Auguste »

Selon G. Aujac, l'aube du « siècle d'Auguste » marque, « après les actives recherches des siècles précédents », un moment de « digestion des connaissances », de leur « organisation en vue d'une large diffusion<sup>4</sup> ». Des manuels comme celui de géographie mathématique de Géminos de Rhodes, *l'Introduction aux phénomènes*, ou encore la *Géographie* de Strabon, paraissent. Ce dernier ouvrage, bien que destinée au pouvoir, semble néanmoins avoir eu peu d'écho en son temps. Suivent, au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., l'ouvrage encyclopédique de Pline l'Ancien, *l'Histoire naturelle*, et la *Chorographie* de Pomponius Méla, originaire de Tingentera, près de Gadès. Tous ces ouvrages relèvent ainsi de savoirs communs discutés dans les différents centres intellectuels, de tout le monde méditerranéen, notamment à partir des travaux de Poseidonios d'Apamée qui, bien qu'installé à Rhodes, marque le milieu intellectuel romain avec son traité de géographie mathématique et physique intitulé *l'Océan*. Strabon, au début de sa *Géographie*<sup>5</sup>, développe une notion de la géographie qui va bien au-delà de la nôtre et englobe philosophie et historiographie. Ces savoirs

1 K. MÜLLER, *Fragmenta Historicorum Graecorum*, Édition Firmin Didot, 1841-1870 et *Geographi Graeci Minores*, Paris, Édition Firmin Didot, 1855.

2 Voir par exemple T. G. ROSENMEYER, « Ancient Literary Genres: A Mirage? », dans A. LAIRD (éd.), *Ancient Literary Criticism*, Oxford University Press, 2006 ; S. RATTI, « La notion de genre littéraire est-elle pertinente pour aborder la littérature latine », dans « Enseigner autrement les Humanités classiques en Europe : propositions à partir du cas français », *Anabases*, 3, 2006, p. 215-233. Sur le genre historique, se reporter à CH. S. KRAUS, « Is historia a Genre? (With Notes on Caesar's First Landing in Britain, BG 4.24–5) », dans THEODORE D. PAPANGHELIS, STEPHEN J. HARRISON et S. FRANGOULIDIS (éd.), *Generic Interfaces in Latin Literature Encounters, Interactions and Transformations*, Trends in Classics, 20, 2013.

3 « In the ancient Greco-Roman world the boundaries between genres of prose literature remained fluid and blurred. This was especially true of the twin disciplines of geography and history and of cultural-geographical and historical works of literature », J. ENGELS, « Geography and History », dans J. MARINCOLA (éd.), *A Companion to Greek and Roman Historiography*, Wiley-Blackwell, Oxford, 2007, p. 541.

4 G. AUJAC, *op. cit.*, 1975, p. 24.

5 STRABON, *Géographie*, I, 1, 1.



géographiques sont donc bien divers et, loin de se limiter à la seule sphère intellectuelle, semblent se concurrencer. Ch. Jacob, dans le propos introductif de son ouvrage sur la géographie antique, souligne ainsi combien les travaux « certes fondamentaux » de la recherche menée entre autre par G. Aujac doivent être complétés et révisés, en étant replacés dans un cadre plus global : alors que la recherche s'est orientée vers l'étude de « ce qui, dans la géographie antique, relève des sciences dures », astronomie, géométrie, techniques de projection cartographique », il convient de comprendre que « ces méthodes scientifiques rigoureuses ont pu être accompagnées de pratiques descriptives ou argumentatives relevant de logiques différentes<sup>1</sup> ». Leur analyse doit également être enrichie par les récents développements de l'histoire de la constitution et de la circulation des différents types de connaissances.

Actuellement, les savoirs géographiques antiques font à ce titre l'objet d'une lecture complexe, dont P. Arnaud propose une synthèse dans son article « La géographie romaine impériale, entre tradition et innovation<sup>2</sup> ». Il y souligne combien les corpus géographiques antiques doivent être lus avec précaution. Nous n'avons en effet accès aux textes précédant le siècle d'Auguste qu'à travers ceux de leurs prédécesseurs. À partir de ces derniers, nous pouvons néanmoins appréhender toute la complexité de textes qui relèvent de conceptions du savoir toute particulière. Alors que certains auteurs grecs construisent leur discours en opposition au discours épique et poétique, les textes de la Rome antique voient la superposition des textes homériques et des relevés de voyages, des traités scientifiques et des explorations militaires, comme autant de modes d'accès, théoriques ou empiriques, au savoir géographique. Comme le rappelle P. H. Schrijvers<sup>3</sup>, un géographe comme Ératosthène est également poète<sup>4</sup>. Il réalise aussi bien des descriptions géographiques, comme celle qu'il fait de l'Arcadie, appelée aussi *chorographia*, des itinéraires, par exemple lorsqu'il suit la marche d'Hermès à travers la Grèce, enfin, des vues cosmiques, notamment quand il présente la terre et ses cinq zones<sup>5</sup>. Une telle superposition des savoirs s'effectue de façon complexe et non linéaire. En effet, comme le rappelle Ch. Jacob, les milieux lettrés où se forge la tradition

---

1 CH. JACOB, *Géographie et ethnographie en Grèce ancienne*, Armand Colin, 1991, p. 10-11.

2 P. ARNAUD, « Introduction. La géographie romaine impériale, entre tradition et innovation », dans G. C. ANDREOTTI, P. LE ROUX et P. MORET (éd.), *La invención de una geografía de la Península Ibérica, II La época imperial*, ACTAS, 2007, p. 13-46.

3 P. H. SCHRIVERS, « L'espace géographique dans le récit lucanien. Lucain et Ératosthène de Cyrène », dans O. DEVILLERS et S. FRANCHET D'ESPEREY, *Lucain en débat. Rhétorique, poétique et histoire*, Bordeaux, Ausonius, 2010, p. 267-279.

4 *Du Sublime*, XXXIII, 5.

5 E. HILLER, *Eratosthenis Carminum Reliquiae*, Leipzig, 1872.

géographique savante se montrent méfiants envers les navigateurs et les marchands<sup>1</sup>. Les Grecs d'Occident jouent ainsi un rôle mineur dans l'élaboration géographique du monde. Les « extrémités » de la terre font ainsi l'objet d'un traitement tout particulier, comme le résume P. Moret :

« Encore après la conquête romaine, la vision mythique de l'Extrême Occident l'emporte sur la connaissance empirique d'une province pourtant de mieux en mieux explorée, délimitée et balisée<sup>2</sup>. »

Un passage de Cicéron nous offre un exemple éclairant de cette construction complexe et plurielle du savoir géographique. Alors qu'il évoque, dans le *Discours sur les Provinces consulaires*, la Gaule et la conquête césarienne, il affirme qu'aucun savoir préexistant n'était alors disponible sur cette province ; l'expédition militaire permet, seule, d'obtenir ce savoir, directement sur le terrain. L'Arpinate cite les différents moyens d'accès au savoir qui sont ici inefficients : les écrits, les paroles de voyageurs, la légende :

[...] *quas regiones quasque gentes nullae nobis antea litterae, nulla uox, nulla fama notas fecerat, has noster imperator nosterque exercitus et populi Romani arma peragrarunt.*

« [...] des contrées et des peuples que ni les écrits, ni les paroles, ni la légende ne nous avaient fait connaître déjà, ont été parcourues par notre général, par notre armée et par les armes du peuple Romain<sup>3</sup>. »

De nombreux passages des *Res Rusticae* de Varron témoignent ainsi de la mise en avant de savoirs rassemblés à travers les expéditions ou durant la gestion d'une province :

*In Gallia transalpina intus, ad Rhenum cum exercitum ducerem, aliquot regiones accessi, ubi nec uitis nec olea nec poma nascerentur, ubi agros stercorarent candida fossicia creta, ubi salem nec fossicium nec maritimum haberent, sed ex quibusdam lignis combustis carbonibus salsis pro eo uterentur.*

« À l'intérieur de la Gaule transalpine, à l'époque où je conduisais une armée vers le Rhin, j'ai atteint plusieurs régions où ne croissaient ni la vigne ni l'olivier ni les arbres fruitiers, où l'on fumait les terres avec une craie blanche extraite du sol, où l'on ne connaissait ni le sel gemme ni le sel marin, et où on le remplaçait par des charbons salés obtenus par la combustion de certains bois<sup>4</sup>. »

*Simul aspicit ad me et : Vt te audii dicere, inquit, cum in Liburniam uenisses, te uidisse matres familias eorum adferre ligna et simul pueros quos alerent, alias singulos, alias binos.*

« Là-dessus il me regarde et ajoute : « C'est précisément ce que tu m'as dit avoir vu lorsque tu es allé en Liburnie : des mères de famille portant du bois en même temps que des enfants qu'elles

1 POLYBE, *Histoires*, IV, 42, 7 et Strabon, *Géographie*, I, 2, 23.

2 P. MORET, « La formation d'une toponymie et d'une ethnonymie grecques de l'Ibérie : étapes et acteurs », dans G. C. ANDREOTTI, P. LE ROUX et P. MORET (éd.), *La invención de una geografía de la Península Ibérica. I La época republicana*, ACTAS, 2006, p. 40-41.

3 CICÉRON, *Sur les provinces consulaires*, XIII, 33, texte établi et traduit par J. COUSIN, Paris, Les Belles Lettres, 1962. Nous modifions la traduction anachronique de *gentes* par « nations », celle de *uox* par « tradition orale », parce que l'acception nous semble davantage renvoyer aux récits ou comptes-rendus oraux comme celui que fait le narrateur du *Res Rusticae* de Varron, et celle de *litterae* par « littérature », qui renvoie aujourd'hui plutôt aux textes littéraires et ne rend pas suffisamment compte de l'absence de distinction entre les diverses formes génériques dans l'Antiquité.

4 VARRON, *Res Rusticae*, I, 7, 8.

nourrissaient, les unes un, les autres deux<sup>1</sup>. »

Si les textes de Varron s'adressent plutôt à un public érudit, les commentaires, ou *commentarii*, rédigés à partir de notes accumulées à la faveur des parcours des éclaireurs et de l'avancée des troupes, font connaître à l'ensemble des Romains les découvertes liées à leurs explorations militaires. Ceux de César sont rédigés quelques années à peine après les événements, proposant aux citoyens romains un accès rapide à un savoir inédit. Ses *excursus* célèbres sur la Gaule, la Belgique ou la Germanie sont, à notre avis, autant de mises à disposition non pas seulement d'informations<sup>2</sup>, mais de savoirs qui mobilisent une nomenclature ethnographique désormais accessible à un lectorat étendu<sup>3</sup>.

Le récit livien est riche de cette superposition des savoirs ; les mentions géographiques, dans l'*Ab Vrbe condita*, superposent deux traditions, celle des sources historiographiques, et celle des sources poétiques. Se mêlent ainsi, sous la forme de commentaires, des savoirs liés au poème homérique et au cycle troyen. Ainsi, au livre XXXVIII, lorsqu'Antiochus atteint la plaine de Thèbes, Tite-Live nous invite à nous remémorer le récit homérique :

*Antiochus pace nequiquam temptata, euastatis Elaeensium primum, deinde Pergamenorum agris, relicto ibi Seleuco filio, Adramytteum hostiliter itinere facto petit agrum opulentum, quem uocant Thebes campum, carmine Homeri nobilitatum.*

« Antiochus, après l'échec de sa proposition, dévasta le territoire d'Élée, puis de Pergame, laissa là son fils Séleucus, fit route vers Adramyte en pillant tout sur son passage, et gagna le riche territoire nommé plaine de Thèbe, que le poème d'Homère a rendu célèbre<sup>4</sup>. »

Lors de la visite qu'effectue Paul-Émile à travers la Grèce nouvellement conquise, il fait ressurgir, à l'occasion du passage du consul à Aulis, un passage appartenant aux récits homériques, l'épisode du départ des troupes achéennes vers Troie et du sacrifice d'Iphigénie à la déesse Artémis :

*A Chalcide Aulidem traicit, trium milium spatio distantem, portum inclutum statione quondam mille nauium Agamemnoniae classis, Dianaeque templum, ubi nauibus cursum ad Troiam filia uictima aris admota rex ille regum <petiit>.*

« De Chalcis il passa à Aulis, à 3 miles de là, port rendu célèbre par le séjour qu'y fit jadis la flotte de mille vaisseaux d'Agamemnon et visita le temple de Diane où le roi des rois <demanda>, en

1 VARRON, *Res Rusticae*, II,10, 8-9.

2 Sur la différence entre connaissance et information, voir J. ANDREAU, « Présentation », dans J. ANDREAU et C. VIRVOULET (éd.), *L'information et la mer*, Rome, Collection de l'École Française, 2002.

3 Voir M. LEDENTU, *op. cit.*, 2004. Cela peut se faire par le biais de lectures publiques. Comme le souligne E. RAWSON, dans son ouvrage *Intellectual Life in the Late Roman Republic*, Londres, Duckworth, 1985, p. 51, une grande part de l'activité intellectuelle ne passe pas par les livres, mais par des lectures à voix haute, souvent commentées par des savants qui constituaient des dictionnaires ambulants. Ces lectures se font devant des cercles, autour de maîtres de maison, mais peuvent aussi atteindre une échelle beaucoup plus large, comme nous l'avons souligné dans notre introduction.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVII, 19, 7.

amenant sa fille comme victime aux autels, le moyen de faire partir ses navires vers Troie<sup>1</sup>. »

La tradition homérique n'est pas la seule à être évoquée : au livre XXXVI, le sacrifice effectué par Manlius Acilius est l'occasion d'un rappel du cycle de la vie d'Hercule :

*Ipse Oetam descendit Herculiq̄ue sacrificium fecit in eo loco, quem Pyram, quod ibi mortale corpus eius dei sit crematum, appellant.*

« Quant à lui, il gravit l'Œta et offrit à Hercule un sacrifice au lieu que l'on appelle Pyra, parce que c'est là que fut brûlée l'enveloppe mortelle de ce Dieu<sup>2</sup>. »

Au livre XXXVIII, l'évocation de la plaine du Méandre, sur le parcours de Manlius Vulsus, s'accompagne de la mention du concours fatal à Marsyas :

*Marsyas amnis, haud procul a Maeandri fontibus oriens, in Maeandrum cadit, famaue ita tenet, Celaenis Marsyan cum Apolline tibiaram cantu certasse.*

« La rivière Marsyas naît aussi près des sources du Méandre, et se jette dans ce dernier ; la légende veut que le duel de flûtes entre Marsyas et Apollon ait eu lieu à Kélainai<sup>3</sup>. »

L'étiologie mythique est pleinement intégrée à la description de l'itinéraire, au milieu de notices qui relèvent de la paradoxographie ou de notations touristiques, insérées, de façon improbable pour le lecteur contemporain, dans le récit d'une avancée militaire :

*Fanum ibi augustum Apollinis et oraculum; sortes uersibus haud inconditis dare uates dicuntur.*

« Cette ville possède un temple d'Apollon et un oracle vénérables : les devins, dit-on, y rendent des oracles en vers non dépourvus d'art<sup>4</sup>. »

Après la caractérisation de la ville de Kômé et de ses monuments, suivent des notations d'événements diplomatiques et militaires, qui sont entrecoupés à nouveau par un bref *excursus* ethno-historique, achevé par une étiologie :

*Huius amnis fontes Celaenis oriuntur. Celaenae urbs caput quondam Phrygiae fuit; migratum inde haud procul ueteribus Celaenis, nouaeque urbi Apameae nomen inditum ab Apama sorore Seleuci regis.*

« Le Méandre prend sa source à Kélainai ; Kélainai fut jadis capitale de la Phrygie ; par la suite les habitants émigrèrent et s'installèrent non loin de l'ancienne Kélainai : la nouvelle ville fut appelée Apamée, du nom d'Apama, sœur du roi Séleucus<sup>5</sup>. »

Au moment où les troupes de Manlius Vulsus atteignent Tabusion et l'Indos, le récit livien propose une étymologie du fleuve reposant sur une anecdote évoquant la chute d'un cornac du haut d'un éléphant<sup>6</sup> :

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 27, 9.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, 30, 2-3.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 15, 9.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 15, 9.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 13, 5.

6 Le terme *Indus*, comme l'indique R. ADAM dans la note 4, *ibid*, p. 21-22, désigne tous les conducteurs d'éléphants, quelle que soit leur origine.

*Ad Thabusion castellum imminens flumini Indo uentum est, cui fecerat nomen Indus ab elephanto deiectus.*

« On arriva devant la place de Tabusion, au bord de l'Indos, fleuve dont le nom vient d'un " indien " jeté à bas de son éléphant<sup>1</sup>. »

Les divers savoirs mobilisés par le récit livien appartiennent donc à un fond commun, qui correspond aux connaissances partagées par la majeure partie du public livien. Par ailleurs, en multipliant les brèves notations à valeur géographique ou ethnographique, l'historien se revendique ici implicitement d'une autorité certaine. Fort de cette position, il peut alors mettre en scène l'utilisation de savoirs géographiques erronés, issus de la δόξα, et la tourne en dérision, comme c'est le cas au livre XL. La *uulgata opinio* y pousse Philippe à entreprendre l'ascension du mont Haemus, afin de voir le chemin qui le mènerait jusqu'à l'Italie :

*Cupido eum ceperat in uerticem Haemi montis ascendendi, quia uulgatae opinioni crediderat Ponticum simul et Hadriaticum mare et Histrum amnem et Alpes conspici posse [...] Nihil uulgatae opinioni degressi inde detraxerunt, magis credo, ne uanitas itineris ludibrio esset, quam quod diuersa inter se maria montesque et amnes ex uno loco conspici potuerint.*

« Le désir de monter sur le mont Haemus s'était emparé de lui, car il avait souscrit à l'opinion commune selon laquelle on pouvait, de là, apercevoir à la fois le Pont-Euxin, l'Adriatique, le Danube et les Alpes [...] Une fois redescendus, ils n'infirmèrent en rien l'opinion commune, plus, je crois, pour éviter d'exposer à la moquerie l'inutilité de leur voyage que parce qu'ils avaient pu réellement apercevoir du même endroit des mers, des montagnes et des fleuves aussi éloignés les uns des autres<sup>2</sup>. »

Ces connaissances générales ne se limitent pas toutefois aux informations géographiques proprement dites. Elles sont inséparables des savoirs ethnographiques.

#### 1. 4. Ethnographie

Alors que les sciences humaines contemporaines séparent l'étude des espaces et celle des peuples, les écrits antiques mêlaient les deux ; comme le souligne Ch. Jacob dans son manuel au titre explicite, *Géographie et ethnographie en Grèce ancienne* :

« La géographie a longtemps été très étroitement associée à l'ethnographie, tant il est vrai que l'on ne pouvait décrire l'espace indépendamment des populations qui l'occupaient, avec la singularité de leurs organisations sociales et de leur genre de vie<sup>3</sup>. »

Aux descriptions et mentions d'espaces se superposent ethnonymes et notices ethnographiques. J.-E. Bertrand dénombre, dans *Ab Vrbe condita*, pas moins de 342 peuples<sup>4</sup>. Dans le texte livien, peuples et terrains sont la plupart du temps envisagés de pair :

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 15, 9.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 21, 2-22, 5.

3 CH. JACOB, *Géographie et ethnologie en Grèce ancienne*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 10.

4 J.-E. BERNARD, « L'éthocentrisme chez Tite-Live », dans M.- F. MAREIN, P. VOISIN et J. GALLEGRO (éd.), *Figures de l'étranger autour de la Méditerranée antique. « À la rencontre de l'autre »*, Collection Kukuba, L'Harmattan, 2010, p. 59.

ainsi au livre XXVIII, 12,11, lorsque Tite-Live choisit, pour opérer une transition du cadre de son récit, un champ de bataille situé en Italie du Sud à un autre, localisé en Hispanie, de comparer les deux espaces, pour expliquer le recul des soldats carthaginois face aux Romains, le Padouan invoque à la fois le terrain et les hommes : l'Hispanie est caractérisée par sa combativité inextinguible, qui fait qu'elle reste longtemps un territoire non entièrement soumis à Rome. Chorographie et géographie sont ici intimement liées :

*In Hispania res quadam ex parte eandem fortunam, quadam longe disparem habebant; eandem quod proelio uicti Carthaginenses duce amisso in ultimam Hispaniae oram usque ad Oceanum compulsi erant, disparem autem quod Hispania non quam Italia modo sed quam ulla pars terrarum bello reparando aptior erat locorum hominumque ingeniis.*

« En Hispanie, la situation était pour eux, à certains égards, la même, à d'autres, fort différente ; la même, en ce que, vaincus militairement, ayant perdu leur chef, les Carthaginois avaient été refoulés au fin fond de l'Espagne, jusqu'à l'Océan ; différente, en ce que l'Hispanie se prêtait mieux, non seulement que l'Italie, mais aussi que n'importe quel autre pays, quel qu'il fût, à préparer de nouveau la guerre, en raison de la nature du terrain et de ses habitants<sup>1</sup>. »

Peuples et lieux sont associés par un modèle physiologique, remontant au corpus hippocratique et au traité *Sur les Airs, les Eaux et les Lieux*. À chaque latitude géographique où vit un groupe humain sont associés un climat et une nature des sols, qui déterminent un tempérament différent pour chacun des groupes. Les habitants de l'Asie, qui vivent dans des climats tempérés, sont ainsi considérés comme d'un naturel doux, mais incapable d'endurance. À l'inverse, l'Europe, caractérisée par un climat plus contrasté, abriterait des peuples plus hardis. Dans la conception hippocratéenne, la topographie et le climat déterminent les coutumes et inspirent les lois. Le déterminisme géographique se superpose dès lors à la traditionnelle opposition forgée depuis les guerres médiques entre les peuples de Grèce et les barbares, même si sous l'influence du stoïcisme et de Posidonios et Panetios se dessine dans le même temps l'idée d'une cité universelle. La conception livienne semble surtout être marquée par l'influence de la topographie, davantage que du climat. Elle rejoint ainsi les théories développées par Cicéron, qui lie tempérament des peuples et situation du pays, *situs*. L'Arpinate affirme par exemple dans le *De Lege agraria* :

*Non ingenerantur hominibus mores tam a stirpe generis ac seminis quam ex eis rebus quae ab ipsa natura nobis ad uitae consuetudinem suppeditantur; quibus alimur et uiuimus. Carthaginenses fraudulentum et mendaces non genere, sed natura loci, quod propter portus suos multis et uariis mercatorum et aduenarum sermonibus ad studium fallendi studio quaestus uocabantur. Ligures duri atque agrestes ; docuit ager ipse nihil ferendo nisi multa cultura et magno labore quaesitum.*

« Ce qui détermine le caractère des peuples, ce n'est pas tant l'origine et le sang que ce que la nature nous fournit pour l'ordinaire de la vie, ce qui sert à notre nourriture, à notre subsistance. Les Carthaginois étaient portés à la fraude et au mensonge, non par tempérament mais à cause de la situation de leur pays. Leurs ports les mettant en relation avec une foule de trafiquants et d'étrangers

---

<sup>1</sup> TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 12, 11. Nous modifions la traduction d'*Hispania* en Hispanie, pour éviter tout anachronisme avec le territoire de l'Espagne actuelle.

d'origines diverses, l'amour du gain les inclinait à la tromperie. Les Ligures des montagnes sont durs et sauvages : ils ont été formés par leur sol même, qui ne produit rien qu'à force de culture et de travail<sup>1</sup>. »

Au livre XXIX, ainsi, lorsque les habitants de la région qui s'étend vers le sud à partir de Leptis Minor, à 160 km de Carthage, sont qualifiés par une notice qui les présente comme pourvus d'un tempérament peu belliqueux, cette incise adopte une tonalité généralisante. L'emploi d'un parfait gnomique et du pronom indéfini *plerumque* nous invite à y voir un lien avec la nature fertile du territoire sur lequel ils vivent :

*Emporia ut peterent gubernatoribus edixit.—fertilissimus ager eoque abundans omnium copia rerum est regio, et imbelles—quod plerumque in uberi agro euenit —barbari sunt priusque quam ab Carthagine subueniretur opprimi uidebantur posse.*

« Il ordonna aux pilotes de mettre le cap sur les Emporia. Cette région constitue un territoire très fertile qui, partant, fournit à profusion des produits de toute sorte ; les barbares y manquent d'esprit guerrier (comme il arrive le plus souvent sur un territoire riche)<sup>2</sup>. »

Ce n'est toutefois pas le seul schéma qui soit proposé par le texte livien. Certains passages semblent prendre également en compte des données plus précises et plus techniques : au livre XXXVIII, l'expédition de Manlius Vulso en Asie, en 189, le mène sur le territoire de Sagalassos – antique Aglâsun- et des Pisidiens. Tite-Live insère alors une brève caractérisation de ce peuple qui repose non pas sur le climat mais sur la fertilité de son territoire, sur la densité de peuplement et sur la présence de remparts :

*Inde in agrum Sagalassenum, uberem fertilemque omni genere frugum, uentum est. Colunt Pisidae, longe optimi bello regionis eius. Cum ea res animos fecit, tum agri fecunditas et multitudo hominum et situs inter paucas munitae urbis.*

« On arrive ensuite dans le territoire de Sagalassos, qui est fertile et riche de toutes sortes de produits de la terre ; il est habité par des Pisidiens, qui sont de loin les meilleurs guerriers de la région : leur courage est dû à cette capacité, et surtout à la fertilité du territoire, à la densité des habitants et au site fortifié de leur ville, chose rare dans la région<sup>3</sup>. »

Le texte polybien ne contient pas, tel qu'il nous est parvenu, ce développement :

Οὗς προσδεξάμενος ἐνέβαλεν εἰς τὴν τῶν Σαγαλασσέων γῆν καὶ πολὺς πλῆθος ἐξελασάμενος λείας ἀπεκαρᾶδοκει τοὺς ἐκ τῆς πόλεως ἐπὶ τίνος ἔσονται γνῶμης.

« Ayant accepté leur soumission, le consul pénétra sur le territoire de Sagalassos, où il fit un butin considérable. Puis il attendit de savoir quelles étaient les intentions des gens de cette cité<sup>4</sup>. »

---

1 CICÉRON, *Sur la loi agraire*, II, 35 (95).

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 25, 12.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 15, 9.

4 POLYBE, *Histoires*, XXI, 36, 3.

F. W. Walbank<sup>1</sup> puis H. Trankle<sup>2</sup> jugent que l'abréviateur de Polybe a coupé le développement sur les Pisidiens. Si les toponymes et ethnonymes sont sans doute fournis par le texte polybien, il est toutefois possible d'expliquer différemment cette divergence. Le texte de Tite-Live pourrait en effet bien relever d'une tradition différente. Nous retrouvons en effet ici les éléments que les textes latins portant sur l'urbanisme relient à la fondation des cités. Lorsqu'il rassemble les prescriptions sur la fondation des villes, Vitruve évoque ainsi conjointement la recherche d'un sol fertile et l'édification de murailles :

*Cum ergo his rationibus erit salubritatis [in] moenium conlocandorum explicatio regionesque electae fuerint fructibus ad alendam ciuitatem copiosae et uiarum munitiones aut opportunitates fluminum seu per portus marnae subuectiones habuerint ad moenia comportationes expeditas, tunc turrium murorumque fundamenta sic sunt facienda.*

« Donc quand, par ces méthodes, on aura réglé la question de la salubrité de l'enceinte à planter, quand on aura choisi une région riche en produits pour nourrir la cité, quand la construction de routes, la présence opportune de cours d'eau ou un accès au trafic maritime grâce à un port auront fourni des moyens de transport faciles vers l'enceinte, alors il faudra faire les fondements des tours et des murs de la manière suivante<sup>3</sup>. »

Il est toutefois intéressant de constater que le schéma physiologique s'y trouve aussi contesté par la voix de non-Romains. Ainsi, lorsque les ambassadeurs rhodiens, au livre XXXVII, 54, viennent plaider leur cause auprès du sénat, ils font explicitement référence à cette théorie des climats, et tentent de la réfuter :

*Alia enim aliis et honesta et probabilis est causa armorum; illi agrum, hi uicos, hi oppida, hi portus oramque aliquam maris ut possideant; uos nec cupistis haec antequam haberetis, nec nunc, cum orbis terrarum in ditione uestra sit, cupere potestis. Pro dignitate et gloria apud omne humanum genus, quod uestrum nomen imperiumque iuxta ac deos immortales iam pridem intuetur, pugnastis. Quae parare et quaerere arduum fuit, nescio an tueri difficilius sit. gentis uetustissimae nobilissimaeque uel fama rerum gestarum uel omni commendatione humanitatis doctrinarumque tuendam ab seruitio regio libertatem suscepistis; hoc patrocinium receptae in fidem et clientelam uestram uniuersae gentis perpetuum uos praestare decet. non, quae in solo [modo] antiquo sunt, Graecae magis urbes sunt quam coloniae earum, illinc quondam profectae in Asiam; nec terra mutata mutauit genus aut mores. Certare pio certamine cuiuslibet bonae artis ac uirtutis ausi sumus cum parentibus quaeque ciuitas et conditoribus suis. Adistis Graeciae, adistis Asiae urbes plerique; nisi quod longius a uobis absumus, nulla uincimur alia re. Massiliensis, quos, si natura insita uelut ingenio terrae uinci posset, iam pridem efferassent tot indomitae circumfusae gentes, in eo honore, in ea merito dignitate audimus apud uos esse, ac si medium umbilicum Graeciae incolerent. non enim sonum modo linguae uestitumque et habitum, sed ante omnia mores et leges et ingenium sincerum integrumque a contagione accolarum seruarunt.[...] Apta magnitudine Romanae oratio uisa est.*

« Il s'agit d'un peuple très ancien, ennobli par une histoire fameuse, recommandable à tous égards par la qualité de ses mœurs et la diversité de son savoir, et vous vous êtes chargés de préserver sa liberté de l'esclavage d'un roi. Cette protection de tout un peuple placé sous votre sauvegarde et

1 F. W. WALBANK, *A Historical Commentary on Polybius*, III, *Commentary on Books XIX-XL*, Oxford, Clarendon Press, 1979, p. 147 : Tite-Live, au livre XXXVIII, 15,9, décrit le territoire de Sagalosse comme "uberem fertilemque omni genere frugum", un point qui n'est pas mentionné par l'abréviateur de Polybe, « *Livy, XXXVIII.15.9 describes the territory of Sagalassus as 'uberem fertilemque omni genere frugum', a point omitted by the excerptor of P.* »

2 H. TRÄNKLE, *Livius und Polybius*, Basel-Stuttgart, Schwabe, 1977, note 48, p. 35.

3 VITRUIVE, *De l'architecture*, I, 5, 1.



dans votre clientèle, vous vous devez de la rendre perpétuelle. Non, les villes qui ont pour seul avantage d'être situées sur le sol national ne sont pas plus grecques que leurs colonies, parties jadis pour l'Asie, et le changement de pays n'a pas changé la race ni les mœurs. Avec une pieuse émulation, nous avons osé rivaliser en qualités et en valeur, dans chaque cité, avec nos métropoles et nos fondateurs. Vous avez visité les villes de la Grèce, vous avez visité les villes de l'Asie, la plupart d'entre vous : sauf pour l'éloignement, nous n'avons aucune infériorité. Marseille, qui, si la nature héréditaire pouvait céder aux influences géographiques, se trouverait ensauvagie au milieu de tant de peuples indomptés, jouit auprès de vous -nous le savons- d'une considération et d'un prestige bien mérité, comme si elle occupait le nombril même de la Grèce. Car ce n'est pas seulement sa prononciation, son costume, son extérieur, ce sont surtout ses mœurs, ses lois, ses dispositions profondes qu'elle a conservées pures et intactes, à l'abri de la contagion de ses voisins [...] Ces paroles semblèrent appropriées à la grandeur romaine<sup>1</sup>. »

L'argumentation des Rhodiens s'attache à dénoncer ici le discours sur la décadence orientale, qui se développe notamment dans les milieux anti-helléniques à partir du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Ces derniers mettent en avant l'amolissement des peuples helléniques sous l'influence du climat, en s'appuyant sur les théories hippocratiques relatives à l'influence du milieu sur la constitution des tempéraments individuels et collectifs : *nec terra mutata mutauit genus aut mores. certare pio certamine cuiuslibet bonae artis ac uirtutis ausi sumus cum parentibus quaeque ciuitas et conditoribus suis*. Il s'agit là bien sûr d'une stratégie rhétorique destinée à assurer le sort des Rhodiens. Toutefois, la conclusion du passage marque l'approbation du Sénat : *apta magnitudine Romanae oratio uisa est*. La cause des Rhodiens trouve d'ailleurs, au livre XLV, paragraphe 25, un défenseur dans le pourtant intraitable Caton :

*Secundum talem orationem uniuersi rursus prociderunt supplices ramosque oleae iactantes; tandem excitati curia excesserunt. Tunc sententiae interrogari coeptae. infestissimi Rhodiis erant, qui consules praetoresue aut legati gesserant in Macedonia bellum. plurimum causam eorum adiuuit M. Porcius Cato, qui, asper ingenio, tum lenem mitemque senatorem egit. Non inseram simulacrum ueri copiose, quae dixerit, referendo : ipsius oratio scripta extat, Originum quinto libro inclusa. Rhodiis responsum ita redditum est, ut nec hostes fierent nec socii permanerent.*

« Après un tel discours, tous se jetèrent à nouveau à terre, dans une attitude de suppliants et en agitant des rameaux d'olivier ; finalement, on les fit relever et ils sortirent de la curie. Alors on commença à demander les avis. Les plus hostiles aux Rhodiens étaient les consuls, préteurs et légats qui avaient fait la guerre en Macédoine. Mais ceux-là trouvèrent le plus puissant renfort pour leur cause dans M. Porcius Caton qui, bien qu'il eût un caractère dur, se comporta alors en sénateur modéré et doux. Je ne donnerai pas, en l'insérant ici, une idée de son abondance oratoire en rapportant ce qu'il a dit : son discours figure en toutes lettres à l'intérieur du cinquième discours des *Origines*. La réponse remise aux Rhodiens fut conçue en termes tels qu'on n'en faisait pas des ennemis tout en ne les gardant pas pour alliés<sup>2</sup>. »

La voix de l'autre permet ici non seulement de faire entendre une autre interprétation historique, de relayer « la vision des vaincus<sup>3</sup> », mais aussi de relayer des débats qui traversent l'élite romaine et qui restent présents, en creux, dans la tradition historiographique. La polyphonie participe à la construction d'un modèle géographique et ethnologique livien

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVII, 54, 14-28.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 25, 1-4..

3 Pour reprendre le titre de l'ouvrage de N. WATCHEL, *La vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole, 1530-1570*, Paris, Gallimard, 1971.

plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord.

### 3. *L'espace perçu, ou le monde divisé*

Il est tout à fait compréhensible, dès lors, que se superpose à cette représentation géographique du monde la conception d'un espace vécu qui relève d'une forte structuration. Dans la conception romaine, l'espace est fortement structuré suivant un découpage en différentes zones opposées<sup>1</sup>, selon des dichotomies : sacré et profane, privé et public, ou encore morts et vivants. Le fait de contrôler un espace et de fixer ses limites est reflété par l'emploi du verbe *metari*. C'est d'ailleurs en ce sens que le terme est utilisé, au livre I, lorsque Romulus inaugure le temple de Jupiter Férétrien sur le Capitole :

*« Iuppiter Feretri », inquit, « haec tibi uictor Romulus rex regia arma fero templumque his regionibus, quas modo animo metatus sum, dedico, sedem opimis spoliis, quae regibus ducibusque hostium caesis me auctorem sequentes posteris ferent.*

« " Jupiter Férétrien ", dit-il, " voici les armes d'un roi qu'un roi vainqueur, Romulus, t'apporte. En outre, sur l'emplacement que mon esprit vient de délimiter, je te consacre un temple destiné à recevoir les dépouilles opimes que t'apporteront à mon exemple mes successeurs après avoir tué les rois et les généraux ennemis<sup>2</sup>. " »

Comme le souligne Edouard Norden<sup>3</sup> dans son étude sur les livres de prières des Romains, *animo metari* est l'équivalent de l'expression *animo finire*, que l'on retrouve dans le récit de l'*inauguratio* effectuée par Numa, ou dans la description de la procédure inaugurale par Varron au livre VII du *De lingua latina* :

*In terris dictum templum locus augurii aut auspicii causa quibusdam conceptis uerbis finitus.*

« L'espace du temple qui a été désigné sur la terre est défini par des formules solennelles en vue de la prise d'augures ou d'auspices<sup>4</sup>. »

Le terme renvoie donc bien au découpage d'un espace. Ce partage de l'espace relève d'une décision politique, comme le souligne J. Scheid : de même qu'elle exerce la maîtrise sur le temps, « la cité définit et contrôle son environnement spatial<sup>5</sup> ». Dans le cadre du récit livien, il délimine une zone sûre, où arrive, et d'où part un itinéraire maîtrisé, qu'il s'agisse du cortège triomphal du général portant les dépouilles opimes ou des légions de l'armée romaine en campagne. Il souligne aussi la volonté de maîtriser et de mesurer l'espace, avec la pratique de la castramétation ou de l'urbanisme. Toutefois, comme le souligne J.-M. André<sup>6</sup> dans son

1 Voir J. CHAMPEAUX, « Les lieux de culte à Rome : *ara, templum, aedes* », dans CL. MOUSSY (éd.), *Espace et temps en latin*, Paris, PUPS, 2011, p. 157-168.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 10, 6.

3 E. NORDEN, *Aus Altrömischen Priesterbüchern*, 2<sup>e</sup> édition, Stuttgart et Leipzig, Teubner, 1995, p. 88.

4 VARRON, *De Lingua Latina*, VII, 8. Nous traduisons.

5 J. SCHEID, *La religion des Romains*, 5<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin, 2010, p. 55.

6 J.-M. ANDRÉ, « Sédentarité et mobilité gréco-romaine : deux anthropologies de l'espace différentes ? », dans

article « Sédentarité et mobilité gréco-romaine : deux anthropologies de l'espace différentes ? », reconsidérant l'opposition classique mais désormais dépassée qui opposerait les Grecs, grands voyageurs, aux Romains, attachés à la terre, cette caractérisation n'est pas la seule à orienter la vision du monde des Romains. Le monde latin, s'il est certes caractérisé, dans les sources, par sa structuration, stable, en espaces distincts, voit néanmoins surgir, à la faveur de la conquête, une tension née de la confrontation entre un impérialisme œcuménique qui conduit à se déplacer, échanger ou gouverner bien au-delà de l'espace familial et l'enracinement latin et italien qui suscite hostilité envers toute ouverture vers de nouveaux horizons et crainte d'un éclatement du modèle romain basé sur la coalescence<sup>1</sup>. Nous reviendrons sur cette tension qui est à l'œuvre dans les débats politiques et intellectuels du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., bien présents dans l'œuvre livienne.

#### 4. Rhétorique, espace, mémoire

De cette forte structuration de l'espace perçu et vécu découle une conception toute particulière de la parole et de la mémoire. Comme le montre F. A. Yates dans son ouvrage *The Art of Memory*<sup>2</sup>, les Anciens développent une capacité mémorielle bien plus importante que la nôtre. Le règne de l'imprimé conduit nos contemporains à s'en remettre au papier<sup>3</sup>, comme le pressentait Platon dans le *Phèdre*. Ils développent ainsi un « art de la mémoire », en utilisant l'espace comme moyen mnémotechnique. Ils placent dans des lieux ou des images, *loci et imagines*, les sujets du discours, mais aussi les arguments qui y sont développés, *res*, ainsi que les différentes formes qu'ils souhaitent leur conférer, *uerba*. Ils suivent une technique de production d'une suite d'images mentales dont Cicéron décrit à la fois l'origine et le procédé, dans un passage du *De Oratore* :

---

M.-A. JULIA (éd.), *Nouveaux horizons sur l'espace antique et moderne. Actes du symposium « Invitation au voyage »*, Bordeaux, Ausonius, 2015.

- 1 Sur la pensée politique romaine du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le modèle de coalescence organiciste qu'elle développe et qui irrigue notamment les œuvres de Salluste comme de Tite-Live, voir M. RUCH, « Le thème de la croissance organique dans la pensée historique des Romains, de Caton à Florus », dans H. TEMPORINI et W. HAASE (éd.), *ANRW*, I, 2, Berlin et New York, de Gruyter, 1972, p. 827-841 et B. MINEO, « Philosophie de l'histoire chez Salluste et Tite-Live », *Présence de Salluste*, Tours, 1996, p. 45-60.
- 2 F. A. YATES, « Three Latin Sources for the Classical Art of Memory », *The Art of Memory*, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1966, p. 1-26.
- 3 La Grèce et Rome antiques sont bien des « civilisations de l'écrit » mais l'accès matériel aux textes n'y est pas toujours aisé, comme le souligne A. ROUVERET, *op. cit.*, 2010, p. 312 : « les livres étaient écrits sur des rouleaux de papyrus longs de dix à douze mètres, difficilement maniables ; sous le nom de βιβλίον, on diffusait des abrégés des thèmes principaux d'un ouvrage, publiés sur des feuilles séparées. Les écoliers s'exerçaient sur le sable, l'ardoise, les tablettes de cire, matériaux qui permettaient une réutilisation aisée mais qui, par leur nature même, impliquaient des textes brefs ».

*Gratiamque habeo Simonidi illi Cio, quem primum ferunt artem memoriae protulisse [...] Hoc interim spatio conclaue illud, ubi epularetur Scopas, concidisse ; ea ruina ipsum cum cognatis oppressum suis interisse : quos cum humare uellent sui neque possent obtritos internoscere ullo modo, Simonides dicitur ex eo, quod meminisset quo eorum loco quisque cubuisset, demonstrator unius cuiusque sepeliendi fuisse ; hac tum re admonitus inuenisse fertur ordinem esse maxime, qui memoriae lumen adferret. Itaque eis, qui hanc partem ingeni exercerent, locos esse capiendos et ea, quae memoria tenere uellent effingenda animo atque in eis locis conlocanda ; sic fore, ut ordinem rerum locorum ordo conseruaret, res autem ipsas rerum effigies notaret atque ut locis pro cera, simulacris pro litteris uteremur.*

« Je rends grâce au vieux Simonide de Céos qui fut, dit-on, l'inventeur de la mémoire artificielle [...] Mais dans le même moment, la salle où Scopas était à table s'écroula, et cette ruine l'écrasa, lui et ses proches. Comme les parents des victimes, qui désiraient ensevelir leurs morts, ne pouvaient reconnaître les cadavres affreusement broyés, Simonide, en se rappelant la place que les convives avaient tous occupée sur les lits, permit aux familles de retrouver et d'inhumer les restes de chacun d'eux. Instruit par cet événement, il s'aperçut que l'ordre est ce qui peut le mieux guider et éclairer la mémoire. Aussi, pour exercer cette faculté du cerveau, doit-on, selon le conseil de Simonide, choisir en pensée des emplacements distincts, se former les images des choses que l'on veut retenir, puis ranger ces images dans les divers emplacements. Alors l'ordre des lieux conserve l'ordre des choses ; les images rappellent les choses elles-mêmes. Les lieux sont des tablettes de cire sur lesquelles on écrit ; les images sont les lettres qu'on y trace<sup>1</sup>. »

Il nous faut prendre la mesure de toute la complexité de ce procédé mnémotechnique : comme le souligne F. A. Yates, il repose sur une mémorisation visuelle dont nous avons du mal à mesurer toute l'acuité, mais qui était exercé quotidiennement, au cours de la formation dans les écoles de rhétorique de la période hellénistique puis romaine, où la *memoria* forme l'une des cinq parties de la rhétorique, comme le souligne par exemple le traité *De Inuentione* de Cicéron :

*Partes autem eas quas plerique dixerunt : inuentio, dispositio, elocutio, memoria, pronuntiatio*

« Les parties d'autre part sont celles que la plupart des maîtres ont indiquées : l'invention, la disposition, le style, la mémoire et l'action oratoire<sup>2</sup>. »

La *Rhétorique à Herennius*, traité de rhétorique datant de 86-82 av. J.-C., comprend ainsi une longue section dédiée à l'art de la mémoire :

*Nunc ad thesaurum inuentorum atque ad omnium partium rhetoricae custodem, memoriam, transeamus. Memoria utrum habeat quiddam artificiosi an omnis ab natura proficiscatur, aliud dicendi tempus magis idoneum dabitur. Nunc proinde atque constet in hac re multum ualere artem et praeceptionem, ita de ea re loquemur. Placet enim nobis esse artificium memoriae [...] Nunc de artificiosa memoria loquemur. Constat igitur artificiosa memoria locis et imaginibus. Locos appellamus eos qui breuiter, perfecte, insignite aut natura aut manu sunt absoluti, ut eos facile naturali memoria comprehendere et amplecti quaemus : ut aedes, intercolumnium, angulum, fornix et alia quae his similia sunt. Imagines sunt formae quaedam et notae et simulacra eius rei quam meminisse uolumus : quod genus equi, leonis, aquilae, memoriam si uolemus habere, imagines eorum in locis certis conlocare nos oportebit Nunc cuiusmodi locos inuenire et quo pacto reperire et in locis imaginem constituere oporteat ostendemus [...] Locos quos sumpserimus egregie commeditari oportebit, ut perpetuo nobis haerere possint ; nam imagines, sicuti litterae, delentur ubi nihil utimur ; loci, tamquam cera, remanere debent [...] Praeterea dissimilis forma atque natura loci comparandi sunt, ut distincte interlucere possint : nam si qui multa intercolumnia sumpserit, conturbabitur similitudine ut ignoret quid in quoque loco conlocarit [...] Sed*

1 CICÉRON, *De Oratore*, II, 86, texte établi et traduit par E. COURBAUD, Paris, Les Belles Lettres, 1927.

2 CICÉRON, *De Inuentione*, I, 7, 9, texte établi et traduit par G. ACHARD, *op. cit.*, 1994.

*quamquam facile est ei qui paulo plura nouerit quamuis multos et idoneos locos comparare, tamen si quis satis idoneos inuenire se non putabit, ipse sibi constituat quam uolet multos licebit. Cogitatio enim quamuis regioem potest amplecti et in ea situm loci cuiusdam ad suum arbitrium fabricari et architectari.*

« Passons maintenant à la mémoire, trésor, qui rassemble toutes les idées fournies par l'invention et qui conserve toutes les parties de la rhétorique. La mémoire vient-elle pour une part d'une technique ou dépend-elle entièrement de la nature ? Nous en parlerons plus à propos une autre fois. Maintenant nous traiterons de ce sujet comme si l'importance considérable de la technique et des préceptes en ce domaine était établie. Nous pensons en effet qu'il y a un art de la mémoire [...] Nous allons donc parler de la mémoire artificielle. Elle prend appui sur des emplacements et des images. Nous appelons emplacements des réalisations de la nature ou de l'homme, occupant un espace limité, faisant un tout, se distinguant des autres, telles que la mémoire naturelle peut aisément les saisir et les embrasser : par exemple une maison, un entrecolonnement, une pièce, une voûte et d'autres choses semblables. Les images sont des formes, des symboles, des représentations de ce que nous voulons retenir : par exemple si nous voulons garder en mémoire un cheval, un lion, un aigle, il faudra mettre leurs images dans des emplacements précis. Nous allons maintenant montrer quels emplacements trouver, comment les trouver et comment y placer les images [...] Il faudra bien se mettre dans l'esprit les emplacements choisis, pour qu'ils puissent s'imprimer en nous. En effet les images, comme les lettres, s'effacent quand on ne les emploie pas. Mais les emplacements, comme la cire, doivent subsister [...] Il faut ensuite choisir des emplacements dont l'aspect et la nature soient si variés qu'ils puissent se distinguer clairement. En effet si l'on choisit de nombreux entrecolonnements, la ressemblance créera une telle confusion que l'on ne saura plus ce qui a été mis dans chaque emplacement [...] Mais, bien qu'il soit facile, pour qui a une expérience un petit peu plus grande, de trouver des emplacements aussi nombreux et aussi convenables qu'il voudra, il n'en reste pas moins que celui qui pense qu'il n'en découvrira pas d'assez d'appropriés pourra en imaginer autant qu'il voudra. En effet l'imagination peut concevoir n'importe quelle étendue et y façonner, y construire à son gré un emplacement<sup>1</sup>. »

C'est toutefois dans un traité plus tardif, celui de Quintilien, que nous trouvons des exemples pratiques de cet art de la mémoire<sup>2</sup> :

*Loca discunt quam maxime spatiosa, multa uarietate signata, domum forte magnam et in multos diductam recessus. In ea quidquid notabile est animo diligenter adfigunt, ut sine cunctatione ac mora partis eius omnis cogitatio possit percurrere. Et primus hic labor est, non haerere in occurso: plus enim quam firma debet esse memoria quae aliam memoriam adiuet [...] Haec ita digerunt: primum sensum [bello cum] uestibulo quasi adsignant, secundum (puta) atrio, tum inpluua circumeunt, nec cubiculis modo aut exhedris, sed statuis etiam similibusque per ordinem committunt. Hoc facto, cum est repetenda memoria, incipiunt ab initio loca haec recensere, et quod cuique crediderunt reposcunt, ut eorum imagine admonentur. Ita, quamlibet multa sint quorum meminisse oporteat, fiunt singula conexa quodam choro, nec onerant coniungentes prioribus consequentia solo ediscendi labore. Quod de domo dixi, et in operibus publicis et in itinere longo et urbium ambitu et picturis fieri [spieri] potest.*

« On choisit des lieux aussi spacieux que possible, caractérisés par une grande variété, par exemple, une maison vaste et divisée en un grand nombre de pièces. Tout ce qui s'y trouve de notable est fixé avec soin dans l'esprit, afin que, sans hésitation ni retard, la pensée puisse en parcourir toutes les parties. Et le premier problème est de ne pas rester en suspens, lorsqu'on les aborde : en effet, un souvenir, qui prête son appui à un autre, doit être plus qu'une certitude [...] Voici comme on procède : la première idée, on l'attache, pour ainsi dire, au vestibule, la seconde (mettons), à

1 *Rhétorique à Hérennius*, III, 28-32.

2 Même si Quintilien propose une conception de la mémoire artificielle qui repose sur l'utilisation de signes et de symboles, et néglige toute perception pour l'éclairage ou l'espace architectural, contrairement aux traités du I<sup>er</sup> siècle. Cette évolution est à rattacher à l'invention du *codex*, à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Voir QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, XI, 2, 32 ; F. A. YATES, *op. cit.*, 1966, p. 25-26 et A. ROUVERET, *Histoire et imaginaire de la peinture ancienne (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)*, BEFAR, École Française de Rome, Rome, 1989, p. 311.

l'atrium, d'autres autour des bassins intérieurs, et la série des autres dans l'ordre aux chambres à coucher, aux exèdres, et même aux statues et aux objets de même genre. Cela fait, lorsque l'on doit invoquer la mémoire, on commence à passer ces lieux en revue en partant du premier, et l'on redemande à chacun ce qu'on lui a confié, à mesure que la vue oriente le souvenir. Par suite, si nombreux que soient les objets qu'il faut se rappeler, ils sont liés les uns aux autres en une sorte de chœur de danse, et l'on ne se trompe pas, lorsque l'on rattache ce qui suit à ce qui précède en se fondant sur le seul travail de la mémoire. Ce que j'ai dit d'une maison, on peut le dire aussi d'édifices publics, et d'une longue route, et du périmètre d'une ville, et de tableaux<sup>1</sup>. »

Cette technique fait appel à tous les sens qui permettent une meilleure impression dans l'esprit. Suivant la tradition aristotélicienne, qui conduit à se méfier des sensations, c'est toutefois la mémoire visuelle qui est la plus sollicitée :

*Vidit enim hoc prudenter siue Simonides siue alius quis inuenit, ea maxime animis effingi nostris, quae essent a sensu tradita atque impressa; acerrimum autem ex omnibus nostris sensibus esse sensum uidendi; qua re facillime animo teneri posse ea, quae perciperentur auribus aut cogitatione, si etiam commendatione oculorum animis traderentur; ut res caecae et ab aspectus iudicio remotas conformatio quaedam et imago et figura ita notaret, ut ea, quae cogitando complecti uix possemus, intuendo quasi teneremus.*

« Simonide (ou l'inventeur, quel qu'il fut, de la mémoire artificielle) vit fort bien que de toutes nos impressions celles qui se fixent le plus profondément dans l'esprit sont celles qui nous ont été transmises et communiquées par les sens ; or de tous nos sens le plus subtil est la vue<sup>2</sup>. »

Plus ces images ou ces lieux suscitent d'émotions, plus ils sont lumineux ou sombres, plus les sujets, les arguments ou les figures du discours seront aisées à garder en mémoire. Comme le souligne A. Rouveret, cela implique une sensibilité particulière, attentive « aux problèmes du réalisme spatial, aux jeux d'ombres et de lumières, aux lois de l'optique<sup>3</sup> ». Une telle conception de la mémoire exerce un impact non négligeable sur la perception du monde, non pas seulement parce que l'on pouvait croiser à tout moment, comme le décrit F. A. Yates, des étudiants en rhétorique se déplaçant à vitesse mesurée, dans un bâtiment, arrêtant sa marche à intervalles réguliers, mais parce que chaque lieu est chargé d'une mémoire individuelle et collective qui le revêt, voire, le sature de sens. C'est ainsi que dans un passage du *De Finibus*, Cicéron souligne combien la vue des lieux où ont vécu les grands hommes du passé peut avoir de puissance d'évocation. Alors qu'il se promène avec ses amis dans les alentours de l'Académie, l'un d'eux fait la réflexion suivante :

*Naturane nobis hoc, inquit, datum dicam an errore quodam, ut, cum ea loca uideamus, in quibus memoria dignos uiros acceperimus multum esse uersatos, magis moueamur, quam si quando eorum ipsorum aut facta audiamus aut scriptum aliquod legamus? Velut ego nunc moueor. Venit enim mihi Platonis in mentem, quem accepimus primum hic disputare solitum ; cuius etiam illi hortuli propinqui non memoriam solum mihi afferunt, sed ipsum uidentur in conspectu meo ponere. Hic Speusippus, hic Xenocrates, hic eius auditor Polemo, cuius illa ipsa sessio fuit, quam uidemus. Equidem etiam curiam nostram [...] solebam intuens Scipionem, Catonem, Laelium, nostrum uero in primis auum cogitare; tanta uis admonitionis inest in locis ; ut non sine causa ex iis memoriae ducta sit disciplina.*

1 QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, XI, 2, 18-21.

2 CICÉRON, *De Oratore*, II, 87, 357.

3 A. ROUVERET, « L'invention des images », *op. cit.*, 1989, p. 310.

« Est-ce disposition naturelle, ou bien je ne sais quelle illusion ? Mais, quand nous voyons les lieux où nous savons que les hommes dignes de mémoire ont beaucoup vécu, nous sommes plus émus que quand nous entendons parler d'eux ou que nous lisons quelqu'un de leurs écrits ? Ainsi moi, en ce moment, je suis ému. Platon se présente à mon esprit, Platon qui le premier, dit-on, fit de cet endroit le lieu habituel de ses entretiens ; et les petits jardins, qui sont là près de nous, non seulement me rendent présente sa mémoire, mais me remettent pour ainsi dire son image devant les yeux. Ici se tenait Speusippe, ici Xénocrate, ici le disciple de Xénocrate, Polémon, qui s'asseyait d'ordinaire à la place que nous voyons là. A Rome aussi, quand je voyais notre curie [...], je pensais toujours à Scipion, à Caton, à Lélius et tout particulièrement à mon aïeul. Les lieux ont un tel pouvoir de rappel que, non sans raison, on les a utilisés pour créer un art de la mémoire<sup>1</sup>. »

Suivant ce texte de la *Rhétorique à Hérennius*, l'espace peut aussi être un espace imaginé, créé de toutes pièces par la mémoire pour satisfaire les besoins rhétoriques. Mais il n'est pas totalement inventé ; il est un « paysage artificiel » imprégné de réminiscences littéraires, les mêmes qui guident l'élaboration des décors de jardins ou τοποθεσία<sup>2</sup>. Il fait dès lors l'objet d'une codification particulière, chaque paysage étant le résultat d'une succession de τοπία, comme nous le montre le célèbre passage de Vitruve consacré à l'histoire du décor pariétal des *ambulationes*, promenades couvertes autour des gymnases :

*Postea ingressi sunt, ut etiam aedificiorum figuras, columnarum et fastigiorum eminentes proiecturas imitentur, patentibus autem locis, uti exhedris, propter amplitudines parietum scaenarum frontes tragico more aut comico seu satyrico designarent, ambulationibus uero propter spatia longitudinis uarietatibus topiorum ornarent a certis locorum proprietatibus imagines exprimentes ; pinguntur enim portus, promunturia, litora, flumina, fontes, euripi, fana, luci, montes, pecora, pastores. Nonnulli locis item signorum melographiam habentes deorum simulacra seu fabularum dispositas explicationes, non minus Troianas pugnas seu Ulixes errationes per topia, ceteraque, quae sunt eorum similibus rationibus ab rerum natura procreata.*

« Ensuite ils se mirent à imiter aussi les formes des édifices, les saillies en relief des colonnes et des frontons ; pour les lieux ouverts, comme les exèdres, ils tirèrent parti des grandes dimensions de leurs murs et y représentèrent des fronts de scène de type tragique, comique ou satyrique ; pour les galeries, ils tirèrent parti des espaces que procure leur longueur, et les décorèrent de paysages variés, empruntant des images à des particularités topographiques précises : on peint ainsi des ports, des promontoires, des rivages, des cours d'eau, des sources, des euripes, des sanctuaires, des bois sacrés, des montagnes, des troupeaux, des bergers ; de même, en quelques endroits, de grandes compositions à personnages représentant des images de dieux ou des suites de scènes mythologiques, sans oublier les combats de Troie ou les errances d'Ulysse de paysage en paysage, et toutes choses qui, au même titre que celles-ci, procèdent de la nature<sup>3</sup>. »

Nous reviendrons sur ces *topia* ; il s'agit ici seulement d'insister sur la spécificité de cet « art

1 CICÉRON, *De Finibus*, V, 1, 2.

2 Voir SERVIUS, *Sur l'Énéide*, I, 159 ; P. GRIMAL, *Les Jardins Romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire. Essai sur le naturalisme romain*, Paris, Fayard, 1969, p. 92 et 302 et G. SAURON, « *Templa Serena*. À propos de la Villa des *Papyri* d'Herculanum : Contribution à l'étude des comportements aristocratiques romains à la fin de la République », *MEFRA*, 92, 1980-1981, p. 277-301. A. ROUVERET, *op. cit.*, 1989, p. 304-305, fait ainsi l'hypothèse suivante : « par leur nature même de *loci* et d'*imagines*, les instruments de la mémoire artificielle servent à construire des tableaux imaginaires qui sont nécessairement en rapport avec le monde figuratif de l'époque qui les vit naître ».

3 VITRUVÉ, *De l'architecture*, livre VII, 5. Voir également l'édition de 2015, dirigée par P. Gros, avec la collaboration, pour l'édition, la traduction et le commentaire, de L. CALLEBAT, MARIE-THÉRÈSE CAM, PH. FLEURY, P. GROS, C. JACQUEMARD, B. LIOU, C. SALIOU, J. SOUBIRAN et M. ZUINGUEDAU, Paris, Les Belles Lettres, 2015, p. 464-467.

de la mémoire » antique, au moyen duquel « se crée entre l'image, la parole et le souvenir, un rapport original qu'on ne saurait banaliser en le rapportant à la psychologie moderne de la mémoire », comme le précise A. Rouveret<sup>1</sup>. L'espace, tel qu'il est évoqué par le récit livien, est dès lors indissociable, pour le public, de la création d'une image chargée d'une mémoire personnelle et collective. C'est le cas, avant tout, pour les lieux de Rome, dont la seule évocation suffit à faire surgir les scènes les plus fameuses de l'histoire de la cité. À n'en pas douter, la seule mention de la Curie suscite chez les auditeurs et lecteurs liviens, comme chez Pison, le souvenir des grands hommes dont les destins jalonnent l'*Ab Vrbe condita*, et ils donnent vie à tous les récits annalistiques dont le récit livien constitue l'aboutissement. De même, l'usage de simples toponymes renvoyant à des lieux particuliers, situés sur les territoires de la conquête, fait surgir devant les yeux du public livien, ou du moins d'une partie d'entre eux, des « lieux de mémoire » ou « mnémotopes ». Au livre XXXVI, le site des Thermopyles ne peut ainsi que faire ressurgir pour la majorité d'entre eux le rappel de la bataille qui opposa Lacédémoniens et Spartiates<sup>2</sup>. C'est donc sur un jeu complexe entre vision, imagination et mémoire que repose la perception de l'espace au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. L. Méry attire à juste titre notre attention sur la différence fondamentale entre notre société, submergée sous l'abondance des images, et la société romaine, où les facultés d'imagination et de visualisation sont sans doute décuplées du fait de la rareté des images et des procédés de mémorisation<sup>3</sup>. Les images du monde, toutefois, existent et sont articulées suivant des dispositifs sociaux ou culturels particuliers, selon des visées d'inventaires ou à travers la recherche d'une dimension spectaculaire.

### 5. De « l'inventaire » au « spectacle » du monde

Le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. voit l'apparition d'une nouvelle représentation de l'espace, alors que s'impose l'idée d'un achèvement spatial et temporel de la conquête romaine sur le monde habité. Si l'approche de Cl. Nicolet, dans sa monographie *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*<sup>4</sup>, comme celle de Cl. Moatti dans *La raison de*

1 A ROUVERET, *op. cit.*, 1989, p. 328.

2 Il en est d'ailleurs fait une mention interne, dans le discours de Manlius Acilius Glabrio, au livre XXXVI, 17, 10-11 : *Rex ipse [...] condidit se intra rupes, ne ante fauces quidem saltus, ut quodam Lacedaemonius fama est*, « Quant au roi [...] il s'est caché dans les rochers, même pas à l'entrée des défilés, comme le firent, dit-on, autrefois, les Lacédémoniens », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, 17, 10-11. L'image était cependant déjà présente avant cette mention explicite.

3 L. MÉRY, « La carte et le territoire. Pour une relecture des *excursus* ethnographiques chez César et Salluste », dans M. BRIAND (éd.), *La trame et le tableau*, PUR, La Licorne, 2012, p. 139-154.

4 CL. NICOLET, *op. cit.*, 1990. Voir sur l'impact de cet ouvrage sur l'historiographie augustéenne, M. COUDRY, *op. cit.*, 2011, p. 111-122.



Rome<sup>1</sup>, doivent être nuancées, il reste que la période de la fin de la République et du principat augustéen est aussi dominée par un esprit d'inventaire et de mise par écrit des données de la tradition de l'histoire de la cité, mais aussi des informations géographiques, en parallèle d'une spécialisation des savoirs. Se développent alors non seulement les données géographiques objectives, fournies par exemple par la cadastration, mais aussi surtout une représentation de l'espace, telles que les façonne, à partir de savoirs théoriques et empiriques divers, le politique, et en particulier l'administration « étatique ». Contrairement à une tradition remontant à l'antiquité<sup>2</sup>, mais qui imprègne, encore au XX<sup>e</sup> siècle, un certain discours sur le savoir romain, Cl. Moatti souligne combien les nouvelles connaissances géographiques acquises<sup>3</sup> ne dépendent pas tant des avancées militaires liées aux conquêtes romaines que d'un travail de constitution et de diffusion d'un savoir géographique, mené précisément par les Romains lors de ces conquêtes : sans les expéditions romaines d'Espagne en 151 av. J.-C. ou d'Afrique en 147-146 av. J.-C., Polybe n'aurait pu écrire ses descriptions de la Gaule, du Rhône, de l'Espagne, ni de Carthage ; Posidonius n'aurait sans doute pas non plus eu la même influence, s'il n'avait pu participer à une expédition romaine ; mais, bien plus encore, les écrits des historiens ou des géographes doivent beaucoup à la fréquentation de généraux ou hommes de guerre romains :

« Il n'y a pas d'un côté des Grecs intelligents et, de l'autre, des Romains pratiques et habiles dans le seul maniement des armes : on sait ce que Polybe devait, au moins dans la première version de ses histoires, à ses informateurs romains - Laelius, qui avait accompagné Scipion l'Africain dans la deuxième guerre punique, en Espagne et en Afrique, Caton qui se battait en Espagne en 195, Ti. Sempronius Gracchus, le père des Gracques, présent en Espagne en 179, gouverneur de la Sardaigne en 177 et chargé de nombreuses missions diplomatiques en Grèce et en Asie.... En réalité, les Romains, qui avaient à Rome de multiples occasions de découvrir le monde, ont su aussi rassembler par eux-mêmes des sources d'information très diverses<sup>4</sup>. »

1 CL. MOATTI, *La raison de Rome*. Naissance de l'esprit critique à la fin de la République (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.), Paris, Seuil, 1997.

2 Nous avons cité Strabon en introduction mais cette conception opposant les Grecs, peuple de théorie, et les Romains, peuple d'action, est bien répandue. Elle est présente, par exemple, chez Salluste : *Atheniensium res gestae, sicuti ego aestimo, satis amplae magnificaeque fuere, uerum aliquanto minores tamen quam fama feruntur. Sed quia prouenere ibi scriptorum magna ingenia, per terrarum orbem Atheniensium facta pro maximis celebrantur. Ita eorum qui fecere uirtus tanta habetur, quantum eam uerbis potuere extollere praeclara ingenia. At populo Romano numquam ea copia fuit, quia prudentissimus quisque maxime negotiosus erat, ingenium nemo sine corpore exercebat, optimus quisque facere quam dicere, sua ab aliis bene facta laudari quam ipse aliorum narrare malebat*, « Les exploits des Athéniens ne manquèrent, sans doute, ni de grandeur ni d'éclat ; je les crois néanmoins sensiblement inférieurs à leur renommée. Mais comme leur cité vit naître des écrivains de génie, par toute la terre les actions des Athéniens sont célébrées comme les plus belles. Ainsi le mérite des grands hommes se mesure au talent de ceux qui ont su exalter leur génie. Le peuple Romain n'eut jamais cette ressource ; les plus sages étaient aussi les plus pris par les affaires ; le travail de l'esprit n'excluait point celui du corps ; les meilleurs citoyens préféraient l'action à la parole, et aimaient mieux voir louer leurs hauts faits par d'autres que de raconter eux-mêmes ceux d'autrui. », SALLUSTE, *De Coniuratione Catilinae*, VIII, 2-5.

3 Qui s'ajoutent à une science déjà bien constituée, comme nous l'avons rappelé plus haut.

4 CL. MOATTI, *op. cit.*, 1997, p. 65.

Il reste toutefois que les travaux représentant le monde conquis n'aboutissent pas véritablement à des changements majeurs dans la connaissance géographique, même s'ils permettent de mieux faire connaître les territoires et les peuples conquis.

S'il serait vain de rechercher une volonté de la part des dirigeants romains et du premier d'entre eux, Auguste, de dresser un « inventaire » systématique du monde connu et de ses richesses<sup>1</sup>, il n'en reste pas moins que les savoirs géographiques gagnent un public bien plus large qu'auparavant, dépassant le cercle déjà large des navigateurs, des marchands et des militaires. Alors que la transformation des savoirs en disciplines scientifiques permet l'émergence d'hommes nouveaux qui s'approprient une expertise auparavant domaine réservé de la classe sénatoriale<sup>2</sup>, le paysage culturel se modifie<sup>3</sup> : on assiste à l'explosion de l'écriture de genres divers<sup>4</sup>, notamment l'histoire. À ce fleurissement de l'écriture répond une diffusion des connaissances plus massive<sup>5</sup>, à la fois du point de vue géographique, avec l'extension de la citoyenneté romaine aux élites de l'empire<sup>6</sup>, mais aussi du point de vue social, comme le démontre un passage du *De Finibus* où Cicéron souligne combien l'intérêt pour l'histoire n'est pas réservé à la classe dirigeante, mais concerne également les artisans ou les personnes de milieu modeste<sup>7</sup>. Or nous estimons que cette considération sur le genre historique peut être élargie aux autres savoirs, comme le savoir géographique. Le passage de Plutarque qui représente les citoyens grecs affairés à tracer sur le sol des cartes de la Sicile, au moment des

---

1 Il semble qu'il faille plutôt situer cet inventaire à l'époque flavienne. Voir A. ROUVERET, « " Toute la mémoire du monde " : La notion de collection dans la *NH* de Pline », *Helmantica*, 38, 1987, p. 115-133.

2 CL. MOATTI, « Experts, mémoire et pouvoir à Rome, à la fin de la République », *Rh*, 2, 2003, p. 303-325.

3 Voir M. LEDENTU, « Troisième Partie : L'époque cicéronienne ou la révolution culturelle (78-43 av. J.-C.), *op. cit.*, 2004, p. 195-390.

4 Voir M. LEDENTU, *ibid.*, « Conclusion », p. 391 : « Le rapport des Romains à l'écrit et à l'œuvre littéraire s'est modifié définitivement et durablement. On peut en effet être général, engagé dans une guerre de conquête, et écrire un *De analogia*, on peut être consul et sénateur et composer des vers légers qui n'ont d'autre prétention que d'être l'œuvre de dilettantes, on peut être légat et entre deux opérations militaires rédiger des tragédies, des abrégés d'histoire, ou être conseiller de César et s'occuper d'économie domestique, on peut enfin apprendre les responsabilités du consul dans un livre. Tout semble prétexte à écrire et ce n'est pas un, mais plusieurs livres que les écrivains produisent, donnant ainsi sa parfaite expression à l'ambition polygraphique apparue à l'époque de Marius et de Sylla ».

5 Même si, comme le souligne P. GROS dans son compte-rendu de l'ouvrage de CL. MOATTI, « Temps et mémoire dans la Rome antique », *Rh*, 2, 122, 1998, il y a aussi, « dans cette aristocratie de la fin de la République un usage réservé, symbolique et secret de la culture. » Comme l'indique la distinction varonienne, il y a dans les ouvrages quatre niveaux de compréhension du sens et de l'origine des mots : VARRON, *De lingua latina*, V, 7-8 : *Quartus, ubi est adytum, et initia regis*, « Le quatrième degré est celui où se trouvent le secret sanctuaire, les principes ineffables réservés au rex (roi <des sacrifices>) »

6 Nous renvoyons à la fameuse anecdote de Pline déjà évoquée en introduction sur la visite à Rome de l'habitant de Gadès, dans le seul but de voir Tite-Live. Voir PLINE, *Lettres*, II, 3, 8 et l'analyse qu'en propose M. DE FRANCHIS, *op. cit.*, 2012, p. 23-46.

7 *Quid, quod homines infima fortuna, nulla spe rerum gerendarum, opifices denique delectantur historia ?* « Pourquoi encore des gens de basse condition, qui n'ont pas espoir de jamais prendre part aux affaires publiques, pourquoi des ouvriers, par exemple, prennent-ils plaisir à l'histoire ? », CICÉRON, *De Finibus*, V, 19 (52).

débats entre Nicias et Alcibiade sur l'envoi d'une expédition athénienne dans l'île<sup>1</sup> peut tout à fait faire écho, à notre avis, à des anecdotes développées à Rome, par exemple autour de l'opposition entre Fabius Cunctator et Scipion l'Africain<sup>2</sup>. Il renvoie aussi, en cette période du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., aux débats qui posent avec acuité la question de l'arrêt ou de la poursuite de la conquête<sup>3</sup>. À cette époque, il semble possible que des groupes de citoyens reproduisent au sol des cartes de pays sur lesquels Rome étend son empire. L'image traduit une extension des connaissances, des milieux intellectuels à un public bien plus large. Cet élargissement de la réception des savoirs géographiques est illustré par une élégie de Propertius qui met en scène une épouse, Aréthuse, recourant à une carte et à des données géographiques afin de connaître le trajet de son mari Lycotas, parti en campagne au bout du monde :

*Te modo uiderunt iteratos Bactra per ortus,  
Te modo munito Sericus hostis equo,  
Hibernique Getae, pictoque Britannia curru,  
Vstus et Eoa decolor Indus aqua [...]  
Noctibus hibernis castrensia pensa laboro  
Et Tyria in clauos uellera secta tuos;  
Et disco, qua parte fluat uincendus Araxes,  
Quot sine aqua Parthus milia currat equus;  
Cogor et e tabula pictos ediscere mundos,  
Qualis et haec docti sit positura dei,  
Quae tellus sit lenta gelu, quae putris ab aestu,  
Ventus in Italiam qui bene uela ferat.*

« Tantôt Bactres t'a vu parcourir deux fois l'Orient, tantôt ce fut l'ennemi Neurien aux chevaux caparaçonnés, les Gètes dans l'hiver, la Bretagne aux chars peints et l'Indien brûlé et basané sur l'eau orientale [...] Pendant les nuits d'hiver, je travaille à filer pour tes campagnes et je couds des peaux de Tyr coupées pour en faire des baudriers ; j'apprends de quel côté coule l'Araxe qu'il faut vaincre ; combien de milles court le cheval parthe sans boire. Je suis poussée à étudier les mondes peints sur la carte, quelle est leur disposition due à un dieu savant, quelle terre est engourdie par le gel, quelle poussière vient de la chaleur, quel vent porte bien les voiles vers l'Italie<sup>4</sup>. »

L'inversion caractéristique de l'élégie latine, qui fait du narrateur-poète un soldat de l'amour, est ici prise au sens littéral, conduisant l'épouse à délaisser son *pensum* pour se doter de savoirs sur les territoires et les peuples sur lesquels Rome étend son empire. Elle souligne néanmoins l'accessibilité de telles connaissances, ainsi que de l'usage d'outils cartographiques. La diffusion des connaissances ne concerne évidemment pas uniquement l'écrit : le savoir géographique est aussi véhiculé par l'oralité, à travers la lecture d'œuvres dans des lieux

1 PLUTARQUE, *Vie de Nicias*, XII, 1.

2 Qui est construit, dans les sources historiographiques qui le rapportent, sur le modèle du débat athénien. Voir à ce propos B. S. RODGERS, « Great Expeditions: Livy on Thucydides », *TAPA*, 116, 1986, p. 335-352 et W. POLLEICHTNER, « Fabius, Scipio, and the Sicilian Expedition. A Practical Lesson in Reading Thucydides », dans W. POLLEICHTNER (éd.), *Livy and Intertextuality*, Wissenschaftlicher Verlag Trier, 2010, p. 67-92.

3 Nous nous permettons de renvoyer ici à notre article « Auguste et les limites de l'empire : la question de l'expansion romaine sous le principat dans les sources littéraires » dans *AAH*, 55, 2015.

4 PROPERTIUS, *Élégies*, IV, 3, 7-10 et 33-40.

publics<sup>1</sup>, mais aussi à travers une mise en scène des données géographiques.

Un des principaux supports de la diffusion de connaissances géographiques est en effet la cérémonie spectaculaire. Comme le soulignent Paul Zanker<sup>2</sup>, puis Karl Galinsky<sup>3</sup>, l'image est au cœur de l'assise du nouveau pouvoir<sup>4</sup> et du fonctionnement social romain, dans lequel il convient de voir, autant que d'être vu. Cette conception repose sur les apports des théories sociologiques de M. Weber<sup>5</sup> sur le charisme, et leur lecture par C. Geertz, dans de nombreuses sociétés, puis par S. R.F. Price<sup>6</sup>, pour les cérémonies liées au culte impérial en Asie Mineure. C. Geertz<sup>7</sup> fait ainsi remarquer combien les dispositifs d'apparition du pouvoir constituent moins des mises en scène que des mises en acte, reliant les « centres actifs de l'ordre social », et étant de la sorte constitué comme centre. Le passage de Velleius Paterculus rapportant une anecdote autour de la maison de Livius Drusus<sup>8</sup> souligne cette place centrale du regard social, où chaque citoyen est à la fois objet de regard, mais en même temps s'offre à la vue :

*Cum aedificaret domum in Palatio in eo loco, ubi est quae quondam Ciceronis, mox Censorini fuit, nunc Statilii Sisennae est, promitteretque ei architectus, ita se eam aedificaturum, ut liber a conspectu immunisque ab omnibus arbitris esset neque quisquam in eam despicere posset, « Tu uero » inquit, « si quid in te artis est, ita compone domum meam, ut, quidquid agam, ab omnibus perspicere possit. »*

- 
- 1 Sur le forum, dans les théâtres ou dans les bains. Voir sur ce point l'article de T. P. WISEMAN, « Practice and Theory in Roman Historiography », *History*, 66, 1981 : « *Public recitation, mass audiences, but no purpose-built auditoria—so where did the literary men of the late Republic perform? Horace gives us the answer: in the Forum, in the baths, and (after 55 B.C.) in the theatre. The terraced steps of the Comitium, or the gradus Aurelii, would be an ideal spot on holidays when there was no public business in the Forum; the theatre, on the other hand, would be available on working days but not during ludi scaenici. The baths could be used any time, as could the scholae and exedrae of the public colonna* », « Des lectures publiques, un public fourni, mais pas de bâtiment prévu à cet effet – où se produisaient donc les hommes de lettres de la fin de la République ? Horace nous donne la réponse : sur le Forum, dans les bains, et (après 55 av. J.-C.) au théâtre. Les marches du Comitium ou les gradins Aurelii devaient être un endroit idéal pour les jours fastes quand il n'y avait pas de public affairé sur le Forum ; le théâtre, d'un autre côté, devait être disponible les jours ouvrés mais pas pendant les jeux scéniques. Les bains pouvaient être utilisés n'importe quand, tout comme les *scholae* et les exèdres des colonnades publiques », Il renvoie à un extrait des *Satires* d'HORACE, I, 4, 73-76 et des *Epîtres*, I, 19, 41.
  - 2 P. ZANKER, *Augustus und die Macht der Bilder*, Munich, 1987, « Immagini e valori collettivi », dans A. SCHIAVONE (éd.), *Storia di Roma*, II, 2, Turin, p. 193-220, 1991 et « Il mondo delle immagini e la comunicazione », dans A. GIARDINA (éd.), *Storia di Roma dall'antichità ad oggi. Roma antica*, Bari, p. 211-245, 2000.
  - 3 K. GALINSKY, *Augustan Culture : an Interpretive Introduction*, Princeton, Princeton University, 1996.
  - 4 Ces images ne sont toutefois pas imposées uniquement par le pouvoir en place, mais elles sont plutôt prises en charge par les élites et les citoyens de l'empire dont elles permettent la participation à la vie collective. Mais elles le donnent à voir. Voir P. ZANKER, 1991, *op. cit.*, p. 193-220, *op. cit.*, 2000, p. 211-245 et G. WEBER et M. ZIMMERMANN, *Propaganda - Selbstdarstellung - Repräsentation im römischen Kaiserreich des I. Jhs. n. Chr.*, Stuttgart, 2003.
  - 5 M. WEBER, *Économie et société*, I. *Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 1971. Sur cette notion de charisme développée par Max Weber, voir V. BERNADOU, F. BLANC, R. LAIGNOUX et F. ROA BASTOS (éd.), *Que faire du charisme ? Retours sur une notion de Max Weber*, PUR, Rennes, 2014.
  - 6 S. R. F. PRICE, *Rituals and Power. The Imperial Cult in Asia Minor*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
  - 7 C. GEERTZ, « Centers, Kings, and Charisma: Reflections on the Symbolics of Power », *Local Knowledge: Further Essays in Interpretive Anthropology*, New York, 1983, p. 121-46.
  - 8 Passage cité et analysé par M. ROYO et B. GRUET, *op. cit.*, note 9, p. 387-388.

« Il se faisait construire une maison sur le P latin à l'endroit où fut située jadis celle de Cicéron, puis celle de Censorinus et où se trouve maintenant celle de Statilius Sisenna ; son architecte lui promettait de la lui construire de façon qu'elle fût à l'abri des regards et des témoins indiscrets et que personne ne pût y plonger les yeux : « Si tu en as la capacité, dit-il, dispose-la plutôt de façon que toutes mes actions soient parfaitement visibles de tous<sup>1</sup>. »

Ce passage met en évidence le dimension spectaculaire de la société romaine et du pouvoir qui est déployé sur l'espace. Les travaux récents en histoire ancienne ont en effet montré comment la rivalité des grandes familles, à laquelle s'ajoute la mise en avant d'un seul dirigeant, Octave-Auguste, façonne l'espace de Rome, le transformant en une multitude de scènes. Le pouvoir politique construit son autorité sur des cérémonies publiques, qu'il s'agisse de réunions publiques, les *contiones*, de cours de justice, les *quaestiones*, d'assemblées pour le vote, les *comitia*, de spectacles de divertissement, *ludi* et *munera* ainsi que de festivals, de funérailles, avec la *pompa funebris*, et de cortèges triomphaux qui, accordés aux généraux vainqueurs, constituent un moment d'exposition temporaire, suivi de spectacles permanents présentés dans les temples faisant office de musées<sup>2</sup>, dans les théâtres eux-mêmes, comme le signale Pline dans l'*Histoire naturelle*<sup>3</sup>, ou encore dans les parties communes des maisons, et dans les infrastructures de la ville : *ambulationes*, *bibliothecae*, *pinacothecae*, *basilicae*<sup>4</sup>. La vision constitue, dans ce contexte, un des éléments caractéristiques de l'écriture de l'histoire à Rome et façonne considérablement la représentation de l'espace qui y est construite, au prisme de différents discours de pouvoir. Dans une société romaine où la compétition entre grandes familles puis la mise en avant de l'image du nouveau régime constituent l'un des moteurs de la vie publique, l'espace se trouve dès lors saturé de représentations mettant en avant l'espace conquis. En témoignent le passage d'Appien qui rapporte le triomphe de Pompée à la suite de la campagne d'Orient, aux paragraphes 116 et 117 de la *Guerre Mithridatique*, ainsi que celui de Pline l'Ancien, où ce dernier s'étonne de la discordance entre ses sources et l'ordre du défilé triomphal de Cornélius Balbus après sa campagne d'Afrique, au livre V, 36-37 :

Ὁ δὲ ἐθριάμβευσεν ἐπὶ λαμπροτάτης καὶ ἥς οὐτις πρὸ τοῦ δόξης, ἔτη ἔχων πέντε καὶ τριάκοντα, δύο ἐφεξῆς ἡμέραις, ἐπὶ πολλοῖς ἔθνεσιν, ἀπὸ τε τοῦ Πόντου καὶ Ἀρμενίας καὶ Καππαδοκίας καὶ Κιλικίας καὶ Συρίας ὅλης καὶ Ἀλβανῶν καὶ Ἠνιόχων καὶ Ἀχαιῶν τῶν ἐν Σκύθαις καὶ Ἰβηρίας τῆς ἐφ'αυτῆς. Καὶ παρήγεν ἐς μὲν τοὺς λιμένας ἑπτακοσίας ναῦς ἐντελεῖς, ἐς δὲ τὴν πομπὴν τοῦ θριάμβου ζεύγη καὶ φορεῖα χρυσοφόρα καὶ ἕτερα κόσμου ποικίλου, καὶ τὴν Δαρείου τοῦ Ὑστάσπου κλίνην, καὶ τὸν τοῦ εὐπάτορος αὐτοῦ θρόνον. Καὶ σκῆπτρον αὐτοῦ, καὶ εἰκόνα ὀκτάπηχυν ἀπὸ στερεοῦ χρυσοῦ παρήγε, καὶ ἐπισήμου ἀργυρίου μυριάδας ἑπτακισχιλίας καὶ πεντακοσίας καὶ δέκα, ἀμάξας δὲ ὄπλων ἀπείρους τὸ πλῆθος, καὶ νεῶν ἔμβολα, καὶ πλῆθος αἰχμαλώτων τε καὶ ληστῶν, οὐδένα δεδεμένον ἀλλ' ἐς τὰ πάτρια ἐσταλμένους. Αὐτοῦ δὲ τοῦ Πομπηίου προῆγον ὅσοι τῶν πεπολεμημένων βασιλέων ἡγεμόνες ἢ παῖδες ἢ στρατηγοὶ ἦσαν, οἱ μὲν αἰχμάλωτοι ὄντες οἱ δὲ ἐς ὀμηρείαν δεδομένοι, τριακόσιοι μάλιστα καὶ εἴκοσι καὶ τέσσαρες. Ἐνθα δὴ καὶ ὁ Τιγράνους ἦν

1 VELLÉIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, II, 14, 3.

2 Voir STRABON, *Géographie*, V, 3,8.

3 PLINE, *Histoire naturelle*, XXXVI, 50, 113-115.

4 VITRUVÉ, *De l'architecture*, VI, 5 ; CICÉRON, *De signis*, 6 et PLINE, *Histoire naturelle*, XXXVI, 29 et 38.

παῖς Τιγράνης, καὶ πέντε Μιθριδάτου, Ἀρταφέρνης τε καὶ Κῦρος καὶ Ὁζάθρης καὶ Δαρεῖος καὶ Ξέρξης, καὶ θυγατέρες Ὀρσάβαρις τε καὶ Εὐπάτρα. Παρήγετο δὲ καὶ ὁ Κόλχων σκηπτουχὸς Ὀλθάκης, καὶ Ἰουδαίων βασιλεὺς Ἀριστόβουλος, καὶ οἱ Κιλικῶν τύραννοι, καὶ Σκυθῶν βασιλεῖοι γυναῖκες, καὶ ἡγεμόνες τρεῖς Ἰβήρων καὶ Ἀλβανῶν δύο, καὶ Μένανδρος ὁ Λαοδικεὺς, ἵππαρχος τοῦ Μιθριδάτου γενόμενος. Τῶν δὲ οὐκ ἀφικομένων εἰκόνες παρεφέροντο, Τιγράνους καὶ Μιθριδάτου, μαχομένων τε καὶ νικωμένων καὶ φευγόντων. Μιθριδάτου δὲ καὶ ἡ πολιορκία, καὶ ἡ νύξ ὅτε ἐφευγεν, εἴκαστο, καὶ ἡ σιωπή. Ἐπὶ τέλει δὲ ἐδείχθη καὶ ὡς ἀπέθανεν αἷ τε παρθένοι αἱ συναποθανεῖν αὐτῷ ἐλόμεναι παρεζωγράφητο, καὶ τῶν προαποθανόντων υἱῶν καὶ θυγατέρων ἦσαν γραφαί, θεῶν τε βαρβαρικῶν εἰκόνες καὶ κόσμοι πάτριοι. Παρεφέρετο δὲ καὶ πίναξ ἐγγεγραμμένων τῶνδε· « Νῆες ἐάλωσαν χαλκέμβολοι ὀκτακόσκιαι πόλεις ἐκτίσθησαν Καππαδοκῶν ὀκτώ, Κιλικῶν δὲ καὶ κοίλης Συρίας εἴκοσι, Παλαιστίνης δὲ ἡ νῦν Σελευκίς· βασιλεῖς ἐνικήθησαν Τιγράνης Ἀρμένιος, Ἀρτόκης Ἰβηρ, Ὀροΐζης Ἀλβανός, Δαρεῖος Μῆδος, Ἀρέτας Ναβαταῖος, Ἀντιόχος Κομμαγηνός. » Τοσαῦτα μὲν ἐδήλου τὸ διάγραμμα, αὐτὸς δὲ ὁ Πομπήιος ἐπὶ ἄρματος ἦν, καὶ τοῦδε λιθοκollήτου, γλαμύδα ἔχων, ὡς φασιν, Ἀλεξάνδρου τοῦ Μακεδόνοιο, εἶ τῷ πίστον ἔστιν.

« Il produisit dans les ports (de Rome) sept cents navires complets et, dans le cortège triomphal, des chars et des litières transportant de l'or et d'autres chargés d'objets précieux de toutes sortes [...] On faisait défiler des tableaux représentant ceux qui n'étaient pas présents -Tigrane et Mithridate, en train de livrer bataille, d'essayer leur défaite et de prendre la fuite. On avait également représenté Mithridate encerclé, la nuit au cours de laquelle il avait fui, ainsi que Sinope. En fin de cortège, on avait montré également comment il était mort, et on avait représenté à ses côtés ses deux filles qui avaient choisi de l'accompagner dans la mort. Il y avait également des portraits des fils et des filles de Mithridate morts avant lui, ainsi que des représentations figurées de dieux barbares et des costumes folkloriques. On faisait également défiler un écriteau portant l'inscription suivante : « On a capturé huit cents navires à l'éperon de bronze ; on a fondé huit villes en Cappadoce, vingt en Cilicie et en Syrie-Creuse, en Palestine < .. > qui est aujourd'hui la Séleucis. On a vaincu les rois suivants : l'Arménien Tigrane, l'Ibère Artôkès, l'Albanien Oroïzès ; le Mède Darius ; le Nabatéen Arétas ; Antiochos de Commagène<sup>1</sup>. »

*Et hoc mirum, supra dicta oppida ab eo capta auctores nostros prodidisse, ipsum invtriumpho praeter Cidamum et Garamam omnium aliarum gentium urbiumque nomina ac simulacra duxisse, quae iere hoc ordine :Tabudium oppidum, Niteris natio, Miglis Gemella oppidum, Bubeium,natio uel oppidum, Enipi natio, Thuben oppidum, mons nomine Niger, Nitibrum [...] mons Gyri, in quo gemmas nasci titulus praecessit.*

« Toutes villes subjuguées par les armes romaines et sur lesquelles Cornélius Balbus a remporté un triomphe [...] Et voici qui est étonnant : ce sont les villes dont nous venons de parler qu'il a prises, à ce que rapportent nos auteurs ; lui-même a mené en triomphe les noms et les images de peuples et de villes tous différents excepté Cidamus et Garama. Voici l'ordre de leur défilé : Tabudium, ville ; Niteris, peuple ; Miglis Gemella, ville ; Bubeium, peuple ou bien ville ; Enipi, peuple ; Tuben, ville ; un mont nommé Niger ; Nitibrum, <peuple>, Rapsa, ville ; Viscera, peuple ; Decri, ville [...] le mont Giri précédé d'un écriteau disant qu'il produit des pierres précieuses<sup>2</sup>. »

Un passage de Tite-Live, évoquant le triomphe de Marcellus, rapporte l'utilisation de telles images :

*Pridie quam urbem iniret in monte Albano triumphavit; inde ouans multam prae se praedam in urbem intulit. Cum simulacro captarum Syracusarum catapultae ballistaeque et alia omnia instrumenta belli lata et pacis diurnae regiaeque opulentiae ornamenta, argenti aerisque fabrefacti uis, alia supellex pretiosaque uestis et multa nobilia signa, quibus inter primas Graeciae urbes Syracusae ornatae fuerant. Punicae quoque uictoriae signum octo ducti elephantum, et non minimum fuere spectaculum cum coronis aureis praecedentes Sosis Syracusanus et Moericus Hispanus, quorum altero duce nocturno Syracusas introitum erat, alter Nassum quodque ibi praesidii erat prodiderat.*

« La veille du jour où il entra dans la Ville, il triompha au Mont Albain ; ensuite, pour son ovation,

1 APPIEN, *La Guerre de Mithridate*, CXVI-CXVII.

2 PLIN L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, V, 36-37.

il se fit précéder, en entrant dans la Ville, d'un abondant butin. Avec un tableau représentant la prise de Syracuse, il fit défiler des catapultes, des balistes et toutes sortes d'autres machines de guerre, ainsi que des objets de valeur, symboles d'une longue période de paix et de l'opulence royale, quantité d'œuvres d'art en argent et en bronze ciselés ; en outre, des meubles et des étoffes précieuses, beaucoup de statues célèbres, qui avaient fait la parure de Syracuse, une des premières villes grecques à cet égard. En signe aussi de victoire sur les Puniens, on fit défiler 8 éléphants ; et ce ne fut pas la partie la moins belle du spectacle que la vue du Syracusain Sosis et de l'Espagnol Moericus : marchant en tête et portant une couronne d'or, l'un avait fait entrer de nuit les Romains dans Syracuse, l'autre avait livré Nassus et la garnison qui s'y trouvait<sup>1</sup>. »

Dans les triomphes étaient portées des peintures et des cartes représentant des pays entiers et des villes. Ces représentations ne sont certes pas en général l'objet d'une attention conséquente ; il est probable par exemple que les cartes exhibées lors des triomphes ne soient vues que de loin, depuis les tribunes, et qu'elles aient une fonction davantage expressive que référentielle, comme le souligne Lisa Méry<sup>2</sup>. La visée spectaculaire l'emporte sur la dimension didactique.

Toutefois, ces images rendent accessible un « inventaire du monde » qui n'a pas qu'un but rhétorique. Il permet de démontrer la conquête du monde par Rome en soulignant la connaissance géographique précise que les Romains en ont acquis. L'auditoire livien est habitué à voir des cartes, qui présentent, comme la carte de la Sardaigne, déposée dans le temple de Mater Matuta, les connaissances géographiques accumulées sur un territoire conquis<sup>3</sup> :

*Eodem anno tabula in aede Matris Matutae cum indice hoc posita est [...] Cuius rei ergo hanc tabulam donum Ioui dedit. Sardiniae insulae forma erat, atque in ea simulacra pugnarum picta.*

« La même année, on posa dans le temple de Mater Matuta une plaque avec cette inscription : [...] Aussi, en commémoration de cet événement, a-t-il fait don de ce tableau à Jupiter. Il avait la forme de l'île de la Sardaigne et on y avait peint des batailles<sup>4</sup>. »

Il est surtout accoutumé à un défilé d'*imagines picta* et de *tituli*, portés durant les triomphes ou les cortèges funéraires, comme ceux qu'évoquent Tite-Live, Appien ou Pline l'Ancien dans les passages cités plus haut, ou ceux qui sont exposés sur des monuments comme celui que fait construire Pompée pour commémorer sa campagne d'Asie :

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVI, 21, 6-10.

2 « L'abondance d'images "réelles" autour de nous et, partant, la facilité à composer des images mentales relativement précises, rendent notre imagination paresseuse. Par contraste, l'imagination et la faculté de visualisation étaient certainement beaucoup plus développées chez les Anciens, du fait même de cette rareté des images. Là réside peut-être l'une des clés de notre difficulté à appréhender le rôle de la description dans les œuvres antiques, en tout cas dans les genres non-fictionnels comme l'historiographie si pour les Anciens, la description n'est pas vue comme fastidieuse, comme un morceau "à sauter", c'est qu'elle permet réellement au lecteur la visualisation des lieux, objets, personnages décrits, fût-ce au prix d'une inévitable approximation », L. MÉRY, *op. cit.*, 2012, p. 153.

3 Pour un relevé des diverses mentions de cartes dans les textes anciens, voir R. CHEVALLIER, « Les cartes dans les sources historiques romaines », *Caesarodunum*, 22, Tours, 1986, p. 158-166. Ce dernier s'oppose à la vision réductrice qui met en avant une curiosité grecque pour les savoirs, en particulier géographique, face à un désintérêt romain.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLI, 28, 10.

Ὅτι ὁ Πομπήιος τὰς ἰδίας πράξεις ἃς συνετέλεσεν ἐπὶ τῆς Ἀσίας ἀναγράφας ἀνέθηκεν, ὧν ἐστὶν ἀντίγραφον τόδε. Πομπήιος Γναίιου υἱὸς Μέγας αὐτοκράτωρ τὴν παράλιον τῆς οἰκουμένης καὶ πάσας τὰς ἐντὸς Ὠκεανοῦ νήσους ἐλευθερώσας τοῦ πειρατικοῦ πολέμου, ὁ ῥυσάμενός ποτε πολιορκουμένην τὴν Ἀριοβαρζάνου βασιλείαν, Γαλατίαν τε καὶ τὰς ὑπερκειμένας χώρας καὶ ἐπαρχίας, Ἀσίαν, Βιθυνίαν, ὑπερασπίσας δὲ Παφλαγονίαν τε καὶ τὸν Πόντον, Ἀρμενίαν τε καὶ Ἀχαιίαν, ἔτι δὲ Ἰβηρίαν, Κολχίδα, Μεσοποταμίαν, Σωφηνήν, Γορδυνήν, ὑποτάξας δὲ βασιλέα Μήδων Δαρεῖον, βασιλέα Ἀρτάβην Ἰβήρων, βασιλέα Ἀριστόβουλον Ἰουδαίων, βασιλέα Ἀρέταν Ναβαταίων Ἀραβίαν, καὶ τὴν κατὰ Κιλικίαν Συρίαν, Ἰουδαίαν, Ἀραβίαν, Κυρηναϊκὴν ἐπαρχίαν, Ἀχαιοὺς, Ἰοζυγοὺς, Σοανούς, Ἠνιόχους καὶ τὰ λοιπὰ φύλα τὰ μεταξὺ Κολχίδος καὶ Μαϊώτιδος λίμνης τὴν παράλιον διακατέχοντα καὶ τοὺς τούτων βασιλεῖς ἐννέα τὸν ἀριθμὸν καὶ πάντα τὰ ἔθνη τὰ ἐντὸς τῆς Ποντικῆς καὶ τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάσσης κατοικοῦντα, καὶ τὰ ὅρια τῆς ἡγεμονίας τοῖς ὅροις τῆς γῆς προσβιβάσας, καὶ τὰς προσόδους Ῥωμαίων φυλάξας, ἃς δὲ προσανξήσας, τοὺς τε ἀνδριάντας καὶ τὰ λοιπὰ ἀφιδρύματα τῶν θεῶν καὶ τὸν λοιπὸν κόσμον τῶν πολεμίων ἀφελόμενος ἀνέθηκε τῇ θεῷ χρυσοῦς μυρίους καὶ δισχιλίους ἐξήκοντα, ἀργυρίου τάλαντα τριακόσια ἐπτά.

« Ayant dressé la liste des exploits qu'il avait personnellement accomplis sur le sol de l'Asie, Pompée en fit la dédicace dont voici la copie : " Pompée le Grand, fils de Gnaeus, Imperator, lui qui après avoir libéré de la guerre contre les pirates les côtes du monde habité et toutes les îles en-deça de l'Océan, a sauvé naguère du péril le royaume d'Ariobarzanès assiégé par l'ennemi, ainsi que la Galatie et les régions ou provinces situées au dessus, à savoir l'Asie et la Bithynie ; qui a couvert de son bouclier la Paphlagonie et le Pont, l'Arménie et le pays des Achéens, et en outre l'Ibérie, la Colchide, la Mésopotamie, la Sophène, la Gordyène ; qui a soumis Darius, le roi des Mèdes, Artolès, le roi des Ibères, Aristobules, le roi des Juifs, Arétas, le roi des Arabes Nabatéens, et aussi la Syrie qui se trouve à la hauteur de la Cilicie, la Judée, l'Arabie, la province de Cyrénaïque ; les Achéens, les Iozygoi, les Soanoi, les Hénioques ainsi que les autres peuplades qui habitent le littoral entre la Colchide et la Palus Méotide, ainsi que leurs rois, au nombre de neuf, et tous les peuples qui habitent en deça de la mer Pontique et de la mer Érythrée ; qui a fait avancer les frontières de l'Empire jusqu'aux limites de la Terre ; qui a sauvegardé les revenus du peuple romain et en a même augmenté certains ; qui a enlevé aux ennemis les statues des hommes et les offrandes aux dieux ainsi que tous les objets de valeur décorant <les sanctuaires>, – il a consacré à la déesse douze mille soixante statères d'or et trois cent sept talents d'argent"<sup>1</sup>. »

C'est dans cette tradition des *tituli* que s'inscrivent les passages des *Res Gestae* qui énumèrent les noms des peuples conquis. Le *princeps* va toutefois au-delà de cette tradition, conférant à sa représentation de l'espace une dimension d'achèvement temporel, affirmant l'espace du monde définitivement conquis par Rome :

*Gallias et Hispanias prouincias, item Germaniam, qua includit Oceanus a Gadibus ad ostium Albis fluminis pacavi. Alpes a regione ea quae proxima est Hadriano mari ad Tuscum pacificavi nulli genti bello per iniuriam inlato. Classis mea per Oceanum ab ostio Rheni ad solis orientis regionem usque ad fines Cimbrorum nauigavit, quo neque terra neque mari quisquam Romanus ante id tempus adit. Cimbrique et Charydes et Semnones et eiusdem tractus alii Germanorum populi per legatos amicitiam meam et populi Romani petierunt. Meo iussu et auspicio ducti sunt duo exercitus eodem fere tempore in Aethiopiam et in Arabiam quae appellatur Eudaemon, magnaue hostium gentis utriusque copiae caesae sunt in acie et complura oppida capta. In Aethiopiam usque ad oppidum Nabata perventum est, cui proxima est Meroe; in Arabiam usque in fines Sabaeorum processit exercitus ad oppidum Mariba.*

« J'ai pacifié les provinces des Gaules et des Hispanies, ainsi que la Germanie, tout le territoire que délimite l'Océan entre Gadès et l'embouchure de l'Elbe. J'ai pacifié les Alpes, de la région qui est proche de la mer Adriatique jusqu'à la mer Tyrrhénienne, sans jamais faire la guerre de manière injuste à un peuple. Ma flotte a navigué sur l'Océan de l'embouchure du Rhin vers des régions orientales jusqu'au pays des Cimbres, où aucun Romain n'était jamais parvenu jusqu'à cette date, ni par terre ni par mer. Les Cimbres, les Charydes et les Semnons, ainsi que d'autres peuples germains de cette région, ont demandé par des ambassadeurs mon amitié et celle du Peuple romain. Sous mon commandement et mes auspices, deux armées ont été conduites à peu près en

1 DIODORE, *Bibliothèque historique*, XL, fragment 5.



même temps en Éthiopie et dans l'Arabie qu'on appelle Heureuse ; dans les deux nations, de grandes masses d'ennemis ont été détruites en bataille et plusieurs places-fortes ont été prises. En Éthiopie, on est parvenu jusqu'à la ville de Nabata, dont Meroë est proche. En Arabie, l'armée s'avance jusqu'à la ville de Mariba, au pays des Sabéens<sup>1</sup>. »

Si, comme le rappelle J. Scheid<sup>2</sup>, les *Res Gestae* s'adressent sans doute avant tout à l'élite, qui peut déchiffrer l'inscription ou se la faire expliquer, elles proposent une image du pouvoir et une carte verbale du monde conquis à la population de Rome, mais aussi à aux habitants des cités de l'empire, à Ancyre, Antioche et Apollonia. Cette carte verbale est également reprise par les poètes de la fin de la République<sup>3</sup> et du principat, comme le montrait le texte de Propertius que nous citons plus haut<sup>4</sup>. D'autres écritures géographiques sont diffusées dans le cadre des débuts du principat, à l'initiative du lieutenant et gendre d'Auguste, Agrippa, et sans forcément dépendre directement de l'avis du *princeps*. Si nous ne pouvons que supposer, faute de données matérielles, l'existence d'une carte accompagnée d'une liste de régions sur la *porticus Vipsania*, il semble bien toutefois que nous puissions caractériser la politique d'Agrippa. Comme le souligne P. Arnaud :

« À l'opposé de Strabon (I, 1, 16-23) qui faisait de la géographie la base culturelle de l'élite politique, Agrippa a fait descendre la géographie au cœur de la Ville et du monde pour le donner en spectacle à tous<sup>5</sup>. »

Ajoutons enfin à ces spectacles les pièces de théâtre<sup>6</sup>, dont certaines mettent peut-être en scène les épisodes de la conquête, et donnent ainsi à voir une image du monde à un public

---

1 *Res Gestae*, XXVI.

2 « On doit se demander si la plèbe urbaine était même capable de lire l'inscription – ou d'en déchiffrer le détail, vu la petite taille des caractères [...] Ce document fut écrit pour deux groupes, pour les jeunes, d'une part, ceux de l'ordre équestre et de toutes les autres couches aisées de la société, pour les riches, anciens et nouveaux, des cités d'Italie de l'autre. À Rome, Auguste s'adressait en premier par la bouche de Drusus aux sénateurs ; c'est devant ce public et plus généralement l'élite romaine que la démonstration posthume du Prince avait sa pleine portée », *Res Gestae*, « Introduction. La question du public », p. XXXIV-XXXVI. Voir également Z. YAVETZ, « The *Res gestae* and Augustus' Public Image », dans J. MILLAR (éd.), *Caesar Augustus. Seven Aspects*, p. 1-36 ; P. VEYNE, *L'empire gréco-romain*, Paris, Seuil, 2005, p. 394 et J. SCHEID, « Les "Hauts faits du Divin Auguste". Texte littéraire ou bilan politique ? » dans S. LUCIANI et P. ZUNTOW, (éd.), *op. cit.*, 2016, p. 39-52.

3 Voir CATULLE, *Poésies*, 29, moquant Mamurra :

*Paterna prima lancinata sunt bona  
Secunda praeda Pontica ; inde tertia  
Hibera, quam scit amnis aurifer Tagus ;  
Timentque Galliae hunc, timent Britanniae.*

« Il a commencé par mettre en pièces les biens de son père ; sa seconde proie lui est venue du Pont, la troisième de l'Hibérie, celle-là bien connue du Tage aux flots chargés d'or ; il est la terreur des Gaules, la terreur des Breagnes ».

4 PROPERTIUS, *Élégies*, IV, 3, 7-10 et 33-40. Sur cette reprise par les poètes de la fin du I<sup>er</sup> siècle d'un des thèmes majeurs de la politique augustéenne, voir M. LEDENTU, « Auguste et ses *Res Gestae* mis en mots par Propertius : un regard élégiaque sur le principat », dans S. LUCIANI et P. ZUNTOW (éd.), *op. cit.*, 2016, p. 67-83.

5 P. ARNAUD, « Texte et carte de Marcus Agrippa : historiographie et données textuelles », *Geographia antica*, 2009, p. 57-110.

6 Sur le théâtre, en particulier à sujet historique, voir T. P. WISEMAN, *Roman Drama and Roman History*, Exeter, 1998. Nous remercions L. MÉRY et P. DUCHÈNE d'avoir soulevé ce point lors d'une séance du séminaire *Historiographies antiques*.

large. L'espace conquis est donc loin d'être totalement ignoré du public livien et n'est sans doute pas sans susciter son intérêt.

Différents enjeux guident les procédés d'élargissement des champs du savoir : aux rôles politiques et sociaux de l'image, soulignés plus haut, s'ajoute la curiosité géographique, qui se mêle à la recherche du merveilleux et de phénomènes incroyables. Cette fascination pour les *mirabilia* va de pair avec une aspiration à effectuer des inventaires, qui parcourt toute la société du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., alors que les lettrés romains s'efforcent d'établir des monuments tangibles, dans des temps qui connaissent de grands bouleversements sociaux comme géopolitiques. Convient-il également d'y voir un souci d'ordre administratif, désireux de placer la géographie au service de la vision de la domination de Rome et de l'organisation territoriale de son empire ?

## 6. « *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*<sup>1</sup> » ? Espace, stratégie et conquête

Pouvons-nous, en inversant un titre célèbre, affirmer que la géographie peut servir à faire la guerre ? Le I<sup>er</sup> siècle voit, comme le souligne Cl. Nicolet, s'ancrer dans les discours l'idée d'un achèvement de la conquête romaine. Cette dernière s'est-elle reposée sur le développement de connaissances géographiques qui lui permettent de construire une stratégie ? Les généraux romains ont-ils amené avec eux des géographes, ou ont-ils du moins emporté leurs ouvrages dans leurs bagages ? Fallait-il être géographe ou cartographe pour conquérir ? Certains textes, qui mettent en avant l'existence de manuels stratégiques<sup>2</sup> ou vantent les travaux préparatoires de tel conquérant, comme c'est le cas de César, chez Suétone, sembleraient indiquer une certaine utilisation de la géographie à des fins stratégiques :

*In obeundis expeditionibus dubium cautior an audentior, exercitum neque per insidiosa itinera duxit umquam nisi perspeculatus locorum situs, neque in Britanniam transiit, nisi ante per se portus et navigationem et accessum ad insulam explorasset.*

« Au cours de ses expéditions, on ne saurait dire s'il l'emportait en prudence ou en témérité : jamais il n'emmena son armée par des routes semées d'embûches sans avoir bien examiné la disposition des lieux, et ne la transporta en Bretagne qu'après avoir étudié par lui-même les ports, la navigation, et les moyens d'aborder dans cette île<sup>3</sup>. »

Toutefois, il nous apparaît plutôt qu'ils reflètent une reconstruction, à visée hagiographique, de l'action d'un conquérant, en y surimposant des problématiques postérieures. Ils sont aussi

1 Pour reprendre le titre d'Y. LACOSTE, *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris, Petite Collection Maspero, 1976.

2 Mais ils sont tardifs, comme celui que propose Végèce.

3 SUÉTONE, *Vie de César*, LVIII, 1.

façonnés à la lueur de la définition idéale du bon commandant, comme le fait par exemple, dans un contexte plus proche de Tite-Live, Cicéron dans *La République*.

Cette controverse sur l'utilisation des savoirs géographiques au service d'une stratégie de conquête est loin d'être anodine. Elle en sous-tend une bien plus vaste : appuyer sa conquête sur des cartes, développer des connaissances géographiques dans le but de mettre en place une stratégie de conquête, c'est avoir une visée préexistante de ses menées guerrières, et donc assumer une intention impérialiste. La question a fait l'objet de nombreux ouvrages, articles<sup>1</sup> et colloques, qui conduisent aujourd'hui à relativiser la nouveauté introduite par la période augustéenne, et à prendre des distances avec une conception territorialisée du monde. Cette dernière relève en effet davantage des États-nations que des cités-États ou des Empires. Le colloque international de la Casa de Vélasquez en 2006 a ainsi souligné ce que l'établissement d'une géographie de la péninsule ibérique au cours de la conquête romaine avait de provisoire et d'incertain, soulignant les tâtonnements d'une conquête qui repose largement sur « l'empirisme, l'absence de plan d'ensemble et l'adaptation aux circonstances concrètes<sup>2</sup> ». Il a surtout insisté sur la faible transformation des méthodes et des savoirs géographiques, alors même que le monde devient plus familier et que de nouvelles formes d'organisations de l'espace conquis se mettent en place. La période augustéenne apparaît dans ce cadre comme un « réajustement » partiel de la géographie et de son usage par les gouvernants, passant d'une conquête à une maîtrise de territoires « pacifiés ou en passe de l'être », dans laquelle la « contemplation triomphale » joue un rôle aussi grand que celui de la « curiosité intellectuelle », plus grand sans doute que l'intérêt purement géographique. *L'Ab Vrbe condita* se situe au cœur de ce basculement, comme l'illustre le passage du livre XXVIII qui évoque la complexe conquête de l'Hispanie, en un raccourci temporel frappant entre la fin de la seconde guerre punique et l'époque augustéenne :

*In Hispania res quadam ex parte eandem fortunam, quadam longe disparem habebant ; eandem quod proelio uicti Carthaginenses duce amisso in ultimam Hispaniae oram usque ad Oceanum compulsi erant, disparem autem quod Hispania non quam Italia modo sed quam ulla pars terrarum bello reparando aptior erat locorum hominumque ingeniis. Itaque ergo prima Romanis inita prouinciarum, quae quidem continentis sint, postrema omnium nostra demum aetate ductu auspicioque Augusti Caesaris perdomita est.*

« En Espagne, la situation était pour eux, à certains égards, la même, à d'autres, fort différentes ; la même, en ce que, vaincus militairement, ayant perdu leur chef, les Carthaginois avaient été refoulés

1 Citons entre autre R. SYME, « Military Geography at Rome », *CA*, 7, 2, 1988 et R. K. SHERK, « Roman Geographical Exploration and Military Maps », dans H. TEMPORINI et W. HAASE (éd.), *ANRW* II, 1, 1974, p. 534-562.

2 G. C. ANDREOTTI, P. LE ROUX et P. MORET, « Presentación », *op. cit.*, 2006, p. 9-11 et, dans le même volume, les contributions de P. LE ROUX, « L'invention de la province d'Espagne citérieure de 197 A.C. à Agrippa », p. 117-134 et de F. CADIOU, « Renseignement, espionnage et circulation des armées romaines : vers une géographie militaire de la péninsule ibérique à l'époque de la conquête », 2006, p. 135-152.

au fin fond de l'Espagne jusqu'à l'Océan ; différente, en ce que l'Espagne se prêtait mieux, non seulement que l'Italie, mais aussi que n'importe quel autre pays, quel qu'il fût, à préparer de nouveau la guerre, en raison de la nature du terrain et de ses habitants. C'est bien pour cette raison que, alors qu'elle avait été, du moins sur le continent, la première des provinces dans lesquelles les Romains avaient pris pied, elle fut la dernière, et seulement à notre époque, sous la direction et les auspices de César Auguste, à être complètement soumise<sup>1</sup>. »

L'évocation d'opérations de bornage, au livre XXXII, s'inscrit également dans cette évolution :

*Praetoribus in Hispanias octona milia peditum socium ac nominis Latini data et quadringeni equites, ut dimitterent ueterem ex Hispaniis militem; et terminare iussi qua ulterior citeriorue prouincia seruaretur.*

« Pour les Hispanies, on accorda à chacun des préteurs huit mille fantassins alliés et latins, quatre cents cavaliers, afin qu'ils pussent laisser les vétérans quitter cette région ; ils reçurent aussi l'ordre de tracer les frontières administratives des provinces d'Hispanie ultérieure et citérieure<sup>2</sup>. »

Nous reviendrons sur cette question complexe qui sera le cœur de la seconde partie, afin de comprendre comment le *corpus* livien reflète cette transformation. La représentation de l'espace à Rome résulte de la superposition de savoirs divers, construits par et pour des publics différents, sur des supports différents, dans un contexte où les élites et l'administration étatique cherchent à développer la maîtrise intellectuelle de l'espace, et où l'ensemble du peuple participe au « spectacle du monde ». Qu'en est-il, pour l'antiquité, des savoirs géographiques contenus dans les ouvrages historiques, et en particulier dans l'ouvrage livien ?

## II. REPRÉSENTATION DE L'ESPACE DANS LA TRADITION HISTORIOGRAPHIQUE ANTIQUE

### 1. Accès aux connaissances et modalités d'inscription dans la tradition

Poser la question des sources et des conditions d'écriture de l'historien ne s'entend pas sans répondre à des questions qui ont longtemps été des pans délaissés par la recherche<sup>3</sup>, celles de l'accès aux sources, des conditions d'écriture et de réception des œuvres. À quels textes Tite-Live a-t-il accès lorsqu'il rédige l'*Ab Vrbe condita* et dans quelles conditions le fait-il ? Si l'historiographie romaine est construite, à ses débuts, suivant le modèle grec<sup>4</sup>, et

1 TITE-LIVE, XXVIII, 12, 8.

2 TITE-LIVE, XXXII, 28, 11. Nous modifions la traduction d'*Hispania* par « Espagne » en « Hispanie » pour éviter tout anachronisme, l'Espagne actuelle ne recoupant pas complètement l'*Hispania* antique.

3 Voir G. ACHARD et M. LEDENTU, « Introduction », dans G. ACHARD et M. LEDENTU, (éd.), *Orateurs, auditeurs, lecteurs : à propos de l'éloquence romaine à la fin de la République et au début du principat*, p. 7 : « Pendant longtemps le discours des Anciens – comme la plupart de leurs œuvres littéraires d'ailleurs – ont été considérés comme de beaux objets, figés sans attachés et sans référents, que l'on pouvait admirer, étudier, sans accorder une importance particulière au caractère, à la mentalité, au rang des personnes auxquelles ils étaient adressés ou pour lesquelles ils avaient été rédigés ».

4 « Avant que les Romains n'entrent en contact avec l'hellénisme et ne découvrent ce qu'était le modèle

intégrée à ce dernier, comme le souligne la mention à Fabius Pictor dans le catalogue de la librairie de Taormine<sup>1</sup>, qu'en est-il de l'accès au *corpus* grec pour un historien romain ? Quelles sont enfin les connaissances de son auditoire ?

### 1. 1. L'accès aux textes<sup>2</sup> à travers les bibliothèques

Les années 1990 et 2000 ont marqué un tournant dans l'étude des savoirs antiques, avec la publication d'ouvrages et la tenue de colloques<sup>3</sup> qui ont permis de proposer un éclairage de la question, même si, du fait de la disparition des bibliothèques classiques, la rareté et la difficulté interprétative des vestiges archéologiques, ainsi que le manque de documentation<sup>4</sup> font qu'il est difficile de connaître précisément le rôle des bibliothèques<sup>5</sup>. Si l'existence de tels bâtiments privés ou publics en Grande Grèce est avérée depuis le VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les bibliothèques privées se développent à Rome à partir du II<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, et s'enrichissent au fur et à mesure, notamment à la faveur du butin de guerre, comme c'est le cas pour la bibliothèque de Lucullus. Les lettres de Cicéron à Atticus montrent que les membres de l'élite pouvaient ainsi s'emprunter certains ouvrages, afin de les faire copier par leurs scribes<sup>7</sup>. Ils peuvent par ailleurs solliciter leurs correspondants résidant dans les villes de

---

historiographique grec – qu'avaient illustré, dès le V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et sous des modalités très différentes, le " père de l'histoire ", Hérodote, et Thucydide – nul ne s'était avisé, dans l'*Vrbs*, que cette référence constante au passé dût prendre la forme d'un récit mis par écrit relatant, selon leur séquence chronologique, les faits et gestes des Anciens », D. BRIQUEL, *op. cit.*, 2013, p. 6.

- 1 *SEG* 26, 1123 ; *SEG* 47, 1464. Voir F. BATTISTONI, « The ancient *pinakes* from Tauromenion. Some new readings », *ZPE*, 157, p. 169-180.
- 2 Nous nous intéressons ici aux textes littéraires et scientifiques ; la conservation et la publication des archives et des documents officiels, parfois déposés dans les mêmes bibliothèques, a fait l'objet de nombreuses études. Voir notamment CL. NICOLET, *op. cit.*, 1988, p. 134-135 et 196 ; S. DEMOUGIN (éd.), *La mémoire perdue. À la recherche des archives oubliées, publiques et privées, de la Rome antique*, Paris, 1994 ; CL. MOATTI, *La mémoire perdue. Recherches sur l'administration romaine*, Rome, École française de Rome, Paris, De Boccard, 1998 et M. CORBIER, *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris, Éditions du CNRS, 2006.
- 3 T. K. DIX, *Private and Public Libraries at Rome in the First Century B.C. A Preliminary Study in the History of Roman Libraries*, thèse, Université du Michigan, 1986 ; L. CASSON, *Libraries in the Ancient World*, New York et Londres, Yale University Press, 2001 ; H. BLANCK, *Das Buch in der Antike*, Munich, Beck, 1992 et W. HOEPFNER (éd.), *Antike Bibliotheken*, Mayence, Zabern, 2002.
- 4 La découverte de fragments de poèmes de Gallus dans un avant-poste romain à Qasr Ibrîm, en Nubie, et qui peut remonter au vivant même de l'auteur, nous donne un aperçu de ce que pouvait être la mise en page à l'époque de la Rome républicaine. Voir R. D. ANDERSON, P. J. PARSONS et R. G. M. NISBET, « Elegiacs by Gallus from Qasr Ibrîm », *JRS*, 69, 1979, p. 125-155 et p. IV-VI. Sur la série de peintures qui nous présentent des rouleaux de papyrus, *uolumina*, et des tablettes de cire ou en bois, *tabellae*, ainsi que du matériel d'écriture, voir J.-M. CROISILLE, « *L'instrumentum scriptorium* dans la peinture romaine », dans Y. PERRIN (éd.), *Neronia VIII, Bibliothèques, livres et culture écrite dans l'empire romain de César à Hadrien*, Latomus, 327, Bruxelles, 2010, p. 63-78 et p. VII-XIV.
- 5 Voir sur ce point l'introduction de N. AMOROSO dans N. AMOROSO, M. CAVALIERI et N. MEUNIER (éd.), *Locum Armarium Libros. Livres et bibliothèques dans l'Antiquité*, Louvain-la-Neuve, PUL, 2017, sous presse.
- 6 L. CASSON, *Libraries in the Ancient World*, au chapitre « The Beginnings : Rome », Yale, Yale University Press, 2001, p. 61-79.
- 7 J. CARCOPINO, *Les secrets de la correspondance de Cicéron*, 2, Paris, 1947 et R. SOMMER, « T. Pomponius

Grèce, ou se procurer des copies, achetées dans des boutiques<sup>1</sup>. Si, comme le souligne M. Ledentu<sup>2</sup>, la correspondance de Cicéron atteste des difficultés du Romain du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. à se procurer des ouvrages précis, des recherches à entreprendre pour localiser l'ouvrage, aux délais d'envoi et surtout de copie des *uolumina*, sans compter leur expertise<sup>3</sup>, il n'en reste pas moins que les livres étaient accessibles et circulaient largement. Cet accès se retrouve renforcé par des bibliothèques publiques, créées avec l'avènement du principat, comme le montrent T. K. Dix et G. W. Houston :

« Les bibliothèques publiques impériales poursuivent les pratiques de celles de la République : les empereurs acquièrent des collections importantes d'ouvrages, les emmagasinent non pas dans une seule mais dans diverses structures et permettent à leur amis, aux savants et peut-être à d'autres d'en faire usage<sup>4</sup>. »

Si la création de la première bibliothèque publique est prévue par Jules César<sup>5</sup>, elle n'est effective qu'en 39 av. J.-C., dans l'*Atrium Libertatis*, par un particulier, Asinus Pollion, grâce au butin de sa victoire sur les Parthes<sup>6</sup>. La bibliothèque comprenait deux sections, une pour les ouvrages en grec, l'autre pour les ouvrages en latin :

*Nam de ornanda instruendaque urbe, item de tuendo ampliandoque imperio plura ac maiora in dies destinabat ; [...] ius civile ad certum modum redigere atque ex immensa diffusaque legum copia optima quaeque et necessaria in paucissimos conferre libros ; bibliothecas Graecas Latinasque quas maximas posset publicare data Marco Varroni cura comparandarum ac digerendarum.*

« De plus, en ce qui concerne l'embellissement et l'enrichissement de Rome, ainsi que la protection et l'agrandissement de l'empire, il formait chaque jour de plus nombreux et vastes projets [...] de condenser le droit civil et de choisir dans la multitude de lois éparses ce qu'il y avait de meilleur et d'indispensable pour le rassembler en un tout petit nombre de livres ; de mettre à la disposition du public des bibliothèques grecques et latines aussi riches que possible ; il avait confié à Marcus Varron le soin d'acquérir et de classer les livres<sup>7</sup>. »

Auguste crée, en 28 av. J.-C., une bibliothèque dans le temple d'Apollon, sur le Palatin<sup>8</sup>, et

---

Atticus und die Verbreitung von Ciceros Werken », *Hermes*, 61, 1926, p. 389-422.

- 1 Mais la vente des livres s'est vraisemblablement développée surtout à partir du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Voir T. KLEBERG, *Buchhandel und Verlagswesen in der Antike*, Kleberg, Darmstadt, 1967.
- 2 M. LEDENTU, *op. cit.*, 2004, p. 311.
- 3 J. E. G. ZETZEL, « *Emendavi ad Tironem* : Some notes on scholarship in the second century », *HSCP*, 77, 1973, p. 225-243.
- 4 *The imperial public libraries continued these Republican-era practices : emperors acquired substantial book collections, stored them not in a single but rather in several different structures, and allowed friends, scholars, and perhaps others to use them*, T. K. DIX ET G. W. HOUSTON, « Public Libraries in the city of Rome. From the Augustan age to the time of Diocletian », *MEFRA*, 118, 2006, p. 671-717, en particulier p. 672. Les auteurs de l'article concluent toutefois au peu d'importance accordé à la bibliothèque par rapport à d'autres monuments, et affirment qu'elles permettent surtout de regrouper les livres offerts à l'empereur, d'en offrir l'accès à l'entourage du prince, et surtout de faire de Rome un centre culturel dans la lignée des centres hellénistiques.
- 5 H. J. DE VLEESCHAUWER, « Jules César et l'origine de la bibliothèque publique dans la Rome antique », *Mousaion*, 28, 1958.
- 6 E. TORTORICI, *Argiletum-Commercio, speculazione edilizia e lotta politica dall'analisi topografica di un quartiere di Roma di età repubblicana*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 1991.
- 7 SUÉTONE, *Vie de César*, XLIV, 1-4. Voir également ISIDORE DE SÉVILLE, *Étymologies*, VI, 5, 2.
- 8 I. IACOPI et G. TEDONE, « *Bibliotheca e Porticus ad Apollinis* », *RM*, 112, 2005-2006, p. 351-378 et P. GROS,

nomme l'érudit Hygin à sa tête :

*Publica opera plurima exstruxit, e quibus uel praecipua [...] Templum Apollinis in ea parte Palatinae domus excitauit, quam fulmine ictam desiderari adeo haruspices pronuntiarant; addidit porticus cum bibliotheca Latina Graecaque, quo loco iam senior saepe etiam senatum habuit decuriasque iudicum recognouit.*

« Il construisit un très grand nombre de monuments publics, dont voici les principaux : [...] Il fit élever un temple d'Apollon dans une partie de sa maison du Palatin qui avait été frappée par la foudre, et que ce dieu, d'après la réponse des haruspices, réclamait pour lui ; il y ajouta des portiques, avec une bibliothèque latine et grecque ; souvent même, lorsqu'il était déjà vieux, c'est en cet endroit qu'il réunit le sénat et passa en revue les décuries des juges<sup>1</sup>. »

Tite-Live appartient au cercle des familiers du *Princeps*. B. Mineo souligne qu'il a peut-être contribué à la conception du forum d'Auguste, qui insère l'action politique du Prince à travers la mise en scène des destins des généraux romains<sup>2</sup>. Dès lors, il n'est pas interdit de penser qu'il y ait eu accès et ait pu la fréquenter. Peut-être a-t-il également pu se rendre dans la *bibliotheca Octauiae*, dédiée en 23 av. J.-C. par Auguste, à l'intérieur du portique d'Octavie<sup>3</sup>, ainsi que, peut-être, dans la bibliothèque qui aurait été placée dans l'*aedes Herculis Musarum*, si l'on suit la suggestion de N. Horsfall<sup>4</sup>. Toutefois, comme le rappellent L. D. Reynold et N. G. Wilson<sup>5</sup>, la transmission des textes a connu, du IV<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle, des fortunes diverses, et certains textes ne semblent pas avoir été bien conservés<sup>6</sup>. Cicéron dans le *Brutus*, LXV, déplore la difficulté à trouver les discours de Caton :

*Catonem uero quis nostrorum oratorum, qui quidem nunc sunt, legit? aut quis nouit omnino? at quem uirum, di boni! [...] refertae sunt orationes amplius centum quinquaginta, quas quidem adhuc inuenerim et legerim, et uerbis et rebus inlustribus.*

« Mais Caton, quel est celui de nos orateurs, de nos orateurs d'aujourd'hui, qui le lise ou même qui le connaisse seulement ? Et cependant, quel homme, grands dieux ! [...] Les cent cinquante discours et plus, que j'ai pu trouver de lui jusqu'à ce jour et que j'ai lus, sont remplis d'idées et d'expressions

---

« *Apollo Palatinus* », dans E. M. STEINBY (éd.), *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, I, Rome, Quasar, 1993, p. 54-57.

1 SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, XXIX. Un texte de GALIEN, Περὶ ἀλμπίας, XIII, nous livre la teneur des ouvrages conservés dans cette bibliothèque et disparus durant l'incendie de 192 ap. J.-C. Voir V. BOUDON-MILLOT, « Un traité perdu de Galien miraculeusement retrouvé, le *Sur l'inutilité de se chagriner*, texte grec et traduction française », dans V. BOUDON-MILLOT, A. GUARDASOLE et C. MAGDELAINE (éd.), *La science médicale antique. Nouveaux regards. Études réunies en l'honneur de J. Jouanna*, Paris, Beauchesne, 2007, p. 73-123.

2 « L'on pourrait imaginer, en effet, que les rôles (celui de conseiller, de concepteur, et celui de rédacteur) aient pu être répartis entre l'historien, garant de la cohérence générale du projet, et un antiquaire, spécialiste de ces détails honorifiques dont tout *elogium* doit être constitué », B. MINEO, *op. cit.*, 2006, p. 138-144, en particulier p. 139.

3 A. VISCOGLIOSI, « Porticus Octauiae », dans E. M. STEINBY (éd.), *op. cit.*, 1999, p. 141-145, en particulier p. 141.

4 N. HORSFALL, « Empty shelves on the Palatine », *Greece and Rome*, 40, 1, 1993, p. 58-67, en particulier p. 59.

5 L. D. REYNOLDS et N. G. WILSON, *D'Homère à Érasme, la transmission des classiques grecs et latins*, nouvelle édition revue et augmentée, traduite par CL. BERTRAND et mise à jour par P. PETITMENGIN, Éditions du CNRS, Paris, 1984, « L'Antiquité », p. 13-18.

6 Voir également J. IRIGOIN, « Les Éditions de textes », dans F. MONTANARI (éd.), *La philologie grecque à l'époque hellénistique et romaine, XI<sup>e</sup> Entretiens de la Fondation Hardt*, Vandœuvres-Genève, 1994, p. 39-93.

brillantes<sup>1</sup>. »

Par ailleurs, les copies sont sans doute émaillées de certaines erreurs et interpolations, que les antiquaires s'attachent à repérer<sup>2</sup>. Il n'est pas à exclure, donc, que Tite-Live ait travaillé à partir de supports eux-mêmes corrompus, ou qu'il n'ait pu accéder à certains textes que par une tradition indirecte. Nous estimons qu'il convient de sortir du modèle d'écriture dans lequel la *Quellenforschung* a longtemps cantonné Tite-Live, celui d'un auteur qui s'appuierait uniquement sur une source, en faisant quelques adjonctions à partir de quelques autres ouvrages. Il nous semble que la richesse des *corpus* mobilisés par l'historien padouan doit être soulignée. Elle s'explique moins par le travail direct sur les sources que par une connaissance des textes conférée par la lecture et la mémorisation.

## 1. 2. La mémorisation des textes dans les écoles de rhétorique

Si l'accès aux bibliothèques et surtout l'existence d'un système de circulation des ouvrages rendent accessibles les textes des auteurs grecs et latins antérieurs, la connaissance de ces textes est en effet aussi permise par l'apprentissage par cœur et l'analyse, durant la période de la vie liée à l'éducation, d'un certain *corpus*. Comme le rappelle H.-I. Marrou dans son ouvrage sur l'éducation dans l'Antiquité<sup>3</sup>, avant leurs seize ans, âge auquel ils revêtent la toge virile et entreprennent un an d'apprentissage de la vie publique, le *tironium fori*, les jeunes gens issus de l'élite romaine reçoivent une formation à tendance encyclopédique qui répond aux besoins de futurs dirigeants. Ils se rendent d'abord chez le *grammaticus*, qui enseigne la lecture et l'interprétation de la poésie, puis chez le *rhetor*, qui enseigne l'analyse de la prose.

Parmi les textes étudiés se trouvent des textes grecs. En effet, si, comme le remarque C. Wolff<sup>4</sup>, les couches inférieures se contentent en général des rudiments enseignés dans les écoles, tandis que les membres de l'élite fréquentent les écoles du grammairien et du rhéteur, plus onéreuses, n'oublions pas qu'au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., ces grammairiens et rhéteurs proposent une éducation sur le modèle de la *παιδεία*, et que le rejet proclamé de la langue grecque relève, comme le souligne H.-I. Marrou, d'une « fausse pudeur, un peu hypocrite, de la part

---

1 CICÉRON, *Brutus*, XVII (63). Au livre XLV, 25, 3, TITE-LIVE invite toutefois ses lecteurs à se reporter au discours de Caton sur la défense des Rhodiens, dans le cinquième livre des *Origines*.

2 Ou à modifier de façon hypercritique, comme le montrera plus tard la remarque de QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, IX, 4, 79. sur la première phrase de Tite-Live, qui suggère de restituer l'hexamètre dactylique *facturusne operae pretium sim*, à la place de *facturusne sim operae pretium*.

3 H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, Le monde romain*, Paris, Seuil, 1981.

4 C. WOLFF, *L'éducation dans l'antiquité*, Paris, Picard, 2015, p. 33.



des hommes politiques romains qui rougissaient en public de cet hellénisme dont en fait ils étaient profondément imprégnés ; Cicéron, par exemple, affecte encore, dans les *Verrines*, d'ignorer le nom de Polycète, tout comme, deux générations plus tôt, les grands orateurs Crassus et Antoine avaient estimé utile, pour leur publicité, de « paraître, l'un, mépriser, l'autre, ne pas même connaître ces Grecs » avec lesquels pourtant ils ont de l'éducation des jeunes gens de l'élite, et jusqu'au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., l'enseignement de la vaient un commerce si intime<sup>1</sup>. » Bien que chassés en 161, les *rhetores Graeci* sont chargés de l'éducation des jeunes gens de l'élite, et jusqu'au 1er siècle avant J.C., l'enseignement rhétorique se fait en grec exclusivement. Les exercices de rhétorique et de commentaire sont aussi constitués de traductions :

*Illa tamen grauior, quae cum discumbere coepit  
laudat Vergilium, periturae ignoscit Elissae,  
sièclecommittit uates et comparat, inde Maronem  
atque alia parte in trutina suspendit Homerum.  
cedunt grammatici, uincuntur rhetores, omnis  
turba tacet.*

« Plus assomante encore est cette autre qui, à peine à table, loue Virgile, justifie Didon prête à mourir, met les poètes en parallèle, les compare, suspend dans la balance Virgile d'un côté, Homère de l'autre. Les grammairiens s'avouent vaincus, tout le monde fait silence. Impossible à un avocat, à un crieur public, à une femme même, de placer un mot, tant est dru le flot de ses paroles<sup>2</sup>. »

Le développement d'écoles avec des rhéteurs latins, qui mettent en avant la *declamatio*, témoigne de l'insertion d'un modèle proprement romain dans la παιδεία grecque, mais la langue grecque constitue une deuxième langue maternelle<sup>3</sup>, et les Romains font usage, selon l'expression bien connue d'Horace, de l'une ou l'autre langue, *utriusque linguae*<sup>4</sup>. Ils écrivent d'ailleurs en grec un certain nombre d'ouvrages, en particulier des œuvres historiques, et utilisent les textes grecs comme sources pour leurs travaux, comme le soulignent Strabon et Pline :

Οἱ δὲ τῶν Ῥωμαίων συγγραφεῖς μιμοῦνται μὲν τοὺς Ἑλληνας, ἀλλ' οὐκ ἐπὶ πολὺ· καὶ γὰρ ἂν λέγουσι παρὰ τῶν Ἑλλήνων μεταφέρουσιν, ἐξ ἑαυτῶν δ' οὐ πολὺ μὲν προσφέρονται τὸ φιλεῖδημον.

« Quant aux historiens romains, ils imitent les Grecs, mais sans pousser très loin la copie : ce qu'ils disent d'après les Grecs est simplement traduit, et ce qu'ils tirent d'eux-mêmes ne témoigne pas d'un grand appétit de savoir. Aussi, toutes les fois que les premiers font défaut, leurs lacunes ne sont guère comblées par les seconds, notamment en raison du fait que la plupart des noms de lieux, du moins les plus illustres, des noms grecs<sup>5</sup>. »

1 H.-I. MARROU, *op. cit.*, 1981, p. 34.

2 JUVÉNAL, *Satires*, VI, 434-439.

3 Sur le bilinguisme gréco-latin, voir la synthèse de B. ROCHETTE, « Le bilinguisme gréco-latin et la question des langues dans le monde gréco-romain », *RBPh*, 76, 1998, p. 177-196.

4 HORACE, *Odes*, III, 8, 5.

5 STRABON, III, 4, 19.

*Pudet a Graecis Italiae rationem mutuari, Metrodorus tamen Scepsius dicit, quoniam circa fontem arbor multa sit picea, quales Gallice uocentur padi, hoc nomen accepisse, Ligurum quidem lingua annem ipsum Bodincum uocari, quod significet fundo carentem.*

« On a honte d'emprunter aux Grecs des explications sur l'Italie ; cependant Métrodore de Scepsis dit que le Pô a reçu ce nom parce qu'autour de sa source il y a beaucoup d'épicéas, de la variété qu'en gaulois on appelle *padi*, et que dans la langue des Ligures le fleuve lui-même s'appelait *Bodincus*, ce qui signifie " sans fond " », <sup>1</sup>.

Plus encore, Tite-Live avait sans doute appris par cœur une partie du *corpus* classique, ou du moins celui qui était mobilisé dans les enseignements de philosophie et de science, ou encore de rhétorique et d'études de textes. Il en est de même pour les textes poétiques en langue latine. Si le « quadrigé » constitué de Virgile, Térence, Salluste et Cicéron, évoqué par Arusianus Messius, était courant dans les écoles à une époque tardive, selon Suétone<sup>2</sup>, Quintus Caecilius Epirota prend, dès 26 av. J.-C., Virgile et les poètes nouveaux comme base de ses exercices de commentaires. Comme le conclut H.-I. Marrou :

« Désormais un Romain cultivé est un homme qui possède son Virgile, comme un Grec cultivé Homère : trésor de sagesse et de beauté déposé au plus profond de la mémoire, dont les vers remontent à la conscience chaque fois qu'on éprouve le besoin d'exprimer, de souligner ou de cautionner un sentiment ou une idée<sup>3</sup>. »

### 1. 3. L'accès aux savoirs géographiques

Si l'accès aux textes historiques et poétiques antérieurs nous semble donc assurer la possibilité d'une large intertextualité livienne, qu'en était-il de l'accès du Padouan aux savoirs proprement géographiques ? Les bibliothèques et les ouvrages qui circulaient dans le milieu cultivé permettent à tout érudit d'avoir accès à un savoir précis et actualisé, comme le montrent les écrits de Cicéron à Atticus, au sujet de l'œuvre géographique que ce dernier souhaite lui voir entreprendre :

*Etenim geographika quae constitueram magnum opus est. ita ualde Eratosthenes, quem mihi proposueram, a Serapione et ab Hipparcho reprehenditur. quid censes si Tyrannio accesserit? et hercule sunt res difficiles ad explicandum et ὁμοειδεῖς nec tam possunt ἀνθηρογραφεῖσθαι quam uidebantur et, quod caput est, mihi quaeuis satis iusta causa cessandi est.*

« La géographie que j'avais décidé de composer est en effet une tâche immense. Ératosthène, que je m'étais proposé pour modèle, est fortement pris à parti par Sérapion et par Hipparque ; que sera-ce, dis-moi, quand il me faudra compter avec Tyrranion ? Et puis, ma foi ! C'est une matière difficile à débrouiller, et monotone, et moins susceptibles d'ornements que je ne pensais ; enfin – c'est la raison principale – tous les prétextes me sont bons pour ne rien faire<sup>4</sup>. »

Comme nous l'avons souligné plus haut, les savoirs d'un Romain du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

1 PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, III, 122.

2 SUÉTONE, *Grammatica*, XVI, 2.

3 H.-I. MARROU, *op. cit.*, 1981, p. 42.

4 CICÉRON, *Lettres à Atticus*, II, 6, 2.

reposaient sans doute tout autant sur les textes, accessibles à travers des lectures publiques ou privées, que sur différents supports visuels comme des cartes, des peintures<sup>1</sup> exposées dans des temples<sup>2</sup> ou encore des manifestations comme les cortèges de triomphe ou les représentations scéniques. Ils sont aussi parfois le résultat de l'expérience. Si Tite-Live n'exerce pas de charge de magistrat et ne se rend par conséquent dans aucune province comme gouverneur, nous pouvons au moins supposer qu'il arpente régulièrement l'Italie entre Padoue et Rome, où il est familier du *princeps*. L'historien affirme par ailleurs avoir visité Litterne<sup>3</sup>. Mais les savoirs géographiques contenus dans l'*Ab Vrbe condita* sont peut-être moins le reflet de ces textes érudits ou de telles images que d'une intertextualité explicite et implicite. Cette dernière mobilise la mémoire de l'auteur et de son public, construite à travers l'éducation et les *recitationes*.

## 2. L'intertextualité explicite et implicite

### 2. 1. Intertextualité explicite

Il nous faut insister ici sur la place toute particulière qu'occupent, dans l'historiographie latine, les sources. Ces dernières ne sont pas un matériau que l'historien antique examine de façon critique pour construire une lecture d'un événement ou d'une période, mais elles constituent une tradition dans laquelle tout historien doit s'inscrire. Ainsi que l'indique John Marincola<sup>4</sup>, l'histoire, dans l'Antiquité, relève donc d'une écriture complexe, où chaque historien doit à la fois montrer qu'il reprend une tradition, constituée par un ensemble d'écrits annalistiques, et proclamer qu'il s'en détache et y est supérieur. Tite-Live ne cite ainsi en général ses sources que lorsque les épisodes qu'il évoque sont l'objet de controverses, qu'il s'agisse de versions différentes d'une même anecdote, ou de l'établissement des chiffres de participants à une bataille<sup>5</sup>. Dans ces « nœuds narratifs », Tite-Live se met en

---

1 L'existence de ces peintures n'est connue que par l'existence de quelques fragments ou par les textes littéraires qui en font mention. Voir, pour les peintures retrouvées dans une tombe sur l'Esquilin, P. J. HOLLIDAY, « *Ad triumphum excolendum*. The Political Significance of Roman Historical Painting », *The Oxford Art Journal*, 3, 1980.

2 Voir P. GROS, *Aurea Templi. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Rome, BEFAR, 1976.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 56, 1-4. Nous reviendrons sur ce passage au dernier chapitre.

4 J. MARINCOLA, *op. cit.*, 1997 et J. MARINCOLA, « Genre, convention and innovation in Greco-Roman historiography », dans C. S. KRAUSS (éd.), *The Limits of Historiography, Mnemosyne*, 191, Leyde, Boston et Cologne, Brill, 1999, p. 281-324.

5 Par exemple, en XXI, 38, 1-9, à propos de l'itinéraire controversé d'Hannibal entre Rome et la Campagne ; en XXV, 16, 25-17, 7, au sujet de l'incertitude concernant le lieu et les circonstances de la mort et des funérailles du général Gracchus ; de l'itinéraire controversé d'Hannibal entre Rome et la Campagne, au livre XXVI, 11, 10-13 ; etc.

scène, cite et évalue ses sources, notamment les historiens annalistiques. Ces passages s'interrogent parfois sur l'espace dans lequel se déroule le récit. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'évoquer les partitions réglées par des traités, comme après la victoire de Flamininus sur Philippe, en 196 av. J.-C., les noms de Claudius Quadrigarius et de Valérius Antias apparaissent :

*Claudius in annos triginta quaterna milia pondo et ducena, <in> praesens uiginti milia pondo. Idem nominatim adiectum scribit, ne cum Eumene, Attali filio, -nouus is tum rex erat – bellum gereret. In haec obsides accepti, inter quos Demetrius, Philippi filius. Adicit Antias Valerius Attalo absenti Aeginam insulam elephantosque dono datos et Rhodiis Stratoniceam Cariaequae alias urbes Philippus tenuisset ; Atheniensibus insulas datas Lemnum, Imbrum, Delum, Scyrum.*

« Claudius parle d'un tribu de quatre mille deux cents livres par an pendant trente ans et de vingt mille immédiatement. Il écrit aussi que fut ajoutée, explicitement, l'interdiction de faire la guerre contre Eumène, fils d'Attale : il était roi depuis peu. Pour garantir ces clauses, on prit des otages, parmi lesquels Demetrius, fils de Philippe. Antias Valerius ajoute que l'île d'Egine et les éléphants furent attribués à Attale, malgré son absence, et que Stratonicee et les autres villes de Carie qu'avait occupées Philippe le furent aux Rhodiens. Aux Athéniens on remit les îles de Lemnos, Imbros, Délos et Skyros<sup>1</sup>. »

Tite-Live utilise bien ces « nœuds narratifs » pour mettre en avant son inscription dans une tradition, *fama*, marquée par la mémoire gentilice, comme c'est le cas pour l'identification du lieu de la mort de Gracchus, en 212 av. J.C. :

*Haec si uera fama est, Gracchus in Lucanis ad campos qui Veteres uocantur periit. Sunt qui in agro Beneuentano prope Calorem fluuium contendunt a castris cum lictoribus ac tribus seruis lauandi causa progressum, cum forte inter salicta innata ripis laterent hostes, nudum atque inermem saxisque quae uoluit amnis prougnatem interfectum. Sunt qui haruspice monitu quingentos passus a castris progressum, uti loco puro ea quae ante dicta prodigia sunt procuraret, ab insidentibus forte locum duabus turmis Numidarum circumuentum scribant. Adeo nec locus nec ratio mortis in uiro tam claro et insigni constat ! [...] Haec tradunt qui in Lucanis rei gestae auctores sunt. Si illis qui ad Calorem fluuium interfectum memorant credere uelis, capitis tantum Gracchi hostes potiti sunt.*

« Si la tradition est véridique, Gracchus périt en Lucanie, près de l'endroit qu'on appelle « les Vieux Champs ». Mais il y a des gens pour affirmer qu'il trouva la mort sur le territoire de Bénévent, au bord du Calor : d'après eux, il s'était éloigné de son camp avec ses licteurs et trois esclaves pour se baigner ; or des ennemis s'étaient justement cachés parmi les saules qui poussent sur ces rives : nu, sans armes, il fut tué alors qu'il se défendait avec les pierres que roule le fleuve. Il y en a aussi pour écrire que sur l'avis des haruspices, il s'avança à cinq cents pas du camp pour conjurer dans un endroit pur les prodiges qu'on a rapportés, et fut cerné par deux escadrons de Numides qui s'étaient justement embusqués là. Tant le lieu et les circonstances de sa mort sont mal établis, alors qu'il s'agit d'un homme si célèbre et si remarquable [...] C'est ce que rapportent les auteurs qui situent les faits en Lucanie. Si l'on préfère croire ceux qui disent qu'il fut tué au bord du Calor, les ennemis s'emparèrent seulement de la tête de Gracchus<sup>2</sup>. »

La tradition<sup>3</sup> qui nous est parvenue reprend la première version de la mort de Gracchus, non

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe Condita*, XXXIII, 30, 8-14.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe Condita*, XXV, 16, 25-17, 6.

3 POLYBE, *Histoires*, VIII,35,1 ; CICÉRON, *Tusculanes*, I, 89 ; CORNÉLIUS NÉPOS, *Vie d'Hannibal*, 5, 3 ; DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, XXVI, 16 ; VALÈRE-MAXIME, *Faits et dits mémorables*, I, 6, 8 et V, 1, 6 ; Silius Italicus, *Punica*, XII, 473-478 ; APPIEN, *Vie d'Hannibal*, 35 ; POLYEN, *Stratagèmes*, VI, 38, 1 et ZONARAS, *Épitomé*, IX,5.

loin de la frontière du Bruttium, plus précisément, selon De Sanctis<sup>1</sup>, près d'un affluent du Silarus appelé Calor. Comme le souligne F. Nicolet-Croizat dans sa note<sup>2</sup>, il est vraisemblable que ce soit la proximité de ce fleuve qui ait conduit à la naissance d'une seconde tradition, plaçant la mort de Gracchus près de Bénévent, au bord du fleuve Calor. Mais Tite-Live est le seul à situer la version de la mort de Gracchus en Lucanie aussi précisément, près des *Veteres campi*. Lorsqu'il s'agit de situer un lieu dans Rome, Tite-Live recourt aussi à la mémoire populaire, l'*opinio*. Les passages concernant la localisation du tombeau de Scipion en sont un exemple éclairant :

*Multa alia in Scipionis exitu maxime uitae, dieque dicta, morte, funere, sepulcro, in diuersum trahunt, ut cui famae, quibus scriptis adentiar non habeam [...] non ubi mortuus aut elatu sit ; alii Romae, alii Literni et mortuum et sepultum ; utrobique monumenta ostenduntur et statuae ; nam et Literni monumentum (monumentoque statua superimposita fuit, quam tempestate disiectam nuper uidimus ipsi), et Romae extra portam Capenam in Scipionum monumento tres statuae sunt, quarum duae P. et L. Scipionum dicuntur esse, tertia poetae Q. Ennii.*

« On relate tant d'autres détails contradictoires, en particulier sur les derniers jours de Scipion, son assignation, son décès, son enterrement, son tombeau, que je ne sais quels récits, quels écrits approuver [...] pas d'accord [...] sur l'endroit où il mourut et fut enterré ; selon les uns, il est mort et a été enterré à Rome, selon les autres à Litterne ; en ces deux endroits on montre un tombeau et une statue : il existe, en effet, un tombeau à Litterne (et il était surmonté d'une statue, que nous avons vue personnellement, il y a peu, abattue par une tempête), et à Rome, au-delà de la porte Capène, le tombeau des Scipions porte trois statues, dont deux, dit-on, représentent Publius et Lucius Scipion, la troisième le poète Quintus Ennius<sup>3</sup>. »

*Haec de tanto uiro, quamquam et opinionibus et monumentis litterarum uariarent, proponenda erant.*

« Voilà ce qu'il fallait signaler à propos d'un si grand homme, malgré les désaccords entre les opinions et les sources écrites<sup>4</sup>. »

## 2. 2. L'intertextualité implicite

L'écriture de l'histoire dans l'Antiquité et à travers elle, la représentation de l'espace dans le récit historique, s'inscrit donc dans un réseau d'intertextualité explicite, issu de la tradition historiographique, voire parfois du texte lui-même, en un mouvement réflexif. Elle relève également d'un « réseau implicite et analogique » de représentations, comme le souligne Ch. Jacob dans un article analysant les « logiques du paysage dans les textes géographiques grecs<sup>5</sup> ». Le texte livien est en effet nourri d'intertextes qui ne sont pas indiqués comme tels, mais que le lecteur contemporain et *a fortiori* le public que constitue

1 G. DE SANCTIS, *Storia dei Romani*, Florence, La Nuova Italia, p. 281.

2 F. NICOLET-CROIZAT, dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe Condita*, XXV, 16, 25-17, 6, note 8, *op. cit.*, 1992.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 56, 1-4.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 57, 8.

5 CH. JACOB, « Logiques du paysage dans les textes géographiques grecs. Quelques propositions méthodologiques », dans *Lire le paysage, lire les paysages, Actes du colloque des 24 et 25 novembre 1983*, Saint-Etienne, CIEREC, 1984, p. 159-178, en particulier p. 165.

l'élite romaine du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. peuvent repérer comme des renvois à des passages d'autres auteurs. Si l'œuvre livienne relève bien d'un genre particulier, celui des écrits historiques, il convient, pour l'aborder, de recourir à la même approche que celle qui est utilisée avec d'autres genres. Comme le souligne D. S. Levene dans ses travaux, à rebours de la vision qui a longtemps prévalu<sup>1</sup> dans les études de l'*Ab Urbe condita*, les intertextes liviens sont en effet nombreux, et loin de se limiter aux textes historiques. La tâche des philologues n'est évidemment pas des plus aisées et, du fait de la perte de plus de la moitié des textes anciens, nous sommes bien en peine pour distinguer l'allusion explicite de la mention implicite. Comme le remarque à nouveau Ch. Jacob dans la postface d'un volume consacré à la réception antique, le philologue peut seulement appréhender des « traces », qui « peuvent être discrètes, comme l'affleurement d'une couche géologique ancienne à la surface d'un terrain plus récent : des mots, un style, une réminiscence, une influence, aux frontières de l'inconscient. Elles sont alors de l'ordre du lapsus, du symptôme, de l'écho<sup>2</sup>. » Ce travail de stratigraphie est particulièrement pertinent pour l'historiographie romaine, puisque les historiens romains se situent, plus que d'autres auteurs, dans l'inscription de la tradition sur l'histoire de Rome, selon le principe d'une histoire-palimpseste, comme l'a démontré T. P. Wiseman<sup>3</sup>. À cause de l'immense naufrage textuel, et à travers lui, de la perte du corpus des historiens de la République<sup>4</sup>, elle relève de la reconstruction fragmentaire.

Plus encore, il y a lieu de douter de notre capacité à détacher avec certitude ce qui relève de l'originalité du texte de ce qui s'inscrit dans une tradition, dans le cadre de cette

- 
- 1 D. S. LEVENE s'étonne ainsi, dans un article récent, que les études sur les allusions et l'intertextualité aient mis tant de temps à alimenter les études liviennes, contrairement à celles qui portent sur les textes d'autres historiens comme Salluste ou Tacite. Voir pour ces auteurs S. C. TZOUNAKAS, « Echoes of Lucan in Tacitus : The cohortations of Pompey and Calgacus », *Studies in Latin Literature and Roman History XII*, Latomus, 2005, p. 395-413 ; E. KEITEL, « The Virgilian reminiscences at Tacitus, *Historiae*, 3, 84, 4 », *CQ*, 58, 2008, p.705-708 et C. DAMON, « Déjà lu or déjà vu ? History as intertext », *PLLS* 14, 2010, p. 375-388. Seuls quelques épisodes spécifiques ont fait l'objet d'analyses comparatives : la caractérisation du personnage d'Hannibal, ou le débat entre Fabius et Scipion concernant l'invasion de l'Afrique. Voir D. S. LEVENE, « Allusions and Intertextuality in Livy's Third Decade », *A Companion to Livy*, p. 205-206 et W. POLLEICHTNER (éd.), *Livy and Intertextuality : Papers of a Conference Held at the University of Texas at Austin, October 3, 2009*, Trier, Wissenschaftlicher Verlag, 2010.
  - 2 CH. JACOB, « Postface », dans L. CICCOLINI, CH. GUÉRIN, S. ITIC et S. MORLET (éd.), *Réceptions antiques. Lecture, transmission, appropriation intellectuelle*, Éditions Rue d'Ulm, Paris, 2006, p. 153-160, en particulier p. 154.
  - 3 T. P. WISEMAN, « *Valerius Antias and the Palimpsest of History* », dans *Roman Drama and Roman History*, Exeter, 1998, p. 75-89.
  - 4 Les fragments des annalistes sont rassemblés dans les trois tomes de M. CHASSIGNET, *L'annalistique romaine, tome 1, Les Annales des Pontifes. L'annalistique ancienne (fragments)*, texte établi et traduit par M. CHASSIGNET, Paris, Les Belles Lettres, 1996 ; *L'annalistique romaine, tome 2, L'annalistique moyenne (fragments)*, texte établi et traduit par M. CHASSIGNET, Paris, Les Belles Lettres, 1999 ; *L'annalistique romaine, tome 3, L'annalistique récente. L'autobiographie politique (fragments)*, Paris, Les Belles Lettres, 2004 ou encore H. BECK et U. WALTER (éd.), *Die Frühen Römischen Historiker, I, Von Fabius Pictor bis Cn. Gellius et Die Frühen Römischen Historiker, II, Von Caelius Antipater bis Pomponius Atticus*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2001.

« culture lettrée », où « les textes sont l'instrument d'une éducation, de l'intériorisation de normes de style et de langage, de l'apprentissage des savoirs et des sagesses<sup>1</sup> ». Nous pouvons néanmoins, nous semble-t-il, parvenir à une lecture éclairée de différentes couches ou intertextes explicites ou implicites, en estimant que leur superposition construit un objet singulier qui diffère des autres textes ou documents qui nous sont parvenus. C'est sans doute ici que l'écueil de l'irréférentialité et d'une conception quelque peu autotélique des textes antiques, notamment historiques, est le plus patent, et nous conduit à mettre en avant la persistance du référent, qui est à considérer, à nos yeux, comme le reflet du contexte politique et intellectuel dans lequel il s'insère.

### 2. 3. Inscription dans un contexte politique et intellectuel

Les différents choix menés par l'auteur, dans la sélection puis dans la composition de ses sources et références textuelles, sont en effet nourris par un indéniable dialogue avec d'autres textes, issus de contextes politiques et idéologiques différents ; ils entrent dès lors en résonance, ou en dissonance. C'est ce que démontre D. P. Nelis en étudiant les *Géorgiques* de Virgile. S'il importe en effet de considérer que Virgile ne bâtit pas un texte isolé, mais l'inclut dans une tradition poétique qui lie de manière presque exhaustive les figures imaginaires comme celles d'Orphée, aux représentations d'Homère, d'Hésiode, de Parménide, d'Emplédocle, de Callimaque, d'Apollonios de Rhodes, d'Aratos ou encore de Lucrèce<sup>2</sup>, il convient également de recontextualiser ce texte en fonction du contexte politique qui est le sien. L'œuvre virgilienne doit en effet être lue au carrefour de l'intertexte callimaquéen et notamment de son éloge de la famille des Ptolémées et des bouleversements géopolitiques contemporains qui voient l'Égypte devenir romaine<sup>3</sup>. Le prologue du livre III des *Géorgiques*<sup>4</sup>, célébrant les victoires de César, serait ainsi une réponse<sup>5</sup> à la « Victoire de Bérénice<sup>6</sup> » tandis que l'histoire du bouvier Aristée au livre IV<sup>7</sup> serait à mettre en parallèle<sup>8</sup> avec la « Boucle de

---

1 CH. JACOB, *op. cit.*, 2006, p. 154.

2 D. P. NELIS, « *Poetry and Politics in Virgil's Georgics* », dans *Mythe et pouvoir à l'époque hellénistique*, actes réunis par CH. CUSSET, N. LE MEUR-WEISSMAN et F. LEVIN, *Hellenistica Groningana*, 18, Peeters, Louvain-Paris, Walpole, 2012, p. 397-413, en particulier p. 399.

3 D. P. NELIS, *ibid.*, p. 405.

4 VIRGILE, *Géorgiques*, III, 1-48, texte établi et traduit par E. DE SAINT-DENIS, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

5 Voir R. THOMAS, « *Callimachus, the Victoria Berenices, and Roman Poetry* », *CQ*, 33, 1983, p. 92-101.

6 CALLIMAQUE, *Aitia*, III, 60, dans CALLIMAQUE, *Fragments poétiques. Origines, Iambes, Hécélé, Fragments de poèmes épiques et élégiaques, fragments de place incertaine*, textes traduits et commentés par Y. DURBEC, Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. 44-63.

7 VIRGILE, *Géorgiques*, IV, 315-558, texte établi et traduit par E. DE SAINT-DENIS, *op. cit.*, 1956.

8 Voir Y. NADEAU, « *Aristaeus : Augustus : Berenice : Aeneas* », *Mnemosyne*, 42, 1989, p. 97-101.

Bérénice<sup>1</sup> ». Mais Servius indique déjà que l'épisode de la mort de Priam et la peinture de son corps, décapité, sur la plage, fait écho à l'histoire<sup>2</sup> et au récit de la mort de Pompée, décapité sur l'ordre de Ptolémée :

*Iacet ingens litore truncus,  
Auulsumque umeris caput et sine nomine corpus.*

« Il gît, tronc énorme sur le rivage, tête arrachée aux épaules, corps sans nom<sup>3</sup>. »

*Pompei tangit historiam.*

« Il renvoie aux récits historiques sur Pompée<sup>4</sup>. »

Nous entendons ici sinon en constituer l'inventaire exhaustif, du moins en proposer une revue qui permette d'éclairer les enjeux de l'écriture livienne de l'espace. L'inscription dans une tradition complexe et en pleine réélaboration, le souci d'un public particulier, la considération d'enjeux politiques et intellectuels dessinent les contours de l'œuvre et des représentations qu'elle construit.

### 3. La représentation de l'espace dans les intertextes liviens

#### 3. 1. Polybe

Polybe occupe une place à part dans la *Quellenforschung* livienne<sup>5</sup>, et par conséquent dans l'étude des intertextes liviens. Dans la conception longtemps portée dans les études sur l'*Ab Vrbe condita* d'un intertexte livien limité à quelques sources, Polybe est en effet largement considéré comme la source la plus importante de la quatrième décennie et, dans une certaine mesure, de la troisième décennie<sup>6</sup>. La mise en parallèle du traitement de l'espace dans

---

1 CALLIMAQUE, *Aitia*, IV, D, 17, fr. 110 Pf, dans CALLIMAQUE, *Fragments poétiques. Origines, Iambes, Hécaldé, Fragments de poèmes épiques et élégiaques, fragments de place incertaine*, textes traduits et commentés par Y. DURBEC, *op. cit.*, 2006, p. 119-124.

2 Selon J. L. MOLES, « Virgil, Pompeius and the *Historiae* of Asinius Pollio », *CW*, 76, p. 287-288, le modèle historiographique serait emprunté à l'histoire des guerres civiles écrite par Asinius Pollion.

3 VIRGILE, *Enéide*, II, 557-558.

4 SERVIUS, *Commentaire à l'Enéide*, II, 557. Nous traduisons.

5 Et à ce titre, de nombreux ouvrages ont mis en parallèle les deux auteurs : J.-A. DE FOUCAULT, « Tite-Live, traducteur de Polybe », *REL*, 46, 1968, p. 249-270 ; A. HUS, « Une version livienne d'un récit polybien : Tite-Live, XXXI, 14, 11-16, 8 ; Polybe, XVI, 25-29 », *Mélanges Boyancé*, Rome, Publications de l'École Française de Rome, 1975, p. 419-434 ; E. PIANEZZOLA, *Traduzione e ideologia : Livio interprete di Polibio*, Bologne, Patron, 1969 ; I. G. TAIFACOS, « Tito-Livio e una fonte antiromana di Polibio », *Latomus*, 41, 1982, p. 817-832 ; H. TRÄNKLE, *Livius und Polybios*, Bâme-Stuttgart, Schwabe, 1977 ; F. W. WALBANK, « The Fourth and Fifth Decades », dans T. A. DOREY (éd.), *Livy*, Londres, Routledge, 1971 ; P. G. WALSH, « The Negligent Historian : "Howlers" in Livy », *Greece and Rome*, 5, 1958, p. 83-88, et tout récemment, D. S. LEVENE, « Allusions and Intertextuality in Livy's Third Decade », dans B. MINEO (éd.), *A Companion to Livy*, Wiley, Blackwell, 2015, p. 205-216.

6 Tite-Live cite explicitement Polybe, par exemple au livre XXX, 45, 5, et de nombreux extraits de Polybe sont effectivement bien proches du texte livien. Le débat porte surtout toutefois sur l'utilisation de Polybe dans la



les deux textes est assez éclairante. En effet, Polybe, qui est présenté par la recherche comme un historien doublé d'un géographe puisque son livre XXXIV est dédié aux questions géographiques, plus rigoureux et méthodique que ne le serait Tite-Live. Le texte polybien crée lui-même cette *persona* en mettant en avant les voyages qu'effectuent l'auteur et en mettant en scène une polémique virulente contre ses prédécesseurs. Tite-Live est à l'inverse beaucoup moins disert ou moins passionné en tout cas, sur ses sources. Le refus du mythe<sup>1</sup>, en particulier, lui donne un statut à part au sein d'une historiographie qui reste largement dominée par les généalogies fabuleuses. Ainsi, c'est en se basant sur ce refus du mythe que Paul Pédech définit la méthode « pragmatique » de Polybe et, à travers elle, ses développements géographiques :

« L'histoire pragmatique n'est nullement une création de Polybe ; elle ne se caractérise par aucune méthode étimologique particulière ni par un enseignement politique spécial. L'expression, venue sans doute de la rhétorique, désigne l'histoire moderne par opposition aux généalogies fabuleuses et à l'histoire des κτίσεις ; appliquée à un ouvrage historique, elle désigne l'élément narratif distinct des développements d'une autre espèce, géographiques ou philosophiques [...].<sup>2</sup>»

« La méthode de l'histoire dite pragmatique ne diffère pas de celle de l'histoire tout court. Elle comprend trois aspects selon Polybe : 1° l'étude des ouvrages écrits et la compilation des matériaux qu'ils fournissent ; 2° la vision des villes et des pays, fleuves, ports, et en général la connaissance de toute les particularités et distances de terre et de mer ; 3° l'activité politique<sup>3</sup> »

L'affirmation de la primauté de l'autopsie et de l'expérience sur le savoir livresque lui confère également le sceau d'une « scientificité » qui ferait défaut aux historiens romains :

Δυεῖν γὰρ ὄντων κατὰ φύσιν ὡς ἂν εἴ τινων ὀργάνων ἡμῖν, οἷς πάντα πυνθανόμεθα καὶ πολυπραγμονοῦμεν <ἀκοῆς καὶ ὀράσεως>, ἀληθινωτέρας δ' οὐσίας οὐ μικρῶ τῆς ὀράσεως κατὰ τὸν Ἡράκλειτον — ὀφθαλμοὶ γὰρ τῶν ὄτων ἀκριβέστεροι μάρτυρες.

« Des deux instruments pour ainsi dire, que nous possédons naturellement et qui nous servent à la connaissance et à l'information, l'ouïe et la vue, la vue est de beaucoup plus véridique selon Héraclite (les yeux étant des témoins plus exacts que les oreilles)<sup>4</sup>. »

Ὁ δὲ Τίμαιος περὶ τοῦτο τὸ μέρος τῆς ἀλογίας οὐμόνον ἀπειρίαν, ἔτι δὲ μᾶλλον ὀψιμαθίαν δοκεῖ μοι πολλὴν ἐπιφαίνειν, ὅς γε, διότι θύουσιν ἵππον, εὐθέως ὑπέλαβε τοῦτο ποιεῖν αὐτοὺς διὰ τὴν Τροίαν ἀφ' ἵππου δοκεῖν ἐαλωκένας. Πλὴν ὅτι γε κακῶς ἰστόρηκε καὶ τὰ περὶ τὴν Λιβύην καὶ τὰ περὶ τὴν Σαρδόνα, καὶ μάλιστα τὰ κατὰ τὴν Ἰταλίαν, ἐκ τούτων ἐστὶ συμφανές, καὶ καθόλου διότι τὸ περὶ τὰς ἀνακρίσεις μέρος ἐπισέστυται παρ' αὐτῶ τελέως ὅπερ ἐστὶ κυριώτατον τῆς ἱστορίας. Ἐπειδὴ γὰρ αἱ μὲν πράξεις ἅμα πολλαχῆσυντελοῦνται, παρῆναι δὲ τὸν αὐτὸν ἐν πλείοσι τόποις κατὰ τὸναυτὸν καιρὸν ἀδύνατον, ὁμοίως γε μὴν οὐδ' αὐτόπτην γενέσθαι πάντων τῶν κατὰ τὴν οἰκουμένην τόπων καὶ τῶν ἐν τοῖς τόποισιδιωμάτων τὸν ἕνα δυνατόν, καταλείπεται πυνθάνεσθαι μὲν ὡς παρὰ πλείστον, πιστεῦειν δὲ τοῖς ἀξίοις πίστεως, κριτὴν δ' εἶναι τῶν προσπιπτόντων μὴ

---

troisième décade, D. S. Levene y voyant un intertexte important, considérant par exemple que le récit de la traversée des Alpes constitue une réponse au récit polybien, alors que H. Tränkle considère qu'il faut attendre le livre XXX pour retrouver l'empreinte de Polybe. Voir D. S. LEVENE, *Livy on the Hannibalic War*, Oxford University Press, Oxford, 2010, p. 83-162 et H. Tränkle, op. cit., 1977, p. 193-241.

1 POLYBE, *Histoires*, III, 47,6-9- 48, 1-12.

2 P. PÉDECH, *La Méthode historique de Polybe*, Paris, Les Belles Lettres, 1964, p. 32.

3 P. PÉDECH, *ibid*, p. 32

4 POLYBE, *Histoires*, XII, 27, 1.

κακόν.

« Il est visible d'après ce qui précède qu[e Timée] a mal étudié la géographie de l'Afrique, de la Sardaigne et surtout de l'Italie, et pour tout dire que le travail d'information orale est tout à fait négligé chez lui : or c'est ce qui est le plus important en histoire. Étant donné que les événements s'accomplissent en nombre d'endroits à la fois et qu'il n'est pas possible au même homme d'être présent en plusieurs lieux en même temps, et pareillement qu'il n'est pas possible à un seul de voir de ses yeux tous les lieux de la terre et les particularités de ces lieux, il ne reste plus qu'à se renseigner auprès d'un grand nombre de gens, à se fier à ceux qui sont dignes de foi et à faire une critique correcte des informations recueillies<sup>1</sup>. »

Pourtant, une étude précise de Polybe, comme le rappelle G. C. Andreotti dans son article « *Polibio y la integracion historico-geografica de la Peninsula Ibérica* » nous montre que ce dernier ne propose pas une géographie basée sur le quadrillage de méridiens et de parallèles et de calculs de latitude, mais plutôt une géographie reposant sur des distances partielles, suivant des itinéraires tracés au sein d'un dessin conventionnel des continents<sup>2</sup>, recourant à des métaphores géométriques et à des délimitations de territoires par les reliefs et les fleuves. La géographie polybienne relève de fait non pas tant de l'autopsie que de la géographie des militaires. P. Moret conclut ainsi de son analyse de l'utilisation fluctuante des termes *Ibères* et *Ibèria*, pour désigner parfois l'au-delà des Pyrénées ou, d'autres fois, juste la partie tournée vers mer :

« Ces hésitations et contradictions montrent bien que Polybe se situe à la charnière de deux époques et de deux visions du monde : celle des géographes hellénistiques, qui mettaient l'accent sur la caractérisation des peuples plus que sur leur emprise géographique, et celles des administrateurs romains, pour qui primait la notion de territoire, tant à l'échelle de la province qu'à celle de la cité<sup>3</sup>. »

Sans forcément partager cette dichotomie si tranchée, entre géographie hellénistique et administrateurs romains, dont la conception de l'espace était sans doute bien moins territoriale que ne le pense P. Moret, comme nous l'analyserons au second chapitre de la deuxième partie, nous estimons que le texte polybien doit en effet être considéré, lui aussi, comme le résultat d'un entremêlement complexe de traditions, où le savoir géographique n'est pas construit par la seule autopsie. Dans cette conception de l'histoire et de la géographie centrée sur la vue et le témoignage, il n'est pas étonnant que la critique polybienne n'ait pas hésité à attribuer les passages détaillés des parties entières de l'*Ab Vrbe condita* concernant la conquête de la Grèce comme des passages directement empruntés à Polybe, ni à les faire figurer comme appartenant au corpus polybien. Les travaux de P. Pédech sont à cet égard très révélateurs : ce dernier inclut dans son étude la plupart des passages liviens présentant des mentions

1 POLYBE, *Histoires*, XII, 25 f 3-6.

2 Voir aussi P. JANNI, « La cartografia di Polibio », dans J. S. YANGAS et E. TORREGRAY (éd.), *Polibio e la península ibérica*, Gasteiz, Vitoria, p. 89-102.

3 P. MORET, *op. cit.*, 2006, p. 68.

topographiques ou chorographiques pour lesquels le texte polybien ne nous est pas parvenu, et les étudient comme s'ils relevaient de la méthode polybienne. Lorsque P. Pédech évoque la représentation du site de Daulis, il cite un passage de Tite-Live, en XXXII, 18, 7. Il en est de même pour les Thermopyles en XXXVI, 15, 6-12 ; pour Héraclée, XXXVI, 22, 5 ; pour Lamia XXXVI, 25, 4 ; pour Thaumakoi XXXII, 4, 2-7 ; XXXVI, 14, 12-14 ; ou pour Larisa XXXVI, 10, 7, etc. Plus précisément, lorsqu'ils sont développés, ces passages semblent étayer, aux yeux de la critique, la carte des déplacements de l'homme d'État qu'est Polybe.

Th. Mommsen suppose ainsi que l'historien achéen participe à la campagne contre les Galates en se basant sur le récit de Tite-Live, au livre XXXVIII, 12-27, parce qu'il juge qu'il ressemble à un journal de route tenu par un Grec dans le camp romain, avec des étapes scrupuleusement enregistrées, et des descriptions d'usages romains -un comble pour un texte écrit par un historien romain ! P. Pédech reprend la même interprétation, et va au-delà, estimant que Polybe écrit là des lignes inutiles, rédigées pour le seul plaisir de leur auteur :

« L'expédition contre les Galates est racontée de la même manière que les opérations de Q. Marcius Philippus en Pérrhèbie et en Piérie, auxquelles on se rappelle que l'historien était présent. Il note les étapes, les manœuvres, les intentions du commandement, les détails topographiques, les particularités de l'armement. Mais surtout le retour de Cn. Manlius Vulso en Grèce par l'Hellespont et la Thrace est raconté avec une complaisance qui n'était point nécessaire à l'intelligence de cette période et qui contraste avec la sobriété des lignes consacrées à la marche de L. Scipion à travers la Macédoine deux années auparavant. Cette disproportion s'explique si l'on admet qu'il n'a pas su résister au plaisir de raconter en détail un épisode auquel il avait assisté<sup>1</sup>. »

De la même façon, il déduit le trajet de Polybe en Grèce des mentions topographiques données par son récit ou par celui de Tite-Live :

« Au printemps 169, il se rendit en mission auprès du consul Q. Marcius Philippus qui venait d'arriver en Thessalie [...] Polybe participa ainsi aux opérations qui se déroulèrent autour du massif de l'Olympe et eurent pour théâtre la vallée de Tempé, Dion Phila et Héracléion, où il assista à la manœuvre technique appelée la tortue. Après le départ de ses collègues il resta encore quelque temps dans la place, puis Marcius le renvoya auprès des Achéens. D'Héracléion la route du retour passait par la vallée de Tempé, Larisa, Phères, Pagases, Thèbes, Phtiotide Larisa Crémasté, Phalara. Les traces de ce voyage paraissent inscrites dans son livre avec la description précise des villes et des sites placés sur le parcours : Daulis en Phocide, les Thermopyles et le massif de l'Oeta, Héraclée Trachinienne, Lamia, Thaumakoi, Larisa, Gonnoi, la vallée de Tempé. Sans doute visita-t-il en même temps Sykourion, Méliboia et la région de Cynoscéphales. Il est difficile d'assurer qu'il connaissait Oréos, Chalcis et Athènes ; mais il est vraisemblable qu'il n'ignorait pas ces endroits célèbres [...] Il s'embarqua pour l'exil à Oricos en Illyrie. On ne peut dire s'il avait parcouru la Grèce continentale, la région du Pinde, avec l'Athamanie, l'Elimée, l'Orestide. En particulier, on n'a pas de preuve qu'il ait pénétré en Etolie : sa description de la marche de Philippe sur Thermos en 218 contient des difficultés et des confusions qui dénotent une topographie de seconde main<sup>2</sup>. »

Or, si Tite-Live semble effectivement, dans de nombreux passages, avoir le texte polybien pour modèle, cela ne signifie pourtant pas qu'il l'ait repris littéralement. Il nous apparaît au

---

1 P. PÉDECH, *op. cit.*, 1964, p.159-160.

2 P. PÉDECH, *op. cit.*, 1964, p. 517-518.

contraire qu'il l'adapte, le met en débat ou y superpose d'autres sources et réflexions. La mise en parallèle de quelques passages est à cet égard éclairante.

### 3. 1. 1. Le passage des Alpes

L'identification de l'itinéraire d'Hannibal lors du passage des Alpes reste une *crux* pour l'historiographie latine. Si l'utilisation de Polybe comme source au livre XXI, et notamment pour le récit du passage des Alpes ne fait aucun doute pour la critique livienne, elle est aussi l'objet d'interrogations et suscite l'embarras. Comme le souligne P. Jal dans l'introduction au livre XXI :

« Tantôt Tite-Live s'accorde avec [Polybe], au point de paraître le transcrire purement et simplement, tantôt, et de façon brusque, parfois sous forme de brèves " insertions ", les deux exposés divergent entièrement<sup>1</sup>. »

L'établissement de l'itinéraire alpin fait l'objet d'une bibliographie considérable<sup>2</sup>. Intéressons-nous ici plutôt à la description des Alpes à laquelle procèdent les deux auteurs :

Ἔνιοι δὲ τῶν γεγραφότων περὶ τῆς ὑπερβολῆς ταύτης, βουλόμενοι τοὺς ἀναγινώσκοντας ἐκπλήττειν τῇ περὶ τῶν προειρημένων τόπων παραδοξολογίᾳ, λανθάνουσιν ἐμπίπτοντες εἰς δύο τὰ πάσης ἱστορίας ἄλλοτριώτατα· καὶ γὰρ ψευδολογεῖν καὶ μαχόμενα γράφειν αὐτοῖς ἀναγκάζονται. ἅμα μὲν γὰρ τὸν Ἀννίβαν ἀμίμητόν τινα παρεισάγοντες στρατηγὸν καὶ τόλμη καὶ προνοία τοῦτον ὁμολογουμένως ἀποδεικνύουσιν ἡμῖν ἀλογιστότατον, ἅμα δὲ καταστροφὴν οὐ δυνάμενοι λαμβάνειν οὐδ' ἔξοδον τοῦ ψεύδους θεοὺς καὶ θεῶν παῖδας εἰς πραγματικὴν ἱστορίαν παρεισάγουσιν. ὑποθέμενοι γὰρ τὰς ἐρυνότητας καὶ τραχύτητας τῶν Ἀλπειῶν ὄρων τοιαύτας ὥστε μὴ οἶον ἵππους καὶ στρατόπεδα, σὺν δὲ τούτοις ἐλέφαντας, ἀλλὰ μηδὲ πεζοὺς εὐζώνους εὐχερῶς ἂν διελθεῖν, ὁμοίως δὲ καὶ τὴν ἔρημον τοιαύτην τινὰ περὶ τοὺς τόπους ὑπογράψαντες ἡμῖν ὥστ', εἰ μὴ θεὸς ἢ τις ἥρωος ἀπαντήσας τοῖς περὶ τὸν Ἀννίβαν ὑπέδειξε τὰς ὁδοὺς, ἐξαπορήσαντας ἂν καταφθαρήναι πάντας, ὁμολογουμένως ἐκ τούτων εἰς ἑκάτερον τῶν προειρημένων ἀμαρτημάτων ἐμπίπτουσι. Ἡμεῖς δὲ περὶ τούτων εὐθαρσῶς ἀποφαινόμεθα διὰ τὸ περὶ τῶν πράξεων παρ' αὐτῶν ἱστορηκέναι τῶν παρατετευχότων τοῖς καιροῖς, τοὺς δὲ τόπους κατοπτευκέναι καὶ τῇ διὰ τῶν Ἀλπεων αὐτοῖ κεχρησθαι πορεία γνώσεως ἕνεκα καὶ θεᾶς.

« Quelques-uns de ceux qui ont écrit sur ce passage des Alpes, voulant frapper d'étonnement leurs lecteurs par la relation de merveilles relatives à ces contrées, tombent à leur insu dans les deux défauts les plus étrangers à l'histoire : ils sont obligés de mentir et de se contredire eux-mêmes dans leurs écrits. [...] Ils nous représentent les montagnes des Alpes comme tellement inaccessibles et escarpées qu'elles ne sauraient être facilement franchies non seulement par des chevaux, par des armées et, avec cela, par des éléphants, mais même par des fantassins légers ; et, de la même manière, ils nous décrivent les lieux comme tellement déserts que, si quelque dieu ou quelque héros ne s'était rencontré pour montrer la route à Hannibal et à ses hommes, ils se seraient égarés et auraient tous péri [...] ils ne savent pas que, en fait, une population très nombreuse habite les Alpes mêmes et, ignorant chacun des points susdits, ils prétendent qu'un héros est apparu pour montrer la route aux Carthaginois. Par suite de quoi, ils tombent

1 P. JAL, dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, Paris, Les Belles Lettres, 1988, p..LVII.

2 Voir E. DAVIN, « Le passage du Rhône et des Alpes par Hannibal », *BAGB*, 3, 1958, p. 65-80 ; R. DION, « La voie héracléenne et l'itinéraire d'Hannibal », *Hommages à A. Grenier*, Bruxelles, 1962, p. 527-543 ; A. GUILLAUME, *Annibal franchit les Alpes*, Grenoble, 1967 ; E. DE SAINT-DENIS, « Encore l'itinéraire transalpin d'Hannibal », *REL*, 51, 1973, p. 122-149 et en dernier lieu C. JOURDAIN-ANNEQUIN, « L'image de la montagne ou la géographie à l'épreuve du mythe et de l'histoire : l'exemple de la traversée des Alpes par Hannibal », *DHA*, 25, p. 101-127.

naturellement dans un travers comparable à celui des auteurs tragiques, lesquels ont tous besoin pour les dénouements de leurs drames d'un *deus ex machina*, parce qu'ils choisissent des situations initiales qui sont mensongères et invraisemblables. Les historiens, nécessairement, éprouvent des difficultés comparables et font apparaître des héros et des dieux [...] Hannibal, d'ailleurs, mena ses entreprises non pas comme ceux-là le prétendent, mais, eu égard au passage des Alpes, avec beaucoup d'habileté. De fait, il s'était renseigné avec précision sur la richesse de la contrée dans laquelle il avait entrepris de s'aventurer, sur l'hostilité de la population aux Romains ; et, pour les difficultés du terrain, il avait recours à des éclaireurs et des guides indigènes qui devaient partager les mêmes espoirs que lui. Si je parle ici avec ce ton d'assurance, c'est que je tiens les faits dont il est question de la bouche même de témoins oculaires, et que pour ce qui regarde les localités, je les ai parcourues en personne dans un voyage que je fis autrefois aux Alpes, afin d'en prendre par moi-même une exacte connaissance<sup>1</sup>. »

Polybe récuse ici les historiens qui le précèdent et qui ont, soit magnifié la personne d'Hannibal et forcé sur le trait dans la description de paysages décharnés et inaccessibles, soit insisté sur l'intervention d'une aide divine, au secours du Carthaginois<sup>2</sup>. Or nous pouvons retrouver la même récusation d'une intervention divine dans le discours de l'Hannibal livien, tout comme la dénonciation de l'outrance des difficultés encourues lors du passage des Alpes :

*Multitudo timebat quidem hostem nondum oblitterata memoria superioris belli; sed magis iter immensum Alpesque, rem fama utique inexpertis horrendam, metuebat. Itaque Hannibal, postquam ipsi sententia stetit pergere ire atque Italiam petere, aduocata contione uarie militum uersat animos castigando adhortandoque: mirari se quinam pectora semper impauida repens terror inuaserit [...] Fingerent altiores Pyrenaei iugis: nullas profecto terras caelum contingere nec inexsuperabiles humano generi esse. Alpes quidem habitari, coli, gignere atque alere animantes; peruias paucis esse, esse et exercitibus. Eos ipsos quos cernant legatos non pinnis sublime elatos Alpes transgressos. Ne maiores quidem eorum indigenas sed aduenas Italiae cultores has ipsas Alpes ingentibus saepe agminibus cum liberis ac coniugibus migrantium modo tuto transmisisse.*

« La masse des soldats redoutait, certes, l'ennemi, le souvenir de la guerre précédente n'étant pas encore effacé, mais elle craignait davantage la longueur considérable de la route ainsi que les Alpes, un obstacle qu'on disait terrible et qui l'était en tout cas pour des gens qui n'en avaient pas fait l'expérience. C'est pourquoi, après avoir, quant à lui, arrêté sa décision de continuer sa route et de gagner l'Italie, Hannibal réunit ses soldats en assemblée et cherche à agir sur leurs sentiments en mêlant blâmes et encouragements. Il se demandait « quelle soudaine terreur s'était emparée de leurs cœurs toujours intrépides [...] Que sont donc les Alpes, à leur avis, sinon des hauteurs et des montagnes ? Ils peuvent les imaginer plus élevées que les crêtes des Pyrénées, soit ; mais il n'y a pas de terres, assurément, qui touchent le ciel ni qui soient infranchissables pour l'espèce humaine. En vérité les Alpes sont habitées, elles sont cultivées, elles donnent naissance et nourriture à des êtres vivants ; peu de gens peuvent les franchir, mais des armées le peuvent aussi. Ces émissaires mêmes qu'ils ont sous les yeux n'ont pas passé les Alpes en les survolant du haut des airs : ils étaient venus en étrangers habiter l'Italie et avaient traversé ces Alpes elles-mêmes en toute sécurité avec, souvent, d'immenses troupes de femmes et d'enfants, comme le font les immigrants<sup>3</sup>. »

D. S. Levene attire l'attention sur la reprise par Tite-Live du discours d'encouragement prononcé par Hannibal devant ses troupes<sup>4</sup> mais propose de voir, dans cette imitation

1 POLYBE, *Histoires*, III, 47, 6-48, 11.

2 Voir, pour ces références mythiques, C. JOURDAIN-ANNEQUIN, « L'image de la montagne ou la géographie à l'épreuve du mythe : l'exemple de la traversée des Alpes par Hannibal », *DHA*, 1999, 25, p. 101-127 et E. FOULON, « Le héros des Alpes (Polybe, III, 47, 6-48, 12) : Mercure Alètés », *RHR*, 2000, 217, p. 669-688.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 29, 7-30, 8.

4 POLYBE, *Histoires*, III, 44, 10-12. D. S. LEVENE, *op. cit.*, 2010, p. 148-155. Voir également l'intervention de D. PAUSCH, « Livy, the Reader Involved, and the Audience of Roman Historiography » lors du colloque

livienne, la volonté de Tite-Live de critiquer Polybe et son principe de rationalité, en faisant suivre ce discours du récit d'une montée terrible, où la *fama* évoquée et mise en cause se voit dépassée par la réalité ; guides et préparations préalables ne servent à rien.

« Tite-Live s'engage dans le débat en se plaçant du côté de Polybe, mais le fait en remettant en cause la primauté de la rationalité elle-même [...] Hannibal planifie en détail le chemin que suggère Polybe, mais, bien qu'il réussisse finalement à traverser les Alpes, c'est plutôt malgré son plan que grâce à ce dernier. Les Alpes sont une barrière telle que même des plans réfléchis et prudents sont en décalage avec la réalité<sup>1</sup>. »

Il nous semble que Tite-Live propose également ici une autre conception du travail de l'historien : le discours d'Hannibal est nourri de références à la tradition géoethnographique et historique. Quand Polybe se réclame de l'autopsie, Tite-Live renvoie son lecteur à la somme des traditions antérieures, notamment ethnographiques. La phrase *Ne maiores quidem eorum indigenas sed aduenas Italiae cultores has ipsas Alpes ingentibus saepe agminibus cum liberis ac coniugibus migrantium modo tuto transmisisse* est ainsi une référence à une tradition déjà présentée à ses lecteurs au livre V de *Ab Vrbe condita*, celle des migrations gauloises, comme celle de Bellovèse :

*Tum Segoueso sortibus dati Hercynei saltus; Belloueso haud paulo laetiozem in Italiam uiam di dabant. Is quod eius ex populis abundabat, Bituriges, Aruernos, Senones, Haeduos, Ambarros, Carnutes, Aulerco exciuit. Profectus ingentibus peditum equitumque copiis in Tricastinos uenit. Alpes inde oppositae erant; quas inexcuperabiles uisas haud equidem miror, nulladum uia, quod quidem continens memoria sit, nisi de Hercule fabulis credere libet, superatas. Ibi cum uelut saeptos montium altitudo teneret Gallos, circumspectarentque quanam per iuncta caelo iuga in alium orbem terrarum transirent.*

« Pour Ségovèse, donc, les sorts indiquèrent la forêt Hercynienne ; à Bellovèse, les dieux indiquaient une direction sensiblement plus plaisante : l'Italie. Il lève l'excédent des peuples d'Ambigat : Bituriges, Arvernes, Éduens, Ambarres, Carnutes, Aulerques, part avec de grandes forces d'infanterie et de cavalerie et arrive chez les Tricastins. Là il se heurtait aux Alpes, qui lui parurent infranchissables ; je le crois sans peine : car on ne les avait encore franchies par aucun passage, du moins de mémoire d'homme, à moins d'ajouter foi à la légende d'Hercule. Alors que, emprisonnés en quelque sorte par la hauteur des montagnes, les Gaulois cherchaient de tous côtés, à travers cette chaîne qui touchait le ciel, une issue vers un autre univers<sup>2</sup>. »

Ces récits des migrations gauloises sont sans doute à attribuer à des sources historiographiques grecques, qu'il s'agisse de Posidonius ou de Timagène<sup>3</sup>, voire massiliotes, puisque le récit du passage des Alpes par Bellovèse comprend des informations précises sur

---

« Reading History. Audience-Oriented Perspectives on Classical Historiography », à Gießen en avril 2017 (à paraître chez Brill)

1 *Livy effectively engages in the debate on the side against Polybius, but does so by challenging the primacy of rationality itself [...] Hannibal plans in detail in exactly the way that Polybius suggests, but, although he does ultimately succeed in crossing the Alps, it is in spite of his planning rather than because of it. The Alps are a barrier such that even careful and reasoned plans will not cope with the reality*, D. S. LEVENE, op. cit., 2010, p. 154.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 34, 1-7.

3 R. M. OGILVIE, op. cit., 1965, p. 707-709, attire ainsi l'attention sur l'emploi du terme calqué du grec, *Celticus*. Voir également H. HOMEYER, « Zum Kelten Exkurs in Livius ' 5 Buch », *Historia*, 9, 1960, p. 345-361.

l'histoire phocéenne<sup>1</sup>. D'un côté, Polybe affirme que les noms inconnus des lieux, des fleuves et des villes sont moins utiles à ses lecteurs que des indications d'orientations :

Ῥητέον δ' οὐκ αὐτὰς τὰς ὀνομασίας τῶν καὶ ποταμῶν καὶ πόλεων, ὅπερ ἔνιοι π τῶν, ὑπολαμβάνοντες ἐν παντὶ πρὸς γνῶσιν καὶ αὐτοτελὲς εἶναι τοῦτο τὸ μέρος, οἶμαι δ', ἐπὶ μὲν τῶν τόπων οὐ μικρὰ μεγάλα δὲ συμβάλλεσθαι πρὸς ἀνάμνησιν ἢ τῶν ὀνομάτων παράθεσις· ἐπὶ δὲ τῶν εἰς τέλος ὁμοίαν ἔχει τὴν δύναμιν ἢ τῶν ὀνομάτων ταῖς ἀδιανοήτοις καὶ κρουσματικαῖς λέξεσι. τῆς γὰρ ἐπ' οὐδὲν ἀπεραιομένης οὐδὲ δυναμένης ἐφαρμόττειν λεγόμενον ἐπ' οὐδὲν γνώριμον, ἀνυπότακτος καὶ κωφὴ γίνεθ' διήγησις. διόπερ ὑποδεικτέος ἂν εἴη τρόπος, δι' οὗ δυνατὸν περὶ τῶν ἀγνοουμένων λέγοντας κατὰ ποσὸν εἰς ἀληθινὰς γνωρίμους ἐννοίας ἄγειν τοὺς ἀκούοντας.

« Il faudra dire non pas les noms mêmes des lieux, des fleuves et des villes, comme le font quelques historiens qui s'imaginent que cette pratique est complètement suffisante pour donner des choses une connaissance claire. Mais si pour les endroits connus l'indication de noms (de lieu) a pour effet de favoriser grandement les évocations de la mémoire, en revanche, pour les endroits inconnus, l'énumération des noms a, selon moi, tout à fait la même valeur que des termes vidés de toute signification et qu'un simple cliquetis de mots. L'esprit n'ayant aucun point d'appui et ne pouvant rattacher ce qui est dit à rien de connu, le récit devient confus et inintelligible. Aussi faudrait-il présenter une méthode par laquelle il serait possible à ceux qui parlent de choses inconnues de conduire, dans une certaine mesure, les lecteurs vers des notions véridiques et bien connues<sup>2</sup>. »

Τούτων δὲ περὶ τῆς ὅλης γῆς ὑποκειμένων, ἀκόλουθον ἂν εἴη τὸ καὶ περὶ τῆς καθ' ἡμᾶς οἰκουμένης ἀνά τὸν αὐτὸν λόγον διελομένους εἰς ἐπίστασιν ἀγαγεῖν τοὺς ἀκούοντας. ταύτης διηρημένης εἰς τρία μέρη καὶ τρεῖς ὀνομασίας, τὸ μὲν ἐν μέρος αὐτῆς Ἀσίαν, τὸ δ' ἕτερον Λιβύην, τὸ δὲ τρίτον Εὐρώπην προσαγορεύουσι. τὰς δὲ διαφορὰς ταύτας ὀρίζουσιν ὃ τε Τανάϊς ποταμὸς καὶ Νεῖλος καὶ τὸ καθ' Ἡρακλέους στήλας στόμα. Νεῖλου μὲν οὖν καὶ Τανάϊδος μεταξὺ τὴν Ἀσίαν κεῖσθαι συμβέβηκε, πίπτειν δὲ τοῦ περιέχοντος ὑπὸ τὸ μεταξὺ διάστημα θερινῶν ἀνατολῶν καὶ μεσημβρίας. ἢ δὲ Λιβύη κεῖται μὲν μεταξὺ Νεῖλου καὶ στηλῶν Ἡρακλείων, τοῦ δὲ περιέχοντος πέπτωκεν ὑπὸ τε τὴν μεσημβρίαν καὶ κατὰ τὸ συνεχὲς ὑπὸ τὰς χειμερινὰς δύσεις ἕως τῆς ἰσημερινῆς καταφορᾶς, ἢ πίπτει καθ' Ἡρακλείους στήλας. αὗται μὲν οὖν αἱ χῶραι καθολικώτερον θεωρούμεναι τὸν πρὸς τὴν μεσημβρίαν τόπον ἐπέχουσι τῆς καθ' ἡμᾶς θαλάττης ἀπὸ τῶν ἀνατολῶν ὡς πρὸς τὰς δύσεις. ἢ δ' Εὐρώπη ταύταις ἀμφοτέραις ὡς πρὸς τὰς ἄρκτους ἀντιπαράκειται, κατὰ τὸ συνεχὲς ἀπὸ τῶν ἀνατολῶν παρήκουσα μὲν ἄχρι πρὸς τὰς δύσεις, κεῖται δ' αὐτῆς τὸ μὲν ὀλοσχερέστερον καὶ βαθύτερον μέρος ὑπ' αὐτὰς τὰς ἄρκτους μεταξὺ τοῦ τε Τανάϊδος ποταμοῦ καὶ τοῦ Νάρβωνος, ὃς οὐ πολὺν ἀπέχει τόπον ὡς πρὸς δύσεις ἀπὸ Μασσαλίας καὶ τῶν τοῦ Ῥοδανοῦ στομάτων, δι' ὧν εἰς τὸ Σαρδόνιον πέλαγος ἐξίησιν ὁ προειρημένος ποταμὸς. Ἀπὸ δὲ τοῦ Νάρβωνος καὶ τὰ περὶ τοῦτον Κελτοὶ νέμονται μέχρι τῶν προσαγορευομένων Πυρηναιῶν ὄρων.

« Ces points étant posés pour l'ensemble de la terre, il sera logique de partager le monde habité aujourd'hui d'après les mêmes principes pour fixer les idées des lecteurs. Or la terre se divise en trois parties qui portent trois dénominations. On appelle la première l'Asie, la seconde l'Afrique et la troisième l'Europe. Leurs limites sont assurées par le Tanaïs et le Nil, ainsi que le détroit des Colonnes d'Hercule. Entre le Tanaïs et le Nil se trouve l'Asie, qui occupe sous le ciel l'intervalle compris entre le midi et le levant d'été [nord-est]. L'Afrique se situe entre le Nil et les Colonnes d'Hercule et se trouve, par rapport au ciel, sous le midi et en continuant sous le couchant d'hiver jusqu'au couchant équinoxial qui tombe près des Colonnes d'Hercule. Ces régions, considérées dans leur ensemble, occupent la partie méridionale de la mer face à ces deux continents au nord, allant d'une manière continue du levant au couchant. Sa partie la plus importante et la plus profonde se trouve sous le nord même entre le Tanaïs et le fleuve de Narbonne, qui, vers l'ouest, n'est pas très éloigné de Marseille et des bouches du Rhône par lesquelles ce fleuve se jette dans la mer de Sardaigne. À partir du fleuve de Narbonne, toute la région voisine est habitée par des Gaulois jusqu'aux montagnes appelées les Pyrénées<sup>3</sup>. »

1 Dans *Die Kelten in Italien. Die Einwanderung und die frühen Handelsbeziehungen zu den Etruskern*, Stuttgart, Steiner, 1991, I. WERNICKE avance le nom de Pythéas, par l'intermédiaire de Timée.

2 POLYBE, *Histoires*, III, 36, 2-5.

3 POLYBE, *Histoires*, III, 37, 1-9.

En faisant ce choix d'un élargissement de la perspective, par le biais d'une vaste présentation du monde divisé en continent, il offre un regard renvoyant au genre de l'histoire universelle. M.-R. Guelfucci souligne de plus, dans son article « Polybe, le regard politique, la structure des *Histoires* et la construction du sens », que ce type de description sous-entend le souci de son lecteur, qui a pris le parti d'une histoire universelle :

« Choissant les éléments que sa propre expérience pratique le conduit à mettre en valeur, l'historien, en guide en outre très informé du développement des techniques de son temps et de la complémentarité des savoirs, met en œuvre tout ce qui, dans son récit, peut mettre son interlocuteur en situation de vivre les conditions de l'événement et de tirer de cette simulation une expérience utile<sup>1</sup>. »

Tite-Live, au contraire, fournit une grande quantité de noms, prétendant mobiliser un savoir plus ou moins maîtrisé par ses lecteurs :

*Eo magis miror ambigi quam Alpes transierit et uolgo credere Poenino—atque inde nomen ei iugo Alpium inditum—transgressum, Coelium per Cremonis iugum dicere transisse; qui ambo saltus eum non in Taurinos sed per Salassos montanos ad Libuos Gallos deduxerint. Nec ueri simile est ea tum ad Galliam patuisse itinera; utique quae ad Poeninum ferunt obsaepta gentibus semigermanis fuissent. Neque hercule [nomen] montibus his, si quem forte id mouet, ab transitu Poenorum ullo Sedunoueragri, incolae iugi eius, norint inditum sed ab eo quem in summo sacratum uertice Poeninum montani appellant.*

« Je m'étonne d'autant plus qu'on discute pour savoir où Hannibal a franchi les Alpes et que l'on croie communément qu'il est passé par les Alpes Pennines (c'est de là que cette chaîne alpine tirerait son nom) et que Coelius dise qu'il a emprunté le col de Crémone ; ces deux passages l'auraient fait descendre non chez les Taurini, mais, en traversant le pays des montagnards Salasses, chez les Gaulois Libuens. Il n'est d'ailleurs pas vraisemblable que ces routes vers la Gaule eussent été alors ouvertes ; de toute façon celles qui conduisent aux Alpes Pennines auraient été barrées par des peuples à demi germaniques. Quand au nom de ces montagnes, -si cette objection peut avoir du poids auprès de certains- ce n'est pas, certes, parce qu'un Punique est passé par là que les Sedunoueragri (qui habitent cette chaîne) peuvent savoir que ce nom a été attribué à celle-ci : il vient du nom de « Poeninus » donné par les montagnards à la divinité qui possède un sanctuaire sur le plus haut sommet<sup>2</sup>. »

Certains lecteurs sont même supposés être avertis, sensibles à la toponymie et à l'étymologie, tandis que les autres se voient indiquer des noms qu'ils peuvent retrouver chez d'autres auteurs, et qui étaient au centre de l'actualité politique et militaire, depuis la conquête de César et la diffusion de ses *Commentaires*.

*Cum in Italiam proficisceretur Caesar, Ser. Galbam cum legione XII et parte equitatus in Nantuates, Veragros Sedunosque misit, qui a finibus Allobrogum et lacu Lemanno et flumine Rhodano ad summas Alpes pertinent.*

« En partant pour l'Italie, César envoya Servius Galba avec la douzième légion et une partie de la cavalerie chez les Nantuates, les Végraves et les Sédues, dont le territoire s'étend depuis les frontières des Allobroges, le lac Léman et le Rhône jusqu'aux grandes Alpes<sup>3</sup>. »

1 M.-R. GUELFUCCI, « Polybe, le regard politique, la structure des *Histoires* et la construction du sens », *Cahiers des études anciennes*, 47, 2010, p. 329-357.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 38, 6-9.

3 CÉSAR, *Guerre des Gaules*, III, 1.



Les récits attribuant un rôle à certaines ethnies dans la vie politique à Rome, ou encore le spectacle de cartes comme la carte d'Agrippa<sup>1</sup>, font de la Gaule un territoire bien plus connu qu'à l'époque de Polybe.

*Itaque, ut comperi legatos Allobrogum belli Transalpini et tumultus Gallici excitandi causa a P. Lentulo esse sollicitatos, eosque in Galliam ad suos ciues eodemque itinere cum litteris mandatisque ad Catilinam esse misso [...] facultatem mihi oblatam putavi ut, quod erat difficillimum quodque ego semper optabam ab dis immortalibus, [ut] tota res [...] deprenderetur.*

« C'est pourquoi sitôt informé que P. Lentulus avait travaillé les députés des Allogroges en vue de soulever la guerre au-delà des Alpes et de provoquer un mouvement dans la Gaule Cisalpine, et qu'on les renvoyait en Gaule vers leurs concitoyens avec des lettres et des instructions orales, mais par un même chemin qui les conduirait auprès de Catilina [...], j'ai jugé que l'occasion m'était offerte de réaliser l'opération la plus difficile, celle que je n'avais jamais cessé de demander aux dieux immortels, je veux dire d'élucider l'affaire [...]<sup>2</sup>. »

L'emploi de l'adverbe *uolgo* renvoie à une unanimité qui dépasse le seul cercle des plus lettrés : le passage des Alpes par Hannibal constitue sans doute au I<sup>er</sup> siècle un épisode très connu de l'histoire de Rome, popularisé par les récits historiques, l'épopée ou le théâtre. Sans doute pouvons-nous lire ce passage comme une réflexion métahistorique : à l'autopsie, Tite-Live substitue des sources livresques diverses. Si Tite-Live utilise indéniablement Polybe comme source, le Padouan ne se contente pas d'une simple reprise ni différenciation du texte de l'historien achéen : comme le souligne D. S. Levene<sup>3</sup>, il faut analyser les sources comme des intertextes<sup>4</sup>. Tite-Live se détache de l'impératif de l'autopsie et construit des représentations différentes, qui lui font écho ou lui répondent, en fonction d'enjeux différents. La différence de description de la ville d'Abydos est à cet égard révélatrice ; elle met en évidence deux écritures différentes de l'histoire, mise au service de deux réflexions dissemblables.

---

1 Selon P. ARNAUD, *op. cit.*, 2009, la carte d'Agrippa serait ainsi à l'origine de la description, comportant des distances très précises, de la Gaule par SUÉTONE dans la *Vie de César*, XXV : *Gessit autem nouem annis, quibus in imperio fuit, haec fere. Omnem Galliam, quae saltu Pyrenaeo Alpibusque et monte Cebenna, fluminibus Rheno ac Rhodano continetur patetque circuitu ad bis et tricies centum milia passuum, praeter socias ac bene meritas ciuitates, in prouinciae formam redegit, eique CCCC in singulos annos stipendii nomine inposuit*, « Voici le résumé de ce qu'il accomplit durant ses neuf années de commandement. Toute la Gaule, qui est comprise entre les Pyrénées, les Alpes, les Cévènnes, les fleuves du Rhin et du Rhône, et dont le pourtour mesure environ trois millions deux cent mille pas, fut, à l'exception des cités alliées et de celles qui avaient bien mérité de Rome, réduite par lui à un tribut annuel de quarante millions de sesterces. »

2 CICÉRON, *Catilinaires*, III, 1, 4.

3 « *He viewed Polybius not only as a source, but as a textual predecessor whom Livy's readers are expected to treat much as they treat the allusions to Homer or Ennius* », « Il considérait Polybe non seulement comme une source, mais aussi comme un prédécesseur textuel avec lequel il attendait de la part de ses lecteurs une familiarité semblable à leur fréquentation d'Homère ou d'Ennius », D. S. LEVENE, « Allusions and Intertextuality in Livy's Third Decade », dans B. MINEO (éd.), *op. cit.*, 2015, p. 208.

4 D. S. LEVENE, *op. cit.*, 2015, p. 148.

### 3. 1. 2. La prise d'Abydos

Polybe commence le récit de la tragique prise d'Abydos par une remarque métanarrative, indiquant son hésitation à donner des informations géographiques qui seraient connues de tous et sa volonté de tracer un parallèle qui expliciterait, davantage que l'autopsie, l'intérêt stratégique de la position d'Abydos et de la ville qui lui fait face, Sestos. Ici encore, Polybe prend une hauteur de vue qui rejoint celle de l'histoire universelle, et embrasse l'ensemble du monde, opposant des lieux situés à des points opposés du continent européen, au contact des deux autres continents, l'Afrique et l'Asie : le détroit de Gibraltar et le détroit situé entre Abydos et Sestos. Alors que les colonnes d'Hercule apparaissent comme le lieu du sauvage, des marges, Abydos semble bénéficier d'une place de choix. La ville est présentée comme un port incontournable par sa situation géographique même, au centre des relations commerciales, et favorisé par le courant qui y fait pénétrer les navires :

Τὴν δὲ τῆς Ἀβύδου καὶ Σηστοῦ θέσιν καὶ τὴν εὐκαιρίαν τῶν πόλεων τὸ μὲν διὰ πλείονων ἐξαριθμῆσθαι μάταιον εἶναι μοι δοκεῖ διὰ τὸ πάντας, ὧν καὶ μικρὸν ὄφελος, ἱστορηκέναι διὰ τὴν ιδιότητα τῶν τόπων· κεφαλαιωδῶς γε μὴν ὑπομνήσαι τοὺς ἀναγινώσκοντας ἐπιστάσεως χάριν οὐκ ἄχρηστον εἶναι νομίζω πρὸς τὸ παρόν. Γνοίη δ' ἂν τις τὰ περὶ τὰς προειρημένας πόλεις οὐχ οὕτως ἐξ αὐτῶν τῶν ὑποκειμένων τόπων ὡς ἐκ τῆς παραθέσεως καὶ συγκρίσεως τῶν λέγεσθαι μελλόντων. Καθάπερ γὰρ οὐδ' ἐκ τοῦ παρὰ μὲν τισιν Ὠκεανοῦ προσαγορευομένου, παρὰ δὲ τισιν Ἀτλαντικοῦ πελάγους. Δυνατὸν εἰς τὴν καθ' ἡμᾶς θάλατταν εἰσπλεῦσαι μὴ οὐχὶ διὰ τοῦ καθ' Ἡρακλέους στήλας περαιωθέντα στόματος, οὕτως οὐδ' ἐκ τῆς καθ' ἡμᾶς εἰς τὴν Προποντίδα καὶ τὸν Πόντον ἀφικέσθαι μὴ οὐχὶ διὰ τοῦ μεταξὺ Σηστοῦ καὶ Ἀβύδου διαστήματος ποιησάμενον τὸν εἰσπλοῦν. Ὡσπερ δὲ πρὸς τινα λόγον τῆς τύχης ποιουμένης τὴν κατασκευὴν ἀμφοτέρων τῶν πορθμῶν, πολλαπλάσιον εἶναι συμβαίνει τὸν καθ' Ἡρακλέους στήλας πόρον τοῦ κατὰ τὸν Ἑλλησποντον· ὁ μὲν γὰρ ἐστὶν ἐξήκοντα σταδίων, ὁ δὲ κατὰ τὴν Ἀβυδὸν δυεῖν, ὡς ἂν εἴ τις τεκμαιρομένου διὰ τὸ πολλαπλασίαν εἶναι τὴν ἔξω θάλατταν τῆς καθ' ἡμᾶς. Εὐκαιρότερον μέντοι γε τοῦ καθ' Ἡρακλείους στήλας στόματός ἐστι τὸ κατὰ τὴν Ἀβυδὸν. Τὸ μὲν γὰρ ἐξ ἀμφοῖν ὑπ' ἀνθρώπων οἰκούμενον πύλης ἔχει διάθесιν διὰ τὴν πρὸς ἀλλήλους ἐπιμίξιν, ποτὲ μὲν γεφυρούμενον ὑπὸ τῶν πεζεῦειν ἐπ' ἀμφοτέρας τὰς ἡπείρους προαιρουμένων, ποτὲ δὲ πλωτευόμενον συνεχῶς· τὸ δὲ καθ' Ἡρακλείους στήλας σπάνιον ἔχει τὴν χρῆσιν καὶ σπανίως διὰ τὴν ἀνεπιμίξιν τῶν ἐθνῶν τῶν πρὸς τοῖς πέρασι κατοικούντων τῆς Λιβύης καὶ τῆς Εὐρώπης καὶ διὰ τὴν ἀγνωσίαν τῆς ἐκτὸς θαλάττης. Αὕτη δ' ἡ τῶν Ἀβυδηῶν πόλις περιέχεται μὲν ἐξ ἀμφοῖν τοῖν μεροῖν ὑπὸ τῆς Εὐρώπης ἀκρωτηρίων, ἔχει δὲ λιμένα δυνάμενον σκέπειν ἀπὸ παντὸς ἀνέμου τοὺς ἐνορμοῦντας. Ἐκτὸς δὲ τῆς εἰς τὸν λιμένα καταγωγῆς οὐδαμῶς οὐδαμῆ δυνατὸν ἐστὶν ὀρμησαι πρὸς τὴν πόλιν διὰ τὴν ὀξύτητα καὶ βίαν τοῦ ῥοῦ τοῦ κατὰ τὸν πόρον.

« Je ne vois pas qu'il soit nécessaire de décrire longuement les sites de Sestos et d'Abydos, ni d'énumérer les avantages qu'ils offrent, car, étant donné les particularités qu'ils présentent, ces renseignements se trouvent chez tous les auteurs peu informés. Je crois pourtant qu'il ne sera pas inutile, en l'occurrence, de revenir sur certains points essentiels, afin d'attirer sur eux l'attention du lecteur. Pour se rendre compte des avantages attachés à la situation des cités, il est préférable, plutôt que de considérer les lieux mêmes où elles se trouvent, de réfléchir à la comparaison que je propose ici. De même qu'il est impossible, pour qui vient de ce que les uns appellent l'Océan et les autres la mer Atlantique, de pénétrer dans la mer qui baigne nos régions sans passer entre les Colonnes d'Héraclès, de même on ne peut passer de cette mer-là dans la Propontide et le Pont-Euxin sans franchir le détroit séparant Sestos d'Abydos. Et l'on dirait que la fortune a manifesté un certain sens des proportions en ménageant les deux passages, car celui des Colonnes d'Héraclès est plus large de beaucoup que l'Hellespont -soixante stades pour l'un, contre deux pour l'autre. Il semblerait ainsi qu'elle a tenu compte du fait que l'Océan est beaucoup plus vaste que la mer. Le détroit d'Abydos

offre cependant beaucoup plus d'avantages que celui des Colonnes d'Héraclès. Les côtes étant habitées de part et d'autre, il constitue comme une porte, par laquelle se multiplient les contacts entre les populations. Tantôt on y jete un pont permettant de passer à pied d'un continent à l'autre, tantôt c'est un passage continu de bateaux d'une rive à l'autre. Le détroit des Colonnes d'Héraclès, au contraire, n'est traversé que par de rares navigateurs qui ne passent que de loin en loin, car les populations établies aux extrémités de l'Europe et de l'Afrique n'entretiennent pas de relations entre elles et les mers au-delà constituent un domaine inconnu. La ville d'Abydos s'étend entre deux caps avançant de la côte européenne et elle possède un port dans lequel les vaisseaux se trouvent à l'abri des vents. Et il est impossible de jeter l'ancre aux abords de la ville ailleurs que dans le port même, tant le courant est rapide et violent dans le détroit<sup>1</sup>. »

Le récit de la prise d'Abydos suit directement cette pause descriptive, sans guère proposer de nouvelles mentions spatiales, jusqu'au moment de la triste résolution des Abydiens, suite au rejet par Philippe de leur demande de négociation, de combattre jusqu'à la mort. L'espace est alors divisé en diverses scènes, τὸ τῆς Ἀρτέμιδος ἱερὸν, τὸ γυμνάσιον, ἡ ἀγορά, qui permettent de découper l'acte de résolution des Abydiens en plusieurs moments, lui donnant ainsi une ampleur et une solennité marquées :

Ἔδοξεν οὖν αὐτοῖς πρῶτον μὲν τοὺς δούλους ἐλευθεροῦν, ἵνα συναγωνιστὰς ἔχοιεν ἀπροφασίστους, ἔπειτα συναθροῖσαι τὰς μὲν γυναῖκας εἰς τὸ τῆς Ἀρτέμιδος ἱερὸν ἀπάσας, τὰ δὲ τέκνα σὺν ταῖς τροφοῖς εἰς τὸ γυμνάσιον, ἐξῆς δὲ τούτοις τὸν ἄργυρον καὶ τὸν χρυσὸν εἰς τὴν ἀγορὰν συναγαγεῖν, ὁμοίως δὲ καὶ τὸν ἱματισμὸν τὸν ἀξιόλογον εἰς τὴν τετρήρη τὴν τῶν Ῥοδίων καὶ τὴν τριήρη τὴν τῶν Κυζικηνῶν. Ταῦτα δὲ προθέμενοι καὶ πράξαντες ὁμοθυμαδὸν κατὰ τὸ δόγμα πάλιν συνηθροίσθησαν εἰς τὴν ἐκκλησίαν, καὶ πεντήκοντα προεχειρίσαντο τῶν πρεσβυτέρων ἀνδρῶν καὶ μάλιστα πιστευομένων, ἔτι δὲ τὴν σωματικὴν δύναμιν ἐχόντων πρὸς τὸ δύνασθαι τὸ κριθὲν ἐπιτελεῖν, καὶ τούτους ἐξώρκισαν ἐναντίον ἀπάντων τῶν πολιτῶν ἢ μὴν, ἐὰν ἴδωσι τὸ διατεῖχισμα καταλαμβανόμενον ὑπὸ τῶν ἐχθρῶν, κατασφάζειν μὲν τὰ τέκνα καὶ τὰς γυναῖκας, ἐμπρήσειν δὲ τὰς προειρημένας ναῦς, ρίψειν δὲ κατὰ τὰς ἄρας τὸν ἄργυρον καὶ τὸν χρυσὸν εἰς τὴν θάλατταν. Μετὰ δὲ ταῦτα παρασησάμενοι τοὺς ἱερέας ὤμνουν πάντες ἢ κρατήσειν τῶν ἐχθρῶν ἢ τελευτήσειν μαχόμενοι περὶ τῆς πατρίδος.

« Il fut décidé en premier lieu qu'on libérerait les esclaves, afin de s'en faire des alliés, qui participeraient de tout cœur à la lutte ; ensuite qu'on rassemblerait toutes les femmes dans le sanctuaire d'Artémis et qu'on rassemblerait toutes les femmes dans le sanctuaire d'Artémis et tous les enfants, avec leurs nourrices, dans le gymnase ; enfin que chacun apporterait ce qu'il possédait comme or et omme argent sur l'agora et qu'on déposerait les vêtements de prix à bord de la tétrère des Rhodiens et de la trière des Cyriquénes. Ce plan une fois arrêté, les habitants, d'un seul cœur, exécutèrent les décisions prises. Puis ils tinrent une nouvelle assemblée et désignèrent, parmi les citoyens des anciennes générations, cinquante hommes qui possédaient au plus haut point leur confiance et qui étaient encore assez vigoureux de corps pour exécuter la mission qui leur fut confiée. Ils leur firent jurer solennellement devant tous les concitoyens que, s'ils voyaient l'ennemi maître du mur de traverse, ils égorgeraient les femmes et les enfants, mettraient le feu aux deux navires et jetteraient, en prononçant les imprécations rituelles, l'or et l'argent à la mer. Puis, devant les prêtres qu'on fit venir, tous prêtèrent serment de vaincre l'ennemi ou de mourir en combattant pour la patrie<sup>2</sup>. »

Chez Tite-Live, la mention de la position stratégique occupée par Abydos n'est faite que de manière indirecte, par le biais d'un reproche adressé à Eumène et aux Rhodiens, qui auraient pu empêcher Philippe de s'emparer des points stratégiques<sup>3</sup> :

1 POLYBE, *Histoires*, XVI, 29, 3-14.

2 POLYBE, *Histoires*, XVI, 31, 2-6.

3 Dans son article « La version livienne d'un récit polybien : Tite-Live, XXXI, 14, 11-16, 8 ; Polybe XVI, 25-29 », Publications de l'École Française de Rome, 22, 1974, p. 419-434, A. Hus suggère qu'il s'agit là d'un emprunt au texte polybien, qui est en partie lacunaire. Il nous semble bien pourtant que cela peut être un

*Et ipse Rhodiique, cum, si institissent Philippo, egregium liberatae per se Graeciae titulum habere potuissent, patiendo rursus eum in Hellespontum traicere occupantemque Thraeciae opportuna loca uires colligere, bellum aluere gloriamque eius gesti perfectique Romanis concesserunt.*

« Quant à lui-même et aux Rhodiens, qui auraient pu acquérir le titre exceptionnel de libérateurs de la Grèce s'ils avaient talonné Philippe, en le laissant regagner l'Hellespont et assurer la liaison stratégique en Thrace, il alimentèrent la guerre et abandonnèrent aux Romains la gloire de la faire et de la mener à terme<sup>1</sup>. »

Elle est également soulignée à la fin de l'épisode, lorsque Tite-Live ajoute une brève conclusion pour achever le récit :

*Cum uelut Sagunti excidium Hannibali, sic Philippo Abydenorum clades ad Romanum bellum animos fecisset.*

« Comme la destruction de Sagonte pour Hannibal, le désastre subi par Abydos donna à Philippe l'audace qu'il lui fallait pour faire la guerre à Rome<sup>2</sup>. »

Le Padouan semble ici répondre à Polybe en terminant l'épisode par un parallèle entre Abydos et un lieu situé de l'autre côté du continent européen : il se hisse lui-aussi à une hauteur de vue qui rejoint celle de l'histoire universelle. À la suite de Polybe, il conçoit un espace qui n'est pas uniquement topographique ou même stratégique. Comme le souligne T. Rood<sup>3</sup>, Polybe introduit avec son œuvre un questionnement nouveau : comment une petite cité a-t-elle pu se hisser à la tête d'un empire total et pérenne, en rassemblant des espaces si divers ? Pour y répondre, il faut recourir à une histoire universelle et proposer un récit qui puisse refléter comment les espaces du monde sont désormais liés par la domination romaine :

Ῥωμαῖοί γε μὴν οὐ τινὰ μέρη, σχεδὸν δὲ πᾶσαν πεπονημένοι τὴν οἰκουμένην ὑπήκοον αὐτοῖς, (ἀνυπόστα)τον μὲν τοῖς (ὑπάρχουσι πᾶ)σιν, ἀνυπέ(ρβλητον δὲ καὶ) τοῖς ἐπιγι(νομένοις ὑπερ)οχὴν κα(τέλιπον τῆς αὐτῶν) δυναστ(είας, περὶ δὲ τοῦ) μεντο- λαδιατ- - - (ἐκ τῆς γρα)φῆς ἐξέσται σαφέστερον κατανοεῖν [...] ἐν μὲν οὖν τοῖς πρὸ τούτων χρόνοις ὡσανεὶ σποράδας εἶναι συνέβαινε τὰς τῆς οἰκουμένης πράξεις (διὰ) τὸ καὶ (κατὰ) τὰς ἐπιβολάς, (ἔτι) δὲ (καὶ τὰς) συντελείας αὐτ(ῶν ὁμοίως δὲ) καὶ κατὰ το(ύς τόπους διαφέρ)ειν ἕκαστα (τῶν πεπραγμ)ένων. ἀπὸ δὲ τούτων τῶν καιρῶν οἰοεὶ σωματοειδῆ συμβαίνει γίνεσθαι τὴν ἱστορίαν, συμπλέκεσθαι τε τὰς Ἰταλικὰς καὶ Λιβυκὰς πράξεις ταῖς τε κατὰ τὴν Ἀσίαν καὶ ταῖς Ἑλληνικαῖς καὶ πρὸς ἐν γίνεσθαι τέλος τὴν ἀναφορὰν ἀπάντων.

« Les Romains, en soumettant non pas quelques parties, mais la totalité du monde habitée, ont laissé une puissance si étendue qu'il est impossible à nos contemporains de lui résister ni à nos descendants de la surpasser [...] Dans les périodes antérieures, l'histoire du monde était en quelque sorte dispersée par le fait que les différentes entreprises de conquête et leur réalisation ainsi que les théâtres d'opérations étaient séparés. Mais à partir de cette date l'histoire aboutit à former un tout organique, les événements d'Italie et d'Afrique s'entrelacent avec ceux d'Asie et de Grèce et l'ensemble tend à une seule et même fin<sup>4</sup>. »

La mention d'Abydos est insérée dans le récit à la suite d'une longue série de forteresses et de villes, qui cèdent toutes devant l'avancée de Philippe : la cité est ainsi marquée, dès le départ,

choix de Tite-Live, à la lueur de la présentation polybienne du détroit comme d'un espace stratégique.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 15, 10-11.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 18, 9.

3 T. ROOD, « Polybius », dans I. J. F. DE JONG (éd.), *op. cit.*, 2012.

4 POLYBE, *Histoires*, I, 2, 7-6, 5.

par sa singularité, qui est issue, non pas de sa situation géographique, mais du courage de ses habitants qui ferment leurs portes à l'arrivée de Philippe :

*Deinceps alia castella, Cypsela et Doriscon et Serrheum, occupat. Inde progressus ad Chersonesum Elaeunta et Alopeconnesum tradentibus ipsis recipit ; Callipolis quoque et Madytos deditae et castella quaedam ignobilia. Abydeni ne legatis quidem admissis regi portas clauserunt.*

« Il s'empare alors successivement d'autres forteresses, Cypséla, Doriscos, Serrheion. Progressant de là vers la Chersonnèse, il reçoit la soumission d'Eleonte et d'Alopéconnésos, dont les habitants se rendirent d'eux-mêmes ; Callipolis et Madytos se rendirent également, ainsi que certaines forteresses peu connues. Mais les habitants d'Abydos, sans même recevoir ses parlementaires, fermèrent leurs portes au roi<sup>1</sup>. »

Un seul détail géographique nous est donné : la proximité de Ténédos, où une flotte des Rhodiens est à l'ancre. Tite-Live ne précise pas que l'île est située à une soixantaine de kilomètres d'Abydos. Ténédos est en effet un lieu fameux de la Troade, connu du public livien par les vers de Virgile :

*Est in conspectu Tenedos, notissima fama  
Insula, diues opum Priami dum regna manebant,  
Nunc tantum sinus et statio male fida carinis.*

« Il est, en vue du rivage, une île bien connue, Ténédos, riche et prospère tant que s'y maintenait le règne de Priam, alors simple baie, abri douteux pour les carènes<sup>2</sup>. »

Le récit de la résolution des Abydiens de combattre jusqu'à la mort est construit suivant le même découpage spatial mais l'accent est mis sur le dernier lieu, le milieu de la place du port. Le récit s'arrête en effet dans cet endroit et s'attarde bien plus longuement que Polybe, avec une précision empreinte de fascination, à décrire la cérémonie d'exécration :

*Adeo renuntiata haec legatio ab indignatione simul ac desperatione iram accendit ut ad Saguntinam rabiem uersi matronas omnes in templo Dianae, pueros ingenuos uirginesque, infantes etiam cum suis nutricibus in gymnasio includi iuberent, aurum et argentum in forum deferri, uestem pretiosam in naues Rhodiam Cyzicenamque quae in portu erant coici, sacerdotes uictimisque adduci et altaria in medio poni. ibi delecti primum qui, ubi caesam aciem suorum pro diruto muro pugnantem uidissent, extemplo coniuges liberosque interficerent, aurum argentum uestemque quae in nauibus esset in mare deicerent, tectis publicis priuatisque quam plurimis locis possent ignes subicerent : id se facinus perpetratos praeuentibus exsecrabile carmen sacerdotibus iure iurando adacti.*

« L'indignation et le désespoir que provoqua le rapport des parlementaires enflammèrent tellement la colère des Abydédiens qu'imitant la folle rage des Sagontins, ils dirent enfermer toutes les femmes dans le temple de Diane, les enfants, les jeunes filles libres et jusqu'aux bébés avec leurs nourrices dans le gymnase, apporter l'or et l'argent au forum, entasser les vêtements précieux sur les bateaux – un de Rhodes, un de Cyzique – qui étaient dans le port, amener les prêtres et les victimes et dresser un autel au milieu de la place. Là, on choisit d'abord les hommes qui, lorsqu'ils auraient vu massacrer les soldats qui combattaient devant le mur démoli, avaient pour mission de tuer aussitôt leurs femmes et leurs enfants, de jeter à la mer l'or, l'argent et les vêtements qui se trouvaient à bord des bateaux, de mettre le feu aux édifices publics et privés en créant le plus grand nombre possible de foyers d'incendies. Répétant après les prêtres la formule d'exécration, ils s'engagèrent par serment à perpétrer ces actes horribles<sup>3</sup>. »

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 16, 5-6.

2 VIRGILE, *Énéide*, II, 21.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 16, 4-9.

Il construit ici une hypotypose, projetant le lecteur dans le spectacle de cette terrible prise de serment. L'autopsie devient ici celle du lecteur, qui voit se constituer devant ses yeux, à travers la lecture du récit, la cérémonie de l'*execratio*. Comme le souligne A. Hus dans sa brève étude comparée de ces deux passages des textes de Tite-Live et de Polybe, « il est clair que Tite-Live ne suit pas ici aveuglément son modèle. La condensation importante, les nombreux omissions, adjonctions, transpositions et déplacements entremêlés prouvent qu'il a lu et assimilé Polybe avant de composer lui-même, et qu'il ne l'utilise que dans des intentions précises, des points de vue tant littéraire qu'historique<sup>1</sup>. » Nous ne le suivrons pas, toutefois, lorsqu'il conclut que « Tite-Live écarte tout ce qui, chez Polybe, constitue une réflexion générale, un exposé d'intentions, une recherche psychologique ou purement morale, au profit de rares et brèves considérations éthiques<sup>2</sup> ». Il nous apparaît, bien au contraire, que Tite-Live doit beaucoup à la perception d'un espace-monde désormais orienté par le pouvoir romain. Sa conception de l'écriture de l'histoire elle-même ne se comprend que si on la considère comme une réponse et une adaptation au contexte du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. de la méthode polybienne.

### 3. 1. 3. Polybe XVIII, 48,5 ; Tite-Live XXXIII, 35, 8 ; Thermopyles ou Thermos ?

Arrêtons-nous enfin sur un dernier passage. Parmi les délégués envoyés par Rome qui font route chacun vers une partie du territoire grec, pour y libérer les cités, se trouve un certain Cn. Cornelius qui rencontre Philippe puis se rend à l'assemblée des Étoliens qui a lieu à τὰ Θερμικά, soit Thermè, et non pas aux Thermopyles, *Thermopylas*, siège des réunions de l'Amphictyonie<sup>3</sup>. Tite-Live, en utilisant le texte polybien comme source, semble confondre deux sites qui sont tous deux le siège d'assemblées importantes :

Εὐθέως ἀπ' ἐκείνου χωρισθέντες ἦκον ἐπὶ τὴν τῶν Θερμικῶν σύνοδον.

« Cn. Cornelius prit congé de lui et partit aussitôt pour Thermos, où se tenait l'Assemblée des Etoliens<sup>4</sup>. »

*Cornelius Thermopylas, ubi frequens Graeciae statis diebus esse solet conuentus - Pylaicum appellat – uenit.*

« Cornélius alla aux Thermopyles, où se réunit à date fixe une nombreuse assemblée de la Grèce, assemblée qu'ils appellent Pylaïque<sup>5</sup>. »

Si nous considérons le texte polybien comme un intertexte, nous devons modifier quelque peu

1 A. Hus, *ibid*, p. 433.

2 A. Hus, *ibid*, p. 433.

3 Voir J. BRISCOE, *A Commentary on Livy, Books XXXI-XXXIII*, Oxford, Oxford University Press, 1973, p. 129 et 317 et M. HOLLEAUX, *Études*, I, p. 219-227

4 POLYBE, *Histoires*, XVIII, 48, 5-6.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIII, 35, 8.

cette appréciation. En effet, Tite-Live, en mentionnant les Thermopyles, introduit une référence à un lieu de mémoire qui joue un rôle important dans l'*Ab Vrbe condita*, au moment de la fin du récit de la guerre de Macédoine :

*Hunc finem bellum cum Philippo habuit.*

« Telle fut la fin de la guerre contre Philippe<sup>1</sup>. »

### 3. 2. Les historiens d'Alexandre

La question de l'utilisation par Tite-Live du texte polybien, de ses conditions, de ses modalités a fait l'objet, nous l'avons vu, d'un épais dossier, qui est encore loin d'être refermé. Cette préoccupation majeure de l'historiographie livienne, dans la lignée de la *Quellenforschung*, a peut-être contribué à concentrer les regards sur l'historien achéen, faisant de lui la seule source grecque de Tite-Live, au détriment des autres textes produits durant la période hellénistique. Il nous semble pourtant que la tradition historiographique dans laquelle s'inscrit Tite-Live ne pouvait qu'être marquée par un autre type de récits de conquête, apparu dans le sillage de la conquête d'Alexandre le Grand, les « histoires d'Alexandre ». Si la disparition malheureuse de la plupart de ces textes, victimes d'une transmission fragmentaire et sans doute réécrite<sup>2</sup>, peut également expliquer que leur influence soit ainsi minorée, ces « histoires d'Alexandre » semblent pourtant avoir bénéficié d'une fortune considérable, au point que le polygraphe Arrien évoquait encore, au II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., pléthore d'ouvrages les plus divers sur le sujet<sup>3</sup>. Certainement popularisée à travers des biographies, des recueils d'*exempla* ou encore des exercices de rhétorique<sup>4</sup>, la geste d'Alexandre est un sujet privilégié

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIII, 35, 12.

2 F. JACOBY, *Fragmente der griechischen Historiker*, II B : *Theopompos und die Alexanderhistoriker. 1. Text 2. Kommentar*, Leien, 1927 ; C. MÜLLER, *Fragmenta Scriptorum de Rebus Alexandri* ; J. AUBERGER, *Historiens d'Alexandre*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Fragments » ; L. PEARSON, *The Lost Histories of Alexander the Great, Philological Monographs*, XX, 1960 et P. PÉDECH, *Historiens, compagnons d'Alexandre. Callisthène-Onésicrite-Néarque-Ptolémée-Aristobule*, Paris, Les Belles Lettres, 1984. Les récits dont nous disposons, datant au mieux du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., avec Diodore de Sicile, sont par conséquent largement postérieurs à la conquête d'Alexandre, et les fragments qui ont été récoltés ont certainement fait l'objet de réécriture, suivant les visées des historiens qui les citent ; voir à ce propos A. B. BOSWORTH, « Introduction : Some Basic Principles », *From Arrian to Alexander, Studies in Historical Interpretation*, Clarendon Press, Oxford, 1988, p. 1-15 ; E. BAYNHAM, « *The ancient evidence for Alexander the Great* », dans J. ROISMAN (éd.), *Brill's Companion to Alexander the Great*, Leyde et Boston, p. 2003, p. 3-29, en particulier p. 19-26 et A. ZAMBRINI, « *The Historians of Alexander the Great* », dans J. MARINCOLA (éd.), *A Companion to Greek and Roman Historiography*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2007, p. 210-220.

3 ARRIEN, *Anabase d'Alexandre*, « Prologue », 2-3.

4 « Alexandre le Grand était un sujet étudié dans les écoles, où il faisait partie des programmes d'histoire et offrait des thèmes d'exercices rhétoriques. Ainsi se constituaient un bagage commun aux gens instruits, une vulgate scolaire dans laquelle figuraient déjà les principales données historiques, biographiques et anecdotiques. L'histoire d'Alexandre était familière à tout élève passé par l'enseignement grec et latin, c'est-à-dire à une élite, étroite, qui recevait une formation et qui était appelée à exercer les positions de pouvoir dans la société », L. PERNOT, « Avant-propos », dans *Alexandre le Grand. Les risques du pouvoir. Textes philosophiques et rhétoriques*, Paris, La roue à livres/ Documents, Les Belles Lettres, 2013, p. IX. Voir, dans

des auteurs anciens et un élément central de la « mémoire culturelle<sup>1</sup> » de l'Occident. J.-P. Vidal Naquet, dans la synthèse que constitue son chapitre sur l' « Alexandre le Romain<sup>2</sup> », souligne combien la tradition littéraire latine sur Alexandre, de Plaute<sup>3</sup> aux stoïciens<sup>4</sup>, a été prolifique, au point d'oser le bon mot suivant : « on est tenté de dire de la tradition antique sur Alexandre qu'elle est faite d'enfants d'Alexandrie qui ont grandi à Rome<sup>5</sup>. » S'ajoutent à ces écrits les discours construits par les généraux et hommes politiques de la République, mettant en avant l'*imitatio Alexandri*<sup>6</sup>. La conquête d'Alexandre était au centre des milieux intellectuel, civique et probablement populaire romains, d'autant que l'iconographie contribue à sa diffusion<sup>7</sup>, notamment depuis l'invasion de l'Italie par Pyrrhus, qui est présenté comme un nouvel Alexandre<sup>8</sup>.

---

le même ouvrage, les textes des *Suasoires* I et IV de SÉNÈQUE, les *Discours sur la royauté* II et IV de DION DE PRUSE, les *Dialogues des morts* XII, XIII, XXV de LUCIEN. Sur les sujets de déclamations grecques et latines relatives à Alexandre, se reporter également à l'article de T. S. DUNCAN, « The "Alexander Theme" in Rhetoric », *Washington University Studies, Humanistic Series*, 9, 1922, p. 315-335.

- 1 J. ASSMANN, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, traduction par D. MEUR, Paris, Aubier, 2010.
- 2 P. VIDAL-NAQUET, « Alexandre le Romain » et « Flavius Arrien entre deux mondes », dans ARRIEN, *Anabase d'Alexandre*, « Prologue », 2-3, texte traduit par P. SAVINEL, *op. cit.*, 1984, p. 330-343.
- 3 PLAUTE, *Mostellaria*, III, 2, 775.
- 4 CICÉRON, *Tusculanes*, V, 32, 91. Voir J. R. FEARS, « The Stoic View of the Career and Character of Alexander the Great », *Philologus* 118, 1974, p. 114-130.
- 5 P. VIDAL-NAQUET, « Flavius Arrien entre deux mondes », dans ARRIEN, *Anabase d'Alexandre*, « Prologue », 2-3, *op. cit.*, 1984, p. 330. La production romaine qui nous est parvenue est souvent postérieure au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., avec l'*Anabase d'Alexandre* d'ARRIEN, l'*histoire d'Alexandre* de QUINTE-CURCE, la *Vie d'Alexandre* de PLUTARQUE, le *Roman d'Alexandre* de Callisthènes, ou encore l'*Épitome de Metz*, mais le « siècle d'Auguste » voit néanmoins l'écriture et la diffusion de nombreux récits, avec le livre XVII de la *Bibliothèque historique* de DIODORE DE SICILE et le texte de Trogue-Pompée que JUSTIN a résumé dans ses *Histoires philippiques*. A. ZAMBRINI, *op. cit.*, 2007, souligne combien Clitarque, que Quintilien intègre dans son canon des historiens, était un auteur admiré à Rome au I<sup>er</sup> s, p. 216. Voir *Alexandre le Grand. Image et réalité*, Entretiens sur l'Antiquité classique, Fondation Hardt, Vandœuvres-Genève, 1976 ; CH. FRUGONI, *La Fortuna di Alessandro Magno nell'antichità al medioevo*, La Nuova Italia, Florence, 1978 ; L. BRACCESI, *L'Alessandro occidentale. Il Macedone e Roma*, Rome, 2006 ; M. SORDI (éd.), *Alessandro Magno tra storia e mito*, Milan, 1984 ; N.G.L HAMMOND, *Three Historians of Alexander the Great : the so-called Vulgate authors, Diodorus, Justin and Curtius*, Cambridge., 1983, et *Sources for Alexander the Great, An analysis of Plutarch's Life and Arrian's Anabasis Alexandrou*, Cambridge University Press, 1993 et D. SPENCER, *The Roman Alexander. Reading a Cultural Myth*, Exeter, 2002.
- 6 Voir J.-C. RICHARD, « Alexandre et Pompée », *Mélanges P. Boyancé*, École Française de Rome, 1974, p. 653-669 ; P. TREVES, « Cesare ed Alessandro », *Cesare nel bimillennio della morte*, Turin, 1965, p. 69-82 ; P. GOUKOWSKY, « Pompée et les peuples du bout du monde », dans C. DEROUX (éd.), *Corolla epigraphica. Hommages au professeur Yves Burnand*, Bruxelles, 2011, p. 500-518 et D. KIENAST, « Augustus und Alexander », *Gymnasium*, 76, 1969, p. 430-456. Il s'agit d'une imitation ambivalente, où la figure d'Alexandre peut figurer comme modèle ou repoussoir. Voir P. CEAUSESCU, « La double image d'Alexandre le Grand à Rome. Essai d'une explication politique », *SC*, XVI, 1974, p. 153-168.
- 7 Des vases aux mosaïques, en passant par des reliefs pariétaux et même des tableaux d'Apelle décorant le forum d'Auguste, mentionnés par DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, XVIII, 26, 5. Voir H. METZGER, « A propos des images apuliennes de la bataille d'Alexandre et du conseil de Darius », *REG*, 80, 1967, p. 308-313, B. POULSEN, « Alexander the Great in Italy during the Hellenistic Period », *ARID*, suppl XX, 1993, p. 161-170 ; C. ALFANO et A. DI VITA (éd.), *Alessandro Magno. Storia e mito, Catalogo della mostra*, Leonarde Arte, Milan, 1996 et K. NINOÛ (éd.), *Alexander the Great. History and Legend in Art*, Musée Archéologique de Thessalonique, 1980.
- 8 Voir P. LÉVÊQUE, *Pyrrhos*, De Boccard, Paris, 1954, p. 652 et *passim*.



Les *scriptores rerum Alexandri Magni* constituent de ce fait une source patente, bien qu'indirecte, pour l'historiographie romaine des derniers siècles de la République, dont Tite-Live est le point d'aboutissement et le dépositaire, en lui fournissant, sans doute indirectement, des anecdotes exemplaires qui proposent une réflexion sur l'histoire des empires et de leurs dirigeants<sup>1</sup>. Les passages des livres IX, 17-19, autour d'un uchronique face-à-face entre Alexandre et Rome, XXXV, 14, rapportant la conversation entre les grands capitaines Scipion et Hannibal, lors d'une ambassade romaine à Éphèse, et XXXIX, 52-53 de l'*Ab Vrbe condita*, qui réunit les morts d'Hannibal, Scipion et Philopoïmen, en sont une illustration indéniable.

*Haud dubie illa aetate, qua nulla uirtutum feracior fuit, nemo unus erat uir quo magis innixa res Romana staret. Quin eum parem destinant animis magno Alexandro ducem, si arma Asia perdomita in Europam uertisset.— Nihil minus quaesitum a principio huius operis uideri potest quam ut plus iusto ab rerum ordine declinarem uarietatibusque distinguendo opere et legentibus uelut deuerticula amoena et requiem animo meo quaererem ; tamen tanti regis ac ducis mentio, quibus saepe tacitus cogitationibus uolutaui animum, eas euocat in medium, ut quaerere libeat quinam euentus Romanis rebus, si cum Alexandro foret bellatum, futurus fuerit. Plurimum in bello pollere uidentur militum copia et uirtus, ingenia imperatorum, fortuna per omnia humana maxime in res bellicas potens; ea et singula intuenti et uniuersa sicut ab aliis regibus gentibusque, ita ab hoc quoque facile praestant inuictum Romanum imperium.*

« Au cours de cette période, plus féconde qu'aucune autre e exemples de bravoure, personne sans doute ne contribua plus efficacement que ce héros à la solidité de l'empire. Certains font de lui un adversaire qui eût été digne d'Alexandre le Grand si, après la conquête de toute l'Asie, celui-ci avait tourné ses armes vers l'Europe. On doit me rendre cette justice : depuis le début de mon ouvrage, je me suis appliqué à respecter scrupuleusement l'ordre des faits, sans couper mon récit d'anecdotes et sans chercher à introduire des digressions pour distraire mon lecteur, si j'ose dire, et pour me délasser l'esprit ; pourtant la mention que j'ai faite d'un roi et d'un général si exceptionnel m'amène à exposer des idées auxquelles j'ai souvent réfléchi sans en parler à personne ; j'aimerais traiter cette question : quel aurait été le sort de l'État romain s'il avait été en guerre contre Alexandre ? Le nombre et la bravoure des soldats, le talent des généraux et le hasard dont le rôle, si important dans les affaires humaines, est ici prépondérant, sont essentiels dans la conduite de la guerre. Ces différents facteurs, qu'on les prenne ensemble ou séparément, montrent que l'empire romaine aurait résisté devant Alexandre comme devant d'autres rois ou d'autres peuples<sup>2</sup>. »

1 Voir L. PERNOT, « Avant-propos », *op. cit.*, 2013, p. XV-XVIII, qui souligne comment les auteurs antiques ont mis à profit l'image d'Alexandre, ancrée dans la culture ambiante, pour en tirer des leçons politiques et morales, autour de deux questions majeures, qui sont l'occasion d'interroger la conquête romaine et son empire : comment exercer et surtout borner le pouvoir, et comment définir les qualités du bon dirigeant. Se reporter également à l'article d'A. GRILLI, « Alessandro e Filippo nella filosofia ellenistica e nell'ideologia politica romana », dans M. SORDI, G. AMIOTTI, A. BARZANO, C. BEARZOT et L. BRACCESI, *Alessandro Magno. Tra Storia e mito*, Milan, Jaca Book, coll. *Ricerche dell'Istituto di Storia Antica dell'Università Cattolica di Milano*, 1984.

2 TITE-LIVE, IX, 17, texte établi par C. F. WALTERS et R. S. CONWAY, *Titi Livi Ab Vrbe condita VI-X Libri*, Oxford, Oxford Classical Text, 1919 et traduit par A. FLOBERT, *Tite-Live. La conquête de l'Italie, Histoire romaine, Livres VI à X*, Paris, GF- Flammarion, 1996. Nous modifions la traduction d'*imperium* par « pouvoir » en « empire », terme qui place le passage dans le cadre de la *translatio imperii*. Voir les articles d'A. COPPOLA, « L'imitatio Alexandri in Trogo e Livio : un confronto aperto », dans L. BRACCESI (éd.), *L'Alessandro di Giustino : dagli antichi ai moderni*, Rome, L'Erma di Bretschneider, p. 45-69, M. MAHÉ-SIMON, « L'enjeu historiographique de l'exkursus sur Alexandre », dans D. BRIQUEL et J.-P. THUILLIER (éd.), *Le Censeur et les Samnites, sur Tite-Live, livre IX*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, p. 37-63 et D. BRIQUEL, « Une présentation négative d'Alexandre à Rome, l'exkursus de Tite-Live (IX, 17-19) », dans M. MAHÉ-SIMON et J. TRINQUIER (éd.), *L'Histoire d'Alexandre selon Quinte-Curce*, Armand Colin/ Recherches, 2014, p. 31-51.

*Claudius, secutus Graecos Acilianos libros, P. Africanum in ea fuisse legatione tradit eumque Ephesi conlocutum cum Hannibale, et sermonem unum etiam refert : quaerenti Africano quem fuisse maximum imperatorem Hannibal crederet, respondisse Alexandrum Macedonum regem, quod parua manu innumerabiles exercitus fudisset quod<que> ultimas oras, quas uisere supra spem humanam esset, peragrasset. Quaerenti deinde quem secundum poneret, Pyrrhum dixisse : castra metari primum docuisse, ad hoc neminem elegantius loca cepisse, praesidia disposuisse ; artem etiam conciliandi sibi homines eam habuisse ut Italicae gentes regis externi quam populi Romani, tam diu principis in ea terra, imperium esse mallent. Exsequenti quem tertium duceret, haud dubie semet ipsum dixisse. Tum risum obortum Scipioni et subiecisse « quidnam tu diceres, si me uicisses? » « tum uero me » inquit « et ante Alexandrum et ante Pyrrhum et ante alios omnes imperatores esse. » Et perplexum Punico astu responsum et improuisum adstantionis genus Scipionem mouisse, quod e grege se imperatorum uelut inaestimabilem secreuisset.*

« Claudius, suivant les livres en grec d'Acilius, relate que Publius l'Africain aurait fait partie de cette ambassade et qu'il se serait entretenu avec Hannibal à Ephèse ; il rapporte même un dialogue : à l'Africain qui lui demandait qui il considérait comme le plus grand général, Hannibal aurait répondu « Alexandre, roi des Macédoniens », parce qu'avec une petite troupe il avait mis en pièces des armées innombrables, et avait parcouru les ultimes confins qu'il est au-dessus des espérances humaines de visiter. Comme il lui demandait ensuite qui il mettait en deuxième, il aurait répondu Pyrrhus : celui-ci avait le premier enseigné la disposition des camps, et nul n'avait occupé les places ni disposé les organes défensifs avec plus d'à-propos ; il avait eu de plus un tel art de se concilier les hommes que les nations italiennes préférèrent voir l'empire échoir à un roi étranger qu'au peuple romain, si longtemps maître sur ces terres. Comme Scipion poursuivait et lui demandait qui il jugeait le troisième, Hannibal aurait répondu que sans aucun doute c'était lui-même. Alors Scipion de se mettre à rire et de demander : « Que dirais-tu si tu m'avais vaincu ? » « Dans ce cas, répondit Hannibal, je dirais que je suis avant Alexandre, avant Pyrrhus et avant tous les autres généraux. Cette flatterie entortillée de ruse punique et cette connivence inattendue, selon Claudius, auraient ému Scipion en ce qu'elles le mettaient à part de la masse des chefs d'armée et lui conféraient une valeur incomparable<sup>1</sup>. »

*Hic uitae exitus fuit Hannibalis. Scipionem et Polybius et Rutilius hoc anno mortuum scribunt [...]. Trium clarissimorum suae cuiusque gentis uirorum non tempore magis congruente comparabilis mors uidetur esse, quam quod nemo eorum satis dignum splendore uitae exitum habuit. Iam primum omnes non in patrio solo mortui nec sepulti sunt. ueneno absumpti Hannibal et Philopœmen ; exsul Hannibal, proditus ab hospite, captus Philopœmen in carcere et in uinculis exspirauit : Scipio etsi non exsul neque damnatus, die tamen dicta, ad quam non adfuerat reus, absens citatus, uoluntarium non sibimet ipse solum sed etiam funeri suo exsilium indixit.*

« Polybe et Rutilius écrivent que Scipion mourut cette année-là [...] La mort de ces trois hommes, très illustres chacun dans sa nation, ne semble pas comparable seulement par la coïncidence des dates, mais surtout parce qu'aucun d'entre eux ne connut une fin digne de sa brillante existence. En premier lieu aucun ne mourut sur le sol de sa patrie et n'y fut enterré ; Hannibal et Philopœmen périrent par le poison ; Hannibal mourut en exil, trahi par son hôte, Philopœmen enfermé dans une prison et enchaîné. Scipion, même s'il ne fut ni officiellement exilé ni condamné, fut toutefois cité à comparaître mais ne se présenta pas et, accusé par défaut, il s'infligea un exil volontaire auquel il condamna également sa dépouille<sup>2</sup>. »

Il nous faut cependant noter dans ces anecdotes l'absence de dimension spatiale évidente, hormis la référence à la *translatio imperii*. La digression sur Alexandre du livre IX n'est ainsi nullement l'occasion d'une ouverture du récit historique sur des descriptions de lointains merveilleux et étranges, et seuls les hommes, qui sont comme privés de leur ancrage spatial, en sont le sujet. Trois raisons nous semblent expliquer l'absence d'une dimension spatiale dans ces passages : la nature des sources, le choix des sources et le moment de

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 14, 5-12, texte établi et traduit par R. ADAM, *op. cit.*, 2004.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIX, 52, 1-8, texte établi et traduit par A.-M. ADAM, *op. cit.*, 1994.

l'écriture. Les récits contant l'histoire d'Alexandre ne sont pas toujours diserts en descriptions et préfèrent souvent suivre la trajectoire du général-héros. Il reste dès lors peu de place pour l'espace. C'est également le cas pour la tradition des dialogues mondains, entre des personnages héroïques, fictifs ou historiques, que l'on retrouve chez Cicéron sous la forme de dialogues philosophiques et qui permettent à Lucien<sup>1</sup> de donner libre cours à sa raillerie, deux siècles plus tard. Si Tite-Live y confère une indéniable dimension politique et s'attache à passer de la dimension individuelle à une perspective collective, il s'inscrit dans les caractéristiques et les limites des genres qui ne concernent que des personnes, et non des espaces<sup>2</sup>. Par ailleurs, dans le cas de l'*excursus* du livre IX, Tite-Live situe son récit au sein de l'espace connu par Rome au IV<sup>e</sup> av. J.C. Il ne considère pas dès lors l'espace qui s'étend au-delà de la mer tyrrhénienne comme ouvert à l'étendue romaine, et ne saurait donc, même sous le prétexte d'une uchronie, s'y appesantir. Le rythme du récit se superpose avec celui de la conquête et ne saurait le précéder.

Il faut certainement attendre les livres qui correspondent, selon Tite-Live, à la période d'extension des échanges et des conquêtes militaires pour ouvrir de plus larges horizons. Ainsi la conquête de l'Égypte par César et ses combats avec Pompée furent sans doute un facteur d'accroissement de connaissances sur l'espace de ce pays tout comme l'occasion de constituer des « livres des merveilles ». Un fragment transmis par Sénèque fait ainsi une allusion explicite à un passage où Tite-Live dressait l'éloge de la bibliothèque d'Alexandrie :

*Quadraginta milia librorum Alexandriae arserunt ; pulcherrimum regiae opulentiae monumentum alius laudauerit, sicut et Liuius, qui elegantiae regum curaque egregium id opus ait fuisse.*

« 40000 volumes ont brûlé à Alexandrie ; qu'un autre vante ce magnifique monument de l'opulence royale, comme Tite-Live l'a fait aussi, lui pour qui c'était là le chef-d'œuvre du goût et de la sollicitude des rois !<sup>3</sup>. »

Alexandrie est déjà d'ailleurs citée comme la ville-réceptacle des merveilles, au livre XLV, lors des Grands Jeux d'Amphipolis, organisés par Paul-Emile en 167, après Pydna :

*Spectaculo fuit ei, quae uenerat, turbae non scaenicum magis ludicrum, non certamina hominum aut curricula equorum, quam praeda Macedonica omnis, ut uiseretur, exposita, statuarum tabularumque et textilium et uasorum ex auro et argento et aere et ebore factorum ingenti cura in ea regia, ut nonin praesentem modo speciem, qualibus refertae regia Alexandriae erat, sed in perpetuum usum fierent.*

1 Voir LUCIEN, *Dialogue des morts*, *Dialogue des dieux* et *Dialogue des courtisanes*.

2 Voir A. GODARD, *Le dialogue à la Renaissance*, Paris, PUF, 2001, « Introduction », p. 6. « Le dialogue renvoie à l'art oratoire, non à l'oralité. A l'instar des discours prononcés devant le forum ou au prétoire, qui sont des entités construites, méditées, pensées, composées [...], le dialogue est écrit pour ressembler non pas à une conversation réelle, mais à une certaine représentation de la discussion [...] la relation à autrui n'y est pas médiatisée par les fonctions professionnelles (à la différence de la plaidoirie, du discours politique ou du discours d'éloge qui correspondent respectivement aux genres judiciaire, délibératif ou épithétique) ; elle met en jeu la personne ».

3 SÉNÈQUE, *De tranquillitas animi*, IX, 5.

« Le spectacle consistait moins, pour la foule qui était venue, dans les représentations scéniques, moins dans les combats d'hommes ou les courses de chevaux, que dans le butin fait sur la Macédoine et qu'on avait exposé à la vue dans sa totalité : statues, tableaux, étoffes, vases d'or, d'argent, de bronze, d'ivoire, fabriqués avec un soin extraordinaire dans ce palais, de façon à ce que ces objets ne soient pas faits seulement pour attirer les regards sur l'instant, comme c'était le cas pour ceux dont était rempli le palais d'Alexandrie, mais pour être d'un usage continu<sup>1</sup>. »

Un autre passage, mentionné par Valère-Maxime, nous semble toutefois nourri de la tradition paradoxographique<sup>2</sup> qui se développe après Alexandre<sup>3</sup>, chez les érudits alexandrins, à partir de la tradition livresque. Il fait référence, à un épisode non pas de la conquête de l'Asie – puisque le temps n'en est pas encore venu – mais de la conquête de l'Afrique carthaginoise que les Romains découvrent à la suite de leur général Régulus. Alors que son armée se situe près du fleuve de Bragrada<sup>4</sup>, hibernant entre Tunis et Carthage après une série de pillages<sup>5</sup>, elle se voit empêcher d'accéder au fleuve par un serpent d'une taille extraordinaire, contre lequel a lieu un combat épique. Invulnérable aux javelots, il finit par être tué à l'aide d'une baliste. Dans la deuxième partie du passage, le serpent semble se dissoudre dans le territoire qu'il occupait : ses sinuosités, ou *uolumina*, se fondent dans les volutes du fleuve, contaminant l'eau, tandis que sa dépouille dégage des vapeurs qui contaminent l'air :

*Serpentis quoque a T. Livio curiose pariter ac facunde relatae fiat mentio. Is enim ait in Africa apud Bagradam flumen tantae magnitudinis anguem fuisse, ut Atilii Reguli exercitum usu amnis prohiberet multisque militibus ingenti ore correptis, conpluribus caudae uoluminibus elisis, cum telorum iactu perforari nequiret, ad ultimum ballistarum tormentis undique petitam, silicum*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 33, 5-6.

2 Néologisme créé par A. WESTERMANN, dans *Paradoxographoi. Scriptores rerum mirabilium Graeci*, Brunsvigae, 1839. Voir CH. JACOB, « De l'art de compiler à la fabrication du merveilleux. Sur la paradoxographie grecque », *Lalies* 2, 1980, p. 121-140 et A. GIANNINI, « Studi sulla paradossografia greca 2. Da Callimaco all'età imperiale : la letteratura paradossografica », *Acme*, XVII, 1, 1964, p. 99-140.

3 Avec l'inventaire des espèces : voir PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, VIII, 17 (44), *Alexandro Magno rege inflammato cupidine animalium naturas noscendi, delegataque hac commentatione Aristoteli, summo in omni doctrina viro, aliquot milia hominum in totius Asiae Graeciaeque tractu parere <ei> iussa, omnium quos uenatus, aucupia piscatus alebant quibusque uiuaria, armenta, aluaria, piscinae, auuaria in cura erant, ne quid usquam genitum ignoraretur ab eo [...] quae ut legentes boni consulant, in uniuersis rerum naturae operibus medioque clarissimi regum omnium desiderio cura nostra breuiter peregrinantes*, « Le roi Alexandre le Grand, brûlant de connaître l'histoire naturelle des animaux, confia le soin de cette étude à l'homme le plus savant en toute science, Aristote : et il soumit à ses ordres, sur toute l'étendue de l'Asie et de la Grèce, plusieurs milliers d'hommes qui tous vivaient de la chasse, de l'oisellerie, de la pêche, ou qui entretenaient des viviers, des troupeaux, des ruchers, des piscines, des volières, afin qu'aucune créature n'échappât à sa connaissance [...] Les lecteurs] pourront par nos soins voyager rapidement parmi tous les ouvrages de la nature, au milieu de tout ce qui a fait le désir du plus illustre des rois. » *A fortiori*, la recension des merveilles contribue à mettre en avant la grandeur du pouvoir. Voir également, pour l'époque hellénistique, F.-H. MASSA-PAIRAULT et G. SAURON, *Images et modernité hellénistiques : appropriation et représentation du monde d'Alexandre à César*, Rome, École française de Rome, 2007, p. 23-60, et CH. JACOB et F. DE POLIGNAC (éd.), *Alexandrie, III<sup>e</sup> s. av. J.-C. : Tous les savoirs du monde ou le rêve d'universalité des Ptolémées*, Paris, Éditions Autrement, 1992.

4 STRABON évoque le fleuve au livre XVII, 3, 13, de sa *Géographie*. Sur le nom de ce fleuve, qui correspond à l'oued Medjerda actuel, et sur les formes Bagrada/ Bagradas, voir J. GASCOU, « Le nom de l'oued Medjerda dans l'Antiquité romaine », *Antiquités africaines*, 17, 1981, p. 15-19.

5 Voir M. FANTAR, « Régulus en Afrique », *Punic Wars*, 1989, p. 75-84 et Y. LE BOHEC, *Histoire militaire des Guerres puniques*, L'Art de la guerre, Éditions du Rocher, 1996, p. 87-91.

*crebris et ponderosis uerberibus procubuisse omnibusque et cohortibus et legionibus ipsa Carthagine uisam terribiliorem, atque etiam cruore suo gurgitibus imbutis corporisque iacentis pestifero adfltu uicina regione polluta, Romana inde summouisse castra. Dicit beluae corium centum et uiginti pedum in urbem missum.*

« Du moment que nous venons ainsi d'aborder des phénomènes qui dépassent le niveau habituel de la raison, que vaille d'être rapportée également la mention du serpent, faite par Tite-Live avec autant de curiosité que de talent. Il dit en effet qu'en Afrique, près de la rivière Bagra, il y eut un serpent d'une telle dimension qu'il interdisait à l'armée d'Atilius Régulus l'accès au cours d'eau ; qu'après qu'il eut dévoré un grand nombre de soldats avec sa gueule énorme, qu'il en eut écrasé bien d'autres dans les replis de sa queue et que les tirs de javelots ne purent percer sa peau, finalement ce sont des salves de balistes qu'on lança contre lui de tous côtés et il tomba sous les coups répétés et accablants des projectiles, toutes les cohortes et les légions le trouvant plus effrayant même que Carthage ; et encore que son sang, en se répandant dans les gorges de la rivière, et que les vapeurs qui se dégageaient de sa dépouille infestèrent la région, et que les Romains déplacèrent leur camp. Il dit aussi que la peau de la bête, longue de cent vingt pieds, fut envoyée à Rome<sup>1</sup>. »

Le serpent est un élément topique des *mirabilia* ; il joue ainsi, dans l'inventaire du monde<sup>2</sup> que constitue le recueil de Pline l'Ancien<sup>3</sup>, un rôle important en tant qu'animal merveilleux. Polybe, qui s'attarde longuement, au livre I, 33-34, sur la « bataille de Tunis » qui suit l'affrontement avec le serpent et se déroule probablement aussi dans l'oued Medjerda, entre la rivière et Tunis, n'évoque cependant pas l'épisode du serpent, pourtant cité par une vaste tradition<sup>4</sup>. L'historien grec suit ici son refus du merveilleux et semble tout attaché à sa démonstration de la toute-puissance de la Fortune, au paragraphe 35. Pour les autres historiens, l'anecdote résonne certes comme un écho aux événements mythiques dont l'histoire de Rome foisonne<sup>5</sup> et permet ainsi de raccorder l'espace lointain et exotique de

- 1 VALÈRE-MAXIME, *Faits et dits mémorables*, I, 8, « Exemples étrangers », 19. Nous modifions la traduction des adverbess *curiose* et *facunde*. Le passage est par ailleurs évoqué dans la *Periocha*, XVIII, 1.
- 2 Sur le lien entre inventaire des savoirs et pouvoir impérial dans l'œuvre de Pline l'Ancien, voir V. NAAS, *Le projet encyclopédique de Pline l'Ancien*, Paris, Rome, Publications de l'École Française de Rome, 2002 ; *Idem*, « Imperialism, *Mirabilia* and Knowledge : Some Paradoxes in the *Naturalis Historia* », dans R. K. GIBSON et R. MORELLO (éd.), *Pliny the Elder : Themes and Contexts*, Brill, Leyde et Boston, 2011, p. 57-70 et T. MURPHY, *Pliny the Elder's Natural History : the Empire in the Encyclopedia*, Oxford, Oxford University Press, 2004. Les animaux sont ainsi classés en fonction de leur apparition à Rome, lors des triomphes.
- 3 *Iam quaedam animalis indigenis innoxia aduenas intererunt, sicut serpentes parui in Myrinthe, quos terra nasci proditur. Item in Syria angues circa Euphratis maxime ripas, dormientes Syros non attingunt aut, etiamsi calcati momordere, non sentiuntur malefici, aliis cuiuscumque gentis infesti, auide et cum cruciatu exanimantes. Quam ob rem et Syri non necant eos. Contra in Latmo Cariae monte Aristoteles tradit a scorpionibus hospites non laedi, indigenas interemi*, « Bien plus, certains animaux, inoffensifs pour les indigènes, tuent les étrangers : c'est le cas, à Myrinthe, de petits serpents qui, dit-on, naissent de la terre. De même en Syrie, les serpents, surtout sur les bords de l'Euphrate, ne touchent pas aux Syriens endormis, ou s'ils les mordent quand ils marchent sur eux, leur venin reste sans effet ; et pourtant ils attaquent n'importe quel étranger, et prennent plaisir à le faire mourir dans les souffrances. C'est pourquoi les Syriens ne les tuent pas non plus. Au contraire, sur le mont Latmos, en Carie, les scorpions, au dire d'Aristote, ne font pas de mal aux étrangers, et tuent les indigènes », PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, VIII, 84 (59).
- 4 L'épisode est également rapporté par Aélius Tubéron d'après AULU-GELLE, *Nuits attiques*, VII, 3 ; FLORUS, *Histoire romaine*, I, 18, 20 ; OROSE, *Histoire contre les païens*, IV, 8, 10, avec un long récit naturaliste, ZONARAS, VIII, 13 ou SILIUS ITALICUS, *Punica*, VI, 151-293.
- 5 Des serpents sont ainsi présents dans les anecdotes sur la naissance de Scipion, quand un immense serpent apparaît à la mère de Scipion, chez AULU-GELLE, *Nuits attiques*, VII, 1 ; sur le rêve d'Hannibal avant qu'il ne parvienne en Italie, chez TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, ou VALÈRE-MAXIME, *Faits et dits mémorables*, I, 7 ext, ou encore sur un autre rêve d'Hannibal, dans le temple d'Héra à Crotona.

l'Afrique à l'espace de l'*Vrbs*. Mais il nous semble que l'épisode renvoie aussi aux conquêtes d'Alexandre, dont les récits associent *mirabilia* et conquêtes des marges<sup>1</sup>. La tradition sur le général macédonien confronte ainsi l'armée macédonienne avec des serpents de grande taille, au-delà de l'Hydaspe<sup>2</sup>, puis à des petits serpents aux couleurs chatoyantes, au-delà du fleuve Acésinès<sup>3</sup> – Chenab. Un passage de Strabon nous rapporte, de même, l'étonnement de Néarque rapportant le danger encouru face aux serpents de petite et de grande taille, dont certains auraient mesuré jusqu'à seize coudées<sup>4</sup>.

L'influence de la tradition des histoires de la conquête d'Alexandre sur la représentation de l'espace dans le récit livien apparaît également avec l'utilisation par Tite-Live de schémas récurrents, soulignés par Olivier Devillers dans son article « Représentation de l'espace et des villes chez les historiens latins : quelques remarques<sup>5</sup> » : le τόπος de la prise de villes, et celui de la prise de roches. O. Devillers montre, dans une étude comparée de la prise par Alexandre d'une roche défendue par Arimaze, au livre VII, 11 de Quinte-Curce et de la prise d'Aornis, au livre VIII, 11, que dans les deux cas le lecteur se trouve face à « sinon un schéma narratif récurrent, du moins la répétition de péripéties comparables<sup>6</sup> ». Nous souhaiterions nous arrêter sur l'ἔκφρασις de la roche. Nous retrouvons en effet la même représentation chez Quinte-Curce et chez Tite-Live :

*Arimazes loco fretus superbe multa respondit ; ad ultimum, an Alexander etiam ulare posset, interrogat. Quae nuntiata regi sic accendere animum, ut, adhibitibus cum quibus consultare erat solitus, indicaret insolentiam Barbari eludentis ipsos, quia pinnas non haberent : se autem proxima nocte effecturum ut crederet Macedones etiam uolare [...] Quo inpertrato iuvenes in cacumine ostendit ; eius superbiae haud inmerito inludens, pinnas habere ait milites Alexandri.*

1 Il nous semble que le thème de l'inventaire vient plus tard, à l'époque impériale, et que le texte de PLIN L'ANCIEN, au livre VIII, 44 de l'*Histoire naturelle*, qui narre l'envoi par Alexandre d'hommes spécialisés dans des métiers différents pour inventorier chaque espèce relève d'une préoccupation anachronique. De même, il semblerait que, contrairement à ce qu'affirme Plin, Aristote n'ait pas écrit son *Histoire des animaux* grâce aux informations rapportées par Alexandre, mais plutôt en s'appuyant sur des sources livresques, comme les écrits d'Indika de Ctésias – à l'exception, peut-être, de son passage sur l'éléphant. Voir J. TRINQUIER, « L'animal, le roi et le savant », dans F. LE BLAY (éd.), *Transmettre les savoirs dans les mondes grec et romain*, PUR, p. 337-339, qui souligne qu'il s'agit là sans doute d'une construction, « compilant à partir du texte de l'Histoire des animaux la liste des informateurs d'Aristote et en imaginant, contre toute vraisemblance, que ces derniers obéissaient à un ordre venu d'Alexandre le Grand en personne. On retrouve là la démarche régressive, de l'œuvre à l'auteur, qui a présidé à la composition de nombreuses biographies antiques ».

2 ONÉCRISITE, *FgrHist* 134 F 16 ; DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, XVII, 90, 1 ; QUINTE-CURCE, *Histoires*, IX, 1, 4 et PSEUDO-CALLISTHÈNE, *Roman d'Alexandre*, III, var. 10 Bounoure et Serret. Voir S. BARBARA, « Armées en marche et découvertes herpétologiques dans l'Antiquité », *Anthropozoologica*, 2012, p. 15-50 et L. BODSON, « Alexander the Great and the Scientific Exploration of the Oriental Parts of his Empire. An Overview of the Background, Trends and Results », *Ancient History*, 22, 1991, p. 127-138.

3 QUINTE-CURCE, *Histoires*, IX, 1, 12 et DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, XVII, 90, 5-7.

4 STRABON, *Géographie*, XV, 1, 45.

5 O. DEVILLERS, « Représentation des villes et de l'espace chez les historiens latins : quelques remarques », dans I. ORTEGA (éd.), *Les villes antiques et médiévales : patrimoines matériels et immatériels*, Paris, Cahiers du Léopard d'Or, 2013.

6 O. DEVILLERS, *ibid*, p. 21.

« Arimaze, sûr de sa position, répondit par une quantité d'insolences et finit par demander si Alexandre avait aussi le pouvoir de voler. Ces propos, rapportés au roi, l'enflammèrent au point que, en présence de ses conseillers habituels, il dénonça l'effronterie du Barbare, qui les raillait sous prétexte qu'ils n'avaient pas d'ailes ; lui, il s'arrangerait la nuit suivante pour qu'il crût les Macédoniens capables même de voler [...] Arimaze ayant accepté, il lui montre les jeunes gens sur la cime et, se moquant non sans raison de son orgueil, il lui dit qu'ils ont des ailes, les soldats d'Alexandre<sup>1</sup>. »

*Vna erat petra, quam Arimazes Sogdianus cum XXX milibus armatorum obtinebat alimentis ante congestis, quae tanta multitudini uel per biennium suppeterent. Petra in altitudinem XXX eminet stadia; circuitu C et L complectitur; undique absca et abrupta semita perangusta aditur. In medio altitudinis spatio habet specum, cuius os artum et obscurum est; paulatim deinde ulteriora panduntur: ultima etiam altos recessus habent; fontes per totum fere specum manant, e quibus collatae aquae per prona montis flumen emittunt [...] Illi alimentis in biduum sumptis gladiis modo atque hastis armati subire coeperunt. Ac primo pedibus ingressi sunt; deinde, ut in praerupta peruentum est, alii manibus eminentia saxa complexi leuauerunt semet, alii adiectis funium laqueis euasere; quidam, cum cuneos inter saxa defigerent ut gradus, subinde quis insisterent. Diem inter metum laboremque consumpserunt. Per aspera nisis duriora restabant, et crescere altitudo petrae uidebatur. Illa uero miserabilis erat facies, cum ii, quos instabilis gradus fefellerat, ex praecipiti deuoluerentur; mox eadem in se patiendi alieni casus ostendebat exemplum. Per has tamen difficultates enituntur in uerticem montis, omnes fatigatione continuati laboris adfecti; quidam mulcati parte membrorum; pariterque eos et nox et somnus oppressit. Stratis passim corporibus in inuis et asperis saxorum periculi instantis obliuati in lucem quieuerunt. Tandemque uelut ex alto sopore excitati occultas subiectasque ipsis ualles rimantes, ignari in qua parte petrae tanta uis hostium condita esset, fumum specu infra se ipsos euolutum notauerunt. Ex quo intellectum illam hostium latebram esse. Itaque hastis inposuere, quos conuenerat signum; totoque e numero II et XXX in ascensu interisse adgnoscent. Rex, non cupidine magis potiundi loci quam uice eorum, quos ad tam manifestum periculum miserat, sollicitus toto die cacumina montis intuens restitit: noctu demum, cum obscuritas conspectum oculorum ademisset, ad curandum corpus recessit.*

« Restait un bloc montagneux, que tenait le Sogdien Arimaze avec trente mille soldats ; on y avait accumulé un ravitaillement capable de suffire à cette masse d'hommes, même durant deux ans. Ce rocher atteint une hauteur de trente stades, et son pourtour en embrasse cent cinquante ; de tous côtés, à arêtes vives et en à-pics, il n'est accessible que par un sentier fort étroit. À mi-hauteur il comporte une grotte étroite et sombre d'entrée, mais qui, tout de suite après, gagne insensiblement en largeur : la partie la plus reculée contient aussi de profondes retraites ; dans presque toute la grotte, coulent des sources, dont les eaux rassemblées forment un fleuve qui dévale l'escarpement [...] Ils prirent des vivres pour deux jours, et commencèrent l'ascension, armés seulement d'épées et de lances. Ils n'eurent, au début, qu'à marcher ; ensuite, aussitôt parvenus aux escarpements, les uns se hissèrent en empoignant les saillies rocheuses, les autres s'élevèrent en y fixant aussi les nœuds coulants de leurs cordes ; d'autres fichaient des coins entre les rocs, et ils gravissaient ces marches à la file. Le jour se passa parmi les craintes et les peines. Malgré leurs efforts parmi les obstacles, restait le plus dur, et on avait l'impression que la roche augmentait de hauteur. Mais il était pitoyable de voir ceux dont le pied, peu sûr, avait porté à faux de rouler dans l'abîme, et l'exemple du malheur d'autrui montrait ce qu'on risquait de subir soi-même bientôt. Pourtant, au milieu de ces difficultés, ils se hissèrent au sommet de la montagne, tous accablés par la fatigue d'un effort incessant et certains blessés en quelque partie de leur corps<sup>2</sup>. »

Au livre XXVII, Tite-Live reprend le τόπος de la roche pour en faire le cadre du combat qui oppose Hasdrubal aux Romains :

*Nocte Hasdrubal in tumulum copias recipit plano campo in summo patentem; fluiuis ab tergo, ante circaque uelut ripa praeceps oram eius omnem cingebat. Suberat et altera inferior summissa fastigio planities; eam quoque altera crepido haud facilius in adscensum ambibat. in hunc inferiorem campum postero die Hasdrubal postquam stantem pro castris hostium aciem uidit,*

1 QUINTE-CURCE, *Histoires*, VII, 11, 5-24.

2 QUINTE-CURCE, *Histoires*, VII, 14-17, *ibid*.

*equites Numidas leuiumque armorum Baliares et Afros demisit [...] Per aspreta primum, nihil aliud quam uia impediti, iere; deinde ut sub ictum uenerunt, telorum primo omnis generis uis ingens effusa in eos est [...] Qui simul cepere aliquid aequi loci ubi firmo consisterent gradu, leuem et concursatorem hostem atque interuallo tutum cum procul missilibus pugna eluditur; instabilem eundem ad cominus conserendas manus, expulerunt loco et cum caede magna in aciem altiore superstantem tumulo imegere.*

« La nuit, Hasdrubal replie ses troupes sur une hauteur dont le sommet s'élargissait pour former un plateau ; par derrière, il y avait une rivière ; devant et sur les côtés, une sorte de bord escarpé en faisait tout le tour. Plus bas, se trouvait un second plateau s'abaissant en pente douce ; celui-ci aussi était entouré d'un rebord qui n'était pas plus facile à gravir. C'est sur ce plateau inférieur que, le lendemain, Hasdrubal, voyant l'armée romaine rangée devant son camp, fit descendre les cavaliers numides et les troupes légères des îles Baléares et d'Afrique [...] Au début, ils avancèrent sur un terrain raboteux, sans rencontrer d'autre obstacle que les difficultés du chemin ; puis, quand ils furent arrivés à portée de traits, une énorme quantité de projectiles de toute sorte s'abattit d'abord sur eux. [...] Dès qu'ils eurent occupé une partie du terrain plat où ils se tenaient de pied ferme, ils délogèrent l'ennemi, troupe légère, propre aux escarmouches, en sécurité quand il s'agit d'éviter la bataille en lançant de loin des projectiles, mais qui ne peut tenir dans le corps-à-corps : ils le repoussèrent, en en faisant un grand massacre, vers l'armée qui se tenait sur le plateau situé au-dessus<sup>1</sup>. »

Caton qui, dans ses *Origines*, fait également de la roche un élément stratégique, qui peut permettre d'attirer l'attention de l'ennemi afin de sortir d'un défilé dans lequel sont tombées les troupes :

*Censeo, inquit, si rem seruare uis, faciendum ut quadringentos aliquos milites ad uerucam illam (sic enim Cato locum editum asperumque appellat) ire iubeas, eamque uti occupent, imperes horterisque ; hostes profecto ubi id uiderint, fortissimus quisque et promptissimus ad occurrandum pugnandumque in eos praeuertentur unoque illo negotio sese alligabunt.*

« À mon avis, dit-il, si tu veux sauver la situation, il faut enjoindre à quelque quatre cents soldats de marcher jusqu'à cette verrue (c'est ainsi en effet que Cato désigne un lieu élevé et abrupt), leur ordonner de s'en emparer et les y exhorter. Assurément, quand les ennemis auront vu cela, les plus courageux et les plus résolus s'occuperont d'abord de les attaquer et de les combattre, s'attacheront à cette seule tâche<sup>2</sup>. »

En s'inscrivant dans la tradition des *Histoires* d'Alexandre, Tite-Live va plus loin. Il fait de la roche un élément narratif important, qui permet d'organiser le récit de l'attaque, en le décomposant en plusieurs étapes qui correspondent aux paliers proposés par le relief. Il l'utilise aussi de façon déceptive, en proposant, au livre XXVI, une roche qui n'offre aucun moyen de déployer l'action, et en lui opposant un mont fait de bagaes et d'armes :

*Reuocat e proelio suos Scipio et collectos in tumulum quendam non quidem satis tutum, praesertim agmini perculso, editiorem tamen quam cetera circa erant, subducit. Ibi primo impedimentis et equitatu in medium receptis circumdati pedites haud difficulter impetus incursantium Numidarum arcebant; dein, postquam toto agmine tres imperatores cum tribus iustis exercitibus aderant apparebatque, parum armis ad tuendum locum sine munimento ualituros esse, circumspectare atque agitare dux coepit si quo modo posset uallum circumcicere. Sed erat adeo nudus tumulus et asperi soli, ut nec uirgulta uallo caedendo nec terra caespiti faciendo aut ducendae fossae aliiue ulli operi apta inueniri posset ; nec natura quicquam satis arduum aut abscisum erat, quod hosti aditum adscensumue difficilem praeberet; omnia fastigio leni subuexa. ut tamen aliquam imaginem ualli obicerent, clitellas inligatas oneribus uelut struentes ad altitudinem solitam circumdabant,*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVII, 18, 5-14.

2 CATON, *Origines*, IV, 7, 6, dans AULU-GELLE, *Nuits attiques*, III, 7, 1-19.



*cumulo sarcinarum omnis generis obiecto, ubi ad moliendum clitellae defuerant.*

« Scipion fait rompre le combat et, ayant rassemblé ses soldats, les emmène sur une éminence, guère sûre, en vérité, surtout pour une troupe déjà bousculée, mais plus élevée cependant que tous les alentours. Là, les fantassins, entourant les bagages et la cavalerie qu'on avait placés au centre, repoussèrent d'abord sans difficulté les attaques des assaillants numides ; mais ensuite, lorsque la colonne ennemie tout entière – les généraux avec leurs trois armées complètes – fut arrivée, <et> qu'il apparut clairement que sans fortifications, avec leurs seules armes, les Romains ne seraient pas en mesure de défendre leur position, le général commença à regarder autour de lui et à examiner s'il y avait un moyen de s'entourer d'un retranchement. Mais l'éminence était si dénudée, son sol si âpre, qu'on ne pouvait y trouver ni broussailles pour y tailler des pieux, ni terre propre à couper des mottes de gazon, à creuser un fossé, ou à faire aucun autre ouvrage ; en outre, l'endroit n'offrait aucun escarpement, aucun à pic naturel, capable de rendre l'accès ou la montée difficile à l'ennemi : partout le terrain s'élevait en pente douce. Pour opposer malgré tout à l'ennemi un semblant de retranchement, ils plaçaient tout autour d'eux les bâts avec les fardeaux qui y étaient attachés, les entassant, comme s'ils bâtissaient un mur, jusqu'à la hauteur habituelle ; un amoncellement de bagages de toute sorte servait d'obstacle là où on avait manqué de bâts pour construire cet ouvrage<sup>1</sup>. »

Avant d'aborder l'ascension des Alpes, au livre XXI de l'*Ab Vrbe condita* – un passage lié à l'*imitatio Alexandri*, et sur lequel nous reviendrons – Hannibal fait un écho tout empreint d'ironie à l'échange polémique entre Alexandre et Arimaze :

*Alpes quidem habitari, coli, gignere atque alere animantes ; peruias paucis esse, <esse et> exercitibus. Eos ipsos quos cernant legatos non pinnis sublime elatos Alpes transgressos.*

« En vérité, les Alpes sont habitées, elles sont cultivées, elles donnent naissance et nourriture à des êtres vivants ; peu de gens peuvent les franchir, mais des armées le peuvent aussi. Ces émissaires mêmes qu'ils ont sous les yeux n'ont pas passé les Alpes en les survolant du haut des airs<sup>2</sup>. »

Tout récit de conquête se doit désormais de reprendre le τόπος de la prise de roche, comme celui de la prise de ville. Le schéma de la destruction de Thèbes qui hante l'historiographie qui se développe autour des conquêtes d'Alexandre, trouve en effet un écho direct dans le récit livien, lors de l'évocation uchronique de la rencontre entre Rome et Alexandre :

*Et aduersus quem Athenis, in ciuitate fracta Macedonum armis, cernente tum maxime prope fumantes Thebarum ruinas, contionari libere ausi sunt homines, id quod ex monumentis orationum patet, aduersus eum nemo ex tot proceribus Romanis uocem liberam missurus fuerit.*

« À Athènes, dans la cité anéantie par l'armée macédonienne, devant les ruines encore fumantes de Thèbes, des hommes ont osé prononcer contre Alexandre des discours courageux, comme nous pouvons en juger par ce qu'il nous en reste, et il n'y aurait eu personne parmi tant de Romains éminents pour oser élever librement la voix contre lui<sup>3</sup> ? »

Enfin, comme le souligne P. Pédech, le « paysage stratégique » qui est un passage obligé du récit livien, comme nous le montrerons dans le prochain chapitre, est introduit dans l'historiographie grecque par ces historiens d'Alexandre, dans le sillage de l'*Anabase* de Xénophon : « Le paysage des historiens d'Alexandre est partie intégrante du récit ; il est lié

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 36, 2-7.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 30, 7-8.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 18, 7.

aux marches de l'armée, aux opérations et aux difficultés de l'expédition<sup>1</sup> » Il n'est pas un simple cadre, mais met en relief l'affrontement entre le héros Alexandre et la nature<sup>2</sup>.

Ainsi, avec la mise en avant d'espaces merveilleux ou stratégiques, et en développant des schémas narratifs topiques spécifiques, la représentation de l'espace dans le récit historique s'est enrichie grâce au corpus des historiens d'Alexandre.

### 3. 3. L'espace comme outil rhétorique : Cicéron et l'*historia* comme *opus rhetoricum*

À la suite des travaux de P. Veyne<sup>3</sup>, de M. de Certeau<sup>4</sup> et de P. Ricoeur<sup>5</sup> mais aussi du tournant linguistique impulsé par H. White<sup>6</sup>, certains historiens s'attachent à mettre en évidence l'aspect narratif de l'histoire et revendiquent de penser l'histoire comme une littérature, allant jusqu'à proposer l'utilisation de la fiction ou le recours à des méthodes d'écriture renouvelées<sup>7</sup>. La discipline historique reste toutefois majoritairement conçue comme un champ scientifique qui, s'il a dépassé l'approche positiviste du XIX<sup>e</sup> siècle, n'en demeure pas moins différent du domaine romanesque. Pour ceux qui étudient l'écriture de l'histoire dans l'Antiquité, et en particulier à Rome, la question se pose en des termes quelque peu différents : comme le souligne N. Loraux, les historiens antiques et contemporains « ne [pensent] pas l'histoire dans les mêmes termes<sup>8</sup> ». L'histoire dans l'antiquité semble en effet être avant tout un discours politique, qui relève à ce titre de la rhétorique, ou *opus oratorium*. C'est ce que met en évidence A. J. Woodman dans son ouvrage *Rhetoric in Classical Historiography*<sup>9</sup>, en se référant aux analyses proposées par Cicéron. Le chercheur lit dans les écrits de Cicéron sur l'historiographie une affirmation du statut oratoire du genre historique à

---

1 P. PÉDECH, « Le paysage chez les historiens d'Alexandre », *Quaderni di Storia*, 1, 1975, p. 1-14, ici p. 9.

2 Voir les fragments cités par POLYBE, XII, 17-21, par ARRIEN, III, 28, et VI, 22 et par STRABON, XV, 2, 3-7.

3 P. VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.

4 M. DE CERTEAU, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.

5 P. RICOEUR, *Temps et récit*, vol. 1, 2 et 3, Paris, Seuil, 1983-1985.

6 H. WHITE, *Metahistory : The Historical Imagination in nineteenth-century Europe*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1973 ; *Tropics of Discourse. Essays in Cultural Criticism*, Baltimore et Londres, Johns Hopkins University Press, 1978 et *The Content of the Form. Narrative discourse and Historical Representation*, 1987. Ces travaux furent l'objet de vives controverses historiographiques qui opposèrent H. White à P. Vidal-Naquet ou à C. Binzberg. On se référera également à l'article de D. SCHREIBER et de M. AYMES, « Hayden White, l'ironie de la Métahistoire/ En avant l'après-histoire ! », *Labyrinthe*, 33, 2009, p. 13-19.

7 Voir I. JABLONKA, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, Paris, Seuil, 2012 et *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Seuil, 2014. De nombreux ouvrages, comme ceux de P. BOUCHERON, *Léonard et Machiavel*, Paris, Verdier, 2013, de T. BROOK, *Le Chapeau de Vermeer*, Paris, Payot, 2012 ou d'A. SCHIAVONE, *À la recherche de Spartacus*, Paris, Belin, 2014, jouent avec les méthodes narratives.

8 N. LORAUX, « Thucydide n'est pas un collègue », *Quaderni di Storia*, 12, 1980, p. 51-81.

9 A. J. WOODMAN, *Rhetoric in Classical Historiography. Four Studies*, Londres et Sydney, Areopagitica Press, 1988.

Rome. Analysant une lettre envoyée par l'Arpinate à son ami Luccéius, il souligne combien le vocabulaire qu'il mobilise est celui de la rhétorique : *ornatiora, ornes, ornanda, ueritas, exponendis rationibus comprobabis.*

*Quid, si illa tibi non tanto opere uidentur ornanda? Sed tamen, qui semel uerecundiae fines transierit, eum bene et nauiter oportet esse impudentem. Itaque te plane etiam atque etiam rogo, ut et ornes ea uehementius etiam, quam fortasse sentis, et in eo leges historiae negligas gratiamque illam, de qua suauissime quodam in prooemio scripsisti, a qua te flecti non magis potuisse demonstras quam Herculem Xenophontium illum a Voluptate, eam, si me tibi uehementius commendabit, ne aspernere amorique nostro plusculum etiam, quam concedet ueritas, largiare. Quod si te adducemus, ut hoc suscipias, erit, ut mihi persuadeo, materies digna facultate et copia tua; a principio enim coniurationis usque ad reditum nostrum uidetur mihi modicum quoddam corpus confici posse, in quo et illa poteris uti ciuiliu commutationum scientia uel in explicandis causis rerum nouarum uel in remediis incommodorum, cum et reprehendes ea, quae uituperanda duces, et, quae placebunt, exponendis rationibus comprobabis, et, si liberius, ut consuisti, agendum putabis, multorum in nos perfidiam, insidias, proditionem notabis. Multam etiam casus nostri uarietatem tibi in scribendo suppeditabunt plenam cuiusdam uoluptatis, quae uehementer animos hominum in legendo tuo scripto retinere possit; nihil est enim aptius ad delectationem lectoris quam temporum uarietates fortunaeque uicissitudines : quae etsi nobis optabiles in experiendo non fuerunt, in legendo tamen erunt iucundae, habet enim praeteriti doloris secura recordatio delectationem; ceteris uero nulla perfunctis propria molestia, casus autem alienos sine ullo dolore intuentibus etiam ipsa misericordia est iucunda. Quem enim nostrum ille moriens apud Mantineam Epaminondas non cum quadam miseratione delectat? qui tum denique sibi euelli iubet spiculum, posteaquam ei percontanti dictum est clipeum esse saluum, ut etiam in uulneris dolore aequo animo cum laude moreretur. Cuius studium in legendo non erectum Themistocli fuga redituque retinetur? Etenim ordo ipse annalium mediocriter nos retinet quasi enumeratione fastorum: at uiri saepe excellentis ancipites uariique casus habent admirationem expectationem, laetitiam molestiam, spem timorem; si uero exitu notabili concluduntur, expletur animus iucundissima lectionis uoluptate. Quo mihi acciderit optatius, si in hac sententia fueris, ut a continentibus tuis scriptis, in quibus perpetuam rerum gestarum historiam complecteris, secernas hanc quasi fabulam rerum euentorumque nostrorum; habet enim uarios actus mutationesque et consiliorum et temporum.*

« Et, après tout, si mon consulat ne te paraît pas mériter tant de louanges ? Mais enfin, qui a une fois passé les bornes de la décence, il lui faut être carrément et bravement effronté. Je n'hésite donc pas à te prier avec instance d'embellir ce récit au delà même de ce qui est peut-être ta vraie pensée, et de n'y pas tenir compte des lois de l'histoire, mais de ne pas dédaigner, si elle me recommande avec quelque chaleur auprès de toi, cette complaisance sur laquelle tu as écrit, dans certaine préface, une page exquise, faisant voir qu'elle n'avait pas pu avoir plus de prise sur toi que la Volupté, dans le récit de Xénophon, n'en a eu sur Hercule, enfin d'accorder à notre amitié un petit peu plus même que ne concédera la vérité. Si je te décide à entreprendre ce travail, tu trouveras là, j'en ai la conviction, un sujet digne de ton talent si plein de ressources. En effet, depuis le début de la conjuration jusqu'à mon retour, il me semble qu'il y a la matière d'un ouvrage d'étendue moyenne, dans lequel tu pourras mettre en œuvre ta science si remarquable des changements, qu'il s'agisse d'expliquer les causes des tentatives de changement, ou d'indiquer les remèdes aux maux dont souffre l'Etat, blâmant ce que tu jugeras condamnable, louant, avec preuves à l'appui, ce qui sera conforme à tes vues, enfin, si tu crois devoir, selon ton habitude, traiter ton sujet avec quelque indépendance, stigmatisant tous ceux qui ne m'ont pas ménagé la perfidie, l'intrigue, la trahison. Et puis, mes malheurs donneront à ton récit une grande variété qui offre pour l'écrivain un attrait particulier et qui peut, avec un auteur comme toi, retenir fortement l'attention du lecteur. Car rien n'est plus propre à procurer du plaisir au lecteur que la variété des circonstances et les vicissitudes de la fortune. Si, quand j'ai dû les subir, elles n'ont rien eu pour moi de souhaitable, en revanche, il me sera agréable d'en lire le récit ; il y a du plaisir, en effet, à se rappeler, dans la sécurité, les malheurs passés ; quant aux autres, qui n'ont pas eu eux-mêmes à souffrir, et qui contemplent simplement, sans aucun chagrin personnel, pour eux aussi il y a, dans la pitié même qu'ils éprouvent, une source de joie. Car quel est celui d'entre eux que le beau récit de la mort d'Épaminondas à Mantinée ne charme pas, tout en l'attristant ? Il attend, pour ordonner qu'on lui arrache le javelot, d'être sûr que son bouclier est sauf, car même cruellement blessé il garde une âme égale et veut que sa mort soit glorieuse. Qui ne se passionne à la lecture de l'exil de Thémistocle et

de son retour ? La succession des faits année après année ne nous captive, par elle-même, que médiocrement, comme peut le faire une énumération des fastes ; au contraire, souvent, il y a dans la destinée variée et mouvementée d'un homme éminent de quoi provoquer étonnement et confiante attente, joie et peine, espoir et crainte ; et si elle s'achève par une belle fin, l'esprit du lecteur éprouve la satisfaction la plus vive et la plus complète<sup>1</sup>. »

L'histoire est une œuvre qui est à la charge de l'orateur et relève des critères de la rhétorique :

*Potes autem tu profecto satis facere in ea, quippe cum sit opus, ut tibi quidem uideri solet, unum hoc oratorium maxime.*

« Or tu peux d'autant mieux y réussir qu'il s'agit, ainsi que tu as d'ailleurs coutume de l'envisager, d'un travail particulièrement propre à l'orateur<sup>2</sup>. »

*Videtisne quantum munus sit oratoris historia ?*

« Ne voyez-vous pas quelle belle tâche c'est pour l'orateur que d'écrire l'histoire<sup>3</sup> ? »

Le récit historique relève donc à Rome des critères d'écriture et des buts de l'art oratoire. L'historien procède à une recherche d'arguments, l'*inuentio*, les organise, procédant à la *dispositio*, puis procède à leur mise en forme, ou *elocutio*. Dans ce cadre de l'histoire comme *opus oratorium*, la représentation de l'espace relève d'enjeux différents de ceux du texte littéraire, mais aussi du texte historique contemporain. Elle est liée, en effet, à la conception rhétorique du lieu :

*Sed illuc redeo: uidetisne, quantum munus sit oratoris historia ? Haud scio an flumine orationis et uarietate maximum; neque eam reperio usquam separatim instructam rhetorum praeceptis; sita sunt enim ante oculos. Nam quis nescit primam esse historiae legem, ne quid falsi dicere audeat ? Deinde ne quid ueri non audeat ? Ne quae suspicio gratiae sit in scribendo? Ne quae simultatis ? Haec scilicet fundamenta nota sunt omnibus, ipsa autem exaedificatio posita est in rebus et uerbis: rerum ratio ordinem temporum desiderat, regionum descriptionem.*

« Mais je reviens à mon point de départ. Ne voyez-vous pas quelle belle tâche c'est pour l'orateur que d'écrire l'histoire ? Peut-être même n'y en-a-t-il point d'autre qui demande plus d'abondance rapide et de variété dans le style. Et pourtant je ne trouve nulle part que les rhéteurs en aient fait l'objet de préceptes spéciaux. Ces préceptes, aussi bien, sont en évidence, sous nos yeux. Qui ne sait que la première loi du genre est de ne rien dire de faux ? La seconde, d'oser dire tout ce qui est vrai ? D'éviter, en écrivant, jusqu'au moindre soupçon de faveur ou de haine ? Oui, voilà les fondements de l'histoire, et il n'est personne qui les ignore. S'agit-il ensuite d'élever l'édifice ? Tout repose sur l'art de les exprimer. Les faits exigent qu'on suive l'ordre exact des temps, qu'on décrive les lieux<sup>4</sup>. »

La description permet de situer dans l'espace les villes et les lieux inconnus du public, pour rendre intelligibles les déplacements de l'armée, ou porter à la connaissance du lecteur les particularités topographiques qui jouent un rôle dans le déroulement de l'action. Mais elle fournit surtout un cadre dans lequel se déroule le discours de l'historien. Ce cadre est loin d'être un arrière-plan neutre ou purement décoratif, puisque, relevant à la fois de l'*inuentio* et

1 CICÉRON, *Ad Familiares*, V, 12, 2-5. Nous avons modifié la traduction de *res nouae*, « révolution », par « changement », considérant que le terme de « révolution » est, pour un lecteur français du XXI<sup>e</sup> siècle, chargé d'autres significations, remontant à 1789.

2 CICÉRON, *De Legibus*, I, 2, 5.

3 CICÉRON, *De Oratore*, II, 15 (62).

4 CICÉRON, *De Oratore*, II, 15, 62-63.

de l'*elocutio*, il sert les buts du discours, et leur confère plus d'impact<sup>1</sup>. Les mentions relatives à l'espace doivent être à ce titre considérées comme des éléments topiques, ainsi que l'indiquent les manuels de rhétorique<sup>2</sup>. Une brève étude dans le *corpus* des *descriptiones* de l'historiographie romaine s'impose ici.

### 3. 4. Les éléments constitutifs des *descriptiones* : vocabulaire, *persona* de l'historien

La description géographique dans les textes antiques se caractérise, selon P. Janni<sup>3</sup>, comme une description « verbeuse et peu claire », si on la compare à nos descriptions contemporaines. J. Carcopino se disait frappé du flou de la topographie césarienne<sup>4</sup>. Chaque *descriptio* relève néanmoins de critères d'écriture communs<sup>5</sup>. Les textes latins utilisent ainsi un vocabulaire conventionnel : ils ont recours à des verbes dynamiques<sup>6</sup>, de mouvement, comme si le paysage allait dans une direction : *spectare ad*, *uidere*, *uergere in* sont, de la sorte, utilisés pour délimiter des montagnes, leur conférer une direction ou une orientation, davantage de pour leur attribuer une localisation précise. C'est ainsi que peuvent être expliqués les « erreurs » souvent relevées par la critique dans les descriptions géographiques antiques, et qui correspondent en général à une autre conception de la présentation d'un espace, comme le souligne la remarque de P. H. Scrijvers, à propos de l'orientation du mont Pélion et du mont Ossa chez Lucain<sup>7</sup> :

« En VI, 333-336, il se serait trompé dans la localisation des deux montagnes Thessaliennes, l'Ossa et le Pélion, en les plaçant respectivement au sud et au nord au lieu de leur attribuer la position exacte nord-sud [...] Hérodote et Strabon situent (ou orientent) la côte thessalienne où se trouve le Pélion, vers l'est (Hérodote, VII, 129, πρὸς τὴν ἠῶ ; (Strab. IX, 5, 1, πρὸς ἔω). Comme le littoral entre l'Ossa et le Pélion fait une inflexion légère de NE-SO vers NO-SE [...], Lucain est plus précis

1 Voir par exemple l'analyse de B. INNOCENTI, « Towards a Theory of Vivid Description as Practiced in Cicero's *Verrine Orations* », *Rhetorica*, 12, 1994.

2 Par exemple, THÉON, *Progymnasmata* ; voir L. PERNOT, « Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique », *BAGB*, 1986, p. 253-284.

3 P. JANNI, *op. cit.*, 1984, p. 17.

4 J. CARCOPINO, *César*, dans *Histoire générale publiée sous la direction de G. Glotz. Histoire ancienne*, 3<sup>e</sup> partie. *Histoire romaine*, II. 2, Paris, 1936, p. 694-695.

5 P. H. SCHRIJVERS va jusqu'à parler de « sous-genre littéraire » pour les descriptions géographiques dans les œuvres littéraires. Voir « Lucain et Ératosthène de Cyrène », *Lucain en débat. Rhétorique, poétique et histoire*, Bordeaux, Ausonius, 2010, p. 267-279.

6 Voir TH. BECKER, « Weg und Gelände in der Sprache », *Zeitschrift für den deutschen Unterricht*, 14, 1900 p. 331-337.

7 Dans le passage suivant :

*Thessaliam, qua parte diem brumalibus horis  
Attollit Titan, rupes Ossaea coerces ;  
Cum per summa poli Phoebum trahit altior aestas,  
Pelion opponit radiis nascentibus umbras.*

« La Thessalie, dans la partie où le jour monte avec le Titan pendant les heures d'hiver, est limitée par le rocher d'Ossa ; quand l'été entraîne plus haut Phébus par le sommet du ciel, Pélion oppose ses ombres aux rayons naissants. »

LUCAIN, *Pharsale*, VI, 333-336.

que ses prédécesseurs grecs : l'Ossa donne plutôt sur le SE, le Pélion nettement sur le NE<sup>1</sup>. »

Ces descriptions sont à la fois géographiques et ethnographiques et enchaînent une suite d'éléments imposés, comme le met en évidence R. F. Thomas dans l'introduction de son ouvrage *Lands and Peoples in Roman Poetry*<sup>2</sup> : le site, *situs*, sa beauté, *forma*, son climat, les productions de son sol, etc.

### 3. 5. La poésie augustéenne

Il nous reste à évoquer un dernier type de textes qui occupe une place importante dans la vie intellectuelle et culturelle de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C : le *corpus* poétique. Ces derniers chantent Auguste, figure de l'*imperator* idéal, qui assure la conquête du monde<sup>3</sup> comme le proclame par exemple Properce :

*Arma deus Caesar dities meditatur ad Indos  
Et freta gemmiferi findere classe maris  
Magna, uiri, merces : parat ultima terra triumphos ;  
Tigris et Euphrates sub tua iura fluent ;  
Sera, sed Ausoniis ueniet prouincia uirgis ;  
Assuesent Latio Partha tropaea Ioui.*

« Le dieu César médite de faire la guerre aux riches Indiens et de fendre de sa flotte les eaux de la mer porteuse de perles. C'est une récompense, ô héros ! La terre ultime prépare des triomphes : le Tigre et l'Euphrate couleront sous tes lois ; quoique tardivement, cette province viendra sous les verges ausoniennes ; les trophées parthes s'habitueront au Jupiter latin<sup>4</sup>. »

*Fortuna lustrum prospera tertio  
Belli secundos reddidit exitus  
Laudemque et optatum peractis  
Imperiis decus arrogauit.*

*Te Cantaber non ante domabilis  
Medusque et Indus, te profugus Scythes  
Miratur, o tutela praesens  
Italiae dominaeque Romae;*

*Te fontium qui celat origines  
Nilusque et Hister, te rapidus Tigris,  
Te beluosus qui remotis  
Obstrepit Oceanus Britannis,*

*Te non pauentis funera Galliae  
Duraeque tellus audit Hiberiae,  
Te caede gaudentes Sygambri  
Compositis uenerantur armis.*

1 P. H. SCHRIJVERS, *op. cit.*, 2010, p. 267 et p. 271-272.

2 R. F. THOMAS, *Lands and Peoples in Roman Poetry : the Ethnographical Tradition*, CPS, Supplément 7, Cambridge, 1982.

3 Pour un inventaire des sources littéraires glorifiant les guerres de conquête menées par Auguste, on se reportera à l'ouvrage de CL. NICOLET, *op. cit.*, 1988, p. 49–85 ainsi qu'à l'article d'E. S. GRUEN, « The Imperial Policy of Augustus », *op. cit.*, 1990, p. 395–416.

4 PROPERCE, *Élégies*, III, 4, 16.

« La Fortune prospère a, au bout de trois lustres, ramené l'heureuse issue d'une guerre et, à l'achèvement des campagnes ordonnées par toi, assigné la gloire et l'honneur souhaités. Ils t'admirent, le Cantabre jusqu'ici indompté, le Mède et l'Indien, ils t'admirent, [Auguste,] les Scythes, qui errent débandés, ô vivante sauvegarde de l'Italie et de Rome souveraine. Ils t'obéissent, le Nil et l'Ister, qui cachent l'origine de leurs sources, et le Tigre impétueux, et l'Océan peuplé de monstres, qui couvre de son fracas les lointains Bretons, et le sol de la Gaule, qui ne craint pas la tombe, et celui de la rude Hibernie ; devant toi les Sygambres, qui font du carnage leur joie, déposent leurs armes, et ils te révèrent<sup>1</sup>. »

*In foribus pugnam ex auro solidoque elephanto  
Gangaridum faciam uictorisque arma Quirini,  
Atque hic undantem bello magnumque fluentem  
Nilum ac nauali surgentis aere columnas.  
Addam urbes Asiae domitas pulsumque Niphaten  
Fidentemque fuga Parthum uersisque sagittis ;  
Et duo rapta manu diuerso ex hoste tropaea  
Bisque triumphatas utroque ab litore gentis.*

« Sur les battants de la porte je représenterai en or et en ivoire massif la bataille contre les Gangarides et les armes de Quirinus victorieux ; d'autre part le cours puissant du Nil agité par les vaisseaux de guerre, et les colonnes érigées avec le bronze des navires. J'ajouterai les villes d'Asie domptées, le Niphate ébranlé, le Parthe confiant dans sa fuite et dans les flèches qu'il lance en se retournant, les deux trophées conquis sur des ennemis situés aux extrémités du monde, et le double triomphe remporté sur les peuples de l'un et l'autre rivage<sup>2</sup>. »

Si leurs chants portent encore les marques de la guerre civile, dont le souvenir sanglant hante les célébrations de la victoire d'Actium, ils reflètent également l'établissement d'une *pax Augusta* et peignent un Apollon archer laissant sa place à un Apollon citharède<sup>3</sup>. Chacun s'interroge sur l'identité italienne et s'attache à recréer une unité à travers la récréation d'un paysage des origines, chez Properce, comme le suggère A. Rouveret<sup>4</sup>, ou par le biais d'une acceptation de la violence comme condition d'une régénération chez Virgile, comme l'a démontré A. Le Bris dans sa thèse intitulée *Le patriotisme italien chez Virgile*<sup>5</sup>. Ils proposent également, dans leur processus d'imitation<sup>6</sup> des textes grecs, des listes de lieux géographiques qui rendent, sinon connus, du moins familiers, des toponymes que bien des Romains n'ont

1 Horace, Odes, IV, 14, 37-52.

2 VIRGILE, *Géorgiques*, III, 26-33

3 Voir M. LEDENTU, « Auguste et ses *Res Gestae* mis en mots par Properce : un regard élégiaque sur le principat » dans S. LUCIANI et P. ZUNTOW (éd.), *op. cit.*, 2016, p. 67-81.

4 A. ROUVERET, « Paysage des origines et quête d'identité dans l'œuvre de Properce », *Origines gentium*, Ausonius, 2001, p. 263-270. Toutefois, si Properce s'attache à rechercher le paysage de sa patrie, il le caractérise sur le modèle de la plainte funèbre, comme le souligne l'élégie I, 22. Voir A. LE BRIS, *Le patriotisme italien chez Virgile*, thèse menée sous la direction de D. BRIQUEL, 2007.

5 A. LE BRIS, *op. cit.*, 2007, s'attache à montrer, des *Géorgiques* à l'*Énéide*, la cohérence de la conception virgilienne de l'Italie, « vision parfaitement ferme et lucide » qui « intègre toutes les ambivalences que peut représenter l'image de l'Italie » et les surmonte tour à tour. Voir en particulier p. 378. Elle met en évidence deux éléments-clés de l'identité du territoire italien : l'agriculture et la conquête militaire. Voir également C. ANDO, « Vergil's Italy: Ethnography and Politics in First-Century Rome » dans D. S. LEVENE et D. P. NELIS (éd.), *Clio and the Poets*, Leyde, Brill, 2002.

6 Voir A. DEREMETZ, *Le miroir des muses. Poétiques de la réflexivité à Rome*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 1995 et G. B. CONTE, *Memoria dei poeti e sistema letterario : Catullo, Virgilio, Ovidio, Lucano*, Turin, Einaudi, 1974.

jamais vus en personne. Pline souligne ainsi, au livre IV de sa *Géographie*, que la mythologie et la littérature grecques résonnent de la géographie de la Grèce :

*Omnis Graeciae fabulositas sicut et litterarum claritas ex hoc primum sinu effulsit, quapropter paululum in eo commorabimur.*

« Toute la mythologie de la Grèce comme aussi l'éclat de sa littérature ont jeté leurs premiers feux sur les bords de ce golfe, et c'est pourquoi nous nous y arrêtons quelques instants<sup>1</sup>. »

Il en est certainement de même pour la tragédie. Dans son *Ars Poetica*, Horace fait en effet allusion à des tragédies à sujet romain :

*Nec minimum meruere decus uestigia Graeca  
ausi deserere et celebrare domestica facta,  
uel qui praetextas uel qui docuere togatas.*

« Et leur mérite n'a pas été le moins grand lorsque, osant abandonner les traces des Grecs et célébrer des événements nationaux, ils ont mis en scène des personnages sous la prétexte ou sous la toge<sup>2</sup>. »

Il est tout à fait possible qu'ait été largement développée, depuis le III<sup>e</sup> siècle avant J-C., la pratique de représentation de pièces *praetextae*, célébrant les hauts gestes des héros de l'histoire romaine, ou bien mettant en scène les grands moments qui scandent le développement de la Rome archaïque, par exemple durant les cérémonies de *dedicatio* de sanctuaires à des divinités, ainsi que le suggère T. P. Wiseman<sup>3</sup>. Dès lors, la toponymie de ces représentations nourrit certainement un patrimoine culturel commun.

### III. ΤΟΠΟΙ ΕΤ ΒΕΡΙΤΗ

#### 1. Rhétorique et vérité : l'enargeia

L'interprétation proposée par A. J. Woodman a eu le mérite de souligner toute l'épaisseur d'un discours historique qui était trop souvent considéré comme une retranscription peu critique de *corpus* antérieurs. Nous n'irons pas toutefois jusqu'à considérer, à sa suite, que les Romains du I<sup>er</sup> siècle considéraient l'historiographie comme s'il s'agissait d'une œuvre poétique<sup>4</sup>. Nous refusons également de voir, dans les récits rapportant les actions de tel roi ou général, une simple mise en abîme métatextuelle figurant un texte-prison ou un labyrinthe<sup>5</sup>.

1 PLIN L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, IV, 1, 1.

2 HORACE, *Ars Poetica*, 286-288.

3 Voir T. P. WISEMAN, *Roman History and Roman Drama*, Exeter, Exeter University Press, 1998.

4 « *Historiography was regarded by the ancients as not essentially different from poetry : each was a branch of rhetoric, and therefore historiography, like poetry, employs the concepts associated with, and relies upon the expectations generated by, a rhetorical genre* », « L'historiographie était considérée par les anciens comme n'étant pas essentiellement différente de la poésie : chacune était une branche de la rhétorique, et donc l'historiographie, comme la poésie, emploie des concepts qui sont associés à un genre rhétorique, et repose sur les attentes suscitées par un tel genre », A. J. WOODMAN, « Prologue », *op. cit.*, 1988, p. X.

5 Approche souvent adoptée par M. JAEGER, par exemple dans l'article « Fog on the Mountain: Philip and Mt.



Malgré le verdict sans appel porté par les dialogues platoniciens, nous ne considérons pas non plus qu'un texte rhétorique ne permettrait pas une recherche de la vérité. La rhétorique ne doit pas en effet être considérée comme un moyen de manipulation et de création d'ornements artificiels mais plutôt, au contraire, comme un moyen de rendre plus visible un événement, par le biais de l'*euidentia*. Comme le rappellent C. Lévy et L. Pernot<sup>1</sup>, le terme *euidentia* a été « créé de toutes pièces par Cicéron pour traduire le grec ἐνάργεια », dans les *Académiques* :

*Enargeia, ut Graeci : perspicuitatem aut euidentiam nos, si placet, nominemus fabricemurque, si opus erit, uerba.*

« Les Grecs emploient ce terme, mais disons, avec votre permission, " perspicuité " ou " évidence ", et forgeons des mots, quand cela est nécessaire<sup>2</sup>. »

L'Arpinate s'est attaché à la mission de proposer des équivalents latins aux termes philosophiques grecs. L'ἐνάργεια, dans les corpus rhétoriques grecs, renvoie à l'élément du discours qui montre en détail et met sous les yeux ce qu'il présente, faisant appel à l'imagination. Comme le souligne B. Cassin,

« Il s'agit de mettre sous les yeux, *pro ommatôn, hup'opsin, ante oculos*, de construire le visible en donnant l'illusion de la présence. L'*enargeia* consiste dans la force de cette présence fictive qu'on fait tenir par les mots, qui ne tient qu'aux mots, mais qui se dissipe comme celle des dieux ou celle des songes<sup>3</sup>. »

La notion, évoquée par Aristote dans la *Poétique*, est définie ainsi par Théon, dans ses *Progymnasmata*<sup>4</sup>. Cicéron souligne bien cette dimension visuelle, en ne se contentant toutefois de traduire le terme ἐνάργεια, qui renvoie, étymologiquement, à la clarté et au brillant d'un objet, mais en proposant un terme, *euidentia*, construit sur la racine de *uidere* :

« Ce n'est plus la qualité de la chose, supposant une coupure bien nette entre le sujet et l'objet, c'est, dans la composition même du terme, l'évocation d'un moment fusionnel où actif et passif, vision et chose vue, sont impossibles à dissocier l'un de l'autre<sup>5</sup>. »

L'*euidentia* apparaît donc comme une notion rhétorique davantage que philosophique, inspirée de l'ἐνάργεια grecque et devenue capitale dans la culture romaine du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Elle fait partie à ce titre des figures rhétoriques dans la *Rhétorique à Hérennius* et, plus tard, dans l'*Institution oratoire* de Quintilien :

---

Haemus in Livy, 40. 21-22 » dans J. MARINCOLA (éd.), *The Companion to Greek & Roman Historiography*, Blackwell, 2, p. 397-403 ou dans l'article « Guiding Metaphor and Narrative Point of View in Livy. », CH. S. KRAUS (éd.), *Historiography as Genre*, Leyde, Brill, p. 169-195.

1 C. LÉVY et L. PERNOT, « Phryné dévoilée », dans C. LÉVY et L. PERNOT (éd.), *Dire l'évidence (Philosophie et rhétorique antiques)*, Cahiers de philosophie de l'Université de Paris XII- Val de Marne, n°2, L'Harmattan, 1997, p. 10.

2 CICÉRON, *Académiques*, II, 6 (17), texte établi par O. PLASBERG, Leipzig, Teubner, 1922 et traduit par J. KANY-TURPIN, Paris, GF-Flammarion, 2010.

3 B. CASSIN, « Procédures sophistiques pour dire l'évidence », dans C. LÉVY et L. PERNOT (éd.), *op. cit.*, 1997, p. 20.

4 THÉON, *Progymnasmata*, 118,6, p. 66-69.

5 B. CASSIN, *op. cit.*, 1997, p. 11-12.

*Demonstratio est cum ita uerbis res exprimitur ut geri negotium et res ante oculos esse uideatur. Id fieri poterit si quae ante et post et in ipsa re facta runt comprehendemus, aut a rebus consequentibus aut circum instantibus non recedemus [...] Haec exornatio plurimum prodest in amplificanda et commiseranda re huiusmodi enarrationibus. Statuit enim rem totam et prope ponit ante oculos.*

« La description consiste à narrer un fait de telle manière que l'action semble se dérouler et l'événement se passer sous nos yeux. On obtiendra ce résultat en incluant les antécédents, les suites et les détails de l'affaire elle-même ou en n'omettant pas de parler des conséquences ou des circonstances [...] Avec de tels récits cette figure est fort utile pour l'amplification et le pathétique. C'est qu'elle met en scène l'événement tout entier et le place presque sous les yeux<sup>1</sup>. »

*Insequetur ἐνάργεια, quae a Cicerone inlustratio et euidentia nominatur, quae non tam dicere uidetur sed ostendere, et adfectus non aliter quam si rebus ipsis intersimus sequentur.*

« De là procèdera l' ἐνάργεια (clarté), que Cicéron appelle *inlustratio* (illustration) et *euidentia* (évidence), qui nous semble non pas tant raconter que montrer, et nos sentiments ne suivront pas moins que si nous assistions aux événements eux-mêmes<sup>2</sup>. »

L'ἔκφρασις ou *descriptio*, qui met en œuvre l'*euidentia*, ne recoupe pas seulement la simple description, entendue au sens contemporain du terme; comme le souligne R. Webb :

« When integrated to a full-scale speech, ekphrasis serves to involve the listener imaginatively and emotionally in the events at issue, making them share the speaker's indignation at a crime or, in the more complex examples, altering their perception of a fact by placing them in the situation of an eyewitness and making them share that viewer's experience<sup>3</sup>. »

« The relationship between word and image in ekphrasis is thus mimetic not in the sense of 'producing a copy of' but in the sense that ekphrasis 'acts like' a painting. The analogy goes far further in that the audience of an ekphrasis, like the viewer of a painting, can be required to supply information for his or her knowledge of the narrative background<sup>4</sup>. »

Faisant appel à l'imagination de l'auditeur, l'amenant à utiliser les images mentales qu'il a pu construire<sup>5</sup>, ou les images exposées par la mémoire commune, il repose par conséquent sur le vraisemblable<sup>6</sup> :

*Consequemur autem ut manifesta sint, si fuerint ueri similia, et licebit etiam falso adfingere quidquid fieri solet [...] Omnis eloquentia circa opera uitae est, ad se refert quisque quae audit, et id facillime accipiunt animi quod agnoscunt.*

« C'est ainsi le cas pour la peinture d'un siège, qui juxtapose des événements connus et topiques : " Nous rendrons donc les faits sensibles, s'ils sont vraisemblables, et nous pourrons même inventer et ajouter des incidents qui se produisent d'ordinaire [...] " Toute l'éloquence tourne autour des activités de la vie ; chacun rapporte à soi ce qu'il entend, et l'esprit accueille très facilement ce qu'il reconnaît pour vrai<sup>7</sup>. »

1 *Rhétorique à Hérennius*, IV, 68.

2 QUINTILIEN, *Institution oratoire*.

3 R. WEBB, *Ekphrasis, Imagination and Persuasion in Ancient Rhetorical Theory and Practice*, Farnham, Ashgate, 2009, p. 193.

4 R. WEBB, *ibid*, 2009, p. 195.

5 « Plutôt que de représenter une réalité concrète et précise, l'*enargeia* fait appel aux images conservées dans la mémoire de l'auditeur. », B. CASSIN, *ibid*, p. 236. Voir AUGUSTIN, *De Trinitate*, VIII, 6, 9.

6 « Ce vraisemblable ne constitue pas une vérité ou une réalité objective, mais plutôt une version des faits qui répond à ce que l'auditeur attend de la description d'un tel événement et soit conforme à ce qu'il détient déjà dans sa mémoire », B. CASSIN, *ibid*, 1997, p. 237.

7 QUINTILIEN, *Institution oratoire*, VIII, 3, 67-70.

Les images activées par l'*euidentia* sont en effet définies par des conventions et des valeurs culturelles, parfois enrichies ou nuancées par l'expérience ou des savoirs personnels<sup>1</sup>. La description du lieu où se situe l'action n'est ainsi pas un simple cadre, elle fait partie des éléments que le public voit ainsi représentés, comme le montre l'exemple proposé par Quintilien :

*An quisquam tam procul a concipiendis imaginibus rerum abest, ut non, cum illa in Verrem legit : « Stetit soleatus praetor populi Romani cum pallio purpureo tunicaque talari muliercula nixus in litore », non solum ipsos intueri uideatur et locum et habitum, sed quaedam etiam ex iis quae dicta non sunt, sibi ipse adstruat.*

« Quand on lit ces lignes des Verrines : " Debout sur le rivage, en sandales, avec un pallium de pourpre et une tunique talaire, appuyé au bras d'une donzelle, le préteur du peuple romain ", qui pourrait être assez dépourvu d'imagination pour ne pas voir les personnages eux-mêmes et le cadre et les attitudes, et même se représenter des détails complémentaires qui ne sont pas indiqués<sup>2</sup> ? »

Elle est à la fois le reflet des images culturelles et l'occasion de rendre plus efficace l'impact du discours. Terme vague, élastique<sup>3</sup>, et dont les *corpus* antiques ne proposent guère de théorisation<sup>4</sup>, l'*euidentia* nous renvoie donc à une lecture qui s'avère moins retravaillée suivant des buts ornementaux qu'orientée vers la vision d'un passé rendu présent, reposant sur des images appartenant à une mémoire commune ou personnelle. Comme le rappelle encore Ruth Webb, les lecteurs de Thucydide – mais c'est aussi le cas pour les lecteurs de Tite-Live – ne voient pas un récit dépassionné et objectif mais, au contraire, une fenêtre sur les violences et les turbulences des événements passés. C'est ce que souligne le texte de Plutarque :

Γοῦν Θουκυδίδης ἀεὶ τῷ λόγῳ πρὸς ταύτην ἀμιλλᾶται τὴν ἐνάργειαν, οἷον θεατὴν ποιῆσαι τὸν ἀκροατὴν καὶ τὰ γινόμενα περὶ τοὺς ὄρωντας ἐκπληκτικὰ καὶ ταρακτικὰ πάθη τοῖς ἀναγινώσκουσιν ἐνεργάσασθαι λιχνευόμενος.

« Ainsi Thucydide s'efforce-t-il toujours d'atteindre dans son récit à cette suggestivité, car il est animé du désir de transformer, pour ainsi dire, l'audience en spectateur et d'inspirer aux lecteurs les sentiments de stupeur et de trouble éprouvés par les témoins oculaires<sup>5</sup>. »

Au titre d'*opus rhetoricum magnum*, l'histoire latine ne pouvait que faire de l'*enargeia* une notion centrale, qui lui confère un surcroît d'autorité. J. Marincola suggère, dans son

---

1 F. ZEITLIN, « The artful eye : vision, ecphrasis and spectacle in Euripidean Theatre, Art and Text in Ancient Greek Culture », dans S. GOLDHILL et R. OSBORNE (éd.), *Art and Text in Ancient Greek Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

2 QUINTILIEN, *Institution oratoire*, VIII, 3, 64.

3 R. WEBB, *op. cit.*, 2009, p. 196.

4 Voir néanmoins CL. CALAME, « Quand dire c'est faire voir », *Relectures de la rhétorique, Études de Lettres, Revue de la faculté des lettres*, Université de Lausanne, 1991, qui évoque les bases philosophiques de l'*euidentia*, notamment chez Sextus Empiricus pour lequel l'*enargeia* serait le critère qui permettrait de passer de l'empirisme et de la simple appréhension du sensible à la faculté de l'imagination de l'âme, soit la compréhension de l'intelligible. Se reporter également à A. ZANGARA, *op. cit.*, 2007.

5 PLUTARQUE, *Gloire des Athéniens*, 347 a.

ouvrage *Authority and Tradition in Ancient Historiography*<sup>1</sup>, de voir un passage d'une autorité de la persona de l'historien reposant sur l'autopsie, à une autorité construite à travers l'*euidentia*. A. Zangara dans son ouvrage *Voir l'histoire. Théories anciennes du récit historique*<sup>2</sup>, s'inscrit dans son sillage, considérant que l'*euidentia*, en amenant le lecteur à s'identifier directement aux spectateurs ou aux acteurs d'un événement passé, rend inutile le témoignage oculaire et l'expérience de l'historien. Comme le souligne A. Zangara en analysant un passage de Polybe, contant la bataille de Télamon :

« Les effets acoustiques et visuels que la scène est censée produire sur le lecteur sont clairement indiqués par Polybe : nous "percevons" ce que perçoivent les Romains, qui sont ici les délégués du "regard" du lecteur dans l'espace de la représentation. C'est ainsi que l'historien construit une "expérience" qui, pour être efficace, n'a nullement besoin de se réclamer de l'expérience de l'historien lui-même : suffit largement l'expérience des Romains, représentés dans l'instant même où ils sont en train de la vivre<sup>3</sup>. »

## 2. Histoire et poésie

Un autre pan de la critique<sup>4</sup> choisit de considérer l'historiographie latine comme un genre spécifique, situé à mi-chemin entre l'art oratoire et la poésie. Les représentations des descriptions géographiques antiques pourraient dès lors laisser la place à la « licence poétique », telle que l'invoque déjà Servius :

*Topothesia est, id est fictus secundum poeticam licentiam locus.*

« C'est une topothèse, c'est-à-dire un endroit inventé par la licence poétique<sup>5</sup>. »

*Cum sciamus poetas uicinas omnes pro uno habere ciuitates.*

« Comme nous savons que les poètes prennent toutes les cités voisines pour une seule<sup>6</sup>. »

C'est ce que souligne par exemple J. Trinquier lorsqu'il analyse la place des couleurs dans certaines descriptions :

« L'écriture de l'histoire occupe une position intermédiaire, dans la mesure où les historiens, s'ils doivent veiller à ne pas sacrifier la dimension de vraisemblance et à toujours faire servir leurs descriptions à l'intelligence du récit, jouissent cependant d'une liberté plus grande que les orateurs et peuvent parfois s'autoriser du précédent des poètes pour introduire dans leur récit des descriptions brillantes qui gardent quelques traces de *poeticus decor*<sup>7</sup>. »

---

1 J. MARINCOLA, *op. cit.*, 1997.

2 A. ZANGARA, *op. cit.*, 2007.

3 A. ZANGARA, *ibid.*, p. 62.

4 C'est en partie l'approche de N. HORSFALL, *op. cit.*, 1985.

5 SERVIUS, *Commentaire à l'Énéide*, I, 159, texte établi et traduit par A. BAUDOU et S. CLÉMENT-TARANTINO, *À l'école de Virgile, Commentaire à l'Énéide Livre I*, PUS, 2015, au sujet d'un port situé sur la côte africaine, que Servius identifie au port de la Nouvelle Carthage, en Espagne.

6 SERVIUS, *Commentaire à l'Énéide*, VIII, 165. Nous traduisons.

7 J. TRINQUIER, « *Quid de pratorium uiriditate... plura dicam ?* (CICÉRON, *De Senectute*, 57). Les couleurs du paysage dans la littérature latine, de Lucrèce à l'époque flavienne », dans A. ROUVERET, S. DUBEL et V. NAAS, *Couleurs et matières dans l'Antiquité. Textes, techniques et pratiques*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2006, p. 213-259 et en particulier p. 216.

L'historiographie latine conserve en effet une relation complexe<sup>1</sup> avec le genre poétique, utilisé pour rapporter les événements historiques<sup>2</sup>, au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., mais aussi encore à l'époque de Cicéron, qui pour écrire l'histoire de son consulat sollicite Archias et Thyllius<sup>3</sup>, et entend lui-même en faire deux *commentaria* et un poème<sup>4</sup>. Même si elle est opposée à l'histoire dans les textes théoriques, qui opposent leurs buts respectifs<sup>5</sup>, *delectatio* et *ueritas*, sous la République, la poésie continue à être un modèle pour l'historiographie, comme le souligne l'ouvrage collectif *Clio and the Poets*<sup>6</sup>. Dans ce volume, A. Vasaly étudie l'existence, dans la première pentade de l'*Ab Vrbe condita*, de schémas renvoyant aux structures poétiques<sup>7</sup>. Tite-Live semble en effet « se faire poète », selon le mot de G. Salamon, ne craignant pas de commencer son œuvre par un hexamètre<sup>8</sup>, ni d'invoquer la Muse à la fin de la préface de son ouvrage<sup>9</sup>, ni encore de parsemer ses phrases d'archaïsmes<sup>10</sup>, ni enfin de transmettre, dans son premier livre, des traditions embellies par des légendes poétiques plutôt que fondées sur des documents authentiques :

[...] *poeticis magis decora fabulis quam incorruptis rerum gestarum monumentis.*

« [...] ces traditions embellies par des légendes poétiques plutôt que fondées sur des documents authentiques<sup>11</sup>. »

Or il nous semble que certains passages de l'*Ab Vrbe condita* sont effectivement constitués autour du rapport entre savoir poétique et savoir historique. Au livre XXIX, 27, 6-14, la mention d'une version différente, rapportée par Coelius, de la traversée de Scipion en Afrique est l'occasion de d'évoquer des terreurs maritimes et célestes que la tradition rattache aux grandes expéditions<sup>12</sup> :

1 Voir G. SALAMON, « Irrévérence livienne : quand l'historien se fait poète », dans B. DELIGNON et Y. ROMAN (éd.) *Le poète irrévérencieux*, Collection du CEROR, Lyon, 2009, p. 151-161.

2 Voir le *Bellum Punicum* de NAEVIUS, ou les *Annales* d'ENNIUS mais aussi les tragédies prétextes comme celle sur Romulus ou sur Clastidium de NAEVIUS ainsi que *Les Sabines* d'ENNIUS.

3 CICÉRON, *Pro Archia*, 28, *Lettres à Atticus*, I, 9 et *Lettres à ses proches*, V, 12.

4 CICÉRON, *Lettres à Atticus*, I, 19, 10.

5 G. SALAMON remarque que l'usage de la chronologie est aussi parfois invoqué, comme l'indiquent MACROBE, *Saturnales*, V, 14, 11 et CICÉRON, *De Oratore*, II, 63.

6 D. S. LEVENE et D. P. NELIS, *Clio and the Poets. Augustan Poetry and the Traditions of Ancient Historiography. Mnemosyne Supplement*, 224, Leyde, Brill, 2002.

7 A. VASALY, « The Structure of Livy's First Pentad and the Augustan Poetry Book », *ibid*, 2002.

8 *Facturusne operae pretium sim*. Voir R. M. OGILVIE, *A Commentary on Livy, I-V*, Oxford, Oxford University Press, 1965, *ad loc.* G. SALAMON, *op. cit.*, 2009, remarque que dès l'Antiquité, l'emploi du rythme dactylique avait surpris, comme le souligne un passage de QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, IX, 4, 74, au point que certains l'avaient modifié. La formule reprend un vers d'ENNIUS, fragment 494, connu par le *Commentaire de Porphyre à Horace. Satires*, I, 2, 37, *audire est operae pretium procedere recte qui rem Romanam Latiumque augescere uultis*.

9 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, « Préface », 13.

10 R. M. OGILVIE, *op. cit.*, 1965 et J. DANGEL, *Aspects stylistiques du livre IX*, dans D. BRIQUEL et J. -P. THUILLIER (éd.), *op. cit.*, 2001, p. 13-36.

11 TITE-LIVE, *Ab Vrbe Condita*, « Préface », 6, texte établi par J. BAYET et traduit par G. Baillet, Paris, Les Belles Lettres, 1940.

12 Sur les dangers de la mer et les naufrages, voir la synthèse d'A. TCHERNIA, « Tempêtes et naufrages », dans P.

*Prosperam navigationem sine terrore ac tumultu fuisse permultis Graecis Latinisque auctoribus credidi. Coelius unus praeterquam quod non mersas fluctibus naues ceteros omnes caelestes maritimosque terrores, postremo abreptam tempestate ab Africa classem ad insulam Aegimurum, inde aegre correctum cursum exponit, et prope obrutis nauibus iniussu imperatoris scaphis, haud secus quam naufragos, milites sine armis cum ingenti tumultu in terram euasisse.*

« La navigation se déroula favorablement, sans événement effrayant ni confusion, selon de très nombreux auteurs grecs et latins, auxquels je me suis fié. Le seul Coelius raconte qu'à ceci près que les navires ne furent pas engloutis par les vagues, la flotte subit tous les phénomènes célestes et maritimes effrayants, fut enfin emportée par une tempête de l'Afrique vers l'île Aegimure et, de là, reprit difficilement le bon cap<sup>1</sup>. »

Cette représentation traditionnelle de la mer ne semble pas recevoir l'approbation de Tite-Live, qui souligne l'isolement de Coelius Quadrigarius et l'accord de la plupart de ses sources qui décrivent une traversée sans heurt aucun. P. François rappelle dans la note 6 que nous est parvenu un passage de Coelius décrivant un débarquement sans trouble<sup>2</sup>. W. Weissenborn et M. Müller suggèrent que Coelius citait peut-être dans ce fragment un autre historien<sup>3</sup>. P. François propose de voir dans la mention livienne une confusion du Padouan entre la traversée de Scipion de 204 et celle de Cn. Octavius en 203, au cours de laquelle des navires sont rejetés vers Aegimure<sup>4</sup>. Si nous considérons le texte livien comme le résultat d'une série de choix d'écriture, nous pouvons avancer une autre hypothèse. Tite-Live ajoute ici, après un récit classique de traversée, une autre version, qu'il ne partage pas mais qu'il choisit de nous faire entendre. Pourquoi fait-il ce choix ? Nous pensons que l'historien padouan a voulu intégrer dans son récit la mention de la tradition historiographique épique, pour mieux s'en détacher et qualifier son propre récit comme une narration qui s'ancre dans un savoir commun, qui ne soit ni scientifique ni poétique. Il dialogue donc avec la tradition poétique et épique, s'en jouant aussi parfois, en mettant en cause le type de savoirs qu'elle mobilise. Il nous semble ainsi, de même, que les arguments rationalisants mis en avant par Hannibal pour rassurer ses soldats réticents à entreprendre l'ascension des Alpes, s'ils renvoient en creux à un élément déjà présent lié dans le récit des conquêtes d'Alexandre, sont également une référence ironique à la poésie épique, notamment à la poésie virgilienne et à ses « vues d'en haut<sup>5</sup> », depuis le regard des dieux :

*Alpes quidem habitari, coli, gignere atque alere animantes ; peruias paucis esse, <esse et> exercitibus. Eos ipsos quos cernant legatos non pinnis sublimis elatos Alpes transgressos.*

« En vérité, les Alpes sont habitées, elles sont cultivées, elles donnent naissance et nourriture à des

---

POMEY (éd.), *La navigation dans l'Antiquité*, Aix-en-Provence, Edisud, 1997, p. 36-46.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 27, 6-14.

2 Fragment 41 Peter. Voir l'édition de M. CHASSIGNET, *op. cit.*, 1999, p. 65.

3 W. WEISSENBORN et M. MÜLLER, *Titi Livi ab Vrbe condita libri*, Berlin, *ad loc.*

4 P. FRANÇOIS, dans Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, XXIX, *op. cit.*, 1994, note 6, p. 138

5 Nous développerons au deuxième chapitre ce type spécifique de regard et de représentation de l'espace qu'est la « vue d'en haut ».

êtres vivants ; peu de gens peuvent les franchir, mais des armées le peuvent aussi. Ces émissaires mêmes qu'ils ont sous les yeux n'ont pas passé les Alpes en les survolant du haut des airs<sup>1</sup>. »

Hannibal souligne la fantaisie de cette évocation, en opposant l'existence, rendue tangible par le regard des soldats, comme le souligne l'emploi du pronom *ipse* et de la relative *quos cernant*, d'un espace occupé par des habitants bien réels, et une vision dont il accentue l'irrationalité, en opposant l'horizontalité du regard à la verticalité qui serait celle d'émissaires ailés, signifiée par l'adverbe *sublime*. À travers l'image de ces envoyés ailés, nous retrouvons à la fois les croyances populaires, nourries des prétentions des magiciens<sup>2</sup>, et la tradition qui mêle histoire et mythe, notamment dans les récits de fondation ou dans les récits de la conquête d'Alexandre. Il est probable d'ailleurs que le personnage d'Hannibal cherche ici à se rattacher à la tradition du glorieux général macédonien et à s'inscrire ainsi dans la succession des grands hommes qui firent l'histoire<sup>3</sup>. Mais sous ces paroles percent sans doute également l'*auctoritas* livienne et avec elle, la volonté de tenir à distance l'épopée. Il est intéressant en effet de rapprocher le passage d'un épisode du livre VII de l'*Énéide*, où Junon, de retour de l'Argos inachienne, survole la mer tyrrhénienne pour se rendre à Carthage, et aperçoit les Troyens qui sont en train de s'installer dans le Latium :

*Ecce autem Inachiis sese referebat ab Argis  
Saeua Iouis coniunx aurasque inuecta tenebat,  
Et laetum Aenean classemque ex aethere longe  
Dardaniam Siculo prospexit ab usque Pachyno.  
Moliri iam tecta uidet, iam fidere terrae,  
Deseruisse rates : stetit acri fixa dolore.*

« Or voici que, laissant Argos inachienne, l'impitoyable épouse de Jupiter revenait dans sa ville, elle faisait route par la région des vents ; dès la Sicile, au Pachynum, elle aperçut au loin du haut de l'éther Énée joyeux et la flotte dardanienne. Elle les voit déjà construire des maisons, déjà se fier à la terre, avoir quitté leurs vaisseaux : elle s'arrêta, clouée par une douleur aiguë<sup>4</sup>. »

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 30, 7-8.

2 Les magiciens grecs prétendaient en effet être capables de voler, comme le soulignent certains passages de de DION CHRYSOSTOME, *Discours*, XXI, 9, de JUVÉNAL ou SUÉTONE : *magus, omnia nouit/ Graeculus esuriens ; in caelum, iusseris, ibit./ In summa non Maurus erat neque Sarmata nec Thrax/ qui sumpsit pinnas, mediis sed natus Athenis*, « magicien, un Grec famélique sait tous les métiers. Vous lui commanderiez de monter au ciel, – il y monterait ! Pour tout dire, il n'était point Maure, ni Sarmate, ni Thrace, celui qui s'attacha des ailes : c'est en pleine Athènes qu'il était né », dans JUVÉNAL, *Satires*, III, 77-80 ; *Icarus primo statim conatu iuxta cubiculum eius decidit ipsumque cruore respersit* « Icare, dès son premier essai, tomba près de la loge de l'empereur, qui fut lui-même éclaboussé de sang », dans SUÉTONE, *Vie des douze Césars, Vie de Néron*, XII. Il n'est pas étonnant dès lors, comme le souligne CH. JACOB, qu' « en cette époque où régnait le goût du merveilleux et où des romans entiers pouvaient se construire autour de la quête des prodiges et phénomènes extraordinaires, le récit de voyage aérien s'imposait particulièrement dans le champ de la fiction », dans CH. JACOB, « Dédale géographe. Regard et voyages aériens en Grèce », *Lalies*, 3, Paris, 1984, p. 147-164, en particulier p. 149-150.

3 Tradition à laquelle se rattachent les passages du livre XXXV, 14, 5-12 et du livre XXXIX, 52, 1-8 de l'*Ab Vrbe condita* et sur laquelle nous reviendrons.

4 VIRGILE, *Énéide*, VII, 286-291.

La déesse, sur le modèle des divinités homériques<sup>5</sup>, est ici représentée volant, puis s'arrêtant brusquement en l'air, troublée par la « vue d'en haut », introduite par le verbe *prospicere*, que lui confère son déplacement aérien. De même qu'Hannibal, invitant ses soldats à ne pas céder aux récits fabuleux, récuse la tradition mythique de l'histoire des Alpes, Tite-Live, détournant une représentation de l'espace venue de l'épopée, introduit une critique de la tradition épique et affermit l'assise du genre historique, garante d'un type de savoir qui ne relève pas de la *fama*.

### 3. Plaisir, utilité et lecteurs modèles : repenser les buts de l'histoire à Rome

C'est à la lueur de cet itinéraire parmi les représentations de l'espace à Rome que nous souhaiterions reconsidérer le propos de l'historiographie latine. Pour ce faire, nous suggérons de renverser l'interprétation de N. Horsfall :

« Une telle géographie répond à un goût pour le curieux, le mythique, l'étrange et le pittoresque. De telles informations sont censées divertir plutôt qu'instruire ; elles sont matière à réjouissance, et non pas à étude. Il n'existe pas, dans la Rome d'Auguste, d'attente de précision dans les données géographiques contenues dans une œuvre littéraire<sup>2</sup>. »

Et s'il existait justement, certaines attentes, développées dans le public romain, pour un certain type de précisions ou de représentations géographiques ? Le public des œuvres historiques attend certes un nombre d'images-clichés, de topiques qui appartiennent à la culture partagée et que, selon les principes rhétoriques, l'auditeur s'attend à retrouver : F. Dupont, dans *L'invention de la littérature*, souligne que le « récit se construit sur des effets de reconnaissance que fonde non pas l'expérience mais la logique de la culture : une grotte de brigands ne peut qu'être ainsi<sup>3</sup> ». Mais il nous semble pouvoir même aller au-delà. Le public livien s'attend à des descriptions ou à des mentions géographiques qui relèvent d'une structure convenue et d'un savoir commun. Si le récit historique doit à la fois être utile et plaire, *leitmotiv* bien connu des textes antiques portant sur l'historiographie, comme la *Lettre à Pompée Géminos*<sup>4</sup> de Denys d'Halicarnasse, il nous semble que peut s'ajouter, traversant ces

5 HOMÈRE, *Iliade*, V, 722-760. Voir R. CHEVALLIER, « Le rêve de vol dans l'Antiquité », *Revue archéologique de Picardie*, 17, 1999, p. 23-38.

2 « Such geography appeals to a taste for the curious, the mythical, the strange, and the picturesque. Such information is meant to entertain rather than to instruct; a matter for enjoyment, not study. No expectation existed in Augustan Rome that the geographical information contained in a work of literature should be precise », N. HORSFALL, *op. cit.*, 1985.

3 F. DUPONT, *op. cit.*, 1994, p. 222.

4 DENYS D'HALICARNASSE, *Lettre à Pompée Géminos*, VI, 4 : Καὶ γὰρ ἔθνῶν εἴρηκεν οἰκισμοὺς καὶ πόλεων κτίσεις ἐπελήλυθε, βασιλέων τε βίους καὶ τρόπων ἰδιώματα δεδήλωκε, καὶ εἴ τι θαυμαστὸν ἢ παράδοξον ἐκάστη γῆ καὶ θάλασσα φέρει, συμπεριεῖληφεν τῇ πραγματείᾳ. καὶ μηδεὶς ὑπολάβῃ ψυχαγωγίαν ταῦτ' εἶναι μόνον· οὐ γὰρ οὕτως ἔχει, ἀλλὰ πᾶσαν ὡς ἔπος εἰπεῖν ὠφέλειαν περιέχει, « Il a évoqué l'installation des peuples, passé en revue les fondations des villes, décrit la vie des rois, les



deux catégories, un rôle de transmission d'images : alors que s'achève l'époque de la République romaine, proposer au public de l'empire un écho des territoires plus ou moins lointains qui font désormais partie du même espace. Cicéron, dans les *Académiques*, félicitait Varron d'avoir rendu aux habitants de Rome leur cité, en leur donnant les noms et l'histoire de ses éléments :

*Tum ego « Sunt' » inquam « ista Varro. nam nos in nostra urbe peregrinantis errantisque tamquam hospites tui libri quasi domum deduxerunt ut possemus aliquando qui et ubi essemus agnoscere. Tu aetatem patriae tu descriptiones temporum tu sacrorum iura tu sacerdotum tu domesticam tu bellicam disciplinam, tu sedum regionum locorum [...] aperuisti. »*

« Alors, je lui répondis : " Oui, Varron, étrangers dans notre ville, nous errions comme des voyageurs, quand tes livres nous ont pour ainsi dire ramenés chez nous, nous permettant enfin de connaître qui nous sommes et où nous vivons. C'est toi qui nous a révélé l'âge de notre patrie, sa chronologie, les règles des rites religieux et des sacerdoce, l'administration intérieure et la discipline militaire, l'emplacement des quartiers, des lieux<sup>1</sup>. »

Le texte livien reflète la même ambition. Il offre à la connaissance d'un public large des descriptions des espaces conquis, leur permet d'accéder à une vision de ces espaces. Dès lors, celui qui s'obstinerait à relever dans ce type de passages les imprécisions et les erreurs de localisation ne parviendrait qu'à surimposer des attentes par trop différentes de celles du public antique, et à ne pas comprendre le sens de ces textes.

Toutefois l'*Ab Vrbe condita* n'est pas un texte d'antiquaire. Pour l'historien qu'est Tite-Live, il ne suffit pas de nommer les espaces, ni de leur adjoindre quelques commentaires et notices explicatives, mais il faut proposer une réflexion sur le passé et l'époque contemporaine. C'est ainsi que résonnent, dans l'ouvrage, les échos de débats que les Romains, ou les élites de l'ensemble de l'empire, pouvaient partager : quelle est l'origine d'un peuple ou d'une cité ? Quelle place Rome peut-elle trouver, entre la Grèce et le monde barbare ? Comment penser, enfin, le pouvoir romain, afin d'assurer à Rome une expansion sans limite ? Le traitement des espaces et des parcours a ainsi une visée qui dépasse la seule dimension référentielle. C'est vers les approches géopolitiques et géopoétiques que nous allons maintenant nous tourner.

---

particularités des mœurs ; tout ce que contient de remarquable ou d'insolite chaque pays et chaque mer, il l'a inclus dans son ouvrage. Et que personne ne considère ce livre comme un simple divertissement : on aurait tort ! Tout le monde, pour ainsi dire, peut y trouver du profit ».

1 CICÉRON, *Académiques*, I, 3, 9.

# CHAPITRE DEUXIÈME

## TYPOLOGIE DE L'ESPACE LIVIEN ET COMPOSITION NARRATIVE

« Qu'est-ce qui nous parle dans un paysage ? Quand on a le goût des vastes panoramas, il me semble que c'est d'abord l'étalement dans l'espace – imagé, apéritif – d'un chemin de la vie [...] " Les grands pays muets s'étendront " ... mais pourtant ils parlent ; ils parlent confusément, mais puissamment, de ce qui vient, et soudain semble venir de si loin, au-devant de nous. »

J. GRACQ, *En lisant, en écrivant*.

Notre étude de l'espace dans le récit livien repose sur la nature toute particulière de l'historiographie à Rome. Réceptacle de différents textes et de divers savoirs, cette dernière doit en effet faire l'objet d'une lecture attentive aux procédés narratifs et rhétoriques. Empruntés à de multiples traditions, faisant écho à divers horizons d'attente et à des structures mentales parfois bien éloignées des nôtres, les éléments narratifs relatifs à l'espace ne sont pas choisis au hasard. Ils relèvent d'un travail narratif complexe qu'il nous appartient d'explicitier ici, c'est-à-dire, au sens étymologique, de dérouler. C'est pourquoi nous entendons, dans ce deuxième chapitre, proposer une typologie d'espaces liviens et une étude de leur composition, afin de mieux appréhender l'élaboration narrative à l'œuvre dans *l'Ab Vrbe condita*.

### I. TYPOLOGIE DES ESPACES

Récit de conquête, le texte livien est aussi un parcours d'espace en espace, de lieu en lieu, dont chacun est évoqué sous des formes narratives différentes. G. Prince définit le « cadre spatial » comme les « circonstances spatiales », au sein desquelles se déroulent les événements. Ce cadre peut faire l'objet d'un long développement, ou au contraire être simplement évoqué ; il relève de critères d'écriture particuliers. Enfin, il peut être présenté suivant diverses focalisations :

« Cadre : les circonstances spatio-temporelles dans lesquelles les événements d'un récit ont lieu. Le cadre peut faire l'objet d'un passage important ou négligeable, consistant (lorsque ses traits ne

sont pas contradictoires) ou inconsistant, vague ou précis, présenté d'une manière objective, d'une façon ordonnée [...] ou désordonnée, et ainsi de suite. De plus, il peut être utilitaire (chacune de ses parties a une fonction dans l'action), symbolique (d'un conflit à venir, des sentiments propres à un personnage, "sans intérêt" ("réaliste" : il est présenté de manière simple, parce qu'il est là, comme il était), et plus encore<sup>1</sup>. »

Il nous faut ici établir une classification de ces différents éléments narratifs et nous demander à quel type d'écriture et de savoir, à quelle finalité ils se rattachent. Si les études narratives portant sur l'historiographie antique ont connu un grand développement ces trente dernières années, les travaux centrés sur l'espace dans la narration antique sont moins nombreux. Ils ne proposent pas en général une vision synthétique des diverses mentions spatiales auxquelles recourent les auteurs antiques, mais se contentent de mentionner tel ou tel procédé. Afin d'établir cette typologie, nous avons avant tout utilisé les travaux de M. Rambaud sur l'espace césarien<sup>2</sup> ainsi que sur les ouvrages collectifs coordonnés par I. de Jong<sup>3</sup> et M. Briand<sup>4</sup>.

M. Rambaud propose de distinguer plusieurs « formes » ou « niveaux de vision de l'espace » dans le récit césarien : « l'espace géographique », « l'espace stratégique », « l'espace tactique » et « l'espace technique<sup>5</sup> ». Ces différents niveaux renvoient à des appréhensions différentes d'un même espace. L'« espace géographique » est ainsi « le lieu idéal de la vision synthétique des plus vastes contrées<sup>6</sup> », quand l'« espace stratégique » est un « espace ressenti » que l'on parcourt « à cheval, à pied, au pas [des] troupes », « suivant une vue linéaire, dans le sens du mouvement qui portera l'armée d'un point à un autre<sup>7</sup> ». L'« espace tactique » apparaît comme « le lieu, préparé, d'une défense ». C'est un espace resserré, « plus précis, faisant voir non plus une simple ligne, mais la surface, et même le relief », tandis que « l'espace technique » est celui « dans lequel sont décrits les travaux<sup>8</sup> ». Michel Rambaud ne se contente pas toutefois de dresser une typologie des espaces liée à la vision du conquérant. Chacun de ces niveaux spatiaux repose également sur une élaboration

---

1 « *Setting : the spatiotemporal circumstances in which the events of a narrative occur. Setting may be textually prominent or negligible, consistent (when its features are not contradictory) or inconsistent, vague or precise, presented objectively or subjectively, presented in an orderly fashion [...] or in a disorderly one, and so on. Furthermore, it can be utilitarian (every part of it has a function in the action), symbolic (of a conflict to come, of a character's feeling), "irrelevant" ("realistic" : it is presented simply because it is there, as it were), and so forth* », G. PRINCE, *A Dictionary of Narratology*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1987, p. 86.

2 M. RAMBAUD, « L'espace dans le récit césarien », *Littérature gréco-romaine et géographie historique, Caesarodunum IX bis*, 1974, p. 111-129.

3 I. J. F. DE JONG (éd.), *Space in Ancient Greek Literature, Studies in Ancient Greek Narrative*, Leiden, Boston, Brill, 2012.

4 M. Briand (éd.), *La trame et le tableau. Poétiques et rhétoriques du récit et de la description dans l'Antiquité grecque et latine*, études réunies et présentées par M. BRIAND, Rennes, PUR, 2012, p. 115-138, en particulier p. 116-117.

5 M. RAMBAUD, *op. cit.*, 1974, p. 114 et note 10.

6 M. RAMBAUD, *ibid.*, p. 114.

7 M. RAMBAUD, *ibid.*, p. 116.

8 M. RAMBAUD, *ibid.*, p. 114, note 10.

narrative propre : « l'espace géographique » se présente souvent, dans le récit, comme une digression, *excursus*, indépendante par rapport aux récits et reposant sur une documentation livresque<sup>1</sup>. « L'espace stratégique », distinct de « l'espace géographique », est pleinement intégré dans le récit. Il y constitue le support d'un déplacement et d'une vision hodologique, c'est-à-dire qui repose sur des itinéraires et une succession de points. « L'espace tactique », lui aussi coulé dans le récit, propose une description du relief qui évoque castramétation, arpentage et autres travaux techniques d'orientation et d'organisation<sup>2</sup>. Les différents niveaux distingués par M. Rambaud peuvent-ils être transposés à l'analyse du récit livien ?

### 1. « L'espace géographique / chorographique »

Tite-Live – et avec lui, car il ne constitue pas en ce domaine une exception, tous les auteurs latins – est souvent présenté comme un auteur peu soucieux de représenter l'espace. Pourtant, de nombreux passages liviens relèvent de « l'espace géographique » ou, pour reprendre la caractérisation antique, de « l'espace chorographique », celui de la géographie régionale ou descriptive, qu'il convient de distinguer du terme antique de « géographie ». Dans l'Antiquité, le mot renvoie en effet strictement à la description de la terre et des objets célestes, comme le souligne par exemple Ptolémée dans l'introduction de sa *Géographie*<sup>3</sup>. Ces espaces sont l'occasion de représentations panoptiques, des visions d'ensemble qui sont souvent appelées « tableaux<sup>4</sup> ». Comme dans le *Bellum Gallicum* de César, une partie des tableaux liviens se présente comme des digressions indépendantes du récit, *excursus*, de telle sorte que les commentateurs les ont souvent considérés comme des interpolations ajoutées *a posteriori*. Ces digressions constituent un genre à part qui relève du passage obligé dans l'historiographie grecque depuis Hérodote, comme le souligne M. Mahé-Simon dans son étude de l'*excursus* livien autour d'Alexandre<sup>5</sup>. Ils s'intègrent en général dans un

1 M. RAMBAUD, *ibid*, p. 114.

2 M. RAMBAUD, *ibid*, 1974, p. 119-128.

3 PTOLÉMÉE, *Géographie*, I, 1, 3 ; voir G. AUJAC, *Claude Ptolémée, astronome, astrologue, géographe*, Paris, CTHS, 1993.

4 Le terme est évidemment chargé d'une longue tradition théorique, renvoyant à la conception antique puis classique – qui ne prendra fin qu'avec LESSING, en 1766, avec son étude sur le Laocoon, dans son ouvrage *Laocoon, oder über die Grenzen der Malerei und Poesie* – d'un tronc commun des arts, au sein duquel la peinture est mise en parallèle avec la littérature, selon la formule d'HORACE dans l' *Art poétique* : *Vt pictura poesis*, « la poésie comme la peinture ». E. LEACH suggère, dans son ouvrage *The Rhetoric of Space, Literary and Artistic Representation of Landscape in Republican and Augustan Rome*, Princeton, Princeton University Press, 1988, que la phrase d'Horace a été sortie de son contexte et que la critique postérieure lui a donné un sens qui n'était pas sa signification initiale, puisqu'Horace recourt à la comparaison dans un cas précis et non pas général.

5 M. MAHÉ-SIMON, « La nature de l'*excursus* », dans « Chapitre V : L'image d'Alexandre le Grand, espoir pour la Grande Grèce ? », *Le rivage grec de l'Italie romaine. La Grande Grèce dans l'historiographie augustéenne*, 2011, p. 279-285.

développement ethnographique suivant un plan bien précis : est d'abord présentée la situation géographique, *situs*, puis vient le récit de l'ethnogénèse. Si, dans l'*Ab Vrbe condita*, ces digressions sont rares<sup>1</sup>, une autre partie de ces tableaux est pleinement intégrée au récit, voire aux discours du personnage. Ils sont à chaque fois l'occasion d'un long développement présentant une aire géographique spécifique. Dans l'*Ab Vrbe condita*, les « *excursus* géographiques » portent sur toutes les régions du monde, sans exception. De l'Italie à l'Afrique, en passant par la Grèce, ils constituent des moments de pause dans le récit ; ce sont donc les épisodes pivots, dont il convient d'étudier la genèse et la place dans l'économie narrative.

### 1. 1. Un tableau choro-éthnographique au passé : l'Italie avant Rome

Au livre V de l'*Ab Vrbe condita*, au tout début de l'épisode de l'invasion gauloise de 390 av. J.- C., qui commence avec l'attaque de la ville de Clusium et s'achève avec la prise de Rome, Tite-Live rapporte une précédente incursion gauloise en Italie, durant la période de la domination étrusque. Il effectue une description de l'Italie dominée par les peuples étrusques, en ces temps où, selon la tradition, Rome n'exerçait encore sa domination que sur le seul Latium. Le passage commence par une description de la région puis propose un développement ethnographique, qui distribue les cités de la dodécapole et les autres peuples d'Italie en un certain nombre de régions :

*Tuscorum ante Romanum imperium late terra marique opes patuere. Mari supero inferoque quibus Italia insulae modo cingitur, quantum potuerint nomina sunt argumento, quod alterum Tuscum communi uocabulo gentis, alterum Hadriaticum [mare] ab Hatria, Tuscorum colonia, uocauere Italicae gentes, Graeci eadem Tyrrhenum atque Adriaticum uocant. Ei in utrumque mare uergentes incoluere urbibus duodenis terras, prius cis Appenninum ad inferum mare, postea trans Appenninum totidem, quot capita originis erant, coloniis missis, quae trans Padum omnia loca,— excepto Venetorum angulo qui sinum circumcolunt maris,— usque ad Alpes tenuere. Alpinis quoque ea gentibus haud dubie origo est, maxime Raetis, quos loca ipsa efferarunt ne quid ex antiquo praeter sonum linguae nec eum incorruptum retinerent.*

« Avant l'empire romain, l'empire toscan s'étendait au loin sur terre et sur mer ; la mer Supérieure et la mer Inférieure, qui entourent la presqu'île italienne, prouvent par leur nom la grandeur de sa puissance : les Italiens appellent l'une Toscane, du nom commun à toute la nation, et l'autre, mer Hatriatique, du nom d'Hatria, colonie toscane. Les Grecs les appellent mer Tyrrhénienne et mer Adriatique. Dans les terres donnant sur l'une et l'autre mer, les Étrusques s'établirent en deux

---

<sup>1</sup> Et TITE-LIVE, au livre IX, 17, 1, se défend d'ailleurs d'en écrire : *Nihil minus quasitum a principio huius operi uideri potest quam ut plus iusto ab rerum ordine declinarem uarietatibus distinguendo opere et legendibus uelut deuerticula amœna et requiem animo meo quaererem*, « On peut voir que je n'ai rien recherché moins, depuis le début de mon ouvrage, que de m'éloigner de l'ordre des événements en distinguant mon œuvre par des digressions et que de rechercher des sortes de lieux agréables pour les lecteurs et du repos pour moi-même ». Voir J. BAYET et G. BAILLET, dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, Paris, Les Belles Lettres, 1940, p. LXII ; R. M. OGILVIE, *op. cit.*, 1965, 1965 ; M. L.W. LAISTNER, *The Greater Roman Historians*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1947, p. 68 et W. THEISSEN, *De Sallustii, Liuii, Taciti digressionibus*, thèse, Berlin, 1913.

groupements de douze villes, d'abord en deça des Apennins sur la mer Inférieure, puis en envoyant au delà de l'Apennin autant de colonies qu'ils avaient primitivement de villes ; ces colonies occupèrent tout le pays, du Pô jusqu'aux Alpes, sauf l'angle occupé par les Vénètes qui habitent tout autour du golfe. Les peuplades des Alpes ont sans doute la même origine, en particulier les Rètes ; mais la nature même des lieux les a rendus sauvages, si bien qu'il ne leur reste rien de leur ancienne origine, sauf leur accent, et encore n'est-il pas pur<sup>1</sup>. »

Le passage présente le territoire italien en convoquant les éléments naturels : les mers, les montagnes. L'Italie est en effet comparée à une île, *modo insulae*, entourée, *cincta*, par les mers Tyrrhénienne et Adriatique dites *superum* et *inferum*. Des régions sont délimitées au nord par les Alpes, *usque ad Alpes*, et au sud par les Apennins, *cis Appenninum/ trans Appenninum*, et par le Pô, *trans Padum*. Ce choix de proposer une description de l'Italie étrusque n'est pas anodin. Il convient en effet de rappeler ici que les premières définitions de l'Italie renvoyaient à l'origine à une partie très limitée du Bruttium antique, c'est-à-dire, comme le remarque M. Mahé-Simon, « d'abord à la région qui se trouve au sud de l'isthme séparant le golfe de Skylletion et celui d'Hipponion, aujourd'hui golfes de Squillace et de Sant'Eufemia, puis à celle qui s'étend entre Laos, sur le versant tyrrhénien, et Métaponte, sur le versant ionien, et enfin à l'ensemble de la Grande Grèce, l'extension maximale de l'*Italia* correspondant à la zone située au sud d'une ligne qu'on tracerait de Paestum à Tarente<sup>2</sup> », avant d'être progressivement élargie. Or Tite-Live met ici à profit l'invasion gauloise pour tracer le tableau d'une Italie étrangère à la Grande-Grèce et aux premières définitions de l'Italie, le territoire de la plaine du Pô. L'emploi des termes *superum* et *inferum*, qui indiquent un positionnement par rapport à Rome, témoignent d'une vision proprement romaine, affranchie de la géographie grecque. L'espace est regardé depuis le centre que constitue Rome. Tite-Live utilise un vocabulaire italique, celui des *gentes Italiae*, au lieu du vocabulaire grec, *Tyrrhenum atque Adriaticum*. À une époque où le nouveau pouvoir s'attache à promouvoir une définition nouvelle de l'Italie comme territoire unifié<sup>3</sup> et strictement délimité en onze régions<sup>4</sup>, ce passage permet de souligner la part italienne du nord de l'Italie. Le passage est en effet l'occasion d'évoquer un territoire particulier, celui de l'Étrurie, qui

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 33, 7-11.

2 M. MAHÉ-SIMON, « L'Italie chez Tite-Live. L'ambiguïté d'un concept », *RPh*, 77, 2003, p. 237.

3 Voir E. GABBA, « *Roma e l'Italia* », dans G. P. CARATELLI (éd.), *Roma e l'Italia. Radices imperii*, Milan, Scheiwiller, 1990, p. 43-87 ; S. GELY, *Le nom de l'Italie : mythe et histoire, d'Hallanicos à Virgile*, Genève, 1991 ; M. MAHÉ-SIMON, « L'Italie chez Tite-Live. L'ambiguïté d'un concept », *Rph*, 77, 2003 et M. HUMM, « Le concept d'Italie : des premiers colons grecs à la réorganisation augustéenne », dans A. COLOMBO, S. PITTIA et M. T. SCHETTINO (éd.), *Mémoires d'Italie. Identités, représentations, enjeux (Antiquité et classicisme)*, Athenaeum, 56, Come, 2010, p. 36-66.

4 Voir CL. NICOLET, *op. cit.*, 1988, p. 181 sq. ainsi que p. 209 sq. et PLINE, *Histoire naturelle*, III, 46. Ces régions, regroupements de communautés locales, elles-mêmes regroupées en ethnies, ne sont pas, à l'époque augustéenne, des instances administratives, ni juridiques.

suscite à l'époque augustéenne un sentiment complexe<sup>1</sup>. Si les récits historiques sur les Étrusques, ou *Tyrrhenica*<sup>2</sup>, sont en vogue, l'Étrurie fait l'objet une image négative fortement ancrée. Cl. Chillet<sup>3</sup>, dans ses travaux sur Mécène, montre les clichés qui sont attachés au monde tyrrhénien, dont le contact avec Rome est perçu comme une source de τρύφη, suivant le schéma qui structure également la représentation des rapports entre Rome et l'hellénisme dans l'historiographie de l'histoire de la Rome républicaine<sup>4</sup>.

Tite-Live profite aussi de la description de cet espace pour évoquer la Vénétie comme une zone à part, puisqu'elle est habitée par un autre peuple, les Vénètes : *excepto Venetorum angulo qui sinum circumcolunt maris*. Cette zone est distinguée par sa caractérisation chorographique. Elle est décrite à partir d'un élément naturel, le golfe, mais aussi par le biais d'un vocabulaire géométrique, puisqu'elle est présentée comme un angle, *angulum*, peuplé de façon circulaire, ainsi que l'indique le verbe *circumcolunt*. Il s'agit là de la région dont le Padouan est originaire. Il ne nous semble pas anodin que Tite-Live fasse ici allusion à son histoire locale. Il glorifie ainsi sa cité d'origine, qui seule échappe à la domination étrusque et conserve son indépendance. C'est d'ailleurs par l'évocation de la Vénétie qu'il commence l'*Ab Vrbe condita*, signe de son importance, sinon historique, du moins narrative, dans le récit<sup>5</sup>, en commençant son histoire de Rome par l'arrivée d'Anténor dans cette région du nord de l'Italie<sup>6</sup>.

Une autre zone est aussi mentionnée, celle des Alpes. Dans ce passage, Tite-Live réaffirme l'origine étrusque des peuples occupant la zone centrale des Alpes italiennes. Il place parmi ceux-ci les Rhètes qui auraient fui dans les vallées alpines pour échapper à l'invasion celtique. Si, comme le rappelle S. Bourdin, ce groupe ethnique entre « dans le discours ethnographique méditerranéen à l'occasion de l'expansion romaine de la plaine du Pô<sup>7</sup> », il n'est pas limité à l'Italie et s'étend sur une partie de la Suisse et de l'Autriche

1 Voir à ce sujet W. V. HARRIS, *Rome in Etruria and Umbria*, Oxford, 1979, p. 4-31.

2 SUÉTONE, *Vie des Douze Césars. Vie de Claude*, XLII, 5, nous apprend que Claude est l'auteur d'une histoire étrusque. Voir D. BRIQUEL, « Claude, érudit et empereur », *Séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres*, 132, 1988, p. 217-232.

3 CL. CHILLET, « Usages et devenir de la figure de Mécène. Les processus de la mémoire en acte », dans *Une mémoire en actes. Espaces, figures et discours dans le monde romain*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2016.

4 Voir à ce sujet la récente intervention de B. MINEO, « La " contamination culturelle " chez Tite-Live : parallèles entre les contaminations étrusques et grecques », lors de la journée d'études « Tite-Live et la Rome archaïque : du récit à l'histoire ou de l'histoire au récit ? », organisée par N. MEUNIER le 27 juin 2017 à l'Académie royale de Belgique à Rome.

5 Voir D. BRIQUEL, « Un provincial dans l'Italie augustéenne : un autre regard sur la " patavinité " de Tite-Live, *Acta Ant. Hung.*, 55, 2015.

6 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 1-4. Nous reviendrons sur ce passage et son aspect remarquable, puisqu'il présente, au commencement de l'ouvrage, une narration qui porte non pas sur l'origine du peuple romain, mais sur l'origine du peuple vénète.

7 S. BOURDIN, *Les peuples de l'Italie pré-romaine : identités, territoires et relations inter-ethniques en Italie centrale et septentrionale (VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*, Rome, École Française de Rome, 2012, p. 97, citant un

actuelles. Le début sur l'origine de ce peuple a fait couler beaucoup d'encre, depuis l'Antiquité<sup>1</sup>, opposant ceux qui lui confèrent une origine étrusque à ceux qui confirment son origine celte<sup>2</sup>. M. Torelli, dans son article « *I Galli e gli Etruschi*<sup>3</sup> », considère que le passage relève d'une tradition orale, visant à réhabiliter les Rhètes en les détachant d'une origine « barbare ». Il est possible en tout cas que Tite-Live prenne position ici dans un débat plus vaste qui s'inscrit dans la vie publique et intellectuelle de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C, celui de l'assignation et de la nature du caractère « barbare » aux peuples de l'*orbis terrarum* sur lequel Rome étend sa domination. Ici les Rhètes sont devenus « barbares », sous l'influence de l'environnement, comme l'indique l'emploi de la proposition relative *quos loca ipsa efferarunt ne quid ex antiquo praeter sonum linguae nec eum incorruptum retinerent*. En décentrant un instant son récit sur une préhistoire de l'Italie du nord, il nous semble que Tite-Live nous propose aussi une réflexion sur la succession des empires. Le passage s'inscrit en effet dans la tradition du souvenir de la domination étrusque sur l'Italie, probablement préservée à travers la diffusion d'une historiographie étrusque, comme le suggère R. M. Ogilvie<sup>4</sup>. La puissance étrusque, déjà évoquée au livre I, 2<sup>5</sup>, est présentée dans toute la tradition romaine comme un bloc unifié, régnant sans égal sur le territoire italien du Pô jusqu'aux Alpes. La tradition est par exemple rapportée par Caton dans le *De origine* :

*Nam licet Priuernas esset, tamen quia in Tuscorum iure paene omnis Italia fuerat, generaliter in Metabum omnium odia ferebantur. Nam pulsus fuerat a gente Volscorum, quae etiam ipsa*

---

fragment d'ENNIUS qui semble constituer la première mention connue de ce peuple : *Romam ex aquilone/Rhaeti destringunt* (« Au nord, les Rhètes confinent avec Rome) (ou « menacent » Rome), *spuria* 6-7 WARMINGTON (= PLACIDUS LXXIX, 3 D) ». S. Bourdin indique toutefois que B. H. Warmington classait ce fragment parmi les faux.

- 1 Voir HORACE, *Odes*, IV, 14 et STRABON, *Géographie*, IV, 206.
- 2 La tradition portant sur l'origine étrusque de ce peuple est aujourd'hui encore débattue par la critique : B. TIBILETTI s'attache à montrer que le rhète n'est pas dérivé de l'étrusque, dans son article « Camuno e dialetti retici e pararetici » dans A. L. PROSDOCIMI (éd.), *Popoli e civiltà dell'Italia antica. Vol. VI : Lingue e dialetti*, Rome, 1978, p. 209-256, tandis qu'A. MORANDI souligne les parallèles d'une inscription rhète avec l'étrusque dans son étude du cippe de Castelciès dans l'article « Il cippo di Castelciès nell'epigrafia retica », Rome, 1999. Sur les Rhètes, voir les synthèses de R. DE MARINIS, « Le popolazioni alpine di stirpe retica », *Italia omnium terrarum alumna. La civiltà dei Veneti, Reti, Liguri, Celti, Etruschi a nord del Po*, vol. II, Mantoue, 1988, 2<sup>e</sup> édition, ainsi que les actes du colloque G. CIURLETTI et F. MARZATICO (éd.), *Die Räter/I Reti. Nuove conoscenze sui Reti. Atti del simposio 23-25 settembre 1993*, Castello di Stenico, *Archeologia delle Alpi*, 5, 2000.
- 3 M. TORELLI, « I Galli e I Etruschi », dans D. VITALI (éd.), *Celti ed Etruschi nell'Italia centro - settentrionale dal V sec. a.C. alla romanizzazione (Atti del Colloquio internazionale. Bologna 12/ 14 aprile 1985)*, Bologne, 1987, p. 1-8.
- 4 R. M. OGILVIE, *A Commentary on Livy*, Oxford, Oxford Clarendon Press, 1965, p. 703 évoque les *Tuscae Historiae* mentionnées par Varron ; voir CENSORINUS, *De die natali*, XVII, 6.
- 5 *Fretusque his animis coalescentium in dies magis duorum populorum Aeneas, quamquam tanta opibus Etruria erat ut iam non terras solum sed mare etiam per totam Italiae longitudinem ab Alpibus ad fretum Siculum fama nominis sui implesset, tamen cum mœnibus bellum propulsare posset in aciem copias eduxit*, « Fort de cette affection et de l'union chaque jour plus étroite des deux peuples, et malgré toute la puissance de l'Étrurie, dont le renom remplissait terres et mers d'un bout à l'autre de l'Italie, des Alpes au détroit de Messine, Énée, qui pouvait repousser l'attaque à l'abri de ses remparts, fit sortir ses troupes pour livrer bataille », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 2, 5.



*Etruscorum potestate regebatur : quod Cato plenissime exsecutus est.*

« Bien qu'il fût de Priverne, comme la presque totalité de l'Italie avait été soumise au droit étrusque, Métabus était l'objet d'une haine unanime, sans exception aucune. Il avait en effet été chassé par le peuple volsque qui était lui aussi sous la domination étrusque. Caton a fait là-dessus un récit très complet<sup>1</sup>. »

La thalassocratie, tout particulièrement, constitue un τόπος constitutif de la puissance étrusque et un élément de son identité<sup>2</sup>, développé dès l'époque homérique dans l'*Hymne homérique*<sup>3</sup>. Aux yeux de Tite-Live, elle constitue d'ailleurs également la gloire des Athéniens, comme le souligne une scholie à l'œuvre de Lucain :

*Liuius in primo libro belli ciuilis ait : « nam Athenienses de tanta maritima gloria uix duas naues effecere.*

« Tite-Live dit au premier livre de la guerre civile : " car les Athéniens, à qui leur puissance maritime avait valu une si grande gloire, eurent de la peine à réunir deux navires<sup>4</sup>." »

Tite-Live superpose cependant ici le thème de la *successio imperii* à l'unification et à la territorialisation de l'Italie. La carte de l'Italie évoque pour le public livien les représentations de l'Italie présentes dans les traités géographiques mais aussi surtout celles qui figurent sur les cartes, par exemple celle qui est exposée dans le temple de Tellus et que Varron mentionne dans ses *Res Rusticae*, dans un passage que nous avons cité plus haut<sup>5</sup>. Cette même carte, selon l'hypothèse d'A. Le Bris, est une réalisation de Cicéron, qui l'y fait installer lorsqu'il restaure le temple, après son retour d'exil. L'Arpinate témoigne ainsi, certes, de son attachement à une Italie dont il a été tenu éloigné, mais aussi de sa vision de l'Italie comme un territoire<sup>6</sup>, vision reprise par Auguste qui utilise le thème de l'unité de l'Italie et de la *concordia Italiorum* pour asseoir son nouveau régime.

Plutôt que de reprendre cette présentation de l'Italie unifiée, le Padouan préfère centrer son attention sur la partie nord pour proposer une réflexion sur l'évolution des empires. Il affirme qu'avant Rome, le pouvoir était étrusque et que, comme c'est le cas pour Rome, il s'étendait sur terre et sur mer, *terra marique*. L'emploi du terme *uergere* qui, comme le

---

1 CATON, *De Origine*, fragment II, 14 J =. 62 P, chez SERVIUS, *Commentaire à l'Énéide*, XI, 567, texte établi, traduit et commenté par M. CHASSIGNET, Paris, Les Belles Lettres, 1986. Servius évoque également une domination sans pareille des Étrusques sur l'Italie peu auparavant, mais sans citer Caton : *Tuscos autem aliquando omnem Italiam subiugasse manifestum est*, « Il est manifeste que les Étrusques avaient autrefois soumis toute l'Italie », SERVIUS, *Commentaire à l'Énéide*, X, 145. Nous traduisons.

2 J.-R. JANNOT, « Les navires étrusques, instruments d'une thalassocratie ? », *CRAL*, 3, 1995, p. 743-778 et O. HÖCKMANN, « Etruskische Schifffahrt », *JRGZ*, 48, 2001, p. 227-308.

3 *Hymne homérique*, VII, 6-8 ; PALAEPHATUS, *Apist*, 20 et DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, V, 19.

4 TITE-LIVE, *Ab Urbe condita, XLV et Fragments*, rassemblés par P. JAL, Paris, *op. cit.*, 1979 et *Commentaires de Berne à Lucain, Pharsale*, III, 182.

5 VARRON, *Res Rusticae*, I, 2, 1.

6 Voir A. LE BRIS, « Encore sur l'*Italia Picta* du Temple de Tellus », *MEFRA*, 119, 1, 2007.

souligne M. Rambaud<sup>1</sup>, se rattache au champ lexical de l'étendue, ou du verbe *cingitur*, connotant l'image du cercle, soulignent bien l'extension de l'empire tyrrhénien. L'occupation du territoire est évoquée à travers la mention de villes, *urbes*, celles de la dodécapole, et le déploiement de différents peuples, *gentes*. Une comparaison avec deux textes éclaire cette volonté livienne. L'*excursus* de Polybe sur les Gaulois d'Italie, au livre II, 14 des *Histoires*, nous offre également un tableau de l'Italie étrusque, lui-même inséré dans une description du territoire italien, des Alpes à la Sicile.

Τῆς δὴ συμπάσης Ἰταλίας τῷ σχήματι τριγωνοειδοῦς ὑπαρχούσης, τὴν μὲν μίαν ὀρίζει πλευρὰν αὐτῆς τὴν πρὸς τὰς ἀνατολάς κεκλιμένην ὃ τ' Ἴόνιος πόρος καὶ κατὰ τὸ συνεχές ὃ κατὰ τὸν Ἀδρίαν κόλπος, τὴν δὲ πρὸς μεσημβρίαν καὶ δυσμὰς τετραμμένην τὸ Σικελικὸν καὶ Τυρρηρικὸν πέλαγος. αὗται δ' αἱ πλευραὶ συμπίπτουσαι πρὸς ἀλλήλας κορυφὴν ποιῶσι τοῦ τριγώνου τὸ προκείμενον ἄκρωτήριον τῆς Ἰταλίας εἰς τὴν μεσημβρίαν, ὃ προσαγορεύεται μὲν Κόκυνθος, διαιρεῖ δὲ τὸν Ἴόνιον πόρον καὶ τὸ Σικελικὸν πέλαγος. τὴν δὲ λοιπὴν τὴν παρά τε τὰς ἄρκτους καὶ τὴν μεσόγειαν παρατείνουσιν ὀρίζει κατὰ τὸ συνεχές ἡ τῶν Ἄλπεων παρῶρεια, λαμβάνουσα τὴν μὲν ἀρχὴν ἀπὸ Μασσαλίας καὶ τῶν ὑπὲρ τὸ Σαρδῶον πέλαγος τόπων, παρήκουσα δὲ συνεχῶς μέχρι πρὸς τὸν τοῦ παντὸς Ἀδρίου μυχόν, πλὴν βραχέος, ὃ προκαταλήγουσα λείπει τοῦ μὴ συνάπτειν αὐτῷ. παρὰ δὲ τὴν προειρημένην παρῶρειαν, ἣν δεῖ νοεῖν ὡσανεὶ βᾶσιν τοῦ τριγώνου, παρὰ ταύτην ἀπὸ μεσημβρίας ὑπόκειται πεδία τῆς συμπάσης Ἰταλίας τελευταῖα πρὸς τὰς ἄρκτους, ὑπὲρ ὧν ὁ νῦν δὴ λόγος, ἀρετῇ καὶ μεγέθει διαφέροντα τῶν κατὰ τὴν Εὐρώπην, ὅσα πέπτωκεν ὑπὸ τὴν ἡμετέραν ἱστορίαν. ἔστι δὲ τὸ μὲν ὅλον εἶδος καὶ τῆς ταῦτα τὰ πεδία περιγραφούσης γραμμῆς τριγωνοειδές. τοῦτου δὲ τοῦ σχήματος τὴν μὲν κορυφὴν ἢ τε τῶν Ἀπεννίνων καλουμένων ὄρων καὶ τῶν Ἀλπειῶν σύμπτωσις οὐ μακρὰν ἀπὸ τοῦ Σαρδῶου πελάγους ὑπὲρ Μασσαλίας ἀποτελεῖ. τῶν δὲ πλευρῶν παρὰ μὲν τὴν ἀπὸ τῶν ἄρκτων, ὡς ἐπάνω προεῖπον, τὰς Ἄλπεις αὐτὰς ἐπὶ δισχιλίους καὶ διακοσίους σταδίους παρήκειν συμβαίνει, παρὰ δὲ τὴν ἀπὸ μεσημβρίας τὸν Ἀπεννῖνον ἐπὶ τρισχιλίους ἑξακοσίους [...] Πλὴν ταῦτά γε τὰ πεδία τὸ παλαιὸν ἐνέμοντο Τυρρηνοὶ, καθ' οὓς χρόνους καὶ τὰ Φλέγγαιά ποτε καλούμενα τὰ περὶ Καπύην καὶ Νώλην· ἃ δὴ καὶ διὰ τὸ πολλοῖς ἐμποδῶν εἶναι καὶ γνωρίζεσθαι μεγάλην ἐπ' ἀρετῇ δόξαν εἴληφεν. διὸ καὶ τοὺς ἱστοροῦντας τὰς Τυρρηνῶν δυναστείας οὐ χρὴ ποιεῖσθαι τὴν ἀναφορὰν ἐπὶ τὴν νῦν κατεχομένην ὑπ' αὐτῶν χώραν, ἀλλ' ἐπὶ τὰ προειρημένα πεδία καὶ τὰς ἐκ τούτων τῶν τόπων ἀφορμάς.

« L'Italie, dans son ensemble, a la forme d'un triangle, dont un côté, celui qui est à l'est, est limité par le détroit d'Ionie et à la suite, par le golfe Adriatique, et l'autre, qui fait face au sud et à l'ouest, par la mer de Sicile et la mer Tyrrhénienne. Ces deux côtés, en se rejoignant au sommet forment la pointe sud de l'Italie, appelée le cap Kokynthos, qui sépare le détroit d'Ionie et la mer de Sicile. Le dernier côté au nord, face à l'Europe continentale, est borné d'un bout à l'autre par la chaîne des Alpes, qui prend naissance à Marseille, au-dessus de la mer de Sardaigne, et s'étend jusqu'au fond de l'Adriatique sans interruption, si l'on excepte un petit intervalle qu'elle laisse avant d'atteindre la mer. Le long de ce massif, qu'il faut concevoir comme la base du triangle, s'étend, au sud, la plaine qui termine l'Italie au nord et dont il est maintenant question, celle qui, par sa fertilité et son étendue, dépasse toutes celles qui en Europe sont venues à notre connaissance. Le tracé qui délimite cette plaine a, lui aussi, une forme triangulaire, et le sommet de cette figure est à la jonction du massif Apennin et du massif Alpin, non loin de la mer de Sardaigne, au-dessus de Marseille, tandis que ses côtés sont constitués, au nord, comme je viens de le dire, par les Alpes mêmes sur une distance de 2200 stades, 10 au sud, par l'Apennin de 3600 stades. La côte du golfe Adriatique tient lieu de base à la figure entière [...] Or cette plaine était autrefois habitée par les Etrusques, au temps où ils occupaient encore ce qu'on appelait jadis les Champs Phlégréens auprès de Capoue et de Nole, région très fréquentée et bien connue et qui a de ce fait acquis une grande réputation à cause de sa fertilité. Aussi quand on étudie les empires étrusques ne faut-il pas se reporter au territoire qu'ils occupent maintenant, mais à la plaine du Pô et aux ressources qu'elle

1 À propos de la description de la Gaule en ouverture des *Commentaires* césariens : « par l'emploi des verbes *uergere* et *spectare*, César n'a pas voulu dire que ces contrées sont exposées au nord et au soleil levant, comme des flancs de montagne, ce qui serait une absurdité, mais qu'elles s'étendent vers le nord et vers l'est », M. RAMBAUD, *op. cit.*, 1974, p. 276.

contient<sup>1</sup>. »

Polybe propose ici une description reposant sur une approche géométrique de la description géographique, présentant l'Italie comme un triangle dont le sommet correspondrait au cap Cocynthos, situé à l'entrée du golfe Scylacien, dans le Bruttium. Sa base se situerait au niveau de la plaine du Pô et de la chaîne des Alpes. L'utilisation de métaphores renvoyant à des formes géométriques est commune<sup>2</sup> ; elle permet d'offrir ici une représentation simplifiée et claire de la péninsule italienne qui ne prend en compte, au contraire des descriptions que nous pouvons trouver par exemple chez Salluste<sup>3</sup>, qu'un seul des deux promontoires qui constituent la botte de l'Italie, le cap Cocynthos et effacent le cap Iapyge ou Sallentin. Suit le récit de l'ethnogénèse du peuplement de cette Italie du Nord, où Polybe distingue lui aussi les Vénètes. Il les présente comme un peuple particulier, qui fait l'objet de l'écriture de nombreux récits de la part d'« écrivains tragiques », τραγωδιογράφοι. Le terme, selon P. Pédech, renverrait aux historiens qui, menés par le « goût pour le merveilleux et la légende », rattachent le peuple vénète aux récits de la chute de Troie et à la venue du Troyen Anténor depuis la Paphlagonie<sup>4</sup> :

Οἷς ἐπιμινύμενοι κατὰ τὴν παράθεσιν Κελτοὶ καὶ περὶ τὸ κάλλος τῆς χώρας ὀφθαλμιάσαντες, ἐκ μικρᾶς προφάσεως μεγάλη στρατιᾷ παραδόξως ἐπελθόντες ἐξέβαλον ἐκ τῆς περὶ τὸν Πάδου χώρας Τυρρηνοὺς καὶ κατέσχον αὐτοὶ τὰ πεδία. τὰ μὲν οὖν πρῶτα καὶ περὶ τὰς ἀνατολάς τοῦ Πάδου κείμενα Λάοι καὶ Λεβέκιοι, μετὰ δὲ τούτους Ἴνσοβρες κατώκησαν, ὁ μέγιστος ἔθνος ἦν αὐτῶν· ἐξῆς δὲ τούτοις παρὰ τὸν ποταμὸν Γονομάνοι. τὰ δὲ πρὸς τὸν Ἀδρίαν ἤδη προσήκοντα γένος ἄλλο πάνυ παλαιὸν διακατέσχεν· προσαγορεύονται δ' Οὐένητοι, τοῖς μὲν ἔθεσι καὶ τῷ κόσμῳ βραχεῖ διαφέροντες Κελτῶν, γλώττῃ δ' ἄλλοῖα χρώμενοι. περὶ ὧν οἱ τραγωδιογράφοι πολὺν τινα πεποιήνται λόγον καὶ πολλὴν διατέθεινται τερατείαν. τὰ δὲ πέραν τοῦ Πάδου τὰ περὶ τὸν Ἀπεννῖνον πρῶτοι μὲν Ἄναρες, μετὰ δὲ τούτους Βοῖοι κατώκησαν· ἐξῆς δὲ τούτων ὡς πρὸς τὸν Ἀδρίαν Λίγγονες, τὰ δὲ τελευταῖα πρὸς θαλάττῃ Σήγωνες. τὰ μὲν οὖν ἐπιφανέστατα τῶν κατασχόντων τοὺς προειρημένους τόπους ἔθνων ταῦθ' ὑπῆρχεν. ὄκουν δὲ κατὰ κόμας ἀτειχίστους.

« Les Gaulois, qui les fréquentaient à cause du voisinage, et avaient guigné la beauté du pays, les attaquèrent par surprise sous un mince prétexte avec une grande armée, les chassèrent de la région du Pô et occupèrent eux-même la plaine. Ce sont les Laens et les Lébécienis qui se fixèrent eux-mêmes dans la région située le plus près des sources du Pô, puis après eux vinrent les Insubres, le peuple le plus puissant de tous, et en aval, le long du fleuve, les Cénomans. Une autre nation fort ancienne s'était installée dans la plaine littorale de l'Adriatique : c'étaient ceux qu'on appelle les Vénètes, peu différents des Gaulois par les mœurs et le vêtement, mais parlant une autre langue ; à leur sujet les auteurs tragiques ont dit beaucoup de choses et arrangé beaucoup de fantastique. Au-delà des bords du Pô, sur les bords de l'Apennin, se sont fixés d'abord les Anares, puis les Boïens,

1 POLYBE, *Histoires*, II, 14, 4-17, texte établi et traduit par P. PÉDECH, Paris, Les Belles Lettres, 1970.

2 Et nous pouvons la retrouver encore aujourd'hui, à commencer par l'« Hexagone ».

3 *Italia [...] finditur in duo promunturia, Bruttium et Sallentinum*, « L'Italie se divise en deux promontoires, le Bruttium et le promontoire sallentin », SALLUSTE, *Histoires*, IV, fragment 14. POMPONIUS MELA, dans sa *Géographie*, II, 58, sans doute à sa suite, évoque les « deux cornes » de l'Italie. Voir J.-M. BERTRAND, « Sur quelques descriptions antiques de la péninsule italienne », *Mappemonde*, 86/ 2, 1986.

4 P. PÉDECH, dans POLYBE, *Histoires*, II, note 2, p. 57. La tradition de l'origine paphlagonienne des Vénètes, basée sur la parenté onomastique entre les Hénètes de Paphlagonie, évoqués par HOMÈRE au chant II, 851-852 de *l'Iliade*, et les Vénètes (*Veneti* ou Ένετοί) a permis de développer une légende rattachant ce groupe ethnique au cycle des récits des retours de Troie, νόστοι.

ensuite, en direction de l'Adriatique, les Lingons, enfin sur le littoral, les Sénons. Tels étaient les peuples les plus célèbres qui ont occupé ce pays ; ils habitaient des villages non fortifiés<sup>1</sup>. »

Strabon commence également son livre consacré à l'Italie, par une description de ce territoire, en rappelant l'évolution du terme *Italia* et sa réalité désormais unifiée :

Μετὰ δὲ τὴν ὑπώρειαν τῶν Ἄλπεων ἀρχὴ τῆς νῦν Ἰταλίας. Οἱ γὰρ παλαιοὶ τὴν Οἰνωτρίαν ἐκάλουν Ἰταλίαν ἀπὸ τοῦ Σικελικοῦ πορθμοῦ μέχρι τοῦ Ταραντίνου κόλπου καὶ τοῦ Ποσειδωνιάτου διήκουσαν, ἐπικρατήσαν δὲ τοῦνομα καὶ μέχρι τῆς ὑπωρείας τῶν Ἄλπεων προῦβη. Προσέλαβε δὲ καὶ τῆς Λιγυστικῆς τὰ μέχρι Ὀυάρου ποταμοῦ καὶ τῆς ταύτης θαλάττης ἀπὸ τῶν ὀρίων τῶν Τυρρηρικῶν καὶ τῆς Ἰστρίας μέχρι Πόλας. Εἰκάσαι δ' ἂν τις εὐτυχήσαντας τοὺς πρώτους ὀνομασθέντας Ἰταλοὺς μεταδοῦναι καὶ τοῖς πλησιοχώροις, εἴθ' οὕτως ἐπίδοσιν λαβεῖν μέχρι τῆς Ῥωμαίων ἐπικρατείας. Ὅψε δὲ ποτε, ἀφ' οὗ μετέδωσαν Ῥωμαῖοι τοῖς Ἰταλιώταις τὴν ἰσοπολιτείαν, ἔδοξε καὶ τοῖς ἐντὸς Ἄλπεων Γαλάταις καὶ Ἐνετοῖς τὴν αὐτὴν ἀπονεῖμαι τι μὴν, προσαγορευῆσαι δὲ καὶ Ἰταλιώτας πάντας καὶ Ῥωμαίους, ἀποικίας τε πολλὰς στείλαι, τὰς μὲν πρότερον τὰς δ' ὕστερον, ὧν οὐ ῥάδιον εἰπεῖν ἀμείνους ἑτέρας. Ἐνὶ μὲν οὖν σχήματι σύμπεσαν τὴν νῦν Ἰταλίαν οὐ ῥάδιον περιλαβεῖν γεωμετρικῶς, καίτοι φασὶν ἄκραν εἶναι τρίγωνον ἐκκειμένην πρὸς νότον καὶ χειμερινὰς ἀνατολάς, κορυφουμένην δὲ πρὸς τῷ Σικελικῷ πορθμῷ, βάσιν δ' ἔχουσαν τὰς Ἄλπεις [...] Κατὰ μέρος δ' οὕτως εἰπεῖν δυνατὸν, ὅτι τῶν μὲν Ἄλπεων περιφερῆς ἡ ὑπώρειά ἐστὶ καὶ κοιλώδης, τὰ κοῖλα ἔχουσα ἐστραμμένα πρὸς τὴν Ἰταλίαν· τοῦ δὲ κόλπου τὰ μὲν μέσα πρὸς τοῖς Σαλασσοῖς ἐστὶ, τὰ δ' ἄκρα ἐπιστροφὴν λαμβάνει, τὰ μὲν μέχρι τῆς Ὀκρας καὶ τοῦ μυχοῦ τοῦ κατὰ τὸν Ἀδρίαν, τὰ δ' εἰς τὴν Λιγυστικὴν παραλίαν μέχρι Γενοῦας τοῦ τῶν Λιγύων ἐμπορίου, ὅπου τὰ Ἀπέννινα ὄρη συνάπτει ταῖς Ἄλπεις. Ὑπόκειται δ' εὐθὺς πεδίον ἀξιόλογον, πᾶρισόν πως ἔχον τὸ πλάτος καὶ τὸ μῆκος, σταδίων ἑκατὸν καὶ δισχιλίων· τὸ δὲ μεσημβρινὸν αὐτοῦ πλευρὸν κλείεται τῇ τε τῶν Ἐνετῶν παραλίᾳ καὶ τοῖς Ἀπεννίνοις ὄρεσι τοῖς περὶ Ἀρίμινον καὶ Ἀγκῶνα καθήκουσι. Ταῦτα γὰρ ἀρξάμενα ἀπὸ τῆς Λιγυστικῆς εἰς τὴν Τυρρηνίαν ἐμβάλλει, στενὴν παραλίαν ἀπολείποντα· εἴτ' ἀναχωροῦντα εἰς τὴν μεσόγαιαν κατ' ὀλίγον, ἐπειδὰν γένηται κατὰ τὴν Πισάτιν, ἐπιστρέφει πρὸς ἔω καὶ πρὸς τὸν Ἀδρίαν ἕως τῶν περὶ Ἀρίμινον καὶ Ἀγκῶνα τόπων, συνάπτοντα ἐπ' εὐθείας τῇ τῶν Ἐνετῶν παραλίᾳ.

« Après le piémont des Alpes commence l'Italie, telle que nous la connaissons aujourd'hui. Par le nom d'Italie, en effet, les anciens désignaient l'œnotrie, qui allait du détroit de Sicile aux golfes de Tarente et de Posidonia, mais il a gagné du terrain et a fini par prévaloir sur tout autre jusqu'au pied des Alpes, embrassant en outre d'une part le territoire de la Ligystique, de la frontière tyrrhénienne jusqu'au Var et jusqu'à la mer qui baigne ces parages, d'autre part celui d'Istrie jusqu'à Pola. On peut supposer que la prospérité des premiers peuples qui portèrent le nom d'Italiens les poussa à l'étendre sur leurs plus proches voisins et qu'il prit ensuite l'extension selon le même processus jusqu'à l'époque de la conquête romaine. Plus tard, après que les Romains eurent accordé le droit de cité aux Italiotes, il parut un jour opportun de concéder la même distinction aux Gaulois Cisalpins et aux Hénètes, de la appeler tous Italiotes et Romains et d'installer dès lors chez eux en grand nombre, les uns immédiatement, les autres plus tard, des colonies auxquelles on serait bien en peine de trouver des rivales dont la réussite dépassât la leur. De ce fait, il n'est pas facile de comprendre toute l'Italie d'aujourd'hui dans une seule figure géométrique. On veut pourtant qu'elle consiste en un promontoire triangulaire faisant saillie en direction du sud et du levant d'hiver, qui aurait son sommet au détroit de Sicile et dont les Alpes seraient la base [...] Mais en procédant partie après partie, on peut dire que le piémont des Alpes dessine une ligne courbe pareille à celle d'un golfe et qui tournerait sa concavité vers l'Italie. Le milieu de ce golfe se situe chez les Salasses, tandis que ses extrémités, en se repliant vers l'intérieur, atteignent l'une le Mont Ocra et le golfe terminal de l'Adriatique, l'autre, sur le littoral ligystique, là où se rejoignent les Apennins et les Alpes, la ville de Gênes, centre du commerce ligyen. Immédiatement au-dessous du piémont, s'étend sur 2100 stades une plaine considérable, à peu près aussi large que longue. Son côté méridional s'appuie à la côte des Hénètes et aux monts Apennins, là où ils touchent la région d'Ariminum et d'Ancôme. Cette chaîne, en effet, commence à la Ligystique et pénètre d'abord en Tyrrhénie, ne laissant de place que pour un étroit littoral. Puis elle s'éloigne peu à peu de la côte en direction de l'intérieur et, après avoir atteint la Pisatide, s'infléchit vers l'est et vers l'Adriatique jusqu'à la région d'Ariminum et d'Ancôme, où elle rejoint à angle droit la côte des Hénètes<sup>2</sup>. »

1 POLYBE, *Histoires*, II, 17, 3-6.

2 STRABON, *Géographie*, V, 1, 1-3.

Strabon s'inscrit implicitement dans la tradition polybienne, acceptant la représentation triangulaire de l'Italie. Il éprouve néanmoins des difficultés à établir le troisième côté, notamment du fait de l'existence d'un angle, ou d'une courbe très prononcée, qui recoupe l'angle évoqué par Tite-Live, sur la ligne allant du cap Iapyge au golfe terminal de l'Adriatique<sup>1</sup>. Strabon reprend la légende sur l'origine des Vénètes mais indique qu'elle est controversée. Il y oppose une origine celte, rattachant les Vénètes de l'Adriatique aux Vénètes de la région de Vannes, sur l'océan Atlantique. Ce rattachement est probablement lié à Posidonius et à la conquête de la Gaule par César<sup>2</sup>.

Παρι δὲ τῶν Ἐνετῶν διττός ἐστι λόγος. Οἱ μὲν γὰρ καὶ αὐτούς φα σιν εἶναι Κελτῶν ἀποίκους τῶν ὁμωνύμων παρωκεανιτῶν, οἱ δ' ἐκ τοῦ Τρωικοῦ πολέμου μετ' Ἀντήνορος σωθῆναι δευρό φασι τῶν ἐκ τῆς Παφλαγονίας Ἐνετῶν τινάς.

« Quant aux Hénètes, leur origine est expliquée de deux manières. Les uns prétendent qu'ils sont aussi des colons celtes, issus de leurs homonymes les Vénètes des bords de l'Océan, les autres qu'il faut les identifier avec certains Hénètes de Paphlagonie, rescapés de la guerre de Troie et venues à cet endroit avec Anténor<sup>3</sup>. »

L'importance que confère Tite-Live aux Vénètes n'est donc pas liée uniquement à un « patriotisme localiste » de l'historien. Les Vénètes font partie d'une tradition littéraire gréco-latine très riche<sup>4</sup> qui remonte à Hérodote et au livre V, 9 des *Histoires*<sup>5</sup> et qui ne s'efface qu'avec la période impériale<sup>6</sup>. L. Braccesi<sup>7</sup> souligne que la légende de l'arrivée d'Anténor dans le nord de l'Italie et de son combat avec le roi des Euganéens Vélésus fait l'objet d'une épopée de Largus, poète de cette même fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Ce dernier calquerait son œuvre sur le modèle énéidien de la guerre menée entre Énée et Turnus. D'après Pline, cette origine est développée à Rome par Caton<sup>8</sup> dans son traité *Des Origines*. Accius l'évoque sans doute aussi

---

1 Mais, comme le souligne J.-M. BERTRAND, *op. cit.*, 1986, p. 29, cette Italie théorique se superpose dans le texte strabonien à une Italie vécue, où le cap Iapyge est effacé au profit de Tarente, soulignant combien « la géographie que nous disons physique n'est pas pour les Anciens bien spécifique ; ils savent combien le vécu et l'humain construisent des lignes plus nettes que bien des caps ».

2 S. BOURDIN, *op. cit.*, 2012, p. 102.

3 STRABON, *Géographie*, V, 1, 4. Strabon les met plus loin en relation avec Syracuse, dont le tyran Denys l'Ancien leur achète des chevaux.

4 L'adéquation entre les Vénètes des sources littéraires et ceux mis au jour par l'archéologie n'est pas parfaite, les inter-pénétrations culturelles rendant délicates l'attribution à une catégorie ethnique en particulier. Voir S. BOURDIN, *op. cit.*, 2012, p. 469. Les inscriptions et les vestiges permettent toutefois de dessiner une zone vénète qui s'étend du nord de l'Adige à la haute vallée du Piave, et, d'ouest en est, des contreforts des Alpes à la basse plaine frioulane, avec deux centres urbains principaux, Este et Padoue.

5 Ainsi qu'à Sophocle, qui est l'auteur d'une tragédie sur les Anténorides. Voir STRABON, XIII, 608 ; R. L. BEAUMONT, « Greek Influence in the Adriatic Sea before the Fourth Century B.C », *JHS*, 56, 1936 et M. LEIGH, « Sophocles at Patavium (fi. 137 Radt) », *JHS*, 118, 1998, p. 98-99.

6 PLIN L'ANCIEN ne mentionne plus que la *Venetia*, au livre III, 126-127 de l'*Histoire naturelle*.

7 L. BRACCESI, *Grecità di frontiera. I percorsi occidentali della leggenda*, Padoue, 1994.

8 PLIN L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, III, 130, *Venetos Troiana stirpe ortos auctor est Cato*, « D'après Caton, les Vénètes sont de race troyenne », rapporté dans T. J. CORNELL (éd.), *FRH*, F 58, Orford, Oxford University Press, 2013, p. 107-110.

dans sa pièce *Antenoridae*<sup>1</sup>. Avec cette mention, Tite-Live a peut-être permis de fixer la légende dans la tradition. Il s'inscrit en tout cas parfaitement dans la tradition historico-géographique propre à son époque. Située au milieu du livre V, l'analepse livienne en forme de tableau résonne donc différemment pour le public. Elle renouvelle la tradition des descriptions de l'Italie dont elle met à l'honneur la partie nord de ce territoire et inscrit les divers groupes ethniques dans une histoire des origines qui les rattachent au monde hellénisé. Mais elle fonctionne aussi comme un avertissement doublé d'une leçon pour le futur. Rome est au début d'un nouveau cycle où elle va voir sa domination grandissante mise en péril par des groupes gaulois. Le public livien peut aisément tracer un parallèle avec la période de la fin de la République où l'*imperium Romanum* est menacé d'éclatement. À l'époque de Tite-Live, l'empire étrusque a désormais vécu et la langue étrusque elle-même disparaît, tandis que le pouvoir de Rome, lui-même soumis aux cycles, se façonne un nouveau territoire.

## 1. 2. De la Grèce aux Thermopyles : resserrement du regard sur un point focal de l'histoire grecque

L'*Ab Vrbe condita* propose aux lecteurs d'autres tableaux, qui sont également l'occasion de mettre en perspective espace et histoire. C'est le cas, lors de la présentation du défilé des Thermopyles, de la description chorographique de la Grèce :

*Intra saltum Thermopylarum sese recepit. Id iugum, sicut Appennini dorso Italia diuiditur, ita mediam Graeciam dirimit. ante saltum Thermopylarum in septentrionem uersa Epirus et Perrhaebia et Magnesia et Thessalia est et Phthiotae Achaei et sinus Maliacus ; intra fauces ad meridiem uergunt Aetoliae pars maior et Acarnania et cum Locride Phocis et Bœotia adiunctaque insula Eubœa et excurrente in altum uelut promunturio Attica terra et sita ab tergo Peloponnesus. hoc iugum ab Leucate et mari ad occidentem uerso per Aetoliam ad alterum mare orienti obiectum tendens ea aspreta rupesque interiectas habet, ut non modo exercitus sed ne expediti quidem facile ullas ad transitum calles inueniant. Extremos ad orientem montis œtam uocant, quorum quod altissimum est Callidromon appellatur, in cuius ualle ad Maliacum sinum uergente iter est non latius quam sexaginta passus. Haec una militaris uia est, qua traduci exercitus, si non prohibeantur, possint. ideo Pylae et ab aliis, quia calidae aquae in ipsis faucibus sunt, Thermopylae locus appellatur, nobilis Lacedaemoniorum aduersus Persas morte magis memorabili quam pugna.*

« Il se retira dans le défilé des Thermopyles. Comme celle des Apennins partage l'Italie, cette chaîne de montagnes coupe la Grèce en deux. En avant du défilé des Thermopyles, vers le nord, se trouvent l'Épire, la Perrhèbie, la Magnésie, la Thessalie, ainsi que la Phthiotide d'Achaïe et le golfe Maliaque ; en deçà du défilé, vers le sud, s'étendent la plus grande partie de l'Étolie, l'Acarnanie, la Phocide avec la Locride, la Béotie et, s'adjoignant l'île d'Eubée qui s'avance dans la mer comme un promontoire, l'Attique, située en retrait, enfin le Péloponnèse. Cette chaîne, qui part de l'île de Leucade et de la mer d'Occident, traverse l'Étolie et va jusqu'à l'autre mer qui s'étend à l'orient ; elle est pleine de pentes abruptes et de précipices qui la coupent au point que non seulement une armée, mais même des soldats sans bagages ont des difficultés à y trouver un sentier pour la traverser. À l'extrémité, vers l'orient, se dressent les monts appelés Cœta, dont le plus haut sommet est le Callidromon ; au pied de ce mont, en direction du golfe Maliaque, il y a un passage dont la largeur ne dépasse pas soixante pas. C'est la seule voie par où puissent passer les armées, à condition que

1 Voir M. LEIGH, *op. cit.*, p. 98-99 et J. H. C. WILLIAM, *Beyond the Rubicon*, Oxford, Clarendon Press, 2001, p. 43-45.

personne ne barre le passage. C'est pourquoi ce lieu est appelé Pylae et, par d'autres, à cause des sources chaudes situées dans le défilé même, Thermopyles ; il est célèbre par la mort des Lacédémoniens face aux Perses, plus mémorable que la bataille<sup>1</sup>. »

La présentation du site des Thermopyles intervient au premier quart du livre XXXVI. Tite-Live y présente, par le biais d'une comparaison avec la chaîne des Apennins, un panorama de la Grèce divisée en deux par le massif des Thermopyles qui s'étendrait de la mer Adriatique à la mer Egée. Il propose ici une description globale, avant de se focaliser sur la partie orientale du massif, puis, par un effet de rétrécissement de la perspective, sur les Thermopyles dont il précise l'étymologie et le rôle dans l'histoire grecque. Les interrogations des commentateurs ont surtout porté, ici encore, sur la *Quellenforschung* : Tite-Live a-t-il choisi d'ajouter ce passage ou a-t-il recopié Polybe, sa source majeure pour la quatrième décade ? Selon T. J. Luce, le souci de mettre en avant la bataille des Thermopyles comme un moment décisif de la guerre contre Antiochus conduit Tite-Live à vouloir faire de ce passage un moment-clé du livre XXXVI. À ce titre, il insérerait dans le matériel polybien le discours d'Acilius ainsi qu'un *excursus* géographique sur le site des Thermopyles. D'après T. J. Luce, ce dernier ne saurait provenir de Polybe, dont les lecteurs n'ont nullement besoin d'une telle description présentant un panorama global de la Grèce, sans qu'aucun détail n'indique une connaissance précise de ces lieux<sup>2</sup>. J. Briscoe, dans son commentaire, écarte en revanche catégoriquement la suggestion de T. J. Luce<sup>3</sup>. Il préfère renvoyer à une citation par H. Nissen d'un passage d'Appien<sup>4</sup> ainsi qu'aux travaux de P. Pédech. Ce dernier, dans son chapitre sur la géographie polybienne, fait le bilan des connaissances de l'historien, grâce au tracé des itinéraires empruntés par Polybe dans le cadre de sa carrière politique et militaire :

« Au printemps 169 il se rendit en mission auprès du consul Q. Marcius Philippus qui venait d'arriver en Thessalie. Selon toute vraisemblance il emprunta la route de terre par l'Isthme, Mégare, Thèbes, les Thermopyles, Héraclée Trachinienne [...] Les traces de ce voyage paraissent inscrites dans son livre avec la description des villes et des sites placés sur le parcours [...] La bataille des Thermopyles en 191 lui donne l'occasion de parler du défilé fameux et du massif dont il est l'aboutissement, qu'il représente comme une chaîne continue s'étendant depuis Leucate jusqu'au golfe Maliaque et partageant la Grèce en deux régions naturelles, l'une au nord, l'autre au sud<sup>5</sup>. »

Nous ne souhaitons pas reprendre ici ce débat de la *Quellenforschung* et voudrions plutôt proposer quelques remarques propres à nous orienter vers un autre type de

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, 15, 6-12.

2 T. J. LUCE, *Livy, The Composition of His History*, Princeton, Princeton University Press, 1977, p. 81-82.

3 « *There can be no doubt that Polybius gave a description of the site of the battle. Cf. App. Syr. 17.76-7, Pédech, 517,533 : Luce's suggestion (81-2) that the passage is L.'s own addition is absurd* », J. BRISCOE, *A Commentary on Livy, XXXIV-XXXVI*, Oxford, Oxford Clarendon Press, 1981, p. 242.

4 H. NISSEN, *Kritische Untersuchungen über die Quellen der vierten und fünften Dekade des Livius*, Berlin 1863.

5 P. PÉDECH, *La méthode historique de Polybe*, Paris, Les Belles Lettres, 1964, p. 517-533.

questionnement. Au-delà de la nécessaire recherche des sources, il convient en effet de mener une analyse du texte qui prenne en compte les conditions de sa production et de sa réception. Ainsi, comme nous l'avons montré plus haut, la citation de P. Pédech est emblématique de la méthodologie de l'éminent spécialiste de Polybe. Ce dernier considère implicitement l'historien padouan comme le réceptacle du texte polybien, au point qu'il analyse de nombreux passages de l'*Ab Vrbe condita* comme s'ils appartenaient au texte des *Histoires*<sup>1</sup>, sans tenir aucun compte ni de la possibilité que Tite-Live ait pu avoir recours à d'autres sources, ni des possibles réécritures et adaptations qu'aurait pu connaître le texte initial. T. J. Luce semble, de la même manière, considérer le texte livien en faisant fi de sa dimension rhétorique et en l'envisageant comme une simple retranscription du réel, seulement guidée par les connaissances de l'auditoire. Or Tite-Live nous livre un texte qui relève d'un travail de composition indéniable. L'insertion d'un passage sur la géographie de la Grèce ne saurait être anodin. Or quel est justement l'effet conféré par ce passage de l'*Ab Vrbe condita* ? Comment est-il au juste composé ? Cet *excursus* joue un rôle non négligeable en terme de structuration du récit, pour isoler l'épisode du combat des Thermopyles et faire de cette bataille un moment-clé de la guerre contre Antiochus, moment qui signe sa défaite à venir.

Mais là n'est pas son seul intérêt. L'étude de la structure complexe de ce passage nous permet d'avancer d'autres interprétations. Le texte livien inclut ici le lieu des Thermopyles dans une perspective plus vaste, celle d'un panorama de la Grèce, qui se rétrécit pour revenir au couloir des Thermopyles. Il s'achève alors par un rappel du combat qui se tint dans ce lieu en 480 av. J.-C. :

*Ideo Pylae et ab aliis, quia calidae aquae in ipsis faucibus sunt, Thermopylae locus appellatur, nobilis Lacedaemoniorum aduersus Persas morte magis memorabili quam pugna.*

« C'est pourquoi ce lieu est appelé Pylae et, par d'autres, à cause des sources chaudes situées dans le défilé même, Thermopyles ; il est célèbre par la mort des Lacédémoniens face aux Perses, plus mémorable que la bataille<sup>2</sup>. »

Il convient à ce propos de souligner que le texte d'Appien évoqué plus haut, extrait du *Livre syriaque*, au chapitre XVII, 76-77, mentionne bien les sources chaudes mais ne propose pas le panorama du relief de la Grèce que dessine ici Tite-Live, et n'évoque pas non plus la mémoire du combat des Spartiates du roi Léonidas :

[...] Θερμοπύλας κατέλαβεν ὡς τὴν δυσχωρίαν προβαλούμενος τοῖς πολεμίοις καὶ τὸν στρατὸν ἐκ τῆς Ἀσίας ἀναμενῶν. δίοδος δ' ἐστὶν αἱ Θερμοπύλαι στενὴ καὶ ἐπιμήκης, καὶ αὐτὴν περιέχει τῇ μὲν θάλασσα τραχεῖα καὶ ἀλίμενος, τῇ δὲ ἔλος ἄβατόν τε καὶ βαρᾶθρῶδες. κορυφαί τε εἰσὶν ἐν αὐτῇ δύο ὄρων ἀπόκρημνοι, καὶ τοῦτων μὲν Τειχιόυντα καλοῦσι τὴν δὲ Καλλίδρομον. ἔχει δὲ ὁ τόπος θερμῶνδᾶτων πηγὰς, καὶ Θερμοπύλαι ἀπὸ

1 P. PÉDECH, *ibid*, en particulier p. 517-519 et p. 532-534.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, 15, 12.



τοῦδ' ἐπικλήζονται.

« [...] grâce à certains alliés il occupa les Thermopyles, son intention étant de tirer parti des difficultés du terrain pour se protéger contre l'ennemi et d'attendre avec patience l'armée d'Asie. Les Thermopyles sont un défilé long et étroit limité d'un côté par la côte, rocheuse et sans port, de l'autre par un marais infranchissable rempli de fondrières. Dans ce défilé se trouvent deux cimes montagneuses aux parois abruptes, appelées l'une Teichious, l'autre Callidromos. Le site comporte également des sources d'eaux chaudes, d'où le nom de " Thermopyles "1. »

À l'inverse, l'extension spatiale et temporelle offerte par le texte livien confère au passage une dimension historique évidente. Le passage des Thermopyles n'est pas présenté pour lui-même, mais il est pris, ainsi que l'indique l'emploi de l'adjectif *medius*, comme l'axe central d'une description de la Grèce, de ses régions et éléments maritimes, fluviaux ou montagneux. Tite-Live recourt ici au vocabulaire géographique classique : *uersa est, uergunt, excurrentes* et *uergente*. Sa description suit classiquement les points cardinaux : au nord, *in septentrionem*, l'Épire, la Perrhebie, la Magnésie, la Thessalie, la Phtiotide d'Achaïe et le golfe Maliaque ; au sud, *ad meridiem*, l'Étolie, l'Acarnanie, la Phocide, la Locride, la Béotie, l'île d'Eubée et l'Attique. À l'ouest, *ad occidentem*, l'île de Leucade et la mer Adriatique ; à l'est, la mer d'Orient, *mare orienti*. La deuxième partie du passage resserre la présentation de la chaîne de montagnes proprement dite, et se concentre sur la partie orientale du relief, l'Œta, le mont Callidromon, et le golfe maliaque : *ad orientem*. Dans cet écrin montagneux, la description se resserre encore, s'arrêtant sur le site des Thermopyles. Or, paradoxalement, celui-ci n'est pas présenté comme un site, mais comme une voie : les termes employés sont *iugum, iter, ou uia*, et seulement ensuite, *locus*. Nous pouvons percevoir dès lors tout l'intérêt de l'*excursus* géographique proposé dans la première partie de la description : il ne s'agit pas ici d'une digression à caractère purement géographique<sup>2</sup>, ni d'une description tactique d'un lieu de bataille, comme c'est le cas chez Hérodote<sup>3</sup>, mais d'une mise en évidence de l'intérêt du défilé des Thermopyles, où pourrait s'arrêter l'avancée romaine. L'espace, de géographique, devient stratégique, pour reprendre la terminologie mise en œuvre par M. Rambaud à propos de la vision césarienne de l'espace :

« Droit devant lui il conçoit l'espace stratégique essentiellement selon un point de vue linéaire, dans le sens du mouvement qui portera l'armée d'un point à un autre », espace stratégique qui est le « support d'une relation avec l'ennemi<sup>4</sup>. »

Ici, l'espace géographique et stratégique ne sont pas opposés ; ils se superposent, voire

1 APPIEN, *Le livre syriaque*, XI.

2 Nous avons souligné, dans notre premier chapitre, que la perméabilité de la frontière générique entre historiographie et géographie rend, dans les textes antiques, impossible l'existence de textes « purement géographiques » au sens contemporain.

3 HÉRODOTE, *Histoires*, VIII, 176.

4 M. RAMBAUD, *op. cit.*, 1974, p. 277.

s'intriquent : la présentation de la chaîne de l'Œta comme un lieu montagneux, fait de précipices et de pentes inégales et donc ouvrant difficilement un passage à l'avancée militaire, renvoie à la fois à une vision géographique d'un espace grec qui est symbolisé, comme nous le verrons plus loin, par un relief accidenté, et à une vision stratégique qui suggère un espace vécu et ressenti. La mention des deux mers, de part et d'autre du continent, nous renvoie à la description de l'Italie que nous avons analysée précédemment. Ce passage faisait également du relief, celui des Apennins, et celui des Alpes, un élément central de l'étendue décrite. Il ne nous paraît pas impossible à ce titre que la comparaison qui met en parallèle les Thermopyles et les Apennins, *sicut Appennini dorso Italia diuiditur*, éveille, dans la mémoire des lecteurs, le souvenir de la description de l'Italie au livre V. Il ne s'agit pas seulement d'une comparaison explicative<sup>1</sup> destinée au lecteur latin pour lui permettre de mieux visualiser un panorama qui donne sur un site connu – si l'on admet que le public livien n'avait aucune notion de géographie grecque, ce qui, nous l'avons dit plus haut, ne nous semble guère probable. Ici, la comparaison avec les Apennins n'introduit pas un espace connu dans de l'inconnu ; elle constitue une chaîne d'ensembles territoriaux qui s'insèrent dans une conception spatiale et temporelle particulière, celle de la *translatio imperii*. Le site des Thermopyles, qualifié par l'adjectif *nobilis*, célèbre, appartient aux lieux d'une mémoire collective qui dépasse l'espace latin, puisqu'il fait signe vers les guerres médiques et ce qui, aux yeux des Anciens, apparaît comme un basculement de l'hégémonie perse à l'hégémonie athénienne. L'endroit est en effet un symbole, par son impact stratégique, de la maîtrise du pouvoir sur l'espace. Dans la tradition classique, il est désigné comme une porte ou une entrave. Au livre IX, 4, 14-15, alors qu'il évoque les Athamanes et effectue un gros plan sur le massif de l'Œta, Strabon souligne ainsi la notoriété de ses forteresses et souligne qu'elles constituent un point stratégique de fermeture ou de restriction du passage, en utilisant des métaphores animale et physiologique, celle de l'entrave et du ligament, *πέδη* et *ἐπίδεσμος* :

Τὸ δ' ὄρος διατείνει ἀπὸ Θερμοπυλῶν καὶ τῆς ἀνατολῆς μέχρι πρὸς τὸν κόλπον τὸν Ἀμβρακικὸν καὶ τὴν ἑσπέραν· τρόπον δέ τινα καὶ πρὸς ὀρθὰς τέμνει τὴν ἀπὸ τοῦ Παρνασσοῦ μέχρι Πίνδου καὶ τῶν ὑπερκειμένων βαρβάρων ὀρεινὴν τὸ ὄρος τοῦτο· Τούτου δὴ τὸ μὲν πρὸς Θερμοπύλας νενεκὸς μέρος Οἴτη καλεῖται σταδίων διακοσίων τὸ μήκος, τραχὺ καὶ ὑψηλόν, ὑψηλότατον δὲ κατὰ τὰς Θερμοπύλας· κορυφοῦται γὰρ ἐνταῦθα καὶ τελευτᾷ πρὸς ὄξεις καὶ ἀποτόμους μέχρι τῆς θαλάττης κρημνούς, ὀλίγην δ' ἀπολείπει πάροδον τοῖς ἀπὸ τῆς παραλίας ἐμβάλλουσιν εἰς τοὺς Λοκροὺς ἐκ τῆς Θετταλίας. Τὴν μὲν οὖν πάροδον Πύλας καλοῦσι καὶ στενὰ καὶ Θερμοπύλας· ἔστι γὰρ καὶ θερμὰ πλησίον ὕδατα τιμώμενα ὡς Ἡρακλέους ἱερά· τὸ δ' ὑπερκειμένον ὄρος Καλλίδρομον· τινὲς δὲ καὶ τὸ λοιπὸν τὸ δι' Αἰτωλίας καὶ τῆς Ἀκαρνανίας διήκον μέχρι τοῦ Ἀμβρακικοῦ κόλπου Καλλίδρομον προσαγορεύουσι.

« Ce massif s'étend des Thermopyles, à l'Est, jusqu'au golfe d'Ambracie, à l'Ouest, et, en quelque sorte, coupe à angles droits la zone montagneuse qui s'étend au-delà du Parnasse au Pinde et aux

<sup>1</sup> Suivant la terminaison établie par E. PIANEZZOLA, *Traduzione e ideologia. Livio interprete di Polibio*, Bologne, Patron, 1969.

barbares installés au-delà. De ce massif, la partie qui est tournée vers les Thermopyles s'appelle l'Oité, sa longueur est de deux cents stades. Son relief rude et vigoureux est surtout élevé aux Thermopyles. Il y atteint son point culminant et se termine par des rocs pointus et des escarpements qui tombent à pic jusqu'à la mer, ne laissant qu'un passage étroit à ceux qui veulent, du bord de mer, pénétrer de Thessalie en Locride. Ce passage porte le nom de " portes ", de " défilé ", et de Thermopyles. Il y a, en effet, au voisinage, des sources chaudes vénérées comme étant consacrées à Héraclès. La montagne qui domine ce secteur est le Callidromos. Certains étendent cette dénomination au reste de la chaîne qui traverse l'Étolie et l'Acarnanie et va jusqu'au golfe d'Ambracie<sup>1</sup>. »

Cet espace-temps symbole de la pérennité du pouvoir est cependant, à travers la comparaison avec les Apennins, ramené dans la périphérie de Rome. Une montagne en remplace une autre, dans un mouvement qui évoque une comparaison virgilienne mobilisée lorsqu'au livre XII de l'*Énéide*, le héros éponyme fait retentir « le tonnerre de ses armes ». Le bruit est comparé à l'Athos, à l'Éryx, puis s'attarde sur l'Appennin :

*Quantus Athos aut quantus Eryx aut ipse coruscis  
Cum fremit illicibus quantus gaudetque niuali  
Vertice se attolens pater Appenninus ad auras.*

« Aussi grand que l'Athos, aussi grand que l'Éryx ou que lui-même, quand il fait gronder ses chênes mouvants, quand il se réjouit des sommets neigeux où il s'exalte si grand, l'auguste Apennin, jusqu'aux nues<sup>2</sup>. »

Comme Virgile dans l'*Énéide*, par le simple jeu des références, Tite-Live inscrit ici l'espace de la Grèce dans l'orbite de Rome.

### 1. 3. La Macédoine : une configuration administrative ?

Au livre XL, avec la victoire de Paul-Émile sur Persée, la Macédoine est désormais sous le contrôle du pouvoir romain. C'est aussi l'occasion, dans la narration livienne, d'en présenter une configuration territoriale comme un corps divisé en parties désormais séparées sous l'impulsion du pouvoir de Rome :

*Regionatim commercio interruptis ita uideri lacerata <Macedonia>, tamquam animali in artus alterum alterius indigentis distracto : adeo, quanta Macedonia esset, quam diuisui facilis, quam se ipsa quaeque contenta pars esset, Macedones quoque ignorabant. pars prima Bisaltas habet, fortissimos uiros— trans Nessum amnem incolunt et circa Strymonem—, et multas frugum proprietates et metalla et opportunitatem Amphipolis, quae obiecta claudit omnes ab oriente sole in Macedoniam aditus. Secunda pars celeberrimas urbes Thessalonicen <et> Cassandream habet, ad hoc Pallenen, fertilem ac frugiferam terram ; maritimas quoque opportunitates ei praebent portus ad Toronen ac montem Atho Aeneam<que> et Acanthum, alii <ad Thessaliam> insulamque Eubœam, alii ad Hellespontum opportune uersi. tertia regio nobilis urbes Edessam et Berœam et Pellam habet et Vettiorum bellicosam gentem, incolas quoque permultos Gallos et Illyrios, inpigros cultores. quartam regionem Eordaei et Lyncestae et Pelagones incolunt ; iuncta his Atintania et Tymphaeis et Elimiotis. Frigida haec omnis duraque cultu et aspera plaga est ; cultorum quoque ingenia terrae similia habet. ferocios eos et accolae barbari faciunt, nunc bello exercentes, nunc in pace miscentes ritus suos. diuisa itaque Macedonia partium usibus separatis, quanta uniuersa <esset>, ostendit.*

1 STRABON, *Géographie*, IX, 4, 12-13.

2 VIRGILE, *Énéide*, XII, vers 701-703.

« Du fait de l'interruption des échanges commerciaux d'un district à l'autre, leur patrie leur semblait mise en pièces, comme le serait un être vivant découpé en membres ne pouvant se passer l'un de l'autre ; tant il est vrai que les Macédoniens eux aussi ignoraient combien grande était la Macédoine, combien elle était facile à diviser, combien chaque partie se suffisait à elle-même. La première partie a pour elle les Bisaltes, des hommes fort valeureux (ils habitent au-delà du Nessus et sur les deux rives du Styrmion), un sol dont les productions sont d'espèces variées, des mines et la situation très favorable d'Amphipolis qui bloque tous les accès vers la Macédoine pour ceux qui viennent de l'est. La seconde partie a les villes très peuplées de Thessalonique et de Cassandréa, et, en outre, Palléné, une terre fertile et riche en produits agricoles ; elle dispose sur la mer de villes particulièrement bien placées, grâce aux ports de Toroné, de ceux du mont Athos, d'Aenia et d'Acanthus, les uns opportunément tournés vers la Thessalie et l'île d'Eubée, les autres vers l'Hellespont. La troisième région a les villes bien connues d'Edessa, de Béroéa et de Pella et la peuplade belliqueuse des Vettii ; y habitent aussi de très nombreux Gaulois et Illyriens, cultivateurs très actifs. Les Éordéens, les Lyncestes et Pélagoniens habitent la quatrième région ; on y a ajouté l'Atintanie, la Tymphée et l'Élimiotide. Tout ce pays est froid et la culture y est rude et difficile ; les traits de caractère de ceux qui l'habitent sont eux aussi semblables au sol. Le voisinage des barbares contribue à les rendre plus farouches, soit que ceux-ci les exercent à la guerre, soit qu'ils introduisent leurs propres coutumes parmi les leurs en temps de paix. Aussi, quoique divisée, la Macédoine a montré, par les usages distincts qu'elle pouvait faire des parties qui la composent, combien, prise dans son ensemble, elle était grande<sup>1</sup>. »

Tite-Live donne ici à voir à son public un tableau géo-ethnographique d'une Macédoine divisée en quatre parties après sa conquête par Rome<sup>2</sup> en 168/167 av. J.-C. : une région, située au nord-est, au-delà du Nessus et sur les deux rives du golfe du Styrmion, qui est occupée par les Bisaltes<sup>3</sup> ; une, au sud-est, qui regroupe les villes de Thessalonique et de Cassandréa ; une autre, comprenant la capitale, Pella, au sud-est ; et enfin, un territoire plus vaste, au sud-ouest. Cette division en parties capables de fonctionner, même lorsqu'elles sont séparées, renverse la morale de l'apologue prononcé devant la plèbe qui faisait sécession, par Ménénus Agrippa, au livre II, 32-33. La métaphore organiciste fonctionne pour souligner la complémentarité des plébéiens et patriciens et leur nécessaire unité pour la survie de la cité.<sup>4</sup> À l'inverse, le territoire de la Macédoine peut être découpé sans que ses parties aient à en souffrir. C'est parce que, contrairement aux Macédoniens qui semblent méconnaître leur territoire, les Romains sont conscients des ressources de la Macédoine et peuvent la découper administrativement sans lui porter atteinte, mettant ainsi en place une bonne gestion de cet espace conquis. L'historien ne propose pas seulement ici un éloge d'un territoire, de ses

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 30, 2-8.

2 Hésitant, à son habitude, à créer une nouvelle province permanente, le sénat divise le territoire en quatre républiques et n'y envoie ni magistrat ni légion jusqu'en 146 av. J.-C., moment où la Macédoine devient province prétorienne. Sur la répugnance du sénat à créer de nouvelles provinces sénatoriales, voir J.-L. FERRARY, « Provinces, magistratures et lois : la création des provinces sous la République », dans I. PISO (éd.), *Die römischen Provinzen : Begriff und Gründung*, Cluj-Napoca, Editura Mega, 2008.

3 P. JAL souligne, dans la note 4, p. 142 de l'édition du livre XLV, une contradiction entre ce passage et le paragraphe 29, 6, qui situe toute la Bisaltique en deçà du Styrmion. Il choisit toutefois de conserver la leçon de W. WEISSENBORN et M. MÜLLER, *Ab Vrbe condita Libri. Erklärt*, Berlin, Weidman, 1885 : « la présence d'*omnem* en XLV, 29, 6 laisse entendre que des Bisaltes peuvent se trouver aussi ailleurs. »

4 Sur l'apologue de Ménénus, voir CH. GUITTARD, « De Tite-Live à La Fontaine : la fable de Ménénus sur les Membres et l'Estomac », *Colloque Présence de Tite-Live, Caesarodunum*, Tours, 1994, p. 133-144.

peuples et de ses ressources, dans la lignée des *laudes* de la terre italienne développés dans la tradition latine<sup>1</sup>. Il les décrit comme un espace d'inventaire en adoptant le point de vue d'un magistrat romain. Il ne nous semble pas, dès lors, pertinent de considérer que le passage doive tout à la source principale de Tite-Live pour les affaires grecques, Polybe, comme le sous-entend J. Briscoe dans son commentaire<sup>2</sup>.

L'historien grec, dans un passage désormais perdu, devait certainement justifier la division de la Macédoine et répondre ainsi aux plaintes des Macédoniens face à la mise en place du pouvoir romain. En creux, il s'agit pour lui de dénoncer la révolte d'Andriscos, un prétendu fils de Persée qui, se proclamant roi sous le nom de Philippe VI, en 149 av. J.-C., s'appuie sur les peuples thraces pour reprendre le pouvoir en Macédoine, avant d'être vaincu par Quintus Caecilius Métellus en 148 av. J.-C. Mais cet extrait a également toute sa place dans l'économie du récit livien. À une présentation géographique reposant sur la symétrie, comme le souligne P. Jal dans sa note 9<sup>3</sup>, Tite-Live superpose l'inventaire d'un territoire conquis par Rome. Il y ajoute aussi une réflexion sur la constitution de pouvoirs régionaux. La formule finale, *diuisa itaque Macedonia partium usibus separatim, quanta uniuersa <esset>, ostendit*, souligne, de façon frappante, à travers une antithèse<sup>4</sup>, l'intégration réussie par Rome d'un territoire dans son empire. La transformation de la Macédoine en quatre républiques indépendantes les unes des autres permet de révéler sa puissance passée, comme le traduit le raccourci narratif à la fois temporel et spatial qui superpose présent et passé, avec les verbes *esset* et *ostendit*, et unité et dispersion, avec l'adjectif *uniuersa* et les groupes nominaux *partium usibus separatim* et *diuisa Macedonia*.

Ἔστι ἡ Μακεδονία περιορίζεται ἐκ μὲν δυσμῶν τῆ παραλία τοῦ Ἀδρίου, ἐξ ἀνατολῶν δὲ τῆ παραλλήλῳ ταύτης μεσημβρινῆ γραμμῆ τῆ διὰ τῶν ἐκβολῶν Ἐβρου ποταμοῦ καὶ Κυψέλων πόλεως, ἐκ βορρᾶ δὲ τῆ νοσημένη εὐθείᾳ γραμμῆ τῆ διὰ Βερτίσκου ὄρους καὶ Σκάρδου καὶ Ὀρβήλου καὶ Ῥοδόπης καὶ Αἴμου· τὰ γὰρ ὄρη ταῦτα, ἀρχόμενα ἀπὸ τοῦ Ἀδρίου διήκει κατὰ εὐθείαν γραμμὴν ἕως τοῦ Εὐξείνου, ποιοῦντα χειρρόνησον μεγάλην πρὸς νότον, τὴν τε Θράκην ὁμοῦ καὶ Μακεδονίαν καὶ Ἠπειρον καὶ Ἀχάϊαν· ἐκ νότου δὲ τῆ Ἐγνατίας ὁδῶ ἀπὸ Δυρραχίου πόλεως πρὸς ἀνατολὰς ἰοῦσιν ἕως Θεσσαλονικείας· καὶ ἔστι τὸ σχῆμα τοῦτο τῆς Μακεδονίας

1 Sur l'exaltation du territoire italien et les τόποι que constituent la fertilité de sa terre, la variété de ses régions et l'endurance de ses habitants, voir les *laudes Italiae* de VARRON, *Res Rusticae*, I, 2, 3-7 ; CICÉRON, *Post reditum ad Quirites*, 4 ; STRABON, *Géographie*, VI, 266 ; DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, I, 36-38 et surtout VIRGILE, *Géorgiques*, II, 136-176. Le passage étudié comprend également un style et un vocabulaire propres à l'éloge, mêlant comparatifs et superlatifs, *fortissimos uiros, celeberrimas urbes*, exclamatifs indirects, *quam, quanta*, redondances, *fertilem ac frugiferam terram*, et répétitions de verbes d'inventaire comme *habet* ou *est*.

2 J. BRISCOE, *op. cit.*, 1981, p. 707.

3 « Tite-Live semble avoir choisi par symétrie quatre ports dont deux sont situés au nord (Aienai et Acanthos) et deux au sud (Toroné et le mont Athos), les deux premiers de chaque groupe étant à l'ouest, les deux derniers à l'est », P. JAL, dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, *op. cit.*, 1979, note 9, p. 143.

4 Dont P. JAL souligne combien elle annonce les sentences de l'*Abrégé de l'Histoire romaine* de Florus, par exemple celles de II, 18 (4, 8), 9 ; II, 33 (4, 12), 58 et 60. Voir P. JAL, « Introduction », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, Paris, Les Belles Lettres, 1979, p. CXX.

παραλληλογράμμου ἔγγιστα.

« La Macédoine est délimitée vers le couchant par la côte Adriatique, à l'est par une ligne parallèle à celle-ci qui est le méridien passant par l'embouchure de l'Hèbre et Kypséla, au nord par une ligne droite imaginaire passant par les monts Bertiskos, Scardon, Orbélos Rhodope, Haimos – car ces montagnes se déploient en ligne droite de l'Adriatique au Pont-Euxin, déterminant au sud une vaste péninsule qui comprend la Thrace, la Macédoine, l'Épire et l'Achaïe-, au sud par la Voie Egnatia qui va de la ville de Dyrrhachion à l'est jusqu'à Thessalonique. Et cette forme de la Macédoine est à peu de chose près un parallélogramme<sup>1</sup>. »

Ἵτι Ἡμαθία ἐκαλεῖτο πρότερον ἢ νῦν Μακεδονία. Ἔλαβε δὲ τοῦνομα τοῦτο ἀπ' ἀρχαίου τινὸς τῶν ἡγεμόνων Μακεδόνας. Ἦν δὲ καὶ πόλις Ἡμαθία πρὸς θαλάσση. Κατεῖχον δὲ τὴν χώραν ταύτην Ἡπειρωτῶν τινες καὶ Ἰλλυριῶν, τὸ δὲ πλεῖστον Βοττιαῖοι καὶ Θραῖκες· οἱ μὲν ἐκ Κρήτης, ὡς φασι, τὸ γένος ὄντες, ἦγε μόνα ἔχοντες Βότωνα, Θρακῶν δὲ Πίερες μὲν ἐνέμοντο τὴν Πιερίαν καὶ τὰ περὶ τὸν Ὀλυμπον, Παῖονες δὲ τὰ περὶ τὸν Ἀξιὸν ποταμὸν καὶ τὴν καλουμένην διὰ τοῦτο Ἀμφαξιτίν, Ἡδωνοὶ δὲ καὶ Βισάλται τὴν λοιπὴν μέχρι Στρυμόνος· ὧν οἱ μὲν αὐτὸ τοῦτο προσηγορεύοντο Βισάλται, Ἡδωνῶν δ' οἱ μὲν Μυγδόνες, οἱ δὲ Ἡδωνες, οἱ δὲ Σίθωνες. Τούτων δὲ πάντων οἱ Ἀργεάδαι καλούμενοι κατέστησαν κύριοι καὶ Χαλκιδεῖς οἱ ἐν Εὐβοίᾳ. Ἐπήλθον δὲ καὶ Χαλκιδεῖς οἱ ἐν Εὐβοίᾳ ἐπὶ τὴν τῶν Σιθῶνων καὶ συνώκισαν πόλεις ἐν αὐτῇ περὶ τριάκοντα, ἐξ ὧν ὕστερον ἐκβαλλόμενοι συνήλθον εἰς μίαν οἱ πλείους αὐτῶν, εἰς τὴν Ὀλυθον· ὠνομάζοντο δ' οἱ ἐπὶ Θράκης Χαλκιδεῖς.

« La Macédoine actuelle était appelée jadis Émathie [...] Parmi les Thraces on distinguait les Pières qui habitaient la Piérie et la région de l'Olympe, les Paioniens établis sur les rives du fleuve Axios dans une région qui prend pour cette raison le nom d'Amphaxitis, les Édones et les Bisaltes installés sur le reste du pays jusqu'au Styrmon. Les Bisaltes ne sont connus que sous ce nom, mais parmi les Édones, on distingue les Mygdoniens, les Édones, les Sithones. Tous ces peuples passèrent sous la domination des Argéades et des Chalcidiens d'Eubée<sup>2</sup>. »

#### 1. 4. Panorama discursif de l'empire séleucide

À la fin du livre XXXVIII, alors que l'affaire du procès des Scipions bat son plein, Publius Scipion Nasica fait appel aux tribuns pour éviter à son cousin Publius Cornelius Scipion de subir un emprisonnement pour concussion. Il dresse alors un portrait laudatif de la famille des *Cornelii*, notamment de Scipion l'Africain, vainqueur d'Hannibal, mais aussi de Lucius Scipion, qui l'emporte sur Antiochus devant Magnésie. Pour chanter cette bataille, il fait alors un bilan des gains obtenus avec la victoire : d'immenses quantités d'or et d'argent et des territoires<sup>3</sup> entiers. Il trace également à grands traits le panorama de l'espace qui appartenait à Antiochus, et qui est désormais passé sous domination romaine :

*Et Asiam omnem et proxima Europae tenuisse Antiochum. Ea quanta regio orbis terrarum sit, a Tauro monte in Aegaeum usque prominens mare, quot non urbes modo, sed gentes amplectatur, omnes scire. Hanc regionem dierum plus triginta <iter> in longitudinem, decem inter duo maria in latitudinem patentem usque ad Tauri montis iuga, Antiocho ademptam, expulso in ultimum angulum orbis terrarum.*

« Antiochus a régné sur toute l'Asie, et aussi sur les régions d'Europe qui la jouxtent. Les

1 STRABON, *Géographie*, VII, fr. 10.

2 STRABON, VII, fr. 11, *ibid.*

3 R. ADAM traduit *finēs* par « frontières » ; il nous semble qu'il s'agit là plutôt de territoires, puisque c'est d'étendue, et non de limite, qu'il est question. Voir *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 59, 4, texte établi et traduit par R. ADAM, *op. cit.*, 1982

dimensions de cette partie du monde, qui s'étend du mont Taurus jusqu'à la mer Egée, le nombre de villes et même de peuples qu'elle contient, chacun les connaît. Cette partie du monde, longue de plus de trente jours de marche, large de dix entre les deux mers et jusqu'aux crêtes du Taurus, a été prise à Antiochus, rejeté dans le coin le plus reculé du monde<sup>1</sup>. »

La critique s'est montrée très dure avec ce passage, considérant qu'il avait peu d'impact argumentatif, ou qu'il relevait de la pure rhétorique : pour R. Adam, « l'ensemble du discours est moins convaincant que la défense de Vulso<sup>2</sup> » ; P. G. Walsh considère qu'il s'agit là d'une mauvaise défense de Lucius et que Scipion Nasica utilise une voie bien détournée pour montrer que l'expédition de son frère a servi l'intérêt de Rome. J. Briscoe ironise :

« Mais dans tous les cas il est inapproprié de mettre en doute la précision des figures dans un contexte si rhétorique<sup>3</sup>. »

Pourtant Tite-Live nous propose ainsi avec éclat, à travers son discours, une représentation de l'Orient au prisme de la conquête romaine. La concision de la première phrase du passage mime au passé la domination d'Antiochus, dont le parfait *tenuisse* nous indique qu'elle est désormais terminée. Le premier segment de phrase, qui brosse l'étendue d'un territoire constitué par toute l'Asie, *Asia omnis*, et les terres d'Europe qui lui sont voisines, *proxima Europae (terra)*, soit la Thessalie et la Thrace<sup>4</sup>, s'oppose à un deuxième segment de phrase composé du seul nom du roi séleucide, Antiochus. Est alors développée, sur quelques lignes, une description de ces territoires d'Asie qui mobilise un vocabulaire et un décompte des distances propres aux œuvres géographiques, comme le souligne l'emploi des prépositions *inter*, *usque*, des verbes *amplectari* et *patere*, des interrogatives indirectes, *quanta... sit*, et de l'élément géométrique *angulus*. Le territoire, délimité par deux éléments naturels, le mont Taurus et la mer Égée, est loué au moyen d'une prétérition : *quanta... sit..., quot ....amplectatur, omnes scire*, évoquant la réputation qui s'attache à l'empire séleucide, jusque dans le public romain. Car c'est bien un empire qui est présenté ici : une étendue, définie par des limites naturelles, dénombrant cités et peuples, et jouissant d'une *fama* incontestable. Tite-Live propose ici un discours du pouvoir, à plusieurs niveaux. D'abord, parce qu'il établit comme frontière naturelle le Taurus, enjeu contesté du traité conclu avec Antiochus, et qu'il semble rejeter le roi dans un coin du monde connu<sup>5</sup>, alors même que l'Asie représente un continent entier, réserve d'argent et d'hommes, qui échappe encore à la domination romaine. Ensuite, parce que, proféré par un des membres de la famille des Scipions, il est l'occasion de

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 59, 4-6, *ibid.*

2 R. ADAM, *ibid.*, note 6, p. 209.

3 « *But in any case it is inappropriate to question the accuracy of the figures in so rhetorical a context* », J. BRISCOE, *op. cit.*, 1981, *ad loc.*

4 Dont Antiochus est expulsé respectivement, en 192 av. J.-C., par Flamininus et, en 190 av. J.-C., par les Scipions.

5 Le terme *angulus* est utilisé pour évoquer la défaite d'un autre ennemi de Rome, Hannibal, en XXVI, 41, 16.

retracer l'espace de la conquête et de figurer la victoire sur Antiochus, en récusant les rumeurs qui faisaient de cette expédition un pis-aller. Le passage, s'il ne dénonce pas la manœuvre rhétorique de Nasica<sup>1</sup>, met néanmoins en lumière le jeu discursif et la manipulation de la représentation de l'espace auxquels procède le représentant de la fameuse et puissante *gens*.

Cet empire est toutefois moins celui du soldat et de l'*imperator* que celui du marchand, du voyageur ou du magistrat. Cicéron, lorsqu'il narre dans ses lettres à Atticus ses déplacements dans sa province d'Asie, emploie les mêmes termes<sup>2</sup>. P. G. Walsh souligne d'ailleurs qu'une marche de 30 à 40 milles par jour constitue un rythme exceptionnel pour une armée<sup>3</sup>. J. Briscoe<sup>4</sup> remarque toutefois qu'il n'est pas certain que Nasica évoque une armée. Il cite pour appuyer sa démonstration Hérodote, qui au livre I, 72, 3 et II, 32, 2 de ses *Histoires*, montre qu'un homme légèrement équipé peut traverser l'Asie Mineure du nord au sud en cinq jours. Il nous semble qu'ici cette question prend une importance singulière : Nasica ne caractérise pas le territoire de l'Orient à la mesure de la marche du soldat, car il propose un inventaire et non un espace à explorer stratégiquement.

#### 1. 5. La fortune des géo-ethnographies de Carthage, de la Gaule, de la Germanie et de la Bretagne

La perte des livres de la deuxième décade nous prive d'un *excursus* sur Carthage, comme nous l'apprend la *Periocha* XVI :

*Origo Carthaginensium et primordia urbis eorum referuntur.*

« L'origine des Carthaginois et les débuts de leur ville font l'objet du récit<sup>5</sup>. »

Il est probable que Tite-Live plaçait ici une description ethno-géographique peut-être empruntée par la tradition romaine à Timée<sup>6</sup>. Elle faisait écho à la représentation virgilienne<sup>7</sup> et a peut-être inspiré Silius Italicus pour les vers qu'il consacre à Carthage dans ses *Punica*<sup>8</sup>. Il devait y évoquer la constitution du territoire de la cité à partir d'une peau de bœuf. Dans ce cadre, le rappel de la légende de fondation par les Numides, dans le cadre d'un conflit territorial avec Carthage, constitue certainement un écho à l'*excursus* du livre XVI :

---

1 Tite-Live se garde de réellement prendre parti dans le procès des Scipions.

2 CICÉRON, *Lettres à Atticus*, V, 16 et V, 17.

3 Voir J. KROMAYER et G. VEITH, *op. cit.*, 1928.

4 J. BRISCOE, *op. cit.*, 1981, note 6, p. 206. Voir aussi W. W. HOW et J. WELLS, *A Commentary on Herodotus*, Oxford, Oxford University Press, 1912.

5 *Periochae*, XVI, 1, texte établi et traduit par P. JAL, 1<sup>ère</sup> partie, Paris, Les Belles Lettres, 1984.

6 J. SCHEID et J. SVENBRO, *La tortue et la lyre. Dans l'atelier du mythe antique*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

7 VIRGILE, *Énéide*, I, 360-369.

8 SILIUS ITALICUS, *Punica*, I, 20-29.



*Numidae et de terminatione Scipionis mentiri eos arguebant et, si quis ueram originem iuris exigere uellet, quem proprium agrum Carthaginensium in Africa esse? Aduenis, quantum secto bouis tergo amplecti loci potuerint, tantum ad urbem communiendam precario datum: quidquid Bursam, sedem suam, excesserint, ui atque iniuria partum habere.*

« Les Numides accusaient les Carthaginois de tricher sur les frontières établies par Scipion ; d'ailleurs, si on voulait appliquer vraiment la loi, quelles étaient les terres qui appartenaient réellement aux Carthaginois en Afrique ? C'étaient des étrangers ; on leur avait cédé par pitié pour construire leur ville le territoire dont une peau de bœuf débitée en lanières pouvait faire le tour. Tout ce qui était en dehors de la Byrsa avait été annexé par la force des armes et au mépris des lois<sup>1</sup>. »

La légende est alors reprise, sans mentionner le personnage d'Élisa/ Didon, et sous un aspect négatif, proposant une vision axiologique d'un espace carthaginois qui n'aurait d'autre périmètre que celui de territoires pris à autrui<sup>2</sup>.

Si les livres rapportant la conquête de la Gaule puis les campagnes menées en Bretagne et en Germanie ne sont pas parvenus jusqu'à nous, les *Periochae* CIII et CIV étayent l'existence de descriptions chorographiques de ces territoires :

*Caesar in prouinciam Galliam profectus Heluetios, uagam gentem, domuit, quae sedem quarens per prouinciam Caesaris Narbon<sup>ens</sup>em iter facere uolebat. Praeterea situm Galliarum continet.*

« César, étant parti dans sa province de Gaule, soumit les Helvètes, peuple nomade qui, cherchant un habitat, voulait faire route par la province de Narbonnaise qui relevait de César. <Le livre> contient en outre la description des Gaules<sup>3</sup>. »

*Prima pars libri situm Germaniae moresque continet. C. Caesar cum aduersus Germanos qui Ariouisto duce in Galliam transcenderant exercitum duceret, rogatus ab Aeduis et Sequanis, quorum ager possidebatur, trepidationem militum propter metum nouorum hostium ortam allocutione exercitus inhibuit et uictos praelio Germanos Gallia expulit.*

« La première partie du livre contient la description de la Germanie (situation et mœurs des habitants). Comme C. César conduisait son armée contre les Germains (qui, sous le commandement d'Arioviste, étaient passés en Gaule), à l'appel des Éduens et des Séquanes dont le territoire était occupé, il mit fin par une allocution à l'agitation née parmi ses soldats qui redoutaient des ennemis nouveaux et, après leur avoir livré bataille et les avoir vaincus, chassa de Gaule les Germains<sup>4</sup>. »

Le public de la fin du I<sup>er</sup> siècle est friand de ces descriptions des territoires celtes, marges couvertes de marais et de forêts, entourés de mers étranges, dont les peuples ont marqué l'histoire de Rome et sont désormais, en partie, intégrés dans l'empire de Rome. Denys d'Halicarnasse propose ainsi une description de la Celtique :

Ἡ δὲ Κελτικὴ κεῖται μὲν ἐν τῷ πρὸς τὴν ἐσπέραν καθήκοντι τῆς Εὐρώπης μέρει μεταξὺ τοῦ τε βορείου πόλου καὶ τῆς ἰσημερινῆς δύσεως· τετράγωνος δὲ οὕσα τῷ σχήματι τοῖς μὲν Ἀλπειοῖς ὄρεσι μεγίστοις οὗσι τῶν Εὐρωπαϊῶν συνάπτει κατὰ τὰς ἀνατολάς, τοῖς δὲ Πυρρηναίοις κατὰ μεσημβρίαν τε καὶ νότον ἄνεμον, τῇ δὲ ἔξω στηλῶν Ἡρακλείων θαλάττῃ κατὰ τὰς δύσεις, τῷ δὲ Σκυθικῷ τε καὶ

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIV, 62.

2 Qui renvoie à la vision négative que certains auteurs grecs propose des origines de Rome, comme un peuple de brigands.

3 *Periochae*, CIII, 10-1.

4 *Periochae*, CIV, 1-2.

Θρακίῳ γένοι κατα βορέαν ἄνεμον καὶ ποταμὸν Ἰστρον, ὃς ἀπὸ τῶν Ἀλπείων καταβαίνων ὄρων μέγιστος τῶν τῆδε ποταμῶν καὶ πᾶσαν τὴν ὑπὸ τοῖς ἄρκτοις ἤπειρον διελθὼν εἰς τὸ Ποντικὸν ἐξερεύγεται πέλαγος. Τοσαύτη δὲ οὔσα τὸ μέγεθος, ὅση μὴ πολὺ ἀποδεῖν τετάρτη λέγεσθαι μοῖρα τῆς Εὐρώπης, εὐδρόσ τε καὶ πείρα καὶ καρποῖς δαμνίης καὶ κτήνεσιν ἀρίστη νέμεσθαι, σχίζεται μέση ποταμῶ Ῥήνῳ, μεγίστῳ μετὰ τὸν Ἰστρον εἶναι δοκοῦντι τῶν κατὰ τὴν Εὐρώπην ποταμῶν. καλεῖται δ' ἡ μὲν ἐπὶ τάδε τοῦ Ῥήνου Σκύθαις καὶ Θραξίν ὁμοροῦσα Γερμανία, μέχρι δρυμοῦ Ἐρκυνίου καὶ τῶν Ῥιπαίων ὄρων καθήκουσα, ἡ δ' ἐπὶ θάτερα τὰ πρὸς μεσημβρίαν βλέποντα μέχρι Πυρρήνης ὄρους, ἡ τὸν Γαλατικὸν κόλπον περιλαμβάνουσα, Γαλατία τῆς θαλάττης ἐπώνυμος. Κοινῶ δ' ὀνόματι ἡ σύμπασα πρὸς Ἑλλήνων καλεῖται Κελτική, ὡς μὲν τινές φασιν, ἀπὸ τινος γίγαντος Κελτοῦ αὐτόθι δυναστεύσαντος, ἄλλοι δὲ ἐξ Ἡρακλέους καὶ Ἀστερόπης τῆς Ἀτλαντίδος δύο γενέσθαι μυθολογοῦσι παῖδας, Ἰβηρον καὶ Κελτόν, οὓς θέσθαι αἰς χώρας, ὧν ἤρξαν ἀμφοτέρω, τὰς ὀνομασίας ἀφ' αὐτῶν. οἱ δὲ ποταμὸν εἶναι τινα λέγουσι Κελτόν ἐκ τῆς Πυρρήνης ἀναδιδόμενον, ἀφ' οὗ πρῶτον μὲν τὴν συνεγγύς, ἔπειτα δὲ καὶ τὴν ἄλλην χώραν σὺν χρόνῳ κληθῆναι Κελτικὴν. φασὶ δὲ καὶ τινες, ὅτι τοῖς πρώτοις Ἑλλήσιν εἰς τήνδε τὴν γῆν περαιουμένοις αἰ νῆες ἀνέμῳ βιαίῳ φερόμεναι κατὰ τὸν κόλπον ἔκελσαν τὸν Γαλατικόν, οἱ δ' ἄνδρες, ἐπειδὴ τοῦ αἰγιαλοῦ ἐλάβοντο, Κελσικὴν ἀπὸ τοῦ συμβάντος αὐτοῖς πάθους τὴν χώραν ἐκάλεσαν, ἦν ἐνὸς ἀλλαγῆ γράμματος οἱ μεταγενέστεροι Κελτικὴν ὠνόμασαν.

« La Celtique est située dans la partie de l'Europe qui s'étend vers l'ouest, entre le pôle nord et la ligne équinoxiale. De forme quadrangulaire, elle confine aux Alpes, montagnes les plus hautes de l'Europe, vers le levant, aux Pyrénées vers le midi et du côté du vent du sud, à la mer située à l'extérieur des colonnes d'Héraclès ; du côté du couchant, aux peuples scythe et thrace du côté du vent boréal et de l'Ister, fleuve le plus important de cette région, qui descend du massif des Alpes, traverse tout le continent situé sous les Ources, et se jette dans la mer Pontique. Ce pays est si étendu qu'il occupe le quart de l'Europe ou peu s'en faut ; il est bien arrosé et riche, fournit des fruits en abondance et d'excellents pâturages pour les troupeaux ; il est séparé en son milieu par le Rhin, qui passe pour le plus important des fleuves d'Europe après l'Ister. D'un côté du Rhin, la région limitrophe des Scythes et des Thraces est appelée Germanie : elle s'étend jusqu'à la forêt Hercynienne et aux monts Rhipées. Située sur la rive méridionale, jusqu'au massif des Pyrénées, l'autre région qui entoure le golfe galate, s'appelle Galatie, du même nom que la mer. Les Grecs désignent l'ensemble de la région par un terme général, celtique, selon les uns d'après le nom d'un géant Celtosqui régna là. D'autres content cette légende : Héraclès et Astéropé, une fille d'Atlas, eurent deux fils, Ibère et Celtos, qui auraient chacun donné leur nom aux régions qu'ils dominaient. Aux dires des autres, Celtos était un fleuve qui prenait sa source dans les Pyrénées ; aussi appela-t-on Celtique d'abord la région environnante, puis, avec le temps, le reste du pays également. D'autres encore affirment que les premiers Grecs qui se transportèrent jusqu'à ce pays virent leurs bateaux, emportés par un vent violent, aborder dans le golfe de Galate ; lorsqu'ils touchèrent au rivage, les hommes appelèrent la terre du nom de leur mésaventure, Celsique (« terre abordée »), puis la postérité la nomma Celtique, en changeant une seule lettre<sup>1</sup>. »

Nous avons évoqué plus haut le passage où Suétone<sup>2</sup> décrit les Gaules au moment de la conquête de César, et qui, selon P. Arnaud, serait inspiré de la carte d'Agrippa. Selon N. Reed<sup>3</sup>, qui s'appuie sur un texte de Pline l'Ancien<sup>4</sup>, l'œuvre géographique d'Agrippa fournit certainement les longueur et largeur de la Bretagne<sup>5</sup>. P. Jal en déduit<sup>6</sup> que Tite-Live a également pu utiliser la carte « publiée et affichée selon les instructions d'Agrippa » lorsque le

1 E. CAIRE, S. COLLIN BOUFFIER, P. CORBIER, S. CROUZET, X. LAFON, S. PITTIA ET R. ROBERT (éd.), *Denys d'Halicarnasse, Rome et la conquête de l'Italie aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles av. J.-C.*, édition bilingue, Collection Fragments, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 92-93.

2 SUÉTONE, *Vie de César*, XXV.

3 N. REED, « Three fragments of Livy concerning Britain », *Latomus*, 32, 4, 1973.

4 PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, IV, 102.

5 Quoiqu'en dise TACITE dans la *Vie d'Agrippa*, où il affirme qu' Agrippa a été à la tête de la première expédition en Bretagne.

6 P. JAL, dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV et *Fragments*, op. cit., 1984, p. 269

Padouan rédige son cent-cinquième livre. Le modèle de ces descriptions de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse nous semblent toutefois relever davantage de sources historico-géographiques, comme nous l'avons souligné dans notre premier chapitre. Elles font chacune référence au fameux tableau des Gaules qui ouvre les *Commentaires* de César<sup>1</sup>, dont M. Rambaud souligne qu'il relève d'« une vision livresque, corrigée fragmentairement par des observations locales. L'image d'ensemble est celle d'une terre indistincte, bordée par l'Océan, où sont marquées des divisions sommaires par quelques traits physiques, montagnes et surtout fleuves<sup>2</sup> » :

*Gallia est omnis diuisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur. Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt. Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana diuidit. Horum omnium fortissimi sunt Belgae, propterea quod a cultu atque humanitate prouinciae longissime absunt, minimeque ad eos mercatores saepe commeant atque ea quae ad effeminandos animos pertinent important, proximique sunt Germanis, qui trans Rhenum incolunt, quibuscum continenter bellum gerunt. Qua de causa Helvetii quoque reliquos Gallos uirtute praecedunt, quod fere cotidianis praeliis cum Germanis contendunt, cum aut suis finibus eos prohibent aut ipsi in eorum finibus bellum gerunt. Eorum una pars, quam Gallos obtinere dictum est, initium capit a flumine Rhodano, continetur Garumna flumine, Oceano, finibus Belgarum, attingit etiam ab Sequanis et Heluetiis flumen Rhenum, uergit ad septentriones. Belgae ab extremis Galliae finibus oriuntur, pertinent ad inferiorem partem fluminis Rheni, spectant in septentrionem et orientem solem. Aquitania a Garumna flumine ad Pyrenaeos montes et eam partem Oceani quae est ad Hispaniam pertinet ; spectat inter occasum solis et septentriones.*

« L'ensemble de la Gaule est divisé en trois parties : l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par le peuple qui, dans sa langue, se nomme Celte, et dans la nôtre, Gaulois. Tous ces peuples diffèrent entre eux par le langage, les coutumes, les lois. Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine [...] La partie de la Gaule qu'occupent, comme nous l'avons dit, les Gaulois, commence au Rhône, est bordée par la Garonne, l'Océan et la frontière de Belgique ; elle touche aussi au Rhin du côté des Séquanes et des Helvètes ; elle est orientée vers le nord. La Belgique commence où finit la Gaule ; elle va jusqu'au cours inférieur du Rhin ; elle regarde vers le nord et vers l'est. L'Aquitaine s'étend de la Garonne aux Pyrénées et à la partie de l'Océan qui baigne l'Espagne ; elle est tournée vers le nord-ouest<sup>3</sup>. »

Ces textes sont rapprochés dès l'Antiquité : ainsi, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les passages sont mis en parallèle par Symmaque dans une lettre au Gaulois Protadius, en 396 ap. J.-C. :

*Priscas Gallorum memorias deferri in manus tuas postulas. Reuolue Patauini scriptoris extrema quibus res Gai Caesaris explicantur, aut si inpar est desiderio tuo Liuius, sume ephemeridem C. Caesaris decerptam bibliotheculae meae, ut tibi mneri mitteretur. Haec te origines, situs, pugnas et quidquid fuit in moribus aut legibus Galliarum, docebit.*

« Vous souhaitez qu'on vous délivre en mains propres les *Annales* des anciennes Gaules. Relisez

1 X. LAFON, « Denys d'Halicarnasse et les Gaulois à travers les Fragments des *Antiquités Romaines* (livres 14-20) », dans S. PITTIA (éd.), *Fragments d'historiens grecs autour de Denys d'Halicarnasse*, Rome, École française de Rome, 2002, p. 265-283, suggère que le tableau de la Celtique de Denys d'Halicarnasse, qui fait du Rhin un fleuve orienté est-ouest et non, comme la plupart des sources, nord-sud, est le résultat d'un compromis entre des sources récentes développant les affirmations césariennes qui suivent celles de Posidonios et sont reprises par Tite-Live ou Strabon qui considèrent la Bretagne comme l'extrémité du monde habité, et des sources plus anciennes encore.

2 M. RAMBAUD, *op. cit.*, 1974, p. 276.

3 CÉSAR, *Guerre des Gaules*, I, 1, 1-7.

les derniers volumes du Padouan, ceux qui développent les exploits de Jules César, ou bien, si Tite-Live n'est pas à la hauteur de vos souhaits, prenez le *Journal* de C. César que vous avez détaché de ma petite bibliothèque pour vous le faire adresser comme cadeau. Il vous renseignera sur les origines, la topographie, les batailles, sur toutes les mœurs, toutes les coutumes gauloises d'autrefois<sup>1</sup>. »

Selon cette lettre, Symmaque invite à se tourner, après la lecture de l'*Ab Vrbe condita*, vers les *Commentaires*. Faut-il en déduire que les livres du Padouan ne doivent pas receler autant de détails ethnographiques et topographiques que les compte-rendus publiés par César ? Selon P. Jal<sup>2</sup>, toutefois, la description proposée par Tite-Live doit être plus développée que celle de César qui est « rapide et schématique ». Tacite, dans la *Vie d'Agricola*, au moment de décrire la *provincia* qui est échue à son beau-père, évoque lui aussi la fortune des descriptions de la Bretagne. Peut-être s'est-il inspiré du tableau livien pour écrire sa propre description :

*Britanniae situm populosque multis scriptoribus memoratos non in comparationem curae ingeniiue referam, sed quia tum primum perdomita est. Ita quae priores nondum comperta eloquentia percoluere, rerum fide tradentur. Britannia, insularum quas Romana notitia complectitur maxima, spatio ac caelo in orientem Germaniae, in occidentem Hispaniae obtenditur, Gallis in meridiem etiam inspicitur; septentrionalia eius, nullis contra terris, uasto atque aperto mari pulsantur. Formam totius Britanniae Liuius ueterum, Fabius Rusticus recentium eloquentissimi auctores oblongae scutulae uel bipenni adsimulauere. Et est ea facies citra Caledoniam, unde et in uniuersum fama [est]: transgressis immensum et enorme spatium procurrentium extremo iam litore terrarum uelut in cuneum tenuatur.*

« La situation de la Bretagne et sa population ont été décrites par beaucoup d'écrivains ; je vais y revenir, non pour rivaliser avec eux d'érudition ou de talent, mais parce que la soumission en fut alors achevée ; ce que mes devanciers, encore mal informés, ont paré d'embellissements littéraires, je l'enseignerai donc en m'appuyant sur les faits. La Bretagne, la plus grande des îles connues des Romains, s'étend en superficie et par sa position géographique, à l'Est, face à la Germanie ; à l'Ouest, face à l'Espagne ; au Sud, elle est même visible de la Gaule ; sa partie septentrionale, qui n'a pas de terres devant elle, est battue par l'immensité d'une mer ouverte. La configuration de l'ensemble de la Bretagne a été comparée par des écrivains très éloquents, Tite-Live parmi les anciens, Fabius Rusticus parmi les plus récents. Tel est bien son aspect en deçà e la Calédonie ; d'où la tradition qui l'attribue à l'ensemble ; mais pour qui va plus loin, une étendue immense et irrégulière de terre, qui proéminent au-delà de la côte extrême, s'amincit en forme de coin<sup>3</sup>. »

Il nous apprend que Tite-Live décrivait la forme, *forma*, de ce territoire, le comparant à un plat oblong ou à une hache à deux tranchants, *oblonga scutula uel bipennis*, suivant un procédé commun dans les écrits géographiques : J.-M. Bertrand, dans son article « Sur quelques descriptions antiques de la péninsule italienne<sup>4</sup> », met en évidence l'emploi, dans un cadre descriptif, d'un langage métaphorique désignant un espace par sa forme imagée ou vécue : Strabon, contemporain de Tite-Live, évoque ainsi, pour la Sicile, la forme d'un triangle ; pour l'Ibérie, une peau d'animal ; pour le Péloponèse, un platane. Jean-Marie

1 SYMMAQUE, *Lettres*, IV, 18, 5, traduction J.-P. CALLU, citée par P. JAL, dans TITE-LIVE, *XLV et Fragments*, Paris, Les Belles Lettres, 1984, note 12.

2 P. JAL, *ibid.*, note 12.

3 TACITE, *Vie d'Agricola*, X, 1-4. Fabius Rusticus, sans doute originaire d'Espagne, est le destinataire de lettre IX, 29 de Pline. Il rédige son œuvre sur le règne de Néron.

4 J.-M. BERTRAND, *op. cit.*, 1986.

Bertrand souligne que ces images relèvent toutefois moins de la description référentielle que de la construction verbale :

« [Elles] n'existent souvent que dans leur rapport à la lecture : les métaphores s'enchaînent dans un monde parallèle au monde du réel qu'elles prétendent représenter, ou passent de l'une à l'autre par association de mots<sup>1</sup> »

Nous retrouvons ici, à l'opposé des critères d'écriture géographique contemporains, un mode d'appréhension de l'espace reposant sur les mots et sur leur pouvoir d'évocation. Dans ce type de descriptions ethno-géographiques que l'on retrouve dans la périégèse mais aussi dans des inventaires comme celui des *Res Gestae*, l'imagination et la mémoire sont sollicitées, à mesure que formes et noms sont égrenés, en un « cliquetis de mots » évoqué par Polybe, ὁμοίαν[...] ταῖς [...] κρουσματικαῖς λέξεσι<sup>2</sup>. Selon Jordanès qui publie, vers 551, une *Histoire des Goths* résumant l'œuvre de Cassiodore, Tite-Live utilise une mesure de l'étendue de la Bretagne en nombre de jours de marche :

*Cuius (Britanniae) licet magnitudine olim nemo, ut refert Libius, circumuectus est, multis tamen data est uaria opinio de ea loquendi.*

« Bien que personne, à ce que rapporte Tite-Live, n'ait fait dans les premiers temps le tour de toute l'étendue de la Bretagne, beaucoup de gens ont exprimé des opinions diverses à ce sujet<sup>3</sup>. »

Ces descriptions chorographiques semblent dès lors rassembler divers éléments qui étaient déjà présents dans les tableaux que nous avons croisés auparavant dans l'œuvre livienne. Nous pouvons considérer, par conséquent, que ces *Periochae* expriment une vision différente de celle que proposent les premières décades. Si le monde connu et retracé par le récit livien s'est agrandi, la technique narrative devait être la même ; ces passages ne sont sans doute pas uniquement destinés à satisfaire la curiosité et la recherche du merveilleux du public romain, mais servent la présentation de la conquête césarienne.

Dès lors, comment, à partir de ces quelques exemples, pouvons-nous caractériser les tableaux géographiques propres au récit livien ? Il nous semble qu'ils marquent, chacun à leur façon, un moment-tournant dans le récit livien, constituant le seuil<sup>4</sup> d'un épisode important, autour duquel s'organise le livre dans lequel ils sont situés. Mais ils sont aussi le reflet d'une vision particulière de l'espace. Dans ce type de passage, l'écriture de type géographique permet, en dessinant de vastes panoramas, de retracer les zones géographiques qui s'offrent progressivement, à la conquête romaine : l'Italie, puis la Grèce, l'Asie et l'Occident. La plupart

1 J.- M. BERTRAND, *ibid*, p. 29.

2 Lorsque ce dernier évoque, en III, 63, 3, dans son récit de la traversée des Alpes par Hannibal, l'écriture des itinéraires. À l'inverse de Polybe, nous ne considérons pas toutefois ces cliquetis comme « dépourvus de sens », ἀδιανοήτοι, comme nous l'avons souligné plus haut.

3 JORDANÈS, *De l'origine et des actions des Gètes*, 2.

4 Pour reprendre un terme emprunté à la narratologie. Voir G. GENETTE, *Seuils*, Seuil, 1987.

de ces passages chorographiques sont pris en charge par la voix du narrateur– historien, qui propose à son public une digression<sup>1</sup>, et peint un véritable tableau. De la sorte, il ne situe pas seulement l'action, mais propose avant tout une caractérisation d'un espace. Parfois, cependant, ce tableau se dresse à travers le discours d'un personnage. La narration met alors en évidence la constitution d'un discours sur l'espace et son utilisation à des fins politiques, afin d'asseoir le pouvoir d'une famille.

Qu'elles adoptent une dimension historique ou qu'elles proposent un inventaire, ces représentations chorographiques mettent à disposition du public livien un condensé de savoirs sur un espace. Ces connaissances sont réunies à un moment du récit en fonction d'objectifs précis, qu'il s'agisse de souligner l'unité d'un territoire, de mettre en avant son intégration dans l'empire ou de remarquer son intérêt stratégique dans le cadre de la conquête. Toutefois, ces passages nous semblent se détacher des impératifs stratégiques pour constituer des entités singulières. Non pas que Tite-Live manque aux exigences de l'art de la guerre. Même s'il est parfois considéré comme un « historien de cabinet », il sait pertinemment jongler entre les espaces géographiques, stratégiques et tactiques, comme nous avons pu le constater. Pourtant, dans ces passages, *l'imperator* cède parfois la place au magistrat, voire au public, qui peut admirer, voire apprendre à connaître, à travers la fréquentation d'un univers sonore, un monde désormais connu et maîtrisé, épais d'une temporalité constituée par la succession des empires. Tite-Live semble en quelque sorte compléter la phrase de Cicéron lorsqu'il demande à son frère de lui décrire la conquête césarienne :

*Quos tu situs, quas naturas rerum et locorum, quos mores, quas gentes, quas pugnas, quem uero ipsum imperatorem habes.*

« Quels sites à décrire, quelles observations à faire sur le caractère des choses et des lieux, sur les mœurs, sur les nations ! Quelles batailles, et enfin, quel général<sup>2</sup> ! »

Un lecteur– auditeur de *l'Ab Vrbe condita* pourrait ajouter *quem orbem habes*, voire *quas res gestas habes*. Ces tableaux confèrent par ailleurs à l'auteur un ἔθος didactique et pédagogique indéniable. Le temps de leur déroulement, l'historien se présente à son public comme une figure d'autorité, qui détient une connaissance totale sur son sujet, la conquête, et qui maîtrise pleinement l'espace dans lequel elle se déroule. Il importe peu, dès lors, que ces tableaux renvoient à une connaissance précise de l'espace qu'ils présentent. La description n'est pas une définition : comme le souligne P. Hamon, elle est un moyen « luxueux », qui constitue, « par rapport à la définition, à la dénomination ou à la désignation, procédés plus « économiques »,

1 Sur la digression dans l'historiographie antique, voir HORACE, *Art poétique*, XIV et W.THEISSEN, *De Sallustii, Liuii, Taciti digressionibus*, Berlin, Berolini, 1912.

2 CICÉRON, *Lettres à Quintus*, II, 15, 4.

une sorte d'amplification décorative où peut s'étaler [...] le savoir-faire stylistique de l'auteur<sup>1</sup> » ; un « lieu d'ostentation d'un savoir encyclopédique sur le réel et d'un savoir onomastique sur les lexiques, [...] de prolifération naturelle des jargons techniques spécialisés (l'écrivain empruntera au lexique de l'architecte pour décrire une maison, au lexique des botanistes pour décrire un bouquet de fleurs, etc)<sup>2</sup> ». L'historien padouan recourt ainsi à un vocabulaire emprunté aux ouvrages scientifiques et mobilise une documentation livresque pour réaliser, de façon ostentatoire, un passage obligé du genre historiographique, qui le distingue notamment du genre épique : le tableau géographico-éthnographique. Ce dernier ne menace pas la cohésion du récit<sup>3</sup> mais en constitue un socle, alors même qu'il n'a pas véritablement un rôle informatif. Le public y retrouve des éléments connus, « fixes », appartenant à la tradition ou à une culture commune<sup>4</sup>. Il y décèle parfois le reflet d'une actualité troublée et apprend à y appréhender l'espace comme un vainqueur tout puissant mais rempli d'*humanitas*.

## 2. Espace stratégique, espace tactique, espace du regard : de l'ἔκφρασις au paysage

Pour reprendre la définition proposée par J.-F. Thomas dans son article « Lieux, territoires et paysages en latin<sup>5</sup> », le paysage est « une saisie dynamique où l'esprit parcourt une certaine étendue pour en saisir l'unité dans la combinaison entre la nature, les techniques et la culture des hommes, pour en saisir une vision plus personnelle et nourrie d'impressions. » Si la langue latine ne fournit pas de terme pour désigner ce procédé, il semble en revanche que la notion de paysage existe bien dans le monde gréco-romain, et en particulier dans la Rome augustéenne, comme le souligne A. Rouveret dans son article

1 PH. HAMON, *La Description littéraire. De l'Antiquité à Roland Barthes : une anthologie*, Macula, Paris, 1991, p. 6.

2 PH. HAMON, *ibid*, 1991, p.7. La description classique, qui repose d'ailleurs sur la poétique antique, nous semble peu différente de la description antique, si ce n'est qu'elle ne constituait pas forcément un risque d'ennui pour l'auditeur ou le lecteur, pour lequel elles étaient loin d'être gratuites : si le public romain pouvait représenter les lieux évoqués dans les ouvrages historiques, c'est notamment grâce aux descriptions qui lui en étaient faites ? Comme le souligne Ph. Hamon, pour les théoriciens de l'Antiquité, loin d'être une menace, « le fait de décrire s'inscrit directement et de façon positive dans les présupposés de la doctrine « mimétique » [et peut être traité] par les manuels aussi bien quand ils parlent du genre délibératif que du genre judiciaire ou du genre épique ».

3 On ne trouve pas d'ailleurs mention à leur propos des préventions, maintes fois affirmées, de Tite-Live contre les *excursus*.

4 Le savoir présenté par Tite-Live dans ces tableaux ethno-géographiques correspond aux trois premiers niveaux de de compréhension du sens et de l'origine des mots distingués par VARRON, dans le *De lingua latina*, V, 7-8, et jamais au quatrième, qui se distingue par son ésotérisme.

5 J.-F. THOMAS dans son article « Lieux, territoires et paysages en latin », « Lieux, territoires et paysages en latin », *Dictionnaire historique et linguistique du latin - partie lexique latin => domaines sémantiques*, Centre A. Ernout, Université Paris IV, 2015.

« *Pictos ediscere mundos*. Perception et imaginaire du paysage dans la peinture hellénistique et romaine<sup>1</sup> ». Elle s'y oppose aux conclusions d'A. Coquelin<sup>2</sup> ou de L. Bek<sup>3</sup>, qui considèrent le paysage comme une invention bien plus tardive. Selon A. Rouveret, cette volonté des historiens contemporains de dénier à l'Antiquité toute pensée du paysage est marquée par l'influence du romantisme européen, représenté par exemple par Chateaubriand ou par Mme de Staël, lorsque « le " nouveau " sentiment de la nature se trouve opposé au désintérêt (supposé) de la Grèce classique pour les paysages naturels<sup>4</sup> ». Les fresques mises au jour dans les tombes macédoniennes soulignent pourtant l'existence d'une sensibilité particulière, qui dépasse la disposition hiérarchique et propose une représentation dramatisée. A. Rouveret y remarque la construction progressive en oblique de la droite vers la gauche, depuis un premier plan vers un arrière-plan, suivant une composition savante, centralisée. Elle y décèle la marque d'une certaine subjectivité, d'un regard individuel qui renvoie à une perception esthétisée. Est-il possible de retrouver cette subjectivité dans le récit livien ?

*L'Ab Vrbe condita* est riche en descriptions de lieux. Si tous les théâtres de l'action ne font pas l'objet de passages détaillés, ces derniers ne manquent pas, qu'ils renvoient à des sanctuaires, des vallées ou des villes. Ils constituent des pauses narratives, en général nettement séparées du récit proprement dit.

## 2. 1. Description de Carthagène

*Septimo die ab Hiberno Carthaginem uentum est simul terra marique. castra ab regione urbis qua in septentrionem uersa est posita ; his ab tergo – nam frons natura tuta erat – uallum obiectum. etenim sita Carthago sic est. Sinus est maris media fere Hispaniae ora, maxime Africo uento oppositus, <ad duo milia> et quingentos passus introrsus retractus, paululo plus passuum <mille et ducentos> in latitudinem patens. Huius in ostio sinus parua insula obiecta ab alto portum ab omnibus uentis praeterquam Africo tutum facit. Ab intimo sinu paeneinsula excurrit, tumulus is ipse in quo condita urbs est, ab ortu solis et a meridie cincta mari: ab occasu stagnum claudit paulum etiam ad septentrionem fusum, incertae altitudinis utcumque exaestuat aut deficit mare. continenti urbem iugum ducentos fere et quinquaginta passus patens coniungit. Vnde cum tam parui operis munitio esset, non obiecit uallum imperator Romanus, seu fiduciam hosti superbe ostentans siue ut subeunti saepe ad mœnia urbis recursus pateret.*

« Sept jours après avoir quitté l'Ebre, on arriva en même temps à Carthagène par terre et par mer. Le camp fut installé du côté de la ville qui fait face au nord ; à l'arrière -à l'avant, la position était sûre, en raison de la nature du terrain – un retranchement assura sa protection. Telle est, en effet, la situation de Carthagène : on trouve, à peu près au milieu de la côte espagnole, un golfe exposé en plein à l'Africus, s'enfonçant d'environ 2500 pas à l'intérieur des terres et s'étendant en largeur sur un peu plus de 1200 pas. À l'entrée de ce golfe, il y a une petite île qui barre le passage du côté de la haute mer et protège le port de tous les vents, sauf de l'Africus. Au fond du golfe s'avance une presqu'île ; c'est précisément sur cette éminence qu'a été construite la ville, entourée à l'est et au

1 A. ROUVERET, « Perception et imaginaire du paysage dans la peinture hellénistique et romaine », *Ktèma*, 29, 2004, p. 325-344.

2 A. CAUQUELIN, *L'invention du paysage*, Paris, PUF, 1989.

3 L. BEK, *Towards Paradise on Earth. Modern Space Conception in Architecture. A Creation of Renaissance Humanism, Anal. Rom. Suppl.* 9, Copenhague, 1979, p. 164-203.

4 A. ROUVERET, *op. cit.*, 2004, p. 326.



sud par la mer ; à l'ouest, une lagune, qui s'étend un peu vers le nord, ferme le passage ; sa profondeur n'est pas fixe, variant suivant le flux ou le reflux de la marée. La ville est reliée à la terre par une crête large d'environ 250 pas. Là, alors qu'une fortification aurait demandé si peu de travail, le général romain ne barra pas la route par un retranchement, soit qu'il voulût orgueilleusement montrer à l'ennemi sa confiance en soi, soit qu'il dédaignât laisser ouverte la voie du retour des troupes qui s'aventureraient plus d'une fois jusqu'au pied des murailles de la ville<sup>1</sup>. »

La description livienne présente Carthagène dans ses caractéristiques stratégiques, suivant des indications mêlant points cardinaux et position relative, *in spetentrionem, ab tergo*, avant de s'élargir pour situer géographiquement le site, sur la carte du monde, comme l'indique la formulation type *etenim sita Carthago sic est*, suivie du segment *sinus est*. La caractérisation s'effectue d'abord de façon floue, *media fere Hispaniae ora*, puis en recourant à une caractérisation numérique : *<ad duo milia> et quingentos passus introrsus ; paululo plus passuum <mille et ducentos> in latitudinem*. Le récit recourt à un autre type de savoir, qui concerne le vent d'Afrique, mention qui permet de susciter l'image du continent, et de l'ennemie carthaginoise, dont le nom résonne à travers tout le passage. Le site de la ville est d'emblée décrite comme un golfe, ouvert sur l'Afrique. Le regard se déplace à nouveau, se resserrant vers le cœur du golfe, sur la péninsule, vers une hauteur, également orientée suivant les points cardinaux *ab ortu solis et a meridie, ab occasu, ad septentrionem*, caractérisant une étendue fermée par les éléments naturels, mer et lagune. Une nouvelle information vient s'ajouter, indiquant une variabilité du niveau de la mer à l'intérieur de la lagune, rappelant la mention de faits remarquables, ou *mirabilia*. Depuis la ville, perchée sur la presqu'île, le regard est renvoyé au continent, par le biais d'un passage, *iugum*. La vue d'ensemble s'achève sur le seul segment qui peut constituer un point stratégiquement dangereux, puisqu'il est le seul point d'accès à la ville. Le commentaire de Tite-Live explique l'absence de fortification romaine à cet endroit. De point stratégique à défendre, ce segment devient un lieu à montrer, un espace dont la vue est destinée à affaiblir le courage adverse, ou qui doit permettre aux soldats romains d'atteindre facilement le théâtre des combats.

Le passage parallèle de Polybe nous est heureusement parvenu. Tite-Live semble bien ici suivre assez fidèlement sa source<sup>2</sup>. Il conserve la même composition du passage. Celui-ci s'ouvre sur un préambule narratif, puis propose d'une présentation de la *natura loci*, ou *θέσις*, soit, comme le souligne P. Pédech<sup>3</sup>, « aussi bien la position de la ville dans l'espace – sa position sur la carte – que la configuration de l'emplacement qu'elle occupe<sup>4</sup>. Il s'agit d'abord

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVI, 42, 7-9, texte établi et traduit par P. JAL, *op. cit.*, 1991.

2 Il respecte ainsi les distances indiquées par Polybe, d'environ 3 km, 7 pour la longueur du golfe, et 1 km, 7 pour la largeur.

3 P. PÉDECH, *op. cit.*, 1964, p. 535.

4 *Λ'ἐὐκαρία*, qui « se rapporte plus précisément à la valeur, militaire ou économique, du site, qu'elle dépende de caractères intrinsèques ou de l'exposition par rapport à d'autres lieux », n'est pas évoquée ici, mais est

de présenter, non pas un inventaire de possibles conquêtes, mais un espace de combat, suivant un point de vue stratégique puis tactique, au moyen d'un resserrement de la perspective. Contrairement à Tite-Live, Polybe propose également une description des abords de la ville, située dans un creux, et entourée de cinq buttes, dont l'une accueille le temple d'Asclépios et l'autre un palais construit par Hasdrubal :

Αφικόμενος δ' ἑβδομαῖος κατεστρατοπέδευσε κατὰ τὸ πρὸς ἄρκτους μέρος τῆς πόλεως, καὶ περιβάλετο κατὰ μὲν τὴν ἐκτὸς ἐπιφάνειαν τῆς στρατοπεδείας τάφρον καὶ χάρακα διπλοῦν ἐκ θαλάττης εἰς θάλατταν, κατὰ δὲ τὴν πρὸς τὴν πόλιν ἀπλῶς οὐδέν. Αὐτὴ γὰρ ἡ τοῦ τόπου φύσις ἰκανὴν ἀσφάλειαν αὐτῷ παρεσκεύαζε. Μέλλοντες δὲ καὶ τὴν πολιορκίαν καὶ τὴν ἄλωσιν τῆς πόλεως δηλοῦν, ἀναγκαῖον ἡγοῦμεθ' εἶναι τὸ καὶ τοὺς παρακειμένους τόπους καὶ τὴν θέσιν αὐτῆς ἐπὶ ποσὸν ὑποδειῖναι τοῖς ἀκούουσι. Κεῖται μὲν οὖν τῆς Ἰβηρίας κατὰ μέσην τὴν παραλίαν ἐν κόλπῳ νεύοντι πρὸς ἄνεμον λίβα· οὗ τὸ μὲν βάθος ἐστὶν ὡς εἴκοσι σταδίων, τὸ δὲ πλάτος ἐν ταῖς ἀρχαῖς ὡς δέκα· λαμβάνει δὲ διάθεσιν λιμένος ὁ πᾶς κόλπος διὰ τοιαύτην αἰτίαν. Νῆσος ἐπὶ τοῦ στόματος αὐτοῦ κεῖται βραχὺν ἐξ ἐκατέρου τοῦ μέρους εἰσπλουν εἰς αὐτὸν ἀπολείπουσα. Ταύτης ἀποδεχομένης τὸ πελάγιον κῆμα συμβαίνει τὸν κόλπον ὅλον εὐδίαν ἴσχειν, πλὴν ἐφ' ὅσον οἱ λίβες καθ' ἑκάτερον τὸν εἰσπλουν παρεισπίπτοντες κλύδωνας ἀποτελοῦσι. Τῶν γε μὴν ἄλλων πνευμάτων ἀκλυδώνιστος ὢν τυγχάνει διὰ τὴν περιέχουσαν αὐτὸν ἡπειρον. Ἐν δὲ τῷ μυθῷ τοῦ κόλπου πρόκειται χερρονησίζον ὄρος, ἐφ' οὗ κεῖσθαι συμβαίνει τὴν πόλιν, περιεχομένην θαλάττῃ μὲν ἀπ' ἀνατολῶν καὶ μεσημβρίας, ἀπὸ δὲ τῶν δύσεων λίμνη προσεπιλαμβανούση καὶ τοῦ πρὸς ἄρκτον μέρους, ὥστε τὸν λοιπὸν τόπον μέχρι τῆς ἐπὶ θάτερα θαλάττης, ὅς καὶ συνάπτει τὴν πόλιν πρὸς τὴν ἡπειρον, μὴ πλέον ὑπάρχειν ἢ δυεῖν σταδίων. Ἡ δὲ πόλις αὐτὴ μεσόκοιλός ἐστι· κατὰ δὲ τὴν ἀπὸ μεσημβρίας πλευρὰν ἐπίπεδον ἔχει τὴν ἀπὸ θαλάττης πρόσοδον· τὰ δὲ λοιπὰ περιέχεται λόφοις, δυσι μὲν ὄρεινοις καὶ τραχέσιν, ἄλλοις δὲ τρισὶ πολὺ μὲν χθαμαλωτέροις, σπιλώδεις δὲ καὶ δυσβάτοις· ὧν ὁ μὲν μέγιστος ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς αὐτῇ παράκειται, προτείνων εἰς θάλατταν, ἐφ' οὗ καθίδρυνται νεῶς Ἀσκληπιοῦ. Τούτῳ δ' ὁ \* ἀπὸ τῆς δύσεως ἀντίκειται, παραπλησίαν θέσιν ἔχων, ἐφ' οὗ καὶ βασιλεία κατεσκευάσται πολυτελῶς, ἃ φασιν Ἀσδρούβαν ποιῆσαι, μοναρχικῆς ὀρεγόμενον ἐξουσίας. <10> Αἱ δὲ λοιπαὶ τρεῖς τῶν ἐλαττόνων βουνῶν ὑπεροχαὶ τὸ πρὸς ἄρκτον αὐτῆς μέρος περιέχουσι.[...] Τοιαύτης δ' ὑπαρχούσης τῆς διαθέσεως τῶν τόπων, ἀσφαλίζεσθαι συνέβαινε τοῖς Ῥωμαίοις τὴν στρατοπεδείαν κατὰ τὴν ἐντὸς ἐπιφάνειαν ἀκατασκευῶς ὑπὸ τε τῆς λίμνης καὶ τῆς ἐπὶ θάτερα θαλάττης.

« Il arriva le septième jour, établit son camp au nord de la ville, et fit courir du côté extérieur un fossé et une palissade double, de la mer à la mer, mais du côté de la ville, rien du tout, parce que la nature même du lieu lui assurait une sécurité suffisante. Or, puisque nous devons raconter le siège et la prise de la ville, nous pensons qu'il est nécessaire de donner aux lecteurs quelques indications sur ses parages et sur sa propre situation. Elle est située au cœur du littoral espagnol, dans un golfe orienté vers le vent du sud-ouest ; sa profondeur est d'environ vingt stades, sa largeur, à l'entrée, d'environ dix stades ; le golfe tout entier est disposé comme un port, pour la raison suivante. Une île se trouve située juste aux bouches, qui laisse de part et d'autre une passe étroite pour y accéder. Comme cette île brise les flots de la mer, tout le golfe reste calme, pour autant que les vents de sud-ouest, en soufflant sur les deux passes, ne soulèvent pas de vagues. Mais, lorsque les autres vents soufflent, il se trouve à l'abri des vagues, grâce à la terre ferme qui l'entoure. Au fond du golfe s'avance un promontoire formant presque île, sur lequel la ville se trouve située, entourée à l'est et au sud par la mer, et à l'ouest par un étang qui touche même au nord, de sorte que, jusqu'à la mer de l'autre côté, l'espace restant, qui relie aussi la ville au continent, ne fait pas plus de deux stades. La ville elle-même est située dans un creux au milieu du promontoire, mais, du côté sud, l'accès à partir de la mer se fait de plain-pied ; le reste est entouré de buttes, deux qui sont hautes et abruptes, d'une part, trois autres qui sont beaucoup plus basses, mais rocheuses et difficiles à gravir, d'autre part. La plus grande d'entre elles borde la ville à l'est, et s'avance vers la mer ; un temple d'Asclépios s'y dresse. L'autre lui fait face à l'ouest, et occupe une position à peu près identique ; un palais royal y a aussi été construit, à grands frais ; on dit que c'est Hasdrubal qui l'a fait bâtir, alors qu'il aspirait au pouvoir monarchique. Les trois autres sommets des tertres plus petits, entourent la ville au nord [...] Telle étant la disposition des lieux, la sécurité du camp

---

mentionnée auparavant dans une prolepse.

romain du côté intérieur était assurée, sans ouvrage de défense, par l'étang et, en face, par la mer<sup>1</sup>. »

Si Polybe se targue d'avoir vu en personne ce lieu, les critiques ont souligné l'inexactitude des dimensions<sup>2</sup> qu'il fournit et ont noté un décalage de 90° dans la présentation du promontoire<sup>3</sup> entouré au sud et à l'ouest par la mer, et au nord jusqu'à l'est par l'étang<sup>4</sup>. Son nord est en réalité l'est. L'intérêt de Polybe comme de Tite-Live réside ailleurs, dans la caractérisation de l'espace tactique, constitué par le relief et les flux et reflux des eaux, qui expliquent les phases du combat à venir. On retrouve dans le passage cette superposition des dimensions horizontale et verticale dans les traités de poliorcétique plus tardifs, comme celui de Végèce<sup>5</sup>, lorsqu'il décrit la façon dont les villes doivent être fortifiées, soit grâce à la nature des lieux, soit par la main humaine :

*Urbes atque castella aut natura muniuntur aut manu aut utroque, quod firmitus ducitur; natura aut locorum edito uel abrupto aut circumfuso mari siue paludibus uel fluminibus; manu fossis ac muro.*

« Les villes et les redoutes sont fortifiées par la nature, par la main de l'homme ou par les deux à la fois, ce qui passe pour plus sûr : par la nature, grâce à une hauteur ou un escarpement, la mer tout autour, des marais ou des cours d'eau ; par la main de l'homme, au moyen de fossés et d'un mur<sup>6</sup>. »

Le site de Carthagène répond bien à ces critères naturels, mêlant aspect abrupt et présence de la mer et de marais. Le refus de Scipion de dresser une fortification met en valeur la situation du site.

Un « espace tactique » prend forme sous les yeux du public livien, grâce au procédé de ἔκφρασις : suivant le procédé de *distributio*<sup>7</sup>, chaque élément composant le site est décrit tour à tour, suivant la contemplation du soldat romain, arrivant depuis la mer et accomplissant un tour du site qui s'achève aux pieds des remparts. L'emploi du datif *subeunti* ne désigne pas, à ce titre, uniquement un soldat impliqué dans l'attaque du site mais il renvoie aussi à l'observateur qui nous offre une vision du site à travers son regard. Le texte livien nous propose ici une description progressive d'un espace organisé, mettant en évidence la « disposition des lieux », ou leur « organisation globale », traduite en latin par les syntagmes *natura loci* ou *sedes loci*.

1 POLYBE, *Histoires*, X, 9, 7-10.

2 F. W. WALBANK propose de corriger les 3 km,7 en 2 km, 5 et les 1 km, 7 en 960 mètres. Voir *A historical commentary on Polybius*, tome 2, p. 205-220, Oxford, Oxford Clarendon Press, 1967, p. 205.

3 É. FOULON, dans POLYBE, *Histoires*, X, Paris, Les Belles Lettres, 1990, note 3.

4 Maintenant plaine marécageuse, l'Amajar.

5 Végèce adresse son *Abrégé d'art militaire* à l'empereur entre 383 et 450 ap. J.-C. Le traité, qui connaît une fortune immense au Moyen-Âge où il est le seul auteur antique de la littérature militaire lu en Occident, condense des instructions présentes dans des manuels plus anciens.

6 VÉGÈCE, *Abrégé d'art militaire*, IV, 1.

7 S. DUBEL, *Décrire, interpréter les œuvres d'art : l'ecphrasis dans la littérature grecque ancienne*, thèse Paris X-Nanterre soutenue en 1994.

Lorsqu'il attache à étudier les différentes dénominations du lieu en latin, J.-F. Thomas<sup>1</sup> refuse toutefois de voir en ces représentations des disposition des lieux des paysages. Il s'appuie sur un passage du livre XXXII, 4,3-5, qui propose, au moment du siège de Thaumakoi<sup>2</sup> par Philippe, à l'automne 199 av. J.-C., une description de la ville et du phénomène merveilleux que représente la découverte de la vaste étendue que constitue la ville :

*Ea adiuuabat eos natura ipsa loci. Namque Thaumaci a Pylis sinuque Maliaco per Lamiam eunti loco alto siti sunt in ipsis faucibus, imminentes quam Cœlen uocant Thessaliae ; quae transeunti confragosa loca implicatasque flexibus uallium uias ubi uentum ad hanc urbem est, repente uelut maris uasti sic uniuersa panditur planities ut subiectos campos terminare oculis haud facile queas : ab eo miraculo Thaumacoi appellati.*

« La nature du terrain leur était, du reste, favorable. En effet, Thaumakoi, pour qui arrive des Thermopyles et du golfe Maliaque, en traversant Lamia, est située sur les hauteurs, au niveau même des gorges ; elle surplombe ce qu'on appelle la Cœlé de Thessalie. Le voyageur qui traverse ces lieux difficiles d'accès et ces chemins qui se tortillent au gré des lacets que forment les vallons, découvre soudain, une fois devant cette ville, comme une vaste étendue marine s'ouvrant à lui, embrassant si bien toute la région qu'il ne lui est guère aisé de déterminer du regard la ligne d'horizon qui borne les plaines s'étendant à ses pieds. C'est à ce merveilleux phénomène que la ville doit son nom de Thaumakoi<sup>3</sup>. »

Comme la plupart des *descriptiones* de l'historiographie latine, les participes au datif, *eunti* et *transeunti*, indiquent la présence d'un spectateur fictif, à travers le regard duquel l'espace décrit se déploie, mais il ne désigne pas un individu en particulier. Le verbe *queas* renvoie également à un emploi généralisant de la deuxième personne du singulier. La description propose certes un jugement et développe des considérations esthétiques, mais elle n'opèrerait pas « une intériorisation ou une recomposition<sup>4</sup> », et ne restituerait que le caractère propre du lieu, non pas une perception orientée par une subjectivité, qu'elle soit personnelle ou collective.

## 2. 2. Le sanctuaire de Junon Lacinia

Les descriptions des sites des villes assiégées sont nombreuses dans l'*Ab Vrbe condita*, qu'il s'agisse de Carthagène, Thaumakoi, Ambracie, Pella... La description du site de Crotona propose une variation. Elle se porte moins sur la ville que sur son sanctuaire :

*Vrbs Croto murum in circuitu patentem duodecim milia passuum habuit ante Pyrrhi in Italiam aduentum ; post uastitatem eo bello factam uix pars dimidia habitabatur ; flumen, quod medio oppido fluxerat, extra frequentia tectis loca praeterfluebat, <erat> et arx procul eis quae*

1 J.- F. THOMAS, « Sur l'expression de la notion de paysage en latin : observations sémantiques », *RPLHA*, 80, 2006, p. 105-125, en particulier p. 115.

2 Qui correspond à la ville moderne de Domoko. Voir B. MINEO, Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, XXXII, Paris, Les Belles Lettres, 2003, note 29, p. 66.

3 TITE-LIVE, XXXII, 4, 3-5.

4 J.- F. THOMAS, *op. cit.*, 2006, p. 115.

*habitabantur. sex milia aberat in<de> [urbe nobili] templum, ipsa urbe [erat] nobilius, Laciniae Iunonis, sanctum omnibus circa populis ; lucus ibi frequenti silua et proceris abietis arboribus saeptus laeta in medio pascua habuit, ubi omnis generis sacrum deae pecus pascebatur sine ullo pastore, separatimque greges sui cuiusque generis nocte remeabant ad stabula, nunquam insidiis ferarum, non fraude uiolati hominum. magni igitur fructus ex eo pecore capti columnaue inde aurea solida facta et sacrata est ; inclitumque templum diuitiis etiam, non tantum sanctitate fuit. ac miracula aliqua adfinguntur ut plerumque tam insignibus locis : fama est aram esse in uestibulo templi cuius cinerem nullo unquam moueri uento. Sed arx Crotonis, una parte imminens mari, altera uergente in agrum, situ tantum naturali quondam munita, postea et muro cincta est qua per auersas rupes ab Dionysio Siciliae tyranno per dolum fuerat capta. ea tum arce satis ut uidebatur tuta Crotoniatum optimates tenebant se circumsedente cum Bruttii eos etiam plebe sua. postremo Bruttii, cum suis uiribus inexpugnabilem uiderent arcem, coacti necessitate Hannonis auxilium implorant. Is condicionibus ad deditionem compellere Crotoniates conatus ut coloniam Bruttiorum eo deduci antiquamque frequentiam recipere uastam ac desertam bellis urbem paterentur, omnium neminem praeter Aristomachum mouit. morituros se adfirmabant citius quam immixti Bruttii in alienos ritus mores legesque ac mox linguam etiam uerterentur. Aristomachus unus, quando nec suadendo ad deditionem satis ualebat nec, sicut urbem prodiderat, locum prodendae arcis inueniebat, transfugit ad Hannonem. Locrenses breui post legati, cum permissu Hannonis arcem intrassent, persuadent ut traduci se in Locros paterentur nec ultima experiri uellent ; iam hoc ut sibi liceret impetrauerant et ab Hannibale missis ad is ipsum legatis. ita Crotone excessum est deductique Crotoniatae ad mare naues conscendunt.*

« La ville de Crotone avait une enceinte qui se déployait sur 12 000 pas avant l'arrivée de Pyrrhus en Italie. Depuis le saccage de la ville lors de la guerre qui eut lieu à ce moment, à peine une moitié était habitée : le fleuve qui avait coulé au milieu de la place se trouvait maintenant à l'extérieur des quartiers où les maisons étaient nombreuses, et la citadelle était loin de ceux qui étaient habités. A 6 milles de la ville se trouvait un sanctuaire célèbre, plus célèbre que la ville elle-même, celui de Junon Lacinia, vénéré par tous les peuples alentour. Là, une clairière, entourée d'une épaisse forêt et de grands sapins, contenait en son centre de gras pâturages où paissait du bétail de toute espèce consacré à la déesse, sans aucun gardien et, séparément, les troupeaux de chaque espèce revenaient la nuit à l'étable, sans jamais souffrir des brusques assauts des bêtes sauvages ni des pièges des hommes. Aussi de gros revenus étaient-ils tirés de ce bétail et cela avait permis de fabriquer une colonne d'or massif et de la consacrer ; le temple était fameux également en raison de ses richesses et pas seulement de sa sainteté. On prête aussi à l'endroit quelques propriétés miraculeuses, comme c'est souvent le cas pour des lieux si renommés : on raconte qu'il y a dans le vestibule du temple un autel où la cendre n'est jamais déplacée par le moindre souffle d'air. Quant à la citadelle de Crotone, d'un côté, elle surplombe la mer, de l'autre, elle est tournée vers la campagne : autrefois fortifiée par sa seule position naturelle, elle fut ensuite ceinte aussi d'un rempart, là où, en passant par des rochers situés à l'autre extrémité, Denys, tyran de Sicile, l'avait prise par traîtrise. C'est dans cette citadelle, apparemment assez sûre, que les nobles de Crotone se tenaient, tandis que leur propre plèbe, avec les Bruttiiens, les assiégeait<sup>1</sup>. »

Il s'agit ici d'une description d'une étendue limitée cette fois-ci à une ville, avec son enceinte de 18 km, sa citadelle et ses quartiers d'habitations bordés par un fleuve. Se déplaçant légèrement, le regard s'arrête ensuite sur le sanctuaire attaché à Crotone, celui d'Héra Lacinia.

La notice, comme le souligne M. Mahé-Simon dans un article intitulé<sup>2</sup> « Récit de conquête et description des lieux : les opérations en Italie du sud chez Tite-Live », propose une description « d'apparence encyclopédique, ou simplement touristique, qui accompagne le

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIV, 3, 1-9. Nous modifions la traduction « temple », de *templum* par « sanctuaire ».

2 M. MAHÉ-SIMON, « Récit de conquête et description des lieux : les opérations en Italie du sud chez Tite-Live », dans M. BRIAND (éd.), *La trame et le tableau : poétiques et rhétoriques de la description du récit et de la description dans l'Antiquité gréco-latine. Actes du colloque de Poitiers, octobre 2010*, La licorne, Rennes, 2012, p. 299-316. en particulier p. 312-314

récit annalistique ». La description constitue un passage isolé dans la narration, sous la forme d'une fiche qui « suit un plan classique, décrivant d'abord une muraille, puis la rivière baignant la cité, enfin la citadelle, selon un effet de zoom bien connu », similaire au rétrécissement observé pour la description du site de Carthagène. La narration produit néanmoins un effet de dissonance, puisque le peuplement de la cité ne correspond plus à sa situation topographique. La nature du lieu semble en désaccord avec l'implantation humaine : le fleuve est désormais situé à l'extérieur de la ville, tout comme sa citadelle, qui devrait pourtant en être le cœur. Le saccage de la ville par Pyrrhus, évoqué en ouverture du passage, a dépeuplé la ville, la transformant en cité à moitié vide. Une telle description, comme le souligne M. Mahé-Simon, a pour but de mettre en évidence l'affaiblissement d'une cité qui fut un fleuron de la Grande Grèce<sup>1</sup>. À travers la ruine de cette ville, il peut ainsi donner à voir la décadence de la *Magna Graecia* toute entière. Ne subsistent comme lieux remarquables que le sanctuaire d'Héra Lacinia et la citadelle, qui font l'objet de deux descriptions successives. La première, déplaçant le regard à six milles de la ville, présente le site du sanctuaire. Le déictique *ibi*, la conjonction de subordination *ubi*, le groupe prépositionnel *in medio*, délimitent un espace sacré, un *lucus*, ou bois sacré<sup>2</sup>, délimité, *saeptus*, par une épaisse forêt, *frequens silua*, et de gras pâturages, *laeta pascua*. La description est riche en détails, donnant l'espèce des arbres qui constituent la forêt, ou encore décrivant les va-et-vient du bétail des pâturages à l'étable, dont rien ne vient troubler la régularité. De ce cadre bucolique, Tite-Live infère la prospérité du temple. Il passe alors à la description de sa partie bâtie, constituée notamment d'une colonne d'or massif et d'un vestibule où la cendre de l'autel n'est jamais déplacée.

R. Girod, dans son étude de la géographie livienne<sup>3</sup>, considère que l'abondance de détails fournis dans la description atteste la visite du sanctuaire par Tite-Live en personne, qui se serait attardé à décrire ce qu'il avait vu de lui-même, alors qu'il passerait rapidement, en règle générale, sur les sites qu'il n'aurait pas vus en personne. Cette lecture, outre qu'elle néglige la quantité de descriptions détaillées dont nous proposons un aperçu dans ces pages,

---

1 Sur la ville de Crotonne, voir A. MELE, « Crotonne e la sua storia », dans *Crotonne. Atti del XXIII Convegno di Studi sulla Magna Grecia*, Tarente, 1984, p. 9-87. La présence de troupeaux sacrés remonte sans doute à la fréquentation ancienne du site par les Bruttians dans le cadre de transhumances. Sur le temple de Junon Lacinia, se reporte à R. SPADEA (éd.), *Ricerche nel santuario di Hera Lacinia a Capo Colonna di Crotonne*, Gagemi Editore, Rome, 2006.

2 Nous optons pour la traduction de « bois sacré », plus explicite dans le contexte de la description d'un sanctuaire, à celle de « clairière » proposée par RIEMANN-BENOIST et, à sa suite, P. JAL, qui admet d'ailleurs également cette version. Voir sa note, p. 6 : « *Lucus* pourrait, à la rigueur, garder ici son sens de « bocage » ou « bois sacré ».

3 R. GIROD, « La géographie de Tite-Live », *ANRW*, II, 30, 2, Berlin -New York, 1982, p. 1190-1229.

nous semble être imprégnée de la conception défendue par Polybe d'un historien qui se rend en personne sur les lieux où se déroulent les événements à rapporter. Nous avons souligné les limites de cette conception du travail effectué par l'historien, dans le cas du récit polybien lui-même, qui manque également souvent d'exactitude. L'historien développe sa propre écriture, et les intertextes qu'il mobilise nourrissent davantage les descriptions géographiques que ne le font les observations des acteurs eux-mêmes. Il est bien possible, comme le suggère M. Mahé-Simon<sup>1</sup>, que cette précision soit justifiée par la reprise des τόποι hellénistiques qui évoquent de façon pathétique la décadence des cités, rendue d'autant plus sensible que la richesse du sanctuaire était importante. La Grande Grèce, emportée dans la *translatio imperii*, reçoit le châtement de sa démesure et tombe, victime de pillages. Elle n'est plus désormais qu'un musée<sup>2</sup>. Une lecture politique du passage s'impose alors ici.

Il nous semble toutefois que Tite-Live y surimpose une autre idée. Il développe en effet une description d'un bois sacré, ce paysage humanisé situé à mi-chemin entre le monde sauvage et le monde civilisé, tel que le caractérise Ch. Jacob dans son article « Paysage et bois sacré : ἄλσος dans la *Périégèse de la Grèce* de Pausanias » :

« Entre le jardin cultivé et le bois sauvage [l'ἄλσος] apparaît le plus souvent comme un paysage humanisé ou, du moins aménagé par rapport à la forêt proprement dite. Ce qui constitue son identité dans ce lexique du paysage boisé et des jardins, c'est peut-être sa fonction religieuse et un critère d'étendue et de localisation, proche des cités ou facilement accessible, plus que la nature des arbres qu'il renferme<sup>3</sup> »

« La spécificité de l'ἄλσος ne réside sans doute pas dans la présence de statues, de temples, d'autels, de tombeaux ou de sanctuaires, qui constituent le décor familier de tout complexe culturel en Grèce. Elle se trouve plutôt dans la conjonction de ces édifices et de ce mobilier religieux avec un paysage boisé, souvent associé à une source<sup>4</sup> »

Ici cependant aucune source n'est mise en avant, et le bois sacré, avec son épaisse forêt de hauts sapins, ne ressemble pas véritablement à un « paysage boisé ». Le lieu correspond davantage au *lucus* italique qu'à l'ἄλσος, dont l'équivalent latin serait plutôt le *nemus*, suivant la définition de Servius :

*Lucus est arborum multitudo cum religione, nemus composita multitudo arborum.*

« Il y a une différence entre *nemus* " bois ", *silva*, " forêt " et *lucus*, " bois sacré " ; le *lucus* en effet est un groupe d'arbres à caractère sacré, *nemus* désigne un groupe d'arbres reserrés, la *silva* étant clairsemée et sauvage<sup>5</sup>. »

Tite-Live dresse donc ici un paysage religieux italique, qu'il enrichit de la rumeur développée

1 M. MAHÉ-SIMON, *op. cit.*, 2012, p. 316.

2 Sur la conception de la Grèce par Rome comme un musée, voir S. ALCOCK, *Graecia Capta. The Landscapes of Roman Greece*, Cambridge, University Press, 1993.

3 CH. JACOB, *op. cit.*, 1993, p. 32-33.

4 CH. JACOB, *ibid.*, p. 37.

5 SERVIUS, *Commentaire à l'Enéide*, I, 310. Voir P. GRIMAL, *op. cit.*, 1969, p. 69.

par les habitants du Bruttium. À la célébrité du temple évoquée au début de la description, avec l'adjectif *nobile* et le comparatif *nobilius*, répondent la *fama* et la *fictio* développées autour du temple qualifié en outre par l'adjectif *inclitus*, connu. L'historien intègre ainsi au récit livien un lieu sacré non pas latin mais italien, qui rejoint la liste des lieux remarquables, *insignia loca* : *Ac miracula aliqua adfingunt ut plerumque tam insignibus locis*. Se dessine ainsi un paysage sacré unifié d'une Italie désormais réunie sous le pouvoir d'Auguste. Le passage ne s'arrête pas toutefois à la description du sanctuaire. Il développe également une présentation de la citadelle, *arx*, de son orientation, à la fois vers la mer et la campagne, et de sa double fortification, naturelle et humaine, comme celui que Végèce décrit, lorsqu'il présente la façon dont les villes doivent être fortifiées, suivant la distinction poliorcétique citée plus haut<sup>1</sup>. Un des *topia* propres à l'univers livien apparaissent ici : la citadelle, qui sert de refuge aux *optimates*, et le bois sacré. Le premier élément est un point intermédiaire entre la mer et la campagne, qui bien que n'appartenant pas à la cité, détient les clés de son sort. Le second, entre-deux entre « civilisation » et « monde sauvage », est le témoin de la présence des dieux dans le paysage italien.

### 2. 3. Une éminence en Hispanie

À côté des descriptions de sites de cités se détache un autre type d'ἔκφρασις, celle du site naturel qui devient le théâtre du combat. C'est le cas, par exemple, comme nous l'avons indiqué plus haut, de la description de roches qui s'inscrit dans la tradition des histoires de la conquête d'Alexandre :

*Reuocat e praelio suos Scipio et collectos in tumulum quendam non quidem satis tutum, praesertim agmini perculso, editiorem tamen quam cetera circa erant, subducit. ibi primo impedimentis et equitatu in medium receptis circumdati pedites haud difficulter impetus incursantium Numidarum arcebant; dein, postquam toto agmine tres imperatores cum tribus iustis exercitibus aderant apparebatque, parum armis ad tuendum locum sine munimento ualituros esse, circumspectare atque agitare dux coepit si quo modo posset uallum circumicere. sed erat adeo nudus tumulus et asperi soli, ut nec uirgulta uallo caedendo nec terra caespiti faciendo aut ducendae fossae aliiue ulli operi apta inueniri posset; nec natura quicquam satis arduum aut abscisum erat, quod hosti aditum adscensumue difficilem praerberet; omnia fastigio leni subuexa. ut tamen aliquam imaginem ualli obicerent, clitellas inligatas oneribus uelut struentes ad altitudinem solitam circumdabant, cumulo sarcinarum omnis generis obiecto, ubi ad moliendum clitellae defuerant.*

« Scipion fait rompre le combat et, ayant rassemblé ses soldats, les emmène sur une éminence, guère sûre, en vérité, surtout pour une troupe déjà bousculée, mais plus élevée cependant que tous les alentours. Là, les fantassins, entourant les bagages et la cavalerie qu'on avait placés au centre, repoussèrent d'abord sans difficulté les attaques des assaillants numides ; mais ensuite, lorsque la colonne ennemie tout entière – les généraux avec leurs trois armées complètes- fut arrivée, <et> qu'il apparut clairement que sans fortifications, avec leurs seules armes, les Romains ne seraient pas en mesure de défendre leur position, le général commença à regarder autour de lui et à examiner s'il y avait un moyen de s'entourer d'un retranchement. Mais l'éminence était si dénudée,

1 VÉGÈCE, *Traité de l'art militaire*, IV, 1.



son sol si âpre, qu'on ne pouvait y trouver ni broussailles pour y tailler des pieux, ni terre propre à couper des mottes de gazon, à creuser un fossé, ou à faire aucun autre ouvrage ; en outre, l'endroit n'offrait aucun escarpement, aucun à pic naturel, capable de rendre l'accès ou la montée difficile à l'ennemi : partout le terrain s'élevait en pente douce. Pour opposer malgré tout à l'ennemi un semblant de retranchement, ils plaçaient tout autour d'eux les bâts avec les fardeaux qui y étaient attachés, les entassant, comme s'ils bâtissaient un mur, jusqu'à la hauteur habituelle ; un amoncellement de bagages de toute sorte servait d'obstacle là où on avait manqué de bâts pour construire cet ouvrage<sup>1</sup>. »

La description présente ici un « espace tactique », dont les caractéristiques permettent d'expliquer le déroulement du combat et la défaite romaine. Il répond bien aux critères établis par F. Cadiou :

« Tout paysage singulier pouvait être ramené, dans la perspective des opérations militaires, à quelques traits essentiels, presque génériques : ce qui importait pour livrer bataille, c'était la présence d'un fleuve sur la droite, d'une colline sur la gauche, ou d'une forêt en face. Le principal n'était pas de savoir de quel fleuve ou de quelle montagne il s'agissait<sup>2</sup>. »

Le type de « borne liminaire », suivant la terminologie de J.-P. Aygon<sup>3</sup>, que nous avons évoqué plus haut, du type *locus erat* prend la forme *erat... tumulus*. La roche, qualifiée par l'adjectif *nudus* et par le syntagme au génitif de qualité, *asperī soli*, intensifiés par l'adverbe *adeo*, est un lieu désert, âpre, dépourvu d'herbe et même de broussailles. La nature n'y offre ni protection ni repos. Le lieu correspond à un τόπος descriptif, celui du *locus horridus*. Essentiellement défini par A. Schiesaro, dans son article « Il *locus horridus* nelle Metamorfosi di Apuleio<sup>4</sup> », à la suite du travail de R. Mugellesi : « Il senso della natura in Seneca tragico<sup>5</sup> », le *locus horridus* qui constitue l'inverse du « *locus amœnus* », défini par E. R. Curtius comme un « paysage idéal<sup>6</sup> » :

« D'abord de l'ombre [...] donc un arbre ou un groupe d'arbres, puis une source jaillissante ou un ruisseau pour se rafraîchir, un tapis d'herbe pour s'asseoir<sup>7</sup>. »

Le passage livien ne reprend pas toutefois cette inversion. Comme nous en avertit J. Trinquier, les termes de *locus amœnus* et de *locus horridus*, loin d'être des topiques issus de la rhétorique antique, sont des « créations de la philologie du XX<sup>e</sup> siècle », des « instruments critiques forgés pour étudier le caractère souvent stéréotypé des descriptions de lieux de la littérature

1 TITE-LIVE, *AB Vrbe condita*, XXV, 36, 2-7.

2 F. CADIOU, *op. cit.* 2007, p. 148.

3 J.-P. AYGON, « L'insertion de quelques *descriptions locorum* dans la narration chez Lucain : le jeu avec la tradition épique », dans O. DEVILLERS et S. FRANCHET D'ESPÈREY, *Lucain en débat*, Bordeaux, Ausonius, 2011, p. 43.

4 A. SCHIESARO, *Maia*, 37, 1985, p. 211-223.

5 R. MUGELLES, « Il senso della natura in Seneca tragico », *Argentea aetas. In memoriam E.V. Marmorale*, Genève, 1973, p. 29-66.

6 E.-R. CURTIUS, *La littérature européenne et le Moyen-Âge latin* [Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter, 1948], traduit par J. BRÉJOUX, Paris, Presses universitaires de France, 1956.

7 E.-R. CURTIUS, *ibid.*, 1956, p. 306. Voir également, pour les caractéristiques du paysage idéal que constitue le *locus amœnus* dans la littérature gréco-romaine, G. SCHÖNBECK, *Der locus amœnus von Homer bis Horaz*, Cologne, 1964.

gréco-romaine<sup>1</sup> » et doivent à ce titre être utilisés avec précaution. Ils permettent par conséquent difficilement d'appréhender les textes dans leur spécificité. J. Trinquier démontre ainsi que le motif de la grotte des brigands, dans les *Métamorphoses* d'Apulée, correspond à une élaboration complexe et irrévérencieuse autour de la notion d'ἔκφρασις et à une combinaison de divers stéréotypes, historiographiques notamment. Le passage du livre XXV est bien, non pas de la présentation d'un lieu topique de la poésie latine, ni d'un paysage, mais plutôt celle d'une disposition stratégique du relief et d'une nature qui offre peu de retranchements à l'armée romaine pour faire face à l'assaut des Puniqes. L'« espace tactique » ou φύσις<sup>2</sup> explique le cours et l'issue du combat. Il permet aussi de souligner les compétences du général en chef, qui doit pouvoir s'adapter au terrain, et développe assez peu les autres détails. J. Trinquier souligne ainsi, pour la description du site de la Trébie, en XXI, 54, 1 :

« Le propos de l'historien n'est pas de restituer l'apparence du lieu, en signalant entre autres son caractère verdoyant, mais seulement de montrer, en épousant le regard du chef de guerre, que l'endroit est apte à cacher des cavaliers en embuscade<sup>3</sup>. »

Au livre XXII, toutefois, la nature du site représente un véritable défi pour le magistrat romain. Cnaeus Scipion est contraint de constituer un ouvrage, non pas de terre, ni de bois, mais avec les bagages des soldats. La description devient alors moins tactique que paradoxographique, présentant un retranchement fait des bâts et des équipements militaires, *agger : ut tamen aliquam imaginem ualli obicerent, clitellas inligatas oneribus uelut struentes ad altitudinem solitam circumdabant, cumulo sarcinarum omnis generis obiecto*. L'obstacle ne permet guère d'arrêter l'avancée carthaginoise mais il apparaît comme un prodige, *miraculum*.

#### 2. 4. Retour du paysage ? Des Fourches caudines à la vallée de Tempé

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de paysage dans l'*Ab Vrbe condita* ? Pourtant, se développe au même moment un regard nouveau sur l'espace, qui s'apparente à celui qui crée un paysage, comme le montrent les études d'A. Rouveret et de J.-F. Thomas<sup>4</sup> ? Au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., alors que les horreurs des guerres civiles et l'amenuisement de l'espace politique conduisent à un

1 J. TRINQUIER, « Le motif du repaire des brigands et le τόπος du *locus horridus* : Apulée, *Métamorphoses*, IV, 6 », *RPh*, 1999, 73, 2, p. 258.

2 Voir L. PERNOT, « Topique et topographie : l'espace dans la rhétorique épidiictique de l'époque impériale », dans F. LESTRINGANT et L. PERNOT (éd.), *Arts et légendes d'espaces*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 1981, p. 101-109.

3 J. TRINQUIER, *op. cit.*, 1997, p. 218.

4 Voir A. ROUVERET, « *Pictos ediscere mundos*. Perception et imaginaire du paysage dans la peinture hellénistique et romaine », *Ktéma*, 29, 2004, p. 325-344 et J.-F. THOMAS, *op. cit.*, 2006, p. 105-125.

repli vers la nature, dans l'*otium*<sup>1</sup>, ou dans la nostalgie de paysages brumeux<sup>2</sup>, naît, parallèlement, l'art des jardins d'ornement<sup>3</sup>, *topiaria*, et des jardins paysagistes, *topiarii*. Ces jardins mêlent nature et art, recomposant les éléments, le lierre et le marbre, au point que se développe la conception d'une nature artialisée<sup>4</sup> dont témoigne, à la période augustéenne, le développement des motifs végétaux en peinture et en sculpture<sup>5</sup>, mais aussi la peinture de paysages<sup>6</sup>, telle que la décrit Vitruve dans un passage du *De Architectura*, où il décrit les peintures qui ornent les galeries des villas romaines comme abritant une variété d'images de ports, de fleuves, de fontaines, de montagnes qui renvoient à des référents topographiques réels<sup>7</sup>.

L'œuvre serait-elle imperméable aux évolutions que connaît son époque ? Nous pensons le contraire. Tite-Live rédige un récit historique, qui dépend de critères d'écriture et d'une tradition textuelle élaborés au fil des siècles dans la Rome républicaine, ou dans le monde hellénistique. Néanmoins, la part que joue le Padouan en tant qu'auteur reste première et ne se limite pas à une sélection en fonction de visées explicatives ou « patriotiques ». Certes, comme le souligne Ch. Jacob, lorsqu'il évoque l'étude des paysages dans les textes

- 
- 1 Voir J. ANDRÉ, *Recherches sur l'otium romain*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 52, 1962 et P. GRIMAL, *L'Art des jardins à Rome*, Paris, Fayard, 1984, p. 351 et 424.
  - 2 A. ROUVERET, « Paysage des origines et quête d'identité dans l'œuvre de Properce », dans V. FROMENTIN (éd.), *Origines gentium*, Bordeaux, Ausonius, 2001.
  - 3 Voir P. GRIMAL, *op. cit.*, 1984 ; P. BOWE, *Gardens of the Roman World*, Londres ; F. LINCOLN, 2004 ; V. E. PAGAN, *Rome and the Literature of Gardens*, Londres, Duckworth, 2006 et K. T. VON STACKELBERG, *The Roman Garden : Space, Sense and Society*, Londres, New-York, Routledge, 2009.
  - 4 Qui trouvera son paroxysme littéraire dans les descriptions de Pline le Jeune. Voir É. WOLFF, *Pline le Jeune ou le refus du pessimisme*, Rennes, PUR, 2003, p. 64-66 et l'étude d'A. ROUVERET, *op. cit.*, 2004, sur les passages suivants : « La forme du pays est très belle. Imaginez un amphithéâtre immense comme seule la nature peut en réaliser. Une vaste plaine largement déployée est ceinte de montagnes. Sur chaque sommet des monts s'élèvent d'altièrs forêts antiques, le gibier y est abondant et varié. D'en haut, les taillis descendent avec les pentes. S'y intercalent de grasses collines couvertes de bonne terre (il est de fait difficile de trouver un rocher même si on le cherche) ; elles ne le cèdent pas en fertilité aux champs situés dans les plaines les plus plates [...] À leur pied de tout côté s'étendent des vignes qui tissent un long et large ruban. À leur extrémité poussent des bouquets d'arbres. Puis ce sont des prés et des champs [...] Les prés émaillés de fleurs produisent du trèfle et d'autres graminées toujours tendres et souples comme à la première fenaison car tous les champs sont irrigués par des sources intarissables. Mais, là où l'eau est la plus abondante, il n'y a aucun marais parce que la terre en pente ne retient pas l'eau qu'elle a reçue mais la déverse dans le Tibre. Le fleuve traverse la campagne [...] Tu auras grand plaisir à voir cette situation du pays, du haut de la montagne car tu n'auras pas l'impression de voir une campagne mais bien quelque tableau (ou carte peinte) d'une remarquable beauté. Cette variété, ce tracé, partout où le regard se pose, sont un réconfort pour les yeux », PLINE LE JEUNE, *Lettres*, V, 6, 7-12, traduction d'A.-M. GUILLEMIN avec les modifications d'A. ROUVERET, Paris, Les Belles Lettres, 1927. A. M. RIGGSBY, dans « Pliny in Space (and Time) », *Arethusa*, 36, p. 169, souligne combien Pline, dans ses descriptions de villas, évite de mentionner des directions, et préfère utiliser déictiques et verbes indiquant la proximité, créant non pas une carte, mais une série d'îles isolées, des listes, davantage que des itinéraires. Il y voit des variations suivant un temps cyclique.
  - 5 Voir G. SAURON, *L'histoire végétalisée. Ornement et politique à Rome*, Paris, Picard, coll. « Antiqua », 2000.
  - 6 P. MORENO, « Agrippa a Nauloco ; Affresco della Farnesina », *Sabato in Museo*, Florence, Electa, 1999, p. 127 ; *Idem*, « Vitruve et les faux-semblants », dans A. PONTRANDOLFO (éd.), *La pittura parietale in Macedonia e Magna Graecia*, Salerne, Pandemos, 2002
  - 7 VITRUVÉ, *De l'architecture*, livre VII, 5, texte établi et traduit par B. LIOU et M. ZUINGUEDAU, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

grecs, « l'absence d'une catégorie globale du « paysage » traduit le morcellement de la perception de l'environnement spatial et son éparpillement dans des objets hétérogènes : le relief, la flore, la faune, les aménagements humains, les vestiges du passé.<sup>1</sup> » Mais le récit livien nous propose, pour chaque ἔκφρασις, une recomposition de ces objets qui va au-delà de la simple reprise d'un schéma-type. L'historien propose une perception singulière de l'espace, nourrie de réflexions ou d'émotions contemporaines, voire – nous y reviendrons – une représentation personnelle, articulée autour de *topia* narratifs.

Deux descriptions méritent ici notre attention. Celle des Fourches caudines, qui voient se dérouler la cruelle défaite romaine face aux Samnites, au tout début du livre IX et, quelques trente livres plus loin, celle de la vallée de Tempé.

*Duae ad Luceriam ferebant uiae, altera praeter oram superi maris, patens aperta que sed quanto tutior tanto fere longior, altera per Furculas Caudinas, breuior; sed ita natus locus est: saltus duo alti angusti siluosique sunt montibus circa perpetuis inter se iuncti. Iacet inter eos satis patens clausus in medio campus herbidus aquosusque, per quem medium iter est; sed antequam uenias ad eum, intransit primae angustiae sunt et aut eadem qua te insinuaueris retro uia repetenda aut, si ire porro pergas, per alium saltum artiore impeditioreque euadendum. In eum campum uia alia per cauam rupem Romani demisso agmine cum ad alias angustias protinus pergerent, saeptas deiectu arborum saxorumque ingentium obiacente mole inuenere. Cum fraus hostilis apparuisset, praesidium etiam in summo saltu conspicitur.*

« Deux routes mènent à Lucérie, l'une longe la côte au bord de la mer, dégagée et facile, d'autant plus sûre, si on peut dire, qu'elle est plus longue ; l'autre, plus courte, passe par les Fourches caudines ; mais voici comment se présente le site : au sein d'un massif montagneux, deux gorges étroites et boisées commandent le passage ; à peu près à mi-distance une plaine assez étendue, verdoyante et bien arrosée, se trouve prise dans la montagne : c'est par là que passe la route. Mais avant d'atteindre la plaine, il faut franchir les premières gorges. On doit alors choisir entre revenir sur ses pas en reprenant le chemin de l'aller ou, si on veut continuer sa route, sortir par l'autre défilé, plus étroit et plus difficile<sup>2</sup>. »

La topographie des Fourches caudines a fait l'objet d'innombrables études topographiques, dont N. Horsfall dresse ironiquement le bilan dans son fameux article « The Caudine Forks : Topography and Illusion<sup>3</sup> », soulignant que toutes ont échoué à faire coïncider le texte livien et la topographie réelle du site. Il suggère de voir dans les deux passages étroits et boisés, *salutus duo alti angusti siluosique*, des éléments topiques présents dans de nombreuses autres descriptions de conquête, notamment les récits de la conquête d'Alexandre<sup>4</sup>. Ces derniers constituent en effet un espace de la conquête constitué de lieux-pièges, faits de défilés étroits, de pentes abruptes, ralentissant la progression des armées et les confrontant à de fréquentes

1 CH. JACOB, « Logiques du paysage dans les textes géographiques grecs : quelques propositions méthodologiques », dans *Lire le paysage. Lire les paysages*, Saint-Étienne, PUSE, 1984, p. 159-178, en particulier p. 161.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 2, 6-10, .

3 N. HORSFALL, *op. cit.*, 1982.

4 QUINTE-CURCE, *Histoire d'Alexandre*, III, 4, 11, pour la description des Portes ciliciennes et V, 3, 18-19 pour la description des Portes de Perse. N. HORSFALL justifie ce calque par la proximité chronologique entre les guerres samnites et la conquête du roi macédonien, mais il nous semble plutôt à rattacher au travail livien sur les intertextes que nous avons évoqué plus haut.

embuscades. L' « espace tactique », tel que le construit le texte historique livien, est en effet lié à une topographie particulière, faite d'escarpements, de rochers isolés ou formant des murailles infranchissables, et d'une végétation désordonnée, voire hostile. Il constitue une des modalités structurantes de « l'espace de la conquête », mettant en scène l'affrontement entre le soldat romain et la nature.

Toutefois cet espace ne nous semble pas uniquement « tactique ». Sa représentation construit aussi un effet sur le public, en s'enrichissant des images attachées au *locus amoenus* ou au *locus horridus* construites par la poésie latine du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Comme le souligne R. Morello dans un article qui propose une nouvelle lecture de l'épisode des Fourches caudines<sup>1</sup>, le passage de cette terrible défaite commence par une description semblable à celle d'un « *locus amoenus* ». Le *saltus*, si l'on en croit la définition donnée par Festus, est le lieu qui abrite forêt et bergers, espace à la fois champêtre et familier : *Saltus est, ubi silvae et pastores sunt*<sup>2</sup>. L'armée romaine peut dès lors s'y aventurer sans crainte. Mais elle effectue alors le mauvais choix, entre les deux routes qui s'offraient à elle. Perdant l'épreuve qu'affronte Hercule dans les écrits philosophiques ou moraux<sup>3</sup>, elle choisit la voie la plus aisée, et dédaigne celle qui permet son salut. Le paysage idyllique va rapidement s'avérer trompeur et se transformer en *locus horridus*, voire en paysage de catabase<sup>4</sup>. Le motif permet de souligner l'humiliation subie par les soldats que le passage sous le joug cantonne dans un espace infernal :

*Ita traducti sub iugum et quod paene grauius erat per hostium oculos, cum e saltu euasissent, etsi uelut ab inferis extracti tum primum lucem aspiceret uisi sunt, tamen ipsa lux ita deforme intuentibus agmen omni morte tristior fuit.*

« Après être passés sous le joug, sous les yeux de l'ennemi (c'était sans doute le plus pénible pour eux), ils sortirent du défilé, comme s'ils remontaient des enfers et voyaient alors pour la première fois la lumière du jour ; pourtant cette lumière, pour eux qui voyaient l'armée ainsi humiliée, fut aussi triste que la mort<sup>5</sup>. »

Le public n'est pas alors uniquement le spectateur d'une vision tactique d'un espace. Il ne reçoit pas seulement des informations qui lui permettent de situer l'action et de comprendre son déroulement. Il est aussi pris dans un dispositif visuel relevant du procédé d'*enargeia*. Il

---

1 R. MORELLO, « Place and Road. Neglected Aspects of Livy, IX, 1-19 », *Studies in Latin Literature and Roman History*, Latomus, 2003, p. 290-306.

2 FESTUS, p. 392 L.

3 C'est le fameux apologue de Prodicos conté par Socrate chez XÉNOPHON, *Mémoires*, II, 1 et dans le *De Officiis* de CICÉRON, I, 32. Sur l'image de la route, voir O. BECKER, *Das Bild des Weges und verwandte Vorstellungen im Frühgriechischen Denken*, Berlin Weidmann, 1937 ; sur la postérité de cet apologue, voir M.-P. HARDER, « Hercule à la croisée des chemins, figure exemplaire de la conscience baroque ? », *Silène*, Paris Nanterre, 2008.

4 R. MORELLO, *op. cit.*, 2003, suggère même d'y voir les prairies des Enfers.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 6.

est alors invité à ressentir peur ou soulagement, appréhension ou enthousiasme, voire à en tirer une appréciation morale qui fera de l'épisode un *exemplum*.

La description de la vallée du Tempé relève de ce même type de dispositif. Dans ce passage sont rassemblés tous les éléments-clichés qui caractérisent, aux yeux des Romains du I<sup>er</sup> siècle, la Grèce du Nord, faite de montagnes sauvages surmontées de *castella*<sup>1</sup>. Les caractéristiques de l'« espace tactique » sont soulignées par le bref commentaire qui conclut la narration du déplacement de l'armée romaine. Mais la description qui suit est placée, d'emblée, hors de tout contexte stratégique ou tactique, et arrachée au contexte guerrier : *etiamsi non bello fiat infestus*.

*Duos enim saltus, per quos inde euadere possent, habebant Romani, unum per Tempe in Thessaliam, alterum in Macedoniam praeter Dium ; quae utraque regiis tenebantur praesidiis. Itaque si sua intrepidus defendens primam speciem adpropinquantis terroris sustinisset, neque receptus Romanis per Tempe in Thessaliam neque commeatibus peruehendis ea patuisset iter. Sunt enim Tempe saltus, etiamsi non bello fiat infestus, transitu difficilis. Nam praeter angustias per quinque milia, qua exiguum iumento onusto iter est, rupes utrimque ita abscisae sunt, ut despici uix sine uertigine quadam simul oculorum animique possit. Terret et sonitus et altitudo per mediam uallem fluentis Penei amnis. Hic locus tam suapte natura infestus per quattuor distantia loca praesidiis regiis fuit insessus. Vnum in primo aditu ad Gonnum erat, alterum <in> Condylo, castello inexpugnabili, tertium circa Lapathunta, quem Characa appellant, quartum uiae ipsi, qua et media et angustissima ualles est, <in>positum, quam uel decem armatis tueri facile est.*

« Les Romains disposaient en effet, pour sortir de leur position, de deux passages, l'un conduisant en Thessalie, par Tempé, l'autre en Macédoine, en longeant Dium : l'un et l'autre étaient occupés par les garnisons du roi. C'est pourquoi si celui-ci, défendant intrépidement ses positions, avait su faire face à ce qui pouvait, au premier abord, apparaître comme l'approche d'une très grave menace, les Romains n'auraient eu par Tempé ni retraite possible vers la Thessalie, ni voie ouverte de ce côté pour faire venir des approvisionnements. Les gorges de Tempé forment en effet un défilé qui, même si la guerre n'en fait pas un rude obstacle, est difficile à franchir. Car, outre l'étroitesse de la route sur une longueur de cinq milles, où, pour une bête de somme chargée, le sentier est exigü, les roches situées de chaque côté sont à ce point abruptes que l'on pourrait difficilement jeter un regard d'en haut sans éprouver une sorte de vertige et des yeux et de l'imagination. Terrifiant est l'effet produit par le bruit et la profondeur du fleuve Pénée qui coule au milieu de la gorge. Ce lieu que la nature avait, par elle-même, rendu si hostile, fut occupé par quatre garnisons royales placées à quelque distance l'une de l'autre. L'une était installée à l'entrée du défilé, à Gonnum, la seconde, à Condylus, une place inexpugnable, la troisième, aux environs de Lapatus, qu'on appelle Charax, la quatrième, sur la route elle-même, là où, au milieu du parcours, la vallée est la plus étroite et où même dix hommes armés pourraient facilement la défendre<sup>2</sup>. »

Le public est invité à considérer l'espace formé par la vallée du Tempé en lui-même.

Le lieu n'est pas présenté toutefois comme un espace sauvage, que nul ne saurait approcher. Il peut au contraire être parcouru par des promeneurs accompagnés de bêtes de somme, accoutumés à jeter des regards sur le décor environnant. Le lecteur ou auditeur est en fait convié à un spectacle, où presque tous les sens sont convoqués et exacerbés : l'ouïe, *sonitus* ; le toucher ; la vue. La connotation dramatique des termes *terret*, *infestus*, les lignes verticales dressent un paysage violent et fascinant, où le regard menace de se perdre. Le

1 La même image est ainsi présente dans les *Métamorphoses* d'OVIDE, III, 225-226, V, 6,11, XI, 277 et XII, 211-212.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 6, 5-11.

public est convoqué pour une expérience sensible. Ce bref vertige est finalement conjuré par un retour à l'espace tactique, avec la présentation des places fortes. L'emploi de l'adjectif *inexpugnabilis* comme du verbe *tueri* reflète le passage au premier plan des impératifs stratégiques. Le passage n'a pas manqué d'étonner. P. Jal, dans une note de son édition du livre XLIV, remarque que la vallée de Tempé est célébrée pour « sa tranquillité et sa beauté<sup>1</sup> » et qu'il s'agit là d'une « dramatisation de Tite-Live ». Le spectacle du déchaînement de la nature ne serait, en somme, qu'un effet rhétorique. Un bref inventaire des textes mentionnant la vallée de Tempé nous indique pourtant une situation plus diverse. La majeure partie des textes poétiques, du poème LXIV, vers 285-286<sup>2</sup> de Catulle, à l'ode III, 1, 24 d'Horace<sup>3</sup>, suggèrent un *locus amœnus*, et les prosateurs Pline l'Ancien<sup>4</sup> et Plutarque<sup>5</sup> semblent s'inspirer de ces textes poétiques. Ce n'est pas le cas du passage toutefois des *Métamorphoses* où Ovide décrit l'ancre du fleuve, père de la nymphe Daphnée, au livre I, 568<sup>6</sup>. En peignant un lieu fait d'un

1 P. JAL, dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, *ibid*, note 11.

2 CATULLE, *Poésies*, LXIV, 285-286

*Confestim Penios adest, uiridantia Tempe,  
Tempe, quae siluae cingunt super impendentis,*

« Aussitôt après, le Pénée accourt de la verte Tempé, de Tempé que couronnent les forêts suspendues au-dessus ». Voir le commentaire qu'en fait E. Malaspina : « *L'epanadiplosi. l'uso di impendo, molto raramente 49 riferito ~ad alberi, nonché la sua costruzione ricercata, con doppio preverbio, messa ancor più in evidenza dalla cesura efemimera, che separa il nesso in fine di esametro, e dalla struttura spondaica, lenta (un solo dattilo in tutto) e cadenzata, contribuiscono all'effetto fortemente icastico del verso: una verde vallata, Cinta da boschi sovrastanti su di essa.* », dans E. MALASPINA, « La Valle di Tempe : descrizione geografica, modelli letterari e archetipi del "locus amœnus" », *Studi Urbinati*, 63, 1990, p. 119.

3 HORACE, *Odes*, III, 1, 21-24, *somnus agrestium/ lenis uirorum non humilis domos/ fastidit umbrosamque ripam,/ non Zephyris agitata Tempe*, « Le sommeil apaisant ne dédaigne pas l'humble demeure de l'homme des champs, une rive ombragée, une Tempé qu'agitent les Zéphyrus ».

4 *In eo cursu Tempe uocant, V passuum longitudine et ferme sesquiugeri latitudine, ultra uisum hominis attollentibus se dextra laeuaque leniter conuexis iugis, intus silua late uiridante, ac labitur Penius uiridis calculo, amoenus circa ripas gramine, canorus auium concentu. accipit amnem Horcon nec recipiti, sed olei modo supernatantem, ut dictum est Homero, breui spatio portatum abdicat, poenales aquas dirisque genitas argenteis suis misceri recusans*, « Dépassant tous les fleuves en célébrité, le Pénée, né près de Gomphi, et coulant entre l'Ossa et l'Olympe dans une vallée boisée sur 500 stades, navigable sur la moitié de cette distance. Une partie de son cours s'appelle Tempé ; sa longueur est de cinq milles, sa largeur d'environ un jugère et demi ; à droite et à gauche des montagnes s'y élèvent en pentes douces à perte de vue, tandis qu'au fond verdoie d'une luminosité qui lui est propre ; là coule le Pénée, vert dans son lit de cailloux, avec le charme de ses rives tapissées de gazon et la symphonie mélodieuse de ses chants d'oiseaux », PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, IV, 15.

5 Κατεσκέπετο τοὺς τόπους. εἰσὶ δ' ὄχυροὶ μὲν οὐχ ἦττον τῶν περὶ τὰ Τέμπη, κάλλη δὲ δένδρων ὡς ἐκεῖνοι καὶ χλωρότητας ὕλης καὶ διατριβάς καὶ λειμῶνας ἡδεῖς οὐκ ἔχουσιν ὄρων δὲ μεγάλων καὶ ὑψηλῶν, ἑκατέρωθεν εἰς μίαν φάραγγα μεγίστην καὶ βαθεῖαν συμφερομένων, διεκπίπτων ὁ Ἄψος καὶ σχῆμα καὶ τάχος ἐξομοιοῦται πρὸς τὸν Πηνειόν, τὴν μὲν ἄλλην ἅπασαν ἀποκρύπτων ὑπώρειαν, ἔκτομὴν δὲ κρημνώδη καὶ στενὴν παρὰ τὸ ρεῖθρον ἀπολείπων ἀτραπὸν, οὐδ' ἄλλως ῥαδίαν στρατεύματι διελθεῖν, εἰ δὲ καὶ φυλάττοιο, παντελῶς ἄπορον, « Flamininus [...] se mit à examiner soigneusement le pays. Il n'est pas moins fortifié par la nature que celui de Tempé, mais on n'y trouve point, comme dans cette vallée, de beaux arbres, une forêt verdoyante, des lieux de séjour et des prairies agréables. De grandes et de hautes montagnes convergent de part et d'autre pour former une gorge profondément encaissée que traverse l'Apsos, qui ressemble au Pénée pour l'aspect et la rapidité. Il couvre de ses eaux tout le fond de la vallée, ne laissant qu'une tranchée abrupte et un étroit sentier qui longe son cours ; ce passage est difficile en toute circonstance pour une armée, et, si on le garde, il devient absolument impraticable », PLUTARQUE, *Vie de Flamininus*, III, 5-6.

6 *Est nemus Haemoniae, praerupta quod undique claudit*

relief heurté et d'une cascade au cours tempêteux, il dresse davantage ici un « paysage héroïque<sup>1</sup>. » La *Géographie* de Strabon<sup>2</sup>, ou du moins le fragment qui nous en est parvenu, ne nous fournit guère d'indications, mais il ne semble pas développer non plus le *topos* du *locus amœnus*. Quant à Hérodote, dans ses *Histoires*, au livre VII, 128<sup>3</sup>, il dépeint un lieu qui semble relever davantage de l'« espace remarquable ». Présenté comme une création de Poséidon, il suscite une telle admiration chez le roi de Perse que ce dernier veut, dans son ὄρις, détourner le fleuve et inonder les montagnes thessaliennes. Tite-Live reprend donc ici la tradition historique et, comme Hérodote, se refuse à en faire un espace purement tactique. Le lieu relève de la paradoxographie, et constitue un espace de spectacle, une particularité de la nature. À cet effet, le récit ménage une « vue d'en haut », qui donne en à-pic sur le fleuve et

---

*Silua: uocant Tempe; per quae Peneos ab imo  
Effusus Pindo spumosis uoluitur undis  
Deiectuque graui tenues agitantia fumos  
Nubila conducit summisque adspersine siluis  
Inpluit et sonitu plus quam uicina fatigat:  
Haec domus, haec sedes, haec sunt penetralia magni  
Amnis, in his residens facto de cautibus antro,  
Vndis iura dabat nymphisque colentibus undas.*

« Il est dans l'Hémonie un bocage qu'enferme de toutes parts une forêt abrupte ; on l'appelle Tempé. Au milieu, le Pénée, sorti des pieds du Pinde, roule ses eaux écumantes ; d'une chute où s'abîme leur masse il soulève des nuages de vapeurs légères, qui retombent en pluie sur la cime des arbres et, bien au delà de son voisinage, il fatigue les airs de leur fracas. Là était la demeure, le séjour, la retraite sacrée du grand fleuve ; là, assis sous une grotte taillée dans le roc, il donnait des lois aux eaux et aux nymphes qui habitent les eaux. », OVIDE, *Métamorphoses*, I, 568-576. Voir F. BÖMER, *P. Ouidius Naso, Metamorphosen. Buch I-III, Kommentar*, Heidelberg, 1969, p. 178-182 : « eine ἔκφρασις I [...] mit 'ungewöhnlich gewahlter (allein drei Wörter begegnen bei Ovid nur hier : spumousus, deieclus, impluere) und viel, fach an epischen StH gemahnender Ausdrucksweise.»

1 Terme employé par E. MALASPINA, *op. cit.*, 1990, p. 121.

2 "Ἔστι δ' αὐτῆς πρὸς θαλάττη μὲν ἢ ἀπὸ Θερμοπυλῶν μέχρι τῆς ἐκβολῆς τοῦ Πηνειοῦ καὶ τῶν ἀκρῶν τοῦ Πηλίου παραλία βλέπουσα πρὸς ἑω καὶ πρὸς τὰ ἄκρα τῆς Εὐβοίας τὰ βόρεια, « Tempé n'est autre qu'un vallon étroit entre l'Olympe et l'Ossa. Le Pénée traverse ces gorges sur quarante stades ayant, sur sa gauche, l'Olympe, la plus haute montagne de Macédoine, et, sur sa droite, près de l'embouchure, l'Ossa », STRABON, *Géographie*, IX, 5.

3 Ξέρξης δὲ ὀρέων ἐκ τῆς Θέρμης ὄρεα τὰ Θεσσαλικά, τὸν τε Ὀλυμπον καὶ τὴν Ὀσσαν, μεγάθει τε ὑπερμήκεα ἔοντα, διὰ μέσου τε αὐτῶν αὐλῶνα στενὸν πυνθανόμενος εἶναι δι' οὗ ῥέει ὁ Πηνειός, ἀκούων τε ταύτη εἶναι ὁδὸν ἐς Θεσσαλίην φέρουσαν, ἐπεθύμησε πλώσας θεήσασθαι τὴν ἐκβολὴν τοῦ Πηνειοῦ. [...] Αὐτοὶ μὲν νυν Θεσσαλοὶ φασὶ Ποσειδέωνα ποιῆσαι τὸν αὐλῶνα δι' οὗ ῥέει ὁ Πηνειός, οἰκότα λέγοντες ὅστις γὰρ νομίζει Ποσειδέωνα τὴν γῆν σείειν καὶ τὰ διεστεῶτα ὑπὸ σεισμοῦ τοῦ θεοῦ τούτου ἔργα εἶναι, κἄν ἐκεῖνο ἰδὼν φαίη Ποσειδέωνα ποιῆσαι ἔστι γὰρ σεισμοῦ ἔργον, ὡς ἐμοὶ φαίνεται εἶναι, ἢ διάστασις τῶν ὀρέων [...]. Ἐπεὶ δὲ ἀπίκετο καὶ ἐθεήσατο Ξέρξης τὴν ἐκβολὴν τοῦ Πηνειοῦ, ἐν θώματι μεγάλῳ ἐνέσχετο, καλέσας δὲ τοὺς κατηγεμόνας τῆς ὁδοῦ εἶρετο εἰ τὸν ποταμὸν ἐστὶ παρατρέψαντα ἐτέρῃ ἐς θάλασσαν ἐξαγαγεῖν, « Xerxès, voyant de Thermé les montagnes de Thessalie, l'Olympe et l'Ossa, qui sont très élevées, et apprenant qu'il y avait entre elles une gorge étroite par où coule le Pénée et par où passait, à ce qu'il entendait dire, une route conduisant en Thessalie, conçut le désir d'aller par mer voir l'embouchure du Pénée [...]. À ce que disent les Thessaliens eux-mêmes, c'est Poséidon qui créa la gorge par où s'écoule le Pénée ; et ce qu'ils disent là est vraisemblable ; quiconque estime en effet que c'est Poséidon qui ébranle la terre et que les brisures qui résultent de l'ébranlement sont l'œuvre de ce dieu, peut bien dire, à la vue de ce qu'il y a en ce lieu, que, de cela aussi, Poséidon est l'auteur ; car c'est bien un tremblement de terre, à ce qu'il me paraît, qui a produit cette brisure des montagnes [...]. Lorsqu'il fut arrivé et qu'il eut contemplé l'embouchure du Pénée, il fut plongé dans un grand étonnement ; il appela les guides et leur demanda s'il est possible, en détournant le fleuve, de le faire aboutir à la mer par un autre endroit », HÉRODOTE, *Histoires*, VII, 128-130.



offre ainsi une scène dans lequel le lecteur-auditeur est brusquement plongé.

Pourquoi Tite-Live recourt-il ici à ce type d'espace ? Nous avons souligné comment les images frappantes, selon les traités de rhétorique latine, permettent de fixer un épisode dans la mémoire. Ici, l'historien fabrique un *exemplum* afin d'attirer l'attention sur la folie du roi Persée. Ce dernier aurait en effet pu empêcher les Romains de sortir sains et saufs de l'expédition menée par leur consul Q. Marcus Philippus. La description des hauteurs vertigineuses qui surplombent la vallée de Tempé et la présence de garnisons macédoniennes rendent impossible un passage vers la Thessalie. La plaine du fleuve Baphyrus<sup>1</sup>, au pied du mont Olympe, n'offre qu'un passage étroit, entre marais, fleuve et ville, qui pourrait être fermé aisément par un retranchement et un fossé. Les Romains seraient donc enfermés, sans la terreur panique qui saisit Persée et le prive de toute raison stratégique :

*Quorum nihil cum dispexisset caecata mens subito terrore, nudatis omnibus praesidiis patefactisque bello cunctis aditibus Pydnam refugit.*

« Mais, l'esprit aveuglé par une subite terreur, Persée n'aperçut aucune de ces possibilités : retirant de leurs positions toutes ses garnisons et ouvrant toutes les routes à l'attaque adverse, il se réfugia à Pydna<sup>2</sup>. »

Le public livien, frappé par la description du lieu, est ainsi conduit à se souvenir du roi qui n'a pas su tirer parti de la nature et, renonçant à toute vision stratégique, se laisse conduire par l'aveuglement. La description du fleuve Elpée<sup>3</sup>, un paragraphe plus loin, joue également un rôle narratif. Lieu remarquable, dont les eaux, après les pluies d'hiver, creusent profondément la terre, il figure une nouvelle barrière naturelle, posée comme obstacle à l'avancée romaine

*Deinde quinque milia passuum ab urbe citra ripam Elpei amnis castra ponit, amnem ipsum transitu perdifficilem pro munimento habiturus. Fluit ex ualle Olympi montis, aestate exiguus, hibernis idem incitatus pluuiis et supra rupes ingentis gurgites facit et infra prorutam in mare euoluendo terram praealtas uoragines cauatoque medio alueo ripas utrimque praecipitis.*

« [Persée] établit son camp à cinq milles de la ville, en deça du fleuve Elpée, avec l'intention de se servir comme d'un rempart de ce fleuve, lui-même difficile à franchir. Celui-ci descend d'un vallon de la chaîne de l'Olympe ; presque à sec l'été, son courant provoque, au-dessus des rochers, d'énormes tourbillons, tandis que, par dessous, roulant dans la mer la terre que ses eaux ont arrachée, il creuse des trous profonds et, en fouillant le milieu de son lit, forme de chaque côté des rives escarpées<sup>4</sup>. »

---

1 Aujourd'hui le fleuve Potoki.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita* XLIV, 6, 17. Tite-Live précise quelques lignes auparavant que les Romains n'auraient pu gagner Dium *nisi di mentem regi ademissent*, « si les dieux n'avaient privé le roi de sa raison », reprenant un lieu commun de la tradition historiographique qui présente, à la suite de Polybe, un roi Persée soudain brusquement frappé par la folie. Voir APPIEN, *Guerres de Macédoine*, XVI.

3 P. JAL souligne dans la note 2, p. 143, *ibid*, que le fleuve peut également être nommé *Enipeus*, Enipée, dans le même manuscrit, mais dans seulement deux versions sur les dix du livre XLIV, ce qui le conduit à privilégier la leçon Elpée. Ce fleuve a été identifié au Mavrolongo, qui « correspond tout-à-fait à la description qu'en donne Tite-Live ».

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 8, 5-6.

L'ἔκφρασις constitue toutefois une pause descriptive qui mime la fixité et la temporisation de Persée, alors que les Romains, pendant ce temps, s'activent :

*Hoc flumine saeptum iter hostis credens extrahere relicum tempus aestatis in animo habebat. Inter haec consul a Phila Popilium cum duobus milibus armatorum Heracleum mittit [...] et consul capto iam Heracleo castra eo promouit, tamquam Diuum atque inde summoto rege in Pieriam etiam progressurus. Sed hiberna iam praeparans vias commeatibus subuehundis ex Thessalia muniri iubet et eligi horreis opportuna loca tectaue aedificari, ubi deuersari portantes commeatus possent.*

« Jugeant qu'il avait, grâce à ce fleuve, barré la route à l'ennemi, Persée se proposait de faire traîner les choses en longueur pendant le reste de l'été. Pendant ce temps, le consul envoie Popilius avec 2000 hommes armés de Phila à Héraclée [...] Héraclée une fois prise, le consul porta son camp en ce lieu, comme s'il avait l'intention de progresser de là sur Diuum et même, après en avoir délogé le roi, de s'avancer en Piérie. Mais préparant déjà ses quartiers d'hiver, il fait construire des routes permettant d'amener le ravitaillement de Thessalie et choisir des emplacements propres à établir des magasins et construire des bâtiments où pussent loger les transporteurs de vivres<sup>1</sup>. »

L'espace prend alors le pas sur le temps de la narration, et sa caractérisation fait de la nature un adversaire bien plus farouche que ne l'est le dernier roi de Macédoine.

Ces descriptions ne correspondent sans doute pas à une définition romantique<sup>2</sup>, et encore moins à une définition contemporaine du paysage, qui l'identifieraient à une esthétisation de la nature rejetant ou grandissant tout trait utilitaire. Comme le souligne D. Spencer dans son étude *Roman Landscape : Culture and Identity*, ce sont d'abord le passage du passif à l'actif, la prise de conscience de l'action du regard posé sur la nature et de la mise en forme à laquelle il procède, qui font le paysage :

« Dans des termes empruntés à la géographie culturelle, un changement de perspective, du " vu " à " voyant " (du passif à l'actif) transforme " la nature " d'art en matériau, minimisant l'idée que la " nature " veut dire la même chose pour tout le monde<sup>3</sup>. »

Selon D. Spencer, même un espace « utilitaire », comme celui du champ, peut refléter une esthétique, puisque notre regard l'enrichit, à partir de notre expérience, de notre mémoire individuelle ou collective, et donc de notre culture. Il constitue alors un paysage. Cela peut

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 8, 7- 9, 11.

2 Suivant la définition élaborée par SCHILLER, *Über naive und sentimental Dichtung*, 1800 ; CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme* ; MADAME DE STAËL, *De l'Allemagne*, chapitre XI, « De la poésie classique et de la poésie romantique. ». La poésie grecque proposerait une vision objective et finie de la nature, par opposition au romantisme qui, grâce au christianisme, crée des paysages marqués par la subjectivité et l'élévation vers l'infini et le grandiose. Chateaubriand s'exclame ainsi : « Les déserts ont pris sous notre culte un caractère plus triste, plus vague, plus sublime ; les fleuves ont brisé leurs petites urnes, pour ne plus verser que les eaux de l'abîme du sommet des montagnes : le vrai Dieu, en rentrant dans ses œuvres, a donné son immensité à la nature. » Le romantisme cherche toutefois à retrouver les prémices de sa venue dans les œuvres antiques, en représentant la poésie idyllique comme un troisième stade, succédant à la nature « naïve » de l'épopée homérique et au sentiment « sympathique » de la nature, qui serait développé dans la lyrique et la tragédie. Voir A. BIESE, *Das Naturgeföhls bei den Griechen und Römern*, Kiel, 1882 et J. TRINQUIER, *Loca Horrida*, thèse soutenue en 2004.

3 « In terms of cultural geography, changing the focus from 'seen' to 'seing' (passive to active) turns 'nature' from art to raw material, downplaying the idea that 'nature' means the same thing to everyone », D. SPENCER, *Roman Landscape : Culture and Identity, Greece and Rome*, 39, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

être aussi le cas, à notre avis, de certains espaces tactiques et stratégiques liviens. Ces derniers ne nous présentent pas seulement des visions icastiques d'un relief ou d'une végétation, ni des caractérisations déformées dans le but de souligner ou d'accentuer les atouts d'un lieu ou d'une région en vue du déroulement d'un combat ou d'une guerre. À la perception tactique ou stratégique se superposent d'autres fonctions, qui mettent en jeu le regard et le savoir du lecteur-auditeur.

À partir de cette définition, nous pouvons tenter de jeter un nouveau regard sur les ἐκφράσεις présentes dans le récit livien. La description, mentionnée plus haut, du site de Thaumakoi, en XXXII, 4, 3-5, décompose l'espace narratif. Le passage est d'abord composé comme un « espace remarquable », qui dévoile un panorama mêlant étendue maritime et terrestre. Ce n'est que dans un second temps, par le biais de la transition opérée par le démonstratif *hae*, qu'il cède la place à un « espace tactique », où le vocabulaire indiquant les difficultés du terrain, *difficultates*, la peine et le danger, *labor* et *periculum*, se substitue au lexique du merveilleux et de l'étonnement<sup>1</sup>. Ces deux espaces, « espace remarquable » comme « espace tactique », ne sont toutefois ni l'un ni l'autre icastiques. Ils reprennent des lieux communs descriptifs présents dans les écrits historiographiques ou géographiques. Mais ils peuvent également activer une mémoire individuelle et collective, qui peut conduire le lecteur-auditeur à imaginer un lieu paré de traits tirés de son expérience, ou de sa culture et de son éducation. Le cas des descriptions de roche suggère également une lecture complexe. Ainsi, dans le cas de la description au livre XXII, 28, 3-6, de l'emplacement du combat, nous distinguons d'abord un espace tactique :

*Ager omnis medius erat prima specie inutilis insidiatori, quia non modo siluestre quicquam sed ne uepribus quidem uestitum habebat, re ipsa natus tegendis insidiis, eo magis quod in nuda ualle nulla talis fraus timeri poterat ; et erant in anfractibus cauae rupes, ut quaedam earum ducenos armatos possent capere. In has latebras, quot quemque locum apte insidere poterant, quinque milia conduntur peditum equitumque.*

« Au premier abord le paysage se prêtait mal à un guet-apens car il n'y avait pas le moindre bouquet d'arbres, pas le moindre buisson. En fait c'était un endroit rêvé pour dissimuler une embuscade, surtout parce que dans une vallée aride on ne saurait redouter un piège de ce genre. Dans les replis du terrain se trouvaient des grottes dont certaines pouvaient contenir jusqu'à deux cents hommes. On cacha dans ces abris, en les tassant le plus possible, cinq mille soldats,

---

1 À l'intérieur de cet espace, l'intérêt est uniquement porté sur le lieu lui-même, et non plus sur son effet esthétique, comme le souligne l'analyse qu'en fait P. François : « L'importance porte sur le caractère escarpé du site. La reprise de la narration par l'expression *Hae difficultates* limite la perspective à l'aspect essentiel du lieu dans ce contexte, avant un élargissement en *inde* [...] L'important, dans l'approche ici adoptée, est qu'une fois encore, le terme avec lequel reprend la narration (*difficultates*) suppose l'intervention d'un « sujet », d'un regard qui interprète l'« objet » décrit. Le site a été vu, « lu » par les yeux de Philippe : rétrospectivement (de même qu'Hannibal ou Antonius Primus plus haut), le roi de Macédoine apparaît comme auteur de la description, un auteur qui réalise l'idéal d'autopsie de l'historien. Par là même, la description fait corps avec la narration », P. FRANÇOIS, « *Iuuit locus*. L'entrelacement du narratif et du descriptif dans le récit historique », dans M BRIAND (éd.), *op. cit.*, 2012, p. 299-316.

fantassins et cavaliers<sup>1</sup>. »

Comme le souligne M. Mahé-Simon<sup>2</sup>, les éléments topiques des ἐκφράσεις sont ici bien présents : le verbe *esse*, le nom désignant le lieu, suivant une *uariatio*, *tumulus*, *ager*, *rupes*, les reprises par un anaphorique ou un démonstratif. Toutefois, la suite des événements impose un changement de regard, et conduit à adopter la perspective d'Hannibal, qui utilise à ses fins les dispositions de l'espace :

« On notera le glissement de *cauae rupes* à *has latebras* : mes deux expressions désignent la même réalité, mais la seconde permet une transition souple vers la narration en soulignant le rôle que joue ce terrain dans le stratagème imaginé par Hannibal. *Rupes* est objectif, neutre ; *latebras* signale l'intervention d'un sujet qui fait de cet objet une interprétation orientée par ses besoins<sup>3</sup>. »

Le rocher stratégique devient cachette et apparaît, aux yeux du lecteur-auditeur, comme un élément naturel utilisé par le général punique. Il rejoint dès lors, parmi les *topia* liviens, les espaces manipulés par un stratège militaire dans *l'Ab Vrbe condita*. L'analyse du contexte narratif et intertextuel attaché à la description de Carthagène permet d'étendre encore les réseaux symboliques et sémiotiques qui peuvent être attachés à un espace. Ainsi, chez Tite-Live, la description de la ville d'Hispanie est doublée par la description qu'en fait Scipion dans son discours d'exhortation à ses soldats.

*Potiemur praeterea cum pulcherrima opulentissimaque urbe tum opportunissima portu egregio unde terra marique quae belli usus poscunt suppeditentur ; quae cum magna ipsi habebimus tum dempserimus hostibus multo maiora. Haec illis arx, hoc horreum aerarium armamentarium, hoc omnium rerum receptaculum est ; huc rectus ex Africa cursus est ; haec una inter Pyrenaeum et Gades statio ; hinc omni Hispaniae imminet Africa.*

« Nous allons nous emparer en outre non seulement de la plus belle et de la plus riche des villes, mais de la plus utile qui soit, en raison de son excellent port, car c'est de là que provient en abondance, par terre et par mer, tout ce que réclame la conduite de la guerre ; nous disposerons ainsi de moyens importants et nous en aurons enlevé aux ennemis de beaucoup plus importants. Cette ville est pour eux une citadelle, elle est leur grenier, leur dépôt monétaire, leur arsenal, elle est l'entrepôt où sont regroupées toutes leurs richesses ; c'est ici qu'on arrive en droite ligne d'Afrique ; cette ville est leur seule escale entre les Pyrénées et Gadès, c'est d'ici que l'Afrique menace toute l'Hispanie<sup>4</sup>. »

Scipion ne reprend pas uniquement les catégories rhétoriques classiques, le beau et l'utile, destinés à valoriser l'objet du combat. Il souligne surtout l'intérêt hautement stratégique de la ville. Situé au carrefour de l'Afrique et de l'Asie, il se caractérise comme un lieu d'entre deux, de limite, où le général doit faire preuve d'une audace remarquable. Prévoyant la baisse des eaux, il n'hésite pas à la transformer, aux yeux de ses soldats, en prodige voulu par

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 28, 3-6.

2 M. MAHÉ, dans M. BRIAND (éd.), *op. cit.*, 2012, p. 126.

3 M. MAHÉ, dans M. BRIAND (éd.), *ibid.*

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIV, 44. Nous modifions pour éviter toute compréhension anachronique la traduction d'*Hispania*.

Neptune. La description du site de Carthagène intervient dans un second temps. Elle ne mobilise pas seulement des images de citadelle bien défendue et de greniers remplis mobilisées par le discours du général romain, mais de la vision de Carthage elle-même. Ce passage devait en effet bénéficier d'une résonnance particulière auprès du public livien, du fait de sa similitude avec un passage de l'*Énéide*. Servius, dans son *Commentaire à l'Énéide*, I, 159, dresse un parallèle entre la description du port de la ville de Carthagène, *Hispaniens Carthago*, et celle des côtes africaines, où Enée et ses compagnons débarquent, sur les rives de Carthage où règne Didon. Selon Servius, Virgile, afin de ne pas présenter à ses lecteurs une fausse image<sup>1</sup>, calque sa description sur celle du port espagnol, et propose ainsi une description d'un vrai sujet, *rei uerae descriptio* :

*EST IN SECESSU topothesia est, id est fictus secundum poetica licentiam locus. ne autem uideatur penitus a ueritate discedere, Hispaniensis Carthaginis portum descripsit. ceterum hunc locum in Africa nusquam esse constat, nec incongrue propter nominis similitudinem posuit. nam topographia est rei uerae descriptio.*

« C'est une topothèse, c'est-à-dire un endroit inventé par la licence poétique. Afin de ne pas sembler s'écarter entièrement de la vérité, il a décrit le port de la Carthage hispanique. On sait du reste que cet endroit n'existe nulle part en Afrique ; mais ce n'est pas sans pertinence qu'il l'a utilisé du fait de la similarité des noms, car la topographie doit décrire des faits réels<sup>2</sup>. »

Le parallèle avec le texte virgilien est effectivement signifiant. Une même borne liminaire l'introduit : *est ... locus*, avant de présenter une situation topographique similaire : une île, au sein d'un golfe dont les eaux s'inversent suivant les vents. Les ressemblances s'arrêtent néanmoins là. Alors que le texte livien nous propose une description précise, nourrie d'informations chiffrées, d'orientations géographiques, le passage virgilien présente un paysage flou, au sein duquel apparaît un *locus amœnus* aux dimensions gigantesques :

*Est in secessu longo locus: insula portum  
Efficit obiectu laterum, quibus omnis ab alto  
Frangitur inque sinus scindit sese unda reductos.  
Hinc atque hinc uastae rupes geminique minantur  
In caelum scopuli, quorum sub uertice late  
Aequora tuta silent; tum siluis scaena coruscis  
Desuper horrentique atrum nemus imminet umbra.  
Fronte sub aduersa scopulis pendentibus antrum,  
Intus aquae dulces uiuoque sedilia saxo,  
Nympharum domus.*

« Au creux d'une baie profonde, il est un lieu : une île y fait un port en déployant au-devant ses côtes où se brise toute la houle du large, rejetée de part et d'autre vers des criques retirées. A droite, à gauche, des falaises gigantesques, deux cimes menacent le ciel ; sous leur élévation, bien loin, les eaux abritées se taisent. Puis, comme un mur de théâtre, des forêts frémissantes descendent, et un bois noir qui fait peser son ombre mystérieuse ; au pied de cette façade, sous des roches suspendues, une grotte, abritant des eaux douces et des sièges de pierre vive, demeure des

1 Même si Carthage renaît au temps d'Auguste : voir APPIEN, *Libyca*, CXXXVI.

2 SERVIUS, *Commentaire à l'Énéide*, I, 159.

nymphes<sup>1</sup>. »

Il est probable toutefois que Tite-Live ait eu en tête la description virgilienne, qu'il a pu entendre réciter à Rome. Il s'attacherait alors à superposer le texte polybien, qui lui sert de source, et le texte épique, conférant à son passage une signification qui n'est pas uniquement stratégique. La « borne liminaire, signalée avec netteté par une expression particulière (en latin, du type : *Est locus, Est + nom de lieu ; Erat..., Fuit..., Vrbs est, etc...*) », comme le rappelle J.-P. Aygon<sup>2</sup>, est un τόπος bien connu qui remonte à Ennius, avec, par exemple, la formule *Est locus Hesperiam quem mortales perhibebant*, au livre I, 21 des *Annales*. Dans ce récit de la geste de Scipion, cette allusion n'est pas anodine. Dans le texte virgilien, la grandeur épique naît de la verticalité qui structure le paysage. Les rochers constituent une barrière infranchissable qui arrête le regard. Les forêts constituent un mur de théâtre, dont l'ombre accueille une grotte. Silius Italicus, qui renvoie d'ailleurs au parallèle entre les deux Carthage<sup>3</sup>, s'en inspire sans doute pour sa représentation du siège de Carthagène<sup>4</sup>. En revanche, Tite-Live insère une référence à un élément épique, au milieu d'informations qui relèvent davantage de la connaissance géographique, voire de l'art militaire. La mise en avant des marais et de la mer qui entourent la hauteur confère à la description livienne une dimension horizontale qui n'est pas présente dans le passage virgilien, mais qui sied à un récit narratif de la prise de Carthagène comme le premier moment d'une expédition qui va mener Scipion jusqu'en Afrique.

L'espace peut aussi se révéler être un « lieu de mémoire », lorsqu'il constitue le nœud de plusieurs trames narratives ramenant à différents moments chronologiques. Le lieu de

---

1 VIRGILE, *Énéide*, I, 159-168.

2 J.-P. AYGON, « L'insertion de quelques *descriptions locorum* dans la narration chez Lucain : le jeu avec la tradition épique », dans *Lucain en débat*, Ausonius, p. 43.

3 *Vrbs colitur Teucro quondam fundata uetusto,  
Nomine Carthago. Tyrius tenet incola muros.  
Vt Libyae sua, sic terris memorabile Hiberis  
Haec caput est,*

« Il est une cité peuplée que fonda autrefois l'antique Teucer, on l'appelle Carthage, et ce sont des Tyriens qui occupent ses murs ; et comme la Libye possède sa Carthage, ainsi les terres d'Ibérie ont-elles celle-ci pour célèbre capitale », SILIUS ITALICUS, *Punica*, XV, 192-195.

4 *Audax, ceu plano gradiens uictricis campo  
Ferret signa, iugum certabat scandere miles.  
Aris, ductor erat qui contra, amplexus in artis  
Auxilium atque excelsa loci, praesaepserat arcem.  
Pugnabat natura soli, paruoque superne  
Bellantum nisu passim per prona uoluti  
Truncato instabiles fundebant corpore uitam.*

« Avec audace, comme si dans une plaine unie ils menaient une charge victorieuse, les soldats rivalisaient pour escalader la hauteur. Aris y commandait ; il avait, pour sa part, étroitement associé ouvrages défensifs et escarpements, et fortifié la citadelle d'une enceinte. La nature du terrain participait au combat ; il suffisait d'une petite poussée des assiégés pour faire d'en haut rouler tout au long de la pente les Romains », SILIUS ITALICUS, *Punica*, XV, 230-235.

mémoire fait l'objet, comme le souligne S. E. Alcock dans son article « Landscapes of Memory and the Authority of Pausanias », d'un processus de sélection par un groupe, en vue de lui assurer une légitimité ou de renforcer sa lecture du passé :

« La mémoire permet de problématiser la relation entre le passé et le présent, en fournissant l'écran à travers lequel nous faisons des choix entre le souvenir et l'oubli : bien loin d'être un processus automatique, la mémoire réclame une prise de décision constante et active. Le choix de la mémoire est un élément essentiel dans n'importe quelle perception qu'un groupe a de lui-même, en en faisant (comme Foucault et d'autres ont l'observé) un lieu central pour des contestations politiques sur le passé et sur le pouvoir et la légitimité que le passé peut offrir. Le contrôle de la mémoire culturelle mobilise la question de la hiérarchie et de l'autorité, et, ce qui n'est guère étonnant, il est articulé et mis en œuvre de multiples manières<sup>1</sup>. »

Ainsi Pausanias fait revivre dans sa *Périégèse* l'opposition entre une Grèce unie face aux « barbares » perses, en sorte de définir l'identité hellénique par son rejet du « barbare ». De même, le temple de Junon Lacinia, aux confins de l'Italie, rappelle le déclin de la Grande Grèce, déjà évoqué au livre XXIII :

*Bruttiorum exercitus Crotonem, Graecam urbem, circumsevit, opulentam quondam armis uirisque, tum iam adeo multis magnisque clasibus afflictam ut omnis aetatis minus duo milia ciuium superessent. Ita urbe a defensoribus uasta facile potiti hostes sunt : arx tantum retenta.*

« Une armée de Bruttians investit Crotona, une ville grecque, autrefois riche en armes et en hommes, mais qui était alors affaiblie par tant de désastres qu'y subsistaient, en comptant les personnes de tout âge, moins de 2000 citoyens. Aussi les ennemis s'emparèrent-ils facilement d'une ville dégarnie de défenseurs ; ceux-ci conservèrent seulement la citadelle<sup>2</sup>. »

P. Jal voit dans ce passage un doublet<sup>3</sup>, qui rapporte de façon résumée les événements détaillés au livre XIV. Toutefois, il ne s'agit pas là, à nos yeux, d'une erreur de l'historien, trop souvent accusé de superposer deux traditions différentes sans prendre le temps de les recouper. Le passage sert de prolepse, introduisant un fil narratif qui doit en croiser d'autres. Durant la troisième décennie, le sanctuaire est en effet le décor de la geste d'Hannibal. Le chef punique y complotait avec les ambassadeurs envoyés par Philippe de Macédoine puis y passe un été, laissant un monument en témoignage :

---

1 « *Memory problematizes the relationship between the past and the present, providing the screen through which choices between remembering and forgetting are made ; far from being an automatic process, memory demands constant and active decision-making. Choice of memory is an essential element in any social group's perception of itself, making it (as Foucault and others have observed) a central site for political contestations over the past, and the power and legitimacy that the past can offer. Control of social memory bears directly upon issues of hierarchy and authority, and, not surprisingly, it is thus articulated and enforced in countless ways* », S. E. ALCOCK, « Landscapes of memory and the authority of Pausanias » dans J. BINGEN et O. REVERDIN (éd.), *Pausanias historien (Entretiens sur l'antiquité classique)*, Genève, Fondation Hardt, 1996, p. 241-276.

2 TITE-LIVE, *Ab Urbe condita*, XXIII, 30, 6.

3 Voir P. JAL, *ibid*, note 4, p. 104 : « Le récit qui suit semble un résumé de celui, beaucoup plus détaillé et un peu différent (changement de source chez Tite-Live ?) qui est fait au livre XXIV (XXIV, 2, 2 sq.) et, comme tel, inséré dans le récit des événements de l'année 215, alors que la défection de Crotona, comme celle de Locres, eut bien lieu en 216 ».

*In Brutiis nihil ferme anno eo memorabile gestum [...] Prope Iunonis Lacinae templum aestatem Hannibal egit, ibique aram condidit dedicauitque cum ingenti rerum ab se gestarum titulo Punicis Graecisque litteris insculpto.*

« Chez les Bruttiens, presque rien de mémorable n'eut lieu cette année-là [...] Hannibal passa l'été près du temple de Junon Lacinia : il y fit construire un autel, qu'il dédia avec une très longue inscription gravée en lettres puniques et grecques, racontant ses exploits<sup>1</sup>. »

Le temple reste sans doute, dans la suite de l'œuvre, ce lieu de frontière, soumis au pillage des pirates ou des soldats. Au livre XXIX, un nouveau fil se noue avec l'ambassade envoyée par Locres pour se plaindre au Sénat de la conduite du légat Pléminius, qui pille la ville et terrorise ses habitants. Ils dressent un parallèle entre le pillage du temple de Proserpine, sur l'ordre du légat, et celui du temple de Junon à Crotona. La comparaison donne l'occasion de développer un morceau de l'histoire de la cité. Au rappel de la guerre contre Pyrrhus, en XXIX, 18, 1-6, succède le souvenir d'une guerre contre Crotona, en XXIX, 18, 16-17, et du prodige auquel assistent les habitants de cette cité :

*Maiores quondam nostri graui Crotoniensium bello, quia extra urbem templum est, transferre in urbem eam pecuniam uoluerunt; noctu audita ex delubro uox est : abstinerent manus, deam sua defensuram. quia mouendi inde thesauros religio incussa erat, muro circumdari templum uoluerunt ; ad aliquantum iam altitudinis excitata erant moenia cum subito conlapsa ruina sunt.*

« Jadis une dure guerre opposa nos ancêtres à Crotona ; comme le temple est situé hors les murs, ils voulurent en transporter l'argent dans la ville. Pendant la nuit, une voix sortie du sanctuaire se fit entendre : ils devaient s'abstenir d'y toucher, la déesse défendrait son temple. La muraille avait déjà atteint une hauteur appréciable, quand soudain elle s'écroula<sup>2</sup>. »

Dans la quatrième décade, un dernier fil connu se tisse, définissant l'*exemplum* du mauvais magistrat, Quintus Fulvius Flaccus, qui fait enlever les tuiles du sanctuaire, au grand dam du sénat<sup>3</sup>, et qui périt tragiquement, puni par les dieux :

*Magnum ornatum ei templo ratus adiecturum, si tegulae marmoreae essent, profectus in Bruttios aedem Iunonis Lacinae ad partem dimidiam detegit, id satis fore ratus ad tegendum quod aedificaretur [...] « templum augustissimum regionis eius, quod non Pyrrhus, non Hannibal uiolassent, uiolare parum habuisse, nisi detexisset fæde ac prope diruisset. Detractum culmen templo, nudatum tectum atere umbribus putrefaciendum » [...] Quae ad religionem pertinebant, cum cura facta ; tegulas relictas in area templi, quia reponendarum nemo artifex inire rationem potuerit, redemptores nuntiarunt.*

« Estimant que des tuiles de marbre ajouteraient à ce temple un très bel ornement, il partit chez les Bruttiens et fit enlever la moitié de la couverture du temple de Junon Lacinia, jugeant que cela suffirait pour recouvrir son édifice [...] " Il ne lui avait pas suffi de profaner le temple le plus auguste de cette région, un temple que ni Pyrrhus ni Hannibal n'avaient profané ; il en avait – ô scandale ! -enlevé le toit au risque de le détruire : La couverture du temple une fois enlevée, la

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 46, 15-16.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 18, 16-17.

3 Nous pouvons retrouver ici une illustration du malaise grandissant de l'élite romaine face au déploiement du luxe des *spolia* prises à l'ennemi, dans le cadre d'une décadence progressive de Rome. Pour une interprétation technique de l'épisode, voir P. DUCRET, « Réemplois d'éléments architecturaux volés et innovations architecturales : l'introduction du marbre dans la Rome tardo-républicaine », *MEFRA*, 129, 2017, qui suggère que les artisans ont pu avoir des difficultés pour adopter un nouveau matériau, les tuiles grecques, à la charpente du temple romain.



charpente mise à nu et exposée à la pluie devait pourrir " [...] Les mesures d'ordre religieux furent exécutées avec soin ; mais les adjudataires firent savoir que les tuiles avaient été laissées dans la cour du temple, aucun artisan n'ayant pu trouver le moyen de les replacer<sup>1</sup>. »

*Eo anno sacerdotes publici mortui L. Aemilius Papus decemuir sacrorum et Q. Fulvius Flaccus pontifex, qui priore anno fuerat censor. hic fœda morte perit. ex duobus filiis eius, qui tum in Illyrico militabant, nuntiatum alterum <decessisse, alterum> graui et periculoso morbo aegrum esse. obruit animum simul luctus metusque: mane ingressi cubiculum serui laqueo dependentem inuenere. erat opinio post censuram minus conpotem fuisse sui; erat opinio post censuram minus comotem fuisse sui; uolgo Iunonis Laciniae iram ob spoliatum templum alienasse mentem ferebant*

« Cette année-là moururent, parmi les prêtres publics, L. Aemilius Papus, decemuir sacrorum, ainsi que le pontife Q. Fulvius Flaccus, qui avait été censeur l'année précédente. Celui-ci eut une mort déshonorante. Il avait appris que, de ses deux fils qui servaient alors dans l'armée d'Illyrie, l'un <était mort, l'autre> était atteint d'une grave et dangereuse maladie. Il succomba à la fois au chagrin et à l'inquiétude: un matin, ses esclaves le trouvèrent pendu dans sa chambre. Le bruit courait que, depuis la fin de sa censure, il n'avait plus sa raison; c'était là, disait-on communément, l'effet de la colère éprouvée contre lui par Junon Lacinia, dont il avait profané le temple et qui lui avait aliéné l'esprit<sup>2</sup>. »

Par sa fin tragique, le personnage et l'action de Fulvius Flaccus devient un *exemplum* négatif, auquel fera écho, trois livres plus loin, l'*exemplum* positif de Paul-Émile, dont les deux fils meurent également brutalement, mais qui sait placer son malheur en-dessous de la prospérité de l'*Vrbs*<sup>3</sup>. Le lieu s'enrichit peut-être encore de mémoires diverses, dans la suite de l'*Ab Vrbe condita*. Il est probable que les livres perdus nous auraient rapporté le pillage du temple par les pirates à l'époque de Pompée, comme nous en informe Plutarque, dans la *Vie de Pompée*, XXIV, 5. ainsi que celui de Sextus Pompée mentionné par Appien, dans sa *Guerre civile*, V, 133.

Ces descriptions, lorsqu'elles articulent plusieurs plans et qu'elles superposent les temporalités, reflètent le travail d'un regard et d'une écriture qui composent l'espace qu'ils veulent représenter. Elles relèvent bien dès lors de la construction d'une esthétique qui reflète un « espace vécu », chargé en symboles et en significations issus de la mémoire collective ou de stratégies d'auteur.

### 3. Notations

Aux multiples descriptions qui parsèment l'œuvre livienne, il faut ajouter les notations, plus brèves, qui caractérisent, en une proposition relative ou juxtaposée, voire, par quelques termes insérés dans un passage narratif, l'espace dans lequel se déroule l'action. Si chacune de ces notations remplit des fonctions diverses, en fonction d'impératifs narratifs différents,

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLII, 3, 2-11.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLII, 28, 10-12.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 41, 10-12.

toutes procurent au lecteur des éléments qui situent l'action ou reconstituent son cadre.

Alors que les descriptions s'attardent sur la présentation d'un site, la « notation topographique » nous en fournit une caractérisation synthétique, comme résumée. Certaines de ces notations sont très sommaires et se contentent de donner un toponyme, une distance, un lieu proche, d'évoquer une région ou l'ethnonyme qui peuple les alentours :

*Itaque in Apuliam ex Brutiis refitum, et inter Venusiam Bantiamque minus trium milium passuum interuallo consulles binis castris consederant. In eandem regionem et Hannibal rediit auerso ab Locris bello.*

« C'est pourquoi il revint de chez les Bruttieus en Apulie ; ainsi les consuls établirent chacun leur camp entre Venouse et Bantia, à moins de trois milles l'un de l'autre. C'est dans cette même région, la guerre s'étant écartée de Locres, qu'Hannibal revint lui- aussi<sup>1</sup>. »

Elles ajoutent parfois aux simples toponymes et ethnonymes quelques informations, précisant le lieu de l'action, indiquant un territoire proche ou en brossant en quelques traits une vision d'ensemble, topographique, chorographique ou ethnographique du site :

*Victor ad Columen – id loco nomen est – exercitu reducto castra locat.*

« Après cette victoire de Columen (c'est le nom de l'endroit), il ramena ses troupes en arrière pour camper<sup>2</sup>. »

*Profectus ad Erythras Aetolorum, quae prope Eupalium sunt.*

« Il partit pour Érythée des Etoliens, près d'Eupalium<sup>3</sup>. »

*Nouus imperator Hanno [...] ex Africa transgressus [...] cum in Celtiberica, quae media inter duo maria est, breui magnum hominum numerum armasset.*

« Hannon, arrivé d'Afrique [...] avait armé en peu de temps un grand nombre d'hommes en Celtibérie, région située au centre du pays compris entre les deux mers<sup>4</sup>. »

*Veriti ne in se iretur et intra Rhium - fauces eae sunt Corinthii sinus- opprimerentur.*

« [Les Puniqes] craignaient qu'on ne s'avancât contre eux et d'être bloqués à l'intérieur du détroit de Rhium -c'est l'ouverture resserrée du golfe de Corinthe<sup>5</sup>. »

*Meteone Labeatidis terrae Pantauchus regi Illyrio occurit.*

« C'est à Météon, ville du territoire des Labéates, que Pantauchus rencontra le roi illyrien<sup>6</sup>. »

*Quod ubi Carthaginienses acceperunt, extemplo ad Galam in parte altera Numidiae -Maesuli ea gens uocatur – regnatem legatos mittunt [...] Syphax cum paucis equitibus in Maurusios ex acie Numidas – extremi prope Oceanum aduersus Gades colunt – refugit, adfluentibusque ad famam eius undique barbaris ingentes breui copias armauit, cum quibu in Hispaniam angusto diremptam freto traiceret.*

« À l'annonce de ce qui se passait, les Carthaginois envoient aussitôt une ambassade à Gala qui régnait dans l'autre partie de la Numidie -on appelle ce peuple les Maesuli [...] Syphax s'échappa

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVII, 25, 13-14.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, III, 23, 6.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 8, 8.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 1, 4.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 8, 18.

6 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 23, 3.

du champ de bataille avec quelques cavaliers pour aller chez les Maures Numides – ils habitent à l'extrémité du pays, près de l'Océan, en face de Gadès – et comme, à cette nouvelle, les Barbares affluaient de tous les côtés, il arma en peu de temps d'immenses forces, avec l'intention de passer avec elles en Espagne dont il n'était séparé que par un détroit de peu de largeur<sup>1</sup>. »

Dans le cadre de la construction narrative, ces types de mention permettent d'établir le cadre d'un événement, d'ancrer un épisode dans un espace du récit. Pour reprendre la terminologie de J.-M. Adam<sup>2</sup>, ils correspondent à une « opération d'ancrage référentiel » : ils mettent en place un « thème-titre » indiquant au lecteur quel lieu est ou va être évoqué et délimitent, parmi les nombreux théâtres de la conquête, celui dont il est ou va être question. Ainsi, les termes renvoyant au relief d'un site permettent d'expliquer comment les avantages naturels d'un lieu sont utilisés dans le cadre d'un combat ou d'une guerre, en détaillant respectivement l'espace tactique ou l'espace stratégique :

*Duas arces urbs habet, unam imminentem mari; altera urbis media est. cuniculo inde uia ad mare ducit, quam a mari turris quinque tabulatorum egregium propugnaculum claudebat.*

« Celle-ci avait deux citadelles, l'une dominant la mer, l'autre, au centre de la ville. De là, par un souterrain, un chemin mène à la mer ; du côté de la mer, une tour de cinq étages, remarquable moyen de défense, le barrait.<sup>3</sup> »

*Inter haec et consul, ne segnis sederet tantum in agro hotium, M. Popilium cum quinque milibus militum ad Melibæam urbem oppugnadam mittit. Sita est in radicibus Ossae montis, qua parte in Thessaliam uergit, opportune inminens super Demetriadem.*

« Pendant ce temps, le consul lui aussi, pour ne pas se borner à camper inactif dans un pays ennemi, envoie M. Popilius assiéger avec 5000 hommes la ville de Mélibée. Celle-ci est située au pied du mont Ossa, sur le versant tourné vers la Thessalie, et constitue fort à propos, par sa position élevée, une menace pour Démétrias<sup>4</sup>. »

Elles permettent également au public livien de savoir si cet espace est conquis, s'il reste encore sous la domination d'un peuple ou d'un roi, ou si sa domination est incertaine :

*Peragrataque omni ea regione ad Lychnidum Dassaretiorum consedit. Haud procul inde Uscana oppidum finium imperiique Persei erat.*

« Après avoir parcouru toute cette région, s'installa à Lychnidus, chez les Dassarètes. Non loin de là se trouvait la ville d'Uscana qui appartenait au territoire -et qui relevait de l'autorité- de Persée<sup>5</sup>. »

Parfois, elles fournissent des données sur les ressources naturelles fournies par la nature d'un lieu ou sur le tempérament d'un peuple, qui souvent expliquent la victoire à venir :

*In minorem inde Baliarium insulam traiecerut, fertile magro, uiris armis haud aequè ualidam. Itaque egressi nauibus super portum loco munito castra locant ; ac sine certamine urbe agroque potiti, duobus milibus auxiliarium inde conscriptis.*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIV, 48, 13-49, 6.

2 J.-M. ADAM, *La description*, Paris, PUF, 1993.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 6, 2.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 13, 1-2.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIII, 9, 7-10, 1.

« Ils se rendirent alors dans la plus petite des îles Baléares : la terre y est fertile, mais l'île est moins peuplée et moins bien armée. Aussi, après avoir débarqué, établirent-ils leur camp dans un lieu fortifié, au-dessus du port ; s'étant emparés sans combat de la ville et du territoire, ils y recrutèrent 2000 auxiliaires<sup>1</sup>. »

*Emporia ut peterent gubernatoribus edixit. Fertilissimus ager eoque abundans omnium copia rerum est regio et imbelles -quod plerumque in uberi agro euenit- barbari sunt priusque quam a Carthagine subueniretur, redire ad naues iussi et postero die, deis bene iuuantibus, signo dato, soluere naues.*

« Il ordonna aux pilotes de mettre le cap sur les Emporia. Cette région constitue un territoire très fertile qui, partant, fournit à profusion des produits de toute sorte ; les barbares y manquent d'esprit guerrier (comme il arrive le plus souvent sur un territoire riche) et il semblait possible de les réduire avant qu'un secours ne leur vît de Carthage<sup>2</sup>. »

Elles procurent ainsi les informations suffisantes pour imaginer un espace, comprendre les ressorts de l'action qui s'y déroule et appréhender les rapports de pouvoir qui s'y jouent. Elles ne répondent cependant pas toujours à un impératif d'explication stratégique. Qu'elles concernent l'espace italien ou celui d'une autre zone de conquête, il est en effet probable que ces informations toponymiques, ethnonymiques ou chorographiques ne permettent pas véritablement au public livien de situer très précisément la scène de l'action. La plupart du temps, elles permettent surtout de délimiter et de définir, en quelques lignes, l'espace dans lequel évolue les ambassadeurs, les armées et leurs généraux, mettant le lecteur dans les conditions d'un spectateur auquel un guide prodigue des commentaires, commentant ça et là un toponyme ou un ethnonyme, avant de le laisser seul face au déroulement de l'action.

Il est parfois difficile de distinguer entre une fonction « stratégique » de la notation et une fonction purement « axiologique » ou « gnomique ». C'est le cas, par exemple, au livre XXVIII, 7, 13<sup>3</sup>, lorsque l'historien estime que certaines villes n'ont que peu d'importance, au livre XXXII, 15, 11, lorsqu'il déclare d'Argos et de Corinthe qu'elles sont deux villes très connues<sup>4</sup> ou au livre XXXIX, 53, 14-15, lorsqu'il qualifie de *uetus* la cité de Stobi<sup>5</sup>. De même, au livre XXVIII, 1, 6<sup>6</sup>, il caractérise, par une indication à valeur de vérité générale, l'espace

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 37, 8.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 25, 12.

3 *Tum ab Thronio, sicut paulo nte dictum est, recepta profectus Tithronion et Drumias, Doridis parua atque ignobilia oppida, cepit*, « De Thronium qu'il avait reprise, comme cela a été dit peu auparavant, il partit alors pour Tithronium et Drumias, bourgades sans importance et peu connues de Doride, dont il s'empara », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 7, 13.

4 *Ita post pactam inter Achaeos ac Romanos societatem duae nobilissimae urbes, Argi et Corinthus, in potestate regis erant*, « C'est ainsi que même après la conclusion de l'alliance entre les Achéens et les Romains, deux villes parmi les plus célèbres, Argos et Corinthe, se retrouvaient aux mains du roi », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXII, 15, 11.

5 *Oppidum in Deuriopo condere instituit [...], prope Erigonum fluium, qui ex Illyrico per Pe<lag>oniam fluens in Axium amnem editur; haud procul Stobis, uetere urbe: nouam urbem Perseida, ut is filio maiori haberetur honos, appellari iussit*, « Il entreprit de fonder une ville en Derriope [...] près du fleuve Erigon, qui venant d'Illyrie à travers la Pélagonie, se jette dans le fleuve Axios non loin de l'antique cité de Stobi », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita* XXXIX, 53, 14-15.

6 *Silanus quantis maximis potuit itineribus—impediebant autem et asperitates uiarum et angustiae saltibus*

espagnol comme un paysage de défilés étroits et d'épaisses forêts.

Peu auparavant, une notation concernant la hauteur du mont Tisée permet, au livre XXVIII, 5, 16-17, d'expliciter le choix du mont par Philippe, de façon quelque peu redondante :

*Inde ut ad omnes hostium motus posset occurrere, in Phocidem atque Eubæam et Peparèthum mittit qui loca alta eligerent unde editi ignes apparerent: ipse in Tisæo—mons est in altitudinem ingentem cacuminis editi—speculam posuit ut ignibus procul sublatis signum, ubi quid molirentur hostes, momento temporis acciperet.*

« De là, afin de pouvoir accourir au moindre mouvement des ennemis, il envoie des gens en Phocide, en Eubée et à Péparéthos pour choisir des sommets en haut desquels on pourrait voir les feux allumés. Lui-même installa un observatoire sur le Tisée – c'est une montagne très élevée – pour que, grâce aux feux qui l'élèveraient au loin – il pût recevoir un signal, quand les ennemis entreprendraient une opération quelconque<sup>1</sup>. »

Il redessine également une chorographie à laquelle il adjoint des vignettes représentant des sites remarquables de la Macédoine. P. Jal suggère certes que Tite-Live a dû « enjoliver le texte grec<sup>2</sup> », puisque, comme le note F. W. Walbank<sup>3</sup>, le mont Tisée<sup>4</sup> a une hauteur de 130 mètres. Cela ne représente pas une hauteur considérable mais le mont, isolé au milieu de la mer, n'en constitue pas moins, comme le remarque É. Foulon dans son édition du livre X de Polybe, « un belvédère de choix ». Tite-Live, s'inspirant du texte polybien<sup>5</sup>, indique que le roi a choisi un sommet élevé et subodore qu'il a opté pour une hauteur qui se dressait sans doute au-dessus des sommets où se placent ses envoyés. Peut-être n'ignorait-il pas le rôle stratégique considérable du lieu. Alexandre de Phères y a même installé un centre de réseaux de signalisation par le feu<sup>6</sup>. Dans ce passage, Tite-Live présente sur une modalité de signalisation

---

*crebris, ut pleraque Hispaniae sunt, inclusae*, « Il se heurtait – c'est le cas dans la plus grande partie de l'Hispanie – aux obstacles causés par des routes escarpées et l'étroitesse des défilés à travers des bois épais », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 1, 6. Nous modifions « Espagne » en « Hispanie ».

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 5, 16-17.

2 P. JAL, note 12, dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, *ibid.*

3 F. W. WALBANK, *op. cit.*, 1967, p. 258.

4 Actuel mont Bardhzhoghia.

5 Ἴνα δὲ μηδὲν αὐτὸν λανθάνη τῶν πραττομένων, διεπέμψατο πρὸς Πεπαρηθίους καὶ πρὸς τοὺς ἐπὶ τῆς Φωκίδος, ὁμοίως δὲ καὶ πρὸς τοὺς ἐπὶ τῆς Εὐβοίας, καὶ παρήγγειλε διασαφεῖν αὐτῷ πάντα τὰ γινόμενα διὰ τῶν πυρῶν ἐπὶ τὸ Τίσαϊον. Τοῦτο δ' ἐστὶ τῆς Θεσσαλίας ὄρος, εὐφυῶς κείμενον πρὸς τὰς τῶν προειρημένων τόπων περιφάσεις, « Afin de ne rien ignorer des opérations, il envoya des émissaires auprès des Péparéthiens des autorités en Phocide ainsi qu'en Eubée, et il leur ordonna de l'informer de tout ce qui se passait, au moyen de signaux de feu transmis jusqu'au Tisaïon. Il s'agit d'une montagne de Thessalie, favorablement située pour avoir une vue d'ensemble de ces régions », POLYBE, *Histoires*, X, 43, 7-8.

6 POLYEN, *Stratagèmes*, VI, 2, 1.

rare et complexe<sup>1</sup>, qui fait d'ailleurs l'objet d'un long passage explicatif de la part de Polybe<sup>2</sup>.

Ces notations sont en même temps, l'occasion d'égrener aux oreilles de son public des noms de lieux et de peuples qui dessinent la carte du nouvel empire de Rome, sans autre but apparent que de dessiner un espace textuel de noms propres. Ainsi, est-il bien nécessaire de préciser, pour la compréhension de l'action, qu'Antiochus pille, à Héraclée, les blés presque déjà mûrs, surtout autour du golfe des *Aeniani*<sup>3</sup> ? Que les Étoliens ravagent, dans la région de Sperchiées, le village Macra Comé<sup>4</sup> ? Que l'expédition de Philippe en Thessalie commence par l'arrivée du roi au Camp de Pyrrhus<sup>5</sup> ? Ou encore que les Romains, guidés par le consul Q. Marcus Philippus, traversent, dans les vallées encaissées de Macédoine, un défilé appelé *Kallipeukè*<sup>6</sup> ? Tite-Live effectue dans ces passages ce que nous pourrions appeler une « notation antiquaire », voire une « notation pour la notation », comme s'il recherchait, guidé par le plaisir ou l'étrangeté d'un mot, à rapporter à son public les toponymes les plus remarquables, qu'il a pu trouver, notamment, dans ses sources helléniques. Il affermit dans le même temps son autorité, donnant à voir à son public qu'il travaille sur des sources bien informées, et montrant qu'il a à cœur de transmettre le contenu qui lui paraît digne d'intérêt. Au livre XCIV, selon un fragment transmis par Servius, le Padouan cite ainsi Homère à l'appui de ses dires :

*Liuius in libro nonagesimo quarto Inarimem in Maeoniae partibus esse dicit, ubi per quinquaginta milia terrae igni exustae sunt. Hoc etiam Homerum significasse uult.*

« Tite-Live dit, au livre 94, qu'Inarimé est une des régions de la Méonie, où sur cinquante milles, les terres ont été brûlées. Il veut signifier cela même qu'Homère avait signifié<sup>7</sup>. »

---

1 Ce mode de renseignement est délicat à mettre en œuvre, du fait des conditions climatiques, et nécessite un investissement énorme. Par ailleurs, les preuves archéologiques avancées sont contestées par la recherche récente : les tours du Yorkshire seraient des systèmes de défense de petites cités ; quant aux représentations de tours ornées de torches sur les colonnes de Trajan et de Marc-Aurèle pourraient avoir un but d'éclairage plutôt que de signalement. Voir N. J. E. AUSTIN et N. B. NRAKOV, *Exploratio. Military and political intelligence in the Roman world from the Second Punic War to the battle of Arianople*, Routledge, Londres et New York, 1995, p. 66.

2 POLYBE, *Histoires*, X, 43-47. CÉSAR évoque un tel type de système dans la *Guerre des Gaules*, II, 33, 3.

3 *Segetibus tamen, uae iam prope maturitatem erant, maxime in sinu Aenianum euastatis*, « il n'en ravagea pas moins les blés -ils étaient déjà presque mûrs- surtout autour du golfe des *Aeniani* », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 5, 15. Tite-Live conserve ici la précision polybienne au livre X, 42, 5.

4 *Circa Sperchias et Macran quam uocant Comen*, « La région toute proche de Sperchiées et de ce village qu'on appelle Macra Comé », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXII, 13, 10.

5 *Rex primo die ad Castra Pyrrhi peruenit ; locus quem ita uocant est in Triphylia terrae Molottidis*, « Quant au roi, il parvint le premier jour au Camp de Pyrrhus ; l'endroit ainsi appelé fait partie du territoire des Molosses en Triphylie », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXII, 13, 2.

6 « Beaux pins ». *Tertio die coniunctis copiis eunt per saltum, quem incolae Callipeucen appellant*, « Le troisième jour, leurs forces étant réunies, ils trouvèrent un défilé que les habitants appellent Kallipeukè », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 5, 1.

7 SERUIUS DANIELIS, *Commentaire à l'Énéide*, IX, 712 = TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV et *Fragments*, textes rassemblés par P. JAL, *op. cit.*, 1979, p. 219, dont nous modifions la traduction pour la rendre plus littérale : « C'est aussi, selon lui, ce qu'Homère a voulu dire ».

L'*Ab Vrbe condita*, en rassemblant des informations précises sur des lieux ou des peuples, s'inscrit aussi dans la tradition de l'histoire universelle. Elle rapporte les caractéristiques remarquables des principaux sites évoqués et propose également un panorama religieux des espaces conquis, après lui avoir fait subir une *interpretatio*<sup>1</sup>. Ainsi au livre XLIV, 44, 4, alors qu'il narre l'épisode du gouverneur d'Amphipolis qui, par son ingéniosité, réussit à sauver sa cité du pillage de la garnison thrace qui y était stationnée, en inventant le débarquement de la flotte romaine près d'Émathie<sup>2</sup>, Tite-Live adjoint ou conserve de sa source, une mention du temple d'Artémis – romanisée en Diane – situé non loin de la cité. Les textes de Diodore, en XXVIII, 4, 5<sup>3</sup> et de Frontin, dans les *Stratagèmes*, III, 16, 5<sup>4</sup> ne prennent pas la peine de l'évoquer et préfèrent ne pas entraver le rythme du récit par une mention religieuse qui n'a pas de rôle narratif. Mais l'*Ab Vrbe condita* va au-delà des histoires universelles qui l'ont précédée. Elle en écrit la suite, dans un monde désormais dominé par Rome : les détails chorographiques ou ethnographiques qu'elle fournit sont présentés de façon éparse, suivant le bon vouloir de l'historien, en fonction d'impératifs narratifs, rhétoriques, voire tout simplement esthétiques. Ces notations constituent parfois des adjonctions propres à adapter le contenu de ses sources à un public romain. Mais le plus souvent, elles sont issues des sources elles-mêmes. Toutefois, Tite-Live les retranscrit rarement littéralement et effectue un travail de mise en forme et de composition indéniables.

Ajoutons pour conclure un type particulier de notation, la notation étiologique, qui a son histoire propre et répond à des critères particuliers. Elle s'inscrit en effet dans une longue tradition qui remonte, non pas seulement à la poésie de l'époque hellénistique, avec les *Aitia* de Callimaque, ou à une tendance rationalisante développée depuis le V<sup>e</sup> siècle avec Hérodote

---

1 C. ANDO, dans « Interpretatio Romana », *CP*, 100, 2005, p. 41-51, définit l'*interpretatio* comme « la vaste identification parmi les Grecs et les Romains d'une divinité étrangère importante avec un membre de leurs propres panthéons », « the broad identification among Greeks and Romans of a foreign godhead with a member of their own pantheons ». Cette *interpretatio* n'est pas uniquement une façon de nommer, elle implique un dialogue interculturel, et surtout des stratégies idéologiques.

2 *Amphipolim cum iam fama pugnae peruenisset concursusque matronarum in templum Dianae, quam Tauropolon uocant, ad opem exposcendam fieret, Diodorus, qui praeerat urbi, metuens, ne Thraces, quorum duo milia in praesidio erant, urbem in tumultu diriperent, ab subornato ab se per fallaciam in tabellarii speciem litteras in foro medio accepit*, « La nouvelle de la bataille était déjà parvenue à Amphipolis ; les femmes de la ville, s'étant rendues en foule au temple de Diane qu'elles appellent Tauropolos, pour lui demander assistance, Diodore, le gouverneur de la cité, craignit de voir les Thraces, dont 2000 se trouvaient en garnison dans la ville, piller celle-ci en profitant du désordre », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 44, 4.

3 DIODORE, *Bibliothèque historique*, XXVIII, 4, 5.

4 FRONTIN, *Stratagèmes*, III, 16, 5.

et Thucydide<sup>1</sup>, mais aussi à la poésie épique et didactique d'Homère<sup>2</sup>. Ch. Delattre, dans l'introduction de son édition du Pseudo-Plutarque<sup>3</sup>, définit l'étiologie comme :

« Un procédé narratif complexe, une architecture logique du discours qui se définit à la fois par ses thèmes et son mode énonciatif. L'étiologie vise à « expliquer les causes » (αἰτίας λέγειν), c'est-à-dire à produire un énoncé qui prenne en compte à la fois l'exposé d'une donnée (rituel, nom particulier, bizarrerie) et le compte-rendu de son origine. »

Dans l'Antiquité, cette « recherche des causes » était « universellement valable<sup>4</sup> ». Elle s'applique à tous les domaines, qu'il s'agisse de présenter<sup>5</sup>, sous la forme d'un récit mythologique, des institutions sociales, familiales, religieuses, juridiques ; des rites, des usages et des coutumes, des monuments ou des toponymes. À Rome, les récits étiologiques apparaissent dès les premiers temps de l'*Vrbs*, notamment durant la période royale. C'est en ces temps éloignés que, selon la tradition, sont créées les institutions. Comme l'a démontré G. Dumézil, l'histoire de cette « Rome des origines » ne renvoie pas à un espace cosmique<sup>6</sup> mais est un mythe historicisé<sup>7</sup>, qui abrite les récits étiologiques. Les étiologies sont par conséquent très nombreuses au livre I de l'*Ab Vrbe condita*, même si elles ne s'y limitent pas. Une partie d'entre elles est soit directement liée à l'explication d'un toponyme, soit attachée à un lieu particulier. Toutes résultent de choix narratifs, qui entendent mettre en avant certains lieux de Rome, et en délaissent d'autres : le *Ficus Ruminalis*, l'*Asylum*<sup>8</sup>, l'*ara Maxima* sur l'Aventin, la

1 Mais aussi avec la littérature hippocratique. Voir D. BŒDEKER, « Epic Heritage and Mythical Patterns in Herodotus », dans E. J. BAKKER, I. F. DE JONG et H. VAN WEES (éd.), *Brill's Companion to Herodotus*, p.97-116, Leyde, Brill, 2002 et M.-L. DESCLOS, *Aux marges des dialogues de Platon : essai d'histoire anthropologique de la philosophie ancienne*, coll. Horos, Grenoble, J. Millon, 2003, p.67-86 et 87-120..

2 Voir A. RENGAKOS, « Homer and the historians : the influence of epic narrative technique on Herodotus and Thucydides », dans FR. MONTANARI et A. RENGAKOS (éd.), *La poésie épique grecque : métamorphoses d'un genre littéraire*, Entretiens sur l'Antiquité classique, 52, Vandœuvres-Genève, Fondation Hardt, 2006, p. 182-209.

3 PSEUDO-PLUTARQUE, *Nommer le monde*, traduit, présenté et annoté par CH. DELATTRE, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2011.

4 M. CHASSIGNET (éd.), *L'étiologie dans la pensée antique*, préface de G. FREYBURGER et de L. PERNOT, Brepols, Turnhout, 2008, p. I.

5 L'étiologie présente, mais n'explique jamais le pourquoi d'une institution, d'une coutume, comme le souligne J. SCHEID, « Les frères arvaux, ou comment construire une étiologie pour une restauration religieuse », dans M. CHASSIGNET (éd.), *L'étiologie dans la pensée antique*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 293-303.

6 « Le Romain, lui, qui n'a guère de préoccupations cosmiques, préférera rester à Rome, en d'autres termes faire intervenir sa propre ville et les hommes qui l'ont marquée », J. POUCKET, « Les préoccupations étiologiques dans la tradition « historique » sur les origines et les rois de Rome », *Latomus*, 51, 1992, p. 294-295, en particulier p. 296.

7 « La guerre de Romulus et de Tatius présente ainsi un premier exemple d'un processus d'historicisation de mythes, de transposition de fables en événements, qui a été fort employé par les analystes ou leurs prédécesseurs et qui même, employé à ce point, est caractéristique de Rome [...] Les mythes ont seulement été ramenés du grand monde à ce monde-ci et les héros ne sont plus des dieux mais de grands hommes de Rome, qui ont pris leur type. », G. DUMÉZIL, *La religion romaine archaïque*, p. 90-91. Voir également T. J. CORNELL, *The Beginnings of Rome, Italy and Rome from the Bronze Age to the Punic Wars*, 1995 : « the Romans imposed a mythical framework on to a historical tradition », « Les Romains ont placé un schéma mythique sur une tradition historique ».

8 *Locum qui nunc saeptus escendentibus inter duos lucos est Asylum aperit*, « à l'endroit où il y a maintenant un enclos dans la montée entre les deux bois sacrés, il ouvre un lieu d'asile », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I,



poutre de la sœur<sup>1</sup>, la statue d'Attus<sup>2</sup>, la *uia Scelerata*<sup>3</sup>, le temple de Diane<sup>4</sup> dessinent une carte particulière de la capitale romaine, dont certains lieux, comme la roche Tarpéienne<sup>5</sup>, sont écartés. Dans ce travail, l'historien se fait le concurrent de l'antiquaire. Il n'hésite pas alors à superposer les étologies, notamment lorsqu'il évoque un lieu central pour la vie politique romaine, comme c'est le cas pour le lacus Curtius, qui fait l'objet de trois étologies différentes chez Varron, dont Tite-Live reprend les deux principales :

*In Foro Lacum Curtium a Curtio dictum constat, et de eo triceps historia : nam et Procilius non idem prodidit quod Piso, nec quod is Cornelius secutus. A Procilio relatum in eo loco dehisse terram et id ex S.C. ad haruspices relatum esse ; responsum deum Manium postilionem postulare, id est ciuem fortissimum eo demitti. Tum quendam Curtium uirum fortem armatum ascendisse in equum et a Concordia uersum cum eo praecipitatum; eo facto locum coisse atque eius corpus diuinitus humasse ac reliquisse genti suae monumentum. Piso in Annalibus scribit Sabino bello, quod fuit Romulo et Tatio, uirum fortissimum Mettium Curtium Sabinum, cum Romulus cum suis ex superiore parte impressionem fecisset, in locum palustrem, qui tum fuit in Foro antequam cloacae sunt factae, secessisse atque ad suos in Capitolium recepisse; ab eo lacum Curtium inuenisse nomen. Cornelius et Lutatius scribunt eum locum esse fulguritum et ex S. C. septum esse : id quod factum esset a Curtio consule, cui M. Genucius fuit collega, Curtium appellatum.*

« Sur le forum, le lac Curtius a tiré son nom de Curtius, c'est évident, mais à son sujet il y a une triple tradition, car Procilius ne nous a pas transmis la même que Pison, pas plus que Cornélius ne nous a transmis celle de Procilius. Selon le récit de Procilius, la terre s'ouvrit à cet endroit, et ce prodige, par voie de sénatus-consulte, fut soumis aux haruspices. Leur réponse fut que le dieu des Mânes revendiquait un sacrifice expiatoire, autrement dit voulait qu'on précipitât dans ce gouffre le plus valeureux des citoyens. Alors un homme valeureux, un certain Curtius, monta à cheval tout armé, puis, tournant le dos au temple de la Concorde, avec son cheval il se jeta dans le vide. Ceci fait, la terre se referma, ensevelissant son corps sur l'initiative des dieux et laissant à sa famille un témoignage durable de son souvenir. Selon le témoignage de Pison dans ses Annales, pendant la guerre sabine qui se livra entre Romulus et Tatius, lorsque Romulus eut d'un point dominant lancé l'attaque, un homme très valeureux, le Sabin Mettius Curtius, fit diversion vers un coin marécageux qui s'étendait alors sur le forum, avant la construction des égoûts ; puis il rejoignit les

---

8, 5, texte établi et traduit par J. BAYET et G. BAILLET, *op. cit.*, 1940

- 1 *Is quibusdam piacularibus sacrificiis factis quae deinde genti Horatiae tradita sunt, transmissio per uiam tigillo, capite adaperto uelut sub iugum misit iuuenem. Id hodie quoque publice semper refectum manet; sororium tigillum uocant. Horatiae sepulcrum, quo loco corruerat icta, constructum est saxo quadrato, « Le père plaça une poutre en travers de la rue et fit passer son fils la tête voilée sous cette sorte de joug. Cette poutre existe encore et est toujours restaurée par l'État. On l'appelle la poutre de la sœur », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 27, 13.*
- 2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 36, 5-6.
- 3 *Cum se domum reciperet peruenissetque ad summum Cyprium uicum, ubi Dianium nuper fuit, flectenti carpentum dextra in Urbium cliuum ut in collem Esquiliarum eueheretur, restitit pauidus atque inhibuit frenos is qui iumenta agebat iacentemque dominae Seruivum trucidatum ostendit. Foedum inhumanumque inde traditur scelus monumentoque locus est—Sceleratum uicum uocant—quo amens, agitantibus furiis sororis ac uiri, Tullia per patris corpus carpentum egisse fertur, partemque sanguinis ac caedis paternae cruento uehiculo, contaminata ipsa respersaque, tulisse ad penates suos uirique sui, quibus iratis malo regni principio similes propediem exitus sequerentur, « Elle rentra chez elle ; elle était arrivée en haut du faubourg Ciprius, où était naguère le temple de Diane, et elle tournait à droite pour prendre la côte Urbia et gagner la colline des Esquilies, quand le cocher s'arrêta, effrayé, en tirant sur les rênes et montra à sa maîtresse le cadavre de Servius étendu là. C'est ici que la tradition place un crime horrible et contre nature dont le lieu perpétue le souvenir : on appelle rue du Crime celle où Tullia, hors d'elle-même, poussée par les furies vengeresses de sa sœur et de son mari, fit passer, dit-on, sa voiture sur le corps de son père », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 48, 6-7.*
- 4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 45, 4.
- 5 Le récit de la mort de Tarpéia comprend étonnamment peu d'indications topographiques, contrairement aux versions des poètes ou au récit que fait l'historien Denys d'Halicarnasse.

siens au Capitole. Le lac trouva son nom d'après celui du héros. Cornélius et Lutatius rapportent dans leurs écrits que cet emplacement fut frappé par la foudre puis clôturé en vertu d'un sénatus-consulte. Comme la mesure se trouva appliquée par le consul Curtius (qui avait alors pour collègue Marcus Génucius), l'emplacement reçut le nom de Curtius<sup>1</sup>. »

*Mettius Curtius ab Sabinis princeps ab arce decucurrerat et effusos egerat Romanos toto quantum foro spatium est. Nec procul iam a porta Palati erat, clamitans: "Vicimus perfidos hospites, imbelles hostes; iam sciunt longe aliud esse uirgines rapere, aliud pugnare cum uiris." In eum haec glorientem cum globo ferocissimorum iuuenum Romulus impetum facit. Ex equo tum forte Mettius pugnabat; eo pelli facilius fuit. Pulsum Romani persequuntur; et alia Romana acies, audacia regis accensa, fundit Sabinos. Mettius in paludem sese strepitu sequentium trepidante equo coniecit; auerteratque ea res etiam Sabinos tanti periculo uiri. Et ille quidem aduentibus ac uocantibus suis fauore multorum addito animo euadit: Romani Sabinique in media conualle duorum montium redintegrant praelium; sed res Romana erat superior [...] Nec pacem modo sed ciuitatem unam ex duabus faciunt. Regnum consociant: imperium omne conferunt Romam. Ita geminata urbe ut Sabinis tamen aliquid daretur Quirites a Curibus appellati. Monumentum eius pugnae ubi primum ex profunda emersus palude equus Curtium in uado statuit, Curtium lacum appellarunt.*

« Mettius Curtius, à la tête des Sabins s'élançant du haut de la citadelle, avait repoussé les Romains en désordre dans toute l'étendue du forum actuel. Il n'était plus très loin de la porte du Palatin et il criait : « Nous les avons vaincus, ces hôtes perfides, ces lâches ennemis. Ils voient maintenant que c'est autre chose d'enlever des jeunes filles ou de combattre contre des hommes. » Pendant ce discours orgueilleux, Romulus, avec une troupe de jeunes audacieux, fond sur lui. Justement Mettius combattait à cheval : il n'en fut que plus facile à repousser. Les Romains pressent sa retraite. Le reste de l'armée romaine, enflammée par l'audace de son roi, met en déroute les Sabins. Mettius fut jeté dans un marais par son cheval que le tumulte de la poursuite effrayait. Et le péril d'un si grand personnage alla jusqu'à détourner sur lui l'attention des Sabins. Quant à lui, les gestes et cris de sympathie des siens lui rendirent le courage, et il s'échappa. Romains et Sabins, revenus dans le vallon qui sépare les deux collines, recommencent le combat : mais les Romains avaient l'avantage. Non contents de faire la paix, ils réunissent en un seul les deux États, mettent la royauté en commun, transportent le siège du pouvoir à Rome, qui se trouve ainsi doublée. Pour accorder toutefois quelque chose aux Sabins, le peuple prit le nom de Quirites, dérivé de [la ville de] Cures. En mémoire de ce combat, le lieu où le cheval de Curtius sortit du marais profond et commença à reprendre pied s'appela lac Curtius<sup>2</sup>. »

*Eodem anno, seu motu terrae seu qua ui alia, forum medium ferme specu uasto conlapsum in immensam altitudinem dicitur; neque eam uoraginem coniectu terrae, cum pro se quisque gereret, expleri potuisse, priusquam deum monitu quaeri caeptum quo plurimum populus Romanus posset; id enim illi loco dicandum uates canebant, si rem publicam Romanam perpetuam esse uellent. Tum M. Curtium, iuuenem bello egregium, castigasse ferunt dubitantes an ullum magis Romanum bonum quam arma uirtusque esset, et silentio facto templa deorum immortalium, quae foro imminet, Capitoliumque intuentem et manus nunc in caelum, nunc in patentes terrae hiatus ad deos manes porrigentem, se deuouisse; equo deinde quam poterat maxime exornato insidentem, armatum se in specum immisisse; donaque ac fruges super eum a multitudine uirorum ac mulierum congestas lacumque Curtium non ab antiquo illo T. Tati milite Curtio Mettio sed ab hoc appellatum. Cura non deesset, si qua ad uerum uia inquiringem ferret: nunc fama rerum standum est, ubi certam derogat uetustas fidem; et lacus nomen ab hac recentiore insignitius fabula est.*

« La même année, un tremblement de terre ou quelque autre violent phénomène fit, dit-on, se creuser à peu près au milieu du forum un vaste gouffre d'une immense profondeur. Et on avait beau y jeter de la terre, chacun en apportant pour son compte, cet abîme ne pouvait se combler : jusqu'à ce qu'un avertissement des dieux engageât à rechercher « ce qui faisait la principale force du peuple romain » ; c'était là en effet ce qui devait être consacré à ce lieu même, disaient les devins, si on voulait la perpétuité de l'État romain. Alors Marcus Curtius, jeune homme signalé dans la pratique de la guerre, blâma, raconte-t-on, ceux qui se demandaient s'il n'y avait pas quelque avantage acquis à Rome qui fût supérieur à celui des armes et à la vertu militaire ; le

1 VARRON, *De Lingua Latina*, V, 147-150.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 12- 13, 5.

silence établi, les yeux fixés sur les temples des dieux immortels qui dominent le forum et sur le Capitole, et tendant les mains tantôt vers le ciel, tantôt vers l'ouverture béante de la terre et vers les dieux Mânes, il se dévoua solennellement. Puis, sur le cheval le plus magnifiquement paré, il se précipita tout armé dans le gouffre, et une foule d'hommes et de femmes vint répandre sur lui offrandes et fruits de la terre ; et le lac Curtius reçut son nom de lui et non pas de cet antique soldat de Titus Tatius, Curtius Mettius. Je n'aurais pas épargné ma peine si ma recherche avait pu par quelque voie me mener au vrai. Mais il faut s'en tenir à la tradition là où l'antiquité des faits rend impossible la certitude. Et le nom du lac prend une valeur bien plus remarquable par la fable la plus récente que je viens de raconter<sup>1</sup>. »

Il reste que les étiologies de lieux sont moins fréquentes que celles qui s'attachent à présenter des coutumes ou des institutions et qu'elles ne laissent pas tellement de place à l'espace. L'œuvre livienne n'est pas le travail antiquaire d'un Varron, dont Cicéron affirme qu'il a rendu aux Romains leur propre ville<sup>2</sup>. Elle repose aussi sur le bagage culturel supposé de son public. Dans ce premier siècle marqué par le développement de l'inventaire et de l'écriture de la tradition, le lecteur-auditeur de Tite-Live reconnaît certainement certaines histoires et remarque les choix que l'historien opère dans la tradition. À l'inverse des étiologies des antiquaires, celles qui parsèment les premiers ouvrages liviens servent peut-être moins à présenter un usage qu'à mettre l'accent sur un moment, ou une action que les lecteurs doivent retenir.

#### 4. L'esquisse

Alors que certains lieux font l'objet d'une description géographique détaillée, ou sont caractérisés par de brèves notations, d'autres semblent être esquissés. L'espace ne nous apparaît que par « petites touches », mêlant détails topographiques et éléments de végétation. Ce procédé relève sans doute de la conception antique qui positionne l'homme au centre de la vision du monde, tandis que la nature se voit attribuer une place réduite, comme le remarque M. M. Sassi<sup>3</sup>. Toutefois, si l'élément descriptif n'est pas développé, sa seule mention fait surgir un tableau qui prend forme et s'actualise sous nos yeux. Ces « touches » suggèrent avec discrétion l'espace dans lequel se situe l'action, et invitent le public livien à imaginer le décor de la scène, en faisant appel davantage à son expérience qu'à sa mémoire. Il convient ici de s'arrêter sur quelques passages caractéristiques de ce procédé, afin de comprendre pourquoi, au-delà du simple impératif stylistique de *uariatio*, Tite-Live choisit, pour ces lieux-là, un tel type de représentation.

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VII, 6, 1-6.

2 CICÉRON, *Academica*, I, 3, 9.

3 M. M. SASSI, *The Science of Man in Ancient Greece*, Chicago, University of Chicago Press, 2001.

#### 4. 1. L'épisode d'Hercule et Cacus

L'épisode d'Hercule et Cacus, inséré en *excursus* dans le récit du règne de Romulus, au début du livre I, est emblématique de ce procédé de l'esquisse :

*Herculem in ea loca Geryone interempto boues mira specie abegisse memorant, ac prope Tiberim fluuium, qua prae se armentum agens nando traiecerat, loco herbido ut quiete et pabulo laeto reficeret boues et ipsum fessum uia procubuisse. Ibi cum eum cibo uinoque grauatum sopor oppressisset, pastor accola eius loci, nomine Cacus, ferox uiribus, captus pulchritudine bouum cum auertere eam praedam uellet, quia si agendo armentum in speluncam compulisset ipsa uestigia quaerentem dominum eo deductura erant, auersos boues eximium quemque pulchritudine caudis in speluncam traxit. Hercules ad primam auroram somno excitus cum gregem perlustrasset oculis et partem abesse numero sensisset, pergat ad proximam speluncam, si forte eo uestigia ferrent. Quae ubi omnia foras uersa uidit nec in partem aliam ferre, confusus atque incertus animi ex loco infesto agere porro armentum coepit. Inde cum actae boves quaedam ad desiderium, ut fit, relictarum mugissent, reddita inclusarum ex spelunca bouum vox Herculem convertit. Quem cum uadentem ad speluncam Cacus ui prohibere conatus esset, ictus claua fidem pastorum nequiquam inuocans morte occubuit.*

« D'après la tradition, c'est en ces lieux qu'Hercule, après avoir tué Géryon, amena ses bœufs d'une admirable beauté. Au bord du Tibre, à l'endroit où il avait passé le fleuve à la nage en poussant son bétail devant lui, il se coucha dans l'herbe épaisse, parce qu'il fallait du repos et un gros pâturage à ses bœufs pour se refaire, et que, d'ailleurs, lui-même était fatigué de sa route. Là, appesanti par son repas et le vin, il tomba dans un sommeil accablant. Un pâtre du voisinage, Cacus, comptant sur sa force et séduit par la beauté des bœufs, voulut s'approprier cette proie. Mais, s'il poussait devant lui les bêtes jusqu'à son antre, il suffirait des traces de leurs pas pour guider de son côté les recherches de leur propriétaire. Aussi entraîna-t-il les bœufs à reculons, en prenant les plus beaux et en les tirant par la queue jusqu'à sa caverne. Hercule, dès l'aurore, sort de son sommeil, parcourt son troupeau des yeux, constate qu'il n'a pas son compte et va voir vers la caverne voisine s'il y aurait des traces de pas dirigés de ce côté. Quand il les vit toutes tournées vers l'extérieur et pas une dans l'autre sens, plein de trouble et d'incertitude, il se mit en devoir de quitter ce lieu peu sûr et d'emmener plus loin son bétail. Au départ, quelques bêtes, regrettant, comme elles font, celles qui restaient, poussèrent des mugissements auxquels répondirent ceux des bêtes enfermées dans la caverne. À cette voix, Hercule rebroussa chemin et marcha droit à la caverne ; Cacus s'efforça de lui en interdire l'entrée ; mais, frappé d'un coup de massue, alors qu'il appelait en vain les pâtres à son aide, il tomba mort<sup>1</sup>. »

Le passage est introduit par la mention anaphorique renvoyant au Palatin, *in ea loca*. Le cadre dans lequel s'introduit Hercule, menant ses bœufs : *boues mira specie abegisse*, est ainsi planté. Le héros est en train d'achever l'un de ses douze travaux, et va devoir affronter Cacus, qui tente de lui dérober les bœufs qu'il a pris à Géryon après l'avoir vaincu et tué. Evhémérisme oblige, Tite-Live transforme ici l'épisode mythique en le rationalisant : Cacus n'est plus un monstre, mais un simple bouvier, brigand à ses heures<sup>2</sup>. La différence avec un texte épique, comme celui de Virgile<sup>3</sup>, est patente. Elle ne se résume pas au simple

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 7, 4-7.

2 L'espace évoqué est bien différent de celui qui a vu l'enfance de Romulus et Rémus. Alors que les jumeaux royaux évoluaient dans des forêts aux confins de la cité, au cours d'une initiation destinée à les qualifier en tant que souverains, ici les bouviers évoluent dans une plaine fertile, dans la partie agricole de la cité.

3 L'*Ab Vrbe condita* et l'*Énéide* sont souvent mis en parallèle. Dans ce passage, les similitudes dans les thèmes et les motifs choisis, ainsi que le contexte d'écriture, nous laissent encline à penser, comme le fait la critique, que l'un des deux auteurs a lu l'autre et s'en est inspiré pour écrire son texte. Il reste à déterminer lequel. Voir A. SANTORO, *I problemi della composizione dell'Eneide : Livio fonte di Virgilio*, 1938, p. 2-26 ; A. ROSTAGNI,

changement de statut de Cacus de monstre à berger mais se dessine plutôt à travers la caractérisation du lieu qui abrite l'affrontement :

*Iam primum saxis suspensam hanc aspice rupem,  
Disiectae procul ut moles desertaque montis  
Stat domus et scopuli ingentem traxere ruinam.  
Hic spelunca fuit uasto summota recessu,  
Semihominis Caci facies quam dira tenebat  
Solis inaccessam radiis; semperque recenti  
Caede tepebat humus, foribusque adfixa superbis  
Ora uirum tristi pendebant pallida tabo.  
[...] Nam maximus ultor  
Tergemini nece Geryonae spoliisque superbus  
Alcides aderat taurosque hac uictor agebat  
Ingentis, uallemque boves annemque tenebant.  
At furis Caci mens effera, ne quid inausum  
Aut intractatum scelerisue dolive fuisset,  
Quattuor a stabulis praestanti corpore tauros  
Auertit, totidem forma superante iuencas.  
Atque hos, ne qua forent pedibus uestigia rectis,  
Cauda in speluncam tractos uersisque uiarum  
Indiciis raptor saxo occultabat opaco;  
Quaerenti nulla ad speluncam signa ferebant.  
Interea, cum iam stabulis saturata moueret  
Amphitryoniades armenta abitumque pararet,  
Discessu mugire boues atque omne querelis  
Impleri nemus et colles clamore relinqui.  
Reddidit una boum uocem uastoque sub antro  
Mugit et Caci spem custodita fefellit.  
Hic uero Alcidae furiis exarserat atro  
Felle dolor: rapit arma manu nodisque grauatum  
Robur; et aerii cursu petit ardua montis  
[...] Limina nequiquam, ter fessus ualle resedit.  
Stabat acuta silex praecisis undique saxis  
Speluncae dorso insurgens, altissima uisu,  
Dirarum nidis domus opportuna uolucrum.  
Hanc, ut prona iugo laevum incumbibat ad amnem,  
Dexter in aduersum nitens concussit et imis  
Auulsam soluit radicibus, inde repente  
Impulit; impulsu quo maximus intonat aether;  
Dissultant ripae refluitque exterritus amnis.  
At specus et Caci detecta apparuit ingens  
Regia, et umbrosae penitus patuere cauernae,  
Non secus ac si qua penitus ui terra dehiscens  
Infernas reseret sedes et regna recludat  
Pallida, dis inuisa, superque immane barathrum  
Cernatur, trepident immisso lumine Manes.  
[...] Panditur extemplo foribus domus atra reuulsis  
Abstractaeque boues abiurataeque rapinae  
Caelo ostenduntur, pedibusque informe cadauer  
Protrahitur. nequeunt expleri corda tuendo  
Terribilis oculos, uultum uillosaque saetis*

---

Da Livio a Virgilio e da Virgilio a Livio, 1942 ; CL. CUÉNOT, « Une comparaison littéraire : l'épisode d'Hercule et de Cacus chez Tite-Live et chez Virgile », *L'information littéraire*, 19, 5, 1967, p. 230-234 ou A. J. WOODMAN, « Virgil the Historian. *Aeneid* VIII, 626-62 and Livy », dans J. DIGGLE, J. B. HALL et H. D. JOCELYN (éd.), *Studies in Latin Literature and its Tradition, in honour of C.O. Brink, PCPhS*, 1989, p. 132-145 penchent pour une antériorité de Tite-Live ; l'inverse est défendu par E. PARATORE, « Hercule et Cacus chez Virgile et Tite-Live », dans H. BARDON et R. VERDIÈRE (éd.), *Vergiliana*, Leyde, Brill, 1971, p. 260-262.

*Pectora semiferi atque extinctos faucibus ignis.*

« Mais regarde d'abord ce pic suspendu parmi les pierres, vois ces masses au loin dispersées, tout ce quartier de la montagne encore aujourd'hui désert, l'immense éboulis des rochers entraînés. Il y eut là, écartée au fond de cette énorme excavation, une caverne que la face épouvantable d'un être à peine humain, Cacus, rendait inaccessible aux rayons du soleil ; toujours d'un nouveau meurtre le sol demeurait tiède, toujours, insolemment clouées aux montants de la porte, des têtes humaines pendaient, décolorées par un horrible pus [...] Car le grand justicier, fier de la mort et des dépouilles du triple Géryon, Alcide, était là ; victorieux, il menait par nos champs ses taureaux puissants ; son troupeau tenait la vallée et le fleuve. Mais Cacus, égaré, sauvage, pour ne laisser crime ni fourbe qu'il n'eût osé ou entrepris, détourne de leur pacage quatre taureaux d'immense stature et autant de génisses d'une forme parfaite. Pour que la direction des pas ne fournît quelque indice, il les avait traînés par la queue vers sa caverne, ayant retourné les traces de leur voie ; il tenait ses prises cachées dans les ténèbres de son antre. On pouvait chercher, aucun signe ne portait vers la caverne. Cependant, comme le fils d'Amphitryon allait emmener du pacage ses bêtes rassasiées et s'appêtait à déloger, les bœufs, lors du départ, se mettent à mugir, tous les bois s'emplissent de leurs plaintes, nos collines retentissent d'adieux. Une des génisses, en retour, donne elle aussi de la voix, au fond de l'antre énorme elle se mit à mugir et déjoua dans sa prison les espoirs de Cacus. Aussitôt une bile noire avait enflammé Alcide d'une colère furieuse, il empoigne ses armes, sa massue lourde de nœuds et gravit en courant les escarpements du mont aérien [...] Il y avait là debout, s'élevant du dos de la caverne, une aiguille de silex entourée de rocs abrupts, très haute à l'œil, séjour bien fait pour le nid des oiseaux de malheur. Comme, inclinée sur le sommet, elle penchait à gauche vers le fleuve, il se plaça à droite, poussant devant lui il l'ébranla et l'arracha de ses racines mêmes, puis brusquement l'abattit. Sous cette ruine, l'immense éther résonne, les rives tressaillent, le fleuve épouvanté reflue. Alors, son toit ôté, la caverne, le palais monstrueux de Cacus apparut et dans leurs profondeurs se découvrirent les creux pleins d'ombre. Comme si la terre, sous quelque choc, se fendait en ses profondeurs, dévoilait les demeures d'en bas, ouvrait les pâles royaumes haïs des dieux, qu'on vît d'en haut l'immense abîme, les Mânes s'affolant sous un jet de lumière [...] Aussitôt, les portes arrachées, la noire maison est ouverte toute grande, les génisses qu'il avait détournées, les vols qu'il avait niés paraissent à la face du ciel, le hideux cadavre est tiré au dehors par les pieds. Avec des ressentiments insatiables, ils regardent les yeux effrayants, la face, la poitrine velue de cette sorte de bête, les yeux maintenant éteints dans son gosier<sup>1</sup>. »

Les multiples intensifs, les couleurs sombres ou encore le relief accidenté, dont la verticalité double est soulignée<sup>2</sup>, confèrent une grandeur épique au combat et transforment la grotte de Cacus en séjour infernal, semblable au Tartare dépeint au livre VI. À l'inverse, le texte livien plante un décor fait de lignes horizontales. L'intérêt est moins placé sur le combat que sur l'épisode qui le précède, lorsqu'Hercule part à la recherche de ses bœufs dérobés, dans le cadre de l'Aventin. Une précision topographique, *prope Tiberim fluuium*, vient d'ailleurs situer l'épisode près du Tibre, dans cette vallée où échoue le berceau de Romulus et Rémus. Une troisième caractéristique précise le cadre du lieu, évoquant le gazon qui tapisse le sol : *loco herbido*. La couleur verte est ici implicite, comme c'est souvent le cas dans la littérature

1 VIRGILE, *Enéide*, VIII, 190 -267.

2 Si la grotte se trouve sur le sommet de la colline, l'aiguille qui lui sert de toit semble défier les dieux olympiens.

antique<sup>1</sup>. Le terme sert de « référent chromatique<sup>2</sup> » mais il convoque également des propriétés tactiles, voire odorantes : les connotations liées à l'adjectif *herbidus* renvoient à « la densité et la luxuriance d'un feuillage, la douceur d'un gazon, la fraîcheur des plantes, la nébulosité du ciel ou encore le mouvement de la mer<sup>3</sup> ». Par cette seule mention, le lieu est renvoyé à une connotation liée à la fertilité. Dans le cadre de la tradition historiographique, comment le public livien ne serait-il pas conduit à rapprocher cette image d'un Aventin herbeux et à la mise en avant, dans les arts de l'époque augustéenne, du Latium du siècle d'or ? La *Saturnia terra*, où le père de Jupiter trouve refuge<sup>4</sup>, sert en effet de cadre, au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., pour une actualisation géographique de l'âge d'or mythique. Varron<sup>5</sup>, Virgile<sup>6</sup>, Denys d'Halicarnasse<sup>7</sup> célèbrent la terre de Saturne. Tite-Live ne se contente pas d'ancrer, grâce à quelques touches, l'étiologie d'une coutume archaïque, celle du sacrifice à Hercule *Graeco ritu*, selon le rite grec, dans la colline du Palatin. La colline n'est toutefois même pas évoquée. Elle s'efface derrière une image herbeuse et horizontale du site de Rome et du Latium. Le récit historique prend aussi une dimension axiologique : Hercule n'est pas en effet perçu dans cette tradition comme le héros des douze travaux, mais comme une figure civilisatrice, combattant les mauvais rois pour introduire justice et équité dans les pays barbares<sup>8</sup>. La tradition historiographique anti-romaine, avec notamment Silénos<sup>9</sup>, développe ainsi des récits qui

1 Comme le rappelle J. TRINQUIER dans son article « *Quid de pratorum uiriditate... plura dicam ?* (Cicéron, *De Senectute*, 57) Les couleurs du paysage dans la littérature latine, de Lucrèce à l'époque flavienne », dans A. ROUVERET, S. DUBEL et V. NAAS (éd.), *Couleurs et matières dans l'Antiquité. Textes, techniques et pratiques*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2006, p. 213-259, si les notations chromatiques sont présentes dans les descriptions d'objets ou du cosmos, elles ne le sont guère dans les descriptions de lieux. Ces dernières, parce qu'elles nécessitent une mise à distance permettant de percevoir le paysage comme un tout, présentent donc peu d'éléments matériels détaillés, renvoyant plutôt le lecteur aux images familières qui lui viennent en tête à l'évocation d'un lieu.

2 Pour reprendre un terme proposé par A. Grand-Clément dans sa thèse sur les couleurs dans la Grèce antique. L'adjectif *herbidus* renvoie intrinsèquement à la couleur : à quoi bon, en effet, « préciser que l'herbe est verte » ? Voir A. GRAND-CLÉMENT, *La fabrique des couleurs. Histoire du paysage sensible des Grecs anciens VIII<sup>e</sup>- début du V<sup>e</sup> siècle av. n. è.*, Paris, De Boccard, 2011, p. 78-79.

3 Les mots qui servent à désigner la couleur créent un « réseau de connotations ». Voir M. PASTOUREAU, « La couleur et l'historien », dans B. GUINEAU (éd.), *Pigments et colorants de l'Antiquité et du Moyen Âge*, Paris, Éditions CNRS, 1990, p. 21-40, en particulier p. 39

4 Le mythe de la Saturnie se développe après l'assimilation de Saturne à Chronos. Il est une conséquence des théories évhéméristes, Saturne était moins présenté comme une divinité que comme l'ancêtre reculé des hommes, le 1<sup>er</sup> roi du Latium. Voir A. BRELICHT, « Tre variazioni sul tema delle origini », *Pubblicazioni della Scuola di Studi Storico-religiosi, Nuovi Saggi*, 14, Rome, 1955 et CH. GUITTARD, « *Saturnia Terra* : mythe et réalité », dans *Actes du Colloque Histoire et historiographie, Caesarodunum XV bis*, 1978, p. 177-186.

5 Varron, *De Lingua latina*, V, 42.

6 VIRGILE, *Énéide*, VIII, 347-348. Voir aussi Servius, *ad loc.*

7 DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, I, 34, 4.

8 D. BRIQUEL, *Le regard des autres*, Annales littéraires de l'université de Besançon, 623, 1997, p. 51. Voir aussi P.-M. MARTIN, « Héraklès en Italie d'après Denys d'Halicarnasse », *A.R I*, 34-44, *Athanaeum*, 50, 1972, p. 252-275.

9 D. BRIQUEL, *op. cit.*, 1997, p.37-56

font d'une « barbare », fille du roi Hyperboréos<sup>1</sup>, amenée par Hercule en Italie, l'ancêtre des Romains<sup>2</sup>. Dans ces écrits historiques qui s'inscrivent dans le cadre de la propagande carthaginoise, les Romains se trouvent comme dépossédés du Latium et du site même de Rome<sup>3</sup>. Tite-Live le restitue ici aux Romains, à travers un récit qui voit Évandré accueillir le héros.

Tite-Live ne reprend pas toutefois la version grecque<sup>4</sup>, selon laquelle Hercule aurait en effet accosté en Italie en suivant un bœuf échappé de son troupeau, donnant son nom l'Italie, *Italia*, par un rapprochement avec *uitulus*, bœuf, qui aurait donné *Vitulia*<sup>5</sup>. Il préfère inscrire Hercule dans l'espace du seul site de Rome, en le rattachant à la *Saturnia terra*, et en faisant de l'Alcide un autre Romulus.

#### 4. 2. La plaine de Béotie

Durant la campagne béotienne, en 197 av. J.-C., Flamminius élabore un stratagème afin de s'emparer de la ville de Thèbes :

[...] *Quinctius Attalo Elatiam excito Bæotorum gentem incertis ad eam diem animis fluctuantem dicionis suae facere cupiens, profectus per Phocidem quinque milia ab Thebis, quod caput est Bæotiae, posuit castra. inde postero die <cum> unius signi militibus et Attalo legationibusque quae frequentes undique conuenerant pergit ire ad urbem, iussis legionis hastatis—ea duo milia militum erant—sequi se mille passuum interuallo distantibus. ad medium ferme uiae Bæotorum praetor Antiphilus obuius fuit; cetera multitudo e muris aduentum imperatoris Romani regisque prospiculabatur: rara arma paucique milites circa eos apparebant; hastatos sequentes procul anfractus uiarum uallesque interiectae occultebant. cum iam adpropinquaret urbi, uelut obuiam egredientem turbam salutarer, tardius incedebat: causa erat morae ut hastati consequerentur. oppidani, ante lictorem turba acta, insecutum confestim agmen armatorum non ante quam ad hospitium imperatoris uentum est conspexere.*

« Quinctius [...] établit son camp à cinq mille de Thèbes, capitale de la Béotie. Puis le lendemain, avec les soldats d'un seul manipule, avec Attale et les délégations qui étaient arrivées en grand nombre de partout, il se dirigea vers la ville, ordre ayant été donné aux *hastati* d'une légion (ils étaient deux mille) de le suivre à une distance de mille pas). À mi-chemin à peu près, Antiphilos, le préteur des Béotiens, vint à leur rencontre. Depuis les murs, le reste de la population regardait l'arrivée du général romain et du roi. Autour d'eux on voyait de loin en loin quelques armes et un petit nombre de soldats. Les *hastati* qui suivaient à distance étaient cachés par les sinuosités de la route et les dépressions du terrain qu'il y avait entre eux et la ville [...] Les habitants de la ville, parce que la foule se pressait devant le licteur, ne virent la colonne de soldats qui approchait rapidement que lorsqu'on arriva au logement du général<sup>6</sup>. »

1 R. DION, « La notion d'hyperboréens et ses vicissitudes au cours de l'Antiquité », *BAGB*, 1972, p. 143-157.

2 Voir SOLIN I, 14-15 ; *FGH* 175 F 8 ; P. FESTUS 220 L ; DENYS D'HALICARNASSE, I, 43.

3 Fabius Pictor rattache, à la même époque, Hercule au site de Rome. Voir le catalogue de la bibliothèque de Taormine dans M. CHASSIGNET, *L'annalistique romaine, I, Les Annales des Pontifes, L'annalistique ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1996, p. LXXVI et *SEG* 26, 1123 fr III.

4 Qui est développée par HELLANIKOS DE LESBOS, *FGH* 4 F 11 = DENYS D'HALICARNASSE, I, 35, 2. Nous retrouvons ici la propension des Grecs à attribuer aux toponymes des traditions de fondation qui les rattachent aux Grecs. Voir E. J. BICKERMAN, *Origines Gentium, Cph*, 47, 1952.

5 Durant les guerres sociales, les populations italiennes insurgées, qui nomment leur capitale *Italica*, opposent à la louve romaine l'emblème du bœuf.

6 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIII, 1, 1-5.



L'espace qui sépare le camp romain de la ville ne fait l'objet d'aucune description détaillée, ni de description sous forme de notation. En revanche, quelques termes permettent au lecteur d'imaginer l'épisode : les anfractuosités de la route et les vallons, *anfractus uiarum uallesque interiectae*, qui masquent l'avancée de l'armée romaine, dessinent le paysage de la plaine thébaine.

#### 4. 3. Quelque part entre la Lucanie et le Bénévent

La mort du consul Gracchus constitue un nœud narratif qui superpose deux, voire trois versions différentes de la fin du général. Les différents récits ne proposent pas de descriptions détaillées des lieux de cette mort, et seules des notations permettent au lecteur d'esquisser une représentation : le complément circonstanciel *in ualle silua ac montibus saepta* souligne la clôture de l'espace et donc le piège dans lequel les Romains sont tombés. À l'inverse, les saules, *salicta innata ripis*, comme les rochers roulés par le fleuve, *saxis quae uoluit amnis*, dessinent un paysage agréable, cadre reposant mais trompeur. La troisième version laisse libre cours à l'imagination du lecteur, ne proposant aucun élément descriptif, évoquant uniquement un espace sacré, endroit pur, *locus purus* :

*Haec si uera fama est, Gracchus in Lucanis ad campos qui Veteres uocantur periit. Sunt qui in agro Beneuentano prope Calorem fluuium contendunt a castris cum lictoribus ac tribus seruis lauandi causa progressum, cum forte inter salicta innata ripis laterent hostes, nudum atque inermem saxisque quae uoluit amnis prougnatim interfectum. Sunt qui haruspice monitu quingentos passus a castris progressum, uti loco puro ea quae ante dicta prodigia sunt procuraret, ab insidentibus forte locum duabus turmis Numidarum circumuentum scribant. Adeo nec locus nec ratio mortis in uiro tam claro et insigni constat ! [...] Haec tradunt qui in Lucanis rei gestae auctores sunt. Si illis qui ad Calorem fluuium interfectum memorant credere uelis, capitis tantum Gracchi hostes potiti sunt.*

« Gracchus saute à bas de son cheval ; il ordonne aux autres d'en faire autant, et les exhorte, puisque la fortune ne leur laisse qu'une seule issue, à illustrer celle-ci par leur vaillance : « et quelle issue reste-t-il à quelques hommes cernés par une multitude d'ennemis dans une vallée fermée par des bois et des montagnes, sinon la mort ? » [...] Si la tradition est véridique, Gracchus périt en Lucanie, près de l'endroit qu'on appelle « les Vieux Champs ». Mais il y a des gens pour affirmer qu'il trouva la mort sur le territoire de Bénévent, au bord du Calor : d'après eux, il s'était éloigné de son camp avec ses licteurs et trois esclaves pour se baigner ; or des ennemis s'étaient justement cachés parmi les saules qui poussent sur ces rives : nu, sans armes, il fut tué alors qu'il se défendait avec les pierres que roule le fleuve. Il y en a aussi pour écrire que sur l'avis des haruspices, il s'avança à cinq cents pas du camp pour conjurer dans un endroit pur les prodiges qu'on a rapportés, et fut cerné par deux escadrons de Numides qui s'étaient justement embusqués là. Tant le lieu et les circonstances de sa mort sont mal établis, alors qu'il s'agit d'un homme si célèbre et si remarquable [...] C'est ce que rapportent les auteurs qui situent les faits en Lucanie. Si l'on préfère croire ceux qui disent qu'il fut tué au bord du Calor, les ennemis s'emparèrent seulement de la tête de Gracchus<sup>1</sup>. »

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 16, 16-17, 6.

#### 4. 4. L'Étolie brossée à grands traits

En 208 av. J.-C., lorsque Philippe quitte l'assemblée des Achéens, il gagne Ancyre, depuis laquelle il opère une descente dans le territoire des Étoliens, près d'Eupalium, au nord d'Érythrée, port de la Locride. Lorsqu'il rapporte la réaction des Étoliens, Tite-Live en profite pour représenter leur organisation territoriale : au premier plan, l'espace pillé, zone agreste, avec des champs et des points fortifiés ; à l'arrière-plan, des forêts et des montagnes.

*Haud fefellit Aetolos ; nam hominum quod aut in agris aut in propinquis castellis Potidaniae atque Apolloniae fuit in siluas montesque refugit ; pecora quae inter festinationem abigi nequierant sunt direpta et in naues compulsa.*

« Ce qu'il y avait d'hommes soit dans les champs, soit dans les points fortifiés voisins de Potidania et d'Apollonie, se réfugia dans les forêts et les montagnes ; les troupeaux qu'ils n'avaient pu emmener dans leur précipitation furent enlevés et poussés dans les bateaux<sup>1</sup>. »

Le lecteur-auditeur peut alors se représenter la campagne étolienne, entre terres cultivées et espace sauvage. Ces mentions topographiques, loin de constituer des calques de textes annalistiques ou des traductions rapides de Polybe, relèvent d'un travail d'écriture soigné et pleinement maîtrisé. Tite-Live doit en effet limiter l'expansion de la séquence là où il estime que l'information suffit à son lecteur, selon les connaissances qu'il lui attribue et ce qu'il veut en dévoiler, mais aussi suivant les rythmes qu'il souhaite conférer à son récit. Ainsi, au livre XLIV, 10, 7<sup>2</sup>, la ville assiégée Aenia ne fait l'objet d'aucune description. À peine est-elle mentionnée dans le récit qu'elle est déjà prise et que le narrateur passe à une autre cité. Le rythme narratif est ici rapide, soulignant l'avancée romaine. Au contraire, quelques lignes plus loin, en XLIV, 11, 3<sup>3</sup>, Tite-Live effectue une pause narrative pour décrire la langue de terre où se situe la ville de Cassandréa. Il sélectionne un site remarquable, lié à un siège exemplaire, où la résistance des habitants finit par avoir raison de la poliorcétique romaine.

#### 5. L'espace traversé

Il est une autre façon de présenter des espaces en jouant sur le rythme narratif : c'est la

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 8, 9-10.

2 *Reuocatis igitur in naues militibus omisssaque Thessalonicae oppugnatione Aeniam inde petunt*, « Aussi, après avoir ramené leurs troupes sur les navires et abandonné le siège de Thessalonique, les Romains attaquent-ils ensuite la ville d'Aenia », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 10, 7.

3 *Eminet namque in altum lingua, in qua sita est, nec minus quam inclitus magnitudine Atho mons excurrit, obuersa in regionem Magnesia duobus inparibus promunturiis, quorum maiori Posideum est nomen, minori Canastraeum*, « La langue de terre dans laquelle la ville est située s'avance en effet en hauteur vers le large où elle forme une saillie nullement inférieure à celle du mont Athos, célèbre par sa masse ; elle se prolonge, en direction de la Magnésie, en deux promontoires inégaux appelés, le plus grand, Posidée, le plus petit, Canastrée », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 11, 3.

représentation du trajet. Au lieu d'en présenter une vision statique – même si elle est construite progressivement par le regard ou la parole –, le récit livien propose parfois des descriptions de déplacements, de trajectoires. Celles-ci sont l'occasion de parcourir rapidement par la narration une vaste étendue, qu'il s'agisse d'une région ou d'un pays. C'est le cas par exemple du récit de la campagne de Manlius Vulso, de l'ambassade de Popilius en Égypte ou du voyage de Paul-Émile en Grèce. Des toponymes et éthonymes sont alors égrenés suivant les caractéristiques de la liste davantage que selon celles de la description.

## 6. Proposition d'une nouvelle typologie

Au terme de cette étude des espaces représentés dans l'*Ab Vrbe condita*, quelle typologie pouvons-nous dresser des espaces liviens ? Le classement de Michel Rambaud s'avère opérant :

- l' « espace chorographique », associé à un tableau ;
- l' « espace stratégique », associé à une ἔκφρασις ou à des notations ;
- l' « espace tactique », associé à une ἔκφρασις ou à des notations.

Toutefois, chacune des représentations liviennes débordent, comme nous l'avons souligné au cours de notre étude, ces fonctions. La distinction de la catégorie de l'esquisse et la réflexion que nous avons menée sur le concept de paysage nous a conduite à développer plusieurs autres fonctions qui se superposent aux fonctions proposées par M. Rambaud :

- l'« espace d'inventaire » ;
- l'« espace axiologique » ;
- l'« espace remarquable » ;
- l' «espace politique ».

Il semble que l'historien recoure à chacun de ces espaces tout au long de son œuvre.

Ainsi nous pouvons identifier dans la *Periocha* LX un « espace inventaire » :

*Baleares a teli missu appellati aut a Balio, Herculis comite ibi relicto, cum Hercules ad Geryonem nauigaret.*

« Les Baléares tirent leur nom du jet (βάλλειν) d'un trait ou de Balius, compagnon d'Hercule abandonné là, quand Hercule faisait voile pour rejoindre Géryon<sup>1</sup>. »

Par ailleurs, durant cette exploration des terres textuelles liviennes, nous avons pu remarquer que l'historien recourait fréquemment à certains types de lieux qui forment la matrice de

---

<sup>1</sup> TITE-LIVE, *Periochae*, LX, 10.

l'œuvre : c'est le cas du lieu manipulé par le général, de la ville assiégée avec son port et sa citadelle ou encore du bois sacré. S'ils sont présents dans d'autres récits historiques, ces espaces sont présents de façon récurrente chez Tite-Live et sont constitués suivant une même structure. Nous choisissons de les nommer *topia*, par allusion au terme utilisé par Vitruve dans son passage, que nous avons évoqué plus haut<sup>1</sup>, sur l'histoire du décor pariétal et à la définition qu'en fait P. Grimal :

*Ambulationibus uero propter spatia longitudinis uarietatibus topiorum ornarent a certis locorum proprietatibus imagines exprimentes ; pinguntur enim portus, promunturia, litora, flumina, fontes, euripi, fana, luci, montes, pecora, pastores.*

« Pour les galeries, ils tirèrent parti des espaces que procure leur longueur, et les décorèrent de paysages variés, empruntant des images à des particularités topographiques précises : on peint ainsi des ports, des promontoires, des rivages, des cours d'eau, des sources, des euripes, des sanctuaires, des bois sacrés, des montagnes, des troupeaux, des bergers<sup>2</sup>. »

« Si l'art du paysage, tel que le conçoivent les stoïciens et les théoriciens de la peinture après eux, est la représentation, moins des objets particuliers que de ce qui fait leur particularité, les peintres devront s'attacher, non pas à reproduire des scènes réelles mais des *éléments typiques* des choses. Et ces éléments typiques des lieux seront les *topia*<sup>3</sup>. »

Les *topia* désignent, dans les études sur l'art pariétal romain, un type fixe de paysage, celui de « lieux imaginaires destinés à satisfaire le besoin d'évasion du citadin<sup>4</sup> » et dont les caractéristiques peuvent varier pour éviter la monotonie. Lorsque les Romains qui se promènent sous les vastes portiques des gymnases regardent ces représentations murales, ils y retrouvent des réminiscences personnelles ou culturelles venues de leur mémoire affective<sup>5</sup>. Or il nous semble possible de comparer le traitement des espaces dans l'écriture livienne, qui relève de l'art rhétorique, et ce processus mis en œuvre dans l'art pariétal romain<sup>6</sup>. L'*Ab Urbe condita* est en effet constituée par une succession d'espaces aux fonctions et aux formes diverses, mais à l'intérieur desquels se dessinent des récurrences. Ces dernières relèvent d'une artificialisation opérée par Tite-Live sur les espaces topographiques. L'historien constitue des types d'espaces auxquels il recourt lorsqu'il aborde le récit d'une marche, d'une scène de bataille ou d'une prise de ville. Ces types artificiels sont propres à Tite-Live, même s'ils font appel à la mémoire de son public. Ils dessinent un discours, celui de l'historien sur la conquête romaine. C'est donc à l'étude de ces *topia* liviens que nous nous attacherons dans notre

---

1 Chapitre I.

2 VITRUIVE, *De l'architecture*, livre VII, 5.

3 P. GRIMAL, *op. cit.*, 1943, p. 93, cité par A. ROUVERET, *Histoire et imaginaire de la peinture ancienne (V<sup>e</sup> siècle a. J.-C. - I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)*, Classiques École Française de Rome, 2004, p. 328.

4 A. ROUVERET, *op. cit.*, 2004, p. 330.

5 Comme le souligne CICÉRON, *tanta uis admonitionis inest in locis*, « Les lieux ont un tel pouvoir de rappel », *De Finibus*, V, 1, 2.

6 Comme le soulignent les travaux d'A. ROUVERET, la théorisation antique des arts visuels rejoint celle de l'art oratoire.

prochain chapitre. Avant de mener cette enquête, il nous faut toutefois comprendre comment les divers espaces sont insérés dans l'*Ab Vrbe condita*, pour former un récit structuré.

## II. REGARDS, COMPOSITION ET INDIVIDUS

Dans son étude des rapports entre le récit historique antique et la vision<sup>1</sup>, Adriana Zangara souligne combien la tâche de l'historien antique est aussi un travail de composition de son œuvre. Tite-Live n'échappe pas à la règle. Son œuvre monumentale ne saurait être considérée comme une succession de livres écrits à l'aventure, sans que leur auteur n'en ait conçu aucune vue d'ensemble. La préface du livre XXXI nous indique certes, à travers le découragement de l'historien-narrateur, combien l'ampleur de la tâche ne saurait être sous-estimée :

*Me quoque iuuat, uelut ipse in parte laboris ac periculi fuerim, ad finem belli Punici peruenisse. nam etsi profiteri ausum perscripturum res omnes Romanas in partibus singulis tanti operis fatigari minime conueniat, tamen, cum in mentem uenit tres et sexaginta annos— tot enim sunt a primo Punico ad secundum bellum finitum— aequae multa uolumina occupasse mihi quam occupauerint quadringenti <duodenonaginta> anni a condita urbe ad Ap. Claudium consulem qui primum bellum Carthaginiensibus intulit, iam prouideo animo, uelut qui proximis litori uadis inducti mare pedibus ingrediuntur, quidquid progredior, in uastiores me altitudines ac uelut profundum inuehi et crescere paene opus, quod prima quaeque perficiendo minui uidebatur.*

« Je suis heureux moi aussi, comme si j'en avais personnellement partagé peines et dangers, d'être parvenu au terme de la guerre contre Carthage. Car s'il est vrai qu'après avoir osé déclarer qu'on écrira jusqu'au bout toute l'histoire de Rome, on manquerait à toute convenance en se laissant abattre à chaque partie d'une si grande œuvre, pourtant, quand je pense que soixante-trois ans -telle est la durée qui sépare le début de la première guerre punique de la fin de la seconde - m'ont pris autant de volumes que les quatre-cent-quatre-vingt-huit qui vont de la fondation de Rome au consulat d'Appius Claudius, qui commença la première guerre contre Carthage, je pressens déjà, comme les gens que les hauts-fonds voisins du rivage incitent à s'avancer à pied dans la mer, que chaque pas en avant me porte vers des profondeurs plus démesurées et comme vers des abîmes, tandis que s'accroît presque l'œuvre à accomplir, que l'achèvement des premières parties paraissait raccourcir à mesure<sup>2</sup>. »

Elle démontre aussi cependant le parti pris livien, déjà affirmé dans la préface du livre I : conter l'entièreté de l'histoire romaine, depuis la création de l'*Vrbs* jusqu'à l'époque contemporaine.

*Facturusne operae pretium sim si a primordio urbis res populi Romani perscripserim nec satis scio nec, si sciam, dicere ausim, quippe qui cum ueterem tum uolgatam esse rem uideam [...]. Res est praeterea et immensi operis, ut quae supra septingentesimum annum repetatur et quae ab exiguis profecta initiis eo creuerit ut iam magnitudine laboret sua.*

« Vaut-il la peine de raconter depuis les origines de Rome l'ensemble de l'histoire romaine ? Je n'en suis pas très sûr ; et si je l'étais, je n'oserais pas le prétendre. C'est que mon sujet me semble vieux et surtout rebattu [...] Mon sujet demande, en outre, un immense travail, puisqu'il remonte à

1 A. ZANGARA, *Voir l'histoire. Théories anciennes du récit historique*, Vrin/ EHESS, Bari, 2007.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 1.

plus de sept siècles et qu'après un début fort modeste l'État romain s'est accru au point de plier aujourd'hui sous sa propre grandeur<sup>1</sup>. »

À la lumière de cette analyse, il nous faut donc dès lors considérer que chaque épisode relève d'une composition complexe, mettant en jeu divers *topia* qui structurent l'univers livien, construisant un discours sur la conquête. Il reste à nous interroger sur l'insertion de ses espaces et la composition narrative de ces passages renvoyant aux espaces.

## 1. Insertion des espaces dans la narration

Comme l'indique J.-P. Chausserie-Laprée dans son étude sur l'expression narrative chez les historiens latins<sup>2</sup>, l'historien doit pouvoir, comme tout écrivain, lier les moments successifs du récit. Quand l'orateur ou le philosophe recourent à des liants logiques, la tâche de l'historien est d'exploiter une palette de liaisons que le critique distribue en quatre groupes : « les liants naturels du récit, les formules conclusives, les clichés de liaison, les ablatifs absolus de reprise et d'enchaînement<sup>3</sup>. » Suivant la pratique des historiens grecs, et palliant de la sorte la raideur de l'enchaînement annalistique<sup>4</sup>, Tite-Live fait un usage fréquent des « liants naturels du récit », qu'ils soient « le personnage ou le groupe qui agit », « le cadre où se situe la scène », « le moment où elle se déroule<sup>5</sup> ». Le nom même du lieu constitue donc un moyen de liaison narrative majeur. Il est ainsi fréquent que, pour procéder à un changement de cadre, Tite-Live avance, en début de phrase, un nom de lieu nouveau<sup>6</sup>, dont il n'a pas fait mention précédemment. Il se fait alors guide, et nous entraîne d'action en action :

« Sur son signal, nous situons d'emblée la scène dans un nouveau décor. Un seul mot nous transporte dans un autre pays, une autre région<sup>7</sup>. »

J.-P. Chausserie-Laprée souligne qu'il est le premier historien à donner des indications de lieu autonomes à l'initiale absolue de la phrase, notamment dans les troisième et quatrième décades<sup>8</sup>. Alors que la conquête de l'Italie est désormais terminée et que s'ouvre, avec les

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, « Préface », 1.

2 J.-P. CHAUSSERIE-LAPRÉE, *L'expression narrative chez les historiens latins. Histoire d'un style. Thèse pour le doctorat ès lettres, présentée à l'Université Paris Sorbonne*, Paris, Éditions De Boccard, 1969.

3 J.-P. CHAUSSERIE-LAPRÉE, *ibid*, p. 16.

4 J.-P. CHAUSSERIE-LAPRÉE, *ibid*, p. 63-64, pour un bref aperçu des formules d'ouverture et de récapitulation employées par Hérodote ; Thucydide, Xénophon et Polybe. Voir également PH.-É. LEGRAND, dans Hérodote, *Histoires*, « Introduction », Paris, Les Belles Lettres, 1955, 2<sup>e</sup> édition, p. 242.

5 J.-P. CHAUSSERIE-LAPRÉE, *ibid*, 1969, p. 17.

6 Ce nom est le plus souvent au locatif ou à l'ablatif précédé ou non de *in* ; parfois à l'accusatif seul ou précédé des prépositions *in*, *apud*, ou *circa*, J.-P. CHAUSSERIE-LAPRÉE, *ibid*, p. 22.

7 J.-P. CHAUSSERIE-LAPRÉE, *ibid*, 1969, p. 22.

8 On trouve ainsi, au livre XXIV, 2, 8 : *Crotone*... ; 3, 16 : *In Apulia*... ; 4, 1 : *In Sicilia*... ; 43, 2 : *Romae*... ; 47, 15 : *Romae*... ; 49, 7 ; *In Hispania*. ; et au livre XXXV, 7, 6 : *In Hispania*... ; 35, 1 : *Lacedaemone*... ; 48, 1 : *In Achaia*... ; 20, 1 : *Romae*...

guerres puniques, le temps des conquêtes outre-mer, Tite-Live passe ainsi d'un théâtre d'opérations à l'autre, décrivant ainsi les divers fronts déployés au même moment, sans en général fournir de présentation préalable des espaces envisagés : le narrateur est partout en terrain connu dans l'espace de la conquête et il semble attendre qu'il en soit de même pour son public. Il ne s'agit pas ici toutefois seulement de rendre la lecture plus aisée. L'historien padouan utilise ces indications de lieu, en les combinant à des indications de temps et, plus rarement, d'acteurs, pour mettre en valeur tel ou tel épisode, ou plutôt tel ou tel fil narratif. Ainsi, l'une des rares « séquences acteur-lieu » de l'*Ab Vrbe condita*, au paragraphe XXV, 1, 5, *Sempronius consul in Lucanis*, introduit un fil narratif qui doit conduire, quinze paragraphes après, aux différents récits de la mort du consul. De même, la « séquence lieu-acteur » du paragraphe XVII, 1, 1, *In Italia consul Marcellus*, introduit le fil qui va mener à la mort de Marcellus, quelque vingt-six paragraphes plus loin. Il nous semble, par ailleurs, que l'emploi de la séquence cumulée des trois données temps-lieu-acteur ne permet pas seulement de créer un « type d'articulation privilégiée convenant aux changements de décor les plus importants<sup>1</sup> », ni même de mettre en lumière un passage, en effectuant une « transition nette, immédiate et qui, ne disant que l'essentiel, le jette en pleine lumière, le détache avec un relief saisissant<sup>2</sup> ». Cette séquence permet en effet non pas uniquement de distinguer mais d'opposer des espaces d'action et de pouvoir. Ainsi au livre XXXVI, 5, 1, l'amorce *Cum haec Romae geruntur Chalcide Antiochus* rappelle le décor du sénat romain, devant lequel se déroulent les ambassades venues de Macédoine et d'Égypte, et l'oppose à la ville de Chalcis où Antiochus essaye de faire de sa cour un contre-espace d'ambassades qui lui permette de rivaliser avec Rome :

*Cum haec Romae agebantur, Chalcide Antiochus, ne cessaret per hibernorum tempus, partim ipse sollicitabat ciuitatum animos mittendis legatis, partim ultro ad eum ueniebant.*

« Tandis qu'à Rome on prenait ces dispositions, à Chalcis, Antiochus, pour ne pas marquer d'arrêt pendant la période hivernale, tentait personnellement d'exciter l'ardeur de certaines cités en leur envoyant des ambassadeurs, tandis que d'autres venaient spontanément le trouver<sup>3</sup>. »

Il échoue toutefois dans sa manœuvre, ne parvenant pas à fédérer autour de lui suffisamment de peuples alliés. Il est alors conduit à s'enfermer dans les Thermopyles, où l'attend la défaite devant l'armée romaine. La transition met ici en valeur l'opposition entre l'espace de toute puissance que constitue Rome et celui, vacillant, de la dynastie des Séleucides. La « technique du chapitre<sup>4</sup> » développée par Tite-Live lui permet ainsi de mettre les espaces en

1 J.-P. CHAUSSERIE-LAPRÉE, *ibid.*

2 J.-P. CHAUSSERIE-LAPRÉE, *ibid.*

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, 5, 1.

4 J.-P. CHAUSSERIE-LAPRÉE, *ibid.*, 1969, p. 43-55.

résonance.

C'est le cas, encore, au livre XL, 39, 1. L'amorce *Eodem anno in Hispania Fulvius Flaccus proconsul* permet de mettre en parallèle la narration du déplacement forcé du peuple ligure de leurs montagnes jusqu'au Samnium, avec un épisode dans la conquête des Espagnes contre des peuples celtibères s'opposant à la domination romaine. Qu'ont donc en commun ces deux parties du récit ? Le premier raconte un déracinement imposé, malgré les plaintes des Ligures, qui sont obligés de quitter leurs pénates, les lieux où ils ont vu le jour, les tombeaux de leurs ancêtres, comme le souligne avec pathétique Tite-Live, nous donnant accès un bref instant au point de vue d'un peuple ennemi de Rome :

*Ligures saepe per legatos deprecanti, ne penates, sedem in qua geniti essent, sepulcra maiorum cogereantur relinquere, arma obsides pollicebantur. Postquam nihil impetrabant ne que vires ad bellandum erant, edicto paruerunt.*

« Les Ligures, par le truchement de délégués, multiplièrent les prières pour ne pas être contraints d'abandonner leurs dieux domestiques, le pays où ils étaient nés, les tombeaux de leurs ancêtres, et ils promettaient des armes et des otages. N'ayant rien obtenu et n'ayant pas les moyens de faire la guerre, ils se plièrent à l'ordre reçu<sup>1</sup>. »

Il s'achève sur le commentaire de Tite-Live : le triomphe qui récompense les deux consuls est le premier à être obtenu sans qu'il y ait eu de combat. Point de dépouille donc, ni de spectacle de prisonniers enchaînés traînés dans les rues de Rome :

*Transacta re cum veterem exercitum Romam deduxissent, triumphus ab senatu est decretus. hi omnium primi nullo bello gesto triumpharunt. tantum hostiae ductae ante currum, quia nec quod ferretur neque quod duceretur captum neque quod militibus daretur, quicquam in triumphis eorum fuerat.*

« Une fois l'affaire réglée et l'ancienne armée ramenée à Rome, le triomphe leur fut décerné par le Sénat. Ils furent les premiers de tous à triompher sans avoir fait la guerre. Seules, les victimes furent conduites devant le char, puisqu'il n'y avait dans leur triomphe ni butin à transporter, ni prisonniers à faire défiler, ni rien qui pût être distribué aux soldats<sup>2</sup>. »

Le passage suivant présente, à l'inverse, un combat mené contre les Celtibères par l'armée du proconsul d'Espagne, Fulvius Flaccus. Celui-ci entend pacifier l'extrémité de l'Hispanie. La bataille lui permet aussi d'offrir à ses soldats un triomphe et de donner ainsi un sens à leur engagement militaire, avant qu'ils ne prennent leur retraite :

*Reditum ignobilem in patriam clarum ac memorabilem eos sibi fecisse : cruentos ex recenti caede hostium gladios et manantia sanguine spolia Romam ad triumphum delaturos.*

« Alors qu'il était sans éclat, les ennemis avaient fait du retour des Romains dans leur patrie quelque chose de glorieux et de mémorable ; ils emporteraient à Rome pour le triomphe des glaives tout sanglants du récent massacre des ennemis et des dépouilles ruisselantes de sang<sup>3</sup>. »

Le triomphe n'est pas relaté par la suite. Il ne fait l'objet que de cette mention du proconsul à

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 38, 4-5.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 38, 8-9.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 39, 9.



son armée, au discours indirect, dans un style brutal qui met sous les yeux du public livien l'image encore sanglante des glaives et des dépouilles. Plus encore, alors que le combat s'achève sur la défaite des Celtibères qui se sont montrés incapables de tirer parti du terrain, la narration conte l'exécution de milliers de prisonniers :

*Caeduntur Celtiberi per totum saltum dissipati fuga. decem et septem milia hostium caesa eo die traduntur; uiui capti plus tria milia septingenti, cum signis militaribus septuaginta septem, equis prope sescentis.*

« On massacra les Celtibères, que la fuite avait égaillés dans tout le défilé. Selon la tradition, dix-sept mille ennemis furent tués ce jour-là et on prit aussi soixante-dix sept cents capturés vivants ; on prit aussi soixante-dix-sept enseignes et près de six cents chevaux<sup>1</sup>. »

La même année, Tite-Live met donc au premier plan de sa narration la dure mise en œuvre de la loi de la conquête. Dans des aires géographiques différentes, les Romains imposent leur joug, non sans cruauté. Transparaît ainsi, à travers ces jeux de bornages<sup>2</sup>, la volonté de mettre en lumière, de façon défavorable, les exactions des Romains durant la conquête, volonté qui est à nos yeux au cœur de la pentade XLI-XLV.

Parfois, l'historien utilise également un repère spatial pour donner une borne à une partie de son récit, le fermant « en quelque sorte sur lui-même », de façon à ce qu'il « puisse être aisément détaché de l'ensemble sans dommage pour l'économie générale de la narration<sup>3</sup> ». Il constitue ainsi souvent des narrations qui sont stylistiquement indépendantes du récit, mais qui permettent de dégager des grands moments de la conquête. C'est le cas de la fin de la guerre menée en Hispanie entre Rome et Carthage. Au livre XXVIII, 12, 10-16, 14, comme le souligne J.-P. Chausserie Laprée, « un mot-titre de lieu engage le développement que conclura une formule de même type que la précédente » :

*In Hispania [...] Hoc maxime modo, ductu et auspicio P. Scipionis, pulsi Hispania Carthaginienses sunt, quarto decimo anno post bellum initium, quinto quam P. Scipio prouinciam et exercitum accepit.*

« En Hispanie [...] C'est, pour l'essentiel, de cette façon, que, sous la direction et les auspices de P. Scipion, les Carthaginois furent chassés d'Espagne, la quatorzième année depuis le début de la guerre, la cinquième depuis que P. Scipion avait reçu la province et l'armée<sup>4</sup>. »

Le bornage permet de mettre la conclusion de ce moment majeur de la guerre punique, qui voit le basculement final du conflit en faveur de Rome et l'émergence du général Scipion. Pour reprendre la terminologie employée par P. François dans son article « *IVVIT LOCVS*.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL,40, 11.

2 D'autres formules sont employées pour lier les espaces entre eux, notamment la formule *hic status rerum in... erat*.

3 J.- P. CHAUSERIE-LAPRÉE, *ibid*, 1969, p. 43.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 12, 10-16, 4. Nous modifions la traduction d'*Hispania* par « Espagne » en « Hispanie », pour éviter tout anachronisme, l'*Hispania* renvoyant également à la zone occupée aujourd'hui par le Portugal.

L'entrelacement du narratif et du descriptif dans le récit historique<sup>1</sup> », ces « développements à borne unique<sup>2</sup> » ou « à deux bornes<sup>3</sup> » avec des formules introductives et conclusives marquées par un indéniable travail de *uariatio*<sup>4</sup> permettent alors de constituer, à travers mises en résonance et parallèles, un discours sur la conquête. Si Tite-Live y apparaît relativement peu, évitant souvent d'utiliser des verbes qui indiqueraient son acte d'écriture, portant peu de jugements sur les descriptions qu'il propose, il façonne malgré tout à sa façon le récit de l'histoire de Rome. Alors que ces bornages concernent plutôt les ἐκφράσεις, les types de la « fiche coulée<sup>5</sup> » ou du tableau narratif – « *travelling*<sup>6</sup> » sont utilisés pour introduire des notations spatiales. Quant aux *excursus*, ils ne sont souvent pas introduits ni cadrés narrativement. Ils constituent alors ce que P. François classe comme des « fiches isolées » ou « flottantes<sup>7</sup> », des développements qui « apparaissent comme des fiches de travail insérées au cours du récit sans que l'auteur prenne le soin d'annoncer ou de justifier la digression », sur le modèle des digressions césariennes sur les Gaules, qu'« aucun point d'ancrage n'attache fermement au reste du récit. ». Les descriptions répondent quant à elles souvent au modèle de la « fiche coulée<sup>8</sup> », qui s'insèrent dans la narration, mêlant descriptif et narratif.

L'œuvre livienne est bien, par conséquent, le résultat d'un travail de composition complexe et non d'une copie rapide ou peu soucieuse de la vérité. Chaque présentation des lieux

- 
- 1 P. FRANÇOIS, « *IVVIT LOCVS*. L'entrelacement du narratif et du descriptif dans le récit historique », dans M. BRIAND (éd.), *La trame et le tableau. Poétiques et rhétoriques du récit et de la description dans l'Antiquité grecque et latine*, PUR, 2012, p. 115-138, en particulier p. 118.
  - 2 « Ces passages sont introduits par une phrase qui en affirme la nécessité et l'opportunité ; mais le récit reprend ensuite sans que la fin de la digression soit marquée », P. FRANÇOIS, *op. cit.*, 2012, p. 118 ; la notion de « borne narrative » est empruntée à J. -P. AYGON, « Le jeu avec les bornes de l'ἐκφρασις τόπου, d'Homère à Sénèque », dans B. BUREAU et CH. NICOLAS (éd.), *Commencer et finir, Débuts et fins dans les littératures grecque, latine et médio-latine*, Lyon, CERGR, 2008, p. 373-392.
  - 3 « Bien circonscrits, ils sont nettement détachés à l'intérieur du récit par des limites précises, à leur début et à leur fin, bornes qui revêtent parfois un caractère formulaire. Ces blocs peuvent même être lourdement balisés, les historiens manifestant souvent en ouverture le souci de justifier leurs excursus et précisant en conclusion qu'ils vont revenir au cours des événements », P. FRANÇOIS, *op. cit.*, 2012, p. 119.
  - 4 Souligné par l'étude de J-P. CHAUSSEURIE-LAPRÉE, *op. cit.*, 1969.
  - 5 « Certaines descriptions se prolongent dans la narration. Pour prendre une image, on pourrait parler de provignage », de « marcottage » narratif : des descriptions prennent racine dans la narration et donnent elles-mêmes racine à la description qui suit. On a ainsi parfois une sorte de « fiche coulée », une fiche qui coule dans le récit, sans heurt », P. FRANÇOIS, *op. cit.*, 2012, p. 133.
  - 6 P. FRANÇOIS, *op. cit.*, 2012, p. 135 prend ici l'exemple de la description de l'arrivée à Rome de la statue de Cybèle, en 204, au livre XXIX, 14, 10-14 : « On peut voir ce récit comme une sorte de tapisserie de Bayeux, dans laquelle un support pictural déroule un récit ; dans le domaine de l'Antiquité romaine, voir les frises de l'*ara Pacis* ou la colonne Trajane. Le temps s'y exprime dans l'espace, comme l'espace s'imprime dans le temps. Un ralentissement dramatique du récit est propice à cette inscription du descriptif dans le narratif, à cette imprégnation du temps par l'espace ».
  - 7 P. FRANÇOIS, *op. cit.*, 2012, p. 116-117.
  - 8 « Certaines descriptions se prolongent dans la narration. Pour prendre une image, on pourrait parler de « provignage », de « marcottage » narratif : des descriptions prennent racine dans la narration et donnent elles-mêmes racine à la description qui suit. On a ainsi parfois une sorte de « fiche coulée », une fiche qui coule dans le récit, sans heurt », P. FRANÇOIS, *op. cit.*, 2012, p. 133.

relève donc de choix précis qui conduisent à développer la description de tel ou tel épisode, à borner ou non son développement, alors que d'autres sont l'objet de simples mentions<sup>1</sup>.

## 2. Regards sur l'espace

Un autre procédé narratif joue un rôle primordial dans la structuration de l'œuvre : le regard. Tout récit, *a fortiori* un récit de conquête, qui présente, comme le fait l'*Ab Urbe condita*, une succession d'événements dans diverses régions du monde, et notamment une ou des avancées militaires, est en effet indissociable du regard porté sur les espaces concernés. Ce dernier est de plusieurs types, qui s'inscrivent dans des traditions historico-géographique différentes, suivant des enjeux propres au récit et à sa structuration. Ils peuvent renvoyer au regard du géographe, lorsqu'il découvre un espace donné, alors qu'il est doté d'un savoir précis préalable ; à celui du marcheur introduit dans un espace ; à celui du visiteur venu admirer les beautés du lieu ; et évidemment à celui de l'historien. Nous entendons ici proposer une typologie de ces regards, avant d'en interroger les effets, sur l'interprétation des épisodes singuliers, puis sur la représentation du pouvoir et de la conquête construite par l'œuvre tout entière, qui nous semble proposer une composition en écho, en un dispositif qui illustre la montée en puissance de Rome.

### 2. 1. Le regard hodologique

Le regard qui découvre un espace peut être celui d'une découverte progressive. Il emprunte le modèle de la périégèse, avancée qui s'effectue pas à pas, de façon linéaire. C'est souvent celui de l'étranger qui découvre un paysage, du voyageur qui se déplace d'espace en espace, déployant dans son sillage une série de noms ou de vignettes. Cette technique, nous l'avons rappelé plus haut<sup>2</sup>, est un élément-clé de l'art oratoire et du procédé d'*enargeia*, où le *λόγος περιηγηματικός* est un moyen de parvenir à une meilleure visualisation d'un site ou d'une chose. L'espace se déploie suivant le mouvement du regard du narrateur, de l'acteur ou du lecteur. Ainsi que le souligne S. Dubel<sup>3</sup>, « faire le tour d'un espace, c'est inviter le lecteur-

---

1 J.- P. CHAUSSERIE-LAPRÉE, *op. cit.*, 1969, p. 24, cite l'exemple d'un passage du livre XXIV où une « première notation, in *Apulia*, introduit une brève notice sur les combats hivernaux que Romains et Carthaginois se livraient dans cette région. Fugitif aperçu, auquel succède, aussitôt après, ouvert par un in *Sicilia*, le récit beaucoup plus développé des événements de Sicile ».

2 Chapitre premier de la première partie.

3 S. DUBEL, « *ἐκφρασις* et *enargeia*: la description antique comme parcours », dans C. LÉVY et L. PERNOT (éd.), *Dire l'évidence (philosophie et rhétorique antiques)*, Cahiers de philosophie de l'Université de Paris XII, Vol. II, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 249-264.

narrataire à voyager avec le narrateur : le parcours, purement textuel, est partagé par ceux qui sont le mieux placés pour l'accomplir, les acteurs mêmes du discours. L'effet de présence visuelle tient, en ce cas, à la projection du narrataire dans l'espace décrit. » C'est ce type de regard qui est le plus communément utilisé dans la narration livienne et qui permet, nous l'avons vu, d'y introduire une certaine subjectivité, donnant forme à un paysage. Si chacun de ces regards hodologiques s'agence différemment, relevant d'un jeu complexe entre le regard du général, celui de l'armée ou celui des ennemis, il est rarement réservé à l'historien seul et ne permet guère de mettre en place une structuration de l'œuvre. Ce sont, à l'inverse, davantage les regards d'en haut, comme jetés sur des tableaux qui se dévoilent dans l'immédiateté, qui offrent cette possibilité.

## 2. 2. Les « vues d'en haut »

Si l'espace peut être appréhendé progressivement, à travers le trajet d'un regard, il peut aussi parfois apparaître d'un bloc, par le biais d'un « regard d'en haut », qu'on appelle communément « vol d'oiseau ». S'y dévoile, presque instantanément<sup>1</sup>, un panorama. Le lecteur peut alors comme accéder à la connaissance du cartographe. Ces vues, éléments topiques des œuvres historiques<sup>2</sup>, sont utilisées par Tite-Live de façon très ponctuelle et semblent se répondre.

### 2. 2. 1. Vue de l'Étrurie depuis les monts ciminiens : IX, 36

*Postero die luce prima iuga Ciminii montis tenebat; inde contemplatus opulenta Etruriae arua milites emittit.*

« Le jour suivant, au petit matin, il atteignit le sommet des monts ciminiens. Il laissa les soldats se

- 
- 1 Nous ne faisons pas toutefois de cette « vue d'en haut » l'équivalent d'un tableau figé, fondé sur une perspective unique. Elle peut en effet effectuer un mouvement giratoire ou panoramique, distinguant plusieurs plans, impliquant la participation du spectateur. Comme le souligne M. COLLOT, « En chemin avec Julien Gracq », *Le paysage au rythme du voyage*, dans D. MÉAUX et J.-P. MOUREY (éd.), PUSE, 2011, p. 305, « Dans la culture occidentale, a longtemps prévalu un type de représentation du paysage qui fait de lui une image fixe appréhendée à partir d'un point de vue unique et distant, qui permet une vision d'ensemble du pays contemplé. Cette conception porte l'empreinte d'un modèle pictural mis en place à la Renaissance : celui d'une construction de l'espace fondée sur la perspective linéaire et sur le point de fuite. Or, le paysage est apparu dans la peinture européenne bien avant l'invention de ce dispositif, et il a survécu à sa disparition. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les fresques du Bon gouvernement déroulent sur les murs du Palazzo Pubblico de Sienne un véritable panoramique, qui nous fait passer de l'intérieur à l'extérieur des remparts de la ville ; la transition entre l'espace urbain et l'espace rural y est assuré par le mouvement de la scène et un discret « raccord » sur le personnage qui sort visiter à cheval les campagnes environnantes : les changements de point de vue sont ainsi rendus imperceptibles, et le spectateur peut voir à la fois ce qui se passe au-dedans et au-dehors de la cité, au premier plan et dans les lointains ».
  - 2 Voir TH. POISS, « Looking for Bird's Eye View in Ancient Greek Sources », p. 69-87, dans K. GEUS et M. THIERING (éd.), *Features of Common Sense Geography Implicit knowledge structures in ancient geographical texts, Antike Kultur und Geschichte*, Berlin, 2014.

disperser dans la campagne étrusque, après en avoir contemplé la richesse<sup>1</sup>. »

Au livre IX, le consul Fabius part en expédition à travers le territoire étrusque, jusqu'alors peu frayé par les troupes romaines. Après une traversée de la forêt ciminienne, il parvient jusqu'au sommet et peut y contempler l'Étrurie entière. C'est là le premier exemple, dans l'*Ab Vrbe condita*, de « vue d'en haut » qui permet à un général et, à travers lui, au lecteur, d'accéder à une vision d'ensemble d'un territoire. À l'inverse des descriptions présentées dans les *excursus*, ces « vues d'en haut » ne livrent guère d'informations géographiques précises. Elles se contentent de désigner de grands ensembles, dessinant hâtivement l'étendue d'une vaste contrée. Comme le souligne Lucien dans ses opuscules l'*Icaroménippe* et *Charon*<sup>2</sup>, la « vision d'en haut » permet d'aboutir à une perception complète mais toutefois non détaillée. La vue synoptique n'est pas panoptique. Moins qu'un regard de cartographe, le regard jeté est celui d'un général, qui entend préparer une expédition et mettre à profit la nature des sites et les ressources des territoires. Mais c'est aussi le regard d'un homme de pouvoir. Celui qui accède à une vue panoramique peut embrasser du regard le monde étendu à ses pieds. Christian Jacob relie ce type de passage aux récits mythologiques mettant en scène l'ὕβρις, depuis le mythe d'Icare à celui des géants<sup>3</sup> qui entassent des monts afin de parvenir à la hauteur de l'Olympe. Parce qu'elle est aussi celle des dieux, cette perspective se charge, dans les textes littéraires antiques, de connotations négatives : celui qui veut aller au plus haut remet en cause la frontière du ciel et de la terre, du monde des dieux et des hommes.

## 2. 2. 2. Regard d'Hannibal sur l'Italie : XXI, 35,7-10

*Per omnia niue oppleta cum signis prima luce motis segniter agmen incederet pigritiaque et desperatio in omnium uoltu emineret, praegressus signa Hannibal in promunturio quodam, unde longe ac late prospectus erat, consistere iussis militibus Italiam ostentat subiectosque Alpinis montibus Circumpadanos campos, mœniaque eos tum transcendere non Italiae modo sed etiam urbis Romanae ; cetera plana, procliuiia fore ; uno aut summum altero praelio arcem et caput Italiae in manu ac potestate habituros. Procedere inde agmen cœpit iam nihil ne hostibus quidem praeter parua furta per occasionem temptantibus.*

« La colonne avançait sans grande ardeur sur un sol partout enneigé ; on avait levé le camp à l'aube et manque d'énergie et de désespoir se lisait sur tous les visages, quand Hannibal prit les devants ; il ordonne à ses soldats de faire halte sur une hauteur avancée d'où l'on avait une vue immense et leur montre l'Italie et, au pied des Alpes, les plaines qui entourent le Pô : « Ces remparts qu'ils franchissaient, c'étaient non seulement ceux de l'Italie, mais ceux de la ville de Rome ; toute la route qui restait à parcourir serait facile, en pente descendante ; après une ou, tout au plus, deux batailles, la citadelle et la capitale de l'Italie seraient entre leurs mains et en leur pouvoir ». La colonne se mit alors en marche, sans que, désormais, même les ennemis tentassent autre chose que, à l'occasion, de

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 36.

2 Sur la critique des « vues d'en haut » comme élément historiographique chez Lucien, voir A. ZANGARA, *op. cit.*, 2007.

3 HOMÈRE, *Odyssée*, IX, 305-320, cité par CH. JACOB, «Dédale géographe. Regard et voyage aériens en Grèce», *Lalies*, III, 1984, p. 147-164., qui rapproche le mythe de celui de la tour de Babel, p. 150.

petites et furtives escarmouches<sup>1</sup>. »

Lorsqu'Hannibal choisit un promontoire pour présenter à ses troupes épuisées par l'ascension des Alpes le panorama de l'Italie, surgissent d'un coup, à leurs pieds, les contreforts des Alpes et la plaine du Pô. Contrairement au passage du livre IX étudié plus haut proposant une vue de l'Étrurie, Tite-Live emprunte ici une focalisation carthaginoise<sup>2</sup> pour figurer, dans ce regard posé sur le nord de l'Italie, le trajet futur d'une armée qui va menacer Rome, en se rendant jusqu'à ses portes. Cette mention d'une vision panoptique sur l'Italie et la plaine du Pô, *unde longe ac late prospectus erat [...] Italiam ostentat subiectosque Alpinis montibus Circumpadanos campos*, est redoublée, dans l'exhortation d'Hannibal, par un nouveau panorama, qui se déploie à travers le discours du général. À la vue limitée des contreforts des Alpes, Hannibal ajoute, par la parole, deux autres plans : celui de la route à emprunter, *procliuia* ; puis la Ville elle-même. La citadelle, *arx*, surgit peu après les remparts. Le général punique retourne ici l'usage de la métaphore commune qui fait des Alpes le rempart de l'Italie<sup>3</sup> pour rendre toute proche la ville de Rome, en un raccourci spatial et temporel frappant : *mœniaque eos tum transcendere non Italiae modo sed etiam urbis Romanae; cetera plana, procliuia fore; uno aut summum altero prælio arcem et caput Italiae in manu ac potestate habituros*. Grâce au commentaire enthousiasmant qu'en fait leur chef, cette vue d'en haut semble, pour les soldats carthaginois, une invitation à posséder par la marche le territoire de l'Italie entière. À l'ivresse de la domination future s'oppose toutefois la crainte du lecteur, qui voit la tête de l'empire menacée.

### 2. 2. 3. Les soldats et le panorama du territoire ennemi : XLIV, 3, 7-8

*Castra tumulo, qui tenebatur, qua aptissimum ad loci naturam erat, sunt adclinata. non hostium modo castra, quae paulo plus mille passuum aberant, sed omnis regio ad Dium et Philam oraque maris late patente ex tam alto iugo prospectu oculis subicitur. Quae res accendit militi animos, postquam summam belli ac regias omnis copias terramque hostilem tam e propinquo conspexerunt. Itaque cum alacres, protinus duceret ad castra hostium, consulem hortarentur, dies unus fessis labore uiae ad quietem datus est.*

« Il adossa son camp à la colline qu'ils avaient occupée de la façon qui se prêtait le mieux à la nature du lieu. Ce n'est pas seulement le camp ennemi, éloigné d'un peu plus de mille pas, mais tout le pays jusqu'à Dium, Phila et la côte de la mer qui, du haut d'une chaîne si élevée, s'étendent sous leurs yeux en un vaste panorama. Cette circonstance enflamma le courage des soldats quand ils virent de si près, dans sa totalité, le cadre de la guerre, toutes les troupes du roi et la terre ennemie. C'est pourquoi, bien que les soldats, bouillants d'ardeur, eussent exhorté le consul à les mener immédiatement contre le camp des ennemis, on leur donna un jour pour se reposer des

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 35, 6-10.

2 Le terme *hostis* est ainsi employé pour désigner les ennemis de Carthage.

3 Sur les Alpes comme « remparts de l'Italie », voir CATON, r. 85 PETER = CHASSIGNET IV, 10 = SERVIUS, *Sur l'Énéide*, X, 13: *Alpes, quae secundum Catonem et Liuium muri uice tuebantur Italiam*, « Les Alpes qui, selon Caton et Tite-Live, protégeaient l'Italie à la manière d'un rempart ».

fatigues de la route<sup>1</sup>. »

Lorsqu' en 169 av. J.-C., dans les derniers épisodes de la guerre contre Persée, le consul Hostilius mène ses troupes à l'affrontement, qui s'achève sur la bataille de Pydna et la victoire de Rome sur la Macédoine, apparaît un autre panorama. Sous les yeux des soldats se dresse le camp des Macédoniens. Mais la perspective va plus loin, englobant toute la région des combats, la *terra hostilis*, jusqu'à la mer. Les soldats ont alors accès non seulement à une vision stratégique, qui leur permet de connaître la conduite générale de la guerre, *summa belli*, mais aussi le territoire ennemi dans son ensemble. Par la simple vue, ils en deviennent possesseurs. Le récit annonce ainsi la victoire à venir et ouvre le chemin aux armées romaines.

## 2. 3. « Vues d'en haut » et regard de l'historien

Ch. Jacob, dans son article «Dédale géographe. Regard et voyage aériens en Grèce<sup>2</sup>», remarque l'importance de cette « vue d'en haut » dans la tradition historico-géographique. Ce type de regard jeté sur l'espace y est synonyme de connaissance :

« À l'origine de la description de la terre se trouve en effet une « autopsie », ce regard direct qui, depuis Hérodote, est garant de savoir et de vérité. Dès lors, entre le géographe et la terre qu'il veut représenter, il n'est plus besoin de médiations: la figure de la terre s'offre à lui dans son évidence et il n'est plus nécessaire de construire son image en s'appuyant sur des cartes et descriptions antérieures, en s'engageant dans une lente et fastidieuse *diorthôsis* (« correction ») de toutes les sources utilisées et en usant de calculs astronomiques et mathématiques complexes<sup>3</sup> »

Depuis Homère<sup>4</sup>, la connaissance a en effet établi un rapport étroit avec le regard aérien. Ainsi, loin d'être conçu comme un élément mythique, le regard aérien serait au contraire un gage de scientificité. Dédale apparaît de la sorte, tout autant qu'une figure mythique ou qu'un symbole du voyage de l'âme après la mort, comme le parangon du sage, qui sait mobiliser la μήτις. Mais il est aussi, surtout, l'incarnation du géographe. Or ce regard « à vol d'oiseau » renvoie à notre avis également à une problématique historiographique, puisqu'il permet à l'historien de légitimer sa représentation et de l'inscrire dans le cadre de la *mimesis*. Il lui offre en effet la position d'un dieu, qu'il s'agisse du Zeus de l'*Illiade* ou du Jupiter de l'*Énéide* :

*Et iam finis erat, cum Iuppiter aethere summo  
Despiciens mare uel uolum terrasque iacentis  
Litora que et latos populos, sic uertice caeli  
Constitit, et Libyae defixit lumina regnis.*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 3, 7-8.

2 CH. JACOB, *op. cit.*, 1984, p. 147-164.

3 CH. JACOB, *ibid.*, p. 147.

4 HOMÈRE, *Illiade*, V, 768, IV, 275, *Odyssée*, IV, 524, X, 97, 148-194, *Hymne à Hermès*, 65-99 ; APOLLONIOS DE RHODES, *Les Agonistiques*, I, 981 sq, I, 1100 sq, III, 158 sq. Ces références sont citées par CH. JACOB dans les notes 14 et 15 de son article, *op. cit.*, p. 161.

« Et déjà c'était la fin, quand Jupiter du plus haut du ciel, tenant sous ses yeux la mer où volent les voiles, les terres déployées, les rivages, les peuples au loin s'étendant, ainsi, du faite de l'éther arrêta son attention et fixa ses regards sur les royaumes de Libye<sup>1</sup>. »

Dans l'historiographie grecque, ce regard de l'historien est une des bases de l'affirmation de l'autorité du récit historique. J. Marincola, dans son ouvrage *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, dresse le constat suivant : l'autorité historique repose sur deux méthodes : l'autopsie et l'enquête. La première renvoie aux connaissances d'un historien qui aurait vécu en personne les événements qu'il raconte ; la seconde est menée auprès de témoins qui ont assisté aux événements racontés<sup>2</sup>. Cette autorité conférée par les sens ne saurait évidemment être complètement assurée ; les courants philosophiques pré-socratiques<sup>3</sup> ont depuis le VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. remis en question la valeur de la perception et du savoir construits par les sens. Si la perception permet d'accéder à un savoir, encore faut-il posséder les capacités d'intelligence qui permettent d'en faire bon usage, comme le souligne par exemple Héraclite. Il n'en reste pas moins que pour les historiens antiques, la véracité du récit repose sur la perception de l'œil ou de l'ouïe, pour peu que celle-ci soit ensuite passée au crible par l'historien et de son ἀκρίβεια. Une telle assurance, que John Marincola qualifie de « foi naïve<sup>4</sup> », n'a pas manqué d'être raillée par Lucien, dans son traité parodique *Comment écrire l'histoire*. Or, dans le cadre de la Rome républicaine ou impériale, l'historien n'appuie plus sa conception de l'histoire comme une enquête, où la vue des événements ou des témoignages de ceux-ci serait capitale et garantirait l'autorité du récit historique. Les historiens latins, comme le souligne Andrew Feldherr<sup>5</sup>, ont médiatisé cette autorité du regard en mettant en avant leur travail de sélection et de composition à partir de leurs sources. Le regard sur le fait direct est transposé en regard sur un texte. Il passe de l'historien, à qui n'incombe désormais plus la tâche de l'enquête, au public, devenu tout à la fois réceptacle et acteur du spectacle des grandes actions.

L'autopsie et l'enquête requièrent toutefois également des capacités personnelles que confère l'expérience : l'historien est ainsi sommé de posséder un savoir considérable dans les domaines géographique, politique et militaire acquis lors de sa carrière, afin d'apprécier les

---

1 VIRGILE, *Énéide*, I, 223-226.

2 J. MARINCOLA, *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, « *The historian's inquiry* », « *Eyes and ears* », p. 63-86.

3 Voir HÉRACLITE, *FgrHist* ; G. S. KIRK, J. E. RAVEN et M. SCHOFIELD, *The Presocratic Philosophers*, Cambridge, Cambridge University Press, 2<sup>e</sup> édition, 1983 ; J. BARNES, *The Presocratic Philosophers*, I., *Thales to Zeno*, Londres et Boston, 1979 et C. H. KAHN, *The Art and Thought of Heraclitus*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.

4 J. MARINCOLA, *op. cit.*, 1997, p. 66.

5 A. FELDHERR, *op. cit.*, 2009.



informations qui lui parviennent :

« L'historien qui veut avoir le plus grand impact et qui entend rendre son histoire vraiment utile doit nécessairement avoir été un homme public ayant mené une carrière politique et militaire<sup>1</sup>. »

Cette conception historiographique mise en avant par Polybe s'inscrit dans le cadre aristotélien des *Analytiques* qui met en avant l'importance de l'expérience<sup>2</sup>, et sur lequel sont aussi basés les principes de la médecine de la période hellénistique. Elle perdure dans l'historiographie latine<sup>3</sup>, qui repose largement, comme D. Briquel nous le rappelle dans son article « La naissance de l'historiographie romaine : la canonisation de la mémoire nationale selon un modèle étranger<sup>4</sup> », sur les canons de l'historiographie grecque, à partir de laquelle elle s'est construite, dans un rapport ambigu d'imitation et de rivalité. Mais elle relève aussi d'une conception sociale et politique qui réserve l'écriture de l'histoire aux membres de la classe dirigeante. Tite-Live, qui ne fait pas partie des rangs des magistrats, même s'il est sans doute un familier du pouvoir, utilise, selon nous, les « vues d'en haut » pour mettre en avant ses connaissances stratégiques. S'il n'a pas été lui-même général, il connaît néanmoins, grâce à la tradition historiographique ainsi qu'à la consultation de manuels stratégiques, l'importance des « vues d'en haut » dans le déroulé d'une guerre ou d'un combat. À défaut d'avoir, en tant que chef militaire, utilisé l'espace, il montre à son public qu'il est parfaitement capable d'écrire le récit de la conquête.

Plus encore, il utilise ces vues pour montrer la prise de pouvoir sur un espace. Le déploiement visuel d'une étendue provoque en effet dans son récit un enthousiasme partagé à la fois par le soldat qui le contemple et par le public livien, grisé par ce dévoilement de l'espace. Mais il fonctionne aussi comme une prophétie, dévoilant, elle, la conquête à venir. *Quod mens sua sponte diuinat, idem subicit ratio haud fallax*<sup>5</sup>, déclare Scipion à ses troupes, alors qu'il leur dépeint un monde qui se libère d'Hannibal. Toutefois, que les regards « à vol d'oiseau » soient placés sous le signe de la réussite ou de l'échec, jamais chez Tite-Live ils ne parviennent à accéder à une connaissance complète du monde ; la vue géographique ne se fait pas symbolique, ni anthropologique. Elle reste stratégique ou chorographique.

---

1 « For the historian to have his greatest effect, and to make his history really useful, it is necessary that he himself have been a man of public life and political and military achievements », J. MARINCOLA, *op. cit.*, 1997, p. 75.

2 J. MARINCOLA, *op. cit.*, 1997, p. 74 et G. E.R. LLOYD, *Magic, Reason and Experience. Studies in the Origin and Development of Greek Science*, Cambridge, Londres, New York et Melbourne, Cambridge University Press, 1966.

3 Voir HIRTIUS, cité par J. MARINCOLA, *op. cit.*, p. 78-79.

4 D. BRIQUEL, *op. cit.*, 2013.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVI, 41, 19-20.

## 2. 4. De regards en regards : une composition en échos, ou en superpositions

Plus encore, il nous semble que chacun des regards portés sur les scènes renvoie à un travail narratif d'échos et de mise en résonance. Il apparaît ainsi que chacune des « vues d'en haut » correspond à la fois à un moment-clé du récit et à un point pivot de la structure narrative de chaque livre. Ces vues s'inscrivent dès lors dans la dense architecture de l'*Ab Vrbe condita*. Le réseau textuel nous invite en effet, par exemple, à lire l'épisode de la traversée des Alpes par Hannibal et son armée au miroir de l'ascension au mont Haemus par Philippe IV de Macédoine et ses troupes :

*Cupido eum ceperat in uerticem Haemi montis ascendendi, quia uulgatae opinioni crediderat Ponticum simul et Hadriaticum mare et Histrum amnem et Alpes conspici posse : subiecta oculis ea haud parui sibi momenti futura ad cogitationem Romani belli. percunctatus regionis peritos de ascensu Haemi, cum satis inter omnes constaret uiam exercitui nullam esse, paucis et expeditis per difficillimum aditum [...] Non fallebat Demetrium ablegari se, ne adesset consilio, cum in conspectu locorum consultarent, quae proxime itinera ad mare Hadriaticum atque Italiam ducerent, quaeque ratio belli esset futura. [...] Philippus Maedicam primum, deinde solitudines interiacentes Maedicae atque Haemo transgressus septimis demum castris ad radices montis peruenit. ibi unum moratus diem ad deligendos, quos duceret secum, tertio die iter est ingressus. modicus primo labor in imis collibus fuit. Quantum in altitudinem egrediebantur, magis magisque siluestria et pleraque inuia loca excipiebant : peruenere deinde in tam opacum iter, ut prae densitate arborum immissorumque aliorum in alios ramorum perspici caelum uix posset. Vt uero iugis appropinquabant, quod rarum in altis locis est, adeo omnia contexta nebula <erant>, ut haud secus quam nocturno itinere impedirentur. Tertio demum die ad uerticem peruentum. nihil uulgatae opinioni degressi inde detraxerunt, magis credo, ne uanitas itineris ludibrio esset, quam quod diuersa inter se maria montesque et amnes ex uno loco conspici potuerint.*

« Le désir de monter sur le mont Haemus s'était emparé de lui, car il avait souscrit à l'opinion commune selon laquelle on pouvait, de là, apercevoir à la fois le Pont-Euxin, l'Adriatique, le Danube et les Alpes : le fait de voir ces contrées étendues sous ses yeux n'aurait pas peu de poids dans sa conception d'une stratégie contre Rome. Il se renseigne sur l'ascension de l'Haemus auprès d'hommes connaissant bien la région, et leur opinion unanime fut qu'il n'y avait aucun chemin praticable pour une armée, mais qu'il existait, pour des hommes peu nombreux et sans paquetage, un accès extraordinairement difficile [...] Il n'échappait pas à Démétrius qu'on l'écartait afin d'éviter sa présence à l'état-major, le jour où l'on délibérerait, en vue du théâtre d'opérations, sur les routes qui menaient le plus directement à l'Adriatique et à l'Italie, et sur la stratégie qu'on adopterait pour la guerre [...] Philippe, ayant d'abord traversé la Médie puis les déserts qui s'étendent entre la Médie et l'Haemus, n'atteignit le pied du mont qu'après sept jours de marche. Là, il fit un jour de halte pour choisir les hommes qu'il emmènerait avec lui et, le surlendemain de son arrivée, il commença l'ascension. Tout d'abord, les premiers contreforts ne les fatiguèrent que modérément. Mais, à mesure qu'ils gagnaient en altitude, des endroits toujours plus boisés et, pour la plupart, impraticables, se succédaient. Puis ils arrivèrent à un chemin que la densité des arbres et l'enchevêtrement des branches rendaient si obscur qu'on pouvait à peine apercevoir le ciel. Mais alors qu'ils approchaient des cimes, tout le paysage était recouvert d'un brouillard si épais (phénomène rare en altitude), qu'ils connurent des difficultés semblables à celles d'une marche de nuit. Ils ne parvinrent au sommet que le surlendemain. Une fois redescendus, ils n'infirmèrent en rien l'opinion commune, plus, je crois, pour éviter d'exposer à la moquerie l'inutilité de leur voyage que parce qu'ils avaient pu réellement apercevoir du même endroit des mers, des montagnes et des fleuves aussi éloignés les uns des autres<sup>1</sup>. »

Nombre d'éléments des deux récits se font écho, sans toutefois se répéter. Une première mise

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 21, 2-22, 5.

en parallèle s'avère déceptive à plus d'un titre. Alors que la « vue d'en haut » proposée par Hannibal apparaît comme le paradigme de la perspective omnisciente, la deuxième renvoie à une vision annihilée. Le brouillard cache la vue sur l'espace à conquérir, alors même qu'il s'agissait, pour Philippe, du but même de l'ascension. L'impact de l'autorité de la figure du chef sur les soldats spectateurs en est modifié, mais celui sur le lecteur-auditeur l'est également. Le grand homme sait en effet saisir l'occasion : la vision depuis le haut des Alpes correspond à une initiative d'Hannibal, ordonnateur d'un spectacle, maître de la vue et d'une parole qui atteint son but en galvanisant les soldats épuisés par un rude trajet.

Tout au contraire, Philippe, lorsqu'il entreprend l'ascension de l'Haemus, acquiert un nouveau trait du tyran<sup>1</sup> : ὑβρις. Toutefois, dans ce passage, ce n'est pas ici sur la folie orgueilleuse du roi qu'insiste Tite-Live, mais plutôt sur la tournure ridicule prise par les événements. Le roi de Macédoine ne subit aucun châtement divin, malgré la tonalité tragique de la pentade, mais il effectue là une tentative qui tourne court et qui s'avère un échec patent. L'extratextualité évidente du passage ne peut manquer d'interpeller le public livien. Alors que l'ascension des Alpes renvoie à une tradition littéraire épique, voire légendaire, à laquelle Hannibal prétend conférer une certaine rationalité, l'ascension du mont Haemus voit son origine dans la croyance en l'avis commun, *uulgata opinio*. En dix-neuf livres, la perspective a donc été complètement renversée : l'ennemi de Rome n'est plus le maître infailible de la parole et de l'espace. Il échoue piteusement dans sa mise en scène avortée. L'espace textuel met alors à profit l'espace géographique pour souligner ce renversement. L'espace apparaît en effet tel que les acteurs le font. Il est ouvert pour Hannibal, qui le façonne dans un discours destiné à ses troupes mais se ferme pour Philippe, dont la parole est effacée et laisse la place à la voix de l'opinion commune. Le dispositif discursif éclaire de la sorte magistralement le décalage entre les deux épisodes.

D'autres parallèles seraient encore sans doute à tracer avec ces épisodes, si les livres narrants les événements du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. nous étaient parvenus. Dans une contribution au volume *Lucaïn en débat. Rhétorique, poétique et histoire*<sup>2</sup>, « Le passage du Rubicon : un itinéraire de l'information », O. Devillers propose de rapprocher ce passage du rêve d'Hannibal chez Tite-Live<sup>3</sup>, alors qu'il s'apprête à traverser l'Espagne pour aller conquérir l'Italie et Rome ; le récit de la traversée du Rubicon par César, incité par la prosopopée d'un

1 Voir J.-R. DUNCKLE, « The Rhetorical Tyrant in Roman Historiography : Sallust, Livy and Tacitus », *CW*, 1971 et L. BOULÈGUE, H. CASANOVA-ROBIN et C. LÉVY (éd.), *Le Tyran et sa postérité dans la littérature latine de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier (« Renaissance latine »), 2013.

2 O. DEVILLERS, « Le passage du Rubicon : un itinéraire de l'information », dans O. DEVILLERS et S. FRANCHET D'ESPÈREY (éd.), *op. cit.*, 2010, p. 303-312.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 22, 6-9.

homme de grande taille dans la *Vie de César*<sup>1</sup> et par celle de la Patrie dans le *Bellum ciuile*<sup>2</sup> de Lucain et enfin, un passage de Suétone, dans la *Vie de Claude*<sup>3</sup>, expliquant l'arrêt de l'avancée de Drusus par l'apparition d'une femme qui l'aurait invité à ne pas aller plus avant. Il suggère de voir dans le passage livien sur Hannibal la source de l'anecdote suétonienne sur le passage du Rubicon, mais aussi, à la suite de E. Narducci<sup>4</sup>, de considérer les livres 109 et 142 de Tite-Live<sup>5</sup> respectivement comme la source du passage du *Bellum ciuile*<sup>6</sup> et comme la source du passage autour de Drusus. Les destins des grands conquérants que sont Hannibal, César et Drusus, par-delà leurs ambiguïtés<sup>7</sup>, se font écho ou plutôt, plus précisément, se contaminent :

« Il demeure que c'est la Patrie qui se dresse devant César [...], ce qui renvoie à l'image initiale du rêve d'Hannibal (lequel voit l'Italie dévastée) et assimile César à un *hostis*. Il y a en somme contamination des deux références, à Hannibal et à Drusus<sup>8</sup>. »

Il nous semble possible d'établir le même type de parallèles et de contamination à propos de vues d'en haut qui constitueraient des éléments des récits portant sur la vie de César ou d'Auguste. Ainsi, la traversée des Alpes par César chez Lucain pourrait bien suivre le modèle livien. Ces échos permettent, comme le souligne O. Devillers, de construire la figure des grands hommes en les inscrivant dans les traces de leurs prédécesseurs, ou à l'inverse, d'y retrouver les marques de l'idéologie de leurs successeurs. Mais ils sont aussi, à nos yeux, un moyen d'arrêter le récit à un moment-clé d'une campagne militaire, et d'y superposer l'écho de différents autres épisodes, proposant ainsi un regard rétrospectif sur l'histoire de la conquête romaine et sur le rôle qu'y jouent les individus.

Le même jeu d'échos permet de replacer la description du temple de Junon dans un cadre narratif plus global, lui conférant un rôle-pivot dans la structuration du récit de l'*Ab Urbe condita*. Il est possible de rapprocher cette translatio d'une Héra de Grande Grèce avec une autre Junon, la *Iuno Acraea* de Corinthe, mentionnée dans la décade suivante, durant le

1 SUÉTONE, *Vie des Douze Césars, Vie de César*, XXXII.

2 LUCAIN, *Bellum ciuile*, I, 183-222.

3 SUÉTONE, *Vie des Douze Césars, Vie de Claude*, I.

4 E. NARDUCCI, « Cesare e la Patria (Ipotesi su Phars. I 185-192) », *Maia*, 32, 1980, p. 175-178.

5 L'*Ab Urbe condita* se serait ainsi achevée sur la campagne de Drusus en 9 ap. J.-C., point d'orgue des conquêtes augustéennes.

6 L'importance de Tite-Live comme source de Lucain est aussi soulignée, dans le même volume, par B. MINEO, dans son article « Le Pompée de Lucain et le modèle livien », dans O. DEVILLERS et S. FRANCHET D'ESPÈREY, *op. cit.*, 2010, p. 255-266.

7 Voir par exemple, sur la vision à la fois positive et négative qu'aurait portée Tite-Live sur César, J. RADICKE, *Lucans pæitische Technik. Studien zum historischen Epos, Mnemosyne*, Leyde-Boston, Brill, 2004, p. 24 ; sur le regard ambivalent porté sur Hannibal, se reporter aux articles de B. MINEO, « Vies parallèles dans le récit livien : Hannibal et Scipion l'Africain », *Interférences*, 5, 2009 ; d'A. ROSSI, « Parallel Lives: Hannibal and Scipio in Livy's Third Decade », *TAPA*, Vol. 134, 2, 2004, p. 359-381, et de M. MAHÉ-SIMON, « Aspects de l'épopée d'Hannibal : la construction d'une figure tragique », *REL*, 2016, p. 235-249.

8 O. DEVILLERS, *op. cit.*, 2010, p. 310.

siège mené par Quinctius Flaminius et Atalle contre les Macédoniens réfugiés dans la ville, en XXXII, 23, 9-10:

*Transfugarum Italicorum magna multitudo erat pars ex Hannibalis exercitu metu poenae a Romanis Philippum secuta, pars nauales socii relictis nuper classibus ad spem honorationis militiae transgressi : hos desperata salus, si Romani uicissent, ad rabiem magis quam audaciam accendebat. Promuntorium est aduersus Sicyonem Iunonis quam uocant Acræam, in altum excurrrens ; traiectus inde Corinthum septem fere milium passuum. Eo Philocles regius et ipse praefectus mille et quingentos milites per Beotiam duxit.*

« Mais il se trouvait là un grand nombre de transfuges italiens ; les uns, ayant appartenu à l'armée d'Hannibal, avaient suivi Philippe de peur d'être châtiés par les Romains ; les autres, ayant fait partie des forces navales alliées, avaient récemment déserté leurs flottes, et changé de côté dans l'espoir de servir dans des conditions plus honorables : désespérant d'avoir la vie sauve, en cas de victoire romaine, c'est bien plus la rage de se battre que l'audace qui les enflammait. Il existe un promontoire consacré à Junon, en face de Sicyone, appelé Acrée et s'avançant jusqu'en pleine mer ; de cet endroit jusqu'à Corinthe la traversée fait sept mille pas. C'est là que Philoclès, lui aussi préfet du roi, conduisit mille cinq cents soldats en leur faisant traverser la Béotie<sup>1</sup>. »

Comme le temple de *Iuno Lacinia* à Crotona, le temple surplombant Corinthe est le témoin du sort de transfuges italiens qui ont déserté l'armée d'Hannibal et, craignant la vengeance des Romains, viennent grossir les rangs de l'armée macédonienne. À travers eux, le spectre de la deuxième guerre punique et de la division jetée parmi les peuples italiens par Hannibal réapparaît, bien que la guerre soit achevée depuis la fin du livre XXX. L'épisode semble fonctionner comme un miroir avec la description du temple de Crotona:

*Oppugnabant, primo segnius, sperantes seditionem intus fore inter oppidanos ac regium praesidium. Postquam uno animo omnes et Macedones tamquam communem patriam tuebantur et Corinthii ducem praesidii Androsthene haud secus quam ciuem et suffragio creatum suo imperio in se uti patiebantur, omnis inde spes oppugnantibus in ui et armis et operibus erat [...] Ac primo multitudine facile expellebantur Romani; adsumptis deinde Achaeorum Attalique auxiliis aequabant certamen, nec dubium erat quin Macedonas Garecosque facili loco pulsuri fuerint. Transfugarum Italicorum magna multitudo erat.*

« Quand il fut avéré que tous agissaient à l'unisson, les Macédoniens défendant la ville comme s'il se fût agi de leur patrie commune, les Corinthiens acceptant qu'Androsthène, le commandant de la garnison, exerçât son autorité sur eux de la même façon que s'il avait été l'un de leurs concitoyens élu par leurs propres suffrages, il ne resta plus ensuite aux assaillants qu'à espérer dans le déploiement de leur puissance, de leurs armes, et dans l'utilisation des ouvrages de guerre [...] Dans un premier temps, il leur fut facile, en raison de leur nombre, de repousser les Romains ; par la suite, ces derniers, ayant reçu le secours des troupes achéennes et celui d'Attale, parvinrent à équilibrer la lutte, et il n'était pas douteux qu'ils allaient facilement repousser les Macédoniens et les Grecs. Mais il se trouvait là un grand nombre de transfuges italiens<sup>2</sup>. »

À Corinthe, c'est en effet l'union de divers groupes ethniques, animés par des motifs différents, mais combattant comme pour protéger une patrie commune, *tamquam communem patriam tuebantur*, derrière le commandement d'Androsthène qui permet à la ville de résister aux assauts des Romains qui finissent par lever le siège. Le sanctuaire de Crotona, davantage que la ville, se trouve elle aussi au carrefour de trajets de différents peuples, constituant une

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXII, 23, 9-10.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXII, 23, 5-9.

zone-limite aux confins de l'Italie. Il constitue un port sûr pour abriter les rencontres diplomatiques entre Carthaginois et Macédoniens :

*Postquam tertia iam pugna tertia uictoria cum Pœnis erat, ad fortunam inclinavit legatosque ad Hannibalem misit; qui uitantes portus Brundisinum Tarentinumque, quia custodiis nauium Romanarum tenebantur, ad Laciniae Iunonis templum in terram egressi sunt.*

« Mais quand, lors de la troisième bataille, la victoire fut dans le camp des Carthaginois, il pencha du côté du succès et envoya des ambassadeurs à Hannibal ; ceux-ci, évitant les ports de Brindes et de Tarente, occupés et gardés par des navires romains, débarquèrent près du temple de Junon Lacinia<sup>1</sup>. »

*In has ferme leges inter Pœnum ducem legatosque Macedonum ictum fœdus ; missique cum iis ad regis ipsius firmandam fidem legati, Gisgo et Bostar et Mago, eodem ad Iunonis Laciniae, ubi nauis occulta in statione erat, perueniunt.*

« Telles furent à peu près les clauses du traité conclu par le chef carthaginois et les ambassadeurs macédoniens ; on envoya avec eux comme ambassadeurs pour renforcer la confiance du roi lui-même, Gisgo, Bostar et Magon qui parviennent au même endroit, près du temple de Junon Lacinia, où un navire se trouvait dans une rade cachée<sup>2</sup>. »

Au contraire de l'abri que représente Corinthe face à l'offensive romaine, le sanctuaire de Junon n'offre pourtant aucun lieu de refuge pour les transfuges italiens, anciens alliés de Rome qui sont passés dans les rangs de l'armée d'Hannibal. Parce qu'ils refusent de s'embarquer, le général carthaginois les fait mettre à mort :

*Itaque inutili militum turba praesidii specie in oppida Bruttii agri, quae pauca metu magis quam fide continebantur, dimissa, quod roboris in exercitu erat in Africam transuexit, multis Italici generis, quia in Africam secuturos abnuentes concesserant in Iunonis Laciniae delubrum inuiolatam ad eam diem, in templo ipso fœde interfectis.*

« Beaucoup d'Italiens, qui refusaient de le suivre en Afrique, se réfugièrent dans le temple de Junon Lacinia, asile inviolé jusque-là: ils y furent abominablement massacrés<sup>3</sup>. »

Ainsi, le livre XXX se clôt sur le massacre de jeunes guerriers italiens, achevant dans le sang le récit de la guerre contre Carthage et l'épopée de son fascinant chef de guerre. Alors que le sanctuaire de *Iuno Acraea* reste intact et que la ville de Corinthe sort victorieuse de l'affrontement, grâce à l'unité de ses membres, Croton, territoire qui abrite les manœuvres anti-romaines, voit son sanctuaire profané par l'exécution de la jeunesse italique. Il n'est pas anodin, à nos yeux, que Tite-Live évoque la colonne d'or qui orne le sanctuaire en taisant la tradition la plus fameuse autour de son origine. Mary Jaeger évoque pourtant, dans son article « Livy, Hannibal Monuments, and the Temple of Juno at Croton<sup>4</sup> », un passage du *De diuinatione*, I, 24, 48 où Cicéron, citant l'annaliste Cœlius, affirme que la colonne d'or a été offerte par Hannibal, après qu'il a vu en songe une apparition de Junon :

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIII, 33, 4.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIII, 34, 1-2.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXX, 20.

4 M. JAEGER, «Livy, Hannibal's Monument, and the Temple of Juno at Croton», *TAPh*, 136, 2006.

*Hannibalem, Caelius scribit, cum columnam auream, quae esset in ano Inonis Laciniae, auferre uellet dubitareque, utrum ea solida esset an extrinsecus inaurata, perterebrauisse ; cumque solidam inuenisset statuisse tollere ; ei secundum quietem uisam esse Iunonem praedicere, ne id faceret, minarique, si fecisset, se curaturam, ut eum quoque oculum, quo bene uideret, amitteret. Idque ab homine acuto non esse neglectum ; itaque ex eo auro quod exterebratum esset buculam curasse faciendam et eam in summa columna collauisse.*

« Coelius écrit qu'Hannibal, voulant enlever une colonne d'or qui se trouvait dans le temple de Junon Lacinia et, se demandant si elle était en or massif ou simplement plaquée or, la fit perforer; elle se révéla en or massif et il décida de l'enlever, mais Junon lui apparut pendant son sommeil et lui ordonna de renoncer à son projet, en le menaçant s'il contrevenait de lui faire encore perdre l'oeil avec lequel il voyait bien. L'avisé Carthaginois, dit l'auteur, ne négligea pas l'avertissement: avec l'or extrait par la perforation, il fit fondre une petite génisse et la fit placer au sommet de la colonne<sup>1</sup>.»

Or, selon Tite-Live, dans sa description du sanctuaire, c'est la richesse du sanctuaire qui a permis à ses habitants de construire une colonne d'or. Le lieu sacré italique ne doit rien au général carthaginois, même si ce dernier a tenté d'y ancrer le souvenir de sa geste, en dédiant un autel dont la dédicace narre ses exploits, *res gestae* dans les langues punique et grecque :

*Prope Iunonis Laciniae templum aestatem Hannibal egit; ibi que aram condidit dedicauit que cum ingenti rerum ab se gestarum titulo Punicis Graecis que litteris insculpto.*

« Hannibal passa l'été près du temple de Junon Lacinia ; il y fit construire un autel, qu'il dédia avec une très longue inscription gravée en lettres puniques et grecques, racontant ses exploits<sup>2</sup>.»

Au contraire de Polybe<sup>3</sup> qui confère à cette inscription le statut d'une preuve historique permettant d'étayer les chiffres de l'armée d'Hannibal au début de la guerre, Tite-Live en fait une marque de l'ὄβρις du chef carthaginois. Ce dernier semble figurer un anti-Auguste, rédigeant des *Res Gestae* alors que se tourne la page d'une guerre qui a mis l'Italie à feu et à sang. Mais, à l'inverse du *princeps*, son œuvre ne durera pas. Seule demeure une colonne d'or dont la tradition livienne lui refuse la paternité. Crotona est ainsi le lieu de la dernière non-

1 CICÉRON, *De diuinatione*, I, 24, 83.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 46, 16.

3 Οὐ γὰρ χρὴ δὲ θαυμάζειν τὴν ἀκρίβειαν τῆς ἀναγραφῆς, εἰ τοιαύτη κεχρήμεθα περιτῶν ὑπ' Ἀννίβου κατ' Ἰβηρίαν πεπραγμένων οἷα μόλις ἂν χρήσαιτό τις αὐτὸς κεχειρικῶς τὰς κατὰ μέρος πράξεις, οὐδὲ προκαταγινώσκειν, εἰ πεποιήκαμεν παραπλήσιον τοῖς ἀξιοπίστως ψευδομένοις τῶν συγγραφέων. Ἡμεῖς γὰρ εὐρόντες ἐπὶ Λακινίῳ τὴν γραφὴν ταύτην ἐν χαλκῶματι. Οὐ γὰρ χρὴ δὲ θαυμάζειν τὴν ἀκρίβειαν τῆς ἀναγραφῆς, εἰ τοιαύτη κεχρήμεθα περιτῶν ὑπ' Ἀννίβου κατ' Ἰβηρίαν πεπραγμένων οἷα μόλις ἂν χρήσαιτό τις αὐτὸς κεχειρικῶς τὰς κατὰ μέρος πράξεις, οὐδὲ προκαταγινώσκειν, εἰ πεποιήκαμεν παραπλήσιον τοῖς ἀξιοπίστως ψευδομένοις τῶν συγγραφέων. Ἡμεῖς γὰρ εὐρόντες ἐπὶ Λακινίῳ τὴν γραφὴν ταύτην ἐν χαλκῶματι κατατεταγμένην ὑπ' Ἀννίβου, καθ' οὗς καιροῦς ἐν τοῖς κατὰ τὴν Ἰταλιαντόποις ἀνεστρέφετο, πάντως ἐνομίσαμεν αὐτὴν περὶ γε τῶν τοιούτων ἀξιοπίστον εἶναι: διὸ καὶ κατακολουθεῖν εἰλόμεθα τῇ γραφῇ ταύτῃ, κατατεταγμένην ὑπ' Ἀννίβου, καθ' οὗς καιροῦς ἐν τοῖς κατὰ τὴν Ἰταλιαντόποις ἀνεστρέφετο, πάντως ἐνομίσαμεν αὐτὴν περὶ γε τῶν τοιούτων ἀξιοπίστον εἶναι: διὸ καὶ κατακολουθεῖν εἰλόμεθα τῇ γραφῇ ταύτῃ. « Qu'on ne s'étonne pas de nous voir donner ici, sur les mesures prises par Hannibal en Espagne, des indications d'une précision à laquelle aurait peine à atteindre celui-là même qui en a réglé tous les détails. Et qu'on n'aille pas nous accuser de recourir ainsi à l'un de ces procédés par lesquels les historiens s'efforcent de rendre leurs falsifications plausibles. Nous avons trouvé ces renseignements au cap Lakinion, dans un texte gravé sur le bronze par ordre d'Hannibal au temps où celui-ci se trouvait en Italie. Nous avons estimé que, pour ce genre de choses du moins, il s'agissait d'un document tout à fait digne de foi et c'est pour cela que nous avons décidé de le suivre », Polybe, *Histoires*, III, 56, 4.

bataille livrée par le Carthaginois en Italie. Tite-Live cite en effet une succession de toponymes avant de s'arrêter sur la mention d'un combat qui n'est mentionnée que chez Valérius Antias:

*Ad Cn. Seruilius consulem, qui in Bruttis erat, Consentia Aufugum Bergae Baesidae Ocriculum Lymphaeum Argentanum Clampetia multique alii ignobiles populi senescere Punicum bellum cernentes defecere. idem consul cum Hannibale in agro Crotoniensi acie conflixit. obscura eius pugnae fama est. Valerius Antias quinque milia hostium caesa ait, quae tanta res est ut aut impudenter ficta sit aut neglegenter praetermissa. nihil certe ultra rei in Italia ab Hannibale gestum.*

« Le consul Gnaeus Servilius Caepio, chargé du Bruttium, reçut la soumission de Consentia, Aufugum, Bergae, Besidae, Ocriculum, Lymphaeum, Argentanum, Clampetia et beaucoup d'autres villes peu connues. Le même consul livra contre Hannibal une bataille rangée sur le territoire de Crotona. Les récits de cette bataille sont assez vagues: Valérius Antias dit que l'ennemi eut cinq mille morts. Valérius aurait été bien malhonnête s'il avait inventé une bataille de cette importance, et les historiens bien négligents s'ils l'avaient passée sous silence. En tous cas Hannibal ne fit plus rien en Italie<sup>1</sup>. »

La composition de l'ouvrage met ainsi en valeur le tournant que représente la défaite d'Hannibal dans l'histoire de l'*Vrbs*. Elle permet de réinterroger les relations entre Rome et ses alliés italiens: le jeu d'échos avec le siège de Corinthe semble interroger le lecteur-auditeur: n'est-il pas temps désormais d'oublier les trahisons passées pour reconstruire l'unité du territoire italien ?

Dans un autre espace géographique, celui de la Macédoine, nous avons pu souligner, à l'occasion de la description de la vallée du Tempé et du fleuve Elpée, que les descriptions pouvaient permettre de créer le cadre d'un *exemplum*. Elles attirent ainsi l'attention du public livien sur la conduite déraisonnée du roi de Macédoine et créent un contraste entre le rythme de Persée et celui du consul romain. Un effet d'attente est alors créé. Le lecteur-auditeur reste dans l'expectative, et attend la rencontre retardée entre les deux armées, aux deux tiers du livre<sup>2</sup>, là où stationne Persée. L'affrontement est donc l'occasion d'une nouvelle description du fleuve, cadre d'un combat précoce de la bataille de Pydna, qui marque la défaite totale du roi:

*Nec grauioribus armis in tam inaequali alueo pugnari poterat. descensus ripae utriusque in alueum trecentorum ferme passuum erat; medium spatium torrentis alibi aliter cauati paulo plus quam mille passus patebat. Ibi in medio spectantibus utrimque ex uallo castrorum <hinc rege>, hinc consule cum suis legionibus pugnatum est.*

« On ne pouvait combattre avec des armes plus lourdes sur un terrain aussi inégal. Du bord de chaque rive au lit de la rivière, il y avait une pente descendante d'environ 300 pas ; au centre, la largeur du torrent qui avait creusé le sol de façon très irrégulière, était d'un peu plus de 1000 pas. C'était là, au milieu, avec, comme spectateurs, du haut des retranchements de chaque camp, <d'un

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXX, 19.

2 Le livre compte quarante-six chapitres, mais il n'est pas complet : outre quelques passages manquant au cours du récit, un feuillet du vingt-huitième et dernier quaternion ne nous est pas parvenu, nous privant de la fin du livre, mais les éditeurs s'accordent pour conclure à sa brièveté. Voir P. JAL, note 14, dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, Paris, Les Belles Lettres, 1976, p. 215.



côté, le roi>, de l'autre, le consul avec ses légions, qu'eut lieu le combat<sup>1</sup>. »

Loin de proposer uniquement une description topographique, Tite-Live ajoute ici une dimension, celle de spectacle. À la vision tactique succède une vue croisée, depuis les deux camps ennemis. Ici encore, le temps est comme étiré, voire arrêté, en attendant l'événement final qui marque la résolution de la guerre. Alors seulement, place sera faite à la bataille et le souci topographique laissera place à la science des lignes du combat<sup>2</sup>. Les descriptions et notations structurent ainsi l'ensemble du livre XLIV.

### 3. Approche « qualitative » des espaces

Cette savante construction en échos commémoratifs ou déceptifs doit nous conduire à complexifier encore davantage la typologie des regards que nous avons proposée plus haut. Il est en effet une dimension qui charge ces regards d'une épaisseur dont ni le modèle de la carte et des « vues d'en haut », ni le schéma de l'itinéraire ne peuvent parvenir à rendre compte : celle du temps. Ces deux types de regards sur l'espace relèvent, comme le souligne A. M. Riggsby dans son article « *Pliny in Space (and Time)*<sup>3</sup> », de la représentation quantitative. L'espace y est conçu comme une étendue uniforme, dont la perception ne varierait pas. Or chacun des itinéraires, chaque « vue d'en haut » construits par le récit de l'*Ab Urbe condita* sont le résultat d'une relation complexe avec le temps. Ils sont répétés suivant un temps cyclique qui conduit à répéter le même schéma, en fonction de la chronologie. Un même lieu, un même regard se dotent, en fonction de l'avancement temporel, d'une signification particulière et leur succession constitue un réservoir d'environnements du récit historique. Dans cette perspective, le choix du type de vue utilisée, de sa durée et de son rythme ou du basculement d'un type de vue à l'autre sont déterminants : ainsi que le suggère A. M. Riggsby, l'histoire de la pratique romaine de l'espace doit prendre en compte le temps autant que l'espace, mais aussi les qualités de l'espace, et non seulement sa forme<sup>4</sup>. Dans l'*Ab Urbe condita*, la conquête de l'espace de l'*orbis terrarum* est indissociable du regard que le récit construit. Il s'agit maintenant de mettre à profit dans notre prochain chapitre ces éléments d'analyse typologique afin de comprendre comment le récit met en scène la conquête romaine, et quel discours il crée.

---

1 TITE-LIVE, *Ab Urbe condita*, XLIV, 35, 16-18.

2 Pour autant que nous le laissent deviner le début et la fin de la bataille, le milieu étant malheureusement perdu.

3 A. M. RIGGSBY, « Pliny in Space (and Time) », *Arethusa*, 36, 2003, p. 167-186.

4 A. M. RIGGSBY, *ibid.*, p. 177.

## **DEUXIÈME PARTIE**

**DES ESPACES POUR UN EMPIRE.**

**LE DISCOURS DU POUVOIR**

**CHEZ TITE-LIVE.**

# CHAPITRE PREMIER : LE DISCOURS DE LA CONQUÊTE

« Peut-on lire les textes antiques indépendamment de l'histoire de leur réception et en méconnaissant les étapes qui en ont déterminé la lettre et le statut, le sens et la valeur ? Peut-on ignorer les strates successives des interprétations, des usages et des conjectures, fondées ou non, qui ont inscrit ces textes dans la culture d'une époque, dans les débats d'une société, parfois dans les conflits de ses élites lettrées ? Loin de relever simplement d'une histoire de la réception, qui serait, pour ainsi dire, une discipline auxiliaire de la philologie, ce regard sur l'épaisseur historique des textes est essentiel pour comprendre ce que nous lisons aujourd'hui, c'est-à-dire des œuvres inscrites dans des corpus, dont l'authenticité, l'autorité et la littéralité ont été construites, au fil de la tradition, par des décisions critiques déterminées par une axiologie et une idéologie »

CH. JACOB, « Postface », *Réceptions antiques. Lecture, transmission, appropriation intellectuelle, Études de littérature ancienne*, 16, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2006, p. 159.

En entreprenant de conter l'histoire de Rome depuis ses premiers temps jusqu'à son époque, Tite-Live nous présente un récit de la conquête romaine qu'il convient d'étudier dans toute son épaisseur. L'œuvre, en tant que narration, doit être analysée selon la spécificité du discours historique soulignée par R. Barthes dans « Le discours de l'histoire<sup>1</sup> » :

« Pour que l'Histoire ne signifie pas, il faut que le discours se borne à une pure série instructurée de notations : c'est le cas des chronologies et des annales (au sens pur du terme). Dans le discours historique constitué – « nappé », pourrait-on dire –, les faits relatés fonctionnent irrésistiblement, soit comme des indices, soit comme des noyaux dont la suite elle-même a une valeur indicelle<sup>2</sup>. »

L'énoncé historique<sup>3</sup> est en effet composé d'« unités de contenu » faites d'« existents » et d'« occurents<sup>4</sup> » qui se répètent suivant diverses combinaisons pour constituer des « collections<sup>5</sup> ». Les mots employés y constituent des récurrences qui créent un sens<sup>6</sup> et

---

1 R. BARTHES, « Le discours de l'histoire », *Le bruissement de la langue, Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984, p. 163-177.

2 R. BARTHES, *ibid*, p. 173.

3 R. Barthes, *ibid*, p. 169.

4 Ainsi, pour R. BARTHES, *ibid*, p. 170, « chez Hérodote, les existents se réduisent à des dynasties, des princes, des généraux, des soldats, des peuples et des lieux, et les occurents à des actions telles que dévaster, asservir, s'allier, faire une expédition, régner, user d'un stratagème, consulter l'oracle, etc ».

5 Nous préférons le terme « collection » plutôt que « liste » ou que « lexique », la collection étant un ensemble fermé et relevant du plan du contenu, non de la lettre.

6 Comme le souligne R. BARTHES, « le mot peut économiser une situation ou une suite d'actions ; il favorise la structuration dans la mesure où, projeté en contenu, il est lui-même une petite structure », *ibid*, p. 170-171.

qu'enrichissent encore les *topia* mobilisées par le récit, donnant forme à une interprétation des relations entre espace et pouvoir. Dans ce chapitre, nous entendons étudier les « unités de contenu » renvoyant à la conquête proprement dite, tandis que le chapitre suivant s'interrogera sur les « unités de contenu » constituant un discours sur le pouvoir dans l'œuvre livienne. Ce discours développé dans *l'Ab Vrbe condita* ne se superpose évidemment pas avec celui qui est élaboré dans le cadre de la conquête par les Romains eux-mêmes, en direction des autres peuples ou vis-à-vis des citoyens de l'empire. Parce qu'il s'inscrit dans une longue tradition d'écrits annalistiques rédigés par l'élite militaire et politique, il se nourrit néanmoins considérablement des débats et des théorisations développées au cours des siècles de la République, jusqu'au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., en ce moment de reconfiguration de l'empire autour du principat. Il a surtout exercé une influence importante sur la littérature postérieure, marquant de son empreinte les historiens comme Orose, les théoriciens comme Augustin mais également les auteurs de traités militaires comme Frontin ou Végèce. Nous nous proposons d'en analyser quelques éléments-clés.

## I. LES MOTS DE LA CONQUÊTE

### 1. Finitimus, ignotus, notus : *l'espace au prisme du familier et de l'inconnu*

#### 1. 1. *Ex finitimis populis turba*

Alors même que les livres de la première décade mettent en avant la vocation de *l'Urbs* à dominer le monde, suivant la perspective téléologique adoptée par Tite-Live<sup>1</sup>, l'espace du récit reste limité autour de Rome. La conception de l'espace dans lequel se déroule la conquête y fait une large place à l'idée de proximité. Cette dernière est traduite dans le récit livien par l'emploi de l'épithète *finitimus*. Cet adjectif qualifie par exemple les peuples qui forment la foule d'hommes libres et d'esclaves accueillie dans *l'Asylum* et constituant le premier peuplement de Rome :

*Deinde, ne uana urbis magnitudo esset, adiciendae multitudinis causa uetere consilio condentium urbes, qui obscuram atque humilem conciendo ad se multitudinem natam e terra sibi prolem ementiebantur, locum qui nunc saeptus escendentibus inter duos lucos est Asylum aperit. Eo ex finitimis populis turba omnis sine discrimine, liber an seruus esset, auida nouarum rerum perfugit.*

« Puis, pour ne pas laisser vide cette ville immense et pour y attirer une population nombreuse, Romulus prend la vieille méthode des fondateurs de villes, qui rassemblaient autour d'eux un grand

---

<sup>1</sup> A. ALFÖLDI voit dans la revendication par Rome du pouvoir sur le monde un plan systématique qui remonterait à Fabius Pictor et qu'il qualifie de « *leitmotif of hegemony* ». Voir A. ALFÖLDI, *Early Rome and the Latins*, The University of Michigan Press, Ann Arbor, 1963, p. 141

nombre de gens obscurs et de basse condition et prétendaient qu'une race était sortie pour eux de la terre, et, à l'endroit où il y a maintenant un enclos dans la montée entre les deux bois sacrés, il ouvre un lieu d'asile. Là vient se réfugier des contrées voisines une foule de toute sorte, mélange indistinct d'hommes libres et d'esclaves, tous en quête de nouveauté<sup>1</sup>. »

Rome ouvre sans distinction ses portes aux fugitifs et aux vagabonds. Par opposition aux peuplements des cités grecques comme Athènes, qui se veulent autochtones<sup>2</sup>, ces nouveaux-venus sont présentés comme issus des peuples limitrophes. L'emploi du terme *finitimus*, et avec lui le souci de désigner l'origine italienne, voire latine, des premiers habitants de Rome, semble propre à Tite-Live. Denys d'Halicarnasse et Ovide<sup>3</sup> font mention de l'origine sociale des nouveaux arrivants, mais n'évoquent pas leur provenance géographique. Il est vrai que Denys d'Halicarnasse, dans sa démonstration de l'origine grecque de Rome<sup>4</sup>, n'a guère intérêt à évoquer un peuplement local. Dans le premier livre de l'*Ab Urbe condita*, les étrangers viennent d'abord du Latium et un personnage comme celui de Démarate, père de Tarquin l'Ancien<sup>5</sup>, fuyant la tyrannie de Cypsélos à Corinthe, fait figure d'exemple isolé. La migration qu'entreprend Tarquin, poussé par sa femme Tanaquil à quitter une société étrusque présentée comme peu favorable aux exilés, s'effectue sur une distance assez limitée, celle qui sépare Tarquinia de Rome. De façon encore plus frappante, dans la tradition riche et complexe tissée autour de Servius Tullius, étrusque romanisé, roi-esclave<sup>6</sup>, Tite-Live choisit de reprendre les récits qui font du sixième roi de Rome le fils d'un membre de l'élite de Corniculum, ville du Latium. Il lui attribue même une naissance au cœur de Rome, dans le palais de Tarquin

1 TITE-LIVE, *Histoire romaine*, I, 8, 5-6.

2 Sur l'autochtonie athénienne, voir N. LORAUX, *Les enfants d'Athéna, idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, Paris, Éditions F. Maspéro, 1981, en particulier le chapitre « L'autochtonie, une topique athénienne », p. 35-73 ; sur la création de l'*asylum* par Romulus, se reporter à D. BRIQUEL, « Les Romains ne sont pas des autochtones. À propos de Tite-Live, I, 8, 5 », dans R. CHEVALLIER (éd.), *Présence de Tite-Live, Caesarodunum 17 bis*, Tours, 1994, p. 67-78.

3 OVIDE, *Fastes*, III, 429-432.

4 Voir A. DELCOURT, *Lecture des Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse – Un historien entre deux mondes*, Bruxelles, 2005, ainsi que l'introduction de V. FROMENTIN à l'édition du tome I des *Antiquités romaines*, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

5 *Anco regnate Lucumo, uir impiger ac diuitiis potens, Romam commigrauit [...] Demarati Corinthii filius erat – qui, ob seditiones domo profugus cum Tarquinnis forte consedisset, uxore ibi ducta duos filios genuit*, « Sous le règne d'Ancus, un personnage entreprenant et puissamment riche, Lucumon, vint s'établir à Rome [...] Il était fils de Démarate de Corinthe. Son père, chassé de sa patrie par des troubles politiques, était venu échouer à Tarquinies, s'y était marié et avait eu deux fils, Lucumon et Arruns », Tite-Live, *Ab Urbe condita*, I, 34, 1-2. Voir C. AMPOLO, « Demarato. Osservazioni sulla mobilità sociale arcaica », *Darch*, IX-X, 1-2, 1976-1977, p. 333-345 et D. MUSTI, « Etruria e Lazio arcaico nella tradizione (Demarato, Tarquinio, Mezenzio) », *QAEI*, 15, 1987, p. 139-153.

6 Voir M. PALLOTTINO, « Servius Tullius à la lumière des nouvelles découvertes archéologiques et épigraphiques », *CRAI*, 1977, p. 216-223 ; R. T. RIDLEY, « The Enigma of Servius Tullius », *Klio*, 57, 1975, p. 147-177 ; G. CAPDEVILLE, « Servius Tullius et le mythe du premier roi », dans F. JOUAN et A. MOTTE (éd.), *Mythe et politique, Actes du Colloque de Liège 14-16 septembre 1989*, Liège, Université de Liège – Paris, Les Belles Lettres, 1990 ; J.-CL. RICHARD, « Recherches sur l'interprétation populaire de la figure de Servius Tullius », *Revue de Philologie*, 1987 ; D. MUSTI, « Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica, studi su Livio e Dionigi di Alicarnasso », *QUCC*, 10, Rome, 1970, p. 1-155 et la synthèse de R. THOMSEN, *King Servius Tullius*, Copenhague, 1980.

l'Ancien où sa mère, emmenée comme captive, appartient désormais à l'entourage de la reine

Tanaquil :

*Eorum magis sententiae sum qui Corniculo capto Ser. Tulli, qui princeps in illa urbe fuerat, grauidam uiro occiso uxorem, cum inter reliquas captiuas cognita esset, ob unicam nobilitatem ab regina Romana prohibitam ferunt seruitio partum Romae edidisse Prisci Tarquini in domo.*

« Je partage plutôt l'opinion que voici : lors de la prise de Corniculum, Servius Tullius, qui tenait la première place dans la ville, fut tué ; sa femme, enceinte, aurait été reconnue au milieu des autres captives ; en raison de son illustre origine, la reine de Rome lui aurait épargné l'esclavage ; elle aurait mis au monde son enfant à Rome chez Tarquin l'Ancien<sup>1</sup>. »

Dans son discours de 48 ap. J.-C. devant les sénateurs<sup>2</sup>, l'empereur Claude appuie bien sa demande de l'extension du *ius ciuitatis* et donc de l'accès aux magistratures et au sénat pour des notables gaulois en rappelant que l'instaurateur du *cens*, qui est considéré de fait dans la tradition comme un second Romulus, n'est autre que Macstarna, chef de guerre mercenaire venu de la cité étrusque de Vulci<sup>3</sup> et célébré en compagnie des frères Vibenna<sup>4</sup>. Pour Tite-Live, comme dans la quasi-totalité de la tradition latine<sup>5</sup>, Servius Tullius n'est pas un « roi venu du Nord<sup>6</sup> ». Personnage latin, il est pleinement rattaché à l'espace romain et tous les éléments qui pourraient le rattacher au personnage de Macstarna et à la geste de ces chefs de guerre étrusques sont soigneusement gommés. Si le processus de succession ne semble pas

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 39, 5.

2 Table claudienne de Lyon, conservée au musée de Fourvière, inscription *CIL*, XIII, 1668. Le discours de Claude a également été transmis par Tacite, dans ses *Annales*, XI, 24. Voir D. BRIQUEL, « Le témoignage de Claude sur Mastarna/ Servius Tullius », *Rbph*, 68, 1, 1990, p. 86-108.

3 *Huic quoque et filio nepotiae eius, nam et hoc inter auctores discrepat, insertus Seruius Tullius, si nostros sequimur, captiuus natus Oeresia ; si Tuscos, Caeli quondam Viuennae sodalis fidelissimus omnique eius casus comes, postquam uaria fortuna exactus cum omnibus reliquis Caeliani exercitus Etruria excessit, montem Caelium occupauit et a duce suo Caelio ita appellauit, mutato que nomine, nam Tusce Mastarna ei nomen erat, ita appellatus est, ut dixi, et regnum summa cum rei p[ublicae] utilitate optinuit*, « Entre lui aussi et son fils ou petit-fils, car sur ce point encore les auteurs sont en désaccord, s'intercala Servius Tullius, si nous suivons les nôtres, né de la captive Oeresia ; si nous suivons les Toscans, jadis camarade très fidèle de Calius Vibenna et compagnon de toute son aventure, après que, chassé par les vicissitudes de la fortune, avec tous les débris de l'armée de Caelius, il eut quitté l'Etrurie, il occupa le mont Caelius, (appelé ainsi) de son chef Caelius ; et ayant changé de nom, car en toscan il avait nom Mastarna, il fut appelé comme je l'ai dit, et il exerça la royauté pour le plus grand bien de l'État », inscription *CIL*, XIII, 1668, traduction de PH. FABIA, *La table claudienne de Lyon*, Audin, Lyon, 1929. Sur le nom Mastarna et son lien avec *magister*, voir M. PALLOTINO, « Servius Tullius à la lumière des nouvelles découvertes archéologiques et épigraphiques », *CRAI*, 1977, p. 216-223.

4 Les frères Vibenna sont bien connus de la tradition antique romaine, car ils sont liés à des motifs étymologiques : Caelius aurait laissé son nom au mont Caelius, tandis que c'est la tête d'Aulus qui aurait été retrouvée au Capitole, ce qui expliquerait l'étymologie du lieu (*caput- Oli*). Voir, sur la question de Caelus Vibenna et la question du mont Caelius, VARRON, *De lingua latina*, V, 46 qui en fait un contemporain de Romulus et FESTUS, *De uerborum significatione*, p. 486, Édition Lindsay ; pour Aulus, se reporter à ARNOBE, *Contre les Gentils*, VI, 7 qui se réfère à Valérius Antias et à Fabius Pictor.

5 À l'exception de CICÉRON, qui dans le *De Republica*, II, 21, 27 en fait le fils d'une captive étrusque ; dans son *Commentaire à l'Énéide*, II, 683, SERVIUS donne la version *Vericulanum*, peut-être fautive, et FESTUS 182 L, évoque une version qui en fait le fils de Spurius Tullius, de Tibur. Dans les deux cas l'espace reste celui du Latium.

6 Pour reprendre l'expression de D. BRIQUEL, Chapitre III, « Des rois venus du Nord », dans F. HINARD (éd.), *Histoire Romaine. Des origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000.

échapper à la violence, avec l'assassinat d'Ancus Marcus, de Tarquin l'Ancien puis de Servius Tullius lui-même, celle-ci reste d'ailleurs circonscrite au cercle fermé du palais royal.

L'espace représenté dans le livre I est d'abord celui de Rome et du Latium. Le récit ne s'éloigne guère des alentours de Rome, qui sont décrits comme un ensemble territorial, ou *regio* :

*Ardeam Rutili habebant, gens, ut in ea regione atque in ea aetate, diuitiis praepollens.*

« Ardée était alors aux Rutules, nation puissamment riche pour le pays et pour l'époque<sup>1</sup>. »

C'est dans cette *regio* que se déroulent les événements qui voient la chute de la République :

*Lucretia maesta tanto malo nuntium Romam eundem ad patrem Ardeamque ad uirum mittit, ut cum singulis fidelibus amicis ueniant [...] Harum rerum nuntiis in castra perlati cum re noua trepidus rex pergeret Romam ad comprimendos motus, flexit uiam Brutus— senserat enim aduentum— ne obuius fieret; eodemque fere tempore, diuersis itineribus, Brutus Ardeam, Tarquinius Romam uenerunt. Tarquinio clausae portae exsiliumque indictum: liberatorem urbis laeta castra acceperunt, exactique inde liberi regis.*

« Lucrèce, accablée d'un tel malheur, envoie un messenger prévenir à la fois son père à Rome et son mari à Ardée de venir chacun avec un ami sûr [...] Le roi, recevant au camp la nouvelle de ces événements et effrayé par cette révolution, partit pour Rome pour réprimer le soulèvement. Brutus, instruit de son approche, fit un détour pour l'éviter. Presque à la même heure et par des chemins différents, ils arrivèrent, Brutus à Ardée, Tarquin à Rome. Tarquin trouva les portes closes et on lui signifia son exil. Au contraire, le libérateur de Rome fut reçu avec joie dans le camp ; on en chassa les fils du roi<sup>2</sup>. »

L'évocation d'autres régions de l'Italie témoigne bien de cette représentation particulière d'un espace très circonscrit. C'est le cas, par exemple, avec le jugement de Tite-Live dans la controverse<sup>3</sup> sur la cité d'origine du deuxième roi dans la tradition annalistique, Numa Pompilius. L'historien padouan rejette catégoriquement la version qui relie Numa à Pythagore et choisit de l'établir en Sabine. Les cités de Grande Grèce, où Pythagore de Samos dispense ses cours à ses disciples, sont considérées comme bien trop éloignées et séparées par une barrière linguistique infranchissable qui marque une altérité absolue<sup>4</sup> :

*Inclita iustitia religioque ea tempestate Numae Pompili erat. Curibus Sabinis habitabat, consultissimus uir; ut in illa quisquam esse aetate poterat, omnis diuini atque humani iuris. Auctorem doctrinae eius, quia non exstat alius, falso Samium Pythagoram edunt, quem Servio Tullio regnante Romae centum amplius post annos in ultima Italiae ora circa Metapontum Heracleamque et Crotona iuuenum aemulantium studia cætus habuisse constat. Ex quibus locis,*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 57, 1.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 58, 4-60, 4.

3 Ce débat reflète l'influence du pythagorisme dans les milieux littéraires romains, depuis le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Voir L. FERRERO, *Storia del pitagorismo nel mondo romano*, Turin, 1955. Cette tradition aurait été développée initialement à Tarente, selon E. GABBA, « Considerazioni sulla tradizione letteraria sulle origini della Repubblica », *Les origines de la république romaine, Entretiens sur l'Antiquité classique*, XIII, Vandœuvres-Genève, 1966, Genève, 1967, p. 135-169 ; M. HUMM, « Les origines du pythagorisme romain : problèmes historiques et religieux », I, *LEC*, 64, 1996, p. 339-353 et II, *LEC*, 65, 1997, p. 25-42 et J.-M. PAILLER, *Bacchanalia. La répression de 186 av. J.-C. à Rome et en Italie*, Rome, 1988.

4 Voir F. BIVILLE, « Voix étrangères dans la littérature latine », dans M.-P. MORIN, P. VOISIN et J. GALLEGRO (éd.), *Figures de l'étranger autour de la Méditerranée antique. Actes du colloque international Antiquité Méditerranéenne : à la rencontre de « l'autre ». Perceptions et représentations de l'étranger dans les littératures antiques, 12, 13 et 14 mars 2009, Pau*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 581-599.

*etsi eiusdem aetatis fuisset, quae fama in Sabinos? Aut quo linguae commercio quemquam ad cupiditatem discendi exciuisset? Quove praesidio unus per tot gentes dissonas sermone moribusque peruenisset ?*

« On vantait fort à cette époque l'équité et la piété de Numa Pompilius. Il vivait à Cures, en Sabine. Il possédait à fond tout ce qu'on pouvait alors savoir de droit canon et civil. Son maître aurait été Pythagore de Samos, à ce que l'on prétend, faute d'en connaître un autre, et d'ailleurs à tort : car ce fut sous le règne de Servius Tullius, plus d'un siècle après, et à l'extrémité de l'Italie, à Métaponte, Héraclée et Crotonne, que ce philosophe réunit des groupes de jeunes disciples passionnés pour ses doctrines, c'est un fait certain. De ces villes lointaines, quand Pythagore eût vécu à la même époque, comment sa renommée pouvait-elle y venir éveiller chez un homme le désir d'être son élève ? Sous quelle sauvegarde cet homme isolé fût-il arrivé à travers tant de nations différentes de langage et de mœurs jusqu'au bout du voyage ?<sup>1</sup> »

La Grande Grèce est évoquée comme une terre des confins, *ultima Italiae ora*, repérée à l'aide de trois cités emblématiques, Métaponte, Héraclée et Crotonne. Tite-Live propose ici une représentation de l'Italie bien moins unifiée que celle de Cicéron qui dans le traité *De Republica*, II, 28-30, insiste davantage sur l'éloignement de la Grande Grèce que sur l'appartenance de Pythagore à la Grèce continentale. Il emploie à cet effet l'épithète *transmarinus* :

*Quae cum Scipio dixisset, 'uerene' inquit Manilius 'hoc memoriae proditum est Africanae, regem istum Numam Pythagorae ipsius discipulum aut certe Pythagoreum fuisse? saepe enim hoc de maioribus natu audiimus, et ita intellegimus uulgo existimari; neque uero satis id annalium publicorum auctoritate declaratum uidemus [...] nam quartum iam annum regnante Lucio Tarquinio Superbo Sybarim et Crotonem et in eas Italiae partis Pythagoras uenisse reperitur [...] quantus iste est hominum et quam inueteratus error ! ac tamen facile patior non esse nos transmarinis nec importatis artibus eruditos, sed genuinis domesticisque uirtutibus.*

« Quand Scipion eut parlé, Manilius demanda : Y a-t-il une vérité historique, Africain, dans la tradition selon laquelle ce roi Numa fut le disciple de Pythagore lui-même, ou du moins fut un Pythagoricien ? Des vieillards me l'ont souvent dit et j'ai remarqué que cette opinion était fort répandue, mais je vois qu'on n'en trouve aucune confirmation suffisamment nette dans les annales de l'État [...] On sait que Lucius Tarquin, le Superbe, était déjà dans la quatrième année de son règne, lorsque Pythagore vint à Sybaris, à Crotonne et dans toute la région d'Italie voisine de ces cités [...] voilà une bien grave erreur et qui est enracinée chez les gens depuis bien longtemps ! Mais je m'y résigne pourtant aisément en pensant que notre culture nous est venue, non de disciplines importées d'outre-mer, mais de vertus propres à notre race<sup>2</sup>. »

Chez Tite-Live, au contraire, comme le souligne M. Mahé-Simon dans son article « Le pythagorisme d'Italie du sud vu par Tite-Live<sup>3</sup> », il n'est pas de lien possible entre la Rome archaïque et l'Italie méridionale. Pour les deux auteurs, la réfutation de la thèse d'un Numa disciple de Pythagore repose sur l'opposition entre les vertus propres au monde italien, *domesticae, genuinae uirtutes*, et les mœurs étrangères, *importae artes*, qui renvoient à la culture hellénistique qui se développe à Rome depuis le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Le thème fournit

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 18, 1-3. L'origine sabinne de Numa est également rappelée par Denys d'Halicarnasse, *Les Antiquités romaines*, II, 59.

2 CICÉRON, *La République*, II, 15, 28.

3 M. MAHÉ-SIMON, « Le pythagorisme d'Italie du sud vu par Tite-Live », *Ktéma*, 24, 1999, p. 147-157, en particulier p. 151.



d'ailleurs l'occasion pour Cicéron, dans le *De Oratore*, II, 37, 154, de mettre en avant la supériorité culturelle de Rome. L'*Vrbs*, pour Cicéron, a ainsi recourt, avec Numa, à la science politique, bien avant que les Grecs ne la théorisent :

*Nam et referta quondam Italia Pythagoreorum fuit tum, cum erat in hac gente magna illa Graecia ; ex quo etiam quidam Numam Pompilium, regem nostrum, fuisse Pythagoreum ferunt, qui annis ante permultis fuit quam ipse Pythagoras ; quo etiam maior uir habendus est, quoniam illam sapientiam constituendae ciuitatis duobus prope saeculis ante cognouit, quam eam Graeci natam esse senserunt.*

« Autrefois l'Italie fut pleine de Pythagoriciens, à l'époque où une partie de ce pays s'appelait la Grande Grèce (de là certaines personnes ont été jusqu'à prétendre que notre ancien roi, Numa Pompilius, appartenait à la secte de Pythagore, quoi qu'il soit antérieur à ce philosophe d'un grand nombre d'années ; nous devons, d'ailleurs, l'en admirer davantage, pour avoir possédé la science politique près de deux siècles avant que les Grecs en aient soupçonné l'existence<sup>1</sup>. »

Toutefois, alors que Cicéron inclut pleinement la Grande Grèce dans l'Italie, Tite-Live l'exclut du monde romain du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., qu'il présente comme autarcique. L'historien augustéen mobilise ici, à travers cette affirmation de l'identité sabine de Numa, l'image d'une romanité austère<sup>2</sup>, face à la représentation d'une romanité affaiblie par la décadence, à travers l'introduction du luxe oriental<sup>3</sup>.

Il nous semble toutefois important d'attirer aussi l'attention sur la dimension spatiale sur laquelle repose son argumentation. Tite-Live reprend et propage certes un imaginaire ethnographique<sup>4</sup> qui est mis à profit par une tradition mishellénique fortement ancrée dans les débats intellectuels et politiques à Rome depuis le II<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Mais il propose également une représentation de l'espace dans lequel évolue Rome au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Force est de constater que les liens diplomatiques, tout comme la diffusion des idées religieuses, politiques

---

1 CICÉRON, *De Oratore*, II, 37, 154.

2 E. DENCH, « Images of Italian Austerity from Cato to Tacitus », dans M. Cébeillac-Gervasoni (éd.), *Les élites municipales de l'Italie péninsulaire des Gracques à Néron, Actes de la Table ronde de Clermont-Ferrand, 28-30 novembre 1991*, Naples-Rome, 1996, p. 247-254 ; *From Barbarians to New Men, Roman and Moderne Perceptions of Peoples of the Central Appenines*, Oxford, 1995 et M. SORDI, « L'integrazione dell'Italia nello stato Romano attraverso la poesia e la cultura proto-augustea », *CISA*, I, Milan, 1972, p. 146-175. Cette exaltation de l'austérité sabine repose tout autant sur la politique augustéenne d'intégration de l'Italie que sur la propagande pythagoricienne envers les élites italiennes.

3 Voir C. MORESCHINI, « Livio e il mondo greco », *SCO*, 34, 1984 ; P. GROS, « Les statues de Syracuse et les « dieux » de Tarente : la classe politique romaine devant l'art grec à la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. », *REL*, 57, 1979, p. 85-114 et G. NENCI, « Truphè e colonizzazione », dans *Modes de contact et processus de transformation dans les sociétés anciennes. Actes du colloque de Cortone, 24-31 mai 1981*, Pise-Rome, Collection de l'École Française de Rome, 1983, p. 1019-1031.

4 Développé dans le traité hippocratique *Airs, eaux, lieux*, et repris notamment par Hérodote ou Strabon. Voir D. LENFANT, « Milieu naturel et différences ethniques dans la pensée grecque classique », *Ktèma*, Strasbourg, 16, 1991, p. 111-122 et P. THOLLARD, *Barbarie et civilisation chez Strabon. Étude critique des livres III et IV de la Géographie*, Paris, Les Belles Lettres, 1987.

5 A. BESANÇON, *Les adversaires de l'hellénisme à Rome pendant la période républicaine*, Paris- Lausanne, Alcan – Payot, 1910 ; P. GRIMAL, *Rome et l'hellénisme au temps des guerres puniques*, Paris, Aubier, 1953 ; F. CASSOLA, *I gruppi-politici romani nel III secolo a. C.*, Trieste, Università degli Studi, 1962 ; J.-L. FERRARY, *Philhellénisme et impérialisme*, Paris, BEFAR, 1988 et E. S. GRUEN, « Philosophy, Rhetoric and Roman Anxieties », *Studies in Greek Culture and Roman Policy*, Leyde-Cologne-Copenhague, 1990, p. 158-192.

et philosophiques entre Rome et la Grande Grèce, n'y ont pas de place. Sans doute faut-il expliquer cette omission par les nécessités narratives auxquelles doit répondre un récit orienté par l'entreprise de conquête. Cette dernière, comme le suggère M. Mahé-Simon, « ne semble autoriser qu'une opposition schématique entre vainqueur et vaincu<sup>1</sup>. » Le contexte de la restauration religieuse menée par Auguste contribue également à minorer l'influence d'une secte qui ne s'inscrit pas dans la religion civique. La région qui a vu son développement s'en trouve dévaluée<sup>2</sup>.

Il reste une troisième explication, qui se superpose aux deux précédentes. Dans l'*Ab Vrbe condita*, l'espace romain, encore restreint au Latium, est opposé à des espaces inconnus et donc irrémédiablement étrangers, voire barbares, puisqu'il n'est pas possible de s'y faire comprendre et que la renommée elle-même ne peut y circuler.

### 1. 2. *Per ignotas ea tempestate terras, ignotiora maria*

À la fin du livre I, le territoire de l'Italie comme la mer adriatique apparaissent comme des zones totalement inconnues, désignées sous le nom vague d'*ignotae terrae*. Le passage du livre I, 56, 5-6, évoquant l'ambassade envoyée par Tarquin le Superbe à Delphes, pour demander une explication au sujet de l'apparition prodigieuse d'un serpent, sorti d'une colonne de bois, à l'intérieur du palais royal, met en évidence la représentation de l'espace connu par les Romains au VI<sup>e</sup> siècle, suivant la tradition historiographique :

*Itaque cum ad publica prodigia Etrusci tantum uates adhiberentur, hoc uelut domestico exterritus uisu Delphos ad maxime inclitum in terris oraculum mittere statuit ; neque responsa sortium ulli alii committere ausus duos filios per ignotas ea tempestate terras, ignotiora maria in Graeciam misit.*

« Aussi lui qui, pour les prodiges publics, se contentait d'appeler les devins étrusques, effrayé par cette vision, qui semblait intéresser sa maison, résolut d'interroger l'oracle de Delphes, le plus célèbre du monde. Et comme il n'osait confier à aucun autre la réponse de l'oracle, il envoya en Grèce ses deux fils, à travers des contrées alors inconnues et des mers plus inconnues encore<sup>3</sup>. »

Le voyage des fils de Tarquin, Titus et Arruns, et de leur cousin Brutus s'effectue travers des terres inconnues et des mers qui le sont plus encore. La juxtaposition du groupe *ignotiora maria* renvoie à l'image de la haute mer du mythe de l'âge d'or, sur laquelle ne circulait encore aucun navire. Cette tradition, qui renvoie à la version typiquement romaine du mythe déjà développée par Ennius et Lucrèce, est un lieu commun de la littérature de l'empire, de Tibulle

1 M. MAHÉ-SIMON, *ibid*, 1999, p. 154.

2 M. MAHÉ-SIMON suggère ainsi, dans un autre article, « Une identité contestée. L'image de la Grande Grèce à Rome à l'époque augustéenne », dans M. MAHÉ-SIMON (éd.), *Identités romaines. Conscience de soi et représentations de l'autre dans la Rome antique*, Éditions Rue d'Ulm, Paris, 2011, p. 203-212, que l'image de la Grande Grèce dans les sources latines est en général associée à l'expérience philosophique, mais aussi politique et sociale représentée par le pythagorisme.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 56, 5-6.

à Sénèque puis Valérius Flaccus et, comme l'a montré J. Fabre-Serris<sup>1</sup>, véhicule des connotations ambivalentes, de la critique de l'époque contemporaine encore marquée par la mémoire ensanglantée des guerres civiles, à la mise en avant de la mission œcuménique de Rome :

*Quam bene Saturno uiuebant rege, priusquam  
Tellus in longas est patefacta uias!  
Nondum caeruleas pinus contempserat undas,  
Effusum uentis praebueratque sinum,  
Nec uagus ignotis repetens compendia terris  
Presserat externa nauita merce ratem.  
Illo non ualidus subiit iuga tempore taurus,  
Non domito frenos ore momordit equus,  
Non domus ulla fores habuit, non fixus in agris,  
Qui regeret certis finibus arua, lapis.*

« Qu'on vivait heureux sous le règne de Saturne, avant le temps où de longues routes se sont ouvertes sur la terre ! Le pin n'avait pas encore bravé les ondes azurées ni présenté aux vents le gonflement de la voile déployée ; errant à la poursuite du gain en des terres inconnues, un nautonnier n'avait pas encore chargé son vaisseau de marchandises étrangères. Ce temps-là n'a pas vu le taureau vigoureux subir le joug, le cheval mordre le frein de sa mâchoire domptée ; les maisons n'avaient point de porte, on n'enfonçait pas de pierre dans les champs pour marquer exactement les limites de la propriété<sup>2</sup>. »

*Nunc iam cessit pontus et omnes  
Patitur leges:  
Non Palladia compacta manu  
Regum referens inclita remos  
Quaeritur Argo  
Quaelibet altum cumba pererrat.  
Terminus omnis motus et urbes  
Muros terra posuere noua,  
Nil qua fuerat sede reliquit  
Peruius orbis:  
Indus gelidum potat Araxen,  
Albin Persae Rhenumque bibunt  
Venient annis saecula seris,  
Quibus Oceanus uincula rerum  
Laxet et ingens pateat tellus  
Tethysque nouos detegat orbis  
Nec sit terris ultima Thule.*

« Maintenant la mer a cédé et subit toutes les lois : on ne cherche pas une illustre Argô, assemblée par la main de Pallas, où des rois manient les rames ; la première barque venue parcourt la haute mer. Toutes les bornes ont été déplacées et des villes ont installé leurs murailles sur de nouvelles terres ; devenu totalement accessible le monde n'a laissé aucune chose à la place où elle était : l'Indien boit les eaux glacées de l'Araxe, les Perses celles de l'Elbe et du Rhin. Plus tard, avec les années, des temps viendront où l'Océan ouvrira les barrières de l'univers et la terre s'ouvrira dans son immensité ; Téthys dévoilera de nouveaux mondes et Thulé cessera d'être la plus éloignée des terres<sup>3</sup>. »

*Prima deum magnis canimus freta peruia natis  
Fatidicamque ratem, Scythici quae Phasidis oras*

1 Voir J. FABRE-SERRIS, *Rome, l'Arcadie et la mer des Argonautes. Essai sur la naissance d'une mythologie des origines en Occident*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2008.

2 TIBULLE, *Élégies*, I, 3, 35-44.

3 SÉNÈQUE, *Médée*, 364-379.

*Ausa sequi mediosque inter iuga concita cursus  
Rumpere flammifero tandem consedit Olympo.  
Phœbe, mone [...] tuque o pelagi cui maior aperti  
Fama, Caledonius postquam tua carbasa uexit  
Oceanus Phrygios prius indignatus Iulos,  
Eripe me populis et habenti nubila terrae.*

« Je chante la mer pour la première fois parcourue par les puissants fils des dieux et le navire prophétique qui, après avoir audacieusement recherché les bords du Phœnix en Scythie et fendu les flots en pleine mer entre des récifs mobiles, s'est pour finir établi dans le ciel enflammé. Inspire-moi, Phœbus, [...] et toi, ô toi à qui l'ouverture d'une mer a apporté un surcroît de gloire depuis que l'Océan calédonien, qui s'était déjà auparavant indigné des tentatives d'Iules phrygiens, eut porté les voiles de tes propres vaisseaux, arrache-moi– tu le peux– aux habitants de la terre qu'enveloppent les nuées<sup>1</sup>. »

La tradition historiographique romaine<sup>2</sup> masque bien évidemment la vitalité économique des échanges entre la Grèce, l'Italie étrusque, grecque et romaine<sup>3</sup> et le monde punique<sup>4</sup> qui, bien avant le III<sup>e</sup> siècle, construisent et développent des itinéraires à travers le monde méditerranéen. Elle reflète néanmoins un sentiment qui perdure, même après le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et la mise en avant de la domination de Rome sur la totalité du monde connu, celui d'un enracinement latin et italien, caractérisé par une volonté de maîtriser et de mesurer l'espace, de le structurer en espaces distincts. Dans ce contexte, les espaces outre-mer apparaissent toujours comme hostiles et inquiétants, d'autant que la sécurité des mers est loin d'être assurée, même au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>5</sup>. Rome, comme le souligne J.-M. André, reste « tiraillée entre une géopolitique de l'ouverture et la tentation permanente du repli sécurisant sur le Latium et l'Italie<sup>6</sup>. »

Dans cet espace d'inconnu, Delphes et son oracle semblent toutefois se détacher et renvoyer à un monde familier. Tite-Live reprend certes la tradition des liens noués entre la famille des Tarquins et Delphes, comme le rappelle R. M. Ogilvie<sup>7</sup>. L'historiographie latine

1 VALÉRIUS FLACCUS, *Argonautiques*, Chant I, « Poème », 1-10.

2 Tradition qui a eu long court, et a perduré jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, à travers notamment l'opposition tenace entre les Grecs, grands voyageurs, et les Romains, qui seraient davantage fixés à la terre.

3 En témoigne par exemple l'urbanisme de la Rome du VI<sup>e</sup> siècle, qui témoignent de l'influence du monde grec, gréco-oriental et toscan, Voir D. BRIQUEL, « Des rois venus du nord », dans F. HINARD (éd.), *Histoire romaine*, Fayard, Paris, 2000, p. 117-119. Rappelons aussi que la ville proche de Cerveteri avait un trésor à Delphes : sur ce point, voir STRABON, V, 2, 3 et C. VATIN, *Monuments votifs de Delphes*, Rome, 1991, p. 249-259.

4 Sur le traité contracté entre Rome et Carthage en 509, voir POLYBE, III, 22, 4-13 et B. SCARDIGLI (éd.), *I trattati romano-cartaginesi*, Pise, 1991.

5 Sur les risques de la navigation et les dangers de la mer, y compris la menace de la piraterie, voir A. TCHERNIA, « Tempêtes et naufrages », dans P. POMEY (éd.), *La navigation dans l'Antiquité*, Aix-en-Provence, Édisud, 1997, p. 36-46 ; A. GIARDINA, « Le marchand », dans A. GIARDINA (éd.), *L'Homme romain*, trad. fr., Paris, Seuil, 1992 (1989), p. 318-319 et 322-324.

6 J.-M. ANDRÉ, *op. cit.*, 2015, p. 17.

7 R. M. OGILVIE, *A Commentary on Livy, Books 1-5*, Oxford, Clarendon Press, 1965, p. 216, citant CICÉRON, *Brutus*, 53 ; OVIDE, *Fastes*, II, 711 ; VALÈRE-MAXIME, VII, 3, 2. Dans « I Tarquini e Delfi », F. COARELLI montre que l'aire sacrée dédiée à Apollon Soranus ou Apollon Medicus Apollinare témoigne de l'impact du culte d'Apollon pythien, dans A. MASTROCINQUE (éd.), *I grandi santuari della Grecia e l'Occidente*, Trente, Collana Labirinti, 1993.

cherche probablement aussi à placer Rome sur le même plan que les cités grecques des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles av. J.-C., dont les récits des consultations de l'oracle de Delphes parsèment l'historiographie grecque<sup>1</sup>. La tradition de la consultation à Delphes est en tout cas bien établie depuis Fabius Pictor, qui s'y rend en 216 av. J.-C., et a sans doute réécrit l'épisode pour mettre en avant sa *gens*<sup>2</sup>.

Il convient aussi de souligner toutefois combien l'historien confère à l'oracle de Delphes des caractéristiques italiques. Tite-Live représente un oracle émis depuis un gouffre, *specus*, sans l'intermédiaire de la prêtresse d'Apollon qui, assise sur un trépied, ou par l'intermédiaire de feuilles<sup>3</sup>, doit pourtant transmettre la parole du dieu oblique :

*Ex infimo specu uocem redditam ferunt : « Imperium summum Romae habebit qui uestrum primus, o iuuenes, osculum matri tulerit.*

« Des profondeurs du sol, la caverne émit, dit-on, cette réponse : " Le souverain de Rome sera celui d'entre vous, jeunes gens, qui, le premier, donnera un baiser à sa mère"<sup>4</sup>. »

Il nous semble que l'oracle est ici, malgré son éloignement, assimilé aux voix oraculaires du monde italique<sup>5</sup>, comme celle qui s'élève sur le mont Albain, durant le règne de Tullus Hostilius, pour reprocher aux Albains d'avoir abandonné le culte de leurs dieux, évoquée en I, 31, 3 ; celle qui annonce, au soir de l'incertaine bataille de la forêt d'Arsia, en 509 av. J.-C., la victoire de l'armée romaine conduite par Brutus et Publicola sur les troupes coalisées de Véies et de Tarquinia menées par le roi déchu, Tarquin le Superbe ; ou encore celle qui, à proximité de l'autel de Vesta<sup>6</sup>, dans Rome même, annonce au simple plébéien Marcus Caedicius l'arrivée

1 HÉRODOTE, *Histoires*, IV, 150-158 ; V, 41-48 ; THUCYDIDE, *Histoire de la Guerre du Péloponèse*, V, 32, 1. Voir R. CRAHAY, *La littérature oraculaire chez Hérodote*, Paris, 1956. M. SORDI, dans son article « I rapporti fra Roma e Delfi e la decima », dans A. MASTROCINQUE (éd.), *op. cit.*, 1993, p. 149-158 montre que l'offrande à Delphes promise par Camille trouve un parallèle chez Hérodote, *Histoires*, VIII, 132.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIII, 11, 1-6.

3 Voir VIRGILE, *Énéide*, VI, 74 et la note de E. NORDEN, *P. Vergilius Maro Aeneis Buch VI, Kommentar*, Leipzig, Teubner, 1927, 3<sup>e</sup> édition.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 56, 10.

5 La Sibylle représentée par VIRGILE, au livre VI, 42-45, nous semble se situer à mi-chemin, puisqu'elle conjugue à une représentation de l'autre oraculaire le surgissement de voix :

*Excisum Euboicae latus ingens rupis in antrum,*

*Quo lati ducunt aditus centum, ostia centum,*

*Vnde ruunt totidem uoces, responsa Sibyllae.*

« Creusé dans ses profondeurs, le flanc de la roche eubéenne recèle un antre énorme où mènent cent larges galeries, avec cent portes d'où s'élancent autant de voix, réponses de la Sibylle. »

H. LAVAGNE remarque que « la « présence » de la grotte est essentiellement due au souffle de la prêtresse qui l'incarne », *Operosa antra. Recherches sur la grotte à Rome de Sylla à Hadrien*, École française de Rome, 1988, p. 477-480. Voir aussi J. CHAMPEAUX, « Figures romaines de la Sibylle », p. 43-52 dans M. BOUQUET, F. MORZADEC (éd.), *La Sibylle. Parole et représentation*, PUR, de Rennes, 2004.

6 Comme le souligne D. BRIQUEL dans son article « Les voix oraculaires », dans O. DE CAZANOVE et de J. SCHEID (éd.), *Les bois sacrés, Actes du colloque international du Centre Jean Bérard du 23 au 25 novembre 1989*, Collection du Centre J. Bérard, 10, Naples, 1993, p. 77- 90, ici p. 78, si Tite-Live et PLUTARQUE dans la *Vie de Camille* parlent de temple, il faut penser à un simple autel, CICÉRON dans le *De Diuinatione* employant le terme *ara* et Plutarque, dans la *Fortune des Romains*, le terme ἄρα.

des Gaulois, au livre V, 32, 6 :

*Visi etiam audire uocem ingentem ex summi cacuminis luco « ut patrio ritu sacra Albani facerent »,– quae, uelut dis quoque simul cum patria relictis obliuioni dederant, et aut Romana sacra susceperant aut fortunae, ut fit, obirati cultum reliquerant deum.*

« Ils crurent même entendre une grande voix s'élever dans le bois qui couronne le sommet et ordonner aux Albains « de sacrifier selon leurs rites nationaux » : ils les avaient laissés dans l'oubli, abandonnant pour ainsi dire leurs dieux après leur patrie et avaient adopté les rites romains, ou même, par un ressentiment assez ordinaire contre le destin, avaient cessé d'adorer les dieux<sup>1</sup>. »

*Adiciunt miracula huic pugnae : silentio proximae noctis ex silua Arsia ingentem editam uocem ; Siluani uocem eam creditam ; haec dicta : « uno plus Tuscorum cecidisse in acie ; uincere bello Romanum »*

« On mêle du merveilleux à ce combat : dans le silence de la nuit suivante, on aurait entendu sortir de la forêt Arsia une grande voix, qu'on crut être celle du dieu Silvain, et elle aurait dit « qu'un Étrusque de plus était tombé dans la bataille ; que la victoire était donc aux Romains<sup>2</sup>. »

*Eodem anno M. Caedicius de plebe nuntiauit tribunis se in Noua uia, ubi nunc sacellum est supra aedem Vestae, uocem noctis silentio audisse clariorem humana, quae magistratibus dici iuberet Gallos aduentare.*

« La même année, Marcus Caedicius, un plébéien, annonça aux tribuns que, dans la rue Neuve (à l'endroit où il y a aujourd'hui une chapelle, au-dessus du temple de Vesta), il avait entendu dans le silence de la nuit une voix plus qu' humaine lui ordonner d'annoncer aux magistrats l'approche des Gaulois », <sup>3</sup>.

La voix divinatoire issue du gouffre fait écho aux hiérophanies prémonitoires, provenant, sans doute, de bois habités par des faunes<sup>4</sup>, « lieux cachés », situés en-deça de la cité et du monde quotidien, dans les ἐσχατία, les marges, comme l'enseigne Cicéron dans son traité *De diuinatione* :

*Saepe etiam et in praeliis Fauni auditi et in rebus turbidis ueridicae uoces ex occulto missae esse dicuntur; cuius generis duo sint ex multis exempla, sed maxuma. Nam non multo ante urbem captam exaudita uox est a luco Vestae, qui a Palati radice in nouam uiam deuexus est, ut muri et portae reficerentur; futurum esse, nisi prouisum esset, ut Roma caperetur. Quod neglectum cum caueri poterat, post acceptam illam maximam cladem expiatum est; ara enim Aio Loquenti, quam saeptam uidemus, ex aduersus eum locum consecrata est. Atque etiam scriptum a multis est, cum terrae motus factus esset ut sue plena procuratio fieret, uocem ab aede Iunonis ex arce exstitisse; quocirca Iunonem iram appellatam Monetam. Haec igitur et a dis significata et a nostris maioribus iudicata contemnimus ?*

« Souvent aussi, on a entendu des Faunes dans les batailles et, en des circonstances troublées, des voix véridiques se sont élevées, dit-on, de lieux cachés. Contentons-nous de deux exemples, parmi beaucoup d'autres de ce type, exemples les plus notables : peu de temps avant la prise de Rome, on entendit une voix venant du bois sacré de Vesta, qui descend du pied du Palatin vers la rue Neuve, et disant que les murs et les portes devaient être réparés ; qu'à défaut, Rome serait prise [...]

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 31, 3.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, II, 7, 2. L'épisode est également évoqué par DENYS D'HALICARNASSE, V, 16, 2-3 ; VALÈRE-MAXIME, I, 8, 5 et PLUTARQUE, *Vie de Publicola*, IX, 6.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 32, 6. L'épisode est également rapporté par CICÉRON, *De la diuination*, I, 45, 101 et II, 32, 69 ; PLUTARQUE, *Vie de Camille*, XIV et XXX et *Fortune des Romains*, 319 a et Varron, selon AULU-GELLE, XVI, 17.

4 Voir D. BRIQUEL, *op. cit.*, 1993, p. 79, qui cite F. COARELLI, *Il Foro Romano. I. Periodo arcaico*, Rome, Quasar, 1983, p. 234-236.

Beaucoup d'écrivains ont en outre signalé qu'on entendit après un tremblement de terre une voix issue du temple de Junon sur la citadelle qui conseillait d'immoler une truie pleine pour expier le prodige, à la suite de quoi cette Junon fut appelée l'« Avertisseuse<sup>1</sup> ? »

Il n'est pas jusqu'au parallèle avec le devin étrusque auquel Tarquin fait appel pour les affaires publiques, qui ne rapproche l'oracle pythique du monde romain, où la pratique de l'haruspicine fait partie intégrante de la religion romaine officielle<sup>2</sup>. Bien que séparée de Rome par des étendues terrestres et maritimes insondables, Delphes, ombilic du monde, semble appartenir au monde familial. C'est à ce titre que la terre qu'embrasse Brutus, en suivant la consigne de l'oracle de la Pythie, est bien une mère commune, *communis mater omnium mortalium*<sup>3</sup>.

Cette représentation d'un monde qui ne s'ouvre que progressivement devant la conquête romaine passe sous silence les contacts culturels que Rome développe avec le monde hellénique. Elle suggère également que la découverte du monde va de pair avec l'avancée de l'armée. Ainsi, au livre IX, lorsque le consul Quintus Fabius mène une offensive contre les Étrusques, il envoie son frère Kaeso Fabius en reconnaissance<sup>4</sup> à travers la forêt Ciminienne, qui est présentée comme une limite infranchissable et effrayante, au-delà de laquelle les marchands ne se sont pas aventurés :

*Silva erat Ciminia magis tum inuia atque horrenda quam nuper fuere Germanici saltus, nulli ad eam diem ne mercatorum quidem adita.*

« La forêt ciminienne était bien plus infranchissable et plus sauvage que ne l'étaient récemment encore les massifs de Germanie et personne n'osait s'y aventurer, même pour les affaires<sup>5</sup>. »

La mise en parallèle de la forêt avec les forêts de Germanie<sup>6</sup>, qui représentent, sous Auguste, les nouvelles frontières du monde, comme nous le soulignerons plus loin, ainsi que la reprise de caractérisation topique de la forêt en font un confin du monde alors connu, mais aussi un espace destiné à être soumis au pouvoir romain, comme le sont les forêts germaniques au moment où Tite-Live écrit le livre IX.

Il reste que, quand il s'agit d'adopter le point de vue adverse, Tite-Live sait bien souligner la dimension rhétorique du lien entre découverte du monde et conquête. Dans un discours d'exhortation à ses troupes, le roi de Macédoine, Persée, développe en effet le même

1 CICÉRON, *De la Divination*, XLIV, 101.

2 Voir B. MAC BAIN, *Prodigy and Expiation*, Latomus, 117, Bruxelles, 1982, en particulier le chapitre « *The Haruspices at Rome* », p. 43- 59.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 56, 12.

4 Pour une analyse du trajet emprunté par Kaeso Fabius, voir O. DE CAZANOVE, « Itinéraires et étapes de l'avancée romaine entre Samnium, Daunie, Lucanie et Étrurie », dans D. BRIQUEL et J.-P. THUILLIER (éd.), *Le censeur et les Samnites*, Éditions Rue d'Ulm, Paris, 2001.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 36, 1.

6 FLORUS, au livre I, 12, 3, la compare également avec les forêts écossaises.

propos pour présenter la conquête d'Alexandre en Asie : les forces macédoniennes ont ouvert un monde inconnu, même par ouï-dire :

*Animos habendos esse quos habuerint maiores eorum, qui Europa omni domita transgressi in Asiam incognitum famae aperuerint armis orbem terrarum, nec ante uincere desierint quam Rubro mari inclusis quod uincerent defuerit.*

« Ils devaient être animés des sentiments de leurs ancêtres qui, après avoir soumis toute l'Europe et être passés en Asie, découvrirent, les armes à la main, un monde inconnu de la renommée, et ne cessèrent de vaincre que lorsque, se heurtant partout à la Mer Rouge, ils n'eurent plus rien à vaincre<sup>1</sup>. »

L'aspect outrancier du discours, qui présente une Europe tout entière dominée par la Macédoine, indique toutefois au lecteur-auditeur romain que Persée effectue ici une réécriture historique et géographique de la conquête menée par son illustre ancêtre. Tite-Live semble inviter à lire dans ses paroles, outre l'ὄβρις des rois de Macédoine, une tentative discursive de domination sur le monde. Le public livien, friand des histoires liées à Alexandre et accoutumé à dissenter sur la moralité de la vie du Conquérant dans les écoles de rhétorique, ne peut croire un instant que la conquête d'Alexandre ne se soit arrêtée parce que les limites du monde étaient atteintes. Il peut également mettre en doute, dès lors, l'image d'une armée macédonienne partie à l'assaut de l'inconnu.

### 1. 3. Inconnu familial

Notons d'ailleurs que l'inconnu peut souvent, dans le récit livien, s'avérer, tout compte fait, assez proche du familial, s'il appartient à un ensemble voisin. Au livre V, 13, 7, ainsi, les festivités qui entourent le premier lectisterne accueillent des étrangers, *aduenae*, qui semblent appartenir au proche voisinage. Certains sont donc connus, sans doute parce qu'ils relèvent de liens gentilices :

*Tota urbe patentibus ianuis promiscuo que usu rerum omnium in propatulo posito notos ignotos que passim aduenas in hospitium ductos ferunt et cum inimicis quoque benigne ac comiter sermones habitos.*

« Dans la ville entière, les portes des maisons étaient ouvertes et on permettait à tous sans distinction le libre usage de tout ce qu'on avait ; qu'on les connût ou non, on recevait indistinctement les étrangers comme hôtes<sup>2</sup>. »

Nous retrouvons d'ailleurs la même expression *noti ignotique* bien après dans l'œuvre, au livre XXII, 30, 6, sur le théâtre du combat qui oppose, en Italie, les troupes d'Hannibal à celles du dictateur temporisateur Fabius et de son trop audacieux maître de cavalerie Minucius. L'allégeance marquée par Minucius à Fabius, après que l'arrivée de ce dernier en renfort sauve

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLII, 52, 13-14.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 13, 7.



son armée, est célébrée par une fraternisation des soldats des deux hommes et par une invitation de la part d'hôtes connus et inconnus, qui renvoient ici encore aux clientèles constituées en Italie par les *gentes* :

*Tum dexteræ interiunctæ militesque contione dimissa ab notis ignotisque benigne atque hospitaliter inuitati, laetusque dies ex admodum tristi paulo ante ac prope execrabili factus.*

« Les soldats alors se serrèrent la main ; après la réunion ils furent bien accueillis et bien reçus par leurs anciens camarades, comme par les nouveaux, et la journée, qui commençait si mal et faillit tourner au drame, se termina dans une atmosphère de fête<sup>1</sup>. »

#### 1. 4. De l'inconnu radical au connu : une brève histoire de la conquête

La dichotomie du connu et de l'inconnu traverse l'*Ab Vrbe condita*, retraçant ainsi le trajet de la conquête. Ainsi, si la Grande Grèce de Pythagore apparaît, au sud-est de l'Italie, comme un espace d'inconnu, au livre V, c'est la Gaule, au nord-ouest, qui joue ce rôle. L'éloignement de ce territoire explique, pour Tite-Live, la méconnaissance qu'en ont les Romains et donc l'incrédulité des magistrats, lorsqu'un simple plébéien, Marcus Caedicius, vient, en V, 32, 7, annoncer qu'une voix, dans la *Noua uia*, lui a enjoint de les prévenir de l'arrivée des Gaulois :

*Id, ut fit, propter auctoris humilitatem spretum et quod longinqua eo que ignotior gens erat.*

« Naturellement, on ne tint aucun compte de cet avis émanant d'un homme de basse extraction, et puis il s'agissait d'une nation lointaine et, par suite, assez peu connue<sup>2</sup>. »

Cette dimension d'inconnu radical, par opposition à l'inconnu familier, local, ajoute à la peur des populations et armées, comme celle des habitants de Clusium qui, au paragraphe V, 35, 4, s'effraient devant l'aspect et les armes de ces nouveaux arrivants :

*Clusini nouo bello exterriti, cum multitudinem, cum formas hominum inuisitatas cernerent et genus armorum.*

« Les Clusiniens furent épouvantés par l'étrangeté de cette guerre, à la vue de cette foule, de l'apparence de ces hommes et du genre de leurs armes, qu'ils n'avaient jamais vus<sup>3</sup>. »

Quelque temps après, alors que Romains et Gaulois s'affrontent sur les rives de l'Allia, le cri des troupes gauloises met en fuite les soldats romains, en V, 38, 6, avant même qu'ils aient aperçu les Gaulois, qui restent inconnus, *ignoti* :

*Parumper subsidiarios tutatus est locus; in reliqua acie simul est clamor proximis ab latere, ultimis ab tergo auditus, ignotum hostem prius paene quam uiderent, non modo non temptato certamine, sed ne clamore quidem reddito integri intacti que fugerunt.*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 30, 6.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 32, 7.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 35, 4. Nous avons modifié la traduction afin de faire porter le participe *inuisitatas* sur l'ensemble du groupe nominal à l'accusatif.

« Pendant un petit moment, les réserves résistèrent, grâce à leur position ; mais sur le reste du front, dès que le cri de guerre se fit entendre, pour les plus proches sur leur flanc, pour les plus éloignés dans leur dos, non seulement sans tenter de combattre, mais sans non plus retourner le cri de guerre, sans avoir été atteints ni blessés, ils fuirent, avant même de le voir, un ennemi inconnu<sup>1</sup>. »

Par contraste, le passage de Diodore de Sicile qui rapporte le combat de l'Allia, au livre XIV, 114, 2 -115, 1, ne mentionne pas de peur chez les Romains. Il se contente d'indiquer leur infériorité numérique et topographique. Chez Tite-Live<sup>2</sup>, cette dimension tactique est évoquée mais elle n'est considérée que comme une cause mineure de la défaite ; quant au cri de guerre, il est partagé par les deux armées en présence :

Ἄμα δ' αἱ σάλπιγγες παρ' ἀμφοτέροις ἐσήμαινον καὶ τὰ στρατόπεδα συνήεσαν εἰς μάχην μετὰ πολλῆς κραυγῆς.

« La trompette appela en même temps au combat les deux armées, qui s'affrontèrent dans une grande clameur<sup>3</sup>. »

Au contact de l'inconnu radical, les soldats romains sont saisis d'une peur extrême, le *pauor*. Ils perdent alors leur romanité et, avec elle, l'intelligence stratégique et tactique qui leur permettait d'utiliser l'espace à leur profit. C'est pourquoi ils traversent le Tibre pour se réfugier à Véies, alors même que la ville est occupée par des ennemis :

*In altera acie nihil simile Romanis, non apud duces, non apud milites erat. Pauor fugaque occupauerat animos, et tanta omnium obliuio ut multo maior pars Veios in hostium urbem, cum Tiberis arceret, quam recto itinere Romam ad coniuges ac liberos fugerent.*

« Dans l'autre camp, les Romains n'étaient plus eux-mêmes, pas plus les généraux que les soldats. Ils n'avaient en tête que la panique et la fuite, et avaient si complètement perdu l'esprit que la plus grande partie s'enfuirent à Véies, une ville ennemie, dont le Tibre les séparait, au lieu de prendre la route directe et d'aller à Rome près de leurs femmes et de leurs enfants<sup>4</sup>. »

La Gaule reste encore longtemps un territoire inconnu : au livre XXI, lorsque les ambassadeurs romains se rendent en Gaule pour rechercher une alliance contre Carthage, ils sont saisis de peur devant la vue du peuple en arme à l'assemblée, qualifiée par l'adjectif *nouus* :

*In iis noua terribilisque species uisa est, quod armati— ita mos gentis erat— in concilium uenerunt. Cum uerbis extollentes gloriam uirtutemque populi Romani ac magnitudinem imperii petissent ne Poeno bellum Italiae inferenti per agros urbesque suas transitum darent, tantus cum fremitu risus dicitur ortus ut uix a magistratibus maioribusque natu iuuentus sedaretur ; adeo stolidi impudensque postulatio uisa est censere, ne in Italiam transmittant Galli bellum, ipsos id auertere in se agrosque suos pro alienis populandos obicere.*

« Là, spectacle nouveau et effrayant pour eux, ce furent des gens en armes – telle était la coutume

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 38, 6. Nous modifions la traduction pour rendre sa pleine valeur à l'adjectif *ignotus*.

2 *Adeo non fortuna modo, sed ratio etiam cum barbaris stabat*, « On voit que non seulement la fortune, mais la méthode même étaient du côté des barbares », TITE-LIVE, *Histoire romaine*, V, 38, 4.

3 DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, XIV, 114, 2 -115, 1.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 38, 5.

de cette nation – qui vinrent à l'assemblée. Comme les ambassadeurs exaltaient dans leur discours la gloire et la valeur du peuple romain ainsi que la grandeur de l'empire, et qu'ils leur avaient demandé de ne pas laisser passer par leur territoire et à travers leurs villages le Punique qui allait faire la guerre contre l'Italie, éclatèrent, dit-on, un si grand rire et un si grand vacarme que les magistrats et les hommes d'âge eurent peine à calmer les jeunes membres de l'assemblée : si stupide et si impudente leur parut la requête qui leur était présentée ! Estimer que les Gaulois, pour ne pas faire passer la guerre en Italie, devaient la détourner spontanément sur eux-mêmes et offrir au pillage leurs propres champs à la place de ceux d'autrui<sup>1</sup>. »

Les Carthaginois, lorsqu'ils sont chassés de Sicile par le consul Laevinus qui s'empare d'Agrigente par la ruse, en se mêlant à des Numides révoltés, connaissent bien, à l'inverse, le cri de guerre des Romains :

*Atque illic cum ei multitudo maior quam Numidarum procul uisa <esset> et clamor Romanus haudquaquam ignotus ad aures accidisset, priusquam ad ictum teli ueniret capessit fugam.*

« Mais, voyant de loin que la foule était composée de bien d'autres gens que les Numides et les cris des Romains, qu'il connaissait bien, lui étant parvenus aux oreilles, sans attendre d'être arrivé à portée de traits, il prend la fuite<sup>2</sup>. »

Avec l'avancée et l'extension du pouvoir romain sur le bassin méditerranéen s'opère un renversement manifeste : après la deuxième guerre punique, les Romains semblent connaître tous les peuples qu'ils vont affronter, et ce sont les autres peuples qui sont à leur tout désarçonnés par la rencontre avec l'armée romaine : ainsi les Grecs d'Andros, au début de la guerre de Macédoine, en 199 av. J.-C., ne peuvent même pas soutenir la vue des armes et des enseignes romaines :

*Plus aliquanto Graecos Romana arma signaque non ante uisa animique militum tam prompte succedentium muros terruere ; itaque fuga extemplo in arcem facta est, urbe hostes potiti.*

« Les Grecs furent terrifiés par l'armement et les enseignes des Romains qu'ils voyaient pour la première fois, et par l'allant de leurs soldats, qui montaient si prestement à l'assaut des remparts ; aussi coururent-ils aussitôt se réfugier dans la citadelle, laissant la ville aux mains de l'ennemi<sup>3</sup>. »

Le *pauor* n'est plus que l'attribut du non-Romain, tandis que le soldat romain se déplace sur les routes d'un monde qui ne lui est plus désormais étranger. C'est ainsi que Flaminius, alors qu'il se trouve devant l'assemblée des Achéens qu'il souhaite amener à combattre Antiochus, en 192 av. J.-C., s'efforce de rassurer les Grecs en leur dévoilant la réalité d'une armée qui semble, de l'extérieur, un mélange de peuples inconnus :

*Est autem res simillima cenae Chalcidensis hospitis mei, et hominis boni et sciti conuiuatoris, apud quem solstitiali tempore comiter accepti cum miraremur unde illi eo tempore anni tam uaria et multa uenatio, homo non qua isti sunt gloriosus renidens condimentis ait uarietatem illam et speciem ferinae carnis ex mansueto sue factam.' hoc dici apte in copias regis, quae paulo ante iactatae sint, posse; uaria enim genera armorum et multa nomina gentium inauditarum, Dahas <et Medos> et Cadusios et Elymaeos, Syros omnes esse, haud paulo mancipiorum melius propter seruilia ingenia quam militum genus.*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 20, 1-5.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVI, 40, 10.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 45.

« Cela ressemble beaucoup à un dîner offert par mon hôte à Chalcis, un homme excellent à la table excellente, chez qui, accueillis aimablement à l'époque du solstice, nous demandions étonnés d'où, à cette époque, il tirait une telle quantité et une telle variété de gibier ; lui, mettant son orgueil à bien autre chose que ceux-là, répondit joyeux que cette variété, ce goût du gibier, c'était du cochon mariné aux aromates. On peut en dire autant, avec justesse, des troupes du roi, qu'on vient de vous vanter : les armements sont variés, et nombreux les noms de peuples dont on n'a jamais entendu parler, les Dahes et les Mèdes, et les Cadusiens, et les Elyméens ; ce sont tous des Syriens, une race plus apte, par son esprit servile, à fournir des esclaves que des combattants<sup>1</sup>. »

L'armée d'Antiochus n'est que de la poudre aux yeux ou, suivant la métaphore de Flamininus, un « cochon mariné aux arômes ». Les peuples effrayants et inconnus sont en vérité des Syriens, que le général romain caractérise par une juxtaposition : *haud paulo mancipiorum melius propter serulia ingenia quam militum genus*. Quand aux espaces inconnus, ils ne sont plus guère que des espaces tactiques, renvoyant à la connaissance d'un relief ou des spécificités d'un site. Ils sont alors du ressort de l'*exploratio*, qui reste limitée dans un espace circonscrit.

Le temps des expéditions dans la forêt Ciminienne n'est plus, et seuls les mauvais généraux peuvent encore entraîner leurs troupes dans des chemins et des régions complètement inconnues. Le départ du consul Cassius pour la Macédoine constitue ainsi, au livre XLIII, I,7-8, un *exemplum* négatif, le sénat y voyant une véritable mise en danger de l'*Vrbs* :

*Tum Aquileienses: nihil se ultra scire nec audere adfirmare, quam triginta dierum frumentum militi datum et duces, qui ex Italia itinera in Macedoniam nossent, conquisitos abductosque. Enimvero senatus indignari tantum consulem ausum, ut suam prouinciam relinqueret, in alienam transiret, exercitum nouo periculoso[que] itinere inter exteras gentes duceret, uiam tot nationibus in Italiam aperiret.*

« Ils répondirent que Cassius, après avoir rassemblé son armée à Aquilée, était parti pour la Macédoine en traversant l'Illyrie. La chose parut d'abord incroyable : chaque sénateur pensait, quant à lui, que le consul était probablement allé guerroyer contre les Carni ou les Histriens. Alors, les habitants d'Aquilée déclarèrent que tout ce qu'ils savaient et osaient affirmer était qu'on avait donné aux soldats du blé pour trente jours et qu'on avait cherché, puis emmené des guides qui connussent les routes conduisant d'Italie en Macédoine. Le sénat s'indigna en vérité qu'un consul eût assez d'audace pour abandonner sa province, passer dans une autre, conduire son armée par un itinéraire nouveau et dangereux au milieu de peuples étrangers et ouvrir la route de l'Italie à tant de nations<sup>2</sup>. »

L'accusation, rhétorique oblige, est sans doute quelque peu outrancière. Le *tot nationes* recouvre essentiellement le peuple situé au-delà du Danube, les Bastarnes, dont le lecteur-auditeur sait qu'ils sont appelés par Philippe, et auraient pu envahir la Dardanie puis l'Italie, si la nouvelle de la mort du roi de Macédoine ne les avaient fait renoncer à leur projet :

*Compositum autem sic fuerat transitum per Thraciam tutum et commeatus Bastarnis ut Philippus praestaret. Id ut facere posset, regionum principes donis coluerat, fide sua obligata pacato*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 49, 6-8.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIII, 1, 7-8.

*agmine transituros Bastarnas. Dardanorum gentem delere propositum erat [quae] inque <eorum> agro sedes fundare Bastarnis. Duplex inde erat commodum futurum, si et Dardani, gens semper infestissima Macedoniae temporibusque iniquis regum imminens, tolleretur, et Bastarnae relictis in Dardania coniugibus liberisque ad populandam Italiam possent mitti. Per Scordiscos iter esse ad mare Hadriaticum Italiamque ; alia uia traduci exercitum non posse. Facile Bastarnis Scordiscos iter daturos – nec enim aut lingua aut moribus [aequales] abhorrere – et ipsos adiuncturos se, cum ad praedam opulentissimae gentis ire uidissent. Inde in omnem euentum consilia accommodabantur : siue caesi ab Romanis forent Bastarnae, Dardanos tamen sublato praedamque ex reliquiis Bastarnarum et possessionem liberam Dardaniae solacio fore ; siue prospere <rem> gessissent, Romanis auersis in Bastarnarum bellum recuperaturum se in Graecia, quae amisisset. haec Philippi consilia fuerant.*

« Il avait été convenu que Philippe assurerait aux Bastarnes une traversée sans danger de la Thrace ainsi que leur ravitaillement ; à cette fin, il s'était concilié les chefs de ces contrées au moyen de présents et avait engagé sa parole que les Bastarnes traverseraient leur pays en une marche pacifique. Son plan était d'anéantir le peuple des Dardaniens et d'établir les Bastarnes sur leur territoire. Un double avantage devait résulter de ce plan si, d'une part, les Dardaniens, peuple de tout temps très hostile à la Macédoine et toujours à l'affût des circonstances défavorables pour ses rois, étaient éliminés, et si, d'autre part, les Bastarnes, après avoir laissé leurs femmes et leurs enfants en Dardanie, pouvaient être envoyés ravager l'Italie. Il existait une route qui traversait le territoire des Scordisques et menait à la mer Adriatique et à l'Italie ; il était impossible de faire passer une armée par un autre chemin. Les Scordiques livreraient facilement passage aux Bastarnes – dont ils ne sont pas très différents, ni pour la langue ni pour les coutumes – et eux-mêmes se joindraient à l'expédition, quand ils verraient les Bastarnes aller piller le plus riche des peuples. À partir de là, son plan s'adaptait à toute éventualité : si les Bastarnes étaient exterminés par les Romains, l'élimination des Dardaniens le butin fait sur ce qui resterait des Bastarnes et la libre occupation de la Dardanie seraient en tout cas une consolation ; si, au contraire, ils connaissaient le succès, pendant que l'attention des Romains serait détournée vers la guerre contre les Bastarnes, il recouvrerait les possessions qu'il avait perdues en Grèce. Voilà quels avaient été les plans de Philippe<sup>1</sup>. »

Le projet de Philippe est toutefois déjà tourné en dérision par sa ridicule escapée au mont Haemus, en XL, 21-22. Le sénat, mécontent de voir que le consul ne respecte pas la *prouvincia* qu'il lui a attribuée, a peut-être tendance à grossir le trait. Il reste que Cassius, qui est d'ailleurs quelques paragraphes plus bas<sup>2</sup> accusé d'avoir pillé les peuples de la Cisalpine et de la côte adriatique alliés de Rome, constitue un anti-modèle. Il ne respecte ni la délimitation des magistratures, ni les trajets obligés de la conquête et rejoint donc, dans la mémoire des lecteurs-auditeurs, la lignée des « mauvais magistrats<sup>3</sup> » qui constitue une menace pour l'équilibre du pouvoir romain. Le vocabulaire du connu et de l'inconnu permet ainsi de caractériser l'avancée romaine mais aussi d'établir un discours sur la conquête et sur la bonne

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 57, 4-9. Le projet de Philippe est encore mentionné par Eumène, au livre XLII, 11, 4, lorsque le frère d'Attale vient avertir Rome des préparatifs de guerre de Persée, pour souligner la puissance macédonienne

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIII, 5, 1.

3 De nombreux travaux montrent comment la première décennie voit le développement de la figure de l'aspirant à la tyrannie. Voir M. CHASSIGNET, « La construction des aspirants à la tyrannie : Sp. Cassius, Sp. Maelius et Manlius Capitolinus », dans M. COUDRY et TH. SPÄTH (éd.), *L'invention des grands hommes de la Rome antique*, Paris, De Boccard, 2001. Dans les décades suivantes, le miroir de la royauté s'éloigne, et la figure de l'aspirant à la tyrannie cède la place à celle de généraux qui construisent un pouvoir personnel, semblables à ces « hommes forts » qui se disputent le pouvoir durant les guerres civiles de la fin de la République.

conduite du gouvernant.

### 1. 5. *Alius orbis terrarum* : des réminiscences épiques à l'archéologie d'une histoire universelle ?

L'emploi du vocabulaire du connu et de l'inconnu marque une nette prise de distance avec l'épopée. L'*excursus* du livre V, qui nous propose, avant le récit de l'invasion gauloise, une analepse narrant la première invasion gauloise deux siècles auparavant, nous en offre une illustration. Les Alpes y jouent en effet le rôle d'une muraille qui ouvre sur un autre monde. Les paragraphes V, 34-35 nous content la chronique d'un *uer sacrum* gaulois, adoptant une tonalité d'abord ethnographique puis épique :

*De transitu in Italiam Gallorum haec accepimus : Prisco Tarquinio Romae regnante, Celtarum quae pars Galliae tertia est penes Bituriges summa imperii fuit ; ii regem Celtico dabant. Ambigatus is fuit, uirtute fortunaque cum sua, tum publica praepollens, quod in imperio eius Gallia adeo frugum hominumque fertilis fuit ut abundans multitudo uix regi uideretur posse. Hic magno natu ipse iam exonerare praegrauante turba regnum cupiens, Bellouesum ac Segouesum sororis filios impigros iuuenes missurum se esse in quas di dedissent auguriis sedes ostendit ; quantum ipsi uellent numerum hominum excirent ne qua gens arcere aduenientes posset. Tum Segoueso sortibus dati Hercynei saltus ; Belloueso haud paulo laetiozem in Italiam uiam di dabant. Is quod eius ex populis abundabat, Bituriges, Aruernos, Senones, Haeduos, Ambarros, Carnutes, Aulercos exciuit. Profectus ingentibus peditum equitumque copiis in Tricastinos uenit.*

*Alpes inde oppositae erant ; quas inxsuperabiles uisas haud equidem miror, nulladum uia, quod quidem continens memoria sit, nisi de Hercule fabulis credere libet, superatas. Ibi cum uelut saeptos montium altitudo teneret Gallos, circumspectarentque quanam per iuncta caelo iuga in alium orbem terrarum transirent.*

« Quant à l'arrivée des Gaulois en Italie, voici ce que nous en savons. Sous le règne de Tarquin l'Ancien, les Celtes, qui forment le tiers de la Gaule, étaient soumis à l'autorité des Bituriges : c'étaient ces derniers qui donnaient un roi à la Celtique. Ambigat, qui régnait alors, devait sa puissance à son mérite, à sa fortune personnelle et surtout à la prospérité de ses peuples : car sous son règne la Gaule regorgeait de blé et d'hommes, si bien que sa population surabondante semblait difficile à gouverner. Et comme de son côté le roi devenait vieux, il voulut alléger son royaume de la foule qui le surchargeait : il déclare donc qu'il enverra Bellovèse et Ségovèse, les fils de sa sœur, tous deux jeunes et entreprenants, s'établir aux lieux que les dieux leur assigneront par leurs augures : « qu'ils fixent eux-mêmes le nombre d'hommes qu'ils jugent devoir emmener pour qu'aucun peuple ne puisse s'opposer à leur venue ». Pour Ségovèse, donc, les sorts indiquèrent la forêt Hercynienne ; à Bellovèse, les dieux indiquaient une direction sensiblement plus plaisante : l'Italie. Il lève l'excédent des peuples d'Ambigat : Bituriges, Arvernes, Éduens, Ambarres, Carnutes, Aulerques, part avec de grandes forces d'infanterie et de cavalerie et arrive chez les Tricastins. Là il se heurtait aux Alpes, qui lui parurent infranchissables ; je le crois sans peine : car on ne les avait encore franchies par aucun passage, du moins de mémoire d'homme, à moins d'ajouter foi à la légende d'Hercule. Alors que, emprisonnés en quelque sorte par la hauteur des montagnes, les Gaulois cherchaient de tous côtés, à travers cette chaîne qui touchait le ciel, une issue vers un autre univers<sup>1</sup>. »

À leur arrivée au pied des Alpes, les peuples gaulois menés par Bellovèse s'arrêtent, comme devant une muraille infranchissable, *inxuperabilis*. Suivant la tradition historiographique qui rejette la version des mythographes concernant le passage d'Hercule et qui est signalée par le

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 34, 1-7.

verbe *accepimus*, ces Gaulois sont les premiers à s'y aventurer. Le moment constitue donc un épisode d'importance, délimité dans le récit au moyen des adverbes spatiaux *inde* et *ibi*. Si la mythologie est récusée, le passage prend néanmoins une tournure épique conférée par l'image de l'enfermement, *uelut saeptos montium altitudo teneret Gallos*, et celle de la fusion de l'élément montagneux avec le ciel, *iuncta caelo iuga*. Il s'agit bien là de mettre l'accent sur l'exceptionnalité de l'instant, qui voit le franchissement de la barrière naturelle placée entre l'Italie et la Gaule et, à travers lui, le passage dans un autre monde, *in alium orbem terrarum*. Il reste que les Gaulois ne sont pas les seuls à traverser ainsi les espaces : au sein de la même phrase, une autre troupe d'étrangers est mentionnée, constituée de Massiliens venus depuis Phocée, présentée comme à la recherche de terres :

*Religio etiam tenuit quod allatum est aduenas quaerentes agrum ab Saluum gente oppugnari. Massilienses erant ii, nauibus a Phocaea profecti. Id Galli fortunae suae omen rati, adiuuere ut quem primum in terram egressi occupauerant locum patientibus Saluis communirent.*

« Sur ces entrefaites, une crainte religieuse les retint encore : car on leur annonça que des étrangers en quête d'une terre étaient assaillis par les Salyes ; c'étaient des Massiliens venus par mer de Phocée. Les Gaulois virent là un présage de leur propre sort et les aidèrent à fortifier, sans opposition des Salyes, l'emplacement qu'ils avaient occupé en débarquant<sup>1</sup>. »

L'effet épique s'en trouve minoré et cède d'ailleurs la place, à nouveau, à une narration de type ethnographique, où le passage des Alpes s'effectue sans problème :

*Ipsi per Taurinos saltus [saltum]que Duriae Alpes transcenderunt ; fuisque acie Tuscis haud procul Ticino flumine, cum in quo consederant agrum Insubrium appellari audissent cognominem Insubribus pago Haeduorum, ibi omen sequentes loci condidere urbem; Mediolanium appellarunt.*

« Quant à eux, par les cols des Taurins, ils franchirent les Alpes tranquillement et infligèrent une défaite aux Étrusques non loin de la rivière du Tessin ; puis, apprenant que le pays où ils s'étaient installés s'appelait Insubrium, du même nom que le canton des Insubres chez les Éduens, ils obéirent au présage tiré de la localité et fondèrent une ville qu'ils appelèrent Médiolanum<sup>2</sup>. »

Une fois la route ouverte, d'autres troupes gauloises l'empruntent et peuplent le nord de l'Apennin. Le massif constitue une nouvelle limite, bien moins menaçante, toutefois :

*Alia subinde manus Cenomanorum Etitouio duce uestigia priorum secuta eodem saltu fauente Belloueso cum transcendisset Alpes, ubi nunc Brixia ac Verona urbes sunt locos tenuere. Libui considunt post hos Salluuiique, prope antiquam gentem Laeuos Ligures incolentes circa Ticinum amnem. Pœnino deinde Boii Lingonesque transgressi cum iam inter Padum atque Alpes omnia tenerentur, Pado ratibus traiecto non Etruscos modo sed etiam Umbros agro pellunt; intra Appenninum tamen sese tenuere. Tum Senones, recentissimi aduenarum, ab Utente flumine usque ad Aesim fines habuere. Hanc gentem Clusium Romamque inde uenisse comperio: id parum certum est, solamne an ab omnibus Cisalpinorum Gallorum populis adiutam.*

« Aussitôt après, une autre troupe, des Cénomans, conduits par Étiovius, suivirent les traces de leurs devanciers, passèrent les Alpes par le même col avec l'aide de Bellovèse et occupèrent la région où se trouvent aujourd'hui les villes de Brixia et de Vérone... Les Libuens s'installent après eux, ainsi que les Salluviens, près de l'antique peuplade des Lèves Ligures, qui habitent aux bords du Tessin. Puis les Boies et les Lingons, traversant les Alpes et trouvant tout le pays occupé entre

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 34, 7-8.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 34, 8-9.

le Pô et les Alpes, passent le Pô en radeau et chassent les Étrusques et même les Ombriens de leur territoire, sans toutefois dépasser l'Apennin. Enfin, les Sénons, arrivant les derniers, occupèrent le pays depuis la rivière Uten jusqu'à l'Aesis<sup>1</sup>. »

Le passage de la tonalité épique au récit ethnographique souligne l'ancrage dans l'histoire, alors que le mythe et le poétique s'éloignent. Le même jeu de mise à distance de l'épique parcourt le livre XXI, où le passage des Alpes par Hannibal et ses troupes fait d'ailleurs écho, comme nous l'avons suggéré plus haut, au franchissement du massif par les Celtes, au livre V. Le prisme du connu et de l'inconnu laisse ainsi parfois entrevoir, dans le récit livien, des fragments d'épopée, vite étouffés, ou ramenés vers un récit ethno-historiographique.

C'est par exemple le cas, à nos yeux, au livre XXVIII, lorsque Scipion oppose, dans une exhortation à ses troupes stationnées à Syracuse, l'espace familier des alentours de Carthagène et celui d'une île au milieu de l'Océan, qui ne peut être gagnée qu'en « sortant du monde<sup>2</sup> », c'est-à-dire en contournant les colonnes d'Hercule qui marquent le bout du monde, la limite de l'*orbis terrarum*. Les Ilergètes ont manqué à leur parole et ont soutenu la mutinerie des soldats romains contre Scipion. Le général romain convoque alors ses troupes pour une expédition punitive. Pour encourager ses troupes au combat, il dévalue l'ennemi qu'elles vont devoir combattre, en le comparant aux troupes du chef carthaginois Magon. Ces dernières se sont réfugiées dans l'île de Gadès<sup>3</sup> :

*Magonis hercule sibi, qui extra orbem terrarum in circumfusam Oceano insulam cum paucis perfugerit nauibus, maiorem curam esse quam Ilergetum ; quippe illic et duces Carthaginiensem et quantumcumque Punicum praesidium esse, hic latrones latronum que duces, quibus ut ad populandos finitimorum agros tecta que urenda et rapienda pecora aliqua uis sit, ita in acie ac signis conlatis nullam esse, magis uelocitate ad fugam quam armis fretos pugnaturus esse.*

« À coup sûr, Magon, qui s'est enfui avec quelques navires hors du monde, dans une île entourée par l'Océan, constitue pour lui un plus grand souci que les Ilergètes ; c'est que, là-bas, il y a un général carthaginois et, quel qu'en soit l'effectif, une garnison carthaginoise ; ici, ce sont des brigands et des chefs de brigands : si, pour ravager les champs de leurs voisins, brûler des maisons et voler du bétail, ils ont quelque force, en revanche, au combat et en bataille rangée, ils n'en ont aucune<sup>4</sup>. »

Les textes de Polybe<sup>5</sup> et de Tite-Live sont, pour l'épisode, relativement semblables, ce qui laisse supposer que Polybe constitue ici une source principale de l'historien. Mais l'historien

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 35, 1-3.

2 P. JANNI, *op. cit.* 1984, p. 95 discute judicieusement d'une expression grecque désignant les Celtes, trouvée chez Hérodote, et équivalente à *extra orbem terrarum*. L'expression n'indique pas que les Celtes habitent hors du monde, ce qui n'aurait guère de sens et ne coïnciderait pas avec les connaissances antiques, mais elle suggère plutôt que les Celtes doivent être passés par l'extérieur du détroit de Gibraltar, en venant par exemple de Bretagne, pour pouvoir atteindre l'Europe méditerranéenne.

3 La cité de Gadès, aujourd'hui Cadix, est, dans l'Antiquité, une île, mais elle est aujourd'hui reliée au continent par un isthme très étroit par endroits. Voir W. SESTON, « Gadès et l'empire romain », Publications de l'École Française de Rome, 43, 1980, p. 397- 409.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 32, 8-9.

5 POLYBE, *Histoires*, X, 31.



padouan insère dans le discours de Scipion un élément rhétorique frappant, la caractérisation de deux espaces, un espace mythique et un espace tactique, souligné par le jeu sur les adverbes *hic... illic*. La cité de Gadès est ici présentée comme un lieu hors du monde connu, relevant des mythiques ἔσχατία. Par contraste, l'espace des Ilergètes est restreint aux territoires voisins sur lesquels le peuple mène ses brigandages<sup>1</sup>. Scipion, qui ne dédaigne pas, comme nous l'avons vu dans notre analyse de la prise de Carthagène, se revendiquer de la protection des dieux, recourt ici au grandissement épique pour minorer l'importance de l'espace tactique.

## 2. Excursio, expeditio : des déplacements construisant une vision polarisée de l'espace

Le vocabulaire de la conquête est aussi celui des mouvements. Nous nous proposons d'entreprendre ici une brève revue des termes utilisés pour désigner les déplacements des troupes et d'établir les diverses significations qu'ils prennent dans le texte livien. À côté des verbes de mobilité généraux, construits autour de la racine du verbe *uenire* -*peruenire*, *aduenire*- se distinguent les familles des mots *pes*, le pied, et *cursus*, la course.

### 2. 1. L'*expeditio* : déplacements conquérants

L'*expeditio*, rattaché à la racine de *pes*, *pedis*, le pied, est le terme utilisé le plus couramment pour indiquer la mise en mouvement d'une armée dans le cadre d'une campagne, hors de la ville, par opposition à la *statio*, où les soldats sont immobilisés dans une ville ou dans un camp, adoptant un rôle purement défensif, et à la bataille, souvent désignée au moyen d'une synecdoque par le terme *acies*. Un passage du livre III met en avant la première opposition, pour mieux souligner le danger dans lequel se trouve Rome. Atteints par une épidémie, les Romains ne sont prêts ni pour l'attaque ni pour la défense :

*Mortuus Aebutius erat Romanus consul ; collega eius Servilius exigua in spe trahebat animam ; adfecti plerique principum, patrum maior pars, militaris fere aetas omnis, ut non modo ad expeditiones, quas in tanto tumultu res poscebat, sed uix ad quietas stationes uiribus sufficerent.*

« La mort avait frappé Aebutius, consul romain ; son collègue Servilius ne laissait plus d'espoir et n'avait plus que le souffle : la maladie avait atteint la plupart des dirigeants, la majorité des sénateurs et presque tous les hommes mobilisables<sup>2</sup>. »

Quelques paragraphes plus loin, lorsque le jeune Céson Quinctius est accusé de mettre en

1 L'espace relatif au brigandage reste toujours limité.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, III, 6, 8.

péril la loi, les patriciens se succèdent pour vanter ses exploits dans le cadre d'*expeditiones* et de batailles rangées :

*L. Lucretius, consul anni prioris, recenti gloria nitens, suas laudes participare cum Caesone, memorare pugnas, referre egregia facinora nunc in expeditionibus, nunc in acie, suadere et monere, iuuenem egregium.*

« L. Lucrétius, consul sortant, dans l'éclat de sa jeune gloire, attribuait une part de ses mérites à Céson, rappelait ses combats, racontait ses hauts faits, soit comme chef d'expédition, soit dans la mêlée<sup>1</sup>. »

La distinction entre batailles rangées, *acies*, et *expeditio* est encore explicitée au livre XXXVII, 53, 18, alors que le roi Eumène vient plaider sa cause auprès du sénat. Pour se présenter comme le meilleur soldat romain, le roi argue de sa présence dans les *expeditiones* comme sur la ligne de bataille :

*Posteaquam in Asiam exercitus uester est transgressus, nunquam a consule abscessi ; nemo miles Romanus magis adsiduus in castris fuit uestris quam ego fratres que mei ; nulla expeditio nullum equestre praelium sine me factum est ; in acie ibi steti, eam partem sum tutatus in qua me consul esse uoluit.*

« Quand votre armée fut passée en Asie, jamais je ne me suis éloigné du consul ; pas un soldat romain n'a été plus assidu dans votre camp que mes frères et moi-même ; aucune opération, aucun combat de cavalerie ne se sont faits sans moi ; dans la bataille j'ai tenu, j'ai défendu des positions que le consul m'a désignées<sup>2</sup>. »

L'*expeditio* peut couvrir des distances plus ou moins longues, puisqu'elle désigne aussi bien l'expédition de reconnaissance<sup>3</sup>, la sortie hors d'un camp ou d'une zone assiégée<sup>4</sup>, une escarmouche<sup>5</sup>, qu'une campagne proprement dite, menée contre une ville ou un territoire en particulier<sup>6</sup>. Elle peut bien sûr s'accompagner de pillages<sup>7</sup> ou se conclure sans effusion de sang<sup>8</sup>. Chaque *expeditio* définit un moment bien circonscrit, limité dans le temps et dans l'espace, d'une guerre ou de la conquête d'un territoire. Il s'agit d'un mouvement rapide, qui ne se laisse pas entraver. Au livre X, l'*expeditio* est prônée pour remplacer le déplacement d'une armée imposante et chargée de bagages, *impedita* :

*Vt in Calenum agrum uenit, et ipse cernit recentia cladis uestigia, et Caleni narrant tantum iam praedae hostis trahere, ut iix explicare agmen possint : itaque iam propalam duces loqui, extemplo eundem in Samnium esse, ut relicta ibi praeda in expeditionem redeant nec tam oneratum agmen*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, III, 12, 5.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVII, 53, 18.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, III, 43, 3 et XXVII, 27, 8, dans laquelle Marcellus trouve la mort.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VII, 37, 3 et XXV, 23, 15.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 34, 1.

6 En Apulie, IX, 15, 2 ; au-delà de la forêt ciminiennne, en IX, 37, 1 ; en Ombrie, X, 1, 4 ; XXIV, 21, 3, de Syracuse à Léontium ; XXV, 9, 1, contre Tarente ; XXVI, 25, 1, chez les Oriciens ; XXVII, 33, 2, contre des pillards à Sicyone ; XXVII, 46, 2 en Lucanie ; XXVIII, 26, 4, dans les alentours de Carthagène ; vers la frontière dardaniennne, au nord de la Macédoine, XXXIII, 19, 5 ; en Athamanie, XXXVI, 31, 11 ; d'Éphèse à Patara, XXXVIII, 39, 3 et en Illyrie, XLIII, 19, 13.

7 *Ita cum sensim ad rebellandum primores Gabinorum incitaret, ipse cum promptissimis iuuenum praedatum atque in expeditiones iret*, I, 54, 2

8 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 27, 1.

*dimicationi committant.*

« Arrivé à Calès, il constata par lui-même les traces récentes du désastre et les habitants lui dirent que les ennemis traînaient tant de butin que c'est tout juste si la colonne pouvait avancer ; leurs chefs ne cachaient pas qu'ils allaient directement dans le Samnium déposer tout le butin avant de repartir en campagne, car ils ne voulaient pas exposer la colonne au risque d'un accrochage alors qu'elle était si lourdement chargée<sup>1</sup>. »

Elle permet donc aussi de fixer les rythmes propre à la narration livienne. Le terme est utilisé pour conclure un épisode et passer à une autre étape de la guerre, ou en commencer une autre. Son utilisation au pluriel traduit, du fait de sa rareté, une intensification des combats. Le pluriel est ainsi utilisé pour désigner les menées d'Hannibal, au livre XXI, 57, 14, ou les longues escarmouches préliminaires menées par Scipion sur le sol africain, avant le début d'une nouvelle phase, celle de l'attaque d'Utique, au livre XXIX, 35, 6 :

*Inde omissis expeditionibus paruis populationibus que ad oppugnandam Vticam omnes belli uires conuertit, eam deinde si cepisset sedem ad cetera exsequenda habiturus.*

« Renonçant alors aux petites expéditions et aux pillages, il consacra toutes ses forces militaires au siège d'Utique, décidé, s'il s'en emparait, à s'en servir ensuite de base pour d'autres objectifs<sup>2</sup>. »

Au livre XXXI, 43,4, le pluriel résume et met en valeur les deux victoires circonstanciées que Philippe remporte sur les Étoliens et les Dardaniens. Après sa première défaite devant l'armée romaine, le roi macédonien parvient à reprendre l'avantage. La guerre ne fait que commencer, et le *suspens* reprend. Le terme fonctionne aussi comme un enclencheur, donnant lieu à un bilan, un retour réflexif sur l'épisode qui vient d'avoir lieu. Ici, Tite-Live juxtapose deux moteurs de victoires militaires, le courage et la chance.

*Ita damna Romano accepta bello, duabus per opportunas expeditiones cœrcitis gentibus, restituerat Philippus incepto forti, non prospero solum euentu.*

« Aussi Philippe avait-il réparé les dommages subis dans la guerre contre Rome en contenant deux nations par des campagnes opportunément menées, et cela grâce à l'énergie de ses entreprises et pas seulement parce qu'elles avaient bien tourné<sup>3</sup>. »

Le terme *expeditio* est généralement employé de façon neutre. Toutefois, - et notamment dans un contexte discursif – lorsqu'il est opposé à la bataille rangée, il est dévalué et apparaît comme un combat facile, auquel est refusé le titre de guerre. Ainsi, au livre XXVIII, voulant punir les Illergètes qui ont failli à leur parole, Scipion annonce devant ses troupes assemblées à Carthagène leur châtement prochain, dans le cadre d'une *expeditio* punitive. Les Illergètes se voient privés de leur qualification d'ennemi. Ils sont présentés comme des brigands et des voleurs qui méritent, non pas une guerre, mais une punition :

*Quod ad expeditionem eam attineat quae instet, immemorem esse rerum suarum gestarum qui id*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, X, 20, 3.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 35, 6.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 43, 4.

*bellum ducat. Magonis hercule sibi qui extra orbem terrarum in circumfusam Oceano insulam cum paucis perfugerit nauibus maiorem curam esse quam Ilergetum ; quippe illic et duces Carthaginiensem et quantumcumque Punicum praesidium esse, hic latrones latronumque duces, quibus ut ad populandos finitimorum agros tectaue urenda et rapienda pecora aliqua uis sit, ita in acie ac signis conlatis nullam esse ; magis uelocitate ad fugam quam armis fretos pugnatorios esse. itaque non quod ullum inde periculum aut semen maioris belli uideat, ideo se priusquam prouincia decedat opprimendos Ilergetes duxisse, sed primum ne impunita tam scelerata defectio esset, deinde ne quis in prouincia simul uirtute tanta et felicitate perdomita relictus hostis dici posset.*

« Quant à l'expédition qui est imminente, il ne se souvient plus de ses propres exploits, celui qui voit là une guerre. À coup sûr, Magon, qui s'est enfui avec quelques navires hors du monde, dans une île entourée par l'Océan, constitue pour lui un plus grand souci que les Ilergètes ; c'est que, là-bas, il y a un général carthaginois ; ici, ce sont des brigands et des chefs de brigands : si, pour ravager les champs de leurs voisins, brûler des maisons et voler du bétail, ils ont quelque force, en revanche, au combat et en bataille rangée, ils n'en ont aucune ; c'est plus en comptant sur leur rapidité à s'enfuir que sur leurs armes qu'ils se battront. Aussi n'est-ce pas parce qu'il voit de ce côté quelque péril ou quelque germe d'une guerre plus importante qu'il a estimé devoir écraser les Ilergètes avant de quitter sa province, mais pour éviter d'abord qu'une défection aussi criminelle fût impunie, ensuite, que, dans une province entièrement soumise grâce à tant de vaillance et, en même temps, de bonne chance, on pût dire qu'il restait un ennemi<sup>1</sup>. »

## 2. 2. Les *excursiones* : des mouvements brefs et itératifs

Pour qualifier les déplacements de la conquête, Tite-Live emploie également un autre terme, l'*excursio*. Comme l'indique sa composition avec le préfixe *ex*-<sup>2</sup>, ce terme désigne une sortie d'un espace généralement connu et maîtrisé vers un autre espace qui échappe encore à tout contrôle. Dans ses acceptions liviennes, l'*excursio*, souvent employé dans un contexte qualifié par les épithètes *breuis* ou *leuis*<sup>3</sup>, caractérise un mouvement rapide et bref, généralement itératif, comme le suggère son fréquent emploi au pluriel<sup>4</sup>. Qu'elle renvoie à une escarmouche guerrière, permettant de mesurer l'état des forces de l'ennemi, avant un combat décisif, voire une guerre, à une sortie d'une place forte ou d'une ville en butte à un siège, ou à une incursion dans le but de piller un territoire, l'*excursio* s'impose comme un autre mode de parcours inhérent au processus de conquête. Élément topique du récit de conquête, elle relève en effet de la tactique militaire classique, permettant de briser un encerclement, de préparer un combat, d'affaiblir un adversaire par des raids, ou tout simplement d'occuper les troupes

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe Condita*, XXVIII, 32, 8-12.

2 A. ERNOUT et A. MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1932.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe Condita*, III, 61, 12 *excursionibus praeliisque leuibis* ; IV, 27, 4 *non paruis modo excursionibus* ; XXIII, 41, 13 *crebras excursiones* ; XXIV, 29, 4 *furtiuis excursionibus* ; XXVIII, 33, 6 *leuia per excursiones praelia* ; XXVII, 14, 3 *excursionibus crebris* ; XXXI, 35, 3 *uelocitas ad excursiones* ; XXXVII, 16, 9 *leuibis excursionibus* ; XXXVII, 18, 4 *excursionibus equitum leuis* ; XXXVII, 18, 9 *leuia per excursiones praelia*.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe Condita* III, 38, 5 ; III, 61, 12 ; IV, 9, 8 ; IV, 27, 4 ; IV, 30, 4 ; IV, 49, 4 ; V, 45, 3 ; VII, 38, 4 ; X, 1, 4 ; XXIII, 41, 13 ; XXIV, 29, 4 ; XXV, 26, 6 ; XXVII, 32, 1 ; XXVIII, 3, 3 ; XXVIII, 13, 10 ; XXVIII, 22, 3 ; XXVIII, 33, 6 ; XXIX, 6, 2 ; XXX, 8, 4 ; XXX, 11, 6 ; XXXI, 35, 3 ; XXXII, 18, 7 ; XXXII, 10, 9 ; XXXIV, 37, 6 ; XXXIV, 38, 1 ; XXXV, 7, 7 ; XXXVII, 14, 3 ; XXXVII, 16, 9 ; XXXVII, 18, 4 ; XXXVII, 18, 9 ; XLIII, 19, 10.

durant une période d'accalmie<sup>1</sup>. Elle renvoie dès lors à des espaces en général limités<sup>2</sup>, plus circonscrits que l'*expeditio*.

Toutefois, par contraste avec l'*expeditio*, et surtout avec la bataille rangée à laquelle elle est, comme l'*expeditio*, fréquemment opposée, l'*excursio* s'avère généralement chargée de connotations négatives et semble indiquer une pratique pour le moins douteuse, sinon digne d'opprobre. Il est vrai qu'aux yeux des Anciens, l'*excursio* semble bien moins efficace que la bataille rangée. Tout stratège est conduit à privilégier le combat en rase-campagne à des séries de heurts sans conséquence, coûteux en hommes et peu glorieux :

*Ita quattuor exercitus totidem munimenta planitiem in medio, non paruis modo excursionibus ad praelia, sed uel ad explicandas utrimque acies satis patentem, habebant.*

« Il y avait donc quatre armées et autant de retranchements, et au milieu une plaine qui suffisait non seulement aux patrouilles pour leurs escarmouches, mais même aux armées adverses pour se déployer<sup>3</sup>. »

Une telle dépréciation de l'*excursio* ne relève toutefois pas uniquement de raisons militaires. Elle repose avant tout sur l'identification de ce type de déplacement avec le *modus operandi* des brigands qui mettent en œuvre le pillage d'un territoire :

*C. Flaminius in citeriore Hispania oppidum Iluciam in Oretanis cepit, deinde in hibernacula milites deduxit; et per hiemem praelia aliquot nulla memoria digna aduersus latronum magis quam hostium excursiones, uario tamen euentu nec sine militum iactura sunt facta.*

« En Hispanie citérieure, Caius Flaminius prit la place d'Ilucia chez les Oretani, puis ramena les soldats dans les quartiers d'hiver, et pendant l'hiver quelques combats sans intérêt historique eurent lieu contre des raids de brigands plutôt que d'ennemis, mais avec des succès variés et non sans pertes en hommes. Marcus Fulvius accomplit de plus hauts faits d'armes : il combattit en bataille rangée près de Tolède les Vaccéens et les Vettoni, renforcés de Celtibères, mit en déroute l'armée de ces peuplades et fit prisonnier le roi Hilernus<sup>4</sup>. »

Qu'ils soient romains ou ennemis, les soldats qui mènent les *excursiones*, peuvent parfois se confondre avec les pillards de grand chemin<sup>5</sup>, en vertu de la dichotomie rigide qui sépare, dans les représentations du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C, l'armée régulière et les « bandits de bas étage ».

B. D. Shaw souligne ainsi que le banditisme représente, chez les auteurs anciens, un mode

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, III, 61, 12.

2 La zone concernée est rarement indiquée par le biais d'une construction directe avec le nom *excursiones*, comme c'est le cas pour l'*expeditio*. En XXIV, 19, 4, elle porte sur les zones en bordure de la Sicile, *finitima prouinciae Romanae* ; sur les environs d'Orongis désignés par l'adverbe *circa*, en XXVIII, 3, 3 et en XXVIII, 22, 3 les bordures du territoire allié, Astapa, *finitimum agrum sociorum populi Romani*.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IV, 27, 4.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 7, 7-8. Nous modifions la traduction d'*Hispania* en « Espagne » par « Hispanie ».

5 Le pillage, aux yeux des Romains, n'est pas forcément négatif. Il peut parfaitement rentrer dans le cadre d'une tactique militaire, ou de représailles et d'une juste punition. Le bandit lui-même peut être rapproché du soldat, comme le souligne SERVIUS, *Commentaire à l'Énéide*, XII, 7 : *Latronis, a latendo; sed modo uenatoris. et est Graecum: nam λατρεῖν dicunt obsequi et seruire mercede, unde latrones uocantur conducti milites*. Chez Tite-Live, à l'exception du paragraphe XXIX, 31, 11-12 et XXIX, 32, 10, où le *latrocinium* devient le moyen de ravitaillement adopté par Massinissa, toutes les acceptions de *latro* sont négatives, et l'historien jette un regard nettement désapprobateur sur les scènes de pillage que nous étudions.

d'organisation de la société antérieure aux pouvoirs institutionnalisés, rappelant l'anarchie « préétatique » :

« De ce point de vue, donc, le banditisme était situé à l'autre extrême du spectre des types de pouvoir possibles, sur le double plan de la dimension et de la moralité<sup>1</sup>. »

Il est lié au monde d'avant la fondation. Il n'est pas anodin en effet que les mythes de fondation racontent la victoire des héros contre des brigands : Thésée, avant le syncrétisme qui donne naissance à Athènes, bat des brigands, dans la légende rapportée par Plutarque<sup>2</sup> ; Hercule tue Cacus, le voleur de bœufs, tandis que Romulus et Rémus retrouvent leur grand-père Numitor après l'avoir emporté contre les brigands qui les ont attaqués. Les textes philosophiques développent la même réflexion que l'historiographie, comme le souligne la présentation du passage au civilisé, chez Cicéron, dans le traité *Des paradoxes des stoiciens*, XXVII :

*Quae est enim ciuitas? omnine conuentus etiam ferorum et immanium? omnine etiam fugitiuorum ac latronum congregata unum in locum multitudo? Certe negabis. Non igitur erat illa tum ciuitas, cum leges in ea nihil ualebant, cum iudicia iacebant, cum mos patrius occiderat, cum ferro pulsus magistratibus senatus nomen in re publica non erat; praedonum ille concursus et te duce latrocinium in foro constitutum et reliquiae coniurationis a Catilinae furiis ad tuum scelus furoremque conuersae, non ciuitas erat.*

Au cœur du discours livien, nous retrouvons donc cette opposition entre le désordre et la duplicité<sup>3</sup> de l'état de nature et du monde de la cité, qui n'est autre, dans la perspective livienne, que Rome. Le texte reprend alors le modèle sémantique qui parcourt les textes de Cicéron, notamment celui pour l'attribution de l'*imperium* à Pompée. Selon M. Claval-Lévêque, l'Arpinate y développe la conception d'une « violence qui serait exercée contre des peuples voisins ou contre Rome et cela dans un contexte qui est toujours celui de l'extension de la puissance romaine, où Rome est toujours donnée comme garante de l'ordre universel dans le respect des droits et de la liberté des agressés<sup>4</sup>. »

Le brigandage constitue alors un pôle de non-romanité. Il est souvent présenté comme un comportement propre aux peuples étrangers, notamment les peuples espagnols, numides, mais aussi étoliens. Dans l'*Ab Vrbe condita*, et sans doute dans toute l'historiographie républicaine, ces peuples développent un tempérament, *ingenium*, qui les incline au brigandage, de la même façon que d'autres clichés péjoratifs sont rattachés à chaque

1 B. D. SHAW, « Le bandit », dans A. GIARDINA, (éd.), *L'Homme romain*, Paris, Seuil, 1992, p. 374.

2 PLUTARQUE, *Vie de Thésée*, VI, 4 et X, 2.

3 Chez VARRON, *Lingua Latina*, VII, 72, *latro* est rapproché de *lateo*, évoquant le monde du caché, de l'inorganisé.

4 M. CLAVAL-LÉVÊQUE, « Brigandage et piraterie : représentations idéologiques et pratiques impérialistes au dernier siècle de la République », *DHA*, 4, 1978, p. 25

population étrangère : férocité gauloise, jactance grecque, tromperie punique<sup>1</sup> :

*Nec urbem aut situ aut munimento tutam habebant quae ferociores iis animos faceret ; sed ingenia incolarum latrocinio laeta ut excursiones in finitimum agrum sociorum populi Romani facerent impulerant et uagos milites Romanos lixasque et mercatores exciperent. Magnum etiam comitatum, quia paucis parum tutum fuerat, transgredientem fines positus insidiis circumuentum iniquo loco interfecerant. Ad hanc urbem oppugnandam cum admotus exercitus esset, oppidani conscientia scelerum, quia nec deditio tuta ad tam infestos uidebatur neque spes moenibus aut armis tuendae salutis erat, facinus in se ac suos foedum ac ferum consciscunt.*

« Leur ville n'avait ni une situation ni des fortifications pouvant leur donner une sécurité capable d'expliquer une telle agressivité ; mais ils avaient par tempérament du goût pour le brigandage, au point de faire des incursions dans le territoire voisin des alliés du peuple romain et d'enlever des Romains qui circulaient ça et là, soldats, cantiniers ou commerçants. Ils avaient même massacré les membres d'un important convoi, mais, trop peu nombreux pour jouir d'une protection suffisante, alors qu'il avait franchi les limites de leur territoire, après leur avoir tendu une embuscade et les avoir cernés dans un terrain difficile<sup>2</sup>. »

*Primum diem quo fines hostium ingressi sunt populando absumpserunt ; postero die acie instructa ad urbem accesserunt, praemissis equitibus qui obequitando portis promptum ad excursiones genus lacesserent Aetolorum.*

« Ils passèrent le premier jour où ils entrèrent sur le territoire ennemi à le piller ; le lendemain, ils s'approchèrent de la ville, leur armée en ligne de bataille, après avoir envoyé en avant la cavalerie, chargée, en chevauchant devant les portes, de provoquer les Étoliens, nation portée en général à opérer des sorties<sup>3</sup>. »

*Nunc quantus pudor esset edocens ab Liguribus, latronibus uerius quam hostibus iustis, romanum exercitum obsideri.*

« Tantôt il soulignait à quel point il était honteux pour une armée romaine d'être assiégée par des Ligures, c'est-à-dire par des brigands plutôt que par des ennemis dignes de ce nom<sup>4</sup>. »

Ces représentations permettent de définir, en creux, l'identité romaine et ses pratiques. Celles-ci reposent en effet sur le respect de principes particuliers, ceux de la « guerre juste » et du « droit des peuples » qui créent sur le plan diplomatique un espace commun d'interaction entre les Romains et les étrangers. La « guerre juste », *bellum iustum*<sup>5</sup> est encadrée par un certain nombre de rites, d'institutions et de pratiques qu'il convient de respecter<sup>6</sup>. Or, dans le texte livien, la bataille rangée semble s'inscrire parmi ces éléments constitutifs de la guerre juste. Ainsi, au livre XXXIV, alors qu'il évoque le siège de Sparte, durant la guerre qui oppose Rome au tyran Nabis, l'*excursio* est ainsi opposée à un combat rangé, qualifié de *iusta pugna* :

1 Voir J.-E. BERNARD, « Ideological aspects : Portraits of peoples », dans B. MINEO (éd.), *A Companion to Livy*, Wiley-Blackwell, Hoboken, 2014, p. 39-51. Voir également Y.-A. DAUGE, *Le Barbare, recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, Bruxelles, Latomus, 1981, p. 379-676.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 22,3-4.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVII, 32, 1.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 27, 10.

5 W. V. HARRIS, *War and imperialism in Republican Rome : 327-70 av. J.-C.*, Oxford, Clarendon Press, 1979 ; S. ALBERT, *Bellum iustum : Die Theorie des gerechten Krieges und ihre praktische Bedeutung für die auswärtigen Auseinandersetzungen Roms in republikanischer Zeit*, FAS, 10, Lassleben, 1980 et J.W. RICH, *Declaring War in the Roman Republic*, Bruxelles, Latomus, 1976.

6 Même si les textes ne le mettent pas en avant, ces rites peuvent toutefois évoluer ou tomber en désuétude. C'est le cas pour la cérémonie des fétiaux, à partir du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

*Paucorum excursio lacessentium et emissa iacula extemplo et Romanis dubitationem quin bellandum esset exemerunt. leuia inde praelia per quadriduum primum sine ullo satis certo euentu commissa. quinto die prope iusta pugna adeo pauentes in oppidum Lacedaemonii compulsi sunt.*

« Un détachement sortit même de la ville ; des javelots volaient : les Romains comprirent que la guerre était inévitable. Des accrochages sans gravité se succédèrent pendant quatre jours sans donner de résultats bien nets. Le cinquième jour, après un combat presque régulier, les Lacédémoniens furent refoulés à l'intérieur des murs<sup>1</sup>. »

Cette occurrence nous conduit à reconsidérer l'affirmation que fait F. Cadiou<sup>2</sup> lorsqu'il étudie les caractérisations des combats menés en Hispanie. Le chercheur affirme en effet que le terme *bellum iustum* ne renvoie pas à des pratiques de combat mais à des institutions, largement idéalisées au I<sup>er</sup> siècle av. J. -C., principalement par Cicéron<sup>3</sup>, notamment dans le *De Officiis*. Nous souscrivons complètement à sa démonstration lorsqu'il souligne que les Romains pratiquent également les combats singuliers<sup>4</sup> et que la pratique de la guerre en ligne de bataille, dans les combats menés en Hispanie, ne leur est pas exclusive. Les peuples celtibères mènent en effet également des guerres et le brigandage n'est pas leur seule modalité de bataille. De même que la monomachie constitue un motif récurrent de la narration livienne et se déroule suivant un schéma-type, l'*excursio* fonctionne dans le texte livien comme un mot-clé. Toutefois, si le combat singulier semble fonctionner comme un *exemplum*, proposant une vision idéale du combat et de la rencontre avec l'autre, l'*excursio* pâtit d'un discrédit indéniable, et se trouve opposée au *bellum iustum*. Cela ne signifie pas que les Romains ne pratiquent pas ce type de déplacement<sup>5</sup>, mais simplement que Tite-Live le considère comme un mode de combat peu glorieux qui ne reflète pas les valeurs romaines. L'empreinte des théories cicéroniennes est ici indéniable.

L'opposition renvoie finalement à une question de définition. B. Shaw rappelle que le *Digeste, De Verborum Significatione*, L, 16, 118 précise qu'il n'est possible de parler d'*hostes*, ennemis, qu'en cas de déclaration de guerre. Dans le cas contraire, les ennemis deviennent des brigands, *latrones* ou *praedones*, qui renvoient dès lors à une réalité bien plus vaste que le terme contemporain « brigand » :

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIV, 37, 6.

2 F. CADIOU, *Hibera in terra miles. Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (218-45 av.J.-C.)*, Madrid, Casa de Velásquez, 2008, p.183-192. Sur la technique militaire des Celtibères, voir également P. CIPRÈS, « *Sobre la organización militar de los Celtiberos* », *Veleia*, 7, 1990, p. 173- 187.

3 Voir J.-L. FERRARY, « *Ius fetiale* et diplomatie » dans E. FRÉZOULS (éd.), *Les relations internationales*, Paris, Brill, 1995.

4 Voir également la démonstration de S. OAKLEY, « Single combating the Roman Republic », *CQ*, 35, 1985. La critique plus ancienne, dans la lignée de G. DUMÉZIL, avec J.-P. NÉRAUDAU, « L'exploit de Titus Manlius Torquatus », (TITE-LIVE, VI, 9, 6-10) (réflexion sur la " *iuuentus* " archaïque chez Tite-Live » ), *Publications de l'École Française de Rome*, 27, n°1, 1976, p. 685-694, caractérise le combat singulier comme l'apanage de la jeunesse romaine archaïque, prompte à basculer dans le *furor*; mais aussi comme la caractéristique des peuples gaulois qui assiègent Rome.

5 Même si ce mode est plutôt réservé à la Rome des premiers temps.



« *Hostes* » *hi sunt, qui nobis aut quibus nos publice bellum decreuimus : ceteri « latrones » aut « praedones » sunt.*

« "Hostes" » : ce sont ceux qui nous ont déclaré la guerre, ou ceux à qui nous avons déclaré la guerre ; tous ceux qui ne dépendent pas de cette catégorie sont des brigands ou des voleurs<sup>1</sup> ».

Nous pouvons retrouver la même dichotomie au livre XXXVIII de l'*Ab Vrbe condita*, lorsque les Achéens attendent le retour du beau temps pour partir en campagne contre les Macédoniens :

*Ne extemplo gereretur hiemps impediit ; incursionibus tamen paruis, latrocinii magis quam belli modo, non terra tantum sed etiam nauibus a mari fines eorum uastati.*

« L'hiver empêcha les opérations de débiter tout de suite ; mais de petits coups de main, pillage plutôt que guerre, par terre et aussi par mer avec leurs navires, ravageaient le territoire lacédémonien<sup>2</sup>. »

Un phénomène de contamination peut même parfois entraîner les troupes romaines dans ce pôle de non-romanité<sup>3</sup> auquel renvoie souvent l'*excursio*. Au livre XXIX, alors que les combats dans le Bruttium s'éternisent, les belligérants bruttiens puis romains finissent ainsi par suivre la conduite des Numides, présentés comme familiers du brigandage. Ils deviennent alors des voleurs.

*Latrocinii magis quam iusto bello in Brutiis gerebantur res, principio ab Numidis facto et Brutiis non societate magis Punica quam suoapte ingenio congruentibus in eum morem ; postremo Romani quoque milites iam contagione quadam raptio gaudentes quantum per duces licebat excursions in hostium agros facere..*

« On faisait, dans le Bruttium, du brigandage plus qu'une guerre régulière ; les Numides avaient commencé et les Bruttians, autant par tendance naturelle que du fait de leur alliance avec les Puniques, avaient pris le pli ; enfin les soldats romains, comme contaminés, se plurent eux aussi au pillage et, dans la mesure où leurs chefs le leur permettaient, ils faisaient des raids en territoire ennemi<sup>4</sup>. »

Cette transformation est décrite par Tite-Live à l'aide du vocabulaire médical, avec le terme *contaminatio*. L'emploi de ce terme n'est pas innocent. Il renvoie en effet à la conception développée par l'historiographie latine et désignée par M. Ruch comme « le thème de la croissance organique<sup>5</sup> ». Issu des théories relatives à l'influence du milieu sur la constitution des tempéraments individuels et collectifs mises en avant dans le *corpus* hippocratique puis

1 JUSTINIEN, *Digeste, De Verborum Significatione*, L, 16, 118 dans *Corps de droit civil et romain : en latin et en français*, traduit par H. HULOT, J. F. BERTHELOT, P. A. TISSOT et A. BÉRANGER, Aalen, Scientia Verlag, 1979. Nous traduisons.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 32, 1-2.

3 Il est délicat de savoir si l'élaboration d'un tel discours avait également une visée de politique immédiate, comme la justification de l'effort de conquête et des échecs essayés par l'armée romaine, comme le pensent R. W. BANE, « The Development of Roman Imperial Attitudes and the Iberian Wars », *Emerita*, 44, 1976 et M. VALLEJO-GIRVÉS, « El recurso de Roma al bandidaje hispano », *Espacio, tiempo y forma. Serie II, Historia antigua*, 7, 1994. Ils sont cités par F. CADIOU, note 45, *op. cit.*, 2008, p. 182, qui y voit de simples conjectures.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 6, 2.

5 M. RUCH, « Le thème de la croissance organique dans le livre I de Tite-Live » *Studii clasice*, 1968, p. 123-131.

par la philosophie<sup>1</sup>, ce thème propose de lire le développement des peuples et des cités comme celui d'un organisme vivant. Il conduit par conséquent à développer une analyse médicale sur le devenir et la mort des cités.

Dans leur rencontre avec d'autres peuples, les Romains peuvent être conduits à perdre leurs propres coutumes, celles de leurs ancêtres, le *mos maiorum*, et à adopter des usages étrangers. Le risque de basculer dans la barbarie constitue dans les textes historiques latins une tension toujours sous-jacente, liée à la conscience douloureuse de ne pas appartenir au monde grec. Dans la dichotomie, développée depuis Hérodote et les guerres médiques<sup>2</sup>, opposant Grecs et « barbares », les Romains cherchent difficilement à établir leur place<sup>3</sup> et semblent toujours craindre la menace d'un basculement<sup>4</sup>. Le contact avec l'étranger, dans le cadre de la conquête, peut donc faire basculer les soldats romains dans la non-romanité. L'*excursio* est également une modalité rythmique du récit, puisqu'elle est relative aux périodes d'attente ou de temporisation<sup>5</sup> :

*Ibi rursus leuia per excursiones praelia fieri caepa, Eumene summae rei discrimen haud dubie detractante.*

« Alors on se remet à faire des sorties et à livrer des escarmouches, car Eumène prenait grand soin de refuser une affaire décisive<sup>6</sup>. »

### 2. 3. *Vagari, palari*. Désordre et pause narrative

À l'inverse d'*expeditio* ou d'*incursiones*, qui connotent des percées linéaires et arrêtées

- 1 Notamment Platon et Aristote ; à Rome, cette conception est probablement introduite par les textes de Panétios puis de Posidonios d'Apamée. Voir N. TATAKIS, *Panétios de Rhodes, le fondateur du moyen-stoïcisme*, Paris, Vrin, 1931 ; M. LAFFRANQUE, *Posidonios d'Apamée. Essai de mise au point*, Paris, PUF, 1964 ; H. STRASBURGER, « Poseidonios on the problem of the Roman Empire », *JRS*, 55, 1965 et l'introduction d'E. BRÉGUET au *De Republica*, Paris, Les Belles Lettres, 1980.
- 2 Voir E. LÉVY, « Naissance du concept de barbare », *Ktéma*, 9, 1984, p. 5-14.
- 3 Voir E. NDIAYE, « L'étranger « barbare » à Rome. Essai d'analyse sémiologique », *L'antiquité classique*, 74, 2005, p. 119-135 ; M. DUBUISSON, « Barbares et barbarie dans le monde gréco-romain », *AC*, 70, 2001, p. 1-16 et surtout B. ROCHETTE, « Grecs, Romains et barbares. À la recherche de l'identité ethnique et linguistique des Grecs et des Romains », *RBPh* 75, 1997, p. 45-61 et E. DENCH, *Romulus' Asylum. Roman Identities from the Age of Alexander to the Age of Hadrian*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- 4 Dans les textes latins, ce basculement a lieu au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., temps identifié comme une période de décadence morale, avec par exemple les pratiques de pillage des cités. Ainsi, Cicéron dénonce en Verrès le barbare qui agit au sein même de la Romanité : *Quae ab isto sic spoliata atque direpta est, non ut ab hoste aliquo qui tamen in bello religionem et consuetudinis iura retineret, sed ut a barbaris praedonibus uexata esse uideatur*, « Verrès le pillait et dépouillait si bien qu'il semble saccagé non par quelque ennemi qui n'eût pas manqué d'observer même en guerre quelque scrupule religieux et le droit des gens, mais par de barbares corsaires. », CICÉRON, *Verrines*, II, 4, 122. La barbarie éclate bien sûr au moment des guerres civiles, où plane la crainte de la dissociation de l'*Urbs* et de l'*orbis*, et de la découverte de l'étrangeté en plein sol romain. Un autre texte de Cicéron s'avère à ce titre paradigmatique : l'orateur s'y plaint des duumvirs Lucius Consius et Sextus Saltius qui l'accueillent à Capoue comme s'il était un étranger, alors qu'il se trouve sur une colonie romaine : *Nos autem, hinc Roma qui ueneramus, iam non hospites, sed peregrini atque aduenae nominabamur*. « Quant à nous, qui venions de Rome, ils ne nous donnaient plus le nom d'hôtes, mais ceux de pèlerins et d'étrangers. », CICÉRON, *Sur la loi agraire*, II, 34, 9.
- 5 Mais elles ne renvoient pas à une véritable stratégie militaire et sont plutôt de l'ordre de la tactique.
- 6 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVII, 18, 9.

dans l'espace de la conquête, certains termes renvoient à des déplacements plus incertains, qui balayent la région où se situe l'action. C'est le cas des verbes *uagari* et *palari*, auxquels sont souvent adjoints les adverbes *effuse* et *passim*. Alors que *uagari* se définit comme un mouvement à l'aventure, indécis<sup>1</sup>, *palari* a pour acception la dispersion, l'éparpillement<sup>2</sup>. Ils désignent donc une extension informe. Le terme *uagari* est employé pour désigner le déplacement d'une armée à travers un espace inconnu qui n'a pas fait l'objet d'une reconnaissance préalable<sup>3</sup>. L'armée risque alors de se perdre dans les étendues désolées ou de tomber dans une embuscade, le piège de la nature se refermant sur elle. Tel est le tableau que dépeint le jeune Nasica à Scipion, pour contester la décision du consul de faire arrêter l'armée, stoppant pour la nuit la poursuite de Persée :

*Vereri, ne, <si> nocte abeat, sequendus maximo labore ac periculo in intima Macedoniae sit, aestasque, sicut prioribus ducibus, per calles saltusque Macedonicorum montium uagando circumagatur. se magnopere suadere, dum in campo patenti hostem habeat, adgrediatur, nec oblatam occasionem uincendi amittat.*

« Il devait craindre que, <si> [l'ennemi] s'éloignait pendant la nuit, il ne fallût le poursuivre, au prix des plus rudes fatigues et en courant le plus grand péril, jusqu'au cœur de la Macédoine. Il lui conseillait donc fortement, pendant qu'il tenait devant lui l'ennemi en pleine campagne, de l'attaquer et de ne pas laisser passer l'occasion de vaincre qui s'offrait à lui<sup>4</sup>. »

L'espace de la nature hostile, qui masque les routes dans ses replis, ralentit la marche et laisse échapper l'ennemi. Le rythme narratif, dans cette guerre en Macédoine, se fait d'ailleurs plus lent, laissant la place à des tableaux statiques qui développent les intrigues de palais de la maison royale. À l'inverse, le récit impose un rythme soutenu à d'autres espaces, comme celui de la Ligurie, en 179 av. J.-C., au livre XL, 53, 1-2. Alors que le territoire concentre tous les éléments d'une nature hostile, le consul Quintus Fulvius mène une campagne qui est rapportée

1 Dictionnaire étymologique d'A. ERNOUT et A. MEILLET, article *uagus,-a,-um*, p. 711.

2 En prose classique, il n'est utilisé qu'au mode participial, *palans* ou, dans notre *corpus*, *palatus*, *ibid*, l'article *palor;-aris,-atus sum, -ari*, p. 477.

3 C'est ainsi que s'explique une indication topographique a priori hasardeuse de Tite-Live. Ce dernier affirme que Persée, bien que se trouvant à portée de vue de la bataille qui oppose les Romains et une partie de ses troupes, ne vient pas à leur secours. Or P. JAL souligne dans la note 6 de son édition du livre XLV, que la passe de Nézéro est située à environ deux jours de marche de Dium, ce qui rend la formule livienne « purement rhétorique ». Il nous semble que Tite-Live ne recourt pas là seulement à une exagération. Il renvoie aux règles de l'*ars militaris*. Le roi, présenté comme un piètre stratège, n'aurait même pas eu besoin d'envoyer des *exploratores* : *Sed cum ad Dium per litora cum equitibus uagaretur rex et ab duodecim milibus prope clamorem et strepitum pugnantium audiret, nec auxit copias integros fessis summittendo neque ipse, quod plurimum intererat*, « Mais le roi qui parcourait au hasard la côte dans les environs de Dium avec sa cavalerie et qui, à douze milles de là, pouvait presque entendre les cris et le bruit des armes des combattants, s'abstint et de renforcer ses soldats en envoyant des troupes fraîches secourir ses hommes fatigués et de se montrer lui-même – geste qui eut été de la plus haute importance – sur le champ de bataille », XLIV, 4, 9, *ibid*. J. KROMAYER et G. VEITH, *Heerwesen und Kriegführung der Griechen und Römer*, Munich, C.H. Beck, 1928 entreprennent dans leur ouvrage une justification de Persée, qui aurait pu craindre un débarquement romain sur ses arrières, ce qui expliquerait son hésitation.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 36, 10.

en quelques lignes :

*Q. Fulvius consul profectus in Ligures, per inuios montes Ballistae saltus cum exercitu transgressus, signis collatis cum hoste pugnauit; neque tantum acie uicit, sed castra quoque eodem die cepit. tria milia ducenti hostium <caesi sunt>, omnisque ea regio Ligurum in deditionem uenit.*

« Deux jours après que les censeurs eurent dressé la liste des sénateurs, le consul Quintus Fulvius partit pour la Ligurie ; il fit franchir à son armée des montagnes impraticables, des vallées et des défilés, et livra à l'ennemi une bataille rangée : non content de l'emporter dans ce combat, il prit aussi le camp ennemi le même jour. Trois mille deux cents ennemis et toute cette région de la Ligurie firent leur soumission<sup>1</sup>. »

Le combat idéal est en effet celui du général qui surprend une armée traînant dans la campagne, comme le souligne un commentaire de Tite-Live relevant l'occasion ratée par Lucius Furius dans un combat contre les Gaulois :

*Occasio egregie rei gerendae fuit, si protinus de uia ad castra oppugnanda duxisset: palati passim uagabantur per agros nullo satis firmo relicto praesidio*

« Il avait l'occasion de mener magnifiquement l'affaire s'il avait conduit sans désemperer ses troupes à l'assaut du camp des Gaulois, car ceux-ci erraient dispersés dans la campagne sans y avoir laissé une garnison suffisante<sup>2</sup>. »

Ce type de déplacement à l'aveugle est aussi la conséquence fréquente d'une défaite militaire, au point que l'errance des troupes dans la campagne apparaît comme un motif classique de l'après-défaite. Les soldats de l'armée de Nabis, battus par Philopœmen, errent ainsi dans un défilé. Le piège se referme, permettant par la suite au général achéen de prendre son temps pour les capturer :

*Qui ubi prima uigilia uenerunt, nuntiantes tyrannum cum paucis ad urbem penetrasse, ceteram multitudinem inermem toto sparsam uagari saltu, corpora curare eos iubet.*

« Quand [l'infanterie envoyée poursuivre l'ennemi] arriva, à la première heure de la nuit, annonçant que le tyran avait pénétré avec quelques hommes jusqu'à la ville et que la masse des combattants, désarmés, errait dispersée dans tout le défilé, il leur ordonne de se reposer<sup>3</sup>. »

*Vagari* et *palari* désignent également les mouvements des pillards, lorsqu'ils ravagent une région. C'est le cas pour les Étrusques de Porsenna, chargés de faire des razzias autour de Rome, au livre II, 11, 2-10, et qui finissent par être massacrés, victimes d'un piège habilement dressé par le consul Valérius :

*Nauibus undique accitis et ad custodiam ne quid Romam frumenti subuehi sineret, et ut praedatum milites trans flumen per occasiones aliis atque aliis locis traiceret ; breuique adeo infestum omnem Romanum agrum reddidit ut non cetera solum ex agris sed pecus quoque omne in urbem compelleretur; neque quisquam extra portas propellere auderet [...] ita caesi in medio praedatores, neque ad pugnam uiribus pares et ad fugam saeptis omnibus uiis. Finisque ille tam effuse euagandi Etruscis fuit.*

« [Porsenna] réunit, de tous lieux, une flottille pour établir le blocus et empêcher tout transport de

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 53, 1-2.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 21, 3-4.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 30, 8.

blé à Rome, et aussi pour aller à l'occasion mettre à sac tel ou tel point de la rive gauche. Bientôt, il rendit si peu sûre toute la campagne romaine que les paysans rassemblèrent dans la ville tous leurs biens [...] Ainsi les pillards furent cernés et exterminés, incapables qu'ils étaient de résister et trouvant, d'ailleurs, la fuite coupée dans toutes les directions. Ce fut la fin des grandes razzias pour les Étrusques<sup>1</sup> »

Si les Étrusques sont des soldats qui agissent dans le cadre d'une opération militaire visant à couper à Rome toute source de ravitaillement, ils sont néanmoins qualifiés de brigands, *praetores*. Comme dans le cas de l'*excursio*, le terme est alors chargé d'une connotation négative et caractérise une conduite réprouvée par Tite-Live. Il s'agit de condamner le pillage, moins parce qu'il est un acte de spoliation, que parce qu'il ne respecte pas la *disciplina* et qu'il est à ce titre un témoignage de la décadence. L'historien se situe ici dans la lignée de la tradition historiographique, par exemple sallustéenne, qui fait du pillage la marque d'une armée laissée à elle-même, dépourvue de forces, comme l'armée que Métellus reçoit du proconsul Spurius Albinus :

*Sed ubi in Africam uenit, exercitus [ei] traditus a Sp. Albino proconsule iners inbellis, neque periculi neque laboris patiens, lingua quam manu promptior, praedator ex sociis et ipse praeda hostium, sine imperio et modestia habitus. Ita imperatori nouo plus ex malis moribus sollicitudinis quam ex copia militum auxilii aut spei bonae accedebat. Statuit tamen Metellus, quamquam et aestiuorum tempus comitiorum mora imminuerat et expectatione euentus ciuium animos intentos putabat, non prius bellum attingere, quam maiorum disciplina milites laborare cœgisset. Nam Albinus, Auli fratris exercitusque clade percussus, postquam decreuerat non egredi prouincia, quantum temporis aestiuorum in imperio fuit, plerumque milites statiuis castris habebat, nisi cum odor aut pabuli egestas locum mutare subegerat. Sed neque muniebatur, neque more militari uigiliae deducebantur; uti cuique libebat, ab signis aberat; lixae permixti cum militibus diu noctuque uagabantur, et palantes agros uastare, uillas expugnare, pecoris et mancipiorum praedas certantes agere eaque mutare cum mercatoribus uino aduecticio et aliis talibus; praeterea frumentum publice datum uendere, panem in dies mercari; postremo quaecumque dici aut fingi queunt ignauiae luxuriaequae probra, ea in illo exercitu cuncta fuere et alia amplius.*

« Mais à son arrivée en Afrique, il reçoit du proconsul Sp. Albinus une armée sans force, sans courage, aussi lâche devant la fatigue que devant le danger, plus hardie en paroles qu'en actes, pillant nos alliés et pillée elle-même par nos ennemis, sans commandement comme sans retenue [...] Métellus décida pourtant de ne pas entamer la guerre avant d'avoir remis l'armée sur le pied de l'ancienne discipline [...] ces camps n'étaient ni fortifiés ni munis de sentinelles comme l'exigeait la discipline ; chacun s'éloignait des enseignes, comme il lui plaisait ; les cantiniers, mêlés aux soldats, rôdaient nuit et jour, et dans leurs vagabondages, ravageaient les champs, prenaient les fermes d'assaut, enlevaient à l'envi les hommes et le bétail qu'ils échangeaient à des marchands contre du vin d'importation et d'autres denrées de ce genre ; en outre ils vendaient le blé donné par l'État, achetaient leur pain au jour le jour ; enfin tous les vices engendrés par la paresse et la débauche que l'on peut dire ou imaginer se trouvaient réunis dans cette armée, et bien d'autres encore.<sup>2</sup> »

Les verbes de mouvement indiquant le pillage, *uagari* et *palari* sont dès lors également rattachés aux déplacements des peuples étrangers, en particulier les peuples celtes. Au livre V, ils renvoient à la ruée désordonnée des Gaulois qui se pressent dans Véies, puis au chaos de la

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, II, 11, 2- 10. Nous modifions la traduction du verbe *euagare*, les « grande incursions » ne donnant pas la connotation de pillage.

2 SALLUSTE, *Bellum Iugurthinum*, XLIV, 1- 5.

dispersion des mêmes Gaulois à travers les rues de Rome :

*Priatos deinde luctus stupefecit publicus pauor, postquam hostes adesse nuntiatum est ; mox ululatus cantusque dissonos uagantibus circa mœnia turmatim barbaris audiebant.*

« Mais ensuite les deuils particuliers restèrent muets devant la terreur générale, quand on annonça l'ennemi ; bientôt les hurlements et les chants discordants des barbares répandus par bandes autour des murailles se faisaient entendre<sup>1</sup>. »

*Romani ex arce plenam hostium urbem cernentes uagosque per uias omnes cursus, cum alia atque alia parte noua aliqua clades oreretur, non mentibus solum concipere sed ne auribus quidem atque oculis satis constare poterant.*

« Quant aux Romains qui, du haut de la citadelle, voyaient les ennemis remplir la ville et vaguer par toutes les rues, tandis que sur un point ou un autre quelque nouveau désastre se produisait, ils n'arrivaient pas à garder leur sang-froid, ni même à être suffisamment maîtres de leurs yeux et de leurs oreilles<sup>2</sup>. »

Au livre XXXVIII, lorsque Manlius Vulso, accusé d'avoir aventuré sans raison les troupes romaines au-delà du Taurus, peint un tableau de l'Asie ravagée, il présente les Gaulois errant à travers le territoire :

*Si Gallorum exercitus effusi uagarentur, rata dona uestra, quae dedistis, regi Eumeni, rata libertas ciuitatibus esset.*

« Alors, si les hordes gauloises étaient partout répandues, vous ne jugeriez pas que les dons faits par vous à Eumène, que la liberté donnée par vous aux cités, sont effectifs<sup>3</sup>. »

Le récit rappelle, par le biais du discours direct, un passage déjà évoqué. Le général y impose aux Gaulois l'arrêt de leurs raids, qui sont présentés comme une action coutumière de ce peuple :

*His fœderibus decretisque datis Manlius cum decem legatis omnique exercitu ad Hellespontum profectus, euocatis eo regulis Gallorum, leges, quibus pacem cum Eumene seruarent, dixit, denuntiauit, ut morem uagandi cum armis finirent agrorumque suorum terminis se continerent.*

« Manlius partit avec les dix commissaires et toute l'armée au bord de l'Hellespont où il dicta aux envoyés gaulois qu'il y avait convoqués les conditions auxquelles ils resteraient en paix avec Eumène ; il leur enjoignit de renoncer à leur habitude de parcourir en armes le territoire<sup>4</sup>. »

Les termes employés sont ici éminemment péjoratifs. Il n'est pas étonnant dès lors de les retrouver dans le discours du consul Lépidus, lorsque ce dernier s'oppose, vers 188-187 av. J.-C., à l'attribution d'une province en pays ligure. Demandant l'obtention d'une province en Macédoine ou en Asie, il cherche à jeter l'opprobre sur Marcus Fulvius et Cnaeus Manlius qui se trouvent sur ces territoires en tant que proconsuls. Il dénonce alors la conduite de ces magistrats comme un comportement arbitraire vis-à-vis des populations locales, dans le non-respect le plus total du *bellum iustum* :

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 39, 5.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 42, 3.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 48, 5.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 40, 1 -2.

*Vagare eos cum belli terrore per nationes, quibus bellum indictum non sit, pacem pretio uenditantis.*

« Ils parcouraient en les menaçant de la guerre des nations auxquelles la guerre n'avait pas été déclarée<sup>1</sup>. »

Le même Lépidus qualifie d'ailleurs, peu après, Cnaeus Manlius de brigand :

*Quid eorum, Cn. Manli, factum est, ut istud publicum populi Romani bellum et non tuum priuatum latrocinium ducamus ?*

« De cela, Cnaeus Manlius, a-t-il été rien fait qui nous permette de considérer ta campagne comme une guerre concernant le peuple romain, non come une expédition personnelle de pillage<sup>2</sup>? »

Les termes sont aussi employés pour désigner les mouvements adoptés par les Carthaginois :

*Flaminius, qui ne quieto quidem hoste ipse quieturus erat, tum uero, postquam res sociorum ante oculos prope suos ferri agique uidit, suum id dedecus ratus per mediam iam Italiam uagari Pænum atque obsistente nullo ad ipsa Romana mænia ire oppugnanda, ceteris omnibus in consilio salutaria magis quam speciosa suadentibus.*

« Flaminius n'avait pas l'intention de se tenir tranquille même si l'ennemi ne bougeait pas, mais quand il vit qu'on pillait et saccageait les biens des alliés de Rome presque sous ses yeux, il se sentit personnellement offensé par l'insolence des Carthaginois qui circulaient déjà librement au milieu de l'Italie et marchaient sur Rome à l'assaut de ses remparts sans rencontrer de résistance ; en conseil de guerre, tous le pressaient de choisir la sécurité plutôt que le prestige<sup>3</sup>. »

Ils renvoient alors à la labilité du mouvement de conquête d'Hannibal qui enchaîne les victoires, mais ne parvient pas à s'ancrer en Italie<sup>4</sup>. Ils sont également des éléments de la stratégie discursive qui conduit les généraux romains à caractériser leur adversaire comme un peuple tombé dans la mollesse et la décadence, comme le suggère Marcellus avant le combat qui doit l'opposer à Hannibal et aux troupes qui stationnent à Capoue :

*Non omnes esse in acie ; praedantes uagari in agro ; sed qui pugnent marcere Campana luxuria, uino et scortis omnibusque lustris per totam hiemem confectos. Abisse illam uim uigoremque, delapsa esse robora corporum animorumque quibus Pyrenaei Alpiumque superata sint iuga. Reliquias illorum uirorum uix arma membraque sustinentes pugnare. Capuam Hannibali Cannas fuisse : ibi uirtutem bellicam, ibi militarem disciplinam, ibi praeteriti temporis famam, ibi spem futuri exstinctam.*

« Ils ne sont pas en ligne, ils errent en pillards dans la campagne, et ceux qui se battent sont amollis par les débauches de Capoue ; pendant tout l'hiver le vin, les femmes et tous les bas-fonds les ont épuisés [...] Capoue a été la Cannes d'Hannibal. C'est là que leur valeur guerrière, là que leur discipline militaire, là que leur réputation passée, là que leur espoir en l'avenir ont été anéantis<sup>5</sup>. »

Dans tous les cas, ils désignent des mouvements flous, sans grande valeur, et dépourvus de sens<sup>6</sup>. Non seulement ils n'inscrivent aucun tracé durable dans l'espace, mais le

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 42, 11.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 45, 7.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 3, 7.

4 Le général punique, faute d'ancrage local, manque ainsi des ressources et de l'armement qui pourraient lui permettre d'attaquer de grandes cités, comme Rome.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIII, 45, 2-4.

6 Nous pourrions également ranger dans cette catégorie la *conkursatio*, qui renvoie à une course éperdue, en tous sens et sans le moindre effet. C'est le terme qu'utilise Flaminius lorsqu'il cherche à rassurer les

rythme qu'ils imposent est antithétique avec le temps de la conquête. C'est ainsi qu'Hasdrubal, sortant d'un banquet avec Scipion et Syphax, rapporte ses inquiétudes :

*Non peregrinabundum neque circa amœnas oras uagantem tantum ducem Romanum, relicta prouincia nouae dicionis relictis exercitibus, duabus nauibus in Africam traiecisse et commisisse sese in hostilem terram, in potestatem regiam, in fidem inexpertam, sed potiundae Africae spem adfectantem.*

« Ce n'était pas par amour des voyages ni parce qu'il aimait se promener le long de rivages pittoresques qu'un si grand général romain, laissant une province récemment soumise, laissant ses armées, avait fait avec deux navires la traversée en Afrique et s'était confié à une terre hostile, au pouvoir d'un roi, à une loyauté non encore éprouvée, mais parce qu'il caressait le projet de s'emparer de l'Afrique<sup>1</sup>. »

Le rythme du vagabondage, comme celui du voyage, convient peut-être au général vainqueur, qui, comme Scipion après la victoire de Pydna, visite le territoire vaincu<sup>2</sup>, ou au citoyen romain qui se promène sur le rivage de sa *uilla*, sur les côtes du Latium ou de la Campanie<sup>3</sup>. Mais il est impropre au soldat<sup>4</sup>, et *a fortiori* au général, dont l'action s'inscrit dans le temps

---

Achéens, et à les placer dans l'orbite romaine : *Et utinam subicere oculis uestris, Achaei, possem concursationem regis magni ab Demetriade nunc Lamiam in concilium Aetolorum, nunc Chalcidem: uideretis uix duarum male plenarum legiuncularum instar in castris regis, uideretis regem nunc mendicantem prope frumentum ab Aetolis quod militi admetiatur; nunc mutuas pecunias faenore in stipendium quaerentem, nunc ad portas Chalcidis stantem et mox, inde exclusum, nihil aliud quam Aulide atque Euripo spectatis in Aetoliam redeuntem. male crediderunt et Antiochus Aetolis et Aetoli regiae uanitati*, « Si seulement, poursuivit-il, je pouvais mettre sous vos yeux, Achéens, le périple du grand roi de Démétrias à Lamia, à l'assemblée étolienne, puis à Chalcis, vous verriez qu'il n'y a que l'équivalent de deux petites légions même pas complètes dans le camp du roi ; vous verriez ce roi tantôt mendier ou presque du blé aux Étoliens pour le mesurer à ses soldats, tantôt leur demander un prêt pour la solde, tantôt rester aux portes de Chalcis, puis, chassé de là, sans avoir rien fait d'autre que de visiter Aulis et l'Euriepe, rentrer en Etolie », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 49, 9-11.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 18, 10.

2 Ou, de façon déceptive, au roi Antiochus qui erre, dans l'espace discursif tracé par Flamininus, et finit par se contenter d'une visite des sites d'Aulis et de l'Euriepe, faute de rassembler des troupes.

3 Voir la thèse de X. LAFON, *Villa maritima. Recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine* (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C./ III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), Rome, École française de Rome (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome ; 307), 2001 et l'ouvrage de J. H. D'ARMS, *Romans on the Bay of Naples. A social and cultural study of the villas and their owners from 150 B.C. to A.D. 400*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

4 Les soldats romains stationnés devant le temple d'Apollon délien, non loin de Tanagra, en font l'amère expérience : *Templum est Apollinis Delium, imminens mari; quinque milia passuum ab Tanagra abest; minus quattuor milium inde in proxima Eubœae est mari traiectus. ubi et in fano lucoque ea religione et eo iure sancto quo sunt templa quae asyla Graeci appellant, et nondum aut indicto bello aut ita commisso ut strictos gladios aut sanguinem usquam factum audissent, cum per magnum otium milites alii ad spectaculum templi lucique uersi, alii in litore inermes uagarentur, magna pars per agros lignatum pabulatumque dilapsa esset, repente Menippus palatos passim adgressus ~eos cecidit*, « Le Délion est un espace consacré à Apollon, qui domine la mer ; il est à cinq milles de Tanagra ; de là, le trajet maritime jusqu'à la côte d'Eubée la plus proche part à moins de quatre milles. À cet endroit, dans un sanctuaire et un bois sacré qui bénéficient de la protection religieuse et de l'exemption sacrée des temples que les Grecs appellent asyles, alors que la guerre n'était pas encore déclarée, ni même assez engagée pour qu'ils eussent appris que les épées avaient été dégainées et que le sang avait commencé à couler, les soldats, en plein repos, étaient occupés les uns à admirer le temple et le bois sacré, d'autres à se promener sans armes sur le rivage, la plupart étaient dispersés dans les terres pour ramasser du bois et du fourrage ; c'est alors que brusquement, alors qu'ils étaient dispersés ça et là, Ménippe les attaqua brusquement et les massacra », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 51, 1-4.



rapide et dans le déplacement certain, au tracé assuré<sup>1</sup>.

### 3. Le camp romain, *castra aestiua*, ou la mise en ordre de l'espace

#### 3. 1. Le camp comme espace sûr, délimité

Le camp est, par excellence, l'espace sûr, au milieu de territoires encore non organisés, et destiné à protéger l'armée romaine en brisant l'élan d'un assaut ennemi. Il s'agit ici de camps majoritairement temporaires<sup>2</sup>, ou camps de marche, dits *castra aestiua*, que nous connaissons surtout, ainsi que l'indique Y. Le Bohec dans son étude de l'armée romaine sous le Haut-Empire<sup>3</sup>, à travers le témoignage de sources littéraires<sup>4</sup> et de représentations comme celles qui figurent sur la Colonne Trajane ou sur la Colonne Aurélienne. S'ils sont en général dressés en quelques heures, leur emplacement est soigneusement choisi, en fonction du relief ou de l'accès à un approvisionnement en eau. L'occupation même du terrain à l'intérieur des fortifications, ainsi que le constate Y. Le Bohec en citant les témoignages du pseudo-Hygin<sup>5</sup> et de Flavius Josèphe, ne saurait être laissée au hasard :

« Une fois que le terrain a été aplani, un arpenteur vient poser en son milieu un instrument appelé « *groma* » : constitué par quatre fils à plomb, il permet de faire des jalonnements sur angles de 90° ; on peut ainsi désigner les emplacements des voies et du rempart (il semble que l'on appelle aussi *groma* le point central du camp). Les rues délimitent des espaces rectangulaires à l'intérieur desquels on installe des tentes [...]»<sup>6</sup>.

L'installation du camp, parce qu'elle suit ce schéma à angles droits et aux lignes régulières, n'est pas représentée de façon neutre dans le texte livien. Elle se charge en effet de connotations particulières, suggérées par l'emploi de *metari* et *dimetari*<sup>7</sup>. Ces verbes utilisés

---

1 Cette forme n'est pas forcément linéaire, puisque le général peut choisir la temporisation. Dans ce cas, le déplacement qu'il choisit n'est pas désigné par les verbes *vagari* ou *palari*, mais par le nom *circuitus*. Dans l'antilogie qui oppose Scipion et Fabius Cunctator sur l'éventualité d'un débarquement en Afrique, sur les terres mêmes d'Hannibal, deux termes symbolisent ainsi les deux types de mouvement stratégique : *rectum iter* ou *circuitus* : *Quin igitur ad hoc accingeris nec per istos circuitus, ut cum in Africam traieceris secuturum te illuc Hannibalem speres, potius quam recto hinc itinere, ubi Hannibal est, eo bellum intendis?*, « Que ne te prépares-tu donc à cette guerre-ci et en la dirigeant non pas par les voies détournées auxquelles tu as recours (par ce moyen tu espères qu'Hannibal te suivra là-bas, quand tu seras passé en Afrique), mais directement ici vers l'endroit où se trouve Hannibal; que ne recherches-tu pas à obtenir cette palme exceptionnelle due à qui aura mis fin à la guerre punique ? », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 41, 8.

2 Les camps permanents sont dits *castra hiberna* ou *statiua*.

3 Y. LE BOHEC, *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, Picard, 1989, p. 139.

4 Notamment POLYBE, *Histoires*, VI, 26, 10- 42, 6 ; PSEUDO-HYGIN, *Des fortifications du camp* et Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, III, 5, 1 (79).

5 PSEUDO-HYGIN, *Des fortifications du camp*, XII.

6 FLAVIUS JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, III, 5,1 (79), texte établi et traduit par A. PELLETIER, Paris, Les Belles Lettres, 1980.

7 J. BRISCOE, à la suite de S. OAKLEY, remarque dans son commentaire du passage que *metari* est le verbe usuel pour décrire l'opération de mesure de l'espace ; voir S. OAKLEY, *A Commentary on Livy, Books VI-X, Vol. 2 : Books VII-VIII*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 763 et J. BRISCOE, *A Commentary on Livy, Books XLI-XLV*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 488.

pour désigner l'installation du camp renvoie à une conception toute romaine d'un espace fortement structuré suivant un découpage en différentes zones opposées<sup>1</sup>, suivant les dichotomies du sacré et profane, du privé et du public, ou encore des morts et des vivants. Il suffit que cet espace soit tracé pour qu'il prenne une valeur protectrice, même lorsque cela cache un subterfuge, comme au livre XXXVI, lorsqu'Appius Claudius dresse un camp plus grand pour abuser l'ennemi et faire croire à la présence des alliés macédoniens :

*Ibi castra metatus latius quam pro copiis et plures quam quot satis in usum erant ignes cum accendisset, speciem quam quaesierat hosti fecit, omnem ibi Romanum exercitum cum rege Philippo esse.*

« Quand il eut pris les mesures de son camp, plus largement que ne l'exigeait l'importance de ses troupes et fait allumer plus de feux qu'il n'en était besoin, il fit croire à l'ennemi – et c'était là son but – que toute l'armée romaine était là, avec le roi Philippe<sup>2</sup>. »

De même, au livre XLIV, la zone ainsi délimitée étend même sa protection sur un espace ponctuel mitoyen, celui du temple de Zeus, afin d'empêcher tout sacrilège :

*Praemisso Popillio ad explorandos transitus circa Dium, postquam patere omnia in omnes partes animaduertit. secundis castris peruenit ad Dium, metarique sub ipso templo, ne quid sacro in loco uiolaretur, iussit.*

« Après s'être fait précéder de Popilius qu'il chargea d'explorer les passages aux environs de Dium et s'être rendu compte que tous étaient ouverts dans toutes les directions, il parvient à Dium en deux jours de marche et fit dresser un camp au pied même du temple, de façon à prévenir le moindre sacrilège à l'égard d'un lieu sacré<sup>3</sup>. »

Dans le même livre, la défense contruite par Paul-Émile face à une partie de son état-major qui lui reproche d'avoir préféré bâtir le camp plutôt que d'engager immédiatement le combat explicite la fonction symbolique du camp comme point de refuge, *receptaculum* ou *perfugium* :

*At hercule aciem quidem inconditam inordinatamque habuissemus ; castra munita, prouisam aquationem, tutum ad eam iter praesidiis inpositis, explorata circa omnia ; an nihil nostri habentes praeter nudum campum, in quo pugnaremus ? Maiores uestri castra munita portum ad omnis casus exercitus ducebant esse, unde ad pugnam exirent, quo iactati tempestate pugnae receptum haberent. Ideo, cum munimentis ea saepsissent, praesidio quoque ualido firmabant, quod, qui castris exutus erat, etiamsi pugnando acie uicisset, pro uicto haberetur. Castra sunt uictori receptaculum, uicto perfugium. Quam multi exercitus, quibus minus prospera pugnae fortuna fuit, intra uallum compulsi tempore suo, interdum momento post, eruptione facta uictorem hostem pepulerunt? Patria altera militaris est haec sedes, uallumque pro mænibus et tentorium suum cuique militi domus ac penates sunt. Sine ulla sede uagi dimicassemus, ut quo <uicti, quo> uictores nos reciperemus ?*

« Eh bien, par Hercule, admettons même que la confusion eût régné dans cette ligne et que celle-ci n'eût pas comporté de rangs. Nous avions, n'est-ce pas, un camp fortifié, un ravitaillement, tous les alentours avaient été explorés... À moins qu'au contraire nous n'ayons eu à nous que la plaine nue pour combattre ? Vos ancêtres pensaient qu'un camp fortifié constituait un port utile pour tous les

1 Voir J. CHAMPEAUX, « Les lieux de culte à Rome », dans CL. MOUSSY (éd.), *Espace et temps en latin*, Paris, PUPS, 2011, et J.-M. ANDRÉ, « Sédentarité et mobilité gréco-romaines, deux anthropologies de l'espace différentes ? », dans M.-A. JULIA (éd.), *op. cit.*, 2014.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, 10, 12.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 7, 1-2.

aléas que pouvait rencontrer une armée, d'où l'on pût sortir pour la bataille, où, malmenés par la tempête du combat, ils trouveraient un abri. C'est pourquoi, après avoir entouré ce camp de retranchements, ils le renforçaient en y installant aussi une solide garnison, parce qu'à leurs yeux, celui qui était dépouillé de son camp, même s'il avait été vainqueur dans la lutte en bataille rangée, faisait figure de vaincu. Le camp est un abri pour le vainqueur, un refuge pour le vaincu. Combien d'armées, à la suite d'une bataille dont la chance ne leur avait pas été favorable, furent repoussées à l'intérieur du retranchement, puis, au moment opportun, parfois peu de temps après, firent une sortie et chassèrent l'ennemi vainqueur! Cette demeure du soldat constitue pour lui une seconde patrie, le retranchement lui tient lieu de rempart et sa tente est pour chaque soldat sa maison et ses pénates. Nous aurions combattu en vagabonds, dépourvus de tout domicile, sans savoir où, après notre victoire, nous nous retirerions<sup>1</sup> ? »

Le général recourt ici à deux images : celle du port, qui abrite le navire après la tempête, et celle de la patrie, qui s'identifie à la maison et aux pénates. La comparaison n'est pas entièrement nouvelle ; comme le remarquent D. Bouvier<sup>2</sup> ou R. Brock<sup>3</sup>, la comparaison entre le combat et le déchaînement de la nature est typique de l'épopée homérique<sup>4</sup> puis latine<sup>5</sup>. Polybe, dans son long développement sur le camp romain, au livre VI des *Histoires*, compare le camp à une cité :

Λοιπὸν ἐκάστου σαφῶς γινώσκοντος ἐν ποίᾳ ῥύμη καὶ ποίῳ τόπῳ τῆς ῥύμης σκηνοῖ διὰ τὸ πάντας ἀεὶ τὸν αὐτὸν ἐπέχειν τῆς στρατοπεδείας, γίνεται τι παραπλήσιον, οἷον ὅταν εἰς πόλιν εἰσὶν στρατόπεδον ἐγγώριον. καὶ γὰρ ἐκεῖ διακλίναντες ἀπὸ τῶν πυλῶν εὐθέως ἕκαστοι προάγουσι καὶ παραγίνονται πρὸς τὰς ἰδίας οἰκίσεις ἀδιαπτώτως, διὰ τὸ καθόλου καὶ κατὰ μέρος γινώσκειν ποῦ τῆς πόλεως ἐστὶν αὐτοῖς ἡ κατάλυσις.

« Comme chacun sait exactement dans quelle rue et en quel point de cette rue il s'installe, puisque tous occupent invariablement la même place dans le campement, c'est à peu près comme des soldats rentrant dans une ville qui est la leur. Car là, dès que les portes de la ville sont derrière eux, chacun poursuit son chemin et atteint sans risque d'erreur sa propre maison, parce qu'il sait, aussi bien par rapport à l'ensemble que dans le détail, quel point de la ville il habite<sup>6</sup>. »

Dans l'épopée, la comparaison a pour effet de signifier le pouvoir des dieux<sup>7</sup> ou l'énergie des héros<sup>8</sup>. Elle permet aussi de délimiter un espace propre à la guerre et à ses débordements qui ne trouble pas l'espace cosmique<sup>9</sup>. Chez Polybe, elle vise à souligner comment l'agencement du camp répond à des motifs d'ordre pratique, visant à l'efficacité maximale, par la mise en place d'un quadrillage. Cette dimension d'ordre se retrouve encore dans le texte de Plutarque qui évoque, dans la *Vie de Paul-Émile*, le même épisode :

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 39, 1-5.

2 D. BOUVIER, « La tempête dans la guerre. Remarques sur l'heure et le lieu du combat dans l'*Illiade* », *Métis*, 1, 1986, p. 237-257.

3 R. BROCK, *Greek Political Imagery. From Homer to Aristotle*, Londres ; New York, Bloomsbury, 2013, p. 53 ; note 8, p. 63.

4 Ainsi dans l'*Illiade*, XV, 381- 389, l'assaut des Troyens est comparé à une vague.

5 Selon E. SAINT-DENIS, dans sa thèse *Le Rôle de la mer dans la poésie latine*, 1934, le portus est une image de la retraite, du refuge, chez Ennius, 364, mais également dans la prose avec les discours de CICÉRON, dans le *De Oratore*, I, 60 ; le *Brutus*, 2, *ad Familiares*, VII, 30 ; *de Officiis*, II, 8.

6 POLYBE, *Histoires*, VI, 41, 10- 11.

7 D. BOUVIER, *op. cit.*, p. 242.

8 D. BOUVIER, *ibid*, p. 247.

9 D. BOUVIER, *ibid*, p. 256-257.

Ὁ δ' Αἰμίλιος, ὡς εἰς ταῦτόν συνέμιξε τῷ Νασικᾷ, κατέβαινε συντεταγμένος ἐπιτοῦς πολεμίους, ὡς δ' εἶδε τὴν παράταξιν αὐτῶν καὶ τὸ πλῆθος, θαυμάσας ἐπέστησε τὴν πορείαν, αὐτός τι πρὸς ἑαυτόν συλλογιζόμενος οἱ δ' ἡγεμονικοῖνεανίσκοι προθυμούμενοι μάχεσθαι παρελάνοντες ἐδέοντο μὴ μέλλειν, καὶ μάλιστα πάντων ὁ Νασικᾶς τῇ περὶ τὸν Ὀλυμπον εὐτυχία τεθαρρηκώς. ὁ δ' Αἰμίλιος, μειδιάσας, 'εἴ γε τὴν σὴν,' εἶπεν, 'ἡλικίαν εἶχον αἱ δὲ πολλάι μενῖκαι διδάσκουσαι τὰ τῶν ἡττωμένων ἀμαρτήματα, κολύουσιν ἐξ ὁδοῦ μάχην τίθεσθαι πρὸς φάλαγγα συντεταγμένην ἤδη καὶ συνεστῶσ.' ἐκ τούτου τὰ μὲν πρῶτα καὶ καταφανῆ πρὸς τοὺς πολεμίους ἐκέλευσεν εἰς σπεύρας καθιστάμενα ποιεῖν σχῆμα παρατάξεως, τοὺς δ' ἀπ' οὐράς στραφέντας ἐν χώρα χάρακα βαλέσθαι καὶ στρατοπεδεῦειν. οὕτω δὲ τῶν συνεχῶν τοῖς τελευταίοις καθ' ὑπαγωγὴν ἐξελιττομένων ἐλαθετὴν παράταξιν ἀναλύσας καὶ καταστήσας ἀθορύβως εἰς τὸν χάρακα πάντας.

« Quand Paul-Émile eut opéré sa jonction avec Nasica, il descendit en ordre de bataille contre les ennemis. Mais, en voyant leur ordonnance et leur nombre, surpris, il arrêta sa marche et se mit à réfléchir en lui-même. Mais les jeunes officiers, brûlant de combattre, accourent à cheval et le supplient de ne pas tarder, surtout Nasica, enhardi par le succès qu'il avait remporté près de l'Olympe. Paul-Émile lui répondit en souriant : « Oui, si j'avais ton âge ; mais beaucoup de victoires remportées par moi m'ont appris à connaître les fautes des vaincus et m'empêchent d'engager la bataille dès mon arrivée contre une phalange déjà rangée et prête à combattre. » En conséquence, il ordonna aux premiers rangs, qui étaient visibles pour l'ennemi, de se former en cohortes, de manière à lui présenter un front de bataille bien aligné, et aux derniers rangs de faire volte-face sur place pour élever un retranchement et y établir le camp. Ainsi, faisant retourner successivement les rangs contigus aux derniers, il empêcha l'ennemi de voir qu'il avait rompu son ordre de bataille et fait entrer tout son monde sans confusion dans le retranchement<sup>1</sup>. »

### 3. 2. Symbolique de mise ordre de l'espace

Dans la perception de l'espace construite par l'œuvre livienne, le camp ne constitue toutefois pas uniquement un point d'ancrage de la domination romaine sur un territoire. Plus encore, il nous semble en effet que dans deux passages clés de l'*Ab Vrbe condita*, la description du camp est intrinsèquement liée à la symbolique de l'ordre. Le premier, au livre XXXI, nous montre ainsi le roi de Macédoine, Philippe, découvrant depuis une hauteur le camp romain et en admirant la disposition :

[...] *subiecta cernens Romana castra, admiratus esse dicitur et uniuersam speciem castrorum et discripta suis quaeque partibus cum tendentium ordine tum itinerum interuallis, et negasse barbarorum ea castra ulli uideri posse.*

« [...] considérant le camp romain à ses pieds, il en admira, dit-on, tant l'aspect général que la division de chacune de ses parties en rangées de tentes bien séparées par des rues et déclara que personne ne pourrait attribuer un tel camp à des barbares<sup>2</sup>. »

Le deuxième passage, au livre XXXV, fait intervenir l'évocation d'un autre roi de Grèce, celui de l'Épire, Pyrrhus. Lors de l'ambassade romaine à Éphèse, où Hannibal s'est réfugié auprès du roi séleucide Antiochos, en 193 av. J.-C., le Carthaginois déclare à Scipion qu'il considère Alexandre comme le plus grand général de tous les temps, puis ajoute, lorsque ce dernier lui demande le nom du deuxième<sup>3</sup> de la liste ainsi improvisée :

1 PLUTARQUE, *Vie de Paul-Émile*, XVII, 1-6.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 34,8.

3 Le troisième étant évidemment lui-même ; la saillie de Scipion devant le classement d'Hannibal permet toutefois à ce dernier d'intégrer Scipion dans ce palmarès : *Tum risum obortum Scipioni et subiecisse*

*Pyrrhum dixisse : castra metari primum docuisse, ad hoc neminem elegantius loca cepisse praesidia disposuisse.*

« Il aurait répondu : " Pyrrhus " : celui-ci avait le premier enseigné la disposition des camps, et nul n'avait occupé les places ni disposé les organes défensifs avec la plus belle intelligence<sup>1</sup>. »

Le dialogue entre Scipion et Hannibal, les deux anciens ennemis, a connu une grande fortune. Il est ainsi également mentionné par Appien et Plutarque<sup>2</sup>. Toutefois, aucun de ces auteurs ne lie précisément le choix de Pyrrhus par Hannibal à sa capacité d'organiser les camps. Tous évoquent plutôt, de façon vague, les qualités stratégiques du roi d'Épire :

Λέγεται δ' ἐν ταῖσδε ταῖς διατριβαῖς ἐν τῷ γυμνασίῳ λεσχηνεῦσαί ποτε πρὸς ἀλλήλους Σκιπίωνα καὶ Ἀννίβαν περὶ στρατηγίας πολλῶν ἐφεστώτων, καὶ τοῦ Σκιπίωνος ἐρομένου τίς δοκοίη οἱ στρατηγὸς ἄριστος γενέσθαι, τὸν Ἀννίβαν εἰπεῖν, 'ὁ Μακεδῶν Ἀλέξανδρος.' Σκιπίωνα δ' ἠσοχάσαι μὲν ἐπὶ τῶδ', ἐξιστάμενον ἄρα Ἀλεξάνδρῳ, ἐπανερέσθαι δὲ τίς εἴη δεύτερος μετ' Ἀλεξάνδρον. καὶ τὸν φάναι, 'Πύρρος ὁ Ἡπειρώτης,' τὴν ἀρετὴν ἄρα τὴν στρατηγικὴν ἐν τόλμῃ τιθέμενον: οὐ γὰρ ἔστιν εὐρεῖν μεγαλοτολμοτέρους τῶνδε τῶν βασιλέων.

« On dit que, lors de leurs entretiens au gymnase, Scipion et Annibal eurent un jour, en présence d'une assistance nombreuse, une conversation portant sur le commandement des armées. Scipion ayant demandé à Annibal quel avait été, à son avis, le meilleur général, celui-ci répondit : " Alexandre de Macédoine ". Devant cette réponse, Scipion garda son calme, mais posa une nouvelle question : qui venait en seconde position après Alexandre ? Et Annibal répondit : " Pyrrhos d'Épire ", considérant évidemment l'audace comme la qualité maîtresse du général. Il n'est pas possible en effet de trouver des hommes doués d'une plus grande audace que ces rois-là<sup>3</sup>. »

Τῆς δὲ περὶ τάξεις καὶ στρατηγίας ἐπιστήμης αὐτοῦ καὶ δεινότητος ἔνεστι δείγματα λαβεῖν ἐκ τῶν γραμμάτων ἃ περὶ τούτων ἀπολέλοιπε. λέγεται δὲ καὶ ' Ἀντίγονος ἐρωτηθεὶς τίς ἄριστος τῶν στρατηγῶν, φάναι, 'Πύρρος, ἂν γηράσῃ' περὶ τῶν καθ' αὐτὸν οὕτως ἀποφηνάμενος μόνον. Ἀννίβας δὲ συμπάντων ἀπέφηνε τῶν στρατηγῶν πρῶτον μὲν ἐμπειρία καὶ δεινότητι Πύρρον, Σκηπίωνα δὲ δεύτερον, ἑαυτὸν δὲ τρίτον, ὡς ἐν τοῖς περὶ Σκηπίωνος γέγραπται.

« Quant à sa science et à son habileté en matière de tactique et de stratégie, on en trouve des preuves dans les écrits qu'il a laissés sur ces questions. Antigone, dit-on, à qui l'on demandait quel était le meilleur des généraux, déclara : " Ce sera Pyrrhus, s'il a le temps de vieillir ! " Il ne parlait que des généraux de son temps, mais Hannibal donnait, lui, le premier rang à Pyrrhus sur tous les généraux de tous les temps, pour l'expérience et pour l'habileté, attribuant le second rang à Scipion et s'adjugeant à lui-même la troisième place, comme je l'ai rapporté dans la vie de Scipion<sup>4</sup>. »

---

« *quidnam tu diceres, si me uicisses?* » « *tum uero me* » inquit « *et ante Alexandrum et ante Pyrrhum et ante alios omnes imperatores esse.* » et *perplexum Punico astu responsum et improuisum adsentationis genus Scipionem mouisse, quod e grege se imperatorum uelut inaestimabilem secreuisset.* « Alors Scipion de se mettre à rire et de demander : " Que dirais-tu si tu m'avais vaincu ? " " Dans ce cas, répondit Hannibal, je dirais que je suis avant Alexandre, avant Pyrrhus et avant tous les autres généraux ". Cette flatterie entortillée de ruse punique et cette connivence inattendue, selon Claudius, auraient ému Scipion en ce qu'elles le mettaient à part de la masse des chefs d'armée et lui conféraient une valeur incomparable », Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 14, 5-12, texte établi et traduit par R. ADAM, *op. cit.*, 2004.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 14,8, nous modifions donc les traductions du verbe *metari* et de l'adverbe *elegantius* : la traduction de R. ADAM, « avec plus d'à-propos », renvoie bien à une façon de saisir une opportunité, comme le souligne la définition du *Petit Robert de la Langue française*, p. 2047 : « à propos : de la manière, au moment, à l'endroit convenable ; avec discernement », mais ne rend pas véritablement compte du sens d'*elegantia*.

2 L'anecdote est également mentionnée par JUSTIN XXV, 5, 4-5 ; FRONTIN, *Stratagèmes* IV, 1, 14 et AMMIEN MARCELLIN, XXIV, 1, 3.

3 APPIEN, *Histoire romaine, Le Livre Syriaque*, X, 38-42.

4 Plutarque, *Vie de Pyrrhus*, VIII, 3-6. La *Vie de Scipion* n'offre pas davantage de précisions.

Il convient de nous arrêter un instant pour analyser l'adverbe *elegantius*. Comme l'indiquent le *Dictionnaire illustré latin-français* de Félix Gaffiot<sup>1</sup> ainsi que l'*Oxford Latin Dictionary*, le terme est en général utilisé pour qualifier la clarté d'expression ou d'exécution d'artistes ou d'orateurs, mais aussi ce qui plaît aux yeux. *La Rhétorique à Hérennius* range en effet l'*elegantia* parmi les trois qualités du style de l'orateur et la définit de la façon suivante :

*Elegantia est quae facit ut unum quidque pure et aperte dici uideatur.*

« L'élégance est ce qui fait que chaque idée paraît exprimée dans une langue pure et intelligible<sup>2</sup>. »

L'*elegantia* permet donc d'atteindre clarté et la correction, à travers un choix heureux des mots. Le *corpus* cicéronien précise encore cette notion : selon A. Desmouliez, dans son étude sur l'esthétique à la fin de la période républicaine, *elegantia*, *elegans*, *eligere* désignent « d'abord art de choisir les mots en toute propriété et dans un souci de pureté<sup>3</sup> » mais aussi « ou bien le choix heureux des mots, en fonction de leur qualité ornementale, ou bien cette qualité même<sup>4</sup>. » C'est que la pertinence n'est pas innocente. Il n'est pas dénué de tout implicite et s'inscrit, bien au contraire, dans un contexte normatif et axiologique qui identifie l'ordre et l'épuré au beau. Pour P. Monteil<sup>5</sup>, l'*elegantia* « est avant tout le fait d'opérer une sélection, d'affirmer son goût pour quelque chose », soit le raffinement de l'amateur d'art ou de l'orateur expérimenté, un « détachement esthète<sup>6</sup> ».

Par extension, l'*elegantia* est ici appliquée à une autre activité<sup>7</sup> que la rhétorique. Il nous semble toutefois qu'ici, elle conserve toute l'ambiguïté et la charge symbolique de l'esthétique. Hannibal évoque de fait bien sûr ici la capacité du général à choisir avec tactique et stratégie les lieux où implanter le camp, puis livrer bataille ; mais, dans le contexte de l'établissement du palmarès des trois plus grands généraux, le terme renvoie également à de belles réalisations. La description du camp chez Polybe porte la même connotation, comme le souligne l'adresse de l'historien à son public, au début du long développement sur le

---

1 On trouve ainsi : « avec choix, goût, avec distinction » ; « avec finesse », « dans un style châtié », *Dictionnaire latin-français* Gaffiot, p. 580 ; « with correctness of taste, conduct, etc. b. with correctness of usage, rightly, properly » ; « so as to please the eye, attractively, elegantly » « With skilful choice and arrangement of words, etc, neatly, happily. », *Oxford Latin Dictionary*, Oxford, Clarendon Press, 1968, p.598.

2 *Rhétorique à Hérennius*, IV, 17, texte établi et traduit par G. ACHARD, *op. cit.*, 1989.

3 A. DESMOULIEZ, *Cicéron et son goût. Essai sur une définition d'une esthétique romaine à la fin de la République*, Bruxelles, Latomus, 1976, p. 327-328.

4 A. DESMOULIEZ, *ibid*, p. 551.

5 P. MONTEIL, *Beau et laid en latin, Etude de vocabulaire*, Paris Klincksieck, 1964, p.198.

6 P. MONTEIL, *ibid*, p. 219. Voir également É. Gavaille, *Art et savoir dans la littérature de Plaute à Sénèque*, Louvain-Paris, Peeters, Bibliothèque d'Études Classiques, 17, 2000, p. 189.

7 C'est le cas, ici, de la polémiologie ; mais le terme est également employé par les juristes ; voir l'article de M. Ducos, « Droit, esthétique et rhétorique à Rome : la notion d'*elegantia iuris* chez les juristes latins », *Helmántica*, 50, 151-153, Salamanque, 1999, p. 345-359.

campement romain, conçu comme un modèle du découpage géométrique<sup>1</sup>, au livre VI des *Histoires*. La dimension esthétique semble bien présente :

Διὸ καὶ δοκεῖ μοι πρέπειν τῷ καιρῷ τὸ πειραθῆναι, καθ' ὅσον οἶόν τε τῷ λόγῳ, τοὺς ἀκούοντας εἰς ἔννοιαν ἀγαγεῖν τοῦ κατὰ τὰς πορείας καίστρατοπεδείας καὶ παρατάξεις χειρισμοῦ τῶν δυνάμεων. τίς γὰρ οὕτως ἐστὶν ἀπεικῶς πρὸς τὰ καλὰ καὶ σπουδαῖα τῶν ἔργων, ὅσοῦκ ἂν βουλευθῆι μικρὸν ἐπιμελέστερον ἐπιστῆσαι περὶ τῶν τοιούτων, ὑπὲρ ὠνάπαξ ἀκούσας ἐπιστήμων ἐστὶ πρᾶγματός ἐνός τῶν ἀξίων λόγου καὶ γνώσεως ;

« Je crois donc venu le moment d'essayer de donner à mes lecteurs, dans la mesure où des mots le permettent, une idée de la façon dont on procède avec ces troupes pour l'ordre de marche, le campement et l'ordre de bataille. Pourrait-on en effet être si étranger à la beauté et à la valeur des réalisations humaines, qu'on refuse de consacrer encore un peu d'attention à un exposé qu'il suffira de lire une fois pour être savant dans une des questions qui méritent d'être traitées et connues<sup>2</sup> ? »

Dans les passages liviens, le camp est présenté comme un découpage du terrain en palissades et en allées. Son caractère géométrique le rapproche d'autres espaces, le jardin ou la ruche, qui renvoient, dans la tradition philosophique grecque, aux représentations du bon gouvernement, comme l'illustre par exemple le dialogue entre Cyrus et Lysandre que rapporte Ischomaque à Socrate dans l'*Économique* de Xénophon :

Οὗτος τοίνυν ὁ Κῦρος λέγεται Λυσάνδρῳ, ὅτε ἦλθεν ἄγων αὐτῷ τὰ παρὰ τῶν συμμάχων δῶρα, ἄλλα τε φιλοφρονεῖσθαι, ὡς αὐτὸς ἔφη ὁ Λύσανδρος ξένῳ ποτέ τι ἐν Μεγάροις διηγούμενος, καὶ τὸν ἐν Σάρδεσι παράδεισον ἐπιδεικνύον αὐτὸν ἔφη. Ἐπεὶ δὲ ἐθαύμαζεν αὐτὸν ὁ Λύσανδρος ὡς καλὰ μὲν τὰ δένδρα εἶη, δι' ἴσου δὲ τὰ πεφυτευμένα, ὀρθοὶ δὲ οἱ στίχοι τῶν δένδρων, εὐγώνια δὲ πάντα καλῶς εἶη, ὁσμαι δὲ πολλαὶ καὶ ἡδεῖαι συμπαρομαρτοῖεν αὐτοῖς περιπατοῦσι, καὶ ταῦτα θαυμάζων εἶπεν· Ἄλλ' ἐγὼ τοι, ὦ Κῦρε, πάντα μὲν <ταῦτα> θαυμάζω ἐπὶ τῷ κάλλει, πολὺ δὲ μᾶλλον ἄγαμαι τοῦ καταμετρήσαντός σοι καὶ διατάξαντος ἕκαστα τούτων· ἀκούσαντα δὲ ταῦτα τὸν Κῦρον ἠσθῆναι τε καὶ εἰπεῖν· « Ταῦτα τοίνυν, ὦ Λύσανδρε, ἐγὼ πάντα καὶ διεμέτρησα καὶ διέταξα, ἐστὶ δ' αὐτῶν, φάναι, ἃ καὶ ἐφύτευσα αὐτός. » Καὶ ὁ Λύσανδρος ἔφη, ἀποβλέψας εἰς αὐτὸν καὶ ἰδὼν τῶν τε ἰματίων τὸ κάλλος ὃν εἶχε καὶ τῆς ὁσμῆς αἰσθόμενος καὶ τῶν στρεπτῶν καὶ τῶν ψελίων τὸ κάλλος καὶ τοῦ ἄλλου κόσμου οὗ εἶχεν, εἶπε· « Τί λέγεις, φάναι, ὦ Κῦρε; ἢ γὰρ σὺ ταῖς σαῖς χερσὶ τούτων τι ἐφύτευσας; » Καὶ τὸν Κῦρον ἀποκρίνασθαι· « Θαυμάζεις τοῦτο, [ἔφη.] ὦ Λύσανδρε; ὄμνυμί σοι τὸν Μίθρην, ὅταν περ ὑγιαίνω, μηδέποτε δειπνῆσαι πρὶν ἰδρῶσαι ἢ τῶν πολεμικῶν τι ἢ τῶν γεωργικῶν ἔργων μελετῶν ἢ αἰεὶ ἐν γέ τι φιλοτιμούμενος. » Καὶ αὐτὸς μέντοι ἔφη ὁ Λύσανδρος ἀκούσας ταῦτα δεξιῶσασθαι τε αὐτὸν καὶ εἰπεῖν· « Δικαίως μοι δοκεῖς, ὦ Κῦρε, εὐδαίμων εἶναι· ἀγαθὸς γὰρ ὢν ἀνὴρ εὐδαιμονεῖς.

« Eh bien, dit-on, comme Lysandre venait lui apporter les présents des alliés, ce Cyrus, entre autres témoignages d'amitié (c'est Lysandre lui-même qui en a ait le récit, un jour à un hôte de Mégare), lui a fait visiter lui-même, selon le récit de Lysandre, son « paradis » de Sardes. Lysandre admirait comme les arbres en étaient beaux, plantés à égale distance, les rangées droites, comme tout était ordonné suivant une belle disposition géométrique, comme tant d'agréables parfums les accompagnaient dans leur promenade ; rempli d'admiration, Lysandre s'écrie : « Vraiment, Cyrus, je suis émerveillé de toutes ces beautés, mais j'admire encore davantage celui qui t'a dessiné et arrangé ce jardin. » Charmé d'entendre ces paroles, Cyrus répond : « Eh bien, c'est moi qui ai tout dessiné et arrangé, il y a même des arbres, ajoute-il, que j'ai plantés moi-même. » Alors, suivant son récit, Lysandre tourne ses regards vers Cyrus, il voit la beauté des vêtements du roi (dont il sent le parfum), la beauté des colliers, des bracelets, de toute la parure qu'il porte, et il s'écrie : « Que veux-tu dire, Cyrus ? C'est toi qui a planté une partie de ce jardin de tes propres mains ? Cyrus répond :

1 Voir F. W. WALBANK, *A Historical Commentary on Polybius, I, Commentary on Books I-VI*, Oxford, Clarendon Press, 1957, p. 709-712, pour l'épais dossier suscité par la description polybienne du camp romain, et notamment les difficultés posées par sa présentation d'un camp abritant deux légions.

2 POLYBE, *Histoires*, VI, 26, 11-12. Le développement sur l'ordre de marche se trouve au paragraphe 40 ; celui qui portait sur l'ordre de bataille a été perdu, et se trouvait vraisemblablement au paragraphe 42, 6.

« Tu t'en étonnes Lysandre ? Je te jure par Mithra, que lorsque je me porte bien, je ne vais jamais dîner sans m'être mis en sueur à peiner à quelque travail guerrier ou champêtre, ou sans me mettre toujours de tout cœur à quelque autre exercice<sup>1</sup>. »

Lorsque Lysandre lui fait part de son admiration pour l'ordonnancement des jardins royaux, le roi de Perse lui explique qu'il en est l'auteur. Face à l'étonnement de son interlocuteur, il souligne la coïncidence de l'œuvre du général et de celle du jardinier. L'art du bon gouvernement relèverait en effet du même principe : l'agencement du foyer ou du jardin, tout comme la mise en ordre d'une armée ou d'un chœur<sup>2</sup>, est à l'image du bel agencement de l'ordre cosmique, comme le souligne Ischomaque lorsqu'il enseigne à son épouse l'importance de l'ordre :

Ἔστι δ' οὐδὲν οὕτως, ὃ γύναι, οὐτ' εὐχρηστον οὔτε καλὸν ἀνθρώποις ὡς τάξις. καὶ γὰρ χορὸς ἐξ ἀνθρώπων συγκεϊμένός ἐστιν [...] ὡς δὲ καλὸν φαίνεται, ἐπειδὴν ὑποδήματα ἐφεξῆς κέηται, κἂν ὅποια ᾖ, καλὸν δὲ ἰμάτια κεχωρισμένα ἰδεῖν [...] τὰ δὲ ἄλλα ἤδη πού ἀπὸ τούτου ἅπαντα καλλίω φαίνεται κατὰ κόσμον κείμενα· χορὸς γὰρ σκευῶν ἕκαστα φαίνεται, καὶ τὸ μέσον δὲ πάντων τούτων καλὸν φαίνεται, ἐκποδῶν ἐκάστου κειμένου· ὥσπερ καὶ κύκλιος χορὸς οὐ μόνον αὐτὸς καλὸν θέαμά ἐστιν, ἀλλὰ καὶ τὸ μέσον αὐτοῦ καλὸν καὶ καθαρὸν φαίνεται.

« Or il n'est rien au monde, ma femme, d'aussi utile que l'ordre, ni d'aussi beau [...] Quel beau spectacle que des chaussures de toutes sortes alignées, quel beau spectacle que des vêtements de toutes sortes bien rangés [...] De même tous les autres objets offrent un plus bel aspect lorsqu'ils sont rangés en bon ordre. C'est un chœur que forment toutes ces sortes d'ustensiles et l'espace qu'ils entourent est beau à voir quand il est ainsi bien dégagé. De la même façon un chœur cyclique n'offre pas seulement un beau spectacle par lui-même, mais le centre en apparaît également plus beau et plus net<sup>3</sup>. »

La forme géométrique, idéale, ne renvoie pas seulement à une esthétique<sup>4</sup>. Elle reflète aussi un discours politique. La leçon du bel ordre n'est pas en effet propre à l'*Économique*, elle imprègne toutes les conceptions politiques de l'Antiquité<sup>5</sup>. Elle guide le choix du bon

1 XÉNOPHON, *Économique*, IV, 20.

2 Comme le souligne P. CHANTRAINE dans la *Notice* de l'édition des Belles Lettres, p. 11, « Le maître de maison est comparable au chef d'une armée ou au prince qui gouverne un royaume. »

3 XÉNOPHON, *Économique*, VIII, 3-20.

4 Elle est à ce titre reprise par CICÉRON, dans le traité *Économique*, puis par COLUMELLE : *Quis enim dubitet nihil esse pulchrius in omni ratione uitae dispositione atque ordine, quod etiam ludicris spectaculis licet saepe cognoscere* : « Qui pourrait douter en effet que, dans toutes les situations de la vie, rien n'est plus beau que l'arrangement et l'ordre, comme on peut souvent le reconnaître aussi dans les spectacles divertissants ? », COLUMELLE, *De l'intendance*, XII, 4. L'esthétique de la forme géométrique et invariable est aussi présente chez VITRUVÉ, *De arch*, II, 8, 2 et PLINÉ L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXXVI, 171-172, qui qualifient de beau l'*opus reticulatum*, comme le rappelle CL. MOATTI, *op. cit.*, 1997, p. 246, même si elle y voit un tournant de la fin du II<sup>e</sup> siècle. Elle s'inscrit sans doute dans le cadre de l'influence de la philosophie stoïcienne, dont R. MARTIN démontre l'empreinte sur la pensée des agronomes ; voir R. MARTIN, *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales*, Paris, Les Belles Lettres, 1971, p. 301-302.

5 CICÉRON la reprend dans le *De Senectute*, LIX, en développant la même anecdote : *Cum autem admiraretur Lysander et proceritates arborum et directos in quincuncem ordines et humum subactam atque puram et suavitatem odorum, qui adflarentur ex floribus, tum eum dixisse mirari se non modo diligentiam, sed etiam sollertiam eius, a quo essent illa dimensa atque discripta; et Cyrum respondisse: "Atqui ego ista sum omnia dimensus; mei sunt ordines, mea discriptio, multae etiam istarum arborum mea manu sunt satae." Tum Lysandrum intuentem purpuram eius et nitorem corporis ornatumque Persicum multo auro multisque gemmis dixisse; "Recte uero te, Cyre, beatum ferunt, quoniam uirtuti tuae fortuna coniuncta est."*, « Lysandre admira la hauteur des arbres, l'ordonnance des quinconces, le sol assoupli et nettoyé, les suaves parfums qui s'exhalaient des fleurs, et il déclara qu'il admirait non seulement l'application, mais aussi



dirigeant, l'homme qui détient la science de la belle disposition, l'*elegantia*, et s'élève au-dessus des simples généraux. L'*elegantia* se détache en effet de l'art militaire brut, comme le souligne le développement livien sur les jeux du cirque, au livre XLIV :

*Inter cetera sexageni ferme iuvenes, interdum plures apparatioribus ludis, armati inducebantur. horum inductio ex parte simulacrum decurrentis exercitus erat, ex parte elegantioris [exercitus] quam militaris artis propiorque gladiatorum armorum usum.*

« Des jeunes gens, par groupes de soixante environ (parfois davantage dans les jeux plus richement organisés) entraient en piste tout armés. Cette entrée comportait en partie la présentation d'un simulacre de manœuvres militaires, en partie, celle d'exercices accomplis avec plus d'art que ceux requis par le métier des armes et plus proches de la technique des gladiateurs<sup>1</sup>. »

Elle est, par excellence, l'art du bon gouvernant<sup>2</sup> et est à rapprocher de la *prudentia*.

### 3. 3. Une configuration de l'espace empruntée ? Entre affirmation d'une identité non-barbare et rapport trouble à l'hellénisme

Il convient ici de souligner que cette capacité à bien disposer le camp dans l'espace se trouve ici au carrefour, semble-t-il, de deux traditions, qui pourraient sembler contradictoires. Le mot d'Hannibal qui fait de Pyrrhus le premier à avoir enseigné la disposition des camps renvoie à une tradition hellénistique bien connue, celle de la recherche du premier découvreur, *πρῶτος εὐρετής*, qui conduit à attribuer systématiquement à une science ou à un type de réalisation le nom de celui qui en serait à l'origine. Cette tradition du premier découvreur, *primus inuentor*, est toujours présente et vivace à Rome au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et ap. J.-C., chez Varron ou Pline l'Ancien<sup>3</sup>. Elle en recoupe ici une autre, qui voudrait que les

---

l'habileté de l'homme qui avait tracé et disposé ce parc ; et Cyrus répondit : " Eh bien ! C'est moi qui ai tracé tout cela ; les alignements sont mon œuvre, la disposition aussi ; beaucoup de ces arbres ont même été plantés de ma main. " Alors, fixant les yeux sur la pourpre du roi, l'éclat de sa personne et ses parures perses étincelantes d'or et de pierreries, Lysandre répondit : " On a bien raison, Cyrus, de te dire heureux, puisqu'en toi la prospérité s'est jointe au mérite. " »

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 9,5. Le passage pose quelques problèmes d'établissement du texte, qui conduisent notamment Perizonius à inverser *exercitii quam*, adjoignant ainsi *elegantioris* à *artis*, et *militaris* avec *exercitii*. P. JAL, défend la version *exercitus* ; voir J. BRISCOE, *A Commentary on Livy, Books XLI-XLV*, Oxford University Press, 2012, p.493-494.

2 A ce titre, c'est la qualité qui est attribuée à Zénon, un des nobles magnètes, auquel recourent ses concitoyens afin d'échapper au châtime des Romains, au livre XXXV, 31, 4 de l'*Ab Vrbe condita* ; c'est également ce qui est requis des magistrats qui doivent choisir le mode de désignation des consuls, au livre XXXVII, 1, 7.

3 *Consentaneum uidetur, priusquam digrediamur a natura hominum, indicare quae cuiusque inuenta sint. Emere ac uendere <Mercurius, uindemiare> instituit Liber pater ; idem diadema, regium insigne, et triumphum inuenit ; Ceres frumenta [...] Rostra addidit Pisaeus Tyrreni, ancoram Eupalamus, eandem bidentem Anacharsis, harpagones et manus Pericles Atheniensis, adminicula gubernandi Tiphys. Classe princeps depugnauit Minos : « Il paraît à propos, avant de quitter le sujet de la nature humaine, de signaler les différentes inventions et leurs auteurs respectifs. L'achat et la vente ont été instaurés par Mercure ; la vengeance, par Liber pater qui inventa également l'emblème royal du diadème et du triomphe. Cérès inventa le blé [...] Les épérons ont été ajoutés par Pisée, fils de Tyrennus ; l'ancre, par Eupalamus ; l'ancre à deux becs, par Anacharsis ; les grappins et les mains de fer, par l'Athénien Périclès ; le gouvernail, par Tiphys. Le premier, qui livra un combat naval, a été Minos »*, PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, VII, 56, 191-209.

Romains n'aient rien inventé en matière militaire mais aient eu la sagesse d'imiter leurs prédécesseurs et voisins, le succès de Rome résidant dès lors dans sa capacité à réutiliser à son profit les sciences et les techniques d'autrui. Ainsi que le rappelle, dans son étude sur le contexte intellectuel des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. à Rome, Cl. Moatti, citant Varron, Salluste<sup>1</sup> et Cicéron<sup>2</sup>, le « concept d'*imitatio* constitue un des éléments-clés de l'identité romaine<sup>3</sup>. » Cette tradition, dont Dominique Briquel fait le bilan au début de sa réflexion sur les récits portant sur l'emprunt d'armes samnites par Rome<sup>4</sup>, en y ajoutant notamment Diodore et Athénée<sup>5</sup>, est aussi présente chez des auteurs grecs comme Polybe. L'historien achéen y recourt au livre VI, lorsqu'il présente l'armement des cavaliers romains, repris de la tenue des cavaliers grecs<sup>6</sup>.

Il semble toutefois qu'il s'agisse d'une tradition proprement romaine. Selon Cl. Moatti, une telle tradition relève en effet de la conception romaine de la construction de la connaissance et de son progrès. Dans ce processus qui relève de la méthode par accréation, le plagiat est un impensé :

« Créer revient, pour eux, à tirer des œuvres antérieures ce qu'il y a de meilleur [...] Le progrès n'est pas dans la découverte mais, littéralement, dans l'abstraction -qui signifie aussi perfection et perfectionnement<sup>7</sup>. »

Cette tradition de l'emprunt fait l'objet d'un débat nourri qui s'ouvre à Rome au II<sup>e</sup> siècle.

« [Elle consiste à] mesurer l'ampleur de la dette [de Rome envers les autres peuples] dans le temps et l'espace. Caton, sans doute en partie contre l'envahisseur grec, étudiait le rôle de l'Italie dans la

1 *Maiores nostri, patres conscripti, neque consili neque audaciae umquam eguere ; neque illis superbia obstat quo minus aliena instituta, si modo proba erant, imitarentur [...] postremo, quod ubique apud socios aut hostis idoneum uidebatur, cum summo studio domi exsequebantur : imitari quam inuidere bonis malebant* : « Nos ancêtres, P.C., n'ont jamais manqué ni de sagesse ni d'audace, et aucun orgueil ne les empêchait d'adopter les institutions étrangères, pourvu qu'elles fussent bonnes [...] En un mot, tout ce qui leur semblait bien fait chez leurs alliés comme chez leurs ennemis, ils s'empressaient de le réaliser chez eux, aimant mieux imiter les bons exemples que d'en être jaloux », SALLUSTE, *La conjuration de Catilina*, LI, 37-38.

2 *Quin hoc ipso sapientiam maiorum statues esse laudandam quod multa intelleges etiam aliunde sumpta meliora apud nos multo esse facta quam ibi fuissent unde huc translata essent atque ubi primum extitissent intellegesque non fortuito populum Romanum sed consilio et disciplina confirmatum esse, nec tamen aduersante fortuna* : « si la sagesse de nos ancêtres mérite des éloges, c'est précisément en ceci, tu le verras, que beaucoup des institutions empruntées par eux à l'étranger ont été rendues chez nous bien meilleures qu'elles n'avaient été à l'endroit d'où elles sont venues et où elles avaient pris naissance », CICÉRON, *La République*, II, 16, 30.

3 CL. MOATTI, *La raison de Rome. Naissance de l'esprit critique à la fin de la République (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*, Seuil, Paris, 1997, p. 273, qui renvoie à T. J. HAARHOFF, *The Stranger at the Gate*, 2<sup>e</sup> édition, Oxford, 1948, p. 129 ; 157 ; J. COLLART, *Varron, grammairien latin*, Paris, 1954, p. 211 sq., et A. LA PENNA, « Alcuni concetti di base di Varrone sulla storia romana », *Atti del Congr. Inter. di st. varr. (Rieti, 1974)*, Rieti, 1976.

4 D. BRIQUEL, « La tradition sur l'emprunt d'armes samnites par Rome », *Guerre et sociétés en Italie, (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C.)*, dans A.-M. ADAM et A. ROUVERET (éd.), Paris, Éditions Rue d'Ulm, 1988.

5 ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, *Mots de poissons, Le Banquet des sophistes, livres 6 et 7*, 106 e -273, traduction et commentaire de B. LOUYEST, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2009.

6 POLYBE, *Histoires*, VI, 25, 3-10, texte établi et traduit par R. WEIL, avec la collaboration de CL. NICOLET, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

7 CL. MOATTI, *op. cit.*, 1997, p. 274-275.

constitution des coutumes romaines et insistait notamment sur l'influence des Sabins, peuple indigène. Varron s'en souviendra, mais aussi Virgile et Tite-Live, lequel, cependant, ne manque pas de reconnaître l'apport des Étrusques. Chaque emprunt mérite une discussion -et la production de preuves. Au témoignage de Censorinus, Varron a démontré « avec force arguments », *argute*, que les noms des mois ont été empruntés aux Latins<sup>1</sup>. »

Il n'est pas étonnant qu'on la retrouve chez Polybe, qui est un proche des Scipions et se trouve donc plutôt acquis à la cause romaine. Devenue un τόπος, cette tradition perdue d'ailleurs jusqu'à la fin de l'empire<sup>2</sup>, et même au-delà<sup>3</sup>. Cette liste des premiers inventeurs n'a toutefois rien d'un travail d'érudition impartial. Il est conduit par une vision agnostique, qui permet, au moyen d'un artifice, d'insérer le nom de Rome dans les listes des premiers découvreurs. Rome est en effet présentée comme la cité qui a eu la sagesse de recourir aux inventions d'autrui, comme le souligne Salluste, ou qui a su les améliorer comme le suggère Cicéron et justifier ainsi la supériorité de l'*Vrbs* sur le monde<sup>4</sup>. Frontin va même plus loin. Il fait des Romains les premiers inventeurs du camp militaire, puis explique qu'ils ont perfectionné leur invention en étudiant les camps laissés par Pyrrhus en Italie, après sa défaite :

*Castra antiquitus Romani ceteraque gentes passim per corpora cohortium uelut mapalia constituere soliti erant, cum solos urbium muros nosset antiquitas. Pyrrhus Epirotarum rex primus totum exercitum sub eodem uallo continere instituit. Romani deinde, uicto eo in campis Arusinis circa urbem Maluentum, castris eius potiti et ordinatione notata paulatim ad hanc usque metationem, quae nunc effecta est, peruenerunt.*

« Autrefois, les Romains comme les autres nations installaient leurs camps en distribuant leurs cohortes ça et là, comme autant de hameaux formés de huttes, puisque les hommes d'autrefois ne concevaient de murailles que pour les villes. Pyrrhus, le roi d'Épire, fut le premier à concentrer une armée tout entière à l'intérieur d'un même retranchement. Par la suite, les Romains, après avoir vaincu Pyrrhus dans les Plaines Arusiennes près de la ville de Maleventum, s'emparèrent de son camp, étudièrent sa disposition et en vinrent peu à peu à la délimitation du camp qu'ils pratiquent aujourd'hui<sup>5</sup>. »

Toutefois, et même si, nous l'avons dit, Polybe reprend la tradition de l'*imitatio Romana*, le livre VI des *Histoires* fait du camp une spécificité bien romaine, étrangère à la pratique la tactique des cités grecques<sup>6</sup>. La tradition qui fait de Pyrrhus le *primus inuentor* du

---

1 Voir CL. MOATTI, *op. cit.*, p. 274, qui renvoie à l'article de F. DELLA CORTE, « *L'idea della preistoria in Varrone, Atti del Congr. Intern. di. st. Varr. (Rieti, 1974)*, Rieti, 1976, p. 111-136.

2 Voir CL. MOATTI, *op. cit.*, 1997, p. 274.

3 MONTESQUIEU la reprend encore, dans ses *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, chapitre II, 1734.

4 À ce titre, la liste plinienne intègre Rome, en introduisant en conclusion de la liste des *primi inuentores*, premiers découvreurs, la liste des *gentium consensus*, accords entre les peuples, qui en réalité isole uniquement en fait de peuples un peuple inventeur ou récepteur (peuple grec pour l'adoption des lettres ioniennes ; peuple sicilien pour l'introduction des barbiers ; peuple grec à nouveau pour l'introduction de la notation des heures) et le peuple romain. Cet épilogue fonctionne comme une force centrifuge qui ramène la multitude des inventions et de leurs espaces à ce qui est présenté comme leur ultime point de chute, Rome. Voir PLIN L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, VII, 57-60, 210-212. La liste symmaquienne se clôt sur la mention du travail de Naucellius, qui permet d'enseigner leur passé à tous les peuples. Voir SYMMAQUE, III, 11, 3.

5 FRONTIN, *Les Stratagèmes*, IV, 1, 14.

6 POLYBE, *Histoires*, VI, 42, 1-5.

camp est passée sous silence. Pourquoi donc Tite-Live choisit-il de privilégier cette version ? Il nous semble que sa caractérisation du camp comme espace de la mise en ordre reflète le même effort que nous avons constaté en analysant les emplois des termes renvoyant aux déplacements. Alors qu'il présente l'histoire de la conquête romaine, Tite-Live cherche à inscrire l'avancée romaine dans la lignée des histoires universelles, conférant à Rome, dès ses débuts, une place de choix aux côtés des Grecs, bien distincte de celle qui est réservée aux « peuples barbares. » Il établit ainsi une continuité entre Pyrrhus et Rome.

### 3. 4. Rythmes. Inscriptions ponctuelles dans l'espace de la conquête

Le camp n'est pas qu'un objet chargé de connotations liées à l'ordre et à la « civilisation ». Il constitue également un élément narratif important. L'espace de la conquête est façonné par l'avancée romaine qui crée ses propres traces et les imprime dans les territoires traversés. Le camp romain nous semble à ce titre constituer, dans l'imaginaire construit par le texte livien, le paradigme d'un mode d'inscription ponctuelle dans l'espace et, parallèlement, dans la narration.

Ainsi, le récit du tour de la Grèce effectué par Paul-Émile, au livre XLV, met en avant l'ancrage que constitue le camp. Celui-ci apparaît comme le point de départ et d'arrivée du périple, et également, du point de vue narratif, l'endroit où s'ouvre et où se clôt l'épisode :

*Praeposito castris C. Sulpicio Gallo profectus cum haud magno comitatu [...] postquam in castra ad Amphipolim uenit, grauiter increpuisse traditur C. Sulpicium.*

« Ayant placé C. Sulpicius Gallus à la tête de son camp, il partit avec une escorte peu importante [...] quand il fut arrivé à son camp, à Amphipolis, il blâma fortement, dit-on, C. Sulpicius<sup>1</sup>. »

Ce voyage de Paul-Émile semble en effet constituer chez Tite-Live une véritable parenthèse, narrative et thématique, dans le récit de la guerre contre la Macédoine et permettre dès lors de créer un espace qui échappe à la conquête et à ses impératifs.

### 4. *Transgressiones*

Les termes indiquant le passage, la traversée, *transduco*, *transgredior*, *traicio*, ne sont nullement chargés de connotations ou de symboliques particulières. Le franchissement du fleuve constitue pourtant un τόπος de la littérature légendaire, qui est gage de souveraineté et de légitimation du souverain<sup>2</sup>. Mais, dans l'*Ab Vrbe condita*, hormis lorsque le récit présente

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 27, 6-28, 10.

2 Sur la traversée du fleuve comme élément des mythes indo-européens, voir les analyses de G. DUMÉZIL, « La saison des rivières », *Mythe et épopée*, III, Quarto Gallimard, p. 1091-1271 ; D. BRIQUEL, « Sur un passage d'Hérodote : prise de Babylone et prise de Véies », *BAGB*, 1981, p. 293-306 ; D. BRIQUEL et J.-L. DESNIER,

les exploits mythiques<sup>1</sup> d'Horatius Coclès et de Clélie<sup>2</sup>, recourant au verbe *tranare*, et peut-être dans le cas de la trahison de Coriolan<sup>3</sup>, les termes indiquent de façon neutre un passage rapide, sans effort<sup>4</sup>, d'un fleuve<sup>5</sup>, *flumen*, ou d'un défilé ou d'une hauteur<sup>6</sup>, *saltus*. Elle peut également, toujours avec la même neutralité, désigner un trajet plus long, à travers un territoire<sup>7</sup>, d'une région à une autre<sup>8</sup>. Aucun des termes, dans chacune de ces acceptions, n'est qualifié par un jugement ou une connotation quelconque. Ils renvoient simplement à un type de déplacement très fréquent de la conquête. Le mouvement de traversée est mentionné comme un élément majeur de la conquête et des trajets à travers l'espace stratégique et tactique<sup>9</sup>. Les fleuves et les défilés traversés constituent des éléments permettant de dessiner la carte du monde<sup>10</sup>.

Par contraste, l'emploi du verbe dans le récit de la fuite de Persée fonctionne comme un signe de dérision. Le roi macédonien, réfugié à Samothrace, s'efforce d'échapper à Paul-Emile, en quittant la Thrace pour la Crète. Durant l'expédition qui doit le mener jusqu'au rivage et à la barque d'Oroandès. Il ignore encore qu'il vogue déjà en pleine mer, emportant avec lui l'argent royal, le souverain déchu doit traverser ... un mur :

*Rex ipse nocte media cum tribus consciis fugae <per> posticum aedium in propinquum cubiculo*

---

« Le passage de l'Hellespont par Xerxès », BAGB, 1983, p. 22-30 et J.-L. DESNIER, *De Cyrus le Grand à Julien l'Apostat. Le Passage du Fleuve. Essai sur la légitimité du souverain*, Paris, L'Harmattan, 1995.

- 1 Comme le montre G. DUMÉZIL, les mythes romains sont « historicisés » et sont par conséquent insérés dans les récits de l'histoire des premiers temps de Rome : « La guerre de Romulus et de Tatiüs présente ainsi un premier exemple d'un processus d'historicisation de mythes, de transposition de fables en événements, qui a été fort employé par les analystes ou leurs prédécesseurs et qui même, employé à ce point, est caractéristique de Rome [...] Les mythes ont seulement été ramenés du grand monde à ce monde-ci et les héros ne sont plus des dieux mais de grands hommes de Rome, qui ont pris leur type », *La religion romaine archaïque*, Paris, Payot, 1966, p. 90-91.
- 2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, respectivement II, 9 et II, 6, 11.
- 3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, II, 39, 2-3. Voir l'apparat critique p. 58 et la remarque de TH. MOMMSEN, *Röm. Forsch.*, II, p.176, *parum luiano modo*.
- 4 Sauf dans quelques cas exceptionnels, pour la plupart liés à la geste d'Hannibal : les Alpes ; TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 31, 12 ; la Durance ; XXII,17,7 ; XXI, 28, 7, le Rhône, ou aux territoires des confins, comme semble nous l'indiquer la *Periocha* LV qui présente la traversée du fleuve oublié par Décimus Junius. Mais, ici encore, le fait de traverser, s'il peut relever du style épique, n'est qu'un écho très affaibli de la traversée mythique.
- 5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, X, 2, 5-7 *stagna* puis *fluuium* ; XXI, 5, 9, avec un beau récit de bataille au milieu du Tage ; ; XLIV, 40, 9 ; XLIV, 44, 7 ; XLV, 12,3, XLV, 33, 7 ; fragment du Vatican, XCI, 9, 27 ; *flumen* XLII, 60, 4
- 6 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 35, 2 Alpes Pœnines ; X, 27, 1 Apennins ; XXI, 24, 1 Pyrénées ; XXI, 30, 8 ; XLV, 3, 8.
- 7 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, II, 64, 3 *Crustumino campos* ; IX, 45, 16 *uallum*, XLV, 26, 4 *in Mollosidem* ;
- 8 Du Samnium à l'Étrurie, TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, X, 37, 1 ; d'Arretium à Ariminium, et de la Gaule en Etrurie, XXI, 38, 2, de la Gaule en Italie ; XXXI, 21, 1 ; de la Gaule en Italie, XL, 53, 5 ; de l'Histrie à la Ligurie, XLI, 12, 7.
- 9 Il renvoie également au combat dans un camp, ou au déplacement du transfuge : au livre III, 22, 7 de l'*Ab Vrbe condita*, *transgressus* est employé avec le terme désignant la palissade, *munitio* et au livre XXI, 12, 7 avec *munimenta*, dans le cas d'un transfuge.
- 10 Sur la place des cours d'eau dans la géographie de l'empire romain, voir N. PURCELL, « Rivers and the Geography of Power », *Pallas*, 90, 2013.

*hortum, atque inde, maceriam aegre transgressus, ad mare peruenit.*

« Au milieu de la nuit, le roi lui-même, accompagné de trois personnes au courant de sa fuite, sort de la maison et, de là, après avoir péniblement franchi un mur, parvient à la mer<sup>1</sup>. »

La fuite de Persée est contée dans les mêmes termes que ceux d'une avancée conquérante. Par contraste, elle n'en apparaît que plus ridicule. Jusqu'au bout<sup>2</sup>, Tite-Live présente le roi de façon péjorative. Il en fait une pâle copie de son père Philippe, suivant la tradition romaine qui fait jouer à Persée le rôle d'un tyran complotant pour priver les cités grecques de leur liberté<sup>3</sup>.

Seul un passage semble finalement souligner l'importance de la traversée : c'est le moment de l'embarquement de Scipion à Lilybée, en XXIX, 26<sup>4</sup> :

*Multae classes Romanae e Sicilia atque ipso illo portu profectae erant; ceterum non eo bello solum —nec id mirum; praedatum enim tantummodo pleraeque classes ierant—sed ne priore quidem ulla profectio tanti spectaculi fuit; quamquam, si magnitudine classis aestimares, et bini consules cum binis exercitibus ante traiecerant et prope totidem rostratae in illis classibus fuerant quot onerariis Scipio tum traiciebat; nam praeter quadraginta longas naues quadringentis ferme onerariis exercitum traexit. sed et bellum bello secundum priore ut atrocius Romanis uideretur, cum quod in Italia bellabatur tum ingentes strages tot exercituum simul caesis ducibus effecerant, et Scipio dux partim factis fortibus partim suapte fortuna quadam ~ingenti~ ad incrementa gloriae celebratus conuerterat animos, simul et mens ipsa traiciendi, nulli ante eo bello duci temptata, quod ad Hannibalem detrahendum ex Italia transferendumque et finiendum in Africa bellum se transire uolgauerat.*

« Beaucoup de flottes romaines étaient parties de Sicile et précisément de ce port ; cependant, ni au cours de cette guerre (ce qui se conçoit, car la plupart n'avait pour but que le pillage), ni même au cours de la précédente, aucun départ n'offrit un tel spectacle. Pourtant, à apprécier ces flottes d'après leur importance, plusieurs fois auparavant deux consuls, avec leurs deux armées, avaient effectué la traversée, et leur flotte comptait presque autant de navires à éperon que Scipion emmenait alors de transports ; car, outre ses quarante vaisseaux de guerre, il fit passer son armée sur quelque quatre cents transports. Mais cette deuxième guerre semblait aux Romains plus affreuse que la première, impression due à ce que l'Italie en était le théâtre et surtout aux énormes carnages de tant d'armées massacrées avec leurs généraux ; et la réputation de Scipion comme général, due en partie à ses exploits, en partie à une chance personnelle d'une importance propre à accroître sa gloire, avait attiré sur lui l'attention, tout comme son idée même d'effectuer une traversée, ce qu'aucun général n'avait encore tenté au cours de cette guerre : il avait en effet répandu le bruit que c'était pour entraîner Hannibal hors de l'Italie, pour déplacer la guerre en Afrique et l'y terminer, qu'il passait là-bas<sup>5</sup>. »

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 6, 4.

2 Avant l'épisode de sa capitulation, qui projette également sur le dernier souverain macédonien un regard très négatif. Voir S. PITTIA, « L'arrivée de Persée au camp de Paul-Émile : mise en scène d'une capitulation », *Veleia*, 26, 2009, p. 103-125.

3 Voir l'analyse de J.-L. FERRARY, *op. cit.*, 1988, p. 170-186, du *Syll.* III, 643, inscription revue et complétée par J. BOUSQUET, *BCH*, 1981, p. 407-416.

4 Pour une analyse de cet épisode, voir V. FABRIZI, « Space, Vision and the Friendly Sea » : Scipio's Crossing to Africa in Livy XXIX », *Seemacht, Seeherrschaft und die Antike*, Stuttgart, 2016, p. 279-289 : « *The major change in Roman history represented by Rome's rise to Mediterranean Power is symbolically embodied in the crossing of the sea [...] Both space and vision play a major rôle in the literary arrangement of the episode. The sight of places acts as a metaphor of power : the full visual control of the enemies' land anticipates its future conquest* », p. 289. V. Fabrizio souligne à juste titre, dans la lignée d'A. FELDHER, l'importance du regard et du *spectaculum*. Il nous semble toutefois que cette dimension visuelle n'est pas réservée à ce moment de traversée d'un continent à l'autre, mais qu'il renvoie, plus largement, à la rencontre avec l'autre.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 26, 1-6.

## II. *TOPIA* LIVIENNES

### 1. *L'espace de l'avancée romaine*

#### 1. 1. L'espace hodologique, la vision panoramique et caractérisation idéale

L'espace de l'avancée romaine est, dans l'*Ab Vrbe condita*, généralement linéaire. La narration dessine devant le lecteur-auditeur un itinéraire constitué de différents lieux, jonché de multiples repères. En effet, à mesure que l'espace s'ouvre devant la progression romaine, la trame narrative nous conduit de point en point, de ville en place forte, de lieux-dits en vallées, d'espaces du combat à des espaces de débat. L'espace de l'*Ab Vrbe condita* se déploie ainsi suivant le modèle géographique de l'itinéraire, sur terre, et du périple, sur mer, tels que nous les présentent les quelques itinéraires qui nous sont parvenus ou leurs images peintes comme, par exemple, la *Table de Peutinger*. Ce mode de représentation relève d'un mode particulier de conceptualisation de l'espace, découpé suivant des trajets linéaires, des routes jalonnées par une série d'étapes et d'embranchements. Des chercheurs comme P. Janni<sup>1</sup> suggèrent de ne pas voir dans ces itinéraires des lignes droites qui cadrilleraient idéalement l'espace. Ils estiment en effet que de tels itinéraires s'inscrivent dans une conception toute particulière de l'espace dans l'Antiquité, qui s'oppose aux représentations modernes et bidimensionnelles reposant sur l'image de la carte. L'espace n'y est pas alors constitué de lignes droites, mais plutôt de trajets courbes. Dans l'espace hodologique, le promeneur qui souhaite se rendre d'un point A à un point B n'empruntera pas forcément la ligne droite qui sépare les deux points. Il cherchera une ligne courbe qui lui permettra d'emprunter le chemin le plus économique, c'est-à-dire le plus sûr, le moins fatiguant, le plus plaisant<sup>2</sup>. Il semble que le texte livien reflète cette vision hodologique. La connaissance de l'espace se constitue au fur et à mesure de l'avancée, suivant les obstacles rencontrés et signalés par les expéditions de reconnaissance, ou *explorationes*. Les trajets des armées relèvent de la même écriture. Ils se déploient suivant des itinéraires ponctués de lieux ou de peuples connus qui font partie des lieux-repères du récit historique. Parfois, le récit s'arrête pour décrire en détail une ville ou un élément du paysage sacré. L'itinéraire d'Hannibal après son échec devant les murs de Rome est ainsi constitué d'une liste de villes et de territoires, précédée d'un développement sur le bois de Feronia :

*His motus ad Tutiam fluvium castra rettulit sex milia passuum ab urbe. Inde ad lucum Feroniae pergit ire, templum ea tempestate inclutum diuitiis. Capenates alique qui accolae eius erant primitias frugum eo donaque alia pro copia portantes multo auro argentoque id exornatum habebant. iis omnibus donis tum spoliatum templum; aeris acerui cum rudera milites religione*

1 P. JANNI, *op. cit.*, 1984.

2 P. JANNI, *ibid.*, p. 84-85.

*inducti iacerent post projectionem Hannibalis magni inuenti.– huius populatio templi haud dubia inter scriptores est. Caelius Romam euntem ab Ereto deuertisse eo Hannibalem tradit, iterque eius ab Reate Cutiliisque et ab Amiterno orditur: ex Campania in Samnium, inde in Paelignos peruenisse, praeterque oppidum Sulmonem in Marrucinos transisse; inde Albensi agro in Marsos, hinc Amiternum Forulosque uicum uenisse. neque ibi error est quod tanti <ducis tanti>que exercitus uestigia intra tam breuis aei memoriam potuerint confundi –isse enim ea constat--: tantum id interest ueneritne eo itinere ad urbem an ab urbe in Campaniam redierit.*

« Pour ces motifs, il ramena son camp vers la Tutia, à six milles de la Ville. De là, il poursuit sa route jusqu'au bois sacré de Feronia, sanctuaire alors célèbre par ses richesses. Les Capénates et les habitants du voisinage y portaient les prémices de leurs récoltes et toutes sortes d'offrandes, suivant leurs ressources : de ce fait, l'abondance de l'or et de l'argent faisait la parure du temple. C'est de toutes ces offrandes qu'il fut alors dépouillé ; des tas de bronze non monnayé – les soldats, saisis d'une crainte religieuse, en jetaient des morceaux- furent trouvés après le départ d'Hannibal. Qu'il y ait eu pillage de ce temple, les historiens en sont d'accord. Mais, d'après Cœlius, c'est en marchant sur Rome qu'Hannibal fit un détour à partir d'Érétum et c'est à Réate, Cutiliae et Amiternum que commence sa route : de Campanie, il était allé dans le Samnium, de là chez les Péligniens ; longeant la place de Sulmone, il était passé chez les Marrucins ; puis, par le territoire d'Albe, chez les Marses, d'où il vint à Amiternum et au bourg de Foruli. À vrai dire, ce n'est pas sur le trajet suivi, en un si bref espace de temps, par un si grand chef et une si grande armée, qu'on a pu commettre une erreur – qu'il soit passé par là, en effet, tout le monde en convient – le seul point sur lequel il y a désaccord, c'est de savoir s'il a emprunté cet itinéraire à l'aller, vers Rome, ou au retour, de la Ville vers la Campanie<sup>1</sup>. »

Il en est de même des trajets par mer, dont la narration est jalonnée par les mentions de points situés sur la côte :

*T. Quinctius alter consul maturius quam priores soliti erant consules a Brundisio cum tramisisset, Corcyram tenuit cum octo milibus peditum, equitibus quingentis. Ab Corcyra in proxima Epiri quinquere mi traiecit et in castra Romana magnis itineribus contendit. Inde Uillio dimisso paucos moratus dies, dum se copiae ab Corcyra adsequerentur, consilium habuit, utrum recto itinere per castra hostium uim facere conaretur an ne temptata quidem re tanti laboris ac periculi per Dassaretios potius Lyncumque tuto circuitu Macedoniam intraret.*

« Le consul T. Quinctius, l'autre consul, après avoir effectué la traversée depuis Brindes plus tôt que ne l'avaient fait les précédents consuls, occupa Corcyre avec huit mille fantassins et cinq cents cavaliers. De Corcyre, il traversa la mer sur une quinquérème pour atteindre la région la plus proche de l'Épire, et fit diligence pour gagner à grandes étapes le camp romain<sup>2</sup>. »

Plus encore, la distance parcourue lors d'une marche n'est plus ici celle qui se mesure le long d'une ligne droite. Elle est la somme de la fatigue, du temps et des dépenses d'intendance qui résultent du voyage. C'est pour cela que les distances évoquées dans l'*Ab Vrbe condita* ne correspondent pas forcément à la réalité constatée par la critique contemporaine, lorsqu'elle s'attache à vérifier les dires liviens. Loin de constituer une mesure neutre, objective, la distance se charge des circonstances et des buts qui motivent la marche. Un point A pourra ainsi être considéré comme à mi-distance entre un point B et un point C alors que la distance serait beaucoup plus considérable<sup>3</sup>.

À cette représentation hodologique s'oppose une représentation panoramique, qui

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVI, 11, 8-13.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXII, 9, 6-7.

3 P. JANNI, *op. cit.*, 1984, p.87- 89, avec schémas.



reflète une perception spatiale, en trois dimensions, reposant sur des connaissances géographiques plus complètes. Ce type de représentation est présent dans l'*Ab Vrbe condita*, avec des « vues d'en haut », qui proposent une lecture spatiale de régions entières, mais aussi avec des inventaires discursifs ou narratifs détaillant le trajet des troupes. Si elles témoignent d'un désir d'espace panoramique, ces vues sont parfois déceptives, comme celle que Philippe cherche en faisant l'ascension du mont Haemus. La croyance qui pousse Philippe à cette expédition se retrouve aussi dans les textes géographiques antiques, par exemple chez Strabon, Elle s'explique par la conception hodologique de l'espace. Les Grecs et les Romains connaissaient un côté de l'Adriatique, un côté de la Mer Noire, mais n'avaient pas de vue nette des deux espaces rassemblés.

Cl. Nicolet propose, dans son ouvrage *L'inventaire du monde*<sup>1</sup>, d'analyser les lectures antiques de l'espace comme des « contaminations » entre les deux « structures mentales » et suggère une utilisation conjointe des deux modèles. Dans une récente synthèse sur l'espace antique, K. Brodersen propose plutôt de les envisager comme des modes concurrents qui répondent à des objectifs et à des milieux différents :

« La perception et la présentation linéaires de l'espace, d'un côté, et la géographie théorique, de l'autre, semblent avoir existé côte-à-côte dans des cercles différents. Il ne vient pas à l'esprit de Cicéron de consulter un itinéraire du Péloponèse lorsqu'il avait besoin d'informations sur les cités maritimes, tant qu'il a accès à la table de Dichéarque, et cela n'a aucun sens pour la propagande impériale de mettre en place une table scientifique du nouvel espace conquis en Lycie quand un itinéraire est un concept bien plus facile à comprendre pour le peuple qu'il s'agit d'impressionner. Il est tentant, toutefois, pour les historiens contemporains, de penser que les Romains "pratiques" auraient combiné les approches linéaire et théorique de conceptualisation de l'espace<sup>2</sup>. »

La représentation stratégique de l'espace nécessite forcément une vision plus large, même si elle est parfois floue. Le texte livien en souligne à maintes reprises l'intérêt. Lorsqu'il débarque à Corcyre et choisit de rester là au lieu de se rendre en Macédoine, Quintus Flamminus est ainsi plus sûr de ses intentions que de leurs mises en pratique :

*Sed magis fieri id placebat quam quomodo fieret satis expediebant ?*

« Mais si cette stratégie avait sa préférence, on ne voyait pas bien, en revanche, comment la mettre en œuvre<sup>3</sup> ? »

1 C. NICOLET, *op. cit.*, 1988, p. 13 : « Certes il s'agit là d'une manière de saisir et de représenter l'espace qui obéit à d'autres schémas que la carte ou le plan : mais elle ne leur est pas irréductible, et elle peut être, comme on verra, utilisée conjointement ». Voir également p. 89-91.

2 « *The linear perception and presentation of space on the one hand, and the theory-based geo-graphia on the other, seem to have existed side by side in different circles. It did not occur to Cicero to check an itinerarium of the Peloponnesus when he needed informations about maritime cities there as long as he had access to the tabulae of Dikaiarchos, and it made no sense for imperial propaganda to put up a scientific tabula of the newly conquered space in Lycia when an itinerarium was the concept most easily understood by the people who were to be impressed. It is tempting, however, for modern historians to assume that the "practical" Romans "must have" combined the linear and the theory-based approaches of conceptualizing space* », K. BRODERSEN, « Space and geography », dans *The Oxford Handbook of Roman Studies*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 834-835.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXII, 9, 11.

Peut-être faut-il, à notre avis, ajouter ici un troisième mode, celui de la représentation idéale ou culturelle. Les descriptions de régions semblent en effet être organisées suivant un schéma précis. Ainsi, la description de la plus petite île des Baléares distingue un territoire cultivé, *ager*, la cité, *urbs*, et un port, *portum*.

*In minorem inde Baliarium insulam traiecerut, fertile magro, uiris armis haud aeque ualidam. Itaque egressi nauibus super portum loco munito castra locant ; ac sine certamine urbe agroque potiti, duobus milibus auxiliarium inde conscriptis.*

« Ils se rendirent alors dans la plus petite des îles Baléares : la terre y est fertile, mais l'île est moins peuplée et moins bien armée. Aussi, après avoir débarqué, établirent-ils leur camp dans un lieu fortifié, au-dessus du port ; s'étant emparés sans combat de la ville et du territoire, ils y recrutèrent 2000 auxiliaires<sup>1</sup>. »

De même, nous avons évoqué, dans notre deuxième chapitre, la division du territoire étolien saccagé par Philippe en 208 av. J.-C :

*Haud fefellit Aetolos ; nam hominum quod aut in agris aut in propinquis castellis Potidaniae atque Apolloniae fuit in siluas montesque refugit ; pecora quae inter festinationem abigi nequierant sunt direpta et in naues compulsa.*

« Ce qu'il y avait d'hommes soit dans les champs, soit dans les points fortifiés voisins de Potidania et d'Apollonie, se réfugia dans les forêts et les montagnes ; les troupeaux qu'ils n'avaient pu emmener dans leur précipitation furent enlevés et poussés dans les bateaux<sup>2</sup>. »

Ne pouvons-nous pas retrouver également cette même division au livre VII, lorsque sont évoqués les mouvements gaulois ou, au livre X, dans le récit de l'expédition de Cléonyme en Vénétie :

*Annus multis uariisque motibus fuit insignis: Galli ex Albanis montibus, quia hiemis uim pati nequierant, per campos maritimaque loca uagi populabantur; mare infestum classibus Graecorum erat oraque litoris Antiatis Laurensque tractus et Tiberis ostia, ut praedones maritimi cum terrestribus congressi ancipiti semel praelio decertarint dubiique discesserint in castra Galli, Graeci retro ad naues, uictos se an uictores putarent.*

« Les Gaulois descendus des monts Albains, où ils n'avaient pu supporter la rudesse de l'hiver, erraient à travers plaines et contrées littorales et mettaient tout au pillage ; des flottes grecques infestaient la mer, la lisière du rivage d'Antium, le pays laurentin et les bouches du Tibre : si bien que pirates et pillards en vinrent aux mains et se livrèrent un jour un combat si incertain que les Gaulois regagnèrent leur camp et les Grecs leur navire sans savoir au juste s'ils devaient se croire vaincus ou vainqueurs [...] Et d'abord, ils se dispersèrent à travers le pays des Volsques et le territoire de Falerne ; puis ils se dirigèrent vers l'Apulie et la mer Inférieure<sup>3</sup>. »

*Expositis paucis qui loca explorarent, cum audisset tenue praetentum litus esse, quod transgressis stagna ab tergo sint inrigua aestibus maritimis, agros haud procul [proximos] campestris cerni, ulteriora colles uideri.*

« Il fit descendre quelques hommes pour explorer le ays et apprit que le rivage formait une simple bande de terre ; quand on l'avait traversée, on trouvait des lagunes alimentées par les marées, puis on voyait des plaines cultivées ; on apercevait dans le lointain des collines<sup>4</sup>. »

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 37, 8.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 8, 9-10.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VII, 25, 3-4 ; 26.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, X, 2, 7.

La narration livienne semble en effet reprendre un découpage en zones qui est développé dans le contexte philosophique et intellectuel, distinguant trois plans : la mer et la côte ; l'intérieur du pays ; le monde des confins. Ce modèle découle du schéma philosophique de l'organisation de la société dans un territoire centré sur la cité, suivant un modèle de domestication de l'espace naturel. Lucrèce, au livre V du *De natura rerum*, fait ainsi suivre l'origine du langage et l'invention du feu par la mise en place de villes, de citadelles protectrices et de terres pour l'élevage. Après le renversement des rois et l'établissement des lois et de la justice viennent l'âge du fer et le développement de l'art de l'agriculture. Celui-ci fait intervenir une nouvelle division, à l'intérieur du pays, entre terres cultivées et forêts sauvages :

*Condere cœperunt urbibus arcemque locare  
Praesidium reges ipsi sibi perfugiumque,  
Et pecudes et agros diuisere atque dedere  
[...]. Inde aliam atque aliam culturam dulcis agelli  
Temptabant fructusque feros mansuescere terra  
Cernebant indulgendo blandeque colendo.  
Inque dies magis in montem succedere siluas  
Cogebant infraque locum concedere cultis,  
Prata lacus riuos segetes uinetaque laeta  
Collibus et campis ut haberent, atque olearum  
Caerula distinguens inter plaga currere posset  
Per tumulos et conuallis camposque profusa.*

« Les rois commencèrent à fonder des villes, à choisir l'emplacement des citadelles, afin d'y trouver pour eux-mêmes une défense et un refuge ; puis ils distribuèrent les troupeaux et les terres [...] Puis ils essayaient sans cesse de nouvelles cultures dans leur cher petit champ, et voyaient les fruits sauvages s'adoucir peu à peu, à force d'attention et de tendres soins prodigués à la terre. Chaque jour ils forçaient les forêts à reculer davantage sur les montagnes, pour laisser les terres basses aux cultures ; prairies, étangs, ruisseaux, moissons et riches vignobles couvrirent ainsi les collines et les plaines ; et le réseau des oliviers se détachant en gris verdâtre put courir ainsi à travers la campagne et s'étaler parmi les hauteurs, les vallées et les plaines<sup>1</sup>. »

Tite-Live reprend cette division entre la côte et l'intérieur des terres également développée par Thucydide dans son archéologie<sup>2</sup> et reprise par Cicéron au livre II de la *République*<sup>3</sup>.

1 LUCRÈCE, *De Natura Rerum*, V, 1108-1110 ; 1368-1375, p. 100. Varron reprend le même modèle dans sa description de l'*ager* : *Ager cultus ab eo quod ibi cum terra semina coalescebant, et ubi non consitus incultus. Quod primum ex agro plano fructus capiebant, campus dictus ; posteaquam proxima superiora loca colere coeperunt, a colendo colles appellarunt; quos agros non colebant propter siluas aut id genus, ubi pecus possit pasci, et possidebant, ab usu saluo saltus nominarunt*, « Un terrain (*ager*) était *cultus* (cultivé) du fait que les semences y poussaient en union *coalescebant*) avec la terre, et *incultus* (inculte) du fait qu'on le laissait *inconsitus* (en friche). Comme, à l'origine, on recueillait (*capiebant*) les produits exclusivement en plaine, on créa le mot *campus* (champ) ; par la suite, quand on se mit à cultiver les hauteurs plus proches, on les appela *colles* (collines), nom tiré de *colere* (cultiver) », VARRON, *De Lingua Latina*, V, 36.

2 THUCYDIDE, *Guerre du Péloponèse*, I, 2, 1 ; 5, 1-3.

3 CICÉRON, *La République*, II, 3, 5-6, *uidit, non esse opportunissimos situs maritimos urbibus eis quae ad spem diuturnitatis conderentur atque imperii, primum quod essent urbes maritimae non solum multis periculis oppositae sed etiam caecis. Nam terra continens aduentus hostium non modo expectatos sed etiam repentinos multis indiciis*, « il se rendit compte avec netteté que les régions côtières ne convenaient pas du tout aux villes fondées avec l'espoir d'un empire qui durerait longtemps. La première raison en est que les villes situées au bord de la mer sont exposées à des dangers non seulement multiples, mais aussi dissimulés. À l'intérieur des terres, l'arrivée des ennemis, qu'elle soit attendue ou même inopinée, se révèle par bien des signes ».

L'historien préfère visiblement ce modèle au schéma augural de représentation du territoire, tel que le décrit Varron :

*Vt nostri augures publici disserunt, agrorum sunt genera quinque: Romanus, Gabinus, peregrinus, hosticus, incertus. Romanus dictus unde Roma ab Romulo; Gabinus ab oppido Gabiis; peregrinus ager pacatus, qui extra Romanum et Gabinum, quod uno modo in his seruantur auspicia; dictus peregrinus a pergendo, id est a progrediendo: eo enim ex agro Romano primum progrediebantur: quocirca Gabinus quoque peregrinus, sed quod auspicia habet singularia, ab reliquo discretus; hosticus dictus ab hostibus; incertus is, qui de his quattuor qui sit ignoratur.*

« Comme l'exposent nos augures officiels, il y a cinq catégories de territoires (*agri*) : le *Romanus*, le *Gabinus*, le *Peregrinus*, l'*Hosticus*, l'*Incertus*. Le *Romanus* (romain) tire son nom de Romulus, d'où vient *Roma* (Rome) ; le *Gabinus* (gabien) de la ville de *Gabii* (Gabies) ; le *Peregrinus* (pérégrin) est un territoire pacifié, distinct du *Romanus* et du *Gabinus* parce que, dans ces deux-ci, les rites de l'observation augurale répondent à un seul et même type ; l'*ager Peregrinus* tire son nom de *pergere* (avancer) c'est-à-dire *progredi* (aller de l'avant) car c'est sur ce territoire que se fit la première marche en avant (*progrediebantur*) à partir de l'*ager Romanus*. Pour la même raison, l'*ager Gabinus* devrait aussi être *Peregrinus*, mais comme il a ses rites auguraux particuliers, il est classé à part. L'*ager Hosticus* (hostile) tire son nom de *hostes* (les ennemis). L'*ager Incertus* (indéterminé) est celui qu'on ne sait où classer dans les quatre catégories ci-dessus<sup>1</sup>. »

Enfin, l'espace de l'avancée des armées se nourrit de l'expérience et des trajets déjà parcourus. Le marche dans la vallée de l'Aoos est ainsi présentée par les protagonistes eux-mêmes comme l'espace des Thermopyles, comme le suggère J. Chaplin dans son article « Historical and Historiographical Repetition in Livy's Thermopylae<sup>2</sup> ».

## 1. 2. La nature et l'*imperator*

### 1. 2. 1. Les obstacles du relief : *locus hostilis* et ingéniosité du chef de guerre

Le cadre de l'avancée romaine, chez Tite-Live, n'est jamais celui d'un paysage verdoyant et hospitalier. L'espace de la conquête est plutôt constitué, au contraire, de lieux-pièges qui rendent plus ardue la progression des armées et les confrontent à de fréquentes embuscades. Davantage qu'un *locus horridus*, qui renvoie à une stylisation poétique, ce type d'« espace tactique » constitue un *locus hostilis*. Il dessine en effet un paysage fait de défilés étroits, de pentes abruptes et de terres désolées. Il ne s'agit pas seulement d'un cadre qui sert de décor à l'action. Il semble partie prenante de cette dernière, en modifiant son rythme et ses conséquences. L'étude précédente sur l'emploi des termes *uagari* et *palaris* dans l'*Ab Urbe condita* nous a permis d'analyser l'impact du relief sur l'avancée des armées comme sur le déroulement d'une bataille. Qu'il soit samnite, africain ou macédonien, chaque territoire de l'*orbis terrarum* semble relever peu ou prou des mêmes éléments topiques. Les surfaces

1 VARRON, *De Lingua Latina*, V, (6), 34.

2 J. CHAPLIN, « Historical and Historiographical Repetition in Livy's Thermopylae », dans W. POLLEICHTNER (éd.), *Livy and Intertextuality. Papers of a Conference Held at the University of Texas at Austin, October 3, 2009*, Trier, Wissenschaftlicher Verlag Trier, 2010.

irrégulières des chemins, désignées par les adjectifs *asper*, ou *inequus*, leur étroitesse, qualifiée par l'adjectif *angustus*, ralentissent la marche des armées, tandis que les montagnes ou collines et les arbres des forêts obscurcissent la vue :

*Et primo circa saltus, cum utrimque ad hostem iniqua uia esset, cunctati sunt ; deinde Samnites per aperta loca breui circuitu in loca plana [Campanos campos] agmen demittunt ibique primum castra in conspectum hostibus data.*

« D'abord ils perdirent quelque temps auprès des défilés, les chemins pour arriver à l'ennemi étant partout fort difficiles ; mais bientôt les Samnites, prenant un léger détour par des endroits découverts, firent descendre leur armée en plat pays, dans les plaines de la Campanie, où, pour la première fois, les Romains eurent la vue de leur camp<sup>1</sup>. »

*Ibi ingens caedes Maesuliorum facta; Masinissa cum quinquaginta haud amplius equitibus per anfractus montis ignotos sequentibus se eripuit.*

« Quant à Masinissa, avec tout au plus cinquante cavaliers, il s'arracha à ses poursuivants, par des sinuosités de la montagne inconnue d'eux<sup>2</sup>. »

*Macedones, parum loco freti, ab Eopa in altiorem deruptiorem que undique tumulum concessere ; quo pluribus ex locis aditu inuento, expulere eos Athamanes, dispersos que et per inuia atque ignotas rupes iter fugae non expedientes partim ceperunt partim interfecerunt.*

« Les Macédoniens, se défiant du site, abandonnèrent Aethopa pour s'installer sur une autre colline plus élevée et aux pentes plus abruptes tout autour ; mais les Athamans trouvèrent plusieurs accès et les délogèrent ; dispersés, incapables dans ces endroits non frayés, ces pentes rocheuses inconnues, de trouver un chemin pour fuir, ils furent tués ou capturés<sup>3</sup>. »

Ce paysage hostile traversé par l'armée romaine n'est pas forcément dépourvu d'habitations ni de cultures, mais Tite-Live insiste peu sur celles-ci, préférant mettre au premier plan l'affrontement entre les soldats et la nature. La mention d'auberges, *deuersoria*, ou de maisons où les soldats sont reçus n'intervient que dans de rares passages et suivant un but très précis. Ainsi, Tite-Live dépeint, au livre XXXIII, une Béotie transformée en paysage hostile où des brigands assaillent, depuis leurs multiples cachettes, les soldats romains qui stationnent pour l'hiver :

*Efferauit ea caedes Thebanos Bæotosque omnes ad execrabile odium Romanorum, credentes non sine consilio imperatoris Romani Zeuxippum principem gentis id facinus conscisse. ad rebellandum neque uires neque ducem habebant: proximum bello quod erat, in latrocinium uersi alios in hospitibus, alios uagos per hiberna milites ad uarios commeantes usus excipiebant. quidam in ipsis itineribus ad notas latebras ab insidiantibus, pars in deserta per fraudem deuersoria deducti opprimebantur; postremo non tantum ab odio sed etiam auiditate praedae ea facinora fiebant, quia negotiandi ferme causa argentum in zonis habentes in commeatibus erant. cum primo pauci, deinde in dies plures desiderarentur, infamis esse Bæotia omnis coepit et timidius quam in hostico egredi castris miles. tum Quinctius legatos ad quaerendum de latrocinibus per ciuitates mittit. plurimae caedes circa Copaidem paludem inuentae: ibi ex limo eruta extractaque ex stagno cadauera saxi aut amphoris, ut pondere traherentur in profundum, adnexa.*

« Ce meurtre souleva chez tous les Thébains et chez tous les Béotiens une haine farouche et implacable à l'égard des Romains, car ils pensaient que Zeuxippe, qui était un personnage

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 27, 2-4.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 32, 5.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 2, 13.

important de la nation, ne s'était pas décidé à un tel forfait, sans l'avis du général romain. Pour une rébellion, ils ne disposaient ni de troupes, ni de chef. Ils se tournèrent alors vers ce qui était le plus proche de la guerre, le brigandage, attaquant les soldats par surprise, les uns chez leurs hôtes, les autres quand ils circulaient çà et là, pour des besoins variés. Certains étaient abattus sur les chemins mêmes, près de cachettes connues, par des gens qui s'y étaient embusqués, d'autres le furent dans des auberges isolées, où ils avaient été entraînés par trahison. Finalement ce n'était pas seulement par haine mais aussi par l'appât du gain que ces exactions étaient commises, car les soldats étaient généralement en permission pour faire du commerce, et ils avaient de l'argent dans leur ceinturon. Quand les disparitions, peu nombreuses au début, devinrent de jour en jour plus fréquentes, toute la Béotie commença à être mal famée et les soldats avaient plus peur de sortir du camp que s'ils avaient été en pays ennemi. Alors Quinctius envoie des députés de cité en cité pour qu'une enquête soit menée sur ces méfaits. Les victimes les plus nombreuses furent trouvées aux abords du marais Kopaïs. Là on exhuma de la vase et on tira de l'eau stagnante des cadavres qui avaient été attachés à des pierres ou à des amphores, pour que le poids les entraînaît au fond<sup>1</sup>. ».

Partout surgissent des abris trompeurs, des chausse-trappes où les soldats se retrouvent piégés avant d'être entraînés dans les profondeurs complices du marais Kopaïs, au nord de Thèbes de Béotie. La caractérisation du *locus hostilis* s'achève sur le récit frappant de la découverte macabre, dans la vase, de cadavres de soldats. La multiplicité des détails confère certes au récit une tournure pittoresque, mais pour Tite-Live, il s'agit de justifier la guerre qui va s'ensuivre. Si le mécontentement béotien et thébain naît certes bien de l'assassinat du chef Brachyllès, chef des partisans de Philippe de Macédoine, Polybe a un autre avis sur la part que Flamininus a joué dans l'opération :

Ἄ συνορῶντες οἱ περὶ τὸν Ζεύξιππον καὶ Πεισίστρατον, καὶ πάντες οἱ δοκοῦντες εἶναι Ῥωμαίοις φίλοι δυσχερῶς ἔφερον, προορώμενοι τὸ μέλλον καὶ δεδιότες περὶ σφῶν αὐτῶν καὶ τῶν ἀναγκαίων: σαφῶς γὰρ ἤδεισαν ὡς, ἐὰν μὲν οἱ Ῥωμαῖοι χωρισθῶσιν ἐκ τῆς Ἑλλάδος, ὁ δὲ Φίλιππος μένη παρὰ πλευράν, συνεπισχύων αἰεὶ τοῖς πρὸς σφᾶς ἀντιπολιτευομένοις, οὐδαμῶς ἀσφαλῆ σφίσιν ἐσομένην τὴν ἐν τῇ Βοιωτίᾳ πολιτείαν. Διὸ καὶ συμφρονήσαντες ἐπρέσβευον πρὸς Τίτον εἰς τὴν Ἐλάτειαν. Συμμίξαντες δὲ τῷ προειρημένῳ πολλοὺς καὶ ποικίλους εἰς τοῦτο τὸ μέρος διετίθεντο λόγους, ὑποδεικνύντες τὴν ὁρμὴν τοῦ πλήθους τὴν οὖσαν ἤδη νῦν καθ' αὐτῶν καὶ τὴν ἀχαριστίαν τῶν ὄχλων. Καὶ τέλος ἐθάρρησαν εἰπεῖν ὡς, ἐὰν μὴ τὸν Βραχύλλην ἐπανελόμενοι καταπλήξωνται τοὺς πολλοὺς, οὐκ ἔστιν ἀσφάλεια τοῖς Ῥωμαίων φίλοις χωρισθέντων τῶν στρατοπέδων. Ὁ δὲ Τίτος ταῦτα διακούσας αὐτὸς μὲν οὐκ ἔφη κοινωνεῖν τῆς πράξεως ταύτης, τοὺς δὲ βουλομένους πράττειν οὐ κωλύειν: καθόλου δὲ λαλεῖν αὐτοὺς ἐκέλευε περὶ τούτων Ἀλεξαμένῳ τῷ τῶν Αἰτωλῶν στρατηγῷ. Τῶν δὲ περὶ τὸν Ζεύξιππον πειθαρχησάντων καὶ διαλεγόμενον, ταχέως ὁ προειρημένος πεισθεὶς καὶ συγκαταθέμενος τοῖς λεγομένοις τρεῖς μὲν τῶν Αἰτωλικῶν συνέστησε, τρεῖς δὲ τῶν Ἰταλικῶν νεανίσκων τοὺς προσοίσοντας τὰς χεῖρας τῷ Βραχύλλῃ.

« Voyant cela, Zeusippos, Peisistratos et tous ceux dont les sympathies étaient notoirement acquises aux Romains éprouvaient un vif mécontentement. Ils s'interrogeaient sur l'avenir et s'inquiétaient pour eux-mêmes et pour leurs proches. Ils savaient en effet que, si les Romains se retiraient de la Grèce et si Philippe restait établi à côté d'eux, toujours prêt à appuyer leurs adversaires politiques, il n'y aurait plus aucune sécurité pour eux dans leurs cités. S'étant donc concertés, ils envoyèrent des émissaires auprès de Flamininus à Elateia. Au cours de l'entrevue qu'ils eurent avec le Romain, ceux-ci firent valoir toutes sortes d'arguments, soulignant notamment les sentiments d'hostilité qui régnaient à ce moment-là dans les masses populaires et leur ingratitude à son égard. Finalement ils n'hésitèrent pas à lui dire qu'à moins de frapper la classe populaire de terreur en se débarrassant de Brachyllès, les amis des Romains ne pourraient plus vivre en sécurité après le départ des légions. Après les avoir écoutés, Flamininus déclara qu'il se refusait à participer lui-même à une telle opération, mais qu'il laisserait faire ceux qui accepteraient de s'en charger. Il invita en fin de compte ses interlocuteurs à prendre contact avec Alexaménos, le stratège des Aitoliens. Zeuxippos suivit ce conseil et alla trouver l'Aitolien. Celui-ci fut bientôt convaincu et approuva entièrement le

1 TITE-LIVE, *Ab Urbe condita*, XXXIII, 29, 1-6.

projet qui lui était soumis. Avec trois soldats aitolien et trois soldats italiens, on constitua une troupe qui fut chargée de tuer Brachyllès<sup>1</sup>.»

Tite-Live au contraire choisit d'ignorer le rôle passif de Flamininus dans l'affaire. Au contraire de la version polybienne, le texte livien ne fait plus mention de l'entrevue entre Flamininus et les nobles béotiens venus demander assistance aux Romains dont ils soutiennent les intérêts en Béotie. Il n'évoque pas le consentement tacite de l'*imperator* et fait incomber la responsabilité de l'affaire aux seuls Zeuxippe et Pisistrate, dédouanant les Romains. Ce sont des mercenaires italiens, et non des envoyés de Flamininus qui sont présents aux côtés des trois Béotiens chargés du meurtre. L'espace du meurtre est ainsi un espace politique, qui ne relève pas de la guerre menée par Rome :

*Comitiis proximis Bæotarchen ob nullam aliam causam Brachyllem quendam quam quod praefectus Bæotorum apud regem militantium fuisset fecerunt, praeteritis Zeuxippo et Pisistrato aliisque qui Romanae societatis auctores fuerant. id aegre et in praesentia hi passi et in futurum etiam metum ceperunt: cum ad portas prope sedente exercitu Romano ea fierent, quidnam se futurum esse profectis in Italiam Romanis, Philippo ex propinquo socios adiuuante et infesto iis qui partis aduersae fuissent? Dum Romana arma in propinquo haberent, tollere Brachyllem principem fautorum regis statuerunt [...] et tempore ad eam rem capto, cum in publico epulatus reuerteretur domum temulentus prosequentibus mollibus uiris qui ioci causa conuiuio celebri interfuerant, ab sex armatis, quorum tres Italici, tres Aetoli erant, circumuentus occiditur. [...] Efferauit ea caedes Thebanos Bæotosque omnes ad execrabile odium Romanorum, credentes non sine consilio imperatoris Romani Zeuxippum principem gentis id facinus conscisse*

« Lors des comices suivants, ils nommèrent béotarque un certain Brachylles au seul motif qu'il avait été le chef des Béotiens qui servaient auprès du roi, écartant Zeuxippe, Pisistratos et quelques autres, qui avaient poussé à l'alliance avec Rome. Pour le moment ceux-ci le prirent mal et pour l'avenir ils conçurent même de la crainte : si l'on agissait ainsi, pensaient-ils, quand l'armée romaine était presque aux portes, qu'advierait-il, d'eux lorsque les Romains seraient partis en Italie, que Philippe, tout proche, aiderait ses alliés et serait hostile à ceux qui auraient été du parti adverse ? Pendant qu'ils avaient l'armée romaine près d'eux, ils décidèrent de supprimer Brachylles, le chef des partisans du roi. Et ils choisirent l'occasion pour réaliser leur entreprise : comme Brachylles, après un banquet public, revenait chez lui, ivre et escorté d'hommes effeminés qui étaient venus pour divertir les nombreux convives, il est entouré et tué par six hommes armés : trois Italiens et trois Éoliens<sup>2</sup>. »

L'équivalent polybien de la description des actes de brigandage sur le territoire béotien ne nous est pas parvenu. Il nous semble toutefois probable que l'historien achéen n'ait pas proposé un tel tableau, dont le style ne lui ressemble guère. Par ailleurs, Tite-Live n'est pas guidé par les mêmes motifs que celui qui constitue sa source principale pour l'histoire des guerres de Macédoine. L'historien romain déploie une description presque romanesque d'un espace civil où les soldats n'assument plus leur tâche militaire mais plutôt celle d'hôtes<sup>3</sup>, voire

1 POLYBE, *Histoires*, XVIII, 26, 5-12.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIII, 27, 8-28, 3 et 29, 1.

3 Sur la pratique de l'*hospitium*, voir les ouvrages de E. BADIAN, *Foreign Clientelae (264-70 B.C.)*, Oxford, Oxford University Press, 1958 ; A. BÉRENGER, « Les relations du gouverneur avec les notables provinciaux : cérémonial et sociabilité », dans N. BARRANDON et F. KIRBILHER (éd.), *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, Paris, PUR, Rennes, 2011, p. 171-187 ; J. NICOLS, *Civic Patronage in the Roman Empire. Mnemosyne*, 365, Leyde, Brill, 2014 ; *idem*, « Foreign clientelae » in *the Roman Empire: a*

de marchands, comme l'indique le vocabulaire employé qui renvoie à des activités commerciales : le verbe *negotiare* désigne explicitement la pratique du négoce, tandis que le verbe *commeare* est employé pour désigner les allées et venues des marchands<sup>1</sup>. En transformant le cadre du territoire allié qui est dévolu aux activités commerciales en *locus hosticus*, alors même qu'aucun des traités n'a été officiellement rompu, Tite-Live souligne le tort fait aux Romains. Flamininus va pouvoir, de la sorte, après avoir en vain réclamé réparation auprès des Béotiens, entreprendre une guerre juste, *iustum piumque bellum*<sup>2</sup>.

*Missis Athenas et in Achaiam legatis qui testarentur socios iusto pioque se bello persecuturum Bæotos, et cum parte copiarum Ap. Claudio Acraephiam ire iusso, ipse cum parte Coroneam circumsidit uastatis prius agris qua ab Elatia duo diuersa agmina iere.*

« Il envoya des députés à Athènes et en Achaïe pour prendre à témoin les alliés qu'il allait engager, conformément au droit et aux traités, une guerre contre les Boétiens, et, après avoir ordonné à Appius Claudius de gagner Acraephia avec une partie des troupes, il alla avec l'autre assiéger Coronée, après avoir auparavant dévasté les territoires que les deux armées -qui avaient divergé au départ d'Elatée – traversaient<sup>3</sup>. »

C'est l'occasion pour Tite-Live de proposer à son public les portraits du bon et du mauvais général. Au livre XXXV, le portrait de Philopœmen développe ainsi uniquement ses qualités stratégiques :

*Erat autem Philopœmen praecipuae in ducendo agmine locisque capiendis sollertiae atque usus, nec belli tantum temporibus sed etiam in pace ad id maxime animum exercuerat. ubi iter quopiam faceret et ad difficilem transitu saltum uenisset, contemplatus ab omni parte loci naturam, cum solus iret secum ipse agitabat animo, cum comites haberet ab his quaerebat, si hostis eo loco apparuisset, quid si a fronte, quid si ab latere hoc aut illo, quid si ab tergo adoriretur capiendum consilii foret: posse instructos directa acie, posse inconditum agmen et tantummodo aptum uiae occurrere. quem locum ipse capturus esset cogitando aut quaerendo exsequebatur; aut quot armatis aut quo genere armorum— plurimum enim interesse— usurus; quo impedimenta, quo sarcinas, quo turbam inermem reiceret; quanto ea aut quali praesidio custodiret; et utrum pergere qua cœpisset ire uia an eam qua uenisset repetere melius esset; castris quoque quem locum caperet, quantum munimento amplecteretur loci, qua opportuna aquatio, qua pabuli lignorumque copia esset; qua postero die castra mouenti tutum maxime iter, quae forma agminis esset.*

« Il se trouve que Philopemen était d'une habileté et d'une expérience remarquables dans la

---

*reconsideration*, dans M. JEHNE et F. PINA POLO (éd.), Stuttgart, Steiner, 2015 ; M. PEACHIN et M. L. CALDELLI (éd.), *Aspects of friendship in the Graeco-Roman world*, Portsmouth, Rhode Island, JRA, 2001 dont en particulier l'article de J. NICOLS, « *Hospitium and political friendship in the late Republic* », p. 99-108.

- 1 Voir CICÉRON, *Sur les pouvoirs de Pompée*, LV, *Delos [...] quo omnes undique cum mercibus atque oneribus commeabant*, « Délos, fréquentée par des navigateurs venus de toutes parts avec leurs marchandises et leurs cargaisons ».
- 2 Nous avons souligné plus haut la part de la théorie du *iustum bellum* dans le récit et les débats qui entourent la conquête romaine. Elle relève davantage du discours développé par Rome pour les Romains qu'elle ne participe à la propagande visant les peuples de Grèce, qui reposait plutôt sur la liberté et la libération des Grecs : J.-L. FERRARY, dans E. FRÉZOULS (éd.), *op. cit.*, 1993, p. 429-430, souligne que « la tradition annalistique, pour justifier la guerre contre Philippe, n'utilise pas le thème de la défense de la liberté des Grecs, mais préfère inventer la présence d'un bataillon madédonien aux côtés d'Hannibal lors de la bataille de Zama et une *adscriptio* d'Athènes à la paix de Phœnice [...] Les annalistes tardifs écrivaient pour un public romain, et même si Polybe souligne le souci des Romains de toujours paraître avoir un bon prétexte pour entrer en guerre, la théorie du *iustum bellum* appartenait avant tout à l'image que les Romains voulaient se donner d'eux-mêmes. »
- 3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIII, 29, 8-9.



conduite d'une armée et de l'occupation des terrains ; et ce n'est pas que pendant les guerres, mais aussi en temps de paix, qu'il s'y était intensément exercé. À chaque fois qu'il se dirigeait quelque part et qu'il parvenait à un passage difficile à franchir, après avoir examiné de tous côtés la configuration des lieux, quand il marchait seul, il s'interrogeait en lui-même, et s'il avait des compagnons, il leur posait les questions suivantes : si l'ennemi apparaissait en ce lieu, quelle décision fallait-il prendre s'il attaquait de face, si c'était de ce côté ou de l'autre, si c'était de dos ? Il pouvait se rencontrer une armée régulièrement ordonnée ou une troupe désordonnée, et organisée seulement pour la marche. Quel lieu prendrait-il lui-même, continuait-il à s'interroger ou à enquêter, et combien de soldats et quel type d'armement – ce point est particulièrement important – utiliserait-il ? Où enverrait-il les bêtes, où les bagages, où la foule des non-combattants ? Quels seraient le nombre et le genre de gardes dont il les entourerait ? Et valait-il mieux continuer dans la direction qu'il avait empruntée, ou rebrousser chemin ? Pour le camp aussi, quelle situation choisir, quelle superficie englober dans le retranchement, où y avait-il moyen de faire de l'eau commodément, où y avait-il en suffisance fourrage et bois ? Quel était pour le lendemain, quand il déplacerait son camp, l'itinéraire le plus sûr, quelle serait la disposition de l'armée<sup>1</sup> ? »

Le bon général est donc celui qui sait se renseigner habilement sur un espace<sup>2</sup> et tirer profit des informations acquises en prenant avantage de la configuration d'un lieu ou de l'état d'une armée. Il fait preuve d'attention et de réflexion, maniant *cura* et *ratio* ou *cogitatio*, voire recourant au *consilium*<sup>3</sup>, qui est aussi la qualité essentielle du bon gouvernant. Comme le rappelle É. Gavoille dans son étude *Ars. De Plaute à Cicéron*, l'*ars* renvoie à la possession d'un espace de savoir, de sorte que dans le *De Oratore* de Cicéron, l'expression *ars imperatoris*, « la science d'un général », développe *animus et scientia*, « l'intelligence » et « le savoir », qui « permettent de maîtriser toutes les opérations militaires<sup>4</sup> » :

« À côté de *sollertia* ou de *sollers* qui expriment l'adresse ingénieuse, l'intelligence pratique, *ars* se distingue clairement par un caractère technique plus marqué. D'ailleurs, *ars* est rapproché de *doctus*, " habile ", " qui sait faire quelque chose » pour l'avoir appris [...] L'*ars* désigne donc bien ici la " capacité ", la connaissance acquise (*scientia*) qui préside à l'exercice (*usus*) d'une activité déterminée<sup>5</sup>. »

Hannibal est également présenté, dans son fameux portrait du livre XXI, comme faisant preuve, dès son plus jeune âge, de réflexion, même si elle n'est qu'une face d'un tempérament également mû par l'audace :

*Plurimum audaciae ad pericula capessenda, plurimum consilii inter ipsa pericula erat.*

« C'est lui qui montrait le plus d'audace pour affronter les dangers, lui qui montrait le plus de réflexion

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 28, 1-6.

2 Le passage confirme la thèse avancée par P. Janni d'une perception purement hodologique. Il est question ici de connaissance d'un espace sur un périmètre peu éloigné, dans le but d'y combattre, d'y placer un camp ou d'y tracer un itinéraire.

3 *Consilium* est employé dans le portrait d'Hannibal, au livre XXI ; *cogitatio* au livre XXXV, se référant à Philopemen ; quand à *ratio*, il évoque les qualités de Scipion, durant le siège de Carthagène, au livre XXXVIII.

4 CICÉRON, *De oratore*, I, 210, cité par É. GAVOILLE, *op. cit.*, 2000, p. 132. Il s'agit de l'acception d'*ars* comme « habileté technique », « savoir-faire ».

5 É. GAVOILLE, *op. cit.*, 2000, p. 126-133. Le terme est employé dans un passage du *Bellum Alexandri*, XV, 6 : *Sustinent illi atque arte sollertiaque se explicant ; a tantum doctrina potuit ut in dispari numero nulla trasversa hosti obiceretur* « Mais ceux-ci [les Rhodiens] résistent et se dégagent avec art et adresse ; et leur science fut si efficace que, malgré l'inégalité du nombre, aucun de leurs bateaux ne prêta le flanc à l'ennemi. », texte établi et traduit par J. ANDRIEU, Paris, Les Belles Lettres, 1954.

au milieu des dangers eux-mêmes<sup>1</sup>. »

La manipulation de l'espace n'est pas seulement un critère signalé par la voix narrative. Elle est également mobilisée par l'opinion publique à Rome. Elle est en effet au cœur des jugements communs portés par la population sur la conquête, tels qu'ils sont évoqués par Paul-Émile, dans son discours devant l'assemblée du peuple, au livre XLIV :

*In omnibus circulis atque etiam, si dis placet, in conuiuiis sunt, qui exercitus in Macedoniam ducant, ubi castra locanda sint sciant, quae loca praesidiis occupanda, quando aut quo saltu intranda Macedonia, ubi horrea ponenda, qua terra, mari subuehantur commeatus, quando cum hoste manus conserendae, quando quiesse sit melius. nec, quid faciendum sit, modo statuunt, sed, quidquid aliter, quam ipsi censuere, factum est, consulem ueluti dicta die accusant.*

« Dans toutes les réunions et même dans tous les banquets, on trouve des gens pour diriger les armées en Macédoine, pour savoir où l'on doit dresser le camp, quels endroits doivent être occupés par des garnisons, quand ou par quel défilé on doit entrer en Macédoine, où il faut placer les magasins à blé... Non seulement ils décident de ce qu'il faut faire, mais, pour tout ce qui a été fait contrairement à leur avis, ils accusent le consul comme s'ils lui intentaient un procès. Ces propos constituent une lourde gêne pour ceux qui ont la charge des opérations<sup>2</sup>. »

La stratégie militaire, et notamment les compétences qui ont trait à l'utilisation de l'espace, sont des enjeux qui figurent parmi les discussions de politique intérieure, qu'elles relèvent du potin, de la conversation de salon ou de la discussion dans une assemblée - *circuli* et *conuiuia* peuvent en effet désigner des espaces qui sont directement et indirectement politiques<sup>3</sup>. L'œuvre livienne peut constituer de la sorte, pour ses lecteurs-auditeurs, et notamment pour le premier d'entre eux, Auguste, un manuel de conseils pour devenir un bon général. De nombreux passages de l'*Ab Vrbe condita* pourraient ainsi figurer dans des manuels enseignant l'art militaire. Nous pouvons d'ailleurs parfois les retrouver dans les *Stratagèmes* de Frontin ou chez Végèce. C'est le cas par exemple de l'épisode de la forêt Litana, située aux environs de Modène ou au nord de Bologne<sup>4</sup>, où les Romains essuient une défaite sanglante, à la suite d'un stratagème des Boïens :

*Noua clades nuntiata aliam super aliam cumulante in eum annum fortuna, L. Postumium consulem designatum in Gallia ipsum atque exercitum deletos. Silva erat uasta- Litanam Galli uocabant - qua exercitum traducturus erat. Ejus siluae dextra laeuaque circa uiam Galli arbores ita inciderunt ut immotae starent, momento leui impulsae occiderent. Legiones duas Romanas habebat Postumius, sociumque ab supero mari tantum conscripserat ut uiginti quinque milia armatorum in agros hostium induxerit. Galli oram extremam siluae cum circumsedissent, ubi intrauit agmen*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 4.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 22, 8-10.

3 Sur l'espace du banquet à Rome, voir le bilan historiographique de K. VÖSSING, « Les banquets dans le monde romain : alimentation et communication », L'histoire de l'alimentation dans l'Antiquité. Bilan historiographique, *DHA*, 2012, p.117-131 ; K. M. D. DUNBABIN, *The Roman Banquet : Images of Conviviality*. Cambridge, 2003 ; F. DUPONT, *Le plaisir et la loi. Du Banquet de Platon au Satiricon*. Paris, 2002 ; J. SCHEID, *Quand faire, c'est croire : les rites sacrificiels des Romains*, Paris, 2005, le catalogue de l'exposition « Le Banquet de Marseille à Rome », du Musée d'Archéologie Méditerranéenne à Marseille, du 3 décembre 2016 au 30 juin 2017, ainsi que les travaux de l'équipe HospitAm, Hospitalités dans l'Antiquité méditerranéenne : sources, enjeux, pratiques, discours.

4 Voir TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIII, note 3, p.102.

*saltum, tum extremas arborum succisarum impellunt ; quae alia in aliam, instabilem per se ac male haerentem, incidentes ancipiti strage arma, uiros, equos obruerunt, ut uix decem homines effugerent. Nam cum exanimati plerique essent arborum truncis fragmentisque ramorum, ceteram multitudinem inopinato malo trepidam Galli saltum omnem armati circumsedentes interfecerunt paucis e tanto numero captis, qui pontem fluminis petentes obsesso ante ab hostibus ponte interclusi sunt. Ibi Postumius omni ui ne caperetur dimicans occubuit. Spolia corporis caputque praecisum ducis Boii ouantes templo quod sanctissimum est apud eos intulere. Purgato inde capite, ut mos iis est, caluam auro caelauere, idque sacrum uas iis erat quo sollemnibus libarent poculumque idem sacerdoti esset ac templi antistitibus. Praeda quoque haud minor Gallis quam uictoria fuit ; nam etsi magna pars animalium strage siluae oppressa erat, tamen ceterae res, quia nihil dissipatum fuga est, stratae per omnem iacentis agminis ordinem inuentae sunt.*

« On apprit une nouvelle défaite, le sort les accumulant cette année l'une sur l'autre : le consul désigné L. Postumius avait été massacré en Gaule avec son armée. Il y avait une vaste forêt – les Gaulois l'appelaient Litana – par laquelle il avait l'intention de faire passer son armée. De cette forêt, à droite et à gauche de la route, les Gaulois entaillèrent les arbres ; ils restaient debout, si l'on n'y touchait pas, mais une légère poussée les faisait tomber. Postumius avait deux légions romaines et il avait recruté tant d'alliés à partir de la Mer supérieure qu'il fit entrer 25 000 hommes en territoire ennemi. Les Gaulois, installés le long de la lisière de la forêt, une fois la colonne entrée dans l'espace boisé, poussent les arbres entaillés situés aux extrémités ; ceux-ci, instables par eux-mêmes et tenant à peine debout, en tombant les uns sur les autres, écrasèrent, dans leur chute des deux côtés de la route, hommes et chevaux, si bien que dix hommes à peine en réchappèrent. Comme la plupart d'entre eux, en effet, avaient été assommés par les troncs des arbres et les morceaux des branches, les Gaulois, qui avaient cerné en armes l'espace boisé, massacrèrent le grand nombre qui restait et se débattait en désordre du fait d'une catastrophe inattendue ; peu, sur un si grand nombre, étaient faits prisonniers ; en cherchant à gagner le pont sur le fleuve, pont qui avait été occupé auparavant par les ennemis, ils trouvèrent la route coupée. C'est là que tomba Postumius, alors qu'il combattait de toutes ses forces pour ne pas être pris. Les Boïens, triomphants, portèrent dans le temple qui est le plus vénéré chez eux les dépouilles enlevées au cadavre et la tête coupée du général. Puis, après avoir nettoyé la tête, comme c'est la coutume chez eux, ils incrustèrent le crâne d'or ; c'était pour eux un vase sacré qui servait à faire des libations les jours de fête, en même temps qu'une coupe pour le prêtre et le desservant du temple<sup>1</sup>. »

Frontin rapporte le même épisode, avec plus de brièveté toutefois :

*Boii in silua Litana, quam transiturus erat noster exercitus, succiderunt arbores ita, ut parte exigua sustentatae starent, donec impellerentur; delitueruntdeinde ad extremas ipsi ingressoque siluam hoste <per> proximas ultiores impulerunt: eo modo propagata pariter supra Romanos ruina magnam manum eliserunt.*

« Les Boïens, dans la forêt Litana, que notre armée devait traverser, avaient scié des arbres en ne leur laissant qu'une partie très étroite de leurs troncs pour les soutenir, jusqu'au moment où on les pousserait ; les Boïens s'étaient eux-mêmes ensuite embusqués à l'extrémité de la forêt. Une fois que les Romains s'y furent engagés, ils donnèrent l'impulsion aux arbres les plus proches d'eux, ce qui fit tomber les arbres plus éloignés et propagea de cette façon la chute des arbres sur l'ensemble de la ligne romaine<sup>2</sup>. »

La comparaison est éclairante : Tite-Live construit ici un véritable *exemplum*. Il délimite clairement l'épisode, avec la formule *Silua erat* qui décrit l'espace de l'action. Le stratagème fait l'objet d'une description précise qui indique où se trouvent les arbres entaillés et à quel moment les Gaulois les font tomber. Le passage bascule alors dans une description dramatique<sup>3</sup> de l'anéantissement de l'armée romaine sous les arbres et leurs branches, la

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIII, 24, 6-12.

2 FRONTIN, *Stratagèmes*, I, 6, 4.

3 Selon D. A. PAUW, « The Dramatic Elements in Livy's History », *Acta classica*, 34, 1991, p. 33-49, la

phrase elle-même semblant mimer l'écrasement, puis le piège : le parallèle *plerique ... arborum truncis fragmentisque ramorum/ ceteram multitudinem ... Galli saltum omnem armati circumsedentes* met en valeur la clôture de l'espace qui est renforcée par l'ajout d'une proposition relative interdisant tout espoir : *qui pontem fluminis petentes obsesso ante ab hostibus ponte interclusi sunt*. L'enfermement des protagonistes et le désordre des mouvements souligné par la transformation de la colonne de soldats en foule éperdue, *multitudinem trepidam*, créent le pathétique. Le récit du massacre s'achève sur l'évocation des *spolia* qui clôt habituellement les récits des combats menés par les Romains. Le détail macabre du crâne de L. Postumius, vidé puis décoré d'or pour servir de vaisselle en vue d'un usage rituel, est propre à susciter l'horreur du public livien : l'*exemplum* peut alors s'inscrire dans la mémoire. Il ne consiste pas cette fois-ci en la conduite héroïque d'un général, même si Postumius ne manque pas à son devoir d'*imperator*. L'*exemplum* porte en effet plutôt sur la mise en place d'un tel piège et sur l'utilisation exemplaire d'une forêt par un peuple non romain. Polybe, à l'inverse, se montre bien moins intéressé par le stratagème et choisit de mettre plutôt en avant l'instabilité de la Fortune ainsi que les réactions salutaires du Sénat :

Καὶ γὰρ ὥσπερ ἐπιμετρούσης καὶ συνεπαγωνιζομένης τοῖς γεγονόσι τῆς τύχης, συνέβη μετ' ὀλίγας ἡμέρας, τοῦ φόβου κατέχοντος τὴν πόλιν, καὶ τὸν εἰς τὴν Γαλατίαν στρατηγὸν ἀποσταλέντ' εἰς ἐνέδραν ἐμπεσόντα παραδόξως ἄρδην ὑπὸ τῶν Κελτῶν διαφθαρῆναι μετὰ τῆς δυνάμεως. Οὐ μὴν ἢ γε σύγκλητος οὐδὲν ἀπέλειπε τῶν ἐνδεχομένων, ἀλλὰ παρεκάλει μὲν τοὺς πολλοὺς, ἡσφαλίζετο δὲ τὰ κατὰ τὴν πόλιν, ἐβουλεύετο δὲ περὶ τῶν ἐνεστώτων ἀνδρωδῶς.

« Et puis, comme si la Fortune voulait mettre le comble à ces malheurs et combattre aux côtés de l'ennemi, voici que, peu de jours plus tard, au milieu de la frayeur qui tenait la ville, on apprenait que le rhéteur envoyé en Gaule (Cisalpine) était tombé dans une embuscade imprévue, que sa troupe avait été complètement anéantie avec lui par les Gaulois. Cependant le Sénat ne négligeait aucune des mesures possibles. Il relevait le courage du peuple, fortifiait la ville et prenait les décisions courageuses exigées par la situation<sup>1</sup>. »

Ces passages ne proposent pas uniquement un inventaire des meilleurs stratagèmes, qu'ils proviennent de l'armée romaine ou d'une troupe ennemie. Ils peuvent également composer un catalogue de faits remarquables, à ranger du côté de la paradoxographie. Ainsi, au livre XXXV, les soldats lacédémoniens fuyant la charge de l'armée de Philopœmen, lancée à leur poursuite, donnent naissance, en jetant leurs armes, à une palissade de lances, créant une bordure :

*Vt uero ad postremos prælium ortum est clamorque terribilis ab tergo pauentium ad prima signa est perlatus, pro se quisque armis abiectis in circumiectas itinere siluas diffugiunt, momentoque temporis strage armorum saepta uia est, maxime hastis, quae pleraeque aduersae cadentes uelut*

---

dramatisation est un processus mettant en jeu, suivant la théorie aristotélicienne, l'implication émotionnelle du lecteur, soit en le conduisant à s'identifier avec un personnage, soit en suscitant tension et suspens, ou encore en développant des procédés rhétoriques et stylistiques propres à créer l'ἐνάργεια.

1 POLYBE, III, 118, 6-7.

*uallo obiecto iter impediabant*

« Quand le combat commença à l'arrière-garde, et que les cris terribles de ceux qui étaient terrorisés à l'arrière parvinrent à l'avant-garde, ils s'égaillèrent, chacun pour soi, jetant leurs armes, dans les forêts qui entourent le chemin, et en un instant la route fut bordée d'une jonchée d'armes, principalement de lances ; celles-ci, fichées le plus souvent pointe en l'air, se dressaient comme une palissade et faisaient obstacle à la marche<sup>1</sup>. »

De même, au livre XXVI, le récit du siège de Carthagène sert d'écrin à un développement sur le phénomène de la marée dans le golfe. Le passage n'est pas seulement l'occasion de mettre en avant l'habileté de Scipion quant à la maîtrise des savoirs sur l'espace. L'espace technique expliquant la montée des eaux est transformé, à travers le discours indirect des soldats, en espace épique où évoluent les dieux, en particulier Neptune, tandis que s'ouvrent des routes jamais encore foulées par les pas humains :

*Medium ferme diei erat, et ad id, quod sua sponte cedente in mare aestu trahebatur aqua, acer etiam septentrio ortus inclinatum stagnum eodem quo aestus ferebat et adeo nudauerat uada ut alibi umbilico tenuis aqua esset, alibi genua uix superaret. Hoc cura ac ratione compertum in prodigium ac deos uertens Scipio qui ad transitum Romanis mare uerterent et stagna auferrent uiasque ante nunquam initas humano uestigio aperirent, Neptunum iubebat ducem itineris sequi ac medio stagno euadere ad mœnia.*

« On était à peu près au milieu du jour ; outre que l'eau, d'elle-même, était entraînée vers la mer par le reflux, un vent du nord assez fort s'était élevé, poussant l'eau de la lagune, dont le niveau baissait, dans la même direction que la marée, et avait découvert à ce point les hauts-fonds qu'à certains endroits on avait de l'eau jusqu'au nombril et qu'à d'autres elle dépassait à peine les genoux. Attribuant ce qui était le résultat d'une enquête soigneuse et du calcul à un prodige et aux dieux, qui écartaient la mer pour livrer passage aux Romains, supprimaient les lagunes et ouvraient des routes jamais encore foulées par un pied humain, Scipion leur ordonnait de suivre Neptune qui leur montrait le chemin et par le milieu de la lagune, de parvenir jusqu'au rempart<sup>2</sup>. »

Si Tite-Live suggère ici d'admirer la manipulation effectuée par Scipion<sup>3</sup>, qui sait habilement mettre en avant une ascendance divine et des conversations fréquentes avec les divinités, l'historien propose également à son public de se laisser emporter par le rythme de sa phrase, dans ce spectacle du merveilleux qui prend les traits d'une expédition vers l'au-delà du monde. Chez Polybe, le phénomène est qualifié d'incroyable, *ἄπιστον*, et est également démystifié, mais nous n'y retrouvons pas l'évocation d'une nature obéissant aux ordres des dieux pour ouvrir le passage aux Romains :

*Κατὰ δὲ τὴν ἀκμὴν τοῦ διὰ τῶν κλιμάκων ἀγῶνος ἤρχετο τὰ κατὰ τὴν ἄμπωτιν, καὶ τὰ μὲν ἄκρα τῆς λίμνης ἀπέλειπε τὸ ὕδωρ κατὰ βραχύ, διὰ δὲ τοῦ στόματος ὁ ῥοῦς εἰς τὴν συνεχῆ θάλατταν ἄθρους ἐφέρετο καὶ πολὺς, ὥστε τοῖς ἀπρονοήτως θεωμένοις ἄπιστον φαίνεσθαι τὸ γινόμενον. Ὁ δὲ Πόπλιος ἔχων ἐτοίμους τοὺς καθηγεμόνας ἐμβαίνειν παρεκελεύετο καὶ θαρρεῖν τοὺς πρὸς τὴν χρεῖαν ταύτην ἠτοιμασμένους· καὶ γὰρ ἦν εὖ πεφυκῶς, εἰ καὶ πρὸς ἄλλο τι, πρὸς τὸ θάρσος ἐμβαλεῖν καὶ συμπαθεῖς ποιῆσαι τοὺς παρακαλουμένους. Τότε δὴ πειθαρχησάντων αὐτῶν καὶ διὰ*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 30, 5-6.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVI, 45, 8-9.

3 Sur l'analyse de l'habileté de Scipion à manipuler la foule dans l'*Ab Vrbe condita*, voir J.-E. BERNARD, *Le portrait chez Tite-Live. Essai sur une écriture de l'histoire romaine*, Bruxelles, Latomus, 2000, p. 340-343 et G. VASSILIADIS, « Scipion l'Africain chez Tite-Live : la relation exemplaire d'un chef avec la foule », *Camenuae* 13, Paris, 2015.

τοῦ τέλματος ἀμιλλωμένων, ἅπαν τὸ στρατόπεδον ὑπέλαβε μετὰ τινος θεοῦ προνοίας γίνεσθαι τὸ συμβαῖνον. Ἐξ οὗ καὶ μνησθέντες τῶν κατὰ τὸν Ποσειδῶ καὶ τῆς τοῦ Ποπλίου κατὰ τὴν παράκλησιν ἐπαγγελίας, ἐπὶ τοσοῦτο ταῖς ψυχαῖς παρωρμήθησαν ὡς συμφράζαντες καὶ βιασάμενοι πρὸς τὴν πύλην ἔξωθεν ἐπεχείρουν διακόπτειν τοῖς πελέκεσι καὶ ταῖς ἀξίναις τὰς θύρας.

« Au point culminant de la lutte aux échelles, le reflux commença et l'eau peu à peu déserta les bords de l'étang, tandis que par le goulet les flots étaient entraînés avec violence et en abondance vers la mer voisine, de sorte que pour ceux qui regardaient ce spectacle sans être prévenus, ce qui se produisait paraissait incroyable. Scipion, qui tenait les guides prêts, exhortait les hommes qu'il avait préparés pour cette opération à entrer dans l'eau avec courage ; et, de fait, il était doué, entre autres choses, pour insuffler le courage et pour faire éprouver ses propres sentiments à ceux qu'il exhortait. Alors, comme ils avaient obéi et qu'ils se hâtaient de traverser le marais, l'armée tout entière crut que ce qui se produisait était l'œuvre de quelque providence divine. Aussi, lorsqu'ils se furent rappelé les paroles de Scipion relatives à Poséidon et la promesse qu'il avait faite dans son discours d'exhortation, eurent-ils le cœur tellement stimulé que resserrant leurs rangs et se frayant un passage vers la porte, ils entreprirent d'en abattre du dehors les vantaux<sup>1</sup>. »

Quatre paysages constituent des points saillants de ce combat entre les soldats et la nature et mettent en évidence la valeur d'un général : la forêt épaisse, la grotte profonde, le rocher isolé et le désert. Ils ne sont toutefois pas traités dans l'œuvre avec la même ampleur.

La forêt, comme la forêt Litana que nous avons évoquée plus haut, constitue un élément récurrent du paysage hostile. Les forêts liviennes semblent répondre aux mêmes fonctions que M. Claval-Lévêque repère dans le récit césarien<sup>2</sup> : la forêt protectrice, qui sert de cachette ou d'asile<sup>3</sup> ; la forêt « base de départ pour un combat », lieu propre à préparer des embuscades<sup>4</sup> ; et la forêt qui fournit du matériel pour le combat. Cette forêt peut figurer une frontière, un territoire des confins, sur le modèle des forêts de Germanie, comme la forêt ciminienne, au livre IX, 36, 1 :

*Silua erat Ciminia magis tum inuia atque horrenda, quam nuper fuere Germanici saltus, nulli, ad eam diem ne mercatorum quidem adita.*

« La forêt ciminienne était bien plus infranchissable et plus sauvage que ne l'étaient récemment encore les massifs de Germanie et personne n'osait s'y aventurer, même pour ses affaires<sup>5</sup> ».

La grotte, *spelunca, antrum* ou *caua rupes*<sup>6</sup>, est également un motif important. Comme le

1 POLYBE, *Histoires*, X, 14, 7-12, p. 65-66.

2 M. CLAVEL-LÉVÊQUE, « La forêt gauloise vue des textes », *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 396, 1989, 396, p. 157-172.

3 Ceux qui s'y cachent apparaissent toutefois moins comme une armée que comme des bêtes sauvages. Voir XXX, 13, 7, l'emploi de *ferae* pour désigner Masinissa et ses compagnons, lorsqu'ils se cachent pour échapper à Syphax, *Iam tantas habuisse opes ut Masinissam regno pulsum eo redegerit ut uita eius fama mortis et latebris, ferarum modo in siluis raptu uiuentis, tegetetur*, « Syphax était si puissant que Masinissa, chassé de son royaume, dut faire courir le bruit de sa mort pour sauver sa tête, se cachant au milieu des bos et vivant de rapines, comme les bêtes sauvages ».

4 Les Romains eux-mêmes, qui revendiquent leur capacité à adopter les techniques ennemies, apprennent à la pratiquer, notamment durant les récits de la deuxième guerre punique. Voir TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 39, 1, *In huius siluae medio ferme spatio cohors Romana arte Punica abditur et equites*, « Dans l'intervalle se trouvait une profonde vallée, couverte d'arbres serrés ; à peu près au milieu de cette forêt, on cache – stratagème punique – une cohorte romaine. ».

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 36, 1.

6 *Specus* est plutôt utilisé pour renvoyer au gouffre, comme le gouffre de la Sibylle, au livre I, ou celui dans lequel s'engouffre Curtius au livre VIII, et *cauerna* renvoie aux affaissements de terrain décrits dans les listes

souligne H. Lavagne dans sa thèse *Operosa antra. Recherches sur la grotte à Rome de Sylla à Hadrien*, la grotte « fait partie du patrimoine imaginaire légué à Rome par la Grèce<sup>1</sup>. » La poésie augustéenne en fait un refuge, un gage de sécurité ou un abri d'amours illicites<sup>2</sup>. Chez Tite-Live, elle fait figure de lieu protecteur<sup>3</sup>, d'abri pour les brigands<sup>4</sup> ou de cachette pour les soldats<sup>5</sup>.

Le rocher constitue un autre élément du paysage hostile. Il est issu, comme nous l'avons souligné plus haut, de la tradition de l'historiographie de la conquête d'Alexandre. Contrairement à l'utilisation qu'en fait la poésie épique, le texte livien n'en use pas pour susciter la crainte<sup>6</sup> mais plutôt pour mettre en relief un combat. C'est le cas de la bataille qui voit la mort de Marcellus, au livre XXVII.

Le désert, *solitudo*, a également sa place dans l'œuvre. Au même titre que la forêt, il est le lieu où l'ennemi peut se réfugier, échapper à l'arrivée ennemie. Quinctius Flaminius craint ainsi, au livre XXXII, que le roi Philippe ne se volatilise dans les bois et les déserts, si jamais l'avancée romaine temporise :

*Vicissetque ea sententia ni timuisset ne, cum a mari longius recessisset emisso e manibus hoste, si, quod antea fecerat, solitudinibus siluisque se tutari rex uoluisset, sine ullo effectu aestas extraheretur.*

« Cet avis l'aurait emporté s'il n'avait craint que la saison ne passât sans produire aucun résultat, pour peu qu'il laissât l'ennemi lui filer entre les doigts tandis qu'il s'éloignerait de la mer, et que le roi voulût associer sa défense sur les déserts et les forêts, comme il l'avait fait auparavant<sup>7</sup>. »

Peu de déserts sont toutefois évoqués de façon détaillée dans l'œuvre livienne. Le terme *solitudines* renvoie surtout à une caractérisation vague d'étendues vides, dépeuplées, où les troupes ne peuvent trouver aucun ravitaillement et hésitent donc à s'aventurer. Lorsque les ambassadeurs de Persée traversent l'Illyrie, Tite-Live indique dans une notation que les Macédoniens ont fait de ces contrées des déserts, afin de rendre le passage difficile. Ce n'est donc qu'au prix d'un effort pénible que les envoyés du roi parviennent à Scodra :

*Hi transgressi iugum Scordi montis, per Illyrici solitudines, quas de industria populando Macedones fecerant, ne transitus faciles Dardanis in Illyricum aut Macedoniam essent, Scodram labore ingenti*

---

de prodiges, en XXX, 38, 8 et XXXII, 9, 2.

1 H. LAVAGNE, *Operosa antra. Recherches sur la grotte à Rome de Sylla à Hadrien*, École française de Rome, 1988, p. 699. Le miroir de Bolsenna est ainsi une superposition d'un motif étrusque, celui de l'enlèvement du devin Cacus par les frères Vibenna, et de l'élément hellénistique de la grotte avec « Pan couronné de pin et épiant sur le rebord ce qui se passe », p. 160-165.

2 Voir M. BONJOUR, *Terre natale. Étude sur une composante affective du patriotisme romain*, « Le creux, la grotte et la maison », Paris, Les Belles Lettres, 1975, p. 382-385.

3 Pour Masinissa, au livre XXIX, 32, 11.

4 Dans l'épisode du combat d'Hercule et Cacus, en I, 7, 5-7 ; de brigands ombriens, au livre X, 1, 4.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 28,5 pour les soldats carthaginois, suivant l'initiative d'Hannibal.

6 Voir les roches décrites par Virgile, ainsi que la citation de BAUDELAIRE, *Salons de 1859*, « La fonction du rocher est de mettre une terreur dans un paysage ».

7 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXII, 9, 10, texte établi et traduit par B. MINEO, *op. cit.*, 2003.

*tandem peruenerunt.*

« Ceux-ci, après avoir franchi la chapine du Scordus et traversé des régions désertiques de l'Illyrie (régions ravagées à dessein par les Macédoniens, afin d'ôter aux Dardaniens la possibilité de passer facilement en Illyrie ou en Macédoine), parvinrent enfin à Scodra au prix d'immenses difficultés<sup>1</sup>. »

Philippe, poussé par l'ὄβρις, choisit de traverser les déserts de la Médique, alors que le trajet lui a été représenté comme difficile d'accès pour un escadron, et inaccessible aux armées.

*Percunctatus regionis peritos de ascensu Haemi, cum satis inter omnes constaret uiam exercitui nullam esse, paucis et expeditis per difficillimum aditum [...] Philippus Maedicam primum, deinde solitudines interiacentes Maedicae atque Haemo transgressus septimis demum castris ad radices montis peruenit*

« Il se renseigne sur l'ascension du mont Haemus auprès d'hommes connaissant bien la région, et leur opinion unanime fut qu'il n'y avait aucun chemin praticable pour une armée, mais qu'il existait, pour des hommes peu nombreux et sans paquetage, un accès extrêmement difficile [...] Philippe, ayant d'abord traversé la Médie puis les déserts qui s'étendent entre la Médie et l'Haemus, n'atteignit le pied du mont qu'après sept jours de marche<sup>2</sup>. »

En peignant un retour du roi et de ses troupes encore plus pénible, Tite-Live souligne les difficultés du chemin et y ajoute une difficulté liée au climat, le froid glacial qui suit les journées de chaleur :

*Qua triduo ascenderat duo est degressus, frigora nocturna maxime metuens, quae caniculae ortu similia brumalibus erant.*

« Il descendit en deux jours le chemin qu'il avait gravi en trois, craignant par-dessus tout les froids nocturnes qui, bien qu'on fût au lever de la Canicule, étaient semblables aux froids hivernaux<sup>3</sup>. »

Seul un autre passage associe également l'étendue déserte à un climat extrême, cette fois-ci, inversement, la chaleur et un soleil brûlant, lorsque Scipion mène ses soldats à la rencontre des armées de Persée, jusqu'à Pydna :

*<Tempus> anni post circumactum solstitium erat; hora diei iam ad meridiem uergebat ; iter multo puluere et incalescente sole factum erat. lassitudo et sitis iam sentiebatur et meridiem aestum magis accensurum cum mox adpareret, statuit sic adfectos recenti atque integro hosti non abicere.*

« On était <à ce moment> de l'année où le solstice d'été venait de passer ; on approchait désormais de midi ; la marche avait eu lieu dans une poussière épaisse et sous un soleil ardent. On ressentait maintenant les effets de la fatigue et de la soif et comme il était évident que sous peu, le milieu du jour allait encore accroître la chaleur, le consul jugea qu'il ne fallait pas opposer des hommes qui se trouvaient dans ce été aux troupes fraîches et intactes de l'ennemi<sup>4</sup>. »

À ces espaces topiques, il convient d'ajouter des phénomènes relevant d'une nature grandiose : la tempête, le brouillard, et enfin, la présentation d'un paysage marin.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIII, 20, 1, texte établi et traduit par P. JAL, *op. cit.*, 1976.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 21, 3-22, 1.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 22, 7.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 36, 1-2.



## 1. 2. 2. La tempête

L'action de la nature sur l'homme s'exerce suivant des modalités diverses. L'une d'elle est la tempête, *procella* ou *tempestatas*, qui bouleverse temporairement l'ordre du ciel et de la terre. La tempête, élément-clé du *corpus* homérique<sup>1</sup>, est à Rome, depuis le *Bellum Punicum* de Naeuius, un passage obligé des épopées. L'*Énéide* en comprend ainsi trois. Elle est également un thème privilégié des écoles de rhétorique, comme le montrent les *Controverses et Suasories* de Sénèque l'Ancien<sup>2</sup>. E. Saint-Denis, dans sa thèse sur la mer dans la poésie latine, décompose la description-type d'une tempête en trois temps : un début heureux, où les navires voguent par beau temps ; la tempête elle-même, avec un changement brusque du temps, la description du bouleversement des éléments, qui voit la mer rejoindre les cieux, les astres disparaître et la nuit tomber ; et les réactions des occupants des navires, entre peur, prières et découragement. Comme le conclut le savant :

« Virgile a renchéri sur Homère, Ovide sur Virgile, Sénèque sur Ovide. C'est ainsi que les tempêtes latines sont une suite de morceaux de bravoure, conventionnels et déclamatoires<sup>3</sup> »

Tite-Live a forcément ces modèles en tête lorsqu'il rédige son œuvre, d'autant qu'une partie de la tradition historique romaine est écrite dans des épopées. Pourtant, les tempêtes n'interviennent que très rarement dans son œuvre. Elles ont une fonction majeure<sup>4</sup>, une fonction stratégique. Elles enclenchent la dispersion des navires, retardant ou favorisant le combat. Ainsi au livre XXXVIII, 13, la tempête provoque un chassé-croisé entre Polyxénidas et les troupes romaines :

*Inde cum in proxima Samiae uellent traicere, non expectato solis ortu, ex quo statum caeli notare gubernatores possent, in incertam tempestatem miserunt. Medio in cursu, aquilone in septentrionem uerso, exasperato fluctibus mari iactari cœperunt [...]. Postquam sparsam tempestate classem uidit, occasionem primo adgrediendi ratus, paulo post increbrescente uento et maiores iam uolente fluctus, quia peruenire se ad eos uidebat non posse, ad Aethaliam insulam traiecit, ut inde postero die Samum ex alto petentis nauis adgrederetur. Romani, pars exigua, primis tenebris portum desertum Samiae tenuerunt, classis cetera nocte tota in alto iactata in eundem portum decurrit.*

« Puis ils voulurent passer sur la côte samienne la plus proche, sans attendre le lever du soleil, qui aurait permis aux pilotes de reconnaître l'état du ciel, et ils larguèrent, pour trouver un temps incertain. Au milieu de leur course, l'aquilon tourna au nord, la mer devint grosse et se mit à les

- 
- 1 Mais il laisse peu de place à une représentation détaillée. Ainsi I. J. F. DE JONG remarque « *nature only enters the story when the force or glitter of warriors needs to be illustrated. The eyes of the heræes themselves are fixed on their opponents, not on the sky or hills or trees.* » . I. de Jong, « *Homer* », dans I. J. F. DE JONG (éd.), *op. cit.*, 2012, p. 24.
  - 2 Voir en particulier SÉNÈQUE L'ANCIEN, *Controverses et Suasories*, I, 46, *Ab archipirata filio dimissus*, et les discours de Q. Haterius ou de Sestius Pius.
  - 3 E. DE SAINT-DENIS, *Le Rôle de la mer dans la poésie latine*, thèse dactylographiée, 1934, p. 406.
  - 4 Sur l'usage métaphorique du terme, voir É. DENIAUX, « Les tempêtes et la vie politique : recherches sur l'imaginaire des Romains de la fin de la République » et R. BROCK, *Greek Political Imagery. From Homer to Aristotle*, Londres-New York, Bloomsbury, 2013.

malmener [...] Quand [Polyxenidas] vit la flotte éparpillée par le mauvais temps, il crut d'abord venu le moment d'attaquer ; mais peu après le vent grossit et roula des vagues plus fortes [...] Les Romains, en petit nombre, atteignirent aux premières ténèbres un port désert de la côte samienne ; le reste de leur flotte subit toute la nuit les assauts de la pleine mer avant d'aborder dans le même port<sup>1</sup>. »

La description reprend certes, avec quelques variantes, des expressions topiques propres au tableau de la tempête, *mento maiores uolente fluctus, exasperato fluctibus mari iactari*. Les Romains sont présentés comme des jouets de la nature déchaînée, avant de se retrouver, par chance, rassemblés dans le même port. La dissociation entre un premier vaisseau et le reste de la flotte, mise en relief par le contraste entre les premières ténèbres, qui voient l'arrivée au port du premier vaisseau, et la nuit totale dans laquelle les autres navires sont ballotés, confère une tonalité dramatique à l'épisode. Mais le sort des navires romains est expliqué de façon technique et tactique : contrairement aux tempêtes des épopées, celle-ci intervient dans un ciel déjà incertain, alors que le départ des navires avant l'aube empêche les pilotes de prévoir le temps à venir. Tite-Live suggère qu'elle aurait pu être évitée et que les Romains pouvaient, sinon maîtriser les éléments, du moins faire en sorte de ne pas avoir à les affronter. Au livre XXX, 39, 1, un autre récit de tempête met en relief la difficulté du retour de la flotte à Rome. Si Claudius parvient à sauver ses navires d'une première tempête, il se laisse piéger par un second orage qui brise une partie de ses vaisseaux :

*Claudium consulem profectum tandem ab urbe inter portus Cosanum Loretanumque atrox uis tempestatis adorta in metum ingentem adduxit. Populonium inde cum peruenisset stetitque ibi dum reliquum tempestatis exsaeuaret, Iluam insulam et ab Ilua Corsicam, a Corsica in Sardiniam traiecit. Ibi superantem Insanos montes multo et saeuior et infestioribus locis tempestas adorta disiecit classem. Multae quassatae armamentisque spoliatae naues, quaedam fractae; ita uexata ac lacerata classis Carales tenuit.*

« Parti enfin de Rome, le consul Tibérius Claudius Néron essuya entre Cosa et Lorétum une horrible tempête qui lui causa une terrible frayeur. Il rallia ensuite Populonia, resta à l'ancre en attendant la fin de la tempête puis gagna l'île d'Elbe, passa de l'île d'Elbe en Corse et de Corse en Sardaigne. Comme il doublait la chaîne des Monts Fous, une tempête beaucoup plus violente se leva dans ces parages particulièrement dangereux et dispersa la flotte. Beaucoup de bâtiments furent endommagés ou perdirent leurs agrès ; certains se fracassèrent. Malgré les avaries et les dégâts, la flotte parvint à Caralès<sup>2</sup>. »

Le passage recourt à un vocabulaire plutôt poétique, avec la personnification de la tempête par le verbe *exsaeuire*<sup>3</sup> et le comparatif *saeuior*, constituant comme un lointain et rapide écho des récits épiques.

L'orage, sur terre relève, de la même façon<sup>4</sup>, surtout des éléments stratégiques,

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVII, 12, 11- 13, 4.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXX, 39, 1, texte établi par S. K. JOHNSON et R. S. CONWAYS, *op. cit.*, 1935 et traduit par A. FLOBERT, *op. cit.*, 1994.

3 Que nous pouvons trouver majoritairement dans les textes poétiques, notamment dans la description d'une des tempêtes chez VIRGILE, *Énéide*, en VII, 461.

4 TITE-LIVE, au livre XL, 58, 7, les met en parallèle lors du récit de la tempête qui anéantit les Bastarnes : *dissipati procella cum tamquam ex naufragio*, « dispersés par la tempête comme par un naufrage ».

puisqu'il vient clore un combat acharné. C'est le cas au livre VI, lorsque le combat entre les Romains et les Antiates semble ne pas devoir s'achever :

*Iam inclinata res erat, sed turba hostium et fuga impediabatur et longa caede conficienda multitudo tanta fesso militi erat, cum repente ingentibus procellis fusus imber certam magis victoriam quam praelium diremit*

« Le soldat fatigué ne pouvait s'arrêter de tuer s'il voulait venir à bout de cette multitude ; quand éclatant soudain avec des torrents de pluie une tourmente coupa court moins à la bataille qu'à la victoire assurée<sup>1</sup>. »

Si la force de la tempête conduit à l'arrêt du combat, Tite-Live ne s'attarde pas à décrire le bouleversement des éléments et se contente de notations indiquant l'intensité du phénomène et son extension spatiale, avec la formule *ingentibus procellis (ef)usus imber*. Un tel phénomène, qui est pourtant décrit sous une forme intensive, avec l'adjectif *ingens*, et brusque, comme l'indique l'adverbe *repente*, ne semble pas contaminer les soldats. Ainsi, au livre XXIII, les soldats de l'armée de Marcellus, séparés de l'armée d'Hannibal par une tempête, conservent leur fougue initiale :

*Arox esse coepit pugna, memorabilisque inter paucas fuisset ni ingentibus procellis effusus imber diremisset pugnantes. Eo die commisso modico certamine atque inritatis animis in urbem Romani, Pœni in castra receperunt sese [...] Imber continens per noctem totam usque ad horam tertiam diei insequentis tenuit. Itaque, quamquam utraque pars auidi certaminis erant, eo die tenuerunt sese tamen munimentis. Tertio die Hannibal partem copiarum praedatum in agrum Nolanum misit*

« Commença une lutte acharnée qui aurait été mémorable comme peu d'autres le furent, si, tombant sous forme de violentes averses, la pluie n'eût séparé les combattants. Ce jour-là, après une lutte sans grande importance qui ne fit qu'exciter les ardeurs, les Romains se retirèrent dans la ville, les Puniques, dans leur camp [...] La pluie continua à tomber toute la nuit jusqu'à la 3ème heure du jour suivant<sup>2</sup>. »

La tempête de type épique n'est présente dans l'*Ab Vrbe condita* que dans de rares cas, dans des épisodes qui relèvent de l'événement légendaire ou de la description de prodiges. Au livre I, 16, 1-4, la mort de Romulus intervient ainsi en dehors de l'*Vrbs*, sur le Champ de Mars, durant un violent orage. L'emploi de la consécutive *tam... ut*, de la répétition de *tam* et des adjectifs intensifs *magnus*, *densus* et *turbidus* créent un cadre grandiose auquel les termes *fragor* et *tonitris* confèrent une forte dimension auditive. La vue s'obscurcit un instant, permettant la disparition du corps du roi, avant le retour du beau temps et de la vue sur le trône vide de Romulus. La frayeur éprouvée par la foule des soldats est soulignée par l'emploi du mot *pauor*. Enfin, autre élément épique, la disparition de Romulus confirme la dimension verticale de la scène, avec l'adjectif *sublimis*.

*His immortalibus editis operibus cum ad exercitum recensendum contionem in campo ad Caprae paludem haberet, subito coorta tempestas cum magno fragore tonitribusque tam denso regem*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 8, 7-16.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIII, 44, 4-6.

*operuit nimbo ut conspectum eius contioni abstulerit; nec deinde in terris Romulus fuit. Romana pubes sedato tandem pauore postquam ex tam turbido die serena et tranquilla lux rediit, ubi uacuum sedem regiam uidit, etsi satis credebat patribus qui proximi steterant sublimem raptum procella.*

« Après ces immortels travaux, un jour que, pour passer en revue ses troupes, il tenait une assemblée dans la plaine au marais de la Chèvre, soudain éclata un orage accompagné de violents coups de tonnerre. Le roi fut enveloppé d'un nuage si épais qu'il disparut aux regards de l'assemblée. Depuis lors Romulus ne reparut plus sur terre. Les jeunes Romains se remettant, enfin, de leur frayeur avec le retour d'un jour pur et serein après un tel orage, et voyant le trône royal vide, étaient assez disposés à croire, d'après les Pères placés tout près du roi, qu'il avait été enlevé par l'orage<sup>1</sup>. »

Les mentions de tempêtes dans les listes de prodiges font souvent l'objet de brèves notations, qui jouent sur les mêmes termes : ainsi, au livre XL, la tempête est caractérisée une nuit soudaine, *nox subito coorta* :

*Hiems eo anno niue saeua et omni tempestatum genere fuit: arbores, quae obnoxiae frigore sunt, deusserat cunctas; et eadem aliquanto quam alias longior fuit. itaque Latinas nox subito coorta et intolerabilis tempestas in monte turbauit, instaurataeque sunt ex decreto pontificum. eadem tempestas et in Capitolio aliquot signa prostrauit fulminibusque complura loca deformauit, aedem Iouis Tarracinae, aedem Albam Capuae portamque Romanam; muri pinnae aliquot locis decussae erant. haec inter prodigia nuntiatum et ab Reate tripodem natum mulum.*

« L'hiver de cette année-là fut rendu cruel par la neige et par toutes sortes d'intempéries : il avait entièrement brûlé tous les arbres qui craignaient les coups de froid ; il fut aussi notablement plus long que les autres années. C'est ainsi que la brusque arrivée des ténèbres et qu'une tempête impossible à endurer perturbèrent les fêtes latines sur le mont Albain et celles-ci furent recommencées sur décret des pontifes. La même tempête renversa aussi un certain nombre de statues sur le Capitole et abîma d'assez nombreux endroits à coups de foudre<sup>2</sup>. »

Les pluies de pierres, *lapidis pluere*, renvoient également à des bouleversements étranges et grandioses des éléments. Proposant une étiologie de la pratique du *nouendiale sacrum*, « sorte de neuvaine destinée à purifier la cité et le lieu où s'est produit le prodige<sup>3</sup> », Tite-Live fournit de la première pluie de pierres rapportée par la tradition latine et qui remonte au règne de Tullus Hostilius, une description détaillée :

*Nuntiatum regi patribusque est in monte Albano lapidibus pluuisse. Quod cum credi uix posset, missis ad id uisendum prodigium in conspectu haud aliter quam cum grandinem uenti glomeratam in terras agunt crebri cecidere caelo lapides. Visi etiam audire uocem ingentem ex summi cacuminis luco ut patrio ritu sacra Albani facerent, quae uelut dis quoque simul cum patria relictis obliuioni dederant, et aut Romana sacra susceperant aut fortunae, ut fit, obirati cultum reliquerant deum. Romanis quoque ab eodem prodigio nouendiale sacrum publice susceptum est, seu uoce caelesti ex Albano monte missa— nam id quoque traditur— seu haruspicum monitu; mansit certe sollemne ut quandoque idem prodigium nuntiaretur feriae per novem dies agerentur*

« On annonça au roi et aux Pères que sur le mont Albain il y avait eu une pluie de pierres. Comme le fait était peu vraisemblable, ceux qu'on envoya pour contrôler ce prodige virent tomber sous

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 16, 1-2.

2 Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, XL, 45, 1-3.

3 CH. GUITTARD, « Les prodiges dans le livre XXVII de Tite-Live, *Vita latina*, 2004, en particulier p. 63-64. Nous ne connaissons pas le déroulement exact de cet élément du *ritus Romanus* qui tombe en désuétude à partir du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., concurrencé par la *supplicatio* et par les jeux. Durant ces neuf jours, toute activité professionnelle était suspendue.

leurs yeux une épaisse pluie de pierres, semblable aux masses de grêlons que le vent chasse sur la terre. Ils crurent même entendre une grande voix s'élever dans le bois qui couronne le sommet et ordonner aux Albains " de sacrifier selon leurs rites nationaux " : ils les avaient laissés dans l'oubli, abandonnant pour ainsi dire leurs dieux après leur patrie et avaient adopté les rites romains, ou même, par un ressentiment assez ordinaire contre le destin, avaient cessé d'adorer les dieux<sup>1</sup>. »

Les envoyés romains assistent ainsi au mélange grandiose du ciel et d'éléments terrestres, *lapides*. La description de ces prodiges, rupture de l'ordre collectif entre les hommes et les dieux se prête toutefois peu au développement d'un tableau épique, puisque les Romains ou Italiens y restent de simples spectateurs et que leurs émotions sont rarement décrites<sup>2</sup>. Tite-Live adopte ici toutefois un ton rationalisant. Il ramène le prodige à un phénomène naturel conçu, en évoquant la poussée par le vent des des grêlons, *grando*, venus du ciel et de la terre. Il ne s'attarde pas non plus à décrire des manifestations de peur de la part des Albains ou des envoyés romains. Il utilise le même procédé lorsqu'il rapporte une autre version de la disparition du roi Romulus. Le fondateur de l'*Vrbs* n'aurait pas connu d'apothéose mais aurait été tué, et même démembré par les sénateurs :

*Fuisse credo tum quoque aliquos qui discerptum regem patrum manibus taciti arguerent*

« Il y eut, je crois, dès ce moment quelques sceptiques qui soutenaient tout bas que le roi avait été mis en pièces par les Pères de leurs propres mains<sup>3</sup>. »

Le récit de la première version prépare en réalité la deuxième explication : Tite-Live insiste sur la dimension spectaculaire de l'événement. Une véritable pièce en trois actes s'est ainsi déroulée devant les yeux des Romains : l'arrivée de l'orage ; la nuit ; la vue du trône vide. Une scénographie habile, opposant la proximité des sénateurs du siège du roi et l'éloignement de la jeunesse romaine qui défile, permet de faire disparaître le corps. La frayeur a si bien fonctionné, néanmoins, que la postérité choisit de retenir la version épique<sup>4</sup> :

*Illam alteram admiratio uiri et pauor praesens nobilitauit.*

« L'autre version fut popularisée par le prestige du héros et les dangers du moment<sup>5</sup>. »

Le récit hésite donc ici entre la représentation épique et la description rapide et rationalisante d'un phénomène naturel. En effet, l'épique semble affleurer, de la même façon, lors de la seconde guerre punique, lorsqu'Hannibal affronte l'armée de Claudius qui lui fait écran sur le chemin qui mène de Capoue à Rome, au livre XXVI, 11, 2-4 :

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 31, 3.

2 À l'exception des périodes de grand danger pour Rome, mais c'est alors sans doute moins les événements en eux-mêmes que la rupture qu'ils annoncent avec les dieux qui cause la frayeur des habitants de l'*Vrbs*.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 16, 4.

4 Tite-Live souligne également, dans ce passage, le rôle des grands hommes dans la création de la tradition. Au-delà du souci de magnifier la figure de Romulus, la version rationalisante est cachée par les sénateurs et un de leurs représentants, Proculus Julius, qui affirme avoir croisé Romulus divinisé.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 16, 4.

*Instructis utrimque exercitibus in eius pugnae casum in qua urbs Roma uictori praemium esset, imber ingens grandine mixtus ita utramque aciem turbauit ut uix armis retentis in castra sese receperint, nullius rei minore quam hostium metu. et postero die eodem loco acies instructas eadem tempestas diremit; ubi recepissent se in castra, mira serenitas cum tranquillitate oriebatur. in religionem ea res apud Pœnos uersa est, auditaque uox Hannibalis fertur potiundae sibi urbis Romae modo mentem non dari, modo fortunam .*

« De chaque côté les armées avaient été rangées en ligne pour courir le risque d'une bataille dans laquelle le prix du vainqueur devait être la ville de Rome : or, une énorme averse de pluie, mêlée de grêle, jeta un tel désordre dans les deux armées que les soldats eurent de la peine à garder leurs armes en mains et se réfugièrent dans leur camp, cela, alors qu'ils ne craignaient rien moins que l'ennemi. Le lendemain aussi, au même endroit, les troupes mises en ligne furent séparées par le même mauvais temps. Une fois celles-ci réfugiées dans leur camp, le ciel, chose étonnante, devenait pur et le temps calme. Les Carthaginois attribuèrent à ce phénomène une signification religieuse et l'on entendit Hannibal déclarer, à ce qu'on dit, que « lui était refusée tantôt l'intention, tantôt l'occasion de prendre Rome<sup>1</sup>. »

Si ni Polybe, en IX, 6-7, ni Appien, au paragraphe XL de la *Guerre d'Hannibal*, n'évoquent ce phénomène, Zonaras en IX, 6, nous en donne une version détaillée. Il nous présente les deux tentatives de sortie d'Hannibal, qui sont stoppées par l'énorme averse, puis décrit la peur du général punique et son cri de désespoir, lorsqu'il bat finalement en retraite : Κάνναι, Κάνναι. Il nous semble bien retrouver ici, dans la tradition rapportant l'histoire de Rome, la trace d'éléments mythiques ou épiques, insérés dans les récits historiques afin de magnifier un général. Nous avons évoqué plus haut les conflits qui opposent, sur l'écriture de la deuxième guerre punique, les historiens présents dans le camp d'Hannibal, comme Silénos de Caléacté, et l'historien romain Fabius Pictor. Il est fort possible que ce passage ait été créé dans le cadre de la production de la geste d'Hannibal pour en faire un nouvel Hercule. De nombreux épisodes merveilleux sont mêlés au récit de la guerre, comme les rêves d'Hannibal en Espagne et à Crotona. Tite-Live choisit d'en conserver les traces, mais se refuse à basculer dans l'épique, limitant la tempête au champ des éléments stratégiques. Ici encore, la pluie disperse les combattants et met fin au combat.

Il est cependant un passage où le vacillement se produit, lors de l'orage qui surprend, durant le franchissement de l'Apennin, les soldats d'Hannibal, au livre XXI :

*Transeuntem Appenninum adeo atrox adorta tempestas est, ut Alpium prope fœditatem superauerit. Vento mixtus imber cum ferretur in ipsa ora, primo, quia aut arma omittenda erant aut contra enitentes uertice intorti adfligebantur; constitere; dein, cum iam spiritum includeret nec reciprocare animam sineret, auersi a uento parumper consedere. Tum uero ingenti sono caelum strepere et inter horrendos fragores micare ignes; capti auribus et oculis metu omnes torpere; tandem effuso imbre, cum eo magis accensa uis uenti esset, ipso illo quo deprenti erant loco castra ponere necessarium uisum est. Id uero laboris uelut de integro initium fuit; nam nec explicare quicquam nec statuere poterant nec quod statutum esset manebat omnia perscindente uento et rapiente. Et mox aqua leuata uento cum super gelida montium iuga concreta esset, tantum niuosae grandinis deiecit ut omnibus omissis procumberent homines tegminibus suis magis obruti quam tecti; tantaque uis frigoris insecta est ut ex illa miserabili hominum iumentorumque strage cum se quisque attollere ac leuare uellet, diu nequiret, quia torpentibus rigore neruis uix flectere*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVI, 11, 2-4.

*artus poterant. Deinde, ut tandem agitando sese movere ac recipere animos et raris locis ignis fieri est coeptus, ad alienam opem quisque inops tendere.*

« Alors qu'il franchissait l'Apennin, il s'éleva une tempête si terrible qu'elle dépassa presque les horreurs des Alpes. La pluie, mêlée au vent, les fouettait en plein visage ; comme s'ils devaient ou bien abandonner leurs armes ou, s'ils luttèrent contre le vent, étaient renversés par des rafales et jetés au sol, ils firent halte ; puis, le vent leur coupant le souffle et ne leur permettant pas de respirer, ils s'assirent un moment en lui tournant le dos. Alors un bruit terrible retentit dans le ciel et des éclairs brillèrent au milieu d'un horrible fracas ; privés de l'usage de leurs yeux et de leurs oreilles, tous étaient paralysés par la peur ; enfin la pluie tombant à torrents, comme la violence du vent en était encore accrue, il leur parut nécessaire d'installer leur camp à l'endroit même où ils avaient été surpris. Ce fut d'ailleurs là le début de difficultés nouvelles, s'il l'on peut dire ; ils ne pouvaient en effet ni déployer la moindre tente ni dresser quoi que ce soit, et rien de ce qui avait été dressé ne restait debout, le vent déchirant et emportant tout. Bientôt, la vapeur d'eau soulevée par le vent, ayant gelé sur les crêtes glacées des montagnes, retomba en une telle averse de grêle et de neige que, lâchant tout, les hommes se couchèrent, écrasés plus qu'abrités par ce dont ils se recouvraient ; le froid qui suivit fut si rigoureux que, de cette misérable jonchée d'hommes et d'animaux, pas un, alors qu'il voulait se soulever et se mettre debout, n'en fut capable de longtemps : les muscles roidis par le froid, ils pouvaient à peine plier leurs membres. Quand, à force de les remuer, ils commencèrent à se déplacer et à reprendre leurs esprits, et que, de loin en loin on se fut mis à faire du feu, chacun, lui-même sans force, recherchait l'aide de la force d'autrui<sup>1</sup>. »

Les intensifs *adeo, tantum, eo magis*, la consécutive *tanta... ut*, les adjectifs quantitatifs comme *ingens* soulignent le déchaînement du vent puis de l'eau, dans un tableau sonore et visuel que soulignent les verbes *strepere* et *micare*, le terme *fragor*, tout comme l'emploi de déictiques et compléments de lieux, *ipso illo quo, raris locis* et de démonstratifs : *id, illa*. Les images, comme *ignes*, ajoutent à l'aspect grandiose de la tempête. Un combat se déroule entre la nature et les soldats carthaginois, qui sont ballotés et sans cesse jetés à terre, jusqu'à ce que leurs corps disparaissent, transformés en une jonchée mêlée d'animaux. L'adverbe *mox* souligne un basculement du texte, inclinant la ligne horizontale en un axe vertical qui mime l'écrasement des soldats carthaginois, incapables de se relever. L'épisode constitue un véritable morceau de bravoure. Situé à la fin du livre XXI, faisant écho à la traversée des Alpes, il joue un rôle narratif important, soulignant la traversée de la frontière avec Rome. Mais il permet également de grandir la personne d'Hannibal. Face à la lenteur et à l'impuissance des troupes romaines, Hannibal n'a pas réellement d'ennemis, si ce n'est la nature elle-même, dont les forces pourraient seules parvenir à le vaincre.

### 1. 2. 3. Le brouillard

Un autre phénomène naturel vient bouleverser l'appréhension de l'espace : le brouillard, qui obscurcit la vue sur le champ de bataille ou sur la route empruntée par l'armée.

---

<sup>1</sup> TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 58, 3-10.

Motif merveilleux, souvent associé aux dieux<sup>1</sup>, le brouillard envahit brusquement le cadre de l'action et le condamne temporairement à une obscurité épaisse et uniforme. Il désorganise l'espace du combat, en coupant toute communication et signalisation visuelle entre les soldats qui sont contraints d'errer à l'aveugle. Il est ainsi un élément-clé de la fameuse bataille de Trasimène. Le récit commence ainsi par dessiner, de façon classique, devant les yeux du lecteur- auditeur, un « espace tactique » :

*Et iam peruenerant ad loca nata insidiis, ubi maxime montes Cortonenses in Trasumennum sidunt. Via tantum interest perangusta, uelut ad [id] Ipsum de industria relicto spatio; deinde paulo latior patescit campus; inde colles adsurgunt. Ibi castra in aperto locat, ubi ipse cum Afris modo Hispanisque consideret; Baliares ceteramque leuem armaturam post montes circumducit; equites ad ipsas fauces saltus tumulis apte tegentibus locat, ut, ubi intrassent Romani, obiecto equitatu clausa omnia lacu ac montibus essent.*

« Les Carthaginois parvinrent en un lieu propice aux embuscades, à l'endroit où le lac arrive au pied des monts de Cortone : on croirait qu'on a laissé exprès juste la place pour faire passer une route très étroite ; la plaine devient ensuite un peu plus large, plus loin des collines se dressent. Hannibal établit donc son camp dans la plaine, ne gardant avec lui que les Africains et les Espagnols ; il fit passer les Baléares et toute l'infanterie légère derrière la montagne et cacha les cavaliers dans les gorges à l'entrée du passage, en utilisant les éléments du relief, de façon que les Romains, une fois engagés, trouvent la route barrée par la cavalerie et soient coincés entre le lac et la montagne<sup>2</sup>. »

Le cadre d'une des plus fameuses batailles de la deuxième guerre punique, l'une des plus terribles pour Rome, aussi, est ainsi tracé, soulignant le piège dans lequel les soldats romains vont se retrouver enfermés. Enfermés dans une nasse, entre une plaine étroite, un lac et des montagnes, ils sont à la merci des troupes d'Hannibal qui vont déferler depuis les hauteurs<sup>3</sup>.

La tradition sur l'histoire de la deuxième guerre punique, comme le souligne M. Rambaud dans son article « Exemples de déformation historique chez Tite-Live. Le Tessin, la Trébie, Trasimène<sup>4</sup> », résulte d'une élaboration complexe, superposant notamment différents points de vue politiques. Le chercheur évoque ainsi la constitution d'une tradition défavorable aux deux consuls plébéiens Sempronius et Flaminius. Écrite notamment par Cœlius Antipater, elle accable les premiers généraux qui affrontent Hannibal pour mieux mettre en valeur les figures de Quintus Fabius Maximus, présenté comme le sauveur de Rome<sup>5</sup> et de Scipion

1 Il entoure ainsi les trente mille Immortels envoyés par Zeus pour surveiller les hommes sur la terre chez Hésiode.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 4, 1-3, texte établi par C. F. WALTERS et R. S. CONWAY, *op. cit.*, 1929, traduit par A. FLOBERT, *op. cit.*, 1993.

3 Sur le déroulement de la bataille, voir G. C. SUSINI, « Ricerche sulla battaglia dello Trasimeno », *Annuario dell'Accademia etrusca di Cortone*, XI, 1956-1960 et R. CHEVALLIER, « Le Trasimène », *Information historique*, 24, 1962, p. 161 sq.

4 Voir M. RAMBAUD, « Exemples de déformation historique chez Tite-Live. Le Tessin, la Trébie, Trasimène », *Colloque Histoire et Historiographie. Clio, Caesarodunum XV bis*, Paris, Les Belles Lettres, 1980, p. 109-126.

5 Tite-Live en appelle ici à l'autorité d'Ennius : *sic nihil certius est quam unum hominem nobis cunctando rem restituisse, sicut Ennius ait*, « de même, rien de plus certain que le fait qu'il a été l'homme qui, tout seul, a rétabli la situation en temporisant ». Voir *Vnus homo nobis cunctando restituit rem*, « Un seul homme a rétabli, en temporisant, notre situation », ENNIUS, *Annales*, XII, 200, d'après MACROBE, *Saturnales*, V, 1, 23 (=



l'Africain. Tite-Live semble reprendre ici ces textes, puisqu'il insiste sur l'état d'impréparation et la témérité des généraux romains qui se révèlent incapables de connaître le terrain des combats et de l'utiliser, au contraire d'Hannibal qui déploie des compétences stratégiques et tactiques redoutables :

*Certumque per praemissos exploratores habuit exercitum Romanum circa Arreti mœnia esse. Consulis deinde consilia atque animum et situm regionum itineraque et copias ad commeatus expediendos et cetera quae cognosse in rem erat summa omnia cum cura inquirendo exsequabatur. [...] Flaminius cum pridie solis occasu ad lacum peruenisset, inexplorato postero die uixdum satis certa luce angustiis superatis, postquam in patentiorem campum pandi agmen cœpit, id tantum hostium quod ex aduerso erat conspexit: ab tergo ac super caput deceptae insidiae. Pœnus ubi, id quod petierat, clausum lacu ac montibus et circumfusum suis copiis habuit hostem, signum omnibus dat simul inuadendi.*

« Des observateurs, envoyés en avant, [confirmèrent à Hannibal] que l'armée romaine se trouvait près d'Arrétium. Hannibal se renseignait activement sur les projets du consul et ses intentions, sur la nature du terrain, les voies de communication, les ressources du pays et les moyens de se les procurer, bref recueillait toutes les informations utiles [...] Flaminius était arrivé au lac la veille, au coucher du soleil ; le lendemain, sans faire de reconnaissance et sans attendre que le jour soit tout-à-fait levé, il franchit le défilé<sup>1</sup>. »

M. Rambaud souligne toutefois que Tite-Live semble ne pas reprendre à son compte toutes les accusations portées contre les généraux. Il met en avant, durant le combat de Trasimène, la valeur de Flaminius, le peignant haranguant ses troupes au milieu de la bataille, et montre Sempronius traversant les lignes ennemies pour se rendre à Rome et assister aux comices<sup>2</sup>. Tite-Live atténue en effet, dans le passage *domi*, l'impiété du consul qui était centrale dans la version de Coelius Antipater, telle que nous l'a transmise Cicéron dans le *De Divinatione*, I, 77-78 :

*Augebant metum prodigia ex pluribus simul locis nuntiata: in Sicilia militibus aliquot spicula, in Sardinia autem in muro circumeunti uigilias equiti scipionem quem manu tenuerit arsisse et litora crebris ignibus fulsisse et scuta duo sanguine sudasse, et milites quosdam ictos fulminibus et solis orbem minui uisum, et Praeneste ardentis lapides caelo cecidisse, et Arpis parmas in caelo uisas pugnantesque cum luna solem, et Capenae duas interdum lunas ortas, et aquas Caeretes sanguine mixtas fluxisse fontemque ipsum Herculis cruentis manasse respersum maculis, et in Antiati metentibus cruentas in corbem spicas cecidisse, et Faleriis caelum findi uelut magno hiatus uisum quaque patuerit ingens lumen effulsisse; sortes sua sponte attenuatas unamque excidisse ita scriptam: « Mauors telum suum concutit », et per idem tempus Romae signum Martis Appia uia ac simulacra luporum sudasse, et Capuae speciem caeli ardentis fuisse lunaeque inter imbrem cadentis.*

« De plusieurs endroits à la fois arrivait l'annonce de prodiges, qui augmentaient l'inquiétude. En Sicile, la pique que tenaient les soldats, en Sardaigne le bâton d'un cavalier qui faisait une ronde de nuit sur le rempart, s'étaient enflammées ; sur le rivage on avait vu briller des feux en plusieurs endroits ; deux boucliers avaient saigné, des soldats avaient été foudroyés et il y avait eu une éclipse partielle du soleil ; à Préneste des pierres brûlantes étaient tombées du ciel ; à Arpi on avait vu des boucliers dans le ciel et un combat de la lune contre le soleil ; à Capène deux lunes s'étaient levées en plein jour ; à Caéré l'eau avait coulé mêlée de sang, et même à la source consacrée à Hercule l'eau

---

SERVIUS, *Commentaire à l'Énéide*, VI, 846) ; CICÉRON, *De Officiis*, I, 24, 84 et *Cato Maior* IV, 10, texte établi par A. ERNOUT, *Recueil de textes latins archaïques*, Paris, Klincksieck, 1916. Nous traduisons.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 3-4.

2 M. RAMBAUD, *op. cit.*, suggère l'influence de sources telles que Licinius Macer ou L. Cincius Alimentus.

était teintée de sang ; à Antium des épis couverts de sang étaient tombés dans la hotte des moissonneurs ; le ciel au-dessus de Faléries avait paru s'ouvrir, comme sous une violence secousse, et une lumière éblouissante était sortie des profondeurs à l'endroit de la déchirure ; les tablettes des sorts avaient spontanément perdu de leur volume, l'une était tombée, portant ces mots : " Mars agite sa lance " ; et en même temps à Rome, la statue de Mars sur la voie Apienne et les statues des loups s'étaient couvertes de sueur ; à Capoue on vit le ciel s'embraser et la lune tomber dans des trombes d'eau. Par la suite on ajouta foi à des prodiges encore moins importants : on avait vu des chèvres se couvrir de laine ; une poule s'était changée en coq et un coq en poule<sup>1</sup> »

*Quid ? Bello Punico secundo nonne C. Flaminius, consul iterum, neglexit signa rerum futurarum magna cum clade rei publicae? Qui exercitu lustrato cum Arretium versus castra mouisset et contra Hannibalem legiones duceret, et ipse et equus eius ante signum Iouis Statoris sine causa repente concidit nec eam rem habuit religioni, obiecto signo, ut peritis uidebatur, ne committeret praelium. Idem, cum tripudio auspicaretur, pullarius diem praelii committendi differebat. Tum Flaminius ex eo quaesivit, si ne postea quidem pulli pascerentur, quid faciendum censeret. Cum ille quiescendum respondisset, Flaminius: « Praeclara uero auspicia, si esurientibus pullis res geri poterit, saturis nihil geretur! » Itaque signa conuelli et se sequi iussit.*

« Et pendant la deuxième guerre punique, Caius Flaminius, consul pour la deuxième fois, ne négligea-t-il pas les signes annonçant l'avenir pour le plus grand préjudice de l'État ? Comme il avait pris, après la lustration de l'armée, la direction d'Arretium et qu'il menait ses légions contre Hannibal, il tomba soudain sans raison, lui et son cheval, devant une statue de Jupiter Stator, et il n'en conçut aucun scrupule, alors que, considéraient les spécialistes, un signe lui était adressé pour le dissuader d'engager le combat. Et lorsque le même Flaminius consulta les poulets sacrés, le pullaire déclara qu'il fallait différer le jour du combat : alors le général lui demanda ce qu'il jugeait qu'on devait faire s'ils s'obstinaient même par la suite à ne pas manger. Le pullaire ayant répondu qu'il fallait demeurer en repos, notre homme répliqua : « Admirables auspices, si on peut agir quand les poulets ont faim et si on ne fait rien quand ils sont rassasiés », et il ordonna de lever les enseignes et de le suivre<sup>2</sup>. »

Cœlius développe ainsi une anecdote montrant l'irrespect dont Caius Flaminius fait preuve envers les haruspices. Il y ajoute le manque de compétences de Flaminius. Ce dernier néglige en effet le problème technique auquel le porte-enseigne se trouve confronté :

*Quo tempore cum signifer primi hastati signum non posset mouere loco, nec quicquam proficeretur plures cum accederent, Flaminius re nuntiata suo more neglexit.*

« Comme à ce moment-là le porte-enseigne de la première compagnie des hastati ne pouvait enlever son étendard et que rien n'y faisait malgré l'arrivée en renforts d'un certain nombre de ses compagnons d'armes, Flaminius à qui on signala l'événement le négligea selon son habitude<sup>3</sup>. »

Ce sont les deux éléments qui expliquent la défaite à venir :

*Itaque tribus iis horis concisus exercitus atque ipse interfectus est.*

« C'est ainsi qu'en trois heures l'armée fut anéantie et lui-même tué<sup>4</sup>. »

Tite-Live, à l'inverse, présente la présence du brouillard comme la véritable cause de la victoire punique. La comparaison du passage avec le texte polybien est à cet égard éclairant. Polybe, narrant la bataille, au livre III, 84, mentionne certes la présence d'un brouillard qui

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 1.

2 CICÉRON, *De Diuinatione*, I, (35) 77.

3 CICÉRON, *De Diuinatione*, I, (35) 77.

4 CICÉRON, *De Diuinatione*, I, (35) 77.

jette la confusion dans l'armée romaine, mais il l'utilise pour montrer l'exploitation par les Carthaginois de l'espace tactique :

Οὔσης δὲ τῆς ἡμέρας ὀμιχλώδους διαφερόντως [...] οἱ δὲ περὶ τὸν Φλαμίνιον, παραδόξου γενομένης αὐτοῖς τῆς ἐπιφανείας, ἔτι δὲ δυσσυνόπτου τῆς κατὰ τὸν ἀέρα περιστάσεως ὑπαρχούσης, καὶ τῶν πολεμίων κατὰ πολλοὺς τόπους ἐξ ὑπερδεξίου καταφερομένων καὶ προσπιπτόντων, οὐχ οἶον παραβοηθεῖν ἐδύναντο πρὸς τι τῶν δεομένων οἱ ταξίαρχοι καὶ χιλίαρχοι τῶν Ῥωμαίων, ἀλλ' οὐδὲ συννοῆσαι τὸ γινόμενον. ἅμα γὰρ οἱ μὲν κατὰ πρόσωπον, οἱ δ' ἀπ' οὐραῶς, οἱ δ' ἐκ τῶν πλαγίων αὐτοῖς προσέπιπτον. διὸ καὶ συνέβη τοὺς πλείστους ἐν αὐτῷ τῷ τῆς πορείας σχήματι κατακοπῆναι, μὴ δυναμένους αὐτοῖς βοηθεῖν, ἀλλ' ὥσανει προδεδομένους ὑπὸ τῆς τοῦ προεστῶτος ἀκρισίας. ἔτι γὰρ διαβουλευόμενοι τί δεῖ πράττειν ἀπόλλυντο παραδόξως.

« Le temps était particulièrement brumeux [...] Du côté de Flamininus, devant une apparition aussi inattendue, la situation était confuse par suite du brouillard. Et les ennemis dévalant et tombant d'une position dominante de mille endroits à la fois, les centurions et les tribuns ne pouvaient non seulement apporter les secours nécessaires, mais ils ne savaient pas même ce qui se passait. En tête, en queue et sur les côtés, les ennemis tombaient sur eux si bien que le plus grand nombre d'eux eux furent taillés en pièces dans l'ordre même de marche sans pouvoir se défendre et, pour ainsi dire, livrés par avance à l'ennemi par la sottise de leur chef<sup>1</sup>. »

Tite-Live ne propose pas ici seulement une version plus dramatique, sans doute inspirée, comme le suggère J. de Foucault dans l'édition du texte polybien<sup>2</sup>, par les récits empruntés à ce que la critique appelle « l'histoire tragique<sup>3</sup> », et que Polybe récuse comme modèle historiographique. L'historien padouan met en avant le passage d'un espace tactique, où les règles de l'art militaire prévalent encore, à un autre type d'espace, créé par le brouillard. L'espace du combat se transforme alors en espace indécis, plongé dans la nuit en plein jour, où se joue une lutte indéfinissable :

*Pænus ubi, id quod petierat, clausum lacu ac montibus et circumfusum suis copiis habuit hostem, signum omnibus dat simul inuadendi. Qui ubi, qua cuique proximum fuit, decurrerunt, eo magis Romanis subita atque improuisa res fuit, quod orta ex lacu nebula campo quam montibus densior sederat agminaque hostium ex pluribus collibus ipsa inter se satis conspecta eoque magis pariter decurrerant [...] Ceterum prae strepitu ac tumultu nec consilium nec imperium accipi poterat, tantumque aberat ut sua signa atque ordines et locum noscerent, ut uix ad arma capienda aptandaque pugnae competeret animus, opprimerenturque quidam onerati magis iis quam tecti. Et erat in tanta caligine maior usus aurium quam oculorum. Ad gemitus uolnerum ictusque corporum aut armorum et mixtos strepentium pauentiumque clamores circumferebant ora oculosque.*

1 POLYBE, *Histoires*, Livre III.

2 POLYBE, *Histoires*, Livre III, 84, 1- 4.

3 L'histoire tragique, représentée au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. par Douris et Phylarque, aurait constitué, selon l'article d'E. SCHWARTZ dans la *RE*, V, 1905, une sorte d'école qui aurait prôné l'usage du tragique dans l'écriture historique. V. FROMENTIN, dans son article « L'histoire tragique a-t-elle existé ? », *Lectures antiques de la tragédie grecque*, Lyon, 2001, p. 77-92, récuse cette thèse en soulignant qu'aucune école ni mouvement de ce type n'est jamais mentionnée dans les sources. Voir *FgrHist* 76 F 1 = Phot., *Bibl.*, 176, p. 212 a, 41 sq ; R. B. KEBRIC, *In the shadow of Macedon : Duris of Samos*, *Historia Einzelschriften*, Wiesbaden, 1977 ; S. N. CONSOLO LANGHER, *La vicende storiografica e letteraria di Duride di Samo. Pœtica e teoresi storica, Hestiasis. Studi di tarda antichità offerti a S. Calderone*, Messine, 1986 ; L. TORACCA, *Duride di Samo. La maschera scenica nella storiografia ellenistica, Quaderni nel dipartimento delle scienze dell'antichità dell'università di studi di Salerno*, Salerno, 1988 ; F. LANDUCCI GATTINONI, *Duride di Samo, Centro Ricerche e Documentazione sull'Antichità classica, Monografie*, 18, Rome, 1997 ; P. PÉDECH, *Trois historiens méconnus. Théopompe, Duris, Phylarque*, Paris, Les Belles Lettres, 1989 ; B.L. ULLMANN, « History and Tragedy », *TAPhA* 73, 1942, p.1-25 ; F.W. WALBANK, « History and Tragedy », *Historia*, 9, 1960 and « Tragic History : A Reconsideration », *BICS*, 2, 1955 et R. WEIL, *Aristote et l'histoire*, Paris, Klincksieck, 1960.

« Les Carthaginois descendaient tout droit sur les Romains qui ne s'y attendaient pas ; la surprise fut d'autant plus grande que le brouillard qui montait du lac formait des nappes plus épaisses en plaine que sur les hauteurs. Les troupes d'ennemis se repéraient assez bien entre elles d'une colline à l'autre et purent effectuer un mouvement d'ensemble [...] Mais le bruit et le désordre empêchaient qu'on reçoive les encouragements et les ordres ; pas question de reconnaître ses enseignes, son unité, sa place, c'est tout juste si on avait la présence d'esprit de prendre ses armes et de s'en servir pour se battre : pour certains c'était un fardeau plutôt qu'un moyen de défense. Dans une telle obscurité, on se guidait au son plutôt qu'à la vue : on s'orientait d'après les plaintes des blessés, le choc des hommes et des armes, les cris de menace et d'effroi et on regardait de tous côtés<sup>1</sup>. »

Toute manœuvre tactique, tout savoir-faire militaire sont inopérants face à au déploiement du brouillard qui désorganise l'espace du combat en coupant toute communication et signalisation visuelle entre les soldats, contraints d'errer à l'aveugle. Tite-Live utilise ici un principe de base des manuels militaires, la capacité à signaler, durant une bataille, les mouvements à opérer, comme le souligne Végèce<sup>2</sup>.

Il y ajoute la peinture de la terreur qui saisit les Romains, ballotés dans un univers devenu inconnu. Les soldats sont projetés dans un espace nouveau, celui d'une frontière, d'un lieu indéfini où l'homme ne saurait maîtriser la nature ni les éléments. Ils sont pris dans un second piège, plus terrible encore que la nasse formée par le relief, et y sont tellement enfermés qu'ils ne prennent même pas conscience du gigantesque tremblement de terre qui se produit au même moment :

*Fors conglobat et animus suus cuique ante aut post pugnandi ordinem dabat tantusque fuit ardor animorum, adeo intentus pugnae animus, ut eum motum terrae qui multarum urbium Italiae magnas partes prostravit auertitque cursu rapidos amnes, mare fluminibus inuexit, montes lapsu ingenti proruit, nemo pugnantium senserit.*

« Telle fut l'ardeur des combattants et leur concentration que personne ne s'aperçut du tremblement de terre qui détruisit pendant l'engagement des quartiers entiers dans de nombreuses villes d'Italie, détourna le cours des torrents, provoqua un raz de marée et fit tomber des montagnes en de gigantesques éboulements<sup>3</sup>. »

La bataille de Trasimène représente un moment particulier de l'histoire romaine, dans la première moitié de la troisième décennie, qui est dominée par les défaites successives de Rome et le risque de voir l'*Vrbs* s'effondrer devant le général punique.

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 4-5.

2 VÉGÈCE, *Abrégé d'art militaire*, III, 5. Nous traduisons.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 5. Dans la liste de Cœlius, le tremblement de terre fait partie bien partie de la liste des prodiges : *Magnum illud etiam, quod addidit Cœlius, eo tempore ipso, cum hoc calamitosum praelium fieret, tantos terrae motus in Liguribus, Gallia compluribusque insulis totaque in Italia factos esse, ut multa oppida conruerint, multis locis labes factae sint terraeque desiderint fluminaque in contrarias partes fluxerint atque in amnes mare influxerit*, « Autre grand prodige qu'ajoute Cœlius : au moment même où se déroulait cette funeste bataille, il y eut de tels tremblements de terre en Ligurie, en Gaule, dans plusieurs îles et dans toute l'Italie que de nombreuses villes s'écroulèrent, qu'en bien des endroits le terrain glissa et des terres s'affaissèrent, que des cours d'eau inversèrent leur flux et que la mer entra dans des rivières », CICÉRON, *De Divinatione*, I, (35) 78.

D'autres épisodes, notamment durant la guerre de Macédoine, mettent également en scène le brouillard comme un élément qui modifie l'espace tactique, rendant inutile le savoir militaire. Ils ne vont toutefois pas jusqu'à figurer un espace d'entre-deux. Rome, avec la victoire sur Hannibal, a triomphé définitivement et le temps n'est plus d'un combat aux dimensions exceptionnelles. Il semble toutefois que de tels passages peuvent constituer des échos renversés de la bataille de Trasimène. Lors de la bataille de Cynoscéphales, au livre XXXIII, c'est l'armée macédonienne qui est désormais la victime du déploiement du brouillard, tandis que les Romains font preuve de prudence et de maîtrise :

*Magnum utris<que> impedimentum ad rem gerendam fuit ager consitus crebris arboribus hortique, ut in suburbanis locis, et coartata itinera maceris et quibusdam locis interclusa. itaque pariter ducibus consilium fuit excedendi ea regione [...]. Per diem totum, quia colles perpetuo iugo intererant, nullo conspecta inter se loco agmina ierunt [...]. Tertio die primo nimbus effusus, dein caligo nocti simillima Romanos metu insidiarum tenuit. Philippus maturandi itineris causa, post imbrem nubibus in terram demissis nihil deterritus, signa ferri iussit ; sed tam densa caligo occaecauerat diem ut neque signiferi uiam nec signa milites cernerent, agmen ad incertos clamores uagum uelut errore nocturno turbaretur. supergressi tumulos qui Cynoscephalae uocantur, relicta ibi statione firma peditum equitumque, posuerunt castra. Romanus iisdem ad Thetideum castris cum se tenuisset, exploratum tamen ubi hostis esset decem turmas equitum et mille pedites misit monitos ut ab insidiis, quas dies obscurus apertis quoque locis tecturus esset, praecauerent. ubi uentum ad insessos tumulos est, pauore mutuo iniecto uelut torpentes quieuerunt; dein nuntiis retro in castra ad duces missis, ubi primus terror ab necopinato uisu consedit, non diutius certamine abstinere.*

« Mais le terrain planté de nombreux arbres, des jardins, comme il y en a dans les environs des villes, les chemins rétrécis par des murets et, en certains endroits, barrés, gênèrent beaucoup les opérations des deux côtés. Aussi les généraux décidèrent également de quitter ces lieux [...] Pendant un jour entier, comme les collines opposaient une barrière continue, les colonnes progressèrent sans se voir nulle part [...] Le troisième jour une ondée d'abord, puis un brouillard aussi obscur que la nuit, retinrent, dans la crainte d'une embuscade, les Romains au camp. Philippe, pour aller plus vite, sans se laisser effrayer par les nuées qui, après la pluie, étaient descendues jusqu'au sol, fit lever les enseignes. Mais un brouillard si dense avait obscurci le jour que ni les porte-enseigne ne pouvaient voir la route, ni les soldats les enseignes, et que la colonne allant de côte et d'autre en suivant des appels incertains, était désorganisée, comme si elle était égarée en pleine nuit<sup>1</sup> »

Le récit polybien présente la même topographie. Il est moins défavorable aux Macédoniens, dont la situation est dépeinte comme un reflet de celle de l'armée romaine :

Τῆ δ' ὕστεραία προελθόντες ἐστρατοπέδευσαν, Φίλιππος μὲν ἐπὶ τὸ Μελάμβιον προσαγορευόμενον τῆς Σκοτουσσαίας, Τίτος δὲ περὶ τὸ Θετίδειον τῆς Φαρσαλίας, ἀκμὴν ἀγνοοῦντες ἀλλήλους. Ἐπιγενομένου δ' ὄμβρου καὶ βροντῶν ἐξαισίων, πάντα συνέβη τὸν ἄερα τὸν ἐκ τῶν νεφῶν κατὰ τὴν ἐπιούσαν ἡμέραν ὑπὸ τὴν ἑωθινήν πεσεῖν ἐπὶ τὴν γῆν, ὥστε διὰ τὸν ἐφεστῶτα ζόφον μηδὲ τοὺς ἐν ποσὶ δύνασθαι βλέπειν. Οὐ μὴν ἀλλ' ὁ γε Φίλιππος κατανύσαι σπεύδων ἐπὶ τὸ προκείμενον, ἀναζεύξας προῆει μετὰ πάσης τῆς στρατιᾶς. Δυσχρηστούμενος δὲ κατὰ τὴν πορείαν διὰ τὴν ὁμίχλην, βραχὺν τόπον διανύσας τὴν μὲν δύναμιν εἰς χάρακα παρενέβαλε, τὴν δ' ἐφεδρεῖαν ἀπέστειλε, συντάξας ἐπὶ τοὺς ἄκρους ἐπιβαλεῖν τῶν μεταξὺ κειμένων βουνῶν.

« Le lendemain, on se remit en marche et Philippe alla camper à Mélambion, sur le territoire des Scotoussa, tandis que Flamininus s'arrêtait près du sanctuaire de Thétis, sur le territoire de Pharsale, ne sachant toujours pas, tous deux, où était l'autre. La pluie se mit à tomber,

<sup>1</sup> TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIII, 6, 7- 7, 3. Le passage narrant l'ascension inutile du mont Haemus par le roi de Macédoine peut aussi en constituer un écho déceptif. Voir TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 21, 2-22, 5.

accompagnée de violents coups de tonnerre. Le jour suivant, à l'aube, toute la vapeur tombant des nuages s'amassa au sol, en sorte que, dans le brouillard opaque, on ne pouvait même pas distinguer les gens qu'on avait juste en face de soi. Pourtant Philippe, pressé d'arriver au but, leva le camp et se remit en route avec toute son armée. Mais, gêné dans sa marche par le brouillard, il s'arrêta après n'avoir fait que peu de trajet et établit son armée à l'abri d'un retranchement, d'étachant par ailleurs la troupe qui couvrait sa marche avec mission de prendre position au sommet des colines séparant les deux armées<sup>1</sup>. »

#### 1. 2. 4. Les abysses

Les rivages marins, qui peuvent constituer des surfaces trompeuses, ne sont évoqués qu'au sens sens figuré, pour désigner Tite-Live lui-même. L'historien, au livre XXXI, ayant achevé son récit de la deuxième guerre punique, revient sur son travail d'écriture et se dépeint tel un héros s'avançant dans la mer et s'enfonçant dans les profondeurs.

*Iam prouideo animo, uelut qui proximis litori uadis inducti mare pedibus ingrediuntur, quidquid progredior, in uastioem me altitudinem ac uelut profundum inuehi et crescere paene opus, quod prima quaeque perficiendo minui uidebatur.*

« Je pressens déjà, comme les gens que les hauts-fonds voisins du rivage incitent à s'avancer à pied dans la mer, que chaque pas en avant me porte vers des profondeurs plus démesurées et comme vers des abîmes, tandis que s'accroît presque l'œuvre à accomplir, que l'achèvement des premières parties paraissait raccourcir à mesure<sup>2</sup>. »

Le contraste des lignes, à la fois horizontale avec l'avancée, signifiée par le verbe *progredior*, et verticale et verticale, avec la redondance d'*altitudo* avec *profundum*, crée un espace grandiose. Alors que la descente du personnage dépeint est présentée au mode passif, avec le verbe *uehi*, l'œuvre, *opus*, devient active et grandit. Le passage adopte une tonalité épique. Avec l'achèvement de la troisième décade, l'historien célèbre sa propre victoire, et se représente, dans son récit, comme un des ces soldats dont il raconte l'action, un de ces chefs de guerre glorieux dont il conserve la mémoire. Le récit brosse ici un affrontement épique avec la nature, mais cette fois, c'est Tite-Live en personne qui en est le protagoniste. Une double perspective se crée, par le biais de l'image : celle d'abord du personnage de l'écrivain, s'enfonçant dans la mer, tournant le dos au rivage qui apparaît à distance ; ensuite, celle des parties de l'ouvrage qui, sous le regard de l'écrivain, s'allongent alors que ses débuts se raccourcissent. La métaphore semble renvoyer aux paysages marins que nous avons évoqués plus haut et qui connaissent leur fortune au I<sup>er</sup> siècle après J.-C., notamment dans les textes de Pline. Depuis le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les villas situées au bord de la mer, sur les côtes du Latium et de la Campagne sont un rendez-vous de villégiature et le lieu de l'*otium*. À ce titre, elles sont également le lieu de la création littéraire. C'est dans une villa maritime que Cicéron

---

1 POLYBE, *Histoires*, XVIII, 20, 6-8.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 1.

situe ses *Académiques*<sup>1</sup>. Pourquoi Tite-Live n'en ferait-il pas le cadre de sa propre épopée ?

## 2. *L'espace de la prise de ville, urbe capta.*

Dans le récit de la conquête romaine présenté par Tite-Live, les épisodes de prise de villes sont nombreuses. L'étude de G. Flamerie de Lachapelle, « Le sort des villes ennemies dans l'œuvre de Tite-Live : aspects historiographiques », classe ces récits suivant trois catégories : les « récits purement factuels, dénués de rupture chronologique : le sort de la ville y est tantôt précisé, tantôt tu<sup>2</sup> » ; les récits factuels, « où la technique même du récit (ellipse, disjonction, dédoublement, diversion) appelle des commentaires particuliers » ; et les récits qui donnent lieu à une « analyse explicative, historiographique, axiologique ou pathétique de la part du narrateur<sup>3</sup>. » Nous souhaitons ici, en nous inspirant de cette taxinomie<sup>4</sup>, nous intéresser moins au sort de ces villes qu'au moment du siège proprement dit.

L'espace, dans les récits développés de prises de villes, fait l'objet de différents traitements narratifs. Nous en distinguons trois sortes. La première offre une brève relation de la prise de la cité, sans en présenter de description précise. C'est au lecteur-auditeur de replacer la cité dans son contexte géographique, en fonction du contexte :

*Cum Tiburtibusque ad deditionem pugnatum. Sassula ex his urbs capta; ceteraque oppida eandem fortunam habuissent, ni uniuersa gens positis armis in fidem consulis uenisset.*

« On combattit contre Tibur jusqu'à sa capitulation. La ville de Sassula lui fut enlevée et toutes ses autres places auraient subi le même sort si le peuple tout entier n'avait déposé les armes et ne s'en était remis à la parole du consul<sup>5</sup>. »

La deuxième sorte de récits de siège propose une ἔκφρασις préalable du site suivant la focalisation du général romain qui semble inspecter les lieux en même temps que le public livien. Elle présente d'abord le cadre dans lequel se situe la ville, τοπόθεσις. La perspective se rétrécit pour détailler, de façon sommaire, l'organisation spatiale de la ville. C'est le cas, comme nous l'avons vu pour la description de Carthagène, au livre XVI. Y étaient présentées la situation géographique de la ville, dans un golfe au milieu de la côte espagnole, puis, en un plan plus resserré, la position de la ville par rapport au golfe et au relief. Nous retrouvons le

1 CICÉRON, *Académiques*. Le dialogue s'achève d'ailleurs sur un embarquement.

2 G. FLAMERIE DE LACHAPELLE, « Le sort des villes ennemies dans l'œuvre de Tite-Live : aspects historiographiques » *Rph*, 81, 2007, « 178 passages, soit près de 70 % du total », ou « 104 passages concernant des villes dont on ignore tout à fait le sort (du type : *consul alter, C. Marcius Rutilus, Allifas de Samnitibus ui cepit*, IX, 38, 1) et les 74 dont le sort est donné en quelques mots (du type : *Pteleum desertum fuga oppidanorum diruit a fundamentis*, XLII, 67, 9) »

3 G. FLAMERIE DE LACHAPELLE, *op. cit.*, 2007.

4 Les conclusions auxquelles nous arrivons sont toutefois quelque peu différentes.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VII, 19, 1, texte établi par J. BAYET et traduit par R. BLOCH, *op. cit.*, 1968.

même schéma dans le cas du siège d'Ambracie, au livre XXXVIII, ou encore dans la description de Pella, au livre XLV :

*Consuli ad Ambraciam aduenienti magni operis oppugnatio uisa est. Ambracia tumulo aspero subiecta est; Perranthem incolae uocant. Vrbs, qua murus uergit in campos et flumen, occidentem, arx, quae imposita tumulo est, orientem spectat. Amnis Aretho ex Athamania fluens cadit in sinum maris ab nomine propinquaе urbis Ambracium appellatum. Praeterquam quod hinc amnis munit, hinc tumuli, muro quoque firmo saepta erat, patente in circuitu paulo amplius quattuor milia passuum.*

Le consul s'aperçut, en arrivant devant Ambracie, que le siège n'était pas une mince affaire : Ambracie s'étend au pied d'une butte escarpée, que les habitants nomment Perranthès ; du côté où le rempart descend vers les plaines et le fleuve Arétho, la ville regarde l'occident, alors que la citadelle, bâtie sur la butte, regarde l'orient. Le fleuve, qui coule d'Athamanie, se jette dans le golfe dit d'Ambracie, du nom de la ville proche. En plus du rempart naturel formé d'un côté par le fleuve, de l'autre par la butte, la ville était entourée d'un solide rempart d'un peu plus de trois milles de tour<sup>1</sup>. »

La ville est située dans le cadre naturel formé par le relief et le fleuve. La présentation topographique précise du site, précisée par le nom du fleuve, Aretho, et de la butte, Perranthès, s'élargit en vision géographique avec l'emploi des verbes *uergere* et *spectare*. Celui-ci renvoie à la perspective offerte sur un espace qui se déploie en direction des points cardinaux, *occidentem*, *orientem*. L'évocation du fleuve confère de plus à la description une dimension plus large, avec l'évocation de la région voisine d'Athamanie puis le golfe d'Ambracie. Ces éléments permettent de souligner la position stratégique de la ville dans la région. Toutefois, le retour à une vision resserrée, signalée par l'emploi des déictiques *hinc... hinc*, permet d'installer l'espace tactique de la ville imprenable. La protection offerte par la nature est redoublée par un ouvrage humain, le rempart, formant un cercle infranchissable, comme l'indique le vocabulaire employé : *munit*, *saepta*, *circuitus*. Nous pouvons retrouver le même schéma dans le cas de l'ἑκφρασις de Pydna :

*Consul a Pydna profectus cum toto exercitu die altero Pellam peruenit et cum castra mille passus inde posuisset, per aliquot dies ibi statiuā habuit, situm urbis undique aspiciens, quam non sine causa delectam esse regiam <anim> aduertit. sita est in tumulo uergente in occidentem hibernum ; cingunt paludes inxsuperabilis altitudinis aestate et hieme, quas restagnantes faciunt <amnes. Arx> Phacus in ipsa palude, qua proxima urbi est, uelut insula eminent, aggeri operis ingentis imposita, qui et murum sustineat et umore circumfusae paludis nihil laedatur. muro urbis coniuncta procul uidetur ; diuisa est intermurali amni et eadem ponte iuncta, ut nec oppugnante externo aditum ab ulla parte habeat, nec, si quem ibi rex includat, ullum nisi per facillimae custodiae pontem effugium. et gaza regia in eo loco erat; sed tum nihil praeter trecenta talenta, quae missa Gentio regi, deinde retenta fuerant, inuentum est.*

« Parti de Pydna avec toute son armée, le consul parvint le lendemain à Pella ; ayant établi son camp à mille pas de là, il y tint ses quartiers pendant quelques jours, observant de tous les côtés la situation de la ville, et se rendit compte que ce n'était pas sans raison qu'elle avait été choisie comme résidence royale. Elle est située sur la pente sud-ouest d'une colline ; l'entourent des marais d'une profondeur qui les rend infranchissables en été comme en hiver ; ils forment une nappe d'eau alimentée <par des rivières. La citadelle> de Phacus émerge comme une île au milieu même du marais, là où il est le plus proche de la ville ; elle se dresse sur une digue réalisée au prix de

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 4, 4.



travaux considérables et qui, tout en soutenant le mur, n'a nullement à souffrir des dégradations éventuellement causées par l'eau du marais qui l'entoure. De loin, la citadelle paraît reliée aux remparts de la ville, mais elle en est séparée par un canal qui passe entre les murailles et reliée à elle par un pont, de sorte qu'elle n'offre nulle part d'accès à un assaillant venant de l'extérieur ni pour celui que le roi y fait enfermer, la moindre issue pour s'évader, en dehors du pont dont la garde est très facile. C'est là que se trouvait le trésor royal<sup>1</sup>. »

À travers la focalisation du consul, signalée par le participe *aspiciens*, se dessine la *τοπόθεσις*, ou *situs urbis*. La ville est caractérisée par son relief, *tumulus*, et son orientation, *in occidentem hibernum*. P. Jal s'interroge sur l'emploi du syntagme *inexsuperabilis altitudo*, pour qualifier les marais, *palus*, qui l'entourent. Il qualifie l'expression d' « étonnante, sinon impropre et maladroite<sup>2</sup> », ou une possible « trace de préciosité<sup>3</sup> », dans un passage de description de cité. Tite-Live présente toutefois ici bien plus qu'une ville à la situation stratégique idéale, tombée, avec la défaite de Persée à Pydna, au pouvoir des Romains. Il insiste sur l'aspect remarquable de celle-ci, un phénomène extraordinaire, l'existence de marais qui entourent la ville toute l'année sans interruption. L'emploi d'une image épique, qui fait des marais le symétrique des hauteurs des Alpes ou des Pyrénées<sup>4</sup>, a toute sa place dans la présentation de l'ancienne capitale des rois de Macédoine. L'espace tactique bascule vers l'espace remarquable. L'intérêt narratif se porte en effet moins sur le caractère imprenable du site que sur ce qui en faisait la particularité. C'est ainsi que le regard se déporte de la ville à la citadelle. Celle-ci est présentée comme une forteresse inexpugnable, mais également comme une prison et comme le lieu de dépôt du trésor royal. La guerre de Macédoine est désormais achevée et les villes sont tombées entre les mains des Romains. Tite-Live semble désormais présenter moins l'espace tactique de la ville à assiéger que l'espace touristique d'une Grèce devenue musée.

Cette présentation topographique préalable est cependant parfois suivie d'une troisième sorte de description, qui intervient au cours de la narration ou à travers le discours d'un personnage. Le récit du siège d'Ambracie permet ainsi de déployer les différents quartiers de la ville, autour des monuments principaux, le palais de Pyrrhus, le temple d'Asklépios et la citadelle :

*Consul iam munimentis, quibus saepienda urbs erat, iam operibus, quae admouere muris parabat, perfectis quinque simul locis moenia est adgressus. Tria paribus interuallis, faciliore aditu a campo, aduersus Pyrrheum, quod uocant, admouit, unum e regione Aesculapii, unum aduersus arcem.*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 46, 4-8.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, *ibid*, note 10, p. 214.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, « Préface », *ibid*, p. CXLIII.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 34, 6, *Alpes inde oppositae erant ; quas inexsuperabiles uisas haud equidem miror nulladum uia*, « Là il se heurtait aux Alpes, qui lui parurent infranchissables ; je le crois sans peine » ; XXXIX, 54, 11-12 *Alpes prope inexsuperabilem finem in medio esse*, « Les Alpes dressaient entre eux et l'Italie comme une barrière presque infranchissable ».

« Le consul, une fois achevés les retranchements destinés à encercler la ville et les machines qu'il allait faire avancer sous les murailles, attaqua le rempart en cinq points à la fois : il fit avancer trois groupes de deux machines à distance régulière l'un de l'autre aux endroits où, depuis la plaine, l'approche était la plus facile, l'un contre le Pyrrhéion, un autre du côté de l'Asklépéion, un face à la citadelle. »

Le passé glorieux de la ville n'est toutefois évoqué qu'en conclusion du passage, alors que la narration rapporte le sort de la ville :

*Ambracienses coronam auream consuli centum et quinquaginta pondo dederunt. Signa aenea marmoreaue et tabulae pictae, quibus ornatio Ambracia, quia regia ibi Pyrrhi fuerat, quam ceterae regionis eius urbes erant, sublata omnia auectaue; nihil praeterea tactum uiolatumue.*

« Les Ambraciotes offrirent au consul une couronne d'or et cent cinquante talents ; les statues de bronze et de marbre, les tableaux, dont Ambracie était ornée plus que les autres villes de la région, parce que Pyrrhus y avait eu un palais, furent tous enlevés et emportés. Rien d'autre ne fut touché ni profané<sup>1</sup>. »

L'espace tactique a laissé place à l'espace d'inventaire autour de la ville conquise. Cette composition connaît de multiples variations : ainsi, dans le cas du siège de Tarente, la situation géographique n'est pas présentée de premier abord. Tite-Live y suit d'abord de près sa source, Polybe, qui narre le complot fomenté par Hannibal et quelques membres de l'élite de Tarente, menés par Philéménus :

*Conuenerat autem ut Philemenus portula adsueta uenationem inferens armatos induceret, parte alia portam Temenitida adiret Hannibal; ea mediterranea regio est orientem spectans; busta aliquantum intra moenia includunt. cum portae adpropinquaret, editus ex composito ignis ab Hannibale est refulsitque idem redditum ab Nicone signum.*

« Il était convenu que Philéménus, entrant avec son gibier par la poterne accoutumée, introduirait par là des soldats, tandis qu'Hannibal, d'un autre côté, irait vers la porte Téménitis : c'est le côté de la terre, qui est orienté à l'est ; des tombeaux à l'intérieur des remparts, y couvrent une certaine étendue. En approchant de la porte, Hannibal, comme il était convenu, alluma un feu, et le même signal brilla en face, renvoyé par Nicon<sup>2</sup>. »

Polybe s'attarde sur la situation du cimetière, expliquant sa situation particulière, à l'intérieur des murs, par un ancien oracle :

ἽΩν διατεταγμένων, οἱ μὲν νεανίσκοι διαπορευθέντες τὸν οἰκούμενον τόπον τῆς πόλεως ἦκον ἐπὶ τοὺς τάφους. τὸ γὰρ πρὸς ἕω μέρος τῆς τῶν Ταραντίνων πόλεως μνημάτων ἐστὶ πλήρες, διὰ τὸ τοὺς τελευτήσαντας ἔτι καὶ νῦν θάπτεσθαι παρ' αὐτοῖς πάντα ἐντὸς τῶν τειχῶν κατὰ τι λόγιον ἀρχαῖον. φασὶ γὰρ χρῆσαι τὸν θεὸν τοῖς Ταραντίνοις ἄμεινον καὶ λῶον ἔσεσθαι σφισιποιοῦμένους τὴν οἴκησιν μετὰ τῶν πλειόνων.

« Telles étant les dispositions, les jeunes gens se rendirent au quartier des tombes en traversant la partie habitée de la ville. En effet, le secteur oriental de la ville de Tarente est rempli de tombeaux, parce que les Tarentins enterrent encore aujourd'hui tous leurs morts à l'intérieur des murs, conformément à un oracle ancien<sup>3</sup>. »

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 9, 2.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 9, 9-10.

3 POLYBE, *Histoires*, VIII, 28, 5-7.

Tite-Live ne reprend pas ce passage et préfère mettre l'accent sur l'espace tactique par lequel vont passer Hannibal et Philéménus. Il choisit d'ailleurs d'opposer les deux portes : *parte alia portam Temenitida* alors que Polybe suggère qu'elles ne sont pas éloignées<sup>1</sup> et n'évoque pas la traversée du cimetière par les jeunes Tarentins, seulement leur jonction au forum, avec les troupes d'Hannibal. L'historien romain gomme tout trait spécifique, construisant l'espace topique de la prise de ville.

Une fois que les Carthaginois parviennent à pénétrer dans la ville, les Romains se réfugient dans la citadelle. C'est l'occasion pour Tite-Live de dresser un nouvel espace tactique, celui de la *τοπόθεσις* :

*Postero die ad oppugnandam arcem ducit; quam cum et <a> mari, quo in paene insulae modum pars maior circumluitur, praealtis rupibus et ab ipsa urbe muro et fossa ingenti saeptam uideret eoque nec ui nec operibus expugnabilem esse [...] uallo urbem ab arce intersaeptam statuit.*

« Le lendemain, Hannibal mena ses troupes à l'attaque de la citadelle ; mais la voyant enclose <du côté de> la mer, qui la baigne, comme une presqu'île, sur la majeure partie de son pourtour, par de très hautes parois rocheuses, et du côté de la ville elle-même par un mur et un fossé de dimensions imposantes, et par conséquent impossible à prendre d'assaut ou par des travaux de siège [...] il décida de séparer la ville de la citadelle par un retranchement <sup>2</sup>. »

L'historien reprend ici les éléments - mer, presqu'île, rochers et murailles – qui composent les *τοποθέσεις* qui jalonnent son récit. L'*ἔκφρασις*, qu'il ajoute au récit polybien, permet, comme dans les autres passages, de mettre en avant le regard que le général porte sur l'espace. Ici, les qualités stratégiques d'Hannibal sont ainsi mises en valeur. Le passage appelle un écho romain : ce sera, au livre suivant, la prise de Carthagène et le regard de Scipion. Pour le moment, le général punique domine la situation. Comme au livre XXI, lorsqu'il présente à ses soldats le déploiement de l'Italie, Hannibal conquiert l'assistance par un discours qui mime la conquête à venir de la citadelle. Si la mer est maîtrisée par les Romains, les bateaux tarentins peuvent toujours passer par la terre. Polybe résume les paroles du Carthaginois au discours indirect et met l'accent sur la route qui mène de la ville au port, et par laquelle vont passer les navires :

*Ὡ δὲ συνεωρακῶς τὴν πλατεῖαν εὐδιακόσμητον οὖσαν τὴν ὑπάρχουσαν μὲν ἐντὸς τοῦ διατειχίσματος, φέρουσαν δὲ παρὰ τὸ διατείχισμ' ἐκ τοῦ λιμένος εἰς τὴν ἔξω θάλατταν, ταύτη διανοεῖτο τὰς ναῦς ἐκ τοῦ λιμένος εἰς τὴν νότιον ὑπερβιβάζειν πλευράν.*

« Or Hannibal avait observé qu'on pouvait facilement aménager la voie qui, à l'intérieur du mur transversal, menait le long de ce mur à partir du port jusqu'à la mer extérieure ; c'est par là qu'il entend faire passer les navires à partir du port jusqu'à la partie sud de la ville<sup>3</sup>. »

Tite-Live, en revanche, comme au livre XXI, dresse un tableau discursif de la cité, qui en fait

1 POLYBE, *Histoires*, VIII, 25, 7 ; 29, 4. Voir F. W. WALBANK, *op. cit.*, 1967, p.103, qui les situent à 500 mètres.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 11 1- 2.

3 POLYBE, *Histoires*, VIII, 34, 5.

le symétrique de l'espace maritime. Depuis cette deuxième mer, il lance, par la parole, l'assaut qui doit permettre d'emporter la cité :

*Vrbem in campo sitam habetis; planae et satis latae uiae patent in omnes partes. uia, quae ex portu per mediam urbem ad mare transmissa est, plaustris transueham naues haud magna mole et mare nostrum erit, quo nunc hostes potiuntur; et illinc mari, hinc terra circumsedebimus arcem; immo breui aut relictam ab hostibus aut cum ipsis hostibus capiemus.*

« Votre ville est située en plaine ; des rues plates et de bonne largeur s'y ouvrent dans toutes les directions. Par celle qui, traversant la ville, relie le port à la mer, je transporterai vos navires sur des chariots sans grande difficulté et la mer, dont nos ennemis ont maintenant la maîtrise, sera à nous ; nous assiègerons la citadelle d'un côté par mer, de l'autre par terre ; mieux, d'ici peu nous la prendrons, abandonnée par les ennemis ou avec les ennemis eux-mêmes<sup>1</sup>. »

Le général punique suscite l'admiration des Tarentins. Il nous semble qu'ici Tite-Live, qui insiste sur la défection de la cité, alors qu'elle fait partie des alliés de Rome, met ici en avant, à travers la construction de l'espace de la prise de ville, une leçon. La maîtrise de l'espace, et surtout, le discours qui lui est attaché, permettent de s'assurer la soumission d'une cité.

### 3. L'espace de la mort de l'imperator

Parmi les *topia* qui parcourent le texte livien, se distingue la caractérisation d'un espace bien particulier, celui de la mort du général en chef. Il nous semble en effet que des éléments communs structurent la plupart des passages qui mettent en scène la mort d'un *imperator*. Au livre XXIII, 24, le récit de la mort de Postumius, que nous avons analysé précédemment, met en évidence plusieurs éléments :

*Qui pontem fluminis petentes obsesso ante ab hostibus ponte interclusi sunt. Ibi Postumius omni uine caperetur dimicans occubuit. Spolia corporis caputque praecisum ducis Boii ouantes templo quod sanctissimum est apud eos intulere. Purgato inde capite, ut mos iis est, caluam auro caelauere, idque sacrum uas iis erat quo sollempnibus libarent poculumque idem sacerdoti esset ac templi antistitibus*

« En cherchant à gagner le pont sur le fleuve, pont qui avait été occupé auparavant par les ennemis, ils trouvèrent la route coupée. C'est là que tomba Postumius, alors qu'il combattait de toutes ses forces pour ne pas être pris. Les Boïens, triomphants, portèrent dans le temple qui est le plus vénéré chez eux les dépouilles enlevées au cadavre et la tête coupée du général. Puis, après avoir nettoyé la tête, comme c'est la coutume chez eux, ils incrustèrent le crâne d'or ; c'était pour eux un vase sacré qui servait à faire des libations les jours de fête, en même temps qu'une coupe pour le prêtre et le desservant du temple<sup>2</sup>. »

La mort du général, condensée en une phrase, commence par une lutte acharnée et se termine sur la vision d'un corps étendu, avec le verbe *occubuit*. Elle se produit dans un cadre précis, tracé par le déictique *ibi*. Cet espace fermé par les ennemis est emboîté dans un espace plus grand, celui de la forêt Litana, piège qui s'est refermé sur les troupes romaines et que Tite-

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 11, 16-17.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIII, 24, 6-12.

Live présente par le moyen d'une *ekphrasis*. Alors que les soldats restent confinés dans l'espace emboîtant, le général est, dans l'énonciation, laissé comme seul à seul avec les Boïens : *Postumius/ ducis/ Boii/ eos / capite / iis*. Son corps est déplacé au cœur de l'espace ennemi, dans un temple très important. Les *spolia* du général y servent de vaisselle religieuse, participant au spectacle du rituel des fêtes. Que nous apprend le récit d'une autre mort, celle de Gracchus, au livre XXV,16, 15 ?

*Reliquum autem quid esse paucis a multitudine in ualle silua ac montibus saepta circumuentis praeter mortem? [...] maior quam pro numero hominum editur pugna. iaculis maxime aperta corpora Romanorum; et, cum undique ex altioribus locis in cauam uallem coniectus esset, transfiguntur. Gracchum iam nudatum praesidio uiuum capere Pœni nituntur; ceterum conspicatus Lucanum hospitem inter hostes adeo infestus confertos inuasit ut parci ei sine multorum pernicie non posset. exanimem eum Mago extemplo ad Hannibalem misit ponique cum captis simul fascibus ante tribunal imperatoris iussit. Haec si uera fama est, Gracchus in Lucanis ad campos qui Veteres uocantur perit. Sunt qui in agro Beneuentano prope Calorem fluuium contendunt a castris cum lictoribus ac tribus seruis lauandi causa progressum, cum forte inter salicta innata ripis laterent hostes, nudum atque inermem saxisque quae uoluit amnis prougnatem interfectum. Sunt qui haruspice monitu quingentos passus a castris progressum, uti loco puro ea quae ante dicta prodigia sunt procuraret, ab insidentibus forte locum duabus turmis Numidarum circumuentum scribant. Adeo nec locus nec ratio mortis in uiro tam claro et insigni constat ! [...] Haec tradunt qui in Lucanis rei gestae auctores sunt. Si illis qui ad Calorem fluuium interfectum memorant credere uelis, capitis tantum Gracchi hostes potiti sunt.*

« Et quelle issue reste-t-il à quelques hommes cernés par une multitude d'ennemis dans une vallée fermée par des bois et des montagnes, sinon la mort ? [...] Alors s'engage un combat plus violent qu'on ne l'aurait attendu de ce petit nombre d'hommes. Les corps des Romains sont surtout exposés aux coups de javelots ; ceux qu'on lance de toutes parts depuis les hauteurs dans le creux de la vallée les transpercent. Déjà Gracchus est privé de défenseurs, et les Carthaginois s'efforcent de le prendre vivant ; mais, ayant aperçu son hôte lucanien parmi les ennemis, il attaqua leur groupe compact avec tant de fureur qu'on ne pouvait l'épargner sans perdre beaucoup d'hommes. Dès qu'il eut été tué, Magon envoya son corps à Hannibal et ordonna de le placer, avec ses faisceaux pris en même temps, devant la tribune du général. Si la tradition est véridique, Gracchus périt en Lucanie, près de l'endroit qu'on appelle « les Vieux Champs ». Mais il y a des gens pour affirmer qu'il trouva la mort sur le territoire de Bénévent, au bord du Calor : d'après eux, il s'était éloigné de son camp avec ses licteurs et trois esclaves pour se baigner ; or des ennemis s'étaient justement cachés parmi les saules qui poussent sur ces rives : nu, sans armes, il fut tué alors qu'il se défendait avec les pierres que roule le fleuve. Il y en a aussi pour écrire que sur l'avis des haruspices, il s'avança à cinq cents pas du camp pour conjurer dans un endroit pur les prodiges qu'on a rapportés, et fut cerné par deux escadrons de Numides qui s'étaient justement embusqués là. Tant le lieu et les circonstances de sa mort sont mal établis, alors qu'il s'agit d'un homme si célèbre et si remarquable [...] C'est ce que rapportent les auteurs qui situent les faits en Lucanie. Si l'on préfère croire ceux qui disent qu'il fut tué au bord du Calor, les ennemis s'emparèrent seulement de la tête de Gracchus<sup>1</sup>. »

Dans ce passage, Gracchus trouve également la mort dans une embuscade fomentée par le traître lucanien Flavus. Il est également, comme Albinus, enfermé dans un espace tactique, à ceci près que le piège n'est ici pas constitué de la seule forêt mais d'un creux vallonné, *caua uallis*, et fermé par un bois et des collines, *silua ac montibus saepta*. Cet espace fait l'objet d'une double description sous la forme de notations tactiques. La première est inscrite dans le discours de Gracchus à ses soldats, et met en valeur la capacité de Gracchus à comprendre la disposition de l'espace dans lequel il se trouve. La seconde, qui fait partie du récit du combat

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 16, 18-17, 6.

proprement dit, instaure une ligne verticale, depuis les hauteurs jusqu'au fond de la vallée, rendant la défaite des soldats romains inévitable, vu leur position défavorable. Comme Albinus, Gracchus s'est laissé surprendre mais il combat avec toute la vigueur<sup>1</sup> qui convient à un général romain. En cela, il apparaît comme un des « grands hommes », *summi uiri*, de la République<sup>2</sup>. Comme lui, il se retrouve aussi isolé, *nudatus praesidio*, dans un espace plus restreint, au milieu du cercle des ennemis, même si ces derniers ne parviennent pas à le capturer vivant.

L'espace tactique cède ensuite la place à l'espace ennemi, celui du camp d'Hannibal où sont exposées les dépouilles du général, son corps et ses faisceaux. Cet espace est caractérisé, non pas comme étranger, comme c'était le cas pour le temple où les Boïens placent le crâne d'Albinus, mais comme familier. Il est en effet désigné comme un *tribunal imperatoris*, c'est-à-dire, dans la terminologie militaire romaine, l'estrade sur laquelle le général romain rend la justice et harangue ses troupes. Tite-Live suggère ainsi, en représentant sur le modèle du camp romain le camp carthaginois, que les Puniques constituent un ennemi à la hauteur de Rome.

Toutefois, Tite-Live nous propose deux autres versions de la mort de Gracchus qui sont également situées dans des lieux où le général se retrouve cerné par ses ennemis embusqués. La première se déroule au bord d'un fleuve, non plus en Lucanie mais près de Bénévent, alors que Gracchus prend un bain. De brèves notations donnent naissance à un espace agréable et propre au repos, fait de rochers, *saxa*, et de saules, *salicta*<sup>3</sup>. La deuxième se situe à l'écart du camp, lors d'une conjuration de prodiges. Le général, s'inquiétant des prodiges auxquels il a assisté, entend empêcher un malheur qui s'accomplit justement au moment où il tente de l'éviter. Les trois espaces déterminent trois types de récits : le récit tactique ; la narration pittoresque, voire romanesque ; et enfin l'anecdote tragique, qui repose sur l'existence d'un paysage sacré italien, ponctué de lieux purs, *loci puri*. Dans chacun d'entre eux, le général est présenté comme isolé, seul face aux ennemis, qui attaquent un homme

---

1 La structure de la phrase rend bien cette valeur du général, avec un segment de phrase qui renvoie à Gracchus occupe la majeure partie de la phrase, faisant face aux Carthaginois : *Gracchum iam nudatum praesidio uiuum capere Pœni nituntur*

2 Voir M. MAHÉ-SIMON, « L'enjeu historiographique de l'*excursus* sur Alexandre (IX, 16, 11-19 17), dans D. BRIQUEL et J.-P. THUILLIER (éd.), *Le censeur et les Samnites. Sur Tite-Live, livre IX*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2001, p. 37-63. Dans cet *excursus*, « Alexandre est moins opposé à une figure de l'histoire romaine en particulier qu'à l'ensemble de ses grands hommes, qu'à la ville elle-même », p. 47. Le forum d'Auguste, inauguré en 2 av. J.-C., présente un programme commémoratif qui met en avant la figure de généraux romains, tandis que des *elogia* ornent le forum romain qui fut sans doute abondamment discuté dans le cercle du *princeps*.

3 Arbre attaché aux bords d'un fleuve, dans le récit livien. Voir TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIII, 19, 11, *Ibi haerentia inter obnata ripis salicta conspiciuntur; nuntiatum que Hannibali est, et deinde intentiore custodia cautum, ne quid falleret Volturmo ad urbem missum*, « Là, ils sont aperçus, accrochés parmi les saules qui poussaient sur les rives ; on l'annonça à Hannibal et l'on renforça ensuite la surveillance pour ne rien laisser passer de ce que le Vulture emportait vers la ville ».

désarmé ou en train de pratiquer un sacrifice, faisant ainsi preuve de déloyauté, voire de sacrilège. Les trois versions permettent ainsi de déployer une collection des lieux de la mort du général.

Retrouvons-nous ces lieux dans la narration de la mort, évoquée quelques paragraphes plus loin, des deux Scipions, oncles du vainqueur de Carthage ? Publius Scipion tombe le premier, en XXV, 34, 7 :

*relicto igitur modico praesidio in castris praepositoque Ti. Fonteio legato media nocte profectus cum obuiis hostibus manus conseruit [...] ceterum et equites Numidae repente, quos fefellisse se dux ratus erat, ab lateribus circumfusi magnum terrorem intulere, <et> contracto aduersus Numidas certamine nouo tertius insuper aduenit hostis, duces Pœni adsecuti ab tergo iam pugnantes [...] Pugnanti hortantique imperatori et offerenti se ubi plurimus labor erat latus dextrum lancea traicitur ; cuneusque is hostium, qui in confertos circa ducem impetum fecerat, ut exanimem labentem ex equo Scipionem uidit, alacres gaudio cum clamore per totam aciem nuntiantes discurrunt imperatorem Romanum cecidisse.*

« Laisant donc une petite garnison dans son camp, sous le commandement de son légat Tibérius Fontéius, il partit au milieu de la nuit, et, rencontrant les ennemis, en vint aux mains avec eux [...] Mais soudain les cavaliers numides, dont le général croyait avoir trompé la vigilance, se répandirent sur les flancs des Romains, leur causant un grand effroi, <et>, alors qu'un nouveau combat s'était engagé contre les Numides, un troisième ennemi survint encore : c'étaient les généraux carthaginois, qui, les ayant rejoints, les attaquaient déjà par-derrière [...] Tandis que leur général combattait, les exhortait, et s'exposait là où la situation était la plus critique, une lance lui transperce le côté droit ; et les ennemis formés en coin qui avaient attaqué les Romains serrés autour de leur chef, quand ils virent Scipion tomber sans vie à bas de son cheval, courent, transportés de joie, annoncer avec des cris par toutes les lignes que le général romain est mort<sup>1</sup>. »

À l'inverse, ici, le général romain meurt au milieu de ses troupes, en combattant, dans un lieu qui n'est pas clairement détaillé, hormis une indication soulignant la valeur de Publius Scipion, qui se porte là où l'affrontement est le plus difficile : *ubi plurimus labor erat*. Tite-Live n'entend pas faire de l'événement un *exemplum*, mais seulement un épisode annonciateur de la mort qui va venir, celle du deuxième consul, Cnaeus Scipion, en XXV, 36 :

*Reuocat e prælio suos Scipio et collectos in tumulum quendam non quidem satis tutum, praesertim agmini perculso, editiorem tamen quam cetera circa erant, subducit. ibi primo impedimentis et equitatu in medium receptis circumdati pedites haud difficulter impetus incursantium Numidarum arcebant; dein, postquam toto agmine tres imperatores cum tribus iustis exercitibus aderant apparebatque, parum armis ad tuendum locum sine munimento ualituros esse, circumspectare atque agitare dux cœpit si quo modo posset uallum circummicere. sed erat adeo nudus tumulus et asperi soli, ut nec uirgulta uallo caedendo nec terra caespiti faciendo aut ducendae fossae aliiue ulli operi apta inueniri posset; nec natura quicquam satis arduum aut abscisum erat, quod hosti aditum adscensumue difficilem praeberet; omnia fastigio leni subuexa. ut tamen aliquam imaginem ualli obicerent, clitellas inligatas oneribus uelut struentes ad altitudinem solitam circumdabant, cumulo sarcinarum omnis generis obiecto, ubi ad moliendum clitellae defuerant [...]. Cn. Scipionem alii in tumulo primo impetu hostium caesum tradunt, alii cum paucis in propinquam castris turrim perfugisse; hanc igni circumdatam atque ita exustis foribus, quas nulla moliri potuerant ui, captam omnesque intus cum ipso imperatore occisos. anno octauo postquam in Hispaniam uenerat, Cn. Scipio undetricesimo die post fratris mortem est interfectus.*

« Scipion fait rompre le combat et, ayant rassemblé ses soldats, les emmène sur une éminence, guère sûre, en vérité, surtout pour une troupe déjà bousculée, mais plus élevée cependant que tous

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 34, 8-11.

les alentours. Là, les fantassins, entourant les bagages et la cavalerie qu'on avait placés au centre, repoussèrent d'abord sans difficulté les attaques des assaillants numides ; mais ensuite, lorsque la colonne ennemie tout entière – les généraux avec leurs trois armées complètes – fut arrivée, <et> qu'il apparut clairement que sans fortifications, avec leurs seules armes, les Romains ne seraient pas en mesure de défendre leur position, le général commença à regarder autour de lui et à examiner s'il y avait un moyen de s'entourer d'un retranchement. Mais l'éminence était si dénudée, son sol si âpre, qu'on ne pouvait y trouver ni broussailles pour y tailler des pieux, ni terre propre à couper des mottes de gazon, à creuser un fossé, ou à faire aucun autre ouvrage ; en outre, l'endroit n'offrait aucun escarpement, aucun à pic naturel, capable de rendre l'accès ou la montée difficile à l'ennemi : partout le terrain s'élevait en pente douce. Pour opposer malgré tout à l'ennemi un semblant de retranchement, ils plaçaient tout autour d'eux les bâts avec les fardeaux qui y étaient attachés, les entassant, comme s'ils bâtissaient un mur, jusqu'à la hauteur habituelle ; un amoncellement de bagages de toute sorte servait d'obstacle là où on avait manqué de bâts pour construire cet ouvrage [...] Quant à Cnaeus Scipion, les uns rapportent qu'il fut tué sur l'éminence au premier assaut des ennemis, d'autres qu'avec quelques hommes il se réfugia dans une tour proche du camp ; on alluma, disent-ils, du feu autour, et ainsi, en brûlant les portes, qu'on n'était jamais parvenu à enfoncer, on réussit à la prendre, et on massacra tous ceux qui étaient à l'intérieur, y compris le général. Cnaeus Scipion fut tué sept ans après son arrivée en Espagne, et vingt-huit jours après la mort de son frère<sup>1</sup>. »

Ainsi que nous l'avons souligné plus haut dans notre analyse de ce passage, l'historien trace ici une véritable ἔκφρασις d'un rocher élevé, *tumultus*, dont la caractérisation renvoie à un riche intertexte historiographique. Avec ce combat aussi remarquable que dérisoire autour d'un rempart fait de bagages, sonne pour les Romains la perte des Hispanies. Tite-Live met en valeur l'épisode, soulignant qu'il fait l'objet de plusieurs versions, dont chacune présente un élément remarquable : le rempart de bagages, ou la tour dont les portes ne peuvent être enfoncées et que seul le feu parvient à détruire. Pourquoi cette insistance sur la mort du dernier consul ? Il nous semble que Tite-Live entend ainsi mettre en valeur deux leçons qui découlent de cette mort désastreuse et exemplaire. Suite à la disparition de deux consuls, l'armée se voit contrainte d'élire un nouveau général. Cela va à l'encontre de toutes les dispositions législatives<sup>2</sup>, mais permet de résoudre un problème inhérent à la conquête, l'éloignement de Rome, centre politique, du champ des opérations militaires, à mesure que l'empire romain s'étend. Deuxièmement, le nouveau général, Marcius, semble effacer, ou du moins reléguer au second plan le récit de la mort de Cnaeus, qu'il remplace, dans son discours aux soldats, par la mention d'un autre combat mémorable, *memorable*<sup>3</sup>, celui que, reprenant l'offensive, il mène contre les Carthaginois. Or le récit que Tite-Live fait de ce combat permet de placer au centre de l'attention un tout autre type d'espace. À la roche, espace-type de la conquête alexandrine, il substitue le camp, lieu symbole de la romanité, au point qu'il vient d'ailleurs d'abriter une élection. Les soldats se relayent pour en garder les remparts<sup>4</sup>, puis

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 36, 2-13.

2 Même si l'armée est bien composée de citoyens, la pratique est interdite par les tribuns de la plèbe ; Marcius se le voit reprocher, au livre XXVI, 2, 1-2.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 38, 9.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 37, 6 *subeuntes alii aliis in custodiam ualli stationesque donec per omnes suffragium iret*, « les soldats, se succédant à la garde du retranchement et des portes jusqu'à ce que tous eurent



s'élançant depuis les portes, comme s'ils défendaient une cité. Marcellus rappelle dans son discours le soin mis par les soldats à fortifier le camp<sup>1</sup>. Le combat devant le camp peut alors devenir lieu de mémoire, au service duquel se met l'image des Scipions :

*Nec alia profecto species hesterno die oblata oculis animisque uestris memorabile illud edidit praelim, quo documentum dedistis hostibus non cum Scipionibus exstinctum esse nomen Romanum.*

« Et assurément, c'est bien cette image qui, en s'offrant hier à vos yeux et à votre esprit, a été à l'origine de ce combat mémorable par lequel vous avez prouvé aux ennemis que le nom de Rome n'est pas mort avec les Scipions<sup>2</sup>. »

Il met en évidence ce qui fait la force de l'empire romain. Cette dernière ne repose pas sur un général mais bien sur une succession de *summi uiri*, comme Tite-Live le souligne au livre IX, à l'occasion de l'*excursus* sur Alexandre. Cette liste de grands hommes est un élément de la culture commune romaine, manié par Cicéron comme *exemplum* historique d'une démonstration philosophique de ses *Tuscalanes* :

*Quamquam quid opus est in hoc philosophari, cum rem non magnopere philosophia egere uideamus? quotiens non modo ductores nostri, sed universi etiam exercitus ad non dubiam mortem concurrerunt! quae quidem si timeretur, non Lucius Brutus arcens eum reditu tyrannum, quem ipse expulerat, in praelio concidisset; non cum Latinis decertans pater Decius, cum Etruscis filius, cum Pyrrho nepos se hostium telis obiecissent; non uno bello pro patria cadentis Scipiones Hispania vidisset, Paulum et Geminum Cannae, Venusia Marcellum, Litana Albinum, Lucani Gracchum. num quis horum miser hodie?*

« Combien de fois non seulement nos chefs, mais encore nos armées tout entières s'élançèrent vers une mort qui n'était pas douteuse ! Oui, si on craignait la mort, L. Brutus ne serait pas tombé dans une bataille rangée, en barrant la route du retour au tyran que lui-même avait chassé ; ils ne seraient pas, au cours de luttes décisives, jetés sous les coups des ennemis, Décimus le père en combattant contre les Latins, son fils contre les Étrusques, son petit-fils contre Pyrrhus ; une seule guerre n'aurait point vu les Scipions tomber en Espagne, Paulus et Geminus à Cannes, Marcellus à Venouse, Albinus dans la forêt de Litana, Gracchus en Lucanie<sup>3</sup>. »

Marcus y ajoute une variation non négligeable, insérant les soldats romains eux-mêmes, acteurs des batailles.

Qu'en est-il enfin, de l'espace de la mort de Marcellus, au chapitre XXVII, 27, toujours pendant cette pénible guerre punique ?

*Exiguum campi ante castra erat; inde in collem aperta undique et conspecta ferebat uia. Numidus speculator nequaquam in spem tantae rei positus sed si quos uagos pabuli aut lignorum causa longius a castris progressos possent excipere, signum dat ut pariter ab suis quisque latebris exorerentur. non ante apparuere quibus obuiis ab iugo ipso consurgendum erat quam circumiere qui ab tergo intercluderent uiam; tum undique omnes exorti, et clamore sublato impetum fecere. cum in ea ualle consules essent ut neque euadere possent in iugum occupatum ab hoste nec receptum ab tergo circumuenti haberent, extrahi tamen diutius certamen potuissent ni caepa ab Etruscis fuga pauorem ceteris iniecisset. non tamen omisere pugnam deserti ab Etruscis Fregellani donec integri consules hortando ipsique ex parte pugnando rem sustinebant; sed postquam*

voté ».

- 1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 38, 13 *uicti a uictoribus castra tutati sitis [...] operibus firmata habuisse*, « vaincus face à des vainqueurs, vous avez pu défendre votre camp ».
- 2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 38, 9.
- 3 CICÉRON, *Tusculanes*, I, 37 (89). Cette liste des *summi uiri* est insérée dans une démonstration philosophique qui entend démontrer, suivant l'argument épicurien, que la mort, privation du sens, ne saurait être crainte.

*uulneratos ambo consules, Marcellum etiam transfixum lancea prolabantem ex equo moribundum uidere, tum et ipsi — perpauca autem supererant— cum Crispino consule duobus iaculis icto et Marcello adolescente saucio et ipso effugerunt [...] mors Marcelli cum alioqui miserabilis fuit, tum quod nec pro aetate — iam enim maior sexaginta annis erat— neque pro ueteris prudentia ducis tam improuide se collegamque et prope totam rem publicam in praeceps dederat. Multos circa unam rem ambitus fecerim si quae de Marcelli morte uariant auctores, omnia exsequi uelim. ut omittam alios, Caelius triplicem gestae rei ~ordinem edit, unam traditam fama, alteram scriptam in laudatione filii, qui rei gestae interfuerit, tertiam quam ipse pro inquisita ac sibi comperta affert. ceterum ita fama uariat ut tamen plerique loci speculandi causa castris egressum, omnes insidiis circumuentum tradant.*

« Il y avait devant le camp un bout de terrain plat ; de là partait vers la colline une route entièrement à découvert et bien en vue. Aux Numides qui étaient postés là et qui n'espéraient nullement une telle aubaine, mais mettre la main sur les hommes qui se seraient aventurés trop loin du camp pour faire du fourrage ou ramasser du bois, un observateur fait signe de sortir tous en même temps de leurs cachettes. Ceux qui devaient surgir au sommet même de la crête, face aux Romains, ne se montrèrent pas avant que les autres, qui devaient couper la route par derrière, eussent opéré un mouvement tournant ; alors ils jaillirent tous de partout et chargèrent en poussant de grands cris. Les consuls se trouvaient dans un creux, de sorte qu'ils ne pouvaient ni s'échapper en direction de la crête occupée par l'ennemi, ni, cernés comme ils l'étaient, trouver un refuge en se repliant ; la lutte aurait pu cependant durer plus longtemps si les Étrusques, en commençant à fuir, n'avaient jeté la panique chez tous les autres. Bien que lâchés par les Étrusques, les cavaliers frégellans n'abandonnèrent pas la lutte tant que les consuls, indemnes, en les exhortant et en combattant eux-mêmes de leur côté, soutenaient l'action ; mais quand ils eurent vu les deux consuls blessés et même Marcellus, transpercé par une lance, tombé de cheval et mourant, alors eux aussi - ils étaient d'ailleurs peu nombreux à survivre - prirent la fuite avec le consul Crispinus, frappé de deux javelots, et le jeune Marcellus, également blessé [...] La mort de Marcellus, déplorable pour d'autres raisons, le fut aussi parce que, en dépit de son âge - il avait déjà, en effet, plus de 60 ans - et de sa prudence de vieux général, il avait, avec tant d'imprévoyance, poussé à l'abîme lui-même, son collègue et presque l'État tout entier. Je tournerais longtemps autour d'un seul événement si je voulais exposer toutes les versions que donnent les historiens de la mort de Marcellus. Pour ne pas parler des autres, Cœlius fournit une triple relation de l'événement : la première, celle transmise par la tradition, la deuxième, celle du texte de l'oraison funèbre prononcée par son fils, qui avait participé à l'action, la troisième, qu'il présente lui-même comme le résultat de ses recherches ; du reste, s'il y a des variantes dans la tradition, la plupart d'entre elles, cependant, rapportent que Marcellus était sorti de son camp pour reconnaître les lieux, toutes, qu'il fut cerné dans une embuscade<sup>1</sup> »

Les mêmes éléments se retrouvent ici : Tite-Live présente différentes versions qui se rapportent toutes à une embuscade, comme l'historien en fait lui-même la remarque. Le passage est introduit par une ἔκφρασις de l'espace du combat et consiste en un resserrement du regard sur le consul et sa chute.

À ces exemples romains, il conviendrait d'ajouter l'épisode de la capture de Philopœmen. Même si la mort du général achéen, au livre XXXIX, a lieu un peu plus tard, dans une prison de Sparte, le passage où le général tombe dans les mains de ses ennemis bâtit un espace où peut se déployer, dans une vallée écartée, l'oraison funèbre offerte par les soldats et, à travers eux, par Tite-Live, au héros achéen, réparant ainsi son assassinat futur dans son cachot :

*Euentus memorabilis est, quod, cum bello superiores essent, Achaei, Philopæmen praetor eorum capitur, ad praeoccupandam Coronen, quam hostes petebant, inita ualle iniqua cum equitibus paucis oppressus [...]. Quibus dum locum ad euadendas angustias cogendo ipse agmen praebet,*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVII, 27, 3-14.

*sustinens impetus hostium, prolapso equo et suo ipse casu et onere equi super eum ruentis haud multum afuit, quin exanimaretur; septuaginta annos iam natus et diutino morbo, ex quo tum primum reficiebatur; uiribus admodum attenuatis. iacentem hostes superfusi oppresserunt; cognitumque [primum] a uerecundia memoriaque meritorum haud secus quam ducem suum attollunt reficiuntque et ex ualle deuia in uiam portant.*

« Un événement digne de mémoire est la capture de Philopœmen, le stratège des Achéens, alors que la guerre tournait à l'avantage de ces derniers. Il s'en allait occuper le premier Coronè, que les ennemis menaçaient, et s'était engagé dans une vallée accidentée lorsqu'il fut assailli avec des cavaliers [...] Et tandis qu'il leur offrait l'occasion de s'échapper du défilé en fermant lui-même la marche, il dut soutenir l'assaut de l'ennemi, mais son cheval glissa et du fait de sa propre chute et du poids du cheval qui s'écroulait sur lui, il fut sur le point de perdre la vie, âgé comme il l'était de soixante-dix ans et ses forces physiques fort diminuées par une longue maladie dont il relevait à peine. Comme il gisait à terre, les ennemis fondant sur lui l'écrasent puis le reconnaissent et, par respect et en souvenir des services qu'il leur a rendus, l'aident à se relever exactement comme s'il était leur chef, le réconfortent et de cette vallée écartée le ramènent vers la route<sup>1</sup>. »

Tite-Live en fait un moment central, puisqu'il choisit de le rapporter alors même qu'il ne correspond pas à l'aire géographique de son récit de la conquête romaine<sup>2</sup>.

Il nous semble que ces récits de morts et la caractérisation des espaces qui les constituent appartiennent bien aux *topia* qui structurent la syntaxe livienne<sup>3</sup>. Ils ne permettent pas seulement de mettre en avant la valeur d'un général qui donne sa vie pour Rome. C'est aussi le moyen, pour Tite-Live, de constituer sa propre liste des *summi uiri*, faisant ainsi disparaître l'individu derrière la gloire de Rome, et affirmant à nouveau sa lecture de l'histoire de la conquête romaine. Ces *topia* construisent un discours sur la conquête. Nos travaux vont maintenant se porter sur les éléments qui renvoient à la construction d'un discours du pouvoir et à l'interprétation livienne de l'exercice du pouvoir sur les espaces conquis.

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIX, 49, 1-5.

2 *Cuius belli et causas et ordinem si expromere uelim, immemor sim propositi, quo statui non ultra attingere externa, nisi qua Romanis cohaerent rebus*, « Mais si de cette guerre, je voulais exposer les causes et la succession des événements, je devrais oublier la résolution que j'ai prise de n'aborder les questions étrangères que dans la mesure où elles sont reliées à l'histoire de Rome », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIX, 48, 6.

3 Se range dans cette *topia* l'épisode de la mort de Petilius, au livre XLI, 18, 10-14.

## CHAPITRE DEUXIÈME : LE DISCOURS DE L'EMPIRE

« Mil huit cent onze ! – Ô temps où des peuples sans nombre  
Attendaient prosternés sous un nuage sombre  
Que le ciel eût dit oui !  
Sentaient trembler sous eux les états centenaires,  
Et regardaient le Louvre entouré de tonnerres,  
Comme un mont Sinaï !  
Courbés comme un cheval qui sent venir son maître,  
Ils se disaient entre eux : – Quelqu'un de grand va naître !  
L'immense empire attend un héritier demain.  
Qu'est-ce que le Seigneur va donner à cet homme  
Qui, plus grand que César, plus grand même que Rome,  
Absorbe dans son sort le sort du genre humain ? »

V. HUGO, « Napoléon II », *Les chants du crépuscule*, cité par CL. NICOLET, *L'inventaire du monde*, p. 28.

Cl. Nicolet a mis en évidence l'installation, avec l'avènement du principat, d'un nouveau type de représentation de l'espace. Auguste opèrerait une véritable rupture en faisant la promotion d'un discours qui clame l'« achèvement spatial, temporel et politique » :

« Le prince, fondateur du nouveau régime, a conjuré tous ces dangers. D'abord, il a achevé la conquête en l'étendant désormais à la terre entière : on ne peut, ni ne doit, aller plus loin ; ensuite, il a rétabli la paix et l'unité de l'État – il a donc, en un sens, fondé Rome une seconde fois. Enfin, il a établi un nouveau " régime " (*status reipublicae*) le meilleur possible, qui lui permet, pendant les longues années d'un " principat " heureux, d'achever entièrement conquête et pacification et d'organiser, de gouverner ce monde désormais clos d'une manière harmonieuse et même éternelle. Triple achèvement donc : spatial, temporel, politique. À la lettre " accomplissement " d'une volonté divine qui avait assigné à Rome le destin de conquérir, de dominer, mais aussi de pacifier et d'organiser le monde entier : *Tu regere imperio populos, Romane, memento*. La Rome impériale, celle de l'empire (territorial) et de l'Empereur (qui gouverne), " absorbe dans son sort le sort du genre humain ". »

La conséquence de cet accomplissement serait, pour Cl. Nicolet, la mise en place d'une administration étatique :

« La clôture de l'espace a permis le renouvellement des temps. Mais elle a aussi permis et suscité une saisie nouvelle et un contrôle statistique de l'espace physique et social, qui ont développé tous les instruments documentaires d'une bureaucratie sophistiquée<sup>2</sup>. »

En parallèle, la perception du temps et l'écriture historique en seraient transformées. Cl. Nicolet signale chez les historiens du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. un changement dans la perception du temps. Alors que les auteurs de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., comme Tite-Live ont encore une conception d'un temps linéaire qui ne leur permettrait pas de tenir compte de l'espace, des historiens comme Florus ou Appien illustreraient un passage à une conception oecuménique du temps. L'histoire n'y est plus en effet analysée année par année

1 CL. NICOLET, *op. cit.*, 1988, p. 28.

2 CL. NICOLET, *op. cit.*, 1983, p. 163-173, ici p. 173.

mais suivant trois moments : une période d'expansion, un moment d'implosion, avec les guerres civiles, puis un retour à l'unité, avec le règne d'Auguste. L'espace ordonnerait ainsi le temps. Or Cl. Nicolet remarque que ces trois temps sont liés à une représentation géographique du monde : l'agrandissement de la cité conduit à une crise puis une renaissance dans un monde entièrement et définitivement pacifié. Il propose de voir les prémices de ce bouleversement dans les œuvres de Strabon, de Vélleius Paterculus, mais aussi dans la fin de l'oeuvre de Tite-Live, puisque les *Periochae* font état d'*excursus* ethno-géographiques sur la Gaule et sur la Germanie. Nous avons néanmoins constaté plus haut que ce type de passage est présent dès la première décade et qu'il s'inscrit dans une tradition historiographique remontant à Hérodote. Il ne nous semble donc pas que nous puissions considérer ces descriptions chorographiques et ethnographiques comme des symboles d'un temps et d'un espace arrêtés. Ils sont plutôt la marque de la composition livienne. L'espace circonscrit par le récit livien s'élargit au fur et à mesure que la conquête s'étend. Les *excursus* sur la Gaule et la Germanie signalent un nouveau moment dans l'histoire de l'*Vrbs* : ils sont placés lorsque la narration rapporte la conquête césarienne. Ils présentent alors aux lecteurs-auditeurs des « espaces remarquables » dans lesquels évolue César, héros d'une épopée contemporaine.

Il semble toutefois que l'ouvrage livien ne soit pas étranger aux évocations ou théorisations autour de l'organisation des territoires conquis qui constituent une thématique centrale au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., des exercices d'école cités dans la *Rhétorique à Hérennius* à l'épopée virgilienne :

*Imperium orbis terrae, cui imperio omnes gentes, reges, nationes, partim ui, partim uoluntate consenserunt, cum aut armis aut liberalitate a populo Romano superati essent.*

« Un empire que tous, nations, rois, peuples, ont reconnu, les uns sous la contrainte, les autres volontairement, quand le peuple romain les eut vaincus par les armes ou par la générosité<sup>1</sup>. »

*Tu regere imperio populos, Romane, memento  
Haec tibi erunt artes, pacisque imponere morem,  
Parcere subiectis et debellare superbos.*

« Quant à toi, Romain, souviens-toi de gouverner les peuples en les soumettant à ton *imperium*. Telle sera ta politique. Impose-leur la pratique de la paix, épargne ceux qui se sont soumis et dompte les orgueilleux<sup>2</sup>. »

En ce début du principat, le discours sur la gestion de l'empire se double d'un discours sur l'Empire, régime politique instauré par Auguste. Nous avons souligné plus haut les controverses qu'ont suscité cette vision novatrice du principat et la tendance actuelle de

1 *Rhétorique à Hérennius*, IV, 9, 13.

2 VIRGILE, VI, 853-856, traduction de W. SESTON dans « Le droit au service de l'impérialisme », 120, 1976, p. 637-647, ici p. 637-638.

l'historiographie à souligner la continuité du régime augustéen avec la période républicaine, plutôt qu'à accentuer les ruptures. Tite-Live, qui, comme nous l'avons souligné, appartient sans doute aux cercles du pouvoir, n'a pu être indifférent ou insensible aux stratégies politiques mises en œuvre par le *princeps*. Il nous faut donc analyser ici ce qui, dans son œuvre, peut renvoyer au discours développé dans le cadre du nouveau régime. Nous entendons, dans ce chapitre, montrer comment l'*Ab Vrbe condita* peut faire écho au discours porté par Auguste, sur l'empire, dans le cadre du nouveau régime qu'il établit<sup>1</sup>. Nous nous intéresserons à deux thématiques majeures mobilisées par le discours augustéen : la conception de l'empire et les transformations urbanistiques de Rome, avant de proposer une interprétation des récits d'ambassades rapportant les plaintes des provinciaux devant les exactions d'un général ou d'un gouverneur romain.

## I. REPRÉSENTATION LIVIENNE DU MONDE

### 1. Une conception spatialisée ?

Est-il possible de retrouver dans l'*Ab Vrbe condita* l'influence de cette conception administrative que Tite-Live attribue à Auguste ? Un passage semble d'emblée pouvoir renvoyer à une telle conception. Il s'agit de l'évocation d'opérations de bornage dont sont chargés les deux gouverneurs des Hispanias, C. Sempronius Tuditanus et M. Helvius, en 197 av. J.-C., au livre XXXII :

*Praetoribus in Hispanias octona milia peditum socium ac nominis Latini data et quadringeni equites, ut dimitterent ueterem ex Hispaniis militem ; et terminare iussi qua ulterior citeriorue prouincia seruaretur.*

« Pour les Hispanias, on accorda à chacun des préteurs huit mille fantassins alliés et latins, quatre cents cavaliers, afin qu'ils pussent laisser les vétérans quitter cette région ; ils reçurent aussi l'ordre de marquer l'endroit où la province d'Hispanie ultérieure ou citérieure leur était réservée<sup>2</sup>. »

Les gouverneurs se reçoivent l'ordre de délimiter la zone de leur pouvoir respectif. Comme le soulignent F. Cadiou et P. Moret<sup>3</sup>, il s'agit moins d'établir une ligne continue que de déterminer quelques repères de démarcation, probablement constitués par des peuples ou des

1 Le terme d'« empire » est à double sens, puisqu'il renvoie à la fois à l'hégémonie romaine établie sur le monde et au régime établi par Auguste, le principat. Or, comme le souligne CL. NICOLET, p. 27, le discours augustéen met en avant la superposition des deux sens, en se présentant lui-même, « dès l'origine, comme intimement lié au destin de l'empire, c'est-à-dire de la domination de Rome ». Nous entendons ici par « discours de l'empire » la représentation construite par l'*Ab Vrbe condita* du pouvoir romain et de son exercice sur les territoires placés directement ou indirectement sous l'autorité de Rome.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXII, 28, 11, texte établi et traduit par B. MINEO, *op. cit.*, 2003. Nous modifions la traduction de la relative pour rendre visible la traduction du verbe *seruare*.

3 F. CADIOU et P. MORET, « Rome et la frontière hispanique à l'époque républicaine (II<sup>e</sup>- I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) », communication au colloque international « Empires et États nationaux en Méditerranée: la frontière », 2004.

villes. Il semblerait qu'ici il soit moins question du tracé d'une limite entre deux territoires que d'éviter tout conflit d'intérêt entre les gouverneurs. Les exemples de non-respect des provinces attribuées dans les deux zones sont nombreux, et peut-être le Sénat veut-il rétablir un peu d'ordre dans l'attribution et l'exercice de *l'imperium*<sup>1</sup>. S'il possède bien un sens territorial, le terme *provincia* est ici encore étroitement lié à la première acception du mot, qui renvoie à un pouvoir sur un espace.

Comme l'a souligné J. S. Richardson, dans *l'Ab Vrbe condita*, le terme *provincia* comme le terme *imperium* restent d'ailleurs fortement marqués par une acception non-territoriale<sup>2</sup>. La *provincia* correspond non pas à une division administrative, mais à une zone de pouvoir. Ainsi que le rappelle J. L. Ferrary, la provincialisation ne marque pas le passage à une administration directe de Rome, les cités provinciales continuant à jouir d'une large autonomie<sup>3</sup>. La création de provinces se fait simplement par l'« envoi d'un représentant du pouvoir romain pourvu de *l'imperium* et de la *iurisdictio*, ce qui l'habilitait à commander une armée et à rendre la justice<sup>4</sup>. »

Deux contextes pourraient cependant se dégager, dans lesquels le sens de *provincia* peut devenir plus spatial, lorsqu'il est utilisé dans un passage qui décrit assez longuement un territoire et quand il est employé pour désigner le domaine de peuples étrangers :

*Nec alia provincia militem magis ad uirtutem acuebat.*

« Et aucune province n'attisait davantage le courage des soldats<sup>5</sup>. »

Le sens de pouvoir d'un magistrat reste malgré tout bien présent, puisqu'il est question de *disciplina*.

*Non cum Samnite aut Etrusco res est ut quod a nobis ablatum sit in Italia tamen imperium maneat; Poenus hostis ne Africae quidem indigenam ab ultimis terrarum oris, freto Oceani Herculisque columnis, expertem omnis iuris et condicionis et linguae prope humanae militem trahit [...] His infandis pastos epulis quas contingere etiam nefas sit, uidere atque habere dominos et ex Africa et a Carthagine iura petere et Italiam Numidarum ac Maurorum pati provinciam esse, cui non genito modo in Italia, destabile sit ?*

« Nous n'avons pas affaire au Samnite ou à l'Étrusque, de sorte qu'avec eux, si l'Empire nous avait

---

1 Ainsi, comme le rappellent F. Cadiou et P. Moret, en 193 et 192, comme le signale Tite-Live au livre XXXV, les deux préteurs M. Fulvius Nobilior, en Ulérieure, et C. Flaminius, en Citérieure, combattent ensemble – et donc en se rendant sur la province de l'autre – des tribus de l'intérieur au nord de la vallée du Guadalquivir ; en 186 et 185, C. Calpurnius Piso et L. Quinctius Crispinus, respectivement envoyés en Ulérieure et en Citérieure, se réunissent pour combattre dans la région des sources du Guadalquivir puis dans région de Toletum, d'après le livre XXXIX de Tite-Live.

2 J. S. RICHARDSON, *The Language of Empire : Rome and the Idea of Empire from the third B.C. to the second century A.D.*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2008, p. 129.

3 J.-L. FERRARY, « Rome et les monarchies hellénistiques dans l'Orient méditerranéen : le légat et le proconsul », dans F. PROST (éd.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée. Cités et royaumes à l'époque hellénistique*, Toulouse, 2003, p. 403-412, en particulier p. 403-404.

4 J.-L. FERRARY, *ibid*, p. 404.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIX, 1, 1.

été enlevé, celui-ci resterait cependant en Italie : c'est le Carthaginois qui est notre ennemi, lui qui, même en Afrique, n'est pas un indigène, mais qui, du fin fond des terres, du détroit de l'Océan et des colonnes d'Hercule, traîne ici un soldat qui ignore tout droit, toute relation et presque toute langue propre à des hommes [...] Des hommes qui se sont nourris de ces repas innommables et qu'on ne saurait même toucher sans souillure, les voir et les avoir comme maîtres, demander des lois à l'Afrique et à Carthage, permettre que l'Italie soit une province des Numides et des Maures, qui, si du moins s'il est né en Italie, ne le trouverait abominable<sup>1</sup> ? »

Ici sont évoquées des zones géographiques, ce qui inciterait à attribuer un sens plutôt territorial à la *prouincia*. Toutefois le sens premier permet d'accentuer la force du passage : le terme est utilisé pour renvoyer à un pouvoir non pas territorial, mais à une sujétion envers des peuples anthropophages qui n'ont rien d'humain. Un unique passage nous semble renvoyer à un sens véritablement territorial. Tite-Live, comparant le déroulement de la guerre dans le Bruttium et en Hispanie, en vient à évoquer la pacification des provinces hispaniques sous Auguste :

*In Hispania res quadam ex parte eandem fortunam, quadam longe disparem habebant ; eandem quod proelio uicti Carthaginenses duce amisso in ultimam Hispaniae oram usque ad Oceanum compulsi erant, disparem autem quod Hispania non quam Italia modo sed quam ulla pars terrarum bello reparando aptior erat locorum hominumque ingeniis. Itaque ergo prima Romanis inita prouinciarum, quae quidem continentis sint, postrema omnium nostra demum aetate ductu auspicioque Augusti Caesaris perdomita est.*

« En Espagne, la situation était pour eux, à certains égards, la même, à d'autres, fort différentes ; la même, en ce que, vaincus militairement, ayant perdu leur chef, les Carthaginois avaient été refoulés au fin fond de l'Espagne jusqu'à l'Océan ; différente, en ce que l'Espagne se prêtait mieux, non seulement que l'Italie, mais aussi que n'importe quel autre pays, quel qu'il fût, à préparer de nouveau la guerre, en raison de la nature du terrain et de ses habitants. C'est bien pour cette raison que, alors qu'elle avait été, du moins sur le continent, la première des provinces dans lesquelles les Romains avaient pris pied, elle fut la dernière, et seulement à notre époque, sous la direction et les auspices de César Auguste, à être complètement soumise<sup>2</sup>. »

Le texte a un statut à part, puisqu'il évoque une situation contemporaine. Il est frappant de constater que Tite-Live utilise ce terme lié à une acception plus contemporaine pour renvoyer à son propre temps. Peut-être recourait-il au terme dans les livres perdus. Faut-il ainsi considérer que la *Periocha* CXXXIII relève d'une correction de l'épitomateur ?

*Caesar rebus compositis et omnibus prouinciis in certam formam redactis Augustus quoque cognominatus est.*

« Quand l'ordre eut été rétabli et toutes les provinces organisées de façon définitive, C. César fut aussi nommé Auguste<sup>3</sup>. »

Les *Periochae*, liés à un contexte d'écriture plus tardif, semblent renvoyer généralement à une acception véritablement spatialisée de la *prouincia* et de l'*imperium*. Comme le souligne N. Purcell dans le compte-rendu et la discussion qu'il propose de l'ouvrage de Cl. Nicolet<sup>4</sup>, à

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIII,5, 13.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 12, 8.

3 *Periocha* CXXXIII.

4 N. PURCELL, « Maps, Lists, Money, Order and Power », *JRS*, 80, 1990.



l'époque augustéenne, la perception de l'espace à Rome est encore davantage conceptuelle que technique. Elle relève plutôt d'une rhétorique que d'une élaboration bureaucratique. Néanmoins, les deux chercheurs s'entendent sur un point : à partir de cette fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., le monde devient plus familier et voit le développement des communications. En parallèle, le discours augustéen, en proposant un « inventaire du monde » repris aux traditions antérieures, insère l'*Vrbs* en son centre. Il réalise ainsi « l'invention de Rome », qui devient pour la postérité le centre du monde connu et détermine les espaces qui l'entourent.

## 2. La maîtrise de l'*orbis terrarum* et la loi de l'empire : des Diadoques à Auguste

Cl. Nicolet a montré que la revendication d'une domination sans partage sur l'univers est au cœur du discours développé dans la Rome du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. par les généraux puis par Auguste. La revendication d'une conquête universelle recouvre les monuments de Rome ou s'étale dans les rues de l'*Vrbs* à l'occasion des triomphes. Le texte livien témoigne également de cette prétention à la maîtrise totale de l'empire. Nous avons démontré dans le dernier chapitre que Tite-Live propose une représentation du monde en diachronie, suivant l'avancement du temps et l'élargissement qui suit chaque phase de conquête. Cette représentation de l'espace marquée par la dichotomie entre le connu et l'inconnu va de pair avec une mise en avant, dès les débuts de l'ouvrage, du rappel de la vocation de Rome à dominer le monde, avec les paroles programmatiques adressées par Romulus divinisé devant Proculus Julius, au livre I, en une réécriture en prose des vers de Virgile, lorsque Jupiter enjoint à Rome de gouverner les peuples en les soumettant à son *imperium*<sup>1</sup>. Romulus n'évoque toutefois pas la paix, qu'il revient à Numa de mettre en avant, au règne suivant :

« *Abi, nuntia* » inquit, « *Romanis caelestes ita uelle, ut mea Roma caput orbis terrarum sit ; proinde rem militarem colant sciant que et ita posteris tradant nullas opes humanas armis Romanis resistere posse* »

« "Va", m'a-t-il dit, "et annonce aux Romains que la volonté du ciel est de faire de ma Rome la capitale du monde. Qu'ils pratiquent donc l'art militaire. Qu'ils sachent et qu'ils apprennent à leurs enfants que nulle puissance humaine ne peut résister aux armes romaines". »

Il faut attendre ensuite le livre XXI pour voir intervenir la référence à l'*orbis terrarum*<sup>2</sup>. La seconde guerre punique représente, comme l'illustre déjà notre étude des

1 VIRGILE, VI, 853-856, traduction de W. SESTON dans « Le droit au service de l'impérialisme », 120, 1976, p. 637-647, ici p. 637-638.

2 Le terme est employé par Camille au livre V, 51, 9 dans son discours de défense du site de Rome, mais il indique que Rome est un exemple qui suscite l'intérêt de ses voisins, sans inclure aucune idée de domination : *ut terrarum orbi documento essemus*. Le moment que constitue la prise de Rome par les Gaulois soulève l'intérêt du monde hellénistique pour Rome, notamment celui d'Héraclite du Pont. Voir D. BRIQUEL, *op. cit.*, 1997. Il semble que Tite-Live fasse allusion à ce regard grec qui place Rome dans la liste des cités en butte aux exactions gauloises, comme le sera Delphes vers 279 av. J.-C., dont le pillage est rappelé par Tite-Live au

« vues d'en haut », un tournant : elle est le moment de basculement qui assure à Rome l'hégémonie sur le monde. Les Romains ont alors affronté une coalition universelle rassemblée autour d'Hannibal :

*Poenum hostem [...] trahere se cum tot excitos Hispanorum populos, concituro auidas semper armorum Gallicas gentes: cum orbe terrarum bellum gerendum in Italia ac pro moenibus Romanis esse.*

« Le Punique [...] emmenait une foule énorme de peuplades espagnoles qu'il avait tirées de chez elles ; il allait provoquer la levée des peuplades gauloises, toujours avides de combats ; c'est contre le monde entier qu'on allait devoir faire la guerre en Italie et sous les remparts de Rome<sup>1</sup>. »

L'affrontement pour la maîtrise de l'univers trouve son paroxysme à Zama, comme le soulignent Hannibal et Scipion dans le discours d'exhortation destiné à leurs troupes :

*Roma an Carthago iura gentibus daret ante crastinam noctem scituros; neque enim Africam aut Italiam, sed orbem terrarum uictoriae praemium fore*

« Ils sauraient avant la tombée de la nuit si c'était Rome ou Carthage qui dicterait sa loi au monde ; la récompense de la victoire ne serait pas l'Afrique ou l'Italie mais la terre entière<sup>2</sup>. »

La bataille offre ainsi à Rome la maîtrise du monde. Lors de la seconde guerre de Macédoine, les Romains se considèrent déjà comme les possesseurs du monde<sup>3</sup>, avec par exemple l'expression *orbem complecti* :

*Vires deinde populi Romani, iam terrarum orbem complectentis, cum uiribus Macedoniae, exercitus cum exercitibus comparauit: quanto maiores Philippi Antiochi que opes non maioribus copiis fractas esse.*

« Il compara ensuite les forces du peuple romain, déjà maître du monde, à celles de la Macédoine et les armées aux armées : combien plus grande était la puissance de Philippe et d'Antiochus, puissance brisée par des troupes qui n'étaient pas supérieures en nombre<sup>4</sup> ! »

Plus précisément, Rome s'est assurée de l'hégémonie universelle, mais il lui manque encore de remporter une victoire culturelle. La *fama*, rumeur qui court entre les peuples, attribue encore une prétention universelle à la Macédoine sur laquelle s'étend encore l'image glorieuse d'Alexandre :

*Ad hoc uetusta regum Macedoniae fama peragratus que orbis terrarum uictoriis eius gentis referebatur*

« À cela s'ajoutaient l'antique gloire des rois de Macédoine et les victoires que leur nation avait

---

livre XL, 58.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 16, 5-6.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXX, 32, 2.

3 Au livre XXXVIII, 60, 4, l'idée de « repousser les limites du monde » demeure encore un slogan actualisé à des fins rhétoriques lors du procès de Cn. Manlius ou de Scipion. Il peut également être la marque de l'intégration du panhellénisme dans l'histoire de Rome et donc d'une ouverture vers l'histoire universelle, à travers l'évocation d'artistes venus de tout l'univers, aux livres XXXIII et XLV, assister aux jeux donnés par Flaminius puis par Paul-Émile.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV 1, 12.

remportées en parcourant le monde entier<sup>1</sup>. »

*Quid deinde aberit quin ab Gadibus ad mare rubrum Oceano fines terminemus, qui orbem terrarum amplexu finit, et omne humanum genus secundum deos nomen Romanum ueneretur?*

« Après quoi, de combien s'en faudra-t-il que de Gadès à la mer Rouge nos frontières ne soient limitées que par l'Océan qui entoure et borne la terre entière, et que toutes les nations du monde ne vénèrent le nom de Rome après celui des dieux<sup>2</sup> ? »

La rhétorique liée à la conquête de l'univers est de fait une thématique grecque, comme l'est celle qui conduit à évoquer une domination sur terre et sur mer, *terra marique*<sup>3</sup>. Nous la retrouvons d'ailleurs majoritairement dans les discours des peuples de Grande Grèce, des îles ou du continent. Ces derniers se font les spectateurs d'un combat qui ne leur appartient plus. Les Locriens présentent ainsi le monde suspendu au résultat du combat qui oppose Romains et Carthaginois :

*In discrimine nunc est humanum omne genus, utrum uos an Carthaginienses principes orbis terrarum uideat.*

« Tout le genre humain se trouve actuellement au moment décisif de savoir qui de vous ou des Carthaginois il verra dominer le monde<sup>4</sup>. »

C'est aux Rhodiens qu'il revient de donner une définition de l'*imperium* :

*Alia enim aliis et honesta et probabilis est causa armorum, ulli agrum, hi uicos, hi oppida, hi portus oramque aliquam maris ut possideant; uos nec cupistis haec antequam haberetis, nec nunc, cum orbis terrarum in ditione uestra sit, cupere potestis. Pro dignitate et gloria apud omne humanum genus, quod uestrum nomen imperiumque iuxta ac deos immortales iam pridem intuetur; pugnastis. quae parare et quaerere arduum fuit, nescio an tueri difficilius sit. Gentis uetustissimae nobilissimaeque uel fama rerum gestarum uel omni commendatione humanitatis doctrinarumque tuendam ab seruitio regio libertatem suscepistis; hoc patrocinium receptae in fidem et clientelam uestram uniuersae gentis perpetuum uos praestare decet.*

« Différents pour les uns et les autres sont les motifs de guerre, tout honorables et dignes d'approbation qu'ils soient : on prend les armes pour la possession d'un territoire, de villages, de villes, de ports avec un rivage ; vous, vous n'avez pas désiré de telles conquêtes avant de les réaliser, et maintenant que le monde est sous votre autorité, vous ne pouvez plus les désirer. C'est pour l'honneur et une gloire universelle, dans un monde qui en est venu à révérer votre nom et votre autorité à l'égal des dieux immortels, que vous avez combattu. Mais ce qu'il a été malaisé de préparer et d'acquérir est peut-être plus difficile à préserver. Il s'agit d'un peuple très ancien, ennobli par une histoire fameuse, recommandable à tous égards par la qualité de ses mœurs et la diversité de son savoir, et vous vous êtes chargés de préserver sa liberté de l'esclavage d'un roi. Cette protection de tout un peuple placé sous votre sauvegarde et dans votre clientèle, vous vous devez de la rendre perpétuelle<sup>5</sup>. »

Il s'agit d'un passage programmatique reflétant la conception livienne du pouvoir exercé par Rome. Celle-ci s'avère nettement inspirée par les théories cicéroniennes : la pérennité de la domination romaine n'est possible que si elle repose sur l'*humanitas*. À une définition

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 12, 11.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, 17, 15.

3 J. MARINCOLA, « Terra marique », JRS, 32, 1942, p.53-64.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX 17 6

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVII, 54, 4

territoriale de l'*imperium*, qui s'attache à des espaces bien définis, *agri, uici, oppida, portus et ora maris*, s'oppose une conception culturelle diplomatique mettant en jeu un réseau de patronage et de clientèle dans le cadre de la protection garantie par la « loyauté » romaine, ou *fides populi Romani*.

E. S. Gruen a souligné combien cette conception pouvait relever de la réécriture *a posteriori*. Les cités grecques ne se font peut-être pas prier pour chanter les louanges des conquérants romains. Ils sont également au fait de la constitution des discours de propagande. Le slogan de la liberté de la Grèce n'est pas inventé par Flamininus mais par les Diadoques. Il reste que, dans la conception développée au I<sup>er</sup> siècle par les Romains, le processus de conquête est largement refaçonné pour mettre en avant le rôle central de Rome. La Grèce est dès lors davantage représentée comme un monde ancien, *gens uetustissima*, que comme un adversaire diplomatique d'importance. Tite-Live met ainsi en avant un contrat tacite où l'*Vrbs* assure désormais la protection du peuple hellénique :

*Neque enim in Aeolidem Ioniam que coloniae in seruitutem regiam missae sunt, sed stirpis augendae causa gentis que uetustissimae per orbem terrarum propagandae.*

« Si les Grecs ont fondé en Étolie et en Ionie des colonies, ce n'est pas pour les asservir aux rois, mais pour le rayonnement du peuple grec et la diffusion dans le monde entier d'une si vieille civilisation<sup>1</sup>. »

Comme le souligne C. Baroin dans un récent volume de la revue *Mètis* au titre suggestif, *Et si les Romains avaient inventé la Grèce ?*, le monde grec est représenté comme un monde idéal<sup>2</sup>. C'est particulièrement le cas dans l'*Ab Vrbe condita*. Delphes y figure encore comme l'ombilic du monde, mais l'oracle n'est plus qu'un vestige du passé<sup>3</sup>. Athènes semble caractérisée par ses tombeaux et son histoire primitive<sup>4</sup>. Les cités grecques semblent jouer le rôle de simples spectatrices, tandis qu'il revient à Rome et à ses généraux de « traverser les mers » pour établir la justice, comme le suggèrent les Grecs réunis à Corinthe par Flamininus pour les jeux isthmiques, au livre XXXIII, 33 :

*Nec praesens tantummodo effusa est laetitia, sed per multos dies gratis et cogitationibus et sermonibus renouata : esse aliquam in terris gentem quae sua impensa suo labore ac periculo bella gerat pro libertate aliorum, nec hoc finitimis aut propinquae uicinitatis hominibus aut terris continentibus iunctis praestet, sed maria traiciat, ne quod toto orbe terrarum iniustum imperium sit, ubique ius fas lex potentissima sint; una uoce praeconis liberatas omnes Graeciae atque Asiae urbes : hoc spe concipere audacis animi fuisse, ad effectum adducere et uirtutis et*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIV, 58, 13

2 C. BAROIN et E. VALETTE-CAGNAC, « Introduction », dans *Mètis, Dossier : Et si les Romains avaient inventé la Grèce ?*, Paris et Athènes, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005, p. 179-188.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 48, 2

4 Suivant un procédé qui a bien été mis en évidence pour un auteur du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., E. Oudot, « L'Athènes primitive sous l'empire romain : l'exemple du *Panathénaïque* d'Aelius Aristide », *Anabases*, 3, 2006, p. 195-212. »

« Et ce ne fut pas seulement à ce moment que l'allégresse se manifesta, mais, pendant des jours, elle se renouvela par des sentiments et des expressions de gratitude : il y avait, disait-on, sur la terre un peuple qui, en défendant son argent et sa peine, en affrontant les périls, faisait la guerre pour les libertés des autres et qui ne rendait pas ce service à des nations limitrophes, ou très voisines ou à des habitants de son continent, mais qui traversait les mers pour qu'il n'y eût pas dans le monde entier de pouvoir inique, pour que partout la justice, les lois divines et humaines fussent les plus puissantes ; il avait suffi de la proclamation du héraut pour que toutes les villes de Grèce et d'Asie fussent libérées ; concevoir une telle espérance montrait un esprit audacieux, la réaliser, un courage et une bonne fortune extraordinaire<sup>1</sup>. »

### 3. « *Le doux nom de liberté*<sup>2</sup> » en spectacle

Le spectacle des jeux organisés après la victoire romaine de Flamininus puis de Paul-Emile met également en jeu la conception livienne de l'empire. Le récit de ces jeux se structure autour d'une dimension spectaculaire au sein des livres XXXIII et XLV, dont il constitue l'un des points d'orgue :

*Vix satis credere se quisque audisse et alii alios intueri, mirabundi uelut ad somni uanam speciem. Ludicrum deinde ita raptim peractum est ut nullius nec animi nec oculi spectaculo intenti essent: adeo unum gaudium praeoccupauerat omnium aliarum sensum uoluptatum.*

« Chacun avait peine à croire qu'il avait bien entendu et, étonnés, ils se regardaient comme devant l'apparition illusoire d'un rêve [...] Les jeux furent ensuite enlevés rapidement, sans que quiconque prêtât au spectacle attention ou regard : tant une joie unique s'était emparée d'eux en les rendant insensibles à tous les autres plaisirs<sup>3</sup>. »

*Edito ludicro [omnis generis] clupeisque aereis in naues inpositis cetera omnis generis arma cumulata <in> ingentem aceruum, precatus Martem, Mineruam Luamque matrem et ceteros deos, quibus spolia hostium dicare ius fasque est, ipse imperator face subdita succendit [...]. Notata est in illo conuentu Europae Asiaeque, undique partim ad gratulationem, partim ad spectaculum contracta multitudinem, tantis naualibus terrestribusque exercitibus, ea copia rerum, ea uilitas annonae.*

« Après avoir célébré ces jeux et fait charger sur des navires les boucliers de bronze, il fit rassembler en un tas énorme toutes les autres armes de toute sorte et, après avoir prié Mars, Minerve et Lua Mère et tous les dieux auxquels, conformément aux lois civiles et religieuses, on vouait les dépouilles des ennemis, le général y mit lui-même le feu au moyen d'une torche [...] On fut frappé, dans cette réunion de l'Europe et de l'Asie – où une foule de gens venue de partout avait été rassemblée, en partie pour apporter leurs félicitations, en partie pour voir le spectacle, où les forces militaires sur terre et sur mer étaient si grandes – de l'abondance des marchandises et du bas prix des villes<sup>4</sup>. »

L'emploi du terme spectacle, *spectaculum*, parachève la dimension visuelle donnée aux passages. Ils font écho à un autre moment-clé de l'histoire de Rome, celui du spectacle du sacrifice offert par Scipion aux dieux avant sa traversée en Afrique depuis la Sicile, à Lilybée,

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIII, 33, 4-8.

2 Pour reprendre le titre de l'ouvrage d'I. Cogitore, emprunté à Aulu-Gelle. L'ouvrage ne porte pas sur l'acception géopolitique de la liberté et désigne, non pas la liberté des peuples, mais la liberté dans la vie politique romaine. Voir I. COGITORE, *Le doux nom de liberté*, Ausonius, Bordeaux, 2011.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIII, 32, 7 et 10.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 33, 1-3.

en 204 av. J.-C. :

*Multae classes Romanae e Sicilia atque ipso illo portu profectae erant; ceterum non eo bello solum —nec id mirum; praedatum enim tantummodo pleraeque classes ierant— sed ne priore quidem ulla projectio tanti spectaculi fuit [...].*

« Beaucoup de flottes romaines étaient parties de Sicile et précisément de ce port ; cependant, ni au cours de cette guerre (ce qui se conçoit, car la plupart n'avait pour but que le pillage), ni même au cours de la précédente, aucun départ n'offrit un tel spectacle [...]<sup>1</sup>. »

La comparaison entre les passages est éclairante. Le spectacle offert par Scipion aux habitants de la Sicile n'est pas unilatéral, puisqu'il se double d'un second dispositif, celui qui permet la vision, depuis la mer, des spectateurs restés à terre. Tite-Live peut ainsi mettre en avant à la fois l'importance symbolique de cette traversée en Afrique. Il suggère aussi, toutefois, l'existence de deux types de regards différents, celui, mêlé d'admiration et de curiosité, que les Siciliens jettent sur les navires, et celui que les marins romains portent sur leurs alliés massés sur le rivage. À travers cet échange de perspective apparaissent les anciens et futurs acteurs du fonctionnement de l'empire. Dans les passages rapportant l'organisation des jeux Isthmiques puis d'Amphipolis, la dimension spectaculaire<sup>2</sup> domine également, mais elle n'est pas dédoublée. Comme Scipion lors de la traversée vers l'Afrique, Paul-Émile se fait l'ordonnateur d'un spectacle grandiose où il rivalise avec les souverains hellénistiques<sup>3</sup>. L'historien ne se contente cependant pas de mettre en valeur les personnages de Scipion ou de Paul-Émile, et ne propose pas non plus un regard complexe sur les Grecs qui sont désormais soumis à l'*imperium* romain. Il utilise ce moment pour introduire une expression, *ius fasque*, ou *ius fas lex*. L'emploi du syntagme est différent. Dans le premier cas, Tite-Live suggère l'établissement du droit partout dans l'*orbis terrarum* ; dans le second, il souligne que l'action d'élever un trophée s'inscrit dans le respect du *ius fasque*. La formule *iusfasque* renvoie en effet généralement à la formule liturgique employée pour résumer mes noms et appellations d'un dieu<sup>4</sup> ou pour indiquer le reste d'un processus rituel. Il nous semble néanmoins que l'ensemble de ces situations illustrent un même discours, celui de l'établissement du droit et des lois dans tout le monde conquis. Le libérateur Flamininus, le distributeur de ressources et ordonnateur de spectacles qu'est Paul-Émile ne sont pas uniquement d'habiles généraux qui manient l'espace du spectacle comme le théâtre de la guerre pour y faire triompher les troupes

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 26, 1-6.

2 P. JAL souligne, dans l'introduction au livre XXXIII, note 3, p. XCI, 1990, que le terme *spectaculum* revient comme un leitmotiv dans les paragraphes consacrés aux jeux.

3 POLYBE, XXX, 25 (31,3), 1 souligne la jalousie d'Antiochus, qui cherche, lors de jeux organisés l'année suivante à Daphné à surpasser les jeux organisés par Flamininus, en mobilisant 50 000 hommes. Voir E. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique (323-330)*, Nancy, Annales de l'Est, 1966. Tite-Live ne nous rapporte évidemment pas ce passage.

4 Voir R. M. OGILVIE, *op. cit.*, 1965, p. 41.

romaines, suivant l'invitation de Romulus. Ils établissent également le droit et les lois<sup>1</sup> en plaçant les cités grecques sous leur protection. Avec la mise en avant du conflit patricio-plébéen, la première décade montre la tension entre activité militaire et activité législative ou juridique<sup>2</sup>. L'établissement du droit, comme de la loi, concerne Rome, ou les cités voisines, comme Antium. Alors que la conquête romaine a permis d'étendre la domination romaine, Tite-Live réactualise cette préoccupation en la transposant à l'échelle de l'empire, et en la confondant avec le slogan propagé par les Diadoques, celui de la liberté de la Grèce.

#### 4. Rome, Auguste et la pax Romana

Ouvrage consacré aux guerres romaines<sup>3</sup>, où la narration se met au service d'un discours sur la conquête, l'*Ab Vrbe condita* n'en a pas moins pour horizon la paix. Ici encore, il nous semble nécessaire de relever le travail de composition qui caractérise l'écriture livienne. L'évocation de la paix trouve en effet sa place dès le livre I, 19, 2-3 à l'occasion d'un raccourci temporel qui met en parallèle le règne de Numa et celui d'Auguste :

*Ianum ad infimum Argiletum indicem pacis bellique fecit, apertus ut in armis esse ciuitatem, clausus pacatos circa omnes populos significaret. Bis deinde post Numae regnum clausus fuit, semel T. Manlio consule post Punicum primum perfectum bellum, iterum, quod nostrae aetati di dederunt ut uideremus, post bellum Actiacum ab imperatore Caesare Augusto pace terra marique parta*

« Il fit donc un [temple de] Janus au pied de l'Argilète, pour symboliser la paix et la guerre : ouvert, il annonçait que Rome était sous les armes ; fermé, que la paix régnait tout autour d'elle. Deux fois seulement il a été fermé depuis Numa : une fois sous le consulat de Titus Manlius à la fin de la première guerre punique, une seconde fois – et grâce aux Dieux, c'est notre génération qui a été témoin du fait – après Actium, par l'empereur César Auguste, quand il eut rétabli la paix sur terre et sur mer. Numa le ferma après s'être lié à tous ses voisins par des pactes d'alliance<sup>4</sup>. »

Tite-Live s'inscrit ici dans la mise en avant dans le discours augustéen qui s'inscrit dans la restitution des traditions anciennes, comme le *princeps* l'indique dans ses *Res Gestae* :

*Ianum Quinnum, quem clausum esse maiores nostri uoluerunt cum per totum imperium populi Romani terra marique esset parta uictoriis pax, cum priusquam nascerer, a condita urbe bis omnino clausum fuisse prodatur memoriae, ter me principe senatus claudendum esse censuit.*

1 Comme l'indique M. DUCOS, *op. cit.*, 1984, p. 151, la loi, *lex*, permet de fixer les limites du droit, le *ius* et ainsi d'assurer une liberté, *libertas*, qui ne soit pas licence, *licentia*.

2 Comme le souligne M. DUCOS, *ibid*, p. 23, le livre II de l'*Ab Vrbe condita* s'ouvre sur les notions de liberté et des lois : *Liberi iam hinc populi Romani res pace belloque gestas, annuos magistratus, imperiaque legum potentiora quam hominum peragam. Quae libertas ut laetior esset proximi regis superbia fecerat*, « C'est une Rome libre dont je vais maintenant retracer l'histoire politique et militaire, sous des magistrats élus pour un an, et sous des lois dont l'autorité est supérieure à celle des hommes ».

3 Comme l'indique le propos de Tite-Live, au livre VII : *Samnitium bellum ancipiti Marte gestum Pyrrhus hostis, Pyrrhum Poeni secuti. Quanta rerum moles. Quotiens in extrema periculorum uentum, ut in hanc magnitudinem quae uix sustinetur erigi imperium posset*, « Après la guerre contre les Samnites, qui ne fut pas décisive, on eut pour ennemi Pyrrhus ; après Pyrrhus, les Carthaginois. Quelle tâche gigantesque ! Que de fois a-t-il fallu courir les derniers des périls pour élever l'empire à sa grandeur présente, dont on a peine à soutenir le poids », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VII, 29, 2.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 19, 2-3.

« Le temple de Janus Quinrus, dont nos ancêtres ont voulu qu'il fût fermé quand la paix était acquise par des victoires dans tout l'empire romain, sur terre et sur mer, ce qui, avant que je naquisse, n'était arrivé d'après la tradition que deux fois en tout depuis la fondation de la ville, le Sénat a décidé trois fois sous mon principat de le fermer<sup>1</sup> » ?

Le terme de « génération » nous permet d'aller plus loin. Tite-Live ne rend pas seulement compte ici d'un discours, mais d'un sentiment qui est celui d'une génération, celle qui voit, avec Auguste, la pacification de l'empire, avec la fin des guerres civiles. C'est cette aspiration à la paix qu'il signifie, au livre IX avant la clôture les guerres samnites, dans la digression sur Alexandre :

*Equitem, sagittas, saltus impeditos, auiā com meatibus loca grauis armis miles timere potest. Mille acies graviores quam Macedonum atque Alexandri auertit auertetque, modo sit perpetuus huius qua uiuimus pacis amor et ciuilis cura concordiae.*

« Les soldats, sous le poids des armes, peuvent redouter les cavaliers, les flèches, les gorges encaissées, les lieux inaccessibles aux convois ; mais ils ont délogé et délogeront mille armées plus redoutables que les Macédoniens et les hommes d'Alexandre ; vivent à tout jamais l'amour de la paix que nous avons aujourd'hui et le souci de la concorde entre les citoyens<sup>2</sup>. »

Une crainte qui parcourt tout l'*Ab Vrbe condita* : celle de voir à nouveau le déclenchement de la guerre et son extension au monde entier. Alors que le monde entier est désormais sous domination romaine, le récit reflète encore le traumatisme représenté par ces guerres civiles qui ont bouleversé le monde. Le personnage d'Hannibal cristallise en partie cette crainte :

*Et Romani legati cum in senatu exposuissent compertum patribus Romanis esse et Philippum regem ante ab Hannibale maxime accensum bellum populo Romano fecisse, et nunc litteras nuntios que ab eo ad Antiochum et Aetolos missos, consilia que inita impellendae ad defectionem Carthaginis, nec alio eum quam ad Antiochum regem profectum – haud quieturum antequam bellum toto orbe terrarum concisset.*

« Les ambassadeurs exposèrent au sénat que les sénateurs romains avaient la certitude qu'auparavant c'était surtout Hannibal qui avait poussé avec ardeur le roi Philippe à faire la guerre au peuple romain, et que, maintenant, il avait envoyé des lettres et des messagers à Antiochus et aux Étoliens ; il avait formé le projet de pousser Carthage à la révolte et il n'était allé nulle part ailleurs qui chez le roi Antiochus, il ne se tiendrait pas tranquille tant qu'il n'aurait pas déclenché la guerre dans le monde entier<sup>3</sup>. »

La proclamation de la paix par Auguste constitue l'horizon de l'ouvrage, comme le signale un passage du *Commentaire du Cantique des cantiques* d'Aponius :

*In cuius apparitionis die, quod Epiphania appellatur, Caesar Augustus in spectaculis, sicut Liuius narrat, Romano populo nuntiat regressus a Britannia insula totum orbem terrarum tam bello quam amicitia Romano imperio pacis abundantia subditum.*

« Le jour de sa (celle du Christ) naissance, ce qu'on appelle Epiphanie César Auguste, revenu de l'île de Bretagne, annonce au peuple romain au cours de spectacles, comme le raconte Tite-Live, que l'univers tout entier était soumis à la domination de Rome, tant à la suite de la guerre que par

---

1 *Res Gestae*, XIII.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 19.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIII, 49, 1



des liens diplomatiques, alors que la paix régnait partout à profusion<sup>1</sup>. »

## 5. Les limites de l'empire

Le discours augustéen apparaît donc comme ambigu, puisqu'il prône un arrêt de la conquête, une pacification et s'attache en même temps à développer le portrait d'un *imperator* atteignant les confins de l'empire, en combattant ou en recourant à la diplomatie<sup>2</sup>. La geste augustéenne est ainsi à deux faces : les conseils qu'Auguste prodigue à son successeur Tibère dans ses dispositions testamentaires<sup>3</sup>, mais aussi les choix du *princeps* en matière de politique extérieure tels qu'ils sont rapportés dans les sources<sup>4</sup> suggèrent un refus de la poursuite de l'expansion romaine, qui risquerait de menacer la stabilité de Rome. Parallèlement, les textes poétiques inscrivent le *princeps* dans les traces d'Alexandre, à travers l'*imitatio Alexandri*. Le discours impérial est dès lors parcouru par une tension entre poursuite et arrêt de la conquête, fermeture du monde et extension jusqu'aux limites du monde connu. Il s'inscrit dans une conception de la conquête romaine propre au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., qui est marquée par l'idée de décadence : avec la disparition du *metus hostilis* et l'afflux d'argent et d'objets de luxe amenés avec les armées envoyées à la conquête de l'Orient, la discipline romaine se relâcherait et les conflits internes se multiplieraient, conduisant aux guerres civiles et à « l'écroulement de

1 *Fragments*, LXV, tiré d'APONIUS, *Commentaire du Cantique des cantiques*, XII.

2 Voir E. S. GRUEN, « The Imperial Policy of Augustus », dans K. A. RAAFLAUB ET M. TOHER (éd.), *Between Republic and Empire, Interpretations of Augustus and His Empire*, Berkeley, University of California Press 1990, p. 395–416.

3 *Proferri libellum recitarique iussit. Opes publicae continebantur, quantum civium sociorumque in armis, quot classes, regna, prouincia, tributa aut uectigalia, et necessitates ac largitiones. Quae cuncta sua manu perscripserat Augustus addideratque consilium coercendi intra terminos imperii, incertum metu an per inuidiam*, « Il fit apporter et lire un mémoire. On y trouvait l'inventaire des ressources publiques, le nombre des citoyens et des alliés sous les armes, la liste des flottes, des royaumes, des provinces, l'état des impôts directs ou indirects, des dépenses nécessaires et des libéralités. Auguste avait écrit tous les détails de sa main, et il avait ajouté le conseil de ne pas reculer les bornes de l'empire, sans qu'on sache si c'était par crainte ou sous l'effet de la jalousie », TACITE, *Annales*, I 11. 3–4, ou Γνώμην τε αὐτοῖς ἔδωκε τοῖς τε παροῦσιν ἀρκεσθῆ-ναι καὶ μηδαμῶς ἐπὶ πλεῖον τὴν ἀρχὴν ἐπαυξῆσαι ἐθελῆσαι· δυσφύλακτόν τε γὰρ αὐτὴν ἔσεσθαι, καὶ κινδυνεύσειν ἐκ τούτου καὶ τὰ ὄντα ἀπολέσαι ἔφη. Τοῦτο γὰρ καὶ αὐτὸς ὄντως ἀεὶ ποτε οὐ λόγῳ μόνον ἀλλὰ καὶ ἔργῳ ἐτήρησε· παρὸν γοῦν αὐτῷ πολλὰ ἐκ τοῦ βαρβαρικοῦ προσκτήσασθαι οὐκ ἠθέλησε, « Il conseilla aussi de se contenter des limites actuelles, sans chercher aucunement à étendre davantage l'empire ; il affirmait qu'il serait en effet alors difficile à protéger, et qu'ils courraient par là le risque de perdre même ce qui était en leur possession. C'était, du reste, un principe qu'il suivait toujours en personne, non seulement dans ses discours, mais aussi dans ses actions : il n'avait ainsi pas voulu faire de nouvelles acquisitions sur les possessions barbares, alors que cela lui était bien des fois possible », CASSIUS DION, *Histoire romaine*, LVI, 33, 5–6.

4 *Bellum ea tempestate nullum nisi aduersus Germanos supererat, abolendae magis infamiae ob amissum Quintilio Varo exercitum quam cupidine proferendi imperii aut dignum ob praemium*, « La seule guerre qui restât à cette époque était dirigée contre les Germains et elle visait à effacer l'opprobre du désastre subi par Quintilius Varus et son armée, plus qu'elle ne répondait au désir d'étendre l'empire ou à la recherche d'un avantage substantiel », TACITE, *Annales*, I, 3, 6 ; *longa obliuio Britanniae etiam in pace: consilium id diuus Augustus uocabat, Tiberius praeceptum*, « Longtemps on oublia la Bretagne, même en temps de paix ; c'est ce que le divin Auguste appelait une politique, Tibère une règle », TACITE, *Vie d'Agricola* XIII, 3.

l'empire sous sa propre grandeur<sup>1</sup> ». La conquête s'accompagne donc d'un discours moral et politique qui imprègnent de nombreux textes de la fin de la République. Auguste, qui sait si bien se fondre dans les institutions républicaines<sup>2</sup>, n'y est pas insensible. L'ambiguïté de son discours se justifie dès lors à nos yeux par la nécessité de conserver un rôle militaire de premier plan tout en répondant aux craintes suscitées par une extension illimitée.

Il existe toutefois également une autre justification, qui est liée à la conception même de la frontière à Rome. Comme le souligne P. Troussel<sup>3</sup>, la frontière romaine est bien plus floue et ambiguë que ne le sont les frontières de notre monde contemporain et en particulier des États-nations. Même la conception d'une frontière militaire qui a longtemps prévalu est battue en brèche et le *limes* apparaît désormais comme une limite partielle qui constitue aussi un lieu d'échange. Les frontières de l'Empire sont moins celles des provinces que celles des peuples ou des cités soumis à Rome. À ce titre, la frontière constitue moins une démarcation matérielle qu'un enjeu idéologique. Elle est avant tout « dissymétrique<sup>4</sup> », comme le sont les relations internationales que Rome établit avec les autres peuples : Rome n'a d'autre limite que celles qui clôturent le monde, au contraire des autres peuples qui se voient attribuer des bornes à leur expansion. C'est ce que rappellent les vers d'Ovide :

*Gentibus et aliis tellus date limite certo  
Romanae spatium est Urbis et Orbis idem.*

« Aux autres peuples a été donné un territoire limité  
La ville de Rome et le monde ont la même étendue. »

La proclamation par Auguste de l'arrêt de la conquête peut ainsi se superposer à l'existence de combats localisés destinés à attribuer des limites aux autres peuples. Or il nous semble que nous pouvons retrouver une vision similaire de la conquête dans l'*Ab Vrbe condita*. Ainsi, au livre XXXVI, lorsqu'il refuse aux Achéens la possession de l'île de Zacynthe, Flamininus ne propose rien d'autre qu'une version en prose des vers d'Ovide :

*« Si utilem » inquit, « possessionem eius insulae censerem Achaeis esse, auctor essem senatui populoque Romano, ut eam uos habere sinerent; ceterum sicut testudinem, ubi collecta in suum tegumen est, tutam ad omnis ictus uideo esse, ubi exserit partis aliquas, quodcumque nudauit, obnoxium atque infirmum habere, haud dissimiliter uos, Achaei, clausos undique mari, quae intra Peloponnesi sunt terminos, ea et iungere uobis et iuncta tueri facile, simul auuiditate plura amplectendi hinc excedatis, nuda uobis omnia, quae extra sint, et exposita ad omnes ictus esse. »  
adsentienti omni concilio nec Diophane ultra tendere auso Zacynthus Romanis traditur.*

« Si je pensais, dit-il, que la possession de cette île fût utile aux Achéens, j'agiserais auprès du sénat

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, Préface, 4.

2 Voir F. HURLET et B. MINEO, *Le Principat d'Auguste. Réalités et représentations du pouvoir. Autour de la Res publica restitua*, Rennes, PUR, 2009.

3 Voir P. TROUSSET, « La frontière romaine et ses contradictions », *Travaux de la Maison de l'Orient*, 21, 1993, p. 25–33.

4 P. TROUSSET, *ibid*, p. 33.

et du peuple romains pour qu'ils vous permettent de le conserver. Mais de même que je vois que la tortue, lorsqu'elle est recroquevillée dans sa carapace, est à l'abri du moindre coup, et que lorsqu'elle sort quelque membre, elle voit ce qui était sans protection abîmé et blessé, vous n'êtes pas différents, vous, Achéens, partout je vous vois enfermés par la mer, et ce qui constitue les bornes du Péloponèse, il vous est facile de les lier et une fois qu'ils soient adjoints, les protéger, mais dès que vous êtes avides de plus embrasser, vous sortez de là, et tout ce qui se trouve à l'extérieur n'est pas protégé par vous, et a été exposé à tous les coups. Comme toute l'assemblée se trouva d'accord, et que Diophane n'osa pas s'étendre plus, Zacynthe fut remise aux Romains<sup>1</sup>. »

Pour caractériser la frontière qui délimite l'espace achéen, Flamininus recourt à une comparaison avec la carapace d'une tortue. Comme l'animal, les Achéens, qui se situent désormais dans l'orbite romaine, se voient conseiller de rester dans les limites déjà établies. La leçon est claire : alors que Rome se donne à elle-même ses propres limites, elle impose celles des autres peuples qui dépendent de son *imperium*. C'est en ceci que la tentative de l'envoyé d'Antiochus est bien vaine, lorsqu'il cherche à dissuader Lucius Cornelius Scipion de poursuivre l'avancée romaine :

*Finirent Europa imperium, id quoque immensum esse; et parari singula acquirendo facilius potuisse quam uni-versa teneri posse; quod si Asiae quoque partem aliquam abstrahere uelint, dummodo non dubiis regionibus finiant, uinci suam temperantiam Romana cupiditate pacis et concordiae causa regem passurum.*

« Les Romains devraient borner leur souveraineté à l'Europe, souveraineté d'ailleurs immense et qu'il avait été plus facile d'acquérir partie par partie qu'il ne serait aisé de la maintenir dans sa totalité ; que s'ils voulaient encore enlever une autre partie de l'Asie, à la condition de fixer des frontières sans équivoque, la modération du roi ferait ce sacrifice à la convoitise des Romains, par amour de la paix et de la concorde. »

Ce passage n'en illustre pas moins un principe politique emprunté à la conception philosophique du Μηδὲν ἄγαν et qui influence une partie de la classe politique romaine. Le procès autour de l'expédition de Cn. Manlius en Asie, comme autour de Scipion l'Africain, témoignent en effet, dans l'*Ab Vrbe condita*, de l'opposition de deux visions de la conquête. Elle est également présente dans l'antilogie qui oppose Fabius Maximus Cunctator et Scipion l'Africain au sujet, au sujet du passage en Afrique de l'armée romaine, au livre XXVIII, en pleine guerre punique, alors qu'Hannibal est toujours en Italie :

*Quin igitur ad hoc accingeris nec per istos circuitus, ut cum in Africam traieceris secuturum te illuc Hannibalem speres, potius quam recto hinc itinere, ubi Hannibal est, eo bellum intendis? egregiam istam palmam belli Punici patrati petis? hoc et natura prius est, tua cum defenderis aliena ire oppugnatum. pax ante in Italia quam bellum in Africa sit, et nobis prius decedat timor quam ultro aliis inferatur [...] dies me deficiat si reges imperatoresque temere in hostium terram transgressos cum maximis cladibus suis exercituumque suorum enumerare uelim. Athenienses, prudentissima ciuitas, bello domi relicto, auctore aequo impigro ac nobili iuvene, magna classe in Siciliam tramissa, una pugna nauali florentem rem publicam suam in perpetuum adflixerunt.*

« Que ne te prépares-tu donc à cette guerre-ci et en la dirigeant non pas par les voies détournées auxquelles tu as recours (par ce moyen tu espères qu'Hannibal te suivra là-bas, quand tu seras passé en Afrique), mais directement ici vers l'endroit où se trouve Hannibal ; que ne recherches-tu

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, 5-8.

pas à obtenir cette palme exceptionnelle due à qui aura mis fin à la guerre punique ? S'il est un ordre de priorité fixé par la nature, c'est de défendre son pays avant d'aller attaquer celui d'autrui. Qu'il y ait la paix en Italie avant qu'il y ait la guerre en Afrique et que la crainte s'éloigne de nous avant que nous, nous allions, en prenant l'offensive, l'inspirer à d'autres [...] La journée ne me suffirait pas, si je voulais énumérer les rois et les généraux qui ont, en passant imprudemment dans le pays de leurs ennemis, essuyé, eux et leurs armées, les plus grands désastres. Les Athéniens, le plus avisé des peuples, ont laissé une guerre chez eux pour faire passer, à l'instigation d'un jeune homme aussi énergique que noble une grande flotte en Sicile ; ils ont, en une seule bataille navale, ruiné à jamais leur État alors florissant<sup>1</sup>. »

*Quam compar consilium tuum parentis tui consilio sit reputa. ille consul profectus in Hispaniam, ut Hannibali ab Alpibus descendenti occurreret in Italiam ex provincia rediit: tu cum Hannibal in Italia sit relinquere Italiam paras, non quia rei publicae utile sed quia tibi id amplum et gloriosum censes esse – sicut cum provincia et exercitu relicto sine lege sine senatus consulto duabus nauibus populi Romani imperator fortunam publicam et maiestatem imperii, quae tum in tuo capite periclitabantur, commisisti. ego, patres conscripti, P. Cornelium rei publicae nobisque, non sibi ipsi priuatim creatum consulem existimo, exercitusque ad custodiam urbis atque Italiae scriptos esse, non quos regio more per superbiam consules quo terrarum uelint traiciant.*

« Comme ton projet ressemble peu à celui de ton père, songes-y ! Celui-ci, parti comme consul pour l'Espagne, revint de sa province en Italie, pour courir au-devant d'Hannibal descendant des Alpes ; toi, alors qu'Hanni bal est en Italie, tu te prépares à abandonner l'Italie, parce que tu penses non que cela est utile à l'État, mais que c'est important et glorieux pour toi – c'est ainsi que, abandonnant ta province et ton armée, sans qu'aucune loi, aucun senatus consulte ne t'y autorise, sur deux navires, toi, général du peuple romain, tu as risqué le sort de l'État et la majesté de l'empire qui étaient alors, en ta personne, exposés au péril. Pour ma part, Pères conscrits, j'estime que P. Cornelius a été proclamé consul pour l'État et pour nous, non pour lui-même et son intérêt d'homme privé, et que les armées ont été levées pour la défense de la ville et de l'Italie, non pour que des consuls se conduisant comme des rois, avec superbe, les emmènent où bon leur semble<sup>2</sup>. »

Fabius Cunctator recourt à une argumentation classique : il fait appel au critère du naturel qui veut qu'on défende d'abord son bien avant d'attaquer celui d'autrui. C'est l'occasion pour Tite-Live de dessiner une réflexion sur l'inscription de la conquête romaine dans l'espace. Dans la vision de Fabius Cunctator, la sécurité du territoire romain qui est identifié à l'Italie doit primer sur la conquête de terres étrangères. Il faut éviter tous les trajets trop éloignés de Rome, ou qui n'y convergeraient pas. Rome, centre de l'*imperium Romanum*, doit être le point de convergence de déplacements directs – *recta itinera*. Cette conception de l'espace est superposée à une réflexion politique. Fabius introduit en effet une opposition entre l'intérêt de Rome et l'intérêt personnel qu'il voit percer chez Scipion l'Africain. Le discours du Cunctator s'insère en effet dans un jeu politique précis : il a pu être lu comme une rivalité politique, comme le reflet d'un conflit de générations entre le vieux Fabius et le jeune et ambitieux Scipion. Il témoigne surtout des luttes politiques entre les familles patriciennes, les unes hostiles à l'hellénisation de Rome et réticentes à la poursuite de l'expansion romaine en Méditerranée, et les autres qui, favorables à une confrontation avec Carthage et à une conquête au-delà des mers, sont séduites par la culture et le mode de vie à la grecque. Tite-

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 41.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, 42.

Live peut ainsi développer une vision politique de la conquête, à partir d'enjeux spatiaux. Derrière les exemples du passé se cache en effet une lecture des mécanismes qui ont mené aux guerres civiles et qui imprègnent encore la Rome de son époque : à la faveur des conquêtes lointaines, des généraux deviennent des hommes forts à la tête d'armées qui leur sont dévouées, et construisent petit à petit leur carrière personnelle. Le discours de Fabius Maximus Cunctator, à cet égard, souligne de façon prémonitoire le danger que représenteront des hommes comme Scipion pour la stabilité de la République. La réponse de Scipion, qui répond en lui opposant également à la fois une vision spatiale de la conquête et sa conséquence politique, souligne à l'inverse ce qui permet de déployer le pouvoir de Rome dans le monde entier. L'antilogie évoque dès lors une tension qui est au cœur du débat du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. entre expansionnisme et stabilisation.

## II. ROME ET LA TENTATION DU « BEAU PAYSAGE URBAIN<sup>1</sup> »

Il est peut-être un autre point qui rattache pleinement Tite-Live à son époque : une certaine tension autour du paysage urbain. P. Gros souligne dans son article sur la représentation de la ville idéale combien l'apparence de Rome est l'objet de débats et de réflexions au cœur de ce I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. : le centre de l'*Vrbs* apparaît alors comme un espace aux édifices construits anarchiquement et aux rues toujours engorgées. Cette caractérisation de Rome est devenue un lieu commun de l'historiographie<sup>2</sup>, de la satire<sup>3</sup> ou de la rhétorique. Dans un discours où il combat le projet d'établir cinq mille colons en Campanie, Cicéron utilise l'opposition entre une Rome aux rues « médiocres et étroites » et la ville de Grande Grèce qu'est Capoue :

*Campani semper superbi bonitate agrorum et fructuum magnitudine, urbis salubritate, descriptione, pulchritudine. Romam in montibus positam et conuallibus, cenaculis sublatam atque suspensam, non optimis uis, angustissimis semitis, prae sua Capua planissimo in loco explicata ac praeclarissime sita inridebunt atque contemnent,*

« Les Campaniens se sont toujours enorgueillis de l'excellence de leurs terres, de l'abondance de leurs récoltes, de la salubrité de l'heureuse ordonnance et de la beauté de leur ville [...] Rome, placée dans un site de montagnes et de vallées et comme suspendue dans les airs avec ses maisons à plusieurs étages, percée de rues médiocres et très étroites, Rome, en compagnie de leur Capoue, qui s'étale au milieu d'une vaste plaine, dans une admirable situation, sera l'objet de leurs moqueries et de leur mépris<sup>4</sup>. »

---

1 D'après le titre de l'article de P. GROS, « La ville idéale à l'époque de César : mythe et réalité du « beau paysage urbain », *Urbi*, 8, 1983, p. 119-124.

2 DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, XIV, 116, 8-9. Voir également, pour la période impériale, TACITE, *Annales*, XV, 43, 1.

3 Juvénal, *Satires*, III, 236-238.

4 Cicéron, *De lege agraria*, II, 35 (95-96).

Pour P. Gros, il faut voir ici, au-delà du lieu commun, la conception idéale de l'espace urbain pour les Romains du I<sup>er</sup> siècle. La ville doit occuper un large espace sur lequel elle peut se déployer sous la forme de terrasses superposées et dont la forme concave épouse les virtualités du site, sur le modèle de la cité d'Halicarnasse en Carie, telle que la décrit Vitruve dans le *De Architectura* :

*Is autem locus est theatri curvaturae similis. Itaque in imo secundum portum forum est constitutum; per mediam autem altitudinis curvaturam praecinctionemque platea ampla latitudine facta, in qua media Mausoleum ita egregiis operibus est factum, ut in septem spectaculis nominetur. In summa arce media Martis fanum habens statuam colossicam acrolithon nobili manu Leocharis factam. Hanc autem statuam alii Leocharis, alii Timothei putant esse. In cornu autem summo dextro Veneris et Mercuri fanum ad ipsum Salmacidis fontem [...] Quemadmodum enim in dextra parte fanum est Veneris et fons supra scriptus, ita in sinistro cornu regia domus, quam rex Mausolus ad suam rationem conlocavit.*

« Or le site est semblable à la courbe concave d'un théâtre. Aussi, dans la partie basse, le long du port, a-t-il installé l'agora ; à mi-hauteur, vers le milieu de la courbure et de la rue qui en marque le palier (*praecinctio*), il aménagea une esplanade de vastes dimensions au centre de laquelle fut mis en place le Mausolée, d'un travail si exceptionnel qu'on le compte au nombre des sept merveilles. Au sommet de la citadelle, sur l'axe de la courbe, était le sanctuaire d'Arès, qui possédait une statue colossale, monolithe, de la main de Léocharès selon certains, de celle de Timothée selon d'autres. Sur la pointe de droite s'élève le sanctuaire de Vénus et de Mercure, près de la fontaine même de Salmakis [...]. De même que sur la droite se trouve le sanctuaire de Vénus et la fontaine ci-dessus mentionnée, on rencontre à gauche le palais royal, que le roi Mausole a fait établir suivant sa propre idée<sup>1</sup>. »

Cette disposition théâtrale propre aux villes d'Asie Mineure comme Pergame ou Aegae, sous la dynastie des Attalides, semble servir de modèle aux aménagements urbains que tentent de mettre en œuvre certains hommes publics aux II<sup>ème</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. à Rome<sup>2</sup>. L'image du théâtre est d'ailleurs également présente chez Strabon, lorsque le géographe propose une description de la ville de Rome :

Καὶ τὰ περικείμενα ἔργα καὶ τὸ ἔδαφος ποάζον δι' ἔτους καὶ τῶν λόφων στεφάναι τῶν ὑπὲρ τοῦ ποταμοῦ μέχρι τοῦ ρείθρου σκηνογραφικὴν ὄψιν ἐπιδεικνύμεναι δυσάπλλακτον παρέχουσι τὴν θέαν.

« Le sol recouvert toute l'année de gazon vert et, au-delà du fleuve, la couronne de collines qui s'avancent au bord de l'eau et font l'effet d'un décor de théâtre, tout cela offre un tableau dont l'œil a peine à se détacher<sup>3</sup>. »

Dans l'écrin que contitue le Champ de Mars, Pompée, César et Auguste bâtissent des monuments maginifiques qui permettent à Rome de « ne pas demeurer en arrière » :

Ὡς δ' εἰπεῖν, οἱ παλαιοὶ μὲν τοῦ κάλλους τῆς Ῥώμης ὀλιγώρουν, πρὸς ἄλλοις μείζουσι καὶ ἀναγκαιοτέροις ὄντες; οἱ δ' ὕστερον καὶ μάλιστα οἱ νῦν καὶ καθ' ἡμᾶς οὐδὲ τούτου καθυστέρησαν, ἀλλ' ἀναθημάτων πολλῶν καὶ καλῶν ἐπλήρωσαν τὴν πόλιν. καὶ γὰρ Πομπήιος καὶ ὁ θεὸς Καῖσαρ καὶ ὁ Σεβαστὸς καὶ οἱ τούτου παῖδες καὶ οἱ φίλοι καὶ γυνὴ καὶ ἀδελφὴ πᾶσαν ὑπερεβάλλοντο

1 VITRUVÉ, *De architectura*, II, 8, 11-13, texte traduit par P. GROS, *op. cit.*, 1983.

2 Depuis la censure de C. Cassius Longinus en 154 av. J.-C. qui entreprend la construction d'un théâtre sur le Palatin, sur le versant donnant sur le Cirque Maxime.

3 STRABON, *Géographie*, V, 3, 8, texte traduit par P. GROS, *op. cit.*, 1983.

σπουδὴν καὶ δαπάνην εἰς τὰς κατασκευάς:

« On pourrait dire que les premiers romains ont accordé peu d'importance à la beauté de Rome, pour se vouer à des objets plus graves et plus nécessaires, tandis que leurs successeurs, surtout dans les temps modernes et de nos jours, pour ne pas demeurer en arrière sur cet autre point, l'ont remplie d'une multitude de magnifiques monuments. Pompée, le dieu César, Auguste, ses enfants, ses amis, sa femme et sa sœur ont déployé plus de zèle et dépensé plus d'argent que quiconque en travaux d'embellissement<sup>1</sup> »

Selon la lecture proposée par Strabon, les grands hommes de la fin du I<sup>er</sup> siècle confèrent à Rome son aspect de capitale, son espace théâtral qui la place enfin à égalité avec les cités grecques. La même idée est exprimée par Suétone dans la *Vie d'Auguste* – sans la caractérisation spatiale, toutefois :

*Vrbem neque pro maiestate imperii ornatam et inundationibus incendiisque obnoxiam excoluit adeo, ut iure sit gloriatus « marmoream se relinquere, quam latericiam accepisset ».*

« La beauté de Rome ne répondait pas à la majesté de l'empire et la ville se trouvait exposée aux inondations et aux incendies : Auguste l'embellit à tel point qu'il put se vanter à bon droit " de la laisser en marbre, après l'avoir reçue en briques<sup>2</sup>". »

Si Suétone, se conformant à la version donnée par Auguste dans ses *Res Gestae*<sup>3</sup>, n'évoque pas ici l'œuvre urbaine de Pompée et de César et fait du *princeps* le seul rénovateur de l'*Vrbs*, il faut néanmoins rattacher la construction de complexes architecturaux d'envergure, aux allures théâtrales, à la compétition opposant les *imperatores*. Chacun tente d'imprimer sa marque dans l'espace de la ville, en bâtissant, pour l'un, un théâtre et un quadriportique, tandis que l'autre fait construire un forum et une grande esplanade couronnée de portiques, ou *Saepta Iulia*. S'il fait achever les *Saepta Iulia*, Auguste préfère bien sûr adopter l'image du restaurateur des édifices républicains, en affichant une esthétique plus conservatrice, renvoyant davantage à celle de la Grèce classique qu'à l'urbanisme monumental pergamien<sup>4</sup>. Toutefois, il revendique aussi d'avoir embelli Rome, lui conférant ainsi un statut de capitale. Or la même conception d'un retard de l'*Vrbs* en matière d'esthétique urbaniste est présente de façon explicite dans un passage de l'*Ab Vrbe condita*, au livre XL, alors que l'entourage de Persée s'attache à dénigrer Démétrius, le second fils de Philippe, qui fut longtemps otage à Rome. Les Macédoniens s'y moquent de l'aspect de la ville, *forma urbis*, qui n'est « pas encore embellie ». La perte des *Periochae* ne nous permet pas de savoir si Tite-Live s'attardait sur les réformes administratives mises en place par Auguste. L'historien devait certainement leur réserver une notice, à l'image des fiches qu'il nous propose, tout au long de

1 STRABON, *ibid.*

2 SUÉTONE, *Vie des Douze Césars, Vie d'Auguste*, XXVIII, 5.

3 *Res Gestae*, XIX-XXI.

4 P. GROS, *op. cit.*, 1983.

son œuvre, sur les réalisations censoriales ou édilitaires, sur les créations de tribus ou la création de nouveaux quartiers de Rome. Il nous semble en tout cas qu'ici Tite-Live fait référence à ces changements majeurs mis en œuvre par les *imperatores* puis Auguste :

*Simul ut Demetrius in dies suspectior esset, ex composito sermones ad res Romanorum trahebant. ibi cum alii mores et instituta eorum, alii res gestas, alii speciem ipsius urbis nondum exornatae neque publicis neque priuatis locis.*

« Dans le même temps, afin de rendre Démétrius chaque jour plus suspect, ils faisaient systématiquement porter les conversations sur l'espoir que nourrissaient les Romains. Dans ces propos, les uns raillaient leurs traditions et leurs institutions, d'autres leur histoire, d'autres encore l'aspect de la ville elle-même (qui n'avait pas encore été embellie par des édifices publics ou privés)<sup>1</sup>. »

Nous pouvons également retrouver la même idée, en creux, dans la caractérisation qui se détache de l'*Ab Vrbe condita* des grandes villes qui occupent le paysage de la conquête. Il apparaît en effet que ces dernières sont à chaque fois présentées comme *urbes pulcherissimae*. Au livre V, 24, 5, les plébéiens sont une première fois tentés d'abandonner Rome pour gagner Véies, qu'ils qualifient de très belle ville, *pulcherrima urbs*, à cause de son site, *situs*, et de la magnificence de ses bâtiments et espaces publics et privés, *magnificentia publicorum priuatorumquetectorum ac locorum*. Au livre VII, les délégués capouans qui viennent implorer l'aide de Rome pour faire face à l'attaque des Samnites utilisent également le syntagme *urbs pulcherrima* pour désigner leur cité et demander à Rome de la protéger de la destruction. Dans la première décade, les villes grecques n'attirent pas encore le regard du conquérant romain. Ce sont les villes d'Étrurie ou de Grande Grèce qui jouent ce rôle, apparaissant comme relevant d'aires culturelles distinctes. Avec la seconde guerre punique, le terme est à nouveau employé au moment de la prise de Syracuse. Au livre XXV, l'image de la belle ville se superpose à un intertexte mythique<sup>2</sup> et historique, celle des larmes d'un conquérant devant le spectacle de la destruction d'une grande cité :

*Marcellus ut moenia ingressus ex superioribus locis urbem omnium ferme illa tempestate pulcherrimam subiectam oculis uidit, inlacrimasse dicitur partim gaudio tantae perpetratae rei, partim vetusta gloria urbis.*

« Quand Marcellus, entré dans les murs, vit, des hauteurs, la ville la plus belle, peut-être, de son époque, étendue sous ses yeux, il pleura, dit-on, à cause de sa joie d'avoir mené à bien une si grande entreprise, et aussi à cause de l'ancienne gloire de la ville<sup>3</sup>. »

Le général semble certes plus sensible au rôle historique joué par la ville sicilienne depuis l'expédition athénienne qu'à l'aspect même de la ville, et constitue un écho de la figure qu'incarnera Scipion l'Émilien lorsque, vainqueur de Carthage, il pleurera en pensant à la

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 5, 7.

2 Depuis l'*Illiade* et les pleurs d'Agamemnon, au chant IV, 164-165 et d'Hector, au chant IV, 448-449, les pleurs font partie des éléments caractéristiques de la figure héroïque.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 24, 11-15.



puissance de la fortune<sup>1</sup>. Il n'en reste pas moins que Tite-Live fait écho à l'image de la « très belle ville » développée dans la première décade. La simple mention *pulcherrima urbs* annonce en effet deux développements. En effet, l'expression est reprise par les Syracusains eux-mêmes lorsqu'ils s'efforcent de convaincre Marcellus d'épargner leur cité, au paragraphe 29, 4. Au livre suivant, au paragraphe 32, 3, défendant la requête des Syracusains qui se plaignent du pillage de leur cité, T. Manlius Torquatus décrit la ville avec les termes *pulcherrima urbs*. Peu après, en XXVI, 43, 7, c'est à la ville de Carthagène que Scipion attache le qualificatif. Le terme n'est jamais développé, mais il renvoie à chaque fois à cette conscience romaine du fait que les grandes villes rivales offrent un « beau paysage urbain » que les Romains ont le devoir de préserver. L'ambassade athénienne envoyée à l'assemblée des Étoliens en -199, formule explicitement le rôle de protectrice de la beauté des villes endossé par Rome.

*Qualem terram Atticam fecerit, exornatam quondam opulentamque, talem eum si liceat Aetoliam Graeciamque omnem facturum. urbis quoque suae similem deformitatem futuram fuisse, nisi Romani subuenissent.*

« Ce qu'il avait fait de la terre attique, jadis riche en parures d'art et en ressources, il en ferait autant de l'Étolie et de toute la Grèce si on le laissait faire. La ville même d'Athènes aurait été pareillement défigurée si les Romains n'étaient venus à son secours<sup>2</sup>. »

Il reste que, dans le récit livien comme dans la perception des Romains du I<sup>er</sup> siècle, ces cités perdent leur statut de lieux de pouvoir pour devenir des villes-musées

### III. LES AMBASSADES OU LE FONCTIONNEMENT DE L'EMPIRE EXPLIQUÉ AUX PROVINCIAUX ?

S'il est pleinement inscrit dans le climat intellectuel de son temps, l'*Ab Vrbe condita* ne propose pas véritablement à son public la division d'un monde organisé par le pouvoir impérial. Les livres conservés n'offrent pas, comme le fait Velléius Paterculus, d'*excursus* sur les provinces, voire les *regiones*, telles qu'elles sont mises en forme à l'époque augustéenne. Il nous semble toutefois que Tite-Live participe, à sa façon, à la constitution du discours qui accompagne la mise en place de l'administration impériale. Nous avons remarqué plus haut

---

1 Voir POLYBE, *Histoires*, XXXVII, 21. Contrairement à Diodore de Sicile, XXXII, 24 et à Appien, VIII, Polybe ne mentionne pas de larmes, seulement une profonde méditation du général romain. Contrairement à Scipion, Marcellus ne pleure pas toutefois en pensant à la ruine de sa propre patrie. La pensée de la décadence ne l'affleure pas. Lucullus s'inscrira dans cet arrière-plan lorsqu'il pleure, en 71 av. J.-C. devant Amisos. Voir PLUTARQUE, *Vie de Luculus*, XIX, 5.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 30, 4-9.

combien le *bellum iustum* est une thématique importante dans l'*Ab Vrbe condita*. Cette guerre juste a un pendant, celui du gouvernement juste, *iustum imperium*, que les Romains auraient établi sur la totalité du monde<sup>1</sup>. Or, comme nous l'avons démontré plus haut, Tite-Live s'inscrit pleinement dans les débats de son siècle autour du modèle de l'empire. Il nous semble qu'il utilise pour développer cette thématique un élément spécifique, le récit des ambassades. Dans son récit, au fur et à mesure que le pouvoir romain s'étend, les ambassades de membres des provinces se multiplient. Certaines députations réclament un arbitrage de l'*Vrbs* dans un conflit qui les oppose à un autre peuple. D'autres viennent se plaindre de la conduite d'un général, de troupes, plus rarement de la mauvaise gouvernance d'un magistrat romain et demandent justice. Les livres restant, qui s'interrompent au moment de la victoire dans la seconde guerre de Macédoine, correspondent encore, dans l'ouvrage, à la période de la conquête. Ces épisodes au cours desquels les délégations s'adressent au Sénat dessinent en effet différentes figures des membres des élites provinciales venus réclamer justice. À travers elles apparaissent différentes façons de réclamer justice. Or il nous faut ici rappeler que ces récits s'adressent également aux membres des provinces de l'empire. Une partie du public livien appartient sans doute à l'élite provinciale, fût-elle installée, comme nous l'apprend Pline le Jeune, dans la lointaine Gadès<sup>2</sup>. Peut-être la lecture de ces épisodes constitue-t-elle pour eux un moyen d'envisager leur rapport avec Rome. De nombreux épisodes d'ambassades font l'objet de relations simples, rapides, qui ne détaillent ni l'attitude adoptée par les délégués, ni des échanges qui ont lieu. Pourtant, l'étude de l'ensemble des relations d'ambassades dans l'*Ab Vrbe condita* met en évidence la récurrence de traits présents dans certains passages. Il semble que Tite-Live constitue là des *exempla* qui lui permettent de marquer son public afin de lui prodiguer une leçon. Deux types de figure de délégué envoyé par les membres de sa cité ou de sa région pour protester contre la conduite injuste d'un gouverneur.

Le premier type est celui du suppliant. Il donne l'occasion de scènes au caractère visuel très prononcé, emprunté au rituel de la supplication, *ικετεία* : les délégués, qui revêtent l'apparence négligée des endeuillés, tombent à genoux et pleurent. Ainsi, lors de l'ambassade envoyée par les Carthinois, en -172, dans le cadre d'un conflit territorial avec Masinissa<sup>3</sup>, Tite-Live convoque la terminologie de la supplication : *lacrimare, procumbere, sterni humi*. Le récit de la délégation des peuples d'Hispanie en 171 av. J.-C. , renvoie au même type de

---

1 Un récent colloque qui s'est tenu à Gand en juin 2017 a souligné que l'empire romain déploie une « rhétorique de la justice » qui lui permet d'asseoir sa longévité.

2 PLINE LE JEUNE, *Lettres*, II, 3, 8.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLII, 23, 1-10.

vocabulaire : *conquesti, nixi genibus, petere*<sup>1</sup>. Il faut voir dans cette attitude un protocole diplomatique emprunté aux Grecs ou aux Carthaginois, présents durant trois décennies sur les territoires d'Hispanie. Au livre XXX, 16, 4-10, alors qu'une ambassade carthaginoise se rend au camp de Scipion, Tite-Live suggère qu'il s'agit là d'une modalité diplomatique propre aux Puniques :

*Qui ubi in castra Romana et in praetorium peruenerunt, more adulantium -accepto, credo, ritu ex ea regione ex qua oriundi erant- procubuerunt [...] imperium ex uictis hostibus populum Romanum, non perniciem petere; paratis oboedienter seruire imperaret quae uellet.*

« Quand ils arrivèrent au camp, on les conduisit à la tente du général : s'inclinant jusqu'à terre, ils se prosternèrent devant lui, selon la coutume, je crois, de leur pays d'origine. [...] Ils demandaient qu'on pardonne à leur cité : la sottise de leurs concitoyens l'avait deux fois menée à la catastrophe et cette fois encore c'était à la générosité des vainqueurs qu'elle devrait de rester debout. Rome imposait sa loi aux ennemis qu'elle avait vaincus mais ne cherchait pas à les exterminer ; pour leur part, ils étaient prêts à se soumettre à ses ordres ; qu'il leur signifie ses volontés. »

Elle peut aussi renvoyer à l'image stéréotypée de l'oriental, comme dans le cas de l'ambassade lycienne de 178 av. J.-C.<sup>2</sup>.

Le second type reprend parfois les allures de la supplication, mais il se voit adjoindre un élément radicalement différent : l'articulation d'un discours qui permet non seulement de proposer une défense, mais également de penser son insertion dans le monde désormais gouverné par Rome. L'ambassade des Siciliens, au livre XXVI, 26 ne se limite pas à émouvoir l'auditoire en mobilisant les éléments-types du πάθος. Elle propose également un discours qui a, pour un Romain du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., une résonance toute particulière :

*His senatus consultis perfectis sortiti prouincias consules. Sicilia et classis Marcello, Italia cum bello aduersus Hannibalem Laeuino euenit. quae sors, uelut iterum captis Syracusis, ita exanimauit Siculos, exspectatione sortis in consulum conspectu stantes, ut comploratio eorum flebilesque uoces et extemplo oculos hominum conuerterint et postmodo sermones praebuerint. circumibant enim senatorum <domos> cum ueste sordida, adfirmantes se non modo suam quosque patriam, sed totam Siciliam relicturos si eo Marcellus iterum cum imperio redisset [...]. Obrui Aetnae ignibus aut mergi freto satius illi insulae esse quam uelut dedi noxae inimico.*

« Leurs gémissements et leurs paroles entremêlées de sanglots attirèrent aussitôt les regard des assistants et donnèrent lieu, par la suite, à maints commentaires. De fait, ils se rendirent, en tenue de deuil dans toutes les maisons des sénateurs, affirmant que chacun de leurs groupes quitterait non seulement sa ville natale, mais la Sicile dans sa totalité, si Marcellus y revenait avec les pleins pouvoirs.[...] Mieux valait pour leur île être ensevelie sous les feux de l'Etna ou engloutie dans la mer que d'être pratiquement livrée à son ennemi pour ne être châtiés<sup>3</sup>. »

La comparaison du général avec les fureurs de l'Etna trouve un écho trois livres plus loin, lors

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIII, 2, 1.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLI, 6, 8. Nous assistons sans doute à une homogénéisation des pratiques diplomatiques dans le bassin méditerranéen. Voir à ce sujet E. GARCÍA RIAZA, « Le protocole diplomatique entre particularisme romain et universalisme : quelques réflexions sur l'Occident républicain », dans G. STOUDEUR et B. GRASS (éd.), *La diplomatie romaine sous la République : réflexions sur une pratique*, Besançon, PUFC, 2015.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVI, 26.

de l'ambassade menée par les Locriens à Rome, pour se plaindre des exactions du légat Pleminius en atteignant un paroxysme avec l'image de Charybde et Scylla :

*Nec hominis quicquam est, patres conscripti, praeter figuram et speciem neque Romani cuius praeter habitum uestitumque et sonum Latinae linguae; pestis ac belua immanis, quales fretum quondam quo ab Sicilia diuidimur ad perniciem nauigantium circumsedissee fabulae ferunt.*

« Il n'a rien d'un homme, père conscrits, sinon la figure et l'apparence, rien d'un citoyen romain, sinon l'allure, les vêtements et les accents de la langue latine : c'est un fléau, une bête féroce, semblable à celles qui, d'après les légendes, bloquaient autrefois le détroit qui nous sépare de la Sicile, pour la perte des navigateurs<sup>1</sup>. »

Pour un lecteur ou auditeur du I<sup>er</sup> siècle, ces portraits ne peuvent que faire écho à la figure développée par Cicéron dans les *Verrines* :

*Non enim Charybdim tam infestam neque Scyllam nautis quam istum in eodem freto fuisse arbitror; hoc etiam iste infestior, quod multo se pluribus et immanioribus canibus succinxerat, Cyclops alter multo importunior.*

« Non, en conscience, Charybde et Scylla ne furent pas aussi funestes aux navigateurs que Verrès en ce même endroit. Verrès même fut plus funeste, en ce qu'il s'était entouré de chiens beaucoup plus nombreux et sauvages. C'était un second Cyclope, beaucoup plus féroce, car il dominait sur l'île tout entière ; l'autre, dit-on, n'occupait que l'Etna<sup>2</sup>. »

Le terme *belua* est un mot récurrent dans les textes cicéroniens<sup>3</sup>. De même, la caractérisation du mauvais gouverneur comme un anti-Romain, indigne de détenir la citoyenneté romaine et figurant un ennemi intérieur, est un lieu commun des discours de l'Arpinate. L'énumération des griefs de l'ambassade chalcidienne, au livre XLIII, 7, 5-10, envers le préteur C. Lucretius retrouve les accents de la rhétorique cicéronienne, notamment en évoquant les citoyens traités comme des esclaves :

*Tum quae primo C. Lucretius in populares suos praetor Romanus superbe, auare, crudeliter fecisset; deinde quae tum cum maxime L. Hortensius faceret. Quem ad modum omnia sibi, etiam iis, quae patiantur, tristiora, patienda esse ducant potius, quam fide decedant, sic, quod ad Lucretium Hortensiumque attineret, scire tutius fuisse claudere portas quam in urbem eos accipere. Qui exclusissent eos, Emathiam, Amphipolim, Maroneam, Aenum incolumes esse. Apud se templa omnibus ornamentis spoliata; compilataque sacrilegiis C. Lucretium nauibus Antium deuexisse; libera corpora in seruitutem abrepta; fortunas sociorum populi Romani direptas esse et cotidie diripi.*

« Les exactions que C. Lucretius le premier avait, lui, un préteur romain, fait subir avec arrogance, avec cupidité, avec cruauté, à ses concitoyens ; ensuite, celles que leur faisait subir précisément à l'heure actuelle L. Hortensius. Si ses compatriotes pensaient qu'ils devraient subir tous les maux et même de plus funestes encore que ceux qu'ils subissaient, plutôt que de ne pas respecter leur alliance, ils savaient, en revanche, qu'en ce qui concernait Lucretius et Hortensius, il aurait été plus sûr de leur fermer les portes des cités que de les y accueillir. Les villes qui n'avaient pas voulu les recevoir, Émathie, Amphipolis, Maronée, Aenus, étaient intactes. Chez eux, les temples avaient été

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 17,11-12.

2 CICÉRON, *Contre Verrès*, V, 55 (146).

3 Voir B. CUNY-LE CALLET, « Le monstre politique et la destruction de l'identité romaine dans les discours de Cicéron », dans M. SIMON (éd.), *op. cit.*, 2011, p. 73-100.

dépouillés de tous leurs ornements et C. Lucretius avait, ô sacrilège, fait transporter par mer leurs dépouilles jusqu'à Antium ; des hommes libres avaient été amenés en esclavage ; les biens d'alliés du peuple romain avaient été et étaient chaque jour mis au pillage. »

L'ambassade devient ainsi le double des procès *de repetundi* qui se multiplient au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Ils ne sont pas directement traités dans les livres I à XLV, même s'ils l'étaient certainement dans des passages perdus<sup>1</sup> ou dans les livres relatant les événements plus contemporains, comme le suggèrent les *Periochae* qui proposent la figure récurrente du préteur cruel et cupide :

*Praetores aliquot eo quod auare et crudeliter prouincias administrauerant, damnati sunt.*

« Quelques préteurs furent condamnés pour avoir administré leurs provinces de façon cruelle et cupide<sup>2</sup>. »

*Propter Q- Cassi praetoris auaritiam crudelitatemque Cordubenses in Hispania cum duabus Varronianis legionibus a partibus Caesaris descuerunt.*

« À cause de la cupidité et de la cruauté du préteur Q. Cassius, les Cordubenses quittent le parti de César avec les deux légions de Varron<sup>3</sup>. »

Il nous semble toutefois que ces problématiques peuvent se signaler, de manière indirecte, à travers les récits des ambassades. Lorsque les envoyés de peuples étrangers, alliés ou conquis, s'adressent au sénat pour réclamer justice, leurs discours mettent en jeu les mêmes questionnements que les procès du I<sup>er</sup> siècle : l'*imperium* romain est-il à l'origine d'injustices ? Comment protéger les territoires couverts par l'*imperium* de la cruauté et de l'avidité d'un magistrat romain ? Le second portait type propose peut-être dès lors un modèle au public provincial, en même temps qu'il l'invite à prendre conscience du fait qu'il appartient désormais à l'empire.

La figure la plus marquante est certainement celle des Sagontins. Au livre XXVIII,39, 1-21, ces derniers se rendent à Rome pour remercier la cité de l'avoir sauvée à deux reprises :

*Tum Saguntinorum legatos in senatum introduxit. ex eis maximus natu: « etsi nihil ultra malorum est, patres conscripti, quam quod passi sumus ut ad ultimum fidem uobis praestaremus, tamen ea uestra merita imperatorumque uestrorum erga nos fuerunt ut nos cladum nostrarum non paeniteat. » [...] et petentibus Saguntinis ut quatenus tuto possent Italiam spectatum irent, duces dati litteraeque per oppida missae ut Hispanos comiter acciperent.*

« Il introduisit ensuite au sénat les ambassadeurs de Sagonte. Le plus âgé d'entre eux parla ainsi : " Bien que rien ne dépasse les maux que nous avons soufferts, pères conscrits, pour témoigner jusqu'au bout notre fidélité envers vous, les services que vous et vos généraux nous ont rendus sont tels cependant que nous ne regrettons pas les désastres que nous avons subis " [...]. En outre, comme les Sagontins demandaient l'autorisation de visiter l'Italie, dans les limites des exigences de la sécurité, on leur donna des guides et l'on écrivit aux villes de bien accueillir les Hispaniques<sup>4</sup>. »

1 Quatre quaternions manquent dans le manuscrit unique de la cinquième décade entre les chapitres XLIII, 3 et XLIII, 4 de l'édition des Belles Lettres.

2 *Periochae*, XLIII, 1. Nous traduisons.

3 *Periochae*, CXI. Nous traduisons.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVIII, 39, 1-21.

La cité est pourtant encore dans toutes les mémoires – et constitue la référence de nombreux discours – pour avoir été abandonnée par Rome, alors même que les ambassadeurs étaient venus demander la protection des Romains. Ici, l'ambassade renverse ce souvenir en présentant les Sagontins comme les obligés de Rome et rappelle les bienfaits de la famille des Scipions envers sa cité. Plus encore, elle propose une image nouvelle : celle de provinciaux visitant l'Italie. La « visite touristique » qui est en général réservée au général victorieux est ici effectuée par ceux qui ont été vaincus ou qui se placent dans l'orbite romaine. L'inversion est notable : l'Italie elle-même peut constituer un « espace remarquable ». Il nous semble qu'ainsi Tite-Live offre l'image d'un empire où chaque zone géographique prend sa place dans le récit livien et où le sénat marque le crédit qu'il accorde aux membres de l'élite provinciale<sup>1</sup>.

Ainsi, ces récits d'ambassade créent un espace verbal dans lequel les règles du bon gouvernement et de la réclamation peuvent trouver leurs définitions et fonder ainsi les conditions de l'établissement d'un consensus entre les provinciaux et le pouvoir romain. L'*Ab Urbe condita* propose ainsi un discours sur l'empire à destination non seulement des conquérants, mais aussi des vaincus. En cela, l'ouvrage semble rejoindre le discours augustéen et son établissement d'un « langage commun aux gouvernants et gouvernés » que ont mis en évidence<sup>2</sup>.

---

1 Dans l'article « Les élites siciliennes au miroir du plaidoyer cicéronien contre Verrès », dans M. CÉBEILLAC-GERVASONI (éd.), *Autocélébration des élites locales dans le monde romain*, Clermont-Ferrand, 2003, p. 31, M. CÉBEILLAC-GERVASONI, L. LAMOINE et F. TRÉMENT rappellent que seules les élites, et non l'ensemble des provinciaux, disposent d'autorité et de crédibilité aux yeux des Romains.

2 Voir CL. MOATTI, « La communication publique écrite à Rome, sous la République et le Haut-Empire », dans J.-PH. GENET (éd.), *Rome et l'État moderne européen*, Rome, p. 217-250 et F. HURLET, « Les métamorphoses de l'*imperium* de la République au Principat », *Pallas*, 96 | 2014, 13-33.

## TROISIÈME PARTIE

### **L'AB VRBE CONDITA, COMPOSITION(S), ENTRE TEMPS ET ESPACES**

« Tandis qu'à l'espace ouvert s'attache une mythologie variable, le lieu traditionnel est si bien refermé sur lui-même qu'il constitue le support stable de figures archétypiques universelles. Celles-ci se ramènent à deux oppositions premières, évidentes et dont découlent divers schèmes ainsi qu'une infinité d'images : *dedans* contre *dehors*, et *ici* contre *ailleurs*, en impliquant l'une et l'autre une troisième (*ouvert* contre *fermé*) »

P. ZUMTHOR, *La Mesure du monde*, Seuil, p. 58.

# CHAPITRE PREMIER

## AU CENTRE DE L'EMPIRE, ROME

« Mais on rebâtit à la hâte, et sans observer les anciens alignements. Au lieu de la cité mesurée par le *lituus* étrusque à l'image de la cité céleste, s'éleva au hasard la Babel plébéienne, agitée et orageuse, mais toute-puissante pour la conquête »

J. MICHELET, *Histoire romaine*, I, 3.

Si le titre de l'œuvre livienne n'est pas celui d'origine, il est éclairant. Rome apparaît en effet comme le centre de l'histoire que nous rapporte Tite-Live. Point de départ de la conquête, elle demeure, alors que l'espace autour d'elle s'élargit et que la domination romaine s'affermir, le point focal qui structure la narration et donne sa cohérence à un récit éclaté sur différents théâtres géographiques et temporels. Toutefois, si le nom de la Ville est omniprésent, Tite-Live ne nous présente aucun tableau descriptif de celle-ci<sup>1</sup>. Le lecteur cherche en vain à travers les pages de *Ab Vrbe condita* une description de la ville. Cela n'est guère étonnant pour qui s'est penché sur les représentations antiques de Rome<sup>2</sup>, notamment dans les œuvres rhétoriques. L'art de l'éloge y consiste en effet, comme l'ont souligné L. Pernot<sup>3</sup> ou C. Edwards<sup>4</sup>, à ne pas proposer au public de descriptions physiques mais plutôt une énumération

1 D. S. LEVENE a ainsi intitulé son intervention lors du colloque organisé en juillet 2014 à l'Académie américaine à Rome par M. LOAR, S. C. MURRAY et S. REBEGGIANI, « Texts and Monuments in Augustan Rome » « Monumental Insignificance: The Absence of Roman Topography from Livy's Rome. »

2 C. EDWARDS, « Imaginaires de l'image de Rome ou comment (se) représenter Rome ? », dans F. DUPONT et C. AUVRAY-ASSAYAS (éd.), *Images de Rome, Actes de la table ronde organisée à l'ENS (24-26 octobre 1996)*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 1998, p. 235-244, constatant l'inexistence de descriptions de Rome dans le *corpus* antique, avance plusieurs hypothèses : une raison d'ordre sémiotique, puisque « Rome représente le monde. La cité est elle-même un signe surchargé de sens. Rome fait donc échouer toute tentative de narration », p. 236 ; une autre d'ordre esthétique, en s'appuyant sur Aelius Aristide et son parallèle entre la peinture d'un corps et celle d'une cité : « Quand l'objet à représenter est d'une telle splendeur, il vaut mieux éviter sa transcription en peinture plutôt que de produire une image immédiate », p. 237 ; une raison d'ordre conceptuelle, liée à « l'impossibilité virtuelle de contempler Rome sans la dimension du temps », car « Rome, dans le présent, ne se ressemble pas, ne peut pas se ressembler. La Rome réelle peut seulement être évoquée par l'imagination – car c'est la Rome des premiers temps », p. 242.

3 L. PERNOT, « Topique et topographie : l'espace dans la rhétorique épictétique grecque à l'époque impériale », dans CH. JACOB et F. LESTRINGANT (éd.), *Arts et légendes d'espaces, figures du voyage et rhétoriques du monde*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 1981, p. 105-108 ; *idem*, *Éloges grecs de Rome*, traduits et commentés par L. PERNOT, La Roue à livres, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

4 C. EDWARDS, « Imaginaires de l'image de Rome ou comment (se) représenter Rome ? », *op. cit.*, 1998, p. 237.



de monuments auxquels s'attache un regard en mouvement, sur le modèle de la périégèse. C'est ainsi que le Pseudo-Ménandre conseille d'écrire les éloges des villes en énumérant les beautés qu'elles abritent<sup>1</sup>. C'est également ce qui conduit Aelius Aristide, dans son éloge de Smyrne, à décrire sa ville comme une œuvre d'art offerte au regard qui la parcourt<sup>2</sup>. La poésie de la fin de la République et des débuts du principat offre quant à elle l'évocation de cheminements<sup>3</sup> effectués au cours de visites. Le poète s'y fait le guide d'une figure idéale de l'étranger-*hospes*, qu'il s'agisse d'Énée chez Virgile, d'un *tu* inconnu chez Properce ou encore d'un livre qui prend la place de l'auteur lui-même, chez Ovide :

*Miratur facilisque oculos fert omnia circum  
Aeneas capiturque locis et singula laetus  
Exquirisque auditque uirum monimenta priorum.  
Tum rex Euandrus Romanae conditor arcis :  
« Haec nemora indigenae Fauni Nymphaeque tenebant  
[...] ». Dehinc progressus monstrat et aram  
Et Carmentalem Romani nomine portam  
Quam memorant [...]  
Hinc lucum ingentem, quem Romulus acer asylum  
Rettulit, et gelida monstrat sub rupe Lupercal  
Parrhasio dictum Panos de more Lycaei.  
Nec non et sacri monstrat nemus Argileti  
Testaturque locum et letum docet hospitis Argi.  
Hinc ad Tarpeiam sedem et Capitolia ducit  
Aurea nunc, olim siluestribus horrida dumis.*

« Énée admire, il porte de tous côtés ses yeux dociles, il est conquis par ces lieux, heureux il interroge, il écoute les récits à propos des monuments des hommes d'autrefois. Alors le roi Évandre, fondateur de la citadelle romaine : " Ces bois avaient jadis pour habitants ceux qui en étaient issus, faunes, nymphes [...] ". Après quelques pas il leur montre l'autel et la porte dont les Romains se souviennent comme porte Carmentale [...], il leur montre le grand bois où l'ardent Romulus institua un asile, le Lupercal sous une roche fraîche, ainsi nommé, d'après la tradition parrhasienne, de Pan, dieu du Lycée. Il leur montre encore le bois de l'Argilète sacré, il prend le lieu à témoin et leur raconte la mort de son hôte Argus. De là, il les conduit vers la demeure tarpéienne et vers le Capitole, tout d'or maintenant, jadis hérissé de broussailles sauvages<sup>4</sup>. »

*Hoc, quodcumque uides, hospes, qua maxima Roma est,*

- 1 MÉNANDRE DE LAODICÉE, *Traité de rhétorique*, I, 346-367, dans L. SPENGLER (éd.), *Rhetores Graeci*, tome 3, Leipzig, 1856.
- 2 Voir AELIUS ARISTIDES, *Monodie sur Smyrne (oratio XVIII)*, 2-6, *ex recensione Guilielmi Dindorfi*, Leipzig, Weidmann, 1829 et L. PERNOT, *op. cit.*, 1981, p. 107.
- 3 Voir B. POULLE, *Le Regard des poètes de l'époque d'Auguste sur la Ville de Rome*, Thèse de doctorat d'études latines, Université Paris-Sorbonne – Paris IV, 1993 (dactyl.) et J. FABRE-SERRIS, « L'élégie et les images romaines des origines », dans J. Paul Schwindt (éd.), *La représentation du temps dans la poésie augustéenne ; Zur Poetik der Zeit in augusteischer Dichtung*, Heidelberg, 2005, p.141-157. Ils proposent également des « stratifications d'images de la ville », superposant, par exemple, une vision de l'Esquilin comme funéraire et maléfique à l'Esquilin assaini des jardins de Mécène, ainsi que le souligne Jean-Marie André qui évoque « une sorte de vertige diachronique, qui saisit la Rome rustique sous la Rome brillante de l'urbanisme augustéen », « Espace et expression poétique », dans F. HINARD et M. ROYO (éd.), *L'espace urbain et ses représentations*, Paris, PUPS, 1991, p. 83-96 et en particulier p. 88-89.
- 4 VIRGILE, *Énéide*, 3110-348, texte établi et traduit par J. PERRET, 1978, Paris, Les Belles Lettres. Nous modifions les traductions de *monimenta* et de *memorant* pour que la place occupée par les monuments dans cette description soit apparente. Pour le trajet effectué par Évandre et Énée, voir P. GRIMAL, « La promenade d'Évandre et d'Énée à la lumière des fouilles récentes », *REA*, 50, 3, 1948, p. 348-351 et A. NOVARA, *Poésie virgilienne de la mémoire : questions sur l'histoire dans l'Énéide* 8, Clermont-Ferrand, Adosa, 1986.

*Ante Phrygem Aenean collis et herba fuit  
 Atque ubi Naualia stant sacra Palatia Phoebos,  
 Euandri profugae concubuerunt boues.  
 Fictilibus creuere deis haec aurea templa,  
 Nec fuit opprobrio facta sine arte casa;  
 Tarpeiusque pater nuda de rupe tonabat,  
 Et Tiberis nostris aduena bubus erat.  
 Qua gradibus domus ista Remi se sustulit, olim  
 Vnus erat fratrum maxima regna focus.  
 Curia, praetexto quae nunc nitet alta senatu,  
 Pellitos habuit, rustica corda, Patres.  
 Bucina cogebat priscos ad uerba Quiritis:  
 Centum illi in prato saepe senatus erat.  
 Nec sinuosa cauo pendebant uela theatro.*

« Tout ce que tu vois ici, étranger, là où s'étend Rome la très grande, avant le Phrygien Énée, n'était qu'herbe et colline ; et là où se tient le sanctuaire palatin de Phébus Naval, les génisses fugitives d'Évandros se sont couchées. Ces temples d'or ont grandi pour des dieux d'argile qui ne trouvaient pas déshonorante une cabane faite sans art ; le père Tarpéien tonnait de la roche nue et le Tibre venant de l'étranger visitait nos seuls bœufs. Sur les degrés où devait s'élever cette demeure de Rémus, un seul foyer formait jadis l'ensemble du royaume des deux frères. La Curie qui maintenant respandit bien haut du Sénat vêtu de la prétexte avait des Pères couverts de peaux de bêtes, âmes rustiques. La corne rassemblait les antiques Quirites pour des harangues ; ces cent hommes dans l'enclos d'un pré formaient le Sénat. Et des voiles sinueux ne pendaient pas sur un profond théâtre<sup>1</sup>. »

*Paruit, et ducens « haec sunt fora Caesaris » inquit,  
 « Haec est a sacris quae uia nomen habet,  
 Hic locus est Vestae, qui Pallada seruat et ignem,  
 Haec fuit antiqui regia parua Numae »  
 [...] Porta est » ait « ista Palati,  
 Hic Stator, hoc primum condita Roma loco est. »  
 Singula dum miror, uideo fulgentibus armis  
 Conspicuos postes tectaque digna deo.  
 « Et Iouis haec » dixi « domus est ? » [...]  
 Inde tenore pari gradibus sublimia celsis  
 Ducor ad intonsi candida templa dei,  
 Signa peregrinis ubi sunt alterna columnis,  
 Belides et stricto barbarus ense pater [...]  
 Altera templa peto, uicino iuncta theatro.*

« Il m'obéit et, me guidant : " Voici, dit-il, les Forums de César ; voici la voie qui doit son nom aux cortèges sacrés ; voici le temple de Vesta, gardien du Palladium et du feu ; là fut l'humble palais de l'antique Numa [...] Voici, dit-il, la porte Palatine, voici Jupiter Stator ; voici le berceau de Rome. Admirant chaque chose, j'aperçois une porte dont les armes éclatantes attirent les regards et un édifice digne d'un dieu. " Est-ce là, dis-je, la demeure de Jupiter ? " [...] Nous poursuivons notre route et mon guide me conduit vers un temple de marbre blanc, au sommet de hautes marches, le temple du dieu à la longue chevelure, là où l'on voit, entre les colonnes de pierre exotique, les statues des Bélides et de leur père barbare, l'épée à la main [...] Je me dirige vers d'autres temples près d'un théâtre voisin<sup>2</sup>. »

Le regard du narrateur en mouvement ne s'arrête devant chaque monument que pour en admirer la beauté. Il y retrouve aussi des lieux de mémoire chargés de sens, donnant forme à

1 PROPERCE, *Élégies*, IV, 1, 1-15. Voir T. S. WELCH, *The Elegiac Cityscape, Propertius and the meaning of roman monuments*, Columbus, Ohio State University Press, 2005.

2 OVIDE, *Tristes*, III, 1, 26-69. Voir A. BOYLE, *Ovid and the monuments, a Poet's Rome*, Bendigo, Aural Publications, 2003.

une identité mythique ou se faisant le support d'une geste individuelle ou collective. Il n'est pas étonnant que M. Royo<sup>1</sup> suggère d'y voir des chronotopes, au sens bakhtinien<sup>2</sup>, puisque les temps s'inscrivent dans les espaces. Rome devient alors un palimpseste, si le présent efface les temps précédents, ou un feuilletage, s'il s'y superpose. Comme M. Royo en fait l'hypothèse dans un autre article co-écrit avec B. Gruet<sup>3</sup>, il s'agit toutefois d'un chronotope intrinsèquement lié au regard social, à la fois objet de ce regard, *conspetus*, et s'offrant à sa vue, *prospetus*, comme le souligne le passage de Velleius Paterculus rapportant une anecdote autour de la maison de Livius Drusus<sup>4</sup> :

*Cum aedificaret domum in Palatio in eo loco, ubi est quae quondam Ciceronis, mox Censorini fuit, nunc Statilii Sisennae est, promitteretque ei architectus, ita se eam aedificaturum, ut liber a conspectu immunisque ab omnibus arbitris esset neque quisquam in eam despiciere posset, « Tu uero, inquit, si quid in te artis est, ita compone domum meam, ut, quidquid agam, ab omnibus perspici possit. »*

« Il se faisait construire une maison sur le Palatin à l'endroit où fut située jadis celle de Cicéron, puis celle de Censorinus et où se trouve maintenant celle de Statilius Sisenna ; son architecte lui promettait de la lui construire de façon qu'elle fût à l'abri des regards et des témoins indiscrets et que personne ne pût y plonger les yeux : « Si tu en as la capacité, dit-il, dispose-la plutôt de façon que toutes mes actions soient parfaitement visibles de tous<sup>5</sup>. »

Il s'agira de déterminer, dans ce chapitre, comment l'œuvre livienne s'inscrit dans ce type antique de représentation de l'espace de l'*Vrbs*, d'en souligner les spécificités et les effets dans le contexte de l'historiographie augustéenne.

Dans l'*Ab Vrbe condita*, une image de Rome se construit à travers les discours et les descriptions d'action, de sorte que nous qualifierons de « paysage urbain ». Cette notion relève bien sûr de catégories littéraires contemporaines<sup>6</sup> mais elle nous semble être un outil pertinent d'analyse puisqu'elle permet d'envisager la ville comme un objet de représentation en lui-même<sup>7</sup>, conçu suivant des critères et des codes précis qui mettent à distance, dessinent un cadre et orientent le regard<sup>8</sup>. Retracer le « paysage urbain » tracé par le texte nous permettra

1 M. ROYO, « "Un sacrifice pâle et un lieu d'herbe" : l'espace et le temps dans les descriptions poétiques de Rome », dans D. NELIS et M. ROYO (éd.), *Lire la Ville. Fragments d'une archéologie littéraire de Rome antique*, Bordeaux, Ausonius, De Boccard, 2014, p. 161-182.

2 M. BAKHTINE, *Esthétique et théorie du roman*, traduit du russe par Daria Olivier, Gallimard, Paris, 1978.

3 M. ROYO et B. GRUET, « Décrire Rome : fragment et totalité, la ville ancienne au risque du paysage », dans PH. FLEURY et O. DESBORDES (éd.), *Roma illustrata. Représentations de la ville. Actes du colloque international de Caen (6-8 octobre 2005)*, Caen, Presses Universitaires, 2005, p. 377-392.

4 Ce passage cité et analysé par M. ROYO et B. GRUET, *op. cit.*, 2005, note 9, p. 387-388.

5 VELLÉIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, II, 14, 3.

6 La notion est issue de la mise en avant de la beauté des villes et de la modernité, de la détresse de l'individu face à la foule, dans le contexte de la révolution industrielle ; voir W. BENJAMIN, « Sur quelques thèmes baudelairiens » et « Paris, capitale du XIX<sup>e</sup> siècle », *Œuvres, III, Folio/ Essais*, Paris, Gallimard, 2000.

7 Voir F. CHENET-FAUGERAS, « Du paysage urbain », dans P. SANSON (éd.), *Le Paysage urbain : représentations, significations, communication (Actes des rencontres internationales de sémiotique, Blois, 1997)*, Paris, L'Harmattan (Eidos), 2007, p. 35-4.

8 A. ROUVERET, dans son article intitulé « *Pictos ediscere mundos*, perception et imaginaire du paysage dans la peinture hellénistique et romaine », *Ktéma*, 29, 2004, p. 325-344, démontre pourquoi la notion de paysage

ainsi de comprendre quelle image de Rome nous présente l'œuvre et comment elle s'inscrit dans l'imaginaire de l'époque qui lui est contemporaine, donnant naissance à un « paysage sensible », cristallisant des images et de sentiments divers<sup>1</sup>. Ce paysage est construit en deux moments de l'*Ab Vrbe condita* : au livre I, tout d'abord, temps de la fondation, apparaît un paysage des origines qui permet de donner à Rome un ancrage ; puis, dans l'ensemble de l'œuvre, une Rome point nodal du récit, dessinée à travers ses monuments et un certain nombre de cérémonies religieuses et de pratiques juridiques. Nous montrerons comment ces deux paysages se superposent et parviennent à coïncider, proposant l'image d'une Rome comme espace du politique, où la tension entre maîtrise collective et individuelle, cité-état et ville-monde, n'est pas encore présente mais où s'impose l'enjeu de la maîtrise individuelle ou collective de l'espace.

## I. FONDER ROME

### 1. Quel récit de fondation ?

Chez Tite-Live, le choix du lieu de la fondation de Rome s'impose comme une évidence, qui découle de la légende des jumeaux : Romulus et Rémus, après avoir restauré le pouvoir de Numitor, entreprennent, suivant le schéma des printemps sacrés<sup>2</sup>, d'aller s'établir non loin de là. Ils entendent fonder la nouvelle ville sur les lieux où ils ont été recueillis et où ils ont grandi :

*Ita Numitori Albana re permissa, Romulum Remumque cupido cepit in iis locis ubi expositi ubique educati erant urbis condendae.*

« Après avoir ainsi rendu à Numitor le royaume d'Albe, Romulus et Rémus conçurent le désir de fonder une ville à l'endroit où ils avaient été abandonnés et élevés<sup>3</sup>. »

En cela, ils font la démonstration, à nouveau, de la *pietas*<sup>4</sup> qu'ils ont manifestée en libérant

---

peut s'appliquer aux représentations antiques. Voir également J.-F. THOMAS, « Sur l'expression de la notion de paysage en latin : observations sémantiques », *RPh*, 80, 1, 2006, p. 105-125.

1 L. FEBVRE, « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, 3, p. 5-20 ; A. CORBIN, « Histoire et anthropologie sensorielle », *Anthropologie et sociétés*, 14, 2, p. 13-24 ; M. M. SASSI, « Il problema della definizione antica del colore, fra storia e antropologia », *L'immagine riflessa*, 2, p. 281-302 ; J. ANDRÉ, *Étude sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris, Klincksieck, 1949 et A. GRAND CLÉMENT, *La fabrique des couleurs. Histoire du paysage sensible des Grecs anciens (VIIIe-début du Ve s. av. n. è.)*, Paris, De Boccard, 2011.

2 Comme semble l'indiquer la suite du passage chez Tite-Live : *Et supererat multitudo Albanorum Latinorumque*, « Il y avait, d'ailleurs, surabondance de population à Albe et dans le Latium », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 6, 3.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 6, 3.

4 Selon la définition proposée par M. BONJOUR, *Terre natale. Études sur une composante affective du patriotisme romain*, Paris, Les Belles Lettres, 1975, p. 59 : « *Pietas* désigne le sentiment du devoir, la piété

leur grand-père Numitor et en le remplaçant sur le trône d'Albe. Ils choisissent en effet d'établir leur ville sur le lieu de leur enfance et de leur éducation, élisant un espace désigné par les dieux qui y avaient suscité un débordement, puis y ont envoyé une louve afin de sauver les nourrissons :

*Forte quadam diuinitus superripas Tiberis effusus lenibusstagnis nec adiri usquam ad iusti cursum poterat amnis [...] Tenet fama, cum fluitantem alueum, quo expositi erant pueri, tenuis in sicco aqua destituisset, lupam sitientem ex montibus qui circa sunt ad puerilem uagium cursum flexisse.*

« Par un hasard providentiel, le Tibre, débordé, s'étalait en nappes d'eau dormante ; le lit régulier du fleuve était partout inaccessible [...] Une tradition constante affirme que le berceau où les enfants étaient exposés commença par flotter ; puis que les eaux baissant le laissèrent à sec ; qu'une louve, poussée par la soif hors des montagnes environnantes et attirée par les cris des enfants, tourna ses pas vers eux<sup>1</sup>. »

La désignation du lieu de fondation s'effectue d'un commun accord. D'autres versions, comme celles rapportées par Denys d'Halicarnasse ou par Plutarque, s'attachent à rationaliser la dispute entre les deux frères en faisant du lieu à choisir le motif de la querelle<sup>2</sup>. Chez Tite-Live cependant, l'affrontement des deux frères au cours d'une prise d'augures qui s'achève par la mort de Rémus est motivé par une « passion héréditaire, la soif de régner<sup>3</sup> ». La première Rome est fondée sur le Palatin que Romulus avait déjà choisi pour observer les augures. Là, en effet, sont élevées les premières murailles défensives et se déroulent les premiers sacrifices :

*Palatium primum, in quo ipse erat educatus, muniit. Sacra dis aliis Albano ritu, Graeco Herculi, ut ab Euandro instituta erant, facit.*

« Il fortifia d'abord le Palatin, sur lequel il avait été élevé. Il offre des sacrifices, aux autres dieux selon le rite albain, à Hercule selon le rite grec, suivant en cela la règle établie par Évandre<sup>4</sup>. »

Les premières constructions de la ville de Rome nouvellement fondées sont donc des ouvrages à caractère défensif et religieux : nous retrouvons ici deux des trois catégories de lieux publics décrites par Vitruve qui propose une division de l'architecture en trois secteurs d'activité, dans le traité *De Architectura*, qu'on s'accorde à dater aux alentours des premières années du principat, entre 35 et 25 et publié aux alentours de 25 av. J.-C.<sup>5</sup>, c'est-à-dire dans

---

envers les dieux et la piété envers les parents. » Voir aussi P. GRIMAL, « *Pius Aeneas*. A lecture delivered to the Virgil Society on 7<sup>th</sup> November 1959 », *Virgil Society*, 1960.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 4, 6.

2 Voir DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, I, 86, 3 ; PLUTARQUE, *Vie de Romulus*, IX, 4.

3 *Interuenit deinde his cogitationibus autum malum, regni cupido*, « À ces projets se mêla bientôt la passion héréditaire, la soif de régner », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 6, 4.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 7, 3.

5 Voir P. GROS, « L'identification de l'auteur », dans « Vitruve : l'architecture et sa théorie, à la lumière des études récentes », *Vitruve et la tradition des traités d'architecture. Fabrica et Raticinatio. Recueil d'études*, Collection de l'École française de Rome, 336, p. 688 ; B. BALDWIN, « *The Date, Identity and Career of Vitruvius* », *Latomus*, 49, 1990, p. 425-434 ; A. NOVARA, *Auctor in bibliotheca : essai sur les textes préfaciels de Vitruve et une philosophie latine du livre*, Louvain/ Paris, Peeters, 2005, p. 23 qui suggère que les préfaces

une période à peu près contemporaine de l'écriture de l'*Ab Vrbe condita* :

*Publicorum autem distributiones sunt tres, e quibus est una defensionis, altera religionis, tertia opportunitatis. Defensionis est murorum turriumque et portarum ratio ad hostium impetus perpetuo repellendos excogitata, religionis deorum immortalium fanorum aediumque sacrarum conlocatio, opportunitatis communium locorum ad usum publicum dispositio uti portus, fora, porticus, balnea, theatra, inambulationes ceteraque quae isdem rationibus in publicis locis designantur.*

« Les ouvrages publics se partagent en trois catégories : la première concerne la défense, la seconde la religion, la troisième l'utilité publique. À la défense appartient la conception des murs, des tours et des portes pour repousser en tout temps les assauts des ennemis, à la religion l'implantation des sanctuaires et des édifices sacrés pour les dieux immortels, à l'utilité publique l'arrangement de lieux communs d'intérêt général comme les ports, les forums, les portiques, les bains, les théâtres, les promenades couvertes et tout ce qu'on arrange dans les lieux publics selon les mêmes principes<sup>1</sup>. »

Les temples sont conçus comme un moyen d'attacher les dieux au sol romain ; si ces derniers sont convoqués lors des jeux et des fêtes<sup>2</sup>, Camille, quand il entreprend un discours de défense et illustration du lieu de Rome, alors que de nombreux Romains envisagent d'abandonner l'*Vrbs* pour Véies, rappelle qu'ils occupent et habitent Rome :

*Et, cum uictoribus Gallis capta tota urbe Capitolium tamen atque arcem dique et homines Romani tenuerint habitauerint [...] nullus locus in ea non religionum deorumque est plenum.*

« Ainsi, après la victoire des Gaulois et l'occupation totale de la ville, il restait pourtant le Capitole et la citadelle que des Romains, avec leurs dieux, occupaient, habitaient [...] pas un coin en [Rome] qui ne soit plein de notre culte et de nos dieux<sup>3</sup>. »

Nous retrouvons ici l'idée cicéronienne du temple comme lieu d'habitation des dieux, présentée dans le *De Legibus*, II, 26 :

*Delubra esse in urbibus censeo, nec sequor magos Persarum quibus auctoribus Xerxes inflammasse templa Graeciae dicitur, quod parietibus includerent deos, quibus omnia deberent esse patentia ac libera, quorumque hic mundus omnis templum esset et domus. Melius Graii atque nostri, qui ut auferent pietatem in deos, easdem illos urbes quas nos incolere uoluerunt. Adfert enim haec opinio religionem utilem ciuitatibus.*

---

ont été écrites pour faire l'objet de *recitationes* devant Auguste ; ainsi que l'article de PH. FLEURY, « Vitruve et le métier d'ingénieur », *Cahier des études anciennes*, XLVIII, 2011, p. 7-34 et son introduction au texte de VITRUVÉ, *De l'Architecture*, tome I, Paris, Les Belles Lettres, 1990 où il évoque, note 29, p. XVII, « un faisceau d'indices » qui « nous invite à remonter jusqu'à Octave pour la dédicace » : voir également les références citées dans la même note : Hermann Degering, « Wann schrieb Vitruv sein Buch über die Architektur ? », *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1907 ; F. PELLATI, « Nuovi elementi per la datazione del trattato di Vitruvio », *Atti III. Congr. Naz. Di Studi Romani*, I, Bologne, 1934, p. 48-51 ; *idem*, « La Basilica di Fano e la formazione del trattato di Vitruvio », *RPAA*, 33-34, 1947-49, p. 153-174. Vitruve a, si l'on en croit Frontin, qui le cite dans un passage sur les nouveaux calibres pour les tuyaux d'adduction d'eau, exercé la *cura aquarum* à Rome, probablement sous la responsabilité d'Agrippa qui fut édile en 33 a. C. Voir l'introduction de PH. FLEURY déjà citée p. IX- X ; P. TANNERY, « Frontin et Vitruve », *Rph*, 21, 1897, p.118-127 ; L. SONTHEIMER, *Vitruvius und seine Zeit*, Tübingen, Heckenhauer, 1908 et FRONTIN, *Les Aqueducs de Rome*, XXXV, 1-2, texte établi, traduit et commenté par P. GRIMAL, Paris, Les Belles Lettres, 1944, p. 18 et la note 66, p. 80-81.

1 VITRUVÉ, *De l'architecture*, III, 1, 1.

2 Au livre II, 37, 9, les Volsques expulsés de Rome par Attius Tullius lors de jeux se disent ainsi chassés *ab ludis, festis diebus, coetu quodam modo hominum deorumque abactos esse*, « des jeux, des fêtes et, en quelque sorte, de la société des dieux et des hommes », dans TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, II, 37, 9.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 51, 3-52, 2.

« Je suis d'avis qu'il y ait des temples dans les villes, et ne me range pas au sentiment des Mages chez les Perses qui poussèrent, dit-on, Xerxès à mettre le feu aux sanctuaires de la Grèce, parce que selon eux ils emprisonnaient entre des murs les dieux devant qui tous lieux doivent s'ouvrir librement et dont le temple et la demeure sont l'univers tout entier. Les Grecs et nos ancêtres raisonnèrent mieux, quand pour développer la piété à l'égard des dieux, ils ont voulu les faire habiter dans les mêmes villes que nous. C'est une croyance qui favorise le sentiment religieux pour le bien des cités<sup>1</sup>. »

Le choix que constitue la désignation du Palatin est justifié – et avec lui, celui du lieu d'observation des augures – par un commentaire ajouté par Tite-Live : « sur lequel il avait été élevé. » S'impose pour le public livien la surdétermination du lieu : le choix du lieu de Rome mais aussi celui de son premier centre convergent vers l'endroit qui a vu l'enfance et de la jeunesse de Romulus, la colline du Palatin. La légende des origines indique le lieu de fondation, davantage que les avantages naturels offerts par le lieu. Il convient en effet de remarquer ici que Tite-Live ne reprend nullement, au livre I de l'*Ab Vrbe condita*, « livre des fondations<sup>2</sup> », la tradition qui justifie le choix du lieu de fondation de Rome, mais qu'il choisit de la placer au livre V, en l'inscrivant dans le discours de Camille<sup>3</sup> par lequel ce dernier exhorte la plèbe romaine à demeurer dans Rome et à refuser un transfert vers Véies. À l'occasion du sac de Rome et d'une première destruction de l'*Vrbs*<sup>4</sup>, s'effectue alors une seconde fondation, annoncée explicitement dans la préface du livre VI, et sur laquelle nous reviendrons<sup>5</sup>.

La justification du choix du lieu de fondation est pourtant un élément important dans les textes qui se penchent sur la Rome des premiers temps, comme dans tous les récits et textes portant sur des fondations. Vitruve établit ainsi une liste de principes en vue de guider le choix du bon lieu d'implantation des villes. Ces principes doivent d'abord garantir la salubrité de la cité qui va être fondée. Il convient tout d'abord de s'assurer de la salubrité du lieu et donc de préférer une hauteur, exempte d'humidité :

*In ipsis uero moenibus ea erunt principia. Primum electio loci saluberrimi. Is autem erit excelsus et non nebulosus, non pruinosus regionesque caeli spectans neque aestuosas neque frigidas sed temperatas ; deinde si uatabitur palustris uicinitas. Cum enim aurae matutinae cum sole oriente ad oppidum peruenient et his ortae nebulae aiungentur spiritusque bestiarum palustrium uenenatos*

1 CICÉRON, *Traité des Lois*, II, 26.

2 Pour reprendre le titre de l'ouvrage de M. SERRES, *Rome, le livre des fondations*, Paris, Fayard, 1999.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 54, 4.

4 Comme le propose Ch. S. Kraus en citant l'ouvrage de M. Serres, le récit de fondation suit un schéma violent, où la destruction d'une cité apparaît comme la condition de l'émergence d'une nouvelle ville : Lavinium après Troie, Rome après Albe ; Ch. S. Kraus suggère alors la nécessité du sac de Troie, pour permettre sa refondation ; voir CH. S. KRAUS, « "No Second Troy" : Topoi and Refoundation in Livy, Book 5 », *TAPhA*, 124, 1994, p. 267-289.

5 *Clariora deinceps certioraque ab secunda origine uelut ab stirpibus laetius feraciusque renatae Urbis gesta domi militiaeque exponentur*, « Il y aura plus de clarté désormais et plus de certitude dans l'histoire intérieure et extérieure de la Ville qui, d'une seconde création comme de la souche l'arbre coupé, renaissait avec plus de luxuriance et pour mieux fructifier », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 1,3.

*cum nebula mixtos in habitatorum corpora flatu spargent, efficient locum pestilentem.*

« En ce qui concerne les enceintes, voici les principes. D'abord le choix d'un lieu très sain. Celui-ci sera élevé, exempt de brumes et de gelées, exposé à une orientation ni chaude ni froide, mais tempérée ; ensuite on évitera un voisinage marécageux. En effet lorsque les brises matinales parviendront à la ville avec le soleil levant, que des brumes prendront naissance et se joindront à elles et que leur souffle répandra dans le corps des habitants les exhalaisons empoisonnées des bêtes des marais mêlées à la brume, elles rendront l'endroit malsain<sup>1</sup>. »

Il faut aussi prendre en compte le climat environnant, qui façonne les corps humains :

*Igitur mutationibus caloris et refrigerationis corpora quae in his locis sunt uitiantur [...] Nam semper calor cum excoquit e rebus firmitatem et uaporibus feruidis eripit exsugendo naturales uirtutes, dissoluit eas et feruore mollescentes efficit inbecillitas [...] Item si secundum mare erunt moenia spectabuntque ad meridiem aut occidentem, non erunt salubria quod per aestatem caelum meridianum sole exoriente calescit, meridie ardet [...] Quare cauendum esse uidetur in moenibus conlocandis ab his regionibus quae <cum> caloribus flatu ad corpora hominum possunt spargere [...] non dubitamus quin diligentius quaeri oporteat uti temperatissimas caeli regiones eligamus cum quaerenda fuerit in moenium conlocationibus salubritas.*

« Ainsi, à cause de l'alternance du chaud et du froid, les corps qui sont dans ces lieux s'altèrent [...]. En effet quand la chaleur ôte par cuisson leur fermeté aux choses et leur enlève leurs forces naturelles en les aspirant avec ses vapeurs brûlantes, elle les désagrège toujours et leur retire toute résistance en les ramollissant par son ardeur [...]. C'est pourquoi il faut évidemment se garder, dans l'implantation des enceintes, des orientations qui peuvent répandre des souffles chauds dans l'organisme des hommes [...]. Nous ne doutons pas qu'il faille rechercher assez soigneusement comment choisir les orientations les plus tempérées lorsqu'il s'agit de s'enquérir de la salubrité dans l'implantation des enceintes<sup>2</sup>. »

Nous retrouvons ici l'influence des théories médicales issues du corpus hippocratique qui affirme que le corps et l'esprit humains sont déterminés par l'environnement et le climat du site<sup>3</sup>. Lorsqu'est enfin trouvé un emplacement qui garantisse, par son climat, son orientation aux vents et la qualité de son sol, une absence de causes de maladies, il convient de se préoccuper de la richesse de la région et de son accès au trafic maritime :

*Cum ergo his rationibus erit salubritatis [in] moenium conlocandorum explicatio regionesque electae fuerint fructibus ad alendam ciuitatem copiosae et uiarum munitiones aut opportunitates fluminum seu per portus marnae subuectiones habuerint ad moenia comportationes expeditas, tunc turrium murorumque fundamenta sic sunt facienda.*

« Donc quand, par ces méthodes, on aura réglé la question de la salubrité de l'enceinte à implanter, quand on aura choisi une région riche en produits pour nourrir la cité, quand la construction de routes, la présence opportune de cours d'eau ou un accès au trafic maritime grâce à un port auront fourni des moyens de transport faciles vers l'enceinte, alors il faudra faire les fondements des tours et des murs de la manière suivante<sup>4</sup>. »

Dans la préface du livre IV, Vitruve présente le *De Architectura* comme la somme des

1 VITRUIVE, *De l'architecture*, I, 4, 1.

2 VITRUIVE, *De l'architecture*, I, 4, 1-8.

3 Voir HIPPOCRATE, *Traité des Épidémies* ; PH. J. VAN DER EIJK, *Medecine and Philosophy in Classical Antiquity*, 2006 et H. KING et V. DASEN, *La médecine dans l'Antiquité grecque et romaine*, BHMS, 2001, notamment le chapitre V, « La médecine grecque à Rome », p. 39-44. Voir aussi W. A. MERRILL, « *Notes on the Influence of Lucretius on Vitruvius* », *TAPhA*, 35, 1904, p. 16-21.

4 VITRUIVE, *De l'architecture*, I, 5, 1.



connaissances architecturales de son temps, auparavant dispersées dans de multiples ouvrages<sup>1</sup>. Son traité n'est pas seulement le reflet de son expérience personnelle d'ingénieur. Il est aussi le dépositaire des traditions romaines comme gréco-hellénistiques qui imprègnent le milieu scientifique du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C<sup>2</sup>, et ses chapitres sur l'urbanisme empruntent aux théories hellénistiques sur la médecine et l'hygiène, la météorologie, les fortifications, ainsi qu'à des théories romaines ou étrusques pour l'implantation des temples. Il nous permet de dessiner l'arrière-plan intellectuel dans lequel Tite-Live écrit son histoire de Rome.

Cet arrière-plan doit aussi être enrichi par les traités rhétoriques. De tels arguments scientifiques sont en effet mis à profit et formalisés, par la rhétorique, notamment hellénistique, dans le cadre des éloges de cités qui recourent aux catégories du *commodum* et de l'*utile* afin de mettre en avant les qualités d'une ville<sup>3</sup>. Mais ils sont également présents dans les écrits géographiques et historiques ; un débat majeur continue alors d'avoir cours : celui de l'avantage, ou de l'inconvénient, à bâtir une cité portuaire. Strabon, qui au livre IX, 2, 1-10 de sa *Géographie*, met en avant l'avantage que confère à une cité l'ouverture sur la mer, cite le rhéteur et historien du IV<sup>e</sup> siècle, Éphore :

Ἐφορος δὲ καὶ ταύτη κρείττω τὴν Βοιωτίαν ἀποφαίνει τῶν ὁμόρων ἐθνῶν καὶ ὅτι μόνη τριθάλαττός ἐστι καὶ λιμένων εὐπορεῖ πλειόνων, ἐπὶ μὲν τῷ Κρισαίῳ κόλπῳ καὶ τῷ Κορινθιακῷ τὰ ἐκ τῆς Ἰταλίας καὶ Σικελίας καὶ Λιβύης δεχομένη, ἐπὶ δὲ τῶν πρὸς Εὐβοίαν μερῶν ἐφ' ἑκάτερα τοῦ Εὐρίπου σχιζομένης τῆς παραλίας τῇ μὲν ἐπὶ τὴν Αὐλίδα καὶ τὴν Ταναγκρικὴν τῇ δ' ἐπὶ τὸν Σαλγανέα καὶ τὴν Ἀνθηδόνα, τῇ μὲν εἶναι συνεχῆ τὴν κατ' Αἴγυπτον καὶ Κύπρον καὶ τὰς νήσους θάλατταν τῇ δὲ τὴν κατὰ Μακεδόνας καὶ τὴν Προποντίδα καὶ τὸν Ἑλλήσποντον.

« Éphore déclare que la supériorité de la Béotie sur les pays limitrophes réside à la fois dans cette

- 
- 1 *Cum animaduertissem, Imperator, plures de architectura praecepta uolumina commentariorum non ordinata sed incepta uti particulas errabundas reliquisset, dignam et utilissimam rem putavi tantae disciplinae corpus ad perfectam ordinationem perducere et praescriptas in singulis uoluminibus singulorum generum qualitates explicare*, « Ayant remarqué, *Imperator*, que bien des auteurs n'avaient laissé, en fait d'enseignement et de volumes sur l'architecture, que des monographies sans organisation d'ensemble et à l'état d'ébauche tels des fragments épars, j'ai estimé que l'œuvre qui valait d'être entreprise et qui serait la plus utile consistait à élever au niveau d'un système accompli ce vaste ensemble de connaissances, et à développer sous une forme normative les caractères de chacun des aspects de cette activité en consacrant un livre à chacun d'eux », VITRUVÉ, *De l'architecture*, IV, Préface, 1.
  - 2 Sur les nombreuses sources citées par Vitruve, pour lesquelles il avait probablement au moins eu accès à des résumés et à des compilations, voir l'introduction de PH. FLEURY au volume *De l'architecture*, I, texte établi et traduit par PH. FLEURY, Paris, Les Belles Lettres, 1990, p. XXXVII-XLVI et p. XCIV-XCIX ; voir également la préface du livre VII, dans laquelle Vitruve cite un nombre considérable d'auteurs majoritairement grecs, à l'exception de Fuficius, de Varron et de Septimius : VITRUVÉ, *De l'Architecture*, VII, texte établi et traduit par B. LIOU et M. ZUINGUEDAU, introduction de M.- TH. CAM, Paris, Les Belles Lettres, 1995, p. XV-XXV ; E. RAWSON, *Intellectual Life in the Late Roman Republic*, Londres, 1985 ; P. GROS souligne dans son article « Structures et limites de la compilation vitruvienne dans les livres III et IV du *De architectura* », *Vitruve et la tradition des traités d'architecture. Fabrica et Raticinatio. Recueil d'études*, Collection de l'École française de Rome, 336, p. 27-50, combien le texte de Vitruve est nourri des écrits théoriques tardo-classiques et proto-hellénistiques, notamment ceux de Pythéos et d'Hermogénès et suggère dans son article « Hermodoros et Vitruve », *ibid*, p. 1-25, l'influence de l'architecte Hermodoros.
  - 3 Voir MÉNANDRE DE LAODICÉE (ou « le Rhéteur ») dans son traité *Περὶ ἐπιδεικτικῶν*, dans L. SPENGLER (éd.), *op. cit.*, 1856 et L. PERNOT, *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 1993, p. 79-81 et 178-216.

fertilité et dans le fait que, seule, elle est baignée par trois mers et dispose de ports en plus grand nombre, aussi bien sur le golfe de Crise et de Corinthe – par où elle reçoit les marchandises en provenance d'Italie, de Sicile et de Libye – que dans les parties de son territoire qui se sont tournées vers l'Eubée, où le littoral se divise en deux de part et d'autre de l'Euripde, d'un côté vers Aulis et le territoire de Tanagras, de l'autre vers Salganeus et Anthédon – le premier est en relations avec la mer d'Égypte, de Chypre et de l'archipel, l'autre avec celle des parages de la Macédoine, avec la Propontide et avec l'Hellespont<sup>1</sup>. »

Le débat concernant l'accès des cités à la mer se trouve déjà dans *Les Lois* de Platon<sup>2</sup>, puis est repris par Aristote dans sa *Politique*<sup>3</sup>. Cicéron affirme dans une lettre à Atticus<sup>4</sup>, qu'il emprunte des exemples à Dicéarque, un des disciples du Stagyrite. La question occupe en effet encore au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. la majeure partie du développement de l'Arpinate lorsqu'il détaille, au livre II de la *République*, le choix du site de Rome, le proposant comme un modèle pour tout fondateur :

*Vrbi autem locum, quod est ei qui diuturnam rem publicam serere conatur diligentissime prouidendum, incredibili opportunitate delegit. neque enim ad mare admouit, quod ei fuit illa manu copiisque facillimum, ut in agrum Rutulorum Aboriginumue procederet, aut in ostio Tiberino, quem in locum multis post annis rex Ancus coloniam deduxit, urbem ipse conderet, sed hoc uir excellenti prouidentia sensit ac uidit, non esse opportunissimos situs maritimos urbibus eis quae ad spem diuturnitatis conderentur atque imperii.*

« Quant à l'emplacement à choisir pour la ville, celui qui vise à jeter les fondements d'un État durable doit s'en préoccuper avec un soin tout particulier ; Romulus choisit un site d'une convenance merveilleuse. En effet, il ne s'établit pas près de la mer, alors qu'il lui eût été très facile, avec la troupe et les ressources dont il disposait, soit de s'avancer dans le territoire des Rutules ou des Aborigènes, soit de fonder lui-même une ville près de la bouche du Tibre où, bien des années plus tard, le roi Ancus établit une colonie ; mais en homme d'une exceptionnelle clairvoyance, il se rendit compte avec netteté que les régions côtières ne convenaient pas du tout aux villes fondées avec l'espoir d'un empire qui durerait longtemps<sup>5</sup>. »

La *République* de Cicéron est un traité sur la politique, qui se propose, au moyen d'un dialogue, d'indiquer quel est le meilleur régime politique et le meilleur dirigeant, correspondant à un pendant romain au Περὶ τῆς πολιτείας de Platon. Le livre II est, à ce titre, consacré à une relecture idéalisée de l'histoire romaine où Cicéron s'abstrait de la « cité fangeuse de Romulus », suivant l'expression d'E. Bréguet<sup>6</sup> qui reprend une citation tirée d'une

1 STRABON, *Géographie*, IX, 2, 1.

2 PLATON, *Les Lois*, IV, 704 b -705 b.

3 ARISTOTE, *Politique*, VII, 1327. On retrouve la même problématique chez XÉNOPHON, *Vectigalia* I, 2, 8 et dans le PSEUDO-XÉNOPHON, *La Constitution des Athéniens*, II, 7, 8. Voir K. BÜCHNER, *M. Tullius Cicero, De re publica, Kommentar*, Heidelberg, 1984 ; pour une analyse de ses sources, voir M. GIGANTE, « *Maritima Vrbs* », *Ciceroniana*, Rome, 1990, p. 165-173 ; pour une étude du contexte philosophique de la *République* de Cicéron, voir R. PONCELET, « Cicéron traducteur de Platon », *REL*, 25, 1947 qui montre que Cicéron s'inspire de Platon mais sans véritablement le traduire avec précision, du fait de la différence des deux langues ; J.- L. FERRARY, « L'archéologie du *Re publica*, (2,2,4-37, 63) : Cicéron entre Polybe et Platon », *JRS*, 74, 1984, p. 87-98 et C. LÉVY, *Cicero Academicus, Recherches sur les Académiques et sur la philosophie cicéronienne*, Collection de l'École française de Rome, 1992.

4 CICÉRON, *Lettres à Atticus*, VI, 2, 3.

5 CICÉRON, *De Republica*, II, 3, 5.

6 E. BRÉGUET, « Introduction », dans CICÉRON, *De Republica*, Paris, Les Belles Lettres, 1980.

lettre à Atticus<sup>1</sup>. Le site qui convient le mieux pour fonder une ville prétendant à l'hégémonie ne doit pas être établi près de la mer. Bien qu'il ajoute un bref passage sur le tracé de l'enceinte, c'est d'abord à cette démonstration que s'attache Cicéron. Elle repose sur deux arguments principaux : une ville éloignée du rivage ne risque pas de subir les attaques par mer, qui ont sur les assauts terrestres l'avantage non négligeable qu'est la surprise ; elle est aussi conçue comme moins exposée à l'évolution de ses pratiques et de ses mœurs, présentée comme une corruption<sup>2</sup> :

*Primum quod essent urbes maritimae non solum multis periculis oppositae sed etiam caecis. Nam terra continens adventus hostium non modo expectatos sed etiam repentinos multis indiciis et quasi fragore quodam et sonitu ipso ante denuntiat, neque uero quisquam potest hostis aduolare terra, quin eum non modo <ad>esse sed etiam quis et unde sit scire possimus. Maritimus uero ille et naualis hostis ante adesse potest quam quisquam uenturum esse suspicari queat, nec uero cum uenit prae se fert aut qui sit aut unde ueniat aut etiam quid uelit, denique ne nota quidem ulla, pacatus an hostis sit, discerni ac iudicari potest.*

« La première raison en est que les villes situées au bord de la mer sont exposées à des dangers non seulement multiples, mais aussi dissimulés. À l'intérieur des terres, l'arrivée des ennemis, qu'elle soit attendue ou inopinée, se révèle par bien des signes : par un brusque fracas et aussi par le bruit sourd de leur approche. Personne ne peut, comme en un vol, foncer sur vous, en ennemi, par terre, sans qu'on puisse savoir que c'est un ennemi, et même qui il est et d'où il vient. Au contraire, l'ennemi dont la flotte traverse la mer peut être là avant que personne ne soupçonne d'où il viendra et, en approchant, il ne révèle ni qui il est, ni d'où il vient, ni même ce qu'il veut ; bref, il n'y a pas le moindre indice qui permette de discerner avec certitude si ses intentions sont pacifiques ou hostiles<sup>3</sup>. »

*Est autem maritimis urbibus etiam quaedam corruptela ac mutatio morum ; admiscuntur enim nouis sermonibus ac disciplinis, et inportantur non merces solum aduenticiae sed etiam mores, ut nihil possit in patriis institutis manere integrum. iam qui incolunt eas urbes, non haerent in suis sedibus, sed uolucris semper spe et cogitatione rapiuntur a domo longius, atque etiam cum manent corpore, animo tamen exulant et uagantur. Nec uero ulla res magis labefactatam diu et Carthaginem et Corinthum peruertit aliquando, quam hic error ac dissipatio ciuium, quod mercandi cupiditate et nauigandi et agrorum et armorum cultum reliquerant. Multa etiam ad luxuriam inuitamenta perniciose ciuitatibus subpeditantur mari, quae uel capiuntur uel inportantur ; atque habet etiam amoenitas ipsa uel sumptuosas uel desidiosas inlecebras multas cupiditatum.*

« En second lieu, les villes du littoral sont exposées aussi à des éléments corrupteurs, qui amènent une transformation des mœurs ; elles sont contaminées par des innovations dans les paroles et la conduite ; on n'y importe pas seulement des marchandises, mais des mœurs exotiques, si bien qu'aucune institution ancestrale n'y peut demeurer intacte. Bientôt les habitants de ces cités ne tiennent plus en place, mais leurs songeries les emportent, sur les ailes de l'espérance, toujours plus loin de leurs demeures, et même quand leurs corps restent là, ils s'exilent et vagabondent en pensée. Rien ne contribua davantage à rendre longtemps chancelantes et finalement à renverser Carthage et Corinthe que ces voyages sans fin, qui dispersaient les citoyens ; en effet, poussés par l'amour du commerce et de la navigation, ils avaient délaissé l'agriculture et l'entraînement militaire. D'autre part, la mer procure soit du butin, soit des importations qui encouragent dangereusement ces cités au luxe ; enfin, le charme même des lieux fait naître bien des tentations de se livrer à la prodigalité et à la fénéantise<sup>4</sup>. »

---

1 CICÉRON, *Lettres à Atticus*, II, 1,8.

2 Davantage qu'une contagion. Le vocabulaire médical n'est pas présent dans le passage.

3 CICÉRON, *De Republica*, II, 3, 5-6.

4 CICÉRON, *De Republica*, II, 3, 7-8.

Le second argument ne se cantonne pas à l'évocation topique<sup>1</sup> de l'irruption de la décadence dans la société romaine à travers notamment l'introduction du luxe oriental ; s'y ajoute un autre élément, que nous retrouvons chez Vitruve, celui de l'influence de l'environnement, où l'*amoenitas* d'un site de bord de mer est désignée comme la cause d'une corruption du caractère moral des peuples, créant un désir de paresse et de volupté. Toutefois, le passage cicéronien ne s'attarde guère sur la dimension physique et encore moins sur la métaphore médicale. Il préfère nous semble-t-il développer une vision spatialisée, d'abord en voyant dans la rive et dans le voisinage de la mer un accès privilégié au rêve et au vagabondage<sup>2</sup>, puis en proposant un tableau historique et géographique du monde méditerranéen hellénisé :

*Et quod de Corintho dixi, id haut scio an liceat de cuncta Graecia uerissime dicere; nam et ipsa Peloponnesus fere tota in mari est, nec praeter Phliasios ulli sunt quorum agri non contingant mare, et extra Peloponnesum Aenianes et Doris et Dolopes soli absunt a mari quid dicam insulas Graeciae? quae fluctibus cinctae natant paene ipsae simul cum ciuitatum institutis et moribus. atque haec quidem ut supra dixi ueteris sunt Graeciae. coloniarum uero quae est deducta a Graiis in Asiam Thracam Italiam Siciliam Africam praeter unam Magnesiam, quam unda non adluat? ita barbarorum agris quasi adtexta quaedam uidetur ora esse Graeciae; nam e barbaris quidem ipsis nulli erant antea maritimi praeter Etruscos et Poenos. alteri mercandi causa, latrocinandi alteri. quae causa perspicua est malorum commutationumque Graeciae propter ea uitia maritimarum urbium quae ante paulo perbreuiter adtigi.*

« Et ce que j'ai dit de Corinthe, peut-être pourrait-on le dire en toute vérité de toute la Grèce ; le Péloponnèse lui-même est presque entièrement baigné par la mer, et, sauf Phlionte, il n'y a aucun de ses territoires qui ne touche à la mer ; en dehors du Péloponnèse, seules Énie, la Doride et la Dolopie en sont éloignées. Et que dire des îles grecques ? Tout entourées par les vagues, elles flottent, pour ainsi dire, elles-mêmes, et avec elles leurs institutions politiques et leurs mœurs. Tout cela, comme je l'ai dit plus haut, ne concerne que la Grèce ancienne. Passons aux colonies ; parmi celles que fondèrent les Grecs en Asie, en Thrace, en Italie, en Sicile, en Afrique, en est-il une, excepté Magnésie, qui ne soit pas baignée par la mer ? On dirait qu'il y a toujours, comme tissé en bordure des territoires barbares, un rivage grec. Parmi les populations barbares, aucune, en effet, ne vivait antérieurement au bord de la mer, sauf les Étrusques et les Carthaginois, ceux-ci pour faire du commerce, ceux-là pour s'adonner à la piraterie. C'est évidemment ce qui provoqua les malheurs et les révolutions en Grèce ; cela découle des défauts qui sont propres aux villes du littoral et dont je viens de parler très brièvement<sup>3</sup>. »

Tite-Live aurait ainsi pu ajouter un commentaire sur les vertus de la topographie de l'espace choisi par Romulus ou, comme il le fait au livre V, l'intégrer dans un discours. Il ne le fait pourtant pas. Il aurait également pu suggérer que le lieu choisi par Romulus était un bon moyen de préserver la cité le plus longtemps possible de cette décadence qu'il pointe du doigt dans sa préface<sup>4</sup>. Or Tite-Live ne cherche pas, à notre avis, à mettre en avant, à ce moment précis de sa narration, la vocation de Rome à dominer les peuples, en reprenant la tradition

1 Même si elle connaît de nombreuses variantes, comme le montrent B. MINEO dans son article « Philosophie de l'histoire chez Salluste et Tite-Live », *BAHR*, 1997 et G. VASSILIADES, *La res publica et sa décadence : de Salluste à Tite-Live*, thèse dactylographiée, soutenue en 2016 à l'Université Paris IV Sorbonne, sous la direction de Mme Ducos.

2 La tonalité poétique du passage épouse le propos.

3 CICÉRON, *De Republica*, II, 3, 7-8.

4 J. MOLES, « *Livy's Preface* », *PCPS*, 29, 1993, p. 141-168.

ethnographique de Posidonius. D'autres indices témoignant de l'inscription du divin dans l'espace romain indiquent déjà l'empire à venir mais il n'est pas encore temps de le proclamer dans un développement dédié à cet effet. Ce n'est pas non plus le moment d'évoquer le temps de l'hégémonie romaine et les chaos contemporains. Tite-Live rédige en effet son ouvrage en contrôlant le rythme et l'espace qui sont le cadre de son récit, les resserrant ou les développant, les précisant ou les estompant. Or, au livre I, le moment est celui de la fondation. Il ne convient pas d'aller au-delà, mais de s'arrêter sur ce récit des toutes premières origines de Rome, qui correspondent si peu, comme il l'indique dans sa préface, au goût de l'époque :

*Legentium plerisque haud dubito quin primae origines proximaque originibus minus praebitura uoluptatis sint, festinantibus ad haec noua quibus iam pridem praeualentis populi uires se ipsae conficiunt.*

« De plus, la grande majorité des lecteurs goûteront peu, j'en suis sûr, le récit de nos toutes premières origines et des événements qui viennent immédiatement après, et auront hâte d'arriver à ces derniers temps où, après une longue supériorité, la puissance romaine se détruit elle-même<sup>1</sup>. »

La crainte exprimée dans la préface n'est pas seulement une coquetterie oratoire. Tout en reflétant l'écart entre l'œuvre livienne et la production historiographique qui lui est contemporaine, détachant ainsi l'*Ab Vrbe condita* de la « foule si nombreuse d'historiens<sup>2</sup> » de l'époque, elle précise le rythme que suivra l'écrivain : avant d'aborder les effets de la décadence et la crise du I<sup>er</sup> siècle, avant même d'essayer d'en déceler l'origine, il convient de présenter ces « modèles à suivre », cet État « si riche en bons exemples », ce peuple « longtemps inaccessible à la cupidité et au luxe<sup>3</sup> ». L'emploi de l'adjectif *serus, a, um* souligne bien cette nécessité d'étendre le temps. Le temps de la description détaillée, topographique, n'est pas encore venu et il s'agit ici avant tout de fixer les images de l'espace originel, fondateur, qu' Agnès Rouveret qualifie de « paysage des origines<sup>4</sup> ».

## 2. Le « paysage des origines »

La description de Rome, au I<sup>er</sup> livre, présente en effet un temps originel dans lequel le récit historique à venir trouve son ancrage en s'éloignant de l'espace contemporain qui s'avère bien plus instable, menacé il y a peu, de dissolution ou d'effacement, parce qu'il est devenu

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, Préface, 4.

2 *Tanta scriptorum turba*, Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, « Préface », 3.

3 *Inde tibi tuaeque rei publicae quod imitere capias [...] aut nulla unquam res publica nec maior nec sanctorum nec bonis exemplis ditior fuit, nec in quam ciuitatem tam serae auaritia luxuriaque immigrauerint*, « on y trouve pour son bien et pour celui de son pays des modèles à suivre [...] jamais État ne fut plus grand, plus pur, plus riche en bons exemples ; jamais peuple ne fut plus longtemps inaccessible à la cupidité et au luxe », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, « Préface », 4.

4 A. ROUVERET, « Paysage des origines et quête d'identité dans l'œuvre de Properce », dans V. FROMENTIN (éd.), *Origines gentium*, Ausonius, 2001, p. 263-270.

illisible du fait de la superposition des lieux et des mémoires individuelles. Comme le suggère Agnès Rouveret, l'apparition dans la peinture et la littérature romaine du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. d'un « paysage des origines » permet de conjurer la déchirure entre le " moi intérieur " et la cité<sup>1</sup> et d'imprimer dans l'esprit du public contemporain des images d'un passé commun, créant ainsi un attachement pour la patrie. Les Romains de cette époque sont en effet confrontés à une crise spatiale majeure qui se superpose aux conflits de la guerre civile, où les familles romaines et italiennes se déchirent à la suite des généraux, nouveaux hommes forts du moment. Cette crise est multiple : elle recoupe d'abord celle que souligne Cicéron dans le *De Legibus*, lorsqu'Atticus met en avant le désarroi du citoyen écartelé entre sa petite patrie, celle de la ville natale, ville d'Italie, relevant désormais de la citoyenneté romaine, et la patrie qu'est Rome :

*Marcus : Quia, si uerum dicimus, haec est mea et huius fratris mei germana patria [...] Quare inest nescio quid et latet in animo ac sensu meo, quo me plus aequo hic locus fortasse delectet, nec sine causa si quidem etiam ille sapientissimus uir; Ithacam ut uideret, immortalitatem scribitur repudiasset [...].*

*Atticus : [...] Sed illum tamen quale est quod paulo ante dixisti, hunc locum – id est, ut ego te accipio dicere, Arpinum -germanam patriam esse uestram ? Numquid duas habetis patrias, an est una illa patria communis ? Nisi forte sapienti illi Catoni fuit patria non Roma, sed Tusculum.*

« Marcus : C'est que, pour dire toute la vérité, c'est ici ma véritable patrie et celle de mon frère [...] Aussi, y a-t-il un je ne sais quoi qui reste caché au fond de mon cœur et de ma sensibilité, qui fait que cet endroit me charme peut-être plus qu'il ne convient, < sentiment que vous trouverez excusable, pourtant >, s'il est vrai qu'un héros très sage, pour revoir son Ithaque, a, nous dit l'histoire, refusé l'immortalité [...]

Atticus : [...] Mais qu'est-ce que tu as voulu dire tout à l'heure en disant que cet endroit, c'est-à-dire, au sens où j'entends que tu l'as dit, Arpinum, est votre véritable patrie. Est-ce donc que vous avez deux patries ? Ou plutôt n'y en a-t-il qu'une, celle qui est commune à tous ? A moins que pour le sage Caton sa patrie ne fût pas Rome, mais Tusculum !<sup>2</sup>. »

Cicéron répondait à ce sentiment d'écartèlement juridique en faisant appel à l'exemple grec, où le citoyen dépend à la fois d'un dème et d'une région, à l'aide de deux catégories, dont la première est contenue dans la deuxième : la petite patrie, « patrie par nature », et la patrie tout court, une « patrie de droit » :

*Marcus : Ego mehercule et illi et omnibus municipibus duas esse censeo patrias, unam naturae, alteram ciuitatis : ut ille Cato, quom esset Tusculi natus, in populi Romani ciuitatem susceptus est, ita, quom ortu Tusculanus esset, ciuitate Romanus, habuit alteram loci patriam, alteram iuris ; ut uestri Attici, priusquam Theseus eos demigrare ex agris et in astu quod appellatur omnes conferre se iussit, et sui erant demi et Attici, sic nos et eam patriam dicimus, ubi nati, et illam qua excepti sumus. Sed necesse est caritate eam praestare e qua rei publicae nomen uniuersae ciuitatis est, pro qua mori et cui nos totos dedere et in qua nostra omnia ponere et quasi consecrare debemus.*

« Eh ! Par Hercule, je pense qu'il y avait pour lui, comme pour tous les gens des municipes, deux patries : une patrie de nature, une patrie de citoyenneté. Ainsi, comme Caton qui, bien que né à Tusculum, a été admis dans la cité du peuple Romain et qui, Tusculan de par son origine, Romain par sa citoyenneté, possédait une patrie géographique et une patrie de droit ; comme chez vous les

1 A. ROUVERET, *ibid*, p. 263.

2 CICÉRON, *Traité des lois*, II, 1, 3-2, 5.

Attiques, avant que Thésée les eût obligés à abandonner la campagne et à se rendre tous dans ce qu'on appelle l'Asty, appartenait en même temps à leur < dème > et au pays attique ; de même, nous considérons comme patrie celle où nous sommes nés aussi bien que celle qui nous a accueillis. Mais il est nécessaire que celle-là l'emporte dans notre affection par laquelle le nom de " république " est le bien commun de la cité entière. C'est pour elle que nous devons mourir ; c'est à elle qu'il faut nous donner tout entiers, en elle qu'il faut déposer et pour ainsi dire sanctifier tout ce qui nous appartient. Mais la patrie qui nous a enfantés ne nous est guère moins douce que celle qui nous a accueillis. C'est pourquoi, jamais je n'en viendrai à lui dénier absolument le nom de ma patrie, encore que l'une soit plus grande et que l'autre soit renfermée dans la première, < étant bien entendu que tout homme quel que soit l'endroit où il est né > participe à la cité et la conçoit comme unique<sup>1</sup>. »

Comme le souligne Atticus, les discours et poèmes véhiculent alors le τόπος d'une nature faite de rochers et de montagnes :

*Quare antea mirabar – nihil enim his in locis nisi saxa et montis cogitabam, itaque ut facerem, et orationibus inducebar tuis et uersibus.*

« Avant donc je m'étonnais, car je m'imaginai qu'il n'y avait en ce pays que " rochers et montagnes " – et que j'eusse cette idée, c'étaient tes discours et tes poèmes qui me l'avaient donnée<sup>2</sup>. »

A. Rouveret souligne la convergence entre cette mode littéraire et la représentation picturale de paysages rocaillieux et humides développée au cours du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., comme en témoignent les *topia* ou *topiaria opera* évoqués par Vitruve au livre VII du *De Architectura* ou par Pline dans l'*Histoire Naturelle*, au livre XXXV :

*Ambulationibus uero propter spatia longitudinis uarietatibus topiorum ornarent ab certis locorum proprietatibus imagines exprimentes; pinguntur enim portus, promunturia, litora, flumina, fontes, euripi, fana, luci, montes, pecora, pastores, nonnullis locis item signorum melographiae habentes deorum simulacra seu fabularum dispositas explicationes, non minus Troianas pugnas seu Vlixis errationes per topia, ceteraque, quae sunt eorum similibus rationibus ab rerum natura procreata.*

« Pour les galeries, ils tirèrent parti des espaces que procure la longueur, et les décorèrent de paysages variés, empruntant des images à des particularités topographiques précises : on peint ainsi des ports, des promontoires, des rivages, des cours d'eau, des sources, des euripes, des sanctuaires, des bois sacrés, des montagnes, des troupeaux, des bergers ; de même, en quelques endroits, de grandes compositions à personnages représentant des images de dieux ou des suites de scènes mythologiques, sans oublier les combats de Troie ou les errances d'Ulysse de paysage en paysage, et toutes choses qui, au même titre que celles-ci, procèdent de la nature<sup>3</sup>. »

*Non frauando et Studio diui Augusti aetate, qui primus instituit amoenissimam parietum picturam, uillas et portus ac topiaria opera, lucos, nemora, colles, piscinas, euripos, amnes, litora, qualia quis optaret, uarias ibi obambulantium species aut nauigantium terraue uillas adeuntium asellis aut uehiculis, iam piscantes, aucupantes aut uenantes aut etiam uindemiantes.*

« Il ne faut pas non plus priver de son dû Studius qui vécut à l'époque du divin Auguste : il fut le premier à imaginer une façon tout à fait charmante de peindre les parois, y figurant des maisons de campagne et des ports ainsi que des thèmes paysagistes, bosquets sacrés, bois, collines, étangs poissonneux, euripes, rivières, rivages, au gré de chacun, et y introduisit diverses effigies de personnages se promenant à pied ou en barque, se rendant, sur la terre ferme, à leur maison rustique à dos d'âne ou en voiture, voire en train de pêcher, d'attraper des oiseaux, de chasser ou

1 CICÉRON, *Traité des lois*, II, 2, 5.

2 CICÉRON, *De Legibus*, II, 2.

3 VITRUVÉ, *De Architectura*, VII, 5, 2.

même de vendanger<sup>1</sup>. »

Même si les peintures romaines qui nous ont été conservées sont peu nombreuses, nous gardons la trace de cette tradition à travers par exemple le cycle pictural retrouvé dans la maison de l'Esquilin qui rapporte les errances d'Ulysse suivant une exégèse hellénistique<sup>2</sup> qui implantait les épisodes des Lestrygons, de la rencontre avec Circé et de la *Nekuia* sur les côtes italiennes, ou encore avec la fresque ornant la maison de M. Fabius Secundus à Pompéi qui représente l'histoire de Romulus et Rémus dans un paysage encadré par le Tibre et les hauteurs du Palatin<sup>3</sup>. Le paysage permet, comme le montrent les travaux d'Agnès Rouveret, de rapprocher le public romain et l'Italie des origines :

« La perspective adoptée avec la miniaturisation des personnages au profit des éléments naturels renvoie au paysage primordial de l'Italie, jette un pont entre présent et passé, entre tradition grecque et histoire romaine<sup>4</sup>. »

Un autre déchirement en effet est ici perceptible : celui de la nostalgie pour une nature avec laquelle les ancêtres vivaient en harmonie, tandis que le développement économique et les afflux liés aux conquêtes ont conduit à un étalement et à une profusion d'éléments luxueux et artificiels :

*Magnificasque uillas et pauimenta marmorea et laqueata tecta contemno. Ductus uero aquarum quos isti Nilos et Euripos uocant, quis non cum haec uideat inriserit ?*

« Je n'ai plus que dédain pour les villas ambitieuses, les dallages de marbre et les plafonds cloisonnés : quand on voit ce paysage, peut-on ne pas trouver ridicules ces canaux artificiels qu'on appelle des " Nils " et des " Euripes " ? »

Si, chez Cicéron, la mise en avant de la force de la nature permet de renforcer l'assise de son discours sur la loi et le droit, en un écho explicite au *Phèdre* de Platon, il nous semble bien que chez Tite-Live, la mise en place d'un cadre naturel confère une autorité au récit des actions des *primordia*. Elle permet ainsi l'identification entre le paysage romain des origines et le cadre des cités italiennes, liant à travers un raccourci temporel et spatial l'espace italien et celui de l'*Vrbs*. C'est ce que souligne encore A. Rouveret lorsqu'elle propose de lire, chez les auteurs de cette fin du I<sup>er</sup> siècle, une référence commune au paysage des cités d'Italie :

« C'est là que l'on saisit nettement les éléments de la constitution antique d'un paysage fait d'escarpements, de bois et d'eaux. Pour Propertius aussi le paysage définit la petite patrie ombrienne, Mevania la brumeuse et ses remparts escarpés [...] chez Propertius – mais aussi chez d'autres

1 PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXXV, 116.

2 Voir STRABON, *Géographie*, I, 2.

3 Voir A. ROUVERET, « Retour à Itaque : Peinture du paysage et de l'intimité domestique à Rome du dernier siècle de la République au début de l'empire », *CRAI*, I, 2013, p. 289-312 ; P. GRIMAL, *Les jardins romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'empire. Essai sur le naturalisme romain*, Paris, De Boccard, 1943 et « Art décoratif et poésie au siècle d'Auguste », dans X. LAFON et G. SAURON (éd.), *L'art décoratif à Rome*, 1981.

4 A. ROUVERET, *op. cit.*, 2001, en particulier p. 266-267.

5 CICÉRON, *De Legibus*, II, 2.



auteurs augustéens comme Tibulle, Virgile ou Tite-Live – une géographie mythique qui conserve les vestiges du passé sous-tend une nouvelle image de la citoyenneté, réconciliant la petite et la grande patrie au sein de l'Italie unifiée par Auguste ou plutôt transférant les lieux de la petite patrie dans un lieu commun qui est aussi lieu de mémoire<sup>1</sup>. »

Comme Properce, Tite-Live dessine au livre I une terre sauvage, faite d'eau et de rochers.

Ainsi, le récit de l'exposition des jumeaux se déroule dans le cadre d'un paysage inondé :

*Forte quadam diuinitus super ripas Tiberis effusus lenibus stagnis nec adiri usquam ad iusti cursum poterat amnis et posse quamuis languida mergi aqua infantes spem ferentibus dabat.*

« Par un hasard providentiel, le Tibre, débordé, s'étalait en nappes d'eau dormante ; le lit régulier du fleuve était partout inaccessible ; mais ces eaux stagnantes paraissaient cependant suffisantes aux porteurs pour noyer des nouveaux-nés<sup>2</sup>. »

De même, lorsque vient la louve, lors de l'épisode de la salvation des jumeaux, le Padouan utilise des motifs renvoyant à l'âpreté et au monde sauvage. Il rejette toute stylisation qui pourrait le conduire à employer le motif du bois sacré ou celui de la grotte qui apparaît pourtant sur plusieurs monnaies représentant Romulus, Rémus et la Louve<sup>3</sup> :

*Ita uelut defuncti regis imperio in proxima alluue ubi nunc ficus Ruminalis est — Romularem uocatam ferunt — pueros exponunt. Vastae tum in his locis solitudines erant. Tenet fama cum fluitantem alueum, quo expositi erant pueri, tenuis in sicco aqua destituisset, lupam sitientem ex montibus qui circa sunt ad puerilem uagatum cursum flexisse.*

« Ils s'imaginent donc exécuter l'ordre du roi en déposant les enfants dans la première étendue d'eau venue, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le figier Ruminal, anciennement figuier Romulaire, dit-on. Ce lieu n'était alors qu'une vaste solitude. Une tradition constante affirme que le berceau où les enfants étaient exposés commença par flotter ; puis que les eaux baissant le laissèrent à sec ; qu'une louve, poussée par la soif hors des montagnes environnantes et attirée par les cris des enfants, tourna ses pas vers eux et, se baissant, leur présenta ses mamelles avec tant de douceur qu'elle les léchait à coups de langue quand le berger du roi les découvrit<sup>4</sup>. »

Tite-Live reprend ici la tradition antique qui s'attache notamment à retrouver dans l'étymologie des toponymes le souvenir du passé et des lieux des origines de Rome. Ceux que nous présentent Varron au livre V du *Lingua Latina* sont éclairants :

*Auentinum aliquot de causis dicunt. Naevius ab auibus, quod eo se ab Tiberi ferrent aues [...] Ego maxime puto, quod ab aduectu ; nam olim paludibus mons erat ab reliquis disclusus, itaque eo ex urbe aduehebantur, etiam nunc dicitur Velabrum et unde escendebant [...] Quartae regionis Palatium [...] hoc allii a Palanto uxore latini putarunt ; eundem hunc locum a pecore dictum putant quidam ; itaque Naevius Balatium appellat.*

« On rattache le nom de l'Aventin à plusieurs origines. Naevius le rattache à *aves* (oiseaux), car c'est là, dit-il, que se portent les oiseaux venant du Tibre [...] Mais moi, j'ai surtout tendance à le faire venir d'*aduectus* (transbordement), car jadis la colline était isolée du reste par des marécages. Aussi, pour venir de la ville, s'y transportait-on (*aduehebantur*) en radeau. De cet usage, il existe des survivances : d'abord la voie que les gens empruntent s'appelle le *Velabrum* (bac), ensuite leur point de débarquement, près de la partie basse de la *Noua Via* (Rue Neuve), s'appelle le *sacellum Velabrum* (chapelle des Vélabres) [...]

1 A. ROUVERET, *op. cit.*, 2001, p. 264.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 4, 4.

3 Voir A. DARDENAY, « Les héros fondateurs de Rome, entre texte et image à l'époque romaine », *Pallas*, 93, 2013.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 4, 6.

Le quatrième arrondissement est constitué par le Palatin (*Palantium*) [...] le nom est tiré de Palanto, épouse de Latinus. <Enfin> le même lieu dit tire son nom du bétail <qui le fréquentait>, au dire de certains ; aussi Naevius l'appelle-t-il Balatium<sup>1</sup>. »

Nous y retrouvons en effet le même paysage marqué par l'eau et l'évocation d'une nature où l'homme n'a pas encore imprimé son sceau. C'est le Tibre en crue qui délimite l'espace du récit des premiers temps, suivant en cela la définition et l'étymologie varonniennes qui confère à l'*amnis* une forme circulaire :

*Amnis id flumen quod circuit aliquod : nam ab ambitu amnis [...] Itaque Tiberis amnis, quod ambit Martium Campum et Urbem.*

« L'*amnis* (cours d'eau) est un *flumen* (fleuve) qui décrit un circuit, car *amnis* vient de *ambitus* (pourtour) [...] Partant le Tibre est qualifié d'*amnis* (cours d'eau), parce qu'il fait le tour (*ambit*) du champ de Mars et de Rome<sup>2</sup>. »

S'adjoind également au motif de l'eau celui du relief, qui est également omniprésent au livre I de l'*Ab Urbe condita*. Aux vastes et vides étendues sauvages, *solitudines*, qui accueillent le berceau des jumeaux, succède en effet la mention de montagnes, *montes* ou *saltus*, où évoluent bêtes sauvages et bergers-brigands :

*Ita geniti itaque educati, cum primum adoleuit aetas, nec in stabulis nec ad pecora segnes uenando peragrare saltus. Hinc robore corporibus animisque sumpto iam non feras tantum subsistere sed in latrones praeda onustos impetus facere pastoribusque rapta diuidere et cum his crescente in dies grege iuuenum seria ac iocos celebrare.*

« Telles furent leur naissance et leur enfance. Devenus grands, au lieu de rester sans bouger à l'étable ou près des troupeaux, ils chassent à travers les forêts. Cet exercice fortifie leur corps et leur âme, et bientôt, non contents de tenir tête aux fauves, ils se jettent sur les brigands chargés du butin, le leur enlèvent, le partagent entre les bergers et s'associent à leurs travaux et à leurs plaisirs, à la tête d'une troupe chaque jour plus nombreuse de jeunes gens<sup>3</sup>. »

Ces éléments sont caractéristiques du schéma mythique de l'initiation héroïque telle que la met en évidence P. Vidal-Naquet dans son ouvrage intitulé *Le chasseur noir, formes de pensées et formes de société dans le monde grec*<sup>4</sup>. Dominique Briquel souligne dans son article « Les enfances de Romulus et Rémus<sup>5</sup> » l'importance du choix, pour constituer le cadre de l'enfance de Romulus et Rémus, de l'espace sauvage, condition nécessaire pour, à leur retour, prétendre gouverner l'espace de la cité<sup>6</sup>. L'espace de la Rome d'avant Rome est d'abord celui des marges, de l'en-deça et de l'au-delà de la ville, au sens où l'emploie J. Scheid, dans son étude sur les *lucus* et les *nemus*, se référant à l'étude de l'anthropologue Ch. Malamoud

1 VARRON, *De Lingua Latina*, V, 43-44 et 53.

2 VARRON, *De Lingua Latina*, V, 28, 1-3.

3 TITE-LIVE, *Ab Urbe condita*, I, 4, 8-9.

4 P. VIDAL-NAQUET, *Le chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, Maspero, 1981.

5 D. BRIQUEL, « Les enfances de Romulus et Rémus », dans H. ZEHNACKER et G. HENTZ (éd.), *Mélanges offerts à R. Schilling*, Paris, 1983, p. 55-66.

6 Cette initiation ne renvoie aucunement à des antimodèles ; Tite-Live, en recourant au motif du combat entre les jumeaux et les brigands, souligne leur respectabilité.

« Village et forêt dans l'idéologie de l'Inde Brahmanique » :

« La forêt est à la fois en deça et au-delà des règles du village, du monde des hommes. " Absence de village ", lieu du sauvage, elle est aussi " (l'image de) l'autre monde, du monde des dieux ", où les hommes peuvent contempler et rencontrer l'absolu<sup>1</sup>. »

C'est dans ce même décor, fait d'eau, de rocailles et d'herbe, qu'évolue Hercule dans l'analepse rapportant le combat de l'Alcide avec Cacus, et où Romulus accueille les nouveaux habitants de l'*Vrbs* :

*Palatium primum, in quo ipse erat educatus, muniit [...] Herculem in ea loca Geryone interempto boues mira specie abegisse memorant, ac prope Tiberim fluuium, qua prae se armentum agens nando traiecerat, loco herbido ut quiete et pabulo laeto reficeret boues et ipsum fessum uia procubuisse.*

« Il fortifia d'abord le Palatin, sur lequel il avait été élevé [...] D'après la tradition, c'est en ces lieux qu'Hercule, après avoir tué Géryon, amena ses bœufs d'une admirable beauté. Au bord du Tibre, à l'endroit où il avait passé le fleuve à la nage en poussant son bétail devant lui, il se coucha dans l'herbe épaisse, parce qu'il fallait du repos et un gras pâturage à ses bœufs pour se refaire, et que, d'ailleurs, lui-même était fatigué de sa route<sup>2</sup>. »

Avec la création de l'*asylum* entre deux bois sacrés, *inter duos lucos*, nous constatons que les lieux du sauvage constituent encore le noyau de la cité nouvellement créée par Romulus :

*Deinde ne uana urbis magnitudo esset, adiciendae multitudinis causa uetere consilio condentium urbes, qui obscuram atque humilem conciendo ad se multitudinem natam e terra sibi prolem ementiebantur, locum qui nunc saeptus descendentibus inter duos lucos est asylum aperit.*

« Puis, pour ne pas laisser vide cette ville immense et pour y attirer une population nombreuse, Romulus prend la vieille méthode des fondateurs de villes, qui rassemblaient autour d'eux un grand nombre de gens obscurs et de basse condition et prétendaient qu'une race était sortie pour eux de la terre, et, à l'endroit où il y a maintenant un enclos dans la montée entre les deux bois sacrés, il ouvre un lieu d'asile<sup>3</sup>. »

Alors même que la ville se bâtit et que l'activité humaine commence à s'y développer, l'espace évoque encore celui des franges extérieures, des ἐσχατία. C'est ainsi que Numa rencontre Égérie dans un espace qui est toujours celui de la cité, mais qui est qualifié de *lucus*, lieu stylisé, propice à la rencontre entre un roi fondateur et une divinité, mais qui fait encore écho à l'espace sauvage<sup>4</sup>.

1 CH. MALAMOUD, « Village et forêt dans l'idéologie de l'Inde Brahmanique », *Cuire le monde. Rite et pensée dans l'Inde ancienne*, Paris, 1989, p. 93-114 ; cité par J. SCHEID dans son article « *Lucus, nemus*. Qu'est-ce qu'un bois sacré? », dans O. DE CAZANOVE et J. SCHEID (éd.), *Les bois sacrés*, Naples, Publications du Centre J. Bérard, 1993, p. 20.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 7, 3-4.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 8, 5.

4 Voir D. COGNY, « *Lucus/locus* : à propos de Lucain, Pharsale, III, 399-425 », dans D. et P. COGNY, *L'épopée gréco-latine et ses prolongements européens*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, p. 273-283 : « Ces textes, dans leur concision, visent cependant à produire une impression identique sur le lecteur, celle de l'*horror*, où entrent en composition l'ancienneté, la présence de la divinité, l'épaisseur des feuillages, les eaux croupissantes, etc, tous éléments qui font inmanquablement penser à la topographie infernale, même quand le *lucus* est explicitement localisé sur terre », p. 274-275 et J. SCHEID, *op. cit.*, 1993, p. 19 : « D'après Sénèque et les autres sources littéraires, le *lucus* se situe *in aperto*, sur les espaces ouverts, et dans l'espace humain

*Lucus erat quem medium ex opaco specu fons perenni rigabat aqua. Quo quia se persaepe Numa sine arbitris uelut ad congressum deae inferebat, Camenis eum lucum sacrauit, quod earum ibi concilia cum coniuge sua Egeria essent.*

« Au milieu d'un bois, il y avait une grotte obscure d'où sortait une source intarrissable. Comme Numa s'y rendait fort souvent sans témoin sous prétexte d'y trouver sa déesse, il consacra les bois aux Muses, disant qu'il les y rencontrait avec son épouse, Égérie<sup>1</sup>. »

Un tel « paysage des origines » fait de rocailles et d'eau permet ainsi d'inscrire au cœur de la représentation de la Rome des premiers temps le sentiment de nostalgie éprouvé par les nouveaux citoyens, faisant écho à la recherche d'une nature non artificieuse, et à une volonté d'un réancrage dans un âge d'or datant d'avant les guerres civiles. Cette représentation de l'espace des origines permet aussi de jeter un regard particulier sur les *primordia* : cette caractérisation s'avère floue, peu précise, voire obscure, reflétant la difficile appréhension du passé par le public du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., telle que l'évoque entre autres Tite-Live dans sa préface au livre VI :

*res cum uetustate nimia obscuras, uelut quae magno ex interuallo loci uix cernuntur.*

« événements qu'obscurcit moins encore l'excessive antiquité, comparable à la distance qui efface presque les lointains<sup>2</sup>. »

Il est intéressant sur ce point de comparer le récit livien et celui de son contemporain, Denys d'Halicarnasse. L'étude des livres I et II de Denys d'Halicarnasse qui sont consacrés aux débuts de Rome, les *primordia*, laissent en effet entrevoir un paysage hellénisé, marqué par l'omniprésence de bosquets sacrés et de palais magnifiques. Ainsi l'épisode de la mort d'Énée, qui garde la trace d'une reconstruction étimologique destinée à expliquer la présence d'un ἠρῶον, fait intervenir l'eau<sup>3</sup>, avec le fleuve Numicus :

*Secundum inde proelium Latinis, Aeneae etiam ultimum operum mortalium fuit. Situs est, quemcumque eum dici ius fasque est super Numicum flumen : Iouem indigetem appellat.*

« Ce fut un succès pour la Latins, mais aussi pour Énée le dernier acte de sa vie mortelle. Il repose, quelque qualité qu'on doive humainement ou religieusement lui reconnaître, au bord du fleuve Numicus. On l'appelle Jupiter Indigète<sup>4</sup>. »

Denys d'Halicarnasse évoque également l'élément aqueux, mais il développe surtout un autre motif, celui du temple entouré d'un bois :

---

[...] ce sont précisément son obscurité insondable, son silence, sa stérilité et sa majesté insolite qui suscitent l'étonnement. Un bois sacré [...] est le contraire d'un bois (*nemus*) ou d'un jardin, qui sont riants, travaillés par l'homme et productifs. »

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 21, 3.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 1, 2.

3 Dont les fonctions symboliques, marques d'héroïsation, sont bien connues, depuis la salvation des eaux au passage du fleuve, en passant par l'ordalie ; voir sur ce point l'article de D. BRIQUEL, « Romulus, le feu et l'eau », dans D. BRIQUEL, C. FÉVRIER et CH. GUITTARD (éd.), *Varietates Fortunae. Religion et mythologie à Rome. Mélanges en l'honneur de J. Champeaux*, Paris, PUPS, 2009, p. 91-116.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 2, 6.

Τὸ δὲ Αἰνείου σῶμα φανερόν οὐδαμῇ γενόμενον οἱ μὲν εἰς θεοὺς μεταστῆναι εἵκαζον, οἱ δ' ἐν τῷ ποταμῷ, παρ' ὃν ἡ μάχη ἐγένετο, διαφθαρῆναι. Καὶ αὐτῷ κατασκευάζουσιν οἱ Λατῖνοι ἡρώων ἐπιγραφῇ τοιαύδε κοσμούμενον· Πατὴρ θεοῦ χθονίου, ὃς ποταμοῦ Νομικίου ῥεῦμα διέπει. εἰσὶ δ' οἱ λέγουσιν ἐπ' Ἀγχίσῃ κατασκευασθῆναι αὐτὸ ὑπ' Αἰνείου, ἐνιαυτῷ πρότερον τοῦ πολέμου τούτου τελευτήσαντι. ἔστι δὲ χωμάτιον οὐ μέγα καὶ περὶ αὐτὸ δένδρα στοιχηδὸν πεφυκότα θέας ἄξια.

« le corps d'Énée n'étant nulle part visible, les uns supposèrent qu'il avait rejoint les dieux, les autres qu'il avait péri dans le fleuve près duquel le combat avait eu lieu. Les Latins lui construisirent un sanctuaire héroïque orné de cette inscription : " Au dieu père de cette terre, qui préside au cours du fleuve Numicius. " Mais il y en a qui disent que le monument en question fut construit par Énée en l'honneur d'Anchise, mort l'année qui précéda cette guerre. C'est un petit tertre entouré d'arbres plantés en cercle à intervalles réguliers et qui méritent d'être vus<sup>1</sup>. »

De même, Denys situe le récit de la venue de la Louve à côté d'un bois sacré, aux traits bien spécifiques : un espace assez étroit, bien délimité, où une fontaine et des arbres apportent fraîcheur et ombre ; s'y trouve également une divinité protectrice :

Καὶ ἦν γάρ τις οὐ πολὺ ἀπέχων ἐκεῖθεν ἱερὸς χώρος ὕλη βαθεῖα συνηρηφῆς καὶ πέτρακοίλη πηγὰς ἀνιέισα, ἐλέγετο δὲ Πανὸς εἶναι τὸ νάπος, καὶ βωμὸς ἦν αὐτόθι τοῦ θεοῦ· εἰς τοῦτο τὸ χωρίον ἐλθοῦσα ἀποκρύπτεται. Τὸ μὲν οὖν ἄλσος οὐκέτι διαμένει, τὸ δὲ ἄντρον, ἐξ οὗ ἡ λιβάς ἐκδίδεται, τῷ Παλλαντίῳ προσωκοδομημένον δεῖκνυται κατὰ τὴν ἐπιτὸν ἰππόδρομον φέρουσαν ὁδόν.

« Il y avait non loin de là un endroit sacré caché par une épaisse forêt avec un rocher creux d'où jaillissaient des sources ; on disait que ce bois était consacré à Pan, et il s'y trouvait un autel du dieu. C'est vers cet endroit que la louve se dirigea pour s'y cacher. Il ne reste plus rien de ce bois, mais la caverne d'où l'eau s'écoule est devenue une construction située près du Palatin sur la route qui mène au Grand Cirque<sup>2</sup>.

Un tel lieu forme l'élément typique du paysage dans les descriptions poétiques, romanesques et géographiques du monde hellénistique<sup>3</sup>. L'image du bois sauvage se voit ainsi substituée à celle du bois sacré, accompagnée de traits propres aux représentations hellénistiques. Nous retrouvons la même représentation dans la description du Lupercal ou dans celle de l'*asylum* :

πρῶτον μὲν τῷ Λυκαίῳ Πανὶ τῆς Θέμιδος ἐξηγουμένης Ἀρκάσι γὰρ θεῶν ἀρχαιοτάτος τε καὶ τιμιώτατος ὁ Πάν χωρίον ἐξ ευρόντες ἐπιτήδειον, ὃ καλοῦσιν Ῥωμαῖοι Λουπερκάλιον, ἡμεῖς ἄν εἶπομεν Λύκαιον. Νῦν μὲν οὖν συμπεπολισμένων τῷ τεμένει τῶν περὶ χωρίων δυσεἰκαστοσι γέγονεν ἡ παλαιὰ τοῦ τόπου φύσις, ἦν δὲ τὸ ἀρχαῖον ὡς λέγετα μισπήλαιον ὑπὸ τῷ λόφῳ μέγα, δρυμῷ λασίῳ κατηραφές, καὶ κρηνίδες ὑπὸ ταῖς πέτραις ἐμβύθιοι, ἡ τε προσεχῆς τῷ κρημνῷ πλάτη πυκνοῖς καὶ μεγάλοις δένδρεσιν ἐπίσκιος.

« Le premier fut dédié à Pan Lykaios sur les ordres de Thémis (pour les Arcadiens en effet le plus ancien et le plus honoré des dieux est Pan), quand ils eurent trouvé un emplacement approprié, que les Romains appellent Lupercal, ce que, nous pourrions traduire par Lykaion. Aujourd'hui que les alentours ont été rattachés à l'enceinte sacrée de la cité, il est devenu difficile d'imaginer ce qu'était l'ancienne physionomie du site, mais c'était, dit-on, à l'origine une vaste grotte située au bas de la colline, au sein d'un épais bois de chênes, avec des sources profondes jaillissant de dessous les rochers et le vallon au pied des escarpements était ombragé par une dense forêt d'arbres gigantesques<sup>4</sup>. »

1 DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, I, 64, 4-5

2 DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, I, 79, 6-8.

3 Voir CH. JACOB, « Paysage et bois sacré : ἄλσος dans la *Périégèse de la Grèce* de Pausanias », *op. cit.*, 1993.

4 DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, I, 32, 4.

Τὸ γὰρ μεταξύ χωρίον τοῦ τε Καπιτωλίου καί τῆς ἄκρας, ὃ καλεῖται νῦν κατὰ τὴν Ῥωμαίων διάλεκτον μεθόριον μδευῖν δρυμῶν καὶ ἦν τότε τοῦ συμβεβηκότος ἐπάνουμον, ὕλαις νάμφιλαφεσί κατ' ἀμφοτέρας τὰς συναπτούσας τοῖς λόφοις μλαγόνας ἐπίσκιον, ἱερὸν ἀνεῖς ἄσυλον ἰκέταις καὶ ναὸν ἐπὶ τούτω κατασκευασάμενος ὅτω δὲ ἄρα θεῶν ἢ δαιμόνων οὐκ ἔχω τὸ ἴσαφὲς εἰπεῖν τοῖς καταφεύγουσιν εἰς τοῦτο τὸ ἱερὸν ἰκέταις τοῦτε μηδὲν κακὸν ὑπ' ἐχθρῶν παθεῖν ἐγγυητῆς ἐγένετο τῆς εἰς τὸ θεῖον εὐσεβείας προφάσει.

« Il y avait entre le Capitole et la citadelle un espace que les Romains appellent aujourd'hui l'entre-deux-chênes, un nom qui tient à une particularité du lieu tel qu'il se présentait alors. Il était ombragé à ses deux extrémités par d'épais bois qui poussaient le long des collines. Romulus consacra cet endroit et en fit un asile destiné aux suppliants. Il y édifia un temple pour les fugitifs qui venaient implorer là du secours, mais je ne peux dire au juste à quel dieu ou à quelle divinité était consacré ce temple<sup>1</sup>. »

Des termes divers, comme ἄλσος, ὕλη<sup>2</sup>, δρυμός et νάπη sont utilisés pour évoquer un même type de paysage, celui du bois sacré<sup>3</sup> dont Ch. Jacob propose la définition suivante :

« entre le jardin cultivé et le bois sauvage [l'ἄλσος] apparaît le plus souvent comme un paysage humanisé ou, du moins aménagé par rapport à la forêt proprement dite. Ce qui constitue son identité dans ce lexique du paysage boisé et des jardins, c'est peut-être sa fonction religieuse et un critère d'étendue et de localisation, proche des cités ou facilement accessible, plus que la nature des arbres qu'il renferme<sup>4</sup>. »

« La spécificité de l'ἄλσος ne réside sans doute pas dans la présence de statues, de temples, d'autels, de tombeaux ou de sanctuaires, qui constituent le décor familier de tout complexe culturel en Grèce. Elle se trouve plutôt dans la conjonction de ces édifices et de ce mobilier religieux avec un paysage boisé, souvent associé à une source<sup>5</sup>. »

Contrairement au *locus amoenus* ou aux lieux sauvages, ce paysage stylisé renvoie à une présence humaine ainsi qu'à une fonction religieuse bien identifiée. Attaché à démontrer l'origine grecque de Rome<sup>6</sup> à un public constitué de membres de l'élite des cités grecques<sup>7</sup>, Denys d'Halicarnasse a recours aux éléments propres aux représentations hellénistiques des paysages, afin de proposer à son public une image de la Rome des premiers temps qui n'est pas seulement éloignée de l'apparence barbare que pouvaient lui attribuer certains milieux

1 DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, II, 14, 3-4.

2 Qui renvoie généralement à un paysage de montagnes ou de forêts. Voir CH. JACOB, *op. cit.*, 1993, p. 32.

3 À l'exception du terme παράδεισος, qui n'est pas présent chez Denys d'Halicarnasse et qui renvoie à des connotations plus luxuriantes. Voir CH. JACOB, *op. cit.*, 1993, p. 32-33.

4 CH. JACOB, *op. cit.*, 1993, p. 32-33.

5 CH. JACOB, *ibid.*, p. 37.

6 Voir E. GABBA, *Dionysius and the History of Archaic Rome*, 1990 et C. SCHULTZE, « Dionysius of Halicarnassus and his Audience », dans I. S. MOXON, J. D. SMART et A. J. WOODMAN, *Past Perspectives. Studies in Greek and Roman Historical Writing*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

7 Une telle vue peut sembler iconoclaste ; elle s'inscrit pourtant dans un horizon intellectuel plus large, comme le souligne F. HARTOG : « L'horizon intellectuel à l'intérieur duquel vient s'inscrire l'archéologie romaine de Denys est un espace grec du savoir, dont Homère figure le premier ordonnateur. Avec les cinq vagues successives des migrations s'étend sur l'Italie un filet aux mailles bien serrées : celui d'une généalogie grecque, qui sait nommer sans lacune la continuité des générations. De Denys à Strabon (dans le livre I de sa *Géographie*), la même démarche se retrouve : l'un déploie sa généalogie, l'autre parcourt un espace, mais dans les deux cas, on pose ou on prouve que les premiers repères sont grecs ». Voir F. HARTOG, « Rome et la Grèce : les choix de Denys d'Halicarnasse », dans S. SAÏD (éd.), *Hellenismos, quelques jalons pour une histoire de l'identité grecque*, Université des Sciences humaines de Strasbourg, Brill, 1991, p. 149-167, en particulier p. 155.

intellectuels grecs, encore au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ; plus encore, il y impose la marque de la représentation hellénistique d'un espace stylisé, commun aux textes de la période. Il n'est pas étonnant dès lors qu'il y adjoigne l'image du palais hellénistique, lorsqu'il rapporte le récit de la relation entre Numa et Égérie, sous une forme qui n'est présente dans aucune autre source<sup>1</sup>.

## II. *DOMI* : ROME PENDANT LA CONQUÊTE

Alors que Rome est fondée – et même refondée<sup>2</sup> - s'ouvre un autre chapitre de son histoire, marquée par le commencement d'une nouvelle pentade. Au début du livre VI<sup>3</sup>, la préface historiographique ajoutée par Tite-Live pour commenter l'arrivée dans des temps moins légendaires et confortés par l'existence d'archives ne constitue pas seulement un passage à caractère méthodologique, mais sert de seuil pour marquer une rupture avec les livres I à V. À l'entrée dans des temps plus nettement connus, se superpose un nouveau temps pour Rome, celui de l'agrandissement urbanistique. Ce mouvement est patent à l'échelle de l'œuvre entière : si, en effet, les *res incertae* continueront à ponctuer le texte livien, au moins dans cette deuxième pentade<sup>4</sup>, pour Rome, la page de la fondation est désormais tournée. Place est désormais faite à sa croissance et à la construction de bâtiments urbains qui est rapportée, tout au long de l'œuvre, dans des passages regroupés souvent en début ou en fin d'année, suivant la division annalistique *domi/ fori*. Il convient ici de nous intéresser à ces passages qui nous content les « affaires intérieures », *domi*, alors que, parallèlement, la conquête et les « affaires extérieures », *fori*, prennent une ampleur considérable. L'étude attentive des choix stylistiques et narratifs qui guident leur écriture doit nous permettre de comprendre leur place dans l'économie générale de l'œuvre, notamment leurs rapports avec le récit des *res externae*, ainsi que leur rôle. Dans ces passages, nous pouvons discerner des grands ensembles, que nous

1 DENYS D'HALICARNASSE, II, 60, 4-7.

2 [...] *dignusque habitus quem secundum a Romulo conditorem urbis Romanae ferrent*, Camille « fut considéré comme digne d'être reconnu le second fondateur de Rome après Romulus », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VII, 1, 10.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 1, 1-3.

4 Elles sont toutefois encore présentes jusqu'au bout de l'œuvre qui nous est parvenues : le livre XLV s'ouvre ainsi sur l'annonce miraculeuse de la victoire de Pydna, avant que les messagers envoyés par Paul-Émile ne soient encore parvenus à Rome, et alors que personne ne semble en être à l'origine : *murmur repente populi tota spectacula peruasit pugnatum in Macedonia et deuictum regem esse [...] Mirari magistratus et quaerere auctorem repentinae laetitiae ; qui postquam nullus erat*, « un murmure parcourut soudain d'un bout à l'autre la foule des spectateurs [...] Les magistrats furent surpris et recherchèrent qui était à l'origine de cette subite allégresse ; comme il n'y avait personne [...] », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 1, 2-4. Il s'agit là d'une marque rationalisée mais néanmoins signifiante de l'intervention des Dioscures qui, selon la tradition, seraient venus annoncer la victoire de Pydna en prenant l'apparence de deux jeunes gens lavant leurs chevaux couverts de poussière dans le lac Jutine. Voir CICÉRON, *De Natura Deorum*, II, 2 ; III, 11 ; *Tusculanes*, I, 28 ; VALÈRE-MAXIME, *Des faits et des paroles mémorables*, I, 8, 1 ; PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, VII, 86 et FLORUS, *Abrégé de l'Histoire romaine*, I, 28 (2, 12), 14-15.

étudierons successivement. Ils nous semblent refléter la tension inhérente à la constitution d'une cité-État, point de départ de la conquête romaine et centre d'un monde en mouvement. Nous nous intéresserons d'abord aux notices de prodiges, dont l'étude a souligné l'écriture archaïque ; puis à celles qui portent sur l'activité des censeurs, que nous distinguons des passages rapportant la construction et de la dédicace des temples. À ces quatre types de passages, qui renvoient à des configurations statiques, il nous faut ajouter trois autres types de narration qui, au contraire, traduisent un mouvement, plus précisément sous la forme de déambulations : les récits des *procurationes*, les descriptions de triomphes et de la *pompa funebris*.

## 1. Configurations statiques

### 1. 1. Les notices de prodiges

La confiance livrée par l'historien au livre XLIII sur l'importance qu'il accorde dans sa narration aux prodiges, ces phénomènes extraordinaires qui marquent une rupture de la *pax deorum*<sup>1</sup>, est bien connue :

*Non sum nescius ab eadem neclegentia, quia nihil deos portendere uulgo nunc credant, neque nuntiari admodum ulla prodigia in publicum neque in annales referri. Ceterum et mihi uetustas res scribenti nescio quo pacto anticus fit animus, et quaedam religio tenet, quae illi prudentissimi uiri publice suscipienda censuerint, ea pro indignis habere, quae in meos annales referam.*

« Je n'ignore pas qu'en vertu de la même indifférence qui fait communément douter aujourd'hui que les dieux nous envoient aucun signe, on n'annonce plus jamais officiellement les prodiges, et on ne les mentionne plus dans les annales. Mais moi, outre qu'en écrivant l'histoire des temps anciens, je me suis fait, je ne sais comment, une âme antique, un certain scrupule m'étreint à l'idée de considérer comme indignes d'être rapportés dans mes annales des faits que les hommes pleins de sagesse de ce temps-là ont jugés dignes d'être l'objet de consultations officielles<sup>2</sup>. »

La préoccupation affichée par Tite-Live à rapporter des notices depuis longtemps tombées dans l'oubli relève sans doute en partie d'une stratégie rhétorique développée dans le cadre du processus d'*imitatio* et d'*aemulatio* mis en avant par John Marincola<sup>3</sup>, mais aussi de l'*euidentia*, qui conduit à placer les mœurs des antiques sous les yeux du public, à travers un

---

1 Voir la définition proposée par R. BLOCH, *Les prodiges dans l'Antiquité classique (Grèce, Étrurie, Rome)*, Paris, 1963 et « Les prodiges romains et la « procuratio prodigiorum », *Revue internationale des droits de l'Antiquité*, 2, 1949, Bruxelles, p. 119-131, en particulier p. 119 : « La place occupée par le prodige dans la vie religieuse du Romain est une place essentielle. Tout fait anormal et, en apparence, inexplicable est pour lui l'indice effrayant de l'intrusion du sacré dans la vie profane [...] Les rites religieux ont pour but de maintenir l'ordre du monde, de régler de façon stable et définitive les rapports du sacré et du profane. L'intervention des forces du sacré dans la vie constitue une souillure dont la cité qui est atteinte doit se purifier. »

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIII, 13, 1-2.

3 J. MARINCOLA, *op. cit.*, 1997, p. 12-19.



processus de *mimésis*. Il nous semble que nous retrouvons également la volonté, maintes fois observée, de rapporter la majeure partie des faits mentionnés dans les annales, et de s'inscrire ainsi dans un contexte politique et philosophique qui voit le triomphe de l' « invention de la tradition<sup>1</sup>. » Ces listes de prodiges ne consistent toutefois pas en de simples copies de recueil. Elles sont le fruit d'un travail de sélection et d'écriture qui a fait l'objet de nombreuses études<sup>2</sup>. Comme le souligne B. MacBain dans son étude *Prodigy and expiation : a study in religion and politics in Republican Rome*<sup>3</sup>, la critique a longtemps considéré les listes de prodiges comme des réélaborations tardives, datant d'après la guerre sociale. Ainsi, aux yeux de Th. Mommsen, les prodiges qui faisaient l'objet d'expiations devaient avoir eu lieu sur l'*ager publicus*<sup>4</sup>. Pourtant, comme le montre B. MacBain, ceux qui arrivent sur des territoires pérégrins représentent plus du quart des prodiges. Le savant allemand considérait ces passages comme des anomalies. La recherche plus récente souligne au contraire que l'*ager publicus* n'est pas un terme religieux et que la liste des prodiges est à lire à un niveau différent du plan juridique, qui ne recoupe pas le même espace. Quelles qu'en soient l'origine et la datation, ces listes ont, dans l'historiographie latine, un rôle narratif indéniable qui permet de mettre en valeur des messages politiques ou moraux. La description de prodiges permet en effet de susciter l'émotion du lecteur-auditeur, attirant ainsi son attention sur les périodes de crise. L'année 207, qui constitue un tournant de la deuxième guerre punique et, plus généralement, l'histoire romaine<sup>5</sup>, est ainsi marquée par un très grand nombre de récits de prodiges.

L'historien peut ainsi appeler son public à lire dans ces passages le manque de *pietas* dont font preuve les Romains et ses conséquences néfastes pour l'*Vrbs*. Il peut sans doute suggérer aussi le parallèle avec l'époque contemporaine et l'insistance sur le rétablissement du *mos maiorum* et du respect des rites dans le discours augustéen. Ces notices permettent

---

1 Pour reprendre le titre d'un ouvrage édité par E. HOBWSBAM et T. RANDGER, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

2 L. WÜLKER, *Die geschichtliche Entwicklung des Prodigenwesens bei den Römern*, Leipzig, 1903 ; F. LUTERBACHER, *Der Prodigenglaube und Prodigien Stil der Römer, Eine historischphilologische Abhandlung*, Burgdorf, 2<sup>e</sup> édition, 1904 ; B. MAC BAIN, *Prodigy and Expiation : a study in religion and politics in Republican Rome*, Bruxelles, Latomus, 1982 ; E. RAWSON, « Prodigy lists and the Use of the *Annales Maximi* », *CQ*, 21, 1971, p. 158-169 ; E. DE SAINT-DENIS, « Les énumérations de prodiges », *RPh*, 128, 1942 ; David S. Levene, *op. cit.*, 1993 ; O. DEVILLERS, « Les listes de prodiges chez les historiens latins » dans E. D'AMATO (éd.), *Approches de la deuxième sophistique, Hommages à Jacques Schamp*, Bruxelles, Latomus, 296, 2006, p. 5-30. Sur la forme même de ces listes, voir les actes à paraître du colloque organisé par MARIE LEDENTU et ROMAIN LORIOU les 30 août et 1<sup>er</sup> septembre 2016 à Lyon : « Interpréter la liste dans l'Antiquité gréco-romaine. Questions méthodologiques autour d'une forme. »

3 B. MACBAIN, *op. cit.*, 1982.

4 TH. MOMMSEN, « Epistula de Romanorum Prodigii ad Ottonem Jahnum », *Gesam. Schr.*, 7, 1912. E. RAWSON, *op. cit.*, 1971, exprime le même jugement et suggère de voir dans ces listes un mélange de sources diverses, locales ou officielles, datant d'après la guerre sociale.

5 Voir B. MINEO, « L'année 207 chez Tite-Live », *Latomus*, 59, p. 512-540 ; *idem*, « Les enjeux du récit dramatique : la bataille du Métaure et l'année 207 dans le récit livien », *Vita Latina*, 169, 1, 2003, p. 40-49.

également de souligner le rôle joué par Rome dans le Latium, voire toute l'Italie et la Sicile. Le récit historique, en chargeant la cité des expiations de prodiges, signifie son rôle primordial dans le Latium<sup>1</sup>, puis dans toute l'Italie, notamment lorsque la cohésion de l'alliance entre Rome et les peuples italiens s'érode, sous l'effet des manœuvres diplomatiques d'Hannibal. La place des cités italiennes dans les notices de prodiges peut aussi toutefois se lire à double sens. Le nouveau citoyen italien voit sa cité reliée à l'histoire de Rome et partage une émotion commune avec l'habitant de l'*Vrbs*. Comme les listes des navires ou des peuples dans les épopées, les listes de prodiges permettent d'insérer des noms de cités ou de régions. Ainsi, si nous reprenons la liste des prodiges évoquée par Tite-Live au livre XXII, avant le récit de la bataille de Trasimène, nous pouvons constater que les théâtres de la guerre punique, comme les villes les plus importantes pour l'alliance romaine, sont mentionnés : la Sicile, la Sardaigne, Préneste, Arpi, Caéré, Antium, Faléries, la voie Apienne et enfin Capoue<sup>2</sup>. Il n'est pas fortuit, à notre avis, que la plupart de ces noms se retrouvent dans le discours de Scipion à ses troupes, avant la prise de Carthagène, en 209 av. J.-C., quelques livres plus loin :

*Adde defectionem Italiae, Siciliae maioris partis, Sardiniae [...] in Sicilia Syracusae, Agrigentum captum, pulsus tota insula hostes, receptaque provincia in dicionem populi Romani est : in Italia Arpi recepti, Capua capta.*

« Ajoutez-y la défection de la majeure partie de l'Italie, de la Sicile, de la Sardaigne [...] En Sicile, Syracuse, Agrigente ont été prises, les ennemis complètement chassés de l'île et la province, une fois récupérée, a été replacée sous la domination du peuple romain ; en Italie, Arpi a été reprise, Capoue prise<sup>3</sup>. »

L'accent est mis sur le sud de l'Italie où se concentrent désormais les combats. C'est ainsi que, rapportant le tremblement de terre qui survient durant la bataille, Tite-Live ne cite ni la Ligurie ni la Gaule :

*Tantusque fuit ardor animorum, adeo intentus animus, ut eum motum terrae qui multarum urbium Italiae magnas partes prostravit auertitque cursu rapidos amnes, mare fluminibus inuexit, montes lapsu ingenti proruit, nemo pugnantium senserit.*

« Telle fut l'ardeur des combattants et leur concentration que personne ne s'aperçut du tremblement de terre qui détruisit pendant l'engagement des quartiers entiers dans de nombreuses villes d'Italie, détourna le cours des torrents, provoqua un raz de marée et fit tomber des montagnes en de gigantesques éboulements<sup>4</sup>. »

Ces régions sont pourtant mentionnées par Coelius Antipater, si l'on en croit Cicéron :

*Magnum illud etiam, quod addidit Coelius, eo tempore ipso, cum hoc calamitosum proelium fieret, tantos terrae motus in Liguribus, Gallia compluribusque insulis totaque in Italia factos esse, ut multa oppida conruerint, multis locis labes factae sint terraeque desiderint fluminaque in contrarias partes fluxerint atque in amnes mare influxerit.*

1 Ainsi, en VII, 28, un prodige se déroule au mont albain et est conjuré par les Romains et par les Latins à la demande de Rome, après la lecture des livres sybillins.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 1.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVI, 41, 12-15.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 5.

« Autre grand prodige qu'ajoute Coelius : au moment même où se déroulait cette funeste bataille, il y eut de tels tremblements de terre en Ligurie, en Gaule, dans plusieurs îles et dans toute l'Italie que de nombreuses villes s'écroulèrent, qu'en bien des endroits le terrain glissa et des terres s'affaissèrent, que des cours d'eau inversèrent leur flux et que la mer entra dans des rivières<sup>1</sup>. »

Tout en mettant en valeur des villes d'Italie ou les premières provinces comme la Sicile et la Sardaigne, les notices signalent également certains lieux de Rome. On distingue ainsi, par exemple, parmi les lieux où sont vus les prodiges de l'année 207 av. J.-C., le temple de Junon Lacinia qui joue un rôle fédérateur, notamment durant la deuxième guerre punique. De même, au livre XLIII, 13, 5, Tite-Live évoque deux temples de la Fortune et invite à les distinguer topographiquement :

*Duo aeditui nuntiarunt, alter in aede Fortunae anguem iubatam a conpluribus uisum est, alter in aede Primigeniae Fortunae, quae in colle est, duo diuersa prodigia.*

« Deux gardiens d'un temple annoncèrent, l'un, que, dans le temple de la Fortune, plusieurs personnes avaient vu un serpent portant une crête, l'autre, que, dans le temple de *Fortuna Primigenia* (celui qui se trouve sur la colline), s'étaient produits deux prodiges différents<sup>2</sup>. »

Le lecteur est invité à ne pas confondre le temple de la Fortune situé sur l'*area Capitolina* et celui qui se trouve sur la colline du Quirinal. À travers une simple mention dans une liste, il peut ainsi fixer dans la mémoire et devant les yeux de son public les différents temples de Rome. Ces temples sont également mentionnés, non pas dans le cadre de prodiges, mais à l'occasion de vœux et de dédicaces de temples. Ils sont alors étroitement liés à la conquête romaine.

## 1. 2. Construction et dédicace de temples. Les notices d'activité des censeurs

Depuis la fondation du temple de Jupiter Férétrien par Romulus, à la suite de son combat contre les habitants de Caenina, présenté comme le premier temple de Rome<sup>3</sup>, la

---

1 CICÉRON, *De Diuinatione*, I, (35) 78.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIII, 13, 5.

3 *Spolia ducis hostium caesi suspensa fabricato ad id apte ferculo gerens in Capitolium descendit ; ibique ea cum ad quercum pastorbius sacram deposuisset, simul cum dono designauit templo Iouis finis cognomenque addidit deo : « Iuppiter Feretri, inquit, haec tibi uictor Romulus rex regia arma fero [...] Haec templi est origo quod primum omnium Romanum sacratum est, »* Portant les dépouilles du chef ennemi suspendues à un brancard fabriqué à cet effet, il monta au Capitole et les déposa au pied du chêne sacré des bergers. En plus de ce présent, il marqua l'emplacement d'un temple de Jupiter et donna un titre au dieu : " Jupiter Férétrien ", dit-il, " voici les armes d'un roi qu'un roi vainqueur, Romulus, t'apporte [...] " Telle est l'origine de ce temple, le premier de tous les temples de Rome », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 10, 5-7. C. AMPOLO, lors de la journée d'études consacrée à Tite-Live organisée par N. MEUNIER en juin 2017 à l'Académie de Belgique à Rome, a souligné, dans sa communication « Tite-Live et les monuments de Rome jusqu'au V<sup>e</sup> s. av. J.-C », que le premier temple de Rome mentionné dans l'*Ab Vrbe condita* est un temple aux dimensions réduites et qui reste souvent dans l'ombre du temple de Jupiter Capitolin. Tite-Live fait ici le choix d'insister sur ce temple en lui donnant la primauté sur tous les autres, sans doute, à notre avis, pour mettre en avant la première cérémonie triomphale.

contruction des temples de Rome est rattachée, dans l'œuvre livienne, à la conquête et aux victoires romaines à travers l'*orbis terrarum*. Michel Aberson souligne dans un article intitulé « Des lieux, des dieux, des marques de mémoire : Tite-Live et les monuments de Rome » que l'historien padouan joint en général à la mention d'un temple des détails concernant les circonstances de son édification<sup>1</sup>. Certains passages témoignent même d'une « précision bureaucratique<sup>2</sup> », comme les passages XXIX, 11, 13 et XXIII, 31, 9 :

*Interea duumviri creati sunt Q. Fabius Maximus et T. Otacilius Crassus aedibus dedicandis, Menti Otacilius, Fabius Veneri Erycinae ; utraque in Capitolio est, canali uno discretas.*

« Sur ces entrefaites furent nommés duumvirs Q. Fabius Maximus et T. Otacilius Crassus pour la dédicace des temples, Otacilius pour Mens, Fabius pour Vénus Erycine ; les deux temples se trouvent sur le Capitole, séparés par un simple canal<sup>3</sup>. »

*Aedem Virtutis eo ano ad portam Capenam M. Marcellus dedicavit, septimo decimo anno postquam a patre eius primo consulatu uota in Gallia ad Clastidium fuerat.*

« Marcus Marcellus dédia, cette année-là, le temple de la Vertu, près de la porte Capène, seize ans après qu'il eut été voué par son père, au cours de son premier consulat, en Gaule, à Clastidium<sup>4</sup>. »

Loin d'être des segments disjoints, ces mentions jouent ainsi un rôle structurant dans le temps et l'espace narratif, rattachant chaque temple à un point du monde et à une grande famille. Elles sont l'occasion d'un va-et-vient entre Rome et les espaces de la conquête, partout à travers l'*orbis terrarum*. À la suite de K. Gast<sup>5</sup>, M. Aberson suggère de voir dans ces notations diverses influences stylistiques. Les phrases courtes, en parataxe, écrites dans un vocabulaire simple et technique<sup>6</sup>, suivant des formules répétitives<sup>7</sup>, peuvent être inspirées des chroniques pontificales<sup>8</sup> : c'est le cas, par exemple, des passages II, 21, 1- 2 ; VII, 28, 4-5 ou XXIX, 11, 13, déjà cité :

*Inde A. Sempronius et M. Minucius. His consulibus aedis Saturno dedicata, Saturnalia institutus*

- 1 M. ABERSON, « Des lieux, des dieux, des marques de mémoire : Tite-Live et les monuments de Rome », in : D. NELIS, M. ROYO (éd.), *Lire la Ville : fragments d'une archéologie littéraire de Rome antique*, Ausonius Scripta Antiqua 65, Bordeaux, 2014, p. 18, dénombre 42 mentions sur 131 sans aucune indication – mais dont 8 sont suivis par la suite d'une notice et dont 12 concernent des temples très connus, ce qui fait un total de 22 sans indication, montrant un évident souci de précision de Tite-Live.
- 2 M. ABERSON, *ibid*, p.18.
- 3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIII, 31, 9.
- 4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 9, 13.
- 5 K. GAST, *Die zensorischen Bauberichte bei Livius und die römischen Bauinschriften. Versuch eines Zugangs zu livianischen Quellen über Formen der Inschriftensprache*, Dissertation, Göttingen, 1965. K. Gast, en étudiant les notices relatives aux activités censoriales des années 204 à 169 av. J.-C., montre qu'elles s'insèrent dans un compte-rendu général d'activité de chaque lustre. Ils ne figurent pas toujours avec les autres « morceaux » relevant de l'annalistique, comme la description des prodiges, l'attribution des provinces, etc.
- 6 Avec les verbes *facere, locare, dedicare*, à l'inverse d'autres auteurs.
- 7 K. GAST, *op. cit.*, 1965, p. 96-100 et p. 110-112.
- 8 Ces chroniques sont inscrites sur la *tabula dealbata*. Voir CICÉRON, *De oratore*, II, 52 ; SERVIUS AUCTUS, *Commentaire à l'Énéide*, I, 373 ; MACROBE, *Saturnales*, III, 2, 17 ; DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, I, 74, 3 et peut-être CATON, *Origines*, IV, 1, transmis par AULU-GELLE, *Les Nuits attiques*, II, 28, 6. Voir JOHN E. A. CRAKE, « The Annals of the Pontifex Maximus », *CPh*, XXXV, 1940.

*festus dies.*

« Ce fut le consulat de Quintus Clélius et Titus Larcus, puis celui d'Aulus Sempronius et Marcus Minicius, pendant lequel le temple de Saturne fut consacré et la fête des Saturnales institué<sup>1</sup>. »

*Dictator tamen, quia et ultro bellum intulerant et sine detractatione se certamini offerebant, deorum quoque opes adhibendas ratus inter ipsam dimicationem aedem Iunoni Monetae uouit; cuius damnatus uoti cum uictor Romam reuertisset, dictatura se abdicauit. Senatus duumuiros ad eam aedem pro amplitudine populi Romani faciendam creari iussit; locus in arce destinatus, quae area aedium M. Manli Capitolini fuerat.*

« Le dictateur crut nécessaire de recourir aussi à la puissance des dieux et fit vœu, au cours même de la bataille, d'un temple à Junon Monéta. Engagé dans ce vœu, il revint victorieux à Rome et abdiqua la dictature. Le sénat ordonna de désigner deux duumvirs pour que la construction de ce temple répondit à la grandeur du peuple romain ; on choisit sur la citadelle l'emplacement qu'avait occupé la maison de Marcus Manlius Capitolinus<sup>2</sup>. »

Quelques commentaires s'ajoutent parfois à ces notices, comme, par exemple, aux livres VI, 4, 13 ; IX, 46, 6 ; X, 37, 14-16 ; XXII, 33, 7-8, donnant lieu à des « développements, d'un style très sobre, où sont décrits des événements ou circonstances particuliers<sup>3</sup> ». K. Gast et M. Abernson mettent cependant en lumière un deuxième intertexte qui relève de l'épigraphie, celui des rapports d'activité censoriale, voire des inscriptions figurant sur les bâtiments eux-mêmes<sup>4</sup>. Dans le cadre de la compétition mémorielle qui oppose les grandes familles, la ville de Rome est en effet le support de diverses inscriptions monumentales accompagnant les édifices construits par tel ou tel homme public. L'*Ab Vrbe condita* se fait l'écho de ces écrits à de nombreuses reprises. Ainsi, au livre VI, 29, 8-10, le récit propose la dédicace d'une statue de Jupiter, sur le Capitole. L'inscription, *titulus*, chante les exploits du dictateur Titus Quinctius :

*T. Quinctius, semel acie uictor; binis castris hostium, novem oppidis ui captis, Praeneste in deditionem accepto Romam reuertit triumphansque signum Praeneste deuectum Iouis Imperatoris in Capitolium tulit. Dedicatum est inter cellam Iouis ac Mineruae tabulaque sub eo fixa, monumentum rerum gestarum, his ferme incisa litteris fuit: "Iuppiter atque diui omnes hoc dederunt ut T. Quinctius dictator oppida nouem caperet". Die uicesimo quam creatus erat dictatura se abdicauit.*

« Titus Quinctius, vainqueur en bataille rangée, s'étant emparé de deux camps ennemis, ayant pris d'assaut neuf villes et fait capituler Préneste, revint à Rome ; et, triomphant, porta au Capitole une statue de Jupiter Imperator enlevée à Préneste. Elle fut dédiée entre la chapelle de Jupiter et celle de Minerve ; et une plaque, fixée sous elle pour rappeler le souvenir de ces exploits, porta une inscription gravée à peu près en ces termes : « Jupiter et tous les dieux ont accordé que Titus Quinctius, dictateur, prit neuf villes<sup>5</sup>. »

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, II, 21, 1-2, texte établi par J. BAYET et traduit par G. BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1941.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VII, 28, 4-5, texte établi par J. BAYET et traduit par R. BLOCH, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

3 M. ABERNSON, *op. cit.*, 2014, p. 21.

4 K. GAST, *op. cit.*, 1965, p. 81-103. L'écriture épigraphique se distingue notamment de l'écriture annalistique par son emploi de formules directes : *fecit*, et non *locauit* ou *faciundum locauit* et par l'absence de connecteur temporel, voir M. ABERNSON, *op. cit.*, 2014, p. 29.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 29, 8-10.

*Et alter ex censoribus M. Aemilius petiit ab senatu, ut sibi dedicationis < causa > templorum reginae Iunonis et Dianae, quae bello Ligustino octo ante annis uouisset, pecunia ad ludos decerneretur. Viginti milia aeris decreuerunt. Dedicauit eas aedes, utramque in circo Flamínio, ludosque scaenicos triduum post dedicationem templi Iunonis, biduum post Dianae, et singulos dies fecit in circo. Idem dedicauit aedem Larum permarinum in campo. Vouerat eam annis undecim ante L. Aemilius Regillus nauali proelio aduersus praefectos regis Antiochi. Supra ualuas templi tabula cum titulo hoc fixa est : « Duello magno dirimendo, regibus [caput] subigendis, patrandae pacis < causa > ad pugnam exeunti L. Aemilio M. [Aemilii] filio < Regillo > < ... > Auspicio imperio felicitate ductuque eius inter Ephesum Samum Chiumque, inspectante eopse Antiocho, exercitu omni, equitatu elephantisque, classis regis Antiochi antehac inuicta fusa contusa fugataque est, ibique eo die naues longae cum omnibus sociis captae quadraginta duae. Ea pugna pugnata rex Antiochus regnumque < ... >. Eius rei ergo aedem Laribus permarinis uouit. » Eodem exemplo tabula in aede Iouis in Capitolio supra ualuas fixa est.*

« Par ailleurs, l'un des censeurs, Marcus Aemilius, demanda au Sénat de lui allouer une subvention pour célébrer des jeux à l'occasion de la consécration des temples de Junon-Reine et de Diane, qu'il avait fait vœu d'élever huit ans auparavant, lors de la guerre contre les Ligures. Les sénateurs lui allouèrent vingt mille as. Il consacra ces temples, tous deux dans le quartier du Circus Flaminius, et donna des jeux scéniques pendant trois jours après la consécration du temple de Junon, pendant deux jours après celle du temple de Diane, et des jeux du cirque qui durèrent un jour à chaque fois. Il consacra ainsi le temple des Lares de la mer sur le Champ de Mars. Lucius Aemilius Régillus l'avait promis en vœu onze ans auparavant, lors d'un combat naval contre les amiraux du roi Antiochus. Au-dessus des portes du temple, on apposa une plaque avec cette inscription : " À Lucius Aemilius Régillus, fils de Marcus, partant au combat pour terminer une grande guerre, pour subjuguier des rois et pour conclure la paix. Sous ses auspices, son commandement et son heureuse conduite, entre Éphèse, Samos et Chios, sous les yeux d'Antiochus lui-même, de toute son armée, de sa cavalerie et de ses éléphants, la flotte du roi Antiochus, jusque-là invaincue, fut dispersée, écrasée, mise en fuite, et ce jour-là, à cet endroit, quarante-deux navires de guerre furent capturés avec tout leur équipage. Ce combat une fois livré, le roi Antiochus et son royaume <...> C'est pour cette victoire qu'il promet un temple aux Lares de la mer. ". Une plaque portant la même inscription fut apposée au-dessus des portes du temple de Jupiter sur le Capitole<sup>1</sup>. »

Il est probable que Tite-Live s'inspire de ces *elogia* épigraphiques quand il rapporte la dédicace d'un temple par un général<sup>2</sup>. Ces *tituli*, inscriptions à la gloire des généraux et hommes d'État de la République, relèvent de la tradition de l'éloge. Ils participent donc du processus de réélaboration de la mémoire dans la Rome républicaine, s'inscrivant dans la tradition des éloges funèbres, *laudationes*, et des inscriptions qui ornent les images des ancêtres. Les éloges funèbres<sup>3</sup>, prononcés au cours des cérémonies funéraires, sont l'occasion d'une réécriture des actes d'une *gens*, de ses membres et, à travers elle, de l'histoire de Rome. Les portraits des ancêtres et les inscriptions qui y sont jointes, trônant dans les demeures, en compagnie des dépouilles prises à l'ennemi, *spolia*, inscrivent ces réélaborations dans le

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 52, 1-7.

2 La structure *Romam redieit/ triumphans*, comme dans l'inscription dédicatoire du temple d'Hercule Victor par Lucius Mummius, *ILLRP* 122, L. 4-5, se retrouve en effet dans les formules liviennes comme *triumphans in Urbem cum redisset* au livre X, 1, 9. Voir M. ABERSON, *op. cit.*, 2014, note 47, p. 27.

3 La *laudatio* est construite suivant un schéma fixe, avec d'abord en introduction l'évocation des charges que le mort a occupées, puis les actes qu'il a accomplis, suivant un ordre chronologique. La partie principale de l'éloge se concentre sur l'éloge de la *gens* proprement dite, et avec elle le rappel des exploits des ancêtres et de la mémoire familiale. Voir W. KIERDORF, *Laudatio funebris. Interpretation und Untersuchungen zur Entwicklung der römischen Leichenrede*, Meisenheim, A. Hain, 1980, p. 18 et 72.

quotidien de chaque famille et de sa clientèle<sup>1</sup>. Mais ils constituent un récit incertain de l'histoire, sans cesse réécrit pour mettre en valeur les exploits ou les réalisations d'un individu. S'interrogeant sur le nom du consul éponyme de l'année 322 av. J.-C., Tite-Live fait ainsi part de son incapacité à démêler les différents fils de la tradition :

*Vitiata memoria funebris laudibus reor falsisque imaginum titulis, dum familiae ad se quaeque famam rerum gestarum honorumque fallente mendacio trahunt; inde certe et singulorum gesta et publica monumenta rerum confusa. Nec quisquam aequalis temporibus illis scriptor exstat quo satis certo auctore stetur.*

« À mon sens, les éloges funèbres et les fausses inscriptions des images des ancêtres ont altéré le souvenir du passé, chaque famille cherchant par de fallacieux mensonges à s'attribuer la gloire des hauts faits et des magistratures ; d'où naît cette confusion dans les exploits des individus et dans les monuments publics des choses passées. Et il n'est pas écrivain ayant vécu à cette époque qui offre une garantie assez sûre pour qu'on s'y tienne<sup>2</sup>. »

Or Cicéron, dans le *Brutus*, évoque de façon similaire cette histoire-palimpseste qui déforme l'histoire de l'*Vrbs* à la lueur de la gloire des grandes familles :

*Et hercules eae quidem exstant: ipsae enim familiae sua quasi ornamenta ac monumenta servabant et ad usum, si quis eiusdem generis occidisset, et ad memoriam laudum domesticarum et ad illustrandam nobilitatem suam. quamquam his laudationibus historia rerum nostrarum est facta mendosior. multa enim scripta sunt in eis quae facta non sunt: falsi triumphi, plures consulatus, genera etiam falsa et ad plebem transitiones.*

« Et il n'est pas facile de préférer un fait à un autre ou une source à une autre. Les familles les conservaient comme des titres d'honneur et comme des documents, soit pour en faire usage lorsqu'un de leurs membres venait à mourir, soit pour perpétuer le souvenir de la gloire domestique, soit pour faire valoir tout ce qu'on avait de noblesse. Les éloges funèbres ont d'ailleurs altéré notre histoire. On y trouve consignées beaucoup de choses qui n'ont pas eu lieu, de faux triomphes, des consulats dont le nombre est grossi, de fausses généalogies et de prétendus passages

---

1 Sur les *imagines*, les historiens se fondent sur le texte de PLIN L'ANCIEN, XXXV, 2, 6-7 : *Aliter apud maiores in atriis haec erant, quae spectarentur; non signa externorum artificum nec aera aut marmora; expressi cera uultus singulis disponebantur armariis, ut essent imagines, quae comitarentur gentilicia funera, semperque defuncto aliquo totus aderat familiae eius qui umquam fuerat populus. stemmata uero lineis discurrebant ad imagines pictas. Tabulina codicibus implebantur et monumentis rerum in magistratu gestarum. Aliae foris et circa limina animorum ingentium imagines erant adfixis hostium spoliis, quae nec emptori refigere liceret, triumphabantque etiam dominis mutatis aeternae domus*, « Il en allait autrement chez nos ancêtres : dans les atriums on exposait un genre d'effigies, destinées à être contemplées : non pas des statues dues à des artistes étrangers ni des bronzes ou des marbres, mais des masques moulés en cire, qui étaient rangés chacun dans une niche : on avait ainsi des portraits pour faire cortège aux convois de famille et toujours, quand il mourait quelqu'un, était présente la foule entière de ses parents disparus ; et les branches de l'arbre généalogique couraient en tous sens, avec leurs ramifications linéaires, jusqu'à ces portraits, qui étaient peints. Les archives familiales étaient remplies de registres et de recueils consacrés aux actes accomplis dans l'exercice d'une magistrature. Au dehors et autour du seuil, il y avait d'autres portraits de ces âmes héroïques, près desquels on fixait les dépouilles prises à l'ennemi, sans qu'il fût permis à un acheteur éventuel de les détacher : ainsi, même si le propriétaire changeait, subsistait éternellement le souvenir des triomphes qu'avait connus la maison ». Pline se concentre ici sur l'espace de la maison, quand Tite-Live évoque l'espace plus large de la cité. Les *imagines* et les *laudationes* sont complémentaires, ainsi que l'indique F. DUPONT, « Les morts et la mémoire : le masque funèbre », dans F. HINARD (éd.), *La mort, les morts et l'au-delà dans le monde romain, Actes du colloque de Caen, 20-22 novembre 1985*, Caen, 1987, p. 167-172, en particulier p. 169 : « La parole de l'orateur est suscitée par l'imgo ne pouvant se déclencher sans elle. *Imago* et éloge funèbre sont inséparables et complémentaires ». Voir également H. FLOWER, *Ancestors Marks and Aristocratic Power in Roman Culture*, Oxford, Clarendon Press, 1996.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VIII, 40, 3-5. La *laudatio* de Marcellus, effectuée par son fils, est évoquée au chapitre XXVII, lorsque que Tite-Live revient sur les incertitudes concernant le lieu de la mort de Marcellus.

de patriciens à la plèbe<sup>1</sup>. »

Tite-Live semble reprendre la critique de l'Arpinate. L'historien padouan qui, au contraire de ses prédécesseurs, ne participe pas à la scène politique, semble ici se démarquer de l'historiographie romaine traditionnelle et revendique la recherche d'une version plus assurée des faits passés. Il ajoute toutefois un élément au tableau cicéronien : les monuments publics. Le syntagme *monumenta publica* est en effet ici, à notre avis, à prendre au sens propre. Il signifie moins l'intemporalité de hauts faits, fussent-ils arrangés suivant un dispositif spectaculaire<sup>2</sup>, que la matérialité des traces qui en rendent compte. Les éloges funèbres et leurs consignations ne font pas que modifier le récit de l'histoire de Rome, ils transforment également son espace, en changeant le nom du dédicant de tel ou tel bâtiment et les circonstances de la construction. Si le texte de ces éloges s'imprime explicitement, sous la forme de citations, dans la Rome livienne, K. Gast et, à sa suite, M. Aberson suggèrent de les retrouver intégrées dans la narration. Ainsi, ils proposent de voir dans la présentation du retour de Marcellus à Rome, après sa victoire en Sicile et le pillage de Syracuse, un intertexte lié à ce processus mémoriel, qu'il soit issu des actes triomphaux, *acta triumphorum*<sup>3</sup>, conservés par la famille de Marcellus ou qu'il renvoie à une *laudatio* du général :

*Dum haec in Hispania geruntur, Marcellus captis Syracusis, cum cetera in Sicilia tanta fide atque integritate composuisset ut non modo suam gloriam sed etiam maiestatem populi Romani auget, ornamenta urbis, signa tabulasque quibus abundabant Syracusae, Romam deuexit, hostium quidem illa spolia et parta belli iure; ceterum inde primum initium mirandi Graecarum artium opera licentiaequae hinc sacra profanaque uolgo spoliandi factum est, quae postremo in Romanos deos, templum id ipsum primum quod a Marcello eximie ornatum est, uertit. Visebantur enim ab externis ad portam Capenam dedicata a M. Marcello templa propter excellentia eius*

1 CICÉRON, *Brutus*, 16 (62).

2 Au sens où M. JAEGER, *op. cit.*, 1997, définit le *monumentum*, à partir de la définition varronienne, en préambule de son ouvrage.

3 PLINE L'ANCIEN fournit un exemple d'écriture triomphale : *Id uti planius noscatur, uerba ex ipsis Pompei triumphorum actis subiciam. Ergo tertio triumpho, quem de piratis, Asia, Ponto gentibusque et regibus in VII uolumine operis huius indicatis M. Pisone M. Messala cos. pr. k. Octobres natali suo egit, transtulit aueum cum tesseriis lusorium e gemmis duabus latum pedes tres, longum pedes quattuor – ne quis effetas res dubitet nulla gemmarum magnitudine hodie prope ad hanc amplitudinem accedente [...] lectos tricliniales tres, uasa ex auro et gemmis abacorum nouem, signa aurea tria Mineruae, Martis, Apollinis, coronas ex margaritis XXXIII, montem aureum quadratum cum ceruis et leonibus et pomis omnis generis circumdata uite aurea, musaeum ex margaritis, in cuius fastigio horologium [...] Cetera triumpho eius quam uirilia ! HS MM r. p. data, legatis et quaestoribus, qui oras maris defendissent, HS M, militibus singulis HS sena milia, « Pour éclairer le fait, je vais citer textuellement ce que disent les Actes mêmes des triomphes de Pompée. Donc à son troisième triomphe, qu'il célébra sur les pirates, l'Asie, le Pont, sur les nations et les rois énumérés au septième livre de cet ouvrage, sous le consulat de M. Pison et de M. Messala, la veille des calendes d'octobre et le jour anniversaire de sa naissance, Pompée fit défiler un échiquier avec ses pièces, fait de deux pierres précieuses, large de trois pieds, long de quatre [...] trois lits de salle à manger ; de la vaisselle d'or et des pierreries, de quoi garnir neuf crédences ; trois statues d'or de Minerve, de Mars et d'Apollon ; trente-trois couronnes de perles ; une montagne d'or carrée, avec des cerfs, des lions et des fruits de toute espèce, entourée d'une vigne d'or ; une grotte en perles, surmontée d'un cadran solaire [...] Quant aux autres libéralités de ce triomphe, combien elles furent dignes d'un héros ! Don de 200 000 000 sesterces à la république ; de 100 000 000 aux légats et aux questeurs qui avaient défendu les côtes de la mer ; de 6000 à chaque soldat », PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXXVII, 1, 6 (12-16).*



*generis ornamenta, quorum perexigua pars comparet.*

« Pendant que ces événements se déroulaient en Espagne, Marcellus qui, après avoir pris Syracuse, avait tout réglé en Sicile avec tant de conscience et d'honnêteté qu'il ajouta non seulement à sa propre gloire, mais à la majesté du peuple romain, fit transporter à Rome les ornements de la ville, statues et tableaux, qui abondaient à Syracuse ; sans doute, c'étaient des dépouilles de l'ennemi, acquises par le droit de la guerre mais c'est à partir de ce moment qu'on commença à admirer les œuvres de l'art grec, et par suite, à se permettre de dépouiller indistinctement tous les édifices sacrés et profanes, licence qui finit par se retourner contre les dieux romains, et en premier lieu contre le temple qui, justement, avait été magnifiquement orné par Marcellus. Les étrangers venaient en effet visiter, près de la porte Capène les temples dédiés par Marcellus à cause de leurs remarquables ornements de ce genre, dont une très petite partie seulement est encore là<sup>1</sup>. »

Nous avons insisté sur l'existence, à Rome, d'une géographie qui repose à la fois sur un texte et sur des images. Pendant des inscriptions mémorielles ou des notices funèbres, les descriptions de cartes permettent également d'inscrire le monde sur le sol romain :

*Eodem anno tabula in aede matris Matutae cum indice hoc posita est : « Ti. Semproni Gracchi consulis imperio auspicioque legio exercitusque populi Romani Sardiniam subegit. in ea prouincia hostium caesa aut capta supra octoginta milia. re publica felicissime gesta atque liberatis <sociis,> uectigalibus restitutis, exercitum saluom atque incolumem plenissimum praeda domum reportauit ; iterum triumphans in urbem Romam redit. cuius rei ergo hanc tabulam donum Ioui dedit. » Sardiniae insulae forma erat, atque in ea simulacra pugnarum picta.*

« La même année, on posa dans le temple de Mater Matuta une plaque avec cette inscription : " Sous le commandement et les auspices du consul Ti. Sempronius Gracchus, la légion et l'armée du peuple romain ont soumis la Sardaigne. Dans cette province ont été tués ou pris plus de quatre-vingt mille ennemis. Sa mission ayant rencontré le plus grand succès et < les alliés > ayant été libérés, les tributs rétablis, il a ramené dans sa patrie l'armée saine et sauve et les bras chargés de butin. Il rentra à Rome en célébrant un second triomphe. Aussi, en commémoration de cet événement, a-t-on fait don de ce tableau à Jupiter ". Il avait la forme de l'île de Sardaigne et on y avait peint des batailles<sup>2</sup>. »

Dans cette évocation des exploits du consul vainqueur de la Sardaigne, la formulation archaïque<sup>3</sup> renvoie peut-être aux formules des *acta triumphorum*. La mention d'un tableau et de scènes peintes rapportant les batailles, *simulacra pugnarum picta*, permet d'ajouter un autre support mémoriel qui allie au témoignage des hauts faits d'un général l'espace que ses armées ont parcouru. Michel Abernson suggère de voir, dans la précision ou le manque d'informations sur les monuments dans l'*Ab Vrbe condita*, une différence impliquée par le style du matériel qu'utilise Tite-Live. Il pense ainsi trouver, dans la plus grande imprécision des livres II et IV la preuve que Tite-Live utilise pour ces livres les annales des Pontifes qui se distinguent, à l'origine, par leur laconisme, tandis que les troisième et quatrième décades reflètent un contenu plus fourni et plus variés des annales elles-mêmes<sup>4</sup>. Il considère dès lors

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXV, 40, 1.

2 TITE-LIVE, *Histoire romaine*, XLI, 28, 8-10.

3 L'usage de la *legio* semble renvoyer à une distinction archaïque, relevée par les antiquaires : « Le nom d'*exercitus* (armée) dérive d'*exercitare*, parce que l'exercice aguerrit le soldat ; celui de *legio* (légion), de *legere* (choisir, enrôler) », VARRON, *De la langue latine*, V, 87, dans D. NISARD (éd.), *Macrobe, Varron et Pomponius Méla*, Paris, J. J. Dubochet et cie, 1845, p. 491.

4 M. ABERNSON, *op. cit.*, 2004, p. 19. Il remarque néanmoins la variété dont fait preuve Tite-Live en utilisant par

les informations contenues dans ces inscriptions comme « fiables », dans la mesure où les contraintes liées à ce type de sources semblent peu propre à l'enjolivement<sup>1</sup>. Ces notations, toutefois, ne sont pas uniquement informatives et ne sont pas qu'une retranscription de sources. Elles permettent de mettre en avant certains personnages ou moments de l'histoire de Rome en les liant à des monuments particuliers. Elles s'inscrivent de la sorte dans l'architecture de l'*Ab Vrbe condita*. Tite-Live peut ainsi mettre en avant, par exemple, la *gens Stertina* et l'un de ses ancêtres glorieux<sup>2</sup>, L. Stertinius :

*L. Stertinius ex ulteriore Hispania, ne temptata quidem triumphi spe, quinquaginta milia pondo argenti in aerarium intulit, et de manubiis duos fornices in foro bouario ante Fortunae aedem et matris Matutae, unum in maximo circo fecit et his fornicibus signa aurata imposuit.*

« L. Stertinius, revenant d'Espagne Ulérieure, sans même essayer de voir s'il pouvait espérer triompher, apporta au trésor cinquante mille livres d'argent et fit élever sur l'argent du butin deux arcs de triomphe au forum aux bœufs, devant le temple de la Fortune et de Mater Matuta, et un autre au grand cirque, et il y plaça des statues dorées<sup>3</sup>. »

La mention du double temple de la Fortune et de Mater Matuta<sup>4</sup> relie Stertinius à la lignée des grands hommes de l'histoire de Rome, et notamment aux figures du « second fondateur » que sont pour Rome le roi Servius Tullius et de son sauveur, Camille. Le premier ordonne la construction du temple et en fait la dédicace<sup>5</sup> ; le second le dédie à nouveau, en 395 av. J.-C., à la suite d'un vœu prononcé durant la bataille de Véies<sup>6</sup>. Le récit livien met ainsi en lumière la *gens Stertina*, famille de rang sénatorial, implantée en Hispanie<sup>7</sup>, qui peut de la sorte se

---

exemple des passifs, alors que les documents épigraphiques sont très souvent à l'actif, avant le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

- 1 M. ABERSON, compte-rendu de communication « Tite-Live et les temples de Rome : tradition formulaire et récit annalistique », *REL*, 68, 1990, p. 2-3.
- 2 Selon G. ACHARD, note b, p. 38, Stertinius est le premier membre connu de la *gens Stertina*.
- 3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIII, 27, 4.
- 4 Sur le Forum Boarium, près de l'église Sant' Omobono, au pied du Capitole, les archéologues ont en effet retrouvé une *area sacra* de 47,5 m de côté avec deux sanctuaires jumeaux - datés au moins du IV<sup>e</sup> siècle - bâtis sur un même podium. Si les datations sont encore sujettes à polémique, une chronologie a été établie à l'aide des études stratigraphiques comme de l'analyse des dépôts votifs et du matériel retrouvés sur le site : à une première phase pré-archaïque où les sanctuaires auraient été à ciel ouvert, succède une seconde phase avec la construction de deux temples vers 580 - 570 av. J.-C. avec des autels orientés à l'est et une présence conséquente de céramique étrusque datant du troisième quart du IV<sup>e</sup> siècle et provenant justement de Véies, patrie de Macstarna ; puis, vers 540-530, une phase de reconstruction complète du sanctuaire, avant une probable destruction au moment de l'avènement de la République, vers 510 av. J.-C., un abandon plus ou moins relatif, et un regain du culte au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Tradition et données archéologiques s'unissent donc ici pour souligner les rapports étroits que Servius Tullius entretenait avec la divinité Fortuna.
- 5 La construction du double temple n'est pas évoquée par Tite-Live au livre I, durant le récit du règne de Servius Tullius, mais seulement au livre V, à l'occasion de sa mention par Camille. La construction du temple est attribuée à Servius Tullius par OVIDE, *Fastes*, VI, 569-573 : *Lux eadem, Fortuna, tua est, auctorque locusque;/ sed superiniectis quis latet iste togis?/ Seruius est, hoc constat enim: sed causa latendi/ discrepat, et dubium me quoque mentis habet*, « Le même jour, Fortune, le même roi fonde ton temple au même lieu. Mais qui se cache sous ces toges superposées? C'est Servius : la chose est sûre ; mais pourquoi se cache-t-il? Les avis divergent et moi même je demeure dans le doute » ; par PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, 36, 163 et VALÈRE-MAXIME, *Faits et paroles mémorables*, I, 8.
- 6 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 19, 6 et 23,7 ; Plutarque, *Vie de Camille*, V, 1.
- 7 Voir S. LEFEBVRE, « Procurateurs en Hispanie », dans S. DEMOUGIN, X. LORiot, P. COSME et S. LEFEBVRE

revendiquer d'un *summus uir*<sup>1</sup>.

Mais les mentions de temples ne sont pas seulement liées aux grandes familles. À l'époque de Tite-Live, les travaux d'urbanisme sont surtout le reflet de la politique du *princeps*. L'écriture des *Res Gestae* qu'il fait graver sur son tombeau, les exposant au peuple de Rome, permet à Auguste de mettre en valeur ses réalisations<sup>2</sup>. S'il n'y fait pas mention des *regiones*, il évoque, dans une longue énumération, les constructions ou restaurations de temples et d'édifices publics à mettre à son actif. Or il est possible de mettre en parallèle les monuments cités dans les *Res Gestae* et ceux que Tite-Live met en valeur. Il n'est pas anodin par exemple que Tite-Live choisisse de mettre à l'honneur le temple de Jupiter Férétrien, qu'il présente comme le premier temple de Rome. Les temples de Junon Regina, sur l'Aventin, de Cybèle, sur le Capitole, et d'Apollon. Ces temples se situent au centre de la stratégie du *princeps* :

*Curiam et continens ei Chalcidicum templumque Apollinis in Palatio cum porticibus, aedem diui Iuli, Lupercal, porticum ad circum Flaminium, quam sum appellari passus ex nomine eius qui priorem eodem in solo fecerat, Octauiam, puluinar ad circum maximum, aedes in Capitolio Iouis Feretri Iouis Tonantis, aedem Quirini, aedes Mineruae et Iunonis Reginae et Iouis Libertatis in Auentino, aedem Larum in summa sacra uia, aedem deum Penatium in Velia, aedem Iuuentatis, aedem Matris Magnae in Palatio feci [...] Theatrum ad aedem Apollinis in solo magna ex parte a privatis empto feci, quod sub nomine M. Marcelli generi mei esset. Dona ex manibiis in Capitolio et in aede diui Iuli et in aede Apollinis et in aede Vestae et in templo Martis Ultoris consacraui, quae mihi constiterunt HS circiter milliens.*

« J'ai construit la Curie et le Chalcidicum attenant, le temple d'Apollon sur le Palatin avec ses portiques, le temple du Divin Jules, le Lupercal, le portique proche du cirque Flaminius, que j'ai laissé porter le nom (porticus) Octavia, du nom de celui qui avait construit au même endroit le portique précédent, la tribune au Grand cirque, les temples de Jupiter Feretrius et de Jupiter Tonans au Capitole, le temple de Quirinus, le temple de Minerve, de Junon Reine et de Jupiter Libertas sur l'Aventin, le sanctuaire des Lares dans la partie supérieure de la Voie sacrée, le temple des Pénates sur la Vélie, le temple de Juventas, le temple de la Grande Mère sur le Palatin [...] Je construisis le théâtre situé près du temple d'Apollon sur un terrain en grande partie acheté à des particuliers ; ce théâtre devait porter le nom de mon gendre Marcellus. Je consacrai au Capitole, dans le temple du Divin Jules, dans le temple d'Apollon, dans le sanctuaire de Vesta, et dans le temple de Mars Vengeur des dons provenant du butin de guerre<sup>3</sup> »

---

(éd.), H.-G. Pflaum. *Un historien du XX<sup>e</sup> siècle*, Droz, Genève, 2006, p. 273 ; W. Eck, « Ergänzende Bemerkungen zur Inschrift des L. Stertinius Quintilianus », *ZPE*, 61, 1985 ; *ILPG*, 7 (*Hep.*, 1, 347) = *CILA*, IV, 168 et C. CASTILLO, « Los senadores beticos. Relaciones familiares y sociales », *EOS*, 2, *Tituli*, 5, 1982, p. 465-519 ; « Los senadores de la Bética : onomástica y parentesco », *Gerión*, 2, 1984, p. 239-250, en particulier p. 246-247.

- 1 Les textes d'Ovide et de Plutarque soulignent que le lien entre Servius et la Fortune, et donc avec son temple, est encore vivace dans la Rome du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> siècle ap. J- C. J. CHAMPEAUX, dans *Le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain. I. Fortuna dans la religion archaïque*, Rome, École Française de Rome, 1982, soulignant la prégnance des traditions ancestrales et la vitalité des légendes populaires dans la société romaine, suggère que la coutume a perduré chez le petit peuple de Rome de se rendre au temple de la Fortune pour venir y implorer la statue de Servius.
- 2 R. SABLAYROLLES, « Espace urbain et propagande politique : l'organisation du centre de Rome par Auguste (*Res Gestae*, 19 à 21) », *Pallas*, 28/ 1981, p. 59-77, p. 60.
- 3 *Res Gestae Diui Augusti*, 19-21.

Pline souligne par ailleurs, au livre XXII de son *Histoire naturelle*, qu'Auguste recourt également aux *tituli*, dans le cadre de l'ensemble monumental du Forum<sup>1</sup> qu'il fait bâtir en 2 av. J.-C. :

« Scipion Emilien aussi, d'après Varron, reçut la couronne obsidionale en Afrique, sous le consulat de Manilius, pour avoir sauvé trois cohortes en se conduisant autant à leur secours, événement que fit aussi graver sur la statue de Scipion le divin Auguste, dans le forum qui porte son nom<sup>2</sup> »

Comme l'indique B. Mineo<sup>3</sup>, le *princeps* s'efforce d'insérer son action dans le destin des grands généraux romains, ou *summi uiri*<sup>4</sup>. Il suggère que Tite-Live a participé à ce projet, en rédigeant les éloges, *elogia* présentés dans les *tituli* :

« L'on pourrait imaginer, en effet, que les rôles (celui de conseiller, de concepteur, et celui de rédacteur) aient pu être répartis entre l'historien, garant de la cohérence générale du projet, et un antiquaire, spécialiste de ces détails honorifiques dont tout *elogium* doit être constitué<sup>5</sup>. »

À la même époque, Virgile élabore également sa propre liste des *summi uiri* :

« *Nunc age, Dardanium prolem quae deinde sequatur  
Gloria, qui maneant Itala de gente nepotes,  
Inlustris animas nostrumque in nomen ituras,  
Expeditam dictis, et te tua fata docebo [...].  
Quin Decios Drusosque procul saeuumque securi  
Aspice Torquatam et referentem signa Camillum [...].  
Quis te, magne Cato, tacitum aut te, Cosse, relinquat ?  
Quis Gracchi genus aut geminos, duo fulmina belli,  
Scipiadas, cladem Libyae, paruoque potentem  
Fabricium uel te sulco, Serrane, serentem ?  
Quo fessum rapitis, Fabii ? tu Maximus ille es,  
Vnus qui nobis cunctando restituis rem. »*

« Et maintenant, la gloire qui pour les siècles futurs va escorter la race italienne, nobles âmes qui monteront prolonger notre nom, je vais te les présenter, je vais t'instruire de leurs destins. Ici, maintenant, tourne tes yeux, regarde cette nation, tes Romains. [...] Mais plus loin regarde les Décius, les Drusus, Torquatus avec sa hache impitoyable, Camille rapportant nos enseignes [...] Qui pourrait te passer sans mot dire, grand Caton, ou toi, Cossus ? Qui la race de Gracchus ou ces deux hommes, deux foudres de la guerre, les Scipions, fléau de la Libye, et Fabricius puissant de sa pauvreté, ou toi, Serranus, semeur de tes sillons ? Fatigué, où m'entraînez-vous, nobles Fabius ? Mais tu es ce Maximus qui à toi seul par tes prudences relèves pour nous l'État<sup>6</sup>. »

1 Voir P. ZANKER, *Forum Augustum. Das Bildprogramm*, Tübingen, E. Wasmuth, 1970.

2 PLIN L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXII, 6, 13, p. 26.

3 B. MINEO, *op. cit.*, 2006. M. HUMM, dans *Appius Claudius Caecus. La République accomplie*, Publications de l'École Française de Rome, Rome, 2005, p. 56, propose le nom de C. Julius Hygin, premier préfet de la bibliothèque du Palatin, source du *De uiris illustribus* dont le texte présente de nombreuses ressemblances avec celui de l'éloge du forum d'Auguste. Mais il note également des ressemblances entre le *De uiris illustribus* et le texte livien, p. 57-58.

4 Les critères qui orientent le choix des *summi uiri* par Auguste fait l'objet d'un débat. K. GALINSKY, dans *Augustan Culture. An Interpretative Introduction*, Princeton, Princeton University Press, 1996, p. 206, remarque que ces grands hommes ne sont pas forcément des modèles de bonne gouvernance. Il souligne que des choix ont pourtant été opérés dans la tradition : Ménénus Agrippa ne figure pas sur le forum, pas plus que Décius Mus. La pompe funèbre de Drusus, en 23 av. J.-C., selon TACITE, *Annales*, IV, 9, 2, déploie le même discours d'insertion dans une continuité des grands hommes.

5 B. MINEO, *op. cit.*, 2006, p. 139.

6 VIRGILE, *Énéide*, VI, 756-846. Voir H. T. ROWELL, « Vergil and the Forum of Augustus », *AJPh*, 62, 1941, p. 261-276.

Un processus de canonisation des grands hommes de l'histoire romaine<sup>1</sup>, aboutissement de la stratégie mémorielle construite par les *pompae funebres*, les *elogia*, etc, s'effectue à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C<sup>2</sup>. Il nous semble que l'*Ab Vrbe condita* construit, à son tour, une nouvelle liste, sous une forme différente. Pour mettre en avant certains noms, dans le multiple foisonnement des personnages qui peuplent l'ouvrage, l'historien les associe aux *topia* de la conquête, le lieu de la mort du général, l'espace de la prise de ville, etc. Plus encore, il rappelle que le souvenir de leur conquête est inscrit dans le sol de l'*Vrbs*. Chacune des notices relatives à la dédicace de temples relie les temples qui structurent l'espace quotidien du Romain à des lieux de la conquête et aux généraux qui y ont mené le combat. Elles réécrivent, dès lors, à Rome-même, une carte de la conquête. C'est également l'occasion d'intégrer dans le destin de l'*Vrbs* des familles qui, comme la gens *Stertinia*, sont établies hors de Rome, dans les provinces. Si la plupart des monuments que l'*Ab Vrbe condita* met ainsi en avant dessine, à Rome, la carte de la conquête sur l'espace entier de l'*orbis terrarum*, s'ils mettent en évidence une certaine continuité familiale ou inscrivent la geste augustéenne dans l'histoire de l'*Vrbs*, ils n'en restent pas moins des éléments discrets dans l'espace livien de l'*Vrbs*. L'écrit fonctionne ici comme les autres supports, puisque les monnaies ou les bas-reliefs représentent également des représentations individuelles de monuments<sup>3</sup>. Ils renvoient bien dès lors à la spécificité de l'espace urbain à Rome, tel que le décrit Brice Gruet :

« Le monument est un élément discret (isolé) qui permet avant tout d'assurer à son commanditaire une survie symbolique si possible la plus longue possible. C'est certainement le but premier, absolu et obsessionnel du monument. Évidence, une fois de plus, mais à y regarder de plus près, elle est fondamentale pour comprendre ce que pourrait avoir été le " paysage " de la ville pour les anciens : la fonction de commémoration est fondatrice du regard porté sur la ville, mais ce regard déploie une violence extrême dans ses choix de représentation. En effet, le *monumentum* est par essence consacré au grand homme [...] Contrairement à bien d'autres monuments anonymes et collectifs, comme les églises médiévales, ces monuments-là perpétuent le nom d'une *gens*, d'une famille ou d'un personnage. Mais cette mnémotechnie se paie de l'oubli de bien d'autres éléments constitutifs de la ville<sup>4</sup>. »

Les notices rapportant l'activité des censeurs sont, comme l'a bien montré Klaus Gast, à

- 1 Voir M. Torelli, « *Lares, Maires, Summi uiri* : percorsi dell'immagine eroica a Roma e nell'Italia antica », dans M. COUDRY et TH. SPÄTH (éd.), *L'invention des grands hommes de la Rome antique. Actes du Collegium Beatum Rhenanus, 1999*, Paris, 2001.
- 2 Ce processus inspire également toute une littérature biographique, celle de *Vies*, rédigées par Hygin, Varron, Cornelius Nepos, Valère-Maxime, Frontin, Suétone, etc. Voir A. MOMIGLIANO, *Lo sviluppo della biografia greca*, Einaudi, Turin, 1974 ; pour un recueil daté du III<sup>e</sup> siècle et P.-M. MARTIN, « Jules César dans le *De uiris illustribus Urbis Romae* », dans F. GALTIER et Y. PERRIN (éd.), *Ars pictoris, ars scriptoris. Peinture, Histoire, littérature. Mélanges offerts à Jean-Michel Croisille, Clermont-Ferrand*, PUBP, 2008.
- 3 Pour les monnaies, voir PH. V. HILL, *The Monuments of ancient Rome as coin types*, Londres, Seaby, 1989 ; pour les bas-reliefs, et en particulier la représentation du temple de Mars Ultor sur le relief de l'*Ara Pietatis* à l'époque claudienne, du *ficus* et de la statue de Marsyas sur les *Anaglypha Traiani*, du temple du Capitole et d'un portique sur la scène du sacrifice de Marc Aurèle sur l'arc de Constantin, voir I. S. RYBERG, *Panel Reliefs of Marcus Aurelius*, New York, Archaeological Institute of America, 1967, p. 21 sq et R. BIANCHI BANDINELLI, *Rome, le centre du pouvoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 174.
- 4 B. GRUET, *La rue à Rome, miroir de la ville. Entre l'émotion et la norme*, Paris, PUPS, 2006, p. 153.

étudier de la même manière, entre copies d'inscriptions épigraphiques et développement littéraire<sup>1</sup>.

## 2. *Déambulations*

À ces mentions ponctuées de lieux de Rome, il convient d'ajouter une série de déplacements, qui prennent la forme de déambulations à travers la cité, traçant différents parcours dans l'*Vrbs*. Quels sont, chez Tite-Live, ces itinéraires urbains ? Dessinent-ils une vision cohérente de Rome, voire un « paysage urbain » ?

### 2. 1. *Euocationes* et *procurationes*

Tite-Live s'avère être la principale source conservée qui fournisse le détail des cérémonies propiatoires conjurant l'apparition de prodiges dans le Latium. Très utiles – et utilisés – pour mieux comprendre les cérémonies religieuses romaines<sup>2</sup>, les récits de ces cérémonies sont néanmoins à replacer dans le contexte narratif qui est le leur. C'est l'analyse des éléments spatiaux qui vont en particulier nous intéresser ici. Notons d'abord que si Tite-Live, comme nous l'avons déjà souligné, mentionne peu, de façon générale, la topographie de Rome, il nous fournit parfois des indications spatiales très précises. Il en est ainsi, par exemple, de l'épisode de 385 av. J.-C., qui voit la venue de la déesse étrusque Junon-Uni, de Véies, sa ville tutélaire, à Rome, où elle devient *Iuno Regina*. Camille l'invoque en effet, avant l'entrée dans Véies et après avoir fait vœu de donner à Apollon un dixième du butin :

*« Pythice Apollo, tuoque numine instinctus pergo ad delendam urbem Veios, tibi que hinc decimam partem praedae voueo. Te simul, Iuno regina, quae nunc Veios colis, precor, ut nos uictores in nostram tuamque mox futuram urbem sequare, ubi te dignum amplitudine tua templum accipiat.*

« Apollon Pythien, dit-il, c'est sous ta conduite et à ton instigation que j'avance pour détruire la ville de Véies. Je fais vœu de te donner un dixième du butin. Et toi aussi, Junon Reine, qui as actuellement Véies pour résidence, daigne après notre victoire nous suivre dans notre ville qui va devenir la tienne : là, ta majesté trouvera un temple digne d'elle<sup>3</sup>. »

Une fois la ville prise, s'effectue le transfert de la déesse à Rome :

*namque delecti ex omni exercitu iuuenes, pure lautis corporibus, candida ueste, quibus*

1 La notice qui rapporte, au livre XXXIV, les réalisations de Caton porte aussi sans doute également l'influence des écrits du Censeur lui-même. Nous savons en effet que Tite-Live utilise les discours de Caton comme source ; il n'hésite pas à y renvoyer ces lecteurs, comme au livre XLV, 25, 3.

2 J. H. W. G. LIEBESCHUETZ écrit ainsi dans son article « The Religious Position of Livy's History », *JRS*, 57, 1967, p. 45-55, qu'au contraire de l'œuvre d'autres historiens comme Salluste ou Tacite, « *the History of Livy is extraordinarily full of references to the gods and their worship* ». Il souligne de plus dans un *addendum* combien les travaux récents sur la religion romaine, comme la récente synthèse de M. BEARD, J. NORTH et S. PRICE, *Religions of Rome*, volume I, 1998, tirent un grand nombre d'informations de l'œuvre livienne.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 21, 2-3.

*deportanda Romam regina Iuno adsignata erat, uenerabundi templum iniere, primo religiose admouentes manus, quod id signum more Etrusco nisi certae gentis sacerdos attractare non esset solitus. Dein cum quidam, seu spiritu diuino tactus seu iuuenali ioco, "Visne Romam ire, Iuno?" dixisset, adnuisse ceteri deam conclamauerunt. Inde fabulae adiectum est uocem quoque dicentis uelle auditam; motam certe sede sua parui molimenti adminiculis, sequentis modo accepimus leuem ac facilem tralatu fuisse, integramque in Auentinum aeternam sedem suam quo uota Romani dictatoris uocauerant perlatam, ubi templum ei postea idem qui uouerat Camillus dedicauit.*

« Choisis, en effet, dans toute l'armée, des jeunes gens, le corps purifié par des ablutions et vêtus de blanc, reçurent la mission de transporter à Rome Junon Reine ; pieusement ils entrèrent dans son temple et éprouvèrent d'abord des scrupules en portant la main sur elle, car cette statue, selon les rites étrusques, n'était jamais touchée que par un prêtre d'une certaine famille. Puis l'un d'eux, soit sous le coup d'une inspiration divine, soit par plaisanterie de jeune homme, dit : " Veux-tu aller à Rome, Junon ? - La déesse fait signe que oui ", s'écrièrent tous les autres. Puis on corsa l'anecdote en disant qu'on avait même entendu la déesse répondre : " Oui ". En tout cas son déplacement n'exigea que des engins peu puissants ; elle avait l'air de venir d'elle-même, raconte-t-on, légère et facile à transporter ; sans accident elle arriva sur l'Aventin, son séjour éternel, où l'appelait le vœu du dictateur romain, et où un temple lui fut ensuite dédié par ce même Camille, qui le lui avait promis<sup>1</sup>. »

Le passage est situé au livre V, 22, 4-6. Alors que la cité vient d'être prise au terme d'un siège long de dix ans, Junon, déesse de Véies donne à voix basse son accord à Camille qui l'exhorte à venir s'installer à Rome. L'*euocatio* permet en effet d'accueillir sur le sol de l'*Vrbs* les dieux des ennemis et de s'assurer ainsi leur protection<sup>2</sup>. En utilisant des formules rituelles, les Romains proposent à la divinité une sorte de contrat religieux dans lequel ils promettent de la vénérer à Rome, en échange de son intégration dans le panthéon romain, et donc de son implantation sur le sol de la cité. Plutarque cite comme une version plus rationalisante ce passage dans sa *Vie de Camille*, VI,3-6. Il indique une autre version, dans laquelle c'est Camille, et non plus des jeunes soldats, *iuuenes*, qui invite la déesse à se rendre à Rome. Ce raccourci lui permet ainsi mettre en avant la figure de Camille et, derrière elle, celle de Rome et de sa fortune. Mais la colline de l'Aventin n'est pas mentionnée :

Διαπορθήσας δὲ τὴν πόλιν, ἔγνω τὸ ἄγαλμα τῆς Ἥρας μεταφέρειν εἰς Ῥώμην ὡσπερ εὖξατο. Καὶ συνελθόντων ἐπὶ τοῦτο τῶν τεχνιτῶν, ὁ μὲν ἔθυε καὶ προσήυχετο τῇ θεῷ δέχεσθαι τὴν προθυμίαν αὐτῶν καὶ εὐμενῆ γίνεσθαι σύνοικον τοῖς λαχοῦσι τὴν Ῥώμην θεοῖς, τὸ δ' ἄγαλμά φασιν ὑποφθεγξάμενον εἰπεῖν ὅτι καὶ βούλεται καὶ συγκατανεῖ. Λίουιος δὲ φησιν εὖχεσθαι μὲν τὸν Κάμιλλον ἀπτόμενον τῆς θεοῦ καὶ παρακαλεῖν, ἀποκρίνασθαι δὲ τινὰς τῶν παρόντων ὅτι καὶ βούλεται καὶ συνακολουθεῖ προθύμως. Οἱ δ' ἰσχυρίζομενοι καὶ τῷ παραδόξῳ βοηθοῦντες μεγίστην μὲν ἔχουσι συνήγορον τὴν τύχην τῆς πόλεως, ἣν ἀπὸ μικρᾶς καὶ καταφρονουμένης ἀρχῆς ἐπὶ τοσοῦτον δόξης καὶ δυνάμεως προελθεῖν δίχα θεοῦ πολλαῖς καὶ μεγάλας ἐπιφανείαις ἐκάστοτε συμπαρόντος ἀμήχανον.

« Après avoir mis la ville à sac, Camille résolut de transporter à Rome la statue de Junon, selon le vœu qu'il avait fait. Ayant à cet effet rassemblé des ouvriers, il fit un sacrifice et pria la déesse d'agrèer leur zèle et de venir avec bienveillance habiter parmi les dieux protecteurs de Rome. La

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 22, 4-7.

2 Voir MACROBE, *Saturnales*, III, 9, 2 ; PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXVIII, 18 et G. WISSOWA, *Religion und Kultus der Römer*, 2<sup>e</sup> édition, Munich, 1912, p. 383-384 ; G. DUMÉZIL, « Les dieux de l'ennemi », *La religion romaine archaïque*, Payot, Paris, 1974, p. 425-431 et J. LE GALL, « *Euocatio* », *Mélanges J. Heurgon*, I, p. 519-24, Rome, 1976.

statue, dit-on, répondit à voix basse qu'elle y consentait et qu'elle agréait la demande. Tite-Live, il est vrai, prétend que, tandis que Camille priait et invitait la déesse en tenant la main sur sa statue, ce sont quelques-uns des assistants qui répondirent qu'elle voulait bien, qu'elle était d'accord et qu'elle le suivrait volontiers. Mais ceux qui affirment et défendent le prodige ont un puissant avocat dans la fortune de Rome, qui, partant d'une origine si faible et méprisée, n'aurait jamais pu parvenir à un si haut degré de gloire et de puissance, si la divinité ne l'avait pas assistée en toute occasion par de multiples et importantes manifestations<sup>1</sup>. »

Si nous nous intéressons aux sources contemporaines de Tite-Live, nous ne trouvons pas non plus de détails topographiques : Diodore ne mentionne même pas l'*euocatio* de Junon ; quant à Denys d'Halicarnasse, il évoque le dialogue entre les jeunes gens et la déesse, mais n'apporte pas de précisions sur le lieu dans lequel elle sera honorée. Tite-Live adopte un angle différent. Bien sûr, l'épisode illustre la puissance d'une cité. Bien qu'elle ne se soit encore imposée que dans le Latium, Rome apparaît comme capable d'attirer à elle les dieux des autres peuples. La narration livienne développe, tout d'abord, une perspective spatiale qui se décline en deux temps : premièrement, le transfert de la déesse depuis Véies ; puis la construction d'un temple sur la colline de l'Aventin, qui devient le point d'arrivée des processions liées à Junon. Elle insiste ensuite sur la mobilisation de certaines parties du corps civique, les jeunes gens, *iuvenes*, suivis des matrones, *matronae*, deux groupes sociaux que nous retrouverons associés aux cérémonies liées à Junon :

*Plena omnia templa Romanarum matrum grates dis agentium erant [...] Tum Iunoni reginae templum in Auentino locauit, dedicauitque Matutae Matris ; atque his diuinis humanisque rebus gestis dictatura se abdicauit [...] Eodem anno aedes Iunonis reginae ab eodem dictatore eodemque bello uota dedicatur, celebratamque dedicationem ingenti matronarum studio tradunt.*

« Se pressant dans tous les temples, les mères romaines remerciaient les dieux [...] Il choisit ensuite pour le temple de Junon Reine un emplacement sur l'Aventin et fit la consécration du temple de Mater Matuta. Ces cérémonies divines et humaines une fois achevées, il abdiqua [...] Cette même année, le temple de Junon Reine promis par un vœu du même dictateur au cours de la même guerre fut inauguré, et à cette occasion les matrones montrèrent une grande ferveur, relate-t-on<sup>2</sup>. »

Ces deux points sont d'ailleurs répétés, en un écho indirect, par Camille dans son discours de défense du site de Rome, six ans – et une prise de Rome – après :

*Iuno regina transuecta a Veis nuper in Auentino quam insigni ob excellens matronarum studium celebri que dedicata est die.*

« C'est Junon Reine amenée dernièrement de Véies sur l'Aventin, où on lui consacra un temple, en une journée combien mémorable par la ferveur extrême des femmes et par l'affluence<sup>3</sup>. »

La cérémonie de l'*euocatio* de Junon met en place, dans l'*Ab Vrbe condita*, le schéma narratif commun des cortèges religieux à venir, qu'il s'agisse encore d'*euocationes* ou de

1 PLUTARQUE, *Vie de Camille*, VI, 1-3.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 23, 3-7 et 31, 3.

3 Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, V, 52, 10.



*procurationes*, cérémonies visant à conjurer les prodiges. À chaque fois, des catégories sociales se rendent au temple de la divinité, spontanément ou suivant une chorégraphie agencée par les autorités qui décident des lieux pour chaque scène, puis qui leur attribuent des acteurs. Nous pouvons en effet retrouver les mêmes éléments dans les autres épisodes qui rapportent des cortèges similaires. En XXI, 62, 7, alors que rien n'arrête l'avancée fulgurante d'Hannibal, la Ville organise de multiples cérémonies de procuration : *lustratio*, aux sacrifices, offrande d'or ou de bronze, lectisterne, *supplicatio* et vœux :

*Iam primum omnium urbs lustrata est hostiae que maiores quibus editum est dis caesae, et donum ex auri pondo quadraginta Lanuuium [et] Iunoni portatum est, et signum aeneum matronae Iunoni in Auentino dedicauerunt, et lectisternium Caere, ubi sortes adtenuatae erant, imperatum et supplicatio Fortunae in Algido; Romae quoque et lectisternium Iuuentati et supplicatio ad aedem Herculis nominatim, deinde uniuerso populo circa omnia puluinararia indicta, et Genio maiores hostiae caesae quinque, et C. Atilius Serranus praetor uota suscipere iussus, si in decem annos res publica eodem stetisset statu. Haec procurata uotaque ex libris Sibyllinis magna ex parte leuauerant religione animos.*

« Avant tout, la cité fut purifiée et des victimes majeures sacrifiées aux dieux désignés ; on porta une offrande pesant quarante livres d'or à la Junon de Lanuvium ; les femmes dédièrent une statue d'airain à Junon, sur l'Aventin ; on commanda un lectisterne à Caéré, où les sorts s'étaient amincis, et une supplication à la Fortune, sur l'Algide ; à Rome aussi, on prescrivit un lectisterne pour la Jeunesse, une supplication au temple d'Hercule, nommément désignés, puis, pour tout le peuple, autour de tous les lits de parade ; cinq victimes majeures furent sacrifiées au Génie et le préteur C. Atilius Serranus reçut l'ordre de faire des vœux pour le cas où l'État resterait pour les dix ans à venir dans la même situation. Ces expiations et ces vœux conformes aux prescriptions des Livres Sibyllins avaient soulagé en grande partie les esprits de leurs craintes religieuses<sup>1</sup> »

J. Champeaux souligne, dans *Le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain*<sup>2</sup>, que les matrones<sup>3</sup> et la jeunesse<sup>4</sup> jouent un rôle prépondérant dans ces cérémonies, comme dans les moments de péril interne et externe encourus par la cité. Face au péril, les différentes catégories de la cité se rassemblent. C'est notamment le cas lors de l'année 207, moment de basculement, où deux consuls trouvent la mort. Les différents ordres religieux et politiques de la cité s'unissent également pour organiser ensemble les cérémonies expiatoires<sup>5</sup> :

*Decreuere item pontifices ut uirgines ter nouenae per urbem euntes carmen canerent. id cum in Iouis Statoris aede discerent conditum ab Liuio poeta carmen, tacta de caelo aedis in Auentino Iunonis reginae; prodigiumque id ad matronas pertinere haruspices cum respondissent donoque diuam placandam esse, aedilium curulium edicto in Capitolium conuocatae quibus in urbe Romana intraque decimum lapidem ab urbe domicilia essent, ipsae inter se quinque et uiginti*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 62, 7.

2 J. CHAMPEAUX, *Le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain*, École française de Rome, 1982.

3 Dans l'historiographie romaine, les femmes sont au cœur de la sauvegarde de la cité et de son unité, que ce soit durant l'intervention des Sabines au milieu de la bataille qui oppose leurs maris et leurs pères et frères, de la prière des femmes qui fait renoncer Coriolan au pillage de Rome ou du don de leurs bijoux pour payer la rançon. Voir N. LORAUX, « Les larmes efficaces des matrones », *Les mères en deuil*, Seuil, 1990, p. 49-65 et J.-M. PAILLER, « Des femmes dans leurs rôles : pour une relecture des guerres civiles à Rome (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 5, 1997.

4 Sur le rôle de la jeunesse, voir J.-P. NÉRAUDAU, *La jeunesse dans la littérature et les institutions de la Rome républicaine*, Paris, Les Belles Lettres, 1979.

5 J. CHAMPEAUX, « Pontifes, haruspices et décemvirs. L'expiation des prodiges de 207 », *REL*, 74, 1996, p. 67-91.

*delegerunt ad quas ex dotibus stipem conferrent; inde donum peluis aurea facta lataque in Auentinum, pureque et caste a matronis sacrificatum. confestim ad aliud sacrificium eidem diuae ab decemuiris edicta dies, cuius ordo talis fuit. ab aede Apollinis boues feminae albae duae porta Carmentali in urbem ductae; post eas duo signa cupressea Iunonis reginae portabantur; tum septem et uiginti uirgines, longam indutae uestem, carmen in Iunonem reginam canentes ibant, illa tempestate forsitan laudabile rudibus ingeniis, nunc abhorrens et inconditum si referatur; uirginum ordinem sequebantur decemuiro coronati laurea praetextatique. A porta Iugario uico in forum uenere; in foro pompa constitit et per manus reste data uirgines sonum uocis pulsu pedum modulantes incesserunt. Inde uico Tusco Uelabroque per bouarium forum in cliuum Publicium atque aedem Iunonis reginae perrectum. ibi duae hostiae ab decemuiris immolatae et simulacra cupressea in aedem inlata.*

« Les pontifes décrétèrent de même que trois groupes de neuf jeunes filles devaient parcourir la ville en chantant un hymne. Comme elles apprenaient cet hymne, composé par le poète Livius, dans le temple de Jupiter Stator, le temple de Junon Reine, sur l'Aventin, fut frappé de la foudre ; les haruspices ayant répondu que ce prodige concernait les femmes, et qu'il fallait apaiser la déesse par une offrande, un édit des édiles curules convoqua au Capitole celles qui étaient domiciliées à Rome et dans un rayon de 10 milles ; elles choisirent d'elles-mêmes vingt-cinq d'entre elles auxquelles elles apporteraient une somme d'argent prélevée sur leur dot. Avec cet argent, on offrit un bassin d'or qui fut porté sur l'Aventin, tandis que les femmes faisaient un sacrifice dans les conditions requises de pureté et de chasteté. Aussitôt après, les décemvirs fixèrent la date d'un autre sacrifice offert à la même déesse ; la cérémonie se déroula comme suit : à partir du temple d'Apollon, deux vaches blanches furent conduites en ville par la porte Carmentale ; derrière elle, étaient portées deux statues en bois de cyprès de Junon Reine ; après quoi, les vingt-sept jeunes filles, revêtues de longues robes, s'avançaient en chantant en l'honneur de Junon un hymne, à l'époque, peut-être digne d'éloge pour des esprits incultes, mais qui, s'il était cité, serait aujourd'hui grossier et informe ; marchant derrière les rangs des jeunes filles, les décemvirs, couronnés de laurier et vêtus de la prétexte, allèrent de la porte du forum, en empruntant le vicus Jugarius. La procession s'arrêta sur le forum et, faisant passer une corde par leurs mains, les jeunes filles avancèrent, accompagnant leur chant en marquant le rythme avec leurs pieds. Puis, par le vicus Tuscus et le Vélabre, en passant le forum Boarium, on continua jusqu'au cliuus Publicius et au temple de Junon Reine. Là les deux victimes furent immolées par les décemvirs et les statues en bois de cyprès portées dans le temple<sup>1</sup>. »

Ces trajets de catégories spécifiques sont parfois remplacés par des parcours tracés pour différentes catégories de populations qui finalement se fondent en un même lieu, dans la globalité du peuple. Le trajet à travers l'espace de la Ville crée l'image d'une communauté émotionnelle unie par ses autorités qui entendent bannir la peur et réinstaurer l'ordre dans les relations entre les dieux et les hommes, dans le lien entre les hommes et leur espace quotidien, et dans le lien au temps :

*His, sicut erant nuntiata, expositis auctoribusque in curiam introductis consul de religione patres consuluit. Decretum ut ea prodigia partim maioribus hostiis, partim lactentibus procurarentur et uti supplicatio per triduum ad omnia puluinaria haberetur; cetera, cum decemuiro libros inspexissent, ut ita fierent quemadmodum cordi esse [di sibi] diuinis carminibus praefarentur. decemvirorum monitu decretum est, Ioui primum donum fulmen aureum pondo quinquaginta fieret, Iunoni Mineruae que ex argento dona darentur, et Iunoni reginae in Auentino Iunoni que Sospitae Lanuuii maioribus hostiis sacrificaretur, matronae que pecunia conlata, quantum conferre cuique commodum esset, donum Iunoni reginae in Auentinum ferrent, lectisternium que fieret, et ut libertinae et ipsae, unde Feroniae donum daretur, pecuniam pro facultatibus suis conferrent. Haec ubi facta, decemuiro Ardeae in foro maioribus hostiis sacrificarunt. Postremo Decembri iam mense ad aedem Saturni Romae immolatum est, lectisterniumque imperatum—et eum lectum senatores strauerunt—et conuiuium publicum, ac per urbem Saturnalia diem ac noctem clamata, populusque eum diem festum habere ac seruare in perpetuum iussus.*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVII, 37, 7.

« Après avoir exposé ces prodiges comme ils avaient été annoncés, et introduit leurs garants dans la curie, le consul consulta les sénateurs sur les affaires religieuses. On décréta de remédier à ces prodiges par le sacrifice partie de grandes victimes, partie d'animaux de lait, et de supplier les dieux, pendant trois jours, à tous leurs lits de parade ; pour le reste, quand les décemvirs auraient consulté les livres, de faire ce qu'ils prescriraient par leurs formules comme tenant à cœur aux dieux. Sur l'avis des décemvirs, on décréta d'abord, pour Jupiter, de lui faire faire un foudre d'or de cinquante livres; pour Junon et Minerve, de leur donner des offrandes en argent, pour Junon Reine, sur l'Aventin, et Junon Sospita à Lanuvium, de leur sacrifier de grandes victimes ; de faire apporter par les matrones, versant chacune autant d'argent qu'elles le pourraient sans se gêner, une offrande à Junon Reine sur l'Aventin ; de tenir un lectisterne ; enfin de faire verser aux affranchies elles-mêmes, pour apporter une offrande à Feronia, une cotisation proportionnelle à leurs ressources. Cela fait, les décemvirs sacrifièrent à Ardée, sur le forum, de grandes victimes. Enfin – on était déjà en décembre – on fit un sacrifice, à Rome, au temple de Saturne, on ordonna un lectisterne – dont les sénateurs dressèrent le lit – et un banquet public ; on cria par la ville, pendant un jour et une nuit, le cri des Saturnales, et le peuple fut invité à tenir ce jour pour un jour de fête et à l'observer à l'avenir<sup>1</sup> »

En effet les *procurationes* ou les autres défilés religieux ne sont pas uniquement des cérémonies répondant aux prodiges. Ils jouent un rôle de cohésion sociale dans la cité et constituent ce que Brice Gruet nomme « un idéal de participation » :

« Par idéal de participation, j'entends la projection d'un être collectif qui tend à prendre pleinement conscience de son existence en tant que communauté, et non pas seulement en tant qu'agrégat de personnes séparées<sup>2</sup> »

Il reste à nous interroger sur le choix des lieux et espaces privilégiés de ces cérémonies, dans l'*Ab Vrbe condita*. La mise en scène de parcours à travers l'espace de l'*Vrbs* permet d'en souligner la cohésion. Chaque parcours met par ailleurs en avant des monuments particuliers de Rome : les temples de Junon, sur l'Aventin notamment, le temple d'Hercule, le temple de Saturne, le temple de la Triade Capitoline. Parfois, une véritable chorégraphie est décomposée : la *procuratio* de 207 av. J.-C. réunit les femmes au Capitole, puis sur l'Aventin ; enfin, depuis le temple d'Apollon, un cortège de vingt-sept jeunes filles chantant un hymne à Junon passe par la porte Carmentale, traverse le forum, en empruntant le *uicus Jugarius*, puis le *uicus Tuscus*, arrivent au Vélabre puis au forum Boarium, avant de grimper le *clivus Publicius* et d'arriver au temple de Junon sur l'Aventin. La mention des lieux de la Rome primitive, mis à l'honneur au livre I, permet de tracer un paysage sacré à l'intérieur de Rome, qui unit les catégories parfois divisées de la cité. Dans ces cérémonies, l'Aventin est ainsi

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 1, 17.

2 B. GRUET, *op. cit.*, 2006, p. 284-285. L'auteur met en rapport ces processions, des diverses fêtes qui se déroulent dans la rue, et des événements contemporains comme les matchs de football ou les spectacles liés au patrimoine, qui présentent tous « des communautés symboliques agrégées suivant le même idéal de participation », p. 285. Sur ces parcours gages de la création d'une identité collective, voir également S. BENOIST, « Les processions dans la cité : de la mise en scène de l'espace urbain », dans PH. FLEURY et O. DESBORDES (éd.), *Roma illustrata*, Caen, PUC, p. 49-62. Voir également A. PLATTUS, « Passages into the city : the interpretative functions of the Roman triumph », *The Princeton Journal : thematic studies in architecture*, 1983, p. 93-115 et C. EDWARDS, *op. cit.*, 1996 et « Imaginaires de l'image de Rome ou comment (se) représenter Rome ? », *op. cit.*, 1998.

pleinement intégré dans l'*Vrbs*. La colline primordiale, le Palatin, est à nouveau évoquée, de façon grandiose, lors de l'arrivée de la déesse Cybèle à Rome, en 208 av. J.-C., alors qu'elle était jusque-là un espace délaissé par la narration<sup>1</sup> :

*P. Cornelius cum omnibus matronis Ostiam obuiam ire deae iussus ; isque eam de naue acciperet et in terram elatam traderet ferendam matronis. Postquam nauis ad ostium amnis Tiberini accessit, sicut erat iussus, in salum naue euectus ab sacerdotibus deam accepit extulitque in terram. matronae primores ciuitatis, inter quas unius Claudiae Quintae insigne est nomen, accipere; cui dubia, ut traditur, antea fama clariorem ad posteros tam religioso ministerio pudicitiam fecit. Eae per manus, succedentes deinde aliae aliis, omni obuiam effusa ciuitate, turibulis ante ianuas positis qua praeferebatur atque accenso ture precantibus ut uolens propitiaque urbem Romanam iniret, in aedem Victoriae quae est in Palatio pertulere deam pridie idus Apriles ; isque dies festus fuit. populus frequens dona deae in Palatium tulit, lectisterniumque et ludi fuere, Megalesia appellata.*

« On chargea Publius Cornelius d'aller à Ostie au-devant de la déesse, avec toutes les femmes de haut rang, et là, de la recevoir à sa descente de bateau, de la porter à terre et de la confier aux mains des femmes. Quand le bateau eut accosté à l'embouchure du Tibre, conformément à ces instructions, il se fit conduire en mer par un navire, reçut des prêtres la déesse et la porta à terre. Les premières femmes de la cité le reçurent, parmi lesquelles seule Claudia Quinta est nommément connue. Sa réputation auparavant douteuse, dit-on, rendit plus éclatante sa chasteté aux yeux de la postérité, après un si saint ministère. Elles se passèrent ensuite successivement la déesse les unes aux autres, de mains en mains. Tous les citoyens avaient afflué sur leur chemin : dans les cassolettes, placées devant les portes des maisons sur le trajet de la procession, l'encens brûlait ; on pria la déesse d'entrer de son plein gré dans la ville de Rome et de lui être propice. Les femmes la portèrent dans le temple de la Victoire situé sur le Palatin, la veille des Ides d'avril, et ce jour devint férié. Le peuple vint en foule apporter des présents à la déesse sur le Palatin, on célébra un lectisterne et des jeux, appelés Mégalésiens<sup>2</sup>. »

La narration met en avant, à travers une « description–travelling<sup>3</sup> », le site du Palatin et de son temple de Cybèle. Le récit livien offre une véritable *ἔκφρασις*. L'espace est structuré par la ligne formée de la pierre noire, depuis l'embouchure du Tibre jusqu'au Palatin. Cette ligne est double, formée des mains des femmes et des portes où se massent les citoyens, comme le soulignent les indications spatiales et les verbes indiquant l'avancée et l'éparpillement : *per manus, succedentes, obuiam effusa, ante, qua praeferebatur, iniret, in aedem Victoriae quae est in Palatio pertulere, frequens, in Palatium*. Des éléments matériels épars, renvoyant aux sens, sont parcimonieusement disposés, avec la mention de l'encens placé sur le seuil des maisons et l'évocation de prières. Comment ne pas y voir un écho avec l'époque de Tite-Live et le choix du *princeps* d'y placer sa résidence ? Auguste ne choisit pas au hasard les lieux de ses grands travaux. Sablayrolles Robert<sup>4</sup> a souligné qu'il réactive des lieux précis de l'histoire

1 On ne compte au total que dix-huit occurrences du Palatin dans toute l'œuvre livienne.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 14.

3 Selon P. FRANÇOIS : « On peut voir ce récit comme une tapisserie de Bayeux, dans laquelle un support pictural déroule le récit ; dans le domaine de l'Antiquité romaine, voir les frises de l'*ara Pacis* ou de la colonne Trajane », P. François, « L'entrelacement du narratif et du descriptif dans le récit historique », dans M. BRIAND (éd.) *La trame et le tableau*, , op. cit., 2013, p. 135.

4 R. SABLAYROLLES, « Espace urbain et propagande politique : l'organisation du centre de Rome par Auguste (*Res Gestae*, 19 à 21) », *Pallas*, 28/ 1981, p. 59-77.

romaine, notamment ceux de ses commencements ou de ses grands moments, comme la deuxième guerre punique<sup>1</sup>. Il n'est donc pas étonnant de retrouver que les mêmes lieux résonnent dans l'*Ab Vrbe condita* comme dans les *Res Gestae*, ni qu'ils évoquent ceux que présente Varron au livre V du *De Lingua Latina*. Mais le lien peut également être inversé : Tite-Live a pu choisir de mettre en avant plus spécifiquement les lieux liés au programme urbanistique du *princeps*. C'est le cas, à notre avis, du temple de Cybèle.

Par ailleurs, les expiations concernent un espace plus large que celui de Rome même. Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, la composition particulière des notices chez Tite-Live, présentant les affaires intérieures, en rassemblant des types de matériaux narratifs assez différents, témoignent d'une liberté prise par le Padouan, qui le conduit à accentuer le rôle centrifuge de Rome dans le récit. Tite-Live insiste ainsi sur la tenue de cérémonies expiatoires en-dehors de Rome, à Lanuvium<sup>2</sup> ou dans les territoires italiens. Les Junon romaines se superposent ainsi dans le récit, assurant à la fois la cohésion interne de Rome et de son empire : ainsi, les prodiges qui se produisent à Lanuvium, rapportés à Rome, sont expiés par les autorités romaines elles-même. De la sorte, dans les récits de *procurationes* de l'hiver 218, à la fin du livre XXI, 52, 4-8, le prodige de Lanuvium est expié par le dépôt d'une offrande sur l'Aventin, puisque le culte de Junon *Sospita* et celui de la Junon romaine sont désormais étroitement liés :

*Et Lanuui hastam se commouisse et coruum in aedem Iunonis deuolasse atque in ipso puluinari consedisse [...] et donum ex auri pondo quadraginta Lanuuium Iunoni portatum est et signum aeneum matronae Iunoni in Auentino dedicauerunt.*

« À Lanuuium, la lance avait remué, un corbeau était entré dans le temple de Junon et s'était posé sur le lit même de la déesse [...] on porta une offrande pesant quarante livres d'or à la Junon de Lanuuium ; les femmes dédièrent une statue d'airain à Junon, sur l'Aventin<sup>3</sup>. »

La mention de cette offrande est répétée au tout début du livre XXII :

*decemuirorum monitu decretum est, Ioui primum donum fulmen aureum pondo quinquaginta fieret, Iunoni Mineruae que ex argento dona darentur, et Iunoni reginae in Auentino Iunoni que Sospitae Lanuuii maioribus hostiis sacrificaretur, matronae que pecunia conlata, quantum conferre cuique commodum esset, donum Iunoni reginae in Auentinum ferrent.*

« Sur la recommandation des prêtres, on décida de fabriquer d'abord un foudre en or de cinquante

---

1 B. MINEO souligne ainsi, dans son article « D'une crise religieuse à une autre : de l'Apollon de Fabius Pictor à celui d'Auguste », Turnhout, Brepols, 2015, p. 167-188, comment Auguste, en inaugurant le vieux temple d'Apollon sur Palatin, rappelle la mémoire du modèle religieux de la crise de 207, probablement construit par Fabius Pictor.

2 La *Iuno Sospita* ou *Sospes* est commune aux habitants de Lanuuium et de Rome, en vertu du *foedus* conclu avec la cité en 338 av J.-C. : *Lanuuinis ciuitas data sacraque sua reddita cum eo, ut aedes lucusque Sospitae Iunonis communis Lanuuinis municipibus cum populo Romano esset*, « Aux Lavunins, on donna le droit de cité et l'on rendit leurs cultes à condition que le temple et le bois sacré de Junon appartiendraient dorénavant en commun aux citoyens du municipes de Lanuvium et au peuple romain. », TITE-LIVE, *Histoire romaine*, VIII, 14, 2.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 62, 4-8.

livres et de l'offrir à Jupiter, de faire des présents en or et en argent à Junon et à Minerve, d'immoler des victimes adultes à Junon Reine sur l'Aventin et à Junon Sospita à Lanuvium ; le produit d'une quête, où chacune donnerait selon ses moyens, serait apporté par les femmes à Junon Reine sur l'Aventin<sup>1</sup>. »

Ce livre qui narre les débuts des combats entre Carthaginois et Romains, notamment les batailles de Trasimène et de Cannes, deux désastres militaires pour Rome, commence avec le printemps 217 : « *Iam uer appetebat* ». Tite-Live effectue alors un bilan des prodiges, désormais au nombre de dix-neuf, qui sont apparus et ont été communiqués aux Romains : il ajoute notamment aux prodiges qu'il avait mentionnés auparavant la mention de la Junon de la Triade Capitoline ainsi que celle de la Junon Sospita. À travers les temples des divinités et de leurs *interpretationes*, les Romains semblent inscrire leurs cérémonies de conjuration dans l'ensemble des lieux du Latium : le Capitole de la triade, l'Aventin de la Junon Reine venue de Véies et la Junon de Lanuvium.

## 2. 2. Triomphes

Les triomphes sont l'occasion de mettre sous les yeux des Romains et, par la suite, du public livien, un spectacle savamment organisé des peuples et cités conquises. Les temples, constituant des musées, offrent ensuite à ces triomphes des lieux d'exposition durable<sup>2</sup> de la victoire des *imperatores* et de leur *gens*. L'espace du spectacle ne se limite d'ailleurs pas qu'aux temples ; comme le souligne M. Humm dans son article « Exhibition et "monumentalisation" du butin dans la Rome médio-républicaine<sup>3</sup> », tous les bâtiments publics et même les demeures privées sont les supports des dépouilles, *spolia*, des ennemis, du moins depuis qu'elles ne sont plus brûlées directement sur le champ de bataille ou sur le Comitium, afin de détruire les forces maléfiques dont elles seraient porteuses. Lorsqu'en 338 av. J.-C., les Romains ornent le mur du Comitium, désormais appelé les Rostres, des éperons de navires, *rostra*, pris à la flotte de la ville latine d'Antium<sup>4</sup>, il s'agit pour eux, en reprenant un modèle hellénique de monumentalisation des dépouilles de l'ennemi vaincu<sup>5</sup>, de signifier la maîtrise de Rome sur l'ensemble de l'Italie centrale et de l'espace maritime limitrophe. Le triomphe et

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 1, 17.

2 Voir A. ROUVERET, « Les lieux de la mémoire publique : quelques remarques sur la fonction des tableaux dans la cité », *Opus*, VI-VII, 1987, p. 101-174. A. Rouveret inscrit l'apparition du triomphe et l'exposition du butin dans le contexte du partage du pouvoir obtenu par les familles plébéiennes ; ces dernières doivent dès lors exhiber les insignes de leurs magistratures, afin de fixer les traits de leur récente noblesse. Elle souligne l'importance que prend alors le tableau, déposé dans un temple. Au milieu du II<sup>e</sup> siècle, une rupture s'effectue, et le tableau se trouve dévalorisé, au profit d'un programme architectural qui organise un décor d'ampleur.

3 M. HUMM, « Exhibition et "monumentalisation" du butin dans la Rome médio-républicaine », dans M. COUDRY et M. HUMM (éd.), *Praeda. Butin de guerre et société dans la Rome médio-républicaine*, Stuttgart, 2009, p. 117-139.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VIII, 14.

ses conséquences permettent donc de donner en spectacle les dépouilles et les victoires accumulées. Polybe les présente comme une pratique qui assure la cohésion de la société romaine et surtout la mobilisation sans faille de ses soldats, à travers un processus d'émulation :

Καλῶς δὲ καὶ τοὺς νέους ἐκκαλοῦνται πρὸς τὸ κινδυνεύειν. ἐπειδὴν γὰρ γένηται τις χρεία καὶ τινες αὐτῶν ἀνδραγαθήσωσι, συναγαγὼν ὁ στρατηγὸς ἐκκλησίαν τοῦ στρατοπέδου, καὶ παραστησάμενος τοὺς δόξαντάς τι πεπραχέναι διαφέρον [...] τυγχάνει δὲ τούτων οὐκ ἔαν ἐν παρατάξει τις ἢ πόλεως καταλήψει τρώση τινὰς ἢ σκυλεύση τῶν πολεμίων, ἀλλ' ἔαν ἐν ἀκροβολισμοῖς ἢ τισιν ἄλλοις τοιοῦτοις καιροῖς, ἐν οἷς μηδεμίᾳ ἀνάγκῃ οὔσης κατ' ἄνδρα κινδυνεύειν αὐτοὶ τινες ἔκουσίως καὶ κατὰ προαίρεσιν αὐτοὺς εἰς τοῦτο διδώσι [...] οἱ γὰρ τυχόντες τῶν τοιούτων δωρεῶν χωρὶς τῆς ἐν τοῖς στρατοπέδοις εὐκλείας καὶ τῆς ἐν οἴκῳ παραχρῆμα φήμης καὶ μετὰ τὴν ἐπάνοδον τὴν εἰς τὴν πατρίδα τὰς τε πομπὰς ἐπισήμως πομπεύουσι διὰ τὸ μόνους ἐξεῖναι περιτίθεσθαι κόσμον τοῖς ὑπὸ τῶν στρατηγῶν ἐπ' ἀνδραγαθία τετιμημένοις, ἐν τε ταῖς οἰκίαις κατὰ τοὺς ἐπιφανεστάτους τόπους τιθέασι τὰ σκῦλα, σημεῖα ποιούμενοι καὶ μαρτύρια τῆς ἑαυτῶν ἀρετῆς. τοιαύτης δ' ἐπιμελείας οὔσης καὶ σπουδῆς περὶ τε τὰς τιμὰς καὶ τιμωρίας τὰς ἐν τοῖς στρατοπέδοις, εἰκότως καὶ τὰ τέλη τῶν πολεμικῶν πράξεων ἐπιτυχῆ καὶ λαμπρὰ γίνεται δι' αὐτῶν.

« Les Romains excellent aussi pour encourager les jeunes gens à braver les dangers. Après une opération où des exploits ont été accomplis, le général réunit son armée en assemblée, appelle les hommes qui se sont fait remarquer par une action d'éclat et prononce pour commencer l'éloge de chacun en célébrant leurs exploits et tous les autres points qui, dans leur existence passée, méritent aussi des félicitations ; puis il distribue des récompenses [...] On n'obtient pas ces récompenses pour avoir blessé ou dépouillé des ennemis dans une bataille rangée ou dans la prise d'une ville : il faut que ce soit dans des escarmouches ou des circonstances analogues, où rien n'obligeait à se battre au corps à corps et où des soldats se sont ainsi exposés d'eux-mêmes, volontairement et de propos délibéré [...] De pareilles incitations n'ont pas pour unique effet de provoquer l'émulation et l'ardeur devant le danger chez les hommes qui sont là pour entendre ces éloges : ceux qui restent dans leurs foyers en sont affectés aussi, car les bénéficiaires de pareilles récompenses n'obtiennent pas seulement la gloire dans l'armée et une renommée immédiate chez eux ; après leur retour dans leur patrie, ils se distinguent dans les cortèges des processions par une parure que seuls peuvent porter les auteurs d'exploits honorés par les généraux ; et dans leurs demeures, ils placent aux endroits le plus en vue les dépouilles, qu'ils tiennent pour le signe et le témoignage de leur valeur. Ainsi, avec toute cette attention et cette importance que les Romains attachent aux récompenses et aux punitions militaires, il est normal qu'ils mènent toujours leurs actions militaires à une fin heureuse et brillante<sup>1</sup>. »

Tite-Live rappelle ce rôle-clé du triomphe dans les épisodes de délibération du Sénat, lorsque les généraux se voient contester l'obtention du triomphe par leurs adversaires politiques, en général des tribuns<sup>2</sup>. Lucius Cornelius Scipion, de retour du territoire des Boïens, avertit que seul un triomphe assurera l'empressement de ses soldats à repartir vers une autre province<sup>3</sup>.

5 À Syracuse, le fronton du temple d'Athéna est ainsi orné par un bouclier doré carthaginois, rappelant la victoire d'Agathocle. Voir ATHÉNÉE, XI, 462 a et DIODORE DE SICILE, XIX, 104, 4. Les Athéniens, à la fin du VI<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> siècle, avaient déjà exposé les armes prises aux navires ennemis sous le portique qu'ils érigent à Delphes, *Syll* 3, 29. Voir PAUSANIAS X, 11, 6 ; M. HUMM, *op. cit.*, 2009, note 29, p. 122 et T. HÖLSCHER, « Römische Nobiles und hellenistische Herrscher », dans *Akten des XIII. Internationalen Kongresses für klassische Archäologie*, (Berlin, 1988), Mayence, Ph. Von Zabern, 1990, p. 73-84.

1 POLYBE, *Histoires*, XXXIX, 1-11.

2 Les notices rapportant les triomphes et ovations sont stéréotypées : J. E. PHILIPS, dans son article « Form and Language in Livy's Triumph Notices », *CIPh*, 69, 1974, p. 265-273, montre qu'elles sont constituées de passages-types, la requête, le débat au Sénat, l'annonce de la célébration, la description du cortège et les dons prodigués aux soldats.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, 40, 7.

Dans la Rome du I<sup>er</sup> siècle, le triomphe est avant tout l'occasion pour les hommes publics de s'illustrer et de faire grandir leur renommée<sup>1</sup>. Ils peuvent même adapter le parcours pour passer devant les monuments élevés par des membres de leur famille ou inscrivant leurs exploits dans l'histoire de la Ville. Chez Tite-Live, toutefois, le trajet effectué lors de la cérémonie n'est pas l'objet d'un intérêt narratif particulier. La montée au Capitole elle-même n'est que rarement mentionnée<sup>2</sup>, l'historien préférant se consacrer à la description du cortège et des richesses qui y sont déployées. Tout au plus certaines notices marquent-elles une opposition spatiale nette entre l'extérieur de la ville, où le général laisse ses troupes pour se rendre au temple de Bellone, devant le Sénat<sup>3</sup> où il demande le triomphe<sup>4</sup>. D'autres mettent en avant la cohésion de la cité en évoquant fugitivement des habitants devant le pas de leur maison, qui rejoignent le cortège triomphal.

*Romae a Q. Fabio praefecto urbis senatus habitus triumphantem Quinctium quo veniebat agmine urbem ingredi iussit. Ducti ante currum hostium duces ; militaria signa praelata; secutus exercitus praeda onustus. Epulae instructae dicuntur fuisse ante omnium domos, epulantesque cum carmine triumphali et sollemnibus iocis comisantium modo currum secuti sunt.*

« À Rome, le sénat réuni par Quintus Fabius, gouverneur de la ville, décréta que Quinctius et ses troupes en colonne telles qu'elles arrivaient entreraient en triomphe. Devant son char défilèrent les généraux et les enseignes de guerre [des ennemis] ; derrière, l'armée chargée de butin. Il y avait un festin devant toutes les maisons, et les convives, entonnant le chant du triomphe avec les plaisanteries d'usage, formaient des bandes joyeuses qui marchaient derrière le char<sup>5</sup>. »

La dimension symbolique de l'espace telle que le prescrit le *mos maiorum* l'emporte en effet sur la description du paysage urbain<sup>6</sup>. Le franchissement du *pomerium* et l'entrée dans Rome marquent la clôture d'un moment de la conquête, ramenant avec lui l'écho de l'extérieur. M.

1 M. BEARD, *The Roman Triumph*, The Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, Mass, and London, England, 2007, p.334 et Henk S. Versnel, *Triumphus. An Inquiry into the origin, development and meaning of the Roman Triumph*, Leyde, Brill, 1970.

2 Quand elle l'est, c'est encore souvent à l'occasion d'une contestation du triomphe, pour rappeler la centralité de la colline pour le pouvoir romain. Le Capitole y est conçu non pas comme un lieu de Rome à admirer mais comme l'endroit sacré d'où, selon le *mos maiorum*, le général part de sa province, et où il revient, comme le souligne l'ancien consul M. Servilius lorsqu'il défend l'attribution du triomphe à Paul-Émile : *Consul proficiscens praetorue paludatis lictoribus in prouinciam et ad bellum uota in Capitolio nuncupat : uictor perpetrato <bello> eodem in Capitolium triumphans ad eosdem deos, quibus uota nuncupauit, merita dona portant redit*, « Le consul ou le préteur, quand, avec ses licteurs revêtus du manteau de guerre, il part pour sa province, et pour la guerre, prononce ses vœux au Capitole ; une fois vainqueur, la guerre achevée, c'est au même endroit, au Capitole, que, lors de son triomphe, il revient, apportant aux mêmes dieux auxquels il a adressé ses vœux, les offrandes qu'ils méritent », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 39, 11.

3 M. BONNEFOND-COUDRY, *Le Sénat de la République romaine*, Rome, École Française de Rome, 1989.

4 C'est le cas du consul P. Cornelius qui vient réclamer un triomphe sur les Boïens, au livre XXXVI, 39, 4 : *exercitum dimisit e adesse Romae ad diem triumphi iussit ; ipse pstero die quam uenit, senatu in aedem Bellonae uocato, cum de rebus ab se gestis disseruisset, postulauit ut sibi triumphanti liceret urbem inuehi*, « il congédia son armée en lui demandant d'être à Rome pour le jour du triomphe ; lui-même, le lendemain de son arrivée, fit devant le sénat convoqué dans le temple de Bellone le récit des exploits qu'il avait accomplis et il demanda qu'il fut permis de faire son entrée dans la ville en triomphateur ».

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, III, 29, 4-5. Voir également au livre XXVIII, 9, 9-16.

6 Le temple de Marcellus est ainsi présenté comme « le vestibule de la Ville », *uestibulum Urbis*, dans le passage d'un discours de détracteurs de Marcellus imaginant le roi Hiéron remonter des Enfers pour entrer à Rome, au livre XXVI, 32, 4.



Servilius, qui prend la défense de Paul-Émile lorsque ses soldats s'estiment lésés dans l'attribution du butin, utilise à cet égard une image frappante :

*L. Paulus priuatus tamquam rure rediens a porta domum ibit ?*

« L. Paulus ira-t-il de la porte de la ville à sa maison comme un simple particulier revenant de la campagne<sup>1</sup> ? »

S'il ne bénéficie pas du triomphe, Paul-Émile semblera revenir non pas d'un des territoires de l'*orbis terrarum*, mais de la campagne proche. L'espace est rétréci, comme fermé au monde pourtant ouvert par la conquête. Il faut sans doute retrouver ici la même opposition qui structure, selon Mary Jaeger, les épisodes autour du procès des Scipions, au livre XXXVIII. Scipion l'Africain y figure un personnage tourné vers les territoires de l'empire et fait face à des adversaires politiques qui refusent une extension de leur vision politique<sup>2</sup>. Le déploiement de la population de Rome à travers la Ville est si évident que Tite-Live n'éprouve pas le besoin de le mentionner<sup>3</sup>. Si la quatrième décade de l'*Ab Vrbe condita* marque une accélération des cérémonies de triomphe et que la description des cortèges y est certainement inspirée des triomphes du I<sup>er</sup> siècle qui frappent tant les esprits contemporains<sup>4</sup>, l'historien n'y voit pas les prémices des luttes entre généraux ni un nouveau type de pouvoir plus personnel<sup>5</sup>, mais simplement la recherche individuelle des honneurs et la gloire collective retirée de la conquête. Il insiste davantage sur l'inventaire des peuples et des territoires conquis offert lors du triomphe, procurant à la population de Rome un aperçu des espaces dans lesquels se déroule

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 39, 14.

2 M. JAEGER, *op. cit.*, 1997, p. 132-176.

3 Il ne met pas en avant non plus la dimension symbolique du parcours, qui relie Rome à ses origines, comme le souligne D. FAVRO dans son article « The Street triumphant : the Urban Impact of Roman Triumphal Parades » dans Z. CELIK, D. FAVRO et R. INGERSOLL (éd.), *Streets, Critical Perspectives on Public Space*, Berkeley, Los Angeles et Londres, University of California Press, 1994 : « Conceptually, this choreography mimed Rome's topographical and functional realities. At its southern edge, the vast, flat Campus Martius gave way to the cramped hills and valleys of the city ; in parallel, the free movement of masses possible in the plain gave way to the restricted activities allowed within the city's sacral and official boundaries. The teeming crowds of soldiers, prisoners, displays and carts that swarmed over the Campus likewise were restrained within the city ; there, an amorphous crowd became a visible and controlled urban line : the triumphal street », « De façon conceptuelle, cette chorégraphie mime la topographie de Rome et ses réalités de fonctionnement. Du côté sud, le vaste et plat Champ de Mars s'ouvre sur les collines et les vallées étroites de la cité ; en parallèle, le libre mouvement des masses, possible dans la plaine donne libre cours à des activités restreintes, autorisées à l'intérieur des limites sacrées et officielles de la cité. La foule groupée des soldats, des prisonniers, des dispositifs et des chariots fourmillent sur le Champ de Mars, de même qu'ils étaient restreints dans la cité ; là, une foule anamorphosée devient une ligne urbaine visible et contrôlée », p. 153-154.

4 Comme le triomphe de Pompée au retour de la campagne d'Asie. Voir DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, XL, 4.

5 Dans son article « Les processions dans la cité : de la mise en scène de l'espace urbain », dans PH. FLEURY et O. DESBORDES (éd.), *Roma illustrata*, Caen, PUC, 2008, p. 49-62, S. BENOIST montre comment le triomphe, comme tout « parcours ritualisé » est utilisé sous l'Empire pour permettre « tout au long de l'année de rencontrer le pouvoir, donc de l'identifier, de participer à une mise en scène des rapports sociaux et de contester les dérives ou le progressif isolement de celui-ci ». Chez Tite-Live, si les processions en vue de *procurationes* permettent de réunir la cité, les triomphes sont plutôt tournés vers l'extérieur.

la conquête. Les Romains entendent alors égrener les noms des villes conquises, voient leur nom inscrit sur des pancartes<sup>1</sup>, en contemplant de loin les tableaux ou les productions. Si les conquêtes en Sicile et en Grèce permettent de rapporter tableaux et statues, les expéditions dans d'autres zones géographiques permettent de modifier le regard qui est porté sur un peuple. Cornelius Scipion expose ainsi lors de son triomphe sur les Boïens des « récipients gaulois fabriqués non sans art, à leur manière<sup>2</sup> », *Gallica uasa, non infrabre suo more factis*. Ce spectacle corrige ainsi la représentation que la population romaine peut encore avoir, au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., pour ce peuple qui est qualifié, pendant les événements de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, de « sauvage<sup>3</sup> », *gens efferata*. Le triomphe est plutôt tourné, dans la représentation qu'en fait Tite-Live, vers l'extérieur que vers l'intérieur, permettant de faire advenir le monde dans Rome.

### 2. 3. *Pompa funebris*

Dans cette série de déambulations, il convient de placer une scène de convoi funéraire, celle de l'enterrement de Scipion, au livre XXXVIII. À côté de la première version, la plus connue, qui situe le tombeau de Scipion à Litterne<sup>4</sup>, Tite-Live choisit de mentionner une deuxième localisation du tombeau de Scipion à Rome même :

*Q. Terentium Culleonem patres iusserunt. Ad hunc praetorem, adeo amicum Corneliae familiae, ut, qui Romae mortuum elatumque P. Scipionem—est enim ea quoque fama—tradunt, pilleatum, sicut in triumpho ierat, in funere quoque ante lectum isse memoriae prodiderint, et ad Portam Capenam mulsum prosecutus funus dedisse, quod ab eo inter alios captiuos in Africa ex hostibus receptus esset, aut adeo inimicum eundem, ut propter insignem similitudinem ab ea factione, quae aduersa Scipionibus erat, delectus sit potissimum ad quaestionem exercendam—; ceterum ad hunc nimis*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVI, 21, 6-10.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, 40, 12.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VIII, 14, 9.

4 TITE-LIVE mentionne cette version pour la première fois au livre XXXVIII, 53, 7-11, alors que Scipion s'exile hors de Rome : *Silentium deinde de Africano fuit. Vitam Litterni egit sine desiderio urbis; morientem rure eo ipso loco sepeliri se iussisse ferunt monumentumque ibi aedificari, ne funus sibi in ingrata patria fieret. Vir memorabilis, bellicis tamen quam pacis artibus memorabilior. <nobilior> prima pars uitae quam postrema fuit, quia in iuuenta bella adsidue gesta, cum senecta res quoque defloruere, nec praebita est materia ingenio. Quid ad primum consulatum secundus, etiam si censuram adicias? Quid Asiatica legatio, et ualetudine aduersa inutilis et filii casu deformata et post reditum necessitate aut subeundi iudicii aut simul cum patria deserendi? Punici tamen belli perpetrati, quo nullum neque maius neque periculosius Romani gessere, unus praecipuam gloriam tulit, « On ne parla plus alors de l'Africain ; il vécut à Litterne sans regretter Rome ; on dit que, mourant, à la campagne, il voulut y être inhumé et y avoir son tombeau, de peur que ses funérailles ne se fissent dans une patrie ingrate. C'était un homme digne de mémoire, plus cependant pour l'art militaire que pour la conduite des affaires civiles, et il brilla plus au début de sa vie qu'à la fin, à cause des guerres qu'il menait sans cesse, tandis que l'âge fit faner aussi ses actions, et que son talent manqua de matière à s'exercer. Même si on lui ajoute la censure, qu'est-ce que son second consulat comparé au premier ? Qu'est-ce que sa mission de lieutenant en Asie, rendue inutile par la maladie et défigurée par la capture de son fils et par l'obligation, à son retour, de subir un procès ou d'abandonner à la fois le procès et sa patrie ? Toutefois il obtint à lui seul l'essentiel de la gloire d'avoir mis fin à la guerre punique, la plus importante et la plus dangereuse qu'aient jamais menée les Romains ». C'est la version que conserve VALÈRE-MAXIME, *Faits et dits mémorables*, V, 3, 2 b.*

*aequum aut iniquum praetorem reus extemplo factus L. Scipio.*

« Les sénateurs désignèrent Quintus Térentius Culléo. Devant ce préteur, tellement ami de la famille Cornelia que, selon ceux qui racontent que Publius Scipion est mort et fut enterré à Rome (cette version existe aussi), il précéda le cortège coiffé d'un bonnet d'affranchi, comme il l'avait fait lors du triomphe, et distribua du vin miellé à la porte Capène à ceux qui avaient suivi le convoi, parce que Scipion, en Afrique, l'avaient délivré ainsi que d'autres prisonniers, ou bien au contraire tellement hostile à cette famille qu'il avait eu la préférence, pour diriger l'enquête, du parti opposé aux Scipions en raison de sa haine bien connue, devant ce préteur donc, trop favorable ou trop défavorable, Lucius Scipion fut aussitôt déféré comme accusé<sup>1</sup>. »

Pourquoi Tite-Live fait-il ce choix de maintenir cette version qu'il présente comme secondaire et dont il ne semble pas faire grand cas, puisqu'il y renvoie en utilisant le terme *fama*<sup>2</sup> ? Il anticipe ici, sans doute, dans une prolepse, la discussion qu'il mène au paragraphe 56 sur le flou entretenu autour des versions sur la mort et le lieu de la mort de Scipion<sup>3</sup>. Mais il nous présente également un éclat d'histoire privée, celle de Quintus Térentius Culléo que Scipion libère avec les prisonniers romains, lorsqu'il impose aux Carthaginois ses conditions pour sceller la paix<sup>4</sup>. L'épisode fait écho au récit du triomphe de Scipion quatorze ans auparavant :

*Effusis non urbibus modo ad habendos honores sed agrestium etiam turba obsidente vias Romam peruenit triumphoque omnium clarissimo urbem est inuectus. argenti tulit in aerarium pondo centum uiginti tria milia. militibus ex praeda quadringenos aeris diuisit. morte subtractus spectaculo magis hominum quam triumphantis gloriae Syphax est, Tiburi haud ita multo ante mortuus, quo ab Alba traductus fuerat. conspecta tamen mors eius fuit quia publico funere est elatus.—hunc regem in triumpho ductum Polybius, haudquaquam spernendus auctor, tradit.—secutus Scipionem triumphantem est pilleo capiti imposito Q. Terentius Culleo, omnique deinde uita, ut dignum erat, libertatis auctorem coluit.*

« On sortait des villes pour lui rendre hommage et même dans la campagne les routes étaient encombrées d'une foule de curieux. Il arriva à Rome et son entrée fut marquée par le plus splendide des triomphes. Scipion déposa au trésor cent trente-trois milles livres d'argent et distribua à chacun de ses soldats quatre cents as, pris sur la vente du butin [...] Derrière le char de Scipion marchait Quintus Térentius Culléo, portant sur la tête le bonnet d'affranchi : il vénéra toute sa vie celui qui lui avait rendu la liberté<sup>5</sup>. »

La *pompa funebris* poursuit le triomphe de Scipion et complète le trajet que l'ancien vainqueur de Carthage effectue à travers tous les temples de la ville, lorsqu'il est accusé

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 55, 1-4.

2 Voir P. DUCHÊNE, *Écrire sous les premiers empereurs*, thèse soutenue en 2015 à l'université Paris Nanterre. *Fama* renvoie ici à la deuxième acception que détaille P. DUCHÊNE : « *fama* en vient en effet à désigner tout détail additionnel, dont la provenance est vague, mais la diffusion suffisamment vaste pour qu'il soit mentionné [...] *fama*, ici, désigne une simple histoire, un bruit qui a persisté à courir », p. 88.

3 *Multa alia in Scipionis exitu maxime uitae dieque dicta, morte, funere, sepulcro, in diuersum trahunt, ut, cui fama, quibus scriptis adsentiar, non habeam. Non de accusatore conuenit [...] non ubi mortuus aut elatus sit*, « On relate tant d'autres détails contradictoires, en particulier sur les derniers jours de Scipion, son assignation, son décès, son enterrement, son tombeau, que je ne sais quels récits, quels écrits approuver. Sur l'accusateur, point d'accord [...] ; ni sur l'année de sa mort, ni sur l'endroit où il mourut et fut enterré », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 56, 1-2. Il s'agit ici d'un des nœuds narratifs, où Tite-Live se représente comme un historien cherchant à démêler les différentes traditions. L'historien utilise ces nœuds narratifs à la fin de la vie d'une figure importante de l'histoire de Rome qu'il présente comme un *exemplum*.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXX, 43, 11.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXX, 45.

d'avoir volé le trésor public<sup>1</sup> :

*Ab Rostris in Capitolium ascendit. Simul se uniuersa contio auertit et secuta Scipionem est, adeo ut postremo scribae uiatoresque tribunos relinquerent, nec cum iis praeter seruilem comitatum et praeconem qui reum ex Rostris citabat, quisquam esset. Scipio non in Capitolio modo, sed per totam urbem omnia templa deum cum populo Romano circumiit. Celebratior is prope dies fauore hominum et aestimatione uera magnitudinis eius fuit, quam quo triumphans de Syphace rege et Carthaginensibus urbem est inuectus.*

« Des Rostres, il monta au Capitole ; toute l'assemblée se retira alors et suivit Scipion, si bien qu'à la fin les secrétaires et les appariteurs abondonnèrent les tribuns, et qu'il ne resta près d'eux que les esclaves de leur suite et le héraut qui citait l'accusé depuis les Rostres. Scipion, accompagné du peuple de Rome, ne visita pas seulement le Capitole, mais chacun des temples, par toute la ville. Cette journée égala presque, en faveur populaire et par l'hommage rendu à la véritable grandeur, celle où il entra dans Rome en célébrant son triomphe sur le roi Syphax et Carthage<sup>2</sup>. »

Le dernier parcours de Scipion dans Rome depuis sa demeure jusqu'au forum<sup>3</sup> puis à la porte Capène permet de le rattacher à l'histoire guerrière de Rome. Les mentions de la porte Capène dans le récit livien renvoient en effet, pour la plupart<sup>4</sup>, à la porte comme à une limite où stationnent les armées, au niveau du temple de Mars ou, plus spécifiquement, à la figure de Marcellus et au temple que le fameux général y dédie à la *Virtus*. Rattacher la *pompa funebris* à Rome permet dès lors d'effacer le Scipion homme d'État, que Tite-Live déprécie, pour célébrer l'*imperator* :

*Vir memorabilis, bellicis tamen quam pacis artibus memorabilior.*

« C'était un homme digne de mémoire, plus cependant pour l'art militaire que pour la conduite des affaires civiles<sup>5</sup>. »

C'est aussi le placer aux côtés de Marcellus, figure également controversée de la République romaine. Tite-Live construit ici le personnage d'un Scipion semblable à ces hommes forts de la fin du I<sup>er</sup> siècle. La mention de la porte Capène rattache d'ailleurs le passage à un récit presque contemporain de Tite-Live, fait par Cicéron sur l'accueil triomphal que lui réserve la

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 51, 12-14.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 51, 12-14.

3 Tite-Live ne précise pas le parcours de la *pompa funebris*, mais Polybe nous indique que l'exposition du corps, étape importante de la *pompa*, se fait au *forum* : « Chez eux, quand un personnage illustre vient à disparaître et qu'on célèbre ses funérailles, on le transporte en grande tenue sur le forum, au lieu dit les rostris ; on l'expose aux regards, dans une position verticale ; plus rarement, il est couché », POLYBE, *Histoires*, VI, 53.

4 Hormis la mention du tombeau de la sœur d'Horace, Camille, en I, 26, 2 ou du prodige des loups qui pénètrent dans la cité – mais les deux épisodes peuvent également être rattachés à la thématique guerrière. Dans le *corpus* qui nous est parvenu, il n'est pas fait mention des autres tombeaux de grandes familles qui jalonnent la *Via Appia* et que CICÉRON évoque dans les *Tusculanes*, I, 7, 13, « Quand, au sortir de la porte Capène, tu aperçois le tombeau des Calatinus, des Scipions, des Métellus, des Servilius, penses-tu que ces grands hommes soient malheureux ? ». La *uia* sert en effet de lieu d'exposition des *gentes*, depuis son ouverture en 312, puisqu'elle est désormais l'axe majeur de l'expansion romaine vers le sud de la Péninsule. La première localisation du tombeau des Scipions, qui n'est pas mentionnée par Tite-Live, se trouvait, avant son transfert sur la *uia Appia*, sur la *uia Ardeatina* dans l'axe de la ville d'Ardée, d'Arricia et de la plaine pontine, première zone de la conquête romaine. Voir P. GROS, p. 384 et F. COARELLI « Il sepolcro degli Scipioni », *DdA*, 6, 1972, p. 36-10.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 53, 9.

foule romaine et italienne à son retour d'exil en 57 av. J.-C. :

*Qua re, cum me uestra auctoritas arcessierit, populus Romanus uocarit, res publica implorarit, Italia cuncta paene suis umeris reportarit, non committam, patres conscripti, ut, cum ea mihi sint restituta, quae in potestate mea non fuerunt, ea non habeam, quae ipse praestare possim, praesertim cum illa amissa reciparim, uirtutem et fidem numquam amiserim.*

« Aussi, mandé par votre autorité, rappelé par le peuple romain, imploré par la république, ramené, pour ainsi dire, sur les épaules de l'Italie tout entière, je ne m'exposerai pas, pères conscrits, après avoir recouvré ce qui n'était pas en mon pouvoir, à renoncer aux devoirs qui dépendent de moi seul, surtout quand j'ai récupéré les biens que j'avais perdus mais que je n'ai jamais perdu le courage et le loyalisme<sup>1</sup>.

*Ad urbem ita ueni ut nemo ullius ordinis homo nomenclatori notus fuerit qui mihi obuiam non uenerit, praeter eos inimicos quibus id ipsum, se inimicos esse, non liceret aut dissimulare aut negare. Cum uenissem ad portam Capenam, gradus templorum ab infima plebe completi erant. A qua plausu maximo cum esset mihi gratulatio significata, similis et frequentia et plausus me usque ad Capitolium celebrauit in foroque et in ipso Capitolio miranda multitudo fuit.*

« Quand j'approchai de Rome, il n'y eut pas un homme connu de mon nomenclator, à quelque ordre qu'il appartînt, qui ne vînt à ma rencontre, sauf ces ennemis déclarés auxquels il n'était pas possible de dissimuler ou de nier leur qualité d'ennemis. Arrivé à la porte Capène, je trouvai les degrés des temples couverts d'une foule de petites gens : elle me manifesta sa joie par les applaudissements les plus vifs ; et ce fut jusqu'au Capitole semblable affluence et mêmes applaudissements : sur le forum et au Capitole même, c'était un merveilleux concours de peuple<sup>2</sup>. »

Le passage fait peut-être également écho au retour du jeune Octave, en 29 av. J.-C., à la suite de sa victoire dans les guerres civiles. La foule qui entoure Scipion, de son triomphe à son enterrement, comme celle qui accompagne Cicéron, lui confère une légitimité certaine<sup>3</sup>, en témoignant de l'extrême faveur dont il jouit auprès de la population de Rome et d'Italie. Toute la cité semble participer au cortège, réalisant une communion<sup>4</sup>. Tite-Live, en mentionnant

1 CICÉRON, *Au Sénat*, 39.

2 CICÉRON, *Lettres à Atticus*, IV, 1, 5.

3 Cicéron utilise ainsi l'absence de cortège pour mettre en cause la légitimité des consuls de 58, Pison et Gabinius, *An, cum proficiscebamini paludati in prouincias uel emptas uel ereptas, consules uos quisquam putauit? Itaque, credo, si minus frequentia sua uestrum egressum ornando atque celebrando, at omnibus saltem bonis ut consules, non tristissimis ut hostes aut proditores prosequerentur*; « Ou bien peut-être, lorsque vous partiez, dans votre grand manteau de pourpre, pour ces provinces que vous aviez achetées, ou volées, quelqu'un vous a-t-il considérés comme des consuls ? C'est pour cela sans doute que, si la foule ne faisait pas cortège à votre départ pour l'honorer et le fêter, du moins vous accompagnait-on de souhaits de bon augure ». Sur le rôle de la *pompa funebris* dans la compétition mémorielle voir E. FLAIG, « *Pompa funebris*. Concurrence des nobles et mémoire collective dans la République romaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, 154, 2004, p. 74-79 et *Ritualisierte Politik. Zeichen, Gesten und Herrschaft im Alten Rom*, Göttingen, Vadenhoek et Ruprecht, 2003, en particulier p. 49-82.

4 Cicéron, de même, dans *In Pisonem*, XXII, 52, évoque l'unité recomposée de la cité autour de son retour : *Vnus ille dies mihi quidem immortalitatis instar fuit quo in patriam redii, cum senatum egressum uidi populumque Romanum uniuersum, cum mihi ipsa Roma prope conuolsa sedibus suis ad complectendum conservatorem suum progredi uisa est. Quae me ita accepit ut non modo omnium generum, aetatum, ordinum omnes uiri ac mulieres omnis fortunae ac loci, sed etiam moenia ipsa uiderentur et tecta urbis ac templa laetari*, « Mais, à lui seul, «équivalut pour moi à l'immortalité le jour où je rentrai dans ma patrie, lorsque je vis le Sénat sorti de la Ville avec le peuple entier, lorsque j'eus l'impression que Rome elle-même, arrachée de ses fondations, s'avançait pour prendre dans ses bras l'homme qui l'avait sauvée. Elle m'accueillit de telle sorte que non seulement toutes les catégories, tous les âges, tous les ordres, tous les hommes, toutes les

cette version des funérailles de Scipion, montre qu'il peut être réintégré au collectif dont il a été écarté. Mais, quelques paragraphes plus loin, la mention du tombeau situé à Litterne sème le trouble, d'autant que Tite-Live, généralement peu disert, déclare s'y être rendu, sans doute pour en admirer la splendeur :

*Multa alia in Scipionis exitu maxime uitae dieque dicta, morte, funere, sepulcro, in diuersum trahunt, ut, cui famae, quibus scriptis adsentiar, non habeam. Non de accusatore conuenit: alii M. Naeuium, alii Petillios diem dixisse scribunt, non de tempore, quo dicta dies sit, non de anno, quo mortuus sit, non ubi mortuus aut elatus sit; alii Romae, alii Litterni et mortuum et sepultum. Vtrobique monumenta ostenduntur et statuae; nam et Litterni monumentum monumentoque statua superimposita fuit, quam tempestate deiectam nuper uidimus ipsi, et Romae extra portam Capenam in Scipionum monumento tres statuae sunt, quarum duae P. et L. Scipionum dicuntur esse, tertia poetae Q. Ennii. Nec inter scriptores rerum discrepat solum, sed orationes quoque, si modo ipsorum sunt quae feruntur, P. Scipionis et Ti. Gracchi abhorrent inter se.*

« Selon les uns, il est mort et a été enterré à Rome, selon les autres à Litterne ; en ces deux endroits on montre un tombeau et une statue : il existe, en effet, un tombeau à Litterne (et il était surmonté d'une statue, que nous avons vue personnellement il y a peu, abattue par une tempête) et à Rome, au-delà de la porte Capène, le tombeau des Scipions porte trois statues, dont deux, dit-on, représentent Publius et Lucius Scipion, la troisième le poète Quintus Ennius. Mais le désaccord ne règne pas seulement parmi les historiens : les discours de Publius Scipion et de Tibérius Gracchus également, si toutefois ce qu'on leur attribue est bien d'eux, se contredisent<sup>1</sup> »

Scipion peut aussi bien être ancré, pour la postérité, à l'extérieur de Rome, dans ce tombeau monumental qui ressemble, selon P. Gros, à un ἡρώων micrasiatique, « constitué d'un podium massif surmonté d'une effigie en pied du défunt, peut-être abritée sous un baldaquin ou une niche prostyle<sup>2</sup> », en écho à sa *uilla* qui constituait une résidence quasi palatiale, selon Polybe<sup>3</sup>. Il peut donc aussi figurer un destin individuel<sup>4</sup>, dont les buts ne se confondent que partiellement avec ceux de l'*Vrbs*<sup>5</sup>. Jusqu'au bout, Tite-Live conserve l'ambiguïté du personnage.

Parce que, comme le souligne É. Deniaux, Rome est une « société de l'ostentation, où la popularité d'un individu se mesure à la qualité de ceux qui le suivent, au nombre d'individus qui constituent son cortège<sup>6</sup> », les déambulations sont au cœur de la société romaine. Elles en

---

femmes, de toute condition, de toute origine, mais que, jusqu'aux murailles elles-mêmes, aux toits et aux temples de la Ville, tout semblait se réjouir. » L'image de cette foule en liesse est à opposer au simple cortège, *comitas*, qui encadre Verrès dans les *Verrines*.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 56, 1-5.

2 P. GROS, *L'architecture romaine. II. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Les manuels d'Art et d'Archéologie antique, Paris, Picard, 2001, p. 387.

3 POLYBE, *Histoires*, XXXI, 26-27.

4 Voir P. GROS, *op. cit.*, 2001, p. 387 : « la relation entre cette résidence quasiment palatiale (pour l'époque) et l'hérôon dynastique donne la mesure de la volonté de rupture avec la tradition gentilice du tombeau collectif »

5 M. JAEGER, *op. cit.*, 1997, p. 148, souligne que Scipion l'Africain est présenté dans l'*Ab Vrbe condita* comme un personnage centripète, qui considère l'espace romain comme un au-delà de Rome, suscitant dès lors la crainte et l'ire de ses ennemis qui craignent qu'il ne choisisse un autre centre pour l'empire : « *Africanus unites past and present, and nullifies the distance between the city center and periphery of the empire.* »

6 É. DENIAUX, « La rue et l'opinion publique à Rome et en Italie (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) : cortèges et popularité », dans A. LEMÉNOREL (éd.), *La rue, lieu de sociabilité ?*, PUR, Rouen, 1997, p. 207-213, p. 207.

rythment le temps et l'espace. Si Tite-Live ne raconte aucune cérémonie de *salutatio* et n'arrête que très rarement son regard sur une maison particulière, les parcours qu'il décrit à travers la ville illustrent toutefois bien la spécificité de la vie romaine de la fin de la République, où les citoyens romains sont liés par des obligations de clientèle privée ou de reconnaissance collective aux *gentes* ou à des hommes forts. Il nous présente une vision large de Rome qui n'est ni le lieu de l'errance, ni un espace labyrinthique, ni même une occasion de promenade touristique, mais le terrain sur lequel se constitue un corps social, l'espace dans lequel s'exprime une émotion collective et où s'affirme une identité commune, attachée au même paysage sacré. Les déplacements y sont orientés et reflètent un « langage symbolique » qui se déploie en parallèle de la vie institutionnelle<sup>1</sup>. Ce langage symbolique se double, dans le récit livien, d'une double signification. En insistant sur la variété des discours portés sur un événement, Tite-Live reflète l'importance d'une figure historique dans la mémoire collective<sup>2</sup>. En choisissant de conserver, à travers la compétition mémorielle à laquelle se livrent les *gentes* et les hommes publics, uniquement certains lieux, certains espaces, Tite-Live construit un discours particulier sur l'histoire de la cité. Il dessine alors, à travers la narration, sa vision propre de l'espace politique et livre à son public quelques leçons.

### III. ROME, DE L'ESPACE POLITIQUE À L'ESPACE IMAGINAIRE

#### 1. Palais, domus et forum. Leçons liviennes

Si l'écriture livienne ne présente pas de vue synoptique de Rome, elle y délimite nettement l'espace politique. Certains lieux y occupent une place importante qui leur est conférée par leur rôle dans la cité. C'est le cas évidemment du *forum* et du *comitium* mais également du palais, *regia*, ou de la demeure privée, *domus*. L'espace du palais constitue le décor du livre I, livre de la Rome royale. Son usage est hautement symbolique. S'il n'apparaît presque pas dans la première moitié du livre I, il s'impose, dans la seconde partie du livre, avec l'avènement de Tarquin, comme le lieu du pouvoir. Il devient néanmoins rapidement un

---

1 É. DENIAUX, *ibid*, p.207 et CL. NICOLET, *Le métier de citoyen romain dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, 1976, p. 456 sq.

2 C'est le cas par exemple de l'utilisation du terme *fama* : « *fama is bound up with the power structures of the Roman Republic. In particular, fama is generated, disputed, negotiated through various kinds of competitive activity : competition for honours and glory between the members of the élite, above all between consuls or other colleagues in a position of supreme power, the certamen gloriae [...] fama can be both divisive and cohesive in its effects on the Romans as a group, when was at stake was the honour and glory of individual politicians and generals* », PH. HARDIE, *Rumour and Renown. Representation of fama in Western Literature*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

décor de tragédie. Il est en effet lié à la légende noire de la monarchie à Rome, telle que la développe l'historiographie de la Rome républicaine. Dans ces textes, la République fonde en effet sa légitimité sur l'*odium regni*<sup>1</sup>. Son avènement est présenté comme l'aboutissement inéluctable d'un processus de dégradation de la monarchie, inhérent à ce type même de régime<sup>2</sup>. Il permet en effet de mettre en avant le brouillage des espaces public et privé, du pouvoir et de la famille. Cet entrelacement du familial et du politique ne peut qu'aboutir à la tragédie. Le palais royal des derniers rois de Rome est à ce titre mis en parallèle avec celui qui abrite la tragédie des Atrides, mettant en lumière le drame familial d'une lignée maudite :

*Tulit enim et Romana regia sceleris tragici exemplum*

« Car à Rome aussi le palais royal fut le théâtre d'une tragédie<sup>3</sup>. »

C'est dans le palais qu'une flamme entoure la tête du tout jeune Servius Tullius, le marquant pour un destin royal<sup>4</sup> ; c'est là, aussi, que Tarquin l'Ancien est assassiné par deux bergers engagés par les fils d'Ancus<sup>5</sup> et que Tanaquil présente Servius Tullius au peuple depuis une fenêtre<sup>6</sup>. Le prodige du serpent qui sort d'une colonne de bois se produit également dans le palais. La fin de la période royale est marquée, de façon frappante, par le passage de la dichotomie du palais et de la demeure personnelle à celle de la place publique et du camp militaire. Elle marque donc l'avènement du collectif. L'épisode de la mort de Lucrece est en effet structuré par une forte opposition entre un palais présenté comme le lieu du banquet et de la débauche et la maison de Collatinus :

*Lucretiam haudquaquam ut regias nurus, quas in conuiuio luxuque cum aequalibus uiderant tempus terentes sed nocte sera deditam lanae inter lucubrantes ancillas in medio aedium sedentem*

- 1 Voir P.-M. MARTIN, *L'idée de royauté à Rome, Tome I*, 1982, *L'idée de royauté à Rome, Tome II, Haine de la royauté et séductions monarchiques (du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au principat augustéen)*, Adossa, 1994, Clermont-Ferrand. À l'inverse, chez le contemporain de Tite-Live Denys d'Halicarnasse, le palais n'est pas chargé de ces connotations négatives. Il est même introduit comme dans un épisode de la vie de Numa, dans le récit de sa relation avec la déesse Égérie. Le palais, lieu non-problématique, évoque chez Denys, la splendeur des palais de la monarchie hellénistique qui ne peut qu'inspirer la méfiance des auteurs latins. Voir E. LÉVY (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome, Actes du colloque de Strasbourg, 19-22 juin 1985*, 1987 et M. ROYO, *Domus Imperatoriae, formation, topographie et imaginaire du palais impérial au Palatin*, II<sup>s</sup>. av. J.-C. - I<sup>er</sup> s. ap. J. -C., BÉFAR, 1999.
- 2 À cet effet, l'historiographie romaine conserve, fabrique ou remet en lumière un ensemble de mythes. C'est le cas du mythe de la « dame au char », utilisé pour caractériser Tanaquil et Tullia, ou du parallèle tracé avec la légende des Atrides. Voir F. BELLANDI, « Scelus Tulliae, Storiografia e tipologia tragica in Dionigi, Livio, Ovidio », *La parola del Passato*, Napoli, 31, 1976, p. 148-168 ; A. BORGHINI, « La « scena » del carro e la donna divina: Gordio, Pisistratoe Tarquinio Prisco », *MD*, 2, 1984, p. 61-115 ; D. BRIQUEL, « Stratifications dans la légende de Servius Tullius, modèle romuléen et figures féminines », dans *Être romain, Hommages in memoriam Charles Marie Ternes*, Verlag Bernhard Albert Greiner, 2007 et A. JOHNER, « Mythe et théâtre : le motif de la dame au char dans la légende royale de Rome », *Ktèma*, 17, 1992 et *La violence chez Tite-Live, mythographie et historiographie*, Strasbourg, 1996.
- 3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 46, 3, texte établi par J. BAYET et traduit par G. BAILLET, *op. cit.*, 1940.
- 4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 39, 1.
- 5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 40, 5.
- 6 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 41, 4-6.



*inueniunt.*

« Lucrèce leur apparaît bien différente des belles-filles du roi : ils les avaient trouvées avec leurs amies devant un festin somptueux, en train de tuer le temps ; elle, au contraire, bien avant dans la nuit, elle travaillait la laine, veillant avec ses servantes et assise au milieu de sa maison<sup>1</sup>. »

La fondation de la République implique un changement d'espace. Alors que l'épisode du viol de Lucrèce voit un rétrécissement du regard sur l'espace privé, voire intime, de la chambre et du lit<sup>2</sup>, la fin du livre I voit de la sorte un déplacement, de l'espace privé à l'espace public, celui du forum et du camp romain :

*Elatam domo Lucretiae corpus in forum deferunt, concientque miraculo, ut fit, rei nouae atque indignitate homines.*

« Ils emportent le corps de Lucrèce de sa maison sur la place et ameutent la foule, étonnée, comme à l'ordinaire, de cet événement inattendu, puis indignée<sup>3</sup>. »

La foule devient alors actrice :

*Nec minorem motum animorum Romae tam atrox res facit quam Collatiae fecerat; ergo ex omnibus locis urbis in forum curritur.*

« L'émotion ne fut pas moindre à Rome devant ce noir forfait qu'elle n'avait été à Collatie. De tous les coins de la ville on accourt au forum<sup>4</sup>. »

La porte du palais se ferme avec le livre I et de nouveaux espaces vont désormais structurer le récit :

*Tarquinio clausae portae exsiliumque indictum; liberatorem urbis laeta castra acceperunt, exactique inde liberi regis.*

« Tarquin trouva les portes closes et on lui signifia son exil. Au contraire, le libérateur de Rome fut reçu avec joie dans le camp ; on en chassa les fils du roi<sup>5</sup>. »

Le palais ne réapparaît que dans l'espace du non-romain, abritant les conflits intestins des familles royales étrangères, celles de Syracuse, au livre XXIV<sup>6</sup> ou de Macédoine, dans les

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 57, 9.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 58, 6-7.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 59, 3.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 59, 7.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 60, 2.

6 *Verum enimvero Hieronymus, uelut suis uitiiis desiderabilem efficere uellet auum, primo statim conspectu omnia quam disparia essent ostendit. nam qui per tot annos Hieronem filiumque eius Gelonem nec uestis habitu nec alio ullo insigni differentes a ceteris ciuibus uidissent, ei conspexere purpuram ac diadema ac satellites armatos, quadrigisque etiam alborum equorum interdum ex regia procedentem more Dionysi tyranni*, « mais à la vérité, comme s'il voulait pour ses vices faire regretter son grand-père, Hiéronyme montra dès sa première apparition publique combien tout avait changé. Ceux qui pendant des années avaient constamment vu Hiéron et son fils Gélon habillés comme eux, sans le moindre signe pour se distinguer des autres, notèrent la pourpre, le diadème, la garde personnelle et on vit parfois le roi sortir du palais sur un char attelé de quatre chevaux blancs, comme l'avait fait le tyran Denys », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIV, 5, 1. Voir M. JAEGER, « Livy and the Fall of Syracuse », dans U. EIGLER, U. GOTTER, Ü. WALTER et N. LURAGHI (éd.), *Formen römischer Geschichtsschreibung von den Anfängen bis Livius. Gattungen, Autoren, Kontexte, Darmstadt*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2003, p. 213-234.

livres XL-XLV<sup>1</sup>. Ces épisodes sont d'ailleurs calqués sur le schéma de la chute des rois de Rome. Mary Jaeger souligne en effet combien la narration de la fin de la royauté à Syracuse reprend la même structure que la tragédie des Tarquins<sup>2</sup>.

Le *forum* et le camp deviennent alors des espaces centraux de l'empire. Le premier est d'ailleurs placé dans la topographie de l'*Vrbs* bien avant son institution, au début du livre, en une prolepse qui relie le lieu et l'espace du combat entre Sabins et Romains :

« Mettius Curtius, à la tête des Sabins, s'élançant du haut de la citadelle, avait repoussé les Romains en désordre dans toute l'étendue du forum actuel<sup>3</sup>. »

Dans tout l'ouvrage, il apparaît comme le centre collectif de la cité que certains mouvements individuels menacent de faire éclater. Marcus Manlius Capitolinus, ancien sauveur de Rome contre les Gaulois, profite d'un débat au forum pour se dresser en défenseur du peuple et des soldats endettés, mais il attire les regards vers le seul Capitole et sa triade :

« *Tum uero ego* » inquit « *nequiquam hac dextra Capitolium arcemque seruauerim, si ciuem commilitonemque meum tamquam Gallis uictoribus captum in seruitutem ac uincula duci uideam* »

« Ah ! Ce serait bien sûr pour rien, dit-il, que ce bras a sauvé le Capitole et la citadelle, si je voyais conduire vers la servitude, vers les chaînes un citoyen, un compagnon de guerre à moi, réduit en captivité comme si les Gaulois étaient vainqueurs<sup>4</sup>. »

« *Iuppiter inquit, optime maxime Iunoque regina ac Minerua ceterique di deaque, qui Capitolium arcemque incolitis, sicine uestrum militem ac praesidem sinitis uexari ab inimicis? Haec dextra, qua Gallos fudi a delubris uestris, iam in uinclis et catenis erit ?* »

« Jupiter, dit-il, Très-bon Très-grand, toi Junon Reine et Minerve, et vous autres dieux et déesses qui habitez le Capitole et la Citadelle, est-ce ainsi que vous abandonnez votre soldat, votre champion à la persécution de ses ennemis ? Cette main qui a chassé les Gaulois en désordre des abords de vos sanctuaires, va se trouver tout à l'heure dans les fers et les chaînes<sup>5</sup> ? »

Selon M. Jaeger<sup>6</sup>, Marcus Manlius Capitolinus apparaît comme un autre Rémus, c'est-à-dire le fondateur d'une autre Rome centrée autour du Capitole, et s'oppose à la figure de Camille qui

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XL, 8, 11, *Quotiens ego audientibus uobis, detestatus exempla discordiarum fraternarum, horrendos euentus eorum rettuli, quibus se stirpem que suam domos regna funditus euertissent?* « Que de fois ai-je, en votre présence, maudit les exemples de discordes fraternelles et rappelé leurs effroyables conséquences : la ruine totale de ces frères, de leur descendance, de leurs maisons, de leurs royaumes ! »

2 M. JAEGER, « Livy and the Fall of Syracuse », *Formen römischer Geschichtsschreibung von den Anfängen bis Livius*, 2003, p. 213-234.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 12, 8.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 14, 4.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 16, 2.

6 M. JAEGER, *op. cit.*, p. 87-93 « The Rise and Fall of Marcus Manlius Capitolinus » : « *After the invasion, Roman military success gradually transforms it into the center of a city that is also the political center of Italy. As Roman influence expands in the second pentad, the Capitoline becomes the center of a series of larger concentric circles ; it symbolizes not just the head of Rome but the head of Rome as the head of Italy* », p. 92.

pense Rome comme un centre régional. En étant le bénéficiaire d'un don en nature, Manlius Capitolinus apparaît comme un patron qui instaure un lien de clientèle<sup>1</sup> entre sa personne et les plébéiens romains qui lui assurent d'ailleurs une escorte lors de son procès. Comme le montre F. Cailleux dans un article qui replace l'épisode du procès de Manlius Capitolinus dans le traitement plus global du problème des dettes à Rome, le passage met en évidence les dysfonctionnements contemporains de la cité<sup>2</sup>. En effet, en se faisant le défenseur d'une plèbe accablée par l'endettement, il remet en cause l'ordre dans la cité et apparaît comme celui qui scinde la communauté. Le centurion dont il paye la dette affirme ainsi que le lien qui l'attache désormais à Manlius est plus fort que « les liens qui l'avaient unis à la Patrie, aux Pénates publics et privés », *quodcumque sibi cum patria penatibus publicis ac priuatis iuris fuerit*<sup>3</sup>. Manlius lui-même s'affirme comme le soutien d'individus, par opposition au collectif que forme la cité :

*Et tum uniuersis quam potui opem tuli et nunc singulis feram.*

« Alors que je portai tout le secours que je pus à la communauté, aujourd'hui je le porterai aux individus<sup>4</sup> »

Il faut évidemment lire ce passage comme la superposition, sur une histoire de la Rome archaïque, de questions liées à la question agraire qui constitue un des enjeux majeurs de la vie politique romaine aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. et ensanglante la cité, durant la période gracquienne<sup>5</sup>. Ce moment est condamné par des auteurs comme Cicéron comme le point de départ de la crise que connaît Rome en la divisant en deux parties<sup>6</sup>. Jean Bayet souligne dans l'appendice IV du livre VI le rôle primordial que Tite-Live donne à la *fides* dans ce passage, remarquant que Marius se fait le garant de la sauvegarde de la « bonne foi » et de son intégrité en proposant de payer les dettes des citoyens avec l'utilisation de l'*aurum sacrum* qui avait été versé pour payer la rançon aux Gaulois et aurait été subtilisé par les patriciens<sup>7</sup>. Il substitue alors une nouvelle conception de la *fides* à celle qui prévalait auparavant: la créance. J. Bayet propose de mettre en parallèle la *fides* qui assure, dans la conception romaine, la relation réciproque entre débiteur et usurier et celle qui régule les relations internationales et la

1 Voir A. WALLACE-HADRILL, « The Social Structure of the Roman House », *PBSR*, 56, 1988, p.43-97.

2 F. CAILLEUX, « La question des dettes dans l'*Histoire romaine* de Tite-Live : l'épisode de Marcus Manlius Capitolinus », *Camenuiae*, 14, 2016 : Non seulement le conflit des dettes met à l'épreuve le pouvoir et révèle les faiblesses du régime républicain, mais, dans la mesure où il renvoie dos à dos le peuple et les dirigeants de la cité, il ouvre la voie à la prise de pouvoir d'un seul homme qui viendrait remédier à la crise. », p. 9.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 14, 8, p. 25-26.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 15, 11, p. 28.

5 Voir CL. NICOLET, *Les Gracques. Crise agraire et révolution à Rome*, Saint-Amand, Julliard, 1990.

6 CICÉRON, *République*, I, 31, *De amicitia*, 40-41. Voir J. GAILLARD, « Que représentent les Gracques pour Cicéron ? », *BAGB*, 34, 1975, p. 499-529.

7 J. BAYET, « Appendice IV : « Manlius et la " Fides " », p. 120-126.

soumission des cités au pouvoir romain<sup>1</sup>. Si la répugnance manifeste à abolir les dettes semble dominer la tradition, c'est bien parce que le respect de la *fides* est encore, au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., considéré comme vital pour la société romaine puisqu'il est, comme le suggère G. Freyburger, un vestige d'une représentation archaïque<sup>2</sup>. Manlius Capitolinus propose ainsi un nouveau paradigme pour la *fides publica*. S'il apparaît comme un danger pour la cité, c'est bien parce qu'il remet en cause l'ordre établi et en propose, comme les Gracques, une transformation, *res nouae*. Comme les deux frères, Manlius s'avère un redoutable orateur<sup>3</sup>, capable de manipuler avec art son auditoire en utilisant l'image du Capitole pour emporter l'adhésion, suivant le principe de l'*euidentia*<sup>4</sup>. Les autorités romaines sont donc contraintes à déplacer le lieu du procès dans le *lucus Petelinus*, d'où le Capitole ne serait pas visible. T. P. Wiseman s'est interrogé, à la suite de nombreux critiques, sur le choix du bois. Depuis la porte Flumentane, située le long de la rive du Tibre, entre le *forum boarium* et le *circus Flaminius*<sup>5</sup>, il paraît impossible de ne pas avoir vue sur le Capitole.

*Cum damnandi mora plebi non in causa, sed in loco fuerit [...] identidem Capitolium spectans Iouem deosque alios deuocasse ad auxilium fortunarum suarum precatusque esse ut, quam mentem sibi Capitolinam arcem protegenti ad salutem populi Romani dedissent, eam populo Romano in suo discrimine darent, et orasse singulos uniuersosque ut Capitolium atque arcem intuentes, ut ad deos immortales uersi de se iudicarent. In campo Martio cum centuriatim populus citaretur et reus ad Capitolium manus tendens ab hominibus ad deos preces auertisset, apparuit tribunis, nisi oculos quoque hominum liberassent tanti memoria decoris, nunquam fore in praeoccupatis beneficio animis uero crimini locum. Ita producta die in Petelinum lucum extra portam Flumentanam, unde conspectus in Capitolium non esset, concilium populi indictum est. Ibi crimen ualuit et obstinatis animis triste iudicium inuisumque etiam iudicibus factum.*

« Puisque, si la plèbe tarda à le condamner, cela tint non à la matière du procès, mais au lieu (des débats) [...] regardant en même temps le Capitole, il appela Jupiter et les autres dieux à descendre pour l'aider en son malheur, les pria religieusement d'inspirer le peuple romain, en ce moment pour lui-même si critique, comme ils l'avaient inspiré, lui, pour le salut du peuple romain au moment où il couvrait de son corps la citadelle Capitoline ; et il demanda aux citoyens d'avoir, chacun pour soi et tous ensemble, les yeux sur le Capitole et la citadelle, de se tourner vers les dieux immortels, en prononçant leur jugement sur lui. C'était au Champ de Mars que le peuple était appelé à se prononcer par centuries, et l'accusé, tendant ses mains vers le Capitole, avait détourné ses prières des hommes pour les adresser aux dieux : les tribuns virent bien que, tant que même les yeux de leurs concitoyens seraient prisonniers du souvenir d'une si belle action, jamais les esprits possédés par l'idée du bienfait ne s'ouvriraient à la réalité du crime. Aussi, ajournant l'affaire, ils prescrivirent que le peuple se réunirait en assemblée au " Bois Petelinus ", hors de la porte Flumentane, d'où l'on n'avait pas vue sur le Capitole. En ce lieu, l'accusation eut toute sa force et le

1 J. BAYET, *ibid*, p. 123. Voir également G. FREYBURGER, *Fides. Etude sémantique et religieuse depuis les origines jusqu'à l'époque augustéenne*. Paris, Les Belles Lettres, 1986, en particulier chapitre VI, « Fides dans le panthéon romain. Ses rapports avec *Ops* et *concordia* », p. 299-317, qui affirme, p. 304 « *Fides* est publica, selon nous, dans le sens qu'elle préside à la fois aux conventions extérieures, entre Rome et ses voisins, et aux accords intérieurs, entre citoyens. »

2 G. FREYBURGER *ibid*, p. 309.

3 CICÉRON, *De Oratore*, I, 38..

4 Comme nous l'avons souligné au chapitre I, à la suite d'A. VASALY, *op. cit.*, 1996, l'espace est un élément important du procédé rhétorique qu'est l'hypotypose.

5 Voir F. COARELLI, « Lucus Petelinus », E. M. STEINBY (éd.), *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, Quasar, Rome, 1996, p.194.

durcissement des volontés aboutit à une sentence sinistre et odieuse même à ceux qui la portèrent<sup>1</sup>. »

Le Capitole n'appartient pas à son sauveur, qui trouve une mort tragique pour avoir voulu le revendiquer comme un espace qui lui soit propre. Tite-Live profite de l'épisode pour mettre en avant le danger que représentent des hommes capables de manipuler l'espace à leur propre profit. Il faut voir, à ce titre, la description de la montée au Capitole par Scipion l'Africain, alors que les deux tribuns de la plèbe l'accusent d'avoir profité de la conquête de la Grèce et de l'Asie pour s'enrichir et consolider son savoir personnel, comme un écho lointain de l'histoire de Manlius Capitolinus. Alors que les autorités romaines se sont efforcées d'éloigner les patriciens du Capitole<sup>2</sup>, la colline peut encore être revendiquée par un général victorieux et chargé de gloire<sup>3</sup>, comme elle l'était par les esclaves révoltés, au livre III, 17, 3<sup>4</sup>.

Une autre colline dispute au forum sa place prédominante. C'est l'Aventin, colline associée aux Latins et dont la tradition historiographique latine a fait la colline de la plèbe<sup>5</sup>. Au livre II, 28, 3, le Sénat évoque une division de Rome en « mille sénats, mille assemblées du peuple » :

*Profecto, si essent in re publica magistratus, nullum futurum fuisse Romae nisi publicum consilium; nunc in mille curias contiones que, cum alia [in] Esquiliis, alia in Auentino fiant concilia, dispersam et dissipatam esse rem publicam.*

« Oui, si Rome avait un gouvernement, il n'y aurait que des assemblées officielles. Mais, en fait, mille sénats, mille assemblées du peuple, [tenant des réunions qui aux Esquilies, qui sur l'Aventin], désagrègent et éparpillent l'Etat<sup>6</sup>. »

La tradition romaine propose deux lieux de sécession, l'Aventin et le Mont sacré, situé en-dehors de Rome, plaçant en général la première sécession, en 494, au mont sacré, tandis que

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 20, 5-11. PLUTARQUE, dans la *Vie de Camille*, XXXVIII, 5-6, qui s'inspire de Tite-Live, reprend la même information.

2 *Cum domus eius fuisset ubi nunc aedes atque officina Monetae est, latum ad populum est ne quis patricius in arce aut Capitolio habitaret*, « le peuple ayant été appelé à interdire, parce que la maison de Manlius était où se trouvent aujourd'hui le temple et l'atelier de Moneta, qu'aucun patricien habitât sur la Citadelle ou le Capitole », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 20, 13.

3 *Hoc, inquit, die, tribuni plebis uosque, Quirites, cum Hannibale et Carthaginensibus, signis collatis in Africa bene ac feliciter pugnavi. taque, cum hodie litibus et iurgiis supersederi aequum sit, ego hinc extemplo in Capitolium ad Iouem optimum maximum Iunonemque et Mineruam, ceteros que deos qui Capitolio atque arci praesident, salutandos ibo, iis que gratias agam quod mihi et hoc ipso die et saepe alias egregie gerendae rei publicae mentem facultatem que dederunt*, « Aussi, puisqu'il serait décent en ce jour de passer outre les litiges et les insultes, je vais sur-le-champ me rendre au Capitole pour saluer Jupiter Optimus Maximus, Junon, Minerve, et les autres dieux qui protègent le Capitole et la citadelle, et je leur rendrai grâce de m'avoir, ce jour-là comme bien d'autres, donné la détermination et les capacités nécessaires pour rendre d'exceptionnels services à l'État », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 51, 8-9.

4 Suscitant la colère de Valérius : *Iuppiter optimus maximus, Iuno regina et Minerua, alii dii deae que obsidentur; castra seruorum publicos uestros penates tenent; haec uobis forma sanae ciuitatis uidetur?*

5 N. MEUNIER suggère dans son article « Le lac Régille, les Dioscures et Cérès », p. 158-159 que « le thème du conflit patricio-plébéien ait pu être employé comme schéma narratif pour réinterpréter et dissimuler certains événements qui relevaient à l'origine du conflit entre Latins et Romains »

6 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, II, 28, 3.

la deuxième, en 449 av. J.-C., aurait lieu sur l'Aventin. Tite-Live suit cette tradition<sup>1</sup> mais choisit de mentionner également l'Aventin en évoquant la version proposée par l'annaliste Pison, ce qui permet de mettre la colline en valeur<sup>2</sup> :

*Et primo agitatam dicitur de consulum caede, ut solverentur sacramento; doctos deinde nullam scelere religionem exsolui, Sicinio quodam auctore iniussu consulum in Sacrum montem secessisse – trans Anienem amnem est, tria ab urbe milia passuum; ea frequentior fama est quam, cuius Piso auctor est, in Auentinum secessionem factam esse -; ibi sine ullo duce uallo fossa que communitis castris quieti, rem nullam nisi necessariam ad uictum sumendo, per aliquot dies neque lacessiti neque lacessentes sese tenuere.*

« L'armée, à l'instigation d'un certain Sicinius, cessa d'obéir aux consuls et se retira sur le mont Sacré, sur la rive droite de l'Anio, à trois milles de Rome. Telle est la tradition la plus répandue ; selon une autre adoptée par Pison, c'est sur l'Aventin qu'ils se seraient retirés. Là, sans général, ils firent un camp entouré d'un fossé et d'une palissade et, paisibles, se bornant à prendre les vivres nécessaires, ils demeurèrent quelques jours sans attaquer ni être attaqués<sup>3</sup>. »

Seule l'intervention de Ménénus Agrippa permet de résoudre la situation, grâce à l'utilisation d'une fable qui traite de la division du corps civique. Malgré l'évocation du mont Sacré, l'Aventin s'impose comme le lieu de la sécession. Il fonctionne de fait par la suite comme lieu de mémoire de la sécession<sup>4</sup>.

Tite-Live rattache la colline aux grandes crises internes que connaît Rome<sup>5</sup>. L'Aventin figure ainsi comme le lieu de l'étranger, de celui qui est ou qui se place en-dehors de la communauté civile, jusqu'à l'avènement d'Auguste qui, dans son œuvre de restauration de la concorde, intègre la colline à l'*Vrbs*<sup>6</sup>. Au livre XXVI, 10, 5-6, les transfuges numides stationnent ainsi sur l'Aventin, créant l'effroi des habitants :

*Cum commissum proelium esset, consules transfugas Numidarum, qui tum in Auentino ad mille et ducenti erant, media urbe transire Esquilias iusserunt, nullos aptiores inter conualles tecta que hortorum et sepulcra et cauas undique uias ad pugnandum futuros rati. Quos cum ex arce Capitolio que cliuo Publicio in equis decurrentes quidam uidissent, captum Auentinum conclamauerunt.*

« Le combat s'étant engagé, les consuls ordonnèrent aux transfuges numides qui se trouvaient alors sur l'Aventin, au nombre de mille deux cents, de traverser les Esquilies, en passant par le

1 Également en III,52,2

2 SALLUSTE, *Histoires* I, 11. Voir le commentaire de A. LA PENNA, Berlin et Boston, De Gruyter, 2015, p. 136-137.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, II, 32, 2-4.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, III, 61, 5, dans le discours de Valérius avant bataille de l'Algide ; III, 67, 11 dans le discours de Manlius Capitolinus, VII, 40, 11 ; dans celui de Valérius face aux révoltés de Capoue, en, IX, 34, 3 ; XXXIV, 7, 14. C'est donc logiquement l'Aventin qui l'emporte dans la tradition postérieure : chez CASSIUS DION, XII, 24 et APPIEN, *Guerre civile*, I, 1 ou AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, II 18.

5 À l'inverse d'OVIDE, dans *Les Fastes*, 501-504, qui place la colline parmi les lieux de fondation en la rattachant à la légende d'Hercule et Cacus de même qu'il escamote l'assassinat de Rémus par son frère. PLUTARQUE, dans la *Vie de Romulus*, IX, 11, fait de l'Aventin le siège du lieu appelé *Remoria*, où se trouvent enterrés les dépouilles de Rémus et des ancêtres de Romulus alors que DENYS D'HALICARNASSE, au livre I, 87 des *Antiquités romaines*, prenait soin de situer les *Remoria* à une certaine distance de Rome. »

6 Voir J. PRIM, « L'Aventin et la plèbe : représentations politiques d'un espace urbain dans les sources littéraires du II<sup>e</sup> et du I<sup>er</sup> siècles av. n. è. », dans S. BENOIST, A. DAGUET-DAGEY et CH. HOËT-VAN CAUWENBERGHE, *op. cit.*, 2016, p. 89-118.

milieu de la Ville ; aucune autre troupe, selon eux, ne serait mieux à même de combattre au milieu de terrains en contrebas, de constructions entourées de jardins, des tombeaux et des chemins creux que l'ont trouvait partout. Comme, du haut de la citadelle et du Capitole, des gens les avaient vus descendre à cheval le Clivus Publicius, ils se mirent à crier que l'Aventin était pris<sup>1</sup>. »

Enfin, l'Aventin est désigné comme le lieu attaché au scandale des Bacchanales. C'est sur l'Aventin, en effet, qu'habitent les principaux protagonistes de l'affaire. Elle offre de nombreuses grottes. Le *lucus Stimulae* se situe dans son voisinage immédiat, à côté du *Forum Boarium* et du temple de Portunus, de la Porte Trigemina et du Tibre<sup>2</sup>.

Alors que Rome étend désormais sa domination sur une grande partie du bassin méditerranéen, l'espace intra-romain fait donc encore l'objet de manipulations. Rome reste le centre de la vie politique, même si les généraux à qui elle confie l'*imperium* établissent autour d'eux de nouveaux centres de pouvoir. Si l'éloignement des terrains de la conquête n'est pas sans s'avérer problématique, comme le soulignent au livre XXXVIII les procès de Manlius ou des Scipions, accusés de profiter de la conquête pour s'emparer du pouvoir<sup>3</sup>, ou le discours de Paul-Émile qui, au livre XLIV, réclame une séparation entre la Ville et l'espace de la conquête<sup>4</sup>, chacune de leurs expéditions se terminent à Rome et sont soumises au regard des habitants de la capitale et à leurs discours aux formes multiples<sup>5</sup>. Un tel schéma est déterminé par la composition narrative qui conduit à conclure chaque grande séquence par la répétition d'un passage-type, celui de l'annonce, à Rome, de la victoire obtenue. La fin du livre XXX achève ainsi la décade commencée au livre XXI autour de l'arrivée de Paul-Émile en Italie. Le début du livre XLV vient de même clôturer avec l'annonce de la victoire de Pydna un *continuum*

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XVI, 10, 5-6.

2 Voir O. DE CAZANOVE, «*Lucus Stimulae*». *Les aiguillons des Bacchanales*, Mélanges de l'Ecole française de Rome, 1983, p. 55-113.

3 Même s'il n'intervient pas en tant que voix narrative, Tite-Live semble se ranger plutôt à la cause des généraux. Le choix du mode de l'antilogie et d'un style non dogmatique invitent toutefois à ne pas tirer de conclusion tranchée et à concevoir ces débats comme dans toute œuvre rhétorique, la controverse ou antilogie permet d'opposer deux points de vue en adoptant le point de vue de deux personnages antagonistes et donc en épousant leur caractère. L'auteur des deux discours opère donc avec une certaine distance et utilise la confrontation de deux argumentations afin d'effectuer une discussion, comme le rappelle la *Rhétorique à Hérennius*, I, 1, 2 : « Le genre délibératif consiste en une discussion : il comporte persuasion et dissuasion ». Voir sur ce point J. DANGEL, « Dogmatisme et art du dialogue dans les discours des historiens latins : formes grammaticales et moyens de persuasion », *Rph*, 62, 1988, p. 41-67, en particulier p. 53, qui insiste sur la différence entre Tite-Live et Salluste dans l'emploi des phrases dogmatiques assertives. Salluste, qui « entend se servir du genre historique pour bâtir avant tout un traité de morale et de philosophie », emploie une grande quantité de dogmatiques assertives, quand Tite-Live n'en utilise qu'un nombre restreint. Elle en déduit que les personnages de l'*Ab Vrbe condita* ne sont pas de simples porte-paroles servant les buts propagandistes de leurs auteurs » mais « donnent lieu à une galerie variée de personnages agissant sur le cours et dans le cadre de leur propre histoire ».

4 *Sermonum satis ipsa praebet urbs ; iis loquacitatem suam contineat : nos castrensibus consiliis contentos futuros esse sciat*, « À elle seule, la Ville fournit assez ample matière aux conversations ; qu'elle y limite son bavardage ; nous, nous nous en tiendrons, qu'elle le sache, aux conseils donnés dans le camp ! », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIV, 22, 8-10.

5 Du débat politique à la rumeur.

narratif qui s'étend du livre XXXI au livre XLIV. Les tensions qui se manifestent entre les différents espaces, même si elles peuvent préfigurer des désordres plus grands, ne mettent pas en danger la cohésion romaine. Elles la renforcent plutôt, tandis que la narration fournit au public quelques leçons politiques pour appréhender la spécificité de l'espace que forme cette ville-capitale. Plus encore, le récit fait appel à notre imaginaire, élargissant la perspective pour fondre l'*Vrbs* dans l'*orbis*.

## 2. « Fragment » et « totalité » : représenter la ville capitale

### 2. 1. Du « paysage urbain » à l'« espace vécu »

Dans l'*Ab Vrbe condita*, alors que l'espace de la conquête fait l'objet de multiples représentations, Rome n'apparaît qu'à travers une série de parcours qui ne permettent pas d'admirer une quelconque « vue » de Rome, sauf à de rares exceptions, comme la description de l'Esquilin lorsque la colline est traversée par les transfuges numides. Seule une série de monuments permet de dessiner un espace ponctué de rappels de la compétition des grands hommes de la République, jusqu'à l'avènement du premier d'entre eux, Auguste. Cette absence de Rome n'est pas propre à Tite-Live. Dans le monde gréco-romain, les descriptions physiques des villes sont rares. Selon C. Edwards, les villes sont davantage décrites par leurs monuments. Elles seraient donc, moins que des lieux, des objets de mémoire<sup>1</sup>. B. Gruet consacre une partie de son étude sur la rue à Rome à s'interroger sur la notion de paysage<sup>2</sup> et sur son application aux villes antiques. Il en fait également l'objet d'un article rédigé avec M. Royo<sup>3</sup>. S'ils contestent l'affirmation d'A. Rouveret qui rattache les représentations synoptiques du monde à cette notion de paysage, ils rappellent toutefois que les fresques marines de Pompéi et de Stabies comme les peintures de jardins retrouvées dans la maison de Livie ne peuvent que valider l'existence d'un « sentiment paysager » à Rome. Dans ses études sur l'architecture dans l'empire romain et sur le *Traité d'urbanisme* de Julien d'Ascalon<sup>4</sup>, C. Saliou

---

1 C. EDWARDS, *Writing Rome. Textual Approaches to the City*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

2 B. GRUET, *op. cit.*, p. 159, suggère d'utiliser le terme de paysage en lui conférant une définition large : « Plutôt que de vouloir avancer une chronologie dans l'invention de la notion de paysage, vaudrait-il mieux parler de variation ou même de fluctuation de sensibilité et de pertinence de cette notion. En effet, tout fonctionne comme si la sensibilité paysagère était toujours latente, mais pas souvent exprimée. »

3 B. GRUET et M. ROYO, *op. cit.*, 2008.

4 C. SALIOU, *Les lois des bâtiments. Voisinage et habitat urbain dans l'empire romain. Recherches sur les rapports entre le droit et la construction privée du siècle d'Auguste au siècle de Justinien*, Bibliothèque Archéologique et Historique, 116, Beyrouth, Institut Français d'Archéologie du Proche Orient, 1994 et *Le Traité d'urbanisme de Julien d'Ascalon : droit et architecture en Palestine au VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, De Boccard (Travaux et mémoires du Centre de recherche d'histoire et de civilisation de Byzance, monographies ; 8), 1996.



suggère de retrouver la technique du paysage dans la composition des grandes réalisations architecturales qui s'offrent à la vue, à travers tout l'empire, par le biais d'une distanciation. Chez Tite-Live, même si la grandeur des bâtiments est parfois mise en avant, nous ne trouvons guère de mentions des grands complexes<sup>1</sup> que commencent à faire construire dans la ville-capitale les *imperatores* du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., dans une tentative de bâtir un « beau paysage urbain ». Peut-être étaient-ils évoqués dans les livres correspondant, aujourd'hui perdus. Ils sont certainement mentionnés en creux dans les évocations des villes conquises, notamment en Sicile, lors de la prise de Syracuse et en Grèce, à travers le voyage de Paul-Émile. Si l'*Ab Vrbe condita* ne nous présente pas de panorama de Rome, elle n'en offre pas moins une présentation des différents monuments de la ville, comme autant de richesses ou de lieux remarquables. Elle participe peut-être au développement à l'époque impériale d'une « littérature des merveilles » qu'initie la carte d'Agrippa et les *Res Gestae* et qui est continuée au Moyen-Âge par des *Mirabilia Urbis Romae*, puis à la Renaissance avec la « littérature des guides », suivant la suggestion de N. Purcell :

« Ces textes ne sont pas des restes précieux d'une bureaucratie ancienne : ils sont une étape dans le développement de la littérature merveilleuse de la cité<sup>2</sup>. »

Se dessine également une vision intériorisée de Rome dans laquelle perce quelque émotion<sup>3</sup>, à travers les discours des personnages ou la mobilisation d'images comme celle de l'étendue déserte. Il faut sans doute, pour comprendre la spécificité du paysage pour les Romains, la rattacher au domaine de la rhétorique. L'évocation des monuments dans l'*Ab Vrbe condita* correspond à la revue à laquelle procède le marcheur lorsqu'il parcourt la cité ou quand il déroule la trace de son cheminement dans sa mémoire. Chaque lecteur-auditeur recompose ainsi son parcours à travers la ville, superposant à la remémoration historique et mythique et aux images liviennes sa mémoire personnelle. La ville de Rome constitue par conséquent, comme l'indiquent M. Royo et B. Gruet, « [Un] intermédiaire entre le monde et l'homme : elle est alors comme une sorte de miroir sans tain, paroi entre ce que les hommes désirent voir d'eux-mêmes, la nature artialisée, et le rappel constant de la grandeur passée par le truchement des monuments<sup>4</sup>. »

---

1 P. GROS, *op. cit.*, 1983.

2 « These texts are not valuable survivals of ancient bureaucracy ; there are a stage in the development of the marvel literature of the city », N. PURCELL, « The city of Rome », dans R. JENKINS, *The Legacy of Rome : A New Appraisal*, Oxford, Oxford University Press, 1992, p. 421-453.

3 B. GRUET, « Ce paysage ne peut donc être que fragmentaire, [...] et il est tout autant, dans le cas de la ville, un paysage de mémoire et d'émotions davantage qu'un paysage distancié, susceptible d'être décrit », p. 160. Il cite à son appui la conception juridique de Y. Thomas : « nous n'avons pas affaire à une fonction proprement ornementale et esthétique, mais à une fonction d'affiliation, d'origine et d'appartenance » p. 28

4 M. ROYO et B. GRUET, *op. cit.*, 2008, p. 87.

Elle est aussi la médiation entre l'homme et l'empire et permet d'interroger le devenir du pouvoir romain. Tite-Live dénonce déjà l'utilisation que certains grands hommes peuvent faire de l'*Vrbs*, lorsqu'ils y évoluent comme dans un espace conquis, comme Scipion lorsqu'il est mis en accusation et qu'il conduit un nouveau parcours de triomphe jusqu'au temple de Jupiter Capitolin. Toutefois, dans l'*Ab Vrbe condita*, chaque destin individuel reste subordonné au destin de la Ville. Dans les premiers livres, la vision d'une Rome en construction est l'occasion de la mise en scène de foules au travail tandis que, dans les décades suivantes, les processions permettent de reconstituer la cohésion de la cité.

## 2. 2. *Vrbe crescente* : un « paysage urbain » ?

### 2. 2. 1. Le motif de l'agrandissement de Rome

L'espace de Rome a beau être encore flou, la cité n'en est pas moins caractérisée, dès ses débuts, comme une ville destinée à être une capitale. Le motif de l'agrandissement de la ville constitue donc un véritable *leitmotiv* :

*Crescebat interim urbs munitionibus alia atque alia appetenda loca, cum in spem magis futurae multitudinis quam ad id quod tum hominum erat munirent.*

« Cependant, la ville s'agrandissait, poussant sans cesse son enceinte sur de nouveaux terrains, plutôt en proportion des foules à venir qu'en proportion de sa population actuelle<sup>1</sup>. »

*Cum situm moeniaque et frequentem tectis urbem uidissent, mirantur tam breui rem Romanam creuisse.*

« En voyant la position de la ville, ses murailles, le nombre de ses maisons, ils s'étonnent qu'en si peu de temps Rome ait pris un tel développement<sup>2</sup>. »

*Roma interim crescit Albae ruinis.*

« Rome, cependant, s'accroît par la ruine d'Albe<sup>3</sup>. »

*ad incrementum urbis natum unice locum.*

« une situation unique bien faite pour l'accroissement de la ville<sup>4</sup>. »

*et Roma cum frequentia crescere, tum tota simul exurgere aedificiis*

« Voici donc Rome qui s'accroît en population, et se hausse en édifices sur toute son étendue à la fois<sup>5</sup>. »

*Eodem anno, ne priuatis tantum operibus cresceret Vrbs [...]*

« La même année, pour qu'il ne fût pas dit que seules les constructions privées accroissaient Rome

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 8, 4.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 9, 9.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 29, 1.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 49, 4.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 4, 6.

[...]¹ »

Rome est, dès ses débuts, caractérisée comme une ville propre à devenir une capitale. Tite-Live ne s'attarde toutefois guère sur la présentation détaillée de la ville, pas plus sur la description de ses fortifications que sur celle de ses édifices, une fois qu'il a évoqué les deux premières réalisations de Romulus, dans le passage que nous avons commenté plus haut :

*Palatium primum, in quo ipse erat educatus, muniit. Sacra dis aliis Albano ritu, Graeco Herculi, ut ab Euandro instituta erant, facit.*

« Il fortifia d'abord le Palatin, sur lequel il avait été élevé. Il offre des sacrifices, aux autres dieux selon le rite albain, à Hercule selon le rite grec, suivant en cela la règle établie par Évandre². »

### 2. 2. 2. L'*Asylum* : la place de l'étranger et de la foule dans l'historiographie de Rome

L'espace que recouvre Rome est avant tout présenté comme destiné à accueillir un grand nombre d'habitants, désignés par les termes renvoyant à la foule, *multitudo* et *turba* :

*Deinde ne uana urbis magnitudo esset, adiciendae multitudinis causa uetere consilio condentium urbes, qui obscuram atque humilem conciendo ad se multitudinem natam e terra sibi prolem ementiebantur, locum qui nunc saeptus descendantibus inter duos lucos est asylum aperit. Eo ex finitimis populis turba omnis sine discrimine, liber an seruus esset, auida nouarum rerum perfugit.*

« Romulus prend la vieille méthode des fondateurs de villes, qui rassemblaient autour d'eux un grand nombre de gens obscurs et de basse condition et prétendaient qu'une race était sortie pour eux de la terre, et, à l'endroit où il y a maintenant un enclos dans la montée entre les deux bois sacrés, il ouvre un lieu d'asile. Là vient se réfugier des contrées voisines une foule de toute sorte, mélange indistinct d'hommes libres et d'esclaves, tous en quête de nouveauté³. »

Les deux termes se signalent par leur acception péjorative, mais aussi par une connotation du mouvement, puisqu'ils renvoient, respectivement, à un grand nombre, parfois excessif, et à un trouble, un désordre, qui aboutit à la définition « foule en mouvement ou en désordre, cohue », puis « foule nombreuse et mêlée, le commun », suivant le *Dictionnaire étymologique* d'Ernout et Meillet⁴.

Si un espace délimité, clos, l'*asylum*, situé entre les deux hauteurs du Palatin, est créé pour accueillir les nouveaux habitants, ceux-ci le débordent et peuplent un espace indistinct. Le mouvement initial n'est pas uniquement spatial. Il correspond également à un changement temporel, indiqué par le terme *primum* et, précédemment par le syntagme *nouae res*. La foule, *auida nouarum rerum*, ne recherche pas uniquement, à notre avis, de la nouveauté, mais un changement radical de sa situation, un bouleversement. Se concentre ici toute la conception

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 4, 12.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 7, 3.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 8, 5-6.

4 A ERNOUT ET A. MEILLET, *op. cit.*, p. 707.

romaine de ce qui fait la force d'un peuple : celui d'une cité comme creuset d'un mélange de populations de diverses origines sociales et ethniques. La légende de l'*Asylum* fait de la Rome primitive un agrégat d'éléments étrangers – même si, comme nous l'avons souligné plus haut, ces nouveaux arrivants viennent de territoires limitrophes<sup>1</sup>, comme l'indique l'emploi de l'adjectif *finitimus*. Si elle correspond bien aux processus de peuplements très mobiles de l'Italie archaïque, cette particularité de la fondation de Rome est largement mise en avant par les auteurs anciens pour louer l'ouverture de Rome et expliquer par son modèle spécifique de coalescence l'origine de sa supériorité, en l'opposant aux cités grecques. Ces auteurs combattent ainsi une historiographie grecque qui, comme nous l'avons indiqué précédemment, est hostile à Rome<sup>2</sup>. Cette historiographie anti-romaine, qui se développe durant la seconde guerre punique puis pendant le conflit qui oppose les Romains à Mithridate IV Eupator, s'attache à contester la légitimité de la suprématie de Rome en mettant en avant ses origines peu glorieuses et en assimilant les Romains à des barbares. Aujourd'hui perdue, cette tradition historiographique reste présente en creux dans les textes latins et grecs qui y répondent par une défense et illustration de Rome et de sa vocation à dominer le monde. En effet, contrairement aux récits de fondation des cités grecques<sup>3</sup>, et notamment à celui d'Athènes, qui se veut autochtone, « née de la terre<sup>4</sup> », le récit lié à l'*Asylum* donne une image peu reluisante des premiers habitants de Rome que l'historiographie antiromaine utilise pour présenter Rome comme un repoussoir et l'identifier au monde barbare<sup>5</sup>. Tite-Live, reprenant la tradition

1 SALLUSTE est moins précis, dans le préambule du *Bellum Catilinae* : *Hi postquam in una moenia conuenere, dispari genere, dissimili lingua, alius alio more uiuentes, incredibile memoratu est quam facile coaluerint*, « Après s'être réunis dans une même enceinte, tous ces hommes d'ethnies différentes, ne parlant pas la même langue, n'ayant pas le même genre de vie, se fondirent avec une incroyable rapidité. » Tite-Live rationalise un peu la légende.

2 J.-L. FERRARY, « À la recherche d'une historiographie anti-romaine perdue », *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique*, Paris, 1988 et D. BRIQUEL, *Le regard des autres. Les origines de Rome vues par ses ennemis*, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 1997 ont particulièrement insisté sur le rôle de Silénos de Caléactè et de Sosylos de Sparte, puis de Métrodore de Scepsis et de Timagène d'Alexandrie.

3 Voir É. J. BICKERMAN, « *Origines gentium* », *CIPh*, 47, 1952, p.65-81, en particulier p.76. Le théâtre, mais surtout la rhétorique et la pratique des éloges funèbres qui constituent des panégyriques de la cité, mettent particulièrement en valeur ce thème de l'autochtonie.

4 Thèbes est fondée par les guerriers qui naissent des dents du dragon semées par Jason. Voir F. VIAN, *Les origines de Thèbes, Cadmos et les Spartiates*, Paris, 1952. De même, Athènes revendique son origine autochtone, narrant le surgissement de son sol de ses premiers habitants, à l'image de son premier roi Érechthée. Voir N. LORAUX, *Né de la terre. Mythe et politique à Athènes*, Paris, Le Seuil, « La Librairie du XX<sup>e</sup> siècle », 1976 et le chapitre « L'autochtonie, une topique athénienne », dans *Les Enfants d'Athènes, idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, Paris, Maspero, 1981, p. 35-73. Sur les représentations figurées du mythe d'Érechthée, au V<sup>e</sup> siècle, H. METZGER, « Athéna soulevant de terre le nouveau-né : du geste au mythe », dans *Mélanges P. Collard*, Lausanne, 1976, p. 295-303.

5 D. BRIQUEL « Les Romains ne sont pas des autochtones », *Présence de Tite-Live, Caesarodunum*, 27 bis, Tours, 1994, p. 67-78. DENYS D'HALICARNASSE vitupère ainsi contre les historien qui prétendent que Rome a eu pour fondateurs des « hommes sans feu ni lieu, des barbares qui n'étaient même pas de naissance libre », ὡς ἀνεστίους μὲν τινας καὶ πλάνητας καὶ βαρβάρους καὶ οὐδὲ τούτους ἐλευθέρους οἰκιστὰς εὐχομένης, *Antiquités romaines*, I, 4, 2. Le Mithridate des *Histoires* de SALLUSTE compare lui aussi les Romains à des

historiographique romaine qui s'est constituée dans un rapport ambigu d'opposition et d'imitation avec l'hellénisme, leur répond, qualifiant l'autochtonie de mensonge, et raillant la vanité des Grecs. Il affirme aussi, en plaçant hommes libres et esclaves côte à côte dans la population originelle de Rome, un trait caractéristique de l'historiographie, voire de la pensée romaine : la mise en avant de la place de l'étranger dans la cité romaine dès son origine. Depuis l'arrivée d'Énée, présenté comme *advena*, en Italie, comme moment constitutif de l'histoire de Rome, puis la création de l'*Asylum*, cet étranger, dont la tradition enseigne qu'il a mis sa *uirtus* au service de Rome, joue donc dans l'historiographie latine un rôle positif pour la cité. En témoigne la place occupée par des rois ou des familles venus de l'étranger dans l'histoire de Rome, comme le rappelle chez Tite-Live le plébéien Canuléius<sup>1</sup>. La thématique est d'ailleurs mise en avant à chaque fois que se pose la question de l'ouverture du corps civique, constituant un *leitmotiv* des discours prononcés sur le forum.

### 2. 2. 3. Oliganthropie et « trop plein »

Le « livre de la fondation » semble bien, par conséquent, semer les jalons d'un questionnement qui traverse l'œuvre entière : il s'agit de savoir en quoi consiste la grandeur de Rome, afin d'apprendre, en ces temps troublés de fin de siècle, comment conjurer sa chute. L'explication doit être lisible dans le site même de Rome. C'est ainsi que la question de la place de l'étranger y est centrale. Elle rejoint celle de l'oliganthropie, que nous évoquerons plus loin, mais aussi celle de son contraire, le " trop plein<sup>2</sup> ", désigné par le verbe *onerare*, qui apparaît par exemple, au livre I, comme la justification des premières fondations de colonies par Tarquin le Superbe :

*Quia et urbi multitudinem, ubi usus non esset, oneri rebatur esse et colonis mittendis occupari latius imperii fines uolebat, Signiam Circeiosque colonos misit, praesidia urbi futura terrae marique.*

« Tarquin, persuadé que pour Rome une population nombreuse, mais sans emploi, était un poids mort, et voulant, d'autre part, à l'aide de colonies, étendre les frontières de son empire, envoya des colons à Signia et à Circeii, dont il voulait faire deux bastions de Rome vers la terre et vers la

---

« fugitifs jadis sans patrie et sans pères », *conuenas olim sine patria, parentibus*, *Histoires*, fragment VI, 17.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IV, 13, 3.

2 Cette thématique n'est en aucun cas liée, comme c'est le cas dans certains discours xénophobes contemporains, à celle des délits et de la justice. Tite-Live établit un seul lien entre le grand nombre de la population – et non son origine – et la nécessité d'établir une justice, en particulier de construire une prison, au livre I, 33, 8 : *Ingenti incremento rebus auctis, cum in tanta multitudine hominum, discrimine recte an perperam facti confuso, facinora clandestina fierent, carcer ad terrorem increscentis audaciae media urbe imminens foro aedificatur*, « Dans cet immense accroissement de la puissance romaine, au milieu d'une population si nombreuse, il était difficile de distinguer le bien et le mal, et des crimes ignorés se commettaient : une prison, pour inspirer de l'effroi à cette audace croissante, s'élève au milieu de la ville et domine le forum », Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, I, 33, 8.

mer<sup>1</sup>. »

La promotion d'une Rome ouverte est en effet battue en brèche par une autre vision, qui voit en Rome une cité à l'équilibre fragile, menacée par la présence d'éléments trop hétérogènes qui pèsent sur sa suprématie future. L'*Ab Vrbe condita* est jalonnée d'autres épisodes qui narrent des débats provoqués par la présence en trop grand nombre, à Rome, de populations étrangères, c'est-à-dire non-citoyennes. Si la controverse est souvent suscitée par les alliés latins qui se rendent à Rome pour se plaindre d'un exode de leur population<sup>2</sup>, il n'en reste pas moins que cet afflux vers Rome est représenté comme un poids<sup>3</sup>.

#### 2. 2. 4. La grandeur de Rome et la magnificence de ses monuments

Le terme de grandeur, *magnitudo*, semble également constituer un horizon du livre I. La superposition de la grandeur, *magnitudo*, de l'espace de la fondation et de cette foule indistincte signale en effet la grandeur, *magnitudo*, de la vigueur romaine :

*Ne uana urbis magnitudo esset [...] idque primum ad coeptam magnitudinem roboris fuit*

« Pour ne pas laisser déserte cette ville immense [...] et ce fut le premier moment des débuts de la grandeur de la force de Rome<sup>4</sup> »

Cette grandeur est mentionnée à nouveau, à la fin du livre, associée à l'image de la tête. À la suite du récit du prodige du refus du dieu Terme de quitter son enclos, présage de stabilité, Tite-Live rapporte ainsi la découverte d'une tête sur l'emplacement du futur temple de Jupiter, élevé par les Tarquin :

*Hoc peretuitatis auspicio accepto secutum aliud magnitudinem imperii portendens prodigium est: caput humanum integra facie aperientibus fundamenta templi dicitur apparuisse. Quae uisa species haud per ambages arcem eam imperii caputque rerum fore portendebat; idque ita cecinere uates quique in urbe erant quosque ad eam rem consultandam ex Etruria acciuerant.*

« Ce présage de durée fut suivi d'un autre prodige annonçant la grandeur de l'empire : en creusant les fondations du temple, on mit au jour, dit-on, une tête humaine dont les traits étaient intacts. Cette découverte annonçait, à n'en pas douter, que ce lieu serait au sommet de l'empire et à la tête du monde ; ainsi prophétisèrent les devins, tant ceux de la ville que ceux qu'on fit venir d'Étrurie pour étudier la question<sup>5</sup>. »

Tite-Live choisit ici, comme le fait aussi Denys d'Halicarnasse<sup>6</sup>, de mettre en avant une étiologie du Capitole, tout en délaissant une précision qui est pourtant, aux dires d'Arnobe,

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 56, 3.

2 Le *ius migrandi* permet en effet aux Latins d'établir leur domicile à Rome, vers laquelle se produit, au II<sup>e</sup> av. J.-C., un mouvement d'immigration entraînant des expulsions et la mise en place d'une réglementation. Voir C. CASTELLO, « Il cosiddetto *ius migrandi* dei Latini a Roma », *BIDR*, 61-62, 1956.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 7-9, XXII, 2, 8, XXV, 2, 8, XXXIX, 3, 4-6 et XLIV, 18, 8.

4 Nous traduisons.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 55, 5-6.

6 DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, IV, 59-61.

rapportée par Valerius Antias et Fabius Pictor. Dans ces versions, la tête n'est plus anonyme. Son propriétaire est un personnage de la Rome des premiers temps, lié à la geste de Servius Tullius<sup>1</sup>, et des hommes de main étrusques<sup>2</sup> : Aulus Vibenna. C'est son nom qui explique le nom du Capitole, *caput-Oli*, tête d'Aulus.

*Sed quid ego haec parua? Regnatoris in populi Capitolio qui est hominum qui ignoret Oli esse sepulchrum Vulcentani? Quis est, inquam, qui non sciat ex fundaminum sedibus caput hominis euolutum non ante plurimum temporis aut solum sine partibus ceteris - hoc enim quidam ferunt - aut cum membris omnibus humationis officia sortitum? Quod si planum fieri testimoniis postulatis auctorum, Sammonicus Granius Valerianus uobis et Fabius indicabunt, cuius Aulus fuerit filius, gentis et nationiscuius, <cuius> per manus seruuli uita fuerit spoliatus et lumine, quid de suis commeruerit ciuibus, ut ei sit abnegata telluris patriae sepultura. Condiscretis etiam, quamuis nolle istud publicare se fingant, quid sit capite relecto factum uel in parte qua arcis curiosa fuerit obscuritate conclusum, ut immobilis uidelicet atque fixa obsignati ominis perpetuitas staret. Quod cum opprimi par esset et uetustatis obliteratione celari, compositio nominis iecit in medium et cum suis causis per data sibi tempora inextinguibili fecit testificatione procedere, nec erubuit ciuitas maxima et numinum cunctorum cultrix, cum uocabulum templo daret, ex Oli capite Capitolium quam ex nomine Iouio nuncupare.*

« Mais pourquoi ces détails ? À propos du Capitole du peuple souverain, en est-il un au monde qui ignore qu'il s'agit du sépulcre d'Olus Vulcentanus ? Est-il quelqu'un, dis-je, qui ignore que, de l'endroit où se trouvent les fondations, roula une tête humaine inhumée peu de temps auparavant, soit sans le reste du corps, au dire de certains, soit avec lui ? Et si vous en demandez la preuve aux témoignages des auteurs, Sammonicus, Granius, Valerianus ainsi que Fabius vous préciseront clairement de qui Aulus était le fils, sa famille et son peuple, le nom du petit esclave dont la main le priva de la vie et de la lumière, la faute dont il s'était rendu coupable envers ses concitoyens pour qu'on lui ait refusé la sépulture dans la terre de sa patrie. Vous apprendrez également, bien qu'ils feignent de ne pas vouloir le divulguer, ce que l'on fit de cette tête après l'avoir exhumée, la partie de la citadelle où elle fut enfermée et soigneusement tenue caché, apparemment pour rendre ce signe, placé sous scellés, inaltérable et inamovible à jamais. Comme il était normal que l'action du temps vînt à dissiper et effacer le souvenir de cet événement, l'étymologie du mot le rendit public, et le fit durer avec ses causes tout le temps qui lui fut assigné grâce à un témoignage

- 
- 1 Comme le rapporte l'inscription déjà évoquée plus haut, CIL, XIII, 1668, sur la Table Claudienne de Lyon, rapportant le discours de Claude au sénat : *Huic (Tarquinio Prisco) quoque e filio nepotivae eius, nam et hoc inter auctores discrepat, insertus Seruius Tullius, si nostros sequimur, captivus natus Oeresia, si Tuscos, Caeli quondam Viuennae sodalis fidelissimus omnisque eius casus comes, postquam uaria fortuna exactus cum omnibus reliquis Caeliani exercitus Etruria excessit, montem Caelium occupavit - a duce suo Caelio ita appellatum- mutatoque nomine- nam Tusce Mastarna ei nomen erat - ita appellatus est ut dixi et regnum summa cum r<ei> p<ublicae> utilitate optinuit*, « Entre lui aussi et son fils ou petit-fils, car sur ce point encore les auteurs sont en désaccord, s'intercala Servius Tullius, si nous suivons les nôtres, né de la captive Oeresia ; si nous suivons les Toscans, jadis camarades très fidèle de Calius Vibenna et compagnon de toute son aventure, après que, chassé par les vicissitudes de la fortune, avec tous les débris de l'armée de Caelius, il eut quitté l'Étrurie, il occupa le mont Caelius, (appelé ainsi) de son chef Caelius ; et ayant changé de nom, car en toscan il avait nom Mastarna, il fut appelé comme je l'ai dit, et il exerça la royauté pour le plus grand bien de l'État », d'après la traduction de PH. FABIA, *La table claudienne de Lyon*, Lyon, 1929. De même les étymologies du mont Caelius et du Capitole suggèrent l'installation à Rome, ou dans un quartier de celle-ci, le Vicus Tuscus, « quartier étrusque », de chefs de guerre mercenaires se mettant au service des cités, en une lointaine préfiguration des condottieri de la Renaissance. Ils auraient été appelés par le souverain local, qu'il s'agisse ou non de Tarquin l'Ancien, puis se seraient ensuite retournés contre lui, comme les fresques retrouvées dans la tombe François, montrant Caelius tombé aux mains d'une coalition de princes issus de Rome ou d'Étrurie intérieure, invitent à penser. Voir D. BRIQUEL, *op. cit.*, 2000, Massimo Pallottino, *op. cit.*, 1977, p. 216-223. Sur la tombe François, voir F. Buranelli, *Catalogue de l'exposition La tomba François di Vulci*, Cité du Vatican, 1987 ; D. BRIQUEL, *op. cit.*, 1997, F. COARELLI, « Le pitture della tomba François a Vulci : una proposta di lettura », dans *Ricerche di pittura ellenistica. Lettura e interpretazione della produzione pittorica dal IV secolo a.C. all'ellenismo*, Rome, Quasar, 1985, p. 43-69.
- 2 Sur le frère d'Aulus et l'étymologie du mont Caelius, voir VARRON, *De lingua latina*, V, 4 où il est considéré comme un contemporain de Romulus et Festus, *De verborum significatione*, p. 486, Édition Lindsay.

ineffaçable ; et la plus grande des cités, adoratrice de toutes les divinités, ne rougit pas, en donnant un nom à ce temple, de l'appeler Capitolium, d'après les mots *caput Oli*, plutôt que *Jouium* d'après le nom de Jupiter<sup>1</sup>. »

Tite-Live entend certes sans doute éviter de propager une version de la tradition qui prête le flanc à la critique de Rome. Mais son choix relève aussi surtout d'impératifs narratifs indéniables<sup>2</sup> : chacun des rois de Rome est présenté au livre I comme un fondateur de la cité. Aucune autre personnalité ne saurait être mise en avant, qui plus est si elle est étrusque<sup>3</sup>. La grandeur de Rome ne souffre pas l'ombre que pourrait soulever l'évocation d'une royauté bien moins linéaire que la liste des rois de Rome ne semble l'indiquer. Dans la Rome des premiers temps, les destins des chefs de guerre s'effacent devant ceux des rois et se fondent dans l'espace de Rome, ponctué de monuments :

*Concepit animo eam amplitudinem Iouis templi quae digna deum hominumque rege, quae Romano imperio, quae ipsius etiam loci maiestate esset; captivam pecuniam in aedificationem eius templi seposuit.*

« [Tarquin] conçut le temple de Jupiter selon les proportions qui fussent dignes du roi des dieux et des hommes, dignes de l'empire romain, dignes de la majesté de son emplacement même<sup>4</sup>. »

La grandeur de Rome semble donc liée à des lieux de l'*Vrbs*, des monuments dont l'ampleur et la magnificence préfigurent celle de l'empire romain à venir, constituant une série de prolepses ou de chronotopes, comme c'est le cas pour l'évocation du temple de la paix ou du temple de Jupiter Férétrien, où Tite-Live relie passé et présent :

« Telle est l'origine d[u temple de Jupiter Férétrien], le premier de tous les temples de Rome [...] Deux fois seulement, depuis lors, au cours de tant d'années et de tant de guerres, il y a eu des dépouilles opimes : tant sont rares ceux à qui leur heureux sort a valu cet honneur<sup>5</sup>. »

« Deux fois seulement [le temple de la paix] a été fermé depuis Numa : une fois sous le consulat de Titus Manlius à la fin de la première guerre punique, une seconde fois – et grâce aux Dieux, c'est notre génération qui a été témoin du fait – après Actium, par l'empereur César Auguste, quand il eut rétabli la paix sur terre et mer<sup>6</sup>. »

Il inverse ainsi la démarche des poètes dont les textes montrent la « Rome rustique » perçant

1 ARNOBE, *Contre les gentils*, VI, 7.

2 C'est aussi ce qui justifie, à nos yeux, l'absence de mention des *pignora imperii*, même si les anciles font l'objet d'une notation, au livre I, 20, 4. Sur les *pignora imperii*, voir la définition proposée par SERVIUS, *Commentaire à l'Énéide*, VII, 188, *Septem fuerunt pignora, quae imperium Romanum tenent : f̄ aius matrisdeum, quadriga fictilis Veientanorum, cineres Orestis, sceptrum Priami, uelum Ilionae, Palladium, ancilia*, « Il y a sept gages qui conservent le pouvoir romain : [...] de la Mère des dieux, le quadriga en terre cuite de Véies, les cendres d'Oreste, le sceptre de Priam, le voile d'Ilioné, le Palladium et les anciles ». Nous traduisons ; voir l'étude de P. K. GROSS, *Die Unterpfänder der römischen Herrschaft*, Berlin, 1935 et le mémoire de licence rédigé par A. DELCOURT, sous la direction de J. POUCKET, *Les pignora imperii, talismans del'Empire*, Louvain-la-Neuve, 1996.

3 C'est ce qui conduit également Tite-Live à maquiller l'origine étrusque de Servius Tullius et à taire le nom que lui donne Claude, Macstarna.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 53, 3.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 10, 7, texte établi par J. BAYET et traduit par G. BAILLET, *op. cit.*, 1940.

6 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 19, 3, texte établi par J. BAYET et traduit par G. BAILLET, *op. cit.*, 1940.



sous la « Rome brillante de l'urbanisme augustéen ». Alors qu'Horace ou Virgile laissaient entrevoir « une sorte de vertige diachronique », pour reprendre l'expression de Jean-Marie André<sup>1</sup>, Tite-Live souligne la continuité des temps. L'origine inscrit la préfiguration téléologique de la victoire de Rome, mais aussi de la gloire de ses dirigeants, dont le premier d'entre eux, Auguste. Pour mettre en avant cette superposition des temps, l'historien construit un espace visuel offert au regard du public, comme en témoigne l'utilisation du gérondif du verbe *conspicere* :

*Eodem anno, ne priuatis tantum operibus cresceret Vrbs, Capitolium quoque saxo quadrato substructum et, opus uel in hac magnificentia urbis conspiciendum*

« La même année, pour qu'il ne fût pas dit que seules les constructions privées accroissaient Rome, on fit aussi les substructions du Capitole en pierres de taille, travail digne de retenir le regard, même dans la magnificence où nous voyons aujourd'hui la ville<sup>2</sup>. »

La *magnificentia* est en effet indissociable de la dimension visuelle, puisqu'elle renvoie à un aspect grandiose, impressionnant<sup>3</sup>.

#### 2. 2. 5. L'image d'une Rome en travaux

Cette grandeur, liée à l'agrandissement de Rome, est aussi soulignée par les constructions qui sont bâties sur son sol, mais aussi surtout par la vue même des Romains en train de bâtir. Les livres de la première décade proposent ainsi de nombreux passages qui mettent en scène la population romaine en train de construire les monuments qui font sa gloire<sup>4</sup> :

*Qui cum haud paruus et ipse militiae adderetur labor, minus tamen plebs grauabatur se templa deum exaedificare manibus suis quam postquam et ad alia, ut specie minora, sic laboris aliquanto maioris traducebantur opera foros in circo faciendos cloacamque maximam, receptaculum omnium purgamentorum urbis, sub terra agendam; quibus duobus operibus uix noua haec magnificentia quicquam adaequare potuit.*

« Dans son désir d'achever le temple, Tarquin, après avoir fait venir des ouvriers de toute l'Étrurie,

1 J.-M. ANDRÉ, *op. cit.*, 1991, en particulier p. 88-89.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 4, 12, texte établi et traduit par J. BAYET, *op. cit.* 1966.

3 L'aspect grandiose, également évoqué par le terme *maiestas*, compte bien plus que la dimension proprement esthétique qui ne semble pas associée aux monuments de Rome. Ainsi, comme le souligne M.-J. KARDOS dans *Lieux et lumière de Rome chez Cicéron*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 23, « dans le *De Oratore*, Cicéron présente le majestueux fronton du sanctuaire comme l'exemple même de la perfection créée non par le besoin d'élégance, mais par la nécessité même : " On avait cherché le moyen de faire écouler les eaux des deux côtés de l'édifice et l'utilité de ce faite du temple a tout naturellement entraîné la majesté " [...] dans l'ensemble, cette " Ville si belle " n'a guère de réalité. Et l'emploi du superlatif *pulcherrima urbs* paraît bien conventionnel ». Voir CICÉRON, *De Oratore*, III, 180.

4 L'activité de construction est d'ailleurs mise en parallèle avec l'acte de guerre : *Maiore inde animo pacis opera incohata quam quanta mole gesserat bella, ut non quietior populus domi esset quam militiae fuisset*, « [Tarquin l'Ancien] mit encore plus d'ardeur à entreprendre des travaux pacifiques qu'il n'avait montré d'énergie dans la guerre, pour ne pas laisser son peuple dans l'inaction, pas plus dans ses foyers qu'en campagne », I, 38, 5, texte établi par J. BAYET et traduit par G. BAILLET, *op. cit.*, 1940.

eu recours non seulement aux finances publiques, mais aussi à la main d'œuvre de la plèbe. Ce n'était pas un petit travail, celui-là non plus, qui s'ajoutait ainsi à ceux de la guerre ; pourtant les plébéiens trouvaient moins pénible de bâtir les temples des dieux de leurs mains que de passer ensuite à d'autres travaux encore, moins grandioses, mais beaucoup plus fatiguants, comme de bâtir les gradins du cirque et un grand égoût souterrain destiné à recevoir toutes les immondices de la ville, deux ouvrages que notre magnificence moderne a eu de la peine à égaler<sup>1</sup> »

*Cum ciuitas in opere ac labore assiduo reficiendae urbis teneretur*

« En attendant, tandis que les citoyens ne besognaient qu'à reconstruire leur ville à force de travail<sup>2</sup>. »

*Et re publica impensas adiuuante et aedilibus uelut publicum exigentibus opus et ipsis priuatis - admonebat enim desiderium usus -festinantibus ad effectum operis : intraque annum noua urbs stetit.*

« L'État contribuait aux dépenses, les édiles poussaient le travail comme s'il s'agissait d'une prestation publique, et les particuliers eux-mêmes, pressés par le désir d'entrer en jouissance, se hâtaient pour tout achever : et l'année ne s'était pas écoulée que la nouvelle ville fut érigée<sup>3</sup>. »

L'accélération des constructions correspond, dans le récit, à la période des derniers rois de Rome, construisant malgré lui<sup>4</sup> l'image de la « *Grande Roma dei Tarquini*<sup>5</sup> », une Rome qui prospère à l'époque où l'Italie centrale est sous domination étrusque. Rome, point de passage vers la Campanie, barrant donc une route commerciale – notamment la route du sel –, représente alors un enjeu stratégique pour les peuples étrusques. C'est ce qui a conduit certains historiens comme A. Alföldi<sup>6</sup> ou J. Heurgon<sup>7</sup> à mettre en avant l'idée d'une conquête

1 Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, I, 56, 2.

2 Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, VI, 1, 6.

3 Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, VI, 4, 6.

4 Puisque le récit s'attache à « desétrusquer » l'histoire des premiers temps de Rome, comme le souligne D. MUSTI dans son article « *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica* », Rome, Edizioni dell'Ateneo, 1970, en particulier p. 82-100. Voir également D. BRIQUEL, « Rome comme ville étrusque », dans PH. FLEURY et O. DESBORDES (éd.), *Roma illustrata. Rappresentazioni de la ville*, Caen, PUC, 2008, p. 63-84, qui remarque que la tradition sur les apports de la culture grecque contribue considérablement à masquer les influences étrusques. C'est ainsi que Tarquin l'Ancien est présenté comme une figure grecque, bien plus qu'étrusque, comme le montre un extrait de la *République* de Cicéron : « Mais c'est alors que pour la première fois la cité devint plus savante grâce à des connaissances qui lui furent insufflées de l'extérieur. Ce n'est pas en effet un mince ruisseau venant de la Grèce qui arriva dans notre ville, mais un fleuve très abondant de ces sciences et de ces arts », CICÉRON, *La République*, II, 34.

5 Selon l'expression de G. PASQUALI, « *La grande Roma dei Tarquini* », *Nuova Antologia*, 1936, p. 405-416 ; le titre a été repris par une exposition tenue à Rome en 1990, sous la direction de M. CRISTOFANI.

6 A. ALFÖLDI, *Early Rome and the Latins*, The University of Michigan Press, Ann Arbor, 1963. A. Alföldi accuse la tradition romaine de s'être forgé après coup, soit au III<sup>e</sup> siècle, une hégémonie sur le Latium au VII<sup>e</sup> et au VI<sup>e</sup> siècle, servant alors à cacher la domination étrusque sur l'*Vrbs*, notamment à travers les falsifications auxquelles aurait procédé l'annaliste Fabius Pictor.

7 « Les règnes des Tarquins, et, entre eux, de Servius Tullius, représentent plusieurs vagues successives d'invasion, parties de points différents d'Étrurie et dirigées par des condottières dont l'assemblée fédérale au *Fanum Voltumnae* ne semble pas avoir, du moins au début, contrôlé les entreprises et coordonné les rivalités » ; « Le tableau, en tout cas, que l'annalistique présente de la suite des conquêtes étrusques comporte un élément incontestable de vérité : les rois étrusques se succèdent à Rome dans l'ordre où les cités d'Étrurie affirment leur prépondérance : c'est d'abord de l'Étrurie méridionale, berceau de la puissance étrusque, et de Tarquinies, l'une de ses plus précoces métropoles, que vinrent les Tarquins ; puis de Vulci, dont l'expansion commence au début du VI<sup>e</sup> siècle, que Servius Tullius partit pour leur disputer leur royaume ; à la fin du même VI<sup>e</sup> siècle, l'heure de Chiusi, plus lente à s'éveiller dans l'Étrurie intérieure, sonna avec Porsenna, trop tard », J. HEURGON, *Rome et la méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, Nouvelle Cléo, 1969,

puis d'une domination étrusque de Rome par des dynasties se disputant le pouvoir au profit de cités qui s'affrontaient pour le contrôle du Latium. D'autres<sup>1</sup> se sont opposés à cette vision d'une Rome sous domination étrusque, pointant du doigt les relations compliquées que semblent avoir entretenues les conquérants étrusques avec leur cité d'origine. Ainsi *Macstarna* est chassé d'Étrurie, d'après Claude<sup>2</sup>. Il est probable que ces chefs de guerre qui s'installent à Rome agissent sur initiative individuelle, voire en profitant du conflit de groupes politiques et sociaux<sup>3</sup>. Si le rôle joué par les Étrusques est aujourd'hui minoré, pour laisser place à des apports grecs et phéniciens, ainsi qu'à l'élément proprement latin<sup>4</sup>, la période du VI<sup>e</sup> siècle marque un développement considérable pour *l'Urbs*. Comme le soulignent les découvertes archéologiques, Rome s'urbanise, se dote de la *Cloaca Maxima*, d'un *Circus Maximus*, d'un temple aux dimensions colossales dédié à Jupiter Capitolin ; elle s'entoure d'une enceinte, aménage une aire sacrée sur l'*area* de Sant'Omobono, près du *Forum Boarium* qui se développe. Elle connaît enfin, comme l'ensemble du monde méditerranéen<sup>5</sup>, de profondes modifications dans sa structure même : réforme hoplitique accompagnée d'une nouvelle organisation de la cité, permettant l'élargissement de la base politique de la cité<sup>6</sup>. Ces passages peuvent d'ailleurs se lire comme l'émergence, dans le récit livien, de la figure de la plèbe et avec elle, des prémices du conflit patricio-plébéien : au livre VI, un passage souligne que la plèbe est trop occupée aux travaux des champs et aux travaux de construction pour pouvoir participer à la vie politique :

*Haud magno opere plebem mouerunt et infrequentem in foro propter aedificandi curam [...].*

« Trop prise par ses constructions pour fréquenter le forum [...] »<sup>7</sup>.

L'affirmation préfigure les arguments mis en avant par les plébéiens lors des sécessions de la plèbe.

Dans tous les cas, cette insistance à décrire les plébéiens en plein travail dessine un

---

Paris, p. 240-241, à la suite de R. BLOCH, *Les Origines de Rome*, Paris, PUF, 1946, p. 65.

1 Voir C. AMPOLO, « Roma arcaica tra Latini ed Etruschi », dans *Etruria e Lazio arcaico. Atti dell' Incontro di studio*, 1987, p.87 et D. BRIQUEL, « Des rois venus du Nord », dans F. HINARD, *op. cit.*, 2000.

2 Voir la Table claudienne de Lyon.

3 Voir M. PALLOTTINO, « Servius Tullius à la lumière des nouvelles découvertes archéologiques et épigraphiques », *CRAI*, 1977, p. 216-223. *Macstarna, magister* ou appartenant au *magister*, selon le sens qu'on attribue au suffixe -na, à la tête de nouveaux citoyens, s'opposerait au vieux système gentilice.

4 Voir A. CARANDINI, « Variazioni sul tema di Romolo, riflessioni dopo *La nascita di Roma* (1998-1999) », dans A. CARANDINI et R. CAPPELLI (éd.), *Roma. Romolo, Remo e la fondazione della città*, catalogue d'exposition, Roma, Museo Nazionale Romano, Terme di Diocleziano, 28 juin-29 octobre 2000, Rome-Milan, Electa, 2000, p. 95-99.

5 L'Athènes de Solon en est l'exemple le plus évident ; mais la réorganisation, à Volsinies, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, des nécropoles, qui voit un alignement rigoureux de petites tombes succéder aux grands tumulus des périodes antérieures, est aussi un témoignage de ce vaste mouvement.

6 Voir D. BRIQUEL, Chapitre III, « Des rois venus du Nord », dans F. HINARD, *op. cit.*, 2000 et M. PALLOTTINO, *op. cit.*, 1977, p. 216-223.

7 TITE-LIVE, *Ab Urbe condita*, VI, 5, 5.

paysage sensible, voire sonore. Sans doute le lecteur-spectateur voit-il se dresser devant lui des chantiers, sans doute entend-il résonner dans toute la ville le bruit des travaux. Auguste fait de la restauration ou de la reconstruction des temples un des points importants de sa politique<sup>1</sup>, au point que Suétone rapporte qu'il a « laissé de marbre la ville qu'il avait reçue de briques », dans un passage que nous avons cité plus haut<sup>2</sup>.

Le texte livien s'accorde alors avec une autre image, développée par Virgile dans l'*Énéide*, au moment de l'arrivée d'Énée sur les côtes africaines. Il y découvre une population à l'œuvre :

*Miratur molem Aeneas, magalia quondam,  
Miratur portas strepitumque et strata uiarum.  
Instant ardentes Tyrii pars ducere muros,  
Molirique arcem et manibus subuoluere saxa,  
Pars optare locum tecto et concludere sulco.  
Iura magistratusque legunt sanctumque senatum  
Hic portus alii effodiunt; hic alta theatris  
Fundamenta locant alii, immanisque columnas  
Rupibus excidunt, scaenis decora alta futuris.*

« Énée admire cet ensemble, simple douar naguère ; il admire les portes, l'animation et le dallage des rues. Les Tyriens travaillent avec ardeur : les uns prolongent les murailles, bâtissent la citadelle, roulent à force de bras des pierres sur les pentes ; d'autres choisissent un lieu pour leur maison et l'entourent d'un sillon ; ils se donnent des lois, des magistrats, un sénat vénérable. Ici les uns creusent des ports, ici pour les théâtres d'autres mettent en place de profondes assises, ils taillent à même des colonnes gigantesques, hautes décorations des scènes futures<sup>3</sup>. »

## 2. 2. 6. Là, tout n'est pas qu'ordre et beauté : *forma urbis occupata*

L'épisode de la refondation de Rome, après l'incendie qui ravage la cité<sup>4</sup>, est l'occasion d'évoquer la *forma urbis*, le plan de Rome, et d'expliquer la configuration actuelle, marquée par le désordre :

*Promisce urbs aedificari coepta. Tegula publice praebita est; saxi materiaeque caedendae unde quisque uellet ius factum, praedibus acceptis eo anno aedificia perfecturos. Festinatio curam exemit uicos dirigendi, dum omisso sui alienique discrimine in uacuo aedificant. Ea est causa ut ueteres cloacae, primo per publicum ductae, nunc priuata passim subeant tecta, formaque urbis sit occupatae magis quam diuisae similis.*

« À qui mieux mieux on se mit à rebâtir Rome. Les tuiles furent fournies par l'État ; quant à la pierre et aux bois de charpente, on eut le droit d'en tirer d'où on voudrait, en s'engageant sous caution à achever la reconstruction dans l'année. Cette hâte dispensa du soin d'aligner les rues, et de

1 *Duo et octoginta templa deum in urbe consul sextum ex auctoritate senatus refeci nullo praetermisso quod eo tempore refici debebat*, « Sous mon sixième consulat, je restaurai dans la Ville, sur proposition du Sénat, quatre-vingt-deux temples appartenant aux divinités, sans omettre aucun de ceux qui devaient être restaurés à cette époque », *Res Gestae*, XX. Auguste répond par sa politique au sentiment d'abandon des cultes et des temples, sujet de déploration majeur dans les textes latins du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. La reconstruction des temples apparaît par conséquent comme un volet du rétablissement moral de Rome. Voir J. SCHEID, « Les restaurations religieuses d'Octavien/Auguste », dans F. HURLET et B. MINEO (éd.), *op. cit.*, 2009, p. 119-128.

2 Suétone, *Vie d'Auguste*, XXVIII, 5, texte établi et traduit par H. AILLOUD, *op. cit.*, 1931.

3 VIRGILE, *Énéide*, I, 420-429, texte établi et traduit par J. PERRET, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

4 Mais dont, il faut le rappeler, l'archéologie n'a retrouvé aucune trace. Voir F. COARELLI, « La *forma urbis* repubblicana », *Storia di Roma*, Rome, 1989, p. 330-339.

bien distinguer son terrain de celui d'autrui : où il y avait un vide, on bâtissait. Voilà pourquoi les vieux égouts, primitivement établis sous la voie publique, passent aujourd'hui par endroits sous des maisons particulières, et pourquoi l'aspect de la ville offre l'image de prises de possession, plutôt que d'une répartition régulière<sup>1</sup> »

Le développement présenté comme anarchique des bâtiments de la Rome républicaine est un lieu commun. Comme le souligne B. Gruet<sup>2</sup>, ce lieu commun renvoie à l'opposition entre deux ordres urbains distincts, la ville fondée selon un plan et des règles précises, et la ville où la topographie ou l'histoire rendent impossible tout tracé en lignes droites. Cette bipartition recouvre, en creux, un discours sur la ville idéale. Cette dernière doit réunir salubrité, *salubritas*<sup>3</sup>, un tracé, *descriptio*<sup>4</sup>, et beauté, *pulchritudo*. Ces éléments apparaissent comme un « symbole de civilisation », et « ce sont les rues qui permettent d'en saisir la qualité. Dans cet ordre d'idées, avoir des rues droites, larges et orthogonales est un signe de civilisation, avoir des ruelles étroites fait plonger dans le ridicule<sup>5</sup> ». Le passage de Vitruve sur l'importance de la prise en compte des vents lors de la fondation de la cité est exemplaire d'un tel discours normatif :

*Cum enim plateae contra directos uentos erunt conformatae, ex aperto caeli spatio impetus ac flatus frequens conclusus in faucibus angiporum uehementioribus uiribus peruagabitur. Quas ob res conuertendae sunt ab regionibus uentorum derectiones uicorum, uti aduenientes ad angulos insularum frangantur repulsique dissipentur.*

« Une fois l'enceinte construite, viennent la répartition des terrains à l'intérieur des murs et celle des rues principales (*plateae*) et des rues secondaires (*angiporti*) selon les régions du ciel. Elles seront orientées correctement si l'on prévoit de ne pas laisser les vents enfler les ruelles : s'ils sont froids, ils blessent ; s'ils sont chauds, ils corrompent ; s'ils sont humides, ils nuisent<sup>6</sup>. »

La référence à la *caeli regio*, région du ciel, qui permettent d'orienter la ville lors des rites de fondation, rattache la ville à l'ordre cosmique. Tite-Live ne semble pas toutefois mobiliser ici cette « tension entre le régulier, le large, le sain d'un côté et le tortueux, le sale, l'obscur de l'autre<sup>7</sup> ». La narration se contente de constater l'état de l'ordonnancement des rues, sans porter un quelconque jugement négatif. L'intérêt se porte ailleurs. Tite-Live pointe ici du doigt la question de l'appropriation privée, marquée par le verbe *occupare*, « prendre d'avance,

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 55, 2-5.

2 B. GRUET, *La rue à Rome, miroir de la Ville*, PUPS, 2006, p. 118.

3 B. GRUET, *ibid*, p. 123, remarque la permanence de cette association de la salubrité avec la rue étroite et mal ventilée. Popularisée par le corpus hippocratéen, remotivé au XVIII<sup>e</sup> siècle au moment de l'émergence de l' "urbanisme rationnel", cet imaginaire de la contagion, dont Pasteur a pourtant montré la non-validité, est encore souvent repris, d'autant qu'il se superpose à l'imaginaire de l'insalubrité sociale.

4 Au sens vitruvien, la *dispositio* est liée à l'eurythmie et à la *symmetria*, c'est-à-dire le souci d'équilibre, la proportion et l'harmonie entre le tout et les parties.

5 B. GRUET, *ibid*, p. 119.

6 VITRUVÉ, *De Architectura*, I, 6, 8, texte établi et traduit par PH. FLEURY, Paris, Les Belles Lettres, 1990 avec les corrections de B. GRUET, *op. cit.*, 2006, p. 120.

7 B. GRUET, *op. cit.*, 2006, p. 119.

occuper », qui renvoie ici au vocabulaire militaire<sup>1</sup>. De même qu'à l'origine de la première Rome se trouve la violence d'un affrontement qui se clôt sur un meurtre fratricide, lors de la deuxième fondation, des individus privés s'accaparent l'espace romain. Les débuts de Rome sont traversés par une tension entre une mise en place progressive d'une régulation nécessaire du temps et de l'espace, et le désordre dû aux événements historiques. Ses monuments et les commandes de constructions publiques semblent être un moyen de résoudre cette tension :

*Eodem anno, ne priuatis tantum operibus cresceret Vrbs, Capitolium quoque saxo quadrato substructum et, opus uel in hac magnificentia urbis conspiciendum.*

« La même année, pour qu'il ne fût pas dit que seules les constructions privées accroissaient Rome, on fit aussi les substructions du Capitole en pierres de taille, travail digne de retenir le regard, même dans la magnificence où nous voyons aujourd'hui la ville<sup>2</sup>. »

## 2. 2. 7. Monuments fixes et éternité de Rome

Tite-Live ne nous présente pas, nous l'avons dit, de description détaillée de Rome et de ses bâtiments. Les premiers livres sélectionnent néanmoins une série de monuments de l'*Vrbs* : les murailles du Palatin, l'*ara Maxima*, le temple de Jupiter Férétrien, la citadelle, et le futur forum, le temple de Jupiter Stator, le temple de Janus, l'autel de Jupiter Élicien sur l'Aventin, le trophée d'Horace et la poutre de la sœur, le temple de Murcia, le Grand Cirque, le Comitium, le temple de Jupiter Capitolin, etc. Leurs noms ponctuent le récit livien<sup>3</sup>, donnant naissance au paysage urbain d'une Rome qui n'est pas seulement archaïque, mais qui figure une Rome éternelle. Le premier livre fait en effet apparaître une dernière thématique, celle de la stabilité de Rome. Mise en avant par le refus du dieu Terme de déplacer son enclos<sup>4</sup>, elle est avant tout signifiée, dans la narration livienne, par la pérennité de certains monuments qui résistent aux injures et aux bouleversements des temps, y compris après la catastrophe que

---

1 Hormis son sens de « remplir le temps, absorber », la majeure partie des acceptions du verbe *occupare* dans l'*Ab Vrbe condita* sont employées pour désigner le fait de s'emparer d'un lieu, d'un espace, par la force et sans autorisation : III, 15, 5 : *Exules seruique, ad duo milia hominum et quingenti, duce Ap. Herdonio Sabino nocte Capitolium atque arcem occupauere*, « Des exilés et des esclaves, au nombre de mille cinq cents hommes, sous le commandement d'un Sabin, Appius Herdonius, occupèrent, la nuit, le Capitole et la citadelle » ; IV, 32, 9 *T. Quinctium Poenum legatum occupare montes iubet occultum que id iugum capere, quod ab tergo hostibus foret*, « Il charge Titus Quinctius Poenus, légat, d'occuper les collines et de s'établir sur une crête qui fut hors des vues de l'ennemi et sur ses derrières » ; V, 34, 8, *id Galli fortunae suae omen rati adiuuere, ut, quem primum in terram egressi occupauerant locum, patientibus Salluiis communirent*, « Les Gaulois virent là un présage de leur propre sort et les aidèrent à fortifier, sans opposition des Salyes, l'emplacement qu'ils avaient occupé en débarquant ».

2 Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, VI, 4, 11.

3 Au fur et à mesure que le récit se déroule, et non sous la forme d'une liste ou d'une promenade, comme c'est le cas chez les rhéteurs : « On rencontre chez Ménandros II, par ordre de fréquence décroissante, les temples sanctuaires et bois sacrés, puis les ports, les portiques, l'acropole, et enfin les thermes, les fontaines, les remparts, les théâtres, les gymnases, les statues », L. PERNOT, *op. cit.*, 1993, p. 215-126.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 55, 2-4.

représente, dans l'historiographie romaine, l'incendie de Rome. Même si l'impact de la prise de Rome par les Gaulois est relativisé, voire complètement mis en doute par les historiens contemporains, l'événement de 390 av. J.-C. représente dans la tradition latine un traumatisme considérable qui ressemble à une *tabula rasa*. Tous les documents, tout ce qui permet de conserver par écrit le passé de la cité y disparaît, selon les dires de Tite-Live dans sa préface du livre VI :

*Quae ab condita urbe Roma ad captam eandem Romani sub regibus primum, consulibus deinde ac dictatoribus decemvirisque ac tribunis consularibus gessere, foris bella, domi seditiones, quinque libris exposui, res cum vetustate nimia obscuras velut quae magno ex intervallo loci vix cernuntur, tum quid rarae per eadem tempora litterae fuere, una custodia fidelis memoriae rerum gestarum, et quod, etiam si quae in commentariis pontificum aliisque publicis privatisque erant monumentis, incensa urbe pleraeque interiere. Clariora deinceps certioraque ab secunda origine velut ab stirpibus laetius feraciusque renatae urbis gesta domi militiaeque exponuntur.*

« Depuis la fondation de la ville de Rome jusqu'à sa prise, l'histoire des Romains, sous les rois d'abord, sous les consuls ensuite et les dictateurs, les décemvirs et les tribuns consulaires, guerres extérieures, séditions intestines : événements qu'obscurcit moins encore l'excessive antiquité, comparable à la distance qui efface presque les lointains, que la rareté pendant toute cette période des témoignages écrits, seuls gardiens fidèles des faits historiques, et la destruction dans l'incendie de la ville de la plupart de ceux qu'avaient pu contenir les registres des pontifes et autres documents publics et privés. Il y aura plus de clarté désormais et plus de certitude dans l'histoire intérieure et extérieure de la Ville qui, d'une seconde création comme de la souche l'arbre coupé, renaissait avec plus de luxuriance et pour mieux fructifier<sup>1</sup>. »

Or des monuments subsistent à cet effacement. Si l'histoire et la véracité des témoignages peuvent vaciller, les monuments demeurent, parce qu'ils sont inscrits dans la topographie même de Rome. C'est ce poids d'un ancrage dans le sol de l'*Vrbs*, et dans la mémoire des Romains, qui se trouve au principe de l'argumentation de Camille, au livre V, dans sa défense et illustration du site de Rome. Le discours du vainqueur des Gaulois repose en effet sur le surgissement d'une image, celle de Rome. Au moment de la péroraison, c'est bien Rome qui se dresse, constituée à partir de la désignation d'emplacements, avec l'anaphore du déictique *hic*.

*Hic Capitolium est, ubi quondam capite humano inuento responsum est eo loco caput rerum summamque imperii fore; hic cum augurato liberaretur Capitolium, Iuventas Terminusque maximo gaudio patrum uestrorum moueri se non passi; hic Vestae ignes, hic ancilia caelo demissa, hic omnes propitii manentibus uobis di.*

« Ici se trouve le Capitole, où jadis, après la découverte d'une tête d'homme, il fut prédit que serait la tête du monde et le centre de l'empire. Ici, lorsque les augures permirent de libérer le Capitole, la Jeunesse et Terme, à la grande joie de nos pères, ne se laissèrent pas déplacer. Ici sont les feux de Vesta, ici les boucliers envoyés du ciel, ici tous les dieux qui vous protégeront si vous restez<sup>2</sup>. »

Cette image de Rome et de ses principaux sites et monuments est répétée, un paragraphe plus loin, dans le cadre de la narration. Dans le passage qui présente la délibération du Sénat, des lieux sont indiqués : la *curia Hostilia*, le *Forum*, le *Comitium*.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 1, 3.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 54, 7.

*Cum senatus post paulo de his rebus in curia Hostilia haberetur cohortesque ex praesidiis reuertentes forte agmine forum transirent, centurio in comitio exclamauit: "Signifer, statue signum; hic manebimus optime". Qua uoce audita, et senatus accipere se omen ex curia egressus conclamauit*

« Le sénat délibérait un peu plus tard sur cette question dans la *curia Hostilia*, et justement un détachement qui rentrait à Rome traversait en rangs le *Forum*, quand sur le *Comitium*, le centurion cria : " Porte-enseigne, plante ton enseigne, restons ici : c'est le mieux. " À ces mots le sénat sortit de la curie et s'écria d'une seule voix qu'il acceptait le présage<sup>1</sup>. »

J. Bayet s'interroge dans une note sur la mention de la *curia Hostilia*, alors même que l'incendie allumé par les Gaulois a tout ravagé : « qu'elle soit restée utilisable ou ait été relevée en hâte<sup>2</sup>. » Il nous semble que cette question ne se pose pas. La curie n'a tout simplement pas bougé. Ses murs sont peut-être tombés, ou réduits en cendre. Mais le bâtiment se dresse encore, droit, solide, dans l'image dressée par Camille, aux yeux de tous les auditeurs de son discours, mais aussi du public livien. L'hypotypose créée par Camille n'est pas uniquement un procédé rhétorique visant la simple persuasion de son auditoire. Elle repose sur la conception romaine de la mémoire qui réalise la superposition du passé même le plus lointain et du présent, à travers le regard jeté sur un espace. Alors que la tradition historiographique grecque rapporte le choix des Athéniens de ne pas reconstruire les temples, lorsque leur cité, avant Salamine, est incendiée par les Perses, afin de perpétuer la mémoire des exactions barbares, les récits romains font le choix de rebâtir, constamment, craignant de laisser une ruine qui puisse enlaidir la cité<sup>3</sup>. Le refus de la ruine et la mise en avant de la permanence de Rome sont des objets du discours politique contemporain de Tite-Live<sup>4</sup>, mais ils sont aussi caractéristiques de l'écriture livienne. Si aucun des bâtiments n'est jamais détaillé précisément, c'est parce que l'historien padouan s'intéresse moins à son aspect concret qu'à son existence *hic et nunc*, sur le sol romain, transcendant les temps.

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 55, 1-2.

2 J. BAYET, note 4, dans Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, V.

3 Voir CH. DAVOINE, « L'empereur et les ruines dans le monde romain : la reconstruction au service de l'âge d'or (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) », intervention lors du Colloque « Ruines politiques » - Rome, 25-26 février 2016 ; ainsi que sa thèse *Recherches sur les ruines dans le monde romain. Gestion et perception des bâtiments détruits dans la cité romaine (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, sous la direction de C. SALIOU, 2015. Aucun exemple de bâtiment volontairement maintenu en ruines n'est attesté dans le monde romain. Les ruines sont donc en principe exclues du paysage urbain. Les traités rhétoriques d'époque impériale, qui reprennent des schémas antérieurs, appuient la connotation de laideur attachée aux ruines, comme le souligne un passage des *Discours* d'Aelius Aristide, XIX, 3, alors que le rhéteur grec du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. écrit à l'empereur Marc-Aurèle pour lui demander de relever la ville de Smyrne, cité d'Asie Mineure réputée dans le monde romain pour sa beauté, et qui vient d'être détruite par un séisme

4 Et le Camille livien est ainsi présenté comme la préfiguration d'Auguste, nouveau fondateur et rebâtitteur des temples. Voir B. MINEO, « L'*Ab Vrbe Condita* : quel instrument politique ? », *Cahiers des études anciennes*, XLVII, 2010.



## 2. 3. L'espace de la terre natale

Dans son étude sur les formes et le développement du sentiment patriotique dans les textes latins<sup>1</sup>, M. Bonjour conclut qu'il n'existe guère, dans l'*Ab Vrbe condita*, d'attachement prononcé au sol natal. Ce sentiment fait toutefois partie des arguments mobilisés par Camille lorsqu'il cherche à convaincre ses concitoyens de ne pas abandonner le site de Rome pour Véies, au livre V, 54, 2-3 :

*Equidem—fatebor uobis, etsi minus iniuriae uestrae [quam meae calamitatis] meminisse iuvat—cum abessem, quotienscumque patria in mentem ueniret, haec omnia occurrebant, colles campique et Tiberis et adsueta oculis regio et hoc caelum sub quo natus educatusque essem; quae uos, Quirites, nunc moueant potius caritate sua ut maneatis in sede uestra quam postea, cum reliqueritis eam, macerent desiderio.*

« Rien ne nous tient donc fixés au sol de la patrie et à cette terre que nous appelons notre mère ? C'est donc à sa surface, c'est aux poutres d'un toit que s'attache notre amour de la patrie ? Et pourtant, je vous l'avouerai, quoique le rappel de votre injustice vous soit plus désagréable qu'à moi celui de mon malheur : pendant mon éloignement, chaque fois que ma patrie me revenait à l'esprit, tout ce qui s'offrait à moi, c'était nos collines, nos plaines, notre Tibre, le paysage familier à mes yeux, et ce ciel qui m'avait vu naître et grandir. Vous aussi, Romains, que ces objets vous inspirent aujourd'hui un amour qui vous fera rester à votre place, et non pas plus tard, après votre abandon, des regrets qui vous consumeront<sup>2</sup>. »

Le sauveur de Rome, en bon orateur, procède ici à une hypotypose, faisant surgir devant les yeux de ses auditeurs le paysage de Rome, de ses collines et de son Tibre. Cette invocation de la *caritas soli* apparaît, pour M. Bonjour, comme une incongruité dans l'ouvrage livien. Il nous semble qu'elle doit plutôt être analysée dans son cadre chronologique et dans son contexte narratif. À la fin de la première pentade, Rome n'est encore qu'au début de son développement et n'a guère qu'une hégémonie relative sur la région environnante. L'espace qui l'entoure est encore largement inconnu, dans une Italie dont toute la partie nord se trouve sous domination étrusque et dont le sud est considéré comme une *terra incognita*. La *caritas soli* est un sentiment se développe justement dans la première phase de croissance d'une cité, comme le suggère l'historien au début du livre II, alors qu'il explique à son public pourquoi la royauté était une période nécessaire dans l'histoire de Rome. Sans les rois, sans la crainte d'un pouvoir supérieur qui les privait de liberté, explique Tite-Live, les Romains n'eussent pas pu former de communauté durable<sup>3</sup>. L'amour conjugal, l'amour paternel et l'amour du sol forment trois piliers qui permettent de garantir, dans cette Rome des premiers temps, une stabilité. :

1 M. BONJOUR, *Terre natale. Études sur une composante affective du patriotisme romain*, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 54, 2-3.

3 Nous retrouvons ici la réflexion philosophique romaine autour de l'origine de la cité. Rome est pensée, comme le montre le *corpus* cicéronien, comme une « cité formée de la réunion des nations », *ciuitas ex nationum conuentu constituta*. Les auteurs s'interrogent alors sur le passage du *conuentus* à la *ciuitas constituta*.

*Quid enim futurum fuit, si illa pastorum convenarumque plebs, transfuga ex suis populis, sub tutela inviolati templi aut libertatem aut certe impunitatem adeptam, soluta regio metu agitari coepta esset tribuniciis procellis, et in aliena urbe cum patribus serere certamina, priusquam pignera coniugum ac liberorum caritasque ipsius soli, cui longo tempore adsuescitur, animos eorum consociasset?*

« Que serait-il arrivé, en effet, si cette populace, faite de bergers et d'aventuriers fuyant leur patrie pour chercher dans l'asile d'un temple inviolable la liberté ou plutôt l'impunité, avait été affranchie de la crainte d'un roi ? Si elle avait commencé à être agitée par les tempêtes du tribunat et à engager dans une ville qui ne lui était rien une lutte contre les Pères, avant que l'amour conjugal, l'amour paternel et l'amour même du sol, n'eussent créé des liens entre les cœurs<sup>1</sup>. »

Toutefois, comme le suggère M. Jaeger<sup>2</sup>, l'exil a permis à Camille d'acquérir une vision synoptique de la cité. À la faveur de ce recul adopté par le personnage, Tite-Live peut enfin insérer un passage obligé de la tradition autour du site de Rome, qu'il avait retardé depuis le livre I, la justification du choix de l'emplacement de la ville :

*Non sine causa di hominesque hunc urbi condendae locum elegerunt, saluberrimos colles, flumen opportunum, quo ex mediterraneis locis fruges deuehantur, quo maritimi commeatus accipiantur, mari uicinum ad commoditates nec expositum nimia propinquitate ad pericula classium externarum, regionum Italiae medium, ad incrementum urbis natum unice locum.*

« Ce n'est pas sans motif que les dieux et les hommes ont choisi cet emplacement pour y fonder Rome : des collines très saines, un fleuve commode par où descendent les produits de l'intérieur du pays et accessible au trafic maritime, la mer assez proche pour notre commodité, sans que sa proximité excessive nous expose aux attaques des flottes étrangères, enfin au centre de l'Italie une situation unique bien faite pour l'accroissement de la ville. Je n'en veux pour preuve que la grandeur même d'une ville si récente<sup>3</sup>. »

Elle se superpose à l'image de l'amour du sol et prend sa place. L'image des collines et du Tibre, qui renvoie au paysage des origines, est pleinement ancrée dans cette Rome des débuts du IV<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas un hasard si le livre V introduit une nouvelle fondation, à travers la parole performative de Camille :

« Ici se trouve le Capitole, où jadis, après la découverte d'une tête d'homme, il fut prédit que serait la tête du monde et le centre de l'empire. Ici, lorsque les augures permirent de libérer le Capitole, la Jeunesse et Terme, à la grande joie de nos pères, ne se laissèrent pas déplacer. Ici sont les feux de Vesta, ici les boucliers envoyés du ciel, ici tous les dieux qui vous protégeront si vous restez<sup>4</sup>. »

Les Romains reposent, dans un espace qui n'est plus désormais dominé par les rois et où règne donc la *libertas*, la question du choix du site de Rome et l'associent désormais à la fortune du lieu, *fortuna loci*. Un jugement axiologique prend définitivement la place du

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, II, 1, 4-5. Le motif de l'asylum doit s'accompagner de l'établissement et du respect des lois. CICÉRON entreprend le même type de variation lorsque, dans le *Paradoxe des stoïciens*, Paradoxe IV, I, 27, il prend à parti son adversaire politique, Clodius : *Quae est enim ciuitas ? Omnisne congregatio ferorum et immanium hominum, omnisne fugitiuorum ac latronum conuentorum unum in locum multitudo ? Certe negabis talem turbam ciuitatem esse. Non igitur erat Roma ciuitas, cum leges non ualebant, cum iudicia iacebant, cum mos patrius occidebat*, « Qu'est-ce, en effet, qu'une cité ? Toute réunion de gens furieux et forcenés ? Toute multitude de déserteurs et de brigands rassemblée en un seul lieu ? Non, assurément, diras-tu ! ».

2 M. JAEGER, *op. cit.*, 1997, p. 89-92.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 49, 4-5.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 45, 6.

sentiment et, en parallèle, Rome s'affirme comme une patrie de droit, *patria iuris*, et non de nature, *patria naturae*. À ce titre, l'histoire de Coriolan et le récit de l'ambassade des femmes constituait déjà un exemple négatif que Tite-Live met en avant dans la composition narrative, en mélangeant les deux phases de la campagne menée par Coriolan dans le Latium<sup>1</sup>. L'orgueilleux patricien rejette en effet la *patria ciuitas* qui l'a condamné mais son amour pour sa *patria naturae* le conduit à renoncer à mener les Volsques dans l'attaque de Rome. La *patria naturae* est ici indissociable des figures maternelles. Il est sans doute possible d'y voir l'influence de la poésie latine qui, comme le démontre M. Bonjour dans son étude, associe la mère au pays natal et à la petite patrie. Le parallèle avec des écrivains grecs comme Denys d'Halicarnasse ou Plutarque est éloquent : les uns mettent l'accent sur le devoir moral de reconnaissance filiale, tandis que le Padouan insiste sur le sentiment d'attachement à un espace occupé par les femmes.

Au fur et à mesure que Tite-Live avance dans les abysses de l'histoire de Rome, le cadre spatial du récit s'élargit, sans jamais provoquer une quelconque nostalgie. Les griefs des soldats sont parfois nombreux : ils énumèrent ainsi, lorsqu'ils s'opposent à leur général, par exemple pour lui refuser les honneurs du triomphe<sup>2</sup>, la dureté de la tâche et le manque de récompenses obtenues, mais ne déplorent pas l'éloignement de leur foyer natal. Et pour cause : Paul-Émile, dans un passage que nous avons évoqué, rappelle bien que chaque soldat amène avec lui la patrie, à l'intérieur même du camp.

*Patria altera militaris est haec sedes, uallumque pro moenibus et tentorium suum cuique militi domus ac penates sunt.*

« Cette demeure du soldat constitue pour lui une seconde patrie, le retranchement lui tient lieu de rempart et sa tente est pour chaque soldat sa maison et ses pénates. Nous aurions combattu en vagabonds, dépourvus de tout domicile, sans savoir où, après notre victoire, nous nous retirerions<sup>3</sup> ? »

#### 2. 4. L'imaginaire de la *solitudo*

Il nous faut mettre enfin l'accent, pour terminer, sur une image qui parcourt l'*Ab Vrbe condita*, celle d'étendue désolée, *solitudo*, ou *deserta loca*, à l'intérieur même de la cité. Si le terme peut renvoyer à des étendues désertées traversés par les armées romaines, comme nous l'avons vu dans notre troisième chapitre, il indique également un tout autre type d'espace, situé au cœur de l'*Vrbs*, de sa conquête comme de son espace politique. Le terme *solitudo* est en

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, II, 39, 165 ; voir R. M. OGILVIE, *op. cit.*, 1965, p. 331-332 et M. BONJOUR, REL, 53 1975, p. 157-1881, en particulier p. 171.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 36, 3-8.

3 TITE-LIVE, *Histoire romaine*, XLIV, 39, 1-5.

effet employé, dans l'*Ab Vrbe condita*, pour désigner l'espace de Rome. Il renvoie d'abord au « paysage des origines », celui des étendues désertes où vient s'échouer la corbeille portant Romulus et Rémus et où se va dresser le *forum* romain, futur centre du monde connu. Dans le contexte de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., se superposent la lutte des stratégies mémorielles des *gentes*, la volonté augustéenne de restructurer l'espace et la tradition historique autour de l'idéologie du principat, et la recherche, chez des poètes ou des historiens dont la jeunesse a été marquée par le chaos de la fin des guerres civiles, d'une identité romaine unitaire. Le « paysage des origines », celui d'une Rome formée de collines, d'herbes, et d'eau<sup>1</sup> s'impose dès lors comme la synecdoque de la Rome des *primordia*. Le chronotope<sup>2</sup> constitué par le passage livien se différencie toutefois par l'insistance sur l'aspect désolé du lieu :

*pueros in profluentem aquam mitti iubet. Forte quadam diuinitus super ripas Tiberis effusus lenibus stagnis nec adiri usquam ad iusti cursum poterat amnis et posse quamuis languida mergi aqua infantes spem ferentibus dabat. Ita uelut defuncti regis imperio in proxima alluuie ubi nunc ficus Ruminalis est—Romularem uocatam ferunt—pueros exponunt. Vastae tum in his locis solitudines erant*

« Il donne l'ordre [...] de jeter ses enfants dans le courant du fleuve. Par un hasard providentiel, le Tibre, débordé, s'étalait en nappes d'eau dormante ; le lit régulier du fleuve était partout inaccessible ; mais ces eaux stagnantes paraissaient cependant suffisantes aux porteurs pour noyer des nouveaux-nés. Ils s'imaginent donc exécuter l'ordre du roi en déposant les enfants dans la première étendue d'eau venue, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le figuier Ruminal, anciennement figuier Romulaire, dit-on. Ce lieu n'était alors qu'une vaste solitude<sup>3</sup>. »

Le paysage inculte, inhabité, des bords du Tibre s'oppose à la description de l'espace décrit par Denys d'Halicarnasse au livre II des *Antiquités romaines*. Ce dernier dépeint en effet un véritable *locus amoenus*, fait d'une grotte et d'une prairie<sup>4</sup>. Tibulle dépeint quant à lui un paysage bucolique :

*Tunc pascebant herbosa Palatia uaccae  
et stabant humiles in Iouis arce casae.*

« Alors des génisses paissaient l'herbe du Palatin et d'humbles cabanes se dressaient sur

1 PROPERCE, *Élégies*, 4, 1A, 1-2, *Hoc quodcumque uides, hospes, qua maxima Roma est, ante Phrygem Aenean herba fuit*, « Tout ce que tu vois ici, étranger, là où s'étend Rome la très grande, avant le Phrygien Énée, n'était qu'herbe et colline » ; le passage est analysé par A. ROUVERET, *op. cit.*, 2001, p. 1-6 ; Tibulle, *Élégies* ; J. FABRE-SERRIS a en proposé une analyse dans son article « L'élégie et les images romaines des origines : les choix de Tibulle », dans l'ouvrage coordonné par J. P. SCHWINDT, *La représentation du temps dans la poésie augustéenne- Zur Poetik der Zeit in augusteischer Dichtung*, Heidelberg, 2005, p. 141-157.

2 Suivant la définition de M. Bakhtine, le chronotope est « ce qui se traduit, littéralement, par " temps-espace " : la corrélation essentielle des rapports spatio-temporels, telle qu'elle a été assimilée par la littérature. Ce qui compte pour nous, c'est qu'il exprime l'indissolubilité de l'espace et du temps (celui-ci comme quatrième dimension de l'espace) [...] Dans le chronotope de l'art littéraire a lieu la fusion des indices spatiaux et temporels en un tout intelligible et concret. Ici, le temps se condense, devient compact, visible pour l'art, tandis que l'espace s'intensifie, s'engouffre dans le mouvement du temps, du sujet, de l'histoire. Les indices du temps se découvrent dans l'espace, celui-ci est perçu et mesuré d'après le temps. Cette intersection des séries et cette fusion des indices caractérisent, précisément, le chronotope de l'art littéraire », M. BACKHTINE, *op. cit.*, 1978.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 4, 6.

4 DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, II, 79, 6-8.

l'emplacement du temple de Jupiter<sup>1</sup>. »

Or il nous semble que, si l'accent est mis, dans l'*Ab Vrbe condita*, sur cette particularité du paysage des origines, c'est parce bien que la notion de « désert<sup>2</sup> » est au centre de la présentation livienne du discours de la conquête. À plusieurs reprises, jusqu'au moment- pivot marqué par la victoire romaine à la fin de la seconde guerre punique, Rome est en effet menacée d'être renvoyée à cet aspect désertique originel. Elle est alors décrite comme un espace dévasté, celui d'une cité qui est tombée entre les mains de l'ennemi et que ses habitants ont abandonnée. C'est le cas lorsque la ville est menacée d'invasion, comme au moment de sa capture par les Gaulois, au livre V :

*Inde rursus ipsa solitudine absterriti, ne qua fraus hostilis uagos exciperet, in forum ac propinqua foro loca conglobati redibant.*

« Puis ils faisaient demi-tour, effrayés par la solitude même et redoutant quelque ruse de l'ennemi pour se laisser surprendre en désordre, et revenaient se grouper au forum et dans le quartier environnant<sup>3</sup>. »

Lorsque les Gaulois pénètrent dans la ville, Rome est déserte. Mais il n'y a aucune ruse de la part des Romains. L'*Vrbs*, avant même son sac, est devenue une ruine, habitée partiellement, dans sa partie patricienne, par des vieillards immobiles. Seule la citadelle subsiste. Après avoir sauvé la ville, Camille emploie exactement la même image dans le discours qu'il tient au peuple romain, lorsqu'une partie des Romains envisage d'émigrer à Véies et qu'il tente de les en dissuader. Rome est présentée comme un désert, un lieu fait de ruines. Elle est comparée à une ville prise par des ennemis, Éques ou Volsques :

*An malitis hanc solitudinem uestram quam urbem hostium esse ? Non equidem uideo quid magis nefas.*

« Aimez-vous mieux qu'elle devienne un désert entre vos mains, plutôt que de rester une ville entre les mains de l'ennemi. Pour moi, je ne sais pas ce qui serait le plus impie<sup>4</sup> ? »

Or il apparaît que l'image de l'étendue désolée est une image récurrente dans toute l'œuvre, notamment dans un emploi au sens figuré, dans le cadre discursif amené par les conflits politiques. Ainsi en III, 38, 9, alors que les Sénateurs, exaspérés par la tyrannie des Décemvirs, décident de ne pas répondre à leur convocation, les dix magistrats sont placés au centre d'un dispositif visuel qui souligne leur isolement :

*Circumspectare omnibus fori partibus senatorem raro que usquam noscitare; curiam inde ac solitudinem circa decemuiros intueri.*

1 TIBULLE et les auteurs du *corpus Tibullianum*, V, 25-26.

2 Le désert tel que nous l'entendons n'est pas forcément complètement un vide absolu. Il est simplement dépeuplé, et doté d'une végétation peu luxuriante.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 41, 6.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, V, 53, 7.

« On cherche des yeux les sénateurs dans toute l'étendue du forum : à peine en découvre-t-on dans un coin ; alors on regarde la curie et l'isolement où restent les décevirs<sup>1</sup>. »

La Curie vide, devenue semblable à l'étendue désolée d'une ville prise, préfigure la chute des Dix. À la fin du livre, c'est au tour de la plèbe de disparaître, laissant également un espace désert, à la vue cette fois-ci des sénateurs :

*Cum uasta Romae omnia insueta solitudo fecisset, in foro praeter paucos seniorum nemo esset, uocatis utique in senatum patribus desertum apparuisset forum, plures iam quam Horatius ac Valerius uociferabantur: 'quid exspectabitis, patres conscripti?'*

« Rome était entièrement déserte, privée de sa population ordinaire ; au forum il n'y avait que quelques vieillards ; aux sénateurs, convoqués en urgence, la place apparut vide, et maintenant d'autres se joignaient à Horatius et à Valérius et criaient plus fort : « Qu'avez-vous à attendre, sénateurs ? Si les décevirs ne mettent pas un terme à leur entêtement, laisserez-vous s'étendre partout la ruine et l'incendie<sup>2</sup> ? »

La même image est encore présente dans le discours d'Appius Claudius contre les lois licino-sextiennes :

*Tanta dulcedo est ex alienis fortunis praedandi, nec in mentem uenit altera lege solitudines uastas in agris fieri pellendo finibus dominos, altera fidem abrogari, cum qua omnis humana societas tollitur?*

« Et on ne songe pas que la première loi crée d'immenses déserts dans les campagnes après l'expulsion des propriétaires ; que la seconde abroge le respect des engagements, et avec lui tous les rapports de société entre les hommes<sup>3</sup>. »

L'évocation d'une campagne italienne désertée ne peut manquer de rappeler le voyage de Tibérius Gracchus à travers l'Étrurie et le discours qu'il lui inspire lorsqu'il soutient sa loi agraire, chez Plutarque. Tibérius Gracchus oppose le dépeuplement d'une Italie dominée par les grands domaines latifundiaires, vidée de ses paysans et uniquement peuplée d'esclaves<sup>4</sup> :

Ὁ δ' ἀδελφὸς αὐτοῦ Γάιος ἔν τινι βιβλίῳ γέγραφεν, εἰς Νομαντίαν πορευόμενον διὰ τῆς Τυρρηνίας τὸν Τιβέριον καὶ τὴν ἐρημίαν τῆς χώρας ὀρῶντα καὶ τοὺς γεωργοῦντας ἢ νέμοντας οἰκέτας ἐπεισάκτους καὶ βαρβάρους, τότε πρῶτον ἐπὶ νοῦν βαλέσθαι τὴν μυρίων κακῶν ἄρξασαν αὐτοῖς πολιτείαν.

« Son frère Caius a écrit dans un livre que Tiberius, traversant l'Étrurie pour se rendre à Numance et voyant le pays désert, sans autres cultivateurs ou bergers que des esclaves venus d'ailleurs ou des barbares, eut alors pour la première fois l'idée de l'entreprise qui devait leur causer tant de maux<sup>5</sup>. »

Καταστάς λέγει περὶ τῶν πενήτων, ὡς τὰ μὲν θηρία τὰ τὴν Ἰταλίαν νεμόμενα καὶ φωλεὸν ἔχει, καὶ κοιταῖον ἐστὶν αὐτῶν ἐκάστῳ καὶ κατάδουσις, τοῖς δ' ὑπὲρ τῆς Ἰταλίας μαχομένοις καὶ ἀποθνήσκουσιν ἀέρος καὶ φωτός, ἄλλου δ' οὐδενὸς μέτεστιν, ἀλλ' ἄοικοι καὶ ἀνίδρυτοι μετὰ τέκνων πλανῶνται καὶ γυναικῶν.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, III, 38, 9.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, III, 52, 5.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 41, 11.

4 Sur les idées politiques développées par les Gracques, voir CL. NICOLET, *Les Gracques. Crise agraire et révolution à Rome*, Paris, Julliard, 1967.

5 PLUTARQUE, *Vie de Tibérius Gracchus*, VIII, 9.

« Même les bêtes sauvages qui vivent en Italie ont chacune une tanière, un gîte, un refuge, tandis que ceux qui combattent et meurent pour l'Italie n'ont que l'air et la lumière, et rien d'autre ; sans maison, sans résidence, ils errent avec leurs enfants et leurs femmes<sup>1</sup>. »

L'influence des crises grachienne et post-grachienne des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles, qui posent la question des dettes et de l'accaparement de l'*ager publicus*, sur l'historiographie romaine a depuis longtemps été soulignée. E. Gabba a ainsi démontré que les auteurs du I<sup>er</sup> siècle ont transposé ces thématiques dans la période archaïque<sup>2</sup>. De même, J.-Cl. Richard voit dans la tradition attachée à Servius Tullius, sixième roi de Rome, une réinterprétation à la lumière des problèmes de l'époque graquienne<sup>3</sup>. M. Humm suggère même de faire remonter encore plus tôt ce travail de réécriture. Il y voit en effet une élaboration datant du IV<sup>e</sup> siècle, au moment de la mise en place du système censitaire que la tradition attribue à Servius Tullius<sup>4</sup>. À ceci près que l'argument est retourné, puisque c'est à cause d'une loi empêchant les expulsions que l'Italie va être vidée des propriétaires. On mesure toute l'ironie de l'historien padouan, qui souligne ici l'outrance d'Appius Claudius<sup>5</sup>. L'image d'une Italie contemporaine désertée est d'ailleurs explicitement évoquée au début du livre VI, dans un passage où Tite-Live s'interroge sur le nombre de soldats èques et volsques restant, alors même que les nombreuses guerres devraient en avoir décimé le plus grand nombre :

*Simile ueri est aut interuallis bellorum, sicut nunc in dilectibus fit Romanis, alia atque alia subole iuniorum ad bella instauranda totiens usos esse, aut non ex iisdem semper populis exercitus scriptos, quamquam eadem semper gens bellum intulerit, aut innumerabilem multitudinem liberorum capitum in eis fuisse locis, quae nunc uix seminario exiguo militum relicto seruitia Romana ab solitudine uindicant.*

1 PLUTARQUE, *ibid*, IX, 5-6.

2 Voir E. GABBA, *Dionysius and The History of Archaic Rome*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles et Londres, 1991, Chapitre 5: « *Dionysius on the Social and Political Structures of Early Rome* ». Selon E. Gabba, Licinius Macer réinterprète le personnage de Romulus dans un sens anti-sénatorial, partisan avant l'heure des *populares*, tandis que la propagande syllanienne en fait une figure de la *nobilitas* : « *What has previously been an historical vacuum in early historiography was now filled by means of reconstruction and reinterpretation in the light of political problems in the 2<sup>nd</sup> and 1<sup>st</sup> centuries BC.* », « Ce qui a constitué un vide dans les débuts de l'historiographie est désormais rempli par des reconstructions et des réinterprétations à la lumière des problèmes politiques des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.

3 Voir J.-CL. RICHARD, « Recherches sur l'interprétation populaire de la figure de Servius Tullius », *Rph*, 61, 1987.

4 M. HUMM, « Servius Tullius et la censure : élaboration d'un modèle institutionnel », dans M. COUDRY et TH. SPÄTH (éd.), *Invention des grands hommes de la Rome antique*, Paris, De Boccard, 2001, p. 240 : « La "fonction fondatrice" du roi Servius Tullius aurait été élaborée par une tradition censoriale à des fins politiques et idéologiques : il s'agissait sans doute d'expliquer et de justifier la mise en place définitive, vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle du système censitaire "servien" en l'attribuant à un roi à la figure populaire et consensuelle à une époque où a dû se figer la tradition sur chacun des sept rois canoniques [...] La caution du "bon roi" Servius Tullius, devenu le paradigme du censeur, était alors devenue nécessaire pour garantir l'application et la pérennité d'une réforme sur laquelle allaient reposer les institutions fondamentales de la République romaine. »

5 A. VASALY, dans *Livy's Political Philosophy. Power and Personality in Early Rome*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015 souligne que Tite-Live fait d'Appius Claudius le modèle du mauvais patricien, qui met en danger, par son orgueil, la cohésion de la cité.

« Il est vraisemblable ou bien que les intervalles entre les guerres permettaient, comme il se pratique aujourd'hui dans les levées romaines, de recruter la jeunesse classe par classe successivement, aussi souvent qu'il était nécessaire pour recommencer la guerre ; ou bien que les enrôlements militaires n'affectaient pas toujours les mêmes peuplades, quoique ce fût toujours le même peuple qui assumât la guerre ; ou bien qu'une innombrable multitude d'hommes libres habitait ces contrées qu'aujourd'hui, sauf une maigre pépinière de recrues, les esclaves des Romains disputent à la solitude<sup>1</sup>. »

Les conséquences de la structuration latifundaire soulignées par le Tiberius Gracchus de Plutarque sont déjà mises en évidence dans le texte livien, en une frappante antithèse marquée par les termes *innumerabilem multitudinem, uix exiguo, solitudine*. Peut-être le thème se trouvait-il développé chez Tite-Live lui-même, à l'occasion d'un discours de Tibérius Gracchus, dans un passage du livre LVIII, désormais perdu<sup>2</sup>. L'historien relie-t-il la présence massive d'esclaves, sur les territoires italiens, aux guerres serviles ? Nous ne pouvons le savoir, faute d'avoir conservé les livres correspondant. En revanche, l'historien padouan s'inscrit clairement dans la dénonciation de l'oliganthropie, thématique importante de l'historiographie antique. Polybe décrit ainsi, au livre XXXVI, 17, 5-9 des *Histoires*, la Grèce comme un territoire abandonné et dépeuplé, en friche, du fait du manque de naissances :

Λέγω δ' οἷον οὕτως. ἐπέσχευεν ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς καιροῖς τὴν Ἑλλάδα πᾶσαν ἀπαιδία καὶ συλλήβδην ὀλιγανθρωπία, δι' ἣν αἱ τε πόλεις ἐξηρημώθησαν καὶ ἀφορίαν εἶναι συνέβαινε, καίπερ οὔτε πολέμων συνεχῶν ἐσχηκότων ἡμᾶς οὔτε λοιμικῶν περιστάσεων. εἴ τις οὖν περὶ τούτου συνεβούλευσεν εἰς θεοὺς πέμπειν ἐρησομένους τί ποτ' ἂν ἢ λέγοντες ἢ πράττοντες πλείονες γινοίμεθα καὶ κάλλιον οἰκοίημεν τὰς πόλεις, ἄρ' οὐ μάταιος ἂν ἐφαίνετο, τῆς αἰτίας προφανοῦς ὑπαρχούσης καὶ τῆς διορθώσεως ἐν ἡμῖν κειμένης; τῶν γὰρ ἀνθρώπων εἰς ἀλαζονείαν καὶ φιλοχρημοσύνην, ἔτι δὲ ῥαθυμίαν ἐκτετραμμένων καὶ μὴ βουλομένων μήτε γαμῆν μήτ', ἐὰν γήμωσι, τὰ γινόμενα τέκνα τρέφειν, ἀλλὰ μόλις ἐν τῶν πλείστων ἢ δύο χάριν τοῦ πλουσίου τούτους καταλιπεῖν καὶ σπαταλῶντας θρέψαι, ταχέως ἔλαθε τὸ κακὸν αὐξηθέν. ὅτε γὰρ ἐνὸς ὄντος ἢ δυεῖν, τούτων τὸν μὲν πόλεμος, τὸν δὲ νόσος ἐνστάσα παρείλετο, δῆλον ὡς ἀνάγκη καταλείπεσθαι τὰς οἰκίσεις ἐρήμους, καὶ καθάπερ ἐπὶ τῶν μελιττῶν τὰ σμήνη, τὸν αὐτὸν τρόπον κατὰ βραχὺ καὶ τὰς πόλεις ἀπορουμένας ἀδυνατεῖν.

« Je pense par exemple à ceci : de nos jours, dans la Grèce entière, la natalité est tombée à un niveau très bas et la population a beaucoup diminué, en sorte que les villes se sont vidées et que les terres restent en friche, bien qu'il n'y ait pas eu de longues guerres ni d'épidémies. Si quelqu'un s'avisait d'envoyer demander aux dieux ce qu'il faudrait dire ou faire pour que nous nous retrouvions plus nombreux et pour que nos villes soient plus peuplées, cette démarche ne semblerait-elle pas absurde, puisque la cause du mal est évidente et qu'il dépend de nous d'y remédier ? Les gens de ce pays ont cédé à la vanité et à l'amour des biens matériels ; ils ont pris goût à la vie facile et ils ne veulent plus se marier ou, quand ils le font, ils refusent de garder les enfants qui leur naissent ou n'en élèvent tout au plus qu'un ou deux, afin de pouvoir les gâter durant leur jeune âge et de leur laisser ensuite une fortune importante. Voilà pourquoi le mal s'est, sans qu'on s'en fût rendu compte, rapidement développé. En effet, quand il n'y a qu'un ou deux enfants, il suffit que la guerre en enlève un et la maladie un autre, pour que les foyers, inévitablement, se vident. Alors, tout comme les essaims d'abeilles, les cités, elles aussi, se vident de leur substance et s'étiolent peu à peu<sup>3</sup>. »

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VI, 12, 4-5.

2 La *Periocha* LVIII présente une vision très négative de Tibérius Gracchus, qui ne correspond pas à la manière livienne de construire des caractères ambigus qui peuvent apparaître sous diverses facettes. Il est possible que l'épitomateur ait gommé la complexité de l'élaboration livienne.

3 POLYBE, *Histoires*, XXXVI, 17, 5-9.



Denys d'Halicarnasse, qui attribue au sixième roi de Rome, Servius Tullius, le droit d'affranchissement, place dans le discours du roi devant les patriciens réticents la même thématique et la présente comme un vecteur de la montée en puissance de Rome<sup>1</sup>.

La guerre nécessite beaucoup d'hommes. L'oliganthropie et, à l'inverse, la capacité d'extension du corps social jouent par conséquent un rôle important dans la *translatio imperii*. Le manque d'hommes, à partir du IV<sup>e</sup> siècle, expliqué par la volonté des grandes familles de ne pas diviser leur patrimoine ou lié à des raisons morales, voire philosophiques<sup>2</sup>, est dès lors mobilisé pour expliquer le déclin de la Grèce<sup>3</sup> mais aussi la montée en puissance de Rome. La thématique de l'oliganthropie n'est d'ailleurs pas réservée à l'historiographie. Il est possible que les historiens l'empruntent au discours politique. Une lettre du roi de Macédoine Philippe V aux habitants de Larissa, daté de 214 av. J.-C., vante ainsi la capacité de Rome d'intégrer de nouveaux citoyens, par exemple à travers la procédure de l'affranchissement<sup>4</sup>. Le roi de Macédoine invite ainsi Larissa à s'ouvrir aux esclaves affranchis, comme Rome l'a fait à Cannes, en affranchissant 8000 esclaves. Le questionnement se trouve encore au cœur des débats politiques au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., d'autant que la restriction de l'affranchissement fait partie de la politique mise en œuvre par Auguste. Dans la lignée de la restauration morale prônée par le nouveau régime<sup>5</sup>, une politique rigoureuse de limitation des affranchissements est mise en place. La liberté d'affranchissement devait être limitée par la loi *Aelia Sentia* de 4 ap. J.-C., qui doit son nom aux consuls éponymes Sextus Aelius Catus et Gaius Sentius

---

1 DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, IV, 23, 2.

2 L. MÉRY rappelle dans sa thèse, *Visions de l'étranger dans l'Ab Vrbe condita*, soutenue en 2004 à l'Université Paris IV Sorbonne, p.79, que la conception grecque est parfaitement définie dans le traité d'ARISTOTE, *La Politique*, où le Stagyrite définit au livre III, 9, 12 la cité comme ζωης τελειας χαριν και αυταρκους « accomplie et autosuffisante », respectant un équilibre entre l'excès et le manque. Voir également PH. GAUTHIER, « La citoyenneté en Grèce et à Rome : participation et intégration », *Ktèma*, 6, 1981, p. 167-180.

3 Les nombreuses guerres sont également une des causes importantes de l'oliganthropie. Après la bataille de Leuctres de 371 av. J. C. qui se solde par la mort de 400 ὄμοιοι, soit un tiers du corps civique, Sparte est exangue. Athènes et Thèbes connaissent le même sort lors de la bataille de Chéronée. Toutefois, comme le souligne S. E. ALCOCK, dans *Graecia Capta. The Landscapes of Roman Greece*, Cambridge, University Press, 1993, la modification du paysage grec et l'aspect désolé des campagnes s'explique peut-être moins par le manque d'hommes que par un changement des structures sociales et agraires passant par la concentration des territoires et des biens.

4 La vision de Rome par Philippe est toutefois quelque peu déformée : le *libertus* est certes un citoyen, mais il l'est *minuto jure*, c'est-à-dire que ses droits sont réduits et qu'il n'a pas accès aux magistratures. Seul son fils, *ingenuus*, est citoyen romain à part entière.

5 J.-CH. DUMONT, *Servus, Rome et l'esclavage sous la République*, Rome, 1987, collection de l'École Française de Rome, 103, 1998, voit dans ces réformes la réponse à un problème structurel : « À la fin de la République, le rapport numérique hommes libres-esclaves était à ce point disproportionné que l'accroissement de la population civique par l'inflation des affranchissements posait problème, et les empereurs tentèrent de limiter le mouvement par diverses mesures. »

Saturninus<sup>1</sup> et la loi *Fufia Caninia*, en 8 ap. J.-C<sup>2</sup>. Roi bâtisseur, roi pacifique, défenseur de la *libertas* : autant de traits qui semblent rapprocher Servius Tullius d'Auguste, et suggérer une mise en parallèle des deux figures par le nouveau régime. On peut douter, cependant, qu'elle se soit faite sur une demande pressante du nouveau pouvoir, comme le croit P.-M. Martin qui voit dans la discussion sur les affranchissements une commande de la propagande augustéenne<sup>3</sup>. La question du manque de soldats parcourt ainsi de façon lancinante l'*Ab Urbe condita*, notamment durant la période de la deuxième guerre punique, alors que l'Italie est vidée de ses habitants à la suite de lourdes défaites militaires et que Rome se voit contrainte de s'ouvrir à ses alliés latins :

*Cum cetera, quae continuis cladibus fortuna minuerat, quantum consiliis humanis adsequi poterant, patres explessent, tandem se quoque et solitudinem curiae paucitatem que conuenientium respexerunt.*

« Quand toutes les pertes causées par une suite de désastres lié à la fortune eurent été comblées par eux, dans la limite des calculs humains, les sénateurs jetèrent aussi, enfin, leurs regards sur eux-mêmes, sur la curie déserte et le petit nombre de ceux qui se réunissaient<sup>4</sup> »

Mais la menace du manque de soldats ne se limite pas à un décompte ni à un simple constat stratégique. Il se charge des connotations liées au terme de *solitudo*, mobilisant l'imaginaire romain autour du paysage d'une Italie désolée. C'est ce qui apparaît par exemple lorsque Latins et alliés protestent contre le transfert en Sicile de soldats, au livre XXVII :

*Itaque quod propediem res ipsa negatura sit, priusquam ad ultimam solitudinem atque egestatem perueniant, negandum populo Romano esse.*

« Si les vieux soldats ne reviennent pas chez eux, si on en recrute toujours de nouveaux, bientôt il ne restera plus personne. C'est pourquoi, ce que la situation par elle-même refuserait sous peu, on doit, sans attendre que le pays soit devenu un désert privé de la dernière ressource, le refuser au peuple romain<sup>5</sup>. »

L'image de l'étendue désolée surgit également lorsque la crainte de la défaite domine, au cœur de la deuxième guerre punique, rappelant l'image de la Rome désolée du livre V. Ainsi, après le désastre essuyé par les troupes romaines menées par le consul Albinus dans la forêt Litana,

- 
- 1 Voir G. FABRE, *Libertus. Recherches sur les relations patron-affranchi à la fin de la République à Rome*, Rome, collection de l'École Française de Rome, p. 71-74 et l'étude de X. D'ORS, « La ley Aelia Sentia », *Labeo*, 40, 1974, p. 425-434. E. PAIS montre l'influence du débat soulevé autour de cette loi chez Denys d'Halicarnasse dans son article « Dionigi d'Alicarnasso e la legge Aelia Sentia », *Rendiconti dell'Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti di Napoli*, 18, 1904, p. 191-198. La loi *Aelia Sentia* crée notamment une classe particulière, celle des *dedicci*, réservée aux esclaves qui ont commis des crimes durant leur servitude. Elle vise également à limiter l'affranchissement des jeunes esclaves,
  - 2 La loi *Fufia Caninia* vise à restreindre les affranchissements par héritage.
  - 3 Voir P.-M. MARTIN, *L'idée de royauté à Rome, t. 2, Haine de la royauté et séductions monarchiques (du IV<sup>e</sup> siècle av. J-C au principat augustéen)*, Adossa, 1994, Clermont-Ferrand.
  - 4 TITE-LIVE, *Ab Urbe condita*, XXIII, 22, 1.
  - 5 TITE-LIVE, *Ab Urbe condita*, XXVII, 9, 5.

les habitants de Rome se retirent dans leurs demeures et l'*Vrbs* fait figure de ville abandonnée :

*Hac nuntiata clade cum per dies multos in tanto pauore fuisset ciuitas, ut tabernis clausis uelut nocturna solitudine per urbem <f>acta senatus aedilibus negotium daret, ut urbem circumirent aperiri que tabernas et maestitiae publicae speciem urbi demi iuberent, tum Ti. Sempronius senatum habuit consolatus que patres est et adhortatus, ne, qui Cannensi ruinae non succubuissent, ad minores calamitates animos summitterent.*

« L'annonce de ce désastre avait, pendant plusieurs jours, provoqué dans la cité une telle frayeur que, les boutiques fermées, la Ville sembla aussi déserte qu'elle l'était la nuit ; aussi le sénat chargea-t-il les édiles de la parcourir, de faire ouvrir les boutiques et d'enlever à la cité son aspect de deuil public<sup>1</sup>. »

L'espace urbain menace d'être transformé en espace naturel. La transformation du terrain inégal des Esquilies en lieu de passage pour une troupe de cavaliers numides renvoie à un métamorphose de l'*Vrbs*, du fait de la proximité de l'armée d'Hannibal. La Ville est désormais terrain de bataille où les Numides se déplacent plus aisément que les Romains :

*Cum commissum proelium esset, consules transfugas Numidarum, qui tum in Auentino ad mille et ducenti erant, media urbe transire Esquilias iusserunt, nullos aptiores inter conualles tecta que hortorum et sepulcra et cauas undique uias ad pugnandum futuros rati.*

« Le combat s'étant engagé, les consuls ordonnèrent aux transfuges numides qui se trouvaient alors sur l'Aventin, au nombre de mille deux cents, de traverser les Esquilies, en passant par le milieu de la Ville ; aucune autre troupe, selon eux, ne serait mieux à même de combattre au milieu de terrains en contrebas, de constructions entourées de jardins, des tombeaux et des chemins creux que l'on trouvait partout<sup>2</sup>. »

Ni Polybe ni Appien, qui rapportent pourtant la venue d'Hannibal sous les remparts de Rome<sup>3</sup>, ne mentionnent cet épisode. Polybe évoque l'agilité des cavaliers numides, à laquelle recourt le consul, mais il n'évoque pas leur trajet à l'intérieur de Rome. Il est donc possible de supposer que Tite-Live forge cette image d'une Rome devenue champ de bataille et transformée en nature hostile. L'image surgit également dans le cours des débats liés à l'impérialisme romain. Quel châtement attribuer aux peuples qui ont fait défection ? Les réponses proposées dans l'*Ab Vrbe condita* sont multiples, souvent cruelles<sup>4</sup>, mais nous y retrouvons également l'imaginaire de la désertification. Ainsi, lorsque Camille demande aux sénateurs s'il faut punir sévèrement les peuples du Latium, il oppose avec netteté la toute-puissance destructrice de Rome et l'extension du corps civique<sup>5</sup>. »

La métaphore du désert, espace paradoxal des origines et du déclin, structure ainsi

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIII, 25, 1.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXVI, 10, 5-6.

3 POLYBE, *Histoires*, X, 6-7 et APPIEN, *Guerre d'Hannibal*, XXXIX.

4 Voir G. FLAMERIE DE LACHAPPELLE, *op. cit.*, 2007.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VIII, 13, 15.

l'imaginaire de l'*Ab Vrbe condita*. Les représentations postérieures du désert, comme le soulignent les conclusions d'un colloque consacré à l'imaginaire du désert, retranscrivent une « géographie de l'imaginaire qui repose sur le *sacer*, ce qui est à part, sur l'*abaton*, l'infranchissable ici donné à franchir sur le mode du défi, invitant l'homme à s'humilier comme la divinité mise à l'épreuve pour se perdre en elle et découvrir la transcendance<sup>1</sup> ». Chez Tite-Live, le désert suggère plutôt une dystopie, celle d'une Rome sans cesse menacée de retrouver l'aspect désolé de ses origines, toujours ramenée à la menace de la disparition. En prétendant étendre son pouvoir sur la totalité du monde, affirmant la continuité de l'*Vrbs* et de l'*orbis terrarum*, Rome est menacée de dislocation. Cette crainte se nourrit des souvenirs remodelés d'un paysage urbain romain dévasté par les guerres civiles. La rue n'est pas encore le lieu de l'affrontement des partisans des grands *imperatores*, Marius et Sylla, Pompée et César, ni de bandes armées rivales, comme au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., mais la menace de la transformation de la cité en étendue déserte fait résonner les échos de ses combats intestins. Elle se fonde aussi, dans le cadre des guerres en Orient, sur la peur du déplacement de la capitale. De même qu'il met en avant sa politique de restauration urbaine, destinée à effacer la ruine de l'espace de la ville<sup>2</sup>, Octave joue de cette crainte dans l'élaboration de sa propagande contre Marc-Antoine, l'accusant de vouloir déplacer la capitale à Alexandrie. Même après la victoire d'Actium et la fermeture du temple de la guerre, Rome reste traversée par la crainte de devenir un espace de confinement, tandis que l'Italie ne serait plus qu'une étendue désolée<sup>3</sup> et que Rome ne serait plus dans Rome. Ainsi, si elle met en évidence le rôle central de Rome dans l'économie de l'*Ab Vrbe condita*, l'étude des représentations de l'espace nous permet aussi de mettre en lumière l'imaginaire propre à l'historien latin. L'œuvre livienne ne présente pas seulement des *topia* organisés dans une structure cohérente. Elle déploie des « images obsédantes », « chargées d'une coloration personnelle ou d'une manifestation collective »/ inconsciente<sup>4</sup>. »

---

1 A. SPICA, « Conclusion », dans G. NAUROY, P. HALEN et A. SPICA (éd.), *Le désert, un espace paradoxal*, Bern, P. Lang, 2003, p. 556.

2 Sur la part du refus de la ruine dans le discours développé par le principat, voir la thèse de CH. DAVOINE soutenue à l'université de Paris VIII en 2015 sous la direction de C. SALIOU, intitulée « Recherches sur les ruines dans le monde romain. Gestion et perception des bâtiments détruits dans la cité romaine (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) »

3 Auguste met au contraire en avant, dans son discours, le refleurissement de l'Italie. Il souligne sa politique de création de colonies *celeberrimae et frequentissimae*, « très fleurissantes et peuplées », dans ses *Res Gestae*, XVIII, 2.

4 Pour reprendre la distinction suggérée par J. THOMAS, dans *Structures de l'imaginaire dans l'Énéide*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, p. 15,

# CHAPITRE DEUXIÈME

## TEMPS, VOIX ET ESPACES :

### INSERTION DE L'HISTOIRE ROMAINE DANS L'HISTOIRE UNIVERSELLE

« Le seul facteur permanent de l'Histoire, c'est la géographie »,  
Cl. Simon, *L'invitation*.

A. Zangara souligne dans son ouvrage<sup>1</sup> l'importance que revêt l'exigence de composition au sein de l'écriture de l'histoire chez les auteurs grecs et latins. Alors qu'il rédige une histoire fortement structurée, constituée de motifs qui se répondent en autant d'échos internes, Tite-Live apparaît comme un historien qui recourt peu à la digression. Il proclame d'ailleurs haut et fort sa réticence à pratiquer des *excursus* au cours de sa narration<sup>2</sup>. Nous avons pourtant croisé, au cours de ces recherches, de nombreux passages qui peuvent relever de développements indépendants du récit. De nombreux tableaux liviens se présentent ainsi comme des passages autonomes qui s'attachent à décrire certaines régions géographiques particulières sans forcément les mettre au service de la valorisation du pouvoir romain ou d'une vocation téléologique à dominer le monde. Des pans entiers des livres XXIV et XL sont de même consacrés à l'effondrement des monarchies en Sicile et en Macédoine, alors même qu'une simple notation aurait suffi à expliquer le contexte dans lequel se produit l'arrivée des Romains<sup>3</sup>. L'imitation de genres mineurs tels que l'écriture de *Vies* ou le dialogue conduit à élargir la perspective d'une histoire annalistique constituée à travers la division *domi/ fori*<sup>4</sup>. Le

---

1 A. ZANGARA, *op. cit.*, 2007. Les auteurs anciens développent eux-mêmes de telles prescriptions.

2 Voir, au livre IX, 17, 1 de l'*Ab Vrbe condita* : *Nihil minus quasitum a principio huius operi uideri potest quam ut plus iusto ab rerum ordine declinarem uarietatibus distinguendo opere et legentibus uelut deuerticula amæna et requiem animo meo quaererem*, « On peut voir que je n'ai rien recherché moins, depuis le début de mon ouvrage, que de m'éloigner de l'ordre des événements en distinguant mon œuvre par des digressions et que de rechercher des sortes de lieux agréables pour les lecteurs et du repos pour moi-même ».

3 Nous pouvons y ajouter, par exemple, le récit des guerres entre les rois de Syrie, mentionné dans *Periocha* LXVIII.

4 A. ROUVERET, dans « La vision livienne des premiers siècles de Rome entre réalité et fiction », dans N. GRIMAL et N. BAUD, *Événement, récit, histoire officielle. L'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques*, Paris, Cybèle, 2003, suggère de lire le livre I de l'*Ab Vrbe condita* comme un récit aux formes multiples, à l'image du passé romain : « Suivant les préceptes cicéroniens le récit livien, en donnant sa dignité au genre historique comme œuvre éminemment oratoire, associe avec un art extrême la réalité et la fiction. Jouant sur la variété des formes littéraires – formulaires juridiques pseudo-archaïques, citations épiques, réminiscences théâtrales, paysage bucolique –, Tite-Live suscite dans l'esprit du lecteur autant d'images de styles divers et fait naître un passé recomposé, beaucoup plus multiple que ne pourraient le laisser croire les reliefs

récit d'une partie de la vie de Massinissa, au livre XXIX, 29, 6-32, 10 peut certes être justifié par le rôle de plus fidèle allié que remplit auprès de Rome le souverain numide<sup>1</sup>. En revanche, le long passage consacré aux exploits ainsi qu'à la mort de Philopœmen ne trouverait guère sa place dans une œuvre dont l'économie serait resserrée à l'extrême. Le général achéen occupe certes une place de choix dans l'ouvrage de Polybe qui constitue l'une des sources les plus importantes de Tite-Live, notamment pour les affaires de Grèce et de Macédoine. L'admiration que professe l'auteur des *Histoires* pour l'homme d'État semble presque atteindre l'estime qu'il porte à Scipion Émilien. L'historien padouan aurait toutefois pu choisir de ne pas reprendre ces passages et de se cantonner aux événements qui concernent directement Rome et son armée, comme il le fait en règle générale. Il choisit au contraire d'insérer le destin d'un général grec au sein de son histoire romaine, comme s'il l'intégrait à la liste des *summi uiri*. L'ambiguïté qui est inscrite au cœur même du portrait et du destin d'Hannibal<sup>2</sup> suggère de compter le général punique parmi les figures exemplaires<sup>3</sup>, qui ne sont plus dès lors cantonnées au monde romain. Plus encore, le recours au genre de la conversation permet d'élargir le cadre du récit et de lui conférer une dimension universelle. Ainsi, au livre XXXV, 14, l'échange mondain entre Scipion et Hannibal lors de l'ambassade romaine à Ephèse<sup>4</sup> n'oppose pas seulement les deux anciens adversaires autour d'une joute rhétorique pour le plus grand divertissement du public livien qui peut ainsi mesurer lequel des personnages montre le plus de répartie : Tite-Live y invite son public à replacer l'histoire de Rome et de ses grands généraux dans une histoire plus globale, celle de la *translatio imperii*. Il apparaît donc que Tite-Live s'arrête bien plus longtemps qu'il ne le devrait dans le cadre d'une histoire romanocentrée sur des zones géographiques qui débordent Rome et l'Italie. Il n'est pas étonnant, de ce fait, que le Padouan ait été comparé à l'historien grec Hérodote. Quintilien propose ainsi de rapprocher les deux auteurs en les opposant à une autre paire formée par Thucydide et Salluste, en considérant la similarité de leur style.

---

marmoréens de l'*Ara Pacis* ».

- 1 *Ceterum cum longe maximus omnium aetatis suae regum hic fuerit plurimumque rem Romanam iuuerit, operae pretium uidetur excedere paulum ad enarrandum quam uaria fortuna usus sit in amittendo recipiendoque paterno regno*, « D'ailleurs, comme il fut de loin le plus grand de tous les rois de son temps et celui qui apporta le plus grand soutien à Rome, il vaut la peine me semble-t-il, de faire une petite digression pour raconter les vicissitudes qu'il connut dans la perte et la reconquête du trône de son père », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXIX, 29, 5.
- 2 Au point qu'ils sont fréquemment mis en parallèle avec le grand homme qu'est Scipion l'Africain, son vainqueur. Voir A. ROSSI, « Parallel Lives : Hannibal and Scipio in Livy's First Decade », *TAPA*, 134, 2004, p. 359-381 et B. MINEO, « Vies parallèles dans le récit livien : Hannibal et Scipion l'Africain », *Interférences*, 5, 2009. Selon É. FOULON, dans « Philopœmen, Hannibal, Scipion : trois vies parallèles chez Polybe », *REG*, 106, 1993, p. 333-379, le triple parallèle est inventé par Polybe pour valoriser son ami et maître Philopœmen.
- 3 Dans le cas d'Hannibal comme dans celui de Scipion, l'*exemplum* est tout autant positif que négatif.
- 4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 14, 5-12.

*Nec opponere Thucydidi Sallustium uerear, neque indignetur sibi Herodotus aequari Titum Liuium, cum in narrando mirae iucunditatis clarissimique candoris, tum in contionibus supra quam enarrari potest eloquentem ; ita quae dicuntur omnia, cum rebus, tum personis accommodata sunt ; adfectus quidem, praecipueque eos qui sunt dulciores, ut parcissime dicam, nemo historicorum commendauit magis. Ideoque immortalem illam Sallustii uelocitatem diuersis uirtutibus consecutus est. Nam mihi egregie dixisse uidetur Seruilius Nonianus, pares eos magis quam similes.*

« Je n'hésiterais pas à mettre Salluste en parallèle avec Thucydide, et Hérodote ne saurait s'indigner qu'on lui égale Tite-Live, qui, dans ses narrations, est d'un charme admirable et d'une clarté vraiment transparente, mais qui aussi, dans ses discours, est éloquent au-delà de toute expression, tellement tout ce qu'il dit s'accorde avec les circonstances aussi bien qu'avec les personnages ; quant aux émotions, surtout celles dont les mouvements sont plus doux, pour le dire très brièvement, aucun historien n'a su les faire mieux valoir. Aussi a-t-il conquis par des qualités opposées la renommée que valut à Salluste son immortelle rapidité. En effet, je trouve remarquablement juste le mot de Servilius Nonianus, qu'ils sont plutôt égaux que semblables<sup>1</sup>. »

Nous pouvons étendre cette comparaison au plan narratif. Les digressions concernant d'autres aires géographiques sont un des éléments caractéristiques de l'écriture d'Hérodote qui les utilise pour porter une réflexion sur la conquête<sup>2</sup>. S'il a beau multiplier les dénégations et affirmer qu'il se limite à un développement continu, Tite-Live nous donne donc néanmoins accès, au sein d'une histoire centrée sur Rome, à d'autres espaces qui peuvent même parfois correspondre aux marges de l'empire. Son histoire n'exclut pas, malgré ses vives protestations, les récits concernant d'autres peuples. Il convient ici de remettre en cause la conception d'une histoire livienne souvent représentée comme « patriotique », voire « nationaliste », parce qu'elle est centrée autour de l'*Vrbs* et qu'elle s'attache à démontrer la supériorité de Rome et le bien-fondé de sa conquête. Le terme « nationaliste » est employé de façon récurrente par l'historiographie anglo-saxonne mais il renvoie à une notion anachronique, celle d'une forme exigeante d'appartenance à un groupe uni à l'intérieur d'un État-nation<sup>3</sup>, qui ne correspond guère, ni à l'empire composite que Rome constitue autour de son pouvoir, ni à la représentation que nous en fournit Tite-Live. R. Syme, dans le passage qu'il consacre au rapport entre les écrivains, historiens et poètes, et Auguste, dans *The Roman Revolution*, emploie indifféremment *national* et *patriotic*. Le chercheur affirme que Tite-Live et Virgile appartiennent à la classe des propriétaires de l'Italie du nord, territoire récemment intégré à l'Italie unifiée par Auguste mais qui dès l'époque républicaine se comporte comme un fidèle allié de Rome. Ils sont dès lors plus enclins à éprouver des sentiments patriotiques que les

1 QUINTILIEN, *Institution oratoire*, X, 1, 101-102.

2 P. PAYEN, « Comment résister à la conquête ? Temps, espace et récit chez Hérodote », *REG*, 108, 1995, montre qu'Hérodote utilise les rythmes de son récit pour faire advenir, durant des pauses narratives, le surgissement d'autrui : l'errance dans la composition n'a rien d'un tâtonnement, « elle est l'invention d'une écriture qui, d'une part, raconte les formes multiples de la guerre, ce lien qui asservit, mais qui trouve, d'autre part, dans l'acte de narrer, les ressources pour la conjurer », p. 338.

3 VOIR E. HOBSBAWM, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Gallimard, Paris, 1992. La *natio* latine renvoie au « lieu où l'on naît » et n'est donc pas chargée des mêmes connotations que ne l'est la nation moderne.

habitants de Rome eux-mêmes, d'autant qu'ils sont redevables de leur fortune au *princeps*<sup>1</sup>. Le terme « patriotisme » est à l'origine d'une étude de M. Bonjour, *Terre natale. Études sur une composante affective du patriotisme romain*<sup>2</sup>, qui propose une revue du *corpus* des textes littéraires latins afin de déterminer les images et les sentiments qui construisent le sentiment patriotique romain. La conception romaine de « patrie » est réexaminée par la recherche récente. Cette dernière s'interroge en effet sur l'existence même d'un sentiment d'attachement à sa patrie d'origine dans le cadre d'un empire reposant sur la recherche des honneurs ou φιλοτιμία<sup>3</sup>. Elle s'intéresse également à l'évolution que connaît le terme, d'abord attaché à un sentiment, l'*amor patriae*, puis à une notion juridique, la *caritas rei publicae*<sup>4</sup>. Il convient, à la lueur de ces travaux, de reconsidérer la conception livienne de la patrie. Avant de procéder à une étude sémantique, nous avons choisi de mener une analyse de la perspective narrative et de la polyphonie dans le texte de l'*Ab Vrbe condita*. Il apparaît en effet que le patriotisme est à placer du côté de l'affectif et du sentiment individuel personnel, puisqu'il exprime une adhésion identitaire à une communauté ancestrale<sup>5</sup>. Chez Tite-Live, comme nous l'avons montré au chapitre précédent, ce type de sentiment modèle la représentation de la cité de Rome et la charge d'images particulières liées notamment au « paysage des origines » ou l'« étendue désolée ». L'évocation de la Rome des premiers temps apparaît ainsi comme un écho et une réponse à d'autres textes contemporains en prose ou en vers dont les auteurs s'efforcent de penser ou de traduire leur déchirement entre « petite » patrie et « patrie » romaine. Dans le récit de la conquête proprement dite, il se traduit, à notre avis, par un travail narratif mené par l'historien sur les voix et les regards qui sont échangés.

## I. ESPACE ET VOIX AUCTORIALE

### 1. Tite-Live le Padouan

Paradoxalement, comme le souligne l'historien P. Ansemaker dans un récent volume sur la postérité livienne<sup>6</sup>, « l'historien de Rome n'a pas d'histoire ». Si nous n'avons en effet guère

1 R. SYME, *The Roman Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1939, p. 464-465.

2 M. BONJOUR, *op. cit.*, 1975.

3 P. LE ROUX, « L'*amor patriae* dans les cités sous l'Empire romain », dans H. INGLEBERT (éd.), *Idéologies et valeurs civiques dans le monde romain. Hommages à C. Lepellety*, Paris, 2002, p. 143-161.

4 C. MOATTI, « *Occidere pro patria* : quelques réflexions sur le patriotisme », *Anabases*, 12, 2010, p. 137-147.

5 P. LE ROUX, *op. cit.*, 2002, p. 159.

6 Voir l'ouvrage collectif réalisé à l'occasion de l'exposition de manuscrits de l'*Ab Vrbe condita* organisée par l'Université de Namur, *Tite-Live, une histoire de livres : 2000 ans après la mort du Prince des historiens*, PUN, Namur, 2017 et en particulier le chapitre « Tite-Live, une histoire romaine de 2000 ans », p. 16. R. SYME, *op. cit.*, 1939, p. 464, déplore ce manque d'informations en l'expliquant par le moindre intérêt que



d'informations sur la vie de Tite-Live, nous connaissons toutefois, grâce aux *Chroniques* de Jérôme<sup>1</sup>, son lieu de naissance et de mort, la ville de Padoue. Une inscription funéraire confirme l'ancrage de la famille livienne dans cette ville du Nord de l'Italie<sup>2</sup>. Un passage fameux de l'*Institution oratoire* de Quintilien rappelle par ailleurs que Tite-Live est raillé par certains de ses contemporains qui l'accusent de faire preuve de *pataunitas* :

*Pollio reprendit in Liuio pataunitatem.*

« Pollio reproche à Tite-Live sa "patavinité"<sup>3</sup>. »

*In Tito Liuio, mirae facundiae uiro, putat inesse Pollio Asinius quandam pataunitatem.*

« Chez Tite-Live, homme à l'éloquence admirable, Asinius Pollio pense qu'il y avait une certaine "patavinité"<sup>4</sup>. »

La critique discute encore<sup>5</sup> pour établir si le terme « patavinité » renvoie à un accent ou à une particularité dans l'écriture. Il souligne toutefois que le membre éminent de l'élite politique et intellectuelle romaine qu'est Asinius Pollio semble railler l'ancrage local du style livien<sup>6</sup>. Si l'écriture de Tite-Live se différencie de celui des auteurs romains, il faut aussi considérer l'empreinte que laisse sans doute chez l'historien une jeunesse passée dans un territoire durement marqué par les ravages de la guerre civile et des proscriptions, comme le rappelle Ann Vasaly dans son récent ouvrage sur la vision politique de Tite-Live, *Livy's Political Philosophy*<sup>7</sup>. En 49 av. J.-C., la Gaule Cisalpine se voit accorder par César, à travers la *lex Roscia*, le statut italien. Nous avons rappelé plus haut que les Vénètes occupent toutefois depuis longtemps une place importante, puisqu'ils sont considérés comme un peuple parent et allié, autour duquel est recomposée une histoire de fondation rattachée aux Grecs, par le biais de la figure d'Anténor. Tite-Live fait donc partie de ces nouveaux Italiens, attachés à leur

---

suscitent chez les biographes les historiens et leur préférence pour les poètes : « *the historians did not excite the interests of biographers and scholiasts as did the poets* ».

- 1 JÉRÔME, *Chronique* p. 236 Fotheringham = 154 Helm, 59 av. J.-C.: *Messalla Corvinus orator nascitur et Titus Liuus Pataunus scriptor historiae*, « Naissance de l'orateur Messalla Corvinus et de l'historien padouan Tite Live. » et p. 253 F = 170 Helm, 17 ap. J.-C.: *Liuus historiografus Pataui moritur. Ouidius poeta in exilio diem obiit*, « Livius l'historien meurt à Padoue, le poète Ovide décéda en exil. »
- 2 *CIL*, V, 2865, *V. F. T. Liuus Liuiae T. F. quartae L Halys concordialis Pataui sibi et suis omnibus*, « De son vivant Titus Livius Halys, affranchi de Livia, fille de Titus, originaire de Concordia (a fait ce tombeau) pour lui-même et tous les siens. »
- 3 QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, I, 5, 56, texte établi et traduit par J. COUSIN, Paris, Les Belles Lettres, 1975.
- 4 QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, VIII, 1, 3, texte établi et traduit par J. COUSIN, Paris, Les Belles Lettres, 1975.
- 5 Pour P. FLOBERT, « La *pataunitas* de Tite-Live d'après les mœurs littéraires du temps », *REL*, 59, 1981, p. 193–206 elle désigne un défaut de style. Pour J. N. ADAMS, *The Regional Diversification of Latin (200 BC–AD 600)*, Cambridge, 2007, p. 152–153 et à sa suite B. ROCHETTE, « Les noms de la langue en latin », *HEL*, 31, 2009, p. 29–48, la « patavinité » doit être entendue comme l'emploi de mots d'argot padouan.
- 6 Il est délicat toutefois de parler de « provincialisme », d'abord parce que la notion est anachronique, ensuite parce que la ville de Padoue est un centre important à l'époque romaine. Voir F. SARTORI, « Padova nello stato romano. Dal secolo III a.C. all'età diocleziana », et, pour les aspects institutionnels, M. S. BASSIGNANO, « Il municipio patavino », dans L. BOSIO, *Padova antica. Da comunità paleoveneta a città romano-cristiana*, Padoue-Trieste, LINT, 1981, respectivement, p. 99–189 et p. 199–227.
- 7 A. VASALY, *op. cit.*, 2015.

nouvelle appartenance et à la mise en valeur du modèle romain, tout en se situant en peu en retrait. D. Briquel, dans l'article « Tite-Live. Un provincial dans l'Italie augustéenne<sup>1</sup> », a étudié en détail la place que réserve Tite-Live à sa ville natale dans son œuvre. Nous reprenons ici les conclusions de son étude et les compléterons avec l'analyse un passage supplémentaire. Nous avons déjà évoqué le tableau que fait Tite-Live de l'Italie du Nord, au livre V, en retraçant une Archéologie orientée – puisqu'elle exclut la Grande Grèce – de la péninsule. Comme Virgile, Tite-Live intègre la zone dont il est originaire dans une nouvelle Italie. Il va même au-delà, en centrant sa représentation de l'Italie au V<sup>e</sup> siècle sur la partie nord et en mettant en avant l'angle occupé par les Vénètes. Padoue occupe toutefois déjà une place de premier plan, puisque Tite-Live ouvre le livre I de l'*Ab Vrbe condita* avec l'arrivée d'Anténor sur les rivages vénètes. Dans ce qui constitue une archéologie de l'histoire romaine, Tite-Live place au premier plan non pas le Latium, mais la région padouane :

*Iam primum omnium satis constat Troia capta in ceteros saeuitum esse Troianos, duobus, Aeneae Antenorique, et uetusti iure hospitii et quia pacis reddendaeque Helenae semper auctores fuerant, omne ius belli Achiuos abstinuisse; casibus deinde uariis Antenorem cum multitudine Enetum, qui seditione ex Paphlagonia pulsus et sedes et ducem rege Pylaemene ad Troiam amisso quaerebant, uenisse in intimum maris Hadriatici sinum, Euganeisque qui inter mare Alpesque incolebant pulsos Enetos Troianosque eas tenuisse terras. Et in quem primo egressi sunt locum Troia uocatur pagoque inde Troiano nomen est: gens uniuersa Veneti appellati.*

« Voici un premier point actuellement admis : après la prise de Troie, tous les Troyens subirent de mauvais traitements ; deux seulement, Enée et Anténor, grâce aux droits d'une vieille hospitalité, et aussi pour avoir toujours été d'avis de faire la paix et de rendre Hélène, ne furent nullement soumis par les Grecs aux lois de la guerre. Par la suite, après toutes sortes d'aventures, Anténor, avec un grand nombre d'Hénètes, qu'un soulèvement chassait de Paphlagonie, et qui, ayant perdu leur roi, Pyléménès, devant Troie, cherchaient une terre et un chef, arriva dans la partie la plus reculée de la mer Adriatique. Après avoir chassé les Eganéens, qui habitaient entre la mer et les Alpes, Hénètes et Troyens occupèrent cette contrée. L'endroit où ils débarquèrent tout d'abord se nomme Troie, et c'est de là que le bourg de Troie tire son nom<sup>2</sup>. »

À la tradition de l'*Vrbs*, il préfère une version locale dont le souvenir est encore célébré à son époque<sup>3</sup>, ce qui lui permet de mettre en valeur sa petite patrie padouane. Padoue est encore un lieu central du récit au tout début livre X, où Tite-Live choisit de rapporter l'aventure italienne du spartiate Cléonyme, appelé en 302 av. J.-C. par la cité de Tarente qui s'inquiète de l'alliance entre Romains et Lucaniens :

*Eodem anno classis Graecorum Cleonymo duce Lacedaemonio ad Italiae litora adpulsa Thurias urbem in Sallentinis cepit. Aduersus hunc hostem consul Aemilius missus proelio uno fugatum compulit in naues; Thuriae redditae ueteri cultori Sallentinoque agro pax parta.—Iunium Bubulcum dictatorem missum in Sallentinos in quibusdam Annalibus inuenio et Cleonymum, priusquam confligendum esset cum Romanis, Italia excessisse – Circumuectus inde Brundisii*

1 D. BRIQUEL, « Tite-Live. Un provincial dans l'Italie augustéenne », *AAASH*, 55, 2015, p. 265-272.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 1-4. Nous reviendrons sur ce passage et son aspect remarquable, puisqu'il présente, au commencement de l'ouvrage, une narration qui porte non pas sur l'origine du peuple romain, mais sur l'origine du peuple vénète.

3 Et sous le règne de Néron, comme l'indique TACITE, *Annales*, XVI, 21, 2, par le biais des *ludi cetasti*.

*promunturium medioque sinu Hadriatico uentis latus, cum laeua importuosa Italiae litora, dextra Illyrii Liburnique et Histri, gentes ferae et magna ex parte latrociniis maritimis infames, terrent, penitus ad litora Venetorum peruenit.*

« La même année, une flotte grecque, commandée par le Lacédémonien Cléonyme, aborda en Italie et prit la ville de Thourioi aux Sallentins. Le consul Aemilius fut envoyé contre eux : il suffit d'un combat pour les mettre en fuite et les renvoyer sur leurs navires. On rendit Thourioi à ses anciens habitants et la paix fut rétablie dans le territoire de Sallente. Je trouve dans certaines annales que le dictateur Junius Bubulcus fut envoyé contre les Sallentins et que Cléonyme quitta le sol de l'Italie sans avoir eu l'occasion de se battre contre les Romains. Cléonyme doubla donc le promontoire de Brindes et les vents le poussèrent au milieu de la mer Adriatique. Redoutant à gauche la côte inhospitalière de l'Italie, à droite les Illyriens, les Liburnes et les Istriens, gens cruels qui avaient une fâcheuse réputation d'écumeurs des mers, il remonta jusqu'à la côte vénète<sup>1</sup>. »

Plus précisément, c'est le retour de Cléonyme qui fait l'objet de l'intérêt de l'historien, lorsque le chef lacédémonien revient de Thourioi<sup>2</sup>. Là encore, Tite-Live passe rapidement sur les événements qui se déroulent en Italie du Sud, alors que Diodore rapporte les menées de Cléonyme en Grande Grèce<sup>3</sup>. Il met même en avant une version fournie par certains auteurs annalistiques, excluant Rome de l'épisode<sup>4</sup> : le dictateur Junius Bulbucus aurait seulement affronté les Sallentins et Cléonyme serait reparti avant de rencontrer l'armée romaine. Pour une fois, l'historien ne met pas en valeur la tradition qui mentionne une victoire romaine supplémentaire<sup>5</sup> et préfère mettre l'accent sur une scène particulière qui se produit dans cet angle vénète signalé par la description du livre V. C'est l'occasion de développer à nouveau l'espace géographique de l'Italie du nord<sup>6</sup>, à travers le trajet de Cléonyme sous la poussée des vents. Tite-Live ne décrit pas la tempête – ce qui l'aurait mené à une tonalité épique – et présente un espace stratégique. En effet, à travers l'emploi du participe *circumuectus*, il décrit

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, X, 2-7.

2 L'identification de la ville que Tite-Live nomme *Thuriae* n'est pas sans poser problème puisque l'historien situe la cité en territoire sallentin. Des localisations alternatives ont été proposées, notamment Monte Sannace en Peucétie, près de Tarente, pour J.-L. LAMBOLEY, *Recherches sur les Messapiens*, Rome, BEFAR, 1996, p. 276 ou la ville contemporaine Turi, dans la province du Bari, pour G.URSO, *Tarento e gli xenikoi strategoi*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 1998, p. 97. Voir M. MAHÉ-SIMON, *op. cit.*, 2011, note 509 p. 275.

3 DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, XX, 104-105. L'épisode vénète n'est pas présent chez Diodore, bien que le texte soit transmis par une tradition manuscrite continue, au contraire des livres XXI à XL, qui nous sont rapportés par des anthologies byzantines. Voir S. PITTIA, dans l'introduction de l'article « Diodore et la Sicile républicaine », DHA, Besançon, PUFC, 2012, p. 171-226.

4 Ce combat qui n'a pas lieu a souvent été interprété comme une volonté de mettre Rome en avant en lui acquérant une victoire

5 Sur les réécritures des résultats des victoires romaines par Tite-Live, voir notamment D. BRIQUEL, « La guerre à Rome au IV<sup>e</sup> siècle: une histoire revue et corrigée, remarques sur le livre IX de Tite-Live », p. 27-40 et P. CORBIER, « Quelques réitérations d'événements militaires chez Tite-Live (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles) », p. 41-53, dans E. CAIRE et S. PITTIA (éd.), *Guerre et diplomatie romaines (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles). Pour un réexamen des sources*, Aix-en-Provence, PUP, 2006 et M. ENGERBEAUD, *Rome devant la défaite, 753-264 av. J.-C.*, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

6 Dans la version présentée par DIODORE DE SICILE, au livre XX, 104 de la *Bibliothèque historique*, Cléonyme subit un échec militaire devant des « barbares » puis perd des navires à la suite d'une tempête, ce qui le détermine à rentrer à Corcyre. À l'inverse du Padouan, le Sicilien porte surtout son regard sur l'Italie méridionale, mettant en lumière les épisodes liés à l'histoire de son île natale, comme celui du cratère d'or que le Liparote Timasitheos offre aux ambassadeurs romains qui se rendent à Delphes, au livre XIV, 93, 4-5. Voir S. PITTIA, *op. cit.*, 2012.

un mouvement circulaire qui mène le chef spartiate depuis le promontoire de Brindes ou cap Iapyge, qui appartient à la Grande Grèce et est considéré comme tourné vers la Sicile<sup>1</sup>, jusqu'au milieu du golfe adriatique, caractérisé comme une zone doublement dangereuse. Le rivage adriatique au nord de l'Italie est en effet qualifié comme un « rivage privé de ports », *importuosa litora*<sup>2</sup>, tandis que la côte illyrienne et istrienne qui lui fait face est présentée comme peuplée par des peuples sauvages qui pratiquent pour la plupart des activités de piraterie, *gentes ferae et magna ex parte latrociniiis maritimis infames*. L'image d'une côte adriatique occidentale inhospitalière ne correspond pas véritablement à la réalité historique<sup>3</sup>. H. G. Dell et L. Braccesi ont proposé d'y voir une déformation livienne : parce qu'il aurait souhaité mettre en avant sa région natale, l'historien aurait supprimé la mention d'autres escales afin de conserver uniquement l'arrivée de Cléonyme sur les rivages vénètes<sup>4</sup>. L'épisode serait alors à replacer dans l'économie du récit livien comme un passage annonçant le conflit qui opposera Rome et Pyrrhus, dont les livres perdus mentionnaient certainement les liens entre le roi d'Épire et la Vénétie<sup>5</sup>.

Nous retrouvons pourtant la même caractérisation chez Strabon, dans un découpage très similaire :

Τὸν μὲν οὖν παράπλουον ἅπαντα τὸν Ἰλλυρικὸν σφόδρα εὐλίμενον εἶναι συμβαίνει καὶ ἐξ αὐτῆς τῆς συνεχοῦς ἡόνος καὶ ἐκ τῶν πλησιῶν νήσων, ὑπεναντίως τῷ Ἰταλικῷ τῷ ἀντικειμένῳ, ἀλιμένῳ ὄντι· ἀλεινοὶ δὲ καὶ χρηστόκαρποι ὁμοίως· ἐλαιόφυτοι γὰρ καὶ εὐάμπελοι, πλὴν εἴ τί που σπάνιον ἐκτετράχονται τελέως. Τοιαύτη δ' οὕσα ὀλιγορεῖτο πρότερον ἢ Ἰλλυρικὴ παραλία, τάχα μὲν καὶ κατ' ἄγνοιαν τῆς ἀρετῆς, τὸ μὲντοι πλέον διὰ τὴν ἀγριότητα τῶν ἀνθρώπων καὶ τὸ ληστρικὸν ἔθος.

« La navigation sur les côtes d'Illyrie bénéficie partout d'excellents ports aussi bien sur le rivage lui-même du continent que sur les îles voisines, contrairement à la côte italienne qui lui fait face et qui en est dépourvue. En revanche les deux se valent pour l'exposition et la fertilité de leur sol. Les oliviers et la vigne y viennent bien sauf aux rares endroits que la rocaïlle occupe entièrement. Malgré ses avantages naturels la côte d'Illyrie n'intéressait personne, soit qu'on méconnût les avantages qu'elle offrait, soit plutôt à cause des mœurs sauvages de ses habitants et de l'habitude

1 Voir J.-M. BERTRAND, *op. cit.*, 1986, p. 27.

2 Dans le *Bellum Iugurthinum* de SALLUSTE, XVII, 5, le terme renvoie aux marges africaines. Chez TACITE, au livre IV, 20, 1 des *Annales*, dans un passage qui évoque les conquêtes menées sous l'empereur Claude, *importuosum mare* employé avec les termes *reges feroces* et *uagi populoi*, désigne la mer du Bosphore. Les marges de l'empire se sont déplacées. SÈNÈQUE associe le mot à sa terre d'exil, la Corse, dans la *Consolation à Helvia*, VII, 8.

3 Voir M. C. D'ERCOLE, *Importuosa Italiae litora. Paysages et échanges dans l'Italie méridionale archaïque*, Naples, Centre J. Bérard, 2002. L'étude proposée par M. C. d'Ercole se concentre sur la Daunie et le Samnium mais évoque également la côte adriatique dans son ensemble, jetant un regard nouveau à partir des données archéologiques. Dès 1971, dans son ouvrage *Grecità adriatica. Un capitolo della colonizzazione greca in Occidente*, Bologne, Patron, 1971, L. BRACCESI a montré que les mythes développés notamment autour des Νόστοι et du personnage de Diomède semblent se superposer la fréquentation de la région par les Mycéniens.

4 H. G. DELL, « The Origin and the Nature of Illyrian Piracy », *Historia*, 16, 1967, p. 344-358 et L. BRACCESI, *L'avventura di Cleonimo. A Venezia prima di Venezia*, Padoue, Editoriale Programma, 1990.

5 Une tradition importante s'est développée sur ces liens, rapportant par exemple que Pyrrhus achète ses chevaux en Vénétie, comme en témoigne STRABON au livre V, 4, 1 de sa *Géographie*.

qu'ils ont de se livrer à la piraterie<sup>1</sup>. »

M. C. d'Ercole souligne combien, chez le géographe grec, « cette image négative » s'estompe toutefois « dans les descriptions particulières consacrées à chaque région adriatique, où les mentions des escales maritimes, des embouchures de fleuves navigables, d'*epineia* et même de quelques rares *emporia* sont assez courantes<sup>2</sup>. »

S. Tramonti explique cette superposition de deux types de représentations en suggérant que Strabon cherche à concilier deux traditions, celle du corpus géo-historiographique, marqué par une vision schématique et la culture maritime du périple, plus précis et analytique<sup>3</sup>. Cela indiquerait qu'une telle représentation des côtes de la mer adriatique au IV<sup>e</sup> siècle aurait relevé d'un savoir commun diffusé dans les milieux intellectuels hellénistiques<sup>4</sup>, mais peut-être aussi surtout dans la Rome du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., où les textes témoignent d'une vision négative de toute la côte orientale de l'Italie<sup>5</sup>. Nous pouvons en effet supposer que Strabon se serait inscrit dans une tradition issue des travaux de Posidonios ou d'Asinus Pollion<sup>6</sup>, qu'il aurait entendue ou lue à Rome<sup>7</sup>, à un moment où le texte livien était publié et devait commencer à s'imposer dans le paysage intellectuel comme un ouvrage majeur sur l'histoire de Rome<sup>8</sup>. Tite-Live

- 1 STRABON, *Géographie*, VII, 5, 10, texte établi et traduit par R. BALADIÉ, Paris, Les Belles Lettres, 1989.
- 2 M. C. D'ERCOLE, *op. cit.*, 2002. Voir également N. ALFIERI, « I flumi adriatici delle regione augustee V e VI », *Athenaeum*, 27, 1981, p. 26 sq.
- 3 S. TRAMONTI, « Strabone e Ravenna. Un contributo per la geografia storica dell'Adriatico », *Studi Romagnoli*, 44, 1993, p. 83-137.
- 4 Dans son article « Peuplement et ethnies en Italie centrale et septentrionale », dans Y. MARION et S. TASSAUX (éd.), *Adriatlas et l'histoire de l'espace adriatique du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au VII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Bordeaux, Ausonius, 2015, S. BOURDIN rappelle que la côte tyrrhénienne est largement mentionnée par les auteurs depuis Hésiode, *Théogonie*, 1011-1016, tandis que la côte adriatique est plutôt mal connue, à l'exception de l'Iapygie.
- 5 Voir VIRGILE, *Énéide*, III, 396-398, *Has autem terras Italique hanc litoris oram, proxima quae nostri perfunditur aequoris aestu, Effuge ; cuncta malis habitantur moenia Graeis*, « Mais ces terres, ce rebord de la rive italienne où déferle, tout près d'ici, la houle de notre mer, fuis-les. Toutes ces villes sont habitées par de mauvais Grecs ». En invitant Énée à contourner l'Italie, Hélénos désigne comme hostile la partie du rivage adriatique qui correspond au peuplement des « mauvais Grecs », renvoyant à la Grande Grèce, zone de colonisation qui se développe entre le VIII<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle entre Tarente et Paestum. Il n'est toutefois pas impossible d'y voir également une condamnation de l'ensemble de la côte.
- 6 Sur Posidonios comme source de Strabon, voir G. AUJAC, « Introduction », p. XXXVIII, dans STRABON, *Géographie*, I, Paris, Les Belles Lettres, 1969 ; sur Asinius Pollion, se reporter à E. LASSERRE, « Notice », p. 38-41, STRABON, *Géographie*, VII, Paris, Les Belles Lettres, 1989. Pour une analyse des sources possibles de Tite-Live et du rôle de transmission joué par le Padouan, voir E. NORDEN, « Quellenkritisches zur Ethnographie Europäischer Völker », en particulier « Livianische Ethnographien der Nordvölker » et « Poseidonios, Timagenes und Livius », dans *Die Germanische Urgeschichte in Tacitus Germania*, Leipzig – Berlin, Teubner, 1920, p. 150-155.
- 7 Pour E. LASSERRE, « Notice », p. 8, dans STRABON, *Géographie*, VII, Paris, Les Belles Lettres, 1989, le livre VII est écrit dans la fin de l'année 17 ou au début de l'année 18 ap. J.-C. Strabon semble être venu à Rome pour la première fois vers 44 av. J.-C. et y vit longtemps. Voir G. AUJAC, « Introduction », p. XXXV, dans STRABON, *Géographie*, I, Paris, Les Belles Lettres, 1969 et « Strabon et son temps », dans W. HÜBNER (éd.), *Geographie und verwandte Wissenschaften*, Stuttgart, 2000, p. 103-139 et E. LASSERRE, *op. cit.*, 1989, p. 15-21.
- 8 La publication du livre X a été datée entre 27 et 25 par M. MAHÉ, *op. cit.*, 2011, p. 286, qui fait l'hypothèse qu'il est contemporain de la restitution des enseignes à Auguste par les Parthes.

n'invente probablement pas l'*importuositas* de la côte adriatique, pas plus qu'il n'en déforme la représentation. Il s'inscrit dans une tradition dont il représente le point d'aboutissement. L'évocation des Illyriens comme un peuple de barbares pirates est un τόπος ethnographique<sup>1</sup> que nous retrouvons à maintes reprises dans l'*Ab Vrbe condita* :

*Sardos Corsos que et Histros atque Illyrios lacessisse magis quam exercuisse Romana arma.*

« Les Sardes, les Corses, les Histriens et les Illyriens avaient harcelé plutôt qu'ils n'avaient exercé à combattre les armées romaines<sup>2</sup>. »

*ferocissimae omnes gentes*<sup>3</sup>.

« peuples extrêmement rugueux »

*Profecti domo per asperrimam Illyrici oram, Paeoniam inde et Thraciam pugnando cum ferocissimis gentibus emensi*<sup>4</sup>.

« Ils ont quitté leur pays leur pays pour traverser les très rudes régions de l'Illyrie, puis la Péonie et la Thrace, qu'ils ont parcourues en combattant les peuples les plus féroces. »

Pour le public livien, à une époque où la mer adriatique, y compris dans sa partie septentrionale, vient d'être le théâtre des guerres civiles et notamment de l'affrontement entre Octave et Antoine<sup>5</sup>, la description relève bien du passé. Le rivage illyrien est désormais ponctué de colonies, Epidaurum, Salona, Naron, Iader<sup>6</sup>, tandis que la côte adriatique a servi de chantier pour la construction de navires dès 39-38 av. J.-C., comme le suggère M. Reddé<sup>7</sup>. Une telle caractérisation de la côte renvoie donc au passé, à un moment où la côte adriatique aurait fait partie de l'inconnu. Jusqu'au livre XLIII c'est encore une zone d'ombre, où les armées romaines ne s'aventurent pas sans risquer de déclencher un déferlement de peuples ennemis, comme le suggère la réaction du sénat lorsque Cassius emmène ses soldats en Grèce en passant par la côte :

*Enimvero senatus indignari tantum consulem ausum ut suam provinciam relinqueret, in alienam transiret, exercitum nouo periculoso itinere inter exteris gentes duceret, uiam tot nationibus in Italiam aperiret.*

« Le sénat s'indigna en vérité qu'un consul eût assez d'audace pour abandonner sa province, passer dans une autre, conduire son armée par un itinéraire nouveau et dangereux au milieu de peuples étrangers et ouvrir la route de l'Italie à tant de nations<sup>8</sup>. »

1 Voir S. P. OAKLEY, *op. cit.*, 2005, p. 58 qui renvoie à POLYBE, II, 8, 1-3 et 8.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 16, 4.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVI, 17, 3.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 17, 16.

5 É. DENIAUX, « Le contrôle de la mer et des îles de la Sicile à l'Adriatique, de l'époque des Guerres civiles à Auguste », *Pallas*, 96, 2014, p. 127-144.

6 Alföldy 1967 et Dnizo, 2010, p. 120-121. La *Periocha* CXXXII indique la guerre menée par Octave en Illyrie et la *Periocha*, CXXXIII mentionne son triomphe sur l'Illyrie.

7 Voir APPIEN, *Guerre civile*, V, 78 et M. REDDÉ, « Le rôle militaire des ports de l'Adriatique sous le Haut-Empire », p. 43-54, en particulier p. 43. César rêvait d'« une route allant de la mer Adriatique jusqu'au Tibre en franchissant la crête des Appenins », *uiam munire a mari Supero per Appenini dorsum ad Tiberim usque*, comme l'indique SUÉTONE, *Histoires*, XLIV, 5.

8 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLIII, 1, 8.

Comme lorsqu'il met en doute le fait que les Romains aient pu entendre le nom d'Alexandre<sup>1</sup>, Tite-Live reconstruit un passé marqué par la dichotomie du familier et de l'inconnu, ce qui lui permet de mettre en avant Padoue, comme élément connu. Face à ce conquérant grec, le combat mené par les habitants de Padoue annonce l'affrontement uchronique entre Hannibal et le peuple romain. Tite-Live ne fait pas que valoriser la victoire de sa cité sur un chef de guerre grec qui annonce Pyrrhus. Il fait plus encore, en construisant un jeu d'écho entre Rome et Padoue et en rappelant ainsi que ses concitoyens ont choisi de placer dans le temple de Junon les rostres des navires de Cléonyme, en prenant comme modèle les éperons des bateaux d'Antium qui ornent le forum romain<sup>2</sup> :

*Rostra nauium spolia que Laconum in aede Iunonis ueteri fixa multi supersunt qui uiderunt Patauii.*

« Les éperons des navires et les dépouilles des Laconiens furent exposés dans l'ancien temple de Junon ; il reste encore des Padouans qui les ont vus<sup>3</sup>. »

La cité, fidèle alliée de Rome met en place un processus mémoriel rappelant son exploit passé, façonné à l'image de l'histoire de l'*Vrbs* :

*Monumentum naualis pugnae eo die quo pugnatum est quotannis sollempni certamine nauium in oppidi medio exercetur.*

« Le jour anniversaire de cette bataille navale est célébré chaque année par une joute qui se dispute sur le fleuve en pleine ville<sup>4</sup>. »

Tite-Live reprend la tradition historique de sa cité pour en faire une préfiguration du destin romain. C'est dans la même perspective qu'il rapporte, au livre XLI, la crise qui divise la cité :

*Consules uotis in Capitolio nuncupatis in prouincias profecti sunt. Ex iis M. Aemilio senatus negotium dedit, ut Patauinorum in Venetia seditionem conprimeret, quos certamine factionum ad intestinum bellum exarsisse et ipsorum legati attulerant. Legati, qui in Aetoliam ad similis motus conprimendos ierant, renuntiarunt coerceri rabiem gentis non posse. Patauinis saluti fuit aduentus consulis; neque aliud, quod ageret in prouincia, cum habuisset, Romam redit.*

« Les consuls, après le prononcé des vœux au Capitole, partirent pour leurs provinces. L'un d'eux, M. Aemilius, fut chargé par le Sénat de mettre fin, en Vénétie, à une sédition des Padouans, chez qui la lutte de partis avait allumé la guerre civile, ainsi que l'avait également annoncé une délégation qu'ils avaient envoyée. Des délégués, envoyés en Étolie pour réprimer de semblables mouvements, écrivirent qu'il était impossible de mettre fin à la rage de ce peuple. Les Padouans furent sauvés par l'arrivée du consul ; celui-ci, n'ayant rien d'autre à faire dans sa province, revint à Rome<sup>5</sup>. »

Padoue constitue un modèle-réduit de Rome. Il nous faut aussi ajouter un fragment qui évoque un épisode qui se serait trouvé au livre CXI de l'*Ab Vrbe condita* et qui est rapporté

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 18, 7.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VIII, 12.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, X, 2, 14.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, X, 2, 15.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLI, 27, 3-4.

par Plutarque dans la *Vie de César*, XLVII, 3-5 :

Ἐν δὲ Παταβίῳ Γάϊος Κορνήλιος, ἀνὴρ εὐδόκιμος ἐπὶ μαντικῇ, Λιβίου τοῦ συγγραφέως πολίτης καὶ γνώριμος, ἐτύγγανεν ἐπ' οἰωνοῖς καθήμενος ἐκείνην τὴν ἡμέραν. καὶ πρῶτον μὲν, ὡς Λίβιός φησι, τὸν καιρὸν ἔγνω τῆς μάχης, καὶ πρὸς τοὺς παρόντας εἶπεν ὅτι καὶ δὴ περαίνεται τὸ χρῆμα καὶ συνίασιν εἰς ἔργον οἱ ἄνδρες. αὐθις δὲ πρὸς τῇ θῆᾳ γενόμενος καὶ τὰ σημεῖα κατιδὼν, ἀνήλατο μετ' ἐνθουσιασμοῦ βοῶν, « νικᾷς ὃ Καῖσαρ ». Ἐκπλαγέντων δὲ τῶν παρατυχόντων, περιελὼν τὸν στέφανον ἀπὸ τῆς κεφαλῆς ἐνώμοτος ἔφη μὴ πρὶν ἐπιθήσεσθαι πάλιν, ἢ τῇ τέχνῃ μαρτυρῆσαι τὸ ἔργον. ταῦτα μὲν οὖν ὁ Λίβιος οὕτως γενέσθαι καταβεβαιοῦται.

« À Padoue, C. Cornelius, devin réputé, compatriote et familier de l'historien Tite-Live, était par hasard assis ce jour-là pour observer le vol des oiseaux. Tout d'abord, au dire de Tite-Live, il connut l'instant de la bataille et dit à ceux qui se trouvaient là que, juste à ce moment, l'affaire était en train et que les hommes en venaient aux mains. Il se rendit ensuite en observation et, ayant vu les signes, il bondit de sa place et s'écria dans un transport d'enthousiasme : « Tu es vainqueur, César ! » En voyant la surprise de ceux qui étaient près de lui, il ôta la couronne de sa tête et jura qu'il ne la remettrait pas avant que l'événement eût porté témoignage en faveur de son art. En tout cas, Tite-Live affirme que les choses se passèrent ainsi<sup>1</sup>. »

La bataille de Pharsale qui décide du devenir de Rome dans la guerre civile qui oppose César et Pompée est ainsi également rattachée à la ville de Padoue, par l'intermédiaire de la vision d'un devin. Il est possible que Tite-Live, en développant dans son livre CXI une anecdote locale, soit à l'origine de la mise en valeur de cet épisode qui est également dépeint par Lucain, au livre VII, 192, Aulu-Gelle, XV, 18, 1-3, Dion Cassius, XLI, 61, 5 et Julius Obsequens, LXV, 125. Peut-être en profite-t'il pour insérer une description des environs de Padoue. Le passage de Lucain mentionne en effet, outre le Timave, dont il emprunte la mention à l'Énéide<sup>2</sup>, le mont Euganin et le fleuve Aponus :

*Euganeo, si uera fides memorantibus, augur  
colle sedens, Aponus terris ubi fumifer exit*

1 *Fragments XLIV*, chez PLUTARQUE, *Vie de César*, XLVII, 3-4.

2 *Antenor potuit, mediis elapsus Achiuis,  
Illyricos Penetrare sinus atque intima tutus  
Regna Liburnorum, et fontem superare Timaii  
Vnde per ora nouem uasto cum murmure montis  
It mare proruptum et pelago premit arua sonanti.  
Hic tamen ille urbem Pataui sedesque locaui  
Teucrorum [...]*

« Anténor, échappé d'entre les Achéens, n'a-t-il pas pu pénétrer aux golfes d'Illyrie, border sans péril les plus retirés des royaumes liburnes, la source même du Timave d'où partent neuf bouches, au vaste grondement de la montagne, il va, mer impétueuse, et presse les campagnes de flots retentissants. Là cependant il a fondé une ville, lui, à Padoue, et un établissement pour le fils de Teucer. »

VIRGILE, *Énéide*, I, 242-248. Le texte virgilien n'indique pas que le Timavus se trouve à Padoue, puisqu'il le situe, au livre III, 475 des *Géorgiques*, chez les Iapygiens, près des montagnes de la Norique. Le Timavus est bien à rattacher au rivage de l'Illyrie tandis que le déictique *hic* renvoie à l'Italie, où Énée ne peut aborder alors qu'Anténor a pu s'installer. Le surnom donné à Tite-Live par STACE, au livre IV des *Silves*, 7, 55-56 de *Timaii alumnus*, résulterait d'une mauvaise interprétation du passage virgilien. Le Timavus est également évoqué par Strabon qui le rattache à un site attaché à la légende de Diomède et le situe au fond du golfe adriatique. Voir STRABON, V, 1, 8 (20), citant Polybe puis Posidonius Ποσειδώνιος δὲ φησι ποταμὸν τὸν Τίμαιον ἐκ τῶν ὄρων φερόμενον καταπίπτειν εἰς βέρεθρον, εἴθ' ὑπὸ γῆς ἐνεχθέντα περὶ ἑκατὸν καὶ τριάκοντα σταδίους ἐπὶ τῇ θαλάττῃ τὴν ἐκβολὴν ποιεῖσθαι, « Mais Posidonius affirme que le Timavus est une rivière issue des montagnes qui se précipite dans un gouffre, puis chemine sous la terre sur une distance d'environ cent trente stades pour déboucher enfin au bord même de la mer. »



*atque Antenorei dispergitur unda Timai.*

« S'il faut en croire la tradition, un augure, assis sur la colline euganéenne où l'Aponus sort fumant des terres et où l'onde du Timave d'Antéonor se disperse<sup>1</sup>. »

Or l'Aponus est, d'après Martial, vanté par Tite-Live, de la même façon que Virgile chante Mantoue :

*Marone felix Mantua est  
Censetur Aponi Liuius suo tellus*

« Virgile fait le bonheur de Mantoue  
La terre où jaillit la source Aponus doit sa renommée à son Tite-Live<sup>2</sup>. »

Nous considérons ce passage comme une superposition de deux sources de Lucain, Virgile et Tite-Live, autour d'une réunion frappante entre la geste fondatrice d'Antéonor et l'épisode du devin pendant une bataille qui constitue le paroxysme des guerres civiles. Il est dès lors possible que la mention de l'Aponus provienne d'une ἔκφρασις réalisée au livre CXI par Tite-Live et que Plutarque aurait coupée dans son résumé de l'anecdote. Il est certain en tout cas qu'au moment où intervient le récit de la bataille de Pharsale, en Thessalie, qui clôture la guerre civile entre César et Pompée et fait trembler le monde, l'historien convie un autre espace, l'espace non pas uniquement italien, mais simplement padouan. Il rappelle ainsi la centralité de l'*Vrbs* dont l'histoire est vécue bien au-delà des murs de Rome et se réplique dans différentes villes.

Peut-être pouvons-nous également retrouver dans ces passages une forme de représentation particulière, le paysage. La représentation de la campagne vénétienne ressemble au « paysage des origines » semblable à celui que dresse les poètes de l'époque augustéenne, entre eaux et collines :

*Expositis paucis qui loca explorarent, cum audisset tenue praetentum litus esse, quod transgressis stagna ab tergo sint inrigua aestibus maritimis, agros haud procul [proximos] campestris cerni, ulteriora colles uideri; esse ostium fluminis praealti quo circumagi naues in stationem tutam <possint> [uidisse],— Meduacus amnis erat—, eo inuictam classem subire flumine aduerso iussit. Grauiissimas nauium non pertulit alueus fluminis; in leuiora nauigia transgressa multitudo armorum ad frequentes agros tribus maritimis Patauinorum uicis colentibus eam oram peruenit. Ibi egressi praesidio leui nauibus relicto uicos expugnant, inflammant tecta, hominum pecudumque praedas agunt, et dulcedine praedandi longius usque a nauibus procedunt.*

« Il fit descendre quelques hommes pour explorer le pays et apprit que le rivage formait une simple bande de terre ; quand on l'avait traversé, on trouvait des lagunes alimentées par les marées, puis on voyait des plaines cultivées ; on apercevait dans le lointain des collines. Ils se trouvaient à l'embouchure d'un fleuve très profond que les navires pouvaient emprunter pour accéder à un mouillage sûr. Ce fleuve était le Méduacus. Cléonyme donna l'ordre à la flotte de s'y engager et de remonter le fleuve ; mais il n'y avait pas assez de fond pour des navires aussi lourdement chargés<sup>3</sup>. »

1 LUCAIN, *Pharsale*, VII, 192-194.

2 MARTIAL, *Épigrammes*, LXI.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, X, 2, 5-6.

L' ἔκφρασις de l'embouchure du Méduacus ne relève pas seulement de la description tactique, même si elle offre des explications au déroulement du combat et à la victoire à venir des Padouans. Nous avons souligné plus haut que, dans un paysage, la perception tactique ou stratégique se mêle avec un jeu sur le regard et le savoir du lecteur-auditeur. Dans ce passage, Tite-Live rappelle le τόπος d'une nature faite de rochers et de montagnes lié à la représentation des « petites patries » italiennes, suivant la caractérisation d'Atticus :

*Quare antea mirabar – nihil enim his in locis nisi saxa et montis cogitabam, itaque ut facerem, et orationibus inducebar tuis et uersibus.*

« Avant donc je m'étonnais, car je m'imaginai qu'il n'y avait en ce pays que " rochers et montagnes " – et que j'eusse cette idée, c'étaient tes discours et tes poèmes qui me l'avaient donnée<sup>1</sup>. »

A. Rouveret<sup>2</sup> a souligné combien une telle représentation imprégnait l'imaginaire des Romains du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et dessinait une réponse au déchirement issu des guerres de conquête et de la centralité romaine. Peut-être faut-il y voir là un lointain écho. Il apparaît par ailleurs que Tite-Live met également en avant d'autres cités d'Italie. Le « je » livien n'est pas seulement lié à l'espace padouan.

## 2. Enquête sur les autres espaces liés au « je » livien

Au précédent chapitre, nous avons souligné la connaissance qu'a l'historien de la ville de Rome et de ses monuments, construite à partir de sources antiques et annalistiques, mais aussi d'inscriptions, de représentations, de savoirs relevant d'une mémoire culturelle. Tite-Live affirme toutefois connaître par autopsie également d'autres espaces. Au livre XXXVIII, il déclare avoir vu en personne la statue qui surmonte le tombeau de Scipion à Litterne :

*Alii Romae, alii Litterni et mortuum et sepultum ; utrobique monumenta ostenduntur et statuae ; nam et Litterni monumentum (monumentoque statua superimposita fuit, quam tempestate disiectam nuper uidimus ipsi).*

« Selon les uns, il est mort et a été enterré à Rome, selon les autres à Litterne ; en ces deux endroits on montre un tombeau et une statue : il existe, en effet, un tombeau à Litterne (et il était surmonté d'une statue, que nous avons vue personnellement, il y a peu, abattue par une tempête)<sup>3</sup>. »

Il se peut que l'historien ait décrit plus précisément dans un passage perdu des monuments de cette ville de Campanie. Silvius Italicus, dont Tite-Live constitue une source majeure, décrit en effet les peintures du temple de Litterne, au livre VI, 653-657. Nous avons également pu mettre en évidence la prégnance de l'espace dans la remarque que fait Tite-Live sur son travail

1 CICÉRON, *De Legibus*, II, 2.

2 A. ROUVERET, *op. cit.*, 2001.

3 TITE-LIVE, *Ab Urbe condita*, XXXVIII, 56, 1-4.

d'écriture, au début de la préface du livre XXXI :

*Iam prouideo animo, uelut qui proximis litori uadis inducti mare pedibus ingrediuntur, quidquid progredior, in uastiores me altitudinem ac uelut profundum inuehi et crescere paene opus, quod prima quaeque perficiendo minui uidebatur.*

« Je pressens déjà, comme les gens que les hauts-fonds voisins du rivage incitent à s'avancer à pied dans la mer, que chaque pas en avant me porte vers des profondeurs plus démesurées et comme vers des abîmes, tandis que s'accroît presque l'œuvre à accomplir, que l'achèvement des premières parties paraissait raccourcir à mesure<sup>1</sup> »

La perspective épique adoptée par l'historien s'ancre dans un paysage propre aux côtes du Latium et de Campanie, un « paysage marin » offert depuis ces villas qui constituent au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. un rendez-vous de villégiature et le lieu de l'*otium*. Les paysages italiens font, chez Tite-Live, l'objet d'une certaine fierté, puisqu'ils sont des espaces stratégiques qui assurent la défense de Rome. L'historien évoque ainsi avec orgueil dans sa digression uchronique sur Alexandre, les gorges de l'Apulie, les montagnes de Lucanie et la Pandosie du Bruttium où Alexandre le Molosse trouve la mort :

*Longe alius Italiae quam Indiae, per quam temulento agmine comisabundus incessit, uisus illi habitus esset, saltus Apuliae ac montes Lucanos cernenti et uestigia recentia domesticae cladis, ubi auunculus eius nuper, Epiri rex Alexander, absumptus erat.*

« Comme l'Italie lui aurait paru différente de l'Inde qu'il traversa au milieu d'un joyeux cortège, avec son armée ivre, s'il avait vu les gorges de l'Apulie et les montagnes de Lucanie, ou encore les traces toutes récentes du désastre qui frappa sa famille, à l'endroit où son oncle, le roi d'Épire Alexandre, trouva la mort<sup>2</sup> ! »

Il semble que ces divers paysages italiens prennent ici la place des collines et du Tibre évoquées par Camille au livre V. La perspective s'élargit et une certaine *caritas soli* s'étend à toute l'Italie.

De la même façon, les environs de Litterne et de Formies constituent un lieu-piège pour un autre conquérant, Hannibal, au livre XXII :

*Poenus inter Formiana saxa ac Litterni harenas stagnaque et per horridas siluas hibernaturus esset.*

« Les Romains avaient Capoue, le Samnium et tous les riches territoires alliés derrière eux pour s'approvisionner ; les Carthaginois au contraire auraient à passer l'hiver entre les rochers de Formies, les gravières et les lagunes de Litterne et des forêts inhospitalières<sup>3</sup>. »

Plus loin, le paysage de la Ligurie est également opposé à l'espace oriental, plus proche, de l'Asie qu'ont parcourue les armées à la suite de Manlius. La dureté du paysage constitue un moyen d'enrayer la décadence qui menace :

*Dum haec, si modo hoc anno acta sunt, Romae aguntur, consules ambo in Liguribus gerebant bellum. is hostis uelut natus ad continendam inter magnorum interualla bellorum Romanis*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 1.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 17.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 16.

*militarem disciplinam erat; nec alia prouincia militem magis ad uirtutem acuebat. nam Asia et amoenitate urbium et copia terrestrium maritimarumque rerum et mollitia hostium regiisque opibus ditiores quam fortiores exercitus faciebat. praecipue sub imperio Cn. Manlii solute ac neglegenter habiti sunt. itaque asperius paulo iter in Thracia et exercitior hostis magna clade eos castigauit. in Liguribus omnia erant, quae militem excitarent, loca montana et aspera, quae et ipsis capere labor erat et ex praeoccupatis deicere hostem; itinera ardua, angusta, infesta insidiis; hostis leuis et uelox et repentinus, qui nullum usquam tempus, nullum locum quietum aut securum esse sineret; oppugnatio necessaria munitorum castellorum, laboriosa simul periculosaque; inops regio, quae parsimonia astringeret milites, praedae haud multum praeberet.*

« Tandis que ces événements se déroulaient à Rome, si toutefois ils ont bien eu lieu cette année-là, les consuls faisaient tous les deux la guerre en pays ligure. Cet ennemi semblait destiné par nature à maintenir, dans l'intervalle des guerres importantes, l'entraînement militaire chez les Romains, et aucune autre province n'attisait davantage le courage des soldats. L'Asie, en effet, par l'agrément de ses cités, l'abondance de ses ressources tant sur terre que sur mer, les mœurs trop raffinées des populations ennemies et les trésors de leurs rois, rendait les armées plus riches que courageuses. Sous le commandement de Cnaeus Manlius, en particulier, on laissa par négligence la discipline se relâcher ; c'est pourquoi, en Trace, un itinéraire un peu plus ardu et un ennemi mieux entraîné leur infligèrent le châtement d'une lourde défaite. En pays ligure, il y avait tout pour maintenir les soldats en alerte : des zones montagneuses escarpées, dont ils avaient peine à s'emparer, tout autant qu'à en déloger l'ennemi lorsque celui-ci les occupait, des chemins abrupts, étroits, semés d'embuscades, un ennemi agile, rapide, imprévisible, qui ne laissait de paix et de sécurité nulle part, à aucun moment, en aucun lieu, l'obligation d'assiéger des fortins puissants au prix d'efforts et de dangers, un pays qui, par sa pauvreté, astreignait les soldats à des privations et ne rapportait que peu de butin<sup>1</sup>. »

L'emploi du terme de paysage, ainsi que nous le soulignons précédemment, nous permet ici de rendre pleinement compte de telles descriptions liviennes : si elles jouent sur un certain nombre de τοποί, elles véhiculent aussi un attachement à la terre italique, depuis la péninsule jusqu'aux Alpes. Tite-Live transpose ainsi, dans le fil de sa narration, les *laudes Italiae* qui sont développées autour de la péninsule. S'il n'y consacre pas de description explicite, les avantages physiques et moraux du territoire italien sont néanmoins omniprésents, par le biais d'esquisses ou de simples mentions, constituant un espace axiologique qui met en avant l'aptitude de Rome à dominer le monde.

De même, le statut de modèle-réduit de Rome n'est pas propre à Padoue. Dès la première décade, des cités, plus anciennes ou plus riches, comme Ardée<sup>2</sup> ont également le cadre d'événements qui rappellent ou préfigurent les crises internes affrontées par Rome. D'autres, comme Antium<sup>3</sup>, alors même qu'elles représentent des puissances régionales, décident d'elles-mêmes

*Et postquam res Capuae stabilitas Romana disciplina fama per socios uolgauit, Antiatis quoque,*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIX, 1-6.

2 Ardée est peuplée, pour Tite-Live, par des Rutules, qualifiés comme *gens in ea aetate diuitis praepollens*, au livre I, 57. Au livre IV, 9-11 la cité est en proie à des luttes intestines reprenant le modèle du conflit plébéio-patricien, sur le modèle de l'histoire de Virginie à Rome qui trouve place au livre III, 44-48. Sur l'importance d'Ardée dans l'historiographie romaine de l'archéologie de Rome, voir S. BOURDIN, « Ardée et les Rutules : réflexions sur l'émergence et le maintien des identités ethniques et des populations du Latium pré-romain », *MEFRA*, 117, 2005.

3 Antium, *urbs opulentissima*, au livre II, 63, 6.

*qui se sine legibus certis, sine magistratibus agere querebantur; dati ab senatu ad iura statuenda ipsius coloniae patroni; nec arma modo sed iura etiam Romana late pollebant.*

« Capoue jouissait du même régime que Rome. Les Antiates à leur tour se plaignirent de ne pas avoir de lois et de magistrats réguliers ; le sénat désigna des patrons chargés de définir leur constitution. La puissance romaine s'affirmait ainsi au loin par les lois et non plus seulement par les armes<sup>1</sup>. »

Avec le récit de l'ambassade antiate, Tite-Live propose une version géopolitique du *cedant arma togae* de Cicéron. La puissance de l'empire et son étendue ne tiennent pas uniquement à la force des armes, mais également à l'attrait du droit. La narration livienne semble ainsi isoler seulement quelques cités pour leur faire porter la responsabilité de la défection. Pour la période royale, G. Salomon a mis en évidence un « mécanisme » propre au récit livien « qui vise à dissocier Véies des autres cités pour la désigner comme seule ennemie de Rome<sup>2</sup>. » Dans le cadre de la narration de la seconde guerre punique, Tite-Live met en accusation Capoue<sup>3</sup>.

De telles épisodes permettent de mettre en valeur le modèle romain et de placer Rome au centre d'un mouvement centrifuge. Toutefois, en décentrant sa perspective sur les villes italiennes situées au-delà de l'*Vrbs*, Tite-Live met aussi en évidence leur destin commun. De même que Virgile propose un cadre ethnographique uni à l'origine du peuplement de l'Italie, comme l'a mis en évidence A. Montenegro Duque<sup>4</sup>, Tite-Live insiste sur leur histoire commune. Il y inclut aussi, toutefois, certaines villes de l'empire, comme Sagonte. Ainsi que le souligne E. Bedon<sup>5</sup> lorsqu'elle étudie la caractérisation des peuples et des cités hispaniques dans l'*Ab Vrbe condita*, Tite-Live utilise, pour la seule ville de Sagonte, un vocabulaire institutionnel emprunté à la romanité, avec notamment le verbe *forum*.

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 20, 10.

2 G. SALAMON, *Les images des Étrusques dans l'idéologie romaine. Les exemples de Véies, Caere et Clusium, à partir de Tite-Live (Livres I à V)*, sous la direction de J.-P. BRISSON, soutenue en 1995 à l'Université de Nanterre, p. 46.

3 Il semble même que Tite-Live ait anticipé le moment de la défection, en dépeignant Capoue d'une façon négative dès la première décade, alors même que la cité se montre une fidèle alliée. Voir l'intervention de M. ENGERBEAUD, lors de l'atelier « L'hospitalité antique : sources, méthodes et perspectives », « L'hospitalité de Capoue envers les soldats romains vaincus aux fourches caudines, d'après Tite-Live », 2016.

4 A. MONTENEGRO DUQUE, *La onomástica de Virgilio y la antigüedad preitalica*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Salamanca, 1949.

5 E. BEDON, *L'image de l'Hispanie et des Hispaniques chez Tite-Live*, thèse soutenue en 2004 à l'Université Paris IV, p. 355-356.

## II. DE L'ITALIE À L'ORBIS TERRARUM. QUELLE PLACE POUR L'AUTRE DANS L'*AB VRBE CONDITA* ?

### 1. Le travail narratif de perspectives et de polyphonie : du jeu de contrepoints à l'histoire universelle ?

#### 1. 1. L'emploi du possessif *noster*

Tite-Live propose en effet, dans son récit, des éclats de voix ou de perspectives qui n'appartiennent pas au conquérant romain, mais bien à son adversaire. J. Marincola met l'accent, dans l'ouvrage *Authority and Tradition in Ancient Historiography*<sup>1</sup>, sur une particularité notable de Tite-Live qui le distingue de la plupart des auteurs postérieurs ou contemporains : le Padouan utilise peu le possessif *noster* ou le pronom personnel *nos* pour désigner les Romains, au contraire de Caton<sup>2</sup>, Cicéron<sup>3</sup>, Salluste<sup>4</sup> ou César<sup>5</sup> qui recourent fréquemment à la première personne du pluriel. Curieusement, alors même que la préface de l'ouvrage indique la volonté de mettre en avant la gloire du peuple romain, l'œuvre nous propose un point de vue décentré. Comme le remarque A. D. Leeman, le pronom personnel *nos* n'est employé en général que dans un discours direct ou indirect et non dans la narration proprement dite. Ce constat conduit à remettre en cause la conception trop longtemps véhiculée du patriotisme étroit de Tite-Live et nous invite à rechercher dans le texte de l'*Ab Vrbe condita* une plus grande complexité.

#### 1. 2. Un va-et-vient des regards

Tite-Live ne se contente pas d'utiliser le pronom de première personne du pluriel. Il recourt également, dans le cadre de son récit, à des échanges ou à des inversions de perspective. L'espace n'y est pas envisagé du seul point de vue du vainqueur mais est l'objet d'une mise en scène particulière. Il faut, pour mener cette étude, recourir aux apports des théories narratologiques contemporaines dont I. J. F. de Jong, dans *Narratology and Classics*.

---

1 J. MARINCOLA, *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge University Press, Cambridge, 1997.

2 CATON, *HRR*, Fragment 82 et peut-être *HRR*, Fragment 99. Voir J. MARINCOLA, *ibid*, 1997, p. 287 et p. 193 note 86.

3 CICÉRON, *De re publica*, II. Voir A. D. LEEMAN, *op. cit.*, 1963, p. 196.

4 SALLUSTE, *La Guerre de Jugurtha*, IV, 5 ; XIX,7 ; XXIX,7 ; XXXVIII,7, XLIII,5 ; L,6 ; CI,6 ; *Histoires*, III, 96 ; IV, 36. Voir J. MARINCOLA, *op. cit.*, 1997, p. 287.

5 J. MARINCOLA, *ibid*, 1997, p. 212, remarque que la troisième personne est, chez César, entourée par une grande quantité de pronoms de deuxième personne. L'auteur de la Guerre des Gaules souhaite en effet inscrire son action dans l'histoire romaine et lier sa destinée à celle du peuple et de l'État romains.

*A Practical Guide*<sup>1</sup>, rappelle la pertinence pour l'étude des textes anciens. L'étude du point de vue en constitue un des outils principaux. Elle a toute sa place dans l'analyse des textes historiques<sup>2</sup>, *a fortiori* dans celle des textes antiques, comme l'a démontré A. J. Woodman dans son ouvrage *Rhetoric in Classical Historiography*<sup>3</sup> en soulignant les liens étroits entre la rhétorique et l'écriture de l'histoire dans la Rome antique. Dans ce genre de récit, les faits ne sont pas simplement rapportés, ils font l'objet d'une élaboration, d'une *amplificatio* ainsi que d'une composition qui crée et agence des échos entre différents passages<sup>4</sup>. Loin de consister en un texte brut qui ne serait qu'un simple collage d'informations contenues dans les sources qui constituent la tradition, les historiens antiques doivent présenter un récit qui, tout en s'inscrivant dans la tradition qu'il s'agit de conserver, suscite l'intérêt de leur public et leur permettent de se distinguer de leurs prédécesseurs comme le remarque également J. Marincola<sup>5</sup>. Ils se doivent dès lors de manier les principes de la rhétorique, d'introduire de la *uariatio* et de mettre en relief des passages grâce à la technique de l'*euidentia*. Ces procédés leur permettent de présenter des leçons, puisque l'histoire joue le rôle d'un maître de vie, *magister uitae*, procurant à l'auditoire des *exempla* de conduites et d'événements orientés par le respect de la coutume des ancêtres, le *mos maiorum*, qui apparaît comme le marqueur de l'identité romaine<sup>6</sup>. Dans le cadre de rédaction de cette histoire exemplaire, Tite-Live recourt à un travail spécifique sur la perspective narrative. I. J. F. de Jong définit ainsi ce procédé :

« Quand nous lisons ou écoutons un récit nous lisons ou écoutons des mots qui ensemble forment un texte. Ce texte contient une vue sur une série d'événements qui sont supposés avoir eu lieu (la suspension d'incrédulité caractéristique de la fiction) ou qui ont réellement eu lieu (récit historique ou biographique) et qui forment ensemble une histoire. La vision des événements de l'histoire est appelé focalisation : il y a le fait de voir ou de se souvenir d'événements, leur mise en forme pour susciter des émotions et donner un ordre temporel, et la transformation de l'espace en scène, ainsi que des personnes en personnages<sup>7</sup>. »

---

1 I. J. F. de Jong, *Narratology and Classics. A Practical Guide*, Oxford University Press, Oxford, 2014.

2 Voir, sur la conception du récit historique comme une forme de fiction, H. WHITE, *op. cit.*, 1987.

3 A. J. WOODMAN, *Rhetoric in Classical Historiography*, Croom Helm, Londres et Sydney, 1988.

4 A. J. WOODMAN, *ibid*, p.70-94.

5 J. MARINCOLA, *op. cit.*, 1997, Chapitre V, « The 'lonely' historian : contrast and continuity », p.217-257.

6 Voir sur ce point, avec un parallèle avec la *paideia* grecque, E. DENCH, *op. cit.*, 2005.

7 « *When we read or hear a narrative we read or hear words which together form a text. This text contains his view on a serie of events that are either supposed to have taken place (the suspension of disbelief characteristic of fiction) or that really have taken place (historiographical or biographical narrative, and that together form the fabula. The viewing of the events of the fabula is called focalization : there is the seeing or recalling of events, their emotional filtering and temporal ordering, and the fleshing out of space into scenery and persons into characters* », I. J. F. DE JONG, *op. cit.*, 2014, p. 47.

L'utilisation de perspectives narratives diverses<sup>1</sup> permet au narrateur de réguler l'information mais aussi de charger les faits des émotions, des perceptions et des représentations des autres. Il s'agit de créer, à travers l'écriture, un espace où le " je " du narrateur n'est pas présent en tant que tel. Le narrateur s'y efforce en effet de se mettre dans la position spatiale et temporelle d'un autre et donc d'adopter sa pensée, les spécificités de son langage, son histoire. Le procédé est commun dans une Rome où les exercices effectués en classe de rhétorique préparent tous les écoliers à la rédaction et à la déclamation de discours fictifs. Tite-Live est d'ailleurs reconnu comme un maître en la matière et les discours dans l'*Ab Vrbe condita* s'adaptent au caractère des personnages qui les prononcent, au point que des anthologies en sont rapidement constituées. Toutefois, un tel procédé est également à l'œuvre à l'intérieur des passages proprement narratifs. Les événements qui y sont rapportés conduisent en effet le narrateur à s'intéresser à des espaces-marges qui ne sont pas encore conquis ou ne sont pas destinés à l'être. Un tel changement de perspective s'effectue sans doute d'autant plus aisément que Tite-Live utilise des sources, comme Polybe, ou des intertextes, comme probablement Hérodote ou Thucydide, qui proposent un point de vue grec. Le narrateur est alors amené à se mettre à la place des personnages issus des marges, à endosser leurs sentiments et leurs voix, adoptant donc une perspective différente. Pour analyser ce procédé narratif et ses conséquences dans l'économie du récit, nous avons choisi de nous arrêter sur quelques passages qui illustrent de diverses manières la mise en parenthèse du « moi » romain au sein même du récit. Nous distinguons tout d'abord les passages qui relèvent de la poliorcétique et narrent l'attaque et les prises de villes. Ces moments délimitent des lieux d'affrontement et aussi, par conséquent, de rencontre. Ils sont dès lors caractérisés par une alternance de perspectives entre la vision romaine et la vision des assiégés. Ce va-et-vient se superpose à la succession des différentes étapes du siège et de la capture de la cité. Pour reprendre la terminologie employée par I. J. F. de Jong, la narration y recourt à un « narrateur – focalisateur primaire externe latent<sup>2</sup> » en y associant la définition suivante :

---

1 Nous utiliserons le terme de " perspective narrative " qui est plus souple que celui de " focalisation ". Voir G. GENETTE, *Figures III*, Paris, 1972 ; A. RABATEL, *Une histoire du point de vue*, Paris, 1997 ; Id., *La construction textuelle du point de vue*, Paris, 1998 et P. HÜHN, W. SCHMIDT et J. SCHÖNERT, *Point of view, Perspective and Focalization : Modeling Mediation in Narrative*, 2009.

2 I. J. F. de Jong emploie le terme « *covert external narrator-focalizer* » en donnant comme exemple un passage de l'*Illiade*, VI, 482-485 : « le narrateur homérique est un paragon d'une narration latente, mais [...] la seule substitution des mots « enfants », « femmes » et « mari » pour les noms propres Astyanax, Andromaque et Hector révèle sa focalisation : le narrateur regarde ses personnages à travers les termes liés à des prototypes d'une famille dont le père part pour la guerre, and ainsi il rend la scène profondément triste, « *the Homeric narrator is a paragon of a covert narration, but [...] the mere substitution of "child", "wife", and 'husband' for the proper names Astyanax, Andromache, and Hector reveals his focalization : the narrator looks at his characters in terms of prototypes of a family of which the father leaves for war, and thereby turns the scene into a profoundly sad one* », I. J. F. DE JONG, *op. cit.*, 2014, p. 48-49.



« Un narrateur-focalisateur primaire externe peut épouser la focalisation d'un personnage dans son texte, en racontant ce que le personnage voit, ressent ou pense, sans le transformer en narrateur-focalisateur secondaire (qui aurait formulé par sa voix sa propre focalisation dans un discours) . Une telle focalisation est explicite lorsqu'elle est marquée par des verbes de vision, de sentiment ou de pensée, etc<sup>1</sup>. »

Selon I. J. F. de Jong, le « narrateur – focalisateur primaire externe latent » est utilisé par Tite-Live au livre XXI, 32, 7, alors que les soldats de l'armée d'Hannibal découvrent les Alpes :

*Tum, quamquam fama prius, qua incerta in maius uero ferri solent, praecepta res erat, tamen ex propinquo uisa montium altitudo niuesque caelo prope immixtae, tecta informia imposita rupibus, pecora iumentaue torrida frigore, homines intonsi et inculti, animalia inanimaque omnia rigentia gelu, cetera uisu quam dictu foediora terrorem renouarunt. Erigentibus in primos agmen cliuis apparuerunt imminentes tumulos insidentes montani, qui, si ualles occultiores insedissent, coorti ad pugnam repente ingentem fugam stragemque dedissent.*

« Alors – on le savait déjà par la renommée qui a l'habitude de grossir ce dont on n'est pas absolument certain – lorsqu'on vit de près la hauteur des montagnes et les neiges qui se confondaient presque avec le ciel, des habitations informes placées sur des rochers, le bétail et les bêtes de somme engourdis par le froid, les hommes chevelus et sales, des êtres, animés et inanimés, tous raidis par le gel, et mille autres choses, plus horribles à voir qu'à dire, tout cela fit naître la peur. Comme la colonne gravissait la première pente, on aperçut les montagnards postés sur les hauteurs dominantes ; s'ils s'étaient postés dans des vallées dissimulées, ils auraient, en se dressant soudain pour attaquer, provoqué une déroute et un massacre considérable<sup>2</sup>. »

L'historien ne marque ici aucune distance avec les soldats puniques. Il semble même au contraire épouser leur regard, reflétant leur peur face à la vue terrifiante des Alpes qui se dressent devant eux. Les termes renvoyant à la vue, le participe parfait *uisa* et le supin *uisu*, sont une marque du « narrateur – focalisateur primaire externe latent ». I. J. F. de Jong ajoute que de telles marques ne sont toutefois pas toujours présentes. Elles sont également contenues, de façon implicite, dans certains termes exprimant un jugement, des particules, des modes ou des déictiques<sup>3</sup>. La narratologue nous avertit qu'il est délicat de déterminer si un passage relève de ce type de focalisation, puisque le principe même de la « focalisation intégrée » repose sur l'ambiguïté. Il n'est pas toujours aisé de déterminer si nous nous trouvons face à un focalisateur premier ou second<sup>4</sup>. I. J. F. de Jong nous invite toutefois à ne pas nous restreindre aux situations qui nous semblent évidentes, afin de pouvoir utiliser pleinement les vertus heuristiques de la focalisation :

« Parce que l'ambiguïté inhérente à la focalisation et la possibilité de l'intrusion, on pourrait arguer

1 « A primary narrator-focalizer can embed the focalization of a character in his narrator-text, recounting what that character is seeing, feeling, or thinking, without turning him into a secondary narrator-focalizer (who would voice his own focalization in a speech). Such embedding of focalization is explicit when it is marked by a verb of seeing, feeling, or thinking, and so on », I. J. F. DE JONG, *ibid*, p. 50-56.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 32, 7-8.

3 I. J. F. DE JONG, *op. cit.*, 2014, p. 51. I. J. F. de Jong cite à l'appui de ses propos un passage de l'*Illiade*, XXIV, 478- 479, « La focalisation est celle de Priam voyant les mains d'Achille, comme le montrent les épithètes « terrible » et « tueur d'homme » et, dans la relative, le possessif au datif *oi* », « *Achilles hands are focalized by Priam, as transpires from the epithets " terrible " and " man-killing " and, in the relative clause, from the possessive dative oi, his.* »

4 I. J. F. DE JONG, *op. cit.*, 2014, p. 52.

que la focalisation devrait être restreinte aux cas où la focalisation par un personnage est évidente. Cela réduirait considérablement le nombre de focalisations dans un récit et augmenterait la présence et la domination du narrateur-focalisateur primaire. Il semble donc plus enrichissant d'opérer de façon différente et de décider que la présence d'un verbe de vue indique toujours la possibilité d'une ambiguïté et d'une intrusion<sup>1</sup>. »

La prise de Nesattium, au livre XLI, 11, propose ainsi une « narration – focalisation primaire externe latente » :

*Paucis ante diebus Iunius Manliusque oppidum Nesattium, quo se principes Histrorum et regulus ipse Aepulo receperat, summa vi oppugnare coeperant. eo Claudius duabus legionibus novis adductis, vetere exercitu cum suis ducibus dimisso, ipse oppidum circumsegit et vineis oppugnare intendit, amnemque praeterfluentem moenia, qui et impedimento oppugnantibus erat et aquationem Histris praebebat, multorum dierum opere exceptum nouo alueo auertit. ea res barbaros miraculo terruit abscisae aquae: et ne tum quidem memores pacis, in caedem coniugum ac liberorum uersi, etiam ut spectaculo hostibus tam foedum facinus esset, palam in muris trucidatos praecipitabant. inter simul complorationem feminarum puerorumque, simul nefandam caedem, milites transgressi murum oppidum intrarunt. cuius capti tumultum ubi ex pauido clamore fugientium accepit rex, traiecit ferro pectus, ne uiuus caperetur; ceteri capti aut occisi.*

« Quelques jours auparavant, Junius et Manlius avaient commencé à mener avec la plus grande vigueur le siège de la place de Nesattium, où les chefs des Histriens et leur roi Épulon lui-même s'étaient réfugiés. Claudius y amena ses deux nouvelles légions et renvoya l'ancienne armée avec ses chefs ; pour sa part, il fit entourer la place de fortifications et se mit en devoir de mener l'assaut avec des mantelets ; quant au fleuve qui longeait les remparts et qui constituait à la fois un obstacle pour les assaillants et une source d'approvisionnement en eau pour les Histriens, il les fit détourner, utilisant un nouveau lit creusé au prix de nombreuses journées de travail. À la vue du prodige qui leur coupait l'eau, les Barbares furent terrifiés : aussi, sans songer, même alors, à demander la paix, ils se mirent à massacrer leurs femmes et leurs enfants et même pour offrir à leurs ennemis le spectacle d'un crime si barbare, debout sur les remparts, sous leurs yeux, ils précipitaient d'en haut les corps de leurs victimes. Ce fut au milieu de ces lamentations des femmes et des enfants, au milieu de ce massacre abominable, que les soldats franchirent les remparts et pénétrèrent dans la place. Lorsque le roi entendit le vacarme provoqué par la prise de la ville et dû aux cris d'épouvante des fuyards, il se perça la poitrine de son épée, pour ne pas être capturé vivant ; tous les autres furent pris ou tués<sup>2</sup>. »

Le lieu est esquissé à mesure que l'action se met en place. La perspective est d'abord centrée sur le général romain. Tite-Live met en avant la capacité de Claudius à agir sur l'espace. Le personnage est ainsi doté d'un trait caractéristique des généraux romains dans le récit, l'aptitude à manipuler l'espace et les symboles. Le détournement du fleuve n'a pas seulement un but stratégique. Il effraie aussi les habitants de Nesattium. La maîtrise stratégique de l'espace par les soldats romains a pour conséquence une accélération de la temporalité. Les habitants perdent brusquement la mémoire et sont frappés d'une folie qui les poussent à devenir eux-mêmes manipulateurs de l'espace et des images, en mettant en effet en scène un

1 *Because of the inherent ambiguity of embedded focalization and the possibility of intrusion, it could be argued that embedded focalization should be restricted to those cases where the focalization by a character is without question. This would considerably reduce the amount of embedded focalisation in a narrative text and increase the presence and dominance of the primary narrator focalizer. It seems therefore more enriching to operate the other way around and assume that the presence of a verb of seeing and so on always indicates the possibility of ambiguity or intrusion, I. J. F. DE JONG, *ibid*, p. 56.*

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLI, 11, 1-6. Nous modifions la traduction de P. Jal en remplaçant le possessif « nos » en « les », puisque la première personne du pluriel n'est nulle part présente dans ce type de texte

spectacle qu'ils offrent aux assiégeants. Contrairement au général romain, ils travaillent alors à leur propre perte. Ils bouleversent en effet leur propre espace, massacrant leurs femmes et enfants : *in caedem coniugum ac liberorum uersi etiam ut spectaculo hostibus tam foedum facinus esset, palam in muris trucidatos praecipitabant*. La proposition subordonnée de but *ut spectaculo hostibus tam foedum facinus esset* nous donne accès aux pensées des assiégés, qui croient arrêter l'avancée des Romains en leur opposant l'image d'un crime horrible : *spectaculo hostibus tam foedum facinus*. Leur action n'aboutit cependant pas à l'effet escompté. Elle provoque au contraire la fuite éperdue des habitants et le suicide du roi de Nesattium. La perspective adoptée dans ce passage est bien une perspective interne : elle se fond avec la perspective des habitants. Elle ne cherche pas cependant à épouser, selon le mode topique du récit épique, la *teikoscopia*, « e regard depuis les remparts<sup>1</sup> » sur la plaine où s'étale le camp de l'armée ennemie. Au contraire, elle s'efforce d'attirer le regard et en construisant un spectacle proposé aux assiégeants. Nous retrouvons la même alternance de perspectives dans la plupart des récits de sièges de villes : celle de Sagonte, au livre XXI, 6-15 ; d'Astapa au livre XXVIII, 22-23 ; d'Iliturgi, au livre XXVIII, 19-20, ou de camps, comme le camp des Gaulois autour du mont Olympe, au livre XXXVIII, 21, 8-23,1 :

*In multitudinem compulsam in castra uis ingens missilium telorum coniciebatur, et uulnerari multos clamor permixtus mulierum atque puerorum ploratibus significabat. In eos qui portas stationibus suis clauserant legionum antesignati pila conicerunt. Iis uero non uulnerabantur, sed transuerberatis scutis plerique inter se conserti haerebant ; nec diutius impetum Romanorum sustinuerunt. Patentibus iam portis, priusquam irrumperent uictores fuga e castris Gallorum in omnes partes facta est ; ruunt caeci per uias per inuia ; nulla praecipitia saxa nullae rupes obstant ; nihil praeter hostem metuunt [...] late per omnes anfractus montium fugae et caedes fuit et magna pars rupibus inuiis in profundae altitudinis conualles delapsa est, pars in siluis uepribusque occisa.*

« La foule repoussée dans le camp reçut une grande quantité de projectiles, et les cris mêlés aux gémissements des femmes et des enfants révélèrent le grand nombre de blessés. Contre ceux qui gardaient les portes, les éléments avancés des légions lancèrent leurs javelots ; ceux-ci ne les blessaient pas, mais les boucliers étaient traversés et fixés les uns aux autres. Les Gaulois ne soutinrent pas longtemps l'assaut romain. Les portes étaient forcées ; sans attendre l'irruption des vainqueurs, les Gaulois s'enfuirent du camp dans toutes les directions ; aveugles, ils courent partout, chemin ou non ; aucun précipice, aucune falaise ne les arrête [...] la déroute et le massacre s'étaient étendus dans tous les recoins de la montagne, et une grande partie des tués étaient tombés de sommets inaccessibles dans les bois et les fourrés<sup>2</sup>. »

Dans chaque passage, les Romains sont présentés de façon distanciée, soit au moyen du terme *oppugnans* ou *uictor*, soit directement, avec l'ethnonyme *Romanus*. La première personne du singulier n'apparaît jamais. Tite-Live réussit ainsi le tour de force de présenter des prises de ville particulièrement sanglantes en appelant à compatir avec le sort de la foule d'assiégés en

1 P.-J. MINICONI, « Un thème épique : la *teichoskopia* », *L'épopée gréco-latine et ses prolongements européens*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, p. 71-80 et *Étude des thèmes « guerriers » de la poésie épique gréco-romaine suivie d'un Index*, Paris, Les Belles Lettres, 1951.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 22, 8-23, 7.

dressant la peinture de la prise de la ville<sup>1</sup> tout en se refusant à attribuer aux Romains la responsabilité des massacres. À chaque fois, en effet, les habitants sont frappés d'une folie furieuse qui les amène à se tuer eux-mêmes dans le désordre le plus total<sup>2</sup>. Au tableau topique représentant les lamentations des femmes traînant leurs enfants<sup>3</sup> succède la narration de l'égarément qui saisit les hommes et les conduit à la mort. Lors de l'épisode bien plus tardif de la prise de Contrebia, au cours de la guerre contre Sertorius, nous retrouvons l'emploi du terme *uictor* et l'absence de l'ethnonyme ou de la personne personne du pluriel. Il est vrai que dans ces périodes troublées de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., les guerres opposent bien souvent des Romains à d'autres Romains<sup>4</sup>. La magnanimité romaine offre ici une résolution possible du conflit, aboutissant à la prise en charge du châtement des déserteurs par les habitants de Contrebia eux-mêmes, qui offrent aux Romains un autre type de teichoscopie inversée, celle de l'égorgement et de la chute des esclaves depuis le haut des remparts, *de muro* :

*<Nocte> tamen insequenti ipso peruigilante in eodem loco alia excitata turris prima luce miraculo hostibus fuit. Simul et oppidi turris, quae maximum propugnaculum fuerat, subrutis fundamentis dehiscere ingentibus rimis et tum... o... tum igni coepit, incendiique simul et ruinae metu territi Contrebienses de muro trepidi refugerunt, et, ut legati mitterentur ad dedendam urbem, ab uniuersa multitudine conclamatum est. Eadem uirtus, quae oppugnantem inritauerat, uictorem placabiliorem fecit. Obsidibus acceptis pecuniae modicam exigit summam armaque omnia ademit ; transfugas liberos uiuos ad se adduci iussit ; fugitiuos, quorum maior multitudo erat, ispsis imperauit ut interficerent. Iugulatos de muro deiecerunt.*

- 1 Depuis la *Rhétorique* d'ARISTOTE, 1365 a 10, la représentation de la prise de la ville est considéré comme un moyen très efficace pour susciter le πάθος et emporter l'adhésion de son interlocuteur. QUINTILIEN, dans son traité *l'Institution Oratoire*, VIII, 3, 67 -70, suggère d'exciter la pitié de ses interlocuteurs en dépeignant une prise de ville par de multiples détails : *Sic et urbium captarum crescit miseratio. Sine dubio enim qui dicit expugnatam esse ciuitatem complectitur omnia quaecumque talis fortuna recipit, sed in adfectus minus penetrat breuis hic uelut nuntius. At si aperias haec, quae uerbo uno inclusa erant, apparebunt effusae per domus ac templa flammae et ruentium tectorum fragor et ex diuersis clamoribus unus quidam sonus, aliorum fuga incerta, alii extremo complexu suorum cohaerentes et infantium feminarumque ploratus et male usque in illum diem seruati fato senes*, « C'est avec le même procédé que l'on accroît la pitié sur le sort des villes prises, car, sans doute, quand on dit qu'une ville est prise d'assaut, on embrasse tout ce que comporte un tel sort, mais cette espèce d'annonce concise touche le cœur moins profondément. Si l'on développe tout ce qui était contenu dans un seul mot, apparaîtront alors les flammes qui se répandent par les maisons et les temples, les toits qui s'écroulent avec fracas, les cris divers, qui se fondent en une rumeur publique, la fuite des uns en désordre, les ultimes embrassements des autres, étreignant les leurs, les lamentations des enfants et des femmes, et, maudissant le destin qui a prolongé leur vie jusque là, les vieillards ».
- 2 A. PELLETIER, « Sagonte, *Iliturgi*, Astapa: trois destins tragiques vus de Rome », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 23, 1987, p. 107-124, en particulier, sur les suicides collectifs, p. 120-123.
- 3 La représentation de femmes et enfants en pleurs est un des éléments du τόπος de *urbs capta*, dont Tite-Live rappelle, à l'occasion de la prise du bourg Victumulae, au livre XXI, 57, 14, qu'il appartient à une tradition historiographique fournie : *neque ulla, quae in tali re memorabilis scribentibus uideri solet, praetermissa clades est*, « il n'est pas une seule des atrocités qui, en l'occurrence, paraissent aux historiens dignes d'être rapportées qui ne fût pas commise », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXI, 57, 14. Ce τόπος est réactualisé par SALLUSTE, pour la ville de Rome elle-même, alors menacée par l'ennemi intérieur que représente Catilina, dans la *Conjuration de Catilina*, XXXI, 3 : *Ad hoc mulieres, quibus rei publicae magnitudine belli timor insolitus incesserat, adflectare sese, manus supplicis ad caelum tendere, miserari paruos liberos, rogare, omnia pauere, superbia atque deliciis omissis sibi patriaeque diffidere*, « Les femmes, envahies par la peur de la guerre dont la puissance de la république les avait déshabituées, se frappaient la poitrine, tendaient vers le ciel des mains suppliantes, se lamentaient sur leurs petits enfants, multipliaient les questions, s'épouvantaient de tout, oubliant orgueil et plaisirs désespéraient d'elles-mêmes et de la patrie. »
- 4 Voir P. JAL, *La guerre civile à Rome*, Paris, PUF, 1963.

« La nuit suivante, cependant, alors qu'il était lui-même de garde, une autre tour fut dressée au même endroit et sa présence, à l'aube naissante, stupéfia les ennemis. Au même moment, la tour qui avait constitué la meilleure défense avancée de la place commença à lézarder largement, à la suite de l'écroulement de ses bases et alors... à prendre feu. Terrifiés à la fois par la crainte de l'incendie et celle de l'écroulement, les habitants de Contrebia s'enfuirent du rempart sous l'effet de la panique : toute la population demanda à grands cris que l'on envoyât des parlementaires en vue de la reddition de la ville. La même valeur humaine qui avait provoqué sa colère quand il assiégeait la ville rendit le vainqueur plus facile à apaiser. Après avoir reçu des otages et exigé une modique somme d'argent, il leur enleva toutes leurs armes. Pour les transfuges, il ordonna que les hommes libres lui fussent livrés vivants ; quant aux esclaves déserteurs, dont le nombre était beaucoup plus grand, il donna l'ordre aux habitants de se charger eux mêmes de les exécuter. Ils les égorgèrent et jetèrent leurs cadavres du haut des remparts<sup>1</sup> »

L'historien apporte ici une réponse au débat qui divise les milieux intellectuels grec et romain sur les conséquences des conquêtes mises en œuvre par Rome. D'aucuns dénoncent l'avidité et la brutalité romaines, comme l'indiquent parfois les discours de non-Romains qui apportent un contre-point critique au discours officiel développé par Rome. La conquête et l'extension de l'espace dominé entraînent avec elles la crainte d'un écroulement lié à une décadence morale. Tite-Live ne saurait ignorer ces débats et les retranscrit parfois lui aussi, notamment dans des débats oratoires, par exemple celui qui oppose tour à tour les délégués macédoniens, les envoyés étoliens et l'ambassadeur au livre XXXI, 29-32 autour des exactions romaines et macédoniennes. L'antilogie est remportée par l'ambassadeur romain, qui propose une relecture des exactions romaines sous le sceau du *iustum bellum*. É. Stoffel remarque par ailleurs dans son article « Fallait-il piller Syracuse ? » que Tite-Live « ne prend pas parti sur l'introduction de l'art grec à Rome, mais seulement sur les excès que cela a pu engendrer à des époques bien plus tardives<sup>2</sup> », dans le domaine précis du pillage des temples. Le Padouan ne critique pas le pillage des œuvres d'art par Marcellus, mais déplore seulement les conséquences néfastes qui en découleront à son époque. Tite-Live n'est donc pas sourd aux débats que suscitent la conquête et les exactions du pouvoir romain, mais il ne s'y attarde guère<sup>3</sup>. L'utilisation d'une perspective plus large que le point de vue proprement romain lui permet d'englober dans l'histoire de Rome le destin de ses vaincus qui sont désormais les nouveaux habitants de l'empire.

La narration du siège de Corinthe, au livre XXXII, 23, pousse encore plus loin le processus de mise à distance du point de vue romain :

*Romani <in> Cenchreas uersam partem urbis, Attalus traducto per Isthmum exercitu ab Lechaeo*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita, Livre XLV, Fragments*, d'après le palimpseste *Vaticanus Palatinus Lat.* 24.

2 É. STOFFEL, « Fallait-il piller Syracuse ? », dans M. COUDRY et M. HUMM (éd.), *Praeda. Butin de guerre et société dans la Rome républicaine*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2009, p. 214.

3 G. FLAMERIE DE LACHAPPELLE, *op. cit.*, 2007, compte seulement une occasion, en XXIV, 30, 6-7, lorsque les Romains s'emparent de Léontini et que le parti anti-romain de Syracuse les accuse d'y perpétrer un massacre, où Tite-Live intervient dans le récit pour justifier les Romains et récuser les arguments adverses.

*alterius maris portu oppugnabant, primo segnius, sperantes seditionem intus fore inter oppidanos ac regium praesidium. Postquam uno animo omnes et Macedones tamquam communem patriam tuebantur et Corinthii duces praesidii Androsthene haud secus quam ciuem et suffragio creatum suo imperio in se uti patiebantur, omnis inde spes <op>pugnantibus in ui et armis et operibus erat. Undique aggeres haud facili aditu ad moenia admouebantur. Arias ex ea parte quam Romani oppugnabant aliquantum muri diruerat; in quem locum, quia nudatus munimento erat, protegendum armis cum Macedones concurrerent, atrox proelium inter eos ac Romanos ortum est. Ac primo multitudine facile expellebantur Romani; adsumptis deinde Achaeorum Attalique auxiliis aequabant certamen, nec dubium erat quin Macedonas Graecosque facile loco pulsuri fuerint. Transfugarum Itallicorum magna multitudo erat, pars ex Hannibalis exercitu metu poenae a Romanis Philippum secuta, pars nauales socii relictis nuper classibus ad spem honoratioris militiae transgressi: hos desperata salus, si Romani uicissent, ad rabiem magis quam audaciam accendebat. Promunturium est aduersus Sicyonem Iunonis quam uocant Acræam, in altum excurrent; traiectus inde Corinthum septem fere milium passuum. Eo Philocles regius et ipse praefectus mille et quingentos milites per Beotiam duxit.*

« Les Romains faisaient le siège du quartier donnant sur Cenchrées ; Attale, ayant fait traverser l'isthme à son armée, agissait à partir de Léchée, le port situé sur l'autre mer. Leur attaque manqua d'abord de vigueur, car ils entretenaient l'espoir de dissensions intestines entre les habitants et la garnison royale. Quand il fut avéré que tous agissaient à l'unisson, les Macédoniens défendant la ville comme s'il se fût agi de leur patrie commune, les Corinthiens acceptant qu'Androsthène, le commandant de la garnison, exerçât son autorité sur eux de la même façon que s'il avait été l'un de leurs concitoyens élu par leurs propres suffrages, il ne resta plus ensuite aux assaillants qu'à espérer dans le déploiement de leur puissance, de leurs armes, et dans l'utilisation des ouvrages de guerre. De toutes parts, on faisait approcher les terrasses des remparts, dont l'abord n'était guère évident. Là où les Romains faisaient porter leur attaque, le bélier était parvenu à provoquer l'effondrement d'une partie assez importante du mur ; comme les Macédoniens accouraient en armes pour défendre cette position privée de ses fortifications, un combat acharné les opposant aux Romains s'engagea alors. Dans un premier temps, il leur fut facile, en raison de leur nombre, de repousser les Romains ; par la suite, ces derniers, ayant reçu le secours des troupes achéennes et celui d'Attale, parvinrent à équilibrer la lutte, et il n'était pas douteux qu'ils allaient facilement repousser les Macédoniens et les Grecs. Mais il se trouvait qu'il y avait là un grand nombre de transfuges italiens ; les uns, ayant appartenu à l'armée d'Hannibal, avaient suivi Philippe de peur d'être châtiés par les Romains ; les autres, ayant fait partie des forces navales alliées, avaient récemment déserté leurs flottes, et changé de côté dans l'espoir de servir dans des conditions plus honorables : désespérant d'avoir la vie sauve, en cas de victoire romaine, c'était bien plus la rage de se battre que l'audace qui les enflammait. Il existe un promontoire consacré à Junon, en face de Sicyone, appelé Acrée et s'avançant jusqu'en pleine mer. C'est là que Philoclès, lui aussi préfet du roi, conduisit mille cinq cents soldats en leur faisant traverser la Béotie<sup>1</sup>. »

Tite-Live met en place un dispositif narratif sophistiqué qui mime la complexité des positions des Romains, de leur allié, le roi de Pergame Attale, des habitants de Corinthe dirigés par Androsthène et de leurs secours macédoniens menés par le commandant de la garnison, Philoclès. L'historien fait alterner les perspectives des différents belligérants. Il n'utilise pas le pronom *nos* mais qualifie simplement les Romains comme des assaillants avec le participe du verbe *oppugnare*. La narration se concentre d'abord sur l'assaut mené simultanément par les Romains, à Corinthe, du côté de Cenchrées, et par Attale au port proche de Léchée. Puis elle se tourne vers le cœur de la ville et la perspective corinthienne, avec la proposition temporelle *postquam...patiebantur*. Le narrateur nous donne ici accès à la perspective ennemie, marquée par l'usage du pronom réfléchi *se* et du possessif *suo*. Il utilise également des termes qui

<sup>1</sup> TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXII, 4-12.

évoquent des réalités politiques proprement romaines, comme *imperator* ou *suffragium*. E. Pianezzola, dans *Traduzione e ideologia : Livio interprete di Polibios*<sup>1</sup>, distingue différents types de procédés de ce type, qu'il qualifie de processus de « romanisation » : la « romanisation stilistico-littéraire », la « romanisation exégétique » et la « romanisation idéologique ». Chacun de ces types peut bien sûr se recouper. L'utilisation d'une terminologie romaine pour faire allusion à la vie politique de Corinthe correspond au processus de « romanisation exégétique » qui permet de faciliter la lecture du lecteur romain. Il nous semble qu'elle permet aussi au public livien d'adopter plus aisément le point de vue de l'« autre » et de mieux le comprendre. La narration revient ensuite à la perspective des assiégeants romains, partout autour de l'enceinte, comme le souligne l'adverbe *undique*, puis s'arrête sur une partie du rempart où, à la faveur d'un combat acharné, s'entremêlent les perspectives romaines, corinthiennes et alliées. Alors que le combat semble gagné par les assaillants, la focalisation se porte à nouveau sur les défenseurs corinthiens et s'attarde sur une partie d'entre eux, les transfuges italiens. L'évocation des passions qui animent alors les défenseurs de Corinthe permet d'expliquer l'échec des Romains, puisque les transfuges italiens apparaissent comme le grain de sable qui enraye la mécanique bien huilée de la stratégie romaine et alliée. Elle signale une circonstance imprévisible, contingente, qui opère un renversement inattendu dans le cours des événements historiques et participe à la mise en avant d'une théorie complexe de la causalité, proche de celle de l'Académie, décrite par M. Ducos dans l'article « Les passions, les hommes et l'histoire dans l'œuvre de Tite-Live<sup>2</sup> » :

« Par là se dégage une théorie complexe de la causalité qui met en scène plusieurs types de facteurs : sans négliger l'intervention providentielle ou les conditions matérielles, elle fait intervenir le rôle du temps, le mûrissement insensible des situations [...] En même temps, elle tient compte d'éléments plus contingents : des impondérables qui dans une situation donnée, apportent l'impulsion initiale et peuvent entraîner des bouleversements considérables<sup>3</sup>. »

La psychologie est ainsi loin d'être un simple « ornement » du récit<sup>4</sup>, ce qui explique que Tite-Live lui réserve une place non négligeable au sein de son ouvrage<sup>5</sup>. Elle permet également de créer un mouvement de sympathie du public livien – au sens étymologique : *συν-παθεῖν*. La phrase *hos desperata salus, si Romani uicissent, ad rabiem magis quam audaciam*

1 E. PIANEZZOLA, *Traduzione e ideologia : Livio interprete di Polibio*, Bologne, Casa Editrice Patron, 1969.

2 M. DUCOS, « Les passions, les hommes et l'histoire dans l'œuvre de Tite-Live », *REL*, 65, 1987, p. 132-147, en particulier p. 133-138.

3 M. Ducos, *ibid*, p. 137.

4 M. DUCOS, *ibid*, p. 133.

5 M. DUCOS, *ibid*, p. 138-139 évoque tout à tour la découverte des Bacchanales liée à l'amour de l'affranchie Hispala pour le jeune patricien qui est son amant, la guerre civile provoquée à Ardée par une rivalité amoureuse entre un membre de la *nobilitas* et un plébéien, le calme ramené dans les rangs des soldats par la seule vue rassurante de Camille, la terreur suscitée par la circulation d'une rumeur, lorsque les Éques s'avancent en territoire romain, en 461 av. J.-C., etc.

*accendebat* évoque une *sententia*, vérité générale, et relève d'une philosophie des passions qui met l'accent sur la force des réactions provoquées par telle ou telle situation. Poussées à leur paroxysme, les passions sont à l'origine d'une impulsion irréfrenable, *impetus animi*<sup>1</sup>, aliénant le cœur et l'esprit des protagonistes. Or il faut remarquer que ces passions n'éclatent pas uniquement chez les Romains. Elles agissent également, de la même façon, sur les ennemis de Rome. Les stéréotypes attachés à chaque peuple laissent ainsi parfois la place, dans l'histoire livienne, à des ressorts universels<sup>2</sup> comme l'instabilité de l'âme et la possibilité de l'ordonner par le *consilium*, la raison<sup>3</sup>. La perspective se détache encore, prend plus de hauteur pour embrasser le golfe de Corinthe et se fixer sur le promontoire de *Iuno Acraea*. Tite-Live procède à une brève présentation du site, caractéristique de la topique « lieu de la prise de ville ». Dans cette ἔκφρασις se dessine une hauteur s'avançant sur la mer et esquisse les positions de Corinthe et de Sicyone, traçant rapidement les contours du golfe. Toutefois, dans ce passage, la description intervient bien après le début du siège, où l'historien a coutume de placer une description de l'« espace tactique ». Elle introduit une perspective supplémentaire, celle de Philoclès et des renforts macédoniens qui viennent secourir Léchée. Ce point de vue est toutefois aussitôt abandonné et le récit adopte les perspectives romaine et alliée en rapportant la levée du siège. La place inhabituelle de l'ἔκφρασις du site permet ici de mettre en avant le passage. Nous avons suggéré au chapitre II qu'il cherche ici à créer un écho. L'historien isole la mention du temple de *Iuno Acraea*, *translatio* d'une Héra corinthienne, pour rappeler à son public un autre épisode de l'histoire de Rome, celui du massacre par Hannibal de ses alliés italiens dans le temple de la Junon de Crotona, en Grande Grèce. Cette nouvelle occurrence de la figure du transfuge italien permet de mettre en perspective les deux situations et d'offrir au public livien une réflexion sur les moteurs de l'unité des cités et des empires en décentrant le regard. Si Crotona était caractérisée comme une Junon des confins de l'Italie, à la limite de l'Afrique et de Carthage, Corinthe est présentée quelques paragraphes plus loin, en XXXII, 15, 11, comme une ville célèbre et puissante :

*Ita post pactam inter Achaeos ac Romanos societatem duae nobilissimae urbes, Argi et Corinthus, in potestate regis erant.*

« C'est ainsi que même après la conclusion de l'alliance entre les Achéens et les Romains, deux villes parmi les plus célèbres, Argos et Corinthe, se retrouvaient aux mains du roi<sup>4</sup>. »

1 M. DUCOS, *ibid*, p. 141-142.

2 L'universalité de ces ressorts psychologiques est soulignée par l'emploi de propositions comme *ut fit, ut solet, ut semper*. Voir M. DUCOS, *ibid*, p. 145.

3 Cette conception de la nature humaine se rattache à la pensée de la Nouvelle Académie et de CICÉRON, telle que l'Arpinate la présente dans les TUSCULANES, IV, 5, 10. Voir M. DUCOS, *ibid*, p. 144.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXII, 15, 11.



La description de la ville lors de la visite qu'en fait Paul-Émile durant son tour de la Grèce, au livre XLV, 28, 1-2, confirme à nouveau le statut de grande ville de Corinthe. Mais la cité est désormais une ville-musée et n'offre plus de cadre propre à une réflexion politique. L'espace du golfe de Corinthe est encore, chez Polybe, dans le passage parallèle, un « espace tactique » ou « stratégique » :

Ὁ δὲ θαυμάσας τὴν τῆς πόλεως θέσιν καὶ τὴν τῆς ἀκροπόλεως εὐκαιρίαν πρὸς τε τοὺς ἐντὸς Ἴσθμοῦ καὶ πρὸς τοὺς ἐκτὸς ἀπολαμβάνομενους τόπους. Ἐπισημνόμενος δὲ τοῦ Σικυῶνος τὴν ὄχυρότητα καὶ τὸ βάρος τῆς τῶν Ἀργείων πόλεως ἦλθεν εἰς Ἐπίδαυρον.

« Il admira la situation de cette ville et la forte assiette de sa citadelle par rapport aux pays en deçà et au delà de l'Isthme. Après avoir vu avec étonnement les fortifications de Sicyone et la richesse d'Argos, il arriva à Épidaure<sup>1</sup>. »

Chez son « traducteur », Tite-Live, il est devenu définitivement un « espace-spectacle » :

[...] *profectus Corinthum altero die pervenit. Vrbs erat tunc praeclara ante excidium ; arx quoque et Isthmus praebuere spectaculum : arx intra moenia in immanem altitudinem edita, scatens fontibus ; Isthmus duo maria <ab> occasu et ortu solis finitima artis faucibus dirimens. Sicyonem inde Argos, nobiles urbes, adit.*

« [...] il arriva le lendemain à Corinthe. La ville était alors dans toute sa gloire d'avant la destruction ; la citadelle elle aussi et l'isthme furent pour lui un spectacle, a citadelle qui, située à l'intérieur des remparts, s'élève jusqu'à une hauteur considérable et où des sources jaillissent en abondance ; l'isthme, qui sépare, de son étroite bande de terre, deux mers proches l'une de l'autre, du côté du coucher comme du lever du soleil. Il se rendit ensuite à Sicyone et Argos, deux villes célèbres<sup>2</sup>. »

Tite-Live évoque la destruction de la cité grecque vingt-deux ans plus tard par Lucius Mummius et ne fait pas allusion à la reconstruction de Corinthe, signalée par Pausanias<sup>3</sup>, lorsque César y place une colonie. W. Weissenborn et M. Müller<sup>4</sup> et, à leur suite, Paul Jal<sup>5</sup> considèrent que l'historien ne mentionne que la ruine prochaine de la cité, taisant sa résurrection, parce qu'il se contente de traduire le texte polybien. Les deux auteurs ébauchent pourtant deux espaces bien différents. Tandis que Polybe souligne encore la position stratégique de la cité et de son acropole, Tite-Live souhaite placer devant les yeux de son public l'image d'une ville magnifique mais menacée par une destruction imminente, comme s'il faisait, une dernière fois, briller l'éclat d'une fragile et éphémère splendeur. Il l'a ainsi placée dans le cadre de la succession des empires, ou *translatio imperii*. En adoptant un point de vue décentré qui se déploie sur un espace partagé entre différentes perspectives, l'historien invite son public à réfléchir à l'évolution des formes de pouvoir dans le temps et à rechercher des leçons.

1 POLYBE, XXX, 10 (15), 3.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 28, 1-2.

3 PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, II, 1, 2.

4 W. WEISSENBORN et M. MÜLLER, *T. Livius, Ab Vrbe condita, Erklärt*, Berlin, Weidman, 1885, *ad loc.*

5 P. JAL, *ad loc.*, note 2, p. 132.

Il convient également d'analyser un autre type de passage qui ne rapporte plus des événements collectifs mais des épisodes individuels : l'anecdote exemplaire. L'histoire de Chiomara, au livre XXXVIII, 24 est une nouvelle occasion de jouer avec les espaces, en introduisant un élément propre à la romanité dans un contexte « barbare » :

*Supererat bellum integrum cum Tectosagis. Ad eos profectus consul tertiis castris Ancyram, nobilem in illis locis urbem, peruenit, unde hostes paulo plus decem milia aberant. Vbi cum statiuia essent, facinus memorabile a captiua factum est. Orgiagontis reguli uxor forma eximia custodiebatur inter plures captiuos; cui custodiae centurio praeerat et libidinis et auaritia militaris. Is primo animum temptauit; quem cum abhorrentem a uoluntario uideret stupro, corpori, quod seruum fortuna erat, uim fecit. Deinde ad leniendam indignitatem iniuriae spem reditus ad suos mulieri facit, et ne eam quidem, ut amans, gratuitam. Certo auri pondere pactus, ne quem suorum conscium haberet, ipsi permittit, ut, quem uellet, unum ex captiuis nuntium ad suos mitteret. Locum prope flumen constituit, quo duo ne plus necessarii captiuae cum auro uenirent nocte insequenti ad eam accipiendam. Forte ipsius mulieris seruus inter captiuos eiusdem custodiae erat. Hunc nuntium primis tenebris extra stationes centurio educit. Nocte insequenti et duo necessarii mulieris ad constitutum locum et centurio cum captiua uenit. Vbi cum aurum ostenderent, quod summam talenti Attici—tanti enim pepigerat—expleret, mulier lingua sua, stringerent ferrum et centurionem pensantem aurum occiderent, imperauit. Iugulati praecisum caput ipsa inuolutum ueste ferens ad uirum Orgiagontem, qui ab Olympo domum refugerat, peruenit; quem priusquam complecteretur, caput centurionis ante pedes eius abiecit, mirantique, cuiusnam id caput hominis aut quod id facinus haudquaquam muliebres esset, et iniuriam corporis et ultionem uiolatae per uim pudicitiae confessa uiro est, aliaque, ut traditur, sanctitate et grauitate uitae huius matronalis facinoris decus ad ultimum conseruauit.*

« Il restait à mener toute la guerre contre les Tectosages. Le consul marcha sur eux et gagna en trois étapes Ancyre, ville connue de la région, dont les ennemis étaient éloignés d'un peu plus de dix milles. Pendant que l'armée y tenait ses quartiers, une prisonnière accomplit un geste digne de mémoire : l'épouse du roi Orgiago, femme d'une beauté remarquable, était gardée avec plusieurs prisonniers ; un centurion libidineux et cupide, comme sont les soudards, commandait la geôle. Il tenta d'abord de la séduire : la voyant refuser avec horreur de se livrer volontairement, il profita de la servitude où la fortune avait placé son corps et la viola. Puis, pour atténuer le sentiment de déchéance dû au viol, il fait miroiter à la femme l'espoir de retrouver les siens, mais non pas comme aurait dû faire un amant, sans rançon ; il fixe un certain poids d'or et, pour ne pas mettre d'autres Romains dans le secret, permet à la femme d'envoyer un prisonnier de son choix porter un message à sa famille. Il désigne un endroit proche de la rivière où deux serviteurs de la prisonnière, pas davantage, se rendront la nuit suivante avec l'or, pour la recevoir. Le hasard voulut qu'un des esclaves de la femme fût emprisonné dans la même geôle. C'est ce messager que le centurion fait sortir du camp au début de la nuit. La nuit suivante, deux serviteurs de la femme vinrent au rendez-vous, ainsi que le centurion accompagné de la prisonnière. Quand ils eurent présenté assez d'or pour constituer la somme convenue, qui était d'un talent attique, la femme leur ordonna dans sa langue de tirer leurs épées et de tuer le centurion pendant qu'il pesait son or. Ils l'égorèrent, et c'est en portant elle-même la tête coupée enroulée dans son vêtement qu'elle rejoignit son mari Orgiago, qui de l'Olympe s'était réfugié chez lui ; avant de l'embrasser elle jeta à ses pieds la tête du centurion ; et comme il demandait, étonné, quelle était cette tête d'homme et quel était cet acte bien peu féminin, elle avoua à son mari l'indignité subie et la vengeance tirée de cet outrage à sa vertu, et on raconte qu'elle garda jusqu'à son dernier jour, dans toute sa conduite chaste et digne, l'honneur de cet acte de femme honnête<sup>1</sup>. »

D'emblée, Tite-Live déclare qu'il est possible de trouver, dans un espace étranger, un fait digne d'être retenu et d'être intégré à la tradition : *facinus memorabile a captiua factum est*. La perspective est d'abord centrée sur le centurion puis cède la place, avec l'adverbe embrayeur de focalisation *forte*, à un point de vue fixé sur Chiomara. Comme le souligne en effet J.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 24, 1-11.

Champeaux, « *Forte* ne renvoie pas seulement au hasard ». L'adverbe a aussi un rôle narratif : « *forte* situe dans l'espace, aussi bien que dans le temps, et il y enracine fortement, *hic et nunc*, les êtres et les choses [...] *forte*, par le pouvoir qu'il a de fixer une image (« il se trouvait que... »), se prête à des effets visuels que Tite-Live n'a garde de négliger<sup>1</sup>. » L'épouse captive du roi retrouve dans sa prison un de ses esclaves et monte un stratagème pour faire périr le centurion qui a abusé d'elle. Elle parvient ainsi à s'enfuir pour retrouver son mari à qui elle raconte tout. Tite-Live clôt l'anecdote, qu'il avait ouverte sur une prolepsse annonçant le caractère exemplaire de l'anecdote, par un raccourci temporel : il caractérise en quelques mots la vie que mène jusqu'à sa mort la reine tectosage : *sanctitate et gravitate uitae huius matronalis facinoris decus ad ultimum conseruauit*. L'emploi de l'adjectif *matronalis* pour qualifier un acte – et même un crime, l'emploi du terme *facinus* étant à cet égard ambigu – accompli par une femme non-romaine à l'encontre d'un centurion romain est remarquable. L'anecdote est en effet intégrée dans un ensemble narratif plus vaste, qui s'ouvre à l'arrivée du consul Cnaeus Manlius Vulsus, aux limites de la région habitée par les Tolostoboges, en XXXVIII, 15, 15, et s'achève avec la victoire remportée par Manlius sur les Tectosages et les Trocmes et l'annonce de la signature à venir de la paix à Éphèse, en XXXVIII, 27, 9. La première partie de ce passage qui rapporte l'affrontement de l'armée romaine avec les Gaulois d'Asie propose un *excursus* ethnographique racontant la migration des Gaulois jusqu'en Asie, puis leur division en trois peuples, Tolotoboges, Trocmes et Tectosages. Cette présentation se termine sur le constat de la puissance des Gaulois d'Asie au moment même du récit, grâce à leur ancienne réputation davantage qu'à leurs succès militaires. Ils sont ainsi placés, malgré tout, à l'égal des royaumes qui leur paient un tribut, celui des Attalides et celui des Séleucides :

*Tantusque terror eorum nominis erat, multitudinem etiam magna subole aucta, ut Syriae quoque ad postremum reges stipendium dare non abnuerent.*

Et telle était la crainte inspirée par leur renom, avec une grande fécondité qui accroissait leur nombre, qu'à la fin même les rois de Syrie ne refusèrent pas de leur payer tribut<sup>2</sup>.

Ils sont également présentés comme un peuple des confins, puisqu'ils n'habitent pas sur les abords de la mer méditerranée :

*Magnum spem habuerunt, quia procul mari incolerent, Romanum exercitum ad se non peruenturum.*

« Ils gardèrent le ferme espoir que l'armée romaine n'arriverait pas jusqu'à eux, parce qu'ils habitaient loin de la mer<sup>3</sup>. »

1 J. CHAMPEAUX, « " Forte " chez Tite-Live », *REL*, 45, 1967, p. 363-389, en particulier p. 374-376.

2 Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 16, 13.

3 Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 16, 15.

La seconde partie, en XXXVIII, 17, consiste en un discours prononcé par Manlius devant ses troupes pour récuser la réputation des Gaulois d'Asie et ôter à ses troupes toute terreur. Le consul recourt à la théorie hippocratéenne des climats pour présenter les Gaulois d'Asie comme des corps amollis par le climat et le sol. Le savoir ethnogéographique détenu par le général et offert à ses soldats apparaît ici comme un élément de supériorité des Romains sur les Grecs eux-mêmes, puisqu'il doit leur permettre à la fois de remporter sans crainte le combat et d'en tirer de la gloire :

*Vberrimo agro, mitissimo caelo, clementibus accolarum ingeniis, omnis illa cum qua uenerant mansuefacta est feritas [...] Hoc tamen feliciter euenit quod, sicut uim aduersos uos nequaquam, ita famam apud Graecos parem illi antiquae obtinent cum qua uenerunt, bellicae gloriam uictores eandem inter socios habebitis quam si seruantes antiquum specimen animorum Gallos uicissetis.*

« ils furent accueillis par une terre qui regorge de tout en abondance ; dans un pays très fertile, sous un ciel très clément, près de voisins pacifiques, toute la sauvagerie qu'ils avaient en arrivant s'est adoucie [...] Nous avons toutefois cette chance que les Gaulois, s'ils n'ont plus de force à vous opposer, conservent cependant auprès des Grecs la même réputation qu'ils avaient en arrivant ; et après votre victoire, vous aurez autant de gloire aux yeux de vos alliés que si vous aviez vaincu des Gaulois dotés de leur tempérament d'autrefois<sup>1</sup> »

Le récit de conquête reprend alors, en une troisième partie qui voit une succession de batailles, d'abord les Tolostoboges, autour du mont Olympe, puis contre les Tectosages, du côté d'Ancyre. Il contient deux autres passages ethnographiques, la description des Galles, prêtres de la déesse Cybèle de Pessinunte, en XXXVIII, 18, 9 et celle des Gaulois au combat. La description souligne l'étrangeté des prêtres de la déesse-mère, en insistant sur la dimension spectaculaire<sup>2</sup> de leur apparition, mêlant mouvements, parures et péan, suivant un motif connu du public livien, celui des bruyantes danses guerrières des Galles, qui sont inscrites dans l'imaginaire collectif<sup>3</sup>.

*Transgressis ponte perfecto flumen praeter ripam euntibus Galli Matris Magnae a Pessinunte occurrere cum insignibus suis, uaticinantes fanatico carmine deam Romanis uiam belli et uictoriam dare imperiumque eius regionis.*

« Le pont achevé, on traversa le fleuve ; comme l'armée longeait la rive, elle vit accourir des prêtres gaulois de la Grande Mère de Pessinunte avec leurs ornements, qui prédisaient en un chant fanatique que la déesse ouvrait aux Romains la route de la guerre et leur donnait la victoire et la

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 17, 17-20.

2 La dimension visuelle de ces passages est indéniable, au point que les traducteurs optent pour ajouter des verbes renvoyant à la vue. L'ouïe est également mobilisée, à travers le péan, que l'on doit imaginer comme une « clameur presque sauvage, qui annonce le déferlement de l'armée et reproduit le grondement du tonnerre [...] L'ensemble devait être cacophonique et surtout assourdissant, l'objectif étant d'intimider l'adversaire et de l'inciter à s'enfuir », tel que le définit S. DÉMARE-LAFONT, « De bruit et de fureur. Le péan dans la culture politique du Proche-Orient ancien », dans S. PITTIA et M. T. SCETTINO (éd.), *Les sons du pouvoir dans les mondes anciens*, 2012, p. 193-208.

3 LUCRÈCE, *De natura rerum*, II, 598-639 ; CATULLE, *Poèmes*, LXIII ; VIRGILE, *Géorgiques*, IV, 150-152 ou encore OVIDE, *Fastes*, IV, 207- 214.

domination sur la région<sup>1</sup> »

Malgré cette apparence qui figure l'altérité radicale, les Galles ouvrent la voie aux Romains et les assurent de la protection de la déesse<sup>2</sup>. L'espace dans lequel évoluent Manlius et son armée relève d'ailleurs du type de l'espace remarquable. Il est décrit en empruntant un ton encyclopédique un désert puis un fleuve réputé pour sa quantité de poissons :

*Duci inde exercitus per Axylon quam uocant terram coeptus. Ab re nomen habet : non ligni modo quidquam, sed ne spinas quidem aut ullum aliud alimentum fert ignis ; fimo bubulo pro lignis utuntur.*

« Le consul [...] commença à traverser le désert nommé Axylos ; il tire son nom de la réalité : il ne porte aucun arbre, pas même des épineux, ni aucun autre combustible ; on y utilise des bouses en guise de bois<sup>3</sup> »

*Sangarius ex Adoreo monte per Phrygiam fluens miscetur ad Bithyniam Tymbri fluuio ; inde maior iam geminatis aquis per Bithyniam fertur et in Propontidem sese effundit, non tamen tam magnitudine memorabilis quam quod piscium accolis ingentem uim praebet.*

« Le Sangarios, qui prend sa source au mont Adoréos, traverse la Phrygie et reçoit, près de la Bithynie, les eaux du Tymbris ; grossi par ce dédoublement des eaux, il traverse la Bithynie et se jette dans la Propontide, et ce n'est pas tant à sa taille qu'il doit sa réputation, qu'à l'immense quantité de poisson qu'il fournit aux riverains<sup>4</sup> »

L'expédition de Manlius semble être l'équivalent de la geste d'Alexandre. L'armée de conquête se déploie à travers l'espace des marges, tandis que la narration fait l'inventaire des *mirabilia*. Les Gaulois eux-mêmes font l'objet d'un traitement narratif particulier. Lors du combat, la narration s'attarde longuement sur la peinture des corps aux plaies béantes. Les Gaulois ne sont ainsi plus que des corps blancs, des chairs privées d'esprit, pareils aux bêtes sauvages, dans une ἔκφρασις particulièrement macabre :

*Nec quo ruant caeco impetu habent, uelut ferae transfixae in suos temere incurrunt. Detegebat uulnera eorum quod nudi pugnant et sunt fusa et candida corpora, ut quae numquam nisi in pugna nudentur ; ita et plus sanguinis ex multa carne fundebatur, et foediores patebant plagae, et candor corporum magis sanguine atro maculabatur.*

« Quand ils ne peuvent se ruer nulle part dans un assaut aveugle, telles des bêtes transpercées, ils se jettent au hasard contre les leurs. Comme ils combattent nus et que leur peau est grasse et blanche, puisqu'ils ne se déshabillent que pour combattre, leurs blessures étaient mises à nu : ainsi la masse des chairs laissait couler plus de sang, les plaies béantes étaient plus affreuses, et la blancheur du corps était plus souillée par le sang noir<sup>5</sup>. »

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 18, 9-10.

2 La Grande-Mère fait d'ailleurs partie, depuis son arrivée à Rome en 204 av. J.-C. sous la forme d'une pierre noire dont le roi Attale fait cadeau au peuple romain. Le récit de l'arrivée de la déesse-Mère se trouve au livre XXIX, 14. Voir CH. GUITTARD, « L'arrivée de Cybèle à Rome. Élaboration du thème, de Tite-Live à l'empereur Julien », dans D. AUGER et É. WOLFF (éd.), *Culture classique et christianisme : mélanges offerts à Jean Bouffartigue*, Paris, Picard, 2008, p.191-200.

3 Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 18, 4.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 18, 8.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 21, 8-10.

L'arrêt de la narration sur l'image de corps déchiquetés est peu commune chez Tite-Live<sup>6</sup>, en sorte qu'elle mérite de s'y arrêter. Cette insistance sur la dimension biologique joue le même rôle que la distanciation de la perspective qui est employée quelques paragraphes plus loin, dans la narration du même combat, à ceci près qu'y règne moins le pathétique que l'*horror*. Le combat en lui-même disparaît pour laisser place à un spectacle où des corps sanglants, déshumanisés, s'offrent avec ostentation au regard du public livien. Par un procédé similaire, l'espace qui environne le combat semble passer au premier plan :

*Simul strata per tumulos corpora Gallorum ostentat [...] Itaque plerique praecipites per uastam altitudinem prolapsi, [aut] debilitatem exanimantur [...] Numerus interfectorum haud facile iniri pituit, quia late per omnes anfractus montium fugaque et caedes fuit, et magna pars rupibus inuis in profndae altitudinis conualles delapsa est, pars in siluis uepribusque occisa.*

« Abandonnées par la déroute des ennemis, les collines accueillirent les Romains vainqueurs [...] en même temps, montrant les cadavres gaulois qui jonchaient les collines, il les exhorta [...] Ainsi beaucoup, tombés d'une hauteur, sont blessés et meurent [...] Le nombre de tués fut difficile à établir, car la déroute et le massacre s'étaient étendus dans tous les recoins de la montagne, et une grande partie des tués étaient tombés de sommets inaccessibles dans des ravins profonds, d'autres avaient été tués dans les bois et les fourrés<sup>2</sup>. »

La nature est présentée comme la cause des morts des Gaulois, qui n'ont pas su reconnaître l'espace à l'avance, comme l'a fait avant la bataille, avec tout son art, le général romain :

*Tertio die cum omnibus ad loca exploranda profectus, quia nemo hotium extra munimenta processit tuto circumuentus montem, animaduertit meridiana regione terrenos et placide adclius ad quemdam finem colles esse, a septentrione arduas et rectas prope rupes, atque omnibus ferme aliis inuis itinera tria esse, unum medio monte, qua terrena erant, duo difficilia ab hiberno solis ortu et ab aestiuo occasu ; haec contemplatus eo die sub ipsis radicibus posuit castra.*

« Le surlendemain, il part explorer le terrain avec ses troupes, et, aucun ennemi ne sortant des retranchements, fait sans alerte le tour de la montagne : il s'aperçoit que vers le sud des contreforts limoneux montent en pente douce jusqu'à une certaine altitude, tandis qu'au nord les roches sont escarpées et presque à pic, et que, la montagne étant presque partout ailleurs inaccessible, il existe trois voies d'accès, l'une au centre du massif,aux endorits limoneux, les deux autres difficiles, vers le soleil levant d'hiver et vers le couchant d'été ; cet examen fait, il installe le jour même son camp au pied de la montagne<sup>3</sup>. »

6 Citons toutefois le récit de l'écartèlement de Mettius Fufétius, TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, 27-28. Ces images seront au contraire très présentes dans les épopées, les tragédies et les récits historiques de la période impériale, où l'image du corps mis à nu par la violence des armes et dont les entrailles sont ouvertes est topique. Voir N. CALONE, « Enjeux poétiques et idéologiques de la représentation du corps dans la *Pharsale* de Lucain », *Camena*, 1, 2007, qui utilise l'étude de J. ANDRÉ, *Le vocabulaire latin de l'anatomie*, Paris, Les Belles Lettres, 1991 pour établir la spécificité du vocabulaire employé par Lucain. N. Calone cite, pour illustrer le processus de déshumanisation inhérent à cette monstration du corps ouvert, sanglant : « le cadavre, le plus écoeurant des déchets, est une limite qui a tout envahi. Ce n'est plus moi qui expulse [qui rejette les déchets insupportables à la vie], " je " est expulsé. La limite est devenue un objet. », J. KRISTEVA, *Pouvoirs de l'horreur. Essai sur l'abjection*, Paris, Seuil, 1980. Voir également J.-CH. DE NADAÏ, *Rhétorique et poétique dans la Pharsale de Lucain. La crise de la représentation dans la poésie antique*, Éditions Peeters, Louvain et Paris, 2000 et F. GALTIER, *L'image tragique de l'Histoire chez Tacite. Étude des schèmes tragiques dans les Histoires et les Annales*, Bruxelles, Latomus, 2011. Au livre XXXVIII de l'*Ab Vrbe condita*, Tite-Live ne cherche cependant pas à retracer l'horreur d'un combat fratricide. L'« évidence du monstrueux », selon l'expression de J.-CH. DE NADAÏ, *op. cit.*, 2000, p. 68, lui permet toutefois, tout en écartant l'idéalisation du combat, de couper court à tout discours, fût-il pathétique.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 21, 14 -23, 7.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVIII, 20, 4-5.

L'histoire de Chiomara se situe justement dans le cadre de cet espace où l'armée romaine imprime sa marche. Paradoxalement, l'épisode peut être rattaché à l'histoire des débuts de Rome elle-même. Comme le souligne en effet S. Ratti dans son article « Le viol de Chiomara : sur la signification de Tite-Live 38, 24<sup>1</sup> », Chiomara a ici pour modèle Lucrece. Comme l'épouse de Tarquin Collatin, victime du fils de Tarquin, Sextus, elle fait l'objet d'un viol qu'elle rapporte ensuite à son mari. Il nous semble que nous pouvons également trouver un modèle encore plus ancien, celui d'une autre captive célèbre, Ocrisia, la mère de Servius Tullius, devenue esclave du roi Tarquin. Chiomara rejoint ainsi la galerie des femmes exemplaires de l'*Ab Urbe condita*, d'une façon d'autant plus aisée que Tite-Live ne mentionne pas son nom et choisit de la qualifier comme *uxor*, épouse, *captiua*, captive, *mulier*, femme, puis *matrone*, avec l'emploi de l'adjectif *matronalis*. qui, bien qu'étrangère, apparaît pourtant comme un modèle à imiter. L'absence du nom de Chiomara, qui est présent chez Plutarque et vraisemblablement chez sa source pour l'épisode, Polybe, nous indique sans doute la volonté de Tite-Live de mettre l'héroïne dans un statut de *matrone*. L'anecdote édifiante est donc le résultat d'une superposition complexe entre identités romaine et étrangère, grâce à la technique de l'*euidencia*, qui crée un dispositif visuel mettant en lumière une action ou un événement présenté comme digne de mémoire<sup>2</sup>. Alors que certains soldats romains, comme le centurion, font preuve d'un comportement que l'historien assimile à la corruption née avec le stationnement de l'armée en Asie, une prisonnière montre la *grauitas*, qualité proprement romaine, comme le souligne J. Hellgouarc'h<sup>3</sup>. Le terme *forte* est également signifiant. Plus qu'à un simple hasard, il renvoie parfois, comme l'indique J. Champeaux à l'expression de la fortune, en particulier de la *Fortuna Populi Romani*, protectrice spécifique du peuple romain : « Nous entrons dans le domaine de l'histoire providentielle : un principe efficient en gouverne la marche et écarte, dans l'immédiat, le danger<sup>4</sup> ».

Dans son article « Amour, histoire et romanité chez Tite-Live<sup>5</sup> », L. Méry propose d'autres exemples d'anecdotes individuelles qui mettent en scène des personnages qui n'appartiennent pas a priori au monde romain mais sont mobilisés par le récit pour mettre en

1 S RATTI, « Le viol de Chiomara : sur la signification de Tite-Live, 38, 24, *DHA*, 22, 1996, p. 95-131.

2 Sur les effets de l'*euidencia* sur l'auditoire, voir A. FELDHERR, *Spectacle and Society in Livy's History*, Berkeley, 1990.

3 J. HELLGOUARC'H, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, 1963, p. 290.

4 J. CHAMPEAUX, *op. cit.*, 1967, p. 383. La fortune est ainsi également liée à l'*auctoritas* des femmes, lorsqu'un temple est érigé pour *Fortuna Muliebris*, à la fin de l'épisode de Coriolan.

5 L. MÉRY, « Amour, histoire et romanité chez Tite-Live », dans M. SIMON (éd.), *Identités romaines. Conscience de soi et représentations de l'autre dans la Rome antique (IVe s. av. J.-C.-VIIIe s. apr. J.-C.)*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2011, p. 53-64.

valeur les caractéristiques de la romanité. Ces anecdotes individuelles nourrissent la tradition romaine et fonctionnent comme les récits collectifs, en mettant en présence du public les événements et les conduites passés. Se construit alors un espace mémoriel où les espaces du non-Romain et du Romain s'entre-mêlent.

S'ajoute la part importante de la polyphonie dans le texte livien, notamment à travers les discours échangés lors des ambassades et des rencontres diplomatiques. Davantage même que les récits étudiés plus haut, cette polyphonie permet de faire entrer d'autres voix et de faire entendre un autre discours. L'ambassade des Rhodiens, au livre XXXVII, paragraphe 54, qui vient plaider la cause de la cité auprès du sénat construit ainsi son argumentation sur l'influence du climat et des peuples environnants sur la constitution des tempéraments individuels et collectifs<sup>1</sup>. Récusant les théories qui voudraient faire de cités de Grecs d'Asie des villes décadentes où règnent la mollesse et le luxe, ils réitérent leur ethnicité grecque et donc leur statut non barbare :

*Nec terra mutata mutavit genus aut mores. certare pio certamine cuiuslibet bonae artis ac uirtutis ausi sumus cum parentibus quaeque ciuitas et conditoribus suis. adistis Graeciae, adistis Asiae urbes plerique ; nisi quod longius a uobis absumus, nulla uincimur alia re. Massiliensis, quos, si natura insita uelut ingenio terrae uinci posset, iam pridem efferasent tot indomitae circumfusae gentes, in eo honore, in ea merito dignitate audimus apud uos esse, ac si medium umbilicum Graeciae incolerent. non enim sonum modo linguae uestitumque et habitum, sed ante omnia mores et leges et ingenium sincerum integrumque a contagione accolarum seruarunt.*

« Le changement de pays n'a pas changé la race ni les mœurs. Avec une pieuse émulation, nous avons osé rivaliser en qualités et en valeur, dans chaque cité, avec nos métropoles et nos fondateurs. Vous avez visité les villes de la Grèce, vous avez visité les villes de l'Asie, la plupart d'entre vous : sauf pour l'éloignement, nous n'avons aucune infériorité. Marseille, qui, si la nature héréditaire pouvait céder aux influences géographiques, se trouverait ensauvagie au milieu de tant de peuples indomptés, jouit auprès de vous – nous le savons – d'une considération et d'un prestige bien mérité, comme si elle occupait le nombril même de la Grèce. Car ce n'est pas seulement sa prononciation, son costume, son extérieur, ce sont surtout ses mœurs, ses lois, ses dispositions profondes qu'elle a conservées pures et intactes, à l'abri de la contagion de ses voisins »

Au rôle attribué au milieu environnant, les Rhodiens opposent la culture grecque, faite des légendes de fondation et d'émulation entre cités voisines. Nous avons souligné au premier chapitre que ce passage reçoit l'assentiment du sénat<sup>2</sup> et même du plus irréductible des Patres, Caton<sup>3</sup>.

Dès lors, nous constatons que, tout en proposant une perspective étrangère et une mise à distance du « moi » romain, Tite-Live utilise certaines scènes ou discours pour mettre en question l'identité et le modèle de domination romains. Il s'agit d'une technique issue de la

1 Voir B. MINEO, « Philosophie de l'histoire chez Salluste et Tite-Live », *Présence de Salluste*, Tours, 1996, p. 45-60 et *Tite-Live et l'histoire de Rome*, Paris, 2006. Se reporter également au Chapitre I, Partie I.

2 *Apta magnitudine Romanae oratio uisa est*, « Ces paroles semblèrent appropriées à la grandeur romaine », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXVII, 54, 28.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita* XLV, 25, 1-4.



rhétorique, à laquelle les ouvrages historiques ou littéraires recourent fréquemment<sup>1</sup>. Comme nous l'avons souligné au chapitre premier de la seconde partie, la question centrale de la poursuite ou de l'arrêt de la politique de conquête fait de même l'objet de nombreux débats avec les envoyés ou les représentants de peuples qui se trouvent désormais dans l'orbite romaine. La voix de l'autre permet ici non seulement de faire entendre « la vision des vaincus »<sup>2</sup>, mais aussi de relayer des débats qui traversent l'élite romaine et qui restent présents, en creux, dans la tradition historiographique. La polyphonie et les perspectives étrangères s'avèrent ainsi être un moyen d'introduire un regard plus complexe sur la conquête et de configurer, au sein d'une histoire centralisée, des éclats d'espaces de non-romain.

## 2. « *Lieux et éclat*<sup>3</sup> » de l'espace de la rencontre

L'étude des passages narrant les prises de villes joue sur la mise en place d'un dispositif visuel à destination de l'autre. Or il nous semble que loin de constituer une information anecdotique sur la stratégie des assiégés, la présence de ce dispositif renvoie à une dimension fondamentale de la rencontre avec l'autre dans l'œuvre livienne. Il apparaît en effet que cette rencontre se fait sous la forme d'un spectacle orchestré, médiatisé, qui fait naître chez les Romains un sentiment de fascination. Ce spectacle n'est pas forcément construit pour le regard romain, mais est une caractéristique intrinsèque de l'apparition de l'autre dans tout le récit livien. C'est le cas par exemple lors de la description du rituel du serment de la légion de lin samnite au livre X, 38. L'adverbe *forte* sert ici d'« embrayage de perspective » et permet de fixer une image, suspendant le cours du récit pour créer un tableau qui restera fixé dans la mémoire du lecteur<sup>4</sup>.

*Et forte eodem conatu apparatuque omni opulentia insignium armorum bellum adornaverant; et deorum etiam adhibuerunt opes ritu quodam sacramenti vetusto velut initiatis militibus, dilectum per omne Samnium habito noua lege, ut qui iuniorum non convenisset ad imperatorum edictum quique iniussu abisset caput Iovi sacraretur. Tum exercitus omnis Aquiloniam est indictus. Ad sexaginta milia militum quod roboris in Samnio erat conuenerunt. Ibi mediis fere castris locus est consaeptus cratibus pluteisque et linteis contectus, patens ducentos maxime pedes in omnes pariter partes. Ibi ex libro vetere linteo lecto sacrificatum sacerdote Ouio Paccio quodam, homine magno natu, qui se id sacrum petere adfirmabat ex vetusta Samnitium religione, qua quondam usi maiores eorum fuissent cum adimendae Etruscis Capuae clandestinum cepissent consilium. Sacrificio perfecto per viatorem imperator acciri iubebat nobilissimum quemque genere factisque;*

1 Pensons notamment au thème du « bon sauvage », pour mettre en question la société occidentale au XVIII<sup>e</sup> siècle. Salluste met en œuvre ce procédé dans la fameuse lettre de Mithridate à Arsace dans les *Histoires*, IV 69, dans un passage qui relève d'un courant historiographique favorable à Mithridate, comme le souligne J-M. ALONZO-NUNEZ dans son article « Un historien anti-romain : Métrodore de Scepsis », *DHA*, 10, 1984, p. 253–258.

2 Pour reprendre le titre de l'ouvrage de N. WATCHEL, *La vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole. 1530-1570*, op. cit., 1971.

3 Pour paraphraser le titre de M. -J. KARDOS, *Lieux et lumière de Rome chez Cicéron*, Paris, L'Harmattan, 1998.

4 J. CHAMPEAUX, op. cit., 1967.

*singuli introducebantur. Erat cum alius apparatus sacri qui perfundere religione animum posset, tum in loco circa omni contecto arae in medio victimaeque circa caesae et circumstantes centuriones strictis gladiis. Admovebatur altaribus magis ut victima quam ut sacri particeps adigebaturque iure iurando quae visa auditaque in eo loco essent non enuntiaturum. Iurare cogebant diro quodam carmine, in exsecrationem capitis familiaeque et stirpis composito, nisi isset in proelium quo imperatores duxissent et si aut ipse ex acie fugisset aut si quem fugientem vidisset non extemplo occidisset. Id primo quidam abnuentes iuratos se obruncati circa altaria sunt; iacentes deinde inter stragem victimarum documento ceteris fuere ne abnuerent. Primoribus Samnitium ea detestatione obstrictis, decem nominatis ab imperatore, eis dictum, ut vir virum legerent donec sedecim milium numerum confecissent. Ea legio linteata ab integumento consaepti, <in> quo sacra nobilitas erat, appellata est; his arma insignia data et cristatae galeae, ut inter ceteros eminerent. Paulo plus viginti milium alius exercitus fuit nec corporum specie nec gloria belli nec apparatu linteatae legioni dispar. Hic hominum numerus, quod roboris erat, <ad> Aquiloniam consedit.*

« Il se trouve que les Samnites déployèrent cette fois encore autant d'efforts pour équiper leurs troupes avec des armes d'un luxe exceptionnel ; pour s'assurer l'aide des dieux, ils soumièrent les soldats au moment de l'engagement à d'anciens rites d'initiation. L'ordre de mobilisation générale lancé dans le Samnium s'accompagna de dispositions particulières : celui qui ne se présenterait pas à l'appel du général ou partirait sans sa permission serait voué à Jupiter. Toute l'armée fut convoquée à Aquilonia : près de soixante mille soldats se présentèrent au rendez-vous : c'était toute la force du Samnium. À peu près au milieu du camp, on délimita un emplacement fermé par des claies et des panneaux et recouvert avec des toiles de lin : il faisait environ soixante mètres carrés. Le prêtre chargé du sacrifice, Ovius Paccius, un vieillard, suivit les prescriptions d'un vieux livre de lin, prétendant tirer ce cérémonial de l'ancienne religion samnite : les ancêtres les auraient utilisés autrefois lorsqu'ils avaient décidé en secret de prendre Capoue aux Étrusques. Le sacrifice achevé, le général fit convoquer par un aide de camp les individus qui se distinguaient par leur naissance ou par leurs exploits : ils furent introduits l'un après l'autre. Toute la mise en scène était faite, dans cet endroit entièrement fermé, pour inspirer la crainte des dieux : il y avait des autels au milieu, partout des victimes égorgées et tout autour les centurions, l'épée nue. Chacun, faisant figure de victime plutôt que de participant au sacrifice, était conduit près des autels, et on l'obligeait à jurer qu'il ne révélerait à personne ce qu'il avait vu et entendu. Il était alors contraint de prononcer un serment épouvantable, qui attirait la malédiction sur sa famille et sa descendance, s'il ne marchait pas au combat partout où l'enverraient les généraux, s'il quittait de lui-même le champ de bataille ou encore s'il ne tuait pas immédiatement le premier qu'il verrait s'enfuir. Au début, certains refusèrent de prêter serment : ils furent égorgés sur les autels ; leurs cadavres au milieu des victimes immolées apprirent aux autres à ne pas refuser. Quand les dirigeants samnites furent liés par l'imprécation, le général en désigna dix ; chacun devait choisir un homme et ainsi de suite jusqu'à obtenir un total de seize mille hommes. La légion fut appelée " légion de lin " à cause de la toile qui recouvrait l'enclos où avait lieu la consécration des nobles. Les hommes reçurent des armes exceptionnelles et des casques surmontés d'une aigrette pour qu'ils se détachent parmi les autres combattants. L'armée comptait par ailleurs un peu plus de vingt mille hommes, qui valaient presque la légion de lin par la prestance, la gloire militaire et l'équipement. Tels sont les hommes, l'élite de l'armée samnite, qui se rassemblèrent près d'Aquilonia<sup>1</sup>. »

Le narrateur nous donne ici accès à un rituel clandestin qui se déroule dans un lieu clos, d'où tout regard étranger est banni. Ce serment très particulier permet la constitution d'un corps d'élite choisi dans la jeunesse samnite suivant d'étranges procédés archaïques. L'historien conte en effet une mise en scène cruelle et impie d'une cérémonie sacrificielle particulière, où le sang des victimes animales se mêle à celui des soldats égorgés pour l'exemple. Il renvoie à la « légende noire » des Samnites, qui en fait un peuple barbare, adepte de la conspiration<sup>2</sup>. La

1 Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, X, 38.

2 Voir C. SAULNIER, « *La coniuratio clandestina* : une interprétation livienne de traditions campanienne et samnite », *REL*, 59, 1981 et M. SORDI, « *Il giuramento della 'legio linteata' e la guerra sociale* », dans M. SORDI (éd.), *I canali della propaganda nel mondo antico*, CISA, 4, 1976, p. 160-168.

scène dont ils sont ici les acteurs est un repoussoir, un anti-modèle pour les Romains, qu'il s'agisse des soldats ou, plus largement, des lecteurs de l'*Ab Urbe condita*, en quête d'exemples pour orienter leurs conduites. Le camp opposé, à la tête duquel se dresse Papirius Cursor, est d'ailleurs construit comme un double opposé de la structuration de l'espace et de l'équipement des Samnites, comme le souligne A. Rouveret dans son article « Tite-Live, *Histoire Romaine*, IX, 40 : la description des armées samnites ou les pièges de la symétrie » :

« Ainsi c'est Rome qui innove et refuse l'espace magique aux polarités rigides, au profit d'un espace homogène dans lequel la fougue du plébéien provoque la débâcle du corps d'élite ennemi, attaché au système ancien, et crée à l'intérieur de l'armée romaine l'émulation qui pousse les deux ailes vers la victoire<sup>1</sup>. »

Le sacrifice humain, le non-respect de l'espace sacré, est identifié comme la caractéristique de l'autre, comme l'est le sacrifice humain *minime Romano sacro*, pourtant effectué dans Rome même, sur le *forum Boarium*, durant la deuxième guerre punique<sup>2</sup>, au livre XXII, 57 et sur lequel la narration livienne ne s'attarde guère.

Dans le récit, l'échec samnite trouve sa cause dans cette manifestation d'impiété et de non-respect du sacré, puisque le serment a l'effet inverse du but initial. En effet, au lieu de susciter le courage des nouveaux soldats, il paralyse la « légion de lin », aboutissant à sa fuite et à son massacre, au paragraphe 41 :

*Proelium commissum atrox, ceterum longe disparibus animis. Romanos ira, spes, ardor certaminis auidos hostium sanguinis in proelium rapit; Samnitium magnam partem necessitas ac religio invitos magis resistere quam inferre pugnam cogit; nec sustinuisent primum clamorem atque impetum Romanorum, per aliquot iam annos uinci adsueti, ni potentior alius metus insidens pectoribus a fuga retineret. Quippe in oculis erat omnis ille occulti paratus sacri et armati sacerdotes et promiscua hominum pecudumque strages et respersae fando nefandoque sanguine arae et dira execratio ac furiale carmen, detestandae familiae stirpique compositum; iis vinculis fugae obstricti stabant civem magis quam hostem timentes. Instare Romanus a cornu utroque, a media acie et caedere deorum hominumque attonitos metu; repugnatur segniter, ut ab iis quos timor moraretur a fuga.*

« Une bataille terrible commença, mais le moral des troupes était bien différent. La colère, l'espoir, la volonté de se battre poussaient les Romains à engager la lutte, impatients de faire couler le sang des ennemis. Un devoir impérieux et la crainte des dieux forçaient les Samnites, bien souvent malgré eux, sinon à attaquer, du moins à soutenir le choc. Habités depuis des années à être battus, ils auraient cédé au premier cri et au premier assaut des Romains, si une autre peur, au plus profond d'eux-mêmes, ne les en avait empêchés. Tous avaient encore devant les yeux la scène secrète du sacrifice : les prêtres en armes, les cadavres mêlés des hommes et des bêtes, les autels arrosés d'un sang autorisé ou non, l'affreuse imprécation et la formule infernale qui vouait à la malédiction divine leur famille et leur descendance : voilà les chaînes qui les empêchaient de bouger et ils

- 
- 1 A. ROUVERET, « Tite-Live, *Histoire Romaine*, IX, 40 : la description des armées samnites ou les pièges de la symétrie », dans A.-M. ADAM ET A. ROUVERET (éd.), *Guerres et sociétés en Italie*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 1986, p. 120.
  - 2 D. BRIQUEL, « Des propositions nouvelles sur le rituel d'ensevelissement de Grecs et de Gaulois au *Forum Boarium* », *REL*, 59, 1981 ; O. DE CAZANOVE, « Sacrifier les bêtes, consacrer les hommes. Le printemps sacré italique », dans S. VERGER (éd.), *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Étude comparée à partir d'un sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*, Rome, École Française de Rome, 2000 et S. NDIAYE, « *Minime Romano sacro*, à propos des sacrifices humains à Rome à l'époque républicaine », *DHA*, 26, 2000, p. 119-128.

redoutaient leurs compatriotes plus encore que les ennemis. Les Romains les bousculaient tant aux deux ailes qu'au centre et massacraient ces hommes paralysés par la crainte des dieux et des hommes. Ils résistaient mollement, comme des gens que la peur seule retenait de s'enfuir.<sup>1.</sup> »

Le texte livien offre bien ici une leçon morale à son public, comme celles qu'il annonçait dans sa préface :

*Hoc illud est praecipue in cognitione rerum salubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in inlustri posita monumento intueri; inde tibi tuaeque rei publicae quod imitere capias, inde foedum inceptu foedum exitu quod uites.*

« Ce que l'histoire offre surtout de salubre et de fécond, ce sont les exemples instructifs de toute espèce qu'on découvre à la lumière de l'ouvrage : on y trouve pour son bien et celui de son pays des modèles à suivre ; on y trouve des actions honteuses, tant par leurs causes que par leurs conséquences, et qu'il faut éviter<sup>2.</sup> »

S'y ajoute une leçon politique sur les dangers représentés par les conjurations secrètes menées par des Romains ou leurs alliés, et menaçant secrètement Rome : le terme *coniuratio* fait écho, pour le public livien, à la conjuration des Bacchanales, mais aussi surtout à la conjuration des *socii* italiens lors de la guerre sociale au I<sup>er</sup> siècle av. J.C. et à un événement encore prégnant dans la mémoire du public livien, la conjuration de Catilina<sup>3.</sup>

Toutefois, la présence dans ce passage d'un dispositif visuel particulier nous invite à ajouter ici une autre interprétation. Il nous semble en effet que le narrateur, et avec lui le public romain, ne peut se déprendre d'une certaine attraction pour le spectacle qui lui est présenté. Dans le récit livien, la dimension visuelle joue un rôle non négligeable, comme nous l'avons remarqué plus haut, par exemple dans le cadre de l'élaboration de *topia*. Elle permet de susciter l'émotion du public et d'imprimer dans sa mémoire une leçon. Comme le souligne J.-M. David, l'*exemplum* constitue une médiation entre un public et un orateur porteur d'une mémoire collective façonnée au cours des siècles de la République romaine. L'historien ne fonctionne pas autrement :

« C'est ainsi que l'*exemplum* peut fonctionner à la fois dans le champ du *probare* et du *mouere*. Les chaînes d'*exempla* qui réduisent les individus à des comportements respectifs, sont autant de précédents qui fixent le *mos maiorum* et l'organisent en un système conceptuel et mnémonique. Elles permettent ainsi le choix et la connaissance. L'*exemplum* lui-même développe en revanche une image exemplaire qui se vivifie de ce qui reste de la mémoire collective de son héros. Il autorise alors des phénomènes d'identification et de répulsion paradigmatique qui, eux, s'appuient sur l'émotivité de l'auditoire<sup>4.</sup> »

Comme placé au milieu de l'action qui est en train d'être narrée, grâce au procédé

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, X, 41.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, Préface, 10.

3 Voir M. SORDI, *op. cit.*, 1976 et C. SAULNIER, *op. cit.*, 1981. C. Saulnier montre que la tradition historiographique a lié les épisodes de la conjuration des Bacchanales, de la guerre sociale et de la conjuration de Catalina en y calquant le schéma narratif-type de la *coniuratio*.

4 J.-M. DAVID, *Rhétorique et Histoire. L'exemplum et le modèle de comportement dans le discours antique et médiéval*, *MEFR*, 92, 1980, p. 86.

d'hypotypose, le lecteur-auditeur est amené à s'identifier ou à se détourner des personnages représentés et à considérer l'histoire de Rome à l'aune de la succession des grands hommes. qui rapporte la rencontre avec l'autre, en général suivant une modalité conflictuelle. Certains passages proposent toutefois un effet supplémentaire : ils affichent le procédé de mise en scène auquel procède l'historien, en utilisant le terme *spectaculum* et en délimitant narrativement l'espace de l'action. Ainsi, l'épisode du serment de la légion de lin est précédée d'une série de scènes qui sont caractérisées comme des spectacles :

*Ubi cum stationibus quieti tempus tererent, Gallus processit magnitudine atque armis insignis ; quatiensque scutum hasta cum silentium fecisset, prouocat per interpretem unum ex Romanis qui secum ferro decernat. M. erat Valerius tribunus militum adulescens, qui haud indigniorem eo decore se quam T. Manlium ratus, prius sciscitatus consulis uoluntatem, in medium armatus processit. Minus insigne certamen humanum numine interposito deorum factum; namque conserenti iam manum Romano coruus repente in galea consedit, in hostem uersus. Quod primo ut augurium caelo missum laetus accepit tribunus, precatus deinde, si diuus, si diua esset qui sibi praepetem misisset, uolens propitius adesset. Dictu mirabile, tenuit non solum ales captam semel sedem sed, quotienscumque certamen initum est, leuans se alis os oculosque hostis rostro et unguibus appetit, donec territum prodigii talis uisu oculisque simul ac mente turbatum Valerius obruncat; coruus ex conspectu elatus orientem petit. Hactenus quietae utrimque stationes fuere; postquam spoliare corpus caesi hostis tribunus coepit, nec Galli se statione tenuerunt et Romanorum cursus ad uictorem etiam ocior fuit [...] Camillus laetum militem uictoria tribuni, laetum tam praesentibus ac secundis dis ire in proelium iubet; ostentansque insignem spoliis tribunum, "hunc imitare, miles" aiebat, "et circa iacentem ducem sterne Gallorum cateruas." Di hominesque illi adfuere pugnae depugnatumque haudquaquam certamine ambiguo cum Gallis est; adeo duorum militum euentum, inter quos pugnatum erat, utraque acies animis praeceperat. Inter primos, quorum concursus alios exciuerat, atrox proelium fuit: alia multitudo, priusquam ad coniectum teli ueniret, terga uertit. Primo per Volscos Falernumque agrum dissipati sunt; inde Apuliam ac mare inferum petierunt.*

«Comme les Romains passaient des heures tranquilles de garde, un Gaulois, remarquable de taille et d'armes, s'avança devant eux. Il frappe son bouclier de la lance et, ayant ainsi obtenu le silence, il défie, par interprète, l'un quelconque des Romains à en décider avec lui par le fer. Il y avait un jeune tribun militaire, Marcus Valérius, qui ne s'estima pas moins digne de cet honneur que Titus Manlius. Il s'assura d'abord du vouloir du consul, puis s'avança en armes entre les deux lignes. Mais l'intervention de la puissance divine enleva de son éclat au combat des deux hommes. Car, au moment où le Romain engageait déjà la lutte, soudain un corbeau vint se poser sur son casque, faisant face à l'ennemi. Tout joyeux, le tribun commença par accepter cette apparition comme un heureux présage envoyé par le ciel ; puis il pria " la divinité, dieu ou déesse, qui lui avait envoyé cet oiseau favorable, de l'assister d'un bienveillant vouloir ". Chose merveilleuse à dire ! L'oiseau ne se contenta pas de garder la place qu'il avait prise d'abord ; mais à chaque reprise du combat, il se redresse sur ses ailes, attaque du bec et des serres la face et les yeux du Gaulois, jusqu'au moment où, terrifié par l'aspect d'un pareil prodige et l'esprit aussi troublé que la vue, celui-ci est égorgé par Valérius. Le corbeau disparut, dirigeant son vol vers l'Orient. Jusqu'à ce moment, des deux côtés, les postes de garde étaient demeurés immobiles. Mais, dès que le tribun se mit à dépouiller le corps de l'ennemi abattu, les Gaulois quittèrent leur poste et les Romains coururent plus vite encore vers le vainqueur [...] Camille, voyant le soldat joyeux de la victoire du tribun, joyeux de sentir les dieux si présents et si propices, lui donne l'ordre d'aller au combat. Et lui montrant avec insistance le tribun tout paré des dépouilles conquises : " Imite-le, soldat, s'écriait-il, et autour du corps de leur chef renverse ces hordes de Gaulois "1 . »

L'accord du consul donne le signal et le combat entre le jeune patricien Manlius et le Gaulois

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VII, 26, 1-12.

commence, alors que les deux adversaires se sont avancés au milieu des lignes, *in medium*, s'offrant au regard des deux armées respectives. Tite-Live nous livre une scène de combat très visuelle, accentuant encore le processus d'hypotypose qui était déjà présent dans le texte de sa source, Claudius Quadrigarius<sup>1</sup>. La dimension exemplaire joue donc à deux niveaux : elle s'adresse d'abord aux armées en présence, pour qui le combat préfigure l'issue de la bataille qui doit les opposer, et qui a pour effet de galvaniser les troupes romaines. La scène est aussi destinée au public romain de l'époque de Tite-Live. Elle lui présente un épisode exemplaire des débuts encore légendaires de l'*Vrbs*. La puissance de Rome n'est pas encore affirmée, et l'Orient fait figure de territoire des confins vers lequel le corbeau disparaît, mais l'intervention des dieux permet de mettre en valeur la volonté hégémonique de Rome. Un deuxième épisode relève de la même technique d'écriture : le duel entre un autre Gaulois et le jeune Manlius Torquatus :

*Et duo in medio armati spectaculi magis more quam lege belli destituuntur; nequaquam visu ac specie aestimantibus pares. Corpus alteri magnitudine eximium, versicolori veste pictisque et auro caelatis refulgens armis; media in altero militaris statura modicaque in armis habilibus magis quam decoris species; non cantus, non exsultatio armorumque agitatio vana sed pectus animorum iraeque tacitae plenum; omnem ferociam in discrimen ipsum certaminis distulerat. Ubi constitere inter duas acies tot circa mortalium animis spe metuque pendentibus, Gallus uelut moles superne imminens proiecto laeua scuto in aduenientis arma hostis uanum caesim cum ingenti sonitu ense deiecit; Romanus mucrone subrecto, cum scuto scutum imum perculisset totoque corpore interior periculo volneris factus insinuasset se inter corpus armaque, uno alteroque subinde ictu uentrem atque inguina hausit. Et in spatium ingens ruentem porrexit hostem. Iacentis inde corpus ab omni alia uexatione intactum uno torque spoliavit, quem respersum cruore collo circumdedit suo. Defixerat pavor cum admiratione Gallos: Romani alacres ab statione obuiam militi suo progressi, gratulantes laudantesque ad dictatorem perducunt. Inter carminum prope in modum incondita quaedam militariter ioculantes Torquati cognomen auditum; celebratum deinde posteris etiam familiae honori fuit. Dictator coronam auream addidit donum mirisque pro contione eam pugnam laudibus tulit. Et hercule tanti ea ad uniuersi belli euentum momenti dimicatio fuit, ut Gallorum exercitus proxima nocte relictis trepide castris in Tiburtem agrum atque inde societate belli facta commeatuque benigne ab Tiburtibus adiutus mox in Campaniam transierit.*

« Puis ils reviennent vers leur poste et les deux guerriers sont laissés seuls entre les armées : en façon de spectacle plutôt que selon la loi de la guerre. À juger d'après leur apparence extérieure, grande est la différence entre eux. La taille de l'un est extraordinaire et, sous ses vêtements bigarrés, son armure peinte et ciselée d'or, tout son corps étincelle. L'autre a une stature moyenne pour un soldat, des armes modestes d'apparence et plus maniables que belles. Point de chant guerrier, point de transport de joie ni d'armes brandies vainement, mais une poitrine gonflée de

1 Selon AULU-GELLE, *Nuits attiques*, IX, 13, *Sed quis hostis et quid genus, quam formidandae uastitatis et quantum insolens prouocator et cuiusmodi fuerit pugna decertatum*, Q. Claudius primo annalium purissime atque inlustrissime simplicique et incompta orationis antiquae suauitate descripsit. Quem locum ex eo libro philosophus Favorinus cum legeret, non minoribus quati adficcique animum suum motibus pulsibusque dicebat, quam si ipse coram depugnantes eos spectaret, « Le portrait de l'adversaire de Manlius, sa race, sa taille gigantesque, ses insolentes provocations, les circonstances du combat, tous ces détails sont décrits au premier livre des Annales de Q. Claudius, dans un style d'une pureté et d'une clarté remarquables. Cette narration simple et dénuée d'art reçoit un nouveau charme de la naïveté de l'ancien langage. Le philosophe Favorinus disait qu'en lisant ce passage il éprouvait les mêmes sentiments, les mêmes émotions que s'il eût assisté à ce combat. ». À l'inverse, la version rapportée par Denys d'Halicarnasse est plus brève et plus narrative : voir DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, XV, A.

courage et d'une colère muette : il avait retenu toute sa fougue pour le moment du combat. Quand ils se furent arrêtés entre les deux armées, tout autour l'espoir et la crainte tenaient l'âme des mortels en suspens. Le Gaulois, qui, telle une masse, dominait son adversaire, porta en avant son bouclier de la main gauche et asséna sur l'armure de l'ennemi venant sur lui un coup de taille qui retentit avec fracas, mais sans aucun effet. Le Romain, la pointe de son épée un peu relevée, heurta de son bouclier le bas du bouclier ennemi, et, mettant tout son corps en deçà de la portée d'un coup meurtrier, il l'insinua entre le corps et les armes du Gaulois, et d'un coup, puis d'un autre, transperça le ventre et l'aîne de son adversaire. Il étendit ainsi à terre le Gaulois qui, en s'écroulant, couvrait un espace immense. Manlius, épargnant au cadavre toute autre espèce d'outrage, prit pour seule dépouille un collier et se mit au cou une parure tout éclaboussée de sang. La terreur jointe à la surprise avait figé les Gaulois. Les Romains plein d'allégresse quittent leur poste, s'avancent au-devant de leur champion et, sans lui ménager félicitations ni louanges, le conduisent devant le dictateur. Parmi les plaisanteries grossières que, suivant leur coutume, les soldats lancèrent en des refrains naïfs, le surnom de Torquatus se fit entendre. Le succès de ce surnom en fit un titre honorifique, même pour les descendants [et la famille] du guerrier. Le dictateur y ajouta le don d'une couronne d'or et, devant les troupes rassemblées, porta dans ses éloges le combat jusqu'aux nues. Et, par Hercule, telle fut l'importance de ce duel pour l'issue de la guerre tout entière, que l'armée gauloise, la nuit suivante, abandonna hâtivement son camp et passa sur le territoire de Tibur<sup>1</sup>. »

Ici encore, le passage est construit comme la narration d'un spectacle. L'autorisation du combat est suivie de la mise en place d'un espace d'affrontement, *in medio*, entre les deux armées, et la dimension spectaculaire est présentée explicitement par Tite-Live. L'espace, souligne-t-il, semble moins être celui d'un duel guerrier que celui d'une parade destinée à divertir ceux qui y assistent : *spectaculi magis more quam lege belli*. La dimension exemplaire de la narration met en relief l'influence de ce combat donné à voir aux soldats. L'armée gauloise abandonne le territoire de Rome, tandis que Manlius se voit assurer le statut d'exemple pour la postérité. Ces scènes mettent toutefois en jeu un autre élément : l'éclat des armes. Dans le premier épisode, l'adjectif *insignis* suggère l'aspect frappant des armes du Gaulois. Il est développé dans le deuxième épisode, qui donne lieu à une description détaillée de l'habillement du Gaulois : *uersicolori ueste pictisque et auro caelatis refulgens armis*. Or, nous retrouvons cette même mention dans la narration des guerres samnites. L'ornement des armes, en vue de les rendre éclatantes, comme l'indiquent les verbes *fulgere* ou *micare*, y est présenté comme un élément stratégique, utilisé par les Samnites pour susciter la crainte et l'horreur : *eodem conatu apparatuque omni opulentia insignium armorum bellum adornauerant*. Papirius Cursor l'explique à ses troupes lors du discours d'exhortation qui précède le combat :

*Pari subinde periculo gloriaeque euentu bellum in Samnitibus erat, qui, praeter ceteros belli apparatus, ut acies sua fulgeret nouis armorum insignibus fecerunt. Duo exercitus erant; scuta alterius auro, alterius argento caelaverunt; forma erat scuti : summum latius, qua pectus atque umeri teguntur, fastigio aequali; ad imum cuneatior mobilitatis causa. Spongia pectori tegumentum et sinistrum crus ocrea tectum. Galeae cristatae, quae speciem magnitudini corporum adderent. Tunicae auratis militibus uersicolores, argentatis linteae candidae. His dextrum cornu datum: illi in sinistro consistunt. Notus iam Romanis apparatus insignium armorum fuerat doctique a ducibus*

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VII, 9, 7-11, 1.

*erant horridum militem esse debere, non caelatum auro et argento sed ferro et animis fretum: quippe illa praedam uerius quam arma esse, nitentia ante rem, deformia inter sanguinem et volnera. Virtutem esse militis decus: et omnia illa victoriam sequi et ditem hostem quamuis pauperis victoris praemium esse.*

« Indépendamment des autres préparatifs de guerre, les Samnites voulaient que leurs lignes brillent de l'éclat d'armes splendides. Ils avaient deux armées : les boucliers furent ornés d'incrustations d'or pour l'une, d'argent pour l'autre [...] Les tuniques des soldats aux boucliers incrustés d'or étaient de couleur chatoyante ; ceux qui avaient des boucliers d'argent portaient des tuniques de lin blanc »

« Le luxe des armes, destiné à impressionner l'adversaire, n'était pas inconnu des Romains et leurs chefs leur avaient appris que le soldat était fait pour inspirer la terreur : il n'avait pas besoin d'être bardé d'or et d'argent, mais comptait sur son épée de fer et son courage ; c'était moins une armure qu'une aubaine pour les vainqueurs ; ce qui brillait avant l'engagement était abîmé par le sang et les coups. La coquetterie du soldat résidait dans la bravoure ; la victoire balayait tout ce faste et la richesse de l'ennemi passait au vainqueur, si pauvre qu'il fût. Papirius Cursor emmena ses hommes au combat, remplis d'ardeur à ces paroles<sup>1</sup>. »

Cet éclat est toutefois aussi à l'origine d'une fascination qui attire autant qu'elle révolte les Romains, au point qu'ils cherchent à se le réapproprier. Titus Manlius orne son cou de la parure du Gaulois vaincu et les soldats en tirent le surnom de *Torquatus*, tandis que les boucliers éclatants des Samnites sont ainsi pris pour être placés dans l'espace romain, pour servir à la décoration du forum :

*Dictator ex senatus consulto triumphauit, cuius triumpho longe maximam speciem captiva arma praebuere. Tantum magnificentiae uisum in his, ut aurata scuta dominis argentariarum ad forum ornandum diuiderentur. Inde natum initium dicitur fori ornandi ab aedilibus cum tensae ducerentur.*

« Un sénatus consulte accorda le triomphe au dictateur ; les armes prises à l'ennemi donnèrent au triomphe un éclat particulier. Elles paraissaient si magnifiques qu'on distribua les boucliers incrustés d'or aux changeurs pour décorer le forum. De là viendrait l'habitude que prirent les édiles d'ornez le forum au passage des chars divins<sup>2</sup> »

Pour l'historien, chaque triomphe qui suit la victoire d'un général est, depuis lors, marqué par l'apparition de cet éclat des armes prises à l'ennemi, qui orneront ensuite les monuments de la cité :

*Datum hoc forsan nomini familiaeque suae ut aduersus maximos conatus Samnitium opponerentur duces spoliaque ea referrent quae insignia publicis etiam locis decorandis essent.*

« C'était peut-être un privilège de son nom et de sa famille, de perdre la tête des combats où les Samnites engageaient toutes leurs forces, et de rapporter des dépouilles dont s'enorgueillissaient même des lieux publics<sup>3</sup>. »

Tite-Live joue ici avec un intertexte polybien. Tout membre de l'élite romaine du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. doit connaître les *Histoires* et surtout les passages où Polybe recherche à mettre en évidence ce qui fait la spécificité de Rome, en lui garantissant une hégémonie inscrite dans la durée. Nous avons souligné par ailleurs plus haut que l'historien romain n'est pas indifférent

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 40.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 40.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, X, 39.



aux développements polybiens sur le camp. Nous pensons que les passages que nous venons d'étudier sont une variation sur l' évocation du rôle joué par la mise en scène des *spolia* sur l'émulation collective :

Καλῶς δὲ καὶ τοὺς νέους ἐκκαλοῦνται πρὸς τὸ κινδυνεύειν. ἐπειδὴν γὰρ γένηται τις χρῆα καὶ τινες αὐτῶν ἀνδραγαθήσωσι, συναγαγὼν ὁ στρατηγὸς ἐκκλησίαν τοῦ στρατοπέδου, καὶ παραστησάμενος τοὺς δόξαντάς τι πεπραχέναι διαφέρον [...]. Τυγχάνει δὲ τούτων οὐκ ἂν ἐν παρατάξει τις ἢ πόλεως καταλήψει τρώση τινὰς ἢ σκυλεύση τῶν πολεμίων, ἀλλ' ἂν ἐν ἀκροβολισμοῖς ἢ τισιν ἄλλοις τοιούτοις καιροῖς, ἐν οἷς μηδεμιᾶς ἀνάγκης οὔσης κατ' ἄνδρα κινδυνεύειν αὐτοὶ τινες ἔκουσίως καὶ κατὰ προαίρεσιν αὐτοὺς εἰς τοῦτο διδώσι [...]. Οἱ γὰρ τυχόντες τῶν τοιούτων δωρεῶν χωρὶς τῆς ἐν τοῖς στρατοπέδοις εὐκλείας καὶ τῆς ἐν οἴκῳ παραχρῆμα φήμης καὶ μετὰ τὴν ἐπάνοδον τὴν εἰς τὴν πατρίδα τὰς τε πομπὰς ἐπισημῶς πομπεύουσι διὰ τὸ μόνοις ἐξεῖναι περιτίθεσθαι κόσμον τοῖς ὑπὸ τῶν στρατηγῶν ἐπ' ἀνδραγαθία τετιμημένοις, ἐν τε ταῖς οἰκίαις κατὰ τοὺς ἐπιφανεστάτους τόπους τιθέασιν τὰ σκῦλα, σημεῖα ποιούμενοι καὶ μαρτύρια τῆς ἑαυτῶν ἀρετῆς. τοιαύτης δ' ἐπιμελείας οὔσης καὶ σπουδῆς περὶ τε τὰς τιμὰς καὶ τιμωρίας τὰς ἐν τοῖς στρατοπέδοις, εἰκότως καὶ τὰ τέλη τῶν πολεμικῶν πράξεων ἐπιτυχῆ καὶ λαμπρὰ γίνεται δι' αὐτῶν.

« Les Romains excellent aussi pour encourager les jeunes gens à braver les dangers. Après une opération où des exploits ont été accomplis, le général réunit son armée en assemblée, appelle les hommes qui se sont fait remarquer par une action d'éclat et prononce pour commencer l'éloge de chacun en célébrant leurs exploits et tous les autres points qui, dans leur existence passée, méritent aussi des félicitations ; puis il distribue des récompenses [...] On n'obtient pas ces récompenses pour avoir blessé ou dépouillé des ennemis dans une bataille rangée ou dans la prise d'une ville : il faut que ce soit dans des escarmouches ou des circonstances analogues, où rien n'obligeait à se battre au corps à corps et où des soldats se sont ainsi exposés d'eux-mêmes, volontairement et de propos délibéré [...] De pareilles incitations n'ont pas pour unique effet de provoquer l'émulation et l'ardeur devant le danger chez les hommes qui sont là pour entendre ces éloges : ceux qui restent dans leurs foyers en sont affectés aussi, car les bénéficiaires de pareilles récompenses n'obtiennent pas seulement la gloire dans l'armée et une renommée immédiate chez eux ; après leur retour dans leur patrie, ils se distinguent dans les cortèges des processions par une parure que seuls peuvent porter les auteurs d'exploits honorés par les généraux ; et dans leurs demeures, ils placent aux endroits le plus en vue les dépouilles, qu'ils tiennent pour le signe et le témoignage de leur valeur. Ainsi, avec toute cette attention et cette importance que les Romains attachent aux récompenses et aux punitions militaires, il est normal qu'ils mènent toujours leurs actions militaires à une fin heureuse et brillante<sup>1</sup>. »

Tite-Live fait allusion à plusieurs reprises au processus de mise en avant mémorielle mis en place par les grandes familles pour mettre en avant les victoires remportées par leurs généraux. Ces passages sont une autre illustration de la fabrique de l'imaginaire collectif romain. La fascination mise en scène par l'historien pour l'éclat des dépouilles confère cependant à ces passages une dimension supplémentaire, en même temps qu'elle offre une réponse à Polybe. La victoire romaine repose certes sur la pratique sociale construite autour des *spolia*. Toutefois, ces dépouilles ne sont pas seulement prises à l'ennemi. Elles constituent davantage une trace de l'ennemi, élément effrayant désormais intégrée dans l'espace romain. L'épisode du duel est présenté comme le signe d'une violence cristallisée, circonscrite dans un espace spectacle, puis dans l'espace mémoriel, où les actions individuelles permettent la cohésion et la victoire de la cité. La présence de ce dispositif renvoie à une dimension

---

1 POLYBE, *Histoires*, 39, 1-11.

fondamentale de la rencontre avec l'autre dans l'œuvre livienne. Il apparaît en effet que cette rencontre se fait sous la forme d'un spectacle orchestré, médiatisé, qui fait naître chez les Romains un sentiment de fascination.

Dans son ouvrage sur l'espace dans le corpus cicéronien, M.-J. Kardos rappelle la place primordiale qu'occupe pour Cicéron la *lux rei publicae*, en s'appuyant sur un extrait de la lettre de l'Arpinate à son ami Caelius Rufus :

*Urbem, urbem, mi Rufe, cole et in ista luce uiue! omnis peregrinatio, quod ego ab adulescentia iudicauī, obscura et sordida est iis quorum industria Romae potest illustris esse.*

« Ah Rome ! Mon cher Rufus, c'est Rome qu'il faut habiter, dans cette lumière qu'il faut vivre. Il n'y a point de séjour à l'étranger – j'en ai ainsi jugé dès mon adolescence – qui ne soit obscur et misérable quand on peut à Rome faire briller son activité<sup>1</sup>. »

J. Boes explique ainsi ce que représente cette *lux rei publicae* :

« La lumière de la Ville n'est pas autre chose que la condition dans laquelle se trouve placé un homme public, celle qui consiste à être toujours sous le regard de la cité<sup>2</sup>. »

Tite-Live utilise également le motif de la lumière, mais là où Cicéron en fait le symbole de la vie politique interne de l'*Vrbs*, l'historien y cristallise les appréhensions qui accompagnent la mise en place de la domination romaine sur le monde.

*L'Ab Vrbe condita* semble ainsi proposer à ses lecteurs de rechercher des éléments communs, des thématiques communes, dans les espaces étrangers ou dans la rencontre avec l'autre. La tension qu'elle instaure, grâce à l'usage des perspectives narratives et de la polyphonie, de composition spectaculaire ou de motifs, ne fragilise pas le modèle romain construit par l'œuvre, mais lui confère une assise plus solide, grâce au travail de composition. L'œuvre résulte en effet d'un travail de construction qui fait apparaître notamment un jeu d'échos entre les différents passages. De même que le combat sans merci des jeunesses de Sagonte ou d'Astapa peut être mis en parallèle avec la jeunesse romaine qui apparaît durant toute la première décennie comme la principale force du peuple romain<sup>3</sup>. Il apparaît donc que le jeu des perspectives narratives et de la polyphonie de *L'Ab Vrbe condita* aboutit à la constitution de perspectives qui offrent non seulement des modèles exemplaires pour la bonne conduite des affaires romaines et la préservation du *mos maiorum*. Elles permettent aussi, de façon plus complexe, de susciter la réflexion sur la conquête, notamment sur la

1 CICÉRON, *Lettres à ses proches*, II, 12, 2.

2 J. BOES, *La philosophie et l'action dans la correspondance de Cicéron*, Travaux et mémoires, Études anciennes, 5, Nancy, PUN, 1990, p. 192.

3 Voir A. PELLETIER, « Sagonte, Iliturgi, Astapa, trois destins tragiques vus de Rome », *Mélanges de la Casa de Velasquez*, 23, 1987, p. 107-124 et J.-P. NÉRAUDAU, « L'exploit de Titus Manlius Torquatus (Tite-Live, VII,9,6-10) (Réflexion sur la « *iuuentus* » archaïque chez Tite-Live) » *L'Italie pré-romaine et la Rome républicaine, Mélanges offerts à Jacques Heurgon II*, Rome, École Française de Rome, 1976, p. 687-694.

cohésion et la stabilité d'un empire, voire sur le choix du meilleur régime politique et du meilleur gouvernant, questions évidemment centrales en cette fin de I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., alors qu'à l'issue des guerres civiles, à la faveur de la crise que connaît la République romaine, se met en place un nouveau régime, de type monarchique. Le non-Romain, loin de ne constituer qu'un élément exogène, conforte dès lors l'identité romaine, davantage qu'il ne le met en danger ; loin de menacer la centralité de Rome, ces espaces ou perspectives étrangères lui confèrent une assise supplémentaire.

Ils sont d'abord l'occasion de refléter les débats qui divisent la classe dirigeante<sup>1</sup>, dans le contexte de la compétition entre grandes familles, et donnent donc lieu à des versions opposées de la tradition historique romaine<sup>2</sup>, qu'il s'agisse de la question de l'expansion romaine ou de l'exercice du pouvoir. Ils sont également un moyen de placer l'écriture de l'histoire romaine dans le cadre des histoires universelles et d'un arrière-plan hellénistique marqué par le stoïcisme d'un Posidonios<sup>3</sup>.

### III. POINTS DE FUITE ET LIEUX DE MÉMOIRE

#### 1. De l'Italie unifiée à la perspective des histoires universelles

L'historien, à plusieurs reprises, semble céder à l'attrait des sirènes de l'histoire universelle. Cette catégorie particulière d'histoire, qui reporte la totalité de l'histoire de l'humanité depuis ses débuts, dans toutes les aires géographiques du monde connu<sup>4</sup>, occupe depuis les débuts de la période hellénistique une place importante dans l'historiographie de langue grecque. Un auteur comme Tite-Live, qui s'inscrit dans un contexte littéraire et historiographique fortement marqué par l'empreinte hellénistique<sup>5</sup>, et caractérisé, comme l'a souligné J. Marincola dans *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, par une tension entre le respect de la tradition et la rivalité envers ses prédécesseurs, comme Polybe<sup>6</sup>,

---

1 Voir F. CASSOLA, *I gruppi politici romani nel III secolo A.D.*, Trieste, Istituto di Storia Antica, 1962 et P. GRIMAL, *Le siècle des Scipions : Rome et l'hellénisme au temps des guerres puniques*, Paris, Aubier, 1953.

2 Voir T. P. WISEMAN, *Clio's Cosmetics : Three Studies in Greco-Roman Literature*, Leicester, Leicester University Press, 1979.

3 Sur l'influence de Posidonios et en général de la réflexion académicienne et stoïcienne sur Tite-Live, voir B. MINEO, *op. cit.*, p. 38-45 et 94-95.

4 Voir K. CLARKE, « Universal perspective in historiography », dans C. S. KRAUS (éd.), *The Limits of Historiography : Genre and Narrative in Ancient Historical Texts*, Leyde, Brill, 1999.

5 Voir D. BRIQUEL, « La naissance de l'historiographie romaine : la canonisation de la mémoire nationale selon un modèle étranger », *Transferts culturels, Revue Sciences Lettres*, 1, 2013.

6 On discute encore pour savoir si Tite-Live est passé par un intermédiaire latin, traduction de Polybe. La mise en parallèle de nombreux passages semble toutefois démontrer que Tite-Live effectue un travail de traduction

n'est pas sans ignorer les développements de l'histoire universelle. S'il fait le choix, comme il l'indique dès sa préface, de raconter une histoire de Rome, depuis ses commencements<sup>1</sup> en composer un récit centrée sur l'*Vrbs*, il semble parfois transporté par un désir de briser ce cadre, aux dépens de ses choix narratifs initiaux. Ainsi, le passage du livre XXXIX, 48-49, bien que Tite-Live réitère son refus de s'éloigner de son but initial de ne pas toucher aux affaires étrangères qui ne concerneraient pas directement Rome, est suivi d'une narration de la capture de Philopœmen par les Lacédémoniens. Il s'agit d'une digression, qu'il juge nécessaire parce qu'elle est digne de mémoire. Pourtant, elle ne concerne en rien l'histoire de l'*Vrbs* :

*Legatus in Macedoniam Q. Marcius est missus, iussus idem in Peloponneso sociorum res aspicere. nam ibi quoque et ex ueteribus discordiis residui motus erant, et Messene descuerat a concilio Achaico. Cuius belli et causas et ordinem si expromere uelim, immemor sim propositi, quo statui non ultra attingere externa, nisi qua Romanis cohaerent rebus. Euentus memorabilis est, quod, cum bello superiores essent, Achaei, Philopœmen praetor eorum capitur, ad praeoccupandam Coronen, quam hostes petebant, in<ita> ualle iniqua cum equitibus paucis oppressus.*

« Quintus Marcius fut envoyé comme légat en Macédoine, il reçut l'ordre de surveiller également la situation entre les alliés dans le Péloponnèse. En effet, là aussi régnait une certaine agitation, résidu de vieilles querelles, et Messène s'était détachée de la ligue achéenne. Mais si de cette guerre, je voulais exposer les causes et la succession des événements, je devrais oublier la résolution que j'ai prise de n'aborder les questions étrangères que dans la mesure où elles sont reliées à l'histoire de Rome. Un événement digne de mémoire est la capture de Philopœmen, le stratège des Achéens, alors que la guerre tournait à l'avantage de ces derniers. Il s'en allait occuper le premier Coronè, que les ennemis menaçaient, et s'était engagé dans une vallée accidentée lorsqu'il fut assailli avec quelques cavaliers<sup>2</sup>. »

Le poids de l'histoire, tout autant que l'intérêt pour un rebondissement de l'histoire grecque, constitue ici une force centripète, qui dessine en creux la possibilité d'une histoire universelle.

La fascination pour les grands hommes et leur rôle dans la grandeur et la chute des empires semble ainsi conduire Tite-Live à enfreindre ses résolutions narratives : la plupart des digressions sont en effet placées dans des passages évoquant Alexandre, ou ses épigones, Pyrrhus, Hannibal, Philopœmen, Scipion. Dans l'*excursus* du livre IX, 16-19, après avoir clairement exprimé son refus des digressions narratives, qui font éclater la cohérence du récit, Tite-Live nous livre un vaste développement sur Alexandre, les causes de sa puissance, et les raisons de la supériorité romaine, qui s'appuie sur une multitude d'*imperatores*. Tite-Live y cède également au plaisir d'écrire et de mettre au point une uchronie : que serait-il advenu, si Alexandre avait tourné ses armées non pas vers l'Orient mais vers l'Occident ? Nous avons

---

du texte polybien. N'oublions pas non plus que Tite-Live, s'il n'a jamais occupé de fonctions politiques, a néanmoins certainement reçu une éducation classique, et connaît donc le grec. Voir H. I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Seuil, 1948 et J. KAIMIO, *The Romans and the Greek Language*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica, 1979. Par ailleurs Polybe est fréquemment cité par Tite-Live comme une source, sur le même plan que des historiens latins comme Valérius Antias ou Claudius Quadrigarius.

1 Voir TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, I, Préface, 1 : *Facturusne operae pretium sim si a primordio urbis res populi Romani perscripserim nec satis scio*, « Vaut-il la peine de raconter depuis les origines de Rome l'ensemble de l'histoire romaine ? Je n'en suis pas très sûr »

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIX, 48, 5- 49, 1.

souligné que le passage était l'occasion pour l'historien d'exprimer sa fierté envers le territoire italien et surtout vis-à-vis de la série des grands hommes qui constituent la véritable force de Rome. L'historien reprend des motifs propres aux histoires d'Alexandre, comme l'évocation de la prise de Thèbes ou la description de l'espace oriental et les met au service de sa démonstration : si les troupes romaines s'étaient heurtées au conquérant macédonien, elles seraient sorties victorieuses de l'affrontement. L'heure n'est pas toutefois encore à l'histoire universelle : pour des raisons rhétoriques, la représentation de l'Asie comme le portrait du conquérant rassemblent de vagues stéréotypes.

Ce passage doit être envisagé au sein d'une composition plus vaste. Tite-Live y fait écho, vingt-cinq livres plus loin, au livre XXXV, 14, 5-12, en nous livrant l'anecdote de la rencontre entre Scipion et Hannibal. Il propose alors une nouvelle uchronie : que se serait-il passé si Hannibal avait battu Scipion ? La différence entre le traitement des deux épisodes est tangible : le récit ne propose pas un rappel de l'affrontement entre Carthage et Rome, qui est désormais assurée de sa puissance. Il ne recherche pas à mettre en lumière les raisons du succès de l'*Vrbs*. Il soulève plutôt une question qui relève de la philosophie politique, du rôle des généraux dans la constitution et la succession des empires<sup>1</sup>. Le public est alors entraîné au-delà de l'espace proprement romain et est invité à adopter une perspective universelle. La même réflexion est au cœur des paragraphes 52 et 53 du livre XXXIX. Le récit de la mort d'Hannibal est en effet l'occasion d'effectuer une comparaison entre les grands généraux que sont Philopœmen, Hannibal, et Scipion, grâce à la mention d'une tradition qui place la mort des trois grands hommes la même année<sup>2</sup>. Le passage propose une réflexion globale sur le pouvoir dans le cadre de laquelle les généraux semblent s'affranchir de leurs appartenances respectives. La liste des *summi uiri* cède la place à une conversation entre grands hommes et à une leçon qui relève plus de la réflexion philosophique que de l'histoire exemplaire : le didactisme de l'*historia magister uitae* s'élargit aux dimensions de l'histoire universelle<sup>3</sup>. Dans ces paragraphes qui adoptent des formes génériques nouvelles comme le récit de vie ou le dialogue, Rome n'est plus identique à l'espace narré, qui s'élargit et se charge de l'épaisseur temporelle de la succession des empires. Le poids de la tradition non-annalistique, allié sans doute à la pratique des exercices

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXV, 14, 5-12.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXIX, 52, 1-8.

3 Nous utilisons le terme d'histoire universelle dans son acception large, et non au sens restreint que donne J. M. ALONSO-NÚÑEZ, *The Idea of Universal History in Greece from Herodotus to the Age of Augustus*, Amsterdam, J. C. Gieben, 1990, p. 173 : « *Universal historians, strictly speaking are those who deal with the history of mankind from the earliest times, and in all parts of the world known to them* », « Les historiens universels, à proprement parler, sont ceux qui se préoccupent de l'histoire de l'humanité depuis ses premiers temps, et dans toutes les parties du monde qu'ils connaissent ».

rhétoriques et à un plaisir d'écriture patent<sup>1</sup>, entraînent l'historien au-delà du cadre de l'espace centré autour de Rome,

Cela ne signifie pas toutefois que Rome perde sa place centrale dans le récit. Elle se voit au contraire conférer une assise plus vaste, puisque s'inscrivant dans le cadre des histoires universelles. Nous ne devons pas oublier en effet que l'écriture de l'histoire dans l'antiquité s'inscrit dans un contexte polémique, où chaque peuple s'efforce de justifier sa supériorité sur les autres peuples, puis, à l'époque hellénistique, de justifier ou dénoncer l'hégémonie romaine<sup>2</sup>. Une rhétorique est bien à l'œuvre ici, mais elle n'est pas purement formelle : il s'agit pour chaque historien de placer son peuple comme centre de l'histoire, d'écrire une histoire universelle centrée sur soi et charger ainsi son récit de l'épaisseur temporelle et des leçons – notamment politiques – dont elle est porteuse. En cela, l'histoire livienne subit sans doute, peut-être à travers Cicéron, l'influence de la philosophie stoïcienne telle que la développe Panétius de Rhodes, qui met en avant l'existence d'une cité universelle<sup>3</sup>. Au sein de cette dernière, les grands hommes ne sont plus seulement ceux qui assurent la gloire de Rome, mais ce que leurs destins placent au-dessus. Cela explique que la figure d'Hannibal échappe progressivement, dans l'*Ab Vrbe condita*, à la caractérisation que fait de lui l'historien dans le portait du livre XXI. À un autre niveau, ce détournement de l'histoire universelle accompagne aussi la mise en avant par Rome de son modèle « ouvert ». Tite-Live est ainsi connu à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., pour une phrase illustrant l'accueil des transfuges. Servius l'utilise ainsi pour commenter un passage – un peu à contre-emploi – où Priam accueille le traître Simon :

*Et sunt, ut habemus in Liuiio, imperatoris uerba transfugam recipientis in fidem : « Quisquis es, noster eris »*

« Ce sont aussi les mots, que nous trouvons dans Tite-Live, d'un général accueillant un transfuge sous sa protection : " Qui que tu sois, tu seras nôtre<sup>4</sup>". »

La réception de l'*Ab Vrbe condita* dans les premiers siècles de l'Empire a ainsi sélectionné, pour sa valeur exemplaire, un passage lié à l'intégration de l'étranger.

---

1 Voir M. MAHÉ-SIMON, *op. cit.*, 2005 ; D. BRIQUEL, « Une présentation négative d'Alexandre à Rome, l'*excursus* de Tite-Live IX, 17-19 », dans M. MAHÉ-SIMON et J. TRINQUIER (éd.), *L'histoire d'Alexandre selon Quinte-Curce*, 2014.

2 Voir D. BRIQUEL, *Le regard des autres*, *op. cit.*, 1997 et E. DENCH, *op. cit.*, 2005.

3 Voir V. N. TATAKIS, *Panétius de Rhodes, le fondateur du moyen-stoïcisme : sa vie et son œuvre*, Paris, Vrin, 1931.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV et Fragments, LXXI, d'après SERVIUS, *Commentaire à l'Énéide*, II, 148.

## 2. *Lieux de pouvoir et lieux de mémoire : translatio imperii et fixation de la mémoire de la conquête*

Comme le soulignent les premières lignes des *Histoires* de Polybe, l'histoire universelle s'accompagne de la thématique de la succession des empires :

Ὡς δ' ἔστι παράδοξον καὶ μέγα τὸ περὶ τὴν ἡμετέραν ὑπόθεσιν θεώρημα γένοιτ' ἂν οὕτως μάλιστα ἐμφανές, εἰ τὰς ἐλλογιμωτάτας τῶν προγεγενημένων δυναστειῶν, περὶ ἃς οἱ συγγραφεῖς τοὺς πλείστους διατέθονται λόγους, παραβάλοισιν καὶ συγκρίνοισιν πρὸς τὴν Ῥωμαίων ὑπεροχὴν. Εἰσὶ δ' αἱ τῆς παραβολῆς ἄξια καὶ συγκρίσεως αὐταί. Πέρσαι κατὰ τινὰς καιροὺς μεγάλην ἀρχὴν κατεκτήσαντο καὶ δυναστείαν: ἀλλ' ὅσακις ἐτόλμησαν ὑπερβῆναι τοὺς τῆς Ἀσίας ὄρους, οὐ μόνον ὑπὲρ τῆς ἀρχῆς, ἀλλὰ καὶ περὶ σφῶν ἐκινδύνευσαν. Λακεδαιμόνιοι πολλοὺς ἀμφισβητήσαντες χρόνους ὑπὲρ τῆς τῶν Ἑλλήνων ἡγεμονίας, ἐπειδὴ ποτ' ἐκράτησαν, μόλις ἔτη δώδεκα κατεῖχον αὐτὴν ἀδήριτον. Μακεδόνες τῆς μὲν Εὐρώπης ἤρξαν ἀπὸ τῶν κατὰ τὸν Ἀδριανὸν τόπων ἕως ἐπὶ τὸν Ἰστρον ποταμὸν, ὃ βραχὺ παντελῶς ἂν φανείη μέρος τῆς προειρημένης χώρας : μετὰ δὲ ταῦτα προσέλαβον τὴν τῆς Ἀσίας ἀρχὴν, καταλύσαντες τὴν τῶν Περσῶν δυναστείαν. ἀλλ' ὅμως οὗτοι πλείστον δόξαντες καὶ τόπων καὶ πραγμάτων γενέσθαι κύριοι, τὸ πολὺ μέρος ἀκμὴν ἀπέλιπον τῆς οἰκουμένης ἀλλότριον. Σικελίας μὲν γὰρ καὶ Σαρδοῦς καὶ Λιβύης οὐδ' ἐπεβάλοντο καθάπαξ ἀμφισβητεῖν, τῆς δ' Εὐρώπης τὰ μαχμώτατα γένη τῶν προσεσπερίων ἐθνῶν ἰσχνῶς εἰπεῖν οὐδ' ἐγίνωσκον. Ῥωμαῖοί γε μὴν οὐ τινὰ μέρη, σχεδὸν δὲ πᾶσαν πεποιημένοι τὴν οἰκουμένην ὑπήκοον αὐτοῖς, ἀνυπόστατον μὲν τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσιν, ἀνυπερβλήτον δὲ καὶ τοῖς ἐπιγινόμενοις ὑπεροχὴν κατέλιπον τῆς αὐτῶν δυναστείας. Περὶ δὲ τοῦ μεντολαδίατ ... ἐκ τῆς γραφῆς ἐξέσται σαφέστερον κατανοεῖν: ὁμοίως δὲ καὶ περὶ τοῦ πόσα καὶ πηλίκᾳ συμβάλλεσθαι πέφυκε τοῖς φιλομαθοῦσιν ὁ τῆς πραγματικῆς ἱστορίας τρόπος.

« On saisira d'un coup d'oeil l'originalité et la grandeur de mon sujet si l'on compare et met en parallèle les plus célèbres puissances du passé, celles sur lesquelles les historiens se sont le plus longuement étendus, avec l'empire romain. Voici celles qui sont dignes de la comparaison et du parallèle : les Perses, à une certaine époque, ont acquis un grand empire et une grande puissance ; mais à chaque fois qu'ils ont osé franchir les limites de l'Asie, ils ont compromis non seulement leur empire, mais leur existence même. Les Lacédémoniens, qui avaient pendant longtemps disputé l'hégémonie de la Grèce, une fois vainqueurs, l'ont conservée à peine douze ans incontestée. Les Macédoniens ont dominé l'Europe des rives de l'Adriatique au Danube, ce qui n'est en somme qu'une faible portion de ce continent ; ensuite ils ont conquis l'empire de l'Asie après avoir anéanti la puissance perse. Pourtant, bien qu'ils soient devenus aux yeux du monde les maîtres de la plupart des terres et des États, ils ont laissé une grande partie du monde habité complètement en dehors de leur conquête : ils n'ont même pas songé une seule fois à s'emparer de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Afrique, et ils ne connaissaient même pas, pour parler net, les peuplades si batailleuses des pays occidentaux. Mais les Romains, en soumettant non pas quelques parties, mais la totalité du monde habité, ont laissé une puissance si étendue qu'il est impossible à nos contemporains de lui résister ni à nos descendants de la surpasser.<sup>1</sup> »

Il s'agit d'une thématique qui constitue un fil conducteur important de la narration des guerres opposant Rome à la Macédoine. Une fois que l'*Vrbs* l'a emporté sur Carthage, gagnant une hégémonie définitive sur le monde, le conflit contre la Macédoine n'est pas représenté comme un combat qui doit décider de l'avenir du monde mais plutôt comme un moyen pour Rome d'apparaître comme les nouveaux détenteurs du pouvoir mondial, détrônant la Macédoine qui, depuis Alexandre, en est la dépositaire. Sous cet aspect, il s'agit moins d'une conquête guerrière que d'une conquête culturelle, comme le met en évidence la préface du livre XXXI, qui propose une transition entre les deux espaces :

1 POLYBE, I, 2, 1-7, texte établi et traduit par P. PÉDECH, *op. cit.*, 1969.

*Pacem Punicam bellum Macedonicum excepit, periculo haudquaquam comparandum aut uirtute ducis aut militum robore, claritate regum antiquorum uetustaque fama gentis et magnitudine imperii, quo multa quondam Europae, maiorem partem Asiae obtinuerant armis, prope nobilius.*

« La paix avec Carthage fut aussitôt suivie de la guerre de Macédoine, nullement comparable à la précédente pour le danger couru, la valeur du chef ou la trempe des soldats, mais peut-être plus réputée ne raison de la célébrité des anciens rois de ce pays, de l'antique renommée de cette nation et de l'étendue d'une hégémonie qui lui avait jadis militairement assuré la possession de nombreux territoires d'Europe et de la majeure partie de l'Asie<sup>1</sup>. »

Même si elles ont également pour théâtre, à l'ouest, les Hispanies et à l'est, les royaumes des Diadoques, la troisième décennie et la dernière pentade ont pour sujet principal l'affrontement entre Rome et l'ancien royaume d'Alexandre. La *translatio imperii* y constitue un leitmotiv et fonctionne comme un élément narratif. Les généraux y recourent dans leurs discours d'exhortation aux soldats avant la bataille ; les conseillers de Persée y trouvent un argument pour refuser une paix dont les Romains ne sauraient se satisfaire :

*Neque enim Romanos pecunia aut agro egere, sed hoc scire, cum omnia humana, tum maxima quaeque et regna et imperia sub casibus multis esse. Carthaginiensium opes fregisse sese, et ceruicibus eorum praepotentem finitimum regem inposuisse ; Antiochum progeniemque eius ultra iuga Tauri emotum ; unum esse Macedoniae regnum, et regione propinquam, et quod, sicubi populo Romano sua fortuna labet, antiquos animos regibus suis uideatur posse facere.*

« Les Romains n'avaient pas besoin en effet d'argent ou de territoires, mais ils savaient que, si toutes les choses humaines sont exposées aux vicissitudes du sort, c'est surtout le cas des plus grandes d'entre elles, à savoir les royaumes et les empires. Ils avaient brisé la puissance des Carthaginois et ait peser sur leur tête le joug d'un roi voisin, de façon qu'il exerçât sur eux sa toute-puissance ; Antiochus et sa postérité, ils les avaient rejetés au-delà du Taurus ; il ne restait que le royaume de Macédoine pour être à la fois proche géographiquement et capable apparemment, au cas où l'on verrait chanceler quelque part la fortune du peuple romain, de rendre à ses rois leur antique fierté<sup>2</sup>. »

La narration elle-même épouse le rêve des Macédoniens qui souhaitent recouvrer leur gloire passée. Elle convoque en effet, par la mention du nom de la capitale Pella, le souvenir de leur hégémonie.

*Pellae, in uetere regia Macedonum, hoc consilium erat.*

« C'était à Pella, dans l'ancien palais des rois de Macédoine, que se tenait ce conseil<sup>3</sup>. »

Elle rapporte également la rumeur qui fait de l'armée composée par Persée l'égale de l'armée d'Alexandre<sup>4</sup>, puis le discours de Persée qui rappelle – comme nous l'avons souligné plus haut, avec quelque exagération – la conquête menée par le général macédonien<sup>5</sup>. De fait, avant que le roi ne semble comme frappé par la folie, il mène une offensive conquérante. La fin de la guerre est donc marquée par une notice qui retrace l'histoire du royaume de Macédoine et de sa domination sur le monde, en XLIV, 9, 1-7. En quelques lignes, Tite-Live

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 1, 6.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLII, 50, 5-7.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLII, 51.

4 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLII, 51, 10.

5 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLII, 52, 14.



ne clôt pas seulement le récit de la guerre. Il apporte un point final à une domination qui a duré cent cinquante ans<sup>1</sup>. La narration redouble cette chute de l'empire en proposant une généalogie des rois de Macédoine, les rattachant ainsi aux temps primordiaux<sup>2</sup>. Auparavant, l'historien construit autour de la ville de Pella non plus un lieu de pouvoir mais un espace remarquable. La Grèce et la Macédoine sont devenues des territoires-musées, que le général peut parcourir dans le but de les visiter.

L'historien évoque toutefois la *translatio imperii* bien avant les guerres de Macédoine. Il recourt au thème dès le livre V, en rappelant la domination étrusque sur l'Italie. Il opère alors une modification importante par rapport aux *translationes* traditionnelles, en l'ouvrant à un nouvel espace, dans la partie occidentale et en façonnant une tradition de la succession des empires centrée sur Rome et son histoire. Dans ce nouveau développement, la place de la capitale joue un rôle important. Dans cette fin de I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., la crainte de voir un déplacement de la capitale agite encore les esprits. Octave en a fait en effet une thématique de propagande contre Marc-Antoine, qu'il accuse de vouloir privilégier Alexandrie et la partie orientale de l'empire. La crainte est au cœur des guerres civiles, puisqu'elle est déjà un argument mobilisé par Cicéron dans son discours *Sur la loi agraire* :

*Tunc illud uexillum Campanae coloniae uehementer huic imperio timendum Capuam a uiris inferetur; tunc contra hanc Romam, communem patriam omnium nostrum, illa altera Roma quaeretur.*

« Alors cet étendard de la colonie campanienne, si grandement redoutable pour notre domination, sera planté à Capoue par les décemvirs. Alors contre notre Rome, notre commune patrie à tous, on cherchera à dresser cette autre Rome<sup>3</sup>. »

L'évocation de la disparition de Rome est également au cœur du poème d'Horace sur l'âge d'or. Alors que Rome s'effondre, le lecteur est invité à quitter Rome pour gagner les îles fortunées :

*Altera iam teritur bellis ciuilibus aetas, suis et ipsa Roma uiribus ruit.*

« Voici qu'une seconde génération s'use dans les guerres civiles, et que Rome s'écroule par ses propres forces<sup>4</sup>. »

Chez Tite-Live, cette crainte trouve un écho dans le développement accordé à trois épisodes qui voient, dans des moments de grande crise de la cité, certains citoyens livrés à la tentation de quitter le sol romain pour aller s'établir ailleurs. Au livre V, dans une Rome en ruine, les tribuns de la plèbe suscitent l'envie de s'établir à Véies et il faut l'intervention de Camille pour

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 9, 7.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XLV, 9, 3-4.

3 CICÉRON, *Sur la loi agraire*, II, 32 (86-87).

4 HORACE, *Épodes*, XVI, 1-2.

éviter le déplacement de la cité. Au livre VII, 38,5, Tite-Live évoque à nouveau la volonté de la plèbe et des soldats d'abandonner la ville pour trouver un lieu avec plus de ressources :

*Iam tum minime salubris militari disciplinae Capua instrumento omnium uoluptatum delentis militum animos auertit a memoria patriae, inibanturque consilia in hibernis eodem scelere adimendae Campanis Capuae per quod illi eam antiquis cultoribus ademissent : neque immerito suum ipsorum exemplum in eos uersurum; cur autem potius Campani agrum Italiae uberrimum, dignam agro urbem, qui nec se nec sua tutari possent, quam uictor exercitus haberet qui suo sudore ac sanguine inde Samnites depulisset ? An aequum esse dediticios suos illa fertilitate atque amoenitate perfrui, se militando fessos in pestilenti atque arido circa urbem solo luctari aut in urbe insidentem labem crescentis in dies fenoris pati ? Haec agitata occultis coniurationibus necdum volgata in omnes consilia.*

« Mais Capoue, séjour déjà funeste à la discipline militaire, séduisit les cœurs des soldats par la foule des plaisirs qu'elle leur offrait et leur fit oublier leur patrie. Et les voilà formant en leurs quartiers d'hiver le projet d'enlever Capoue aux Campaniens par le même crime que celui grâce auquel les Campaniens précisément avaient enlevé cette ville à ses anciens habitants : " Et ce serait bien mérité si leur propre exemple tournait contre eux. Pourquoi d'ailleurs le territoire le plus riche d'Italie, et une ville digne de ce territoire, appartiendraient-ils aux Campaniens, incapables de protéger ni eux-mêmes ni leurs biens, plutôt qu'à l'armée victorieuse qui avait dépensé sa sueur et son sang pour en repousser les Samnites ? Était-il donc équitable que leurs sujets jouissent à leur aise de la fertilité et du charme d'un tel pays quand eux, épuisés par le service, luttèrent contre le sol malsain et aride des environs de Rome ou, à l'intérieur de la Ville, avaient à supporter le chancre invétéré de l'usure toujours croissante ? " Tels étaient les projets complotés en des réunions secrètes<sup>1</sup>. »

L'emploi du terme *coniuratio* souligne la désapprobation de l'historien<sup>2</sup>, sentiment que nous retrouvons lorsque, pendant la seconde guerre punique, certains jeunes décident, après la défaite de Cannes, de quitter l'Italie, au livre XXII, 53, 4 :

*Desperatam comploratamque rem esse publicam; nobiles iuuenes quosdam, quorum principem L. Caecilium Metellum, mare ac naues spectare, ut deserta Italia ad regum aliquem transfugiant. Quod malum, praeterquam atrox, super tot clades etiam nouum, cum stupore ac miraculo torpidos defixisset qui aderant et consilium aduocandum de eo censerent, negat consilii rem esse [Scipio] Iuuenis, fatalis dux huiusce belli.*

« Parmi les réfugiés se trouvaient des tribuns militaires [...] Comme ils discutaient entre eux de la situation générale, Publius Furius Philus, le fils de l'ancien consul, leur déclara qu'il était bien illusoire de nourrir de vaines espérances : la République était perdue, la République était morte ; de jeunes nobles, dirigés par Marcus Caecilius Métellus songeaient à prendre la mer et à s'embarquer, avec l'intention d'abandonner l'Italie et de se réfugier à la cour de quelque roi. Ce crime, affreux par lui-même, qui venait s'ajouter inopinément à tant de drames, laissa l'assistance sans réactions, sous le coup de la surprise et de l'étonnement : on demandait la réunion immédiate du conseil de guerre<sup>3</sup>. »

Il nous reste à nous demander comment Tite-Live peut conjuguer les deux types d'histoire, celle de ses sources annalistiques et celle d'un Polybe, par exemple, qui se réclame de l'histoire universelle. Il nous semble qu'il y parvient grâce au recours à des lieux de mémoire qui permettent d'inscrire la conquête romaine dans le temps et dans l'espace. La ville de Sagonte, en Hispanie, est ainsi régulièrement citée dans les discours de l'*Ab Vrbe condita*<sup>4</sup>.

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, VII, 38, 4-8.

2 Sur l'image de la *coniuratio* chez Tite-Live, voir C. SAULNIER, *op. cit.*, 1981 et M. SORDI, *op. cit.*, 2002.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXII, 53, 4.

4 Vingt-deux occurrences en-dehors du livre XXI.

Elle rappelle ainsi, à travers le discours de P. Sulpicius Galba, au moment où les Romains tournent leurs armes vers l'Orient, combien les tergiversations peuvent être coûteuses :

*Patiamur expugnandis Athenis, sicut Sagunto expugnando Hannibalem passi sumus, segnitiam nostram experiri regem: non quinto inde mense, quemadmodum ab Sagunto Hannibal, sed quinto die quam ab Corintho soluerit naues, in Italiam perueniet.*

« Permettons au roi par la prise d'Athènes, comme nous l'avons permis à Hannibal par la prise de Sagonte, d'éprouver notre mollesse : ce n'est pas quatre mois après, comme Hannibal qui venait de Sagonte, mais quatre jours après avoir levé l'ancre de Corinthe, qu'il arrivera en Italie<sup>1</sup>. »

De même, la vallée de l'Aoos permet de dépasser le cadre de la chronique guerrière pour évoquer des combats entrés dans la mémoire collective.

Il apparaît ainsi qu'en recourant à l'étude de techniques narratives comme les perspectives ou la polyphonie ou analysant la superposition des espaces et des temps que permettent les lieux de mémoire ou le rappel lancinant de la succession des empires, nous pouvons lire dans l'*Ab Vrbe condita*, derrière un récit axiologique construit autour de Rome, des éclats d'une histoire universelle, où la démarcation entre le soi et l'autre est brouillée. Peut-être cet espace-là correspond-il à l'espace de l'ipséité, plus complexe et plus ouvert que l'espace de l'identité, comme le souligne P. Ricoeur dans *Soi-même comme un autre*<sup>2</sup>.

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, XXXI, 7, 6. Le rappel de l'abandon de Sagonte se voit concurrencé par une autre image, celle du suicide collectif de ses habitants, qui figure toutefois également une conséquence du comportement romain.

2 P. RICOEUR, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

## CONCLUSION

« La philologie est une science de la transmission. Le philologue est un passeur. Dépositaire d'un imaginaire et de savoirs confiés à l'écrit par les Anciens, il a la charge d'en assurer la conservation, la résurrection parfois, et de faire en sorte qu'il puisse donner à tous matière à penser et à rêver »

F. LE BLAY, « Avant-propos », *Transmettre les savoirs dans les mondes hellénistiques et romains*, PUR, 2009, p.7.

Alors que sa source principale pour les affaires grecques, Polybe, avec lequel il a souvent été comparé, construit son autorité d'historien en se revendiquant d'une connaissance des faits par autopsie ou en polémiquant contre ses prédécesseurs, Tite-Live est moins disert sur son propre travail. Ce silence – qui est cependant à nuancer<sup>1</sup> –, ne saurait en aucun cas être utilisé pour arguer du manque de connaissance géographique de l'historien ou de son désintérêt pour les questions spatiales. Nous préférons plutôt nous demander pourquoi Tite-Live ne reprend pas une stratégie rhétorique commune à la plupart des historiens antiques, qui les pousse à proclamer la solidité de leur savoir géographique et à l'opposer à l'indigence présumée de celui de leurs rivaux<sup>2</sup>. Cette exception est sans doute à replacer dans le cadre des bouleversements du monde littéraire notés par M. de Franchis dans son article « Tite-Live et l'habitant de Gadès (Pline le Jeune, *Lettres*, II, 3, 8) », dans le contexte des débuts du Principat :

« La gloire littéraire est en train de s'affranchir des contraintes de la communication directe entre un auteur et son public, qui était construite sur le modèle de l'éloquence politique, et dont un rhéteur comme Isée ou un historien comme Tite-Live était tributaire à l'intérieur de la cité. Cette anecdote révèle l'existence d'un lien individuel entre l'historien et un lecteur anonyme qui

---

1 Nous avons évoqué dès le premier chapitre ces « nœuds narratifs » où l'historien se montre au travail, jaugeant et recoupant ses sources, justifiant ses choix.

2 Pensons à la stratégie mise en place par Salluste pour l'*excursus* sur l'Afrique dans le *Bellum Iugurthinum* : l'historien fait reposer son autorité sur une source locale, le roi Hiempsal. Voir SALLUSTE, *Bellum Iugurthinum*, XVII, 7.

n'appartient pas à la cité [...] Avec cette diffusion du livre dans l'espace romain, il n'y a pas à mon sens disparition du lien social entre l'auteur et son public, comme l'affirme F. Dupont, mais plutôt une modification de celui-ci, qui est dû à un changement d'échelle<sup>1</sup>. »

À ce changement d'échelle, il faudrait ajouter un changement de temps. Au moment où Tite-Live commence à écrire l'histoire de Rome, que ce soit en 31 ou en 27 av. J.-C., alors qu'un nouveau régime s'instaure, les Romains considèrent déjà depuis plus d'un demi-siècle qu'ils sont à un tournant. Dans un empire considéré comme mondial, celui qui s'attache à la lourde tâche de rassembler les événements de l'histoire de Rome va en fixer une version dans l'imaginaire collectif. Là où Varron réécrit pour ses contemporains la topographie de la ville, Tite-Live imprime pour la postérité sa conception de l'histoire de l'*Vrbs*. Lorsqu'il consacre un article à la description que l'auteur du *De Lingua Latina* dresse de Rome, H. Zehnacker conclut ainsi :

« L'enquête linguistique menée par Varron, par le biais de l'étymologie, pouvait constituer un instrument privilégié en vue d'établir ce vaste bilan de l'histoire et de la culture de la Rome républicaine, dont les plus grands esprits du temps, jusqu'à Tite-Live, ont senti l'impérieuse nécessité. Bientôt, sans doute, Rome ne serait plus dans Rome, mais se verrait disséminée dans l'Empire tout entier. Il n'en était que plus urgent de gagner une compréhension en profondeur de son site originel<sup>2</sup>. »

Le travail qu'effectue Tite-Live durant ses presque cinquante années consacrées à l'écriture de l'histoire de Rome est, à bien des égards, proche de celui qu'effectue l'intellectuel qu'est Varron. L'antiquaire et l'historien font tous deux face à cette « impérieuse nécessité » qui conduit le premier à recenser les coutumes et les savoirs de la Rome ancienne avant que les bouleversements politiques et sociaux n'aboutissent à leur effacement et ne les privent définitivement de toute signification. Tite-Live constitue, de fait, l'une de nos principales sources pour l'histoire de la religion romaine<sup>3</sup>, voire pour celle des pratiques juridiques<sup>4</sup>, et nous pouvons penser que cela est le cas depuis l'Antiquité<sup>5</sup>. À ce titre, l'autorité de l'historien dépend moins dès lors de l'affichage de sa rivalité avec le cortège des historiens qui lui sont contemporains<sup>6</sup> que de son rapport avec un public bien plus large et divers que celui de ses

1 M. DE FRANCHIS, « Tite-Live et l'habitant de Gadès (PLINE LE JEUNE, *Lettres*, II, 3, 8) », dans P. HUMMEL, *De Fama, Études sur la construction de la réputation et de la postérité*, Paris, Vrin, 2012, p. 38-39.

2 H. ZEHNACKER, « La description de Rome dans le livre V du *De Lingua Latina* de Varron », *Roma illustrata*, P. FLEURY et O. DESBORDES (éd.), Caen, PUC, 2008, p. 421-432, ici p. 431.

3 Voir J. SCHEID, « Livy and Religion », dans B. MINEO, *A Companion to Livy*, p. 80, Wiley-Blackwell, Hoboken, New-Jersey, 2014 et MARY BEARD, JOHN NORTH et SIMON PRICE, *Religions of Rome*, I, 1998, p. 8-9.

4 Voir M. DUCOS, *Les Romains et la loi. Recherches sur les rapports de la philosophie grecque et de la tradition romaine à la fin de la République*, Paris, Les Belles Lettres, 1984, en particulier p. 89-131.

5 Si Tite-Live n'est pas la source unique de Florus, il est admis qu'il représente sa source principale – il reste en revanche à déterminer si Florus travaille à partir de l'ouvrage lui-même ou d'un abrégé. Voir P. JAL, « Introduction », dans FLORUS, *Tableau de l'histoire du peuple romain, de Romulus à Auguste*, Paris, Les Belles Lettres, 1967 et M.-P. ARNAUD-LINDET, « Introduction », dans OROSE, *Histoires (Contre les Païens)*, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

6 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, « Préface », 2-5, *Quippe qui cum ueterem tum uolgam esse rem uideam, dum*

prédécesseurs. L'étude de la géographie livienne et, plus largement, des représentations spatiales dans l'*Ab Vrbe condita* doit être menée à la lumière de cette relation avec différentes catégories de lecteurs-auditeurs.

Dès le seuil de son ouvrage, le Padouan définit ce qui constitue son horizon d'attente : son public n'est pas formé d'intellectuels attachés à la reconstitution de savoirs sur le passé, mais plutôt de lecteurs avides d'écouter le récit des événements dramatiques<sup>1</sup> qui ensanglantent le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. L'historien annonce également ses intentions, en proclamant qu'il entend tromper les attentes de son public :

*Ad illa mihi pro se quisque acriter intendat animum, quae uita, qui mores fuerint, per quos uiros quibusque artibus domi militiaeque et partum et auctum imperium sit ; labente deinde paulatim disciplina uelut desidentes primo mores sequatur animo, deinde ut magis magisque lapsi sint, tum ire coeperint praecipites, donec ad haec tempora quibus nec uitia nostra nec remedia pati possumus peruentum est.*

« Ce qu'il faut, selon moi, étudier avec toute l'ardeur et l'attention dont on est capable, c'est la vie et les mœurs d'autrefois, ce sont les grands hommes et la politique, intérieure et extérieure, qui ont créé et agrandi l'empire. Puis, avec le relâchement insensible de la discipline, on suivra par la pensée d'abord une sorte de fléchissement des mœurs, puis un affaissement progressif et enfin un mouvement d'effondrement rapide, jusqu'à nos jours, où la corruption et ses remèdes nous sont également intolérables<sup>2</sup>. »

---

*noui semper scriptores aut in rebus certius aliquid allaturos se aut scribendi arte rudem uetustatem superaturos credunt [...]. Ego contra hoc quoque laboris praemium petam, ut me a conspectu malorum quae nostra tot per annos uidit aetas, tantisper certe dum prisca illa tota mente repeto, auertam, omnis expertae curae quae scribentis animum, etsi non flectere a uero, sollicitum tamen efficere possit.* « C'est que mon sujet me semble vieux et surtout rebattu : car il survient sans cesse de nouveaux historiens qui se flattent d'apporter dans le domaine des faits une documentation plus sûre, les autres de surpasser par leur talent littéraire la maladresse des anciens » [...]. Et, si, au milieu de cette foule d'historiens, mon nom demeurerait dans l'obscurité, la célébrité et la grandeur de ceux qui porteront ombrage à ma renommée seraient pour moi une consolation ».

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, « Préface », 4, *Et legentium plerisque haud dubito quin primae origines proximaque originibus minus praebitura uoluptatis sint, festinantibus ad haec noua quibus iam pridem praevalentis populi uires se ipsae conficiunt*, « De plus, la grande majorité des lecteurs éprouveront un plaisir bien moindre, j'en suis sûr, le récit de nos toutes premières origines et des événements qui viennent immédiatement après, et auront hâte d'arriver à ces derniers temps où, après une longue supériorité, la puissance romaine se détruit elle-même ». Nous modifions la traduction du terme *uoluptas* dont la traduction de G. Baillet, « goûteront peu », affaiblit considérablement le sens. Tite-Live évoque ici moins la curiosité intellectuelle de l'antiquaire que la recherche du dramatique. Il oppose à ces deux types de réception de l'œuvre historique une troisième, le goût de l'imitation. Voir pour cette opposition le passage du *De Finibus*, V, 6, *ista studia, si ad imitandos summos uiros spectant, ingeniosorum sunt ; sin tantum modo ad indicia ueteris memoriae cognoscenda, curiosorum*, « De tels goûts, quand c'est l'imitation des grands hommes que l'on a en vue, sont le propre d'un esprit fécond ; mais quand il s'agit seulement de chercher à connaître les témoignages d'un antique passé, cette quête relève de la curiosité » et le commentaire qu'en fait CL. MOATTI dans « La construction du patrimoine culturel à Rome aux I<sup>er</sup> siècle avant et I<sup>er</sup> siècle après J.-C. », dans M. CITRONI (éd.), *Memoria e identità. La cultura romana costruisce la sua immagine, Studi e testi*, 21, Univ. degli Studi di Firenze, Florence, 2003, p. 81-98, en particulier p. 97 : « l'un, traditionnel, fait appel à l'imitation, l'autre à la curiositas qui privilégie l'esprit de recherche sur l'esprit de système, l'ouverture sur la répétition et traduit un intérêt "esthétique" pour le passé ». La réflexion de Cicéron, comme nous l'avons souligné au premier chapitre, reste néanmoins celle d'un penseur qui superpose aux intérêts d'un public élargi sa conception d'une histoire intellectualisée. Sur la *curiositas*, voir N. ISTASSE, « Pour une contribution à l'étude du lexique latin de la curiosité : la curiosité intellectuelle dans l'Antiquité », dans A. VINTENON (éd.), *Curieux et curiosités de Pontano à Sorel, Camenae*, 15, 2013.

2 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, « Préface », 9.

Le retour au programme dessiné par la préface de l'ouvrage, au terme de nos recherches, permet d'apporter une ultime illustration de la lecture que nous avons développée au cours de cette recherche. À la lecture, il apparaît en effet que l'historien padouan s'efforce de répondre à une double attente : fort de son rôle de *magister uitae*, face au désarroi qui frappe les Romains de cette fin de I<sup>er</sup> siècle, il entend leur proposer une vision de l'histoire romaine qui retrace les transformations insensibles qui ont conduit à ce que ses contemporains perçoivent comme un bouleversement majeur, et qui fournisse, sinon des remèdes, du moins des exemples de conduite à tenir ou à proscrire. L'historien entend néanmoins également célébrer une Rome fière de son histoire et de la conquête qu'elle a menée dans l'ensemble du bassin méditerranéen<sup>1</sup>.

Dans ce cadre, quel rôle jouent les représentations de l'espace ? Comme l'indique la préface, pour Tite-Live, l'espace n'est pas un passage obligé, peu susceptible de développement conséquent ou d'une attention précise. Il détient au contraire une place centrale puisque l'historien fait le choix<sup>2</sup>, en cette fin de I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., de reprendre la division annalistique *domi militiaeque* et d'évoquer en un récit qui commence aux origines de l'*Vrbs* la création d'un empire puis de son agrandissement. La tâche de l'historien est de montrer cette évolution et de la donner à voir à son public. Il doit aussi répondre à une attente peut-être plus futile, celle qui est attachée à la curiosité et au désir de voir représentés les nouveaux espaces sur lesquels la domination romaine est désormais bien assise. Le refus des *diuerticula amoena*<sup>3</sup> relève en partie de la rhétorique. Nous avons pu montrer en effet que l'historien ne dédaigne pas, à l'occasion, dessiner des « espaces remarquables », où le plaisir des sonorités l'emporte sur toute intention référentielle.

Rechercher des « erreurs », déplorer des « incohérences » dans l'écriture de ces descriptions relève à nos yeux d'une incompréhension des critères d'écriture et des finalités de l'œuvre. Les lecteurs ou auditeurs de l'*Ab Vrbe condita* ne sont pas en effet ignorants des réalités ethno-géographiques de leur temps. La dimension spectaculaire d'une société romaine fondée sur la compétition entre grandes familles puis entre généraux fait de la Rome antique

---

1 [...] *ea belli gloria est populo Romano ut, cum suum conditorisque sui parentem Martem potissimum ferat, tam et hoc gentes humanae patientur aequo animo quam imperium patiuntur*, « [...] la gloire de Rome est assez grande pour que, quand elle attribue sa naissance et celle de son fondateur au dieu Mars de préférence à tout autre, le genre humain accepte cette prétention sans difficulté, tout comme il accepte son autorité », TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, « Préface », 7. Nous supprimons l'adjectif « militaire » qui glose *gloria* dans la traduction de G. Baillet. Dans l'*Ab Vrbe condita*, comme nous l'avons montré dans ces travaux, Rome ne revendique pas seulement des succès militaires, elle s'affirme comme capable de diriger le monde.

2 À une époque où, comme le rappelle M. LEDENTU, *op. cit.*, 2004, les formes historiques se multiplient et où l'histoire annalistique est concurrencée par les récits de vie. Salluste fait par exemple, dans ses monographies *La Guerre de Jugurtha* et *La Conjuration de Catilina*, un choix narratif radicalement différent.

3 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 17, 1.

un monument qui reflète les conquêtes menées et offre des images de l'ailleurs. Les habitants de Rome se familiarisent avec les onomastiques étrangères. À travers l'éducation, la fréquentation de bibliothèques devenues plus accessibles ou encore la pratique de la lecture publique, les connaissances ethno-géographiques sont également diffusées par les œuvres littéraires. Les *Histoires* qui rapportent la geste d'Alexandre, lues à Rome avec un émerveillement teinté de jalousie et d'admiration mêlées, construisent un imaginaire de la conquête et de ses espaces, tandis que les textes poétiques chantent la gloire du nouveau conquérant qu'est Auguste. Enfin, les exercices de rhétorique façonnent des représentations topiques de territoires, de leurs atouts comme de leurs inconvénients. Ainsi, cette consigne extraite de *La Rhétorique à Herrénius* devait donner libre cours à l'évocation des mérites comparés des espaces méditerranéen :

*Vt si Hannibal consultet, quom ex Italia Kartaginem arcessatur, an in Italia remaneat, an domum redeat, an in Aegyptum profectus occupet Alexandriam.*

« Hannibal, rappelé d'Italie à Carthage, consulte pour décider s'il demeurera en Italie, s'il retournera dans son pays, ou s'il ira en Egypte pour s'emparer d'Alexandrie<sup>1</sup>. »

Dans ce cadre, les descriptions ethno-géographiques présentes dans les œuvres historiques doivent s'inscrire dans une tradition livresque construite par les précédents auteurs, qu'ils soient géographes, historiens ou poètes – ils peuvent d'ailleurs l'être tout à la fois – et reprenant des motifs fixes et une terminologie stéréotypée. Il ne s'agit pas toutefois de cantonner ces passages à de simples variations motivées par des impératifs purement rhétoriques et à n'y voir que des constructions d'images. Chacune des descriptions que propose Tite-Live est signifiante et le dialogue qu'elle instaure avec des textes antérieurs ou contemporains ne relève nullement d'une joute culturelle. Il apparaît en effet que chaque représentation d'espace, selon sa forme et sa dimension intertextuelle, confère un sens nouveau aux événements représentés. Contrairement à l'image que nous renvoient en général les études liviennes, *l'Ab Vrbe condita* est un texte tissé par une multitude de références à l'espace. Le monde dans lequel évolue la conquête romaine est dessiné par Tite-Live à partir d'une culture et de savoirs largement inspirés des écrits hellénistiques. Des Baléares à l'Asie, la mention de nombreux territoires s'accompagne d'allusions mythologiques et paradoxographiques. Ses descriptions des espaces italiens semblent souvent empruntées à des sources locales, tandis que ses évocations des autres zones géographiques reflètent des connaissances empruntées à des auteurs comme Polybe ou Posidonios. L'espace représenté par Tite-Live est enfin également nourri d'allusions ou d'échos à des intertextes poétiques, notamment virgiliens.

---

1 *Rhétorique à Hérennius*, III, 2.



Tite-Live ne se contente pas ainsi de reprendre les informations contenues dans les *Histoires* de Polybe. Une étude comparative de quelques passages nous a permis de montrer que Tite-Live n'est en rien un traducteur besogneux ou négligent qui reprendrait telles quelles les données et les descriptions présentes dans ses sources. S'il n'invente rien et nous rapporte fidèlement au moins une version empruntée à la tradition historiographique, il met également en œuvre une série de choix de composition et d'écriture.

Nous avons par conséquent cherché à établir une typologie qui nous permette de parvenir à une lecture plus précise de tels passages. Le texte de l'*Ab Vrbe condita*, en tant que récit de conquête, peut aisément être étudié à partir de la grille mise au point par M. Rambaud pour la *Guerre des Gaules* : à mesure que la narration se déroule, apparaissent des « espaces chorographiques » portant sur de vastes aires géographiques dans l'ensemble du monde connu ; des « espaces stratégiques » où un mouvement conquérant peut se déployer ; et enfin des « espaces tactiques », qui proposent des caractérisations plus locales, souvent génériques, du cadre du combat. Les espaces représentés excèdent cependant parfois les trois catégories proposées par M. Rambaud. Nous avons proposé d'en adjoindre quatre autres : l'« espace d'inventaire », l'« espace axiologique » ; l'« espace remarquable » et enfin l'« espace politique ». Tite-Live joue en effet avec les représentations géo-ethnographiques de ses sources. Par le basculement d'un type d'espace vers un autre, il imprime sa propre interprétation de la conquête romaine. Le merveilleux qui meut l'espace épique est transformé en évocation de faits paradoxographiques ou en réminiscences mythiques, tandis que l'« espace d'inventaire » se révèle être au centre d'une stratégie rhétorique. L'historien peut ainsi créer divers *topia* qui structurent l'univers livien, construisant un discours sur la conquête. Il construit en effet, à partir de descriptions d'espace, des dispositifs visuels relevant du procédé d'*enargeia*. De la sorte, il amène son public à ressentir une palette d'émotions, de la peur ou du soulagement, de l'appréhension à l'enthousiasme et y voir un *exemplum* d'une leçon morale.

Les espaces sont également des éléments de composition de l'ouvrage. Il faut insister sur la profonde cohérence de l'œuvre livienne, où les motifs se font écho ou répondent à d'autres représentations, en tissant des fils entre les différents moments de l'histoire romaine. Tite-Live ordonne ses différents parcours suivant une représentation diachronique des espaces. Il dépeint en effet en parallèle le déploiement progressif du monde autour de Rome et la conscience que les habitants de l'*Vrbs* ont de tels changements. La question agraire, l'intensification des échanges, le manque d'hommes, la compétition pour les honneurs

nourrissent un imaginaire structuré par l'évocation, au centre même de Rome, d'une étendue désolée ou, au cœur de la rencontre avec l'autre, de l'éclat des armes.

Si le récit de la conquête proposé par l'*Ab Vrbe condita* souligne l'évolution de la perception de l'espace durant les sept siècles de conquête, nous n'avons pas constaté en revanche de transformation radicale dans la représentation narrative des espaces au fil de l'œuvre – pour autant que nous puissions en juger, d'après les *Periochae* ou les textes d'historiens qui se seraient inspirés du texte livien. Contrairement à ce qui a été souvent suggéré par la critique livienne, le traitement narratif et stylistique que fait Tite-Live des espaces dans les livres aujourd'hui perdus ne témoigne pas véritablement de changements majeurs dans l'écriture. Dès les premiers livres, en effet, des descriptions d'ampleur, de type « chorographique » sont présentes sous la forme d'*excursus* assez développés. Elles permettent de marquer un autre type de changement qui accompagne la poursuite de la conquête : le déplacement permanent du théâtre des opérations. La première pentade propose ainsi logiquement une représentation ethno-géographique de l'Italie et de sa partie nord, où domine alors le pouvoir étrusque. Lorsque la domination romaine s'étend dans la péninsule, à la faveur de la victoire dans les guerres samnites, un nouvel *excursus*, probablement également ethnogéographique, est proposé au livre XVI, avec l'évocation de Carthage et de son origine. Une nouvelle description intervient au moment de la guerre menée en Grèce par Rome, contre la Macédoine. La Grèce y figure, grâce à la comparaison des Thermopyles avec les Apennins, comme une seconde Italie à qui les Romains vont rendre la liberté. Il faut attendre la fin de la guerre pour lire une représentation de la Macédoine, au moment où elle est divisée par le pouvoir romain. Entre-temps, l'expédition de Manlius Vulso en Asie a donné lieu à un long *excursus* sur les Celtes d'Asie. Plutôt qu'une évolution dans les principes d'écriture, nous constatons un mouvement qui retrace une *translatio imperii* toute particulière, puisqu'en donnant la primauté aux Étrusques, elle est recentrée autour du territoire italien. Plus encore, elle y inclut le monde celte, qui n'avait pas sa place dans les *Histoires* grecques. Elle change enfin de forme et devient une description des territoires nouvellement conquis : la Gaule, la Bretagne, le territoire celte. Leurs noms mis bout à bout constituent une liste qui évoque celle de l'*excursus* de Velleius Paterculus, au livre II, 38 de son *Histoire romaine*.

Chaque étape de la *translatio imperii* est rattachée à un ou plusieurs généraux romains, qui représentent la force de Rome, suivant la lecture de la conquête romaine énoncée par l'historien au livre IX, au cours de la digression consacrée à une hypothétique rencontre entre Alexandre et Rome :

*Recenseam duces Romanos, nec omnes omnium aetatum sed ipsos eos cum quibus consulibus aut dictatoribus Alexandro fuit bellandum, M. Valerium Coruum, C. Marcium Rutulum, C. Sulpicium, T. Manlium Torquatium, Q. Publilium Philonem, L. Papirium Cursorem, Q. Fabium Maximum, duos Decios, L. Volumnium, M. Curium? Deinceps ingentes sequuntur uiri, si Punicum Romano praeuertisset bellum seniorque in Italiam traiecisset. Horum in quolibet cum indoles eadem quae in Alexandro erat animi ingeniique, tum disciplina militaris, iam inde ab initiis urbis tradita per manus, in artis perpetuis praeceptis ordinatae modum uenerat.*

« Faut-il citer, non pas les généraux de tous les temps, mais seulement les consuls et les dictateurs contre lesquels Alexandre aurait dû se battre, Marcus Valérius Corvus, Gaius Marcius Rutulus, Gaius Sulpicius, Titus Manlius Torquatus, Quintus Publius Philon, Lucius Papius Cursor, Quintus Fabius Maximus, les deux Décius, Lucius Volumnus, Manius Curius ? Après eux, si on suppose qu'Alexandre a fait la guerre à Carthage avant de se tourner contre Rome et n'est venu en Italie qu'à un âge avancé, sont venus des hommes remarquables. Tous présentent les mêmes qualités de courage et d'intelligence qu'Alexandre, mais ils avaient en plus une tradition militaire transmise de main en main depuis les origines de la ville et devenue un art, obéissant à des règles précises et immuables<sup>1</sup>. »

L'art que les généraux se transmettent pour la plus grande gloire de Rome est d'abord la faculté de jauger l'espace du combat, d'y ordonner ses troupes et de positionner le camp. Sans doute faut-il y adjoindre la disposition à transformer les espaces par la parole. Il ne s'agit pas toutefois que d'une vertu tactique : tout bon meneur de troupes doit également être capable de jeter sur les espaces à conquérir un regard stratégique. Celui qui n'y parvient pas ou qui est victime des on-dit, *fama*, fait figure d'anti-héros ou est châtié pour son ὄβρις.

Certains, une fois la guerre achevée, ajoutent à leurs *nomina* un surnom rappelant l'espace qu'ils ont conquis. D'autres se comportent en brigands, négligeant sur des terres étrangères le *mos maiorum* défendu par un sénat fixé à Rome. Enfin, si la distinction entre l'espace de l'avancée romaine et celui de la cité est clairement établie par la composition *domi/fori*, et rappelée par les protagonistes eux-mêmes, comme Paul-Émile lorsqu'il enjoint à ses contempteurs de respecter son savoir de général et de séparer les *res militares* des *res urbanae*, il arrive parfois cependant que les grands hommes reportent leur maîtrise de l'espace sur l'*Vrbs*, en vue de servir leur intérêt propre. S'il ne porte pas encore un regard complètement négatif sur les hauts personnages de la Rome d'avant le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – les germes de la décadence sont déjà là, mais ils ne se développeront que par la suite, insensiblement – Tite-Live façonne ces situations de manière à illustrer et à mettre en question la place prépondérante jouée par les généraux dans la vie politique romaine. L'aptitude à utiliser l'espace peut tout à la fois servir la communauté ou en menacer la cohésion. Dans tous les cas, les espaces de l'*Ab Vrbe condita*, *a fortiori* l'espace de la conquête, sont reliés aux hommes. Ces derniers les utilisent ou s'y adaptent, en manipulent l'image qui est fixée dans la mémoire collective. Quelques-uns seulement s'en détachent pour figurer dans d'autres formes d'écriture,

---

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 17.

celles de la « Vie » ou de la « conversation », qui renvoient à un espace universel. Tite-Live propose ainsi une réponse aux auteurs d'histoires universelles en faisant pénétrer le monde dans l'histoire de Rome. Ce parti-pris ne va pas sans tiraillement, puisqu'il conduit à donner un statut exemplaire à des généraux ou protagonistes étrangers, d'Hannibal quittant l'Italie comme un exilé, ou discourant avec Scipion sur les mérites de Pyrrhus, à Cyrus, référence de l'histoire perse ou grecque :

*Vt alios reges claros ducesque omittam, magna exempla casuum humanorum, Cyrum, quem maxime Graeci laudibus celebrant, quid nisi longa uita, sicut Magnum modo Pompeium, uertenti praebuit fortunae ?*

« Pour ne pas parler d'autres rois et généraux célèbres, exemples des vicissitudes humaines, Cyrus, si souvent célébré par les Grecs, ne doit-il pas à sa longévité, comme récemment le grand Pompée, son revers de fortune<sup>1</sup> ? »

Tout à sa volonté de souligner la part d'imprévu et l'absence de schéma présidant au déroulement de la conquête romaine, attaché à souligner combien la présence romaine en Grèce reprend les conceptions hellénistiques et les pratiques propres aux Diadoques, E. S. Gruen prononce un jugement quelque peu sévère envers les auteurs romains :

« L'aboutissement semble sa propre justification. Aucun d'eux ne ressent le besoin d'une analyse profonde des buts et des raisons de la conquête. Quelques remarques éparpillées sur la protection des alliés, le *patrocinium*, ou le fait de rabaisser les fiers ne constituent pas une philosophie » Les penseurs grecs comme Polybe et Posidonius ont au moins essayé de parvenir à une réflexion sur l'impérialisme romain, même si elle n'a pas abouti. Les Romains n'ont même pas essayé<sup>2</sup>. »

Il semblerait que, dans ses efforts pour remettre en cause une vision trop schématique de la conquête romaine opposant une Rome manipulatrice à des peuples naïfs, le savant anglais tombe dans l'excès inverse. Si la pensée polybienne et posidonienne ont fait l'objet de multiples études, celles qui sont contenues dans le *corpus* romain ont été longtemps laissées dans l'ombre. Nous avons voulu montrer dans ce travail qu'un historien comme Tite-Live connaît bien les théories portées par ses prédécesseurs grecs comme par ses contemporains romains. Autant qu'une relation de l'histoire de Rome, l'*Ab Vrbe condita* constitue une réponse aux débats et aux questionnements qui marquent son temps.

Nous constatons ici tout ce qui le sépare d'un antiquaire comme Varron. Toutefois, même dans cette Antiquité où les distinctions génériques demeurent floues, un ouvrage d'histoire n'est pas une œuvre d'antiquaire<sup>3</sup>. Tite-Live ne se contente pas de compiler des

1 TITE-LIVE, *Ab Vrbe condita*, IX, 17.

2 « *The achievement seemed its own justification. No one felt the need for a thoroughgoing analysis of goals and rationale. A few scattered remarks about protection of allies, patrocinium, or bringing down the proud do not constitute a philosophy* » « *Greek thinkers like Polybius and Posidonius at least made an attempt at general assessment of Roman imperialism, even if an abortive one. Romans did not even try* », E. S. GRUEN, *The Hellenistic World and the Coming of Rome*, Berkeley, University of California Press, 1984, p. 278.

3 La distinction entre approche historique et approche antiquaire est mise en évidence par les humanistes, de

savoirs<sup>1</sup> qui appartiennent à un passé dont le sens s'éloigne, ni de remotiver des pratiques ou une onomastique qui, pour un Romain du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., se font de plus en plus obscures. La publication de l'*Ab Vrbe condita* intervient après la période de floraison historiographique qui accompagne les bouleversements du siècle et tente de proposer un nouvel ancrage dans le passé, comme l'a montré Cl. Moatti<sup>2</sup>. Il va au-delà des murailles de Rome et sait aussi quitter Padoue pour consulter les sources locales de l'Italie du sud. Plus encore, il intègre dans son œuvre le souci des espaces qui constituent désormais l'empire romain. Le Padouan, qui conçoit les cités d'Italie comme des répliques de l'*Vrbs*, qui révèle met à jour, dans les lieux de la conquête, des lieux de mémoire et fait résonner au centre de l'empire, sur le forum romain ou dans la curie, les voix des peuples conquis, écrit une histoire destinée à un public universel. Il n'y a point chez le Padouan de nostalgie d'une époque désormais révolue, mais plutôt la conscience sourde de la non-permanence des empires que l'œuvre conjure en intégrant le monde dans l'histoire de l'*Vrbs*. Dès lors, dans une histoire marquée par des dichotomies comme celles du connu et de l'inconnu ou de l'ordre et du désordre, les caractérisations des territoires ou des peuples étrangers se révèlent moins caricaturales et mettent en évidence un souci de transmission des sources qu'on lui a souvent dénié. Il n'est guère étonnant que son épitomateur mette l'accent, non plus sur la Vénétie, mais sur la ville de Lyon, en évoquant notamment la création d'un autel du dieu César au confluent de l'Arare et du Rhône ou encore en mentionnant les exploits de deux tribuns nerviens dans la campagne de Germanie menée par Drusus :

*Ara dei Caesaris ad confluentem Araris et Rhodani dedicata, sacerdote creato C. Iulio Vercondaridubno Aeduo*

« L'autel du dieu César fut dédié au confluent de la Saône et du Rhône, l'Eduan C. Julius Vercondaridubnus étant nommé son prêtre<sup>3</sup>. »

L'histoire du monde est ainsi intégrée dans l'histoire de Rome. La perspective qu'il construit trouve son aboutissement avec Velléius Paterculus, dont le livre I, élargissant la perspective anténorienne du début de l'*Ab Vrbe condita* et convoquant tous les récits des Νόστοι, propose une archéologie aux accents d'histoire universelle – ou du moins, une histoire aux dimensions

---

Gohory qui relève dans l'introduction de sa traduction des deux premiers livres de Tite-Live que pour faire œuvre d'historien, « il y fallait vider les antiquités », à Blaise de Vigenère qui déclare dans sa préface restituer, par la mention d'inscriptions, de médailles, de bas-reliefs, des informations que les historiens « outrepassent légèrement, comme cinglant à plenes voiles le long de la coste sans mouiller l'ancre nulle part. » Voir R. CRESCENZO, « La traduction commentée des *Décades* de Tite-Live par Blaise de Vigenère (1583) : un dialogue avec l'Europe humaniste des "antiquaires" », dans CH. MOUCHEL et C. NATIVEL, *République des Lettres, République des arts, Mélanges offerts à M. Fumaroli*, Genève, 2008, p. 59-84.

1 Description détaillée de la légion romaine au IV<sup>e</sup> siècle au livre VIII, 8, 3-14 ou encore du rituel de *deutio*, au livre VIII, 9-10.

2 CL. MOATTI, *op. cit.*, 1997.

3 *Periochae*, CXXXIX, 2.

de l'empire et de ses provinces :

[Epeus] tempestate distractus a duce suo Nestore Metapontum condidit. Teucer, non receptus a patre Telamone ob segnitiam non uindicatae fratris iniuriae, Cyprum adpulsus cognominem patriae suae Salamina constituit : Pyrrhus, Achillis filius, Epirum occupauit, Phidippus Ephyram in Thesprotia. At rex regum Agamemnon, tempestate in Cretam insulam reiectus, tres ibi urbes statuit [...]. Per haec tempora Lydus et Tyrrhenus fratres cum regnarent in Lydia, sterilitate frugum compulsi sortiti sunt, uter cum parte multitudinis patria decederet. Sors Tyrrhenum contigit. Peruectus in Italiam et loco et incolis et mari nobile ac perpetuum a se nomen dedit.

« <Epeus>, entraîné par une tempête loin de son chef Nestor, fonda Métaponte. Teucer, repoussé par son père Télamon pour son apathie à venger l'affront subi par son frère, aborda à Chypre et y fonda une ville à laquelle il donna le nom de sa patrie, Salamine. Pyrrhus, fils d'Achille, occupa l'Épire, Phidippe, Éphyre en Thesprotie. Quant au roi des rois, Agamemnon, rejeté par une tempête sur l'île de Crète, il y fonda trois villes [...] À cette époque, la disette poussa deux frères, Lydus et Tyrrhenus, qui régnaient en Lydie, à tirer au sort pour savoir lequel quitterait sa patrie avec une partie du peuple. Le sort fut favorable à Tyrrhenus : parvenu en Italie, il donna au pays, aux habitants et à la mer un nom, tiré du sien, illustre pour l'éternité<sup>1</sup>. »

En conclusion d'un article de 2001<sup>2</sup>, évoquant une citation du *Rouge et Le Noir* qui dépeint Julien faisant au Marquis de la Mole « irrité contre son temps » la lecture de Tite-Live, P. Jal suggère qu'à ses contemporains « qui n'aim[ent] guère les propos moralisateurs, c'est un autre Tite-Live qui plaît : le grand historien de la Rome républicaine, le Tite-Live de la Rome souffrante et triomphante, celui de Cannes et du Métaure, l'écrivain qui a eu la chance de vivre à l'époque et peut-être dans l'entourage d'Auguste, la chance aussi de voir l'immensité de l'Empire conquis par une ville dont il avait lui-même décrit les humbles débuts ». Ils l'apprécieront d'autant plus qu'ils le liront non pas comme un simple dépositaire des traditions antérieures, mais comme l'auteur d'une œuvre personnelle qui mobilise une large connaissance intertextuelle afin de s'interroger sur les bouleversements de son temps sans toutefois céder à la tentation d'y apporter une réponse trop lisse ou univoque, ainsi que l'illustrent ses représentations de l'espace.

---

1 VELLÉIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, I, 1, 1-4, texte établi et traduit par J. HELEGOUARC'H, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

2 P. JAL, « Lire Tite-Live aujourd'hui », *Cahiers de la Villa de Kérylos*, 11, 2001.

# BIBLIOGRAPHIE

## TEXTES, ÉDITIONS ET TRADUCTIONS ET COMMENTAIRES DE TEXTES ANTIQUES

### A. TITE-LIVE, *Ab Vrbe Condita*

Collection des Universités de France (abrégé : C.U.F.), Paris (Les Belles Lettres)

Tome I, Livre I, texte établi par BAYET, J. et traduit par BAILLET, G., 1940.

Tome II, Livre II, texte établi par BAYET, J. et traduit par BAILLET, G., 1967.

Tome III, Livre III, texte établi par BAYET, J. et traduit par BAILLET, G., 1954.

Tome IV, Livre IV, texte établi par BAYET, J. et traduit par BAILLET, G., 1965.

Tome V, Livre V, texte établi par BAYET, J. et traduit par BAILLET, G., 1954.

Tome VI, Livre VI, texte établi et trad. par BAYET, J. 1966.

Tome VII, Livre VII, texte établi par BAYET, J. et traduit par BLOCH, R., 1968.

Tome VIII, Livre VIII, texte établi et traduit par BLOCH, R. et GUITTARD, Ch., 1967.

Tome XI, Livre XXI, texte établi et traduit par JAL, P., 1988.

Tome XII, Livre XXIII, texte établi et traduit par JAL, P., 2001.

Tome XIV, Livre XXIV, texte établi et traduit par JAL, P., 2005.

Tome XV, Livre XXV, texte établi et traduit par NICOLET-CROIZAT, F., 1992.

Tome XVI, Livre XXVI, texte établi traduit par JAL, P., 1991.

Tome XVII, Livre XXVII, texte établi et traduit par JAL, P., 1998.

Tome XVIII, Livre XXVIII, texte établi et traduit par JAL, P., 1995.

Tome XIX, Livre XXIX, texte établi et traduit par FRANÇOIS, P., 1994.

Tome XXI, Livre XXXI, texte établi traduit par HUS, A., 1977.

Tome XXII, Livre XXXII, texte établi et traduit par MINEO, B., 2003.

Tome XXIII, Livre XXXIII, texte établi et traduit par ACHARD, G., 2002.

Tome XXV, Livre XXXV, texte établi et traduit par ADAM, R., 2004.

Tome XXVI, Livre XXXVI, texte établi et traduit par MANUELIAN, A., 1983.

- Tome XXVII, Livre XXXVII, texte établi et traduit par ENGEL, J. E., 1983.
- Tome XXVIII, Livre XXXVIII, texte établi traduit par ADAM, R., 1982.
- Tome XXIX, Livre XXXIX, texte établi et traduit par ADAM, A.-M., 1994.
- Tome XXX, Livre XL, texte établi et traduit par GOUILLARD, Ch., 1986.
- Tome XXXI, Livres XLI-XLII, texte établi traduit par JAL, P., 1971.
- Tome XXXII, Livres XLIII-XLIV, texte établi et traduit par JAL, P., 1976.
- Tome XXXIII, Livre XLV, *Fragments*, texte établi traduit par JAL, P., 1979.
- Tome XXXIV, I<sup>ère</sup> partie, *Abrégés des livres de l'histoire romaine de Tite-Live*, texte établi et traduit par JAL, P., 1984.
- II<sup>e</sup> partie, *Abrégés des livres de l'histoire romaine de Tite-Live*, texte ét., trad. et comm. par JAL, P., 1984.

*Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis*, Oxford, Clarendon

- Tome I, livres I-V, texte établi et traduit par OLGIVIE, R. M., 1974 ;
- Tome II, livres VI-X, texte établi et traduit par CONWAY, R. S., 1919
- Tome III, livres XXI-XXV, texte établi et traduit par WALTERS, C. F., et CONWAY, R. S. 1929
- Tome IV, livres XXVI-XXX, texte établi et traduit par CONWAY, R. S., and JOHNSON, S. K., 1935
- Tome V, livres XXXI-XXXV, texte établi et traduit par MAC DONALD, A. H., 1965
- Tome VI, livres XXXIV-XXXVII, texte établi et traduit par BRISCOE, J., 1981.

*History of Rome*, Harvard University Press :

- Tome I, livres 1-2, traduit par Foster, B. O., 1919.
- Tome II, livres 3-4, traduit par Foster, B. O., 1922.
- Tome III, livres 5-7, traduit par Foster, B. O., 1924.
- Tome IV, livres 8-10, traduit par Foster, B. O., 1926.
- Tome V, livres 21-22, traduit par Foster, B. O., 1929.
- Tome VI, livres 23-25, traduit par Moore, B. O., 1940.
- Tome VII, livres 26-27, traduit par Moore, F. G., 1943.
- Tome VIII, livres 28-30, traduit par Moore, F. G., 1949.
- Tome IX, livres 31-34, traduit par Sage, E. T., 1935.
- Tome X, livres 35-37, traduit par Sage, E. T., 1935.



Tome XI, livres 38-39, traduit par Sage, E. T., 1936.

Tome XII, livres 40-42, traduit par Sage, E. T., Schlesinger, A. C., 1938.

Tome XIII, livres 43-45, traduit par Schlesinger, A. C., 1951.

BRISCOE, J., *A Commentary on Livy, Books XXXI-XXXIII*, Oxford, Oxford University Press, 1973.

*A Commentary on Livy, Books XXXIV-XXXVIII*, Oxford, Oxford University Press, 1981.

*A Commentary on Livy, Books XXXVIII-XL*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

*A Commentary on Livy, Books XLI-XLV*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

FLOBERT, A., *Tite-Live, Histoire romaine, Livres VI à X. La conquête de l'Italie*, Paris, GF-Flammarion, 1996.

*Tite-Live, Histoire romaine. Livre XXI à XXV. La seconde guerre punique*, Tome 1, Paris, GF-Flammarion, 1993.

*Tite-Live, Histoire romaine. Livre XXVI à XXX. La seconde guerre punique*, Tome 2, Paris, GF-Flammarion, 1999.

*Tite-Live, Histoire romaine. Livre XXXI à XXXV. La libération de la Grèce*, Paris, GF-Flammarion, 1999.

KRAUS, Ch., *Livy, Ab Urbe condita. Book VI*, Shuttlesworth, 1994.

OAXLEY, J., *A Commentary on Livy, Books VI-X, Vol. 1, Introduction and Book VI*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

*A Commentary on Livy, Books VI-X, Vol. 1, Books VI-VIII*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

*A Commentary on Livy, Books VI-X, Vol. 1, Book IX*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

*A Commentary on Livy, Books VI-X, Vol. 1, Book X*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

OGILVIE, R. M., *A Commentary on Livy, Books I-V*, Oxford, Oxford University Press, 1965.

WEISSENBORN, W – MUELLER, H.-J., *Titi Livi ab Urbe condita*, Berlin, Weidmann, 1880-1924.

## **B. AUTRES AUTEURS**

AELIUS THEON, *Progymnasmata*, texte établi et traduit par PATILLON, M. et BOLOGNESI, G., Paris, Les Belles Lettres, 1997.

*Annalistique romaine*, Tome I, *Les annales des pontifes et l'annalistique ancienne (fragments)*, texte établi et traduit par CHASSIGNET, M., Paris, Les Belles Lettres, 1996.

Tome II, *L'annalistique moyenne (fragments)*, texte établi et traduit par CHASSIGNET, M., Paris, Les Belles Lettres, 1999.

Tome II, *L'annalistique récente. L'autobiographie politique (fragments)*, texte établi et traduit par CHASSIGNET, M., Paris, Les Belles Lettres, 2004.

APPIEN, *Histoire romaine, La Guerre d'Hannibal*, tome VII, livre XII, texte établi et traduit par GAILLARD, D., Paris, Les Belles Lettres, 2001.

*Histoire romaine, La Guerre de Mithridate*, texte établi et traduit par GOUKOSWKY, P., Paris, Les Belles Lettres, 2001.

*Histoire romaine, Le Livre Syriaque*, tome VI, livre XI, texte établi et traduit par GOUKOWSKY, P., Paris, Les Belles Lettres, 2007.

AULU-GELLE, *Nuits attiques*, Tome I, livre I-IV, texte établi et traduit par MARACHE, R., Paris, Les Belles Lettres, 1967.

*Nuits attiques*, Tome II, livre V-X, texte établi et traduit par MARACHE, R., Paris, Les Belles Lettres, 1967.

ARISTOTE, *Catégories*, texte établi et traduit par BODÉÛS, R., Paris, Les Belles Lettres, 2001.

AUGUSTE, *Res Gestae*, texte établi, traduit et commenté par SCHEID, J., Paris, Les Belles Lettres, 2007.

CATON, *Origines*, texte établi et traduit par CHASSIGNET, M., Paris, Les Belles Lettres, 1986.

CATULLE, *Poésies*, texte établi et traduit par LAFAYE, G., Paris, Les Belles Lettres, 3<sup>e</sup> édition revue et corrigée, 1949.

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, Tome I, Livres I-IV, texte établi par BALLAND, A. et CONSTANS, L. A. et traduit par CONSTANS, L.-A., Paris, Les Belles Lettres, 1926.

*Guerre des Gaules*, Tome II, Livres V-VIII, texte établi par BALLAND, A. et CONSTANS, L. A. et traduit par CONSTANS, L.-A., Paris, Les Belles Lettres, 1926.

CICERON, *Académiques*, texte établi par PLASBERG, O., Leipzig, Teubner, 1922 et traduit par KANY-TURPIN, J., Paris, GF-Flammarion, 2010.

*Au Sénat ; Au Peuple ; Sur sa maison*, texte établi et traduit par WUILLEUMIER,

P., Paris, Les Belles Lettres, 1952.

*Brutus*, texte établi et traduit par MARTHA, J., Paris, Les Belles Lettres, 1923.

*Catilinaires*, texte établi par BORNECQUE, H., et traduit par BAILLY, E., Paris, Les Belles Lettres, 1926.

*Contre Pison, Discours*, Tome XVI, texte établi et traduit par GRIMAL, P., Paris, Les Belles Lettres, 1966.

*De Diuinatione*, texte traduit et commenté par FREYBURGER, G. et J. SCHEID, J., Paris, Les Belles Lettres, La Roue à Livres, 1992.

*De Finibus*, texte établi et traduit par MARTHA J., Paris, Les Belles Lettres, 1930.

*De l'Invention*, texte établi et traduit par ACHARD G., Paris, Les Belles Lettres, 1994.

*Des Lois*, texte établi et traduit par DE PLINVAL, G., Paris, Les Belles Lettres, 1959.

*De l'Orateur*, Tome I, Livre I, texte établi et traduit par COURBAUD, E., Paris, Les Belles Lettres, 1922.

*De l'Orateur*, Tome II, Livre II, texte établi et traduit par COURBAUD, E., Paris, Les Belles Lettres, 1928.

*De l'Orateur*, Tome III, Livre III, texte établi par COURBAUD, E. et traduit par H. BORNECQUE, Paris, Les Belles Lettres, 1930.

*Lettres à ses proches, Lettres à Atticus et Lettres à Brutus, Correspondance*, Tome I, texte établi et traduit par CONSTANS, L. A., Paris, Les Belles Lettres, 1934.

*Lettres à ses proches, Lettres à Atticus et Lettres à Brutus, Correspondance*, Tome II, texte établi et traduit par CONSTANS, L. A., Paris, Les Belles Lettres, 1935.

*Lettres à ses proches, Lettres à Atticus et Lettres à Brutus, Correspondance*, Tome IV, texte établi par BAYET, J. et traduit par CONSTANS, L. A., Paris, Les Belles Lettres, 1951.

*Lettres à ses proches, Lettres à Atticus et Lettres à Brutus, Correspondance*, Tome X, texte établi et traduit par BEAUJEU, J., Paris, Les Belles Lettres, 1991.

*Lettres à ses proches, Lettres à Atticus et Lettres à Brutus, Correspondance*, Tome XI, texte établi et traduit par BEAUJEU, J., Paris, Les Belles Lettres, 1996.

*La République*, Tome I, Livre I, texte établi et traduit par BREGUET, E., Paris, Les Belles Lettres, 1980.

*La République*, Tome II, Livre II, texte établi et traduit par BREGUET, E., Paris, Les Belles Lettres, 1980.

*Sur la Loi agraire*, texte établi et traduit par BOULANGER, A., Paris, Les Belles Lettres, 1960.

*Sur les provinces consulaires*, texte établi et traduit par COUSIN, J., Paris, Les Belles Lettres, 1962.

*Tusculanes*, I, texte établi et traduit par FOHLEN, G. et traduit par HUMBERT, J., Paris, Les Belles Lettres, 1930.

*Verrines, Discours*, Tome II, texte établi et traduit par DE LA VILLE DE MIRMONT, H., Paris, Les Belles Lettres, 1922.

DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, Tome I et Introduction générale, texte traduit et commenté par FROMENTIN, V. , Paris, Les Belles Lettres, 1998.

*Antiquités romaines*, Tome II, texte traduit et commenté par FROMENTIN, V. , Paris, Les Belles Lettres, 1998.

*Antiquités romaines*, Tome III, texte traduit et commenté par SAUTEL, J.-H. , Paris, Les Belles Lettres, 1998.

*Les origines de Rome*, texte traduit et commenté par FROMENTIN, V., et SCHNABELE, J., La Roue à Livres, Les Belles Lettres, 1990.

*Lettre à Pompée Géminos, Opuscules rhétoriques*, Tome V, texte édité et traduit par AUJAC, G., 1992.

*Rome et la conquête de l'Italie aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles av. J.-C.*, Édition bilingue, texte édité et traduit par CAIRE, E., COLLIN BOUFFIER, S., CORBIER, P., CROUZET, S., LAFON, X., PITTIA, S. ET ROBERT, R., Collection Fragments, Les Belles Lettres, 2002.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique, Fragments*. Tome I, Livres XXVII- XXXII, texte établi et traduit par GOUSOWSKY, P., 2006.

*Bibliothèque historique, Fragments*. Tome II, Livres XXI- XXVI, texte établi et traduit par GOUSOWSKY, P., 2006.

*Bibliothèque historique, Fragments*. Tome III, Livres XXVII- XXXII, texte établi et traduit par GOUSOWSKY, P., 2012

*Bibliothèque historique, Fragments*. Tome IV, Livres XXXIII- XLV, texte établi et traduit par GOUSOWSKY, P., 2014.

ENNIUS, *Annales*, dans ERNOUT, A., *Recueil de textes archaïques*, Klincksieck, 1915.

FESTUS, *Sexti Pompei Festi. De uerborum significatu quae supersunt cum Pauli Epitome. Thewrewkianis copiis usus edidit*, Leipzig, établi par LINDSAY, W. M. (éd.), 1913 (notée L).

FLORUS, *Abrégé de l'Histoire romaine*, Tome I, Livre I, texte établi et traduit par JAL, P., Paris, Les Belles Lettres, 1967.

*Abrégé de l'Histoire romaine*, Tome II, Livre II, texte établi et traduit par JAL, P., Paris, Les Belles Lettres, 1967.

*Fragments of Roman Historians*, textes établis par CORNELL, T. J., Orford, Oxford University Press, 2013.

FRONTIN, *Les Stratagèmes*, introduction, traduction et commentaire de LAEDERICH, P., Economica, Paris, 1999.

GÉMINOS DE RHODES, *Introduction aux phénomènes*, établi et traduit par AUJAC, G., Paris, Les Belles Lettres, 1967.

HIPPOCRATE, Tome II, 2<sup>e</sup> partie, *Airs, eaux, lieux*, texte établi et traduit par JOUANNA, J., 1996.

HORACE, *Épîtres*, suivi de *l'Art poétique*, texte établi et traduit par VILLENEUVE, F., Paris, Les Belles Lettres, 1934.

*Odes*, texte établi et traduit par VILLENEUVE, F., 5<sup>e</sup> édition revue et corrigée, Paris, Les Belles Lettres, 1954.

HYGIN, *De astronomica*, texte établi et traduit par LE BOEUFFLE, A., Paris, Les Belles Lettres, 1983.

JUVENAL, *Satires*, texte établi et traduit par DE LABRIOLLE P. et VILLENEUVE F., Paris, Les Belles Lettres, 1921.

LUCAIN, *Pharsale*, Tome I, Livres I-V, texte établi et traduit par BOURGERY A., Paris, Les Belles Lettres, 1927.

LUCRECE, *De la nature*, Tome II, Livres IV-VI, texte établi et traduit par ERNOUT, A., Paris, Les Belles Lettres, 1921.

MACROBE, *Saturnales*, texte traduit par GUITTARD, Ch., La Roue à Livres, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

OVIDE, *Fastes*, texte établi et traduit par SCHILLING, R., Paris, Les Belles Lettres, 1993.

*Métamorphoses*, texte établi et traduit par LAFAYE, G., 7<sup>e</sup> édition, Paris, Les Belles Lettres, 1985.

*Tristes*, texte établi et traduit par ANDRE, J., Paris, Les Belles Lettres, 1968.

PLATON, *Les Lois*, Livres I-II, texte établi et traduit par DES PLACES, E., Paris, Les Belles Lettres, 1951.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Tome II, Livre II, texte établi traduit et commenté par BEAUJEU, J., Paris, Les Belles Lettres, 1950.

*Histoire naturelle*, Tome III, Livre III, texte établi, traduit et commenté par ZEHNACKER, H., Paris, Les Belles Lettres, 1998.

*Histoire naturelle*, Tome IV, Livre IV, texte établi, traduit et commenté par ZEHNACKER H et SILBERMAN A., Paris, Les Belles Lettres, 2015.

*Histoire Naturelle*, Tome V, Livre V, texte établi et traduit par DESANGES J., Paris, Les Belles Lettres, 1980.

*Histoire naturelle*, VII, texte établi, traduit et commenté par SCHILLING, R., Paris, Les Belles Lettres, 1977.

*Histoire naturelle*, VIII, texte établi, traduit et commenté par ZEHNACKER H. et SILBERMAN A., Paris, Les Belles Lettres, 2015.

*Histoire naturelle*, Tome XVI, Livre XVI, texte établi et traduit par ANDRE, J., Paris, Les Belles Lettres, 1962.

*Histoire naturelle*, Tome XXIX, Livre XXIX, texte établi et traduit par ERNOUT, A., Paris, Les Belles Lettres, 1962.

*Histoire naturelle*, XXXV, texte établi, traduit et commenté par CROISILLE J.-M. Paris, Les Belles Lettres, 1985.

PLUTARQUE, *Vie de Camille*, texte établi et traduit par CHAMBRY, E., FLACELIERE, R. et JUNEAUX, M., Paris, Les Belles Lettres, 1961.

*Vie de Flaminius*, texte établi et traduit par FLACELIERE, R. et CHAMBRY, E., Paris, Les Belles Lettres, 1969.

*Vie de Nicias*, XII, texte établi et traduit par FLACELIERE, R. et CHAMBRY, E., Paris, Les Belles Lettres, 1972.

*Vie de Tibérius Gracchus*, VIII, texte établi et traduit par FLACELIERE, R. et CHAMBRY, E., Paris, Les Belles Lettres, 1976.

POLYBE, *Histoires*, Tome I, Livre I ; Introduction générale, texte établi et traduit par PEDECH, P., Paris, Les Belles Lettres, 1969.

*Histoires*, Livre II, texte établi et traduit par PEDECH, P., Paris, Les Belles Lettres, 1970.

*Histoires*, Tome III, Livre III, texte établi par DE FOUCAULT, J. et traduit par FOULON, E., Paris, Les Belles Lettres, 1971.

*Histoires*, Tome VI, Livre VI, texte établi et traduit par WEIL, R., avec la collaboration de NICOLET, C., Paris, Les Belles Lettres, 1977.

*Histoires*, Tome VII, Livres VII- IX, texte établi et traduit par WEIL, R., Paris, Les Belles Lettres, 1982.

*Histoires*, Tome VIII, Livres X et XI, texte établi et traduit par FOULON, E. et WEIL R., Paris, Les Belles Lettres, 1990.

*Histoires*, Tome IX, Livre XII, texte établi et traduit par PEDECH, P., Paris, Les Belles Lettres, 1961.

*Histoires*, texte traduit, présenté et annoté par ROUSSEL, D., Paris, Gallimard, 1970, d'après le texte établi par BÜTTNER-WOBST, TH., Leipzig, 1889-1904.

POSIDONIUS, *The Fragments*, L. EDELSTEIN et I.G. KIDD, Cambridge, 1972.

PROPERCE, *Élégies*, texte établi et traduit par VIARRE, S., Paris, Les Belles Lettres, 2005.

PSEUDO-HYGIN, *Des fortifications du camp*, texte édité et traduit par LENOIR, M., Paris, Les Belles Lettres, 1979.

PSEUDO-PLUTARQUE, *Nommer le monde*, traduit, présenté et annoté par DELATTRE, C., Presses Universitaires du Septentrion, 2011.

QUINTE-CURCE, *L'Histoire d'Alexandre*, Tome I, Livres III-VI, texte établi et traduit par BARDON, H., Paris, Les Belles Lettres, 1961.

*L'Histoire d'Alexandre*, Tome II, Livres VII-X, texte établi et traduit par BARDON, H., Paris, Les Belles Lettres, 1948.

QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, Tome IV, Livres VI et VII, texte établi et traduit par COUSIN, J., Les Belles Lettres, 1976.

*Institution Oratoire*, Tome V, Livres VIII et IX, texte établi et traduit par COUSIN, J., Les Belles Lettres, 1978.

*Institution Oratoire*, Tome VI, Livres X et XI, texte établi et traduit par COUSIN J., Paris, Les Belles Lettres, 1979.

*Rhetores Graeci*, texte établi par SPENGHEL, L., Leipzig, 1853-1856 ; SPENGHEL, L. et HAMMER, C., Leipzig, 1894.

*Rhétorique à Hérennius*, texte établi et traduit par ACHARD G., Paris, Les Belles Lettres, 1989.

SALLUSTE, *C. Sallusti Crispi Historiae I : fragmenta 1. 1-146. Texte und Kommentare*, texte établi, traduit et commenté par LA PENNA, A. et FUNARI, R., Berlin et Boston De

Gruyter, 2015.

*La Guerre contre Jugurtha, La conjuration de Catilina, Histoires*, texte établi et traduit par ERNOUT, A., Paris, Les Belles Lettres, 1941.

SENEQUE L'ANCIEN, *Controverses et suasoires*, texte établi et traduit par BORNECQUE, H., Paris, Garnier, 1932.

SENEQUE LE JEUNE, *Médée*, texte établi et traduit par CHAUMARTIN, F.-R., Paris, Les Belles Lettres, 1996.

SERVIUS, *Commentaires à l'Énéide*, I, texte établi et traduit par BAUDOU, A. et CLEMENT-TARANTINO, S., *À l'école de Virgile, Commentaire à l'Énéide, Livre I*, PUS, 2015.

SILIUS ITALICUS, *Punica*, texte établi et traduit par DEVALLET, G., MINICONI, P. et VOLPILHAC-LENTHERIC, J., Paris, Les Belles Lettres, 1981.

STRABON, *Géographie*, Tome I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre I ; Introduction générale, texte établi et traduit par AUJAC, G., introduction de LASSERRE, F., Paris, Les Belles Lettres, 1969.

*Géographie*, Tome I, 2<sup>e</sup> partie, Livre II, texte établi et traduit par AUJAC, G., 1969.

*Géographie*, Tome II, Livres III et IV, texte établi et traduit par LASSERRE, F., Paris, Les Belles Lettres, 1966.

*Géographie*, Tome III, Livres V et VI, texte établi et traduit par LASSERRE F., Paris, Les Belles Lettres, 1967.

*Géographie*, Tome IV, Livre VII, texte établi et traduit par BALADIE, R., Paris, Les Belles Lettres, 1989.

*Géographie*, Tome IV, Livre IX, texte établi et traduit par BALADIE, R., Paris, Les Belles Lettres, 1996.

SUÉTONE, *Vies des Douze Césars*, Tome I, *Vie de César, Vie d'Auguste*, texte établi et traduit par AILLOUD, H., Paris, Les Belles Lettres, 1954.

*Vies des Douze Césars*, Tome II, *Vie de Néron*, texte établi et traduit par AILLOUD, H., Paris, Les Belles Lettres, 1957.

SYMMAQUE, *Lettres*, texte établi, traduit et commenté par CALLU, J.-P., Paris, Les Belles Lettres, 1982.

*Table claudienne de Lyon*, conservée au musée de Fourvière. Inscription *CIL*, XIII, 1668.

TACITE, *Annales*, Tome II, Livres IV-VI, texte établi et traduit par WUILLEUMIER, P., Paris, Les Belles Lettres, 1975.



*Dialogue des Orateurs*, texte établi par GOELZER H. et traduit par BORNECQUE, H., Paris, Les Belles Lettres, 1967.

*Vie d'Agricola*, texte établi et traduit par DE SAINT-DENIS, E., Paris, Les Belles Lettres, 1942.

TIBULLE et les auteurs du corpus Tibullianum, texte établi et traduit par PONCHONT, M., Paris, Les Belles Lettres, 1926.

VALERE-MAXIME, *Faits et dits mémorables*, Tome I, Livres I-III, texte établi et traduit par COMBES, R., Paris, Les Belles Lettres, 1995.

*Faits et dits mémorables*, Tome II, Livres IV-VI, texte établi et traduit par COMBES, R., Paris, Les Belles Lettres, 1997.

VARRON, *La Langue Latine*, Livre V, texte établi, traduit et commenté par COLLART, J., Paris, Les Belles Lettres, 1954.

VARRON, *La Langue Latine*, Livre VI, texte établi, traduit et commenté par FLOBERT, P., Paris, Les Belles Lettres, 1985.

*Économie rurale*, Livre I, texte établi et traduit par HEURGON, J., Paris, Les Belles Lettres, 1978.

*Économie rurale*, Livre II, texte établi et traduit par GUIRAUD, Ch., Paris, Les Belles Lettres, 1985.

VEGECE, *Abrégé d'art militaire*, texte établi par FAMERIE, E. et traduit par MICHEL, J.-H. et FAMERIE, E., *RIDA*, 62, 2015.

VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, Tome I, Livre I, texte établi et traduit par HELLEGOUARCH, J., Paris, Les Belles Lettres, 1982.

*Histoire romaine*, Tome II, Livre II, texte établi et traduit par HELLEGOUARCH, J., Paris, Les Belles Lettres, 1982.

VIRGILE, *Énéide*, Livres I-IV, texte établi par GOELZER, H. et traduit par BELLESSORT, A., 1978, Paris, Les Belles Lettres, 1925.

*Énéide*, Livres V-VIII, texte établi et traduit par PERRET, J., Paris, Les Belles Lettres, 1978.

*Énéide*, Livres IX-XII, texte établi et traduit par PERRET J., Paris, Les Belles Lettres, 1980.

*Géorgiques*, texte établi et traduit par DE SAINT-DENIS, E., Paris, Les Belles Lettres, 1956.

VITRUVÉ, *De Architectura*, sous la direction de GROS, P., avec la collaboration, pour l'édition, la traduction et le commentaire, de CALLEBAT, L., CAM, M.-T., FLEURY, PH., GROS, P., JACQUEMARD, C., LIOU B., SALIOU, C., SOUBIRAN, J., ZUINGUEDEAU, M., Paris, Les Belles Lettres, 2015.

*De Architectura*, Livre I, texte établi et traduit par FLEURY, P., Paris, Les Belles Lettres, 1990.

*De Architectura*, Livre II, texte établi et traduit par CALLEBAT, L., Paris, Les Belles Lettres, 1999.

*De Architectura*, Livre III, texte établi et traduit par GROS, P., Paris, Les Belles Lettres, 1999.

*De Architectura*, Livre IV, texte établi, traduit et commenté par GROS, P., Paris, Les Belles Lettres, 1992.

*De Architectura*, Livre VI, texte établi et traduit par CALLEBAT, L., Paris, Les Belles Lettres, 2004.

*De Architectura*, VII, texte établi et traduit par LIOU, B. et ZUINGUEDEAU, M., Paris, Les Belles Lettres, 1995.

XENOPHON, *Économique*, texte établi et traduit par CHANTRAINE, P., Paris, Les Belles Lettres, 1949.

## ÉTUDES

ABERSON, M., « Tite-Live et les temples de Rome : tradition formulaire et récit annalistique », *REL*, 68, 1990.

ABERSON, M., « Des lieux, des dieux, des marques de mémoire : Tite-Live et les monuments de Rome », dans D. NELIS, M. ROYO (éd.), *Lire la Ville : fragments d'une archéologie littéraire de Rome antique*, Ausonius Scripta Antiqua, 65, Bordeaux, 2014.

ACHARD, G. et M. LEDENTU (éd.), *Orateurs, auditeurs, lecteurs. À propos de l'éloquence romaine à la fin de la République et au début du Principat, Actes de la table ronde du 31 janvier 2000*, Lyon, De Boccard, 2000.

ADAM, J.-M., *La description*, Paris, PUF, 1993.

ALBERT, S., *Bellum iustum : Die Theorie des gerechten Krieges und ihre praktische Bedeutung für die auswärtigen Auseinandersetzungen Roms in republikanischer Zeit*, *FAS*, 10, Lassleben, 1980 .

ALCOCK, S. E., « Landscapes of memory and the authority of Pausanias » dans BINGEN, J. et REVERDIN, O. (éd.), *Pausanias historien (Entretiens sur l'antiquité classique)*,

- Genève, Fondation Hardt, 1996.
- ALCOCK, S. E., D'ALTROY, T. N., MORRISON, K. D. et SINOPOLI, C. M., *Empires : Perspectives from Archaeology and History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- ALCOCK, S. E., *Graecia Capta. The Landscapes of Roman Greece*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.
- ALFANO, C. et DI VITA, A. (éd.), *Alessandro Magno. Storia e mito*, Catalogo della mostra, Leonarde Arte, Milan, 1996.
- ALFÖLDI, A., *Early Rome and the Latins*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1963.
- AMOROSO, N., CAVALIERI, M. et MEUNIER, N. (éd.), *Locum Armarium Libros. Livres et bibliothèques dans l'Antiquité*, Louvain-la-Neuve, PUL, 2017, sous presse.
- AMPOLO, C., « Demarato. Osservazioni sulla mobilità sociale arcaica », *DArch*, IX-X, 1-2, 1976-1977.
- AMPOLO, C., « Roma arcaica tra Latini ed Etruschi, dans Etruria e Lazio arcaico » dans *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*, Rome, École Française de Rome, 137, 1990.
- ANDERSON, R. D., PARSONS, P. J. et NISBET, R. G. M., « Elegiacs by Gallus from Qasr Ibrîm », *JRS*, 69, 1979.
- ANDRÉ, J.-M., *Étude sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris, Klincksieck, 1949.
- ANDRÉ, J.-M., *Recherches sur l'otium romain*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 52, 1962.
- ANDRÉ, J.-M., « Espace et expression poétique », dans HINARD, F. et ROYO, M. (éd.), *L'espace urbain et ses représentations*, Paris, PUPS, 1991.
- ANDRÉ, J.-M., « Sédentarité et mobilité gréco-romaine : deux anthropologies de l'espace différentes ? », dans JULIA, M.-A. (éd.), *Nouveaux horizons sur l'espace antique et moderne. Actes du symposium « Invitation au voyage »*, Bordeaux, Ausonius, 2015.
- ANDREAU, J., « Présentation », dans ANDREAU, J. et VIRVOULET, C. (éd.), *L'information et la mer*, Rome, Collection de l'École Française de Rome, 2002.
- ARNAUD, A., « Texte et carte de Marcus Agrippa : historiographie et données textuelles », *Geographia antica*, 9, 2009.
- ARNAUD, P., « Introduction. La géographie romaine impériale, entre tradition et innovation », dans ANDREOTTI, G. C., LE ROUX, P. et MORET, P. (éd.), *La invención de una geografía de la Península Ibérica, II, La época imperial*, Actas, 2007.
- ASCHER, L., « An Epitome of Livy in Martial's Day ? », *CB*, 45, 1969.
- ASSMANN, J., *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, trad. fr, Paris, Aubier, 2002.

- AUBERGER, J., *Historiens d'Alexandre*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Fragments », n°1, L. Pearson, *The Lost Histories of Alexander the Great*, Philological Monographs, XX, 1960.
- AUJAC, G., *Claude Ptolémée, astronome, astrologue, géographe*, Paris, CTHS, 1993.
- AUJAC, G., *Introduction aux savoirs antiques. Choix de textes*, Paris, CTHS, 2010.
- AUJAC, G., *La géographie dans le monde antique*, Paris, PUF, 1975.
- AUJAC, G., *Strabon et la science de son temps*, Paris, Les Belles Lettres, 1968.
- AUSTIN, N. J. E. et NRAKOV, N. B., *Exploratio. Military and political intelligence in the Roman world from the Second Punic War to the battle of Arianople*, Londres et New York, Routledge, 1995.
- AYGON, J.-P., « Le jeu avec les bornes de l'ἔκφρασις τόπου, d'Homère à Sénèque », dans BUREAU, B. et NICOLAS, C. (éd.), *Commencer et finir. Débuts et fins dans les littératures grecque, latine et médio-latine*, Lyon, CERGR, 2008.
- AYGON, J.-P., « L'insertion de quelques descriptions locorum dans la narration chez Lucain : le jeu avec la tradition épique », dans DEVILLERS, O. et FRANCHET D'ESPEREY, S., (éd.), *Lucain en débat. Rhétorique, poétique et histoire*, Ausonius, 2010.
- BACKHTINE, M., *Esthétique et théorie du roman*, traduit du russe par OLIVIER D., Paris, Gallimard, 1978.
- BADIAN, E., « The Early Historians », dans DOREY, T. A. (éd.), *Latin Historians*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1966.
- BADIAN E., *Foreign Clientelae (264-70 B.C.)*, Oxford, Oxford University Press, 1958.
- BALDWIN, B., « The Date, Identity and Career of Vitruvius », *Latomus*, 49, 1990.
- BANDINELLI, R. B., *Rome, le centre du pouvoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- BANE, R. W., « The Development of Roman Imperial Attitudes and the Iberian Wars », *Emerita*, 44, 1976.
- BARRANDON, N. et KIRBIHLER, F. (éd.), *Administrer les provinces de la République Romaine. Actes du colloque de l'université de Nancy II, 4-5 juin 2009*, Rennes, PUR, 2010.
- BARBARA, S., « Armées en marche et découvertes herpétologiques dans l'Antiquité », *Anthropozoologica*, 47, 2012.
- BARNES, J., *The Presocratic Philosophers*, I., « Thales to Zeno », Londres et Boston, Routledge, 1979.
- BARTHES, R., « Le discours de l'histoire », *Le bruissement de la langue, Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984.
- BATTISTONI, F., « The ancient *pinakes* from Tauromenion. Some new readings », *ZPE*, 157, 2006.
- BATTISTONI, F., *Parenti dei Romani. Mito troiano e diplomazia*, Bari, Edipuglia, 2010.
- BAYNHAM, E., « The ancient evidence for Alexander the Great », dans ROISMAN J. (éd.),

- Brill's Companion to Alexander the Great*, Leyde et Boston, Brill, 2003.
- BEARD, M., *The Roman Triumph*, Cambridge, Mass et Londres, The Belknap Press of Harvard University Press, 2007.
- BEAUMONT, R. L., « Greek Influence in the Adriatic Sea before the Fourth Century BC », *JHS*, 56, 1936.
- BECK, H. et WALTER U. (éd.), *Die Frühen Römischen Historiker, I, Von Fabius Pictor bis Cn. Gellius et Die Frühen Römischen Historiker, II, Von Cælius Antipater bis Pomponius Atticus*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2001.
- BECKER, O., *Das Bild des Weges und verwandte Vorstellungen im Frühgriechischen Decken*, Berlin, Weidmann, 1937.
- BEDON, E., « L'image de l'Hispanie et des Hispaniques chez Tite-Live », thèse soutenue à l'Université Paris Sorbonne en 2004.
- BEK, L., *Towards Paradise on Earth. Modern Space Conception in Architecture. A Creation of Renaissance Humanism*, *Anal. Rom. Suppl.* 9, 1979.
- BELLANDI, F., « Scelus Tulliae, Storiografia e tipologia tragica in Dionigi, Livio, Ovidio », *La parola del Passato*, 31, 1976.
- BENJAMIN, W., « Paris, capitale du XIXème siècle », *Œuvres, III, Folio/ Essais*, Paris, Gallimard, 2000.
- BENJAMIN, W., « Sur quelques thèmes baudelairiens », *Œuvres, III, Folio/ Essais*, Paris, Gallimard, 2000.
- BENOIST, S., « Les processions dans la cité : de la mise en scène de l'espace urbain », dans FLEURY, P. et DESBORDES, O. (éd.), *Roma illustrata*, Caen, PUC, 2008.
- BÉRENGER, A., « Les relations du gouverneur avec les notables provinciaux : cérémonial et sociabilité », dans BARRANDON, N. et KIRBILHER, F. (éd.), *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, Rennes, PUR, 2011.
- BERNADOU, V., BLANC F., LAIGNOUX R. et BASTOS F. R. (éd.), *Que faire du charisme ? Retours sur une notion de Max Weber*, PUR, Rennes, 2014.
- BERNARD, A., *La carte du tragique. La géographie dans la tragédie grecque*, 1985.
- BERNARD J.-E., « Ideological aspects : Portraits of peoples », dans MINEO, B. (éd.), *A Companion to Livy*, Hoboken, Wiley-Blackwell, 2014.
- BERNARD, J.-E., « L'éthocentrisme chez Tite-Live », dans MAREIN, M.-F., VOISIN, P. et GALLEGRO, J. (éd.), *Figures de l'étranger autour de la Méditerranée antique. « À la rencontre de l'autre »*, Collection Kukuba, L'Harmattan, 2010.
- BERNARD, J.-E., *Le Portrait chez Tite-Live. Essai sur une écriture de l'histoire romaine*, Bruxelles, Latomus, 2000.
- BERTRAND, J.-M., « Sur quelques descriptions antiques de la péninsule italienne », *Mappemonde*, 86/2, 1986.
- BESANÇON, A., *Les adversaires de l'hellénisme à Rome pendant la période républicaine*,

- Paris – Lausanne, Alcan – Payot, 1910.
- BEXLEY, E. M., « Replacing Rome, Geography and political centrality in Lucan's *Pharsalia* », *CPh*, 104, 2009.
- CONTE, B. G., *Memoria dei poeti e sistema letterario : Catullo, Virgilio, Ovidio, Lucano*, Turin, Einaudi, 1974.
- BIECKERMAN, E. J., « Origines gentium », *CPh*, 47, 1952.
- BIESE, A., *Die Entwicklung des Naturgefühls bei den Griechen und Römern*, Lipsius, 1884.
- BIVILLE, F., « Voix étrangères dans la littérature latine », dans MORIN, M.-P., VOISIN, P. et GALLEGO, J. (éd.), *Figures de l'étranger autour de la Méditerranée antique. À la rencontre de « l'autre ». Perceptions et représentations de l'étranger dans les littératures antiques*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- BLANCK, H., *Das Buch in der Antike*, Munich, 1992.
- BLOCH, R., « Les prodiges romains et la « procuratio prodigiorum », *RIDA*, 2, 1949, Bruxelles.
- BLOCH, R., *Les prodiges dans l'Antiquité classique (Grèce, Étrurie, Rome)*, Paris, 1963.
- BODSON, L., « Alexander the Great and the Scientific Exploration of the Oriental Part his Empire. An Overview of the Background, Trends and Results », *AH*, 22, 1991.
- BÖEDEKER, D., « Epic Heritage and Mythical Patterns in Herodotus », dans BAKKER, E. J., DE JONG, I. F. et VAN WEES, H. (éd.), *Brill's Companion to Herodotus*, Leyde, Brill, 2002.
- BOISSELIER, S. (éd.), *De l'espace aux territoires : la territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge : actes de la table ronde des 8-9 juin 2006*, CESCUM (Poitiers), Brepols, 2010.
- BÔMER, F., *P. Ovidius Naso : Metamorphosen*. Buch I-III, Kommentar, C. Winter Universitätsverlag, Heidelberg, 1969.
- BONJOUR, M., *Terre natale. Études sur une composante affective du patriotisme romain*, Paris, Les Belles Lettres, 1975.
- BONNEFOND-COUDRY, M., « Présentation de L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 22, 1, 2011.
- BONNEFOND-COUDRY, M., *Le Sénat de la République romaine*, Rome, École Française de Rome, 1989.
- BORGHINI, A., « La «scena» del carro e la donna divina: Gordio, Pisistratoe Tarquinio Prisco », *MD*, 2, 1984.
- BOSWORTH, A. B., « Introduction : Some Basic Principles », dans BOSWORTH, A. B. (éd.), *From Arrian to Alexander; Studies in Historical Interpretation*, Clarendon Press, Oxford, 1988.
- BOUCHERON, P., *Léonard et Machiavel*, Paris, Verdier, 2013.

- BOUDON-MILLOT, V., « Un traité perdu de Galien miraculeusement retrouvé, le Sur l'inutilité de se chagriner, texte grec et traduction française », dans BOUDON-MILLOT, V., GUARDASOLE, A. et MAGDELAINE, C. (éd.), *La science médicale antique. Nouveaux regards. Études réunies en l'honneur de Jacques Jouanna*, Paris, 2007.
- BOULÈGUE, L., CASANOVA-ROBIN, H. et LEVY, C. (éd.), *Le Tyran et sa postérité dans la littérature latine de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier (« Renaissance latine »), 2013.
- BOUQUET, M. et MORZADEC, F. (éds), *La Sibylle. Parole et représentation*, Rennes, PUR, 2004.
- BOURDIN, S., *Les peuples de l'Italie pré-romaine : identités, territoires et relations inter-ethniques en Italie centrale et septentrionale (VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*, Rome, École Française de Rome, 2012.
- BOUVIER, D., « La tempête dans la guerre. Remarques sur l'heure et le lieu du combat dans l'Illiade », *Mètis*, 2, 1986.
- BOWE, P., *Gardens of the Roman World*, Londres, Frances Lincoln, 2004.
- BOYLE, A., *Ovid and the monuments, a Poet's Rome*, Bendigo, Aural Publications, 2003.
- BRACCESI, L., *L'avventura di Cleonimo (a Venezia prima di Venezia)*, Padoue, Editoriale Programma, 1990.
- BRACCESI, L., *Grecità di frontiera. I percorsi occidentali della leggenda*, Padoue, 1994.
- BRELICHT, A., « Tre variazioni sul tema delle origini », *Pubblicazioni della Scuola di Studi Storico-religiosi, Nuovi Saggi*, 14, Rome, 1955.
- BRIAND, M., (éd.) *La Trame et le tableau, poétiques et rhétoriques du récit et de la description dans l'Antiquité grecque et latine*, Rennes, PUR, 2012.
- BRIQUEL, D., « Sur un passage d'Hérodote : prise de Babylone et prise de Véies », *BAGB*, 3, 1981.
- BRIQUEL, D., « Les enfances de Romulus et Rémus », dans ZEHACKER, H. et HENTZ, G. (éd.), *Mélanges offerts à SCHILLING R.*, Paris, 1983.
- BRIQUEL, D., « La tradition sur l'emprunt d'armes samnites par Rome », *Guerre et sociétés en Italie, (V<sup>ème</sup>-IV<sup>ème</sup> siècles av. J.-C.)*, ADAM A.-M. et ROUVERET A. (dir.), Paris, Éditions Rue d'Ulm, 1988.
- BRIQUEL, D., « Le témoignage de Claude sur Mastarna/ Servius Tullius », *Rbph*, 68, 1, 1990.
- BRIQUEL, D., « Les voix oraculaires », dans DE CAZANOVE O. et SCHEID J. (éd.), *Les bois sacrés, Actes du colloque international du Centre Jean Bérard du 23 au 25 novembre 1989*, Collection du Centre Jean Bérard, 10, Naples, 1993.
- BRIQUEL, D., « Les Romains ne sont pas des autochtones. À propos de Tite-Live, I, 8, 5 », dans CHEVALLIER R. (éd.), *Présence de Tite-Live*, Caesarodunum 17 bis, Tours, 1994.
- BRIQUEL, D., *Le regard des autres. Les origines de Rome vues par ses ennemis*, Annales littéraires de Besançon, Université de Franche-Comté, 1997.

- BRIQUEL, D., « Des rois venus du nord », dans HINARD, F. (éd.), *Histoire romaine*, Fayard, Paris, 2000.
- BRIQUEL, D., « Stratifications dans la légende de Servius Tullius, modèle romuléen et figures féminines », dans *Être romain, Hommages in memoriam Charles Marie Ternes*, Verlag Bernhard Albert Greiner, 2007.
- BRIQUEL, D., « Rome comme ville étrusque », dans FLEURY, P. et DESBORDES, O. (éd.), *Roma illustrata. Représentations de la ville*, Caen, PUC, 2008.
- BRIQUEL, D., FEVRIER, C. et GUITTARD, C. (éd.), *Varietates Fortunae. Religion et mythologie à Rome. Mélanges en l'honneur de Jacqueline Champeaux*, Paris, PUPS, 2009.
- BRIQUEL, D., « Une présentation négative d'Alexandre à Rome, l'exkursus de Tite-Live (IX, 17-19) », dans MAHE-SIMON, M. et TRINQUIER, J. (éd.), *L'Histoire d'Alexandre selon Quinte-Curce*, Armand Colin/Recherches, 2014.
- BRIQUEL, D., « Un provincial dans l'Italie augustéenne : un autre regard sur la " patavinité " de Tite-Live », *Acta Ant. Hung.*, 55, 2015.
- BROCK, R., *Greek Political Imagery. From Homer to Aristotle*, Londres and New York, Bloomsbury, 2013.
- BRODERSEN, K., « Space and geography », *The Oxford Handbook of Roman Studies*, 2010
- BROOK, Timothy, *Le Chapeau de Vermeer*, Paris, Payot, 2012.
- BUCHHOLZ, S. et JAHN, M., « Space in Narrative », dans HERMAN, D., JAHN, M. et RYAN M.-L. (éd.), *Routledge Encyclopedia of Narrative Theory*, Londres - New York 2005.
- BÜCHNER, K., *M. Tullius Cicero, De re publica*, Kommentar, Heidelberg, 1984
- BURANELLI, F., *Catalogue de l'exposition La tomba François di Vulci*, Cité du Vatican, 1987.
- BURBANK, J. et COOPER, F., *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 2011.
- CADIOU, F. et MORET, P., « Rome et la frontière hispanique à l'époque républicaine (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) », Communication au Colloque international « Empires et États nationaux en Méditerranée », 2004.
- CADIOU, F. « Renseignement, espionnage et circulation des armées romaines : vers une géographie militaire de la péninsule ibérique à l'époque de la conquête », ANDREOTTI G.C., Moret P., LE ROUX P., *L'invention de la province d'Espagne citérieure de 197 A.C. à Agrippa*, 2006.
- CADIOU, F., *Hibera in terra miles. Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la république (218-45 av. J.-C.)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2008.
- CAILLEUX, F., « La question des dettes dans l'Histoire romaine de Tite-Live : l'épisode de Marcus Manlius Capitolinus », *Camenuiae*, 14, 2016.
- CALAME, C., « Quand dire c'est faire voir », *Relectures de la rhétorique*, Études de Lettres, *Revue de la faculté des lettres*, Université de Lausanne, 1991.



- CALAME, C., *Le Récit en Grèce ancienne*, Paris, Belin, 2000.
- CAPDEVILLE, G., « Servius Tullius et le mythe du premier roi », dans JOUAN, F. et MOTTE, A. (éd.), *Mythe et politique, Actes du Colloque de Liège 14-16 septembre 1989*, Liège, Université de Liège – Paris, Les Belles Lettres, 1990.
- CARANDINI, A., « Variazioni sul tema di Romolo, riflessioni dopo la nascita di Roma (1998-1999) », dans CARANDINI, A. et CAPPELLI, R. (éd.), *Roma. Romolo, Remo e la fondazione della città*, Catalogue d'exposition, Roma, Museo Nazionale Romano, Terme di Diocleziano, 28 juin-29 octobre 2000, Rome -Milan, Electa, 2000.
- CARCOPINO, J., *César*, dans *Histoire générale* publiée sous la direction de GLOTZ, G. *Histoire ancienne, 3e partie. Histoire romaine, II. 2*, Paris, 1936.
- CARCOPINO, J., *Les secrets de la correspondance de Cicéron*, 2, Paris, 1947.
- CASSIN, B., « Procédures sophistiques pour dire l'évidence », dans LEVY, C. et PERNOT, L. (éd.), *Dire l'évidence (Philosophie et rhétorique antiques)*, *Cahiers de philosophie de l'Université de Paris XII- Val de Marne*, n°2, L'Harmattan, 1997.
- CASSOLA, F., *I gruppi-politici ro Amani nel III secolo a. C.*, Trieste, Università degli Studi, 1962.
- CASSON, L., *Libraries in the Ancient World*, Chapitre « The Beginnings : Rome », Yale, Yale University Press, 2001.
- CASTELLO, C., « Il cosiddetto ius migrandi dei Latini a Roma », *BIDR*, 61-62, 1956.
- CASTILLO, C., « Los senadores beticos. Relaciones familiares y sociales », *EOS*, 2, Tituli, 5, 1982.
- CASTILLO, C., « Los senadores de la Bética : onomástica y parentesco », *Gerión*, 2, 1984.
- CEAUSESCU, P., « La double image d'Alexandre le Grand à Rome. Essai d'une explication politique », *Studii Clasice XVI*, 1974.
- CHAMPEAUX, J., *Le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain*, Rome, École française de Rome, 1982.
- CHAMPEAUX, J., « Pontifes, haruspices et décemvirs. L'expiation des prodiges de 207 », *REL*, 74, 1996.
- CHAMPEAUX, J., « Figures romaines de la Sibylle », dans BOUQUET, M. et MORZADÉC, F., *La Sibylle : Parole et représentation*, Rennes, 2004.
- CHAMPEAUX, J., « Les lieux de culte à Rome : ara, templum, aedes », dans MOUSSY C. (éd.), *Espace et temps en latin*, Paris, PUPS, 2011.
- CHAPLIN J. D., *Livy's Exemplary History*, Oxford et New York, *Oxford University Press*, 2000.
- CHAPLIN, J., « Historical and Historiographical Repetition in Livy's Thermopylae », POLLEICHTNER, W. (éd), *Livy and Intertextuality. Papers of a Conference Held at the University of Texas at Austin*, October 3, 2009, Trier, 2010.
- CHASSIGNET, M. (éd.), *L'étiologie dans la pensée antique*, préface de FREYBURGER, G.

- et de PERNOT, L., Brepols, Tournai, 2008.
- CHAUSSERIE-LAPRÉE, J.-P., *L'expression narrative chez les historiens latins. Histoire d'un style*. Thèse pour le doctorat ès lettres, présentée à l'Université Paris Sorbonne, Paris, Éditions De Boccard, 1969.
- CHENET-FAUGERAS, F., « Du paysage urbain », dans SANSON, P. (éd.), *Le Paysage urbain : représentations, significations, communication* (Actes des rencontres internationales de sémiotique, Blois, 1997), Paris, L'Harmattan (Eidos), 2007.
- CHEVALLIER, R., « Le rêve de vol dans l'Antiquité », *Revue archéologique de Picardie*, 17, 1999.
- CHEVALLIER, R., « Le Trasimène », *Information historique*, 24, 1962.
- CHEVALLIER, R., « Les cartes dans les sources historiques romaines », *Caesarodunum*, 22, Tours, 1986.
- CHILLET, C., « Usages et devenir de la figure de Mécène. Les processus de la mémoire en acte », *Une mémoire en actes. Espaces, figures et discours dans le monde romain*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2016.
- CIPRES, P., « Sobre la organización militar de los Celtiberos », *Veleia*, 7, 1990.
- CIRLETTI G. et MARZATICO F. (éd.), Actes du colloque *Die Räter/I Reti. Nuove conoscenze sui Reti. Atti del simposio 23-25 settembre 1993*, Castello di Stenico, Archeologia delle Alpi, 5, 2000.
- CITRONI, M., « *Res publica restituta* et la représentation du pouvoir augustéen dans l'œuvre d'Horace », dans HURLET F. et MINEO B. (éd.), *Le Principat d'Auguste. Réalités et représentations du pouvoir. Autour de la Res publica restituta*, Rennes, PUR, 2009.
- CLARKE, C., *Between Geography and History, Hellenistic Constructions of the Roman World*, Oxford, Clarendon Press, 1999.
- CLAVEL-LÉVÊQUE, M., « La forêt gauloise vue des textes », *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 396, 1989.
- COARELLI, F. « Il sepolcro degli Scipioni », *DdA*, 6, 1972.
- COARELLI, F., « I Tarquini e Delfi » dans MASTROCINQUE, A. (éd.), *I grandi santuari della Grecia e l'Occidente*, Trente, 1993.
- COARELLI, F., « La forma urbis repubblicana », *Storia di Roma*, Rome, 1989.
- COARELLI, F., « Le pitture della tomba François a Vulci : una proposta di lettura », dans *Ricerche di pittura ellenistica. Lettura e interpretazione della produzione pittorica dal IV secolo a.C. all'ellenismo*, Rome, Quasar, 1985.
- COARELLI, F., « *Lucus Petelinus* », dans STEINBY, E. M. (éd.), *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, Quasar, Rome, 1996.
- COGNY, D., « *Lucus/locus* : à propos de Lucain, *Pharsale*, III, 399-425 », dans COGNY, D. et E., *L'épopée gréco-latine et ses prolongements européens*, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

- COLLART, J., *Varron, grammairien latin*, Paris, 1954.
- COLLOT, M., « En chemin avec Julien Gracq », *Le paysage au rythme du voyage*, MEAUX, D. et MOUREY, J.-P. (éd.), Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2011.
- COLLOT, M., *Pour une géographie littéraire*, Paris, Corti, 2014.
- CONSOLO, L. S. N., *La vicende storiografica e letteraria di Duride di Samo. Poetica e teoresi storica, Hestiasis. Studi di tarda antichità offerti a S. Calderone*, Messine, 1986 ;
- COPPOLA, A., « L'imitatio Alexandri in Trogo e Livio : un confronto aperto », dans BRACCESI, L. (éd.), *L'Alessandro di Giustino : dagli antichi ai moderni*, Rome, L'Erma di Bretschneider.
- CORBIER, M., *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris, 2006.
- CORBIN, A., « Histoire et anthropologie sensorielle », *Anthropologie et sociétés*, 14, 1990.
- CORNELL, T. J., *The Beginnings of Rome, Italy and Rome from the Bronze Age to the Punic Wars*, Londres et New York, Routledge, 1995.
- CRAHAY, R., *La littérature oraculaire chez Hérodote*, Paris, 1956.
- CRAKE, J. E. A., « The Annals of the Pontifex Maximus », *CPh*, XXXV, 1940.
- CROISILLE, J.-M., « L'instrumentum scriptorium dans la peinture romaine », dans PERRIN Y. (éd.), *Neronia VIII, Bibliothèques, livres et culture écrite dans l'empire romain de César à Hadrien*, Latomus, 327, Bruxelles, 2010.
- CUENOT, C., « Une comparaison littéraire : l'épisode d'Hercule et de Cacus chez Tite-Live et chez Virgile », *L'information littéraire*, 19, 1967.
- CURSENTE, B. et MOUSNIER, M. (éd.), *Les territoires du médiéviste*, Rennes, PUR, 2005.
- CURTIUS, E.-R., *La littérature européenne et le Moyen-Âge latin* [Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter, 1948], traduit par BREJOUX J., Paris, Presses universitaires de France, 1956.
- D'ARMS, J. H., *Romans on the Bay of Naples. A social and cultural study of the villas and their owners from 150 B.C. to A.D. 400*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.
- D'ORS, X., « La ley Aelia Sentia », *Labeo*, 40, 1974.
- DAMON, C., « Déjà lu or déjà vu ? History as intertext », *PLLS*, 14, 2010.
- DANGEL, J., « Aspects stylistiques du livre IX », BRIQUEL, D. et THUILLIER, J.-P. (éd.), *Le Censeur et les Samnites*, sur Tite-Live, livre IX, Éditions Rue d'Ulm, Paris, 2001.
- DARDENAY, A., « Les héros fondateurs de Rome, entre texte et image à l'époque romaine », *Pallas*, 93, 2013.
- D'ASCALON, J., *Droit et architecture en Palestine au VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, De Boccard (Travaux et mémoires du Centre de recherche d'histoire et de civilisation de Byzance, monographies ; 8), 1996.
- DAUGE, Y.-A., *Le Barbare, recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la*

- civilisation*, Bruxelles, *Latomus*, 1981.
- DAVOINE, C., « Recherches sur les ruines dans le monde romain. Gestion et perception des bâtiments détruits dans la cité romaine (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) », thèse soutenue à l'université de Paris VIII, en 2015.
- DE CAZANOVE, O., « Itinéraires et étapes de l'avancée romaine entre Samnium, Daunie, Lucanie et Étrurie », BRIQUEL, D., THUILLIER, J.-P. (éd.), *Le censeur et les Samnites*, Éditions Rue d'Ulm
- DE CAZANOVE, O., « "Lucus Stimulae" . Les aiguillons des Bacchanales », Rome, *MEFR*, 1983.
- DE CERTEAU, M., *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.
- DE FOUCAULT, J.-A., « Tite-Live, traducteur de Polybe », *REL*, 46, 1968.
- DE FRANCHIS, M., « Tite-Live et l'habitant de Gadès (Pline le Jeune, Lettres, 2,3,8) », dans HUMEL, P. (éd.) *De Fama, Etudes sur la construction de la réputation et de la postérité*, Paris, Philologicum, 2012.
- DE JONG, I. J. F. (éd.), *Space in Ancient Greek Literature, Studies in Ancient Greek Narrative*, Leiden, Boston, Brill, 2012.
- DE JONG, I. J. F., *Narratology and Classics. A Practical Guide*, Oxford University Press, Oxford, 2014.
- DE MARINIS, R., « Le popolazioni alpine di stirpe retica », *Italia omnium terrarum alumna. La civiltà dei Veneti, Reti, Liguri, Celti, Etruschi a nord del Po*, vol. II, Mantoue, 1988, 2<sup>e</sup> édition.
- DE SAINT-DENIS, E., « Les énumérations de prodiges », *RPh*, 128, 1942.
- DE SAINT-DENIS, E., *Le Rôle de la mer dans la poésie latine*, thèse dactylographiée, 1934.
- DE SAINT-DENIS, E., *Le vocabulaire des manœuvres nautiques en latin*, 1935, Mâcon, Protat frères.
- DE VLEESCHAUWER, H. J., « Jules César et l'origine de la bibliothèque publique dans la Rome antique », *Mousaion*, 28, Pretoria, 1958.
- DEGERING, H., « Wann schrieb Vitruv sein Buch über die Architektur », *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1907.
- DELCOURT, A., *Lecture des Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse – Un historien entre deux mondes*, Bruxelles, 2005.
- DELCOURT, A., *Les pignora imperii, talismans de l'Empire*, thèse soutenue à Louvain-la-Neuve en 1996.
- DEMOUGIN, S. (éd.), *La mémoire perdue. À la recherche des archives oubliées, publiques et privées, de la Rome antique*, Paris, 1994.
- DENCH, E., *From Barbarians to New Men, Roman and Moderne Perceptions of Peoples of the Central Appenines*, Oxford, 1995.
- DENCH, E., « Images of Italian Austerity from Cato to Tacitus », dans (éd.), *Les élites*

- municipales de l'Italie péninsulaire des Gracques à Néron, Actes de la Table ronde de Clermont-Ferrand, 28-30 novembre 1991, Naples-Rome, 1996.*
- DENCH, E., « Roman Imperial Pasts », dans BENOIST, S., DAGUET-GAGEY, C., Hoët-van Cauwenberghe (éd.), *Figures d'empire, fragments de mémoire : pouvoirs et identités dans le monde romain impérial (II<sup>e</sup> s. av n. è. - VI<sup>e</sup> s. de n. è.)*, 2011, p. 487-502.
- DENCH, E., *Romulus' Asylum. Roman Identities from the Age of Alexander to the Age of Hadrian*, Oxford University Press, 2005.
- DENIAUX, E., « La rue et l'opinion publique à Rome et en Italie (Ier siècle av. J.-C.) : cortèges et popularité », dans LEMÉNOREL, A. (éd.), *La rue, lieu de sociabilité ?*, PUR, Rouen, 1997.
- DENIAUX, E., « Les tempêtes et la vie politique : recherches sur l'imaginaire des Romains de la fin de la République », dans FLEURY, Ph. Et DESBORDES, O. (éd.), *Roma illustrata*, Caen, PUC, 2008, p. 115-128.
- DEREMETZ, A., *Le miroir des muses. Poétiques de la réflexivité à Rome*, PUS, Villeneuve d'Ascq, 1995.
- DESCLOS, M.-L., *Aux marges des dialogues de Platon : essai d'histoire anthropologique de la philosophie ancienne*, coll. Horos, Grenoble, Jérôme Millon, 2003.
- DESCOLA, Ph., *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, 1986.
- DESMOULIEZ, A., *Cicéron et son goût. Essai sur une définition d'une esthétique romaine à la fin de la République*, Bruxelles, Latomus, 1976.
- DESNIER, J.-L., « Le passage de l'Hellespont par Xerxès », *BAGB*, 1, 1983.
- DESNIER, J.-L., *De Cyrus le Grand à Julien l'Apostat. Le Passage du Fleuve. Essai sur la légitimité du souverain*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- DEVILLERS, O., « Le passage du Rubicon : un itinéraire de l'information », dans DEVILLIERS, O. et FRANCHET D'ESPEREY, S., *Lucain en débat. Rhétorique, poétique et histoire*, Bordeaux, Ausonius, 2010.
- DEVILLERS, O., « Les listes de prodiges chez les historiens latins » dans D'AMATO, E. (éd.), *Approches de la deuxième sophistique, Hommages à Jacques Schamp*, Bruxelles, Latomus, 296, 2006.
- DEVILLERS, O., « Représentation des villes et de l'espace chez les historiens latins : quelques remarques », dans ORTEGA, I (éd.), *Les villes antiques et médiévales : patrimoines matériels et immatériels*, Cahier du Léopard d'Or, 15, 2013.
- DION, R., « La notion d'hyperboréens et ses vicissitudes au cours de l'Antiquité », *BAGB*, 1, 1972, p. 143-157.
- DUBEL, S., « Ἐκφρασις et *enargeia*: la description antique comme parcours », dans LEVY, C. et PERNOT, L. (éd.), *Dire l'évidence (philosophie et rhétorique antiques)*, Cahiers de philosophie de l'Université de Paris XII, L'Harmattan, Paris, 1997.
- DUBEL, S., *Décrire, interpréter les œuvres d'art : l'ecphrasis dans la littérature grecque*

- ancienne*, thèse soutenue à l'Université Paris X-Nanterre en 1994.
- DUBUISSON, M., « Barbares et barbarie dans le monde gréco-romain », *L'Antiquité classique*, 70, 2001.
- DUCHÊNE, P., *Écrire sous les premiers empereurs*, thèse soutenue à l'Université Paris X-Nanterre en 2015.
- DUCOS, M., *Les Romains et la loi. Recherches sur les rapports de la philosophie grecque et de la tradition romaine à la fin de la République*, Paris, Les Belles Lettres, 1984.
- DUCOS, M., « Droit, esthétique et rhétorique à Rome : la notion d'*elegantia iuris* chez les juristes latins », *Helmántica*, 50, Salamanque, 1999.
- DUCOS, M., article « Liuius (Titus) », GOULET, R. (éd.), *Dictionnaire des Philosophes antiques*. Tome IV, de Labeo à Ovidius, CNRS Éditions, 2005.
- DUMEZIL, G., « La saison des rivières », *Mythe et épopée*, III, Quarto Gallimard. date
- DUMEZIL, G., « Les dieux de l'ennemi », *La religion romaine archaïque*, Payot, Paris, 1974.
- DUMÉZIL, G., *La religion romaine archaïque*, Paris, Pavot, 1966.
- DUMONT J.-C., *Servus, Rome et l'esclavage sous la République*, Rome, Collection de l'École Française de Rome, 103, 1998.
- DUNBABIN, K. M. D., *The Roman Banquet : Images of Conviviality*. Cambridge, 2003.
- DUNCAN, T. S., « The "Alexander Theme" in Rhetoric », *Washington University Studies, Humanistic Series*, 9, 1922.
- DUNCKLE, J.-R., « The Rhetorical Tyrant in Roman Historiography : Sallust, Livy and Tacitus », *CW*, 1971.
- DUPONT, F., « Les morts et la mémoire : le masque funèbre », dans HINARD, F. (éd.), *La mort, les morts et l'au-delà dans le monde romain, Actes du colloque de Caen, 20-22 novembre 1985*, Caen, 1987.
- DUPONT, F., *L'invention de la littérature. De l'ivresse grecque au livre latin*, Paris, La Découverte, 1994.
- DUPONT, F., *Le plaisir et la loi. Du « Banquet » de Platon au Satiricon*. Paris, 2002
- EBRIC, R. B., *In the shadow of Macedon : Duris of Samos*, *Historia Einzelschriften*, Wiesbaden, 1977.
- ECK, W., « Ergänzende Bemerkungen zur Inschrift des L. Stertinius Quintilianus », *ZPE*, 61, 1985.
- EDWARDS, C., « Imaginaires de l'image de Rome ou comment (se) représenter Rome ? », dans DUPONT, F. et AUVRAY-ASSAYAS, C. (éd.), *Images de Rome, Actes de la table ronde organisée à l'ENS (24-26 octobre 1996)*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1998.
- EDWARDS, C., *Writing Rome. Textual Approaches to the City*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

- EICKE, L., *Veterum philosophorum qualia fuerint de Alexandro iudicia*, Rostock, 1909.
- ENGELS, J. « Geography and History », dans MARINCOLA, J. (éd.), *A Companion to Greek and Roman Historiography*, Wiley-Blackwell, Oxford, 2007.
- ERNOUT, A. et MEILLET, A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1932.
- ERSKINE, A., *Troy between Greece and Rome*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- FABRE, G., *Libertus. Recherches sur les relations patron-affranchi à la fin de la République à Rome*, Rome, collection de l'École Française de Rome, 1981.
- FABRE-SERRIS, J., « L'épigramme et les images romaines des origines : les choix de Tibulle », dans SCHWINDT, J. P. (ed.), *La représentation du temps dans la poésie augustéenne- Zur Poetik der Zeit in augusteischer Dichtung*, Heidelberg, 2005.
- FABRE-SERRIS, J., *Rome, l'Arcadie et la mer des Argonautes. Essai sur la naissance d'une mythologie des origines en Occident*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2008.
- FABRIZI, V., « "Space, Vision and the Friendly Sea " : Scipio's Crossing to Africa in Livy 29 », dans BALTRUSCH, E., KOPP, H. et WENDT, Ch (éd.), *Seemacht, Seeherrschaft und die Antike*, Stuttgart, Franz Steiner, 2016.
- FANTAR, M., « Régulus en Afrique », *Punic Wars*, Louvain, 1989.
- FAVRO, D., « The Street triumphant : the Urban Impact of Roman Triumphal Parades » dans CELIK, Z., FAVRO, D. et INGERSOLL, R. (éd.), *Streets, Critical Perspectives on Public Space*, Berkeley, Los Angeles et Londres, University of California Press, 1994.
- FEARS, J. R., « The Stoic View of the Career and Character of Alexander the Great », *Philologus*, 118, 1974.
- FEBVRE, L., « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, 3. 1941-1942.
- FELDHERR, A., *Spectacle and Society in Livy's History*, Berkeley, University of California Press, 1998.
- FERRARY, J.-L., « L'archéologie du *De Re publica*, (II, 2, 4- 37, 63) : Cicéron entre Polybe et Platon », *JRS*, 74, 1984.
- FERRARY, J.-L., *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique*, Paris, De Boccard, 1988.
- FERRARY, J.-L., « *Ius fetiale* et diplomatie », *Les relations internationales*, Actes du colloque de Strasbourg, Paris, 1993.
- FERRARY, J.-L., « Provinces, magistratures et lois : la création des provinces sous la République », dans PISO, I. (éd.), *Die römischen Provinzen : Begriff und Gründung, Cluj-Napoca*, Editura Mega, 2008.
- FERRARY J.-L. « Conclusions », dans HURLET F. et MINEO B., *Le principat d'auguste. Réalités et représentations du pouvoir , autour de la Res publica restituta*, Rennes, 2009.
- FERRORO, L., *Storia del pitagorismo nel mondo romano*, Turin, 1955.

- FLAIG, E. « Pompa funebris. Concurrence des nobles et mémoire collective dans la République romaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 154, 2004.
- FLAIG, E., *Ritualisierte Politik. Zeichen, Gesten und Herrschaft im Alten Rom*, Göttingen, Vadenhoek et Ruprecht, 2003.
- FLAMERIE DE LACHAPELLE, G., « Le sort des villes ennemies dans l'œuvre de Tite-Live : aspects historiographiques », *RPh*, 81, 2007.
- FLEURY, P., « Vitruve et le métier d'ingénieur », *Cahier des études anciennes*, XLVIII, 2011.
- FLEURY, P., DESBORDES, O. (éd.), *Roma illustrata*, Caen, PUC, 2008.
- FLOWER, H., *Ancestors Marks and Aristocratic Power in Roman Culture*, Oxford, Clarendon Press, 1996.
- FOUCAULT, M., « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), *Architecture, mouvement, continuité*, 5, 1984.
- FOULON, E., « Le héros des Alpes (Polybe, III, 47, 6-48, 12) : Mercure Alètès », *RHR*, 2000.
- FRANÇOIS, P., « IVVIT LOCVS. L'entrelacement du narratif et du descriptif dans le récit historique », dans BRIAND, M. (éd.), *La trame et le tableau. Poétiques et rhétoriques du récit et de la description dans l'Antiquité grecque et latine*, PUR, 2012.
- FREYBURGER, G., *Fides. Étude sémantique et religieuse depuis les origines jusqu'à l'époque augustinienne*. Paris, Les Belles Lettres, 1986.
- FRIEDLÄNDER, P., « Socrates enters Rome », *AJPh*, 66, 1945.
- FROMENTIN, V., « L'histoire tragique a-t-elle existé ? », *Lectures antiques de la tragédie grecque*, Lyon, 2001.
- FRUGONI, C., *La Fortuna di Alessandro Magno nell'antichità al medioevo*, La Nuova Italia, Florence, 1978
- GABBA, E., « Considerazioni sulla tradizione letteraria sulle origini della Repubblica », *Les origines de la république romaine, Entretiens sur l'Antiquité classique*, XIII, Vandœuvres-Genève, 1966, Genève, 1967.
- GABBA, E., « Roma e l'Italia », dans PUGLIESE CARATELLI G. (éd.), *Roma e l'Italia. Radices imperii*, Milan, Scheiwiller, 1990.
- GABBA, E., *Dionysius and The History of Archaic Rome*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles et Londres, 1991.
- GAILLARD, J., « Que représentent les Gracques pour Cicéron ? », *BAGB*, 34, 1975.
- GALINSKY, K., *Augustan Culture : an Interpretive Introduction*, Princeton, Princeton University, 1996.
- GARBARINO, G., *Roma e la filosofia greca dalle origini alla fine del II secolo a.C.*, I- II, Turin, 1973,
- GARCÍA-HERNÁNDEZ, B., « L'espace, le temps, le mouvement et l'aspect. Perspectives sur leur organisation linguistique », dans MOUSSY, Cl., *Espace et temps en latin*, Paris,



PUPS, 2011.

GASCOU, J., « Le nom de l'oued Medjerda dans l'Antiquité romaine », *Antiquités africaines*, 17-1, 1981.

GAST, K., *Die zensorischen Bauberichte bei Livius und die römischen Bauinschriften. Versuch eines Zugangs zu livianischen Quellen über Formen der Inschriftensprache*, Dissertation, Göttingen, 1965.

GATTINONI, F. L., *Duride di Samo, Centro Ricerche e Documentazione sull'Antichità classica, Monografie*, 18, Rome, 1997.

GAUTHIER, P., « La citoyenneté en Grèce et à Rome : participation et intégration », *Ktema*, 6, 1981.

GEERTZ, C., « Centers, Kings, and Charisma: Reflections on the Symbolics of Power », *Local Knowledge: Further Essays in Interpretive Anthropology*, New York, 1983.

GELY, S., *Le nom de l'Italie : mythe et histoire, d'Hallanicos à Virgile*, Genève, 1991.

GENETTE, G., *Seuils*, Seuil, 1987.

GIANNINI, A., « Studi sulla paradossografia greca 2. Da Callimaco all'età imperiale : la letteratura paradossografica », *Acme*, XVII, 1, 1964.

GIARDINA, A., « Le marchand », dans GIARDINA A. (éd.), *L'Homme romain*, trad. Fr., Paris, 1992 (1989).

GIGANTE, M., « Maritima Urbs », *Ciceroniana*, Rome, 1990.

GIROD, R. M., « La géographie de Tite-Live », *ANRW*, II, 30, 2, Berlin -New York, 1982.

GIROD, R. M., « Vision et représentation géographiques chez les Anciens », dans *Littérature gréco-romaine et géographie historique*. Caesarodunum IX bis. Mélanges offerts à Roger Dion, Paris, 1974.

GOUKOWSKY, P., « Pompée et les peuples du bout du monde », dans DEROUX C. (éd.), *Corolla epigraphica. Hommages au professeur Yves Burnand*, Bruxelles, 2011.

GRAND-CLÉMENT, A., *La fabrique des couleurs. Histoire du paysage sensible des Grecs anciens (VIII<sup>e</sup>-début du V<sup>e</sup> s. av. n. è.)*, Paris, De Boccard, 2011.

GRIFFE, M., « L'espace de Rome dans le livre I de l'*Histoire* de Tite-Live (essai d'approche linguistique du problème) », dans JACOB, C. et LESTRINGANT, F. (éd.), *Arts et légendes d'espaces. Figures du voyage et rhétoriques du monde*, Éditions Rue d'Ulm, Paris, 1981.

GRILLI, A., « Alessandro e Filippo nella filosofia ellenistica e nell'ideologia politica romana », dans SORDI, M., AMIOTTI, G., BARZANO, A., BEARZOT, C. et BRACCESI, L., *Alessandro Magno. Tra Storia e mito*, Milan, Jaca Book, coll. Ricerche dell'Istituto di Storia Antica dell'Università Cattolica di Milano, 1984.

GRIMAL, P., « La promenade d'Évandre et d'Énée à la lumière des fouilles récentes », *REA*, 50, 3, 1948.

GRIMAL, P., « *Pius Aeneas*. A lecture delivered to the Virgil Society on 7th November 1959 », *Virgil Society*, 1960.

- GRIMAL, P., *L'Art des jardins à Rome*, Paris, Fayard, 1984.
- GRIMAL, P., *Les jardins romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'empire. Essai sur le naturalisme romain*, Paris, De Boccard, 1943
- GRIMAL, P., *Les Jardins Romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire. Essai sur le naturalisme romain*, Paris, Fayard, 1969.
- GRIMAL, P., *Rome et l'hellénisme au temps des guerres puniques*, Paris, Aubier, 1953.
- GROS, P., « Apollo Palatinus », dans STEINBY E. M. (éd.), *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, I, Rome, 1993.
- GROS, P., « Les statues de Syracuse et les « dieux » de Tarente : la classe politique romaine devant l'art grec à la fin du III<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. », *REL*, 57, 1979.
- GROS, P., « L'identification de l'auteur », dans « Vitruve : l'architecture et la théorie, à la lumière des études récentes », *Vitruve et la tradition des traités d'architecture. Fabrica et Raticinatio. Recueil d'études*, Collection de l'École française de Rome, 336.
- GROS, P., « Structures et limites de la compilation vitruvienne dans les livres III et IV du *De architectura* », *Vitruve et la tradition des traités d'architecture. Fabrica et Raticinatio. Recueil d'études*, Collection de l'École française de Rome, 336.
- GROS, P., *Aurea Templata. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Rome, 1976.
- GROS, P., compte-rendu de l'ouvrage de MOATTI, Cl., « Temps et mémoire dans la Rome antique », *Revue historique*, 2, 122, 1998.
- GROS, P., *L'architecture romaine. II. Maisons, palais, villas et tombeaux*, *Les manuels d'Art et d'Archéologie antique*, Paris, Picard, 2001.
- GROSS, P. K., *Die Unterpfänder der römischen Herrschaft*, Berlin, 1935.
- GRUEN, E. S., « Philosophy, Rhetoric and Roman Anxieties », *Studies in Greek Culture and Roman Policy*, Leyde-Cologne-Copenhague, 1990.
- GRUEN, E. S., « The Imperial Policy of Augustus », dans RAAFLAUB, K. A. et THOER, M. (éd.), *Between Republic and Empire : Interpretations of Augustus and his Principate*, Berkeley, University of California Press, 1990.
- GRUEN, E. S., *Culture and National Identity in Republican Rome*, Cornell, Cornell University Press, 1992.
- GRUET, B., *La rue à Rome, miroir de la ville. Entre l'émotion et la norme*, Paris, PUPS, 2006.
- GUELFUCCI, M.-R., « Polybe, le regard politique, la structure des Histoires et la construction du sens », *Cahiers des études anciennes*, XLVII, 2010.
- GUITTARD, Ch., « De Tite-Live à La Fontaine : la fable de Ménénus sur les Membres et l'Estomac », *Colloque Présence de Tite-Live*, Tours, 1994.
- GUITTARD, Ch., « Les prodiges dans le livre XXVII de Tite-Live », *Vita latina*, 170, 2004.
- GUITTARD, Ch., « Saturnia Terra : mythe et réalité », dans *Actes du Colloque Histoire et*

*historiographie, Caesarodunum XV bis*, 1978.

HAARHOFF, T. J., *The Stranger at the Gate*, 2<sup>e</sup> édition, Oxford, Oxford University Press, 1948.

HALBWACHS, M., *La Topographie légendaire des Évangiles en Terre sainte. Étude de mémoire collective*, édition préparée par JAISSON, M., Paris, PUF, Collection Quadrige « Grands Textes », 2008.

HAMMOND, N. G. L., *Sources for Alexander the Great, An analysis of Plutarch's Life and Arrian's Anabasis Alexandrou*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

HAMON, P., *La Description littéraire. De l'Antiquité à Roland Barthes : une anthologie*, Macula, Paris, 1991.

HARDER, M.-P., « Hercule à la croisée des chemins, figure exemplaire de la conscience baroque ? », *Silène*, Nanterre, 2008.

HARDIE, P., *Rumour and Renown. Representation of fama in Western Literature*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

HARRIS, W. V., *Rome in Etruria and Umbria*, Oxford, Oxford University Press, 1979.

HARRIS, W. V., *War and imperialism in Republican Rome : 327-70 av. J.-C.*, Oxford, Clarendon Press, 1979.

HARTOG, F., « Rome et la Grèce : les choix de Denys d'Halicarnasse », dans SAID, S. (éd.), *Hellenismos, quelques jalons pour une histoire de l'identité grecque*, Strasbourg, Brill, 1991.

HEURGON, J., *Rome et la méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, Nouvelle Clio, 1969, Paris, p. 240-241, à la suite de BLOCH R., *Les Origines de Rome*, Paris, PUF, 1946.

HILL, P. V., *The Monuments of ancient Rome as coin types*, Londres, Seaby, 1989.

HILLER E., *Eratosthenis Carminum Reliquiae*, Leipzig, 1872.

HOBWSBAM, E. et RANDGER, T., *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

HÖCKMANN, O., « Etruskische Schiffahrt », *JRGZ*, 48, 2001.

HÖLKESKAMP, K. J., « History and Collective memory in the Middle Republic », dans ROSENSTEIN, N. et MORTEIN-MARX, F. (éd.), *A Companion to the Roman Republic*, Londres, Wiley-Blackwell, 2006.

HOLLEAUX, M., *Etudes d'épigraphie et d'histoire grecque*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1952.

HOLLIDAY, P. J., « Ad triumphum excolendum. The Political Significance of Roman Historical Painting », *The Oxford Art Journal*, 3, n°2, 3-8, 1980.

HOLSGHER, T., « Römische Nobiles und hellenistische Herrscher », dans *Akten des XIII. Internationalen Kongresses für klassische Archäologie*, (Berlin, 1988), Mainz, 1990.

HOMEYER, H., « Zum Kelten Exkurs in Livius ' 5 Buch », *Historia*, 9, 1960.

- HORDEN, P. et PURCELL, N., *The Corrupting Sea. A Study of Mediterranean History*, Oxford, Blackwell Publishers, 2000.
- HORSFALL, N., « Empty shelves on the Palatine », *Greece and Rome*, 40, 1, 1993.
- HORSFALL, N., « Illusion and reality in Latin topographical writing », *Greece and Rome*, 32, 1985.
- HORSFALL, N., « The Caudine Forks : Topography and Illusion », *PBSR*, 50, 1982.
- HUMM, M., « Exhibition et "monumentalisation" du butin dans la Rome médio-républicaine », dans COUDRY, M., HUMM, M. (éd.), *Praeda. Butin de guerre et société dans la Rome médio-républicaine*, Stuttgart, 2009.
- HUMM, M., « Le concept d'Italie : des premiers colons grecs à la réorganisation augustéenne », dans COLOMBO, A., PITTIA, S., SCHETTINO, M. T. (éd.), *Mémoires d'Italie. Identités, représentations, enjeux (Antiquité et classicisme)*, Athenaeum, 56, Come, 2010.
- HUMM, M., « Les origines du pythagorisme romain : problèmes historiques et religieux », I, *LEC*, 64, 1996 et II, *LEC*, 65, 1997.
- HUMM, M., « Servius Tullius et la censure : élaboration d'un modèle institutionnel », dans COUDRY, M. et SPATH, T. (éd.), *Invention des grands hommes de la Rome antique*, Paris, De Boccard, 2001.
- HUMM, M., *Appius Claudius Caecus. La République accomplie*, Rome, Publications de l'École Française de Rome, 2005.
- HURLET, F., « Une décennie de recherches sur Auguste. Bilan historiographique (1996-2006) », *Anabases*, 6, 2007.
- HURLET, F. (éd.), *Gouverner l'empire*, Rennes, PUR, 2009.
- HURLET, F. (éd.), *Les Empires. Antiquité et Moyen-Âge. Analyse comparée*, Rennes, PUR, 2008.
- HUS, A., « Une version livienne d'un récit polybien : Tite-Live, XXXI, 14, 11-16, 8 ; Polybe, XVI, 25-29 », *Mélanges Boyancé*, Rome, 1975.
- IACOPI, I. et TEDONE, G., « Bibliotheca e Porticus ad Apollinis », *RM*, 112, 2005-2006.
- INNOCENTI, B., « Towards a Theory of Vivid Description as Practiced in Cicero's *Verrine Orations* », *Rhetorica*, 12, 1994.
- IRIGOIN, J., « Les Éditions de textes », dans MONTANARI F. (éd.), *La philologie grecque à l'époque hellénistique et romaine, les Entretiens de la Fondation Hardt*, Vandoeuvres-Genève, 1994.
- ISER, W., *L'acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique*, traduction de SZNYCER, E., Editions Mardaga, 1976.
- JABLONKA, I., *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, Paris, Seuil, 2012.
- JABLONKA, I., *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Seuil, 2014.

- JACOB C., « De l'art de compiler à la fabrication du merveilleux. Sur la paradoxographie grecque », *Lalies* 2, 1980
- JACOB, C., LESTRINGANT, F. (éd.), « Topique et topographie : l'espace dans la rhétorique épideictique grecque à l'époque impériale », *Arts et légendes d'espaces, figures du voyage et rhétoriques du monde*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1981.
- JACOB, C., « Dédale géographe. Regard et voyages aériens en Grèce », *Lalies*, 3, Paris, 1984.
- JACOB, C., « Logiques du paysage dans les textes géographiques grecs. Quelques propositions méthodologiques », dans *Lire le paysage, lire les paysages, Actes du colloque des 24 et 25 novembre 1983*, Saint-Etienne, CIEREC, 1984.
- JACOB, C., *La Description de la terre habitée de Denys d'Alexandrie ou la leçon de géographie*, Albin Michel, 1990.
- JACOB, C., *Géographie et ethnologie en Grèce ancienne*, Paris, Armand Colin, 1991.
- JACOB, C. et DE POLIGNAC F. (éd.), *Alexandrie, III<sup>e</sup> s. av. J.-C. : Tous les savoirs du monde ou le rêve d'universalité des Ptolémées*, Paris, 1992.
- JACOB, C., « Postface », dans *Réceptions antiques. Lecture, transmission, appropriation intellectuelle*, textes édités par CICCOLINI, L., GUERIN, C., ITIC, S. et MORLET, S., Éditions Rue d'Ulm, Paris, 2006
- JAEGER, M., « Livy and the Fall of Syracuse », dans EIGLER, U., GOTTER, U., WALTER, Ü., LURAGHI, N. (éd.), *Formen römischer Geschichtsschreibung von den Anfängen bis Livius*. Gattungen, Autoren, Kontexte, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2003.
- JAEGER, M., «Livy, Hannibal's Monument, and the Temple of Juno at Croton», *TAPh*, 136, 2006.
- JAEGER, M., « Guiding metaphore and narrative point of view, dans Livy's ab urbe condita », dans KRAUS, Ch. S., *The limits of Historiography : Genre and Narrative in Ancient Historical Texts*, Leyde, Brill, 1999.
- JAEGER, M., *Livy's Written Rome*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1997.
- JAL, P. « Monographies historiques et Ἱστορίαι κοιναί (καθολικαί) : quelques remarques », *REL*, 72, 1994.
- JAL P., « Un historien dans la Rome d'Auguste », *BAGB*, 1, 1990.
- JANNI, P., « La cartografia di Polibio », dans Juan Santo Yangas et Elena Torregray(éd.), *Polibio e la península ibérica*, Gasteiz, Vitoria.
- JANNI, P., « Orientamento », dans *Quaderni Linguistici e Filologici*, Macerata, 1981.
- JANNI, P., *La mappa e il periplo. Cartografia antica e spazio odologico*, Università di Macerata, Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia.
- JANNOT, J.-R., « Les navires étrusques, instruments d'une thalassocratie ? », *CRAI*, 3, 1995.
- JEHNE, M. et PINA POLO, F. (ed.), « *Foreign clientelae* » in the Roman Empire: a reconsideration, (éd.), Stuttgart, Steiner, 2015.

- JENKYNS, R., *The Legacy of Rome : A New Appraisal*, Oxford, Oxford University Press, 1992
- JOCELYN, H. D., « The Ruling Class of the Roman Republic and Greek Philosophers », *Bull. John Rylands Univ. Library*, 59, 1977.
- JOHNER, A., « Mythe et théâtre : le motif de la dame au char dans la légende royale de Rome », *Ktema*, 17, 1992.
- JOHNSON, W. A., *Readers and Reading Cultur in the High Roman Empire. A study of Elite Communities*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2010.
- JOHNSTON A. E. M., « The Earliest Preserved Greek Map : a New Ionian Coin Type », *JHS*, 87, 1967.
- JOURDAIN-ANNEQUIN, C., « L'image de la montagne ou la géographie à l'épreuve du mythe : l'exemple de la traversée des Alpes par Hannibal », *DHA*, 25, 1999.
- KAHN, C. H., *The Art and Thought of Heraclitus*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.
- KARDOS M.-J., *Lieux et lumière de Rome chez Cicéron*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- KEITEL, E., « The Virgilian reminiscences at Tacitus, Histories, 3, 84, 4 », *CQ*, 58, 2008.
- KIENAST, D., « Augustus und Alexander », *Gymnasium*, 76, 1969.
- KIERDORF, W., *Laudatio funebris. Interpretation und Untersuchungen zur Entwicklung der römischen Leichenrede*, Meisenheim, Glan, 1980.
- KING, H. et DASEN, V., *La médecine dans l'Antiquité grecque et romaine*, Lausanne, BHMS, 2008.
- KIRK, G. S., RAVEN, J. E. et SCHOFIELD, M., *The Presocratic Philosophers*, 2<sup>e</sup> édition Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
- KLOTZ, A., *Livius und seine Vorgänger*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1940-1941.
- KRAMER, B., « Artemidor im Zeichensaal. Eine Payrusrolle mit Text, Landkarte und Skizzenbüchern aus späthellnistischer Zeit », *Archiv für Papyrusforschung*, 44, 2, 1998.
- KRAUS, C. S. (éd.), *The Limits of Historiography : Genre and Narrative in Ancient Historical Texts*, Leyde, Brill, 1999.
- KRAUS, C. S., « Is historia a Genre? (With Notes on Caesar's First Landing in Britain, BG 4.24–5) », dans PAPANGHELIS T. D., HARRISON S. J. et FRANGOULIDIS S. (éd.), *Generic Interfaces in Latin Literature Encounters, Interactions and Transformations, Trends in Classics*, 20, 2013.
- KRAUS, C. S., « 'No Second Troy' : Topoi and Refoundation in Livy, Book 5 », *TAPhA*, 124, 1994.
- KROMAYER, J. et VEITH, G., *Heerwesen und Kriegführung der Griechen und Römer*, Munich, Verlagsbuchhandlung, 1928.
- LA PENNA, A., « Alcuni concetti di base di Varrone sulla storia romana », *Atti del Congr.*

- Inter. di st. varr. (Rieti, 1974), Rieti, 1976.
- LACOSTE Y., *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris, Maspero, 1976.
- LAFFRANQUE, M., *Poseidonios d'Apamée*, Paris, PUF, 1964.
- LAFON, X., *Villa maritima. Recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. / III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, Rome, École française de Rome (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* ; 307), 2001.
- LAFONT, X., « Denys d'Halicarnasse et les Gaulois à travers les Fragments des Antiquités Romaines (livres 14-20) », dans PITTIA, S., (éd.), *Fragments d'historiens grecs autour de Denys d'Halicarnasse*, Rome, École française de Rome, 2002.
- LAISTNER, M. L. W., *The Greater Roman Historians*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1947.
- LAVAGNE, H., *Operosa antra. Recherches sur la grotte à Rome de Sylla à Hadrien*, Rome, École française de Rome, 1988.
- LE BLAY, F. (éd.), *Transmettre les savoirs dans les mondes hellénistique et romain*, Rennes, PUR, 2010.
- LE BOHEC, Y., *Histoire militaire des Guerres puniques, L'Art de la guerre*, Monaco, Éditions du Rocher, 1996.
- LE BOHEC, Y., *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, Paris, Picard, 1989.
- LE BRIS, A., « Encore sur l'Italia Picta du Temple de Tellus », *MEFRA*, 119, 1, 2007.
- LE BRIS, A., *Le patriotisme italien chez Virgile*, thèse soutenue à l'Université Paris Sorbonne en 2007.
- LE GALL, J., « Euocatio », *Mélanges J. Heurgon*, I, p. 519-24, Rome, 1976.
- LE ROUX, P., « L'invention de la province romaine d'Espagne citérieure de 197 A.C. à Agrippa », in. CRUZ ANDREOTTI, G., LE ROUX, P. et MORET, P. (éd.), *La invención de una geografía de la Península Iberica I. La época republicana*, Malaga-Madrid, ACTAS, 2006.
- LEACH, E., *The Rhetoric of Space, Literary and Artistic Representation of Landscape in Republican and Augustan Rome*, Princeton, Princeton University Press, 1988.
- LEDENTU, M. et LORIOL, R. actes à paraître du colloque des 30 août et 1er septembre 2016 à Lyon : « Interpréter la liste dans l'Antiquité gréco-romaine. Questions méthodologiques autour d'une forme. »
- LEDENTU, M., *Studium scribendi. Recherches sur les statuts de l'écrivain et de l'écriture à Rome à la fin de la République*, Louvain-Paris, Peeters, « Collection BEC », 39, 2004.
- LEEMAN, A. D., *Orationis Ratio. The Stylistic Theories and Practice of the Roman Orators Historians and Philosophers*, I, Amsterdam, Adolf M. Hakkert, 1963.
- LEFEBVRE, H., *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos, 1974.
- LEFEBVRE, S., « Procurateurs en Hispanie », dans DEMOUGIN S., LORIOT X., COSME

- P. et LEFEBVRE S. (éd.), *H.-G. Pflaum. Un historien du XXème siècle*, Genève, Droz, 2006.
- LEGRAND, P.-H., *Hérodote, Histoires, « Introduction »*, Les Belles Lettres, 1955, 2<sup>e</sup> édition.
- LEIGH, M., « Sophocles at Patavium (fi. 137 Radt) », *JHS*, 118, 1998.
- LENFANT, D., « Milieu naturel et différences ethniques dans la pensée grecque classique », *Ktéma*, Strasbourg, 16, 1991.
- LEVENE, D. S. et NELIS, D. P., *Clio and the Poets. Augustan Poetry and the Traditions of Ancient Historiography. Mnemosyne Supplement*, 224, Leyde, Brill, 2002.
- LEVENE, D. S., « Allusions and Intertextuality in Livy's Third Decade », dans MINEO B. (éd.), *A Companion to Livy*, Hoboken, Wiley-Blackwell, 2015.
- LEVENE, D. S., *Livy on the Hannibalic War*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2010.
- LEVENE, D. S., *Religion in Livy*, Leiden, Brill, 1993.
- LÉVÊQUE, P., *Pyrrhos*, Paris, De Boccard, 1954.
- LÉVY, C. et PERNOT, L., « Phryné dévoilée », dans LEVY, C. et PERNOT, L. (éd.), *Dire l'évidence (Philosophie et rhétorique antiques)*, Cahiers de philosophie de l'Université de Paris XII- Val de Marne, n°2, Créteil, L'Harmattan, 1997.
- LÉVY, C., *Cicero Academicus, Recherches sur les Académiques et sur la philosophie cicéronienne*, Rome, Collection de l'École française de Rome, 1992.
- LÉVY, E. (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome*, Actes du colloque de Strasbourg, 19-22 juin 1985, Strasbourg, 1987.
- LÉVY, E., « Naissance du concept de barbare », *Ktéma*, 9, 1984.
- LIEBESCHUETZ, J. H. W. G., « The Religious Position of Livy's History », *JRS*, 57, 1967.
- LLOYD, G. E. R., *Magic, Reason and Experience. Studies in the Origin and Development of Greek Science*, Cambridge, Londres, New-York et Melbourne, Cambridge University Press, 1979.
- LORAUX N., « Éloge de l'anachronisme en histoire », *Le Genre humain*, 27, Paris, Éditions du Seuil, 1993.
- LORAUX, N., « Les larmes efficaces des matrones », *Les mères en deuil*, Paris, Editions du Seuil, 1990.
- LORAUX, N., « Thucydide n'est pas un collègue », *Quaderni di Storia*, 12, 1980.
- LORAUX, N., *Les enfants d'Athéna, idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, Paris, Éditions François Maspéro, 1981.
- LORAUX N., *Né de la terre. Mythe et politique à Athènes*, Paris, Le Seuil, « La Librairie du XXème siècle », 1976.
- LUCE, T. J., *Livy, The Composition of His History*, Princeton, Princeton University Press, 1977.
- LUCIANI, S. et ZUNTOW, P. (éd.), *Entre mots et marbre, les métamorphoses d'Auguste*,



Bordeaux, Ausonius, 2016.

LUTERBACHER, F., *Der Prodigiensglaube und Prodigien Stil der Römer, Eine historischphilologische Abhandlung*, Burgdorf, 2<sup>e</sup> édition, 1904.

MAC BAIN, B., *Prodigy and Expiation : a study in religion and politics in Republican Rome*, Bruxelles, Latomus, 1982.

MAHE-SIMON, M., « Aspects de l'épopée d'Hannibal : la construction d'une figure tragique », *REL*, 2016.

MAHÉ-SIMON, M., *Le rivage grec de l'Italie romaine. La Grande Grèce dans l'historiographie augustéenne*, Rome, Collection de l'Ecole Française de Rome, 2011.

MAHÉ-SIMON, M., « Le pythagorisme d'Italie du sud vu par Tite-Live », *Ktéma*, 24, 1999.

MAHÉ, M., « Récit de conquête et description des lieux : les opérations en Italie du sud chez Tite-Live », dans BRIAND, M. (éd.), *La trame et le tableau : poétiques et rhétoriques de la description du récit et de la description dans l'Antiquité gréco-latine. Actes du colloque de Poitiers*, octobre 2010, La licorne, Rennes, 2012.

MAHÉ-SIMON, M., « L'enjeu historiographique de l'exkursus sur Alexandre », dans BRIQUEL, D. et THUILLIER, J.-P. (éd.), *Le Censeur et les Samnites, sur Tite-Live, livre IX*, Paris, ENS, 2001.

MAHÉ-SIMON, M., « L'Italie chez Tite-Live. L'ambiguïté d'un concept », *RPh*, 77, 2003.

MALAMOUD, C., « Village et forêt dans l'idéologie de l'Inde Brahmanique », *Cuire le monde. Rite et pensée dans l'Inde ancienne*, Paris, 1989.

MALASPINA, E., « La Valle di Tempe : descrizione geografica, modelli letterari e archetipi del "locus amœnus" », *Studi Urbinati*, 63, 1990.

MARINCOLA, J. (éd.), « Fog on the Mountain: Philip and Mt. Haemus in Livy, 40. 21-22 », *The Companion to Greek & Roman Historiography*, Blackwell, 2.

MARINCOLA J. « Genre, convention and innovation in Greco-Romain historiography », dans KRAUSS, C. S. (éd.), *The Limits of Historiography*, Leyde, Boston et Cologne, Brill, 1999.

MARINCOLA J., *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

MARROU, H.-I., *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, Le monde romain*, Seuil, 1981.

MARTIN, P.-M., « Héraklès en Italie d'après Denys d'Halicarnasse », *A.R I*, 34-44, Athanaeum, 50, 1972.

MARTIN, P.-M., « Jules César dans le *De uiris illustribus Urbis Romae* », dans GALTIER, F. et PERRIN, Y. (éd.), *Ars pictoris, ars scriptoris. Peinture, Histoire, littérature. Mélanges offerts à J.-M Croisille.*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2008.

MARTIN, P.-M., « L'écriture de l'histoire sous Auguste : une liberté surveillée », dans LUCIANI, S. et ZUNTOW, P. (éd.), *Entre mots et marbre. Les métamorphoses d'Auguste*, Éditions Ausonius, Bordeaux, 2016.

- MARTIN, P.-M., *L'idée de royauté à Rome*, t. 1, *De la Rome royale au consensus républicain*, Clermont-Ferrand, Adossa, 1982.
- MARTIN, P.-M., *L'idée de royauté à Rome*, t. 2, *Haine de la royauté et séductions monarchiques* (du IV<sup>ème</sup> siècle av. J-C au principat augustéen), Clermont-Ferrand, Adossa, 1994.
- MASSA-PAIRAULT, F.-H. et SAURON, G., *Images et modernité hellénistiques : appropriation et représentation du monde d'Alexandre à César*, Rome, École française de Rome, 2007.
- MERRILL, W. A., « Notes on the Influence of Lucretius on Vitruvius », *TAPhA*, 35, 1904.
- MERY, L., « Visions de l'étranger dans l'Ab Vrbe condita de Tite-Live », thèse soutenue à l'Université Paris Sorbonne en 2004.
- MERY L., « La carte et le territoire. Pour une relecture des excursus ethnographiques chez César et Salluste », dans BRIAND M. (éd.), *La trame et le tableau*, PUR, La Licorne, 2012.
- METZGER, H., « À propos des images apuliennes de la bataille d'Alexandre et du conseil de Darius », *REG*, 80, 1967.
- METZGER, H., « Athéna soulevant de terre le nouveau-né : du geste au mythe », dans Mélanges P. Collard, Lausanne, 1976.
- MEUNIER, N. article « Le lac Régille, les Dioscures et Cérès » : de la crise romano-latine à la crise patricio-plébéienne dans *De la crise naquirent les cultes: Approches croisées de la religion, de la philosophie et des représentations antiques*, Brepols Publishers, 2015.
- MINEO B., « Philosophie de l'histoire chez Salluste et Tite-Live », *Bulletin analytique d'histoire romaine*, 1997.
- MINEO B., « D'une crise religieuse à une autre : de l'Apollon de Fabius Pictor à celui d'Auguste », Turnhout, Brepols, 2015.
- MINEO, B., « L'Ab Vrbe Condita : quel instrument politique ? », *Cahiers des études anciennes*, XLVII, 2010.
- MINEO, B., « L'année 207 chez Tite-Live », *Latomus*, 59, 2000.
- MINEO, B., « Les enjeux du récit dramatique : la bataille du Métaure et l'année 207 dans le récit livien », *Vita Latina*, 169, 1, 2003.
- MINEO, B., « Philosophie de l'histoire chez Salluste et Tite-Live », dans *Présence de Salluste*, Tours, 1996.
- MINEO, B., « Vies parallèles dans le récit livien : Hannibal et Scipion l'Africain », *Interférences*, 5, 2009.
- MINEO, B., *Tite-Live et l'histoire de Rome*, Paris, Klincksieck, 2006.
- MOATTI, Cl., « Experts, mémoire et pouvoir à Rome, à la fin de la République », *Revue historique*, 2, 2003.
- MOATTI, Cl., *La mémoire perdue. Recherches sur l'administration romaine*, Rome, École française de Rome, Paris, De Boccard, 1998.

- MOATTI, Cl., *La raison de Rome. Naissance de l'esprit critique à la fin de la République* (IIème-Ier siècle av. J.-C.), Paris, Seuil, 1997.
- MOLES, J. L., « Livy's Preface », *PCPS*, 29, 1993.
- MOLES, J. L., « Virgil, Pompeius and the Histories of Asinius Pollio », *CW*, 76, 1983.
- MOMIGLIANO, A., « The Origins of Universal History », *Annali della Scuola Superiore di Pisa*, III, 12, 2, 1982.
- MOMIGLIANO, A., *Lo sviluppo della biografia greca*, Einaudi, Turin, 1974.
- MOMIGLIANO, A., *Sagesses barbares. Les limites de l'hellénisation*, traduit de l'anglais par ROUSSEL, M.-C., Librairie François Maspero, Paris, 1979.
- MOMMSEN, Th., « Epistula de Romanorum Prodigiiis ad Ottonem Jahnum », *Gesam. Schr.*, 7, 1912.
- MONTEIL, P., *Beau et laid en latin, Etude de vocabulaire*, Paris Klincksieck, 1964.
- MORANDI, A., « Il cippo di Castelciès nell'epigrafia retica », Rome, 1999.
- MORELLO, R., « Place and Road. Neglected Aspects of Livy, IX, 1-19 », *Studies in Latin Literature and Roman History*, 272, 2003.
- MORENO, P., « Agrippa a Nauloco ; Affresco della Farnesina », *Sabato in Museo*.
- MORENO, P., « Vitruve et les faux-semblants », dans PONTRANDOLFO A. (éd.), *La pittura parietale in Macedonia e Magna Graecia*, Salerne, 2002.
- MORESCHINI, C., « Livio e il mondo greco », *SCO*, 34, 1984.
- MORET, P., « La formation d'une toponymie et d'une ethnonymie grecques de l'Ibérie : étapes et acteurs », CRUZ ANDREOTTI G., LE ROUX P. et MORET P. (éd.), *La invención de una geografía de la Península Ibérica. I La época republicana*, ACTAS, 2006.
- MORRIS, I. et SCHEIDEL, W., *Dynamics of Ancient Empires. State Power from Assyria to Byzantium*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2009.
- MUGELLES, R., « Il senso della natura in Seneca tragico », *Argentea aetas. In memoriam E.V. Marmorale*, Genève, 1973.
- NAAS, V., « Imperialism, Mirabilia and Knowledge : Some Paradoxes in the Naturalis Historia », dans GIBSON R. K., MORELLO R. (éd.), *Pliny the Elder : Themes and Contexts*, Brill, Leyde, Boston, 2011.
- NAAS, V., *Le projet encyclopédique de Pline l'Ancien, Rome*, Collection de l'École Française de Rome, 2002.
- NADEAU, Y., « Aristaeus : Augustus : Berenice : Aeneas », *Mnemosyne*, 42, 1989.
- NARDUCCI, E., « Cesare e la Patria (Ipotesi su Phars. I 185-192) », *Maia*, 32, 1980.
- NDIAYE, E., « L'étranger « barbare » à Rome. Essai d'analyse sémiologique », *AC*, 74, 2005.
- NELIS, D. P., « Poetry and Politics in Virgil's Georgics », traduction *Mythe et pouvoir à l'époque hellénistique*, actes réunis par CUSSET C., LE MEUR-WEISSMAN N. et LEVIN

- F., *Hellinistica Groningana*, 18, Peeters, Leuve, Paris, Walpole, 2012.
- NENCI, G., « Truphè e colonizzazione », dans *Modes de contact et processus de transformation dans les sociétés anciennes. Actes du colloque de Cortone*, 24-31 mai 1981, Pise-Rome, 1983.
- NÉRAUDAU, J.-P., « L'exploit de Titus Manlius Torquatus », (Tite-Live, VI, 9, 6-10) (réflexion sur la « *iuuentus* » archaïque chez Tite-Live » ), Publications de l'École Française de Rome, 27, 1976.
- NÉRAUDAU, J.-P., *La jeunesse dans la littérature et les institutions de la Rome républicaine*, Paris, Les Belles Lettres, 1979.
- NICOLET, C., « L'empire romain : espace, temps et politique », *Ktéma*, 8, 1983.
- NICOLET, C., *Le métier de citoyen romain dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, 1976.
- NICOLET, C., *Les Gracques. Crise agraire et révolution à Rome*, Paris, Julliard, 1967.
- NICOLET, C., *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'empire romain*, Paris, Fayard, 1988.
- NICOLS, J., *Hospitium and political friendship in the late Republic*, dans PEACHIN, M., CALDELLI, M. L. (éd.), *Aspects of friendship in the Graeco-Roman world*, Portsmouth, Rhode Island, *Journal of Roman Archaeology*, 2001
- NICOLS, J., *Civic Patronage in the Roman Empire. Mnemosyne supplements. History and archaeology of classical antiquity*, 365, Leyde, Brill, 2014.
- NINOÛ, K. (éd.), *Alexander the Great. History and Legend in Art*, Musée Archéologique de Thessalonique, 1980.
- NISSEN, H., *Kritische Untersuchungen über die Quellen der vierten und fünften Dekade des Livius*, Berlin 1863.
- NORDEN, E., *Aus Altrömischen Priesterbüchern*, 2ème édition, Stuttgart et Leipzig, Teubner, 1995.
- NOVARA, A., *Auctor in bibliotheca : essai sur les textes préfaciels de Vitruve et une philosophie latine du livre*, Louvain/Paris, Peeters, 2005.
- NOVARA, A., *Poésie virgilienne de la mémoire : questions sur l'histoire dans l'Énéide 8*, Clermont-Ferrand, Adosa, 1986.
- PAGAN, V. E., *Rome and the Literature of Gardens*, Londres, Duckworth, 2006.
- PAILLER, J.-M., « Des femmes dans leurs rôles : pour une relecture des guerres civiles à Rome (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 5, 1997.
- PAILLER, J.-M., *Bacchanalia. La répression de 186 av. J.-C. à Rome et en Italie*, Rome, Collection de l'École Française de Rome, 1988.
- PAIS, E., « Dionigi d'Alicarnasso e la legge Aelia Sentia », *Rendiconti dell'Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti di Napoli*, 18, 1904.
- PALLOTINO, M., « Servius Tullius à la lumière des nouvelles découvertes archéologiques et

épigraphiques », *CRAI*, 1977.

PARATORE, E., « Hercule et Cacus chez Virgile et Tite-Live », dans BARDON, H. et VERDIERE, R. (éd.), *Vergiliana*, 1971.

PASQUALI, G., « La grande Roma dei Tarquinii », *Nuova Antologia*, 1936

PASTOUREAU, M., « La couleur et l'historien », dans GUINEAU, B. (éd.), *Pigments et colorants de l'Antiquité et du Moyen Âge*, Paris, CRNS, 1990.

PAUW D. A., « The dramatic Elements in Livy's History », *Acta classica*, 34, 1991.

PEACHIN M., CALDELLI M. L. (éd.), *Aspects of friendship in the Graeco-Roman world*, Portsmouth, Rhode Island, *Journal of Roman Archaeology*, 2001.

PÉDECH, P., « Le paysage chez les historiens d'Alexandre », *Quaderni di Storia*, 1, 1975.

PÉDECH, P., *Historiens, compagnons d'Alexandre. Callisthène-Onésicrite-Néarque-Ptolémée-Aristobule*, Paris, Les Belles Lettres, 1984.

PÉDECH, P., *La méthode historique de Polybe*, Paris, Les Belles Lettres, 1964.

PÉDECH, P., *Trois historiens méconnus. Théopompe, Duris, Phylarque*, Paris, 1989.

PELLATI, F., « La Basilica di Fano e la formazione del trattato di Vitruvio », *RPAA*, 33-34, 1947-49.

PELLATI, F., « Nuovi elementi per la datazione del trattato di Viruvio », *Atti III. Congr. Naz. Di Studi Romani*, Bologne, 1934.

PERNOT, L., « Avant-propos », *Alexandre le Grand. Les risques du pouvoir. Textes philosophiques et rhétoriques*, Paris, La roue à livres/ Documents, Les Belles Lettres, 2013.

PERNOT, L., « Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique », *BAGB*, 3, 1986, p. 253-284.

PERNOT, L., « Topique et topographie : l'espace dans la rhétorique épideictique de l'époque impériale », dans LESTRINGANT, F. et PERNOT, L. (éd.), *Arts et légendes d'espaces*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 1981.

PERNOT, L., *Éloges grecs de Rome*, traduits et commentés par PERNOT L., La Roue à livres, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

PERNOT, L., *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 1993.

PHILIPS, J. E., « Form and Language in Livy's Triumph Notices », *CIPh*, 69, 1974.

PIANEZZOLA, E., *Traduzione e ideologia : Livio interprete di Polibio*, Bologne, Patron, 1969.

PITTIA, S., « L'arrivée de Persée au camp de Paul-Emile : mise en scène d'une capitulation », *Veleia*, 26, 2009.

PLATTUS, A., « Passages into the city : the interpretative functions of the Roman triumph », *The Princeton Journal : thematic studies in architecture*, 1983.

POISS, T., « Looking for Bird's Eye View in Ancient Greek Sources », dans GEUS K. et

- THIERING M. (éd.), *Features of Common Sense Geography Implicit knowledge structures in ancient geographical texts*, Antike Kultur und Geschichte, Berlin, 2014.
- POLLEICHTNER, W. (éd.), *Livy and Intertextuality : Papers of a Conference Held at the University of Texas at Austin*, October 3, 2009.
- POLLEICHTNER, W., « Fabius, Scipio, and the Sicilian Expedition. A Practical Lesson in Reading Thucydides », dans POLLEICHTNER W. (éd.), *Livy and Intertextuality*, 2010.
- PONCELET, R., « Cicéron traducteur de Platon », *REL*, 25, 1947.
- PORTE, D., *Tombeaux romains. Anthologie d'épithaphes latines*, Paris, Gallimard, Le Promeneur, 1993.
- POULLE, B., *Le Regard des poètes de l'époque d'Auguste sur la Ville de Rome*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris-Sorbonne – Paris IV, 1993.
- POULSEN, B., « Alexander the Great in Italy during the Hellenistic Period », *ARID*, suppl. XX, 1993.
- PRINCE G., *A Dictionary of Narratology*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1987.
- PURCELL N., « Maps, Lists, Money, Order and Power », *JRS*, 80, 1990.
- PURCELL N., « Rivers and the Geography of Power », *Pallas*, 90, 2013.
- PURCELL ,N., « The city of Rome », dans R, Jenkyns, *The Legacy of Rome : A New Appraisal*, Oxford, Oxford University Press, 1992.
- RAAFLAUB, K. A. et TOHER, M. (éd.), *Between Republic and Empire, Interpretations of Augustus and His Principate*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles et Oxford, 1990.
- RABAU, S. (éd.), « Théorie littéraire et littérature ancienne : interpolation et lacune », *Lalies*, 17, Actes des sessions de linguistique et de littérature, 1997.
- RADICKE, J., *Lucans pœtische Technik. Studien zum historischen Epos*, Leyde-Boston, 2004.
- RAMBAUD, M., « Exemples de déformation historique chez Tite-Live. Le Tessin, la Trébie, Trasimène », Colloque Histoire et Historiographie. *Clio*, Caesarodunum XV bis, Paris, Les Belles Lettres, 1980.
- RAMBAUD, M., « L'espace dans le récit césarien », Littérature gréco-romaine et géographie historique, in. CHEVALLIER R. (éd.), *Caesarodunum IX bis*, Paris, Picard, 1974 ; *Autour de César*, Lyon, L'Hermès, 1987.
- RATTI, S., « L'Europe est-elle née dans l'Antiquité ? », *Anabases*, 2005, 1.
- RAWSON, E., « Prodigy lists and the Use of the Annales Maximi », *CQ*, 21, 1971.
- RAWSON, E., *Intellectual Life in the Late Roman Republic*, Londres, Duckworth, 1985.
- REED, N., « Three fragments of Livy concerning Britain », *Latomus*, 32, 4, 1973.
- REINHARDT, K., « Poseidonios von Apameia », dans *R.E*, 22,1, 1953.
- RENÉ, M., *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et*

*sociales*, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

RENGAKOS, A., « Homer and the historians : the influence of epic narrative technique on Herodotus and Thucydides », dans MONTANARI, F. et RENGAKOS, A. (éd.), *La poésie épique grecque : métamorphoses d'un genre littéraire*, coll. *Entretiens sur l'Antiquité classique*, 52, Vandœuvres-Genève, Fondation Hardt, 2006.

REYNOLD, L. D. et WILSON, N. G., *D'Homère à Érasme, la transmission des classiques grecs et latins*, nouvelle édition revue et augmentée, traduite par BERTRAND, C. et mise à jour par PETITMENGIN, P., Paris, Éditions du CNRS, 1984.

RICH, J. W., *Declaring War in the Roman Republic in the Period of the Transmarine Expansion*, Bruxelles, Latomus, 1976.

RICHARD, J.-C., « Alexandre et Pompée », dans *Mélanges P. Boyancé*, École Française de Rome, 1974.

RICHARD, J.-C., « Recherches sur l'interprétation populaire de la figure de Servius Tullius », *Revue de Philologie*, 1987.

RICŒUR, P., *Temps et Récit*, tomes I, II, et III, Paris, Seuil, 1983-1985.

RIDLEY, R. T., « The Enigma of Servius Tullius », *Klio*, 57, 1975.

RIGGSBY, A. M., « Pliny in Space (and Time) », *Arethusa*, 36, 2003.

ROCHETTE, B., « Grecs, Romains et barbares. A la recherche de l'identité ethnique et linguistique des Grecs et des Romains », *RBPh*, 75, 1997.

ROCHETTE, B., « Le bilinguisme gréco-latin et la question des langues dans le monde gréco-romain », *RBPh*, 76, 1998.

RODGERS, B. S., « Great Expeditions : Livy on Thucydides », *TAPA*, 116, 1986.

RONEN, R., « Space in Fiction », *Poetics Today*, 7, 1986.

ROSENMEYER, T. G. « Ancient Literary Genres : A Mirage ? », dans LAIRD A. (éd.), *Ancient Literary Criticism*, Oxford University Press, 2006.

ROSSI, A., « Parallel Lives : Hannibal and Scipio in Livy's Third Decade », *TAPA*, Vol. 134, 2, 2004.

ROSTAGNI, A., *Da Livio a Virgilio e da Virgilio a Livio*, 1942.

ROUVERET, A., « Perception et imaginaire du paysage dans la peinture hellénistique et romaine », *Ktèma*, 29, 2004.

ROUVERET, A., « " Toute la mémoire du monde " : La notion de collection dans la NH de Pline », *Helmantica*, 38, 198.

ROUVERET, A., « Art décoratif et poésie au siècle d'Auguste », dans LAFON, X. et SAURON, G. (éd.), « L'art décoratif à Rome à la fin de la République et au début du principat », Table ronde de Rome (10-11 mai 1979), Rome, École Française de Rome, 1981 (*Publications de l'École Française de Rome*, 55)

ROUVERET, A., « Les lieux de la mémoire publique : quelques remarques sur la fonction

des tableaux dans la cité », *Opus*, VI-VII, 1987.

ROUVERET, A., « Paysage des origines et quête d'identité dans l'œuvre de Propercce », dans FROMENTIN, V. (éd.), *Origines gentium*, Bordeaux, Ausonius, 2001.

ROUVERET, A., « Pictos ediscere mundos. Perception et imaginaire du paysage dans la peinture hellénistique et romaine », *Ktéma*, 29, 2004.

ROUVERET, A., « Retour à Itaque : Peinture du paysage et de l'intimité domestique à Rome du dernier siècle de la République au début de l'empire », *CRAI*, I, 2013.

ROUVERET, A., *Histoire et imaginaire de la peinture ancienne (Vème siècle av. J.-C.- Ier siècle ap. J.-C.)*, BEFAR, École Française de Rome, Rome, 1989.

ROWELLE, H. T., « Vergil and the Forum of Augustus », *AJPh*, 62, 1941.

ROYO, M. et GRUET, B., « Décrire Rome : fragment et totalité, la ville ancienne au risque du paysage », dans FLEURY P. et DESBORDES O. (éd.), *Roma illustrata. Représentations de la ville. Actes du colloque international de Caen (6-8 octobre 2005)*, Caen, Presses Universitaires, 2005.

ROYO, M., « "Un sacrifice pâle et un lieu d'herbe" : l'espace et le temps dans les descriptions poétiques de Rome », dans NELIS, D. et ROYO, M. (éd.), *Lire la Ville. Fragments d'une archéologie littéraire de Rome antique*, Bordeaux, Ausonius, De Boccard, 2014.

ROYO, M., *Domus Imperatoriae, formation, topographie et imaginaire du palais impérial au Palatin*, II<sup>e</sup> av. J.-C.- I<sup>er</sup> s. ap. J. -C., BÉFAR, 1999.

RUCH, M., « Le thème de la croissance organique dans la pensée historique des Romains, de Caton à Florus », dans TEMPORINI, H. et HAASE, W., (éd.), *ANRW*, I, 2, Berlin et New York, De Gruyter, 1972.

RUCH, M., « Le thème de la croissance organique dans le livre I de Tite-Live », *Studii clasice*, 1968.

RYBERG, I. S., *Panel Reliefs of Marcus Aurelius*, New York, Archaeological Institute of America, 1967.

SABLAYROLLES, R., « Espace urbain et propagande politique : l'organisation du centre de Rome par Auguste (*Res Gestae*, XIX à XXI) », *Pallas*, 28, 1981.

SALAMON, G., « Irrévérence livienne : quand l'historien se fait poète », dans DELIGNON, B. et ROMAN, Y. (éd.) *Le poète irrévérencieux*, Collection du CEROR, Lyon, 2009.

SALIOU, C., *Les lois des bâtiments. Voisinage et habitat urbain dans l'empire romain. Recherches sur les rapports entre le droit et la construction privée du siècle d'Auguste au siècle de Justinien*, Bibliothèque Archéologique et Historique, 116, Beyrouth, Institut Français d'Archéologie du Proche Orient, 1994.

SALLES, C., *Lire à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

SANTORO, A., *Il problemi della composizione dell'Eneide : Livio fonte di Virgilio*, Altamura, 1938.

SASSI, M. M., « Il problema della definizione antica del colore, fra storia e antropologia », *L'immagine riflessa*, 2, 1994.



- SASSI, M. M., *The Science of Man in Ancient Greece*, Chicago, University of Chicago Press, 2001.
- SAURON G., « Templa Serena. À propos de la Villa des Papyri d'Herculanum : Contribution à l'étude des comportements aristocratiques romains à la fin de la République », *MEFRA*, 92, 1980-1981.
- SAURON, G., *L'histoire végétalisée. Ornement et politique à Rome*, Paris, Picard, coll. « Antiqua », 2000.
- SCARDIGLI, B. (éd.), *I trattati romano-cartaginesi*, Pise, 1991.
- SCHEID, J. et DE POLIGNAC, F., « Qu'est-ce qu'un « paysage religieux » ? Représentations culturelles de l'espace dans les sociétés anciennes », *Revue de l'histoire des religions*, 4, 2010
- SCHEID, J., « Les "Hauts faits du Divin Auguste." Texte littéraire ou bilan politique ? » dans LUCIANI, S. et ZUNTOW, P. (éd.), *Entre mots et marbre. Les métamorphoses d'Auguste*, Bordeaux, 2016.
- SCHEID, J., « Livy and Religion » dans MINEO, B. (éd.), *A Companion to Livy*, , Hoboken Wiley-Blackwell, 2014.
- SCHEID, J., *La religion des Romains, 5ème édition*, Paris, Armand Colin, 2010.
- SCHIAVONE, A., *À la recherche de Spartacus*, Paris, Belin, 2014.
- SCHIESARO, A., « Il locus horridus nelle Metamorfosi di Apuleio », *Maia*, 37, 1985.
- SCHÖNBECK, G., *Der locus amœnus von Homer bis Horaz*, Cologne, 1964.
- SCHREIBER, D. et DE AYMES, A., « Hayden White, l'ironie de la Métahistoire/En avant l'après-histoire ! », *Labyrinthe*, 33, 2009.
- SCHRIJVERS, P. H., « L'espace géographique dans le récit lucanien. Lucain et Ératosthène de Cyrène », dans DEVILLIERS, O. et FRANCHET D'ESPEREY, S., *Lucain en débat. Rhétorique, poétique et histoire*, Bordeaux, Ausonius, 2010.
- SCHRIJVERS, P. H., « Lucain et Eratosthène de Cyrène », *Lucain en débat. Rhétorique, poétique et histoire*, Bordeaux, Ausonius, 2010.
- SCHUTZE, C., « Dionysius of Halicarnassus and his Audience », dans MOXON, I. S., SMART, J. D. et WOODMAN, A. J., *Past Perspectives. Studies in Greek and Roman Historical Writing*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.
- SERRES, M., *Rome. Le livre des fondations*, Paris, Fayard, 1983.
- SESTON, W., « Gadès et l'empire romain », *Publications de l'École Française de Rome*, 43, 1980.
- SIMON R. F. *Price, Rituals and Power. The Imperial Cult in Asia Minor*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
- SOLTAU, W., *Livius'Geschichtswerk. Seine Komposition und seine Quellen ; ein Hilfsbuch für Geschichtsforscher und Liviusleser*, Leipzig, Weicher, 1897.
- SOMMER, R., « T. Pomponius Atticus und die Verbreitung von Ciceros Werken », *Hermes*,

61, 1926.

SONTHEIMER, L., *Vitruvius und seine Zeit*, Tübingen, Heckenhauer, 1908.

SORDI, M. (éd.), *Alessandro Magno tra storia e mito*, Milan, Jaca Book, 1984.

SORDI M., « I rapporti fra Roma e Delfi e la decima », dans MASTROCINQUE A. (éd.), *I grandi santuari della Grecia e l'Occidente*, Trente, Università degli Studi di Tre, 1992.

SPENCER, D., *Roman Landscape : Culture and Identity, Greece and Rome*, 39, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

SPENCER, D., *The Roman Alexander. Reading a Cultural Myth*, Exeter, Exeter Studies in History, 2002.

SPICA, A., « Conclusion », dans NAUROY G., HALEN P. et SPICA A. (éd.), *Le désert, un espace paradoxal*, Bern, P. Lang, 2003.

STRASBURGER, H., « Poseidonios on the problem of the Roman Empire », *JRS*, 55, 1965.

SUSINI, G. C., « Ricerche sulla battaglia dello Trasimeno », *Annuario dell'Accademia etrusca di Cortone*, XI, 1956-1960.

SVENBRO, J., *La parole et le marbre. Aux origines de la poétique grecque*, Lund, Studentlitteratur 1976.

SYME, R., « Military Geography at Rome », *Classical Antiquity*, 7, 1988.

SYME, R., « The Senator as Historian », dans *Histoire et historiens dans l'Antiquité*, Vandoeuvres, Fondation Hardt, Entretiens sur l'Antiquité classique, IV, 1956.

SYME, R., *Salluste*, traduit par ROBIN P., Paris, Les Belles Lettres, 1982.

TAIFACOS, I. G., « Tito-Livio e una fonte antiromana di Polibio », *Latomus*, 41, 1982.

TANNERY, P., « Frontin et Vitruve », *RPh*, 21, 1897.

TATAKIS, N., *Panétios de Rhodes, le fondateur du moyen-stoïcisme*, Paris, Vrin, 1931

TCHERNIA, A., « Tempêtes et naufrages », dans POMEY, P. (éd.), *La navigation dans l'Antiquité*, Aix-en-Provence, Edisud, 1997.

THEISSEN W., *De Sallustii, Livii, Taciti digressionibus*, Berlin, Berolini, 1912.

THOLLARD, P., *Barbarie et civilisation chez Strabon*, Annales littéraires de l'université de Besançon.

THOMAS, J.-F., « Sur l'expression de la notion de paysage en latin : observations sémantiques », *RphA*, 80, 2006.

THOMAS, K. D. et HOUSTON, G. W., « Public Libraries in the city of Rome. From the Augustan age to the time of Diocletian », *MEFRA*, 118/ 2, 2006.

THOMAS, K. D., *Private and Public Libraries at Rome in the First Century B.C. A Preliminary Study in the History of Roman Libraries*, thèse, Université du Michigan, 1986.

THOMAS, R. F., *Lands and Peoples in Roman Poetry : the Ethnographical Tradition*, CPS, Supplément 7, Cambridge, 1982.

- THOMAS, R. F., « Callimachus, the Victoria Berenices, and Roman Poetry », *CQ*, 33, 1983.
- TIBILETTI, B., « Camuno e dialetti retici e pararetics » dans PROSDOCIMI, A. L. (éd.), *Popoli e civiltà dell'Italia antica*. Vol. VI : Lingue e dialetti, Rome, 1978.
- TIFFOU, E., « Salluste et la géographie », dans CHEVALLIER R. (éd.), *Littérature gréco-romaine et géographie historique. Mélanges offerts à Roger Dion*, Paris, Picard, 1974.
- TIMPE D., « Fabius Pictor und die Anfänge der römischen Historiographie », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, I, 2, Berlin-New York, 1972,
- TORACCA L., DI SAMO D., *La maschera scenica nella storiografia ellenistica*, Quaderni nel dipartimento delle scienze dell'antichità dell'università di studi di Salerno, Salerne, 1988.
- TORELLI, M., « I Galli e I Etruschi », dans VITALI D. (éd.), *Celti ed Etruschi nell'Italia centro - settentrionale dal V sec. a.C. alla romanizzazione (Atti del Colloquio internazionale. Bologna 12/14 aprile 1985)*, Bologne, 1987.
- TORELLI, M., « *Lares, Miores, Summi uiri* : percorsi dell'immagine eroico a Roma e nell'Italia antica », dans COUDRY, M. et SPATH, T. (éd.), *L'invention des grands hommes de la Rome antique. Actes du Collegium Beatum Rhenanus*, 1999, Paris, 2001.
- TORTORICI, E., *Argiletum-Commercio, speculazione edilizia e lotta politica dall'analisi topografica di un quartiere di Roma di età repubblicana*, Rome, 1991.
- TOYNBEE, A., *Hannibal's Legacy*, Londres, Oxford University Press, 1966.
- TRÄNKLE, H., *Livius und Polybius*, Basel-Stuttgart, Schwabe, 1977.
- TREEVES, P., « Cesare ed Alessandro », dans VARI, A., (éd.) *Cesare nel bimillenario della morte*, Turin, Edizioni Radio Italiana, 1956.
- TREVES, P., *Il mito di Alessandro e la Roma di Augusto*, Milan, R. Ricciardi, 1953.
- TRINQUIER, J., « L'animal, le roi et le savant », in. LE BLAY F. (éd.), *Transmettre les savoirs dans les mondes grec et romain*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- TRINQUIER, J., « Le motif du repaire des brigands et le topos du locus horridus : Apulée, Métamorphoses, IV, 6 », *Rph*, 73, 2, 1999.
- TRINQUIER, J., « *Quid de pratorum uiriditate... plura dicam ?* (Cicéron, *De Senectute*, 57) Les couleurs du paysage dans la littérature latine, de Lucrèce à l'époque flavienne », in. ROUVERET, A., DUBEL, S. et NAAS, V. (éd.), *Couleurs et matières dans l'Antiquité. Textes, techniques et pratiques*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2006.
- TRINQUIER, J., *Loca Horrida : l'espace des animaux sauvages dans le monde romain entre la fin de la République et le Haut Empire*, thèse dactylographiée, soutenue à l'Université Paris-10 Nanterre en 2004.
- TROUARD, M. A., *Cicero's Attitude towards the Greeks*, Chicago, Université de Chicago, 1942.
- TZOUNAKAS, S. C., « Echoes of Lucan in Tacitus : The cohortations of Pompey and Calgacus », *Studies in Latin Literature and Roman History*, 12, 2005.
- ULLMANN, B. L., "History and Tragedy ", *TAPhA*, 73, 1942.

VALLEJO-GIRVES, M., « El recurso de Roma al bandidaje hispano », *Espacio, Tiempo y Forma, Serie II, Historia Antigua*, 7, 1994.

VALLETTE-CAGNAC, E., *La lecture à Rome*, Belin, L'Antiquité au Présent, 1997.

VAN DER EIJK, P. J., *Medicine and Philosophy in Classical Antiquity. Doctors and Philosophers on Nature, Soul, Health and Disease*. Cambridge, Cambridge University Press, 2005

VASALY, A., « The Structure of Livy's First Pentad and the Augustan Poetry » in. LEVENE D. S. (éd.), *Clio and the Poets. Augustan Poetry and Traditions of Ancient Historiography*, *Mnemosyne*, Supplément, 224, Leiden, Brill, 2002.

VASALY, A., dans *Livy's Political Philosophy. Power and Personality in Early Rome*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

VASSILIADES, G., « Scipion l'Africain chez Tite-Live : la relation exemplaire d'un chef avec la foule », *Camenuiae*, 13, 2015.

VASSILIADES, G., *La res publica et sa décadence : de Salluste à Tite-Live*, thèse soutenue à l'Université Paris IV Sorbonne en 2016.

VERBRUGGHE, G. P., « Three notes on Fabius Pictor and his History », *Studi Manni*, VI, Rome, 1980.

VERSNEL, H. S., *Triumphus. An Inquiry into the origin, development and meaning of the Roman Triumph*, Leyde, Brill, 1970.

VEYNE, P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.

VEYNE, P., *L'empire gréco-romain*, Paris, Seuil, 2005.

VIDAL-NAQUET, P., « Alexandre le Romain » et « Flavius Arrien entre deux mondes » dans ARRIEN, *Anabase d'Alexandre*, « Prologue », 2-3, texte traduit par SAVINEL, P., Les Editions de Minuit, Paris, 1984.

VIDAL-NAQUET, P., *Le chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, Maspero, 1981.

VIDEAU, A., « Mutations de l'auditoire à la charnière entre la République et l'Empire et décadence de l'éloquence selon Sénèque le Père », dans. ACHARD, G. et LEDENTU, M. (éd.), *Orateurs, auditeurs, lecteurs : à propos de l'éloquence romaine à la fin de la République et au début du Principat*, Lyon, CEROR, 200.

VISCOGLIOSI, A., « Porticus Octaviae », dans STEINBY, E. M. (éd.), *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, IV, Rome, 1999.

VON ALBRECHT, M., *A History of Roman Literature. From Livius Andronicus to Bæthius*, Leiden, *Mnemosyne Supplement* 169, 1997

VON FRITZ, K., « Poseidonios als Historiker », *Historiographia Antiqua*, Louvain, 1977.

VON STACKELBERG, K. T., *The Roman Garden : Space, Sense and Society*, Londres, New-York, Routledge, 2009.

VÖSSING, K., « Les banquets dans le monde romain : alimentation et communication »,

*L'histoire de l'alimentation dans l'Antiquité. Bilan historiographique*, DHA, 2012

WALBANK, F. W., « The Fourth and Fifth Decades », dans DOREY, T. A. (éd.), *Livy*, Londres, Routledge, 1971.

WALBANK, F. W., « History and Tragedy », *Historia*, 9, 1960.

WALBANK, F. W., « Tragic History : A Reconsideration », *BICS* 2, 1955.

WALBANK, F. W., *A Historical Commentary on Polybius*, III, Commentary on Books XIX-XL, Oxford, Clarendon Press, 1979.

WALBANK, *A Historical Commentary on Polybius*, I, Commentary on Books I-VI, Oxford, Clarendon Press, 1957.

WALLACE-HADRILL, A., « The Social Structure of the Roman House », *PBSR*, 56, 1988.

WALSH, P. G., « The Negligent Historian : "Howlers" in Livy », *Greece and Rome*, 5, 1958.

WALSH, P. G., *Livy. His Historical Aims and Methods*, Cambridge, Cambridge University Press, 1961.

WARF, B. et ARIAS, S. (éd.), *The Spatial Turn. Interdisciplinary Perspectives*, New York, Routledge, 2009.

WATCHEL, N., *La vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole, 1530-1570*, Paris, Gallimard, 1971.

WEBB, R., *Ekphrasis, Imagination and Persuasion in Ancient Rhetorical Theory and Practice*, Farnham, Ashgate, 2009.

WEBER, G. et ZIMMERMANN, M., *Propaganda - Selbstdarstellung - Repräsentation im römischen Kaiserreich des I. Jhs. n. Chr.*, Stuttgart, 2003.

WEBER, M., *Économie et société*, 1. *Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 1971.

WEIGEL, S., « In the "Topographical Turn" : Concept of Space in Cultural Studies and Kulturwissenschaften. A Cartographic Feud », *European Review*, 17, 2009.

WEIL, R., *Aristote et l'histoire*, Paris, Klincksieck, 1960.

WELCH, T. S., *The Elegiac Cityscape, Propertius and the meaning of roman monuments*, Columbus, Ohio State University Press, 2005.

WELLS, J., *A Commentary on Herodotus*, Oxford, Clarendon Press, 1912.

WERNICK, I., *Die Kelten in Italien. Die Einwanderung und die frühen Handelsbeziehungen zu den Etruskern*, Stuttgart, Steiner, 1991.

WESTERMANN, A., *Paradoxographoi. Scriptores rerum mirabilium Graeci*, Brunsvigae, 1839.

WHITE, H., *Metahistory : The Historical Imagination in nineteenth-century Europe*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1973.

WHITE, H., *The Content of the Form. Narrative discourse and Historical Representation*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1987.

- WHITE, H., *Tropics of Discourse. Essays in Cultural Criticism*, Baltimore et Londres, Johns Hopkins University Press, 1978.
- WILLIAM, J. H. C., *Beyond the Rubicon*, Oxford, Clarendon Press, 2001.
- WISEMAN, T. P., « Practice and Theory in Roman Historiography », *History*, 66, 1981.
- WISEMAN, T. P., *Roman Drama and Roman History*, Exeter, Exeter University Press, 1998.
- WISSOWA, G., *Religion und Kultus der Römer*, 2<sup>e</sup> édition, Munich, 1912.
- WOLFF, C., *L'éducation dans l'antiquité*, Paris, Picard, 2015.
- WOLFF, E., *Pline le Jeune ou le refus du pessimisme*, Rennes, PUR, 2003.
- WOODMAN, A. J., « Virgil the Historian. Aeneid 8. 626-62 and Livy », dans DIGGLE, J., HALL, J. B., et JOCELYN, H. D. (éd.), *Studies in Latin Literature and its Tradition*, in honour of C.O. Brink, CPS, 1989.
- WOODMAN, A. J., *Rhetoric in Ancient Historiography. Four studies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- WÜLKER, L., *Die geschichtliche Entwicklung des Prodigenwesens bei den Römern*, Leipzig, 1903.
- YATES, F. A., *The Art of Memory*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1966.
- YAVETZ, Z., « The *Res gestae* and Augustus' Public Image », dans MILLAR, J. et SEGAL, E. (éd.), *Caesar Augustus. Seven Aspects*, Oxford, Clarendon Press, 1984
- ZANGARA, A., *L'histoire. Théories anciennes du récit historique*, Collection Contextes, Vrin/ EHESS, Bari, 2007.
- ZANKER, P., « Il mondo delle immagini e la comunicazione », dans GIARDINA, A. (éd.), *Storia di Roma dall'antichità ad oggi. Roma antica*, Bari, 2000.
- ZANKER, P., « Immagini e valori collettivi », SCHIAVONE A. (éd.), *Storia di Roma*, II, 2, Turin, 1991.
- ZANKER, P., *Augustus und die Macht der Bilder*, Munich, C. H. Beck, 1987.
- ZANKER, P., *Forum Augustum. Das Bildprogramm*, Tübingen, E. Wasmuth, 1970.
- ZEITLIN, F., « The artful eye : vision, ecphrasis and spectacle in Euripidean Theatre, Art and Text in Ancient Greek Culture », dans GOLDHILL, S. et OSBORNE, R. (éd.), *Art and Text in Ancient Greek Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- ZETZEL, J. E. G., « Emendauit ad Tironem : Some notes on scholarship in the second century », *HSCPh*, 77, 1973.
- ZOMBRINI, A., « The Historians of Alexander the Great », dans MARINCOLA, J. (éd.), *A Companion to Greek and Roman Historiography*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2007.
- ZUMTHOR, P., *La Mesure du monde. Représentations de l'espace au Moyen-Âge*, Paris, Seuil, 1993.